



HAL
open science

Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse : Adhésion et résistance des jeunes

Chafik Hbila

► **To cite this version:**

Chafik Hbila. Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse : Adhésion et résistance des jeunes. Sociologie. Université Rennes 2, 2012. Français. NNT : 2012REN20053 . tel-00776760

HAL Id: tel-00776760

<https://theses.hal.science/tel-00776760>

Submitted on 16 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE / Université de Rennes 2
Haute Bretagne**

*sous le sceau de l'Université européenne de
Bretagne*

pour obtenir le titre de

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

Ecole doctorale sciences humaines et sociales

présentée par

Chafik HBILA

Préparée au Centre Interdisciplinaire
d'Analyse des Processus Humains et
Sociaux (CIAPHS)

EA n°2241

**Jeunes de
quartiers
populaires et
politiques de
jeunesse.**

**Adhésion et résistance des
jeunes.**

Thèse soutenue en 2012
devant le jury composé de :

Mme Joëlle Deniot

Professeure de sociologie, Université de Nantes

M. Gilles Ferréol

Professeur de sociologie, Université de Franche Comté

M. Armel Huet

Professeur émérite de sociologie, Université de Rennes 2

Mme Patricia Loncle

Maître de conférence habilitée à diriger les recherches,
Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique - Rennes

Directeur de thèse :

M. Jean-Yves Dartiguenave

Professeur de sociologie, Université de Rennes 2

Chafik HBILA
Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse.
Adhésion et résistance des jeunes.
Thèse en sciences humaines et sociales, mention sociologie.
Directeur de thèse : Monsieur Jean-Yves Dartiguenave.
Soutenue à l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne – Université européenne de Bretagne.
2008 – 2012

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement et chaleureusement Jean-Yves Dartiguenave pour m'avoir encadré dans mes recherches durant ces cinq années de thèse.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué de façon directe et indirecte à ma thèse :

Frédéric Béatse, Maire d'Angers et Président de RésO Villes, centre de ressources politique de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire, pour m'avoir accueilli au sein de la structure dans le cadre d'une CIFRE. Je remercie à travers lui tous les acteurs de RésO villes pour m'avoir offert un terrain d'enquête exceptionnel à travers les villes de l'Ouest.

Bernard Bier, ancien sociologue à l'INJEP, pour ses très précieux conseils en matière de méthodologie, de rédaction et d'analyse.

Samuel Leproust, Directeur général adjoint de la Ville de Lorient, pour m'avoir orienté dans mes enquêtes sur le terrain et pour ses précieux conseils.

Jean-Marc Paous, conseiller technique et pédagogique (CTPS) à la DDCS du Morbihan, et chargé de cours à l'Université de Bretagne Sud, pour ses précieux conseils et sa relecture.

Mes amis Bernard Gourmelen, sociologue, Loïc Champagnat, élu de la Ville de Lorient, et Kevin Le Doudic, doctorant en histoire maritime à l'université de Bretagne sud, pour m'avoir relu et corrigé.

Je remercie également tous les jeunes et les divers acteurs de terrain et institutionnels qui m'ont accordé du temps pour mes recherches. Leur nombre important et le devoir d'anonymat qu'impose la recherche scientifique ne me permet malheureusement pas de les citer.

Je dédie cette thèse à ma famille.

Extrait d'entretien un jeune de 17 ans :

Jeune : C'est quoi votre métier déjà ?

Chafik Hbila : Sociologue.

C'est la première fois que j'entends ça ! Ça sert à quoi ?

A pas grand chose, si ce n'est essayer de comprendre un petit peu comment vivent les gens, comment fonctionne la société, comme par exemple les jeunes : qui sont-ils et qu'est-ce qu'il faudrait faire pour eux ? Tout ça quoi...

Et c'est bien payé ?

[Éclats de rires] Tu veux essayer ?

Ouais ! Il faut quoi comme diplôme pour faire ça ?

Il faut avoir bac+8.

Oh la la ! bac+8 pour parler des quartiers ! Vas-y t'es fou toi !

« Le premier réflexe d'un sociologue, lorsque l'on parle de « système », d' « aspect global » de « structure », de « société », d' « empire », d' « économie mondiale », d' « organisation », c'est de demander : « Dans quel bâtiment ? Dans quel bureau ? Par quel couloir peut-on y arriver ? Quels collègues ont été mis au courant ? Comment l'a-t-on compilé ? » S'ils acceptent de suivre ce conseil, les enquêteurs seront surpris par le nombre de sites et de conduits qui apparaissent dès que ces questions sont soulevées : le paysage social se met à changer rapidement. »

Bruno Latour, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006

« La vie est belle
Le destin s'en écarte
Personne ne joue avec les mêmes cartes
Le berceau lève le voile
Multiples sont les routes qu'il dévoile
Tant pis on est pas nés sous la même étoile. »
IAM, *Nés sous la même étoile*, 1997, Delabel, Paris

« On est jeunes et ambitieux
Parfois vicieux
Faut que tu t'dises que
Tu peux être le prince de la ville si tu veux
où tu veux
quand tu veux
quand tu veux ! »

113, *Les Princes de la ville*, 2000

Table des matières

INTRODUCTION.....	13
CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'OBJET.....	27
1. ETRE JEUNE AUJOURD'HUI : SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE CONTEMPORAINE	28
1.1. <i>La jeunesse contemporaine : une épreuve.....</i>	30
1.1.1. Les représentations contemporaines de la jeunesse	30
1.1.2. La jeunesse est une épreuve.....	31
1.1.2.1. Des rites de passage.....	31
1.1.2.2. ... au flottement et à l'indétermination de la jeunesse.....	33
1.1.2.3. Une épreuve d'investissement.....	36
1.1.2.4. Une épreuve identitaire	37
1.2. <i>De l'autonomie à l'indépendance : les débuts et la fin de la jeunesse.....</i>	38
1.2.1. De l'individualisme à l'individualisation.....	39
1.2.1.1. Les valeurs des jeunes en Europe.....	41
1.2.1.2. Le retournement de la culture postmatérialiste.....	42
1.2.1.3. La montée du processus d'individualisation	42
1.2.1.4. L'autonomisation du groupe de pairs.....	43
1.2.2. L'autonomie : le début de la jeunesse.....	44
1.2.2.1. L'adolescence, le début de l'autonomie ?	47
1.2.2.1.1. L'apprentissage de l'autonomie.....	47
1.2.2.1.2. Les constructions identitaires en fonction du milieu social	49
1.2.3. L'indépendance ou l'entrée dans l'âge adulte.....	51
1.2.3.1. La désynchronisation des étapes	51
1.2.3.2. Les seuils d'entrée dans la vie adulte dans quatre contextes nationaux : les limites de notre grille de lecture	52
1.2.3.3. Les trajectoires « yoyo »	56
1.3. <i>La jeunesse : plus qu'une phase de transition, un statut d'attente.....</i>	56
1.3.1. Le rapport des jeunes à l'emploi.....	57
1.3.2. La baisse tendancielle du taux d'activité des jeunes en France.....	58
1.3.3. Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte : des différences et des inégalités selon le parcours scolaire, le sexe et l'origine ethnique.....	59
1.3.4. L'institutionnalisation de l'âge d'insertion : l'apparition de la catégorie d'âge 16-25 ans	62
1.4. <i>Les jeunes face à leurs aînés : une fracture générationnelle ?</i>	63
1.5. <i>En conclusion provisoire, retenons que.....</i>	67
2. LES MODES DE CATEGORISATION DES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES DANS LA LITTERATURE SOCIOLOGIQUE	69
2.1. <i>La disqualification de la classe ouvrière : des conséquences sociales et économiques irréversibles pour les quartiers populaires ?.....</i>	70
2.1.1. Les transformations de l'espace résidentiel : la ville à trois vitesses	72
2.1.2. Les jeunes des quartiers populaires face à la disqualification de la classe ouvrière.....	73
2.1.3. L'exclusion sociale des jeunes et ses impacts dans leurs modes de vie	75
2.2. <i>L'analyse des bandes et des groupes de pairs.....</i>	78
2.2.1. Les bandes, le milieu et la bohème populaire	78
2.2.2. De la « galère » à la « jeunesse comme ressource » : Les essais de classification et de catégorisation des jeunes des quartiers populaires	81
2.3. <i>Jeunes des quartiers populaires et ethnicité.....</i>	87
2.3.1. Les discriminations racistes	88
2.3.2. La lecture culturaliste des comportements déviants.....	92
2.3.2.1. De la confiance d'une société à la défiance vis-à-vis de ses migrants.....	94
2.3.2.2. Les familles immigrées face à la crise : apparition d'une « culture de la pauvreté » ?.....	95
2.3.2.3. L'échec scolaire des jeunes des quartiers : des explications qui mobilisent des facteurs sociaux et ethniques	95
2.3.2.4. Après l'humiliation, la reconquête de l'estime de soi	98
2.3.2.5. La lecture ethnique des émeutes et de la délinquance	98
2.4. <i>En conclusion provisoire, retenons que.....</i>	100
3. LA THEORIE DE L'ACTEUR-RESEAU POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE POPULAIRE ET DES POLITIQUES DE JEUNESSE	101
3.1. <i>La théorie de l'acteur-réseau : le monde social est plat !.....</i>	104
3.1.1. De la sociologie du social.....	105
3.1.2. ... à la sociologie des associations.....	107
3.1.3. « Suivre les acteurs eux-mêmes ».....	109
3.2. <i>La thèse en milieu professionnel : une recherche-action avec les acteurs.....</i>	110

3.2.1.	Pourquoi et comment analyser la jeunesse populaire et les politiques de jeunesse avec la théorie de l'acteur-réseau ?	110
3.2.2.	Trois interrogations fondamentales.....	111
3.2.3.	Déployer les controverses : une méthodologie pertinente pour une sociologie de la jeunesse.....	113
3.2.3.1.	Première source d'incertitude : pas de groupes de jeunes, mais des regroupements de jeunes	114
3.2.3.1.1.	Faire parler les jeunes et les groupes de jeunes selon la méthodologie de l'acteur-réseau	115
3.2.3.1.2.	Dans une sociologie de la jeunesse : considérer les formes d'interventions publiques comme des « médiateurs » plutôt que des « intermédiaires ».....	120
3.2.3.2.	Deuxième source d'incertitude : la jeunesse débordée par l'action.....	122
3.2.3.3.	Troisième source d'incertitude : tenir compte des « non-humains » en sociologie de la jeunesse	123
3.2.3.4.	Quatrième source d'incertitude : des faits indiscutables aux faits disputés, la nécessité de se passer de toute explication sociale.	125
3.2.3.4.1.	Un renversement de la causalité : la « jeunesse qui produit » et non la « jeunesse produite »	126
3.2.3.5.	Cinquième source d'incertitude : Rédiger des comptes rendus risqués	127
3.2.4.	Comment retracer les associations ? Pourquoi le social est-il si difficile à dessiner ?	130
3.2.4.1.	La forme en étoile :	130
3.2.4.1.1.	Localiser le global et redistribuer le local, mettre en évidence les connexions	130
3.2.4.1.2.	Cela vaut également pour l'intériorité : les Plug-ins	133
3.2.4.2.	Troisième mouvement : connecter les sites	134
3.2.4.3.	Plasma : les masses manquantes	135
3.3.	<i>En guise de conclusion : la théorie de l'acteur-réseau comme instrument méthodologique « garde-fou » de la démarche d'enquête</i>	136
LA JEUNESSE DES QUARTIERS POPULAIRES : UNE JEUNESSE UNE ET PLURIELLE.....		139
4.	INTRODUCTION	141
5.	DANS LES QUARTIERS POPULAIRES, UN TAUX D'ECHEC SCOLAIRE PLUS FORT	144
5.1.	<i>Les difficultés sociales et la précarité selon les configurations des familles</i>	144
5.2.	<i>Les déficits de transmission au sein de la famille au regard des pré-requis des institutions scolaires</i>	149
5.3.	<i>De l'inégalité de traitement aux parcours scolaires contraints : la voie professionnelle et technique pour la majorité des jeunes des quartiers populaires</i>	155
5.4.	<i>Les désillusions des jeunes ayant réussi scolairement se transforment en absence d'espoir pour les plus jeunes</i>	167
5.5.	<i>L'analyse des acteurs objectivée par les chiffres</i>	168
5.5.1.	Rennes	168
5.5.1.1.	Le taux de retard global en sixième.....	168
5.5.1.2.	Le taux de retard global en troisième	169
5.5.1.3.	Part des personnes au niveau Baccalauréat ou plus.....	169
5.5.1.4.	Part des personnes de niveau CAP-BEP.....	169
5.5.1.5.	Part des personnes sans diplômes.....	169
5.5.2.	Angers	170
5.5.3.	Saint-Nazaire	170
5.6.	<i>La scolarité comme outil de reproduction des inégalités sociales</i>	170
6.	L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	181
6.1.	<i>Un manque de formation et de qualification</i>	181
6.2.	<i>Les jeunes comme variables d'ajustement des conjonctures économiques</i>	183
6.3.	<i>Des différences selon les âges : les spécificités des 16-18 ans</i>	185
6.4.	<i>Les « trajectoires yoyo »</i>	188
6.5.	<i>Un « déclic » qui survient de plus en plus tard ?</i>	189
6.6.	<i>Une insertion professionnelle plus difficile et incertaine pour les jeunes des quartiers populaires.</i>	193
7.	LA MOBILITE	197
7.1.	<i>De quelle mobilité parle-t-on ?</i>	197
7.2.	<i>La fierté d'appartenance à un quartier : voulue ou subie ?</i>	200
7.3.	<i>Mobilité sociale : mobilité des identités et des statuts sociaux</i>	204
7.4.	<i>La mobilité, d'abord sociale et culturelle</i>	210
8.	GROUPES D'APPARTENANCE ET SOCIABILITES JUVENILES	212
8.1.	<i>Une affaire de « délires »</i>	212
8.2.	<i>La force du groupe de pairs dans les sociabilités juvéniles : une expérience de vie commune ..</i>	212
8.3.	<i>Une distinction d'abord sociale ?</i>	216
8.4.	<i>La culture scolaire comme levier de distinction entre jeunes ?</i>	218
8.5.	<i>Les pratiques culturelles des jeunes : « Je consomme donc je suis » ?</i>	220
8.6.	<i>Les comportements à risque</i>	222

8.7.	<i>Le trafic</i>	225
8.8.	<i>L'expérience de la « galère »</i>	227
8.9.	<i>L'origine ethnique : une marque d'identité ?</i>	232
8.10.	<i>La religion</i>	240
8.11.	<i>Jeunesse plurielle, mode de vie et sociabilité pluriels</i>	242
8.11.1.	Le vécu en groupe de pairs	242
8.11.2.	La consommation chez les jeunes des quartiers populaires	245
8.11.3.	Le trafic	246
8.11.4.	L'expérience de la galère	247
9.	LA PLACE DES FILLES	248
9.1.	<i>Du commun au spécifique</i>	248
9.2.	<i>Les jeunes filles, tout aussi plurielles</i>	251
10.	DE LA « GALÈRE » A L'INSERTION SOCIALE : QUATRE CATEGORIES CIBLES DE L'ACTION PUBLIQUE	253
10.1.	<i>Les jeunes insérés socialement</i>	253
10.2.	<i>Les jeunes en voie d'insertion sociale</i>	253
10.3.	<i>Les jeunes victimes de la précarité</i>	254
10.4.	<i>Les jeunes « galériens »</i>	254
11.	EN GUISE DE SYNTHÈSE	255
INTERLUDE : COMPTE-RENDU D'OBSERVATION DANS UN QUARTIER, MERCREDI 8 AVRIL 2009		257
LES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES FACE AUX POLITIQUES DE JEUNESSE : LES OBSTACLES A LEUR MISE EN PROJET AU REGARD DES SPECIFICITES DE LEURS PARCOURS DE VIE		267
12.	INTRODUCTION GENERALE	268
13.	LA STRUCTURATION DES POLITIQUES DE JEUNESSE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES	271
13.1.	<i>Introduction</i>	271
13.2.	<i>Une politique de jeunesse : une politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte</i>	272
13.3.	<i>Les présupposés d'une politique de jeunesse</i>	274
13.3.1.	Familialiste	275
13.3.2.	Contrôle social	275
13.3.3.	Insertion économique et sociale	275
13.3.4.	Scolaro-éducatif	275
13.3.5.	Développement local	276
13.3.6.	Autonomie	276
13.3.7.	Croiser les paradigmes	276
13.4.	<i>Retour sur l'histoire des politiques de jeunesse : trois grandes périodes historiques</i>	276
13.5.	<i>La politique de la ville : une mise à l'agenda politique des jeunes des quartiers populaires</i>	282
13.5.1.	Objectif : réduire les écarts au sein d'une ville à trois vitesses	282
13.5.2.	Les jeunes des quartiers populaires s'invitent dans l'agenda politique via les émeutes	283
13.5.3.	De la galère à la racaille : quand le désespoir s'installe chez les jeunes	285
13.6.	<i>Des politiques de jeunesse faiblement lisibles</i>	287
13.6.1.	Des facteurs multiples	287
13.6.2.	Une confusion entre politique éducative et politique de jeunesse	290
13.6.3.	Les jeunes qui posent problème : une priorité pour les pouvoirs publics face à la jeunesse étudiante ressource du territoire ?	293
13.6.4.	La délégation de l'action jeunesse au tissu associatif	298
13.6.4.1.	Des choix politiques historiques opérés par les Villes	298
13.6.4.2.	Les équipements socioculturels, courroies de transmission incontournable des politiques de jeunesse ? L'action socioculturelle dans la ville	299
13.6.4.3.	Le conventionnement ou le renforcement des logiques de territoires : le « syndrome de la réserve indienne »	302
13.6.4.4.	Une prééminence des projets de structure sur les projets de territoires globaux	304
13.6.4.5.	...et une difficulté certaine à recréer de la cohérence d'ensemble	306
13.6.4.6.	Complémentarité plutôt que partenariat dans l'action ?	309
13.7.	<i>Transversalité et cohérence des politiques de jeunesse</i>	312
13.7.1.	La « transversalité » de l'action	312
13.7.2.	La nécessaire cohérence d'ensemble	316
13.8.	<i>Retenons que</i>	317
14.	CITOYENNETÉ DES JEUNES ET RAPPORT AUX INSTITUTIONS	318
14.1.	<i>Introduction</i>	318

14.2.	<i>De la citoyenneté à la participation</i>	320
14.2.1.	Tentative de définition des termes	320
14.2.2.	La « participation des habitants » dans les quartiers populaires.....	323
14.3.	<i>Pourquoi faire participer les jeunes ?</i>	328
14.3.1.	La participation des jeunes : un manque d'explicitation des objectifs	328
14.3.2.	... tout en étant un enjeu central de l'action publique en direction des jeunes.....	329
14.4.	<i>Les jeunes des quartiers populaires : plus déçus que désintéressés par la vie de la Cité</i>	334
14.5.	<i>Temps de vie des jeunes et temps de vie institutionnel : deux logiques contradictoires ?</i>	342
14.6.	<i>Les obstacles à la mise en projet des jeunes des quartiers populaires dans une perspective participative</i>	343
14.6.1.	Un revirement « postmatérialiste » des préoccupations.....	343
14.6.2.	Les inégalités sociales : des inégalités face à la citoyenneté.....	346
14.6.3.	Un engagement à l'image de la jeunesse contemporaine : l'intérêt et non le « grand soir ».....	348
14.7.	<i>Des associations de jeunes qui se positionnent sur le champ politique : la participation au changement par le conflit</i>	355
14.7.1.	Al Andalus.....	357
14.7.2.	L'association des jeunes de La Roseraie (AJR).....	360
15.	L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES	364
15.1.	<i>Introduction</i>	364
15.2.	<i>Les politiques d'insertion professionnelle en France</i>	366
15.2.1.	Les jeunes des quartiers populaires comme variables d'ajustement des conjonctures économiques : une forte dépendance au tissu industriel local	366
15.2.2.	Les dispositifs mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes : des contrats aidés essentiellement	369
15.2.2.1.	Les contrats aidés du secteur marchand : de meilleures perspectives d'insertion professionnelle que ceux du secteur non marchand	371
15.2.2.2.	Les principaux dispositifs d'accompagnement des jeunes ces cinq dernières années	372
15.2.3.	L'action des collectivités territoriales en matière d'insertion professionnelle	374
15.2.3.1.	Des tentatives d'intervention.....	374
15.2.3.2.	Les limites de ces dispositifs.....	376
15.2.4.	Les missions locales face aux jeunes des quartiers populaires : deux logiques contradictoires ?	376
15.2.4.1.	Le public cible des Missions locales : une typologie de jeunes fragiles	377
15.2.4.2.	Des dispositifs spécifiques pour faire face aux difficultés sociales des jeunes.....	378
15.2.4.3.	La formation, une nécessité préalable pour l'insertion professionnelle.....	378
15.2.4.4.	Le « principe de réalité » de la Mission locale : une logique différente de celle des jeunes ?.....	379
15.2.4.5.	Les Missions locales face à la crise	383
15.2.5.	L'offre d'insertion dans les quartiers populaires : dense mais illisible ?.....	385
15.2.5.1.	Une offre souvent riche et difficilement lisible par les acteurs de la jeunesse.....	385
15.2.5.2.	L'exemple des contrats d'autonomie.....	387
15.3.	<i>Les jeunes des quartiers populaires face à l'emploi : les obstacles à l'insertion professionnelle</i>	391
15.3.1.	L'immédiateté des jeunes : un obstacle au projet professionnel	391
15.3.2.	Les discriminations à l'embauche : un obstacle majeur à la mise à l'emploi des jeunes des quartiers populaires	397
15.3.2.1.	Entre rage des jeunes et sentiment d'injustice.....	397
15.3.2.2.	Les politiques de lutte contre les discriminations.....	406
15.4.	<i>En conclusion</i>	408
16.	L'ACCES DES JEUNES AUX ESPACES PUBLICS	409
16.1.	<i>Introduction</i>	409
16.2.	<i>Les usages sociaux des espaces publics chez les jeunes</i>	411
16.2.1.	Espaces publics et espace public.....	411
16.2.2.	Les espaces publics comme indicateurs de la tension sociale dans le quartier.....	412
16.2.3.	Des représentations sociales négatives portées sur les jeunes qui investissent les espaces publics.....	416
16.2.4.	Des lieux de transmission entre « grands » et « petits ».....	417
16.2.5.	Les espaces publics comme lieux de mise en scène des comportements à risque.....	419
16.3.	<i>Les décideurs publics face à la présence des jeunes dans les espaces publics</i>	422
16.3.1.	Entre prévention situationnelle et politique de jeunesse, la difficile posture des élus locaux	422
16.3.1.1.	Du sentiment d'insécurité des individus.....	422
16.3.1.2.	... à la sécurisation des espaces publics.....	427
16.3.1.3.	Entre prévention situationnelle et politique de jeunesse, la difficile posture des élus locaux.....	431
16.3.2.	L'action publique en direction des jeunes dans les espaces publics.....	432
16.3.2.1.	La politique d'équipements pour encadrer la jeunesse « visible » : un bilan mitigé.....	433
16.3.2.2.	... qui génère une volonté d'action innovante, plus en phase avec les spécificités des parcours de vie des jeunes	436
16.3.2.2.1.	Les locaux collectifs résidentiels de Rennes comme espace jeunes autogérés	437

16.3.2.2.2.	Les postes de coordinateurs jeunesse, Brest	440
16.4.	<i>En conclusion</i>	442
CONCLUSION		445
16.5.	<i>Synthèse des grands enseignements de la thèse</i>	446
16.5.1.	Retour sociologique : les spécificités des jeunes des quartiers populaires	446
16.5.1.1.	Des difficultés scolaires plus grandes.....	446
16.5.1.2.	Une insertion sociale et professionnelle plus difficile	447
16.5.1.3.	Quatre « idéaux-type » de jeunes des quartiers populaires.....	448
16.5.1.4.	Les sociabilités juvéniles : le vécu en groupe de pairs	449
16.5.2.	Les politiques de jeunesse à l'épreuve des quartiers populaires dans les villes de l'Ouest	450
16.5.2.1.	La construction des politiques de jeunesse dans les villes.....	450
16.5.2.2.	La citoyenneté des jeunes.....	451
16.5.2.3.	L'insertion sociale et professionnelle	453
16.5.2.4.	Le rapport des jeunes des quartiers populaires aux espaces publics	454
16.6.	<i>Quartiers populaires : des pistes pour refonder les politiques de jeunesse</i>	456
16.6.1.	Jeunes - élus - professionnels : accords et désaccords	456
16.6.1.1.	Construire et rendre lisible la politique de jeunesse	456
16.6.1.2.	Améliorer le rapport entre jeunes et institutions.....	457
16.6.1.3.	Accompagner les parcours d'insertion	458
16.6.1.4.	Favoriser l'accès à l'espace public	459
16.6.2.	Une posture politique : des principes à rappeler et des risques à prendre	460
16.6.2.1.	Reconnaître la place des jeunes comme acteurs de la vie de la Cité.....	461
16.6.2.2.	Donner du sens à l'action	461
16.6.2.3.	« Expérimentation », « frottement » et « prise de risque » : le triptyque politique.....	462
16.7.	<i>Quelles perspectives pour ce travail ?</i>	464
BIBLIOGRAPHIE		467

INTRODUCTION

La question de la jeunesse issue des quartiers populaires français dans les sciences sociales n'est pas nouvelle, loin s'en faut. Elle est d'abord apparue dans le débat politique au début des années 1980. La marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 constitue de ce point de vue un événement marquant du point de vue sociologique et politique. Elle constitua une réaction face aux actes et discriminations racistes dont étaient victimes les jeunes nés de parents étrangers, plus particulièrement ceux issus des pays du Maghreb. Au niveau sociologique, cette initiative marque l'arrivée à l'âge adulte, sur le marché du travail, d'une première génération de français issus de l'immigration dite « postcoloniale ». Auparavant, cette réalité sociologique était aussi bien « impensée » qu'« impensable » dans l'imaginaire politique français et ses grilles de lecture de l'immigration. Au niveau politique, la marche pour l'égalité correspond à la sortie de l'invisibilité sociale de cette génération « d'enfants illégitimes », comme les nomme Abdelmalek Sayad¹. Depuis, innombrables sont les recherches qui se sont attachées à analyser les jeunes des quartiers d'habitat social, un des qualificatifs caractériser ces territoires.

Les recherches pour en rendre compte ne manquent pas. Notamment s'agissant de la jeunesse. Pourquoi une nouvelle recherche sur cet objet sur lequel les sociologues se sont penchés jusqu'à « épuisement » ? Les recherches de qualité sont nombreuses pour nous décrire et nous expliquer la réalité sociale et économique dans laquelle sont plongés les jeunes des quartiers populaires depuis plus de trente ans. Des recherches ont analysé les modes de vie de ces jeunes de façon extrêmement pointue en interpellant leur environnement social, familial, scolaire, les groupes de pairs, etc. Que peut bien apporter une nouvelle recherche, en terme de connaissance, sur les jeunes des quartiers populaires ? Autrement dit, pourquoi me suis-je lancé dans une nouvelle recherche sur ce public ?

Une exclusion territoriale

Avant d'y répondre, j'aimerais m'arrêter un instant sur la terminologie que je vais employer tout au long de cette thèse : « jeunes des quartiers populaires ».

« Banlieues », « cités », « grands ensembles », « quartiers pauvres », « quartiers ouvriers », « zones de relégation », « quartiers de la politique de la ville », « quartiers prioritaires », « quartiers de l'exil », « banlieues rouges », « quartiers populaires », etc., les noms ne manquent pas pour qualifier les espaces d'habitat collectif concentrant ces jeunes, et plus largement des populations à « faible capital social, économique et culturel ». Cela témoigne du flou qui entoure l'objet que je vais tenter de cerner dans cette thèse. C'est pourquoi je juge important de clarifier au préalable les termes et de me positionner dans le choix de l'un d'entre eux.

Les différentes qualifications dont font l'objet les espaces d'habitat collectif répondent chacune à des logiques et à des chronologies qui leur sont propres. Nous pouvons identifier trois catégories de termes :

- Les appellations dérivant de catégories administratives comme par exemple les « zones urbaines sensibles » (ZUS), les quartiers en « Développement social urbain » (DSU) ou encore les territoires inscrits en « Développement social des quartiers » (DSQ).

¹ Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil, 1999

- Les dénominations journalistiques telles que « quartiers sensibles » ou « banlieues chaudes » qui apparaissent à la faveur d'une attention croissante des médias pour les désordres urbains et servent à décrire le théâtre de ces phénomènes.
- Les qualificatifs rappelant les adhérences politiques dont ont fait l'objet par le passé les espaces d'habitat collectif et leurs évolutions, que ce soit sous l'angle de la revendication identitaire ou de la stigmatisation : « banlieues rouges », « quartiers immigrés », etc.

Ces taxinomies ne sont jamais figées et « voyagent » entre les différents espaces de production au gré des contextes contribuant à l'unification de situations sociales hétérogènes sous des labels qui ignorent leur condition de production.

La simple manière de qualifier les espaces d'habitat collectif fait l'objet de luttes de définition qui contribuent à les « étiqueter » quelles que soient leurs tailles et la composition des populations qui y résident.

Pour ce qui me concerne, je retiendrai donc l'expression de « quartiers populaires », peuplés majoritairement par des « classes populaires », au sens où l'entend Richard Hoggart². Plus large que certains qualificatifs désuets ou réducteurs tels que « quartiers ouvriers », « quartier populaire » rassemble des populations qui partagent, à des degrés différents, un style de vie, une constellation d'attitudes, voire un ethos commun. Elle ne fige pas de frontière et peut intégrer, le cas échéant, tout un ensemble de couches sociales allant des demandeurs d'emploi aux employés, jusqu'à certaines couches inférieures de la petite bourgeoisie. Si le qualificatif peut recouvrir des réalités trop hétérogènes et plurielles, il offre néanmoins l'avantage de ne pas figer les populations dans des cadres prédéterminés trop contraignants et surtout de les envisager par le sentiment qu'elles ont d'être du « mauvais côté du manche », et de naviguer dans un monde « hostile » et « méconnu » : « nous contre eux ».

Le qualificatif « quartier populaire » nous permet également d'éviter une vision misérabiliste de ces territoires telle que « quartiers défavorisés » ou « pauvres ». L'approche économique ne rend pas compte de la pluralité des phénomènes sociaux et les parcours de vie qui caractérisent les populations des quartiers.

Rapport à l'objet étudié

Un de mes enseignants de sociologie se plaisait à dire que « *le choix du chercheur est aussi arbitraire qu'un choix amoureux* ». Il s'empressait cependant d'ajouter aussitôt : « *Mais il faut préciser son rapport à l'objet* ». C'est ce que je vais tenter de faire.

La sociologie est arrivée dans mon cursus universitaire assez tardivement. Au préalable, je rappelle qu'il faut se méfier des illusions biographiques tendant à croire que son parcours de vie est composé d'une succession d'étapes cohérentes, l'étape A appelant l'étape B, elle-même appelant la C et ainsi de suite. Il s'agit là de l'un des fondamentaux de la méthodologie scientifique que l'on apprend à tout étudiant de sociologie. Je vais donc me garder d'appliquer à moi-même ce que je m'abstiens d'appliquer aux autres durant mes enquêtes. Néanmoins, je souhaite présenter mon parcours au lecteur afin de l'éclairer sur mon choix de travailler sur les politiques de jeunesse adressées aux jeunes des quartiers populaires.

Moi-même originaire d'un quartier populaire de Lorient, fils d'immigrés marocains (mon père, maçon à la retraite, est arrivé en France en 1971, suivi par ma mère cinq ans plus tard), j'ai obtenu un DUT Carrières sociales à l'Université de Rennes 1 en 2004 après l'obtention de mon bac littéraire. Ce DUT est venu à la suite de l'obtention d'un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), trois ans plus tôt qui avait été en parti financé par la Ville de Lorient sensible à mon implication dans le tissu associatif de mon quartier, encadré par un

² Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Éditions de Minuit, 1991 (première édition en version anglaise : 1957).

militant du « sport populaire » qui a éveillé chez moi, avec d'autres, une volonté d'engagement dans et pour la Cité.

Ce BAFA me permettait de m'impliquer davantage, avec un regard plus aigu, dans les activités du tissu associatif de mon quartier et de travailler comme animateur durant les vacances scolaires. Avec du recul, je considère que l'expérience fut déterminante pour moi. Les nombreuses expériences d'animation que j'ai eu la chance de vivre à partir de mes 17 ans, ainsi que mes engagements dans le militantisme associatif, m'auront permis de découvrir l'action jeunesse et de me passionner pour celle-ci. « *Nous sommes le produit des liens que nous tissons* », lançait à son auditoire l'écrivain Albert Jacquard en conférence un soir d'hiver de l'année 2009 à Lorient³. Assurément, les acteurs que j'ai eu la chance de rencontrer à travers l'animation socioculturelle et le tissu associatif ont beaucoup compté pour moi.

En 2004, alors que je comptais initialement devenir animateur socioculturel professionnel, j'ai souhaité poursuivre mes études, encouragé par des résultats corrects. J'ai ainsi réalisé une licence professionnelle « ingénierie des interventions sociales et de santé » que j'ai obtenue en 2005 à l'Université de Bretagne Sud. Ces deux diplômes, DUT et licence professionnelle, m'ont ouvert l'appétit pour la sociologie, au cœur de ces deux formations, et m'ont amené à entreprendre un master « sociologie des mutations sociales et contemporaines » à l'Université de Rennes 2.

La sociologie m'offrait des « armes » et des outils formidables pour déconstruire et analyser le monde social dans lequel je vivais, à savoir le quartier, et bien plus encore. Au cours de mes deux années de master, j'ai soutenu un mémoire sur la question de l'éducation populaire et des jeunes des quartiers populaires. Je m'étais lancé dans cet exercice délicat de tenter d'analyser ce que j'appelais un « rendez-vous manqué » entre les jeunes des quartiers populaires et les mouvements d'éducation populaire.

Cette présentation brève de mon parcours indique au lecteur que la question des jeunes des quartiers populaires n'est pas nouvelle chez moi. Pour autant, je n'irais pas jusqu'à qualifier ma thèse d'endo-ethnographie, même si je suis familier de l'objet et que mon vécu a certainement influé dans ma manière de l'aborder. A cet égard, il est intéressant de noter que des sociologues parmi les plus illustres de leur génération s'y sont confrontés. Par exemple, Richard Hoggart, dans la *Culture du Pauvre*, analyse ce qu'il nomme la « *culture populaire* » au travers de son travail d'enquête en nous permettant de saisir tous les avantages potentiels que confère une familiarité affirmée avec un objet donné. Lui-même issu des milieux qu'il observe, il ne cherche jamais à dissimuler son appartenance sociale sous une quelconque « illusion d'objectivisme ». Conscient des inconvénients propres à sa posture, il nous explique que :

« l'observateur issu des classes populaires peut, aussi bien que les auteurs bourgeois quoique d'une manière qui lui est propre, être sujet aux illusions de perspective : Je suis originaire d'une famille ouvrière et je me sens, en cet instant même, à la fois proche et éloigné de ma classe d'origine. (...) Mon origine sociale m'aide sans doute lorsqu'il s'agit de sentir et de faire ressentir la tonalité vécue de la vie populaire, de même qu'elle me préserve de quelques-unes des méprises auxquelles sont exposés les observateurs bourgeois. Mais d'un autre côté, cette participation psychologique présente des dangers considérables »⁴

Emile Durkheim lui-même déclarait peu avant sa mort, qu'il « *ne peut y avoir une interprétation rationnelle de la religion qui soit foncièrement irréligieuse* »⁵, exprimant par là

³ Cette citation est à mon sens percutante au regard du propos qui est le mien, je la réutiliserai donc à plusieurs reprises dans cette thèse.

⁴ Ibid., p. 42

⁵ Emile Durkheim, « Le sentiment religieux à l'heure actuelle », in *Archives des sciences sociales des religions*, Volume 27, 1969, pp. 73-78

une tension interne à lui-même, entre sa religiosité fluctuante et son approche des sciences sociales.

Max Weber, quant à lui, privilégie une posture plus pragmatique de la position subjective du chercheur par rapport à l'objet en considérant que la « *neutralité axiologique* » consiste à expliciter les présupposés qui guident les procédés de sélection des phénomènes décrits et les choix méthodologiques qui en découlent⁶. Pour lui, l'obligation d'expliquer constitue un préalable nécessaire à toute recherche sociologique. Il nous appelle ainsi à être transparent et à assumer nos choix. Je rejoins bien entendu cette position et c'est ce que je vais tenter de faire dès la première partie de ma thèse.

Mais avant d'y venir, je vais terminer rapidement la présentation de mon parcours. En master 2, j'ai réalisé un stage dans les services de la Sous-préfecture de Lorient dans le cadre de sa mission « politique de la ville ». J'avais alors réalisé une monographie sur les jeunes de quatre quartiers populaires morbihannais. Passionné par ces recherches, j'ai souhaité entreprendre une thèse de sociologie que je n'imaginai pas autrement que dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). Attaché à la recherche empirique, mais aussi au service de l'action publique, je souhaitais m'impliquer davantage sur la question des jeunes des quartiers populaires.

C'est par ce biais que je fus recruté en 2008 à RésO Villes, centre de ressources politique de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire⁷, après que ma candidature eut été reçue avec succès par l'Agence nationale pour la recherche technique (ANRT).

A ce stade de mon propos, le lecteur me répondra que la présentation de mon parcours ne peut suffire à elle-seule à expliquer mon choix de travailler sur la question des jeunes des quartiers populaires. De plus, elle ne répond pas à la question de savoir ce que je prétends apporter de novateur dans ce domaine. C'est l'approche politique de l'objet qui va me permettre de le mettre en avant.

Une approche politique d'un objet politique

En effet, j'observais que l'ensemble des études réalisées sur cet objet, dont la qualité est incontestable pour nombre d'entre elles, ne rendaient pas forcément compte de l'approche politique déployée en direction des jeunes des quartiers populaires. Pour le dire de façon plus directe, un peu prétentieuse m'objecteront certains, ces études en disent trop peu sur les différents processus à l'œuvre au niveau politique pour tenter de « normaliser » la situation des jeunes des quartiers populaires. En cela, la plupart d'entre elles demeurent frustrantes pour le lecteur qui se pose la question du projet politique à mettre en œuvre pour ce public. En disant cela, il ne s'agit en aucun cas pour moi de sombrer dans la normativité. J'insiste dès à présent pour souligner que cette thèse ne vise pas l'élaboration d'un projet politique. Sa finalité est de tenter de répondre à la question de savoir comment les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires, si elles existent, sont prises en compte dans les politiques publiques, et plus particulièrement dans les politiques de jeunesse à l'échelle locale, notamment celles impulsées par les municipalités. A partir de quels référentiels et de quelles représentations de la jeunesse se construisent ces politiques ? Et, *in fine*, qu'est-ce qui fait que

⁶ Max Weber, *Économie et Société*, Paris, Pocket, 1995 (première édition : 1922).

⁷ ResOVilles, un centre de ressources politique de la ville : le lancement de la politique de la ville dans les années 80 s'est accompagnée de la mise en place progressive de centres de ressources « politique de la ville », parfois départementaux ou régionaux, aux statuts juridiques variés (association, GIP), avec des financements Etat et collectivités et avec pour mission de mutualiser les ressources, d'accompagner les acteurs qui œuvrent dans les « quartiers prioritaires » (élus, professionnels...) dans leur réflexion sur la mise en œuvre des politiques publiques : publications, séminaires, formations, etc. Pour en savoir plus : [www.http://i.ville.gouv.fr/actor/list/type/2](http://i.ville.gouv.fr/actor/list/type/2). Le centre de ressources RésOVilles, est le centre de ressources Politique de la Ville des régions Bretagne et Pays de la Loire. Pour en savoir plus : www.resovilles.com

les jeunes tantôt vont adhérer et tantôt vont résister à la formalisation des politiques de jeunesse.

Car la nécessité d'intervenir dans les quartiers populaires s'est imposée progressivement à proportion de la montée en puissance de la violence des jeunes de ces territoires au début des années 1980. A cet égard, les émeutes de l'été 1981 aux Minguettes ont soulevé de l'espoir. Elles ont permis une prise de conscience de l'état des quartiers populaires dont témoignèrent la médiatisation de la fameuse « marche des beurs »⁸ et l'accueil des protagonistes de celle-ci à l'Élysée par le Président de la République François Mitterrand. Cette émeute, suivie de la marche, avait justifié la création d'une politique qui se voulait généreuse en valorisant l'aspiration de cette jeunesse à prendre toute sa place dans une France dite « Black-blanc-beur », et cela par le développement social des quartiers où elle se trouvait confinée. Tout en visant expressément cette jeunesse issue de l'immigration maghrébine et africaine, cette politique fut nommée « de la ville » car parler d'intégration aurait signifié alors reconnaître que la République pouvait avoir un problème de fond, et non un simple malentendu, avec une partie de sa population en raison de son origine ethnique, de sa couleur de peau ou de sa religion. Parler de politique d'intégration aurait alors choqué tous les esprits, de droite comme de gauche, car la République française est fondée sur un référentiel assimilationniste qui ne reconnaît guère les particularismes.

C'est dans ce contexte d'entrée dans la crise économique et des premières « émotions populaires juvéniles » que l'Etat lançait la politique de la ville. Il s'agit d'une politique territorialisée et contractualisée dans une logique assimilable à « la discrimination positive » visant à réduire les inégalités sociales et économiques entre territoires.

Les politiques de jeunesse, quant à elles, qui se voulaient « universelles », c'est-à-dire s'adressant à l'ensemble des jeunes d'un territoire, se recentrèrent sur certains quartiers qualifiés de « prioritaires » dans la terminologie institutionnelle de la politique de la ville. Depuis les années 1980, les politiques de jeunesse oscillent entre ces deux pôles de l'universel et du spécifique.

Spécifiques, les jeunes des quartiers populaires le sont à bien des égards, je m'efforcerai de le démontrer dans cette thèse. D'ores et déjà, néanmoins, je précise au lecteur que ces spécificités sont à envisager avec précaution.

A l'heure où les chiffres du chômage des jeunes résidant dans les quartiers populaires interpellent la classe politique française (43% de la population active des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans et 37% de celle des jeunes femmes en 2009 selon l'Observatoire nationale des ZUS), la question de leur insertion sociale par une prise en charge ambitieuse reste posée, non seulement aux pouvoirs publics mais à la société française dans son ensemble : quelle place leur donne-t-on dans la Cité ?

Un laboratoire social

De 2008 à 2011, j'ai animé dans une recherche-action dans le cadre de RésO Villes en partenariat avec sept Villes⁹ du grand Ouest - Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Saint-Nazaire et Rennes - l'INJEP et les Directions Régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de Bretagne et des Pays de Loire, les Conseils régionaux de ces deux régions. L'objectif, distinct de celui de ma thèse, était d'interroger l'offre politique impulsée à l'échelle locale par les municipalités et leurs partenaires en direction des jeunes des quartiers, afin, d'une part de mettre en avant les faisceaux de représentations, d'enjeux et de constats à partir desquels elle se construisait, et, d'autre part d'en apprécier la pertinence.

⁸ La « marche des beurs » est une autre appellation de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » de 1983.

⁹ Je précise au lecteur qu'à chaque fois qu'il verra apparaître une majuscule au « V » de « Ville », c'est qu'il s'agit de la municipalité.

Terrain d'enquête : Les quartiers populaires de sept villes de l'Ouest

	Angers	Brest	Lorient	Nantes	Quimper	Rennes	Saint-Nazaire
Population ¹⁰ totale	151 108	142 722	58 135	283 025	63961	207 922	68 522
Population des 15- 24 ans ¹¹	34 251	27 248	8 777	57 384	9 595	52 189	8 924
Part des 15-24 ans dans la population totale	22,60%	19,00%	15,00%	20,20%	15,00%	25,10%	13,00%
Quartiers classés en politique de la ville	Belle-Beille, Monplaisir, Verneau-Capucins, La Roseraie, Deux Croix/Banchais, Les justices, Saint- Jacques	Pontanezen, Keredern, Recouvrance, Saint-Pierre, Bellevue	Kervénanec, Bois du Château, Frébault	Bellevue Bourderies, Dervallières, Breil Malville, Nantes Nord, Port Boyer, Halvèque, Bottière, Malakoff, Clos Toreau	Penhars - Kermoyan	Maurepas, Villejean, Le Blosne, Bréquigny, Cleunay,	Avalix, La Bouletterie, Trèballe, La Chesnaie Petit Caporal
Population totale vivant dans les quartiers ¹²	22 836	8 726	7 654	31 572	5 109	42 627	16 852
Part des moins de 25 ans ¹³	40,3% contre 38% pour la commune	38,2% contre 34,3% pour la commune	36,7% contre 30,4% pour la commune	39,3 % contre 34,8% pour la commune	36,4% contre 31,3%	38,2% contre 37% pour la commune	37,4% contre 31,2% pour la commune

10 Cf. INSEE, Chiffres clés 2007 : <http://www.recensement.insee.fr>

11 Je n'avais pas de d'indicateurs « 16-25 ans » pour l'ensemble des sept villes et avons donc retenu celui des « 15-24 ans » qui relève d'un découpage INSEE.

12 Cf. INSEE Chiffres 2006 : chiffres les plus récents disponibles à l'ONZUS (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles) : <http://sig.ville.gouv.fr>

13 Cf. INSEE 1999 via les chiffres les plus récents de l'ONZUS (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles) : <http://sig.ville.gouv.fr>

La démarche fut construite tout au long de l'année 2008 avec des professionnels travaillant en lien avec la thématique jeunesse dans les villes précitées (directeurs de service mairie, chefs de projet CUCS, chargés de mission, etc.). La réflexion engagée par RésO Villes et ses partenaires devait nous amener à une meilleure connaissance des jeunes âgés de plus de 16 ans des quartiers populaires autour d'une triple interrogation (encore une fois distincte de ma problématique de thèse même si les informations peuvent se recouper) :

- Comment les jeunes des quartiers traversent-ils cet âge de la vie ?
- Constituent-ils une composante singulière de la jeunesse contemporaine et pourquoi ?
- L'action publique, notamment locale, doit-elle envisager ces jeunes de manière spécifique et comment ?

Si les travaux réalisés en sociologie de la jeunesse s'accordent quasi-unaniment à considérer que l'âge ne constitue jamais le bon critère pour définir le passage d'une génération à une autre (adolescence vers jeunesse, jeunesse vers âge adulte, etc.), les décideurs publics, de leur côté, estiment nécessaire de dessiner des frontières générationnelles pour construire l'action publique en direction d'un public. C'est pourquoi les travaux que j'ai menés dans le cadre de cette recherche-action qui a produit mon matériau de thèse ont porté sur les jeunes de plus de 16 ans, en ciblant plus précisément ceux issus des quartiers populaires. J'ai pu observer que les acteurs des politiques de jeunesse de ces collectivités partaient du présupposé qu'à partir de 16 ans, âge correspondant à la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes ; ainsi l'action éducative encadrée ne constitue plus selon eux une condition sine qua non dans l'intervention publique pour ce public qualifié de « jeunes adultes ». Les attentes exprimées par les jeunes de plus de 16 ans sont orientées davantage vers la reconnaissance sociale, l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans leur autonomie grandissante. C'est de ce constat que les décideurs publics formulent l'hypothèse qu'à partir de 16 ans, les jeunes commencent à s'inscrire dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, logement, etc.).

C'est ici qu'une politique de jeunesse prend forme à partir du critère d'âge : 16-25 ans, 15-29 ans, etc. Différente d'une politique éducative, elle vise l'accompagnement des jeunes, par une mise en projet, dans cette période de la vie où ils cherchent à évoluer vers l'âge adulte. Cette politique s'impose d'autant plus aux décideurs publics que la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour plusieurs raisons que je développerai dans la première partie de la thèse en mobilisant la littérature sociologique : déclin des rites de passage vers l'âge adulte (symboliques comme institutionnels) ; allongement des études ; décohabitation compliquée et entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en raison de conjonctures économiques défavorables aux jeunes (leur taux de chômage est supérieur de 7 à 10 points à la moyenne nationale selon les chiffres de l'INSEE). Dès lors, la question qui se pose au regard des décideurs publics est de savoir comment mettre en projet des jeunes afin qu'ils puissent conquérir ces attributs de l'âge adulte¹⁴. La mise en projet des jeunes constitue le point central d'une politique de jeunesse aux yeux des décideurs publics, notamment locaux.

Dans cette thèse, ma réflexion vise clairement à analyser en quoi une offre d'intervention publique, émanant notamment des collectivités territoriales municipales, rencontre ou pas les attentes des jeunes des quartiers populaires au regard de leurs parcours de vie.

¹⁴ Je précise au lecteur que je m'en tiendrais aux attributs dits « traditionnels » de l'âge adulte : emploi stable, décohabitation, exercice de la citoyenneté, etc. Je reconnais bien entendu que la définition de l'âge adulte a évolué et que, de ce fait, on peut être adulte sans disposer de ces attributs.

Méthodologie et démarche de recherche

Les enquêtes de terrain

J'ai mené des enquêtes dans chacune des sept villes, afin de donner la parole aux jeunes, aux professionnels et aux élus.

Ainsi, entre 2009 et 2010, j'ai conduit **122 entretiens sociologiques**, individuels semi-directifs. Tous ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement avec l'aimable accord des personnes qui ont accepté de se prêter au jeu. Je leur garantis, bien entendu, l'anonymat. Tous les éléments de leurs propos pouvant trahir cet anonymat ont été modifiés dans cette thèse.

Je précise bien au lecteur que je vais me contenter dans cette introduction de présenter uniquement le contenu de mon matériau. Ce sera dans la première partie que j'expliquerai quel a été le cadre théorique et la méthodologie que j'ai mobilisé pour l'exploiter et l'organiser.

67 professionnels rencontrés¹⁵

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- six chargés de mission Ville (Jeunesse, Politique de la Ville ou Prévention de la délinquance),- 21 animateurs socioculturels (dont cinq directeurs d'équipements),- 10 éducateurs de prévention spécialisée,- 10 conseillers d'insertion de mission locale,- quatre éducateurs sportifs,- quatre assistants sociaux,- quatre animateurs Information Jeunesse,- quatre éducateurs divers (FJT¹⁶, Conseil Général),- cinq autres professionnels (gardiens d'immeuble et d'équipement, professionnel de l'aide aux devoirs...). |
|--|

55 jeunes âgés essentiellement de 16 à 25 ans rencontrés, dont 22 filles

Age	Statut social au moment des entretiens
<ul style="list-style-type: none">- six de 16 ans,- huit de 17 ans,- sept de 18 ans,- cinq de 19 ans,- six de 20 ans,- quatre de 21 ans,- trois de 22 ans,- huit de 23 ans,- trois de 24 ans,- deux de 25 ans,- trois de plus de 25 ans.	<ul style="list-style-type: none">- 17 lycéens, dont quatre en BEP/CAP,- neuf étudiants,- trois en CDD/intérim,- six en CDI,- 14 sans emploi et/ou en recherche d'emploi (la plupart étant suivie par des conseillers de la mission locale ou des éducateurs),- un en formation,- un en apprentissage.

La démarche de l'entretien sociologique, bien qu'anonyme, est souvent vécue comme une mise en scène de soi où il s'agit de faire bonne figuration. Pour cela, elle peut impressionner certaines personnes, notamment celles qui appréhendent leur niveau de langage dans ce type de discussion. Ainsi, certains jeunes ont refusé la sollicitation de se prêter à l'exercice

¹⁵ Dans le cadre de l'anonymat des acteurs, tous les statuts professionnels sont au masculin.

¹⁶ Foyers de jeunes travailleurs

estimant qu'ils n'étaient pas en mesure de discourir sur leur vécu ou que, tout simplement, celui-ci n'appelait aucun commentaire.

La plupart des jeunes rencontrés l'ont été grâce aux professionnels qui se sont eux-mêmes, avant eux, prêtés au jeu de l'entretien et qui se sont engagés auprès des partenaires à solliciter des jeunes. Une vingtaine seulement de ces jeunes était des filles. Cela s'explique entre autres par le fait que les professionnels rencontrés me proposaient les jeunes qu'ils côtoyaient au quotidien dans leurs structures, à savoir des jeunes majoritairement masculins.

Ces entretiens ont été enrichis d'observations effectuées dans les quartiers. Il s'agissait pour moi d'observer, d'écouter et de discuter avec les jeunes. De voir et d'entendre tout simplement. Ce qui permettait de saisir une facette du comportement des jeunes exprimée dans la plus grande spontanéité, dans l'environnement rassurant que constitue pour certains d'entre eux leur quartier.

Ces travaux ont fait l'objet de la remise d'un rapport au maire de chacune des sept villes et l'objet de restitution aux acteurs.

Un groupe de travail de professionnels

Pour répondre aux interrogations formulées, un groupe de travail - issu des régions Bretagne et Pays de la Loire - a été constitué pour participer à sept journées de réflexion (réunissant entre 40 et 60 personnes chacune). Lors de celles-ci, les thématiques soumises au débat ont été construites de sorte à permettre à tous les acteurs et professionnels du groupe de travail mais aussi de la ville concernée, au-delà des clivages institutionnels, de se retrouver côte à côte afin de débattre du sujet, chacun à partir de son inscription professionnelle.

Lors de ces journées, le matin, nous échangeons sur :

- la politique menée localement avec une présentation des orientations et des préoccupations de la Ville en matière d'action jeunesse ;
- la restitution de l'enquête de terrain que j'avais menée dans un ou plusieurs quartiers de la ville accueillante ;
- deux ou trois témoignages d'expériences dites « originales » (actions, projets, etc.) menées dans la ville.

L'après-midi était quant à elle consacrée à un débat plus large avec des experts de la question de la jeunesse dans différents domaines. Nous avons ainsi accueilli successivement :

- Marwan Mohammed, sociologue au CNRS, sur les sociabilités juvéniles ;
- Jean-Claude Richez, responsable de la mission observation évaluation de l'INJEP, sur les référentiels d'action à l'œuvre dans les politiques de jeunesse ;
- Frédéric Fappani, psychologue, sur le rapport des adultes aux jeunes ;
- Bernard Bier, sociologue à l'INJEP, sur le rapport des jeunes aux institutions ;
- Léa Lima, sociologue au CNAM, sur l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Alain Vulbeau, sociologue et enseignant à l'Université de Paris X, sur le rapport des jeunes à l'espace public.

Un groupe d'élus en charge des politiques de jeunesse

Nous avons dans le même temps constitué, dans la même perspective, un groupe de travail des élus en charge des politiques de jeunesse dans les sept villes. Ce groupe s'est réuni à deux reprises (soit deux journées complètes de réflexion). La douzaine d'élus participant à ce groupe de travail ont ainsi pu exprimer leurs opinions et leurs remarques sur le travail engagé et les thématiques abordées.

Un forum final

Au terme de cette recherche-action, RésO Villes et ses partenaires ont souhaité organiser un forum afin de réunir les jeunes, les différents professionnels qui travaillent en lien avec les

questions de jeunesse et les élus. Cet événement a eu lieu le samedi 9 octobre 2010 à Lorient. Chacune des villes partenaires fut invitée à se présenter avec une délégation composée de :

- 10 jeunes âgés de 16 à 30 ans ;
- 10 professionnels (animateurs socioculturels, conseillers de mission locale, éducateurs de prévention, éducateurs sportifs, agents de collectivités territoriales, etc.) ;
- cinq élus de collectivités territoriales et associatifs.

En plus de ces délégations, une dizaine de participants de l'Etat (DRJSCS Bretagne et Pays de la Loire, et INJEP) a été conviée.

Au final, environ 200 personnes ont participé à cette journée. La journée a combiné des temps d'échange entre « groupes de pairs » et « groupes mixtes ». L'objectif du forum était de dégager des préconisations en réponse aux résultats de ce travail de recherche-action et de tenter de proposer des pistes pour l'action en direction des jeunes adultes dans les quartiers populaires.

Tous ces éléments constituent le matériau de ma thèse, qui est structurée en trois grandes parties :

- Cadrage théorique et méthodologique.
- Ethnographie des jeunes des quartiers populaires.
- Les jeunes des quartiers populaires face aux politiques de jeunesse.

Ces parties seront composées de plusieurs sous-parties.

Une thèse structurée en trois grandes parties

Je consacrerai la première partie à un cadrage théorique et méthodologique de ma thèse. Cette partie sera elle-même composée de trois sous-parties. La première sous-partie aura pour objectif d'explicitier ce que j'entends par « jeunesse ». Il s'agira pour moi de qualifier la jeunesse en tentant de répondre aux questions suivantes : Qu'entend-on par jeunesse ? N'est-elle vraiment qu'un mot comme le suggérait Bourdieu ? Qu'est-ce qu'être jeune dans la France du XXI^e siècle ? Est-ce que tous les jeunes, malgré leur pluralité, vivent des expériences communes qui justifient qu'ils soient désignés comme tels ? Quelle est la part de commun et de spécifique dans la notion de jeunesse ?

Sachant que mon interrogation centrale s'articule autour de la prise en compte spécifique des jeunes des quartiers populaires dans l'action publique en direction de la jeunesse, je dois nécessairement définir et expliciter mes concepts. Ce n'est qu'ensuite que je pourrais m'autoriser à mettre en évidence ce qui paraît spécifique ou non à la jeunesse des quartiers populaires.

Dans une deuxième sous-partie, je pourrai ainsi tenter d'analyser le discours sociologique porté sur la jeunesse des quartiers populaires. Autrement dit, pour les sociologues, qui sont ces jeunes ? Que mettent-ils en avant de leurs parcours de vie ? Comment analysent-ils leur environnement (quartier, famille, etc.) ?

Avant de présenter les résultats de cette recherche, il m'est en effet nécessaire de prendre en compte au préalable les études réalisées sur les jeunes des quartiers populaires. Même si mon objet d'étude est davantage centré sur les politiques de jeunesse qui leur sont adressées, je ne peux faire l'économie d'une sociologie des jeunes des quartiers populaires. Autrement dit, avant de m'intéresser aux processus par lesquels les pouvoirs publics cherchent à agréger ces jeunes, encore faut-il les connaître. Pour ce faire, je me suis intéressé aux différents processus par lesquels les sociologues catégorisent et classent les jeunes des quartiers populaires.

A travers les différents travaux réalisés, j'ai pu me construire une première grille de lecture des enjeux liés aux parcours de vie de ces jeunes. Ainsi, lorsque je développerai mon analyse sociologique des jeunes des quartiers populaires, je pourrai expliquer au lecteur en quoi mes

différents travaux sont venus enrichir cette littérature sociologique, la renforcer et, au besoin, s'en détacher ou s'y opposer.

Enfin, pour clore cette première partie, je vais présenter le cadre théorique que j'ai choisi pour analyser mon objet. Mon choix s'est porté sur la théorie de l'acteur-réseau de Bruno Latour. Je vais ainsi m'employer à présenter cette théorie et expliquer en quoi son approche peut nous aider à construire une sociologie des jeunes des quartiers populaires et une sociologie des politiques de jeunesse pertinentes. Je précise bien que je ferai ici des allers-retours permanents entre la présentation de la sociologie de l'acteur-réseau et ce qu'elle peut apporter à une étude empirique sur mon sujet de thèse plutôt que de distinguer les deux propos. J'en profiterai alors pour expliquer au lecteur, comme je l'ai indiqué plus haut, la méthodologie que j'ai mise en œuvre pour organiser mon matériau dans le cadre de ma thèse.

Dans cette sous-partie, je ne manquerai pas de faire part au lecteur des difficultés auxquelles j'ai été confronté dans la mise à l'épreuve de la théorie de l'acteur-réseau durant ma thèse. J'expliquerai alors pourquoi je n'adopte pas ce modèle envers et contre tous les autres, l'envisageant plutôt comme une méthodologie intéressante structurant un modèle de lecture du monde social censé lui restituer son ordonnancement de la manière la plus fidèle.

Ensuite, ma seconde grande partie sera consacrée à une ethnographie des jeunes des quartiers populaires. Les 55 entretiens de jeunes que j'ai réalisés dans les sept villes partenaires de la recherche-action que j'ai animée m'ont permis de mettre en avant un certain nombre d'entités sociologiques¹⁷ liées aux parcours de vie des jeunes des quartiers populaires. Si ces derniers rencontrent, à bien des égards, les mêmes difficultés que l'ensemble de la jeunesse contemporaine, il n'en reste pas moins qu'en proportion et en intensité, ils sont plus durement frappés que les autres.

Toutefois, cela ne doit pas occulter le fait qu'au sein même de la jeunesse des quartiers populaires, existe une multitude de composantes sociales, culturelles et économiques qui renvoient à autant d'inégalités entre les jeunes qui la composent.

Ainsi, je tenterai d'expliquer dans cette partie en quoi les jeunes des quartiers populaires vivent des expériences de vie semblables, s'attribuent une identité commune reposant sur le territoire, tout en ne formant pas un bloc monolithique que l'on pourrait envisager en tant que tel. Pour cela, je restituerai la parole des jeunes et professionnels, afin de montrer en quoi elle nous éclaire sur la façon dont les jeunes vivent leur jeunesse dans leur quartier, ce en mettant en exergue leurs expériences communes et leur part de spécifique.

Un des apports de la recherche-action que j'ai animée aura été justement de mettre en évidence la complexité des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires. Pour ce faire, je m'efforcerai, à partir des récits de vie des jeunes, de donner à voir les spécificités ou non de cette jeunesse des quartiers tout en déconstruisant sa pluralité.

Pour cela, comme Latour, je considérerai qu'une situation à un moment donné a été produite par d'autres actants dans d'autres lieux et d'autres temps. Si on veut en rendre compte efficacement, il nous faut forcément détourner le regard de ces sites locaux pour nous diriger vers les sites qui les ont produits. Parmi ceux-ci, il y a la scolarité. Il s'agit certainement de l'épicentre d'un parcours de vie dans la mesure où le capital scolaire acquis va être pour l'insertion sociale et professionnelle et, *in fine*, l'acquisition d'un statut et d'un rôle social. Je consacrerai ainsi une bonne part de cette seconde partie à une analyse des parcours scolaires.

Ensuite, j'aborderai la question de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers comme corolaire de leurs parcours scolaires. Ici, je montrerai en quoi les parcours d'insertion socioprofessionnelle déterminent largement les seuils de fin de jeunesse, en parlant notamment des « trajectoires yoyo ».

¹⁷ Je reprends ici le terme de Bruno Latour qui fait référence aux différentes réalités auxquelles sont confrontés les acteurs qui sont à saisir comme des variables.

Pour poursuivre, je reviendrai sur la question des identités juvéniles. Il s'agira d'une sous-partie à laquelle j'accorderai une grande place puisqu'elle visera à décrire et donner à voir la jeunesse des quartiers populaires dans sa diversité. J'aborderai ainsi la question des sociabilités et les groupes d'appartenance des jeunes. Je montrerai comment ceux-ci se forment et se défont, quels sont les entités mobilisées par les jeunes pour délimiter les frontières de leurs groupes et les définir. Je traiterai ainsi de la question des « délires » des jeunes qui renvoient aux pôles normatifs de regroupement. Je traiterai également des identités, de religion et d'ethnicité.

Enfin, à la fin de cette seconde partie, j'aborderai plus spécifiquement la question des filles en montrant en quoi celles-ci se distinguent des garçons dans les quartiers populaires tout en vivant des parcours de vie semblables sur le fond.

A partir des entités sociologiques relatives aux parcours de vie des jeunes des quartiers populaires, toute la question sera alors de savoir comment les décideurs politiques s'en emparent dans la construction des politiques de jeunesse. Ce sera l'objet de ma troisième et dernière grande partie.

L'objectif consistera à analyser les offres d'intervention publique en direction des jeunes des quartiers populaires. Ici, je tenterai de montrer en quoi la mise en projet des jeunes constitue le point de référence de toute politique de jeunesse avec pour finalité la conquête des attributs de l'âge adulte. Ainsi, à partir des entités sociologiques liées aux parcours de vie des jeunes que j'aurai mises en évidence dans la seconde partie, j'essaierai de montrer en quoi elles exercent sur les jeunes une pression telle que ceux-ci résistent à la formalisation de ces politiques publiques. Il s'agira de comprendre dans quelle mesure et pourquoi les jeunes des quartiers populaires échappent à l'offre d'intervention publique qui leur est destinée.

Dans la continuité de la méthodologie d'analyse développée jusque là, il ne s'agira pas d'envisager les jeunes des quartiers populaires dans le cadre d'une lecture essentialiste mais d'analyser tout autant le système d'acteurs qui participent à l'édification et à la mise en œuvre des politiques de jeunesse. Un système étant fait d'acteurs qui interagissent, comme le soutient Latour, je proposerai d'observer à partir de quels référentiels les décideurs publics locaux et nationaux bâtissent l'action publique en direction des jeunes et comment ils s'organisent pour relayer les offres d'intervention publique qui en découlent auprès des jeunes issus des quartiers populaires.

Ainsi, cette troisième partie sera elle-même composée de quatre sous-parties. La première sous-partie sera consacrée exclusivement à une analyse des politiques de jeunesse en France. Pour analyser l'offre d'intervention publique en direction des jeunes des quartiers populaires, je ne peux faire l'économie d'une étude de la structuration de cette offre en France afin de la qualifier et de la définir. Je proposerai alors un retour historique sélectif sur les politiques de jeunesse ainsi qu'une grille de lecture des différents référentiels d'action qui guident leur construction pour comprendre la structuration de l'offre d'intervention publique en direction des jeunes telle qu'elle existe aujourd'hui dans les territoires.

Aussi et surtout, je m'attacherai à mettre en évidence la façon dont les collectivités territoriales, municipalités essentiellement, abordent le traitement social de la jeunesse. Je tenterai ici de mettre en exergue les différentes approches des politiques proposées par les collectivités territoriales et les retraductions qu'en font les acteurs dans leur mise en œuvre en pointant bien les points de controverse. En outre, je ne manquerai pas de mettre en avant que ces politiques locales s'inscrivent dans le cadre plus large des politiques et dispositifs européens, nationaux et régionaux. Pour cette partie, je me baserai essentiellement sur la littérature sociologique et les différents travaux réalisés sur la question des politiques de jeunesse tout en continuant de « suivre les acteurs eux-mêmes ».

Une fois ce travail réalisé, il me permettra de me recentrer plus particulièrement sur les jeunes des quartiers populaires avec une analyse centrée sur trois enjeux majeurs des politiques de jeunesse :

- La citoyenneté des jeunes des quartiers populaires,
- leur insertion sociale et professionnelle,
- leur accès aux espaces publics (entendus ici au sens physique du terme).

Je précise bien au lecteur que ces trois enjeux résultent d'un choix et que d'autres pouvaient également se justifier : prévention de la délinquance, santé, etc. J'ai estimé, au regard des parcours de vie des jeunes que je développe dans la première et la seconde partie, ainsi que l'analyse des objectifs stratégiques développés par les municipalités de mon terrain d'enquête, qu'il s'agissait des enjeux les plus pertinents à analyser. Bien entendu, je justifierai mon choix pour chacun d'entre eux.

La seconde sous-partie sera donc consacrée à la citoyenneté des jeunes des quartiers populaires. Je tenterai de montrer pourquoi la citoyenneté des jeunes représente, de manière générale, un enjeu central pour les décideurs publics. Il s'agit pour ces derniers d'inscrire les jeunes dans une dynamique participative visant à les impliquer d'une part à la construction de la vie de la Cité, et d'autre part à les associer à la résolution des problèmes qu'ils rencontrent. A partir de là, je tenterai de mettre en avant les entités liées aux parcours de vie des jeunes qui entravent leur mise en projet dans cette dynamique citoyenne. Je remobiliserai ainsi l'analyse développée précédemment sur les situations sociales des jeunes afin de démontrer comment celles-ci déterminent leur implication citoyenne et leur mise en projet.

La troisième sous-partie, quant à elle, sera consacrée à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers populaires. J'aurai rappelé précédemment que les jeunes souffrent d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et que ceux issus des quartiers populaires, en raison de leurs parcours scolaires et de la faiblesse de leur capital social, en constituent l'élément paroxystique. Il s'agira alors de voir comment les décideurs publics et les professionnels de jeunesse se mobilisent pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Comme pour la citoyenneté, je tenterai de mettre en avant les entités de leurs parcours de vie qui s'érigent comme obstacles dans leur mise en projet dans une perspective professionnelle. Ici, j'aborderai le phénomène d'« immédiatisme » qui résulte des situations sociales des jeunes des quartiers populaires. Je tenterai de montrer en quoi il détermine chez eux un rapport particulier à l'emploi qui devient un moyen et non une fin dans l'optique d'un revenu. Nous verrons alors que ce rapport à l'emploi n'est pas sans poser problème aux stratégies d'accompagnement social mises en place par les pouvoirs publics et les professionnels chargés de les relayer.

Aussi, je traiterai dans cette sous-partie la question des discriminations à l'embauche auxquelles se heurtent une partie des jeunes des quartiers populaires en raison de ses origines ethniques et géographiques. Je tenterai de montrer en quoi celles-ci représentent des obstacles à la mise en projet des jeunes dans une perspective professionnelle tant elles brisent des espoirs et entravent des dynamiques d'action chez les jeunes.

Enfin, la quatrième et dernière partie sera consacrée à l'accès des jeunes aux espaces publics. La présence des jeunes dans les espaces publics représente certainement l'image la plus véhiculée par le sens commun, notamment dans les médias qui mettent en scène les pratiques déviantes qui s'y opèrent : trafics, délinquance en tout genre, etc. Je tenterai alors de montrer en quoi la pacification des espaces publics dans les quartiers représente un enjeu majeur pour les pouvoirs publics locaux qui, du coup, ont tendance à se focaliser uniquement sur une certaine jeunesse, à savoir la plus visible et la plus en difficulté, essentiellement masculine. Nous verrons alors quelles sont les stratégies développées pour répondre à cet enjeu.

Mais au-delà de cela, je tenterai également de mettre en évidence toute la complexité qui caractérise la présence des jeunes dans les espaces publics en démontrant qu'elle ne saurait se réduire à un seul usage et une seule jeunesse. Nous verrons alors ce qui « se trouve assemblé » sous cette présence des jeunes dans les espaces publics que j'envisagerai comme espaces de relégation sociale mais aussi de socialisation et de transmission de valeurs.

En résumé, cette troisième et dernière partie reprendra l'analyse sociologique développée dans la deuxième partie avec l'objectif de montrer quelles sont les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires qui exercent sur eux une pression telle qu'ils résistent à la formalisation des politiques publiques ; et inversement, en quoi les décideurs publics à l'initiative des politiques de jeunesse éprouvent des difficultés à prendre en compte ces éléments liés aux parcours de vie des jeunes qui constituent autant d'obstacles dans leur mise en projet vers l'âge adulte.

C'est, encore une fois, l'objet de ma thèse.

CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'OBJET

1. Etre jeune aujourd'hui : Sociologie de la jeunesse contemporaine

« La jeunesse n'est qu'un mot. » ? Comment ne pas démarrer cette thèse par cette phrase désormais célèbre prononcée par Pierre Bourdieu¹⁸ ? En quatre ans de thèse, il n'y a pas une seule conférence à laquelle j'ai pu assister, pas un seul discours d'élu que j'ai pu entendre quel que soit l'échelon de sa collectivité, pas un seul rapport ou mémoire que j'ai pu lire, qui ne fasse référence à cette citation. Il s'agit là certainement de la formule française la plus célèbre pour décrire la jeunesse. Par son intermédiaire, Bourdieu voulait expliquer que la jeunesse relève d'une construction arbitraire dont le résultat est le produit d'un enjeu de lutte et de pouvoir entre des groupes sociaux aux intérêts différents :

« Le réflexe professionnel du sociologue est de rappeler que les divisions entre les âges sont arbitraires. C'est le paradoxe de Pareto disant qu'on ne sait pas à quel âge commence la vieillesse, comme on ne sait pas où commence la richesse. En fait, la frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte. [...] Quand je dis jeunes/vieux, je prends la relation dans sa forme la plus vide. On est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations. [...] Ce que je veux rappeler, c'est tout simplement que la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. Les rapports entre l'âge social et l'âge biologique sont très complexes. Si l'on comparait les jeunes des différentes fractions de la classe dominante, par exemple tous les élèves qui entrent à l'École Normale, l'ENA, l'X, etc., la même année, on verrait que ces « jeunes gens » ont d'autant plus les attributs de l'adulte, du vieux, du noble, du notable, etc., qu'ils sont plus proches du pôle du pouvoir. »¹⁹

Pour Bourdieu, le concept de jeunesse constitue de ce fait un abus de langage formidable sous lequel on peut subsumer des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun. François Dubet réagira une trentaine d'années plus tard à cette célèbre citation en remarquant qu'elle vaut tout autant pour la classe ouvrière, les femmes, les personnes âgées ou d'autres groupes sociaux²⁰.

Néanmoins, de ce constat incarné dans la citation « la jeunesse n'est qu'un mot », prend sa source un deuxième constat symbolisé par une formule tout aussi célèbre et citée quasi sans limite : « la jeunesse est plurielle ».

Ainsi, pour moi qui m'intéresse aux jeunes des quartiers populaires, démarrer par l'explicitation de ce terme de « jeunesse » relève d'une impérieuse nécessité. Qu'entend-on par jeunesse ? N'est-elle vraiment qu'un mot ? Qu'est-ce qu'être jeune dans la France du XXI^e siècle ? Est-ce que tous les jeunes, malgré leur pluralité, vivent des expériences communes qui justifient qu'ils soient désignés comme tels ? Quelle est la part de commun et de spécifique dans la notion de jeunesse ?

C'est à ces questions que je vais tenter de répondre dans cette première sous-partie. Mon questionnement étant le suivant : « Les jeunes des quartiers populaires constituent-ils une spécificité dans la jeunesse contemporaine qui appelle en retour une prise en charge singulière dans l'action publique ? », je dois nécessairement, au préalable, définir mes concepts et expliquer ce que j'entends par « jeunesse ». Ce n'est qu'ensuite que je pourrais m'autoriser à

¹⁸ Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.

¹⁹ Ibid.

²⁰ François Dubet, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français », in *Sociologie et sociétés*, n°1, 1996, p. 23.

mettre en évidence ce qui paraît spécifique ou non à la jeunesse des quartiers populaires. Pour reprendre les propos de Bourdieu dans l'article cité ci-dessus :

« Il n'y a rien là que de très banal, mais qui fait voir que l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente. Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunesses, ou, pour aller vite, entre les *deux* jeunesses. Par exemple, on pourrait comparer systématiquement les conditions d'existence, le marché du travail, le budget temps, etc., des « jeunes » qui sont déjà au travail, et des adolescents du même âge (biologique) qui sont étudiants : d'un côté, les contraintes, à peine atténuées par la solidarité familiale, de l'univers économique réel, de l'autre, les facilités d'une économie quasi ludique d'assistés, fondée sur la subvention, avec repas et logement à bas prix, titres d'accès à prix réduits au théâtre et au cinéma, etc. On trouverait des différences analogues dans tous les domaines de l'existence : par exemple, les gamins mal habillés, avec des cheveux trop longs, qui, le samedi soir, baladent leur petite amie sur une mauvaise mobylette, ce sont ceux-là qui se font arrêter par les flics. »

Je précise au lecteur que, eu égard à mon objet de thèse, je vais me contenter d'une analyse de la jeunesse contemporaine, autrement dit de ce qui la caractérise depuis les années 1980 à nos jours. J'ai bien intégré que la jeunesse, polymorphe, ne fut pas de tous temps et de tous milieux. Pour faire une première entorse à la théorie de l'acteur-réseau de Latour que j'entends m'approprier²¹, la jeunesse est à prendre en compte dans des contextes spatio-temporels divers. Pour autant, je ne juge pas forcément utile de réaliser trop de « préliminaires » pour attaquer mon objet. Il n'est pas nécessaire pour moi de faire un retour historique trop important qui nous plongerait dans les siècles passés. Je vais en rester aux éléments que je juge les plus pertinents pour ma thèse ; ce qui ne m'empêchera pas, le cas échéant, de réaliser d'autres aller-retour historiques.

Aussi, je précise au lecteur que la sociologie de la jeunesse constitue un élément déterminant de ma thèse, mais elle n'est pas, à proprement parler, la finalité de ces travaux. Je ne vais donc pas, dans cette partie, passer en revue l'ensemble des modèles sociologiques construits et utilisés pour analyser les jeunes. Je fais le choix de m'en tenir aux modèles d'analyse nécessaires au lecteur pour comprendre la définition que je donne à la jeunesse tout au long des pages qui vont suivre. Autrement dit, je vais me concentrer dans un premier temps sur les analyses sociologiques que j'ai jugées les plus pertinentes pour aborder la question de la jeunesse des quartiers populaires. Bien entendu, je m'expliquerai sur les raisons de mes choix tout au long des pages qui vont suivre.

Tout aussi important, je préviens le lecteur que je ne vais pas parler dans cette sous-partie des politiques de jeunesse et de leurs lots de mouvements, de dispositifs et de projets publics dédiés aux jeunes. Je réserverai ce travail pour le cœur de ma thèse. Le lecteur retrouvera mon analyse des politiques de jeunesse en France dans la partie qui lui sera dédiée, la troisième en l'occurrence qui sera par la même occasion l'une des plus importantes et déterminantes de ma thèse.

Ainsi, dans cette première sous-partie, pour définir la jeunesse, je propose tout d'abord d'expliquer en quoi elle représente une épreuve, en m'appuyant notamment sur les travaux de François Dubet. Ensuite, une fois expliqué ce qui caractérise l'épreuve pour la jeunesse contemporaine, je m'autoriserai à formuler des hypothèses sur les seuils qui marquent l'entrée dans la jeunesse et ceux qui en marquent la fin. Nous verrons dans cette partie que ces seuils sont largement liés aux concepts d'autonomie, subjective, et d'indépendance, objective. Je tenterais ici de montrer en quoi les deux concepts sont largement confondus dans l'appréhension de la jeunesse et pourquoi il est important de les dissocier. Enfin, après avoir brossé le portrait sociologique de la jeunesse contemporaine, expliqué quels sont les seuils qui

²¹ Cf. dernière sous-partie de la partie 1.

marquent son début et sa fin, je terminerai par une analyse des enjeux qui lui sont liés. Nous verrons là dans quelle mesure nous pouvons nous autoriser à parler de « phase de transition », d'« entre-deux » ou encore de « statut d'attente », s'agissant de la jeunesse contemporaine. Je proposerai ici d'analyser le rapport des jeunes français à l'école, à l'emploi, à la famille et aux générations aînées afin de montrer en quoi la jeunesse peine à prendre sa place aujourd'hui dans la société.

1.1. La jeunesse contemporaine : une épreuve

1.1.1. Les représentations contemporaines de la jeunesse

Comme l'observe François Dubet, la jeunesse fait l'objet d'incessants et répétitifs stéréotypes dans les représentations sociales et l'imaginaire collectif²². Ceux-ci oscillent entre la tradition et la nouveauté radicale. Lorsque nous nous situons du point de vue de la transmission et des valeurs, la jeunesse est perçue comme insouciant, irresponsable, décadente, triviale, légère, consumériste, attachée à la mode et, si l'on n'y prend garde, peut vite devenir dangereuse. A l'inverse, au même moment remarque Dubet, « toutes ces tares sont conçues comme des vertus si l'on considère que l'autonomie est la valeur cardinale de l'éducation moderne. »²³ Paradoxalement, nous aurions une jeunesse d'un côté « dorée, moderne et gâtée par la consommation » et de l'autre, « libérée du poids du passé, authentique et à l'avant-garde du renouvellement du monde en lançant les mouvements politiques et sociaux du XX^e siècle ». Entre les deux, la jeunesse est perçue comme victime d'une société injuste et libérale où les générations d'adultes, bien installées et disposées à défendre leurs acquis, peinent à lui faire de la place.

Ces représentations croisées de la jeunesse se conjuguent à l'infini au gré de la littérature, des discours politiques, du cinéma, etc. Pour Dubet, il s'agit d'une « série de clichés qui semblent vrais quand les adultes finissent par croire que leur propre jeunesse a été ce que la cristallisation des clichés en a fait. »²⁴ Dans cet imaginaire collectif, la jeunesse du XIX^e siècle aurait été romantique et rebelle, celle de l'entre-deux guerres révoltée et engagée, celle des années 1960-70 utopique et libérée, etc.

Toujours est-il que ces représentations s'appliquent généralement à une jeunesse bourgeoise et étudiante. De son côté, la jeunesse populaire, qui laisse moins de traces dans les mémoires collectives, voit également se succéder toute une série de clichés dont les images sont bien moins brillantes comme le note Dubet :

« C'est la jeunesse réduite en esclavage des usines, celle des « apaches » et des pâles voyous des faubourgs, celle de la chair à canon de la grande guerre accouchant de la jeunesse enrôlée des fascismes et des communismes. Puis, ce furent les zazous et les *teen-agers*, les blousons noirs suivis par la jeunesse inquiète des mouvements lycéens et étudiants issus de la massification scolaire. Aujourd'hui, c'est la jeunesse dangereuse des banlieues qui domine les représentations médiatiques, celle des victimes de la « crise », celle de la délinquance et de la violence scolaire, celle qui fut au centre de la campagne présidentielle d'avril 2002 où tout semble s'être joué sur l'insécurité. »²⁵

Bien entendu, comme le rappelle Dubet, aucun de ces clichés portés sur les jeunes ne résiste à une analyse ou une observation. Pour autant, si la doxa est si puissante concernant la jeunesse, la question à se poser, selon le sociologue, est de savoir pourquoi ? Certainement parce qu'elle est une épreuve.

²² François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre*, n°5, Paris, PUF, 2004, p. 276.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid., p. 277.

²⁵ Ibid., p. 278.

1.1.2. La jeunesse est une épreuve

1.1.2.1. Des rites de passage...

Pendant longtemps, la jeunesse fut contenue et limitée par tout un ensemble de rites de passage. Pour Galland, « *le passage a avant tout le sens d'une obligation sociale qui intègre le sujet à l'intérieur de nouveaux réseaux d'échange à la fois matériels et symboliques* »²⁶. Autrement dit, un rite de passage sanctionne, en quelque sorte, le passage de l'enfance à la jeunesse et celui de la jeunesse à l'âge adulte. Olivier Galland a analysé les rites de passage en mobilisant notamment les travaux les plus fondamentaux réalisés dans ce champ. En effet, dans ses différents écrits qui ont porté sur l'analyse des travaux sociologiques réalisés sur les rites²⁷, il retrace ces derniers au travers des sociétés lignagères, des systèmes de classe d'âge, des sociétés paysannes, et du système du « dating ».

Galland souligne ainsi que dans la plupart des sociétés traditionnelles, des rites viennent organiser le passage de l'enfant au monde adulte. Plus que de simples rites de passage, il s'agit de véritables rites d'initiation qui introduisent le novice dans les valeurs sacrées qui fondent la société et dont la connaissance en fera un homme. Pour Galland, une cérémonie d'initiation comprend généralement les phases suivantes :

- La préparation d'un terrain sacré où s'isolent les hommes pendant la durée de la fête.
- La séparation des novices de leur mère.
- Leur isolement, parfois prolongé, dans un lieu où ils seront instruits des traditions religieuses de la tribu.
- L'imposition au novice d'épreuves initiatiques plus ou moins cruelles dont les plus courantes sont la circoncision, le tatouage, la scarification, l'arrachage des cheveux, l'épreuve du feu, l'extraction d'une dent.

L'initiation comporte en fait, selon Galland, trois aspects fonctionnels principaux :

- La séparation du monde féminin et de celui de l'enfance : « *le novice meurt à l'enfance, à l'état de béatitude, d'irresponsabilité et d'asexualité qui est celui de l'enfance pour accéder à un nouveau monde, le monde sacré constitutif de la condition d'homme et de membre à part entière de la société* »²⁸.
- L'introduction au sacré.
- La régénération collective de la société à laquelle elle donne lieu.

Pour ce qui est des sociétés paysannes, Galland observe que les rites ont d'abord pour but d'amener l'enfance et la jeunesse à effectuer le passage d'un âge à l'autre et n'ont pas grand-chose à voir avec l'introduction du jeune au sacré. Si l'initiation est faite des mêmes thèmes (rencontre avec la mort, ségrégation, renaissance, introduction au sacré, etc.), elle vise dans les sociétés paysannes à déléguer à la jeunesse le commerce avec le surnaturel plus qu'elle ne cherche à l'introduire dans les mythes et aux ancêtres comme c'était le cas dans les sociétés lignagères. Mais l'avènement du Christianisme a contribué à désagréger cette fonction sacrée. Selon Galland, on peut distinguer trois rites de passage qui ont caractérisé la société paysanne jusqu'au début du XX^e siècle :

- La première communion.
- Les rites entourant la conscription.
- Les rites qui précèdent et accompagnent le mariage.

²⁶Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2006.

²⁷Ibid. p. 61-82.

²⁸Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cit., p. 63.

Ces trois ensembles de rites ont selon lui peu à peu disparu à la fin des années soixante :

« Ceux qui demeurent conservent leur force symbolique et leur fonction pratique de marquer bien clairement le moment où se clôt bien telle étape de la vie : c'est le cas de la communion solennelle qui correspond généralement à l'âge de fin de scolarité et qui marque donc la fin de l'enfance ; c'est le cas bien sûr du mariage, qui après l'étape obligé du service militaire, signifie l'émancipation définitive et l'entrée réelle dans la vie adulte. »

Au travers de ces rites, Galland rappelle que l'on ne se contente pas de « passer » la jeunesse mais on la vit intensément et collectivement avec l'organisation des fêtes, la surveillance de la morale collective et la constitution des couples. Et la jeunesse traditionnelle est également le garant de l'ordre social aux côtés de la police des mœurs en usant de la violence et des expéditions punitives lorsque cet ordre lui paraît menacé.

Olivier Galland rappelle aussi que « *l'âge et le sexe constituent dans l'organisation et la distribution des rôles sociaux deux opérateurs fondamentaux et combinés* »²⁹. A cet égard, ce sont les garçons qui sont concernés par les rapports sociaux institués en classes d'âge alors que les filles restent attachées aux rapports de parenté. Georges Balandier, quant à lui, propose un schéma primordial des rapports d'âge qui s'organisent autour de trois catégories et de deux coupures de nature biologique et sociale :

- 1- Enfants.
- 2- jeunes mâles nubiles.
- 3- adultes mariés.

« De 1) à 2), la différence est d'abord biologique : la puberté ; ensuite sociale : l'« initiation » plus ou moins formalisée qui consacre le nouvel état et conditionne l'existence sociale ; de 2) à 3), elle est essentiellement sociale ; la possibilité d'être un géniteur « légal » en raison du mariage, l'accession à la plénitude sociale par la paternité. »³⁰

Plus proches de nous, tout le monde s'accorde à penser que les rites de passage qui ont marqué notre société ces dernières décennies sont nombreux. Ils revêtent tous des caractères sociaux dans la mesure où ils ciblent des groupes d'une même classe d'âge sous les yeux et le contrôle des adultes. Certains sont davantage symboliques (première communion, mariage, etc.) et d'autres institutionnels (service militaire, passage du baccalauréat, etc.).

Dans nos sociétés dites « modernes », les rites de passage ont perdu de leur importance selon Galland. Soit ils ont presque disparu, comme les fiançailles, soit ils connaissent une régression comme la première communion. Le plus important d'entre eux, le mariage, décline et les cérémonies sont plus simples, moins religieuses et de moins en moins considérées comme une étape obligée de la vie en couple.

Ce déclin des rites se manifeste également au sein de l'école en France où cérémonies, remises de diplômes, symboles vestimentaires et emblématiques disparaissent de plus en plus. Pour Galland, le diagnostic et sa problématique sont posés : « *Les rites de passage perdent de leur force symbolique et de leur pouvoir de scansion. Comment interpréter cet affaiblissement ?* »³¹ Pour y répondre, il propose deux hypothèses basées sur la notion de jeunesse aujourd'hui :

²⁹ Ibid., p. 64.

³⁰ Georges Balandier, *Anthropo-logiques*, Paris, PUF, 1974. Référence citée par Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cité, p. 63.

³¹ Ibid., p. 78.

- Le déclin des rites de passage est à associer à l'affaiblissement de l'âge comme catégorie hiérarchique de classement :

La hiérarchie d'âge et le principe de séniorité perdent de leur force. Pour Galland : « *les frontières symboliques qui mettent en scène rituellement les étapes les plus importantes de l'avancée en âge se trouvent elles-mêmes dévaluées et les cérémonies qui les accompagnent peu à peu délaissées* »³². Aussi, le triomphe de l'idéologie du libre choix amoureux et la réévaluation de la position sociale des femmes ont mis à mal toute forme de contrôle collectif qui pouvait s'exercer sur la libre décision des jeunes gens. Le mâle adulte, en perdant de son prestige, est moins unanimement respecté qu'autrefois et a entraîné dans son déclin les rites qui marquent le passage de la jeunesse à l'âge adulte.

- La massification, l'uniformisation et l'allongement des modes d'accès à l'âge adulte :

Massification de la scolarité qui touche des couches de plus en plus larges de la population. Uniformisation car l'école propose pour tous un cadre commun qui fixe les étapes de l'entrée dans la vie. Allongement car les jeunes poursuivent leurs études de plus en plus longtemps.

Cela a de multiples conséquences. Tout d'abord, alors que dans les sociétés d'interconnaissance les rites ont toute leur place car la proximité rend indispensable le marquage des frontières entre les groupes d'appartenance, dans les sociétés de masse l'anonymat est la règle et les conduites privées n'ont, pour la collectivité, pas d'effet qui dépasse le cadre de la famille nucléaire. « *Il est donc moins vital que les conduites soient strictement organisées par des procédures organisées* »³³, constate Galland.

De la même façon, selon Bourdieu, que « *la circoncision sépare le jeune garçon non pas tant de son enfance, mais des femmes et du monde féminin* »³⁴.

De plus, l'allongement de la jeunesse rend plus difficile les rites sanctionnant le passage effectif d'un âge à un autre car le rite n'a de sens que lorsqu'il marque de manière définitive le passage dans une autre classe d'âge. Par exemple, autrefois, le service militaire signifiait le départ du domicile familial pour les garçons, l'entrée dans la vie active et souvent le mariage, chose qui ne peut plus se vivre comme telle aujourd'hui tant ces étapes sont aléatoires.

Dans ce contexte, les nouvelles formes de rituels imposées notamment par l'école (concours, bizutage, etc.) aboutissent à la production de nouveaux grades dans l'échelle des âges mais leur portée symbolique et pratique s'est décriée. Par exemple, pour ce qui est du concours, Pierre Bourdieu estime qu'il s'agit essentiellement d'une consécration visant à instaurer la différence sociale entre ceux qui sont appelés à s'y soumettre et ceux qui en sont exclus.

Ceci étant, selon Galland, en dehors des grands concours, cette « magie sociale » du diplôme ne fonctionne plus aussi bien. En effet, avec la massification des postulants de départ, l'objectif est de minimiser les effets d'exclusion en créant un maximum de voies alternatives. La différence scolaire ne doit plus sanctionner comme autrefois une différence sociale acceptée par tous.

1.1.2.2. ... au flottement et à l'indétermination de la jeunesse.

Pour Dubet, les différents rites de passage qui marquaient les étapes d'entrée et de sortie de la jeunesse permettaient de la surveiller « *avec d'autant plus de fermeté que l'on admettait qu'il fallait bien que jeunesse se passe et que jeunesse s'amuse, à condition de ne pas en faire trop.* »³⁵ A cet égard, Laurence Wylie, lors d'une étude réalisée dans le Vaucluse à Roussillon

³² Ibid., p. 78.

³³ Ibid., p. 79.

³⁴ Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin, n°43, p. 58-63. Référence citée par Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. citée, p. 80.

³⁵ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », *op. citée*, p. 279.

en 1950, montre que la transition entre l'école et le travail se faisait sans rupture et le choix d'une profession ne posait pas question. Il écrivait ainsi :

« On ne devient sérieux que lorsque l'on a goûté les excès au point de leur préférer la modération. Un jeune homme doit fuir les responsabilités au maximum [...]. Il doit rompre la vie de famille, du moins dans un premier temps ; par la suite, il découvrira combien l'on se sent seul et il sera alors prêt à sacrifier une partie de son indépendance pour sa famille. »³⁶

Aussi, il ressort des observations de Wylie que la communauté villageoise exerçait un réel contrôle social. Les institutions et la famille remplissaient un fort rôle normatif et les mécanismes d'intégration l'emportaient alors sur les conflits de générations. Ainsi, comme le souligne Ludivine Bantigny, les jeunes de cette époque adhéraient aux valeurs de leurs aînés et, du point de vue des mœurs et des normes sociales, ne contestaient pas l'ordre établi en manifestant un fort attachement au tryptique « mariage, famille, travail »³⁷.

La jeunesse était envisagée comme une phase de préparation aux rôles adultes auxquels les jeunes étaient prédéterminés. Selon Dubet, il s'agit là de la figure traditionnelle de la jeunesse dont quelques traces demeurent encore aujourd'hui. Cependant, pour lui, la nature même du passage juvénile a changé radicalement³⁸. Cela l'amène à considérer que la modernité n'a pas inventé la jeunesse à proprement parler mais celle que nous connaissons aujourd'hui, marquée par l'« indétermination », le « flottement », le « moratoire » et l'« anomie » :

« Il est moins facile de définir la jeunesse par ce qu'elle est que de la saisir en « creux », par ce qu'elle n'est pas : ni enfance ni maturité mais mélange confus de l'une et l'autre. Les jeunes sont toujours « trop », trop mûrs ou trop immatures. Ainsi, la jeunesse déborde largement le moment physiologique de la seule adolescence puisque si nous pouvons définir « physiquement » son début, son terme semble beaucoup plus aléatoire quand on le conçoit comme l'installation dans l'âge adulte : le travail stable, la fondation d'une famille et l'arrivée d'un enfant... Et encore, aucun de ces marqueurs n'est-il définitif à lui tout seul. La jeunesse est moderne parce que nous sommes dans une société où la plupart des statuts sont acquis et attribués. En effet, dans les sociétés traditionnelles, les sociétés de reproduction, les individus naissaient tous armés du programme de leur destin social fondé, le plus souvent, sur l'héritage de la position sociale de leurs parents. »³⁹

Aujourd'hui, la jeunesse prend la forme d'un passage marqué par la préparation et la mobilisation de soi pour acquérir une position de moins en moins programmée et prévisible puisque le changement est devenu la règle. Il s'agit là de la caractéristique centrale de la jeunesse contemporaine. La reproduction sociale telle qu'elle a fonctionné en tant que modèle de société jusqu'aux années 1960-70 n'est plus à l'œuvre dans les mêmes termes. Il ne suffit plus d'être fils d'ouvrier, d'agriculteur ou de médecin pour le devenir forcément. Encore faut-il se préparer pour cela avec une formation, un diplôme ou des concours. Si la reproduction sociale existe encore aujourd'hui comme nous le verrons avec les jeunes des quartiers populaires, ses mécanismes ne sont plus fondés exclusivement sur l'héritage « naturel » des positions sociales des parents mais, comme l'explique Dubet :

« sur l'activité des enfants et des jeunes qui travaillent à acquérir des positions dont ils ignorent parfois tout quand la structure sociale elle-même ne cesse de se transformer d'une génération à l'autre. Et ce travail n'est pas sans risques quand on sait qu'un tiers des enfants de cadres connaîtront le chômage et le déclassement [...]. »⁴⁰

³⁶ Laurence Wylie, *Un village du Vaucluse*, Paris, Gallimard (première édition française : 1968), 1979, p. 151.

³⁷ Ludivine Bantigny, « Un enjeu politique : la jeunesse. Etude de deux décennies (1950 et 1960) », in *Fondation Charles de Gaulle, Charles de Gaulle et la jeunesse*, Paris, Plon, 2005, pp. 306-316.

³⁸ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », *op. cit.*, p. 279.

³⁹ *Ibid.*, p. 279-280.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 280.

Cela amène Dubet à en déduire que « *la jeunesse s'impose comme l'expérience moderne par excellence quand rien n'est donné et que tout est acquis par les acteurs eux-mêmes.* »⁴¹

Je me permets ici de relever au passage que son analyse trouverait écho dans la théorie de l'acteur-réseau de Bruno Latour que je présenterai plus loin puisqu'il postule que les jeunes ne sont pas les marionnettes d'un système qui les déterminerait par avance à tel ou tel rôle, à ceci près que Latour conteste la notion de « modernité »⁴². Dubet invoque cette dernière pour mettre en évidence l'idée d'« auto-construction » des individus. Or, il ne saurait exister de réelle « auto-construction » dans la mesure où chaque individu est le produit de l'influence des autres. J'y reviendrai plus spécifiquement dans la sous-partie que je réserverai au choix de mon modèle théorique.

En attendant, retenons que la jeunesse moderne représente aujourd'hui une épreuve. Celle-ci, succédant aux rites de passage d'autrefois, se caractérise par une multitude d'expérimentations, des départs et des retours du domicile familial, des études plus ou moins prolongées, des aventures amoureuses et affectives instables, des obstacles à l'indépendance matérielle et financière, etc. Comme le souligne Dubet, aujourd'hui « *la jeunesse est plus une épreuve qu'un rôle* »⁴³.

Olivier Galland rejoint également ce constat. Pour lui, des transformations profondes sur le modèle de socialisation (c'est-à-dire dans le modèle d'apprentissage des rôles adultes) ont été à l'œuvre ces dernières décennies⁴⁴. Pour l'expliquer, comme Dubet, Galland avance que nous sommes passés d'un modèle de l'identification, caractéristique de la société du XIX^e siècle, à un modèle de l'expérimentation. Le premier :

« est fondé sur un processus de transmission sans altération, d'une génération à l'autre, de statuts et de valeurs relativement stables. Ce modèle fonctionnait dans chaque catégorie sociale et était fondé sur l'identification au statut et au rôle paternels : dans la paysannerie, la transmission des biens et la reprise de l'exploitation familiale validaient à l'évidence un tel modèle de continuité familiale ; en milieu ouvrier, le père était l'agent transmetteur des valeurs et des secrets du métier et c'était lui qui, bien souvent, allait présenter son fils à l'usine ; en milieu bourgeois, enfin, des mécanismes de socialisation anticipatoire assuraient à l'avance une position sociale par le réseau familial, soit par la transmission d'un patrimoine, soit par l'effet du diplôme qui donnait une image sociale claire et apparemment intangible du métier. »⁴⁵

Ce modèle de l'identification s'épuise avec la prolongation scolaire et les transformations de la structure socioprofessionnelle. Par ailleurs, il y a des aspirations à la mobilité sociale qui accompagnent ces mouvements et introduisent une grande distance entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence. Toutefois, ne perdons pas de vue que le modèle d'expérimentation propre à la jeunesse contemporaine, que soutiennent Galland et Dubet, peut être remis en cause si l'on considère que dès le Moyen-âge des jeunes s'inscrivaient déjà dans de l'expérimentation. C'est le cas des Abbayes de jeunesse où des jeunes bravaient les codes établis pour se construire loin du modèle propre à l'identification.

Mais aujourd'hui, selon Galland, on parle d'expérimentation plus que d'identification parce que la définition de soi se construit plus qu'elle n'est héritée, ce au cours d'un processus itératif fait d'essais et d'erreurs. Pour lui, le but est de trouver une définition de soi, satisfaisante sur le plan de l'« estime de soi » (« self-esteem » en anglais) et crédible aux yeux des acteurs institutionnels. Cette phase d'expérimentation explique l'allongement de la jeunesse et sa formation comme un nouvel âge de la vie.

⁴¹ Ibid.

⁴² Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, Collection Poche, 2006 (première édition : 1991).

⁴³ Ibid., p. 282.

⁴⁴ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse, op. cit.*

⁴⁵ Ibid.

A partir de là, pour le sociologue qui s'intéresse aux jeunes, la question qui se pose est de savoir comment construire une sociologie de la jeunesse basée sur l'idée que cette dernière est moins définie par des statuts, des rôles, des programmes intériorisés, ou encore des habitus, qu'elle n'est définie comme une série d'épreuves ?⁴⁶ Aujourd'hui, la jeunesse est moins un statut qu'elle n'est un ensemble d'épreuves qui oblige les acteurs à construire leur propre expérience. Pour Dubet, ces épreuves sont de deux ordres.

1.1.2.3. Une épreuve d'investissement

Tout d'abord, la jeunesse représente une épreuve d'investissement. Contrairement aux sociétés traditionnelles où l'enfant de paysan savait qu'il deviendrait paysan, le jeune sait aujourd'hui que son positionnement dans la société transitera nécessairement par une série d'épreuves, notamment scolaires dans la mesure où l'École joue un rôle prépondérant dans la distribution des places. Comme nous le verrons avec les jeunes issus des quartiers populaires, le résultat final de cette répartition ne sera pas bien différent qu'autrefois puisque chacun retombe à peu près sur les positions qu'il était appelé à occuper au départ, mais, comme nous l'explique Dubet⁴⁷, cela ne passe plus par un phénomène d'engendrement mécanique. Pour lui, le grand changement réside moins dans la production finale des inégalités sociales que dans les mécanismes de leur production et de leur reproduction.

A cet égard, il est ainsi probable que les positions occupées dans le système scolaire représentent les meilleurs indicateurs puisqu'elles procèdent, selon Dubet, des origines des jeunes et augurent de leur avenir :

« En France, un conseil de classe de fin de seconde annonce à peu près ce qui va se passer dans les dix ans qui suivent. Et ce jugement n'est pas un simple effet de naissance, il cristallise un parcours scolaire antérieur et, plus on avance dans le système scolaire, plus c'est le parcours antérieur qui détermine ce que vous allez devenir. Plus on avance dans la jeunesse, plus c'est l'histoire scolaire de l'individu qui pèse. De ce point de vue, les mécanismes de reproduction sociale ne sont plus des processus d'engendrement génétique, ce sont des mécanismes compétitifs commandés par des inégalités initiales. On ne devient pas ce qu'on est appelé à devenir par une reproduction sociale qui serait un peu comme une reproduction biologique, mais on entre dans un espace de jeu et de compétition qui fait que la somme des petites différences scolaires va constituer des différences sociales définitives. »⁴⁸

Pour Dubet, du point de vue du jeune, cela change tout. Par exemple, il ne suffit d'être enfant d'ouvrier pour le devenir automatiquement, encore faut-il échouer à l'école et se former de façon adéquate. Dès lors, un jeune est obligé d'agir aujourd'hui en fonction des places qu'il occupera, d'investir en fonction des positions qu'il occupera ou désirera occuper. Comme nous le verrons plus loin quand nous entrerons dans la restitution des travaux empiriques de ma thèse, cela produit des impacts considérables dans les parcours de vie des jeunes issus des quartiers populaires :

« L'épreuve juvénile est une épreuve d'investissement dans laquelle le jeune agit en fonction de l'anticipation qu'il a des positions qu'il peut occuper, et, chaque fois, il reformule ses choix, ses stratégies en fonction de la place qu'il tient dans le jeu. De ce point de vue-là, la sociologie de la jeunesse et la sociologie de l'éducation scolaire sont à peu près équivalentes. »

Comme je l'expliquerai plus loin, l'école joue un rôle plus que déterminant dans la distribution des rôles sociaux chez les jeunes. Le positionnement de la majorité de ceux issus

⁴⁶ François Dubet, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vicenzo Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 14.

⁴⁷ Ibid., p. 15-21.

⁴⁸ Ibid., p. 15.

des quartiers populaires est avant tout le résultat d'une scolarité mal vécue. Ils font partie de ces 150 000 jeunes qui quittent l'école chaque année sans la moindre qualification. C'est pour cela qu'il n'est pas anodin d'entendre les professionnels qui travaillent dans les quartiers populaires auprès des jeunes nous expliquer à longueur de journée que la plupart d'entre eux « s'autocensurent par avance », « ne s'autorisent pas à rêver », « n'imaginent même pas qu'eux aussi peuvent devenir médecin ou avocat », etc. Dès lors, comme nous le verrons dès le prochain chapitre, une des réponses à la disqualification scolaire va être la violence. Comme le souligne Dubet, plus l'école se présente comme un système d'égalité des chances compétitif, plus elle est en mesure d'attribuer aux individus leurs propres échecs. Sans tenir compte des ressources mobilisables dans l'environnement immédiat du jeunes (famille, réseaux, etc.), le fonctionnement de l'école impose à l'individu qui échoue d'assumer son échec : « *Si l'on veut que les élites soient fières de leurs succès, il faut évidemment que ceux qui échouent soient responsables de leurs échecs.* »⁴⁹ Il s'agit là d'une explication à la violence de nombreux jeunes dans les quartiers dont la cristallisation de processus de discrimination favorisent, selon Dubet, le renversement de la conscience malheureuse en violence : « *Ce n'est pas moi qui échoue, ce sont les enseignants « racistes » et la totalité des forces sociales qui nous font échouer.* »⁵⁰

Bien entendu, je prendrais le soin de nuancer tous ces propos en démontrant que la jeunesse des quartiers est plurielle et qu'une partie des jeunes parvient brillamment à s'extraire de ce schéma-là. Aussi, l'un des objectifs de mon propos est de mettre en évidence les enjeux-clés liés aux parcours de vie des jeunes en faisant l'hypothèse qu'une politique de jeunesse peut fortement les impacter.

1.1.2.4. Une épreuve identitaire

La deuxième épreuve de la jeunesse, si tant est qu'elle soit distincte et successive de la première, est d'ordre « anthropologique ». Comme le rappelle Dubet⁵¹, le problème le plus ancien de la jeunesse, c'est de « grandir ». Autrement dit, les jeunes aspirent à devenir plus autonomes et plus libres comme nous le verrons plus loin. Or, étant donné, comme nous l'avons vu précédemment, que les rites de passage et les modalités de déviance tolérées ne fonctionnent plus comme autrefois, les étapes claires du chemin vers la maturité s'en trouvent complètement brouillées pour les jeunes qui ne perçoivent pas d'encadrement institutionnel à cela. Dès lors, ils sont contraints de « *fabriquer leurs propres manières de grandir à partir d'une série de petits signes et de petites conquêtes plutôt que de « grandes étapes* ». »⁵²

Pour Dubet, cette absence de norme collective appelle des processus qui ne sont pas véritablement nouveaux mais qui se sont sûrement renforcés aujourd'hui. Il en dénombre deux. Le premier relève du groupe de pairs comme producteur de normes et de codes pour grandir. Et comme les codes ont besoin de signes, ce sont généralement les industries culturelles qui se chargent de les fournir et de les diffuser. Là encore, nous aurons l'occasion de voir plus loin, quand nous serons au cœur de mon analyse sociologique des jeunes des quartiers populaires, que ce constat est fondé mais peut toutefois être nuancé.

Le second processus a trait à la « désinstitutionnalisation » en tant que culte de l'authenticité. Cela renvoie à la nécessité de se penser et de se sentir vu et reconnu comme un être singulier. Les jeunes ont moins à se conformer à des rôles prescrits qu'à inventer ces rôles et ces parcours pour façonner leur personnalité. Il s'agit là plus d'un rapport à soi que la réalité,

⁴⁹ Ibid., p. 17.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

selon Dubet, « *comme le démontrent à la fois le conformisme des codes juvéniles et la prévisibilité des parcours*⁵³ ». Et d'ajouter :

« A l'objectivité des parcours et des épreuves se superpose l'imaginaire de l'authenticité et de la créativité alors que l'on pouvait croire que dans la société industrielle et dans le modèle malthusien de l'école républicaine se juxtaposaient le poids du destin et l'idéal de l'adhésion au rôle, fussent-ils associés à une représentation critique de la société. »

En somme, retenons ici que la jeunesse contemporaine peut se définir par une série d'épreuves : d'une part de compétition et de contrôle, et d'autre part d'incertitude et d'obligation d'être libre. D'où cette double-exigence contradictoire, note Dubet, de performance et d'épanouissement : « agis comme tu le souhaites » pourrait être le slogan de la première, auquel s'ajouterait aussitôt celui de la seconde : « à condition que tu réussisses à l'école ».

C'est pour cela, selon Dubet, qu'on aboutit à une impression paradoxale⁵⁴. D'un côté, il s'inscrit en faux face à la célèbre formule de Bourdieu⁵⁵, « la jeunesse n'est pas qu'un mot », dans la mesure où la « nature » des épreuves juvéniles est relativement commune à tous les jeunes. D'un autre côté, remarque-t-il, « *la distribution des épreuves, des ressources des acteurs et des cadres culturels provoque un éclatement des expériences sociales* ». Ainsi, pour Dubet, la facilité du sociologue est de se focaliser sur des situations très concentrées sachant que la combinaison des épreuves juvéniles ne s'enferme dans aucune typologie stable : « les galériens de banlieues », « les étudiants de Sciences Po », etc. Il ne faut jamais perdre de vue dans une sociologie de la jeunesse que les axes de clivages sont quasiment infinis et, s'agissant des jeunes issus des quartiers populaires, ils le sont tout autant. Je montrerai qu'en fonction des modes de classification choisis, nous pouvons aboutir à des analyses complètement différentes de ces jeunes.

1.2. De l'autonomie à l'indépendance : les débuts et la fin de la jeunesse

Venons-en maintenant à une question fondamentale de mon objet : quels sont les seuils qui marquent le début de la jeunesse et ceux qui marquent sa fin ? Si l'âge ne constitue pas un critère pertinent pour l'analyser, lors de la recherche-action que j'ai animée avec les acteurs des villes de l'Ouest, nous avons observé qu'à partir de 15 ou 16 ans, les jeunes désertaient progressivement et massivement les activités de loisirs éducatifs encadrés. Même si j'insiste fortement pour dire que l'âge n'est pas le bon critère, pour l'expliquer, nous nous sommes autorisés à penser qu'à partir de 16 ans, qui correspond également à la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes du point de vue des décideurs publics qui eux ont besoin de dessiner des frontières pour cibler leurs politiques. L'action éducative encadrée ne constitue plus une condition *sine qua non* de l'intervention publique pour ce public que nous avons qualifié de « jeunes adultes ».

Nous avons alors constaté que les besoins exprimés par ceux-ci étaient davantage orientés vers la reconnaissance sociale, l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans cette nouvelle forme d'autonomie. A partir de 16 ans, nous sommes donc partis du présupposé que les jeunes s'inscrivaient davantage dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, formation, logement...).

Nous pouvons avancer ici que ce sont les transformations des conditions du passage de l'enfance à l'âge adulte qui ont inscrit la question de « l'autonomie » des jeunes dans l'agenda

⁵³ Ibid., p. 18.

⁵⁴ Ibid., p. 19.

⁵⁵ « La jeunesse n'est qu'un mot. »

des chercheurs et aussi des politiques : « Favoriser l'autonomie des jeunes », « l'encadrer dans sa prise d'indépendance », etc. sont autant d'objectifs que nous pouvons retrouver dans les projets politiques liés à la jeunesse. De semblables expressions sont énoncées de manière récurrente dans les travaux et les réflexions sur cette phase de la vie.

Il semble ainsi nécessaire que la compréhension du processus d'autonomisation implique de distinguer trois catégories qui sont très souvent confondues les unes les autres et qui doivent être dissociées : autonomie, indépendance et accès à l'âge adulte, les deux dernières étant toutefois très proches.

Ici, je vais expliquer de façon plus détaillée les seuils qui caractérisent l'entrée dans la jeunesse et ceux qui caractérisent sa fin. Pour les premiers, je vais m'appuyer sur la notion d'« autonomie » et pour les seconds, je privilégierai la notion d'« indépendance ». Je vais tenter de démontrer, en m'appuyant sur les sociologues et les auteurs qui se sont intéressés à la question, en quoi l'autonomie relève d'une notion subjective tandis que l'indépendance est purement objective. Mais au préalable, je ne peux faire l'économie d'une analyse de l'« individualisme » tant les deux notions – autonomie et indépendance – lui paraissent liées d'une façon ou d'une autre.

1.2.1. De l'individualisme à l'individualisation...

Prenons le temps de nous arrêter un instant sur cette notion d'« individualisme ». On vivrait dans une société de plus en plus « individualiste » suggère-t-on ici et là, ce qui aurait des conséquences déterminantes en termes de socialisation et de lien social. Nous l'avons vu plus haut à travers l'épreuve identitaire que traversent les jeunes. Celle-ci est largement basée sur l'idée d'une « auto-construction » de l'individu comme modèle valorisé par la société, avec toutes les nuances que je lui apporterai plus loin. Il paraît ainsi difficile d'échapper à cette notion d'« individualisme » en sociologie de la jeunesse. Les jeunes d'aujourd'hui seraient-ils plus « individualistes » qu'autrefois ? Qu'entend-on par « individualisme » ? Peut-on réellement dire que les valeurs et les modes de vie des jeunes d'aujourd'hui sont individualistes ?

Afin de bien clarifier le terme et d'analyser en quoi l'« individualisme » impacte ou non la jeunesse aujourd'hui, je propose dans un premier temps de définir ce que l'on entend par ce terme, afin de pouvoir, dans un second temps, m'arrêter sur les valeurs des jeunes aujourd'hui en mobilisant des études réalisées en France et en Europe.

La montée de l'« individualisme contemporain » dont les analyses s'étalent à longueur de journées dans les articles de presse, la littérature ou dans les sciences sociales, à un niveau bien sûr différent de la doxa, s'accordent à avancer qu'elle s'inscrit dans le processus de modernisation d'une société devenue libérale.

Si le débat est interminable sur l'amorce de ce processus de modernisation de la société : antiquité ? Siècle des Lumières ?, etc., je vais pour ma part me contenter du XVI^e siècle, celui de la Renaissance. En effet, un nouveau courant de pensée incarné par Montaigne voit le jour. Il est révolutionnaire pour l'époque en ce sens qu'il met en avant le primat de l'individu sur le dogme religieux. L'être déterminé par les normes transcendantes des siècles passés (« c'est comme ça et ce n'est pas autrement ») cède petit à petit sa place à un être doué de raison (« c'est comme ça mais ça doit se démontrer »)⁵⁶. Il sera progressivement admis que l'homme est doté d'un esprit critique. Les siècles suivants exprimeront ce primat de l'individu sur la force de l'institution cléricale de façon plus déterminée. Ce sera le cas au XVII^e siècle, entre autres, avec René Descartes et son fameux cogito, « *je pense donc je suis* ». Pascal, de son côté, réinvestira les champs de la théologie chrétienne à travers son « pari » qui n'est autre

⁵⁶ Dans cette perspective, Montaigne apparaît déjà comme le défenseur d'une éducation moderne dont l'objectif est de veiller à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant en lui développant toutes ses facultés.

que l'expression d'une raison qui vise à plier les ordres jusque là inébranlables de la foi à l'exercice d'une logique : celle des probabilités.

Dès lors, toutes les constructions philosophiques commenceront par le « je » : « je suis, je pense et j'analyse ». Du point de vue institutionnel, le modèle pénétrera jusque dans l'éducation qui va progressivement inciter l'enfant à s'exprimer par le « je » et investir ainsi son esprit critique. Ainsi, les hommes prennent peu à peu conscience que ce sont eux qui fabriquent leur histoire et que celle-ci n'est pas dictée par une puissance transcendante.

L'émergence de l'Etat a dans le même temps permis à l'homme de se réapproprier ce qui était jusque là dévolu au religieux. La division religieuse entre l'humain et son fondement passe désormais par l'homme lui-même. Il s'agit là d'une promotion de l'intériorité. L'humanité s'auto-constitue et prend conscience d'elle-même.

Cela ne signifie pas pour autant que le Christianisme n'était pas individualiste, puisque, comme l'explique Emile Durkheim, l'individualisme participait dès le départ de son essence. Il serait ainsi naïf de penser que l'individualisme serait l'exclusivité radicale des sociétés modernes : « *Le centre même de la vie morale a été transporté du dehors au-dedans et l'individu érigé en juge souverain de sa propre conduite, sans avoir d'autre compte à rendre qu'à lui-même et à son Dieu.* »⁵⁷

Avant lui, Tocqueville⁵⁸, impressionné par le développement de l'individualisme en Amérique, insistait sur le développement de l'espace privé en le définissant comme disposition permettant à chaque citoyen de s'isoler de la masse de ses semblables, de se tenir à l'écart avec sa famille et ses amis de sorte à abandonner la grande société à elle-même au profit de la petite qu'il s'est constituée. Chez Tocqueville, l'individualisme peut être compris comme indifférence à la société globale qui se traduit par une faiblesse des sentiments d'appartenance collective visant à dépasser les choix individuels.

Emile Durkheim, de son côté, insiste sur le développement de l'autonomie chez l'individu sur le plan normatif et éthique. Alors que dans les sociétés traditionnelles, l'individu est intégré au groupe par la médiation de normes et de valeurs rigoureusement définies, qui s'imposent à lui avec une évidence interdisant le doute, dans les sociétés modernes, en revanche, une autonomie lui est laissée dans le but de déterminer ses buts et ses croyances. Cette autonomie est toutefois différente selon les contextes sociaux et culturels dans lequel elle s'inscrit. Je vais y revenir beaucoup plus en détail plus bas.

Ainsi, au XX^e siècle, il n'y aurait définitivement plus de garants « transcendant » donc plus de repères établis par une extériorité. C'est ce qui fait dire au philosophe Marcel Gauchet que « *l'ordre qui tient les hommes ensemble est leur produit* » et que « *l'humanité n'est que son œuvre* »⁵⁹. C'est en cela que l'on a évolué inéluctablement vers l'individualisme contemporain.

Selon Raymond Boudon et François Bourricaud⁶⁰, la notion d'individualisme désigne une propriété des sociétés industrielles modernes, dans lesquels l'individu est considéré comme une référence fondamentale, à la fois pour lui-même et pour la société. De l'individualisme naît l'individualisation, cette idée qu'il appartient aux individus de choisir ce qui est bon ou

⁵⁷ Emile Durkheim, « Représentations individuelles et représentations collectives », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI, numéro de mai 1898. Référence citée par Olivier Galland, « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », in Olivier Galland et Bernard Roudet, *Les jeunes européens et leurs valeurs*, Paris, La découverte, 2010, p. 39.

⁵⁸ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Poche, 2010.

⁵⁹ Marcel Gauchet, *Un monde désenchanté ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004.

⁶⁰ Raymond Boudon et François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, Collection Quadrige, 2000.

mauvais pour eux. L'individu devient alors le fondement des valeurs⁶¹ qui ne sont plus définies de l'extérieur.

Cela n'est pas sans conséquence car, comme l'explique Ehrenberg⁶², cette idée qu'il faut chercher le garant en nous-mêmes devient de plus en plus difficile et génère de plus en plus de dépression. Celle-ci n'existe selon lui que socialement et non cliniquement dans le sens où l'on parvient de moins en moins à s'accomplir.

Pour autant, l'individualisation est-elle synonyme de rejet de toute valeur altruiste et triomphe d'une permissivité généralisée chez les jeunes ? C'est ce que nous allons voir maintenant. Pour cela, je vais mobiliser les travaux d'Olivier Galland sur les valeurs des jeunes en Europe⁶³.

1.2.1.1. Les valeurs des jeunes en Europe

L'individualisation, qui a pour corollaire la crise du lien social, frappe évidemment la jeunesse de plein fouet dans le sens où les règles communes s'affirment de manière moins claire. Comme nous l'avons vu plus haut, il devient de plus en plus difficile pour les jeunes de construire des limites avec des contraintes acceptées par tous. Pour autant, la jeunesse s'inscrit-elle dans une opposition frontale à la tradition et en mettant au centre de ses modes de vie uniquement des valeurs individualistes ?

Pour y répondre, Olivier Galland reprend l'analyse de Durkheim qui dissocie deux types d'individualisme : l'utilitarisme de Spencer et des économistes d'un côté, et l'individualisme humaniste tel qu'il se cristallise dans la Déclaration des droits de l'homme. Ces deux individualismes sont, à bien des égards, opposés. Le second place la « qualité d'homme in abstracto » au-dessus des intérêts particuliers. Il est, à l'inverse du premier, tout sauf égoïste. Plus qu'une doctrine, cet individualisme est socialement institué. Galland note que nombreux sont les résultats d'enquêtes européennes réalisées sur les valeurs qui vont dans ce sens⁶⁴ en alimentant l'idée que la liberté et la dignité de l'homme représentent les valeurs suprêmes des Européens aujourd'hui. Par exemple, ce droit inaliénable reconnu à l'individu de vivre comme il l'entend s'exprime dans la reconnaissance de plus en plus forte accordée aux homosexuels de vivre selon leur préférence en matière de sexualité, ce qui n'était pas le cas il y a quarante ans.

Hugues Lagrange, de son côté, a également dû définir la notion d'individualisme dans ses travaux récents sur la jeunesse des quartiers populaires. Un de ses passages m'a particulièrement intéressé car il distingue lui aussi deux facettes de l'individualisme qui se rapprochent de celles de Durkheim : « individualisme introdéterminé » et « individualisme extrodéterminé » :

« On stigmatise les excès de l'individualisme, précisément quand l'individu peine à remplir l'exigence d'autonomie. En réalité, la dénonciation de l'hyper-individualisme contemporain cache mal une régression de la subjectivité. L'individualisme de performance qu'appelle la vie contemporaine s'oppose à l'individualisme autonome et introspectif adossé à une autodéfinition des buts de vie. On confond volontiers l'adoption d'une norme d'internalité – le fait de s'imputer son sort qui prévaut chez les individus contemporains – avec l'intro-détermination, c'est-à-dire la fixation par soi-même de critères de réussite. Le volontarisme des individus extro-déterminés indique certes que l'individu contemporain est acteur, mais il n'entraîne pas autant que chez l'intro-déterminé la mise à distance des

⁶¹ Entendons valeur au sens d'« idéaux collectifs » transmis aux individus tel que le définit Durkheim : ils orientent l'activité des individus en leur fournissant un ensemble de références idéales. Nous pouvons aussi nous appuyer sur la définition de Boudon et Bourricaud [ibid.] pour qui « *les valeurs ne sont rien de plus que des préférences collectives qui apparaissent dans un contexte institutionnel, et qui par la manière dont elles se forment, contribuent à la régulation de ce contexte.* »

⁶² Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998.

⁶³ Olivier Galland, « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », *op. cit.*, p. 39-64.

⁶⁴ Il cite par exemple *Futuribles*, 2002.

exigences et des pressions normatives. Cet individualisme contemporain est, pour les plus chanceux, un individualisme d'émulation. Parmi ceux qui sont nés après la fin des années 1960, les difficultés d'accès à une position professionnelle ont émoussé l'insouciance et la liberté que l'on trouvait chez leurs devanciers. Pour les jeunes contemporains, les normes d'intériorité sont fortes mais les marges d'action et la capacité d'autonomie trop faibles et ils s'inscrivent, qu'ils le veuillent ou non, dans une logique de la compétition qui les aliène. Cet individualisme extro-déterminé se distingue, de manière radicale, de l'individualisme intro-déterminé, par son immersion dans un interactionnisme généralisé. Le retour de la normativité, de la présence constante des autres ne repose pas aujourd'hui, pour la majorité des Occidentaux, sur la tradition mais sur la puissance des normes implicites résultant de l'agrégation des comportements. »⁶⁵

Cependant, Galland s'interroge : « *l'optimisme de Durkheim à l'égard des effets sociaux de l'individualisme ne doit-il pas être tempéré ? Le « culte de l'individualité », si présent dans les sociétés contemporaines, est-il si éloigné que le pensait Durkheim de l'égoïsme utilitariste ?* »

Pour y répondre, retenons trois éléments fondamentaux de l'étude de Galland.

1.2.1.2. Le retournement de la culture postmatérialiste

Galland cite Ronald Inglehart⁶⁶ comme promoteur de la thèse du postmatérialisme. Celle-ci affirme qu'après avoir mis l'accent sur la sécurité économique et physique, les sociétés attacheraient plus d'importance au sentiment d'appartenance, à l'expérience individuelle et à la qualité de vie⁶⁷, autrement dit à l'altruisme. Inglehart, repris par Galland, explique que les générations nées après la Seconde Guerre Mondiale ont été socialisées dans un environnement économique plus favorable que les générations précédentes. De ce fait, elles auraient été plus postmatérialistes – altruistes – et auraient davantage contribué à l'évolution générale de la société dans ce sens puisque dégagées de la lutte pour la survie et des préoccupations matérielles les plus immédiates, donc plus enclines à se soucier du sort des catégories moins favorisées.

Cette thèse trouve écho dans le résultat de l'enquête de Galland qui montre que les Européens les moins solidaires sont également les moins éduqués et les moins riches. Déjà, en 2001, dans une enquête sur les valeurs des jeunes, Galland et Roudet montraient que les « avantages matériels » se distinguaient des aspects qui étaient plus en rapport avec la réalisation de soi. Ils analysaient les premiers à partir des indicateurs suivants : sécurité de l'emploi, être bien payé, ne pas être bousculé dans son travail, avoir de bons horaires et de bonnes vacances, avoir des chances de promotion. Quant aux seconds, ils leur attribuaient les indicateurs suivants : prendre des initiatives, avoir des responsabilités, employer ses capacités, réussir quelque chose, avoir un travail intéressant, etc. Ils en concluaient, même s'il est encore trop tôt pour véritablement l'affirmer, que nous assistons à une réorientation manifeste des attentes des jeunes vers des aspects matériels du travail. En ce sens, l'écart avec les adultes s'est creusé.

Ce constat revêt pour moi une importance capitale car, comme nous le verrons dans la partie consacrée aux rapports des jeunes des quartiers populaires à la citoyenneté, le manque d'engagement de ces derniers s'explique en partie par ce revirement matérialiste que décrit Olivier Galland.

1.2.1.3. La montée du processus d'individualisation

Comme j'ai essayé de le montrer précédemment, l'individualisation n'est pas synonyme d'individualisme. Galland, de son côté, nous explique que c'est le processus

⁶⁵ Hugues Lagrange, *Le déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010.

⁶⁶ Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993.

⁶⁷ Olivier Galland, « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », *op. cit.*, p. 58.

d'individualisation qui fait que chacun veut, de plus en plus, décider par lui-même de ce qui est bon ou mauvais dans tous les domaines de sa vie et de ses valeurs. C'est en cela que l'individualisation ne signifie pas renoncement à toute valeur morale et altruiste ou au sentiment d'appartenance collective.

La nuance pour Galland, que j'avais mise en évidence avec Dubet plus haut, vient bien du fait que les choix relèvent d'un processus de décision individuelle et non plus de normes abstraites et universelles. Pour Galland, les jeunes sont à la pointe de ce mouvement d'évolution des mœurs. Il cite François De Singly qui s'appuie sur ce mouvement d'autonomisation :

« Aujourd'hui, l'éducation familiale s'est transformée en valorisant moins l'obéissance et davantage l'initiative, l'autonomie et l'épanouissement. Contrairement à une représentation de l'éducation qui insiste sur la transmission, l'enfant d'aujourd'hui apprend à devenir un être individualisé au sein même de sa famille ».⁶⁸

Les résultats de l'enquête de Galland illustrent bien cette évolution vers les valeurs éducatives et les transformations qui en résultent dans le processus de socialisation familiale avec une mise en avant de la « réalisation de soi ».

1.2.1.4. L'autonomisation du groupe de pairs

Comme souligné plus haut avec Dubet, l'importance accordée par les jeunes à leurs amis semble s'être fortement accentuée ces dernières années. Cela amène Galland à se poser la question de savoir si la socialisation par le groupe de pairs n'en vient pas à supplanter la socialisation familiale et à créer un univers de valeurs en partie hermétique à celui des générations précédentes.

Un des indicateurs mis en exergue pour l'avancer réside dans l'inter-fréquentation des générations. Ainsi, en France, les lycéens et les étudiants sortent beaucoup moins avec leurs parents en 1998 qu'ils ne le faisaient en 1986 : moins de 10% de leur temps global en 1998 contre un cinquième en 1986.

Certains comme Sébastien Roché⁶⁹ affirment que cette autonomie de la jeunesse est probablement à mettre en connexion avec le rajeunissement de la délinquance ces dernières années. Il montre que l'absence de surveillance et de contrôle sur le temps libre conduit à une montée de la délinquance. Dans son étude, Roché explique aussi que certains jeunes rejettent par ailleurs l'école qu'ils refusent de fréquenter avant la fin de la scolarité obligatoire et les phénomènes d'absentéisme semblent se multiplier.

Aussi, Galland souligne que cette autonomie a permis, entre autres, de développer de nouvelles formes d'amitié : l'identité de l'adolescent est aujourd'hui définie par son cercle d'amis alors qu'autrefois elle l'était par des activités, des passions ou des loisirs de nature collective étroitement contrôlés par les parents. C'est ce qui faisait, entre autres, le succès des mouvements de jeunesse. Désormais, le choix des relations précède celui des activités et l'« être-ensemble » devient plus important que le « faire-ensemble ». Le second n'est plus toujours justifié par le premier.

Galland note que cette sociabilité amicale se transforme aussi qualitativement. En effet, la rencontre elle-même devient plus importante que les activités pratiquées qui ne sont souvent que le prétexte ou l'occasion du rassemblement. Ainsi, selon Galland, la sociabilité devient une valeur en elle-même avec des jeunes qui sont adeptes d'une « morale relationnelle » :

⁶⁸ François De Singly et Elsa Ramos, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000.

Référence citée par Olivier Galland, « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », *op. cit.*, p. 60.

⁶⁹ Sébastien Roché, *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*, Paris, le Seuil, 2001

« C'est-à-dire que les conséquences des actions sont moins envisagées en fonction de leur résultat intrinsèque ou en fonction de principes abstraits (il faut faire ceci, ne pas faire cela) qu'en fonction de l'effet concret et direct qu'elles peuvent avoir sur les autres et surtout ceux que l'on fréquente le plus intimement. Ce principe a évidemment des conséquences importantes dans le domaine moral : dans une telle conception, les normes interpersonnelles n'ont plus cours et les principes altruistes abstraits ont relativement peu de résonance. »⁷⁰

Pour Galland, nous assistons à une dissociation entre l'univers des jeunes et celui des adultes en tant que coupure culturelle. Selon lui, les formes traditionnelles de la transmission culturelle d'une génération à l'autre fonctionnent moins bien et la culture « jeune » s'autonomise sous un double effet : d'une part, la dépréciation de la culture « héritée » que les jeunes assimilent à une culture scolaire qu'ils subissent sans y adhérer. D'autre part, comme le souligne également Dubet, la sphère marchande invente des produits spécifiquement destinés aux jeunes (musique, vêtements, télévision, etc.) qui se construisent un univers de référence et de valeurs propre à leur génération. La sphère marchande confère ainsi une forte identité au groupe des jeunes lui permettant de se distinguer des autres classes d'âge encore plus que ne le faisaient les générations précédentes.

En somme, nous explique Galland, à la différence des jeunes des années 1960-70, ceux d'aujourd'hui ne s'opposent pas forcément à leurs aînés et ne contestent pas les fondements sociaux et idéologiques de leur société pour la majorité d'entre eux. Simplement, ils en restent en partie étrangers ou indifférents à leurs valeurs et à leurs orientations culturelles.

L'autre enseignement de l'étude de Galland que je retiens est que les jeunes Européens sont moins nombreux que leurs aînés à être animés de sentiments altruistes. Cela ne s'explique ni par leur situation sociale, ni par une socialisation de la transformation politique ou religieuse, mais, d'après Galland, par « une religion du soi » plutôt qu'une « religion de l'humanité » telle que se la représentait Durkheim.

1.2.2. L'autonomie : le début de la jeunesse

La question de l'autonomie de l'individu est une question complexe. D'une part parce qu'elle s'apparente à un terme polysémique qui peut désigner tour à tour, selon l'idéologie de référence : une capacité innée à cultiver, comme l'avance Rousseau, le résultat de l'éducation, option que privilégie Durkheim, ou un leurre, comme l'analyse Bourdieu. D'autre part, complexe car l'autonomie ne peut se distinguer de l'individualité. Or, il s'agit là de notions multidimensionnelles qui traversent plusieurs champs de connaissances. Ce caractère multidimensionnel de notre individualité est d'ailleurs expliqué par Edgar Morin lorsqu'il considère l'apparition des premières sépultures chez l'homme de Neandertal comme signe de développement de l'individualité consciente :

« Il faut qu'il y ait une forte présence personnelle pour que l'individualité d'un mort survive auprès des vivants, il faut qu'il y ait d'intenses liens affectifs et intersubjectifs pour que ceux-ci demeurent vivants au-delà de la mort ; il faut qu'il y ait développement de ce nouvel épicycle qui est la conscience de soi dans le monde pour qu'il y ait conscience de la brèche mortelle, confluence entre l'affirmation objective de la mort et l'affirmation subjective de l'amortalité individuelle. [...] C'est un nouveau développement de l'individualité et l'ouverture d'une brèche anthropologique. La mort néanderthalienne [...] constitue une formidable révélation qui porte une lueur unique sur la différence entre sapiens et ses prédécesseurs, et une lumière permanente sur la nature de l'homme, dans le sens où le nœud extraordinaire de significations que nous avons dégagé est lié au développement ultime du cerveau de l'hominien et à la constitution même du cerveau de sapiens. »⁷¹

⁷⁰ Olivier Galland, « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », *op. cit.*, p. 63.

⁷¹ Edgar Morin, *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil, collection « Points essais », pp. 110-111.

Pour Edgar Morin, les trois dimensions, sociale, psychologique et biologique, sont présentes dès l'origine de l'individualité.

Quant à la notion d'autonomie, qui désigne la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres lois, elle possède autant une dimension intérieure, psychologique qu'une dimension extérieure, sociale, déterminée qu'elle est par sa relation à l'hétéronomie⁷². Il est même possible d'y ajouter une dimension biologique pouvant être comprise soit comme participant à l'autonomie ou, au contraire la limitant, en fonction de la conception adoptée à propos de ce qui constitue l'humanité, séparée radicalement, ou dans la continuité, de l'évolution des espèces.

Pour Edgar Morin, la notion d'autonomie humaine est complexe :

« puisqu'elle dépend de conditions culturelles et sociales. Pour être nous-mêmes il nous faut apprendre un langage, une culture, un savoir, et il faut que cette culture elle-même soit assez variée pour que nous puissions nous même faire le choix dans le stock des idées existantes et réfléchir de façon autonome. Donc cette autonomie se nourrit de dépendance ; nous dépendons de l'éducation, d'un langage, d'une culture, d'une société, nous dépendons bien entendu d'un cerveau, lui-même produit d'un programme génétique, et nous dépendons aussi de nos gènes. »⁷³

Comme nous l'avons vu plus haut, notre société « moderne » se caractérise par la promotion de l'individu. Il s'agit, pour chacun d'entre nous, d'être maître de son existence, de s'inventer plus que de se découvrir. L'individu, autonome, libre de ses choix et maître de son destin, est opposé à une société tendant à le contraindre à accepter certaines normes. L'autonomie ne relève pas d'une réalité ontologique mais d'une construction sociale et, à ce titre, loin de s'opposer à la société, l'individu participe à l'existence de la société dont il est l'élément de base. C'est ce que j'expliquerai plus longuement dans la partie liée à la théorie de l'acteur-réseau que j'ai choisi de prendre comme modèle d'analyse. Dans la sociologie de l'acteur-réseau, l'extériorité n'est plus constituée par la société ou la nature, c'est son avantage. Elle permet de tracer les flux des autres conduits qui permettent de devenir un individu et d'acquérir une intériorité. Ainsi, l'extériorité et l'intériorité sont des résultats et non des causes. C'est donc en multipliant les connexions avec l'extérieur que l'on comprend comment l'intérieur a été constitué. « *Chaque médiateur ponctuant une chaîne d'action est un événement individualisé parce qu'il est connecté à de nombreux autres événements individualisés* »⁷⁴, d'où le terme de rattachements ajouté à celui d'acteur qui désigne une source d'initiatives ou un point de départ, « *en tout cas l'origine d'un vecteur orienté vers une fin* ». Plus l'individu a d'attachements, plus il existe. A cet égard, Bruno Latour postule que l'opposition « individu-société » est un concept à dépasser.

D'ailleurs, comme le remarque Xavier Molenat :

« Il ne s'agit plus de savoir si l'individu est plus libre ou s'il est encore défini par les structures sociales, tout le monde s'accorde à souligner que l'autonomisation croissante des individus ne signifie pas moins de société ; c'est au contraire une forme d'organisation sociale. »⁷⁵

L'enjeu résiderait donc dans la question de l'autonomie des individus et de son universalité. En effet, sommes nous tous également autonomes et en mesure de produire un choix éclairé ? Sommes-nous tous toujours les mieux placés pour décider comment résoudre nos difficultés ? Sommes-nous tous experts de nos vies ? Et le sommes-nous en permanence, en tout lieu et en tout temps ?

⁷² J'entends l'hétéronomie comme ce qui désigne les lois imposées de l'extérieur.

⁷³ Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, collection « Points essais », n°534, 2005, p.89.

⁷⁴ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006.

⁷⁵ Xavier Molenat, *L'individu contemporain*, Paris, Editions Sciences Humaines, 2006.

L'autonomie doit être entendue comme la capacité à choisir indépendamment de toute pression extérieure, choix qui se caractérise en outre par sa rationalité, il s'agit d'une capacité propre à l'homme et possédée par tout un chacun, tous étant à même de l'exercer. A ce titre, il serait plus juste de parler de « possibilité » car l'autonomie désigne, en quelque sorte, le degré de latitude possédé par l'individu vis-à-vis des lois et des déterminismes sociaux. La « compétence à l'autonomie » serait la capacité de l'individu à faire usage de ce degré de latitude. En réalité, là encore il paraît abusif de parler de compétence. Il serait plus juste de parler d'un ensemble de compétences, lesquelles, en agissant de concert, permettent au sujet de faire usage de son autonomie.

Ceci amène à affirmer que l'autonomie n'est pas tant une affaire de droit que de potentialité. Potentialité à développer. Elle trouverait son origine dans un besoin d'autonomie présent chez l'homme, et renforcé par l'éducation. Si la sensation de plaisir liée à une activité suffit au départ à renforcer la motivation intrinsèque, très vite elle est complétée par la sensation de plaisir liée à l'impression de faire ce que l'on a choisi de faire. Ce besoin d'autonomie se développera en fonction des encouragements ou des freins qu'y mettra l'entourage, les parents en premier chef. Sans augurer de la suite, on peut imaginer aisément les effets sur ce besoin d'autonomie d'un défaut d'éducation.

C'est également l'avis de Philippe Perrenoud qui écrit à propos de l'acteur :

« La probabilité d'obtenir exactement le degré d'autonomie auquel il aspire, ni plus, ni moins, à un moment de sa vie, dépend des compétences que l'acteur peut mettre en œuvre. [...] »⁷⁶

Les rapports entre compétences et autonomie s'établissent dans les deux sens. Selon Philippe Zarifian :

« L'autonomie est une condition incontournable d'un déploiement de la compétence, parce que la compétence n'existe que si l'acteur a ou se donne une marge d'initiative et de décision, ne se borne pas à suivre des prescriptions. »⁷⁷

Il s'agit donc avant tout d'aptitudes permettant de se situer dans l'espace social et, poussant la logique jusqu'au bout, Zarifian souligne que la véritable autonomie implique que l'individu puisse en dernière limite refuser d'être autonome, la liberté impliquant la possibilité que l'on veuille ne pas l'être. L'autonomie peut s'envisager comme une aspiration innée que l'actuel environnement social encouragerait, voir imposerait.

Pour résumer, l'accès au « libre choix » (ou autonomie) est une affaire de compétences, de compétences complexes même et qui s'acquièrent plus qu'elles ne se reçoivent. Plus qu'une réalité, il s'agit d'une perception du sujet sur son rapport au monde, nécessaire à son adaptation à son environnement, qui met en jeu un ensemble d'opérations mentales complexes. Celles-ci impliquent la perception et l'interprétation de facteurs externes présents dans l'espace social et de facteurs internes propres à l'acteur et qu'il s'agit de maîtriser. Si le besoin d'autonomie semble inné, sa satisfaction est affaire de capacités complexes à développer une véritable intelligence de la situation.

Une fois visitée cette notion d'individualisation, voyons maintenant en quoi elle indissociable de celle d'autonomie. Autonomie qui marque la fin de l'enfance et le début de la jeunesse.

⁷⁶ Philippe Perrenoud, « L'autonomie, une question de compétence ? », in *Résonances*, n° 1, septembre 2002, pp. 16-18.

⁷⁷ Philippe Zarifian, *Le modèle de la compétence. Trajectoire historique, enjeux actuels et propositions*, Paris, Liaisons, 2001, p. 46.

1.2.2.1. L'adolescence, le début de l'autonomie ?

L'adolescence présente cette particularité d'être une période de transformations à la fois sur le plan social, psychologique et biologique. Il se trouve qu'il s'agit des niveaux que j'ai évoqués à propos de l'individu et de l'autonomie. En outre, l'adolescence est la période où l'on est réputé devenir autonome au sens de « libre choix de l'acteur et capacité de choix éclairé ». L'adolescence est ainsi la période charnière entre l'enfance et la jeunesse, voire l'âge adulte. Cela paraît somme toute logique dès lors que l'on considère l'adolescence à partir de la définition donnée : la concrétisation de l'individualité.

Cette conception de l'adolescence permet d'une part de bien cerner ce qui est en jeu dans cette période, et d'autre part replace la question dans sa dimension sociologique. En effet, lier l'adolescence à la question de l'individualité, c'est lier l'adolescence à un type donné de société et expliquer ainsi que dans les sociétés plutôt de type communautaire, holiste et traditionnel, il n'y ait pas réellement de période « adolescence ».

Sur le plan cognitif, l'adolescence est une période essentielle car c'est à partir de là que s'acquièrent les opérations formelles. Pour Neimark, celles-ci se caractérisent par le développement de la capacité à étendre les habilités de raisonnement opératoire concret à des objets que l'on ne peut directement manipuler ou à des situations auxquelles on n'a jamais été confronté. Cela permet, en l'occurrence, d'envisager les conséquences possibles d'actes présents, ce qui paraît essentiel dans l'exercice de choix raisonnés.

Selon Edith Neimark, ces acquisitions produisent un saut qualitatif réel en matière de raisonnement :

« de très nombreuses indications issues d'une série de tâches sélectionnées tendent à prouver que les adolescents et les adultes sont capables de prouesses logiques, lesquelles prouesses sont hors d'atteinte pour des enfants plus jeunes dans des conditions normales, et que ces capacités se développent assez rapidement entre l'âge de 11 et 15 ans. »⁷⁸

L'adolescence est donc une période de profondes transformations, elle serait la traduction sur le plan social des changements physiques et psychologiques dus à la puberté. En même temps, ces transformations, et notamment les développements cognitifs, seraient essentielles à la résolution de la crise adolescente. Encore une fois, plus qu'un lien de causalité, il y aurait une interaction constante entre les différents niveaux.

1.2.2.1.1. L'apprentissage de l'autonomie

Comme le souligne François De Singly, l'apprentissage de l'autonomie commence très tôt, notamment avec l'attribution d'une chambre personnelle :

« La chambre doit permettre au moins la réalisation de trois objectifs : autoriser l'enfant à devenir lui-même par une progressive autonomie, lui offrir un cadre de vie encourageant si possible l'ardeur au travail, et ouvrir la possibilité de nouer des relations avec ses parents, ses frères et sœurs, ses copains et amis. »⁷⁹

Elsa Ramos nous explique quant à elle que trois dimensions caractérisent le « chez-soi » du jeune adulte dans la cohabitation intergénérationnelle : les territoires personnels (« chez-moi »), les règles parentales (« chez mes parents ») et la convivialité familiale (« chez-nous »). Dans la première dimension, on relève les stratégies que le jeune adulte développe pour construire un monde à lui : il ferme la porte de sa chambre, il se l'approprie en la décorant, en prenant en charge son entretien (« *Ma chambre c'est le chez-moi chez mes*

⁷⁸ Edith Neimark, « Adolescent thought : Transition to formal operations », in Benjamin Wolman et Georges Stricker (dir.), *Handbook of developmental psychology*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall, 1982, p. 493.

⁷⁹ François de Singly, *Habitat et relations familiales*, Plan Construction et Architecture, 1998.

parents »). Dans son étude⁸⁰, Elsa Ramos nous montre que l'enfant soit chez lui dans sa chambre est devenu un principe de référence d'une conception éducative mettant l'accent sur l'autonomie : en disposant d'un espace à lui, l'enfant apprend en effet à maîtriser un univers personnel, et indirectement à se maîtriser lui-même. Pour elle, les jeunes gens se séparent aussi en protégeant certains aspects de leur vie amicale et amoureuse du regard parental. Ils omettent de raconter certaines choses ou transforment la vérité. Les stratégies qu'ils mettent en place visent à distinguer le « je individuel » du « je familial ». Dans le « je individuel » ils ne se définissent pas en tant que « fils de » ou « fille de ». Pour Elsa Ramos, cette définition de soi relève de la deuxième dimension. Les parents ont défini et sont gardiens d'un certain nombre de règles de gestion de la vie et de l'espace quotidien. En vue d'agrandir leur marge de manœuvre, les enfants « grignotent » ces règles selon Ramos. De ce fait, pour elle, un rapport de force s'instaure entre parents et enfant. Dans cette dimension les relations s'inscrivent dans une relation asymétrique : elles imposent au jeune adulte une définition de soi en tant que « fils de » ou « fille de ». Enfin, la dernière dimension, nous explique Ramos, se caractérise par la convivialité familiale. La discussion entre parents et enfant est mise au centre. Dans ces échanges, l'enfant a le sentiment d'être reconnu comme partenaire de ses parents et se vit comme leur égal dans la mesure où les relations prennent la forme d'une coopération. Il se définit dans la relation de filiation mais sur un mode égalitaire et de ce fait, le « chez-nous » apparaît comme un espace de validation de soi⁸¹.

Ici, prenons le soin de nuancer les analyses d'Elsa Ramos qui ne peuvent être validées dans tous les milieux sociaux. Par exemple, comme nous le verrons dans la deuxième partie, chez les jeunes des quartiers populaires, « avoir une chambre à soi » n'a pas de sens dans toutes les familles, ce pour diverses raisons que je détaillerai.

Toutefois, l'analyse d'Elsa Ramos nous montre que ces trois dimensions participent de la construction d'un « monde à soi », donc de l'autonomie. Ramos nous explique également que pour continuer de construire et d'agrandir son monde, deux modalités doivent être relevées : l'expérimentation et la négociation.

L'expérimentation peut se définir comme une relation de réflexivité dans l'action. Elsa Ramos nous montre dans son travail que la confrontation de l'idéal de l'autonomie aux obligations de la vie chez les parents entraîne des ajustements incessants afin de concilier les désirs personnels sans froisser les relations avec les parents. Les jeunes gens testent donc différentes stratégies de séparation que détaille Ramos : demander aux parents de frapper, fermer la porte pour leur signifier que l'espace est privé... Ces stratégies s'affinent au fur et à mesure des interactions et des négociations. Ainsi l'expérience précédente servira à la suivante puisqu'elle permet une connaissance accrue de la situation et également un développement de la maîtrise des relations. En même temps, poursuit Ramos, elle tend à mettre de plus en plus en adéquation idées et réalité, l'expérimentation édifie progressivement le jeune adulte comme l'auteur de ses choix et l'acteur de ses relations.

Les jeunes gens font ainsi jouer leurs capacités de réflexivité, de jugement de leurs actions en réajustant les moyens s'ils le jugent nécessaire. Ce faisant, Elsa Ramos explique que le jeune adulte transforme la socialisation familiale reçue dans l'enfance, le cadre d'organisation et de représentations des parents qui définissent en partie son monde et qui lui a été enseigné sous des formes de « tendance chorale ». Nous pouvons ici citer Berger et Kellener :

⁸⁰ Elsa Ramos, *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 2002.

⁸¹ Elsa Ramos l'illustre par un extrait d'entretien d'une jeune fille de 20 ans : « *Après [le repas], les trois enfants [ses frères et sœurs plus jeunes] vont jouer. On va prendre un café, on va discuter, ça peut durer deux heures. Je dirai que le dimanche, c'est où on se retrouve vraiment. On fait une pause dans la semaine, et tout le monde est là, on arrête de courir partout. C'est vraiment la pause.* »

« On leur enseigne dès le début à s'exprimer précisément dans ces formes de tendance chorale, depuis leur première invocation de « papa » et « maman » jusqu'à l'adoption du cadre d'organisation et de représentation des parents qui définit maintenant leur monde. »⁸²

La deuxième modalité d'extension du « monde personnel » est la négociation. Pour Elsa Ramos, les négociations sont importantes dans l'évolution personnelle et dans l'évolution des relations parents/enfant. Elles sont essentielles à la construction du compromis parents/enfant et s'inscrivent dans une tension entre, d'une part, les exigences parentales et d'autre part, les aspirations personnelles du jeune adulte. L'enjeu des négociations est de modifier le consensus existant en reculant les limites parentales et en grignotant progressivement la réalité commune pour mettre en avant une réalité plus subjective tout en tentant de conserver un équilibre dans les relations intergénérationnelles.

En somme, nous dit Ramos, le jeune adulte à travers l'expérimentation personnelle et les négociations avec ses parents, tend à affirmer ses idées comme des idées qui peuvent se mesurer à celles de ses parents, dans la mesure où les parents perdent leur seule définition de « parents » et deviennent aussi des personnes. À partir du moment où les parents peuvent être définis comme des parents et aussi comme des personnes, le jeune adulte peut se définir dans la relation comme égal. En cela, Ramos parle d'« individualisation protégée »⁸³. C'est par cette analyse qu'elle en conclut que, dans le cas de la France, nous pouvons nous autoriser à parler davantage d'« individu identitaire », expérimentations et négociations visant à construire un monde à soi.

Pour devenir lui-même, l'individu a besoin du regard de personnes à qui il accorde, lui aussi, de l'importance et du sens. Comme le souligne François de Singly, « *c'est par la médiation d'autrui que l'individu peut être (avoir la sensation d'être) lui-même* »⁸⁴. Les parents participent ainsi de la validation du monde du jeune adulte.

1.2.2.1.2. Les constructions identitaires en fonction du milieu social

Cependant, l'adolescence ne peut s'analyser de manière uniformisée. Comme le souligne François de Singly⁸⁵, les contextes de construction de l'identité ne se définissent pas de la même façon pour les jeunes de milieux populaires et de milieux aisés. Les normes psychologiques d'épanouissement de soi et de révélation identitaire, donc l'injonction à l'autonomisation, sont davantage des références des parents de milieu supérieur. Cependant, De Singly nous montre que dans le milieu cadre, l'identité de l'enfant est clivée :

« D'un côté, une partie de sa vie est libre pour que le jeune puisse expérimenter sa propre identité, exprimer ce qu'il ressent. De l'autre, une partie de sa vie est sous contrôle, elle concerne principalement ses études »⁸⁶

⁸² Peter Berger et Hansfried Kellner, « Le mariage et la construction de la réalité », *Dialogue*, n°102, « *Le moi conjugal, un drôle de je* », 1988, pp. 6-23.

⁸³ Elsa Ramos a poursuivi sa réflexion en se rendant au Brésil observer comment la prise d'autonomie s'effectue à travers son modèle d'analyse. Elle a constaté que les trois dimensions qui constituent le chez-soi chez ses parents des jeunes français sont difficilement identifiables. A la différence de la situation française, les jeunes adultes ne revendiquent pas nécessairement le besoin d'un territoire qui se définit comme un espace séparé du reste de la maison comme cela peut être le cas pour la chambre pour les jeunes français. La définition de l'autonomie est donc tout autre au Brésil. Cf. Elsa Ramos, « L'ambiguïté du parent-ami dans les relations parents/enfant au Brésil : contrôle et protection », in *Recherches Familiales*, n°3, « La famille : entre production de santé et consommation de soins », 2006, pp. 127-136.

⁸⁴ François De Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, collection « 128 », 1993, p. 91.

⁸⁵ François de Singly, *Les adonissants*, Paris, Armand Colin, 2006.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 355.

François de Singly montre l'effet pervers de ce clivage : il met à jour une hiérarchisation des deux zones en faveur des études dans laquelle l'enfant est sous contrôle parental et se définit comme « fils » ou « fille de ». L'un des indicateurs les plus pertinents pour évaluer l'autonomie va être celui de l'emploi du temps qui peut être parfois affiché au-dessus du bureau de l'enfant⁸⁷. De Singly remarque qu'il est largement complété et contrôlé par les parents et s'articule autour des études.

Dans les familles populaires, le modèle diffère dans la mesure où l'enfant est toujours sous appartenance familiale, mais les « fils de » ou « fille de » restent beaucoup plus « membre de la famille ». Deux situations que De Singly décrit permettent de comprendre cette idée :

« Dans les familles cadres, les parents peuvent exiger que leur enfant prenne en charge son monde, en rangeant sa chambre, voire en la nettoyant. En revanche, l'adolescent interviendra peu dans le reste de la maison. Dans les familles populaires, cette distinction existe peu. Il est tout autant légitime à une mère de demander un coup de main pour passer le balai dans le couloir, pour aller faire quelques courses que de réclamer le rangement de la chambre ».

Il existe là beaucoup de continuité entre le monde des enfants et celui des parents, entre le monde des enfants et celui des adultes. Une deuxième différence est rapportée. Les adolescents se situent dans un âge qui a ses exigences propres et qui peut être identifié par la « culture jeune ». De Singly montre comment les parents de milieu cadre « *tolèrent cet engagement dans la culture jeune comme un mal nécessaire, dangereux par les risques de contamination sur la culture légitime, sur les choses sérieuses* ». Les parents de milieu populaire s'inquiètent quant à eux moins : « *L'appartenance à la culture jeune ne sert pas d'appui pour s'éloigner de la dimension de filiation ; elle est plus compatible avec l'appartenance familiale* ».

Ainsi, en milieu cadre, De Singly observe un clivage qui fait que, même dans sa zone personnelle, dans ses temps libres, le jeune est sous contrôle puisque cette zone personnelle participe de la construction de la zone explicitement sous contrôle parental, c'est-à-dire celle de la réussite scolaire. Ce qui apparaît paradoxal quand on sait que l'injonction à l'autonomie est davantage une caractéristique des milieux cadres. Dans les milieux populaires, De Singly observe une conciliation des deux zones marquée d'une part, par le droit à une « culture jeune » reconnue par les parents, et d'autre part, par une plus grande continuité dans la vie quotidienne entre le monde des parents et le monde des enfants.

J'aurai l'occasion de mettre en évidence certaines nuances à son discours sur l'éducation en milieu populaire. Je tenterai de montrer que, dans le cas de l'accès à l'âge adulte, mettre l'accent sur des dimensions statutaires revient aussi à amoindrir la dimension de la réflexivité caractéristique du travail de construction de soi⁸⁸. Il est donc nécessaire de se pencher sur la réflexivité de ceux dont l'entrée dans l'âge adulte est présentée davantage par l'acquisition de statuts que par la problématique de l'accès à l'autonomie. La question que nous pourrions nous poser est de savoir si ces acquisitions de statuts, pour les individus eux-mêmes, suffisent à définir l'individu individualisé ? Pour ce qui est de mon objet d'étude – les jeunes issus des quartiers populaires – certaines enquêtes soulignent comment la logique d'expérimentation et d'aspiration à l'autonomie se joue - davantage - à l'extérieur du groupe familial et qu'il faut impérativement en tenir compte⁸⁹.

Mais pour l'heure, retenons que ce qui marque le début de la jeunesse, c'est une prise progressive d'autonomie. Intéressons-nous désormais à l'indépendance qui marque sa fin.

⁸⁷ L'emploi du temps par définition organise ses temps de « fils » ou de « fille de », mais aussi ses temps libres.

⁸⁸ Jean-Claude Kaufmann, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.

⁸⁹ Nous le verrons dans les parties suivantes avec Dubet, Kokorref, Mauger, Mohammed, etc.

1.2.3. L'indépendance ou l'entrée dans l'âge adulte

Rappelons que la jeunesse est bien un cycle de vie qui se définit par rapport à ce qui le précède et ce qui le suit. Après avoir vu en quoi la jeunesse différait de l'enfance, voyons maintenant en quoi elle diffère l'âge adulte. Il s'agit dans cette sous-partie de cerner son statut et ses rôles. La jeunesse n'est plus l'enfance car, comme nous l'avons vu, les jeunes ont acquis une certaine forme d'autonomie : capacité de construire des choix raisonnés, autonomie de goût qui se manifeste dans la culture juvénile, autonomie de fréquentation qui se manifeste par la capacité à choisir ses amis et relations hors du contrôle des parents, etc. Ceci étant, les jeunes n'ont pas encore accédé aux statuts et aux rôles adultes. Mais considérer que la jeunesse n'est qu'une phase de préparation à cela serait réducteur car les seuils qui encadrent les âges (départ de chez les parents, mise en couple, etc.) et les statuts ne sont qu'une armature.

Pour certains sociologues tels que François de Singly⁹⁰, il est ainsi préférable d'utiliser le concept d'identité plus que celui de statut et de rôle. En effet, pour lui, l'autonomie qui relève de l'identité tend à se dissocier de l'indépendance purement matérielle. Ainsi, un jeune peut continuer de vivre chez ses parents tout en ayant acquis sur le plan de l'identité, rappelons-le, une autonomie qui le désigne comme adulte bien qu'il n'en ait pas les attributs statutaires.

Cette analyse indéniable selon Galland doit-elle pour autant conduire à abandonner l'idée que la jeunesse est une phase préparatoire à la vie adulte au travers des concepts de statut et de rôle ?⁹¹ En effet, la différence établie entre autonomie et indépendance dans la situation d'un jeune (ce qui rejoint la définition sociologique de l'adolescence et de la post-adolescence) n'enlève pas l'idée que cette phase nouvelle par son extension et sa durée doit s'achever et déboucher sur la phase de l'âge adulte qui se définit par l'exercice des rôles professionnels et familiaux.

1.2.3.1. La désynchronisation des étapes

Pour Antoine Prost, la définition moderne de la jeunesse prend forme dans l'entre-deux guerres avec la jeunesse populaire au travers de quatre formes : « on ne va plus à l'école (à partir de 13-14 ans), on travaille, mais on continue de vivre chez ses parents et on n'est pas marié ». Pour les garçons, la fin du service militaire a pendant longtemps marqué l'entrée dans la vie adulte. Avant cela, un jeune continue de vivre, durant cette période, chez ses parents qui exercent sur lui leur autorité et auxquels il remet sa paie. Mais son statut de jeune lui confère certaines libertés notamment celle de s'amuser⁹².

Comme le souligne Antoine Prost, les mécanismes propres à cette définition de la jeunesse fonctionnent bien car les rôles qui lui sont dévolus sont acceptés du fait qu'ils sont explicitement et clairement transitoires.

Après la seconde guerre mondiale, la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans⁹³ qui a provoqué la progression de la scolarisation a petit à petit rapproché chez les jeunes d'origine populaire l'âge de mise au travail des âges de départ de chez les parents et de mariage. Ce qui amène Galland à considérer qu'« un modèle de synchronisme dans le franchissement des étapes

⁹⁰ François De Singly et Elsa Ramos, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000. Référence citée par Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cité, p. 128.

⁹¹ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cité, p. 128.

⁹² Antoine Prost, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », in *Vingtième Siècle*, n° 13, pp. 35-43. Référence citée par Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cité, p. 130.

⁹³ L'âge minimum de l'Instruction obligatoire, fixé à 13 ans par la loi du 28 mars 1882, avait été allongé par une première étape à 14 ans, par la loi du 9 août 1936. L'Ordonnance du 6 janvier 1959, signée par le président de la République Charles de Gaulle, a ensuite décidé que l'âge de fin de la scolarité obligatoire sera porté de 14 ans à 16 ans.

d'entrée dans la vie adulte s'est peu à peu imposé »⁹⁴. Dans le même temps, comme nous l'avons vu précédemment avec De Singly et Ramos, les rapports relationnels au sein de la famille se sont modifiés ces dernières années et les jeunes ont de moins en moins le sentiment d'un devoir à l'égard de leurs parents.

L'entrée dans la vie adulte peut ainsi se définir comme un passage qui s'effectue sur deux axes relevant de deux sphères :

- publique : un axe où le jeune passe du scolaire au professionnel.
- Privée : un axe où le jeune passe de la vie chez ses parents à la vie en couple.

Ces passages, marqués par la fin des études, mettent fin à l'enfance et à l'adolescence et inaugurent le début de l'âge adulte et introduisent à de nouveaux rôles et statuts.

Ce modèle de synchronie que je présente ici est aujourd'hui mis à mal par les transformations concernant le rythme des transitions vers l'âge adulte. La prolongation de la jeunesse prend essentiellement la forme d'un maintien plus long au domicile des parents et d'un report de toutes les étapes d'accès au statut adulte.

Aussi, l'entrée professionnelle dans la vie adulte et l'entrée familiale, deux moments de plus en plus tardifs, semblent également être partiellement déconnectées. Des enquêtes INSEE de 1992 et 1997⁹⁵ permettaient d'évaluer que la durée médiane entre la fin de la scolarité (première des étapes) et la naissance du premier enfant (dernière étape car parachevant l'accès à la maturité) était d'un peu plus de huit ans pour les garçons et six ans pour les filles. C'est une nouveauté par rapport au modèle de l'adolescence même prolongée car, pour la première fois, les étapes familiales qui donnent corps à l'âge adulte semblent ne plus dépendre de la prolongation scolaire.

Cependant, les choses se compliquent dans l'analyse lorsque l'on y intègre deux éléments :

- Objectif : la précarisation qui se généralise ôterait une des principales caractéristiques de l'âge adulte qui l'emploi stable.
- Subjectif : l'autonomisation identitaire ne s'achève jamais réellement.

Mais ces arguments sont régulièrement battus en brèche par plusieurs enquêtes. L'une d'elle a récemment retenu l'attention de nombre d'experts et de sociologues : celle de Cécile Van de Velde⁹⁶ sur l'entrée dans la vie adulte dans quatre contextes nationaux : le Danemark, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Avec cette étude, interrogeons-nous maintenant sur la pertinence des notions d'autonomie et d'indépendance comme indicateurs d'entrée et de fin de la jeunesse.

1.2.3.2. Les seuils d'entrée dans la vie adulte dans quatre contextes nationaux : les limites de notre grille de lecture

Cécile Van de Velde, grâce à son étude réalisée dans quatre pays européens, met en évidence quatre modes d'entrée dans la vie adulte qui remettent en cause notre grille de lecture :

- pour les jeunes Danois, elle met l'accent sur la logique du développement personnel qui consiste à « se trouver » ;
- pour les jeunes Britanniques, celle de l'émancipation individuelle qui consiste à « s'assumer » ;
- pour les jeunes Français, celle de l'intégration scolaire qui consiste à « se placer » ;
- pour les jeunes Espagnols, celle de l'appartenance familiale qui consiste à « s'installer ».

⁹⁴ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cité, p. 132.

⁹⁵ Citées et présentées par Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cité, p. 142.

⁹⁶ Cécile Van De Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, Collection Le Lien social, 2008.

Cécile Van de Velde propose le tableau suivant pour donner à voir l'ensemble de ces processus :

	Type de trajectoire	Caractéristiques des politiques sociales
Le temps long de la construction de soi (Danemark)	Indépendantes, longues et exploratoires	Universelle et flexible, dès la majorité, financement de la vie étudiante Légitimité d'études longues entrecoupées de périodes d'inactivités professionnelles
Adulte à tout prix (Royaume-Uni)	Courtes, tournées vers l'emploi	Intervention libérale. Incitation à l'auto-financement Stigmatisation de la dépendance familiale.
Les rails de la jeunesse (France)	Age du placement Accès long et progressif à l'indépendance	Etat-providence corporatiste, structurant la société en corps professionnels Politiques hybrides d'intervention envers les jeunes adultes, étudiants ou chômeurs Extrême valorisation de la formation initiale
L'attente (Espagne)	Construction de l'individualité au sein même du foyer familial	Pas d'aides publiques Pas de rôle social de la jeunesse

Source : d'après Van de Velde, *op. cit.*, pp. 211-221.

Pour les jeunes Danois, l'entrée dans la vie adulte s'inscrit une logique de développement personnel où il s'agit de « se trouver ». Pour ce faire, Le Danemark garantit un haut niveau de protection sociale à tous ses citoyens dès leur majorité. Ainsi, les politiques publiques se sont affranchies de la tutelle parentale et les aides sont directement versées aux jeunes. Cela favorise une décohabitation précoce des jeunes, dès l'âge de 20 ou 21 ans, et ce départ du domicile parental est perçu comme une condition nécessaire à la construction de soi.

Cette norme du départ précoce est partagée par toutes les générations même si le départ apparaît comme une prise de décision individuelle puisque c'est le jeune qui choisit de partir. Loin de constituer une rupture symbolique majeure dans les relations familiales, le départ s'inscrit au contraire dans la continuité d'une autonomie adolescente déjà acquise et reconnue au sein de la famille.

Une certaine autonomie et indépendance est donc très vite reconnue au jeune. D'ailleurs, dès leur adolescence, les jeunes, y compris ceux issus de milieux favorisés, explique Van de Velde, occupent un emploi saisonnier ou temporaire. Ils font par ce biais l'expérience de l'indépendance matérielle et financière comme l'exige implicitement la norme nationale de « débrouille individuelle ».

Pour ce qui est des relations parents/enfant, Cécile Van de Velde relève qu'il existe une « communauté d'esprit familiale ». Les parents et les enfants se vivent comme des égaux affectifs pour lesquels l'essentiel est, selon elle, « d'être là ». Et si les jeunes danois quittent précocement le domicile parental, Cécile Van de Velde observe un long interstice entre ce départ et la construction d'un nouveau foyer. C'est ici que la jeunesse prend la forme d'une trajectoire d'expérimentation marquée par des allers retours entre la vie solitaire, l'union libre et l'entrée dans la parentalité (aussi en dehors des liens du mariage).

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, Cécile Van de Velde la décrit comme « faire son ego-trip » qui renvoie à la réalisation personnelle. C'est pour cela que les jeunes Danois se définissent comme des adultes de façon très précoce, puisqu'ils travaillent et paient un loyer à leurs parents dès leur adolescence. Aussi, Cécile Van de Velde note que les jeunes

danois continuent de se définir comme « jeunes adultes » jusqu'à environ trente ans, soulignant leur quête d'identité personnelle.

L'accès à des statuts d'adulte et à l'indépendance des jeunes au Danemark ne suffisent donc pas à eux seuls, nous explique Van de Velde, à recouvrir une définition de soi comme adulte. En effet, contrairement aux jeunes français, les jeunes danois sont indépendants si l'on considère les aides versées par l'Etat, le salaire qu'ils reçoivent ; et autonomes si l'on prend en compte la logique de « développement personnel ».

Quant aux jeunes Britanniques, Cécile Van de Velde explique qu'ils sont dans une logique de l'émancipation individuelle dans laquelle les jeunes adultes tendent à « s'assumer ». Cette logique d'émancipation se décline en trois étapes : la prise d'indépendance résidentielle, la fin des études et l'accès à l'emploi.

Une aide étatique est ainsi versée aux étudiants. Elle est synonyme en Grande Bretagne d'une certaine représentation de l'indépendance qui doit relever avant tout de la responsabilité individuelle. Cette aide prend la forme de prêts à taux réduit que le jeune contracte au cours de ses études, remboursables dès le début de sa vie professionnelle. Toutefois, Cécile Van de Velde note que les sommes versées sont plutôt modestes et complétées par des petits boulots qu'exercent les jeunes en parallèle de leurs études.

Aussi, Van de Velde relève que les jeunes Britanniques se définissent comme adultes de façon plus précoce que leurs homologues européens, avec un seuil fixé pour la majorité d'entre eux à 20 ou 22 ans. L'entrée dans la vie adulte est en réalité rythmée par trois temps selon Cécile Van de Velde : une première décohabitation pour poursuivre les études, suivie d'un retour au foyer parental, et à la fin de celles-ci, le « vrai » départ. Et c'est lors du retour au foyer parental qu'un changement de statut se joue dans la relation parents/enfant.

Cécile Van de Velde nous explique que le devoir d'indépendance relève d'un consensus entre l'Etat et les familles. Cela s'explique par le fait, entre autres, que l'individualisme traverse la société britannique avec une composante hiérarchique qui fait que l'égalité n'est pas acquise mais doit se mériter par des preuves données de ses capacités d'indépendance individuelle. Dans cette perspective, un jeune doit prouver lors de son premier départ qu'il peut être considéré comme égal pour que le mode de relations intergénérationnelles devienne égalitaire. Concernant l'entrée dans la conjugalité, Cécile Van de Velde souligne que les jeunes Britanniques présentent les taux les plus élevés d'individus mariés entre les âges de 18 et 26 ans. Cela lui fait dire qu'en Grande-Bretagne, l'accès à l'âge adulte apparaît indissociable de l'indépendance individuelle, celle-ci permettant seule une égalité entre parents et enfants. Enfin, nous retiendrons qu'en Grande Bretagne, la rhétorique de l'identité individuelle et de l'autonomie est peu présente, voire absente des discours. Nos indicateurs d'entrée et de sortie de la jeunesse laissent donc ici apparaître leurs limites.

Pour les jeunes Français, Cécile Van de Velde observe que l'entrée dans la vie adulte est déterminée par la logique de l'intégration scolaire où les jeunes cherchent avant tout à « se placer ». Le statut social en France est l'élément déterminant de l'identité individuelle et, dans cette optique, le diplôme va largement y contribuer. Comme nous l'avons vu plus haut avec Dubet, les jeunes Français sont déterminés précocement par leurs études et le diplôme qu'ils choisissent ou qui leur est imposé.

En ce qui concerne les politiques publiques françaises en direction des jeunes adultes, van de Velde relève des mesures « familialisantes » avec un système d'allocations familiales que reçoivent les parents jusqu'aux 20 ans de leur enfant, dès lors qu'ils l'ont à charge. Cette politique se poursuit même au delà des 20 ans sous la forme d'allègements fiscaux divers quand l'enfant est toujours à charge.

Dans la même logique, les bourses allouées aux étudiants sont établies sur la base de critères sociaux qui prennent majoritairement en compte les revenus parentaux. La prise en charge parentale des études et de la période d'intégration professionnelle est consacrée par le seuil

d'âge fixé à 25 ans pour obtenir le Revenu Minimum d'Insertion (RMI)⁹⁷. Cette limite d'âge et de statut institue, selon Van de Velde, une « défamilialisation » plus tardive même si quelques aides sont directes, notamment l'aide individuelle au logement.

Pour Cécile Van de Velde, les jeunes Français se heurtent à un long et progressif accès à l'indépendance. Comme nous le verrons dans la partie liée à l'emploi, la phase de transition entre la fin des études et la stabilité professionnelle se caractérise par de multiples situations intermédiaires, toutes caractérisées par une tension entre deux normes apparemment contradictoires : d'une part, une injonction à l'indépendance individuelle, et d'autre part, la norme de la prise en charge parentale des études et de la phase de recherche d'emploi.

C'est donc parmi les jeunes Français qu'une dissociation entre aspiration à l'autonomie et une situation objective de dépendance est le plus souvent explicitée dans les discours.

Enfin, pour les jeunes Espagnols, Cécile Van de Velde met en avant une logique de l'appartenance familiale qui consiste pour eux à « s'installer ». Dans les politiques espagnoles, Van de Velde constate une faiblesse des aides accordées aux jeunes adultes, et une absence d'aide étudiante universelle et directe. Comme en France, en quelque sorte, un seuil pour l'obtention d'un minimum social est fixé à 25 ans, ce qui vient consacrer la priorité des solidarités familiales sur les solidarités publiques.

Aussi, Van de Velde note que l'âge médian espagnol au départ du domicile parental et au mariage est de 27 ans. Comme dans la plupart des pays du sud, les parents incitent aussi les jeunes au maintien au foyer parental. Pour les familles, la cohabitation est envisagée comme garante de la cohésion familiale et s'accompagne d'un discours qui valorise l'entente et l'affectivité au sein du foyer, faite de solidarité et de la sécurité.

Pour Cécile Van de Velde, en Espagne l'installation dans la vie adulte est définie par trois attributs : l'emploi, le mariage et l'obtention d'un logement indépendant. Finalement, la vie de célibataire n'a que peu de légitimité si bien qu'au final, c'est moins la contrainte financière que le célibat qui éclaire la cohabitation tardive.

Van de Velde relève également que l'adoption des normes parentales par les jeunes adultes représente souvent un refuge rhétorique face à l'impossibilité matérielle de partir et au coût financier que représente l'achat d'un logement. Pour finir, elle note que très peu d'Espagnols se sont référés à l'idée d'autonomie dans son acception de construction identitaire pour se positionner dans le cycle de vie. Ainsi, l'autonomie revient à construire une individualité au sein même du foyer familial, par l'introduction d'une réciprocité progressive.

En somme, retenons qu'au Danemark et en France, il est possible d'identifier nos critères d'entrée dans la jeunesse et de sortie pour l'âge adulte que sont l'autonomie et l'indépendance. Toutefois, il existe une distinction entre les modèles des deux pays puisqu'au Danemark, l'autonomie se construit dans l'indépendance, tandis qu'en France elle tend plutôt à se construire dans la dépendance.

Dans le cas de la Grande-Bretagne, Cécile Van de Velde relève d'une part, une absence de référence à l'autonomie, et d'autre part, un accès à l'âge adulte qui apparaît indissociable de l'indépendance. Les jeunes décohabitent tôt et c'est l'indépendance financière qui est prépondérante dans le processus d'autonomisation. Si l'on se réfère à notre critère d'autonomie, nous pouvons en déduire qu'il n'y a pas de référence à cette dernière pour se positionner dans le cycle de vie. Dans le cas de l'Espagne, l'analyse de Van de Velde nous montre que les jeunes peuvent parfois avoir un emploi, ce qui est pour nous un critère d'indépendance, mais rester malgré tout au domicile parental. En Espagne, comme dans la plupart des pays du sud, c'est l'entrée en conjugalité qui détermine l'entrée dans l'âge adulte. Avec l'étude de Cécile Van de Velde, nous pouvons relever les limites des indicateurs que nous utilisons. Ils sont à manier avec une grande prudence. Si l'autonomie et l'indépendance

⁹⁷ Une norme reprise dans le Revenu de Solidarité Active (RSA) qui a pris la suite du RMI en 2008.

semblent être des indicateurs pertinents pour analyser le début et la fin de la jeunesse, ils ne le sont pas toujours au regard d'autres modèles de société et peuvent de ce fait contribuer à brouiller la compréhension. Des situations qui semblent *a priori* similaires peuvent ne pas relever des mêmes définitions, le danger étant de fabriquer des comparaisons avec des indicateurs identiques mais qui ne renvoient pas aux mêmes conceptions. Les mêmes termes ne doivent donc pas nous faire croire qu'on évoque les mêmes réalités ou même que ces dernières sont comparables. C'est l'enseignement du travail de Cécile Van de Velde.

1.2.3.3. *Les trajectoires « yoyo »*

Aussi, comme le montrent bien les travaux de Patricia Loncle⁹⁸, la sociologie de la jeunesse a considérablement évolué ces dernières années. Si la jeunesse prend fin dès la conquête de l'indépendance matérielle et financière, il est aujourd'hui acquis que cette évolution vers l'âge adulte n'est jamais définitive. Il s'agit là d'un élément fondamental à prendre en compte car un jeune peut devenir indépendant et perdre cette indépendance au bout de quelques mois et de quelques années. Les exemples n'ont pas manqué dans mon terrain d'enquête.

En effet, les évolutions sociales et les mutations du marché de l'emploi, telles que je vais les décrire plus loin, amènent un certain nombre de sociologues, dont Patricia Loncle, à considérer qu'un jeune peut s'acquitter des attributs de l'âge adulte pour une période donnée et les perdre à la suite d'une mésaventure (perte d'emploi...). Autrement dit, conformément aux propos que je tiendrai tout au long des pages suivantes, les jeunes n'évoluent plus dans des parcours de vie linéaires, mais en dents de scie. C'est ce que nous appelons les « trajectoires yoyo » qui désignent les allers-retours entre une situation sociale et une autre.

Patricia Loncle analyse les trajectoires « yoyo » de la manière suivante :

« Avec cette notion, il s'agit non plus d'aller plus loin que dans l'analyse en terme d'allongement de la jeunesse et de déconnexion des seuils mais aussi de prendre en compte les difficultés auxquelles se trouvent confrontés les jeunes dans un contexte de déstandardisation des transitions. Des éléments comme :

- la multiplicité et la diversité des transitions (de l'éducation au travail, de la culture jeunes à la construction d'un mode de vie individuel, de la dépendance à l'égard de la famille à l'autonomie, mais aussi en terme de couple et de sexualité, de citoyenneté et de responsabilité légale) ;
- la réversibilité des transitions (par choix ou du fait de subir le chômage ou une séparation) ;
- le développement de concepts propres aux jeunes, qui diffèrent de ceux des institutions ou bien qui peuvent être contradictoires les uns par rapport aux autres, les jeunes critiquant de plus en plus souvent la normativité et la rigidité des normes institutionnelles ;
- les changements dans le statut traditionnel de l'adulte qui ne correspond plus à une partie de la génération concernée. »⁹⁹

Il s'agit là d'un phénomène d'une importance considérable en matière d'accompagnement des jeunes. Les professionnels du champ de la jeunesse doivent aujourd'hui opérer avec cette incertitude que j'ai repérée dans les sept villes qui ont constitué mon terrain d'enquête.

1.3. **La jeunesse : plus qu'une phase de transition, un statut d'attente**

Or donc, un des éléments déterminants de la fin de la jeunesse réside dans la quête d'indépendance. Celle-ci se caractérise, nous l'avons vu, par plusieurs éléments mais reste néanmoins fortement axée sur l'emploi stable. Or, dans le contexte de crise économique que traverse la France depuis une quarantaine d'années avec des périodes plus ou moins difficiles,

⁹⁸ Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, PUR, 2010, p. 73.

⁹⁹ Ibid.

qu'en est-il de l'entrée dans l'âge adulte ? C'est ce que nous allons voir maintenant avec la régulation du marché du travail par l'âge et le rapport des jeunes aux générations âgées, et inversement. Ici, je vais largement m'appuyer sur les travaux de Léa Lima dont l'analyse fait largement écho à ce que j'ai pu observer sur le terrain¹⁰⁰.

1.3.1. Le rapport des jeunes à l'emploi

Comme nous le montrent Garonna et Ryan¹⁰¹, dans le contexte de crise économique et de rareté de l'emploi que nous vivons depuis la fin des Trente Glorieuses, avec des difficultés plus ou moins fortes selon les époques, les acteurs chargés du système économique ont organisé l'exclusion sélective des classes d'âge aux deux extrémités du cycle de vie, à savoir les jeunes et les seniors. Plusieurs études comparatives réalisées en France, telle que celle d'Elbaum et Marchand¹⁰², démontrent que le choix de ces acteurs est de privilégier une seule génération à la fois dans le marché de l'emploi.

Ce n'est pas un hasard si le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans en France est l'un des moins élevés des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) avec moins de 30% de jeunes en emploi (contre par exemple 56,7% au Canada), car, comme nous l'explique Léa Lima¹⁰³, cette situation résulte d'un compromis social qui concerne aussi bien les pouvoirs publics responsables des politiques interventionnistes sur le marché du travail que les employeurs, les familles et les jeunes.

Pour les jeunes, ce compromis s'articule autour d'une logique de prolongation des études qui explique, nous dit Léa Lima, la faiblesse du taux d'emploi des jeunes avant même la hausse de leur taux de chômage. Elle remarque ainsi que « *la scolarisation avancée des jeunes a amené les observateurs à se détourner des statistiques par classe d'âge pour s'intéresser au suivi dans les premières années de la vie active* ». Puisqu'une forte proportion des 16-25 ans fait des études, « *le taux de chômage des jeunes ne nous renseigne que partiellement sur les conditions d'insertion* »¹⁰⁴. En adoptant cette approche longitudinale, Léa Lima parvient à démontrer que l'on assiste à une transformation importante des modes d'entrée dans la vie active. En effet, pour elle, plus que le chômage, c'est l'instabilité des premières années suivant la sortie du système scolaire qui retient son attention. En l'analysant de plus près, elle constate qu'il existe de fortes différenciations internes à la jeunesse puisque les trajectoires sont fortement déterminées par des variables liées au niveau de formation, au genre et à l'origine ethnique. C'est ce qui explique, selon elle, la légitimation d'une intervention publique centrée sur des politiques d'insertion comme forme d'institutionnalisation de l'âge d'insertion, notamment pour les moins qualifiés :

« Cette prise en charge publique s'accompagne de la spécialisation de cette phase de transition entre l'école et l'emploi dans la construction d'une qualification professionnelle. En revanche, la protection du risque de primo-insertion demeure résiduelle, les pertes de revenu liées à cette mobilité dans la précarité étant peu assumées par l'Etat social. »¹⁰⁵

¹⁰⁰ Je vais reprendre essentiellement les travaux qu'elle a réalisés sur l'insertion professionnelle des jeunes : Léa Lima, « Les nouvelles régulations de l'entrée dans la vie active », in Bernard Roudet (dir.), *Regard sur... les jeunes en France*, Paris, Presses de l'Université Laval, 2009, pp. 69-86.

¹⁰¹ Paolo Garonna et Paul Ryan, « Le travail des jeunes, les relations professionnelles et les politiques sociales dans les économies avancées », in *Formation Emploi*, n° 25, 1989, pp. 78-90. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*

¹⁰² Mireille Elbaum et Olivier Marchand, « Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française », in *Travail et Emploi*, n° 58, 1994, pp. 111-122. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*

¹⁰³ Léa Lima, « Les nouvelles régulations de l'entrée dans la vie active », *op. cité.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 70.

¹⁰⁵ *Ibid.*

Aussi, Léa Lima montre que les jeunes ne se caractérisent pas seulement par un taux de chômage important, mais aussi par cette place particulière qu'ils occupent dans le système d'emploi :

« D'une part, des secteurs à fort renouvellement de main d'œuvre recrutent surtout des jeunes. D'autre part, ce sont des secteurs et des postes marqués par une pénibilité du travail plus grande. »¹⁰⁶

1.3.2. La baisse tendancielle du taux d'activité des jeunes en France

Il est important de souligner dans cette partie que si le taux de chômage représente évidemment un indicateur central de la bonne ou de la mauvaise santé du marché du travail, il ne fournit cependant qu'une vue partielle du marché du travail : le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), publié désormais chaque trimestre et qui est le taux de chômage officiel, utilisé dans les comparaisons internationales, considère ainsi comme chômeurs les personnes de plus de 15 ans qui 1°) n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, dans la semaine qui précède l'enquête, 2°) sont disponibles dans les 15 jours pour prendre un emploi, 3°) ont cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en ont trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Le taux de chômage est défini comme la proportion de chômeurs parmi les personnes en situation d'activité, *i.e.* les personnes qui sont soit en emploi soit au chômage.

Or, dans le cas des jeunes, comme le démontre le conseil d'orientation pour l'emploi, le taux de chômage pris comme seul indicateur de leur situation face à l'emploi donne une vision de la réalité particulièrement tronquée du fait de cette référence à la population active. En effet, beaucoup de jeunes poursuivent des études et donc ne travaillent pas, ce qui conduit à mesurer le chômage sur une population de jeunes actifs restreinte par rapport à l'ensemble de la classe d'âge¹⁰⁷.

Ainsi, si le taux de chômage des jeunes de 24 ans a certainement un sens, dans la mesure où la quasi-totalité des jeunes de 24 ans ont achevé leur formation initiale et sont effectivement disponibles pour l'emploi, le taux de chômage des jeunes de 16 ans n'a pas la même signification puisque seule une minorité des jeunes de cet âge est sur le marché de l'emploi (dont beaucoup en contrat d'apprentissage). Son niveau, très élevé, signifie surtout que ceux qui terminent très tôt leurs études et qui n'ont pas d'expérience ont une probabilité très forte de se retrouver sans emploi.

C'est pourquoi, en 2009, selon l'INSEE¹⁰⁸, le taux de chômage des 15-19 ans s'élevait à 29,8 % (34 % pour les filles, 27 % pour les garçons) mais seuls 16,3 % des jeunes de cette tranche d'âge étaient actifs (13,5 % pour les filles, 19,1 % pour les garçons). A l'inverse, le taux de chômage des 25-29 ans était de 11,7 % (11,9 % pour les femmes, 11,5 % pour les hommes) mais sur une population active représentant cette fois-ci 87,6 % de la tranche d'âge (82,3 % pour les femmes, 93,1 % pour les hommes). Pour les 20-24 ans, le taux de chômage s'élevait à 21 % (19,3% pour les filles, 22,6 % pour les garçons) pour 63,6 % des jeunes de cette tranche d'âge en activité (59,5 % pour les filles, 67,8 % pour les garçons). Dans ces trois situations, les taux de chômage ne sont pas directement comparables.

Nous voyons ici que le rapport des jeunes à l'emploi ne peut être analysé sans observer le rapport des jeunes à l'école. Comme le relèvent nombre de sociologues – nous l'avons vu précédemment avec Dubet, Galland, Van de Velde – la scolarisation et la position sur le marché du travail sont en étroite interrelation. A cet égard, comme le souligne Léa Lima¹⁰⁹, si les analyses se focalisent généralement sur le taux de chômage des jeunes en raison de leur

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi : « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », 10 février 2011.

¹⁰⁸ Enquête Emploi de l'Insee, calculs Dares, 2009.

¹⁰⁹ Ibid.

importance politique, une des tendances les plus frappantes à long terme reste le retrait du marché du travail des jeunes, quel que soit le sexe. S'appuyant sur les chiffres de l'OCDE, Lima explique qu'en 1980, le taux d'activité des 15-24 ans hommes s'établissait à 52%, contre 42% pour les jeunes filles. Vingt-cinq ans plus tard, les jeunes garçons ne sont plus que 38% à être actifs et les jeunes filles 30% : « *Ce mouvement s'explique essentiellement par une scolarisation poussée à des âges plus avancées*, observe Lima¹¹⁰ en ajoutant : *Aussi on pourrait considérer qu'en France, l'école constitue de fait la principale politique de lutte contre le chômage des jeunes, par un remarquable effet de rétention des jeunes dans le système scolaire.* » Toujours basée sur les chiffres de l'OCDE (2006), Léa Lima note que la France est, avec l'Allemagne et la Belgique, le pays dans lequel le taux de scolarisation des jeunes est le plus élevé avec plus de 90% des élèves scolarisés pendant 15 ans contre 12 ans dans les autres pays de l'OCDE.

Toutefois, Lima observe une inflexion à la fin des années 1990 avec la reprise économique qui semble marquer une pause de la baisse tendancielle du taux d'activité des 15-24 ans. Cette analyse nous montre à quel point les parcours de vie des jeunes, notamment pour ce qui concerne la scolarité, sont fortement liés aux conjonctures économiques. C'est ce que nous verrons plus tard avec les jeunes des quartiers populaires.

En attendant, il est important de noter que cette massification scolaire a entraîné une hausse du niveau des diplômés des sortants :

« Les proportions de sortants peu diplômés et de diplômés du supérieur se sont presque inversées entre la fin des années 1970 et aujourd'hui : alors que les premiers étaient 40% à sortir du système scolaire peu diplômés, ils ne sont plus que 15% aujourd'hui. Quatre jeunes sur dix terminent maintenant leurs études en étant diplômés de l'enseignement supérieur. »¹¹¹

1.3.3. Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte : des différences et des inégalités selon le parcours scolaire, le sexe et l'origine ethnique

Une fois posée cette mise au point sur la scolarisation et la présence des jeunes sur le marché du travail, Léa Lima a pu lire plus finement les statistiques du chômage des jeunes et les conditions d'entrée sur le marché du travail. Comme nombre de sociologues (Galland, Dubet, etc.), Lima note que les jeunes entrent plus tardivement dans le marché de l'emploi. Le taux de chômage des jeunes actifs récents (ceux qui ont terminé leurs études dans les quatre années précédant leur recensement) est aussi important que persistant depuis le début des années 1980 puisqu'il vacille entre 15 et 25%. Cette période de transition fortement instable, entre la sortie de la formation initiale et la stabilisation en emploi, se traduit par une expérimentation où les jeunes cherchent à « se placer »¹¹². Cette phase est faite, nous explique Léa Lima, « *d'enchaînements de situations hétérogènes sur le marché du travail : chômage, emploi à durée déterminée, formation, contrats aidés, inactivité.* »¹¹³

Se basant sur les résultats de l'enquête Génération 98 qui a permis de suivre une cohorte de sortants de formation initiale pendant sept ans (de 1998 à 2005)¹¹⁴, Lima évalue à trois ans le temps de la stabilisation en emploi « *dans la mesure où après trois années de vie active, la part des jeunes qui travaillent ne progresse plus* (Coupié, Gasquet et Lopez, 2006). »¹¹⁵ Afin de comparer ce chiffre, Lima reprend un certain nombre d'études réalisées entre 1977 et 2002

¹¹⁰ Ibid., p. 71.

¹¹¹ Ibid., p. 72.

¹¹² Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, op. cit.

¹¹³ Léa Lima, « Les nouvelles régulations de l'entrée dans la vie active », op. cit., pp. 72-73.

¹¹⁴ A ce sujet, il est intéressant de noter que Louis Chauvel (2010, p. 48) estime que cette étude de cohortes est établie sur des panels qui débutent « bien trop tard pour mesurer les effets intrinsèques de la deuxième croissance scolaire. »

¹¹⁵ Ibid.

pour montrer que la tendance est à l'accélération des interruptions d'emploi pour les jeunes salariés. Ainsi, Cordellier¹¹⁶ nous indique que les jeunes de moins de 25 ans changeaient d'entreprises 0,25 fois en 1977 contre 0,4 au début des années 2000. Cela s'explique par le développement des « formes particulières d'emploi » qui affectent considérablement les jeunes, bien plus que les autres catégories d'âges. Ces formes particulières d'emploi désignent l'ensemble des emplois autres que les contrats à durée indéterminée (CDI) : contrats à temps partiels, contrats durée déterminée, intérim, contrats aidés, etc. Autrement dit, les emplois précaires. Elles sont devenues « *un passage obligé dans le parcours d'insertion de beaucoup de jeunes*¹¹⁷ », selon Lima, qui ont vu, pour ceux d'entre eux qui ont moins de cinq ans d'expérience, cette forme d'insertion professionnelle augmenter de 13 points entre 1982 et 2002 ; contre 3 points pour ceux d'entre eux qui travaillent depuis plus de 10 ans.

Ce temps dit de la primo-insertion est largement déterminé par le parcours scolaire, le sexe ou l'origine ethnique.

Concernant le parcours scolaire, le niveau de diplôme constitue l'un des produits du creusement des inégalités entre jeunes. Les moins qualifiés d'entre eux souffrent beaucoup plus de l'enfermement dans la précarité nous explique Lima :

« Entre la première et la septième année de vie active, les non-diplômés ont un taux d'emploi systématiquement inférieur de 12 à 14 points par rapport à l'ensemble de la génération. De plus, les jeunes sans qualification qui sont en emploi le sont beaucoup moins souvent en CDI que les autres jeunes de la même cohorte (52% au bout de 7 ans contre 64% pour l'ensemble de la génération 98). Enfin, ils restent très soumis aux aléas de la conjoncture, alors que les plus diplômés ont une stabilisation dans l'emploi plus linéaire. Cette hiérarchisation des conditions d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme n'a pas varié entre l'enquête portant sur les sortants de 1991 et celle qui concerne les sortants de 2001. »¹¹⁸

Et même si les plus diplômés souffrent moins dans la période de primo-insertion que les jeunes peu ou pas diplômés, Léa Lima nous précise qu'ils ne sont pas épargnés par le phénomène du déclassement, devenu un point sensible du débat politique français en matière de jeunesse. Pour Lima, « *le déclassement désigne une situation dans laquelle un jeune occupe un emploi dont le niveau de formation normalement requis ou subjectivement estimé par l'individu est inférieur à celui qu'il a atteint.* »¹¹⁹

Le déclassement s'explique par le fait que l'offre d'emplois qualifiés a augmenté moins rapidement que celle des diplômés « *si bien que les jeunes diplômés peuvent être conduits à accepter des emplois faiblement qualifiés et rémunérés.* »¹²⁰ Giret, Nauze-Fichet et Tomasini ont montré qu'entre 20 et 30% des diplômés de la génération 98 subiraient situation de déclassement après trois ans de vie active¹²¹, sachant que ce phénomène frappe plus durement les bacheliers technologiques et professionnels. Nous aurons l'occasion d'y revenir très en détail dans la deuxième partie liée à la sociologie des jeunes des quartiers populaires.

Ainsi, Léa Lima, citant une fois de plus Coupet, Gasquet et Lopez, explique que « *70% des titulaires d'un diplôme bac +2 qui ont débuté sur des postes d'ouvrier ou d'employé ont un niveau d'emploi supérieur dès la troisième année de vie active.* »¹²²

¹¹⁶ Christian Cordellier, « De 1977 à 2002, l'emploi des jeunes salariés est de plus en plus découpé par des interruptions » in INSEE Première, n° 1104, 2006. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 74.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 75.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ Jean-François Giret, Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini, « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », in *Données sociales. La société française*, 2006, pp. 307-314. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*

¹²² Thomas Coupié, Dominique Epiphane et Christian Fournier, « Les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme ? », in *Bref*, n° 135, CEREQ. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*

Concernant le sexe, Léa Lima met en évidence le fait qu'à diplôme égal, les filles connaissent des périodes d'inactivité plus longues, mettent plus de temps à se stabiliser dans le marché de l'emploi que les garçons et sont plus exposées aux emplois à temps partiel subis. Aussi, elles se stabilisent moins fréquemment dans un emploi à durée indéterminée et sont deux fois plus représentées que les garçons dans la catégorie des « non-emploi chronique »¹²³. Cela s'explique en partie par le fait que d'une part, les filles sont titulaires de diplômes où les débouchés sont plus rares et d'autre part, la pression qui s'exerce sur elles est moins forte socialement que celle exercée sur les garçons pour trouver un emploi¹²⁴.

Les résultats de l'étude Génération 98 démontrent que la proportion des filles sorties du système scolaire en 1998 se retrouvant au chômage un an plus tard est de 14% contre 10,8% pour les garçons. L'écart se réduira par la suite pour cette cohorte mais demeurera cependant de deux points en 2002.

Enfin, concernant le dernier facteur discriminant, l'origine ethnique, Léa Lima constate que les regards des statisticiens et des sociologues ont évolué sur le sujet. En effet, ayant considéré pendant longtemps que le problème des jeunes issus de l'immigration se résumait bien souvent à un déficit de formation et de qualification du fait de leur proportion élevée dans l'échec scolaire, ils reconnaissent aujourd'hui qu'à diplôme égal ces derniers rencontrent plus de difficultés que les autres à trouver un emploi. Comme l'expliquent Silberman et Fournier, l'origine ethnique a bien un effet direct sur les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes¹²⁵. Pour Léa Lima :

« Toutes choses égales par ailleurs, ce sont les jeunes originaires du Maghreb qui semblent le plus marquer le pas par rapport aux jeunes d'origine française. Ils sont ainsi distancés par les jeunes d'origine européenne qui, entre 1992 et 1998, ont eu tendance à combler leur déficit tant en ce qui a trait au niveau de sortie de formation initiale que pour ce qui est du niveau de chômage. Aussi, les jeunes d'origine maghrébine ne semblent guère avoir profité de l'embellie de 1998. Ils sont systématiquement pénalisés sur le marché du travail, qu'ils soient filles ou garçons, et quel que soit leur niveau de diplôme. Les jeunes garçons ayant terminé leurs études secondaires avec un CAP ou avec un BEP en 1992 avaient 1,6 fois plus de chance d'être au chômage au bout de trois ans de vie active que leurs homologues d'origine française. Cette probabilité est restées la même pour les sortants de 1998. »¹²⁶

Cette question des discriminations ethniques et, plus généralement, de l'origine ethnique comme variable déterminante des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires sera au cœur de mon propos dans les pages suivantes, notamment dans ma partie consacrée à l'ethnographie des jeunes des quartiers populaires.

Face à cela, et prenant en compte les difficultés du temps de la primo-insertion, l'Etat français a été amené à développer des politiques de l'emploi ayant pour but de favoriser l'intégration des jeunes. C'est ce que nous verrons plus en détail dans la partie que je consacrerai à l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires comme un des points cardinaux d'une politique de jeunesse.

Ici, retenons que les mesures en faveur de l'insertion professionnelle émanant de l'Etat institutionnalisent le temps de l'âge d'insertion.

¹²³ Qui ont travaillé moins de six mois dans les trois premières années suivant leur sortie du système scolaire.

¹²⁴ Virginie Mora, « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé », in *Bref*, n° 206, CEREQ, 2004. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*

¹²⁵ Roxanne Silberman et Irène Fournier, « Jeunes issus de l'immigration : une pénalité à l'embauche qui perdure », in *Bref*, n° 226, CEREQ, 2006. Référence citée par Léa Lima, *ibid.*, p. 76.

¹²⁶ *Ibid.*

1.3.4. L'institutionnalisation de l'âge d'insertion : l'apparition de la catégorie d'âge 16-25 ans

S'appuyant sur les chiffres de l'INSEE, Léa Lima observe qu'aujourd'hui, un emploi de jeune de moins de 26 ans sur 4 est lié à des programmes publics d'embauche alors qu'en 1984, « 6,5% [seulement] de l'emploi des jeunes était constitué de contrats aidés. »¹²⁷ Chez les jeunes de la cohorte suivie dans l'enquête Génération 98, ils étaient 8% à bénéficier d'un contrat aidé pour leur première année d'activité et 7% trois ans plus tard. Aussi, 16% des jeunes sortis du système scolaire en 2001 ont bénéficié d'un contrat aidé au cours de leurs trois premières années de vie active. Cela amène Léa Lima à en tirer les conclusions suivantes :

« Là encore, les parcours sont très différents selon le niveau de formation. Les mesures d'insertion sont prépondérantes dans les parcours des jeunes non-qualifiés et deviennent de plus en plus marginales au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des niveaux de formation. »¹²⁸

L'analyse de l'organisation de la transition professionnelle de Léa Lima fait largement écho aux résultats de mes travaux sur les politiques de jeunesse lorsqu'elle affirme que :

« L'âge de l'insertion devient plus spécifiquement dédié à l'acquisition de codes, d'habitudes de travail et se détache ainsi des fonctions de l'âge éducatif centré sur l'éducation du citoyen. Cette socialisation professionnelle qui pendant les trente glorieuses s'effectuait sur le tas, par la simple immersion dans l'entreprise, fait donc aujourd'hui l'objet d'un encadrement institutionnel conséquent. »¹²⁹

La distinction dans l'action publique entre la sphère éducative et celle de l'insertion comme conquête des attributs de l'âge adulte représente certainement l'épine dorsale de mon analyse sur ce que doit être une politique de jeunesse. Mais je montrerai également que ces deux sphères ne doivent ni s'opposer, ni s'ignorer, mais s'inscrire, bien au contraire, dans une interdépendance.

Léa Lima, quant à elle, poursuit son analyse en nous expliquant qu'« un espace pour la qualification des primo-demandeurs d'emploi a été aménagé dans le droit social. »¹³⁰ C'est dans cette perspective que les différentes lois sur la formation professionnelle et notamment celles qui touchent à la jeunesse, instituent la catégorie d'âge des 16-25 ans. Aujourd'hui, si tous les experts s'accordent à penser que l'âge ne constitue pas le bon critère pour définir la jeunesse, l'action publique, quant à elle, établit une catégorie située entre 16 ans, âge de la fin de la scolarité obligatoire, et 25/30 ans selon les instances et les dispositifs.

En somme, ce temps de la primo-insertion des jeunes doit nous interroger sur un point : la place des différentes générations dans la structure sociale. Autrement dit, existe-t-il un conflit générationnel dans l'accès aux richesses du pays ? Une génération, en l'occurrence les jeunes, est-elle condamnée à attendre qu'une autre, les adultes installés et les aînés, lui fasse de la place ?

C'est ce que nous allons voir maintenant. Je vais clore cette première partie sur la sociologie de la jeunesse contemporaine en m'intéressant aux rapports entre les générations dans une France vieillissante. Je vais pour cela m'appuyer, entre autres, sur les travaux de Louis Chauvel en expliquant en quoi il est nécessaire d'interroger la fracture générationnelle pour comprendre la jeunesse.

¹²⁷ Ibid., pp. 76-77.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ Ibid., p. 79.

¹³⁰ Ibid.

1.4. Les jeunes face à leurs aînés : une fracture générationnelle ?

Louis Chauvel, dans ses travaux menés sur des cohortes, met en évidence que « *derrière les fluctuations accélérées de la conjoncture le point de départ dans la vie adulte porte des conséquences lourdes sur toute la trajectoire ultérieure.* »¹³¹ Ce constat, qui constitue le fil rouge de ses analyses, souligne selon lui :

« toute la complexité des politiques publiques qui voudraient traiter le problème correspondant : une politique sociale de génération qui ne se centrerait que sur les moins de 25 ans raterait à coup sûr sa cible. En traitant avec retard des difficultés juvéniles qui ont fini par s'inscrire profondément dans le corps social de la vie adulte, nous prenons bien le risque d'accroître les inégalités entre générations plutôt que de les atténuer. La difficulté consiste en effet à construire des instruments de réparation de dommages sociaux subis parfois des décennies plus tôt, tout en ne sacrifiant pas les jeunes contemporains. Pour cela, il faut construire une vision de long terme capable de dépasser l'écume de la conjoncture. »¹³²

Pour lui, nous vivons bien une « fracture générationnelle ». Parce que pendant longtemps, la jeunesse contemporaine était perçue comme une période libérée, d'insouciance et de bonheur, que la « seconde explosion scolaire » de la fin des années 1980 promettait à un avenir meilleur, elle n'a jamais fait l'objet d'une priorité dans les politiques publiques, celles-ci la renvoyant, comme nous l'avons vu précédemment, à la famille pour régler ses problèmes. Car, comme nous l'avons vu plus haut avec Cécile Van de Velde, la France a construit des politiques familialistes visant à confier aux parents la charge de l'entretien des jeunes en difficulté. Même si ce modèle ne s'exprime pas en France avec la même intensité qu'en Espagne ou dans d'autres pays latins, il s'agit là d'une réponse à la fracture intergénérationnelle. Or, la solidarité familiale se heurte à une limite conséquente : l'inégalité des familles entre elles qui ne sont pas en mesure d'offrir les mêmes types de ressources à leurs enfants. Il s'agit là d'un élément fondamental dans la compréhension des jeunes des quartiers populaires comme je le montrerai dans la deuxième partie. Et force est de constater pour Chauvel que la France peine à socialiser correctement les jeunes de la crise :

« Ici, le vécu du chômage de masse à l'entrée dans la vie adulte est une dimension centrale de l'expérience collective de génération, susceptible de cristalliser une « situation de génération » (Generationenlage, selon Karl Mannheim) qui contraste fortement avec le sort historiquement enviable dont les générations précédentes – celles nées en particulier dans les années 1940 et notamment les premiers nés du baby-boom – ont bénéficié à l'entrée dans la vie adulte, puis tout au long de l'existence. »¹³³

Aujourd'hui, Louis Chauvel note que le chômage de masse qui structure la société depuis le début des années 1980 et qui frappe les jeunes de plein fouet constitue un événement historique lourd de conséquences. Par exemple, il relève que l'ancienneté dans l'entreprise est de moins en moins profitable aux jeunes qui, contrairement aux plus anciens qui ont eu la chance de partir avec des salaires situés très hauts dans les années 1970, doivent accepter des salaires d'embauche situés plus bas en échange d'une promesse qui ne pourra être honorée : celle d'une meilleure progression à l'ancienneté. « *C'est leur double peine.* »¹³⁴ Ainsi, pour Chauvel, il ne fait aucun doute qu'il valait mieux avoir 20 ans en 1968, année où le taux de chômage dans les deux ans de la sortie des études est de 4%, qu'en 1994 ou 2009

¹³¹ Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, PUF, 2010 (Première édition : 1998), p. 50.

¹³² Ibid., pp. 50-51.

¹³³ Ibid., p. 16.

¹³⁴ Ibid., p. 19.

où il culmine à 33% : « *Le plein emploi à l'entrée dans la vie adulte est une ressource collective inestimable qui n'a pas été transmise.* »¹³⁵

Concernant l'Ecole, Louis Chauvel observe que le baccalauréat offrait plus de 60% de chances d'accès aux catégories moyennes et supérieures avant la « seconde explosion scolaire », contre 30% aujourd'hui (femmes et hommes compris). A l'inverse, il constate que la gestion malthusienne que font plaquer certaines grandes écoles sur leurs diplômés sauvent et améliorent les perspectives des jeunes qui les saisissent. Leur sort est donc bien plus enviable que celui des « simples bacheliers » ou « anciens étudiants de l'université de masse. » :

« Pour le dire avec les mots d'Antoine Prost, le diplôme est une condition de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisante de la réussite sociale. [...] Ce déclassement scolaire, qui n'est pas limité qu'au baccalauréat mais qui touche désormais les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur court – voire au-delà dans les disciplines les moins appliquées –, n'est pas un problème périphérique pour la société française, mais au contraire central puisque désormais, pour les moins de 45 ans, le baccalauréat est devenu le diplôme médian. »¹³⁶

Aussi, puisque l'échelle scolaire s'est déplacée vers le haut, constate Chauvel, à une vitesse plus rapide que la hiérarchie socioprofessionnelle, cela n'a pu conduire qu'à une dévalorisation des diplômes.

A cet égard, Chauvel rejoint Beaud, Dubet et de nombreux autres sociologues, en considérant que les jeunes qui ont investi dans le baccalauréat pour espérer un ticket d'entrée aux classes moyennes « *risquent bien de ressentir un profond malaise en s'attribuant la cause d'un échec vécu comme personnel, lequel est en réalité structurel et collectif.* »¹³⁷ Ce constat contraste avec ce qu'ont vécu les cohortes nées entre 1940 et 1955 pour lesquelles cesser ses études vers l'âge de 14 ou 15 ans ne conduisait pas à l'échec social et à l'exclusion comme cela peut être le cas aujourd'hui :

« les individus trouvaient à se placer dans le système productif sans trop de difficultés entre les années 1955 et 1970. Plein emploi oblige, ils pouvaient ainsi obtenir rapidement une insertion professionnelle avec le SMIC comme filet de protection minimale de leur revenu ; en revanche, pour les suivants, même avec une scolarité obligatoire à 16 ans, voire à 18 ans pour 90% des sortants de l'école de 1997, la lutte pour les places est vive et fort inégale, et une scolarité courte est un handicap majeur, qui rend peu probable la découverte rapide du monde du travail, sauf lorsque les relations familiales permettent d'entrer dans le système de l'apprentissage [...]. Les plus bas niveaux d'éducation commencent à s'insérer en majorité dans le monde professionnel vers l'âge de 24 ans, à peu près au même âge que les sortants de grande école, ce qui laisse pour beaucoup la perspective de passer cinq ou dix ans dans une situation de hors-jeu social, avant de connaître pour beaucoup la précarité à perpétuité. »¹³⁸

Pourtant, en France, Chauvel observe que les statuts sociaux tôt acquis ou à l'inverse les échecs précoces tendent à se cristalliser et prendre un tour définitif. En France, tout paraît joué dans les investissements sociaux et culturels réalisés très tôt. Le sort d'une cohorte se fixe tôt, avant de l'âge de 30 ans pour Chauvel, « *ce qui implique l'importance extrême de la conjoncture des recrutements lorsqu'une cohorte débute dans la vie active.* »¹³⁹ Il n'existe pas de seconde chance, si tant est qu'il en existe une première... :

« Une fois l'individu engagé dans une carrière ascendante, ou sur une voie de garage, sa situation devient rapidement irréversible : le curriculum vitae des moins chanceux fait figurer des accumulations

¹³⁵ Ibid., p. 26.

¹³⁶ Ibid., pp 24-25.

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ Ibid., p. 191.

¹³⁹ Ibid., p. 133.

d'échecs successifs qui ferment de plus en plus de portes, alors que d'autres plus rectilignes sont le gage d'un brillant avenir [...]. »¹⁴⁰

Bien entendu, comme je l'ai déjà rappelé à de nombreuses reprises, et comme je ne manquerai pas de le rappeler tout au long des pages qui vont suivre, la scolarité s'est déjà chargée de presque tout. Pour Chauvel, encore une fois mais dans un registre différent, la position occupée dans la hiérarchie des professions par un jeune au sortir du système scolaire fixe assez nettement l'éventail des carrières possibles, « généralement avant même l'âge de 30 ans »¹⁴¹. Dans la mise en concurrence que subissent les jeunes, le diplôme fait office de filtre de présélection : « *Les candidats étant trop nombreux pour qu'ils soient tous mis à l'épreuve, le titre scolaire est utilisé comme un « signal » des compétences potentielles d'un individu.* »¹⁴²

Ici, une fois de plus, j'informe le lecteur que je montrerai en quoi cela fait écho à mon objet d'étude. Autrement dit, j'établirai là un lien direct entre le travail de Chauvel et mon terrain. En attendant, cette situation que vivent aujourd'hui les jeunes conduit, selon Chauvel, à un paradoxe : eux qui sont mieux diplômés que leurs aînés sont victimes d'une stagnation durable liée aux conséquences d'une entrée dans la période néfaste. A l'inverse, les générations arrivées sur le marché de l'emploi avant le premier choc pétrolier ont connu une ascension et des conditions exceptionnelles dans leur intégration professionnelle. Il y a là, remarque Chauvel, un clivage générationnel entre deux générations ayant subi des sorts différents et pourtant contemporaines :

« Ce clivage générationnel dans les conditions d'existence et de dynamique sociale permet d'expliquer comment il peut exister des diagnostics aussi contradictoires sur une même réalité, les uns dénonçant une France qui tombe et les autres, au même moment, se complimentant d'une croissance maintenue ou retrouvée. Ces deux points de vue peuvent être simultanément fondées, mais pour des groupes générationnels différents : la croissance maintenue des uns et le déclin des autres tendent à faire système. Mais ces jeunes sont notre avenir. »¹⁴³

Comme je le montrerai dans les pages suivantes, les jeunes sont fortement dépendants de la conjoncture économique. Comme Chauvel, à un niveau plus modeste, j'ai constaté que lorsque celle-ci était mauvaise, « *les conséquences ont de fortes chances de s'en ressentir tout au long de la vie* »¹⁴⁴ pour les jeunes, et inversement.

En, outre, Chauvel nous explique que chaque année, les nouveaux entrants dans le marché de l'emploi représentent environ 3% de la population active :

« Théoriquement, ne pas embaucher pendant trois ans est un moyen radical de réduire de 10% les effectifs. C'est pourquoi le chômage des jeunes, ou des individus récemment disponibles sur le marché de l'emploi, est si réactif aux soubresauts de la conjoncture. Au début d'une récession, on n'embauche pas ; si elle se prolonge ou s'amplifie [...] il s'agit de ne pas reconduire les contrats précaires, opération où les plus anciens dans l'entreprise paieront un tribut plus lourd que les plus anciens. »¹⁴⁵

Là encore, j'aurai l'occasion de démontrer en quoi ce constat est largement vrai pour les jeunes des quartiers populaires en montrant concrètement les formes que prennent l'exclusion dans les villes de l'Ouest. Pour Chauvel, en résumé, « *le pauvre d'antan était un vieux appelé à disparaître avec le temps ; le pauvre d'aujourd'hui est jeune et plein d'avenir.* »¹⁴⁶ Par

¹⁴⁰ Ibid., p. 32.

¹⁴¹ Ibid., p. 199.

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid., pp 27-28.

¹⁴⁴ Ibid., p. 29.

¹⁴⁵ Ibid., p. 223.

¹⁴⁶ Ibid.

exemple, il remarque que la part du budget des jeunes dévolue à leur logement croît nettement, alors que ses dimensions ne progressent pas, quand les plus âgés dépensent autant pour des logements plus vastes que jamais :

« Alors que la dépense pour le logement paraît se situer à l’opposé du modèle même du mode de vie « jeune », orienté vers l’extérieur du domicile, les jeunes en voient le poids financier s’alourdir, tandis que les âgés connaissent une moindre expansion, bien que le mode de vie « âgé » soit, dans les représentations communes en tout cas, caractérisé par une certaine réclusion au domicile. »¹⁴⁷

Tous ces constats amène Chauvel à s’interroger : « *La jeunesse devient-elle « vieille » et les « vieux » se font-ils jeunes ?* »¹⁴⁸

Les analyses cohortales qu’il a réalisées lui permettent de montrer que les jeunes seniors de 2010 sont les héritiers d’une époque qui a « béni » ses jeunes alors que la jeunesse contemporaine voit l’ascenseur social ralentir considérablement et semble condamnée aux risques de déclassements :

« Au global, la difficulté est que, pour la première fois en période de paix, les enfants connaissent à leur entrée dans le monde du travail une situation moins favorable que celle de leurs parents. Au même moment, de nombreux observateurs des réalités sociales affirment l’existence d’un progrès considérable. Cette contradiction est à la source de phénomène de « dyssocialisation » - de socialisation déficiente, défaillante, à contretemps ou inadaptée – que nombre de jeunes connaissent, phénomène dont sait depuis Merton (1938) qu’il est propice au développement de comportements anormiques, dont le suicide et les violences urbaines (Beaud et Pialoux, 2003) sont des modalités possibles, parmi bien d’autres. »¹⁴⁹

Ici, Chauvel fait écho aux travaux que je présenterai plus loin en affirmant que la violence vécue par les jeunes représente, à l’instar des violences urbaines de 2005, un mouvement bien plus sourd, souterrain, peu visible et pourtant nettement plus meurtrier :

« Les conséquences des frustrations et de la déstabilisation sociale liées à l’écart entre aspirations (fondées par exemple sur les diplômes obtenus) et les possibilités sociales de réalisation (limitées aux progrès sociaux réels) font l’objet de l’intérêt séculaire de la sociologie. »¹⁵⁰

Bien plus modestement, au niveau qui est le mien à ce jour, j’ai tenté d’observer durant ces quatre années de travaux de thèse, quelle forme prenait l’anomie chez les jeunes des quartiers populaires en mesurant la fracture entre des espoirs de progrès qu’entretiennent certains jeunes et des réalités douloureuses situés nettement en deçà.

Pourtant, ce qui est frappant est d’observer que les jeunes sont les grands absents des débats politiques. Laissons de côté un instant les transformations de l’implication citoyenne (j’y viendrai bien évidemment) évoqués par ceux qui affirment que les jeunes, loin de se désintéresser de la politique, s’investissent différemment, pour bien intégrer le constat que certains d’entre eux, comme l’ensemble de la société, ne se reconnaissent pas dans le système politique. C’est bien ce qui explique les mutations de leur citoyenneté m’opposera le lecteur. Sûrement, mais cela va bien plus loin encore. Comme le note Chauvel :

« La dissymétrie politique qui en résulte a de fortes chances de susciter des décisions défavorables à la jeunesse et à l’avenir qu’elle incarne : dette massive de consommation et non d’investissement, choix budgétaires sur les retraites favorables à la cohorte des sortants immédiats et réformes de fond dont le poids porte avant tout sur les générations ultérieures, acceptation d’un chômage de masse des jeunes

¹⁴⁷ Ibid., p. 277.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid., p.33.

¹⁵⁰ Ibid.

sans indemnisation, les enjeux ne manquent pas où les convives ont oublié de consulter les prix sur le menu, où les payeurs ne sont pas invités au festin. »¹⁵¹

Les générations de jeunes absentes du débat public sont peu capables d'une expression collective en dehors d'une dénonciation de la « génération précaire » comme dénominateur commun. Pour Michel Fize :

« La jeune génération, c'est son handicap, ne se pense pas comme *catégorie sociale*. Il existe bien pourtant deux camps distincts : celui des « jeunes », celui des « autres ». Il y a bien un « Nous » et un « Eux », des jeunes et des adultes. Cependant, si les jeunes perçoivent « les autres » dans leur singularité, ils peinent à se représenter eux-mêmes dans leur propre singularité. Le « Nous social » leur échappe toujours. En somme, leur altérité leur est moins étrangère que leur particularité. Pourtant, la jeunesse, comme toute génération, a une personnalité collective ; chaque jeune se borne à lui superposer sa propre individualité, qui est fonction de ses origines et de sa situation actuelle. »¹⁵²

Mais les jeunes ne sont pas les seuls responsables de cette situation. Comme ne manque pas de le relever Chauvel, « *cet échec de la jeunesse est aussi celui d'une certaine génération au pouvoir aujourd'hui qui fut incapable de transmettre le modèle d'Etat social construit au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale* ». Ainsi, pour lui, mieux vaut nier le diagnostic qu'y réfléchir réellement¹⁵³. Il ajoute :

« Il serait possible de faire preuve d'angélisme et de s'extasier avec Léon Bourgeois sur la « loi de cet accroissement continu du bien commun de l'association, qui ferme la loi du contrat entre les générations successives », selon laquelle il existerait une « dette envers les générations suivantes à raison des services rendus par les générations passées ». Cette idée reprend et développe l'idée kantienne de réciprocité indirecte d'une génération à l'autre dans une société juste et solidaire, développée encore par Hans Jonas. Nous voyons là l'expression d'un devoir être bien normatif qui tranche avec les faits tangibles et objectifs. La réalité objective s'éloigne de l'idéal solidariste. La direction est plutôt vers les tensions et la conflictualité invisibles, diffuses, mais bien réelles et plus violentes, dans un monde où les difficultés se diffusent à des couches sociales que l'on croyait jusqu'à présent épargnées. »¹⁵⁴

En guise de conclusion, Chauvel en appelle à un nouveau « projet de société », « collectif », qui repense les transmissions propres à l'Etat providence. Ce projet doit être capable de donner un avenir aux générations nouvelles. Pour lui, « *cela exige que nous passions d'une politique de dénégation de la fracture générationnelle à une politique générationnelle de la fracture*. »¹⁵⁵ Ici, il est question de travailler sur le long-terme en exigeant des plus puissants responsabilité et sacrifice.

1.5. En conclusion provisoire, retenons que...

Retenons que dans une société qui se précarise, les jeunes tardent de plus en plus à mettre fin à leur jeunesse et accéder à l'âge adulte. La jeunesse contemporaine est une épreuve qui unit les jeunes au-delà de leurs spécificités et de leurs singularités. Les jeunes peuvent être autonomes mais complètement dépendants d'un certain nombre de tutelles (parents, institutions, etc.). Or donc, la jeunesse prend fin dès lors que les jeunes allient autonomie à indépendance financière et matérielle.

Chose difficile car la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour trois raisons essentielles : déclin des rites de passage institués vers l'âge adulte (service militaire, mariage,

¹⁵¹ Ibid., p. 41.

¹⁵² Michel Fize, *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, p. 24.

¹⁵³ Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, op. citée, p 49.

¹⁵⁴ Ibid., p. 55.

¹⁵⁵ Ibid., p. 60.

communion...), entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en raison d'une conjoncture économique défavorable aux jeunes (taux de chômage des jeunes supérieur de sept points à la moyenne nationale) ; et allongement des études.

Désormais, je vais poursuivre mon investigation bibliographique et théorique en analysant les spécificités de la jeunesse des quartiers populaires dans la jeunesse contemporaine telle que je viens de la décrire dans cette partie. C'est l'objet de la sous-partie suivante qui doit m'amener à expliciter la singularité des jeunes des quartiers au travers des différentes études sociologiques qui lui ont été consacrées.

2. Les modes de catégorisation des jeunes des quartiers populaires dans la littérature sociologique

La question de la jeunesse des quartiers populaires a été propulsée sur le devant de la scène médiatique en France au début des années 1980 en raison des incompréhensions suscitées par une partie des jeunes engagée dans les premières violences urbaines. Les toutes premières ont eu lieu dans la banlieue lyonnaise aux Minguettes en 1981. Très vite, bien d'autres suivront : Vaulx-en-Verin en 1990, Sartrouville et Mantes-la-Jolie en 1991, Toulouse le Mirail et Montauban en 1999, jusqu'aux plus récentes en 2005 dont l'ampleur fut exceptionnelle du fait qu'elles se sont propagées à toute la France. Dès lors, les jeunes des quartiers populaires ont toujours constitué un terrain d'enquête privilégié pour les sociologues.

Pour Laurent Mucchielli, les violences urbaines désignent « *généralement des conduites clairement délictueuses : incendies volontaires et autres modes de destruction de biens privés ou publics, affrontements avec les forces de l'ordre, mise à sac de magasins, agressions en bande.* »¹⁵⁶ En complément de cette définition, il prend le soin de préciser ce qu'elle en est des « jeunes de cité » :

« ce qui relève des destructions, prédatons et agressions commises dans les cités, généralement sous le coup de l'émotion, par des groupes généralement moins structurés que les bandes précédentes, dirigées directement ou indirectement contre les représentants de l'État (dans l'immense majorité des cas la police, souvent aussi les transporteurs publics, parfois même les pompiers) et non pas dissimulées mais au contraire volontiers exhibées avec fierté. Ce type de situation offre une visibilité toute particulière lors de ce que l'on appelle les « émeutes urbaines ». Dans l'immense majorité des cas, ces émeutes se déclenchent en effet dans un quartier à la suite de la blessure grave ou de la mort d'un jeune du fait de policiers. »¹⁵⁷

Avec l'apparition des violences urbaines dans les banlieues françaises, la question s'est fortement posée de savoir qui étaient ces jeunes, pourquoi ils agissaient de la sorte, comment ils en arrivaient à saccager les équipements censés leur être destinés et les biens de leur communauté (véhicules incendiés, etc.) ?

Il n'aura pas échappé aux pouvoirs publics que la jeunesse des quartiers populaires représente la frange de jeunes la plus en difficulté et la plus durement frappée par la précarité. C'est pourquoi depuis trente ans, la sociologie de la jeunesse est d'abord une sociologie des jeunes des classes populaires, plus durement frappés par le chômage en raison d'un capital social et culturel plus faible. Dans les années 1980, les premières réflexions sur l'insertion des jeunes en difficulté vont apparaître avec le rapport Schwartz¹⁵⁸ et les sociologues vont alors être pris dans le jeu d'une « demande sociale » visant à s'intéresser à cette jeunesse.

Je précise au lecteur que j'ai bien intégré le caractère polymorphe et historique des violences urbaines qui sont loin de représenter une exclusivité française¹⁵⁹. Cependant, dans cette partie,

¹⁵⁶ Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité, fantasmes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2001.

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Bertrand Schwartz, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, 1981.

¹⁵⁹ De nombreux sociologues et experts se sont intéressés à cet objet :

Alain Bertho, *Le temps des émeutes*, Paris, Bayard, 2009 ;

Vincent Cespedes, *La Cerise sur le béton. Violences urbaines et libéralisme sauvage*, Paris, Flammarion, 2002, réédition 2005 ;

Xavier Raufer et Alain Bauer, *Violences et insécurité urbaines*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? », 1998-2003 ;

je ne vais pas m'intéresser aux violences urbaines en tant que telles. Ce qui m'intéresse ici est d'analyser le discours sociologique porté sur la jeunesse des quartiers populaires. Autrement dit, pour les sociologues, qui sont ces jeunes, que mettent-ils en avant de leurs parcours de vie, comment analysent-ils leur environnement (quartier, famille, etc.) ?

Avant de présenter les résultats de cette recherche, il m'est nécessaire de prendre en compte au préalable les études réalisées sur les jeunes des quartiers populaires. Même si mon objet d'étude est davantage centré sur les politiques de jeunesse qui s'adressent à eux, je ne peux faire l'économie d'une ethnographie des jeunes des quartiers populaires. Autrement dit, avant de m'intéresser aux processus, procédures et dispositifs par lesquels les pouvoirs publics cherchent à agréger ces jeunes, encore faut-il les connaître.

A travers les différents travaux réalisés, j'ai pu me construire une première grille de lecture des enjeux liés aux parcours de vie de ces jeunes. Ainsi, je prends le soin de préciser au lecteur que même si je propose ici un « état de l'art » qui présente les grandes thèses réalisées sur les jeunes des quartiers populaires de façon isolée, leur compagnonnage sera quasi-permanent tout au long de mon propos. Je pourrai alors expliquer au lecteur en quoi mes différents travaux sont venus enrichir cette littérature sociologique, la renforcer au besoin, s'en détacher ou s'y opposer.

Pour ce faire, je me suis intéressé aux différents processus par lesquels les sociologues catégorisent et classent les jeunes des quartiers populaires.

2.1. La disqualification de la classe ouvrière : des conséquences sociales et économiques irréversibles pour les quartiers populaires ?

Les sociologues ne manquent pas, à tour de rôle, de rappeler la disqualification économique et sociale qui s'exerce sur le monde ouvrier depuis une trentaine d'années entraînant son déclin et la transformation des rapports de classes. Ceux-ci ont inéluctablement impacté les modes de vie dans les quartiers populaires.

Les métiers ouvriers traditionnels ont fait face à de sérieuses mutations dans la deuxième partie du XX^e siècle. Les branches entières de la production industrielle (les industries minières, le textile, la métallurgie, la sidérurgie, etc.) ont été, au mieux, restructurées, au pire, arrêtées. L'introduction de nouvelles technologies et les nouvelles stratégies patronales ont provoqué une dévalorisation des diplômes techniques qui ouvraient la voie aux métiers ouvriers. La force de travail comme force physique a été disqualifiée de même que les valeurs de virilité (courage, endurance, dureté, etc.) qui occupaient une place centrale dans la culture ouvrière et, plus généralement, dans la définition de l'identité masculine traditionnelle des milieux populaires¹⁶⁰.

Ce déclin de la classe ouvrière a fortement impacté, de façon presque irréversible, les quartiers populaires qui depuis font face à un problème majeur : celui de l'exclusion sociale. C'est-à-dire que par delà les inégalités sociales, s'est installée une fracture au sein de la société entre ceux qui, d'un côté, sont intégrés, à savoir les classes moyennes auxquelles est d'ailleurs parvenue à s'agréger une partie de la classe ouvrière (celle issue des secteurs secondaire et tertiaire), organisée et disposant d'un travail relativement stable et, de l'autre côté, les exclus, l'un et l'autre groupe disposant chacun « *de ses stratifications et de ses cultures* »¹⁶¹.

François Dubet et Didier Lapeyronnie nous expliquent en 1992 dans leur étude sur les « quartiers d'exil », fruit d'une réflexion issue de plusieurs enquêtes-terrain menées durant une dizaine d'années, que :

Sébastien Roché, *Sociologie politique de l'insécurité*, Paris, PUF, Collection « Quadrige », 2004.

¹⁶⁰ Gérard Mauger, *La bande, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Belin, 2006.

¹⁶¹ François Dubet et Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992, p. 38

« Jusqu'au milieu des années 70, les grèves ouvrières et l'action syndicale ont dessiné les contours de la question sociale. Puis, brutalement, les banlieues et les émeutes urbaines les ont remplacées. Avec elles sont apparus, sur le devant de la scène, les problèmes de l'immigration, de la délinquance juvénile et de l'insécurité. Les conflits de travail et l'entreprise ont laissé la place à l'exclusion et à la question de la ville [...]. »¹⁶²

Tous les éléments structurants de l'identité ouvrière, parmi lesquels la solidarité et l'encadrement politique des classes populaires, une fois disparus, vont laisser les quartiers populaires quasi livrés à eux-mêmes.

Avant cela, durant les années 1950 et 60, Dubet et Lapeyronnie rappellent que les quartiers populaires constituaient de véritables communautés sociales au sens fort de ce terme: « *une logique communautaire construite autour d'une culture populaire, une logique de conscience de classe et, enfin, une logique de participation sociale* »¹⁶³, ce qui permettait à de nombreux jeunes de canaliser leur révolte dans le militantisme social, syndical, politique avec la JOC, les jeunesses socialistes ou communistes, etc.

Depuis, l'encadrement des jeunes des quartiers populaires s'est effrité jusqu'à disparaître pour ce qui est de sa forme présentée ci-dessus. L'effondrement des Etats socialistes, le déclin de l'idéologie communiste (appelée aussi « socialisme réel ») dans le monde politique et le discrédit des mots du champ lexical socialiste (ouvrier, classe ouvrière, luttes de classes, etc.) dans le monde politique et médiatique n'ont pu que désorienter et disqualifier politiquement un groupe ouvrier économiquement dévalué. La crise de la représentation syndicale et politique a fragilisé les porte-parole de la classe ouvrière. La disqualification économique s'est accompagnée d'une disqualification politique. D'où le déficit d'encadrement politique des jeunes et l'échec répété des tentatives d'organisation politique autonome. Comme l'expliquent Stéphane Beaud et Michel Pialoux¹⁶⁴ :

« Au cours de ces quinze dernières années, c'est l'idée même d'une avancée collective du groupe ouvrier qui s'est perdue. Avec elle, a disparu l'espoir d'un changement radical des rapports sociaux sur la base d'un modèle de type socialiste. »

A ces formes traditionnelles d'organisation politique, syndicale, religieuse ou même culturelle se sont substituées de nouvelles formes étatiques d'encadrement de la jeunesse des quartiers populaires : « politique d'insertion », « politique de la ville » et « politique sécuritaire » (même si toutes ne sauraient être confondues). Comme nous le verrons dans le cœur même de mon analyse des politiques publiques adressées aux jeunes des quartiers populaires, les deux premières tendent vers la promotion de la mixité sociale, l'adaptation des services publics et la promotion sociale et professionnelle par la logique de projet lorsque la troisième tend vers la recherche de tranquillité publique par le renforcement des dispositifs de police. Toujours est-il que les travailleurs sociaux et, plus largement, tous les acteurs qui interviennent dans les quartiers populaires (professionnels du social et de l'éducation, des municipalités, acteurs des associations, etc.). Tous ceux qui doivent affronter les problèmes des jeunes que constituent la précarité, le décrochage et la délinquance, ainsi que ceux des quartiers populaires (pauvreté, extrême pauvreté, racisme, etc.), sont placés dans une situation d'aggravation qui conduirait à l'impuissance la plupart des interventions menées.

La moitié des années 1970 est ainsi marquée par des transformations structurelles qui commencent à affecter la condition sociale des jeunes des classes populaires, notamment la fraction la plus démunie dans laquelle s'engendrent les pratiques déviantes. L'effritement de

¹⁶² Ibid., p. 7.

¹⁶³ Ibid., p. 50.

¹⁶⁴ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Hachette Littérature, collection « Pluriel », 2003.

la condition salariale qui caractérise la période conduit à l'émergence de zones de relégation marquées par l'insécurité sociale et la déstabilisation des modes de vie des classes populaires qui sont en œuvre depuis maintenant un quart de siècle. Ces transformations intervenues dans l'espace des styles de vie des jeunes des classes populaires sont généralement analysées par les sociologues sous trois angles : le système scolaire, le marché du travail et l'offre de biens symboliques (politiques, syndicaux, religieux, etc.). Ces trois sphères structurelles ne sont évidemment pas indépendantes les unes des autres et le théâtre de leur mise en scène va résider dans la ville.

2.1.1. Les transformations de l'espace résidentiel : la ville à trois vitesses

Comme le souligne Thierry Oblet, la ville fut durant les années 50-60, le moyen de moderniser la société. Il s'agissait, selon ses termes, de la « *la modernisation de la société par l'urbain* »¹⁶⁵ d'une France restée trop longtemps rurale. La ville offrait des avantages fonctionnels aux tourments sociaux de la ville ancienne. Cette modernisation allait de pair avec l'industrialisation de la société, de la croissance et du progrès.

Avec la crise économique, les espaces de grands ensembles construits en banlieues devinrent l'un des principaux soucis des gouvernements en se trouvant délaissés sur le plan économique et social, livré à la précarité, à la montée de la pauvreté, et à la concentration des minorités ethniques.

Cette précarisation des quartiers populaires, cités d'habitat social, a provoqué un départ des classes moyennes vers les communes périphériques, départ rendu possible par le développement des habitats pavillonnaires et de l'automobile. Ces classes moyennes ont vite été rejointes par les anciennes classes moyennes fuyant, quant à elles, un centre-ville sous pression de l'augmentation du foncier.

Dans ces centre-ville se sont ainsi progressivement s'installés ceux que Robert Reich nomme « *les manipulateurs de symboles* »¹⁶⁶ : Les populations de la classe émergente de la mondialisation trouvent dans le centre-ville une proximité géographique avec leurs lieux de travail mais aussi, contrairement à la bourgeoisie classique, une proximité qu'ils apprécient avec le peuple ; tandis que ce dernier se voit appelé progressivement à quitter ces lieux qu'il a marqué de son empreinte et qu'il ne peut plus pratiquer du fait de la hausse des loyers et du foncier.

Voici donc la ville qui se défait¹⁶⁷ progressivement selon trois tendances¹⁶⁸ qui portent leurs diverses composantes sociales à s'ignorer :

- Les minorités ethniques et les pauvres dans les zones de relégation.
- Les petites classes moyennes dans les communes rurales et périphériques (péri-urbaine).
- Les centres *gentrifiés* investis par une population cultivée, financièrement aisée, et soucieuse des avantages du positionnement géographique au centre pour l'emploi, les loisirs et l'éducation des enfants.

Face à cela, comme nous le verrons dans le cœur de mon analyse sur les politiques publiques adressées aux quartiers populaires, la politique de la ville se voulait une réponse pour réduire les écarts entre les territoires.

¹⁶⁵ Thierry Oblet, *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne*, Paris, PUF, 2005.

¹⁶⁶ Robert Reich, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1997.

¹⁶⁷ Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait, Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil, 2006.

¹⁶⁸ Renaud Epstein, « Quand l'Etat se retire des territoires », in *Esprit*, avril 2004.

2.1.2. Les jeunes des quartiers populaires face à la disqualification de la classe ouvrière

Si le début du malaise des jeunes des quartiers populaires peut être pointé au milieu des années 1970 – début des années 1980 (la marche des beurs en est une illustration), il semblerait, selon Stéphane Beaud et Michel Pialoux, que ce soit au milieu des années 1990 que la dégradation de leurs conditions d'existence s'est accrue dans des proportions importantes¹⁶⁹. Cette période correspond selon eux à l'apparition d'une nouvelle crise économique qui a frappé les jeunes des quartiers plus durement que les autres. Dans les années 1993, 94 et 95, années de fortes dépressions, une identité particulière des jeunes des quartiers sera consacrée. Car cette expérience sociale du chômage récurrent ou de longue durée a produit, au sein de la fratrie et des groupes de pairs, des effets de découragement, un sentiment d'inutilité sociale et une révolte sourde contre l'ordre social et tout ce que représentent les institutions.

Ces jeunes se sont vus peu à peu envahir par un sentiment de nihilisme tant l'avenir leur paraissait fermé et les perspectives de s'établir professionnellement et socialement de manière durable sans cesse repoussées. Ainsi, la plupart des jeunes garçons se sont vus contraints de rester au domicile des parents plus longtemps et de cohabiter avec eux, en tentant de s'inventer un mode de vie compatible avec celui de la famille. Cette expérience du chômage s'est largement diffusée au sein de cette dernière, passant des frères aînés aux cadets. Et le constat est vite fait que même un diplôme supérieur n'est pas suffisant pour se protéger contre ce fléau.

A partir de ces années-là, poursuivent Beaud et Pialoux :

« Le cercle vicieux, qui est à l'œuvre dans maints quartiers sensibles aujourd'hui, se met alors en place : : chômage structurel des jeunes, « business », perte de confiance en l'institution scolaire, déstructuration des familles populaires, montée en puissance des incivilités sur l'espace public, intervention de plus en plus fréquente de la police, exaspération des habitants des quartiers et fuite de ceux qui ont les moyens [...] »¹⁷⁰

On assiste ainsi, selon les deux sociologues, à la paupérisation des quartiers, à la concentration de certaines familles immigrées. Face à cela, Beaud et Pialoux décrivent des travailleurs sociaux usés, des institutions d'encadrement de la jeunesse en déclin, une institution scolaire discréditée. Des sous-quartiers dans lesquels sont concentrés les jeunes sans travail et le trafic de drogue se constituent. Une logique de territoire prend forme avec un renforcement des bandes, des heurts de plus en plus durs avec la police soupçonnée en permanence de s'en prendre aux « basanés », un climat croissant d'agressivité des jeunes vis-à-vis des autres habitants du quartier qui expriment une forte demande d'intervention des pouvoirs publics et une escalade dans la logique de destruction qui passe de plus en plus souvent au stade de l'autodestruction collective (dégradation de tous les équipements du quartier : gymnase, salle de la MJC, école, etc.).

Aussi, face à l'extension du chômage, la paupérisation et la précarisation qui guettent les classes ouvrières, Mauger nous explique que les jeunes issus des quartiers populaires inscrits dans les LEP (lycées d'enseignement professionnel) vont refuser massivement l'usine et le travail manuel, mettant ainsi à mal la filiation ouvrière¹⁷¹. Le chômage et la précarité des plus disqualifiés d'entre eux, auxquels s'ajoute la stigmatisation que leur porte une partie conséquente de la société illustrée par les discriminations auxquelles ils ne cessent de faire

¹⁶⁹ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses*, op. cité.

¹⁷⁰ Ibid., p. 11-12.

¹⁷¹ Gérard Mauger, *La bande, le milieu et la bohème populaire*, op. cité.

face, renforcent leur refus de la condition ouvrière. Celle-ci renvoie à « la honte » et aux multiples entreprises de disqualification économique, politique, symbolique, etc. C'est dans ce contexte que l'on assiste à la « désouvriérisation » des jeunes des quartiers populaires et à la multiplication, depuis un quart de siècle, des jeunes dits « sans affectation » (scolaire, professionnelle, familiale...) voués à la « culture de rue »¹⁷².

Pour en revenir au système scolaire, nombreux sont les sociologues, tels que Stéphane Beaud¹⁷³, à remarquer que la disqualification du monde ouvrier, son affaiblissement numérique et sa précarisation conduisent les jeunes en quête d'ascension sociale à investir dans le champ scolaire. L'élargissement du champ des possibles qu'offrent l'école et l'ouverture de ses filières ont amené les jeunes des quartiers populaires à y entrer massivement. Cependant, les filières techniques et technologiques se sont retrouvées discréditées et les jeunes contraints d'envisager des études longues pour obtenir le « salut social » à l'issue de leur sortie de l'école. Cette prolongation de la scolarité obligatoire et la banalisation de l'entrée des jeunes des classes populaires dans l'enseignement secondaire ne sont pas sans conséquence : elles ont largement contribué à la « désagrégation-désaffiliation » du monde ouvrier. Celui-ci, déjà déstructuré vers le bas par la précarisation et le chômage, se voit maintenant désagrégé vers le haut par la quête du « salut social » dans la réussite scolaire. Mais pour les jeunes qui ne disposent pas de capital économique, culturel ou social, il ne leur reste plus que leur force physique à vendre et les valeurs de virilité qui y sont associées à prôner. « *Mais qu'advient-il lorsque la force physique comme force de travail est dévalorisée, entraînant dans sa chute la disqualification des valeurs afférentes ?* », s'interroge Gérard Mauger¹⁷⁴. Les jeunes qui sont sortis prématurément du système scolaire sans qualification et ceux qui sont titulaires d'un diplôme dévalué sur le marché du travail alternent emplois précaires, chômage ou stages de formation. La période ainsi vécue est d'autant plus longue que le capital scolaire détenu est plus faible. Privés des bases matérielles de leur indépendance, ces jeunes se voient contraints de repousser leur émancipation de la tutelle familiale. « *Le chômage et la précarité des emplois accessibles sont au principe d'une double désillusion, d'un double désenchantement : quant au présent et quant à l'avenir* », explique Mauger¹⁷⁵.

Au présent, le manque d'argent qui fait cruellement défaut à ces jeunes leur interdit l'accès aux loisirs et aux biens de consommation. Autrement dit, cette pauvreté dont ils font l'objet les empêche tout simplement de vivre leur jeunesse. Pour l'avenir, le prolongement des situations de précarité dans les « petits boulots » met à mal l'espoir de trouver un emploi qui corresponde à la qualification acquise pour ceux qui ont la chance d'en avoir une. Le désenchantement, la désillusion et l'angoisse cèdent la place chez certains jeunes à un sentiment de « rage »¹⁷⁶.

C'est ce qui explique que si les analyses sociologiques portées sur les jeunes des quartiers populaires et, plus généralement, sur les quartiers populaires dans leur ensemble, s'appuient largement sur l'histoire de ces territoires marqués par la classe ouvrière, ce n'est que pour décrire le fossé qui caractérise le chemin qu'ils ont parcouru depuis. Ainsi, Robert Linhart¹⁷⁷, écrivait dès 1978 :

« Ces mots mêmes, « la classe ouvrière » n'ont plus à mes yeux le même sens immédiat que par le passé [...], la bigarrure et la mobilité de cette population d'OS, au milieu de laquelle je me trouve jeté

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Stéphane Beaud, *80% d'une classe d'âge au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.

¹⁷⁴ Gérard Mauger, *La bande, le milieu et la bohème populaire*, op. cité.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ François Dubet, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

¹⁷⁷ Robert Linhart, *L'Etabli*, Paris, Les éditions de minuit, 1978.

m'ont bousculé, submergé. Chacun ici est un cas. Chacun a une histoire [...]. Chacun de ceux qui travaillent ici a une histoire individuelle, complexe, souvent plus passionnante et plus tourmentée que celle de l'étudiant qui s'est provisoirement fait ouvrier. Les bourgeois s'imaginent toujours voir le monopole des itinéraires personnels. Quelle farce ! Ils ont le monopole de la parole publique, c'est tout. Ils s'étalent. Les autres vivent leur histoire avec intensité, mais en silence. Personne ne naît OS ; on le devient. D'ailleurs, ici, à l'usine, qu'on désigne quelqu'un comme « l'ouvrier qui... ». Non. On dit : « La personne qui travaille à la soudure », « la personne qui travaille aux pare-chocs ». La personne. »

Le recueil de récits de vie est sans doute issu, au moins pour partie, de cette intention de tirer de l'anonymat ceux que l'ethnocentrisme de classe ou la « théorie révolutionnaire » y tenaient enfermés, expliquent Gérard Mauger et Claude Fossé-Poliak¹⁷⁸, sociologues. Le premier écrit en 2006, après avoir expliqué que les raisons pour lesquels les chercheurs souhaitaient rompre avec une vision homogénéisée du « populaire » :

« Le recueil de récit de vie souvent conçu comme technique de rupture avec la perspective objectiviste dominante dans les enquêtes sur les classes populaires où les enquêtés sont pensés comme marionnettes ou automates, rouages de la machine sociale, agis par des déterminismes sociaux qui leur échappent, incline presque toujours au subjectivisme, où les enquêtés sont pensés à l'inverse comme des sujets autonomes, calculateurs rationnels, choisissant librement leur destin. Bref, s'il est vrai que la sociologie des classes populaires a tout à gagner du distinguo, à la description des différences, y compris des différences entre différences, le souci de restituer aux membres des classes populaires leur histoire individuelle, leur singularité, leur « personnalité irréductible à toute autre », a tôt fait d'incliner au renoncement à la sociologie et à la dérive vers un subjectivisme d'autant plus débridé que toute subjectivité leur était l'instant d'avant refusée. »¹⁷⁹

2.1.3. L'exclusion sociale des jeunes et ses impacts dans leurs modes de vie

François Dubet est l'un des premiers sociologues à s'être penché sur la condition des jeunes des quartiers populaires, en formulant, en 1987, une explication des comportements jugés déviants des jeunes à travers la notion de « galère »¹⁸⁰, expression employée par les jeunes pour décrire leurs situations sociales précaires. Pour lui, celle-ci se constitue à partir de trois éléments reflétant trois situations sociales différentes : la désorganisation, l'exclusion et la rage. La désorganisation participe de ce sentiment qu'ont les jeunes d'appartenir à un monde anémique et pourri. Cette pourriture est d'abord liée à la pauvreté et parfois même à la misère. Mais elle n'est pas seulement d'ordre économique, elle renvoie aussi au décor des cités, à cet univers obsolète des bâtiments et murs de béton vieillis par le temps. Aussi, cette désorganisation est relative à l'identité de ces jeunes. En effet, enfants de parents déracinés, ils peinent à définir cette identité qui oscille entre l'appartenance au pays d'accueil et celle au pays d'origine¹⁸¹. Les jeunes ne parviennent pas à résister à tout ce climat déprimant qui est « énervant à force »¹⁸².

Mais le monde dans lequel vivent ces jeunes n'est pas seulement désorganisé, il est aussi caractérisé par l'exclusion, deuxième élément constitutif de « la galère ». Sur cette entité, François Dubet insiste sur le fait qu'elle ne représente pas une dimension de la désorganisation car un groupe peut être exclu mais pas désorganisé. Cette exclusion est d'abord relative à l'emploi. Dès lors, elle empêche les jeunes d'avoir de l'argent et finit par faire honte. Cette difficulté d'intégration professionnelle que rencontrent les jeunes donne

¹⁷⁸ Gérard Mauger et Claude Fossé-Poliak, « Choix politiques et choix de recherches : essai d'auto-socio-analyse (1973-1984) », cahiers « Jeunesses et Sociétés », n° 3-4-5, 1985, p. 27-121.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ François Dubet, *La galère, jeunes en survie*, op. cit.

¹⁸¹ A ce sujet, cf. Saïd Bouamama, *Familles maghrébines en France*, Paris, Desclé de Brower, 1995.

¹⁸² Pour reprendre une expression d'un « jeune de cité » lors d'un entretien accordé à Pierre Bourdieu. In Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

naissance à un nihilisme qui participe largement aux comportements déviants des jeunes. Cette thèse est largement dominante dans la sociologie des jeunes des quartiers populaires depuis une trentaine d'années.

Ainsi, comme le soutient Stéphane Beaud, alors que les médias et certains hommes politiques ont tenté de faire le tri entre une jeunesse « délinquante » et une jeunesse « aux comportements normaux », autrement dit séparer le bon grain de l'ivraie, la crise économique a mis en évidence une jeunesse baignée dans les mêmes représentations sociales. Diplômés ou pas, intégrés ou pas, les « jeunes de cités » construisent une identité dans les discriminations auxquels ils se heurtent et qui se font davantage ressentir depuis quelques années :

« Tout semble s'être passé comme si les comportements d'autodestruction, jusque là réservés à la fraction la plus humiliée du groupe des jeunes de cité, s'étaient progressivement diffusés vers les autres fractions qui, jusqu'à récemment, avaient espéré « s'en sortir » par l'école ou, sinon, par leur ardeur au travail. C'est peut-être bien cela, la véritable nouveauté de ce mouvement : la désespérance sociale, autrefois réservée aux membres les plus dominés du groupe - et qui s'exprimaient notamment par l'addiction aux drogues, l'adoption de conduites à risques - semble bien avoir gagné d'autres fractions du groupe des jeunes de cité - les jeunes ouvriers et les « bacheliers » - qui en étaient jusqu'alors un peu mieux protégées. Parmi ces derniers, beaucoup ont perdu patience et espoir à force de se cogner contre le mur de la discrimination et du racisme et ont peu à peu accumulé un énorme ressentiment. En fait, l'avenir objectif de ces jeunes de cité s'est dramatiquement obscurci pour tous lors de ces dernières années. »¹⁸³

Face à cette pauvreté dont sont victimes une large partie des « jeunes de cités », ceux-ci s'engagent dans ce que François Dubet nomme le « *conformisme frustré* ». Cela consiste à vouloir entrer dans la norme d'une société qui appelle à la consommation sans le pouvoir. D'où, ce paradoxe pour beaucoup d'entre eux d'adopter des conduites déviantes (vols, vente de drogues, etc.) pour se « normaliser ». Très souvent, selon François Dubet, cette exclusion est vécue par les jeunes comme un échec individuel, « *notamment par le biais de l'échec scolaire* », précise-t-il. Ainsi, face à cette exclusion, François Dubet analyse deux types de conséquences s'apparentant à deux cadres sociologiques différents :

« La première est un sentiment de "powerlessness", d'aliénation, dans lequel le sujet intériorise l'échec et plonge dans l'apathie puisqu'il perçoit sa vie comme un destin. La seconde, au contraire, conduit – conformément à l'innovation selon Merton – vers une activité souvent délinquante afin de renverser les barrières à la participation et à l'intégration. »

Pour François Dubet, les jeunes qui vivent l'expérience de la galère oscillent constamment d'un versant à l'autre, « *sans que se structure une sous-culture délinquante ou une sous-culture du retrait* ».

Enfin, le troisième et dernier élément constitutif de « la galère », la rage, en boucle en partie l'explication dans le travail réalisé. Cette rage traduit un sentiment de domination et plus seulement d'exclusion. L'auteur la définit ainsi :

« La domination qui semble sans visage et sans principe, qui ne peut conduire vers aucun mouvement social [...]. Alors que la désorganisation relève d'un problème d'intégration, l'exclusion d'un problème de stratification, d'institution et de mobilité sociale, la rage relève, plus largement, d'un sentiment de domination général. »

Ce concept de rage, pour le chercheur, se manifeste en face des interlocuteurs qui incarnent l'ordre et la domination : les policiers, les hommes politiques, les syndicalistes voire les travailleurs sociaux. Ceux-ci présentent pour les jeunes la possibilité de pouvoir poser un

¹⁸³ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses, op. cité.*

visage humain sur la domination. En effet, les jeunes des quartiers populaires se sentent dominés mais parviennent difficilement à identifier les sources de cette domination.

Les trois principes de François Dubet que constituent la désorganisation, l'exclusion et la rage lancent les bases d'une analyse des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires. Pour lui, la rage a pour corollaire la « violence sans objet ». La violence telle qu'est produite par les jeunes des quartiers ne va pas s'inscrire dans le cadre d'un mouvement social et collectif donnant lieu à des revendications structurées et précises. Au contraire, elle semble se déployer dans le vide sans motifs apparents ou structures légitimes : « [la rage] *procède au contraire de l'absence de conscience de classe, de l'absence de mouvement social* ». La question de la conscience politique des jeunes des quartiers est posée en permanence et fait l'objet d'incessantes controverses chez les sociologues. Par exemple, les violences urbaines de 2005 s'inscrivent-elles ou non dans un mouvement social caractérisé par une conscience de classe, une organisation – fût-elle spontanée et non institutionnalisée – et une lutte contre un pouvoir oppresseur et dominant ? Nous avons pu voir à ce moment-là quelques jeunes exprimer, sous le regard des caméras, certaines revendications liées notamment aux diverses discriminations qu'ils subissent¹⁸⁴. Les revendications étaient bien politiques. Cependant, la violence étalée provoque de nombreuses réactions vives chez une fraction de la population ne reconnaissant pas une forme de mouvement revendicatif clair, comme cela a pu être le cas en mai 68¹⁸⁵, et alternant de ce fait interrogations – « *Mais qu'est-ce qu'ils veulent à la fin ?* » - et incompréhensions : « *c'est de la violence gratuite* ».

Une des explications à cette « violence sans objet » pour François Dubet réside dans l'analyse des mutations sociales. Selon lui, la « galère » est « *la forme de la marginalité des jeunes liée à la fin du monde industriel qui ne peut créer des systèmes d'identifications stables, ni assurer l'intégration des nouveaux venus* ». Dans une société qui ne se vit plus en termes de classes sociales, ce type de mouvements parvient difficilement à trouver une identité.

Laurent Mucchielli¹⁸⁶, quant à lui, nuance la thèse de Dubet en rappelant qu'au sein des quartiers peuvent se créer des formes d'identité, ce que n'admet pas François Dubet en décrétant que la « galère » n'est ni une culture, ni une sous-culture :

« Elle [au sujet de cette thèse de François Dubet] néglige (logiquement) ce à quoi elle ne s'intéresse pas : les formes d'organisation infra-institutionnelles de la vie communautaire, les formes d'échanges, d'entraides, de conflits, le rôle des logiques d'honneur et de réputation. Comme le disent très justement Bachmann et Le Guennec (1999) : « la nature sociale ayant horreur du vide, avec le temps, une logique d'adaptation s'est lentement installée [dans ces quartiers]. La pénurie y est bien plus qu'un manque : elle devient un mode de vie » ».

Cette analyse me semble à la fois juste et complémentaire de l'explication de Dubet : les jeunes des quartiers se sont créés, dans l'exclusion et la domination, de nouvelles représentations sociales engendrant une identité spécifique et s'apparentant à une sous-culture observable à l'aide de différents traceurs (modes vestimentaires, langage, musique, art, etc.). J'y reviendrai largement.

Pour autant, les trois éléments structurants de la « galère » que constituent, pour Dubet, la désorganisation, l'exclusion et la rage lancent les bases d'une analyse des jeunes des quartiers populaires. Cependant, il est nécessaire de les enrichir de la connaissance de ce qui constitue le quotidien même de ces jeunes.

¹⁸⁴ C'est par exemple le cas de ce jeune qui confiait aux caméras de télévision que l'incendie de l'usine Renault était dû au fait que celle-ci bénéficiait des avantages de la Zone Franche Urbaine (ZFU) mais qu'elle se refusait à recruter les jeunes du quartier.

¹⁸⁵ Même si je reste réservé sur certaines représentations trop idéalistes de ce mouvement.

¹⁸⁶ Laurent Mucchielli, « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France du début des années 1990 », in *Actuel Marx*, n°26, 1999, pp. 85-108.

2.2. L'analyse des bandes et des groupes de pairs

A côté ou à l'intérieur des analyses contextuelles des jeunes des quartiers populaires où les sociologues démontrent les effets de la crise et de la précarité sur leurs situations sociales, des sociologues s'efforcent d'analyser la structuration des rapports sociaux entre jeunes dans un quartier d'une part, et entre jeunes et tout ce qui correspond d'une manière ou d'une autre à l'altérité : institutions, monde adulte, jeunes extérieurs au quartier, etc. Il s'agit de l'analyse des groupes de pairs ou des bandes. Les deux dénominations renvoient à des formes de sociabilité privilégiées des jeunes des quartiers populaires.

Là encore, nombreux sont les sociologues à s'intéresser aux mutations de ces groupes de pairs dans le temps faisant l'hypothèse, bien souvent, d'un passage des « blousons noirs » aux « jeunes des cités ». Alors que pendant des années, les bandes ont été perçues sous l'angle des activités déviantes et délinquantes, elles sont aujourd'hui davantage envisagées par le prisme des pôles de sociabilités intégrant divers aspects tels que les activités de loisir, les aspirations, le positionnement social, etc. Ainsi, François Dubet écrit au début de son enquête sur la galère au début des années 1980 :

« Les travailleurs sociaux et les animateurs [...] parlent des bandes d'autrefois ou de celles du quartier d'à côté, mais aujourd'hui c'est mort [...] Peu à peu une idée s'impose : l'incertitude, le flottement, la formation de réseaux fragiles à la place des bandes. »¹⁸⁷

Toutefois, l'analyse des activités déviantes et délinquantes, notamment lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux violences urbaines, est toujours présente. En effet, comment éviter que de groupes de jeunes unis par une communauté d'origine (familiale ou scolaire) et de destin (une alternance de périodes de chômage plus ou moins longues, et d'emplois précaires) et dont un idéal de virilité (fondé sur la force physique) sous-tend la plupart des conduites, s'interroge Mauger¹⁸⁸, commettent dans certains cas et sous certaines conditions, des délits plus ou moins graves, plus ou moins prémédités ?

Les analyses des groupes de pairs faites par les sociologues m'ont intéressé au plus haut point. Elles m'ont apporté des connaissances quant aux méthodes d'observation des jeunes. L'analyse des bandes et des groupes de pairs est fondée sur l'hypothèse qu'ils représentent des formes, socialement et historiquement situées, d'un modèle de vie collective¹⁸⁹. Le reproche qui peut être fait à toutes ces approches est de privilégier des sociabilités purement masculines pour des raisons sur lesquelles j'aurais l'occasion de revenir plus loin. L'univers des filles, quant à lui, n'est intégré bien souvent que lorsque ces dernières s'emparent des attributs de masculinité et investissent les espaces publics du quartier.

2.2.1. Les bandes, le milieu et la bohème populaire

Dans les nombreux travaux qu'il a menés depuis quarante ans dans les quartiers populaires français, Gérard Mauger a tenté de démontrer que l'on pouvait diviser la jeunesse des milieux populaires en trois pôles distincts : économique, culturel et corporel. Selon lui, ces trois pôles sont générateurs d'un rapport particulier au monde social qui s'ordonne par le capital économique détenu, le capital culturel ou le capital corporel (entendu au sens de la force physique).

Ces trois pôles permettent d'organiser l'ensemble des représentations portées sur les jeunes tant sur les styles de vie « conformes » que sur les styles de vie « déviants ». Ces travaux réalisés dans les années 1970-1980 sur les loubards lui ont permis de distinguer les styles de vie « déviants » sous trois catégories : « la bande », « le milieu » et « la bohème populaire ».

¹⁸⁷ François Dubet, *La galère, jeunes en survie*, op. cité.

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ Gérard Mauger, *La bande, le milieu et la bohème populaire*, op. cité.

Pour la première, la « bande », le dénominateur commun des bandes, selon Mauger, au-delà des formes de sociabilité qui les caractérisent et qui se retrouvent également dans le monde ouvrier adulte (« culture anti-école », « vannes », « bastons », etc.) va résider dans les « valeurs de virilité » associées à la valorisation de la force physique. Celle-ci s'exprime dans la force au combat et dans la force de travail notamment. La virilité est vécue par ses « propriétaires » comme la seule propriété qui puisse être mise en avant pour gagner le « respect » ou se construire une « réputation » dans les rapports sociaux. Ainsi, le monde des bandes apparaissait comme un apprentissage de cette culture de la virilité comme préalable à la « culture d'atelier ». De ce point de vue, explique Mauger, l'appartenance au monde des bandes était toujours temporaire. L'insertion dans le monde du travail transformait la force physique en usages productifs convertissant ainsi la « culture de rue » en une « culture d'usine ». Dans ce pôle, la virilité orientait les jeunes des bandes vers les métiers de force, qualifiés de « métiers d'hommes » et bastions de la classe ouvrière traditionnelle : chantiers du bâtiment, industries métallurgiques ou minières, etc.

Pour la seconde, « le milieu », son dénominateur commun va résider dans « la valeur économique » qui constitue, en quelque sorte, sa formule génératrice. L'argent est au « milieu » ce que la force est aux bandes. Et même si la virilité est une composante du « milieu », Mauger explique que contrairement aux bandes elle n'en est pas la finalité. Elle ne constitue qu'un moyen, autrement dit un outil pour parvenir à la richesse en tant qu'élément central des luttes de classement social. L'emphase et l'ostentation sont moins ici dans l'habitus corporel que dans l'appropriation matérielle et symbolique des attributs de la représentation populaire de l'opulence. Les jeunes du « milieu » se recrutent très souvent dans les bandes. Il s'agit généralement de jeunes qui « ont mal tourné ».

Quant à la troisième catégorie, enfin, la « bohème populaire », elle est incarnée par des individus aspirant à valoriser une « contre-culture ». De même que l'observation des attitudes et comportements du « milieu » donne à voir la représentation populaire de la richesse, l'observation de la « bohème populaire » permet d'objectiver selon Mauger une forme de dissidence propre à une fraction des jeunes de milieux populaires de l'époque : refus du travail salarié et de la consommation, affranchissement de la morale traditionnelle et humeur contestataire, goûts artistiques déclarés et pratiques culturelles revendiquées, consommation de drogues douces, etc. Il s'agit là d'un ensemble d'attributs qui laissent à penser que la « bohème populaire » représentait une forme prolétarisée du style de vie propre à la bohème artistique et intellectuelle.

Cette analyse des styles de vie des jeunes de milieux populaires a permis à Mauger d'analyser les reconversions potentielles dans les trois pôles ci-dessus décrits. Ainsi, il montre comment les trois pôles de styles de vie « déviants » se sont transformés en styles de vie « conformes ». Ces conversions de pôles sont d'autant plus probables, nous explique Mauger, qu'ils mobilisent la même espèce de capital :

- De la bande au pôle viril incarné par l'intégration de « métiers d'hommes » (bâtiments, usines, etc.).
- Du milieu au pôle de l'embourgeoisement incarné par l'intégration des professions indépendantes de commerces (patrons de bar ou de boîtes de nuit, etc.).
- De la bohème populaire au pôle de l'intellectualisation incarné par l'intégration des métiers du champ culturel ou socioculturel (animation socioculturelle, etc.).

A cette structuration tripolaire des jeunes des quartiers populaires se superpose une opposition binaire entre ce qu'Elias nomme les « établis » et les « marginaux »¹⁹⁰. Les premiers se distinguent par leur double accumulation de capital économique et « communicationnel » ainsi que leur mobilisation scolaire quand les seconds, ouvriers ou employés précarisés,

¹⁹⁰ Norbert Elias, *Du temps*, Paris, Fayard, 1997.

souvent immigrés, ne peuvent mettre en avant que des valeurs de virilité dévalués ou, dans certains cas, leur capital religieux en guise de reconquête de leur dignité.

Pour ce qui concerne l'espace des styles de vie « déviants », Mauger démontre que le pôle du « monde des bandes » s'est transformé en ajoutant à son affirmation guerrière (caractérisée par la force physique) la quête des attributs de la réussite financière. C'est là qu'apparaît un « monde du business » qui emprunte à la fois au « monde des bandes » et à celui du « milieu ». Scolairement disqualifiés et démunis, professionnellement invalidés (stagiaires permanents jugés « inemployables »), et souvent familialement discrédités en raison de leurs échecs consécutifs et les coups qu'ils portent à la réputation familiale en raison de leurs pratiques déviantes, les jeunes qui investissent le « monde du business » sont imprégnés à la fois des valeurs les plus incontestées de la culture d'origine (sexualisation des rôles, valeurs de virilité, etc.) et celles de la société contemporaines telles que le consumérisme incarné notamment par les attributs vestimentaires.

Souvent qualifiés de « jeunes à perpétuité », hors d'état d'accéder à l'emploi stable, de conquérir leur autonomie par rapport à la famille parentale et de fonder leur propre foyer, « livrés à eux-mêmes » ou à la « culture de rue » sans grand espoir de s'en sortir, le business va représenter pour ces jeunes une alternative à l'indignité qui permet d'obtenir une consécration immédiate en dehors du cercle familial et de l'univers scolaire. Le groupe de pairs qui réunit ces jeunes procure ainsi des profits de reconnaissance en se référant aux principes de classement les plus indiscutables et les plus immédiatement crédibles, en l'occurrence la virilité et les attributs de la réussite matérielle. Sans avenir et condamnés à l'ennui d'un éternel présent, seul le groupe de pairs paraît à même de conférer une certaine forme de reconnaissance dont ses attributs doivent se conquérir au jour le jour. Pour David Lepoutre, ce « respect », cette « réputation », cette « fierté » constamment mise à l'épreuve par la « culture de rue » marquée par les incessantes « vannes » ou les agressions de tout alter ego et autorité institutionnelle telle que la police¹⁹¹. La défense de l'honneur passe ainsi par la force et le courage physique d'une part, et par le sens de la répartie d'autre part (la « tchatche »).

Mais le respect, pour ces jeunes, passe aussi et surtout par la capacité à se procurer les attributs statutaires de « l'excellence juvénile » que sont les vêtements de marque, la voiture ou l'argent de poche. Ainsi, l'accès au marché du travail illégal – deal, vol, recel et vente de marchandise – apparaît comme un vecteur de réhabilitation économique et symbolique dans un univers où, de plus en plus, « avoir » c'est « être ». En ce sens, l'appartenance à un groupe de pairs investi dans le « business » constitue donc un moyen permettant d'aboutir aux deux finalités que sont l'accès au capital économique qui permet l'indépendance financière par rapport à la famille, et la réhabilitation symbolique qui permet au mieux d'« être quelqu'un », au pire d'« être comme les autres ».

Pour ce qui est du « milieu », explique Mauger, la conversion au professionnalisme suppose un renforcement des dispositions constitutives d'un habitus délinquant : rejet d'un travail précaire, goût prononcé pour les produits de luxe, aspiration à la libre entreprise, adaptation à un avenir illégal, etc. La professionnalisation dans le « milieu » suppose de s'approprier les compétences propres à l'entreprise légale en les adaptant aux conditions de fonctionnement de son « marché ». Il s'agit là de réduire les risques dans le souci de durer et de grimper dans la hiérarchie. Thomas Sauvadet explique ainsi que cela requiert discrétion contre ostentation, épargne contre « flambage », et délégation des tâches les plus dangereuses à de « petits trafiquants »¹⁹². Comme le montre Thomas Sauvadet, la pratique professionnelle du « business » passe par l'apprentissage d'un ensemble de pratiques économiques qui peuvent être étudiées comme telles : conquête d'un marché, extension, fidélisation d'une clientèle qui passe par la mobilisation et la consolidation du capital social et la qualité du produit écoulé

¹⁹¹ David Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997.

¹⁹² Thomas Sauvadet, « Jeunes de rue et trafics de stup », in *Agora débats/jeunesse*, INJEP, n°48, 2008.

qu'il soit légal (par exemple les voitures) comme illégal (par exemple les drogues), contrôle de la concurrence, sous-traitance des « corvées » aux petits trafiquants, mobilisation des réseaux de sociabilité des jeunes embauchés, etc.

En ce qui concerne la bohème populaire, Mauger distingue schématiquement deux registres ajustés au pôle intellectuel d'une fraction des jeunes des quartiers : la culture hip-hop et le « revival de l'islam ». La première importée des Etats-Unis semble s'être imposée pour au moins trois raisons énumérées par Mauger : la « culture hip-hop » fait appel à des propriétés langagières et corporelles censées appartenir en propre aux minorités des ghettos, les rappeurs se sont faits les porte-parole des jeunes des quartiers avec plus ou moins de succès et, enfin, le hip-hop ayant été « récupéré » et reconnu par la culture dominante, il apparaît comme une possibilité sinon d'accès à la richesse et à la gloire médiatique, du moins de réhabilitation symbolique.

Concernant l'Islam, Mauger fait l'hypothèse que cette religion est pleinement réappropriée et investie par une fraction des jeunes diplômés qui sont confrontés au décalage entre leur position sociale – technicien, profession intermédiaire – et un racisme ordinaire qui prend pour cible toute personne dont les parents sont nés à l'étranger. Ainsi, selon Mauger, ces jeunes vont se comporter comme de véritables « entrepreneurs d'identité » en construisant une définition de l'arabe doublement opposée : d'une part « aux pauvres qui ne savent pas se tenir », ni « tenir leurs enfants » et qui ont des démêlés avec la police ; et d'autre part aux « arabes d'occasion » qui ont des postes de responsabilité mais qui ne parlent pas l'arabe et sont soupçonnés de vouloir ressembler aux français dits « de souche ». D'où, d'après Mauger, leur repli identitaire et communautaire, leur prosélytisme pour faire « revenir » à la langue, la tradition et la religion les personnes égarées. C'est dans ce sens que beaucoup vont verser dans la surenchère religieuse. Et si l'Islam rencontre un certain écho auprès des jeunes dans les quartiers, les raisons sont encore une fois dans la revalorisation symbolique qu'elle favorise dans la logique de la stratégie de réhabilitation « *black is beautiful* ». Il faut ajouter à cela, selon Mauger, que le déclin de la représentation politique traditionnelle dans les quartiers populaires incarnée autrefois par le PCF ou la CGT a laissé un vide auprès des populations des milieux populaires que la prédication religieuse a su combler en proposant cette réhabilitation symbolique. Si ces explications peuvent en effet s'avérer pertinentes, on est en droit de regretter qu'une fois de plus, les sociologues soupçonnent les jeunes de « pathologie » – dans la mesure où ils subliment par la religion une quête de reconnaissance – sans se soucier, comme le propose Bruno Latour dans sa méthode, de la sincérité de leur croyance. Imputer aux jeunes musulmans d'autres intentions que celles purement religieuses résonnent en eux comme une sorte d'arrogance remettant en cause sans cesse leurs pratiques sociales et culturelles. Pourquoi ne pas commencer par considérer une bonne fois pour toute que les jeunes musulmans pratiquants s'inscrivent sincèrement dans une croyance spirituelle sincère au lieu de s'empressement de leur attribuer d'autres finalités que celles qu'ils revendiquent ?

2.2.2. De la « galère » à la « jeunesse comme ressource » : Les essais de classification et de catégorisation des jeunes des quartiers populaires

L'analyse de Gérard Mauger s'inspire des trois ordres de l'imaginaire du féodalisme mis en évidence par Georges Duby à savoir « le laboureur, le guerrier et le clerc »¹⁹³, ce dernier s'inspirant lui-même des trois fonctions de Georges Dumézil que sont « la fonction martiale ou violente, la fonction souveraine ou spirituelle, et la fonction nourricière productrice de richesse »¹⁹⁴. Mauger accorde une place prépondérante à la notion de virilité dans son analyse.

¹⁹³ Georges Duby, *Les trois ordres de l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978.

¹⁹⁴ Georges Dumézil, *Mythe et épopée I, L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, Paris, Gallimard, 1968.

Toutefois, je pense que s'agissant de la jeunesse contemporaine, elle peut aisément être nuancée. En effet, comme le souligne à juste titre Dubet, la virilité ne vaut que dans un schéma particulier du passage de la jeunesse :

« Voici presque trente ans, j'avais étudié une jeunesse ouvrière encore assez fortement « socialisée », où les jeunes garçons étaient soumis à une injonction paradoxale à la « déviance » : pour devenir un homme, un garçon doit se battre, se saouler, faire des « conneries ». Il doit transgresser les règles pour les connaître, il doit affirmer sa virilité avant que de se soumettre aux contraintes du travail régulier et du mariage. Or, ces mécanismes plus ou moins rituels ne fonctionnent que dans le cas où le temps de la jeunesse est relativement borné et clairement défini. On sait quand elle commence, on sait quand elle s'arrête. »¹⁹⁵

Cependant, organisée autour des trois pôles, la grille de lecture de Mauger présente l'intérêt de ne pas enfermer les discours des enquêtés dans une description justificative et donc d'échapper aux effets de bouclage des discours des médias, voire des sociologues¹⁹⁶. Nous pourrions ainsi regrouper nombre d'études sociologiques réalisées sur les jeunes des quartiers populaires dans le cadre des pôles de vie déviants où nous retrouverions par exemple :

- L'occupation de l'espace décrite et analysée par Aly Tandian et Chantal Bordes-Benayoun¹⁹⁷ qu'ils jugent « ambiguë », à la fois privée et publique, servant aux garçons à exhiber leur présence et à marquer leur territoire.
- La petite délinquance, observée par Francis Bailleau et son équipe dans leurs enquêtes¹⁹⁸, qui consiste à obtenir bon mal gré les 10€ nécessaires pour passer la journée.
- Les résultats de l'enquête de Horia Kebabza et Daniel Welzer-Lang¹⁹⁹ tentant d'expliquer comment s'organisent les relations garçons/filles dans les quartiers populaires.

Les tentatives de classification de la jeunesse des quartiers populaires sont d'abord et avant tout fondées sur des choix théoriques qui relèvent de la manière dont on construit son objet et son observation. Ceux-ci se basent sur une définition de la jeunesse dont les attributs sont transformés en indicateurs de classement. Alors que les approches administratives ou scientifiques ont tendance à définir en amont des critères de classement qui n'intègrent pas les catégories revendiquées au quotidien par les jeunes eux-mêmes, les sociologues, autant que faire se peut, s'efforcent de le faire. Les nombreux travaux réalisés sur le sujet nous montrent que selon les choix épistémologiques et méthodologiques retenus, un jeune peut faire l'objet de catégorisations différentes, voire opposées, selon que l'on mette en évidence sa situation professionnelle, son niveau d'étude, son origine ethnique, sa mobilité, sa manière d'occuper le temps libre, etc.

Pour autant, quelles que soient les études et leurs lots de concepts, d'hypothèses et de problématiques, quasiment toutes s'accordent à mettre en évidence la pluralité de la jeunesse

¹⁹⁵ François Dubet, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 14.

¹⁹⁶ Ian Hacking, *Entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?*, Paris, La découverte, 2001.

¹⁹⁷ Aly Tandian et Chantal Bordes-Benayoun, *Rôles et échanges des savoirs dans la formation des groupes juvéniles urbains*, Rapport de recherche, Délégation interministérielle de la Ville, GIP Justice, Centre d'Anthropologie – EHESS /CNRS, 2004.

¹⁹⁸ Francis Bailleau, Patrice Pattegay, Séverine Fontaine et Abdel Menzel, *Configurations sociales et spatiales de deux quartiers « politique de la ville » contrastés. Éléments d'observation comparés*, in *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°4, 2007.

¹⁹⁹ Horia Kebabza et Daniel Welzer-Lang (dir.), *Jeunes filles et garçons des quartiers. Une approche des injonctions de genre*, Rapport réalisé avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville, la Mission de Recherche Droit et Justice, Ensemble Contre le Sida / Sidaction, Septembre 2003.

dans les quartiers. Rares sont les études à envisager la jeunesse des quartiers populaires comme un bloc monolithique où les spécificités des parcours seraient ignorés. C'est la manière de les appréhender qui diffère selon les chercheurs. Comment matérialiser cette pluralité des attitudes et des parcours de vie ? Quels indicateurs retenir ? Est-ce que les variables retenues sont reconnues par les enquêtés ? Quel sens revêtent-elles ? Que disent les variables individuelles sur les sociabilités collectives ?

Azouz Bégag et Christian Delorme²⁰⁰ ont tenté de cerner la pluralité des parcours de jeunes en mettant en exergue trois situations sociales :

- La « rouille » qui regroupe les jeunes chômeurs, « frustrés », ceux à qui les portes de la reconnaissance sociale légitime sont fermées, etc.,
- La précarité : il s'agit de jeunes qui ne sont ni intégrés, ni désintégrés, mais dans une situation transitoire. Il s'agit de collégiens, d'étudiants, de stagiaires, etc.
- L'intégration : il s'agit de jeunes « intégrés » professionnellement, avec un bagage scolaire satisfaisant et un emploi leur conférant les revenus de l'indépendance.

Michel Kokoreff s'est lui aussi employé à cerner et décrire la pluralité de la jeunesse des quartiers populaires. Cherchant à contrer et déconstruire les représentations dominantes sur ces jeunes, il rappelle avec insistance qu'il existe une « *diversité de groupes, de statuts, de trajectoires qui s'inscrivent dans des dynamiques instables* ». Cette pluralité s'observe dans « *le mode de vie, le rapport à l'école et au travail articulé à leur rapport au quartier, mais aussi aux institutions et à la police en particulier* »²⁰¹. Sa démonstration repose sur une enquête de près de dix ans menée à l'échelle micro-locale dans les quartiers nord d'Asnières, vaste zone d'habitat social et « mosaïque de sous-quartiers et de cités », véritable nœud, point de réseau entre des grands ensembles et du pavillonnaire dégradé sur la commune de Gennevilliers. Comme de nombreux sociologues, il a cherché à saisir la dimension collective des destins sociaux de nombreux jeunes qui, au sein de mêmes fratries, ont des trajectoires et des styles de vie différents. Ces frontières invisibles prennent corps dans les représentations et dans les interactions qui jalonnent les parcours individuels et collectifs.

Il propose ainsi un classement en trois catégories :

- Les scolaires : il s'agit de jeunes encore scolarisés.
- Les précaires : il s'agit de jeunes qui varient entre périodes d'activités professionnelles précaires et chômage.
- Les galériens : il s'agit de jeunes en rupture parmi lesquels on retrouve ceux qui se livrent au « *bizness* ».

Emmanuelle Santelli distingue également trois catégories de jeunes en analysant les parcours d'insertion professionnelle d'une cohorte de jeunes d'origine maghrébine²⁰². Privilégiant de croiser le rapport au travail et l'origine ethnique, les jeunes rencontrés peuvent être classés comme :

- Les jeunes victimes de la précarité.
- Les jeunes auteurs de troubles.
- Les jeunes inventeurs de la société.

Eric Marlière, quant à lui, s'est intéressé aux conséquences de la fin du monde ouvrier et du « *système social qui l'accompagnait* »²⁰³ sur les jeunes des quartiers populaires. Son terrain

²⁰⁰ Azouz Bégag et Christian Delorme, *Quartiers sensibles*, Paris, Seuil, 1994.

²⁰¹ Michel Kokoreff, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot-Rivages, 2003.

²⁰² Emmanuelle Santelli, *Du quartier à l'entrée dans la vie adulte : les trajectoires socioprofessionnelles d'une cohorte de jeunes adultes français d'origine maghrébine*, étude commandée par le FASILD, 2004.

²⁰³ François Dubet, Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil, op. cité*.

d'enquête, un quartier populaire de la région parisienne subissant les effets de la désindustrialisation et du déclin du monde ouvrier, nous montre à quel point ces facteurs bouleversent et influencent considérablement les parcours de vie des jeunes et des enfants qui ne peuvent plus devenir ouvrier au sens d'autrefois, mais également les repères territoriaux. Dans cette perspective, Marlière met en évidence des groupes comme outils révélateurs de la fragmentation des rapports sociaux entre jeunes. Le corps de sa recherche procède d'un travail d'observation participante associé à des entretiens formels. Il restitue les résultats de ces travaux en sept catégories de regroupement des jeunes :

- Les « vétérans », « des adultes qui fréquentent encore l'espace résidentiel » : parfois âgés d'une cinquantaine d'années, il s'agit d'individus ayant occupé l'espace de la cité dans les années 1980. Les « vétérans » ont été les premiers à être confrontés au déclin du monde ouvrier, au chômage, au racisme et aux pratiques délinquantes.
- Les galériens, « entre pratiques illégales et insertion professionnelle aléatoire » : il s'agit de jeunes qui se caractérisent par une occupation intensive des espaces publics de la cité. Trentenaires, ils sont visibles généralement de midi à deux heures du matin environ dans ces espaces. Ils vont manger à la même sandwicherie « grecque » et passent l'essentiel de leur temps au café l'hiver. La plupart d'entre eux ont été confrontés à l'échec scolaire et peinent à s'insérer dans le monde du travail.
- Les musulmans pratiquants, « à la recherche d'une alternative idéologique » : il s'agit pour Eric Marlière de jeunes du même âge que les galériens et confrontés aux mêmes difficultés mais qui marquent une rupture dans les modes de sociabilité. Ils ont orienté leurs modes d'existence autour d'une pratique assidue de la religion musulmane et de ces cinq piliers. Se revendiquant des courants salafistes, ils adoptent une tenue vestimentaire ostentatoire (barbe et khamis) et investissent l'espace local en fonction des horaires de prières. Cette pratique de l'Islam nécessite pour eux de nombreux sacrifices tels que s'abstenir de parler aux femmes, de boire de l'alcool ou tout simplement de se mélanger avec d'autres.
- Les invisibles, « échapper à la condition ouvrière par les études » : il s'agit d'un ensemble de jeunes qui ne fréquentent pas l'espace résidentiel de manière régulière. Leurs pratiques de sociabilité se situent à l'extérieur du quartier. Ces jeunes sont par conséquent absents des rapports sociaux locaux. Aussi, ces jeunes se différencient des critères médiatiques employés pour décrire l'univers des jeunes des cités dans la mesure où ils ont réalisé des études supérieures et cherchent à fuir la condition sociale du père et, plus généralement, du quartier. C'est à ce titre que leur invisibilité dans le quartier va être considérée comme un atout.
- Les jeunes en voie d'insertion, « entre études supérieures courtes, petits emplois et consommation » : il s'agit de jeunes de 22 ans environ, donc bien plus jeunes que les groupes précédents, ils se retrouvent dans l'espace local en fonction de leurs emplois du temps scolaires et de leurs horaires de travail. Ils réalisent généralement des études concrètes (BTS, DUT, etc.) pour mieux affronter le marché du travail et s'épargner ainsi des études longues et coûteuses. Aussi, ils sortent beaucoup et apprécient les soirées branchées.
- Les délinquants, « entre trafics de cannabis, recels et missions en intérim » : appartenant à la même classe d'âge que les jeunes en voie d'insertion, les jeunes délinquants s'en distinguent par leurs pratiques de sociabilité plutôt déviantes. Jeunes dont les parents sont originaires d'Algérie, ils fréquentent assidûment l'espace résidentiel à l'image des galériens. Ce sont des jeunes qui ont connu l'échec scolaire et méprisent les filières professionnelles en raison du sentiment de relégation sociale qu'elles suscitent. Aussi, ils circulent le plus souvent en groupes, portant des baggy et

des casquettes, ce qui les rend plus visibles que les autres. Leur identité se joue moins sur le rapport au territoire que sur le rapport à l'argent.

- Les post-adolescents, « des jeunes à la croisée des destins » : il s'agit de jeunes aux origines hétéroclites qui occupent également l'espace résidentiel de la cité de manière intensive. Adeptes du « système D », ils s'adaptent en fonction des conjonctures et des circonstances du moment alternant activités professionnelles et activités délinquantes.

Eric Marlière insiste sur le caractère éphémère de ces assemblages visibles à l'œil nu. Pour lui, il s'agit de montrer à travers eux les effets sociaux du délitement du monde ouvrier chez les jeunes. Les différences de classe d'âge, d'aptitudes scolaires, d'intérêt pour la religion, d'investissement pour des activités dites délinquantes sont à l'origine de la pluralité des pratiques révélant la fragmentation des liens sociaux entre jeunes d'une même cité.

Comme nous pouvons le constater ici, chaque définition des « jeunes des cités » représente une opération de classification qui valorise certaines dimensions aux dépens des autres. Les jeunes, de leur côté, se réfèrent avant tout à des styles de vie, à ce qu'on appelle des « pôles normatifs ». Ces derniers, d'un point de vue théorique, se rapprochent du concept de « forme identitaire sociétaire »²⁰⁴. Ils renvoient à « *l'existence de collectifs multiples, variables, éphémères auxquels les individus adhèrent pour des périodes limitées et qui leur fournissent des ressources d'identification qu'ils gèrent de manière diverse et provisoire* ». Quelle est la « nature » sociologique de ces pôles ? Là encore, la littérature sociologique offre de multiples expressions et métaphores descriptives : « patron des comportements », « micro-groupe culturel », « sensibilité commune », « âme », « modèle », « motivations », etc. Selon les auteurs, ces pôles sont tour à tour assimilés à des identités, des statuts sociaux, des sous-cultures, des habitus, des attitudes, etc.

Marwan Mohammed²⁰⁵, quant à lui, nous explique que ces dissonances théoriques et sémantiques sont toutefois trompeuses car elles tranchent avec la convergence des descriptions. Comme nous l'avons vu plus haut, les auteurs situent ces pôles tantôt au-delà des individus et tantôt en deçà du territoire. Il s'agit de registres de sens cohérents et enracinés articulant systèmes de normes et manières de faire. Chaque pôle est un « mode d'être » qui s'articule sur un « mode de penser ». Comme le soulignent Lagrée et Lew-Fai, « *les jeunes se réfèrent dans leurs interactions avec autrui (...) à des (...) systèmes de signes ou de symboles qui n'ont d'autre sens que de manifester leurs prises de position axiologiques* »²⁰⁶.

Marwan Mohammed²⁰⁷ souligne ainsi que chaque « pôle normatif » repose à la fois sur un pilier culturel (préférences musicales²⁰⁸, vestimentaires, festives, etc.), éthique (valeurs morales, objectifs sociaux, idéologie, représentations, type d'inscription sociale), symbolique (postures corporelles, type de communication sociale, circuit de valorisation et d'accès à la reconnaissance), temporelle²⁰⁹ (emploi du temps, rapport au présent et à l'avenir) et matérielle (opportunités de consommation, régime d'échanges de biens et de services). Même si les identités sociales ne sont pas unipolaires et que les combinaisons sont la règle, des

²⁰⁴ Claude Dubar, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000.

²⁰⁵ Marwan Mohammed, thèse de sociologie : « La place des familles dans la formation des bandes », 2007.

²⁰⁶ Jean-Charles Lagrée et Paula Lew-Fai, *La galère. Marginalisation juvénile et collectivités locales*, Paris, Éditions du CNRS, 1985. Référence citée par Marwan Mohammed, *ibid.*

²⁰⁷ Marwan Mohammed, « La rue juvénile : chacun son « délire » », in Chafik Hbila, *politiques de jeunesse, jeunesse des quartiers populaires*, Paris, Cahiers de l'action, éditions de l'INJEP, 2010.

²⁰⁸ Marwan Mohammed, en s'appuyant sur Lagrée et Lew-Fai, explique que « *les normes de conduites, les valeurs exprimées par la musique, les signes symboliques par lesquels se jouent les démarquages, les distanciations, les oppositions entre des jeunes qui sont confrontés aux mêmes impasses et ont en commun une référence similaire à la classe ouvrière, revêtent d'autant plus d'importance que, c'est par leur intermédiaire, qu'ils se positionnent et se hiérarchisent les uns par rapport aux autres (Lagrée J.-C., Lew-Fai P., *Ibid.*)* ».

²⁰⁹ Monod a par exemple montré que l'équilibre des bandes « *implique à l'extérieur, un certain aménagement de l'espace et de la durée ; et à l'intérieur, une certaine convergence des personnalités.* »

appropriations dominantes sont repérables. Dans le langage des jeunes, remarque Mohammed, le pôle normatif se rapproche des expressions « trip », « ambiance » et « délire » et c'est ce dernier qui est le plus courant dans leur langage :

« Les groupes et les individus sont catalogués en fonction de ce qu'ils représentent, de ce qu'ils disent, de ce qu'ils font, en somme de l'atmosphère qu'ils dégagent. Ces « délires » ont également une valeur esthétique et stratégique (« se donner un style »). Enfin, l'intérêt d'une approche en terme de pôle se manifeste également lors des changements de « délires ». Cette expérience banale que favorise la maturation sociale, révèle la réversibilité des « délires » et la porosité de leurs frontières. Comme le notent Robert et Lascoumes, « les formes tenues pour asociales et celles qui ne sont pas ainsi connotées ont d'abord et avant tout des points communs. (...) Les glissements entre formes ne sont ni impossibles, ni rares »²¹⁰. Les frontières sont flexibles, poreuses et ne se réduisent pas à l'opposition entre les *in* et les *out*. Elles forment un continuum de positions dans lesquelles les individus et les groupes s'inscrivent. Porosité, éclatement normatif et multiplication des influences alimentent également un flou des préférences personnelles. Les identités paraissent bricolées et contradictoires et ce désordre normatif fait partie de l'ordre local. Une partie des jeunes se sentent hors du monde réel, dans un sas artificiel où tout est relatif. Cette instabilité permet de comprendre l'état de « schizophrénie » identitaire et normative dans lequel se retrouve une partie de la rue qui agresse et qui prie, étudie et trafique, alterne don et utilitarisme, réadopte les normes dominantes après les avoir longuement piétinées. Ce flottement se nourrit des incertitudes sociales et générationnelles, d'incapacité chronique à se projeter dans la vie sociale, la « vrai ». Enfin, la surface sociale des différents pôles dépend du contexte historique, des conditions d'existence, mais aussi du travail et du « rayonnement » des institutions publiques ou communautaires. Chaque quartier a une mémoire, une histoire, parfois des « traditions » positives (dynamisme culturel, associatif, institutionnel) ou « négatives » (criminalité ancrée), ils ont leur propre cohérence « où se constitue, se cristallise et s'argumente du sens collectif ».²¹¹ »²¹²

Marwan Mohammed, dans ses enquêtes réalisées dans la cité des Hautes-Noues²¹³, repère dix délires exprimés par les jeunes:

- « Le « délire foot » : la vie de ce pôle repose sur d'incessantes joutes verbales, discussions, défis réels ou virtuels (jeux vidéo), mais également sur une pratique régulière. Autant d'actes et de situations qui produisent du lien, contribuent à la socialisation virile des garçons et à la distribution non déviante des statuts locaux²¹⁴.
- La « boxe » et notamment ses formes les plus populaires (boxe anglaise et boxe thaïlandaise) : la place qu'y occupent la force physique et le courage au combat en fait un sport noble pour la rue.
- Le délire « pilepse » : le mot *pilepse* est une contraction d'épilepsie. Il est né suite à la finale de la coupe du monde de football en 1998. La veille, la presse avait parlé d'une crise d'épilepsie dont aurait été victime la star brésilienne Ronaldo. Cette crise a été reliée à sa pratique intense de jeux vidéo²¹⁵. Le délire « pilepse » possède son « tableau d'honneur ». On y retrouve les passionnés des joutes virtuelles.
- Les « taffeurs » : le pôle scolaire et intellectuel est représenté par des regroupements ou des jeunes inscrits dans des dynamiques de réussite, qui affirment explicitement (et non ostensiblement) leurs ambitions sociales. Les parcours de réussites ont une réelle légitimité dans une rue trop souvent décrite comme un champ de mines pour les « dérouilleurs »²¹⁶. De nombreux délinquants confirmés exercent notamment une pression sur leurs jeunes frères et sœurs en ce sens. Fragile et minoritaire,

²¹⁰ Philippe Robert et Pierre Lascoumes, *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1974.

²¹¹ Pierre Bouvier, *Socio-anthropologie du contemporain*, Paris, Galilée, 1995.

²¹² Marwan Mohammed, « La rue juvénile : chacun son « délire » », op. citée, p. 31.

²¹³ Zone Urbaine Sensible de 6152 personnes, située à Villiers-sur-Marne dans le Val de Marne.

²¹⁴ Nicolas Renahy, *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2006.

²¹⁵ Marwan Mohammed explique que « dès lors, le terme *pilepse* est apparu pour désigner cet excès de consommation. Utiliser comme verbe (il *pilepse*) ou adjectif (*pilepseur*), l'usage du mot s'est développé par métonymie. D'abord en désignant toute personne qui passe beaucoup de temps dans une même activité, puis en définissant la compétence par le surentraînement (« c'est un vrai *pilepseur*, c'est normal qu'il nous bouffe au foot »).

ce pôle n'existe que parce qu'il a une assise collective, une force d'affirmation et de reproduction et que ce capital intellectuel est partiellement réinvesti (et donc redistribué) dans l'action associative de terrain.

- Les « ambiances Hip-hop » : à l'inverse, sans soutien associatif, la « mouvance » artistique *Hip Hop* aurait bien du mal à se maintenir comme « pôle normatif ». Il s'agit de la pratique du rap organisée à travers des ateliers d'écriture et un studio d'enregistrement, la danse qui a quasiment cessé dans les espaces informels et plus rarement les arts graphiques.
- Le « délire vanes » : malgré sa transversalité, on signale également l'existence d'un domaine de compétences axé sur les vanes et le charriage. Il nécessite aisance verbale, rapidité d'esprit, originalité et bien sûr un humour reconnu. Dans certains cercles, les vanes sont devenues un véritable hobby.
- Le « délire by night » : l'expression populaire « passer du bon temps » résume l'état d'esprit de ce pôle de sociabilité. Il est incarné par les sujets se définissant par leur capacité à séduire, à avoir des « bons plans » (s'introduire dans des lieux sélectifs jugés inaccessibles, fréquentations de milieux aisés, voyages fréquents, etc.) et d'avoir un temps d'avance sur les nouvelles tendances de consommation. Ces jeunes (garçons ou filles) se distinguent par une plus grande mobilité, un réseau relationnel élargi et varié et surtout de réelles compétences de communication (« mode caméléon »).
- Le « délire Muslim » : depuis la décennie précédente, la religion musulmane occupe une place croissante dans le vécu juvénile. Contrairement à la représentation médiatique dominante, les Musulmans ne sont pas divisibles en deux groupes, à savoir les « extrémistes » et les « modérés ». Ces catégories n'ont aucun sens pour les jeunes du quartier. Ces derniers se positionnent en fonction du catalogue local des religiosités juvéniles. Une minorité adhère (souvent ponctuellement) à la vision rigoriste et restrictive de ceux qui se présentent comme Salafis²¹⁷ (les moins présents dans la rue). Ils sont un peu plus nombreux à s'inscrire dans la dynamique « apostolique » du mouvement Tabligh²¹⁸. Ce sont eux qui incarnent le « délire mosquée ».
- Le « délire moto » : il s'agit des usages ostentatoires et risqués de deux-roues.
- Les « mauvais délires » : le pôle des sociabilités déviantes. Ce pôle concerne tous les jeunes dont les conduites individuelles ou collectives transgressent les normes et les lois au point de provoquer une réaction sociale ou pénale. »²¹⁹

A la complexité des analyses sociologiques des jeunes des quartiers, avec les différentes catégorisations que j'ai tentées de mettre en évidence, s'ajoute un élément qui paraît central aux yeux de beaucoup dans la question des jeunes des quartiers populaires : l'ethnicité.

2.3. Jeunes des quartiers populaires et ethnicité

Nombreux sont les sociologues à s'être penchés sur la question de l'ethnicité des jeunes des quartiers populaires. Dubet et Lapeyronnie attaquent de front ce qu'ils appellent « *l'irruption du problème immigré* »²²⁰ et l'intégration des minorités dans la société française dont les processus s'articulent autour de trois facteurs : l'insertion socio-économique (par le travail), l'intégration culturelle (la connaissance de la langue et la maîtrise des codes culturels français et modernes) et la participation à la vie de la Cité (l'engagement de citoyen).

La dimension ethnique est souvent au centre des débats médiatiques dès lors qu'il s'agit des jeunes des quartiers populaires. L'ethnicité est ainsi traitée sous deux angles différents. Tantôt les jeunes – et plus généralement les populations issues de l'immigration – sont considérés comme victimes de discriminations à l'embauche en raison de leurs origines ethniques, tantôt

²¹⁶ Azouz Bégag, *Les Déroutés : ces Français de banlieue qui ont réussi*, Paris, Mille et une nuits, 2002.

²¹⁷ Samir Amghar, « Les salafistes français : une nouvelle aristocratie religieuse ? », *Maghreb-Machrek*, 183, 2005.

²¹⁸ Moussa Khedimallah, « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh », in *Socio-Anthropologie*, n°10, 2001.

²¹⁹ Marwan Mohammed, « La rue juvénile : chacun son "délire" », *op. cité*.

²²⁰ François Dubet et Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, *op. cité*. Troisième chapitre : pp. 79-110.

ces mêmes origines sont mises en avant pour expliquer les comportements jugés déviants de ces jeunes. Il s'agit pour les tenants de cette deuxième approche de mobiliser les éléments ethniques des modes de vie de ces populations qui leur paraissent déterminants comme facteurs d'explication pour décrire les comportements des jeunes des quartiers populaires issus de l'immigration, fussent-ils français depuis plusieurs générations.

Là encore, la littérature sociologique est très riche pour en rendre compte avec :

- la sociologie du racisme (Wieviorka²²¹, Taguieff²²²),
- les nombreuses recherches consacrées aux logiques discriminatoires, en particulier au travail (Bataille²²³, De Rudder²²⁴), dans le logement social (Simon²²⁵, Kirzbaum²²⁶), à l'école (Payet²²⁷), en matière de santé publique (Fassin²²⁸, Lovell²²⁹) au sein de la police et la justice (F. Jobard²³⁰), dans les rapports sociaux de sexe (Guénif-Souilemas²³¹, Macé²³²),
- à propos du militantisme au sein des quartiers populaires (Boubeker et Hajjat²³³),
- et de la question de la diversité (Weil²³⁴).

Pour cette sous-partie, je fais le choix de mobiliser trois sociologues aux antipodes les uns des autres pour bien mettre en évidence ce clivage dans l'approche ethnique des jeunes des quartiers populaires : D'un côté, Saïd Bouamama et son analyse des « discriminations racistes »²³⁵ ainsi qu'Abdelmalek Sayad et son analyse de la place des immigrés en France, et de l'autre Hugues Lagrange et son analyse du « déni des cultures »²³⁶.

2.3.1. Les discriminations racistes

De manière générale, les inégalités que subissent les jeunes des quartiers populaires sont souvent interprétées de deux façons : la première que Bouamama nomme « culturaliste » consiste à penser que la responsabilité des inégalités pèse sur les populations elles-mêmes qui

²²¹ Michel Wieviorka, *Racisme et modernité*, Paris, Seuil, collection « Points actuels », 1993.

²²² Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, « Armillaire », 1988.

²²³ Philippe Bataille, « Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations », in *Migrations Société* (CIEMI), n° 105-106, mai-août 2006, p. 107-119.

²²⁴ Véronique de Rudder, « Discriminations ethniques et racistes : nommer, compter, corriger », in *Sida, immigration et inégalités*, A.N.R.S., Collection Sciences sociales et sida, juillet 2002, pp. 53-66.

²²⁵ Patrick Simon, « Le logement social en France et la gestion des "populations à risques" », in *Hommes et migration*, n°1 246 (novembre-décembre 2003 : France-USA : combattre la discrimination. Partie 2 : Méthodes et pratiques).

²²⁶ Thomas Kirzbaum, « La mixité comme critère d'une stratégie d'intégration dans et par le logement ?, in *Hommes et migrations*, n°1 264 (novembre-décembre 2006).

²²⁷ Jean-Paul Payet, « Mixités et ségrégation dans l'école urbaine », in *Dossier Connaître et combattre les discriminations*, n° 1219, mai-juin 1999.

²²⁸ Didier Fassin, *Inégalité et santé*, Paris, La Documentation française, série Problèmes politiques et sociaux, 2009.

²²⁹ Anne Lovell, *De New York à Marseille, quelques réflexions sur l'ethnographie de rue (street ethnography)*, Toulouse, Graphiti, 1998.

²³⁰ Fabien Jobard, *Bavures policières ? La force publique et ses usages*, Paris, La Découverte, Collection « Textes à l'Appui », 2002.

²³¹ Nacira Guénif-Souilamas, *Des beurettes*, Paris, Hachette Pluriel, 2003.

²³² Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, édition poche, 2006.

²³³ Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*, Editions Amsterdam, 2008.

²³⁴ Patrick Weil, *La république et sa diversité : Immigration, intégration, discrimination*, Paris, Seuil, collection « République des idées », 2005.

²³⁵ Saïd Bouamama, *Les discriminations racistes : Une arme de division massive*, Paris, L'Harmattan, 2010.

²³⁶ Hugues Lagrange, *Le déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010.

ne parviennent pas ou ne souhaitent pas s'intégrer à la société française et son modèle républicain :

« Dans un tel contexte culturaliste, il n'est pas possible de penser les discriminations racistes et d'agir contre elles. Les inégalités n'ont plus besoin d'être niées ; il suffit d'en situer les causes dans des facteurs culturels propres à une personne ou à un groupe minoritaire. Les inégalités ne sont pas appréhendées comme résultat d'un fonctionnement social, mais comme inadaptation des sujets, victimes du fait de leurs caractéristiques propres et/ou d'un effort insuffisant pour s'en débarrasser. »²³⁷

L'autre, de type « ouvriériste », consiste à envisager les inégalités uniquement sous l'angle social en niant les discriminations ethniques. Bouamama, quant à lui, plaide pour un autre paradigme : celui de la concurrence dans lequel il ne s'agit pas de « changer les joueurs » mais « les règles du jeu ». A cet égard, il invite à se méfier des institutions créées pour étudier et/ou lutter contre les discriminations dans la mesure où elles peuvent apparaître comme des « gadgets » susceptibles de produire à nouveau des discours qui rendent les discriminé(es) responsables de leurs échecs : insuffisances, incompétences professionnelles ou sociales, mauvaise intégration, etc. Selon lui, la posture de ces institutions évite de mettre en cause l'aspect systémique dans lesquels se produisent les discriminations.

La question des discriminations racistes, si ancienne soit-elle, a été mise au centre du débat médiatique pour la première fois en 1983 avec la Marche pour l'égalité et contre le racisme. Celle-ci, initiée par des jeunes issus de l'immigration postcoloniale, dénonçait le traitement exceptionnel et discriminant infligé aux populations immigrées dans l'ensemble des sphères de la société française (scolarité, emploi, logement, etc.). Les mouvements héritiers de cette marche, tels que le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) ou l'association lyonnaise Diversité, préciseront par la suite leurs revendications et dénonceront avec force les discriminations dont font l'objet les immigrés postcoloniaux ainsi que leurs enfants.

Face à cette dénonciation des discriminations racistes, Bouamama constate que pendant des décennies lui a été opposée la négation. La parole des discriminés a longtemps été niée dans la mesure où le modèle français républicain, né de la pensée des Lumières et formalisé dans des textes constitutionnels à travers le principe d'égalité, ne pouvait produire des discriminations. Aussi, les discours de discriminations racistes ont parfois été considérés comme éléments de division de la lutte sociale portée par les mouvements ouvriers de nature « anti-raciste ».

Pour Bouamama, les débats théoriques sur les discriminations racistes, quant à eux, sont dépendants du contexte immédiat (échéances électorales, évènementiel, médiatisation, etc.) en raison notamment de la sur-idéologisation des questions liées à l'immigration imposée par la stratégie de l'extrême-droite. La question des discriminations racistes est un « objet chaud » qui, selon Bouamama, pose problème :

« La chaleur de l'objet inverse le processus souhaitable en matière de raisonnement analytique. Ce n'est plus ce dernier qui, partant du réel et de ses contradictions, le déconstruit pour orienter vers un souhaitable. Ce sont, au contraire, des préoccupations liées à d'autres questions (échéance électorale et souci de capter telle ou telle partie de l'électorat, choix économiques et modalités de communications pour les faire accepter par les milieux populaires, etc.) qui sont ici premières et que l'on tente de mettre ensuite en cohérence avec une logique théorique. Les paradigmes de lecture de la réalité sociale sont ainsi renvoyés dans l'implicite. »²³⁸

Dans ce sens, il s'inscrit dans la position de Pierre Bourdieu lorsqu'il affirme au sujet des immigrés :

²³⁷ Saïd Bouamama, *Les discriminations racistes : Une arme de division massive*, Paris, op. cit., p. 19.

²³⁸ Ibid., p.27.

« Ni citoyen ni étranger, ni vraiment du côté du Même, ni totalement du côté de l'Autre, l'« immigré » se situe en ce lieu « bâtard » dont parle aussi Platon, la frontière de l'être et du non-être social. Déplacé au sens d'incongru et d'importun, il suscite l'embarras ; et la difficulté que l'on éprouve à le penser – jusque dans la science qui reprend souvent, sans le savoir, les présupposés ou les omissions de la vision officielle – ne fait que reproduire l'embarras que crée son inexistence encombrante. »²³⁹

Pour Bouamama, le contexte international des deux dernières décennies explique la recrudescence des discours discriminants. En effet, la fin de l'affrontement Ouest-Est dans un monde bipolaire a cédé la place à une lecture « culturaliste » pour définir et consolider les identités nationales. Dans une mondialisation où les frontières sont brouillées et les identités nationales mises à mal, nous pouvons observer une précarisation accrue des milieux populaires et un renforcement des inégalités sociales malgré l'élévation des niveaux de vie. Aussi, nous assistons au développement de la concurrence pour l'accès aux « biens rares » tels que l'éducation, l'emploi, la santé, etc. Dans ce contexte, nous explique Bouamama :

« Les théorisations culturalistes de Samuel P. Huntington, dont le concept clef est « le choc des civilisations », visent à produire un nouvel ennemi et à diffuser de nouvelles peurs en lieu et place de l'ennemi soviétique et de la peur du Rouge désormais inutilisable. Dans des formes différentes acclimatées aux spécificités françaises les mêmes thèses culturalistes tendent à se développer en France. »²⁴⁰

C'est dans ce cadre de lecture que Bouamama a analysé les débats qui ont eu lieu sur les différentes affaires liées au voile islamique. Il s'agit là de construire, selon lui, un nouvel ennemi de l'intérieur visant à contribuer à la production et au renforcement d'une identité nationale, parce qu'effritée et brouillée par ces pertes de repères²⁴¹.

Dans un pays en crise, où la conscience collective de ce qui nous lie dans la société est mise à mal par la montée de l'individualisme, le terreau du racisme devient fertile. L'étranger comme bouc-émissaire ne date pourtant pas d'hier. Il a toujours été perçu par une partie de la population comme une menace pour l'identité nationale. Depuis, quelques années, avec une intensité accrue au moment même où j'écris ces lignes, une partie de la classe politique instrumentalise les flux migratoires pour dénoncer la perte des repères – « à force d'immigration incontrôlée, les français ne se sentent plus chez eux », lançait le ministre de l'intérieur sur une station de radio le 16 mars 2010 – et s'alarmer des conséquences en terme de répartition des richesses : « nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde », avance-t-on comme expression phare²⁴². Il s'agit en fait d'une illusion de l'invasion immigrée qui inverserait le rapport de France : « Bientôt ils seront tellement nombreux que nos filles devront porter des voiles, etc. ». Comme l'a analysé Michel Wieviorka, l'essentiel de l'explication se situe dans cette crainte de l'illusion de l'inversion du rapport de force et d'une prise de pouvoir d'immigrés si différents de notre culture :

« Le thème de l'invasion est indissociable de l'idée de l'instauration d'un rapport de force, et de nombreuses anecdotes circulent, relatives au projet explicite des immigrés de mettre la France et les Français « à genoux devant eux ». Disons-le nettement : le thème de la différence est ici indissociable

²³⁹ Pierre Bourdieu, préface au livre de Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, 1992. Référence citée par Saïd Bouamama, *ibid.*, p 29.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 18-19.

²⁴¹ Saïd Bouamama, *L'affaire du foulard islamique. La production d'un racisme respectable*, Roubaix, Le Geai bleu édition, 2004.

²⁴² Cette expression avait été prononcée par Michel Rocard alors Premier ministre de François Mitterrand de 1988 à 1991. Les hommes politiques et autres personnalités du débat médiatique qui la cite occultent toujours de prononcer la deuxième partie de cette citation de Rocard, à savoir : « Mais elle doit prendre sa part... ».

de l'image d'un rapport de domination dans lequel la hiérarchie traditionnelle serait inversée, ou risquerait de l'être. »²⁴³

En raison de ces constats, Bouamama avance que les discriminations en tout genre (sexistes, racistes, etc.) se sont accrues depuis deux décennies et ce, bien qu'inobjectivables par des chiffres en raison de l'interdiction en France de produire des données sur des critères ethniques.

Aussi, Bouamama observe que dans toute période de désinvestissement de l'Etat des services publics, la concurrence au sein des milieux populaires pour accéder aux « biens rares » conduit « à l'affaiblissement des plus faibles, à la paupérisation accrue des plus pauvres, à une hausse de la domination des plus dominés »²⁴⁴, ce qui est de nature à accroître les discriminations :

« Concernant l'immigration postcoloniale et les populations qui en sont issues, le développement des discriminations racistes dans l'ensemble des sphères de la vie sociale conduit à un triple processus de précarisation, de ghettoïsation et d'ethnisation. La concurrence pour les biens rares que constituent l'emploi et la formation, redoublée par les discriminations racistes dans ces secteurs, conduit à une précarisation encore plus massive et plus ample pour cette partie des milieux populaires. La concurrence pour le bien rare que constitue le logement, ajoutée aux discriminations dans ce secteur, conduit à un accroissement de la division sociale des logements, c'est-à-dire à une ghettoïsation sociale tendanciellement ethnique. Enfin, l'imposition idéologique du culturalisme comme grille de lecture renforce le processus d'ethnisation produit par les deux processus différents. »²⁴⁵

Les discriminés ne restent pas passifs face aux discriminations, ils mettent en place des stratégies individuelles et collectives qui utilisent ou rejettent les catégories dominantes afin d'atteindre leurs buts. Ainsi Frantz Fanon²⁴⁶ et A. Memmi²⁴⁷ ont proposé des grilles de lecture de ces configurations identitaires qui se manifestent face à la domination coloniale et à ses catégorisations. Tous deux mettent en évidence trois postures réactives possibles et pouvant se succéder dans l'expérience dans l'expérience d'une personne ou d'un groupe social :

- La haine de soi : il s'agit d'individus qui vont s'efforcer de coller aux représentations et aux catégorisations dominantes en jouant le rôle que l'on attend d'eux dans l'espoir d'en tirer des profits personnels. Pour Bouamama, ces acteurs mettant en scène la « haine de soi » sont particulièrement prisés par les institutions ou le monde politique.
- L'affirmation de soi absolutisée : il s'agit d'une réappropriation du stigmate comme première forme de révolte contre une stigmatisation dominante. Ainsi, comme l'explique Sayad :

« C'est une chose connue : la dérision est l'arme des faibles ; elle est une arme passive, une arme de protection et de prévention. Technique bien connue de tous les dominés et relativement courante dans toutes les situations de domination : « Nous, les Nègres... » ; « Nous les khouroutos... » (pour dire « Nous les Arabes ») ; « Nous les nanas... » ; « Nous les gens du peuple... » ; « Nous les cul-terreux », etc. [...]. La sociologie noire américaine, la sociologie coloniale enseignent qu'en règle générale une des formes de révolte et sans doute la première révolte contre la stigmatisation – contre la stigmatisation qui soit socialement vraie, celle qui est générique et qui, ce faisant, caractérise collectivement tout un groupe, qui est durable – consiste à revendiquer le stigmate qui est ainsi constitué en emblème. »²⁴⁸

²⁴³ Michel Wieworka, *La France raciste*, Paris, Seuil, collection Points Actuels, 1992, p. 12.

²⁴⁴ Saïd Bouamama, *Les discriminations racistes : Une arme de division massive*, op. cit., p. 20.

²⁴⁵ Ibid.

²⁴⁶ Frantz Fanon, « Racisme et culture », in *Pour la révolution africaine*, Paris, La découverte, 2001, pp. 37-51. Référence citée par Saïd Bouamama, ibid. p. 33.

²⁴⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, collection Folio-actuel, 2002. Référence citée par Saïd Bouamama, ibid. p. 33.

²⁴⁸ Abdelmalek Sayad, « Le mode de génération des générations immigrées », in *Migrants-Formation*, n° 98, septembre 1994, p. 12. Référence citée par Saïd Bouamama, ibid. p. 33.

- La désaliénation : il s'agit d'une « théorie de la libération »²⁴⁹ où la posture des individus découle généralement des luttes collectives organisées qui ont pour objectif la transformation des rapports de force sociaux et politiques.

Pour Bouamama, ces postures ne sont pas propres qu'à la colonisation et peuvent aussi bien s'appliquer à d'autres contextes de domination.

L'analyse des discriminations racistes est importante dans l'analyse des jeunes des quartiers populaires tant ceux-ci sont souvent soupçonnés d'« intentions communautaristes » par une certaine partie de la classe politique, y compris de gauche. Il est important de souligner, comme l'explique Sayad, que le communautarisme relève en réalité d'une illusion construite socialement :

« C'est sans doute la tendance à percevoir les immigrés comme une catégorie qui incite le plus à vouloir, en les regroupant dans le même habitat, les constituer en une communauté intégrée, alors qu'ils ne forment, somme toute, qu'un amalgame d'individus que sépare, en dépit du statut et de la condition sociale qu'ils partagent, toute une série de différences dans les itinéraires particuliers, dans l'histoire sociale de chaque mouvement national d'émigration, dans leur position au sein de cette histoire, etc. Au fond, ne s'autorise-t-on pas du préjugé identifiant les uns aux autres tous les immigrés d'une même nationalité, d'une même ethnie ou d'un groupe de nationalité (les Maghrébins, les Africains noirs, etc.), pour faire passer dans la réalité et pour mettre en œuvre dans la pratique, en toute légitimité et en toute liberté, l'illusion communautaire ? Ainsi, la perception naïve et très ethnocentrique qu'on a des immigrés comme étant tous semblables, se trouve au principe de cette communauté illusoire. »²⁵⁰

La question qui se pose alors est de savoir si le communautarisme et les facteurs ethniques ne sont qu'illusion ou si ceux-ci ont une influence réelle dans les modes de vie et comportements des jeunes des quartiers populaires. Pour Hugues Lagrange, la réponse est sans appel : oui, il existe bien des déterminants de type ethniques que lui nomme « culturels ». Toutefois, pour lui, ces traits culturels ne sont pas « essentialisés » mais découlent de conditions.

2.3.2. La lecture culturaliste des comportements déviants

Nous avons assisté ces trente dernières années en Europe, avec une acuité plus forte dans les années 2000 du fait de la montée de l'islamophobie, à une recrudescence des politiques identitaires comme réponse au choc de la mondialisation, avec leurs deux corollaires : fermeture des frontières et développement d'une idéologie sécuritaire. Les mouvements populistes d'extrême droite n'ont cessé de gagner du terrain réussissant même à accéder aux responsabilités dans certains pays.

Pour Hugues Lagrange²⁵¹, les dérives de la jeunesse et, plus largement la situation très précaire des quartiers populaires en France, ont toujours été analysées sous l'angle de l'absence de ressources à disposition des populations concernées dans le cadre de la traditionnelle question sociale : taux de chômage important, échec scolaire des enfants, etc. C'est d'ailleurs ce que nous pouvons constater à la lecture des auteurs que j'ai mobilisés plus haut. Or, constate Lagrange, cette lecture des problèmes par la prise en compte des conditions économiques n'a jamais entièrement convaincu. En France, selon lui, deux types d'interprétation complémentaires ont été avancées :

- La première prétend que les quartiers populaires seraient le théâtre d'une désorganisation des repères familiaux et moraux, d'une altération des solidarités, le

²⁴⁹ Edward Saïd, *Culture et Impérialisme*, Paris, Fayard, 2000, p. 385. Référence citée par Saïd Bouamama, *ibid.* p. 34.

²⁵⁰ Abdelmalek Sayad, « Le foyer des sans-familles », in *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. citée. Référence citée par Saïd Bouamama, *ibid.* p. 47.

²⁵¹ Hugues Lagrange, *Le déni des cultures*, op. cité.

tout alimenté par des politiques d'assistance sociale trop généreuses qui auraient pour conséquence une crise de l'autorité paternelle, un laxisme éducatif et un manque d'intérêt pour l'école. On suggère dans cette approche que l'importance des transferts sociaux chez les familles vivant dans les quartiers populaires favorise une perte d'exigence et un affaiblissement de la valeur travail.

- La seconde, quant à elle, stigmatise le repli sur soi des migrants venus notamment d'Afrique et de Turquie en pointant le danger de dérives communautaristes qui contestent le droit commun et les valeurs républicaines. Cette approche considère que les quartiers populaires seraient gagnés peu à peu par des mœurs et des traditions exogènes jugées incompatibles avec les principes fondamentaux des sociétés occidentales. Les populations issues de l'immigration sont jugées coupables de refuser de « s'arracher » à leurs cultures et traditions d'origine, au premier rang desquelles figure l'Islam.

Hugues Lagrange note à juste titre que ces deux approches cohabitent et se confondent parfois dans les mêmes discours alors qu'elles sont en réalité antinomiques : dissolution des mœurs et de l'autorité traditionnelle d'un côté, retour de la tradition et de certaines formes d'autoritarisme patriarcal de l'autre ; pas assez de valeurs d'un côté, trop de mauvaises de l'autre ; « *pathologies d'une modernité rétive à imposer une autorité structurante sur les plus jeunes ici, refus de plus en plus catégorique de la modernité là* »²⁵². Quoi de commun au final, s'interroge Lagrange, entre la thèse d'un déclin moral et celle d'une radicalisation culturelle ?

Lagrange, quant à lui, s'inscrit à rebours de la première interprétation et considère que les dérives des quartiers populaires d'immigration ont des ressorts qui puisent dans un excès d'autorité et un déficit d'autonomie des femmes et des adolescents, au-delà des difficultés socioéconomiques. Pour lui, les quartiers sont moins marqués par un délitement du lien social entretenu par un phénomène de « désaffiliation » que par une forme de « suraffiliation » des individus à des liens locaux et à diverses formes d'emprises familiales. Pas de doute, selon Lagrange, que nous avons bien à faire à des questions d'ordre culturel. Pour autant, il ne s'inscrit pas non plus dans la seconde approche qui tend envisager les cultures et traditions d'origine comme des monolithes de représentations et de croyances en exil. Or, ces cultures ne sauraient être marquées de traits et d'orientations invariables qui dicteraient aux individus leurs conduites et leurs choix en les rendant inaccessibles aux valeurs républicaines. Lagrange privilégie plutôt une influence des cultures d'origine dans les valeurs et normes nées de leur confrontation avec les sociétés d'accueil. Pour lui, « ce sont les conditions de l'expérience migratoire, cette rencontre complexe et souvent douloureuse, tissée de conflits et de frustrations, qui engendrent une grande partie des difficultés »²⁵³.

Lagrange estime que le défaut des politiques publiques qui s'adressent aux quartiers populaires est qu'elles ne disent pas à qui elles s'adressent. Les populations ciblées n'ont aucune identité en dehors du déficit par lequel on les caractérise : « chômeurs », « jeunes en difficulté », etc. Cela l'amène à en déduire qu'au final, cette neutralité affichée est moins égalitaire et universaliste qu'aveugle aux différences et aux besoins des familles qui vivent dans ces territoires. Il observe quatre conséquences à ce déni des cultures :

- « *On parle souvent d'immigration au singulier là où les processus de migration sont très divers et renvoient à des contextes historiques très différents* »²⁵⁴ : ce qui est

²⁵² Ibid., p. 15.

²⁵³ Ibid., p. 16.

²⁵⁴ Ibid., p. 19.

propre aux personnes et familles venues du Maghreb, d'Afrique sahélienne, d'Afrique Subsaharienne ou de Turquie est gommé.

- « *On laisse le champ libre à diverses formes d'essentialisation rapides de l'origine culturelle qui favorisent le rejet populaire* »²⁵⁵.
- Faute d'avoir construit un rapport de confiance, on nourrit une crise de confiance entre migrants et institutions. L'incapacité à parler clairement des jeunes issus de l'immigration maghrébine et africaine se retourne en marque de mépris envers eux.
- « *Le rejet dont sont victimes ces populations est le corollaire de notre incapacité à porter des jugements sur les mœurs qui se développent dans les quartiers* »²⁵⁶.

Lagrange privilégie dans son analyse les populations venues d'Afrique noire et notamment du Sahel. En raison de l'isolement des enjeux culturels qui les caractérisent, ces populations développent des réactions telles que l'abstention politique, la réclusion des femmes ou encore la violence. Face à cela, il propose de privilégier l'autonomie, en favorisant notamment l'activité des femmes et leur autorité sur les enfants trop laissée au père de famille, plus que la restauration d'une certaine forme d'autorité.

2.3.2.1. De la confiance d'une société à la défiance vis-à-vis de ses migrants...

Dans son analyse, Lagrange se base sur les mutations sociales qui ont émaillé les sociétés occidentales depuis la Seconde Guerre Mondiale. Il rappelle que les années 1945-75 furent celles de l'affranchissement des normes traditionnelles, dont le processus démarra quelques siècles plus tôt, caractérisé par la libération des mœurs et la promotion des libertés individuelles. Le plein-emploi battait son plein dans un monde aspirant à la paix et à la liberté. La confiance était au rendez-vous dans une mondialisation économique naissante dont les initiateurs étaient face au bloc communiste.

Puis, au milieu des années 70, les premières crises économiques liées aux premiers chocs pétroliers vinrent freiner cet élan de liberté. Dès lors, face au chômage devenu structurel, lié en partie à la dérégulation du marché de l'emploi en lien avec le libéralisme économique appelant, pour plus d'efficacité, à davantage de flexibilité et d'adaptabilité, nous allons assister à un retour des valeurs traditionnelles comme rempart d'un monde qui génère de plus en plus d'insécurité et qui peine à produire du sens. Les tenants de cette posture s'expriment dans des idiomes différents mais convergent tous vers une dénonciation de l'« excès de liberté » ayant donné naissance à un Occident décadent.

La demande de main d'œuvre faiblement qualifiée, pour sa part, s'est réduite à partir du milieu des années 1970, entraînant l'interruption de l'immigration de travail. Pour autant, l'immigration ne s'est pas arrêtée du fait de la grande disparité des richesses entre le Nord et le Sud. Dans les années 1980-1990, les migrations vers les villes d'Europe continentale viennent essentiellement des régions rurales de l'Afrique et de la Turquie alors qu'un fort contingent asiatique se dirige vers le Royaume-Uni. Aujourd'hui, les couches populaires des pays européens, que Lagrange qualifie d'« autochtones », menacées par le chômage, la précarisation de leurs statuts, la baisse de leurs revenus et de leurs retraites, manifestent une hostilité grandissante à l'endroit des populations venues du Sud qu'elles prennent comme boucs émissaires à travers des réactions xénophobes.

Ainsi, les couches populaires les plus menacées par la précarité vont exiger plus de sécurité : sécurité des frontières pour stopper des flux migratoires venant brouiller les valeurs des

²⁵⁵ Ibid.

²⁵⁶ Ibid., p. 20.

sociétés accueillantes, sécurité physique face à la montée de la violence et sécurité sociale en préservant les acquis sociaux conquis à travers les luttes des prédécesseurs. Dans un monde devenu multi-polaires, où les peuples occidentaux n'ont plus pour ennemi commun extérieur le bloc soviétique, leurs couches populaires vont peu à peu dénoncer un nouvel ennemi en la personne de l'étranger venu semer le trouble à l'intérieur. Nous assistons ainsi depuis trente ans à une montée de plus en plus forte de la xénophobie faisant des migrants les boucs émissaires des maux des sociétés occidentales. La scène idéologique et politique est dominée par le sentiment d'une menace liée à l'Islam.

La famille va être perçue par les mouvements nationalistes et populistes comme le socle d'un renouveau des valeurs traditionnelles et morales en Occident. La dislocation des familles et la libération des mœurs vont alors être de plus en plus dénoncées.

2.3.2.2. Les familles immigrées face à la crise : apparition d'une « culture de la pauvreté » ?

Hugues Lagrange revient largement sur les grandes villes de la région parisienne qui abritent l'essentiel de l'habitat social. Un temps occupé par les cadres et les professions intermédiaires et les ouvriers, les immeubles HLM se sont peu à peu vidés de ces CSP laissant place à ce qu'il nomme « une africanisation des cités » pour caractériser leur taux très élevé de populations étrangères ou issus de l'immigration. Les cadres et les professions intermédiaires ont commencé à investir les communes et quartiers environnants à proportion de l'arrivée des populations migrantes.

Cette population assiste depuis la fin des années 1970 à une destruction importante des emplois dans le bassin industriel de la région parisienne qui est passé de 1 200 000 emplois en 1975 à 650 000 en 1999. Cette disparition d'emplois s'explique par le phénomène des délocalisations et l'automatisation des postes de travail qui réduit considérablement le besoin de personnels dans les usines. La variable d'ajustement de ce tournant économique historique a été en partie les populations immigrées qui font face depuis la fin des années 1970 à une forte montée du chômage. Les populations résidant dans les quartiers populaires vont alors devenir très dépendante des transferts sociaux. Ceux-ci oscillent entre 29% et 55% dans la part des revenus de ces familles, d'après une étude réalisée sur un échantillon de dix quartiers prioritaires étudiés par l'INSEE au début des années 1990²⁵⁷. Cela conduirait-il ces populations à s'inscrire dans une culture dite « de la pauvreté » ?

Lagrange s'appuie sur les travaux réalisés aux Etats-Unis pour définir la « culture de la pauvreté ». Il cite notamment Hylan Lewis²⁵⁸ pour qui la précarité grandissante due à la crise économique va installer les familles noires américaines dans une « culture de la pauvreté » définie comme une caractéristique durable qui n'est pas seulement subie mais initiatrice de réponses adaptatives perpétuant des situations de précarité économique et affective. Autrement dit, il s'agit d'un cadre de vie durable – marqué dans ces familles par la matrifocalité (familles centrées sur la mère très souvent seule au foyer), l'instabilité du couple et le déficit d'activité masculine – créateurs de valeurs, d'attitudes et d'habitudes qui tendent à priver celui qui veut en sortir des moyens de le faire. Cette culture résulte de l'intériorisation des possibles liés au contexte local et d'une adaptation à ses contraintes.

2.3.2.3. L'échec scolaire des jeunes des quartiers : des explications qui mobilisent des facteurs sociaux et ethniques

Pour Lagrange, l'échec scolaire massif dans les quartiers populaires résulte d'un handicap fortement hérité. Pour comprendre les inconduites et les difficultés scolaires, il faut

²⁵⁷ François Dubet et Danilo Martucelli, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1999.

²⁵⁸ Hylan Lewis, *Blackways of kent*, Caroline du sud (Etats-Unis), Université of North Carolina Press, 1955.

s'intéresser à différents aspects de la vie des familles et des adolescents. Il retient trois éléments d'analyse majeurs : le type de configuration familiale, le milieu professionnel des parents et l'origine culturelle des familles.

Ainsi, les adolescents dont le père est chômeur de longue durée, inactif de moins de 60 ans ou retraité, connaissent un taux d'échec scolaire très sensiblement supérieur à ceux dont les parents viennent des milieux populaires non précaires ou ceux dont le père est cadre ou profession intermédiaire. Lors des épreuves du brevet des collèges, plus de 30 points de pourcentage sépare les premiers des seconds. Cet écart est aussi valable dans les chiffres de la délinquance.

Une étude de Marie Duru-Bellat, Jean-Pierre Jarousse et Alain Mingat²⁵⁹, que cite Lagrange, démontre qu'un écart de probabilité d'accéder à la seconde de 16 points s'est creusé entre les enfants de cadres et d'ouvriers dès la fin du Cours Préparatoire.

Lagrange porte aussi un regard sur la composition des familles dans l'éducation. Par exemple, pour les familles monoparentales, il cite l'étude de Matsueda et Heimer²⁶⁰, qui démontre que les enfants de quartiers pauvres élevés par une mère seule connaissent un risque plus élevé d'abandonner l'école, d'utiliser des drogues, de connaître des grossesses à l'adolescence ou d'être arrêtés pour des délits.

Les résultats de l'enquête multi-sites menée par Lagrange démontrent également des difficultés scolaires plus grandes selon que l'enfant soit issu d'une famille monoparentale ou pas :

Configuration familiale	% de réussite en sixième	% de réussite au brevet des collèges	% d'adolescents verbalisés pour infraction
Parents biologiques ou adoptifs	55,0	62,1	8,8
Famille monoparentale	47,0	59,2	18,8
Famille recomposée	33,6	47,4	11,5
Famille polygame	16,9	20,8	36,9

Source : Enquête multi-sites de Hugues Lagrange, *Le déni des cultures, op. cit.* Lecture par case : 55% des enfants qui vivent avec leurs deux parents ont réussi les épreuves nationales de sixième.

Pour ce qui est de l'origine culturelle, l'enquête multi-sites de Lagrange démontre qu'elle influence largement les parcours scolaires.

Origine culturelle de la famille	% de réussite en sixième	% de réussite au brevet des collèges	% d'adolescents verbalisés pour infraction
Française depuis plusieurs générations	66,1	80,1	4,7
Autre européenne	62,2	77,8	5,2
Maghrébine	55,1	70,7	11,2
Afrique noire (hors Sahel)	55,7	69,7	9,8
Afrique sahélienne	46,9	56,3	16,5
Turquie	50,1	57,1	9,2
Reste du monde	59,7	82,4	4,5

Source : ibid.

²⁵⁹ Marie Duru-Bellat, « Les scolarités de la maternelle au lycée », in *Revue française de sociologie*, 34-1, 1993.

²⁶⁰ Ross Matsueda et Karen Heimer, « Race differences in teenage sexuality, pregnancy and crime involvement », in *American Sociological Review*, vol. 52, 6, 1987.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces chiffres. Tout d'abord, les vagues de migrants arrivées durant les Trente Glorieuses étaient peu scolarisées. Dans la cohorte 1950-1975, Hugues Lagrange note que l'illettrisme dans la langue maternelle est particulièrement développé parmi les immigrés qui sont venus après l'âge de 15 ans : 74% chez les migrants d'Algérie et 60% chez ceux du Maroc. Dans ce cas, il est difficile de transmettre des savoirs cognitifs aux enfants qui sont ceux requis par les normes scolaires. Les générations migrantes en provenance du Maghreb après 1975 sont moins nombreuses mais mieux scolarisées. A l'inverse, celles qui viennent d'Afrique Sahélienne sont dépourvues de bagage scolaire. Ensuite, pour Lagrange, les pratiques éducatives des familles maghrébines, noires et turques pèsent sur l'acquisition des bases de la langue, de la numération, et des premiers éléments de géométrie :

« C'est aussi, nous semble-t-il, que la question de l'anticipation ou du report des gratifications, la capacité de se situer dans le temps, la construction d'un espace d'activité réflexive et, plus généralement, l'émulation scolaire entre les enfants y sont plus réduites : questions sociales et culturelles autant que pédagogiques. [...] Les problèmes de déficit d'attention, souvent mentionnés par les enseignants de l'école élémentaire, pointent des difficultés qui sont très liées aux conditions de vie, à l'entassement, à la télévision toujours allumée, à l'absence de lieux propices et de moments réflexifs. « Il y a un contraste énorme [selon l'âge] dans la façon d'éduquer. Les tout-petits sont chouchoutés, pouponnés, embrassés par les mamans, et les grands du cours préparatoire... très vite, dès qu'ils se débrouillent, ce n'est plus l'affaire des mamans », rapporte encore cette enseignante. Comme si l'autonomie physique était l'étape la plus importante et que ce qui advient au-delà de cette étape ne les préoccupait pas autant. Ces résultats conduisent à mesurer ce qu'une politique d'égalité des chances pourrait produire. [...] Des actions précoces seraient susceptibles de réduire considérablement le désavantage culturel des familles migrantes pauvres, mais on n'en pas fait une priorité : la préscolarisation a baissé. »²⁶¹

Aussi, chez les familles venues du Maghreb, observe Lagrange, les manières d'éduquer les enfants ne les préparent pas toujours bien aux exigences actuelles de l'égalitarisme compétitif entre filles et garçons à l'école. Il constate notamment que beaucoup d'adolescents élevés dans les familles du Maghreb ont vécu dans un cocon maternel prolongé et peinent à intérioriser les frustrations qui accompagnent les parcours scolaires dès la maternelle. A cet égard, il cite Germaine Tillon qui affirmait en 1964 qu'« [au Maghreb], *la mère appartient au dernier-né : il dispose d'elle en maître souverain, exclusif, incontesté, de jour comme de nuit* »²⁶². Cela s'explique par le fait que les mères, dans les familles maghrébines, en compensation de l'autoritarisme patriarcal, ont tendance à être surprotectrices vis-à-vis de leurs enfants.

Le niveau d'encadrement de la famille dans la réussite scolaire est donc décisif. Celle-ci va de pair avec les motivations et l'orientation qui la caractérise. Il ressort de l'enquête de Lagrange qu'une des variables les plus prédictives de la réussite au collège est tout simplement le temps passé à faire ses devoirs après la classe. L'impact de cette variable semble le plus puissant.

Pourtant, s'agissant des performances scolaires, il semblerait que Lagrange se contredise dans son étude en avançant que ces écarts entre groupes culturels sont moins marqués à milieu social égal. Ainsi, si les écarts de performance scolaire sont forts chez les enfants de milieu populaire, ils le sont beaucoup moins chez ceux des classes moyennes et supérieures. Il en déduit donc que le milieu social se donne comme une détermination décisive de la réussite scolaire, capable de réduire sensiblement l'effet de l'ascendance.

D'ailleurs, c'est après la troisième qu'une connaissance éminemment sociale des arcanes du système scolaire va permettre à certaines familles de maintenir ou de développer un précieux capital humain là où d'autres verront leurs enfants relégués.

²⁶¹ Ibid., pp. 156-157.

²⁶² Ibid., p. 193.

2.3.2.4. *Après l'humiliation, la reconquête de l'estime de soi*

Hugues Lagrange note que l'humiliation ressentie à l'école par les jeunes issus de l'immigration prend un sens particulier dans une société où le regard de l'autre est devenu central. Pour lui, cette perte d'estime de soi apparaît comme la souffrance majeure d'une personnalité extro-déterminée²⁶³.

Dès lors, les jeunes vont tenter de reconstruire l'estime de soi dans une situation perçue comme injuste et vont ainsi rechercher d'autres moyens d'emblématiser leur moi. Pour Lagrange, ces derniers résident dans les affrontements entre groupes ou avec la police dans une société qui favorise le spectaculaire et encourage les dérives exhibitionnistes. C'est aussi dans cet esprit que les jeunes vont réinvestir les sphères néo-traditionalistes par une affirmation identitaire et religieuse accrue. Ils le font parfois par un reproche muet à la génération précédente qui aurait abandonné les obligations de la foi dans un Occident dévoyé et décadent.

Lagrange estime que :

« le sentiment d'humiliation et le déficit de reconnaissance acquièrent une force particulière du fait que, dans nos sociétés, les inégalités associées au mérite sont pensées comme justes, alors que la réussite dans la compétition méritocratique est, partiellement, prédictible au vu des caractéristiques héritées : sexe, milieu social, origine culturelle. Dans la mesure où elles interviennent tôt et laissent peu de place à l'action de chacun, les difficultés scolaires précoces consacrent une injustice : un accès inégal aux biens de base. C'est pourquoi on n'a pas mis sur le même plan les difficultés qui, au moins en partie, dérivent de l'action de chacun – ce qu'on fait de son talent – et celles qui constituent de manière irrévocable un legs qu'on doit assumer. »²⁶⁴

Il y a là selon lui des inégalités justifiables et des inégalités injustes.

S'agissant des filles, elles paient leur manque de libertés, dans des proportions plus fortes encore les garçons, en raison du fait que les familles dans les quartiers n'ont pas su, dans leur majorité, couper les liens intenses avec la communauté environnante et que les unes ont un droit de regard sur les autres, constitué de normes et de valeurs.

2.3.2.5. *La lecture ethnique des émeutes et de la délinquance*

Pour Lagrange, nul doute que la ségrégation spatiale dessine très précisément la carte des émeutes de 2005 en France. Pour lui, si l'on applique l'indice de ségrégation de la population étrangère dans les ZUS aux villes, il ressort que la probabilité de survenue des émeutes est inférieure à une chance sur deux dans les villes peu ségréguées. A l'inverse, elle atteint 80% dans les villes où le coefficient de ségrégation de la population étrangère entre la ZUS et le reste de la ville est relativement fort. Il observe que les émeutes ont mobilisé essentiellement les jeunes Noirs, plus encore que les jeunes Maghrébins. Les jeunes issus des migrations africaines sont au cœur de cette explosion de violence.

Dans les familles noires résidant dans les quartiers HLM, les familles du Sahel sont largement majoritaires, ce qui favoriserait le maintien des distances avec les familles autochtones européennes selon lui. Ces familles issues du Sahel sont inscrites dans des systèmes de filiation patrilinéaires où l'autorité revient aux mâles de la branche aînée. Ce fonctionnement, constate Lagrange, affecte à la fois le contrôle des femmes et la socialisation des adolescents et des enfants. L'Islam ne serait pas extérieur à ce constat selon le sociologue. Dans une définition très floue et plus que sélective de l'Islam, Lagrange soutient en effet la thèse que dans la région du Sahel, « partout où [l'Islam] domine, les asymétries entre hommes et femmes se sont maintenues ou accentuées, et les formes de gouvernance sont fortement patriarcales ». Ainsi, dans les familles du Sahel, il note qu'on compte six ou sept enfants par

²⁶³ Cf. sous-partie 1 : sociologie de la jeunesse contemporaine.

²⁶⁴ Ibid.

femme, une différence d'âge entre les conjoints de plus de 12 ans et un taux de polygamie extrêmement fort.

L'analyse que fait Lagrange du rôle de l'Islam dans le fonctionnement patriarcal des familles et la domination des femmes relève d'une synecdoque à la fois « fourre-tout » et réductrice. Prenant les éléments d'analyse avec beaucoup de légèreté, il se borne à des raccourcis trop rapides et des conclusions trop hâtives. Cela s'explique par le fait qu'il ne prend jamais le soin de décrire le contenu de cette religion et de faire la part des choses entre les multiples interprétations et pratiques qui en découlent.

Toujours est-il que Lagrange insiste bien dans son étude sur l'idée que ce n'est pas d'un manque de repères et d'autorité dont souffrent les jeunes issus de l'immigration en général, et ceux des familles sahéennes en particulier, mais au contraire d'un excès autoritariste patriarcal qui laisse peu de place aux femmes dans les prises de décision liées à la famille. Ainsi, note-t-il, les familles issues de l'immigration ne constituent pas le public cible de l'aide sociale à l'enfance (ASE), qui s'adresse plus aux familles françaises « de souche » marquées par des déstructurations liées à l'alcool, aux troubles psychiatriques et aux conflits violents entre conjoints. En effet, le dépouillement d'un échantillon représentatif de dossiers de prise en charge dans le Val de Seine, couplé à d'autres études, lui a permis d'en conclure que ce sont les familles « franco-françaises » qui constituent le public majoritaire de l'ASE et non les familles issues de l'immigration, très minoritaires. Pour les enfants des familles africaines ou turques, « *les difficultés ne viennent ni du délabrement de l'environnement affectif ni de la séparation des parents, mais de déficits d'une autre nature* », soutient Lagrange. Ainsi, il mise sur une réelle autonomie des femmes, disqualifiées par leurs maris et coupées des ressources familiales que procure le pays d'origine (ce système tient dans les pays du Sahel car la femme n'est jamais isolée mais inscrite dans un réseau familial protecteur constitué de ses proches, chose qu'elle ne retrouve plus en France dans les mêmes conditions), qui se concrétiserait notamment par une capacité de décision au sein du foyer pour résoudre un grand nombre de problèmes.

Pour l'heure, observe Lagrange, l'excès autoritariste dans les familles africaines conduit paradoxalement à un effondrement de l'autorité du « père hypertrophié » :

« Pour comprendre cet autoritarisme, il faut distinguer l'autorité statutaire – ou traditionnelle – de l'autorité de compétence. Dans les familles migrantes ayant un faible bagage scolaire, l'autorité ne peut être qu'une autorité statutaire. Les parents n'ont pas sur les enfants un ascendant fondé sur la connaissance de la langue du pays d'accueil, de ses habitudes, de ses fonctionnements administratifs, ni d'ailleurs une éducation scolaire qui leur permettrait de les guider par leur savoir. L'autorité qu'ils peuvent revendiquer est par conséquent réduite à un statut, ordinairement inscrit dans la différence des générations, qui fait que les membres de la jeune génération obéissent à ceux qui les précèdent. Pour dire les choses simplement, chaque enfant obéit à ses père et mère, non par un assentiment raisonné fondé sur les compétences qu'il leur reconnaît, mais par respect de ceux qui l'ont protégé et nourri, par affection. »²⁶⁵

Dans la délinquance, Lagrange observe que les adolescents éduqués dans des familles du Sahel sont trois à quatre fois plus souvent impliqués comme auteurs de délits que les adolescents éduqués dans les familles qu'il nomme « autochtones », et ceux qui sont éduqués dans des familles maghrébines deux fois plus.

De son côté, Solène Lardoux, regrette que le côté figé de certaines représentations de Lagrange :

« Le concept de « sous-culture » propre à tous les immigrants, que l'auteur décrit dans le texte et en annexe, est intéressant et pourrait être utilisé pour la compréhension des processus sociaux à l'œuvre, telles que les raisons et les contraintes de la migration avant et depuis l'arrivée, et les processus de

²⁶⁵ Ibid.

ségrégation spatiale dans lesquels évoluent les immigrants. Cependant l'auteur n'analyse pas les dynamiques de formation des identités des immigrants. Au contraire il choisit une définition réductrice de l'origine culturelle, la décrit comme unique et figée, voire traditionnelle, dans le temps et l'espace alors que les migrants internationaux ou nationaux, entre campagnes et villes, mettent en place de nombreuses stratégies d'adaptation. Celles-ci se traduisent par des combinaisons d'influence liées aux origines mais aussi aux contraintes sociales, économiques, politiques et démographiques liées aux caractéristiques de la société d'accueil. »²⁶⁶

Finalement, toute la question est de savoir en quoi et comment favoriser la réussite scolaire et sociale de tous les jeunes des quartiers populaires avec un regard particulier sur les plus en difficulté, que Lagrange identifie comme issus des migrations africaines ? *« C'est une question que les pouvoirs publics n'abordent que de façon oblique puisque les groupes culturels n'existent pas pour eux. »*²⁶⁷

Bien entendu, la publication du livre de Lagrange n'aura pas manqué de déchaîner les passions tant la question de l'ethnicité est sensible. Rarement un livre de sociologie portant sur une analyse des jeunes des quartiers populaires n'aura été autant médiatisé et débattu dans les cercles politiques. Suscitant une réaction plus critique d'une partie de la gauche et des sociologues²⁶⁸, ce livre a pu être malhonnêtement instrumentalisé par une partie de la droite la plus dure cherchant à renforcer ses prises de position sur les questions de l'immigration et des banlieues.

2.4. En conclusion provisoire, retenons que...

Retenons au travers de cette sous-partie que l'analyse des jeunes des quartiers populaires est complexe et la diversité des points de vue qui ont lieu témoigne de l'étendue de son champ. Si tout les sociologues s'accordent à penser que les jeunes des quartiers, dans leur majorité, vivent des situations très précaires, tous n'expliquent pas les productions de ces phénomènes de la même façon.

Comme je l'ai expliqué, les tentatives de classification de la jeunesse des quartiers populaires par les sociologues – et plus généralement par les experts scientifiques de cette question quel que soit leur champ disciplinaire – est d'abord et avant tout fondée sur des choix théoriques qui relèvent de la manière dont on construit son objet et son observation. Ceux-ci se basent sur une définition de la jeunesse dont les attributs sont transformés en indicateurs de classement pour rendre compte de la pluralité des processus à l'œuvre au sein même des jeunes des quartiers populaires.

Dans la partie que j'accorderai à la sociologie des jeunes des quartiers populaires, je ne manquerai pas de remobiliser toutes ces ressources en tentant de m'en détacher le moment venu pour affirmer mon propre point de vue.

Pour ce faire, je vais employer comme modèle sociologique la théorie de l'acteur-réseau de Bruno Latour. Je vais, dans la sous-partie suivante, expliquer les raisons de ce choix.

²⁶⁶ Solène Lardoux, « Objections d'une démographe », in <http://www.laviedesidees.fr/Quartiers-et-differences.html>

²⁶⁷ Ibid., p. 275.

²⁶⁸ Michel Kokoreff, « quartiers et différences culturelles », in <http://www.laviedesidees.fr/Quartiers-et-differences.html>

3. La théorie de l'acteur-réseau pour une sociologie de la jeunesse populaire et des politiques de jeunesse

La mort de deux jeunes, Zied et Bouna, poursuivis par la police, dans un transformateur EDF, à l'automne 2005 a marqué le début de la révolte la plus violente chez les jeunes des quartiers populaires. De plus, le mot « racailles », prononcé au mois de novembre de la même année par un ministre de l'intérieur en visite dans un quartier, a fini d'enflammer durant quelques semaines les quartiers populaires. Ce seul mot pour soulever une identité, une histoire et une fierté que ces jeunes n'admettent pas qu'on ébranle. Parce que ce mot « racailles » leur appartient. Ils se le lancent à longueur de journée perdus entre deux halls d'immeubles ou vacants sur la place du centre commercial de leur quartier. Les jeunes de ces quartiers s'autorisent à employer ce vocable entre eux, mais dans un esprit d'autodérision qui interdit qu'on l'utilise pour les désigner sérieusement.

Mais si les jeunes ont provoqué de telles émeutes en 2005 à la suite de la mort de Zied et Bouna, n'était-ce pas que l'état des lieux s'y prêtait ? Beaucoup de sociologues en ont parlé. Beaucoup se sont d'ailleurs relayés durant les événements sur les plateaux de télé pour expliquer le comportement de cette composante *si singulière* de la jeunesse française. La messe n'était-elle pas dite ? Le constat dressé ?

Il faut croire que non. Les résistances à ces discours sociologiques étaient tellement nombreuses que la question de leur pertinence s'en trouvait parfois posée... Mais pourquoi les politiques – du moins certains de ceux qui étaient en place à ce moment-là – ne reconnaissent-ils pas la situation que les sociologues se sont donnés tant de mal à mettre en lumière ? Après tout, comme l'a souligné Pierre Bourdieu, « *la sociologie est un sport de combat* » et la levée de boucliers qu'elle provoque est bien le signe qu'elle met précisément le doigt là où cela fait mal : « le système ». Oui, elle décrypte et met à nu les mécanismes de production d'un système dans lequel on évolue et qui distribue les rôles.

« *Mais oui ! C'est ce système figé qu'il faut dénoncer ! Ces « pauvres » jeunes des quartiers sont le produit d'un système contre lequel ils s'élèvent et que les sociologues tentent tant bien que mal d'expliquer* », me répétais-je à l'époque. « *Foutaise !, me répondait-on, cela justifie des comportements injustifiables, inadmissibles dans un Etat de droit !* » Qu'importe, le métier de sociologue est un métier difficile et il faut persister à rendre intelligible le monde social.

C'est dans cet esprit que je me suis engagé, à partir du master 1, dans des études de sociologie après un parcours universitaire professionnalisant²⁶⁹. Ce fameux mois de novembre 2005, j'entamais tout juste ma formation d'« apprenti sociologue ». Mon mémoire portait d'ailleurs sur les jeunes des quartiers populaires. J'avais lu nombre de sociologues qui avaient conceptualisé la vie d'un jeune de quartier. Je me risquais déjà à proposer des grilles d'analyses à ces émeutes urbaines d'une ampleur inégalée dans la courte histoire des quartiers populaires. Mais dès que je tentais de formuler un discours sociologique – « un vrai de vrai » pensais-je à l'époque : avec des constats, des hypothèses et des concepts ! – je me heurtais moi-même à la résistance de mes interlocuteurs. Cette résistance, bien sûr, prenait des formes diverses mais celles-ci dénonçaient toutes, néanmoins, la brèche incommensurable qui séparait le contexte social que je tentais de dessiner de la réalité du moment.

Ainsi, un soir durant ce fameux mois de novembre 2005, après un entraînement de foot je me retrouvais avec des amis de mon quartier à Lorient. Nous nous lançâmes dans une discussion sur les événements du moment :

²⁶⁹ Cf. Introduction.

Hassan : Bon alors, ça va pêter ce soir encore ?

Arnaud : Sûrement, c'est bien parti pour en tous cas, y a pas de raison.

Chafik Hbila : Dans notre quartier en tout cas, c'est calme. Y a rien eu.

Arnaud : Non mais bon, ça veut rien dire. Ça pourrait aussi bien arriver que ça m'étonnerait pas.

Chafik Hbila : C'est clair, la situation des jeunes pourrait le permettre. Ça c'est sûr !

Arnaud : Pffff ! La connerie des jeunes ouais !

Chafik Hbila : Comment ça ?

Arnaud : Quoi comment ça ? Tu vas pas me dire que tu trouves ça normal. Les mecs brûlent les voitures dans leurs quartiers. C'est les voitures de leurs voisins, de leurs frères. Ça veut dire quoi ça ? En plus, ils jettent une sale image sur nous.

Hassan : Chez nous, y a eu des trucs comme ça aussi. Mais bon ça n'a jamais atteint ce niveau-là et on était seul. Tu te rappelles quand X a brûlé la voiture de Y un soir ? Truc de ouf mon frère !

Chafik Hbila : Il va pas tarder à sortir de prison lui [X] ?

Hassan : Ouais, ça devrait pas tarder.

Arnaud : Tu parles ! Il y retournera aussi vite qu'il est sorti, crois moi bien ! Tu le connais comme moi.

Hassan : C'est clair, lui il est vraiment grave ! C'est le mec qui retourne en prison plus vite que son ombre !

Chafik Hbila : Ben ! Disons qu'il n'a jamais eu de chance à la base. Tu sais, pour moi X est le produit d'un système.

Arnaud : Mais quel système ? Attends, on peut pas dire non plus qu'il ait fait ce qu'il fallait pour s'en sortir.

Hassan : Mais oui, c'est clair, il a eu des possibilités le gars, il en a rien fait. Un moment il s'est même fait embauché chez R., tu te rends compte la chance qu'il a eu ? Moi si j'avais eu la chance de rentrer à R. jamais j'en serais sorti, ma parole ! Lui, attends, il s'est cassé au bout de deux semaines.

Chafik Hbila : Bon d'accord, X c'est particulier. Mais moi je vous parle de tous les jeunes qui brûlent des voitures. Pour vous, c'est pas le signe d'un malaise social ?

Arnaud : Le malaise, c'est nous qui allons le subir avec leurs conneries. Les mecs ils restent scotchés à la cité 24h sur 24 et ils espèrent que tout va leur tomber dessus comme ça. C'est comme certains ici.

Chafik Hbila : Oui, mais est-ce que c'est pas le quartier qui génère ça ? Un sociologue explique que c'est l'environnement qui joue sur toi et qui crée les capacités ou non de t'en sortir. Par exemple, tu vas pas me dire que quand tu vis dans une famille où les parents sont frappés par le chômage, que t'as pas eu l'occasion de sortir du quartier voir autre chose, etc. tu arrives avec les mêmes chances que tout le monde à l'école.

Arnaud : Et après ?

Chafik Hbila : Comme ton environnement est fragile, toi aussi tu vas l'être forcément. Pourquoi les jeunes du quartier échouent plus que les autres à l'école ? Rappelle toi Hassan, au collège. Sans diplôme ou sans qualification, ils perdent espoir à tout et se retrouvent dans le quartier, ils s'enferment. Le sociologue appelle ça l'*habitus*, ce qui va produire en toi des dispositions pour la suite. Tu vois ce que je veux dire ? Quand tu les incorpores ces dispositions, tu peux plus t'en détacher aussi facilement. Vas te mettre à chercher un boulot quand tu t'appelle Farid et que t'es du quartier.

Arnaud : Mais je suis pas sûr que c'est ça qu'ils veulent dire quand ils cament les voitures. Et c'est con ce que tu dis, ou ce que dis ton sociologue, parce que ça voudrait dire qu'on est bon à mettre à la poubelle dès le départ. Regardes toi, t'habite dans la tour là mais t'es à l'université, et alors ? Khokho, même lui, il a trouvé du travail chez F. alors pourquoi pas les autres ? Moi j'ai grandi avec ma mère au chômage, ça a été dur, mais je travaille, ça m'a donné la rage de m'en sortir. Y a pas de système, faut arrêter le délire ! C'est trop facile de se cacher derrière ça. Les mecs il faut qu'ils se bougent et puis c'est tout. Faut arrêter de se « victimiser » tout le temps.

Chafik Hbila : Allez arrête ! Tu vas nous faire les grands discours sur la méritocratie toi aussi.

Arnaud : Quoi ? Comment ça ?

Chafik Hbila : Tu vas pas nous la jouer : « *Oui, y a de la place pour tout le monde, il suffit de le vouloir, tout le monde a sa chance pourvu qu'il s'en donne les moyens et qu'il le mérite* », nanana, c'est pas comme ça que ça se passe.

Arnaud : Ben vas-y, va brûler des voitures avec eux ! Qu'est-ce t'attends ? Vas-y je te dis ! Si t'arrives à bac +5 pour sortir des conneries pareilles, je suis content de m'être arrêté au bac pro. Au moins, j'ai mon petit travail pépère, et j'emmerde personne !

Bien entendu, la difficulté était grande pour un jeune démarrant un master 1 de sociologie de convaincre d'autres jeunes de quartiers alignés sur ce type de positions. Ce genre de scène a

tout de démoralisant. On commence par se convaincre que ces jeunes ont tort, que le discours formaté a réussi à les emporter eux aussi. Puis, en y réfléchissant bien, on se demande qui d'eux ou de nous tient vraiment un discours formaté... Et on tente ensuite de se ressaisir. On garde à l'esprit qu'il existe un système, ou un contexte social, peu importe le nom, dans lequel s'inscrivent nos activités et qui est de nature à produire tel ou tel type de comportement... jusqu'au prochain revers infligé par une autre personne.

Enfin arrive le moment où l'on commence à comprendre que nous ne pouvons plus procéder ainsi. Une situation donnée a bien été rendue possible par des éléments qui la dépassent, certes. Mais tout saut, aussi petit soit-il, entre cette situation et un contexte social global n'est pratiquement jamais compris, notamment auprès de ceux qui refusent l'idée qu'un système se tient figé derrière nous et nous contraint, selon son bon vouloir, à jouer tel ou tel rôle.

Garder cette intuition première qu'une situation locale est toujours reliée à quelque chose, mais trouver un moyen plus juste de mettre en évidence ce « quelque chose ». Et si ce n'était pas un système figé ?

Lors de ma seconde année de master, je découvris la théorie qui entra en résonance avec cela. Il s'agit de la théorie de l'acteur-réseau, ou encore sociologie des associations, telle qu'expliquée par Bruno Latour dans « *Changer de société. Refaire de la sociologie* »²⁷⁰. J'ai vite été séduit par la démarche proposée par Latour et ai fait le choix de l'adopter comme modèle d'analyse et méthodologie.

Dans cette sous-partie, je vais m'employer à expliquer ce qu'est la théorie de l'acteur-réseau, et en quoi cette approche peut nous aider à construire une sociologie des jeunes des quartiers populaires pertinente et une sociologie des politiques de jeunesse. Je précise bien que je ferai ici des allers-retours permanents entre la présentation de la sociologie de l'acteur-réseau et ce qu'elle peut apporter à une étude empirique sur mon objet de thèse plutôt que de distinguer les deux propos. Aussi et surtout, d'ores-et-déjà, par honnêteté vis-à-vis du lecteur, je ne manquerai pas de rappeler que dans la mise à l'épreuve de cette théorie durant ma thèse, j'ai pu m'en écarter en me heurtant à certaines de ces limites. Je n'adopte donc pas le modèle envers et contre tous les autres. Je l'envisage comme une méthodologie intéressante structurant un modèle de lecture du monde social qui lui restituera son ordonnancement de la manière la plus fidèle. Mais dans l'absolu, je me dois de reconnaître dès à présent que son application totale à un terrain est quasiment impossible. J'expliquerai pourquoi. D'ailleurs, Latour est le premier à reconnaître que la théorie ne dit rien positivement sur quoi que ce soit mais constitue avant tout un argument « négatif »²⁷¹. A un étudiant qui lui demandait à quoi la théorie pouvait-elle alors servir, il lui répondit :

« La meilleure chose qu'elle peut faire pour vous, c'est de vous obliger à dire quelque chose du genre : « Lorsque vos informateurs mêlent dans une même phrase organisation, hardware, psychologie et politique, ne commencez par trouver qu'ils ont tort de tout mélanger ; essayer au contraire de suivre les associations qu'ils font entre ces éléments qui vous auraient semblé totalement incompatibles les uns avec les autres si vous aviez suivi la définition usuelle du social. » C'est tout. L'ANT [Actor network resource] ne peut pas vous dire positivement en quoi consiste le lien en question. »²⁷²

La théorie porte sur la façon d'étudier les choses et offre de ce fait un certain espace aux acteurs pour s'exprimer. Mais en elle-même, la théorie ne nous dit rien sur les jeunes. Dans cette partie, je vais détailler les aspects méthodologiques que j'ai jugés pertinents pour ma démarche de recherche.

²⁷⁰ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

²⁷¹ Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, op. cité, p. 206.

²⁷² Ibid.

3.1. La théorie de l'acteur-réseau : le monde social est plat !

Dans ma brève introduction, j'ai tenté d'illustrer la difficulté de la sociologie, celle pratiquée par les « sociologues du social » - comme les nomme Latour – qui se déplace constamment entre deux sites : l'interaction locale et le contexte global. Pour Latour, en procédant ainsi, les sociologues ne se sont trouvés à l'aise ni dans l'un ni dans l'autre de ces sites et ont même été expulsés des deux. Toutefois, il est important de préciser dès à présent que Latour a sûrement la faiblesse d'englober trop rapidement une multitude d'approches théoriques, aussi différentes les unes des autres, dans ce terme « sociologie du social » dont il ne déconstruit pas la pluralité.

Selon lui, tout sociologue n'est pas sans savoir que l'interaction sociale face-à-face ne forme pas le bon point de départ dans la mesure où lorsque nous entrons dans une interaction quelconque, nous nous apercevons aussi vite que nous sommes embarqués dans une production qui nous dépasse. Toute interaction donnée semble, selon Latour, déborder d'éléments déjà inscrits dans la situation, provenant d'un autre temps, d'un autre lieu et généré par une autre forme d'existence, « *l'action est toujours disloquée, articulée, déléguée, traduite* ». Latour en veut pour preuve ces exemples :

« Un enfant qui apprend à parler découvre un langage déjà constitué dans l'usage compétent qu'en fait sa mère ; un plaignant convoqué devant le juge découvre un édifice juridique solidement établi et un Palais de Justice aussi vieux que Paris ; un ouvrier qui se tue au labeur toute la journée dans un atelier découvre assez rapidement que son destin a été scellé par des agents invisibles qui se cachent derrière les murs d'un bureau situé à l'autre bout des locaux (...) ».

Cela l'amène à employer la métaphore selon laquelle les interactions ne sont pas un pique-nique dans lequel les participants apportent leur nourriture mais une réception organisée par des mécènes anonymes qui ont tout organisé jusque dans le moindre détail, même les places pouvant être assignées par « *majordome attentif ou autoritaire* ».

Ainsi, si un observateur veut rendre compte d'une interaction, son regard doit en être détourné et redirigé vers d'autres lieux, d'autres temps ou d'autres formes d'existence qui l'ont façonné. Toute la question est de savoir comment procéder à partir de là. C'est ici que la théorie de l'acteur-réseau prend essentiellement ses distances avec le mouvement interactionniste, porté par des sociologues tels qu'Erving Goffman, qui estime que tous les éléments d'analyse reposent sur le « face-à-face » et que, de ce fait, celui-ci se suffit à lui-même. Les questions suivantes énumérées par Latour constituent les intuitions les plus anciennes et les plus légitimes des sciences sociales :

« Lorsque nous agissons, qui d'autre agit en même temps que nous ? A combien d'entités faisons-nous appel ? Comment se fait-il que nous ne faisons jamais ce que nous voulons ? Pourquoi sommes-nous tous sous l'emprise de forces qui ne dépendent pas de nous ? ». Peut-on pour autant se rendre au contexte ? Latour s'interroge : « Peut-on vraiment monter de l'acte de langage qui est celui de l'enfant à la « structure » du langage ? De la plainte déposée au « système » de Droit ? De l'atelier d'usine au « mode de production capitaliste » ou à l'« empire » ? (...) Lorsqu'on soulève ces questions, la réponse devient une série embarrassée de « non, oui, peut-être » ». Car, par exemple, « si le système du droit ne se tient nulle part en particulier, il est invoqué de façon non moins mystérieuse à chaque procès, même si l'on reconnaît à chaque fois qu'il doit représenter une totalisation toujours recommencée ». Dans tous les cas, pour Latour, « les structures semblent offrir une aire de repos aussi confortables qu'un talus d'orties... ».

S'il existe bien quelque chose qui rend possible une interaction en y injectant les ingrédients nécessaires, pour Latour, ce quelque chose est à la fois « *présent en coulisse* » et « *bien trop abstrait* » pour en faire quoi que ce soit. Car si la structure est très puissante dans l'explication qu'elle peut fournir d'une interaction, elle est dans le même temps trop faible et trop lointaine pour être efficace. C'est pour cela que les sociologues passent d'un site à l'autre, naviguant de

ce manque de réalité, les « aspects structurels profonds », au réel et au concret des interactions. Autrement dit, d'un pôle structurel à un pôle plus pragmatique.

Cette dispute permanente entre ces deux pôles s'appelle « le problème de l'acteur et du système » ou « le débat micro/macro ». Pour Latour, toute la question est de savoir si c'est l'acteur qui est dans le système, ou si, au contraire, c'est le système qui est « fait » d'acteurs qui interagissent...

3.1.1. De la sociologie du social...

A cela, Bruno Latour propose une théorie alternative, l'acteur-réseau, en démontrant que le social ne peut être envisagé comme un matériel ou un domaine particulier. En cela, il conteste purement et simplement le projet sociologique de fournir une « explication sociale » à un état de chose donné. Se revendiquant de l'héritage de Gabriel Tarde, Latour estime que si cette manière de faire des sciences sociales fut nécessaire à une certaine époque, elle mérite aujourd'hui d'être remise en cause. Lorsque la modernisation battait son plein, nous expliquait-il, « *la Science avec un grand S constituait une puissante impulsion qui devait se prolonger indéfiniment, sans qu'aucune hésitation ne vienne ralentir son progrès* ». Ce qui était alors désigné par le terme « société » a connu une transformation radicale du fait de la place grandissante occupée par les résultats de la science et de la technique. Cela a une conséquence directe :

« Il n'est plus du tout évident qu'il existe des relations assez spécifiques pour être appelées « social » et qu'on pourrait rassembler dans un domaine particulier qui formerait une « société ». Le social semble désormais dilué : il se trouve à la fois partout et nulle part. Ni la science, ni la société ne sont donc restées assez stables pour tenir les promesses d'une « sociologie » forte. »²⁷³

Ainsi, Latour propose de redéfinir cette notion de « social » afin de revenir à son sens originel, celui de la rendre capable d'enregistrer des connexions inattendues. Les outils qui en découlent seront adaptés à la tâche. L'ambition est de regarder ce qui se cache, « *ce qui se trouve assemblé* », sous le couvert de la notion de société. C'est, pour Latour, la seule façon de rester fidèle à la mission originelle de la sociologie, « *cette science de la vie ensemble* ». Pour ce faire, Latour propose de remettre à plat les définitions des concepts essentiels :

« Qu'est-ce qu'une société ? Que signifie le terme « social » ? Pourquoi dit-on de certaines activités qu'elles ont une « dimension sociale » ? Comment peut-on démontrer la présence de « facteurs sociaux » à l'œuvre ? Selon quels critères peut-on dire qu'une étude de la société est une bonne étude ? »

Selon l'anthropologue, l'approche sociologique telle qu'elle est à l'œuvre aujourd'hui postule l'existence d'un type de phénomène spécifique qu'elle nomme tantôt « ordre social », tantôt « pratique sociale », « dimension sociale » ou encore « structure sociale ». Ce champ sociologique se veut distinct d'autres disciplines telles que l'économie, la géographie, la psychologie, le droit, la science ou la politique. Ces phénomènes spécifiques relèvent du social ou de la société dès lors qu'on peut lui assigner des propriétés spécifiques négatives ou

²⁷³ Cependant, Latour reconnaît que dans la plupart des situations, il est indispensable de recourir à cette façon d'exercer la sociologie dans la mesure où elle offre des raccourcis commodes permettant de désigner tous les composants déjà acceptés dans le monde commun. En effet, selon lui, il serait aussi bête que prétentieux de se priver d'utiliser des notions telles que « classes populaires », « culture Maori », « socialisation », « contexte politique », « capital social », « construction sociale », « agent individuel »... sous prétexte que leur composition exacte n'est plus toujours vérifiable. Ceci étant, quand dans les situations où les innovations abondent, quand les frontières du groupe sont incertaines ou quand la gamme d'entités qu'il faut prendre en considération devient fluctuante, cette « sociologie du social » n'est plus capable de tracer les nouvelles associations d'acteurs.

positives. Pour les premières, le phénomène ne doit pas être purement biologique, linguistique, économique ou naturel ; pour les secondes, il doit « *produire, renforcer, exprimer, maintenir, reproduire ou subvertir l'ordre social* ». Selon Latour, une fois ce domaine défini, on peut l'utiliser pour rendre compte d'autres phénomènes sociaux, le social pouvant expliquer le social et fournir ainsi un certain type d'explication que d'autres disciplines étaient incapables de donner, « *comme si le recours à des « facteurs sociaux » pouvait expliquer les dimensions sociales de phénomènes non sociaux* ».

Par exemple, Latour fait le constat que, selon les sociologues, même si le droit dispose d'une force propre, il serait plus compréhensible si l'on y ajoutait une « dimension sociale » ; même si les forces économiques déploient leurs propres logiques, il existe malgré tout des facteurs sociaux susceptibles d'expliquer le comportement quelque peu erratique des agents calculateurs ; même si la psychologie se développe à partir de ses propres motifs internes, des influences sociales viennent bouleverser certains de ses aspects les plus énigmatiques ; même si la science est entraînée par sa propre logique autonome, elle est néanmoins « restreinte » par les « limites sociales » des scientifiques qui « *s'inscrivent dans le contexte social de leur époque* »...

Ainsi, pour les « sociologues du social », les moyens nécessaires aux manifestations du « social » ne comptent pas tant que cela. Pour eux, le totem qui permet à des individus de comprendre qu'ils sont tous du même clan, les étiquettes et les codes barres pour calculer les prix, les festivals populaires pour « restaurer le lien social »... sont des expressions qui désignent les nombreux avatars du même ordre social ou les différents outils à travers lesquels il se « représente » ou se « reproduit ». En revanche, pour les sociologues des associations, ces moyens font toute la différence puisqu'il n'existe pas de société au commencement. Si le festival n'a pas lieu ou que le totem est retiré, il n'y a tout simplement plus de groupes. « *Si un danseur cesse de danser, la danse est finie* ».

Pour Latour, la « sociologie du social » est devenue « *configuration par défaut de notre logiciel mental* ». En effet, selon lui, le sociologue, dans l'imaginaire collectif, a une activité noble : celle d'étudier la société et les mécanismes de sa construction. Il existerait un contexte dans lequel s'inscriraient les activités sociales et non sociales qui serait défini comme un domaine particulier de la réalité que seul le sociologue pourrait étudier. En effet, dans la mesure où les agents ordinaires seraient toujours situés à l'« intérieur » d'un monde social qui les dépasserait, ils pourraient, au mieux, devenir des informateurs, et, au pire, être aveuglés par des déterminations dont les effets ne seraient visibles que pour l'œil plus discipliné du sociologue. Celui-ci, en menant ses études, imite avec succès les sciences naturelles en étant le plus objectif possible grâce aux instruments quantitatifs et qualitatifs qu'il emploie. Et lorsqu'il est sollicité pour donner son avis d'expert en ingénierie sociale ou pour accompagner la modernisation, ses études peuvent afficher un certain degré de pertinence politique. Ainsi est perçu le sociologue.

Dans ce cas de figure, le sociologue dispose de nombreux outils théoriques pour analyser une société qui se tient derrière nous et qui nous dépasse : structuralisme, fonctionnalisme, culturalisme, etc. La théorie constituant un modèle explicatif. Les sociologues souhaitent, en l'utilisant, établir la preuve de ce qu'ils avancent. Pour Latour, la sociologie produit des explications sorties toutes armées de l'ordinateur sur des faits quelconques. La société serait à nous ce que le marionnettiste est à ses marionnettes. Autrement dit, elle nous contraindrait à jouer un rôle malgré nous. Et ce rôle est analysé d'avance par ces modèles théoriques. Mais sans marionnette, le marionnettiste existerait-il ? Et si c'était la marionnette qui influençait le marionnettiste ?

3.1.2. ...à la sociologie des associations.

A l'inverse, dans son approche de la sociologie, Bruno Latour rejette l'axiome fondamental de cette manière de faire de la sociologie en postulant que l'ordre social n'a rien de spécifique, qu'il n'existe aucune « dimension sociale », aucun « contexte social », « *aucun domaine distinct de la réalité auquel on pourrait coller l'étiquette « social » ou « société »* ». De la même façon, il n'existe aucune « force sociale » pour nous expliquer les phénomènes résiduels dont d'autres domaines ne peuvent rendre compte. Pour Latour :

« les membres de la société savent très bien ce qu'ils font même s'ils ne le verbalisent pas d'une façon qui puisse satisfaire les observateurs ; que les acteurs ne s'inscrivent jamais dans un contexte social et, par conséquent, qu'ils sont toujours plus que de « simples informateurs » ».

Aussi et surtout, pour Latour, plutôt que d'envisager la société comme un contexte dans lequel tout se trouverait limité, il faudrait la concevoir comme un connecteur parmi tant d'autres, circulant à l'intérieur d'étroits conduits.

Les deux approches exposées paraissent incommensurables. Bruno Latour considère ainsi que son approche relève d'un « *suivi d'associations* » contrairement à l'autre approche qui se définit comme la « science du social ». En prenant ce sens particulier :

« L'épithète social » ne désigne plus une chose parmi d'autres, comme un mouton noir au milieu de moutons blancs, mais un type de connexion entre des choses qui ne sont pas elles-mêmes sociales ».

Formulée ainsi, cette approche expose la sociologie au risque de la diluer en lui faisant porter tout type d'agrégats : réactions chimiques, liens juridiques, forces atomiques, firmes commerciales, assemblées politiques... mais c'est bien ce que cette approche souhaite suggérer puisqu'elle considère que tous ces éléments hétérogènes peuvent se trouver recombinaison de façon inédite et donner lieu à de nouveaux assemblages. C'est par ce biais, selon Latour, que nous faisons l'expérience la plus quotidienne de ce que nous appelons en fait le « social » : « *le sens de l'appartenance est entré en crise* ». Par exemple, il en veut pour preuve que lorsqu'un nouveau profil professionnel se trouve mis sur le marché, qu'un nouveau vaccin est commercialisé, qu'un nouveau mouvement politique voit le jour, que de nouvelles planètes sont découvertes hors de notre système solaire, qu'une loi nouvelle est votée, etc. :

« Notre conception de ce qui nous faisait jusqu'ici tenir ensemble se trouve ébranlée ; nous ne sommes plus certains de ce que veut dire « nous » ; il semble que nous soyons tenus par des « connexions » qui ne ressemblent plus aux liens sociaux agréés ; le doute plane alors sur ce que nous sommes sensés faire ensemble ».

Devant ce constat, Latour s'interroge : « *N'est-ce pas ainsi que nous nous trouvons face-à-face, le plus souvent, avec la dimension sociale de notre existence ?* »

Pour lui, c'est justement à cela que tente de répondre la sociologie des associations en tenant compte de ce sentiment de crise et en suivant les nouvelles connexions qui s'y révèlent. Cette sociologie doit être plus large que ce que l'on désigne communément par le terme « social » mais strictement limitée au suivi de nouvelles associations et à l'architecture créée par leurs assemblages imprévus. C'est précisément pour cette raison que Latour ne définit pas le social comme un domaine spécifique mais comme « *un mouvement très particulier de réassociation ou de réassemblage* ».

Par cette approche, Latour entend inverser la vapeur : le droit ne doit plus être expliqué à partir de la « structure sociale » qui viendrait s'ajouter à sa logique propre mais considérer, au contraire, que c'est cette dernière qui doit pouvoir expliquer certains des traits qui permettent aux associations de durer plus longtemps et de s'étendre sur une échelle plus vaste. En effet,

« sans la capacité que nous donnent les précédents juridiques d'établir des connexions entre un cas particulier et une loi générale, que saurions-nous de l'opération qui consiste à replacer un élément donné dans un cadre plus large ? », s'interroge-t-il. De la même façon, la science n'a pas lieu d'être analysée dans un « contexte social » parce que ses objets eux-mêmes contribuent à disloquer tout contexte par l'introduction d'éléments nouveaux que les laboratoires de recherche associent de façon imprévisible. La religion n'a pas à être expliquée par le rôle de « forces sociales » puisque, en vertu de sa définition même, elle relie des entités qui n'appartiennent pas d'avance au monde social !

Il s'agit là d'une inversion de la cause et de l'effet qui vaut dans tous les domaines. Tandis que l'approche sociologique classique prétend les expliquer en les rapportant aux mêmes agrégats sociaux qui opèreraient derrière elle, il n'y a, pour la sociologie des associations, rien derrière ces activités « même si elles peuvent être reliées d'une façon qui produit – ou ne parvient pas à produire – une société ». Dans cette approche, le social ne désigne plus une propriété assurée mais bien un mouvement qui peut échouer à établir de nouvelles connexions ou à produire un assemblage bien formé. Or, pour Latour, l'« explication sociale » est devenue contre-productive parce qu'elle interrompt le mouvement d'associations au lieu de le poursuivre. L'école dont se revendique Latour, quant à elle, prétend poursuivre le travail de connexion et de collecte que la « sociologie de l'explication sociale » suspend ou a suspendu. Car les tenants de cette approche ont confondu, selon lui, ce qu'ils devaient expliquer avec l'explication elle-même. Autrement dit, ils commencent par la société ou d'autres agrégats sociaux alors qu'ils devraient finir par eux. Ils estiment que le social est fait de liens sociaux alors que les associations sont faites de liens qui ne sont pas sociaux eux-mêmes. Pour Latour, les sociologues « ne démordent pas de l'idée que nous sommes toujours déjà soumis à la force exercée par la société, alors que notre avenir tout entier repose sur la tâche de décider à nouveaux ce qui nous rassemble ».

Dans *La fabrique du droit*²⁷⁴, Latour souhaite se défaire de deux idées fortement répandues dans l'analyse du droit, qui se sont érigées en obstacles au fil du temps. Tout d'abord, il y a celle qui consiste à croire que le droit ne serait qu'une sorte d'emballage des relations de pouvoir – une décision judiciaire doit sans doute plus aux dispositions éthiques des agents qu'aux normes pures du droit et lorsqu'elle accède au statut de verdict, le travail de rationalisation lui a conféré l'efficacité symbolique²⁷⁵ – si bien qu'au final, le droit n'aurait d'autre force que celle de l'arbitraire et de la domination qu'il ne ferait que « légitimer ». Pour Latour, affirmer cela revient à dire que « les membres du Conseil [d'Etat] ne feraient donc pas grand-chose d'autre que de repeindre dans les couleurs ternes du droit les chatolements trop violents de la société ; le gris passe-muraille, l'ennui mortifère des questions techniques, auraient bien une fonction : celle de brouiller l'attention des dominés, en dissimulant par un camouflage élaboré les rapports de pouvoir qu'il faudrait au contraire apprendre à renverser ».

Ensuite, il y a cette idée que le droit, dans l'énonciation juridique, ne serait que l'expression d'une forme, l'application d'une règle ou le rangement d'un cas d'espèce dans une catégorie générale. Il s'agit là d'un obstacle car réduire le droit à l'appareil formel élimine « toutes les hésitations, les compromis, les négociations obscures qui éloignent les juges des seuls raisonnements véritablement juridiques ».

Ainsi, l'intérêt qu'il a eu de suivre les séances d'instruction fut de retrouver aussi bien « les problèmes de pouvoir que de forme posés explicitement par les membres qui leur donnent, au cas par cas, des solutions qui nous éloignent aussi bien de la première vision – la dissimulation – que de la seconde – l'expression d'une règle ». Dans sa méthode, Latour fait le choix de « rester à la surface » du droit, plutôt que de rejoindre sa réalité profonde comme le font les sociologues et les épistémologues – en suivant « obstinément le parcours hésitant du jugement au cours duquel les juges avouent très clairement les préjugés tout en affirmant qu'ils ne suffisent pas à définir la solution, ou s'attachent passionnément à des formes tout en rejetant constamment le danger de tomber dans ce qu'ils appellent le « juridisme » ou le « formalisme » ».

²⁷⁴ Bruno Latour, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte/Poche, 2004.

²⁷⁵ Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, 1979.

Par exemple, Latour fait un compte-rendu commenté d'une séance où le Conseil d'Etat doit se prononcer sur l'expulsion - prononcé par le judiciaire - de M. Farouk, un irakien trafiquant de drogues, marié à une française et père d'un enfant français, en sachant qu'il risque la peine de mort. On y observe que les préjugés sont bien présents et les protagonistes, selon qu'ils soient « vieux briscard de l'Etat fort à la De Gaulle » ou non, sont sensibilisés ou pas au sort de cette personne. Les uns invoquent l'actualité de l'Irak, les autres s'en tiennent à la lecture du droit. M. Farouk, personnage pour lequel on ne veut pas faire beaucoup d'efforts dans le raisonnement joue énormément dans le raisonnement, mais la situation politique de l'Irak joue tout autant, ce qui constitue une difficulté majeure dans le traitement de l'affaire. Ce qui fait dire à Latour après analyse des échanges : « *La dynamique du jugement n'hésite pas entre le fait et le droit, elle ne cherche pas non plus à les concilier par un compromis bancal, elle fait tout autre chose : elle prélève les éléments qui vont permettre de faire avancer le dossier selon une démarche particulière, démarche à laquelle seule on peut associer l'adjectif de juridique. Les marqueurs de ce mouvement si singulier se retrouvent tout au long de cet épisode dans les expressions très nombreuses qui indiquent l'hésitation : « c'est compliqué », « c'est délicat », « j'ai un petit doute, je le soumetts à la sous-section » [...] ».*

Pour Latour, il est impossible de définir ce que signifie « dire le droit » si on élimine les hésitations, le parcours sinueux et les méandres de la réflexion : « *au Conseil d'Etat, aucun Dieu tout-puissant, aucun ange secourable ne guide le pas des juges... Pour aller ainsi, de droite et de gauche, à l'aveuglette, la justice ne désigne que des raisonnements ordinaires, syllogismes interrompus comme nous en employons tous pour mener nos affaires quotidiennes, dont l'ensemble hétérogène ressemble plutôt à un goût, à un flair, à un nez, affaire d'habitude, de culture, d'expérience et de sens commun. Mais ce qu'elle sent, ce qu'elle renifle, si l'on ose dire, se marque dans la nature même des affaires par la présence de gênes, d'ennuis, de troubles, de « miroitements » auxquels elle doit mettre fin par des solutions dont le but semble justement d'apaiser, de clore, de finir, de terminer cette errance ».*

3.1.3. « Suivre les acteurs eux-mêmes ».

Dans sa subdivision de la théorie sociale, Bruno Latour estime que le social ne peut être saisi que par les traces qu'il laisse au cours d'une épreuve lorsqu'une nouvelle association se crée entre des éléments qui ne sont pas sociaux par eux-mêmes. C'est en cela que cette théorie est nommée « théorie de l'acteur-réseau ». C'est pour cela aussi qu'elle peut aussi bien s'appeler « sociologie de la traduction », « sociologie des associations », « ontologie de l'actant-rhizome » ou encore « sociologie de l'innovation » et ANT (actor network resource) en anglais²⁷⁶. Ainsi, il n'est plus possible de réduire les acteurs au rôle d'informateurs qui viendraient illustrer de façon exemplaire quelque type déjà répertorié. Il faut leur restituer leur capacité de produire leurs propres théories sur le social. En disant cela, Latour participe au repositionnement de l'activité de la sociologie : son devoir n'est plus d'imposer un ordre, de limiter le spectre des entités acceptables, d'enseigner aux acteurs ce qu'ils sont en ajoutant de la réflexivité à leur pratique aveugle. La théorie de l'acteur-réseau consiste à « *suivre les acteurs eux-mêmes* ». Cela revient, selon Latour :

« à documenter leurs innovations souvent sauvages, afin qu'ils nous apprennent ce que l'existence collective est devenue entre leurs mains, quelles méthodes ils ont élaboré pour la maintenir, et quels récits sont les plus adaptés pour rendre compte des nouvelles associations qu'ils ont été obligés d'établir ».

Les « sociologues du social » disposent d'un troisième langage pour traduire celui des acteurs. Il est fabriqué en « social » selon Latour. Les sociologues des associations, en revanche, ne disposent pas d'une telle devise car leur définition du « social » ne peut se substituer à rien. Le premier pourrait être associé à une carte de crédit acceptée partout. Dans la seconde approche, « *loin d'être une denrée stable et certaine, le social n'est qu'une étincelle*

²⁷⁶ l'acronyme anglais ANT (actor network resource) est intéressant dans la mesure où dans la langue anglaise il veut dire aussi « fourmi ». Or, un voyageur myope ne peut suivre des traces qu'en les reniflant, marchant à l'aveugle et en groupe : en somme, une fourmi qui écrit pour d'autres fourmis.

occasionnelle produite par le glissement, le choc, le léger déplacement d'autres phénomènes, non sociaux ».

Pour Latour, il est impératif de résister à cette idée qu'il existerait quelque part un dictionnaire où tout le vocabulaire des acteurs serait traduit par un nombre restreint d'entrées dans le lexique social. « *Pour pratiquer la sociologie des associations, il faut avoir le courage de ne pas remplacer une expression inconnue par un terme déjà répertorié* ».

Pour lui, pas de doute qu'il faut se garder de croire que l'informateur ne dispose que d'un seul langage quand le sociologue dispose en plus d'un métalangage dans lequel le premier serait enchâssé. Il est préférable de supposer que les observateurs ne disposent que d'un infralangage dont le rôle est d'être attentif au métalangage développé par les acteurs eux-mêmes et qui fournit un compte-rendu toujours plus réflexif des propos qu'ils tiennent.

3.2. La thèse en milieu professionnel : une recherche-action avec les acteurs

3.2.1. Pourquoi et comment analyser la jeunesse populaire et les politiques de jeunesse avec la théorie de l'acteur-réseau ?

Cette thèse, menée en milieu professionnel, m'a amené à être au milieu des acteurs des politiques publiques. Nous avons navigué dans le même bateau. Lorsque mon employeur m'a embauché pour réaliser un travail sur les politiques de jeunesse adressées aux quartiers populaires, j'ai pu constater très vite que les travaux de tout expert dans le domaine apportent quelques modestes éclairages dans le fonctionnement de la machine très complexe du navire, mais ne transcendent jamais ce que les navigateurs, les matelots, les mécaniciens, et autres personnes à bord apportent. Du haut de mes 24 ans – âge que j'avais en début de thèse – j'ai compris très vite que j'avais à faire à des interlocuteurs bien plus expérimentés que moi et qui en savaient bien plus sur la jeunesse et les politiques publiques qui leur sont adressées. Il eût donc été arrogant que de prétendre leur expliquer « comment il faut faire ». Ils attendaient de moi que je les accompagne en mobilisant leurs ressources et en les documentant.

Le fait d'être au milieu des professionnels, d'agir avec eux, de réfléchir et de produire en même temps qu'eux, m'a permis de mettre à profit les enseignements de la théorie de l'acteur-réseau. Le but a consisté à éviter, autant que faire se peut, les « explications sociales » trop généralistes et trop lointaines des préoccupations des sites locaux où exercent ces professionnels et où vivent les jeunes. J'ai pu me rendre compte qu'eux aussi sont réflexifs, jeunes et professionnels, eux aussi analysent le monde social et déploient constamment des théories, même si elles n'ont rien à voir avec les règles sociologiques en vigueur. Ce sont eux qui ont alimenté ma thèse. Tout mon propos s'est construit à partir des données que j'ai extraites avec eux du terrain. Ils attendaient de moi que je représente la « plate-forme » sur laquelle ils allaient pouvoir se retrouver et échanger. C'est le principe même de la recherche-action que j'ai menée.

Souvent, la distance qui caractérise les chercheurs avec les classes populaires qu'ils entendent étudier les amène à les envisager comme un univers lointain, homogène et indifférencié autorisant à toute forme d'englobant : « les masses », « la masse », etc. Ces représentations mythiques du peuple oscillent généralement entre populisme et misérabilisme comme le remarquent à juste titre Grignon et Passeron²⁷⁷.

En outre, comme le constatent un certain nombre de sociologues, dont Gérard Mauger²⁷⁸, ces représentations mythiques ne sont pas étrangères aux représentations sociologiques soit parce que les premières induisent les secondes au su et à l'insu de ceux qui les produisent – chose

²⁷⁷ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire*, Paris, Seuil, 1989.

²⁷⁸ Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Belin, 2006.

que dénonce fortement la sociologie de l'acteur-réseau – soit parce que la vulgarisation des secondes cautionne les premières, soit parce qu'elles se nourrissent mutuellement de ce qui leur manque.

Voilà pourquoi la théorie de l'acteur-réseau m'a offert un cadre d'analyse pertinent pour une sociologie de la jeunesse. Car comme l'a exprimé Pierre Bourdieu à travers une phrase désormais célèbre que j'ai évoquée dans la première partie : « *la jeunesse n'est qu'un mot* ». Derrière cette dénomination se cache une réalité complexe et une multitude de composantes. Pour les saisir, il est nécessaire de regarder ce qui se cache, « *ce qui se trouve assemblé* », sous le couvert de cette notion de « jeunesse » en général, et de celle de « jeunesse des quartiers populaires » en particulier pour mieux analyser les politiques qui leur sont adressées. Il ne s'agit certainement pas d'explications structuralistes.

Je ne pouvais considérer qu'il existait d'entrée de jeu un cadre explicatif structuraliste à leurs pratiques – comme le serait la loi de Galilée au mouvement du pendule – car il n'aurait servi à rien de parler de causalités trop générales et figées pour changer quoi que ce soit. En effet, je ne perds pas de vue que si un contexte extérieur eut suffi à expliquer des pratiques et que, de ce fait, les personnes qui agissent à l'intérieur de celui-ci sont interchangeable, alors j'aurais perdu mon temps sur le terrain. Il aurait été à ce moment-là beaucoup plus simple de m'attacher directement à l'étude du contexte extérieur. Il s'agit là d'une condition *sine qua none* dans l'animation d'une recherche-action qui se donne pour objectif de modifier les pratiques : ne pas considérer les personnes comme des « doublures », des « marionnettes » d'un système figé mais bien comme des acteurs en mouvement permanent.

Les détracteurs de la théorie de l'acteur-réseau me répondront que le but de la sociologie est aussi de mettre à nu les déterminations qu'on impose aux acteurs afin qu'ils deviennent davantage conscients et réflexifs. A cela, je répondrais tout simplement que les acteurs avec lesquels je travaille depuis plus de quatre années ne m'ont pas attendu pour devenir réflexifs, la plupart d'entre eux ont même des niveaux de qualification très élevés (master, etc.). En revanche, il est vrai que leur fonction première au quotidien n'est peut-être pas forcément de capitaliser cette réflexivité et de la faire fructifier. Mon objectif n'a donc été ni plus ni moins que d'organiser un espace permettant cela. Plutôt que de considérer que les acteurs réalisent des potentialités qui renvoient à du structuralisme, j'ai opté pour la solution qui consiste à penser qu'ils actualisent des « virtualités »²⁷⁹.

Après avoir présenté les grands axes de la théorie de l'acteur-réseau, je vais maintenant reprendre les différents éléments de sa méthodologie de façon plus pratique en tentant d'expliquer dans quelle mesure ils ont pu représenter des outils pertinents dans la lecture de mon objet.

3.2.2. Trois interrogations fondamentales.

La sociologie de l'acteur-réseau, loin de constituer un compromis entre l'acteur et le système du type « *le contexte est à la fois ce qui fait agir les acteurs, et ce qui est constitué en retour par l'action des acteurs* », s'appuie sur l'idée que s'il est impossible de rester longtemps dans l'un ou l'autre des deux sites, c'est que l'on ne peut s'y rendre ; et propose une nouvelle cartographie : un monde social à plat et non en tri-dimension.

Dans cette perspective, la théorie de l'acteur-réseau s'adresse aux enquêteurs désireux de « réassembler le social », c'est-à-dire en le déployant à partir de trois interrogations fondamentales que la sociologie doit saisir de nouveau :

- Première question : Comment déployer les nombreuses controverses portant sur les associations sans restreindre par avance le social à un domaine spécifique ?

²⁷⁹ P. 226.

- Deuxième question : Comment documenter les moyens qui permettent aux acteurs de stabiliser les controverses ?
- Troisième question : Par quelles procédures est-il possible de réassembler le social non plus sous la forme d'une société, mais d'un collectif ?

Pour formuler ces trois interrogations, Bruno Latour s'est beaucoup appuyé sur ses travaux sur les sciences. A travers eux, il a découvert une nouvelle manière de pratiquer la sociologie et a ainsi remis en question cette discipline issue d'une longue tradition, telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

Dans *La vie de laboratoire*²⁸⁰, Latour explique bien cette démarche née d'un long cheminement. Le livre démarre par un extrait d'un « *carnet de notes* » où sont référencées les observations et les conversations de ses deux années de terrain. Il y décrit minute par minute ce qui se passe dans une salle de réunion de laboratoire en rendant compte des faits, gestes et conversations des participants à la scène par de la description.

Puis le livre poursuit par un « *extrait d'un commentaire* » pour resituer la scène dans une vie de laboratoire : « *Tous les matins c'est comme ça...* ». Il y décrit toutes les habitudes auxquelles sont soumis les acteurs.

Puis, à la page suivante, c'est l'« *extrait d'une présentation du terrain* » qui prend la suite. Il explique son intérêt pour la science né de son parcours en Côte d'Ivoire où il avait été mandaté en 1973 pour une étude visant à expliquer pourquoi les cadres ivoiriens ne parvenaient pas à remplacer les expatriés dans les sociétés françaises. La dimension cognitive constituait le principal outil pour les explications des anthropologues au détriment des facteurs sociaux. Ainsi, Latour a voulu éprouver ce scientisme des anthropologues dans les cultures et sociétés pré-, para-, ou extra- scientifiques qui étaient, selon lui, largement exagérées par la dimension cognitive d'« *anthropologue en fauteuil qui n'avaient jamais été sur le terrain* ». C'est alors qu'il explique comment il en est arrivé à l'institut Salk pour cette étude sur la vie de laboratoire.

Il explique et décrit ses premières impressions lors des premiers contacts avec son terrain d'enquête. Il raconte notamment ses premières rencontres et conversations avec les acteurs du laboratoire : « *Un Israélien, Larry Lazarus, me prit à part et me parla de ses citations...* ». Les conclusions tirées des propos des uns et des autres : « *On parla d'investissements, de profits, d'espaces, de bourses, de subventions, d'avantages comparatifs. Je compris que j'avais affaire à de jeunes cadres dynamiques... on parla de stratégies [...]. Je compris que j'étais tombé au milieu d'une réunion d'état major...* ». Il enchaîne aussitôt en décrivant ce qu'il vit et ses premiers sentiments à cet égard.

S'ensuit la « *Raison d'être de l'ethnographie d'un laboratoire* » où Latour explique qu'à l'époque c'était une première. Il explique que les ethnologues, une fois sortis d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie, avançaient scrupuleusement dans les villes occidentales où ils ne s'aventurent que dans ce qui ressemble à leur terrain d'enquête : ghettos, campagnes, marginaux, fêtes populaires... Ils étudient alors la sociabilité des habitants « *mais se gardent bien d'analyser les choses faites par les urbanistes, les ingénieurs du métro ou l'hôtel de ville* ». Ainsi, aucune littérature sociologique n'existait alors sur les sciences. Les rares qui s'y sont essayés n'ont jamais fait le lien entre contenu scientifique et contexte social comme si ces deux ensembles étaient distincts comme l'huile et l'eau au repos. Si ces études ont changé notre image des sciences, elles ne renouvellent pas du tout leur image et, partant, notre image, de la société. Cela interroge la notion même de société.

Pour Latour, les seuls qui ont réussi à opérer ce lien sont les historiens et les philosophes car la distance temporelle remplace la distance spatiale de l'anthropologue : « *Il paraît moins absurde de lier la physique de Kepler à son siècle que celle d'Einstein ou de Feynman* ». Latour, quant à lui, a l'ambition d'étudier des sciences en train de se faire, en pleine construction, ouvertes et incertaines. Il prolonge ainsi le « *programme fort* » de David Bloor [1976, traduit en français en 1982] qui estimait que les sociologues et historiens ne pouvaient plus se contenter d'entourer d'un peu de « *facteurs sociaux* » (société, classe, champ, habitus, symbole, attente de rôle, interaction, etc.) la « *dimension cognitive* » des sciences. Ce programme fort « *exigeait au contraire que l'on investisse la forteresse, le noyau dur, le saint des saints, le contenu – peu importe la métaphore* » et ce, afin de passer d'une histoire et sociologie des savants à une histoire et sociologie des sciences.

²⁸⁰ Bruno Latour et Steeve Woolgar, *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Poche, 2006 (1^{ère} publication en anglais : 1979).

3.2.3. Déployer les controverses : une méthodologie pertinente pour une sociologie de la jeunesse

Latour rappelle que la sociologie, comme toutes les sciences, commence par l'étonnement. Par exemple, nous explique-t-il, « *nous vivons en groupes qui paraissent solidement établis : comment se fait-il qu'ils se transforment si rapidement ?* ». Pour lui, même si les intuitions sociologiques sont justes, les explications fournies par une définition automatique du social, comme je l'ai expliqué plus haut, ont altéré ce qu'elles avaient de scientifique et de fertile. Pour sa part, fidèle à ses principes relativistes, Latour juge nécessaire de conserver ces principales intuitions. Pour ce faire, il propose de déployer cinq types de controverses, que je vais développer plus loin, qui portent sur ce qui constitue un univers, à savoir sur :

- La nature des regroupements : « *il existe de nombreuses manières contradictoires d'assigner une identité aux acteurs* ».
- La nature des actions : « *dés qu'on suit un cours d'action donné, un vaste éventail d'êtres font irruption pour en transformer les objectifs initiaux* ».
- La nature des objets : « *il semble que la liste des entités qui participent aux interactions sociales soit beaucoup plus ouverte qu'on ne l'admet généralement* ».
- La nature des faits établis : « *les controverses se multiplient sur la nature des sciences naturelles et leurs liens de plus en plus étranges avec le reste de la société* ».
- Le type d'études conduites sous l'étiquette d'une science du social « *dans la mesure où on ne voit jamais très clairement en quoi les sciences sociales seraient empiriques* ».

Dans la théorie de l'acteur-réseau, avant d'avancer dans quelque direction que ce soit, il faut d'abord additionner ces cinq incertitudes. Il s'agit de laisser les acteurs déployer toute cette gamme de controverses dans laquelle ils se trouvent plongés :

« Tout se passe comme si l'on disait aux acteurs : « Nous n'allons pas essayer de vous discipliner, de vous faire coller à nos catégories ; nous allons vous laisser déployer vos propres mondes ; ce n'est qu'ensuite que nous vous demanderons d'expliquer comment vous en êtes arrivés à les établir ». Autrement dit, la tâche de définition et de mise en ordre du social doit être laissée aux acteurs eux-mêmes, au lieu d'être accaparée par l'enquêteur ».

Et pour retrouver un certain sens de l'ordre, il convient de tracer des connexions entre les controverses plutôt que d'essayer de résoudre une controverse donnée.

Ainsi, la démarche consiste à laisser les jeunes déployer leur propre monde, leurs propres univers, sans chercher à les discipliner par avance dans un cadre préétabli. L'ambition est d'interroger le rapport de la société à une de ses composantes qu'est la jeunesse. Cette interrogation ne doit pas être traitée avec l'idée que la seconde est toujours déjà soumise à la force exercée par la première, mais plutôt avec l'esprit de mettre en évidence les associations et les connexions qui les caractérisent. Autrement dit, je me suis efforcé de ne pas considérer que les jeunes des quartiers populaires étaient le produit d'un système plus puissant les contraignant à tel type de statut social. Il m'a fallu exclure dans un premier temps l'extériorité du système afin d'amorcer l'analyse à partir des jeunes eux-mêmes. En disant cela, il ne s'agit pas d'avancer que seuls les jeunes sont en capacité d'analyser leurs réalités vécues et de renoncer à la distanciation scientifique. Le lecteur s'en rendra compte dans les parties suivantes. Simplement, il s'agit de partir des jeunes et non de cadres explicatifs préétablis.

Ainsi, je me suis efforcé de « suivre les jeunes eux-mêmes ». J'ai tenté d'apprendre d'eux ce que l'existence collective est devenue entre leurs mains, quelles méthodes ils ont élaboré pour la maintenir ou la dénoncer, et quels récits sont les plus adaptés pour rendre compte des nouvelles associations qu'ils ont été obligés d'établir.

Il s'agit là d'une démarche pertinente du point de vue de la méthode car elle nous évite de sombrer excessivement dans trois types de préjugés qui se manifestent souvent à l'égard des jeunes des quartiers :

- le misérabilisme qui consiste à dénoncer avec excès la précarité des conditions de vie des jeunes sous fond de nihilisme, sans déconstruire l'objet et mettre en évidence les différents parcours de jeunes, autrement dit leur pluralité ;
- la « pathologisation des comportements » - ou le « réductionnisme sociologique » - qui consiste à attribuer une explication « pathologisante » de pratiques dans laquelle les jeunes ne se reconnaissent pas. Par exemple, attribuer les causes de l'alcoolisation des jeunes sur l'espace public à un malaise social que vivraient les jeunes en excluant la simple volonté de convivialité et de socialisation ; attribuer la pratique de l'islam des jeunes des quartiers à une recherche d'identité visant à combler une perte de repères et un déficit d'intégration sans y voir leur croyance sincère à une religion, etc. Bref, attribuer une cause « pathologisante » propre à un soi-disant contexte revient souvent, avec arrogance, à assigner les jeunes à une identité qu'ils ne revendiquent pas.
- Le culturalisme qui consiste à attribuer une explication d'ordre culturel à une situation sociale. Car si, comme l'explique Latour, tout n'est pas exclusivement social dans une chaîne d'associations, je considère que l'inverse est tout aussi vrai. Par exemple, mettre en évidence l'ethnisation des rapports sociaux des jeunes des quartiers en négligeant l'aspect social de leurs interactions, ou assigner les milieux populaires à une culture ouvrière effritée en négligeant les nouvelles entités de l'identité populaire, etc.

Pour ma part, je me suis employé à ne pas essayer de « discipliner » les jeunes de sorte à les faire coller à des catégories préconstruites, mais au contraire, je les ai laissé déployer leurs propres mondes. La tâche de définition et de mise en ordre du social doit être laissée aux acteurs eux-mêmes, nous ne devons pas l'accaparer. Pour ce faire, je vais tenter d'expliquer comment j'ai déployé les cinq controverses de Latour :

3.2.3.1. Première source d'incertitude : pas de groupes de jeunes, mais des regroupements de jeunes

Latour nous rappelle que lorsque nous lisons le journal, nous sommes pris sous une pluie de lignes dans lesquelles des auteurs laissent des indices qu'un groupe est en train de se faire ou de se défaire. Pour les jeunes, nous pourrions citer, par exemple, un correspondant qui s'efforce d'expliquer pourquoi les jeunes Françaises issues de l'immigration algérienne qui se présentent à l'école en portant un voile islamique sont considérées par leurs professeurs comme des « fanatiques » qui « s'excluent elles-mêmes » de la République, un expert qui explique pourquoi des groupes de jeunes qui pratiquent la « tecktonik » sont condamnés à disparaître en raison du caractère éphémère de cette danse, un éducateur qui explique que les groupes de jeunes des deux cités mitoyennes sont complètement différents, etc.

« Bref, ça ne s'arrête jamais : appartenir à un groupe, c'est se trouver mobilisé par des liens incertains, fragiles, controversés et constamment fluctuants ». Notre expérience quotidienne, « si nous l'écoutons, nous suggère qu'il faudrait plutôt prendre comme point de départ les processus contradictoires de formation et de démantèlement de groupes – tâche à laquelle les sociologues contribuent activement ».

Mon travail sur les jeunes des quartiers populaires et les politiques de jeunesse s'articule autour d'une double-interrogation :

- Comment les jeunes des quartiers traversent-ils cet âge de la vie ? Constituent-ils une composante singulière de la jeunesse contemporaine et pourquoi ?

- Qu'est-ce qui explique que ces jeunes vont tantôt résister et tantôt adhérer à la formalisation des politiques de jeunesse ?

Ces trois questionnements participent d'une seule et même problématique même s'il m'a fallu les isoler pour mieux les traiter dans la démarche. Ainsi, le troisième questionnement ne peut être traité efficacement si les deux précédents ne l'ont pas été préalablement. C'est dans cet esprit que j'ai tenté d'adopter la démarche de l'acteur-réseau pour faire ressortir les spécificités des jeunes des quartiers populaires au sein de la jeunesse contemporaine.

3.2.3.1.1. Faire parler les jeunes et les groupes de jeunes selon la méthodologie de l'acteur-réseau

La première source d'incertitude à déployer est ethnographique. Partant du présupposé qu'une politique de jeunesse ne se construit qu'à partir d'une représentation de la jeunesse, il convient de comprendre qui sont les jeunes des quartiers populaires auxquels on souhaite s'adresser. Pour cela, ma démarche a consisté à considérer qu'il n'existe aucun groupe de jeunes ou niveau à privilégier, pas de composant préétabli qui puisse faire office de point de départ irréfutable. Le but a été pour moi de déployer les controverses sur l'appartenance. Nous l'avons vu : Appartenir à un groupe, c'est se trouver mobilisé par des liens incertains, fragiles, controversés et constamment fluctuants. Ce sont ces liens que j'ai voulu saisir pour comprendre qui sont les jeunes des quartiers populaires.

La jeunesse est plurielle dit-on, elle ne peut être envisagée comme un bloc monolithique. En son sein existe une multitude de jeunes renvoyant à une pluralité de parcours de vie. L'objectif a été de donner la parole aux jeunes, de les suivre dans leurs mouvements, afin qu'ils m'éclairent sur la façon dont ils vivent cette période de la vie et qu'ils m'expliquent si des expériences communes sont partagées entre eux. Il est nécessaire de cerner comment la jeunesse dans son ensemble traverse cet âge de la vie en déployant toutes les interrogations liées à cette source d'incertitude.

Je n'ai bien entendu pas fait l'impasse sur tous les travaux sociologiques réalisés sur le sujet dans la mesure où ils participent à la définition des appartenances. Leur compagnonnage m'a donc été permanent. A travers eux, j'ai beaucoup appris sur les jeunes en général, et ceux des quartiers en particulier : Qu'est-ce qui caractérise le fait d'être jeune et issu d'un quartier populaire aujourd'hui ? Beaucoup de sociologues se sont tour à tour penchés sur la question et je n'ai pu faire l'économie de leurs propos. Comme le suggère Latour, les enquêtes étant partie prenante d'une chaîne d'associations, il est difficile de les ignorer. Ne serait-ce que parce que tant de références faites par les acteurs de terrain, que l'on observe à travers leurs langages ou dans leurs pratiques, empruntent à la littérature sociologique, il est nécessaire de les prendre en compte.

La démarche sociologique a été au cœur de mon travail. Face à certains discours, y compris de sciences sociales, qui occultent les points de vue des jeunes, qui occultent les pratiques sociales, les entretiens et l'observation permettent de réduire l'écart social entre enquêtés et enquêteur et ainsi rester fidèle à la sociologie de l'acteur-réseau qui incite à restituer les propos des acteurs tels qu'ils les formulent. Pour autant, je me dois par honnêteté vis-à-vis du lecteur de lui avouer dès à présent qu'il trouvera des entorses à cette règle méthodologique de la théorie. La limite à laquelle j'ai été confronté a résidé dans le constat que les propos des acteurs renvoient parfois à autre chose. Pas nécessairement à un contexte, mais tout simplement à des entités qui dépassent l'interaction du moment et qu'il faut donc connaître et prendre en compte. Jean-Pierre Digart affirmait en 1976 que le terrain d'enquête constitue « *le lieu privilégié des pratiques obscures de la profession, pratiques qui tiendraient à la fois de l'aventure et du bricolage et sur lesquelles il serait de bon ton d'observer la plus extrême*

discrétion »²⁸¹. Comme le souligne à juste titre Mauger²⁸², « parce que la « présentation de soi » de l'enquête dépend de la représentation qu'il se fait de l'enquêteur et de la situation d'enquête, l'analyse de la situation d'enquête est une condition nécessaire à l'intelligibilité des matériaux recueillis ». Il s'agit là de prendre en compte la configuration ponctuelle que représente chaque situation d'enquête. Il est illusoire de considérer que la position occupée par le sociologue représente pour les acteurs un « lieu neutre » et qu'ils peuvent, de ce fait, se livrer en toute transparence.

Doit-on pour autant considérer qu'un enquêté joue forcément un rôle qu'il conviendrait de débusquer pour revenir à l'authenticité du terrain ? Je n'en suis pas sûr non plus. Les efforts de neutralisation d'une situation d'enquête s'imposent souvent quand la distance sociale entre enquêteur et enquêté est grande. Pour ce qui me concerne, mon jeune âge et mon origine sociale ont constitué, à bien des égards, des atouts puisque je n'ai pas eu à déployer les mêmes artifices que beaucoup de sociologues pour réduire la distance sociale qui les caractérise souvent par rapport à leur terrain. Même si j'ai eu à gagner la confiance des acteurs, même si parfois les jeunes que j'ai rencontrés n'ont vu en moi qu'un sociologue et certainement pas « un des leurs », je n'ai pas eu pour autant à user de « l'art du camouflage ». Ainsi, durant cette thèse, je me suis imposé autant que possible la règle de ne pas employer des termes précis, très sophistiqués, en affirmant que les acteurs ne font que dissimuler ce que je leur fais dire. Il s'agit de la meilleure façon de faire résonner leur vocabulaire. Dans le cas contraire, le risque de ne plus conserver la variété de ce que disent les acteurs eut été grand. Dans cet exercice, les propos des acteurs doivent être plus forts que ceux des analystes. C'est l'indicateur d'une description de qualité. Cela se traduit, selon Latour, par la question suivante : « la prose des commentateurs est-elle plus intéressante, aussi intéressante ou moins intéressante que les citations provenant des acteurs eux-mêmes dont le compte-rendu est issu ? ». Nous pouvons considérer que ce questionnement servira de base au lecteur pour évaluer la qualité de ma thèse au regard de la théorie de l'acteur-réseau.

Pour Latour, il est essentiel de ne pas démarrer par une déclaration du type « *les agrégats sociaux sont originaires de (x)* » ô combien même (x) représenteraient des « organisations », un « agent individuel », des « races » ou des « Etats ». Même s'il paraît toujours plus facile de choisir un groupe plutôt que de cartographier les controverses sur la formation de tous les groupes, c'est pourtant l'inverse qui est vrai selon lui. En effet, si un groupement donné est simplement donné, il sera muet et n'engendrera aucune trace et, de ce fait, ne produira aucune information. Au contraire, s'il devient visible, c'est parce qu'on est en train de le constituer ou de le démanteler : « *les données nouvelles vont alors proliférer* ».

Dans la troisième partie de *La fabrique du droit*²⁸³, Latour s'arrête un instant sur le corps des hauts fonctionnaires qui travaillent au Palais-Royal. Il relève que l'influence des juges s'acquiert surtout grâce aux différents postes et métiers occupés en dehors des murs du Conseil d'Etat. Il commence son récit en remarquant que les boîtes aux lettres des membres du conseil sont réparties matériellement selon leur rang et leur ancienneté. Il faut en moyenne 50 ans pour passer du bas du casier vers le haut au rythme de six casiers par an maximum. Cette carrière si réglée et si lente apaise considérablement les appétits de pouvoir. Inutile dans ce cas, nous fait remarquer Latour, de chercher à faire chuter ses collègues pour monter d'un cran.

Latour propose ensuite une radioscopie des membres du conseil pour évaluer en quoi elle importe à la construction du droit. Pour cela, il s'appuie sur treize tableaux du Conseil auxquels il ajoute les données du « who's who ? » et du « béquet ».

Par exemple, une première carte retrace l'éventail des possibles dans les parcours des membres du conseil présents de 1980 à 1989 et sur la totalité de leur carrière. Le sens des flèches indique les

²⁸¹ Jean-Pierre Digard, « Muséographie et pratique du terrain en ethnologie », in Robert Creswell, Maurice Godelier (dir.), *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Editions François Maspero, 1976.

²⁸² Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, op. cité, p. 37.

²⁸³ Bruno Latour, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, op. cité.

mouvements habituels d'une position à l'autre, « *les embranchements marquants les choix de carrière ouverts aux membres, pendant que l'épaisseur des traits indique l'importance relative de ces choix rapportée à l'ensemble du corps. Il ne s'agit plus que de la projection ramassée des trajectoires individuelles des conseillers, à la façon dont un myrmicologue pourrait tracer les déplacements, cumulés sur une longue période, de fourmis autour de leurs nids* ».

Donc, plutôt que de dresser une liste de groupements de base, il est préférable d'établir une liste des éléments toujours présents sur les controverses portant sur les groupes. Autrement dit, une liste de traces laissées par la formation de groupes de jeunes. Cette liste, plus abstraite, porte sur le travail de délimitation de tout regroupement. Elle produit beaucoup plus de données que la première puisque quand il est fait référence à un nouveau groupe, nous expliquons Latour, le mécanisme de fabrication nécessaire à sa perpétuation deviendra visible et par conséquent traçable.

Pour Latour, ces éléments présents dans tous les agrégats sociaux doivent inclure un certain nombre de disputes universitaires que j'ai reprises dans ma méthodologie d'enquête sur le terrain :

- On fait parler les groupes de jeunes des quartiers populaires :

Pour Latour, un regroupement n'existe pas par « lui-même » : « *Point de groupe sans une espèce de préposé au recrutement. Point de troupeau de moutons sans un berger – et son chien, sa canne, ses liasses de certificats de vaccination, ses montagnes de formulaires destinés à obtenir des subventions européennes...* ». La théorie de l'acteur-réseau ne considère aucun groupe sans son cortège de faiseurs de groupes, de porte-parole et de préposés à la cohésion. Un regroupement n'existe pas par « lui-même ». Un troupeau de moutons ne peut se définir ainsi sans son berger et son chien ainsi que toutes les liasses de vaccination et autres formulaires.

Sur le terrain, je me suis efforcé d'identifier des porte-parole qui parlent au nom d'un groupe de jeunes. Comme l'explique Latour, les porte-parole sont souvent très bavards. Tous les groupes ont besoin de personnes qui définissent ce qu'ils sont, ce qu'ils devraient être ou ce qu'ils ont été, bon gré, mal gré. J'ai ainsi pu rencontrer des jeunes qui se sont exprimés sans relâche, qui justifiaient constamment l'existence de leur groupe, invoquant les règles et les précédents. Pour prendre contact avec eux, je suis passé par les professionnels qui sont au contact quotidien avec les jeunes. On pourra me reprocher que cela a certainement constitué un biais en terme de représentativité des jeunes. Bien que celle-ci n'existe que par les représentations que l'on en a, le grief est légitime. Mais je répondrais que l'exercice qui consiste ici à laisser les jeunes définir les contours de leur groupe d'appartenance peut réduire ce biais. Ce sont eux qui doivent nous expliquer la manière dont ils se regroupent. Chaque jeune que j'ai rencontré s'est donc exprimé à partir du point de vue qui était le sien. La volonté qui m'a animée tout au long des rencontres a été de ne cesser d'amener les uns et les autres à s'interroger sur l'exhaustivité de leurs propos quant à la représentativité des jeunes : « Est-ce que ce que vous dites concerne tous les jeunes du quartier ou est-ce qu'il en existe qui réagissent différemment ? Et est-ce différent chez les jeunes qui ne sont pas issus des quartiers populaires ? ».

La théorie de l'acteur-réseau m'a amené à considérer qu'il n'existait pas de groupes figés mais des regroupements. Comme je l'ai souligné plus haut, appartenir à un groupe, c'est se trouver mobilisé par des liens incertains, fragiles, controversés et constamment fluctuants. Ainsi, la soixantaine d'entretiens de jeunes que j'ai dirigée a été construite de sorte à imposer aux jeunes de se positionner, justifier l'existence de leur groupe d'appartenance, identifier des anti-groupes, et mobiliser des ressources pour renforcer les frontières du leur. Pour ce faire, je me suis employé à identifier tout ce qui, dans les mœurs, les habitudes, les valeurs, la mode, l'histoire, les cultures, etc. contribue à délimiter le périmètre du groupe des jeunes des

quartiers. Il existe toute une série d'éléments qui est telle que si le groupe de jeunes en question s'en trouve privé, il cesse d'exister. Ce sont ces entités qui nous permettent de ne plus douter de son existence durable. Bien entendu, elles font toujours l'objet de luttes dans leur définition et leur élaboration auprès des sociologues. Pour ma part, il m'a fallu considérer les entités mobilisées par les jeunes eux-mêmes pour se définir et décrire leur existence.

Par exemple, quand un jeune m'expliquait : « *Eux et nous on n'est pas dans le même délire* », il délimitait les frontières de ce que constituait son groupe et identifiait ce qui, au mieux, ne s'apparentait pas à ce que lui vivait avec d'autres, ou, au pire, à ce qui s'y opposait radicalement, si bien qu'au final une cartographie sociologique de la jeunesse des quartiers populaires a pu prendre forme dans mon écrit. La méthode m'a contraint à tout bâtir à partir des points de vue des jeunes.

Pour cela, deux outils ont été pertinents dans la méthode : l'entretien dit « semi-directif » et l'observation ethnologique. Le premier consiste à saisir les propos des jeunes en réduisant autant que faire se peut l'influence de l'enquêteur. J'avais bien à ma disposition une grille contenant les axes les plus élémentaires de mon analyse afin de ne pas perdre de vue mes objectifs. Mais j'ai envisagé l'entretien comme un dialogue libre avec les acteurs leur laissant une liberté quasi-totale d'analyse. Le second, quant à lui, est complémentaire du premier en saisissant le vécu des jeunes tel qu'il s'exprime dans le quotidien. Durant mes trois années d'enquête sur le terrain, mon intention a été d'observer des parcours de vie de jeunes, afin de réaliser des récits de vie ethnographiques visant à mettre en lumière tout ce qui constitue le réseau des jeunes. Ce travail de thèse comprend des descriptions ethnographiques très fines et une analyse parfois retravaillée.

Je tenterai donc de déployer dans cette thèse les controverses en montrant les divers procédés utilisés pour construire des groupes de jeunes.

- On identifie les antigroupes ;

On n'affirme jamais un lien que par comparaison avec d'autres liens concurrents, la définition de tout groupe implique dans le même temps de dresser la liste des anti-groupes. La jeunesse est plurielle, elle est constituée d'une multitude de composantes. Je ne cesserai jamais de le rappeler. Une fois que les jeunes des quartiers populaires se sont exprimés pour définir les contours de ce qui caractérise leur groupe, il m'a alors été nécessaire de distinguer ce que sont les autres groupes de jeunes qui ne sont pas issus des quartiers. Les villes qui ont constitué mon terrain d'enquête ont représenté un atout formidable pour cela car leur taille et la diversité de leur composition du point de vue social et culturel offre justement une cartographie de la jeunesse plus riche que celle que l'on pourrait retrouver dans des villes de moindre importance, relativement uniforme. Les grandes villes de l'Ouest permettent aux jeunes des quartiers d'user de la comparaison avec leurs homologues.

En amenant les jeunes et les divers professionnels concernés à l'explicitier, je pense les avoir modestement amenés à établir la carte du « contexte social » dans lequel ils prétendent évoluer en nous dévoilant les associations qui sont les leurs. Je me suis en revanche interdit de penser que ce contexte leur échappait et qu'il fallait, de ce fait, les réduire à de simples informateurs.

Bruno Latour préconise de toujours considérer que le sociologue a une boucle de réflexivité de retard sur les acteurs plutôt que de considérer qu'il est plus lucide qu'eux. Comme j'ai pu le vivre, au bout de quelques dizaines d'entretiens, cette position devient aussi difficile à tenir que nécessaire pour mener à bien son enquête sans sombrer dans des cadres préconstruits. Je ne cache pas au lecteur que ce fut une grosse difficulté pour moi dans le temps de ne pas suivre le schéma suivant : « ce que dit untel renvoie à tel type d'explication, retrouvé dans tel type de lieux, etc. » Le contraire eût été surprenant...

- On a recours à de nouvelles ressources pour rendre leurs frontières plus durables : Comme je viens de l'expliquer, lorsque les groupes sont formés ou redistribués, leurs porte-parole n'ont de cesse de chercher des façons de les définir. Leurs frontières fragiles doivent être marquées, délimitées, et fixées pour devenir un peu plus durables. Latour considère cela comme une chance pour tous les analystes car la formation d'un groupe va s'accompagner de la mise au jour de toute une gamme de ressources. Ces dernières seront mobilisées pour renforcer la frontière du groupe, de façon plus stable et plus certaine, contre les pressions contradictoires exercées par tous les antigroupes concurrents. Ainsi, un groupe peut se réclamer de la tradition ou du droit ; inventer des hybrides étranges comme l' « essentialisme stratégique » ; fonder sa frontière en « nature » ; aller chercher un « fondement génétique », l'associer avec « le sang et le sol », en faire une tradition populaire ou l'enraciner dans les mœurs et les habitudes, etc., mais peut tout autant s'attacher à la liberté, à l'émancipation, à l'artifice, à la mode, à l'histoire, etc., si bien qu'à la fin il sera devenu difficile de douter de son existence durable. Il sera alors « *tenu pour acquis et ne produira plus de trace, d'étincelle ou d'information* », nous explique Latour. C'est là que la sociologie de l'acteur-réseau devra aller chercher hors du monde social le nouvel élément même si celui-ci ne s'apparente qu'à l'un de ceux agréés de la société au sens de la « sociologie du social ». Même s'il est nécessaire de le faire en ne retombant pas dans les travers du « contexte social extérieur », c'est dans cet esprit que j'ai dû partir à la recherche, hors du monde social décrit par les jeunes, des entités indépendantes de leur volonté mais qui viennent renforcer l'identité de leur groupe, souvent malgré eux dans la mesure où contrairement aux représentations ils ne les revendiquent pas forcément : par exemple, en analysant les rapports des institutions sur des aspects aussi sectoriels que l'emploi, la délinquance, etc.

- On mobilise les professionnels avec tout leur équipement statistique et intellectuel : Pour les sociologues des associations, nous dit Latour, toute étude d'un groupe par un sociologue fait partie intégrante de ce qui fait exister, durer, décliner ou disparaître tel ou tel groupement. Les analystes se trouvent sur un pied d'égalité avec ceux qu'ils prétendent étudier. Ils font exactement le même travail en traçant les liens sociaux même s'ils emploient des instruments différents et n'ont pas les mêmes vocations professionnelles. Ainsi, comme je l'ai expliqué plus haut, les sociologues ayant largement contribué à l'édification de l'identité des groupes des jeunes, sinon dans la réalité du moins dans les représentations, je ne pouvais faire abstraction de leurs analyses. Je me les suis largement réappropriées pour une large partie d'entre elles. Elles font partie intégrante de la chaîne d'associations que j'ai tenté de mettre en évidence. Simplement, pour reprendre Latour, la différence est de taille entre la pratique sociologique courante (que Latour ne définit malheureusement presque pas et qu'il unifie sans tenir compte des dizaines d'approches qui la caractérisent sous le terme de « sociologie du social ») et celle de l'acteur-réseau. Alors que dans la première, les sociologues et les acteurs sont dans deux bateaux différents, dans la seconde, on est tous dans le même, tout du long, et on joue le même rôle, « *à savoir contribuer à la formation de groupes* ».

Dans *La vie de laboratoire*, l'exercice est défini selon ses auteurs²⁸⁴ comme « *une observation de première main du travail savant, qui utilise les chercheurs comme autant d'informateurs, certes privilégiés, sans utiliser ce qu'ils disent pour expliquer ce qu'ils font. Pourtant il ne se contente pas de traiter les erreurs ou les errements de leur conduite mais s'efforce de montrer par des explications symétriques pourquoi ils sont aussi parfois dans le vrai* ».

²⁸⁴ Bruno Latour et Steeve Woolgar, *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, op. cit.

La sociologie de l'acteur-réseau propose de laisser les acteurs définir eux-mêmes ce qui constitue le social. Pour la « sociologie du social », si un informateur affirme qu'il vit « dans un monde ordonné par Dieu », son affirmation ne sera pas vraiment différente de celle d'un autre informateur qui expliquerait qu'il est « dominé par les forces du marché » puisque « Dieu » et le « marché » ne sont que de simples expressions du même monde social. En revanche, pour la seconde approche, celle de Latour, la différence entre ces deux termes est énorme, incommensurable, puisqu'elle considère qu'une association avec « Dieu » n'est pas remplaçable par une autre association. Jamais, dans sa spécificité, elle ne pourrait être réconciliée avec une expression associant les forces du marché.

Dans mes enquêtes de terrain, je me suis efforcé, autant que faire se peut, de ne jamais invoquer ce « troisième langage ». Je précise bien qu'il s'agit là d'une position difficile à tenir pour chaque chercheur qui travaille dans le champ du « populaire » et de la « jeunesse ». Face à des interlocuteurs qui emploient un langage différent de celui des intellectuels, la tentation est grande de le traduire et de l'insérer dans des cadres préconstruits épistémologiquement et intellectuellement. Pour mener à bien le travail d'enquête dans le cadre d'une sociologie de l'acteur-réseau, Latour préconise de saisir les termes les plus étranges, les plus baroques et les plus inhabituels et ne pas suivre ceux qui ont cours dans « l'arrière-monde du social ». En toute franchise, je reconnais que le lecteur observera assez souvent cette entorse à la sociologie de l'acteur-réseau dans ma thèse. Car j'ai construit celle-ci dans le cadre d'un aller-retour permanent avec la littérature sociologique très dense sur le sujet, je ne pouvais que reconnaître la pertinence de multiples explications déployées dans ce champ de recherche, parfois contraire à la démarche de Latour, sans toutefois censurer l'authenticité du langage des acteurs.

- On a recours à de nouvelles ressources pour rendre leurs frontières plus durables :

Lorsque nous aurons saisi les contours des groupes de jeunes des quartiers, nous devons analyser comment ces frontières sont marquées, délimitées, et fixées pour devenir un peu plus durables. La formation d'un groupe s'accompagne de la mise au jour de toute une gamme de ressources mobilisée pour renforcer la frontière du groupe, de façon plus stable et plus certaine, contre les pressions contradictoires exercées par tous les antigroupes concurrents. Autrement dit, dans l'hypothèse où elles existeraient, je tenterais de mettre en exergue les ressources mobilisées par les jeunes de quartiers pour renforcer la définition qu'ils donnent de leur groupe.

3.2.3.1.2. Dans une sociologie de la jeunesse : considérer les formes d'interventions publiques comme des « médiateurs » plutôt que des « intermédiaires »

Pour Latour, les moyens changent du tout au tout selon qu'on considère les moyens de produire le social comme des « intermédiaires » ou des « médiateurs ». En suivant l'un ou l'autre de ces deux sens, on finit par aborder deux territoires complètement distincts. Un « intermédiaire » désigne ce qui véhicule du sens ou de la force sans transformation, « *définir ses entrées, ses inputs suffit à définir ses sorties, ses outputs* ». Un « intermédiaire » est une sorte de boîte noire qui compte pour un.

Les « médiateurs », quant à eux, ne peuvent être comptabilisés comme de simples unités. Ils peuvent compter pour zéro, pour trois comme pour trente. Leur entrée ne permet jamais de prédire vraiment leur sortie. Ils transforment, traduisent, distordent, et modifient le sens ou les éléments qu'ils sont censés transporter. En cela, un médiateur, contrairement à un intermédiaire, peut se déployer dans de multiples directions qui vont modifier tous les compte-rendu contradictoires que l'on donnera de son rôle.

Par exemple, nous explique Latour, dans la « sociologie du social », la nouvelle mode introduite par le brillant de la soie va être envisagée comme un intermédiaire, véhiculant « fidèlement » une signification sociale, pour affirmer que « *la soie est réservée aux classes dominantes ; le nylon est pour les classes dominées* ». Dans ce cas de figure, la nature même du matériau n'a aucun intérêt puisqu'il n'a été mobilisé qu'à des fins d'illustration. Même en l'absence de toute différence chimique entre nylon et soie, la différence sociale entre les dominants et les dominés n'en aurait pas moins existé. En revanche, la sociologie de l'acteur-réseau considère la composition chimique et de fabrication des matériaux comme autant de médiateurs qui expliquent qu'en leur absence – faute de nuances matérielles de texture, du toucher, de la couleur... – cette différence sociale-là n'aurait pas existé.

Ainsi, au lieu de commencer une étude par : « *Confrontés à un objet, ignorons son contenu pour considérer plutôt les aspects sociaux qui doivent l'entourer* », il faut au contraire l'attaquer par : « *Confrontés à un objet, portons d'abord notre attention sur les associations dont il se compose, et considérons, dans un deuxième temps, les diverses manières dont elles peuvent éventuellement avoir renouvelé le répertoire standardisé des liens sociaux* ».

Par exemple, comme j'ai pu m'en rendre compte à maintes reprises, les sociologues qui s'intéressent à la pratique religieuse chez les jeunes des quartiers limitent très souvent leurs enquêtes aux seules dimensions sociales et ne s'intéressent pas à la religion même. Pourquoi, au contraire, ne pas commencer par dire que ce qui compte dans la religion, c'est l'existence d'un type d'être qui fait agir les gens, comme tout jeune croyant n'a jamais cessé de l'affirmer ? Partir encore une fois du point de vue des jeunes pour éventuellement remonter, dans un second temps, aux impacts des pratiques sociales et culturelles dans la redéfinition des liens sociaux à laquelle pourront s'ajouter d'autres facteurs d'explication.

Là-dessus, j'adhère pleinement au constat de Latour qui s'interroge :

« Ce réglage de l'enquête ne serait-il pas plus empirique, peut-être plus scientifique, en tout cas plus respectueux, et surtout beaucoup plus économique, que l'invention de deux domaines qui n'existent pas : l'esprit du croyant d'une part, et, d'autre part, le royaume illusoire du social qui n'aurait de solidité qu'en s'appuyant sur d'autres illusions ? Qu'y a-t-il de si scientifique dans le fait de croire à la croyance ? ».

Dans ma démarche d'enquête, c'est avant tout l'objet que j'ai voulu prendre en compte et seulement ensuite, pour reprendre le terme de Latour, le « social standardisé ». Il s'agit de prendre au sérieux, dans la démarche, les « êtres » qui font agir les gens. Pour poursuivre sur l'exemple des pratiques religieuses des jeunes dans les quartiers, il est vrai que la question de l'Islam revient en permanence avec le constat qu'une partie des jeunes sont des musulmans inscrits dans une pratique assidue de leur religion. A partir de là, comment l'analyser ? En considérant, comme nombre de sociologues, que la religion est pour ces jeunes un moyen de retrouver de la dignité et une identité perdue, dans un univers où les forces politiques d'antan ont disparu dans l'encadrement des populations ; ou au contraire, en commençant dans un premier temps, comme nous y invite Latour, par considérer que la pratique de l'Islam des jeunes n'est pas à inscrire dans un registre autre que celui qu'ils revendiquent, à savoir une croyance religieuse sincère. Pour ce qui concerne ma thèse, j'ai clairement fait le choix de la seconde option tout en n'excluant pas, *in fine*, les explications avancées par les tenants de la première.

Suivre les acteurs eux-mêmes passe nécessairement par le respect de leur propos qui sont bien plus que de simples informations déjà condamnées à tel cadre d'explications ou d'hypothèses. Les médiateurs constituent à cet égard des modes d'existence, des êtres, qui rassemblent et assemblent le collectif. Pour nous, c'est bien l'objet jeunes des quartiers populaires qu'il faut avant tout prendre en compte. Ainsi, pour suivre les jeunes eux-mêmes, il nous faudra suivre les médiateurs « de type politique » aussi.

Ces médiateurs prendront la forme de tout ce qui fait agir les jeunes des quartiers, qui amène à des transformations ou non au sein des groupes d'appartenance. C'est là que j'ai eu à interroger, notamment, l'offre politique en direction des jeunes. L'analyse des politiques de jeunesse doit se faire au regard des impacts qu'elles produisent sur la manière dont les jeunes constituent et revendiquent leurs groupes d'appartenance et leurs attentes.

Pour ce faire, j'ai analysé les initiatives politiques prises en direction des jeunes des quartiers et, à travers elles, les représentations de la jeunesse qui sont à l'œuvre en tentant de cerner leurs fondements face aux points de vue des jeunes.

J'ai tenté d'observer la tension permanente qui était à l'œuvre entre politique de jeunesse et jeunes. Elle se manifeste avec, d'un côté une politique, pensée et construite comme médiateur, qui transforme, de ce fait, les modes de vie des jeunes et, de l'autre se trouve transformée à son tour en se confrontant à des jeunes tout autant médiateurs. Ici, pour les besoins de la démonstration, je me permets de personnifier de façon simplifiée une politique publique. J'aurais bien entendu l'occasion de la caractériser plus loin.

De ce travail d'analyse politique, j'ai tenté d'expliquer comment les professionnels œuvrant dans le cadre des politiques de jeunesse mobilisent les projets à destination des jeunes afin de les faire agir et de transformer leur existence. *In fine*, encore une fois, comment ces politiques de jeunesse entrent en résonance ou non avec la manière dont les jeunes se définissent et analysent leurs attentes ?

Pour y parvenir, plutôt que d'interroger les professionnels sur les jeunes en général, et risquer de les entendre prononcer des discours fondés sur « l'extériorité du contexte », j'ai construit mes entretiens de sorte à les amener à s'exprimer sur les enseignements tirés de leurs expériences au quotidien auprès des jeunes. Je leur ai demandé de bien partir des jeunes et des groupes de jeunes qu'ils connaissaient et avec lesquels ils étaient en contact pour me parler des politiques de jeunesse en tant que levier de transformation des modes de vie.

3.2.3.2. *Deuxième source d'incertitude : la jeunesse débordée par l'action*

Retenons qu'un acteur n'agit pas : on le *fait* agir. L'acteur n'est pas la source d'une action mais « *la cible mouvante de tout un essaim d'entités qui fondent sur lui* ». C'est comme cela qu'il m'a fallu analyser les parcours de vie des jeunes. J'ai tenté de suivre toutes les traces qu'ils laissent dans ce qui les fait agir. Ici, je me suis réapproprié le questionnement de Latour : Lorsque les jeunes des quartiers agissent, qui d'autres agit en même temps qu'eux ? A combien d'entités font-ils appel ? Comment se fait-il qu'ils ne font jamais ce qu'ils veulent ? Pourquoi sont-ils sous l'emprise de forces qui ne dépendent pas d'eux ?

Pour cela, il m'a fallu saisir les comptes-rendus contradictoires que les jeunes formulent pour rendre compte à la fois de ce qu'ils font et de ce que font les autres pour eux et contre eux. En saisissant chaque entretien, chaque récit, chaque cours d'action, j'ai voulu mettre en avant un éventail d'entités qui devra rendre compte du pourquoi et du comment d'une action donnée.

Ici, le but a été de saisir les actants, en tant que médiateurs, qui font agir les jeunes. Dans cette thèse, je considérerai bien les actants comme les différentes manières de faire faire des choses aux jeunes.

Comme le souligne Latour, « *l'action est toujours dépassée ou débordée, reprise par d'autres, distribuée dans un grand nombre de formes d'existence sans visage, ce qui lui donne toujours un aspect mystérieux.* » Même s'il est difficile de savoir exactement ce qui fait agir les jeunes, au travers de la réalité d'un quartier, nous devons nécessairement saisir tous les actants qui l'ont rendu possible à travers l'histoire, la politique, la culture, l'économie, etc. Ainsi, dans ma thèse, j'ai cherché à connaître la nature de ces épreuves et les traces qu'elles laissent : les répercussions de tel ou tel projet de quartier, du chômage, etc. Il ne s'est pas agi de dire « *Donnez moi la cause et je vous donnerai l'effet* », mais de considérer les causes et les effets comme des médiateurs, les premiers ne permettant pas de déterminer à l'avance les

seconds car ils ne font qu'offrir des occasions, définir des circonstances et établir des précédents.

3.2.3.3. *Troisième source d'incertitude : tenir compte des « non-humains » en sociologie de la jeunesse*

Comme ne cesse de le préciser Latour, le détournement de l'action par des forces extérieures ne signifient pas pour autant qu'elles sont sociales. C'est pour cela qu'il faut élargir la gamme des acteurs. Encore une fois, Latour estime qu'il existe bien des liens durables et que ceux-ci ne sont pas nécessairement constitués d'un matériau social. Comment mobilise-t-on des sources nouvelles d'associations ? Si jusqu'à présent la différence entre la sociologie des associations et la « sociologie du social » pouvait paraître mince, elle va désormais s'accroître car Latour entend maintenant faire intervenir les objets, entendus au sens des « non-humains » comme acteurs des entités « *que plus d'un siècle d'explications sociales ont explicitement exclues de l'existence collective* »²⁸⁵. Jusqu'à présent, constate Latour, les millions de participants aux actions ne faisaient leur entrée dans le monde social que par trois modes d'existence :

- Comme « infrastructure matérielle » qui « déterminerait » les rapports sociaux : on la retrouve dans les différentes formes de matérialisme marxiste.
- Comme « miroir » qui se contenterait de « refléter » les distinctions sociales : on le retrouve dans la sociologie critique de Pierre Bourdieu.
- Comme arrière-plan de la scène sur laquelle les rôles humains occupent les rôles principaux : on la retrouve dans la sociologie interactionniste d'Erving Goffman.

Pour Latour, même si ces modes d'entrée ne sont pas erronés, ils ne représentent que des façons primitives de rassembler les faisceaux de liens qui forment le collectif. Pour lui, la question est plutôt de savoir comment les activités exercées par des objets pourraient-elles apprendre quelque chose aux sociologues. Si l'on ne tient compte que de l'action exercée par des humains dotés d'une « intentionnalité » et d'une « réflexivité », propre au domaine « réflexif » et « symbolique » des relations sociales, comment des objets peuvent-ils agir si ce n'est dans le domaine des « pures » relations « matérielles » et « causales » ?

A priori, il est difficile d'imaginer que frapper un clou avec ou sans marteau, dresser un inventaire avec ou sans liste ou zapper avec ou sans télécommande ne change rien d'important à la réalisation de ces tâches. Avec ou sans, il existe bien une différence qui apparaît à l'épreuve. Pour Latour, pas de doute, « *ces dispositifs sont par conséquent, selon notre définition, des acteurs ou, plus précisément des participants au déroulement de l'action en attente d'une figuration* ». Cela ne signifie pas pour autant que les objets déterminent l'action, car les paniers ne causent pas l'achat de provisions, mais qu'il existe de nombreuses nuances métaphysiques entre la causalité pleine et la pure inexistence. Une action ne peut être faite de connexion d'humain à humain ou d'objet à objet mais zigzaguer des humains aux non-humains.

Une action commence avec des assemblages familiers et finit avec des assemblages inédits. Reprenons l'exemple de Latour du troupeau de moutons pour l'illustrer : le berger et son chien évoquent des relations sociales. Pourtant, le même troupeau derrière les barbelés, sans le berger et sans chien, est tout aussi sagement gardé. Les barbelés ont remplacé les aboiements du chien, cela reste donc une relation sociale. Et pourtant le barbelé et le chien sont incommensurables aussi bien avant qu'après cette connexion.

²⁸⁵ Nous noterons au passage que c'est notamment la prise en compte des objets qui a contribué à faire remarquer la sociologie de l'acteur-réseau. L'idée est de dire que les objets aussi participent à l'action.

Cela amène Latour à se poser cette question : « *Combien de temps est-il possible de suivre une connexion sociale sans qu'un objet ne vienne prendre le relais ?* »

Puisque les existences sont intermittentes, le sociologue n'en finirait jamais de suivre les acteurs. Pour l'éviter, Latour propose de ne tenir compte des non-humains qu'à partir du moment où ils deviennent commensurables avec les liens sociaux pour accepter, l'instant suivant, leur incommensurabilité fondamentale.

Dans *Petites leçons de sociologie des sciences*²⁸⁶, Bruno Latour rassemble les leçons qui combinent de multiples façons les humains et les non-humains « *sans jamais parvenir à cette inhumanité que l'on accordait naguère aux sciences et aux techniques* ». Il s'agit d'un recueil d'articles de natures diverses : fiction, anecdote, enquête, entretiens, observations, analyses de textes et photomontages.

Pour Latour, les collectifs sont constitués de choses et de gens : techniques, sciences, fictions, anges, etc.

Par exemple, le « gendarme couché ». Quand un automobiliste ralentit en passant soudain de cinquante à trente kilomètres heures, il se peut que son esprit de civisme et de responsabilité envers les enfants l'ait conduit à le faire au détriment même de ses propres urgences ; mais il se peut bien aussi qu'il l'ait fait parce qu'un ralentisseur l'a forcé à lever le pied afin d'épargner ses amortisseurs. Il s'agit bien pour quelqu'un qui observe la scène de loin, selon Latour, de deux comportements identiques bien que le premier s'obtienne par l'internalisation d'une loi et le second par l'externalisation d'une force dans un « gendarme couché ». Il s'agit là d'une traduction qui a permis de basculer d'un programme à l'autre : de « obéissez au code de la route » à « ne défoncez pas vos amortisseurs ». Doit-on en conclure pour autant que nous sommes soudainement passés des relations morales aux dures contraintes de la matière, que nous avons perdu le monde social pour entrer dans celui de la technique ? S'interroge Latour en postulant qu'« *on peut ajouter des non-humains en modifiant l'assiette des comportements, mais on ne peut jamais simplifier les relations que nous entretenons avec eux* ». Aussi il ajoute : « *Comment parler d'une culture qui n'aurait ni technique efficace, ni fait avéré ?* ».

A partir d'illustrations, Latour nous montre que lorsque les choses ne sont pas stabilisées, les gens le sont encore bien moins. Il n'existe pas de société humaine que les choses ne construiraient pas. On ne peut, selon lui, faire de la philosophie des techniques sans étendre l'existentialisme à la matière. S'il n'y avait que des essences inébranlables, il n'y aurait pas de technique. Pour lui, les techniques sont le prolongement de notre morale, les lois morales sont inscrites dans la nature des choses. Et si les techniques sont le prolongement de nos organes, elles sont aussi une délégation de notre morale. Ainsi, au moment du danger, la ceinture de sécurité, qui n'est pas morale à la base deviendra plus morale que le conducteur au moment de l'accident. Le social ne peut jamais se construire avec du social uniquement.

En ce sens, Latour qualifie les objets d'anthropomorphiques par essence. En effet, les mots grecs « anthropos » et « morphè » d'anthropomorphisme signifient respectivement homme et forme, en étant associés ils signifient soit « qui a forme humaine », soit « qui donne forme aux humains ». Or donc, un objet est anthropomorphique dans la mesure où :

- Premièrement, il a été fabriqué par des humains.
- Deuxièmement, il remplace les actions des humains et c'est comme délégué qu'il en occupe la permanence d'un humain.
- Troisièmement, il donne forme à l'action humaine en prescrivant quels genres de personnes doivent l'utiliser.

Ainsi, il arrive à tout le monde, remarque Latour, de parler aux objets comme lorsqu'on râle après sa voiture, ou son ordinateur en leur prêtant constamment de mystérieuses facultés. Là où les sociologues voient une simple « projection » d'un comportement humain sur un objet non humain, froid, fonctionnel, technique et insensible aux sentiments, Latour, dénonçant ce moralisme, y oppose une délégation « réelle » humaine.

Pour ce qui me concerne, j'ai été interpellé par le rôle d'acteurs de plein droit exercé par les objets dans mon objet d'étude. Ma question a été essentiellement la suivante : en quoi la configuration urbaine d'un quartier d'habitat social influence un cours d'action chez les jeunes ? Que génère-t-elle en tant que forme d'existence ?

²⁸⁶ Bruno Latour, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte/Poche, 2006.

A travers toutes les interrogations qui se succèdent sur les jeunes et l'espace public, la manière de sécuriser les quartiers, les opérations de rénovation urbaine (ou de renouvellement urbain), les caméras de vidéosurveillance installée dans les halls d'immeuble, etc. nous comprenons que nous avons affaire à des actants qui, en s'associant, influencent le cours des interactions sociales chez les jeunes et au sein du territoire. C'est pour cette raison que j'ai été sensible à cet élément de la méthode de Latour. Je considère que nous ne pouvons toujours distinguer entités matérielles et entités sociales car, souvent, cette distinction opérée entre le social et le matériel vient brouiller l'enquête visant à déterminer comment une action collective est possible. Dans un quartier, les « non-humains » participent pleinement aux interactions sociales. Ils représentent en ce sens des actants à part entière.

Ainsi, combien de temps nous est-il possible de suivre les jeunes des quartiers dans une connexion sociale sans qu'un objet ne vienne s'y insérer ? Tous les sociologues qui ont enquêté dans les quartiers populaires en renouvellement urbain ont pu le mesurer. Les aménagements urbains prennent souvent une forme anthropomorphique saisissante. Par exemple, une caméra de vidéo-protection installée dans un hall d'immeuble se substitue dans l'esprit de ceux qui l'ont conçu à la présence d'un gardien dans la mesure où elle joue le même rôle : dissuader les jeunes d'occuper les lieux et de les dégrader. Nous pourrions démultiplier les exemples.

Mais, dans mon objet, l'analyse du rôle des « non-humains » est loin de ne se limiter qu'à cela. Les objets participent à la définition des groupes et j'ai dû en tenir compte. Les personnes auxquelles j'ai demandé de me restituer leurs représentations de l'identité des jeunes des quartiers, beaucoup ont répondu par des traceurs « non-humains » : les vêtements, etc.

Comme le souligne Latour, puisque les existences sont intermittentes, je précise au lecteur que je ne tiendrai compte des « non-humains » qu'à partir du moment où je juge qu'ils deviennent commensurables avec les liens sociaux. A ce titre, je les ferais largement intervenir dans la partie de mon propos liée aux espaces publics.

3.2.3.4. *Quatrième source d'incertitude : des faits indiscutables aux faits disputés, la nécessité de se passer de toute explication sociale.*

Latour remarque que dans les sciences sociales, le terme de « construction » revêt une toute autre signification puisqu'il désigne quelque chose de « pas vrai ». Autrement dit, dans ces sciences (qu'il ne décompose malheureusement jamais, c'est le reproche que je lui fais), soit un fait est réel et non construit, soit il est artificiel et construit, autrement dit inventé, imaginé, faussé, biaisé. Ici, le lecteur pourra objecter que la vision de Latour est quelque peu simpliste dans la mesure où les sociologues désignent une construction, c'est pour remettre en question l'« essence de l'objet » et non le réel²⁸⁷. Nous pourrions faire ce constat pour la jeunesse tant les analyses sociologiques portées sur cet objet suggèrent qu'elle est le fruit d'une construction sociale qui se décline historiquement, institutionnellement, culturellement, etc. Comment lire une construction ?

Pour Latour, les positivistes ont été mal inspirés de partir des faits – Durkheim proposa de considérer « les faits sociaux comme des choses » – comme les composantes élémentaires de leurs études car les faits relèvent de la construction la moins primitive, la plus complexe, la plus élaborée et la plus collective qui soit²⁸⁸. C'est la raison pour laquelle il faut passer des faits indiscutables (en anglais *matters of fact*) aux faits disputés (*matters of concern*). Pour Latour, les deux attributs de la construction que sont le fait d'être inventé et le fait d'être

²⁸⁷ Bernard Lahire, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, collection « Textes à l'appui/Laboratoire des sciences sociales », 2005.

²⁸⁸ Ludwig Fleck, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Paris, Flammarion, 2008 (première édition : 1980).

objectif vont toujours de pair. Il n'y a pas à choisir entre un fait réel et un fait fabriqué. Pour lui, ce terme doit s'inscrire dans la logique de la sociologie des associations, c'est-à-dire pour rendre compte d'une réalité objective solide en mobilisant diverses entités dont l'assemblage pourrait échouer là où, généralement, en sociologie on remplace cette réalité par un autre matériau, en l'occurrence social. Il s'inscrit là dans la continuité de son raisonnement qui incite à prendre en compte l'ensemble des entités présentes dans une association y compris les « non-humains ». Ainsi, pour lui, le moment est venu d'expérimenter une nouvelle expérience dans les sciences sociales avec la question suivante :

« quelle preuve avons-nous de la validité d'une explication sociale : a) quand nous étudions un objet qui nous domine ; b) quand les réactions de ceux que nous étudions ne peuvent plus être ignorées; c) quand leur « capital social » est infiniment plus grand que celui des enquêteurs; d) quand les objets auxquels il s'agit de substituer une « force sociale » sont de toute évidence plus forts, plus variés, plus durables que cette puissance sociale sensée les expliquer; e) que ceux qui mènent l'enquête aussi bien que ceux qui en sont l'objet tiennent les vérités dont il faut rendre compte pour le seul bien pour lequel il vaut la peine de se battre ? »

Toute la difficulté se trouve dans la notion de substitution. Comment ne pas remplacer les statues, l'encens et les pèlerinages, par un matériau tel que « cohésion sociale », alors qu'il doit bien exister derrière les expériences religieuses une force plus puissante, la « société », qui explique que la ferveur persiste malgré le fait que les entités mobilisées n'aient pas d'« existence réelle ». Cela ne signifie pas pour autant que ces forces prennent la place des dieux et divinités mais seulement qu'elles leur confèrent une existence durable en l'absence de ce qui apparaît aux acteurs.

Quelle est la nature exacte dans la relation que l'on imagine entre un facteur social et un autre phénomène ? Et ce qui a été déclenché par un facteur social, a-t-il été traité comme un médiateur ou conçu comme l'intermédiaire d'une force qui la laisserait intacte ? Selon Latour, si c'est la seconde option qui a été privilégiée alors tout ce qui importe vraiment se trouve dans le facteur social qui peut se substituer à toutes fins utiles à ses intermédiaires.

Je vais prendre le temps de m'arrêter ici sur l'importance du renversement de la causalité en tenant compte des médiateurs.

3.2.3.4.1. Un renversement de la causalité : la « jeunesse qui produit » et non la « jeunesse produite »

En affirmant qu'« une concaténation de médiateurs ne dessine pas les mêmes connexions et ne requiert pas le même type d'explications qu'un cortège d'intermédiaires transportant une cause », nous assistons selon Latour à un renversement de la causalité, un sociologue des sciences qui veut expliquer la bactériologie de Pasteur avec la théorie de l'acteur-réseau se doit de tracer des connexions entre des entités différentes de ce que l'on appelait jusque là une chaîne d'explications sociales, car un facteur devient un acteur dans une concaténation d'acteurs et non plus une cause suivie par une chaîne d'intermédiaires. Cet exemple de Latour pour l'illustrer :

« À travers le nouveau traceur de maladies infectieuses, c'est la bactérie de Pasteur qui semble expliquer ce que pouvait vouloir dire, dans la France du Second Empire, être « socialement connecté » : on ne pratique plus du tout la même solidarité avec des gens contagieux qu'avec des pauvres car un pauvre porteur de microbes peut vous tuer, vous et vos enfants, quelle que soit, par ailleurs, la dureté de votre cœur. La direction de la causalité entre ce qui doit être expliqué et ce qui fournit une explication n'est pas simplement inversée, mais tout bonnement subvertie : c'est la contagion elle-même qui redessine l'espace social... ».

C'est ce renversement de la causalité que s'est efforcée de prendre en compte la sociologie de l'acteur-réseau et c'est de là que lui est venue cette idée selon laquelle c'est le social qu'il faut expliquer et non lui qui constitue l'explication.

Cela vaut également pour une sociologie de la jeunesse et je me suis efforcé d'en tenir compte. Par exemple, on suggère volontiers que les jeunes suivent les modes produites par l'industrie culturelle. Cette dernière saurait comment les instrumentaliser à son profit. Dans cette vision, l'identité de la jeunesse serait quasi-produite par l'industrie culturelle. De mon côté, même si j'admets que l'industrie culturelle ne vise pas que les jeunes et préexiste à la constitution du groupe social de la jeunesse, en observant celle des quartiers populaires à travers la théorie de l'acteur-réseau, j'ai été amené à inverser la causalité : c'est parce que des jeunes inventent la mode, l'innovent et la réinterrogent en permanence qu'une industrie culturelle peut exister et se développer.

A cet égard, je constate que des sociologues sont parvenus à déconstruire leur objet de manière plus pertinente en suivant cette démarche, même s'ils ne la revendiquent pas « Latourienne ». Par exemple, partant du présupposé qu'il existe deux voies conduisant à une « socialisation altruiste » : religieuse par une pratique intense, et politique par un engagement actif dans la vie sociale, Olivier Galland et Bernard Roudet²⁸⁹, à partir d'un travail d'enquête qu'ils ont dirigé sur les valeurs des jeunes européens, pouvaient s'autoriser à postuler que les jeunes sont moins altruistes aujourd'hui car il est démontré qu'ils entrent plus tardivement qu'auparavant dans les choix politiques ou l'engagement religieux, qu'ils seraient également moins engagés dans les débats sociaux et moraux conduisant à la formation d'une conscience altruiste. Or, il n'en est rien nous disent-ils. La faible implication solidaire des jeunes est tout aussi marquée quelle que soit leur orientation politique ou religieuse. C'est donc, à l'inverse, la faible conscience altruiste qui aurait des effets politiques et religieux et non l'inverse. Cet effet d'âge, nous disent-ils encore, résulte bien d'une transformation en profondeur de la mentalité collective des jeunes générations, de leur conception des rapports entre soi et la société.

3.2.3.5. *Cinquième source d'incertitude : Rédiger des comptes rendus risqués*

La cinquième source d'incertitude concerne la démarche d'analyse elle-même. Il s'agit du compte-rendu. Pour Latour, une bonne sociologie doit être bien écrite si elle veut être capable de faire paraître le social. Comment rédiger un bon compte-rendu d'expérience à la fois artificiel et précis ?

Il ne s'agit pas d'opposer les textes objectifs aux textes subjectifs. La sociologie de l'acteur-réseau a l'ambition de renouveler sa conception du compte rendu objectif. Celui-ci ne signifie pas « faits indiscutables » mais doit mettre en scène les « *sites actifs, intéressants et controversés où se construisent les faits disputés* ».

Loin du simple récit, de l'histoire, que reprochent à la sociologie de l'acteur-réseau ses détracteurs, Latour propose un compte rendu textuel pour ne pas affaiblir son rapport à la réalité. Il s'agit d'y accroître le nombre de précautions qu'il faut prendre de même que les compétences exigées des enquêteurs. En effet, puisque le social est envisagé dans la sociologie de l'acteur-réseau comme un fluide qui circule selon certaines modalités – et non comme un arrière-monde qui ne peut être percé que par le regard discipliné du savant – alors le compte rendu à un devoir de transmission. Ce dernier doit être en continuité avec tous les médiateurs – et non en rupture – de sorte à prolonger l'exploration des connexions sociales, « *si le social est une série de traces, alors on peut le re-tracer* » selon Latour.

²⁸⁹ Olivier Galland, Bernard Roudet, *Les jeunes européens et leurs valeurs*, op. cit., p. 17.

Pour en revenir à mon objet de recherche, comment ai-je été amené à définir un bon texte à partir de la théorie de l'acteur-réseau ? Un bon compte rendu est un compte rendu qui trace un réseau. Autrement dit, comme je l'ai expliqué plus haut, une chaîne d'actions où chaque participant est traité comme un médiateur. Le lecteur constatera que ma thèse prend la forme d'une proposition où tous les acteurs font quelques chose, transportent des effets et les transforment.

Pour Latour, un bon texte se résume par un test qui porte sur :

- le nombre d'acteurs que l'auteur est capable de traiter en médiateurs ;
- la distance le long de laquelle il parvient à mener le social rendu de nouveau visible aux yeux des lecteurs.

Pour lui,

« un réseau qualifie le degré d'objectivité d'un récit, c'est-à-dire la capacité de chaque acteur à faire faire des choses inattendues aux autres acteurs. Un bon texte met au jour des réseaux d'acteurs lorsqu'il permet à celui qui l'écrit de tracer un ensemble de relations définies comme autant de traductions. »

A l'inverse, dans un mauvais texte, une poignée d'acteurs seront désignés comme les causes de toutes les autres. Ainsi, le compte-rendu risqué de Latour s'apprécie à l'aune de la proportion relative des médiateurs vis-à-vis des intermédiaires. J'invite le lecteur à s'approprier cet indicateur pour évaluer le niveau d'adéquation de ma thèse avec la théorie de l'acteur-réseau.

Pour parvenir à déployer cette cinquième source d'incertitude, j'ai tenté de faire précisément ce que Latour propose, à savoir tenir à jour un journal de tous les mouvements, y compris ceux qui concernent la production même du compte rendu. Comme lui, j'ai considéré que tout faisait partie des données : le premier coup de téléphone à un élu, le premier rendez-vous avec le directeur de thèse, la rencontre fortuite avec un jeune, etc.

Latour cite plusieurs carnets qui peuvent être mobilisés au cours d'une démarche d'enquête :

- Le carnet de bord de l'enquête : consigner aussi régulièrement que possible les transformations que l'on subit sur le terrain.
- Le carnet de bord de la collecte de l'information : classer toutes les entrées par ordre chronologique tout en les rassemblant dans des catégories destinées à évoluer vers des fichiers et sous-fichiers.
- Le carnet destiné aux essais d'écriture ad libitum : esquisses et brouillons des imbroglios. Il n'y a pas de première période dans laquelle on se contenterait de regrouper les données et une seconde dans laquelle on commencerait à écrire. Il n'y a pas de distinction entre enquête et rédaction.
- Le carnet de bord de compte rendu d'effets : consigner les effets que l'enquête a pu produire sur les acteurs dont le monde a été déployé ou unifié. Car si l'étude est terminée, l'expérience, en revanche, continue.

Le simple fait de coucher quelque chose sur papier représente une immense transformation qui requiert, selon Latour, « *autant d'adresse et d'artifice que de peindre un paysage ou de provoquer une réaction biochimique complexe* ». A cet égard, pour lui, la description constitue la plus rare des réalisations. Pourtant, comme j'ai pu m'en rendre compte, il est difficile – pour ne pas dire presque impossible – de s'en tenir à de la description sans ajouter cette chose que l'on appelle « l'explication de ce qui a été décrit ». Or, une telle dichotomie entre description et explication ne devrait pas avoir lieu d'être puisque si les réseaux sont suffisamment déployés, l'explication devient superflue. Nous nous sommes posés cette question avec les collègues de la recherche-action que j'ai animée à l'issue du forum final qui venait la clore. Nous avons invité nos sept villes partenaires à se présenter à Lorient avec une délégation composée de jeunes des quartiers, d'élus et de professionnels. Lors de la rédaction du compte-rendu de cette journée, qui constitue l'un des principaux matériaux de ma thèse,

les collègues m'ont posé la question de savoir si nous devons rester simplement descriptifs, en nous contentant de restituer les propos tels qu'ils avaient été formulés par les différents acteurs de la journée, ou si, au contraire, nous devons adopter une posture explicative. Fidèle à la théorie de l'acteur-réseau, je leur ai suggéré que si l'on considérait que les acteurs avaient été suffisamment explicites et clairs (le contraire aurait été tout aussi vrai), il n'était pas nécessaire d'en dire plus qu'eux. Le lecteur en jugera par lui-même dans sa lecture de mon propos lié à cette partie.

Car si une explication s'impose, elle doit faire intervenir un autre acteur ou un autre facteur qui doit nous pousser à étendre la description un peu plus loin. Pour Latour, « autrement dit, si une description a besoin d'une explication, c'est une mauvaise description ! ». Car, une fois de plus, si un site donné est replacé aussi vite dans un cadre de référence, les explications affluent trop facilement et les explications sociales viennent remplacer les objets dont il s'agit de rendre compte par des « forces sociales » à tout faire.

Dans *La fabrique du droit*, Latour propose le compte-rendu d'une « séance d'instruction » où les membres d'une sous-section préparent en commun les séances des semaines suivantes. C'est de ces séances qu'il a tiré la plupart de ses données de terrain car, selon lui, elles présentent un intérêt décisif en échappant à « la procédure écrite, formelle et solennelle de l'expression du droit, elles permettent de comprendre les tenants et les aboutissants des raisonnements qui seront plus tard rédigés publiquement de la manière la plus lapidaire possible ». Il s'agit des « cuisines de la loi ».

Latour reconstitue artificiellement le déroulé d'une de ces séances pour la démonstration. Il prend le soin de mettre à jour les limites de son exercice : notes prises à la volée et rupture de la traçabilité du dossier pour préserver son anonymat entre autres. Il indique alors que pour toutes ces raisons, les échanges ne sont pas directement compréhensibles. Pour y remédier, il propose deux niveaux de commentaires et invite le lecteur à choisir celui qui lui convient ! Le premier reprend les propos des « protagonistes » pour donner des indications indispensables. Le second, quant à lui, reprend le cheminement des analyses approfondies. Latour avoue, juste avant de se lancer dans sa démonstration, être conscient de « n'avoir pu qu'alléger les difficultés d'une enquête qui reste aussi austère que le droit administratif lui-même... ».

En l'occurrence, dans la séance qu'il décrit, Latour parle de l'incapacité des membres de la sous-section en question d'instruire un dossier en raison de l'absence d'une signature du Premier ministre. C'est à partir de celle-ci, en transcrivant la conversation des participants qui donnent leur avis à ce propos, qu'il va montrer tous les rapports de force au sein de l'administration, des jeux de rôle et de pouvoirs des uns et des autres, les sources des arguments invoqués qui naviguent entre droit, protocole et morale... Chaque intervention transcrite est coupée par le premier niveau de commentaires dont fait référence Latour. Il nous montre ainsi comment le système initié par Bonaparte il y a maintenant un peu plus de 200 ans continue de perdurer avec des membres du Conseil d'Etat juges et parties.

Une fois les premières interventions exposées, Latour propose de revenir un moment sur la scène avec un compte-rendu synthétique et explicatif, c'est son deuxième niveau de commentaire où les enjeux sont plus finement mis en évidence. Puis il poursuit la transcription de la séance avec, toujours, l'explication par la description d'un conflit qui, comme souvent au Conseil d'Etat, n'oppose pas la forme au fond, mais la forme au formalisme. Il se permet ainsi de se retrouver avec Pierre Bourdieu sur ce point qu'il suggère : « Il faut essayer de ressaisir le sens profond de cette série d'inventions infinitésimales et pourtant tout autant décisives, le bureau, la signature, le cachet, le décret de nomination, le certificat, l'attestation, le registre et l'enregistrement, la circulaire, etc., qui ont conduit à l'instauration d'une logique proprement bureaucratique, d'un pouvoir impersonnel, interchangeable et, en ce sens, parfaitement « rationnel » et pourtant investi des propriétés les plus mystérieuses de l'efficacité magique »²⁹⁰.

Latour explique ainsi qu'en instruisant un texte, les membres du Conseil d'Etat doivent tenir compte des liens qui attachent les autorités constituées de la république avec lui et s'efforcer de ne jamais le rompre.

²⁹⁰ Pierre Bourdieu, « De la maison du Roi à la raison d'Etat », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 118, 1997.

3.2.4. Comment retracer les associations ? Pourquoi le social est-il si difficile à dessiner ?

S'il était déjà difficile de déployer les cinq sources d'incertitude, nous dit Latour, il est encore plus difficile de suivre les moyens mis en œuvre pour les stabiliser. Cela suppose un exercice en trois temps qui s'ajoutent dans la complémentarité au déploiement des cinq sources d'incertitude :

- Resituer le global afin de mettre un terme aux automatismes qui mènent de l'interaction au « contexte » ;
- Redistribuer le local afin de comprendre pourquoi l'interaction est toujours une totale abstraction ;
- Connecter les sites que les deux étapes précédentes auront mis au jour, en montrant les différents *véhicules* qui définissent le social comme association.

3.2.4.1. La forme en étoile :

3.2.4.1.1. Localiser le global et redistribuer le local, mettre en évidence les connexions

Le premier mouvement consiste à établir les connexions qui mènent d'une interaction locale aux lieux, aux moments et aux actants par l'intermédiaire desquels un site local donné a été mis en action. C'est le processus de traduction présenté précédemment. Ce déploiement peut prendre la forme d'un réseau à condition que les connexions soient assurées, rappelons-le, par des médiateurs et non des intermédiaires.

Rappelons-nous le constat qui m'a amené à opter pour cette démarche dans le cadre de ma thèse : la sociologie du social, en resituant un site local dans un cadre plus large, crée une rupture entre le local et le global, entre le contenant et le contenu. Pour l'éviter, la sociologie de l'acteur-réseau propose que le point de départ et tous les autres points qui ont une action sur lui soient situés côte à côte. Ainsi, passer d'un site à l'autre suppose un véhicule et un chemin pour s'y rendre. Latour décrit la méthode pour y parvenir.

Le premier outil est obtenu avec la question suivante : « *où sont les structures ?* ». Il s'agit de prendre en considération toutes les modalités pratiques par lesquelles les savoirs sur autrui sont construits. Ce sont de parfaits *traceurs* pour découvrir le type de relations entre le niveau micro et le niveau macro. C'est de la relativité. Ainsi, aucun site n'est plus grand qu'un autre. Macro ne désigne plus un site plus large ou plus vaste dans lequel le micro serait enchâssé mais un autre lieu tout aussi micro, connecté à d'autres sites par un véhicule transportant un type précis de traces. Aucun site n'est plus grand qu'un autre mais certains bénéficient de connexions beaucoup plus fiables avec plus de sites.

Par exemple, si la structure du langage n'agit pas en douce derrière chaque acte de parole, cela ne signifie pas pour autant qu'elle soit l'invention arbitraire de linguistes enfermés dans leurs bureaux mais que la structure de la langue est une inscription reliée, connectée et associée à tous les actes de langage que l'enquête se doit de découvrir. Ainsi, s'il existe une relation entre le bureau du linguiste et ce qui est parlé en dehors, il faut mettre en évidence les connexions. Rappelons-nous que le monde social est plat.

Une nouvelle relation topographique doit voir le jour entre le niveau micro et le niveau macro. Les comptes rendus y prennent une forme en étoile : « *De nombreuses lignes ou conduits convergent vers un centre ou rayonnent vers lui* ». Le macro ne se situe plus au-dessus ou en dessous mais vient bien s'ajouter aux interactions comme une autre connexion qui les alimente et qui s'en nourrit.

Le travail de terrain doit ainsi révéler la présence de situations locales qui deviendront autant de réseaux de connexions en étoile à travers lesquels voyagent différents véhicules. Dans un premier temps, la nature exacte de ces entités n'a pas d'importance. Ce qui importe pour

l'enquêteur est de reconstituer cette forme en étoile. C'est ce que je me suis efforcé de faire dans cette thèse en mettant en évidence les différents conduits dans lesquels circulent les véhicules qui rayonnent ou qui convergent vers les jeunes des quartiers : sociabilités, citoyenneté, insertion, espaces publics, etc.

Par exemple, pour Latour, si le capitalisme est doté d'un esprit propre, une salle de marché à Wall Street « se trouve bien reliée au « monde entier » par des conduits aussi expéditifs qu'étroits qui transportent des milliards de bits d'information par seconde, qui, une fois digérés par les traders, sont instantanément répercutés sur les écrans Reuter ou Bloomberg qui enregistrent toutes les transactions, avant d'être renvoyés au « reste du monde » (du moins le monde connecté) afin de déterminer la valeur nette de quelque portefeuille. Une fois ces conduits pris en compte, nous avons le choix entre deux itinéraires : nous pouvons continuer à croire que le capitalisme fonctionne subrepticement comme « infrastructure » de toutes les transactions du monde et, si tel est le cas, il nous faut sauter de l'évaluation locale de la valeur d'une entreprise particulière à son « contexte » en changeant de véhicule en cours de route, en passant les vitesses, et en nous envolons vers des considérations stratosphériques. Ou nous pouvons décider de continuer à pieds le travail en étudiant cette même salle de marché de Wall Street sans changer de véhicule, ne serait-ce que pour voir où va nous mener une telle décision. Le paysage qui se dessinera sera complètement différent en fonction du choix qui sera fait et de la définition des traceurs ».

Latour poursuit sa démonstration en précisant que procéder avec la sociologie de l'acteur-réseau laisse plus de marge de manœuvre puisque, le capitalisme, de la première théorie, n'a pas d'ennemi plausible puisqu'il est partout. En revanche, Wall Street à de nombreux concurrents (Paris, Londres, Shanghai...). Une seule panne d'ordinateur, le coup sournois d'un concurrent ou une simple petite variable négligée dans la fixation d'un prix et la salle enregistre des pertes spectaculaires. Dans ce cadre, poursuit Latour, la place de Wall Street qui est connectée à une multitude de sites est bien plus envahissante, plus puissante et plus englobante mais ne constitue pas pour autant un site plus vaste, plus grand, moins local, moins interactif ou moins intersubjectif qu'une des étals bruyants et odorants du marché de Bouaké en Côte d'Ivoire.

Il faut s'en tenir à ce qui est visible et saisissable. Il ne doit exister aucun lieu dont on ne puisse dire qu'il n'est pas local. Pour résumer la démarche, encore une fois, « suivons les acteurs eux-mêmes ». D'où le trait d'union d'« acteur-réseau », l'acteur :

« manifeste l'espace confiné dans lequel tous les grandioses ingrédients qui composent le monde commencent leur incubation » et le réseau « doit pouvoir enregistrer les véhicules, les traces, les pistes, les types d'information par le biais desquels le monde est amené à l'intérieur de cet espace, et, expliquer comment, après avoir été transformés, ils sont renvoyés à l'extérieur de ces murs étroits ».

Ainsi, le réseau ne désigne pas un contexte ou une structure mais bien ce qui relie les acteurs entre eux. Latour nomme ces points de repère l'« oligoptique » et propose un basculement du panoptique à l'oligoptique, ce dernier faisant exactement le contraire des panoptiques en ne voyant que peu de choses mais en les voyant bien.

Ainsi, pour Latour :

« Le premier réflexe de l'acteur-réseau, lorsque quelqu'un parle de « système », d'« aspect global » de « structure », de « société », d'« empire », d'« économie mondiale », d'« organisation », c'est de demander : « Dans quel bâtiment ? Dans quel bureau ? Par quel couloir peut-on y arriver ? Quels collègues ont été mis au courant ? Comment l'a-t-on compilé ? » S'ils acceptent de suivre ce conseil, les enquêteurs seront surpris par le nombre de sites et de conduits qui apparaissent dès que ces questions sont soulevées : le paysage social se met à changer rapidement. »

S'agissant des jeunes et des politiques de jeunesse, j'ai tenté d'établir dans cette thèse les connexions qui mènent des interactions locales aux lieux, aux moments et aux actants par l'intermédiaire desquels un site local donné a été mis en action et ce, sur un ensemble de thématiques. Mes comptes-rendus ont progressivement pris cette forme en étoile : A partir du territoire que constitue le quartier, j'ai essayé de mettre en évidence de nombreuses lignes ou

conduits qui convergent vers ce centre ou rayonnent vers lui. Le macro ne s'est pas situé plus au-dessus ou en dessous mais est venu s'ajouter aux interactions comme une autre connexion qui les alimente et qui s'en nourrit. Pour cela, je m'en suis tenu à ce qui est visible et saisissable. Par exemple, lorsqu'il s'est agi d'analyser l'emploi des jeunes des quartiers et de comprendre pourquoi ils souffrent plus que les autres du chômage, il m'a fallu analyser plusieurs actants enchâssés dans des sites différents les uns des autres mais dont la connexion était plus que déterminante dans la compréhension de l'objet : les parcours scolaires dans l'univers de l'école, la crise économique et ses effets très saisissables sur les tissus industriels locaux de mon terrain d'enquête, etc.

J'ai fait l'hypothèse que les interactions locales qui se produisent dans les quartiers sont en réalité l'assemblage de toutes les interactions locales distribuées ailleurs dans le temps et dans l'espace. Il m'a fallu les tracer car ces interactions ne manquaient pas de faire sentir leur influence sur la scène du quartier, des jeunes et des politiques qui y déferlent.

Autre exemple, quand le ministre de l'intérieur se fait huer par des jeunes en 2005 sur la dalle d'Argenteuil, cette scène a été rendue possible grâce au travail d'un architecte qui aura pensé, une trentaine d'années avant, la scène dans les moindres détails : la dalle à partir de laquelle les jeunes ont lancé les hostilités, les habitants de l'immeuble auquel s'est adressé le ministre, les espaces alentour, etc. Mais entre temps, de nombreux facteurs ont contribué à provoquer ces comportements : politique, économique, etc. Lorsque trente ans plus tard, nous découvrons la scène, nous découvrons que les choses dont les personnes ont besoin pour agir sont déjà sur place.

Plutôt que de considérer l'interaction locale comme une « *autochtonie primordiale* », il m'a fallu l'envisager comme « *le terminus d'un grand nombre de formes d'existence qui convergent sur elle* ».

Encore une fois, j'ai repris la grille de lecture de Latour élaborée sur tout ce qu'on ne peut attendre d'une interaction locale car ses éléments sont tous exclusivement négatif :

- Aucune interaction locale n'est « isotopique » :

Ce qui agit à un moment dans les quartiers provient de nombreux autres sites situés ailleurs dans le temps et dans l'espace : les dispositifs d'action publique, les équipements, etc.

- Aucune interaction n'est « synchronique » :

Le temps est toujours plissé. Les ingrédients d'une interaction n'ont ni le même âge, ni le même rythme. Des mesures politiques prises en direction des jeunes il y a plusieurs années peuvent n'avoir eu des effets que dernièrement et dans les quartiers...

- Les interactions ne sont pas « synoptiques » :

Dans un cours d'action donné, seules quelques-unes des entités qui y participent sont visibles à un moment donné. Ce sont celles-ci que je me suis attaché à mettre en exergue. Il m'a donc fallu opérer des choix.

- Les interactions ne sont pas « homogènes » :

Les relais qui assurent le déroulement d'une action n'ont jamais la même qualité matérielle tout au long.

- Les interactions ne sont pas « isobariques » :

Certains participants imposeront sûrement leur présence avec plus de force et exigeront d'être plus entendus que d'autres qui sont entrés dans les routines.

Souvent, l'analyse des jeunes des quartiers populaires, tout comme celle de la « question sociale », se dissout en une série de « problèmes sociaux » isolés et pris comme tels : l'alcoolisation, le rapport aux institutions, le chômage, la religion, etc. Les représentations des jeunes sont ainsi segmentées et plusieurs groupes cibles vont soulever un problème social spécifique traitable par une série de mesures. Adopter la méthodologie de cette forme en étoile m'a conduit, quant à moi, à envisager une autre lecture de la jeunesse que le lecteur

retrouvera dans cette thèse. Par le prisme des politiques de jeunesse, je me suis efforcé, dans le cadre de la théorie de l'acteur-réseau, de mettre en évidence la cartographie des enjeux soulevés par la jeunesse des quartiers en montrant comment les uns interagissent avec les autres, comment ils sont interdépendants. Par exemple, comment penser la question de la citoyenneté des jeunes quant celle du droit le plus élémentaire à un minimum d'indépendance et d'autonomie que confère un revenu stable n'est pas traitée ? Comment exiger des devoirs de la part des jeunes quant ils ne se vivent pas au préalable comme sujets de droit ?

3.2.4.1.2. Cela vaut également pour l'intériorité : les Plug-ins

Si les acteurs ne transportent pas avec eux un équipement spécifique à un site, ils resteraient incapables d'interpréter ce qui est donné, même dans le cadre le mieux conçu. Il faut ajouter quelque chose pour la compréhension. « *Comment combler l'« abîme de l'exécution » ?* » s'interroge Latour. D'habitude, il note que c'est la subjectivité, l'intentionnalité, l'équipement mental qui sont mis en avant. Si « l'encadrement social » n'est pas suffisant, il faut ajouter des « ressources intérieures ». C'est là que le positivisme cède sa place à l'herméneutique et la sociologie à la psychologie, remarque Latour. Pour lui, afin de ne pas tomber dans ce piège et afin de préserver la piste suivie jusqu'à présent, il est nécessaire d'identifier les objets qui véhiculent l'intériorité, la subjectivité et la personnalité en postulant que, de la même façon que les sites du local et du global proviennent d'ailleurs, celles-ci circulent elles aussi.

Ainsi, plutôt que « subjectiviseurs », « personnalisateurs » ou « individualisateurs », Latour emploie le terme de « plug-ins ». Celui-ci, emprunté au Web, désigne un manque de l'ordinateur lorsque l'on ne parvient plus à lire un site du cyberspace. Il faut alors télécharger un bout de logiciel pour activer ce qu'on ne pouvait voir auparavant. D'où la pertinence du terme « plug-ins » qui renvoie à l'idée que la compétence n'est plus donnée d'un bloc mais parvient par morceaux et par paquets d'informations. Latour emploie ce terme de « plug-ins » pensant qu'il en est de même pour les humains. Ceux-ci, afin qu'ils soient des acteurs humains « complets » doivent « se » composer à partir de nombreuses couches successives dont chacune est distincte de la suivante empiriquement. Ainsi, pour Latour, l'équipement d'un humain n'est jamais une question de tout ou rien, mais bien le résultat provisoire de tout un assemblage de plug-ins aux provenances les plus diverses. C'est le cas pour la notion de « compétence » par exemple. Plus les offres de subjectivité s'abattent sur une personne, plus elle produit de l'intériorité :

« Les sujets ne sont pas plus autochtones que les interactions face à face. Ils dépendent eux aussi d'un flux d'entités qui leur permettent d'exister. Etre un « acteur », c'est se retrouver finalement désigné par un regroupement artificiel et empiriquement traçable ».

Certains de ces plug-ins se laissent facilement tracer. Par exemple, Latour s'interroge : combien de clichés faut-il absorber pour disposer de la compétence nécessaire à l'expression d'une opinion quelconque (politique, sur un film, etc.) ? Là encore, la forme en étoile se redessine : la participation d'une multitude de lieux, de personnages, d'époques et d'événements l'ont rendu possible. Et il en est de même avec la voix, une expression, une démarche, une posture, un sentiment, etc. qui peuvent être retracés. Les acteurs peuvent toujours télécharger des plug-ins, même pour acquérir une compétence locale et provisoire comme l'achat d'une recharge pour le téléphone portable. Les facultés cognitives ne résident donc pas en l'individu mais se trouvent distribuées à travers l'environnement formaté. Elles viennent de l'extérieur mais jamais d'un mystérieux contexte :

« Chacune d'entre elles a une histoire que l'on peut tracer empiriquement, avec plus ou moins de difficulté. Lorsque nous tenons compte du fait que nous avons été façonnés de l'extérieur, et que cet

« extérieur » relève de la circulation des plug-ins, la frontière entre la sociologie et la psychologie se reconfigure totalement, voire disparaît. Les plug-ins permettent de faire faire quelque chose à quelqu'un ».

Il s'agit là d'un élément central pour l'appréhension de la jeunesse. La compétence n'étant plus donnée d'un bloc mais parvenant par morceaux et par paquets d'informations, il m'a fallu observer les « plug'ins » qui manquent aux jeunes afin qu'ils soient des acteurs « à part entière de la vie de la Cité ». La faculté d'« être un « acteur » » au sens de la théorie de l'acteur-réseau tel que définie par Latour, signifie se trouver désigné par un regroupement artificiel et empiriquement traçable, dont il faut nécessairement décomposer les nombreuses couches successives dont chacune est distincte de la suivante empiriquement. Comme le souligne Latour, l'équipement d'un humain n'est jamais une question de tout ou rien, mais bien le résultat provisoire de tout un assemblage de plug-ins aux provenances les plus diverses. C'est le cas pour la notion de « compétence » par exemple. Plus les offres de subjectivité s'abattent sur une personne, plus elle produit de l'intériorité.

Je me suis ainsi efforcé d'analyser les flux d'entités qui permettent aux jeunes d'exister et ceux qu'ils n'ont pas à disposition mais qui sont identifiés comme nécessaires pour progresser dans leurs parcours de vie. J'ai le souvenir d'avoir assisté à une conférence de l'écrivain Albert Jacquart en novembre 2009 à Lorient. Il avait prononcé cette phrase toute simple mais d'une redoutable efficacité, qui pourrait être le slogan de ma thèse : « nous sommes le produit des liens que nous tissons ». Il entendait par là que nous étions le résultat de nos rencontres et de ce que chacune d'elles avait laissé en nous en terme de « plug-ins ». Or, comme j'ai pu m'en rendre compte, un des problèmes majeurs de la jeunesse des quartiers populaires est de souffrir de ce manque de lien et de rencontre avec l'altérité. L'analyse de l'accès aux réseaux sociaux, économiques et culturels a donc été fondamentale pour ma thèse. Par exemple, à tous ceux qui estiment que les jeunes sont enfermés dans leurs quartiers et n'en sortent que très peu, je répondrais que la mobilité est affaire de plug-ins. Autrement dit, les plug-ins apportent à l'individu les couches de capacité manquantes pour se défaire de son univers afin de se dissoudre, ne serait-ce que momentanément, dans d'autres univers sociaux, différents du sien. Ces entités viennent de l'extérieur - cet « extérieur » relève de la circulation des plug-ins - mais jamais d'un mystérieux contexte. Ici encore, le lecteur verra une forme en étoile se dessiner dans ma thèse.

3.2.4.2. Troisième mouvement : connecter les sites

Le premier mouvement consistant à localiser le global dans des sites confinés vise à identifier les circulations à double sens qui permettent à ces sites de se rendre importants pour d'autres sites. Le second mouvement, quant à lui, consistant à redistribuer le local, vise à transformer chaque site en terminus provisoire d'autres sites dans le temps et dans l'espace. Une fois ceci réalisé, un troisième mouvement peut apparaître : connecter les sites. Il peut se décliner en trois objectifs :

- Détecter le type de connecteurs qui permettent de convoier des formes d'existence sur de grandes distances et comprendre pourquoi ils formatent le social de façon si efficace ;
- Interroger la nature des actants ainsi transportés et donner un sens plus précis à la notion de médiateur ;
- Qu'est ce qui se tient entre les connexions ? Quelle est l'étendue de notre ignorance au sujet du social ?

Considérons la série de photos suivante : « Alice, depuis le moment où elle se prépare à aller voter aux élections législatives de 1997, entre dans l'isoloir, met son bulletin dans l'urne, assiste au dépouillement par les scrutateurs, assiste à la séance des chaînes de télévision pour regarder enfin,

aussi surprise que ravie, le camembert qui présente le résultat sur son écran. Il s'agit d'aller de la première à la dernière en essayant de déterminer si l'une est plus locale ou plus globale que les autres ». Sur la première, on voit Alice lire les articles du Monde afin de déterminer le parti pour lequel elle va voter. Cette photo est-elle « locale » ? Non, répond Latour, bien qu'Alice lise seule son journal au moment du petit déjeuner, l'article est lu dans le même temps par des milliers de personnes. La dernière image est-elle, quant à elle, globale ? Le fait qu'il s'agisse de résultats nationaux, de la France entière, ne le justifie pas.

Ainsi, pour Latour, lorsque l'on a intégré qu'aucune photo n'est plus petite ou plus grande qu'une autre, leur connectivité devient alors visible. Car entre la « petite Alice » et la « France entière », il est possible d'établir le lien avec le bulletin de vote déversé dans l'urne et pris en compte dans le décompte final. Ce simple bulletin de vote rendu possible par deux siècles d'histoire et de lutte a permis de tracer le chemin.

Cet exemple nous montre que l'on peut suivre les mouvements sans passer par le petit ou le grand.

Ainsi, Latour compare la sociologie de l'acteur-réseau à la métrologie. Pour lui, nous pouvons obtenir une sorte d'accord universel si l'on parvient à brancher notre instrument local sur les nombreuses chaînes métrologiques dont il est possible de décrire intégralement le réseau matériel. Il faut qu'il n'y ait aucune rupture ni aucune interruption dans la transmission. « *C'est précisément la traçabilité !* », assure-t-il. L'interdiction de toute discontinuité est le principe au cœur même de la métrologie. Celle-ci constitue pour la sociologie de l'acteur-réseau l'exemple paradigmatique de ce qu'est une extension universellement locale. Mais la métrologie ne saurait représenter toute la science et la sociologie de l'acteur-réseau se doit d'explorer, de découvrir de nouveaux phénomènes et ne pas se limiter à ce qui est formaté²⁹¹.

3.2.4.3. *Plasma : les masses manquantes*

Qu'y a-t-il entre les mailles du réseau ? Ou plutôt la question telle que la formule Latour est de savoir qu'est-ce qui n'est pas raccordé aux formes étroites de circulation ? Car une toile et un filet ne sont-ils pas faits d'espaces vides ? Que savons-nous de ce qui se passe en dehors ? Pour Latour, pas grand chose. Pour compléter un acte de formalisme, il faut lui ajouter quelque chose qui viendra d'ailleurs et qui, par définition, ne sera pas formel. Le sociologue s'en réfère à Wittgenstein : « *C'est la grande leçon de Wittgenstein : impossible de décrire par un ensemble de règles ce qui est impliqué dans le fait de suivre des règles* ».

Latour appelle cet arrière-plan le « plasma », qu'il désigne dans sa démonstration par « social n°4 », « *c'est-à-dire ce qui n'est pas formaté, mesuré, socialisé, pas encore engagé dans des chaînes métrologiques, pas encore couvert, surveillé, mobilisé ou subjectivé* ». Par exemple, admettons que la seule partie de Londres que nous ayons visitée se résume à son métro, tout le reste serait pour nous le plasma : les bâtiments, les rues, les climats, les plantes... Latour s'appuie sur Garfinkel qui pense que cela est « *d'une envergure astronomique massive, tant en termes de dimensions que de variété* ». Cette ignorance astronomique explique paradoxalement, selon Latour, beaucoup de choses. Par exemple, pourquoi des empires entiers, comme l'URSS, s'évanouissent-ils en quelques mois ? Pourquoi des citoyens se transforment-ils en foule révolutionnaire ?...

Il s'agit, pour Latour, d'une réalité interstitielle qui n'est pas faite de social, pas plus qu'elle n'est cachée, elle est simplement inconnue. Il nous faut donc tourner notre attention vers l'en-dehors – qui n'est pas taillé dans un matériau social, au contraire – afin de rendre compte de n'importe quelle action et adopter une flexibilité indéfinie quant à l'interprétation que l'on fait de ces actions.

²⁹¹ A ce titre, Latour reconnaît que la sociologie du social rend service à la tâche avec ses formats émis.

3.3. En guise de conclusion : la théorie de l'acteur-réseau comme instrument méthodologique « garde-fou » de la démarche d'enquête

Dans l'interlude du livre qui présente la théorie de l'acteur-réseau²⁹², Bruno Latour présente un entretien qu'il a eu avec un étudiant qu'il reçut dans son bureau. Celui-ci réalisait une thèse sur les organisations. Il expliqua à Latour qu'il rencontrait bien des difficultés à appliquer la théorie de l'acteur-réseau à sa thèse. Ce à quoi Latour lui répond : « *Pas étonnant – elle ne peut s'appliquer à quoi que ce soit !* ». Il lui explique qu'« *elle peut être utile, mais seulement si elle ne s'« applique » pas à quelque chose* ».

Entre le début de ma thèse et la fin, j'ai passé un peu plus de trois années sur le terrain. J'ai eu cette chance inespérée de rencontrer des dizaines d'acteurs dans le cadre des mes enquêtes et divers travaux : jeunes, élus, professionnels et chercheurs. J'ai pu me rendre compte que la théorie de l'acteur-réseau, comme le souligne Latour, offre une façon pertinente d'étudier un objet mais n'impose aucun contenu sur le dit objet. Cette façon de pratiquer la sociologie a constitué pour moi un « garde-fou » de l'espace d'expression de ceux que l'on considère comme des acteurs et non de simples informateurs. Dans cette thèse, le lecteur s'apercevra de la richesse de leurs propos.

S'il est illusoire de penser que le sociologue n'est qu'un porte-parole de leurs propos, je pense néanmoins que j'ai représenté pour les acteurs avec lesquels j'ai travaillé un « espace d'organisation » de leurs pensées. J'ai été celui qui a restitué leur expérience quotidienne dans un récit mettant en évidence toutes les entités qu'ils mobilisent.

Comme le fait remarquer Latour, la thèse n'est pas une vitre transparente qui ferait passer l'information sur ce que l'on étudie sans déformation. Il n'y a donc pas d'information, à proprement parler, dans cette thèse mais de la transformation, de la traduction.

Latour ne dit pas que l'écrit doit se passer de toute explication, de la création de typologies ou de comparaisons, mais simplement que celles-ci doivent émaner des acteurs qui passent leur quotidien à réaliser ces exercices. Je pense avoir été fidèle à cela un minimum.

Le sociologue se doit de documenter les « analyses sauvages » des acteurs, pour reprendre le terme de Latour. A l'étudiant qu'il reçut et qui insistait sur l'impérieuse nécessité de resituer les descriptions réalisées dans un cadre explicatif, il répondit :

« Il n'y aurait à paniquer que si les acteurs ne faisaient pas cela justement toute la journée, activement, réflexivement, obsessionnellement : eux aussi, ils comparent, ils produisent des typologies, ils fixent des normes, eux aussi ils répandent leurs machines ou leurs organisations, leurs idéologies ou leurs états d'esprit. Vous voulez être le seul à faire des choses intelligentes, alors qu'eux ne seraient qu'une bande de demeurés. Vous avez à décrire ce qu'ils font pour se développer, se mettre en relation, comparer et s'organiser. Il ne s'agit pas d'une nouvelle couche qu'il faudrait rajouter à la « simple description ». N'essayez pas de basculer de la description à l'explication ; contentez-vous de prolongez la description. Faites du Tarde. »²⁹³

Des acteurs qui agissent laissent forcément des traces. Pour Latour, ce sont celles-ci qu'il faut saisir pour réaliser une analyse sociologique. En ce qui me concerne, comme j'ai pu le souligner précédemment, lorsque mon employeur m'a embauché pour accompagner les grandes villes de l'Ouest dans une réflexion sur les politiques de jeunesse adressées aux jeunes des quartiers populaires, j'ai pu me rendre compte très vite que j'avais à faire à des interlocuteurs bien plus expérimentés que moi. Il eût été d'une arrogance sans pareille de prétendre leur montrer le chemin. Ce qu'ils attendaient de moi était bien un accompagnement de leur réflexion en mobilisant leurs ressources et en les confrontant à d'autres. C'est le principe qui m'a animé tout au long de mon travail de terrain. J'espère être le plus fidèle possible aux acteurs de terrain dans la restitution de leurs propos à travers cette thèse...

²⁹² PP. 204-228

²⁹³ P. 218.

LA JEUNESSE DES QUARTIERS POPULAIRES : UNE JEUNESSE UNE ET PLURIELLE

4. Introduction

Les 55 entretiens de jeunes réalisés dans les sept villes partenaires de la recherche-action que j'ai animée (Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Saint-Nazaire et Rennes) m'ont permis de mettre en avant un certain nombre d'entités sociologiques²⁹⁴ liées aux parcours de vie des jeunes des quartiers populaires. Si ces derniers rencontrent, à bien des égards, les mêmes difficultés que l'ensemble de la jeunesse contemporaine, cette partie a pour but de mettre en évidence les spécificités ou non qui la caractérisent. Car au sein même de la jeunesse des quartiers populaires, il existe une multitude de composantes sociales, culturelles et économiques qui renvoient à autant de différences et d'inégalités entre les jeunes. En effet, dans la partie précédente, en mobilisant nombre de travaux sociologiques, j'ai suggéré que si les jeunes des quartiers vivent des expériences de vie semblables, s'attribuent une identité commune reposant sur le territoire, il n'en reste pas moins qu'ils ne forment pas pour autant un bloc monolithique que l'on pourrait envisager comme tel.

A partir des récits de vie des jeunes que j'ai rencontrés, en utilisant autant que faire se peut la théorie de l'acteur-réseau (« suivre les jeunes eux-mêmes »), je propose de restituer dans cette partie la façon dont ils vivent leur jeunesse dans leur quartier et dans la ville. Nous verrons ainsi ce qui relève pour eux d'expériences communes à celles que vit la jeunesse contemporaine, et ce qui relève du spécifique.

Dans la première partie, en m'appuyant sur Dubet et Galland, entre autres, j'ai mis en évidence qu'aujourd'hui, la jeunesse prend la forme d'un passage marqué par la préparation et la mobilisation de soi pour acquérir une position de moins en moins programmée et prévisible puisque le changement est devenu la règle. La reproduction sociale telle qu'elle a fonctionné en tant que modèle de société jusqu'aux années 1960-70 n'est plus à l'œuvre dans les mêmes termes. Il ne suffit plus d'être fils d'ouvrier, d'agriculteur ou de médecin pour le devenir fatalement. Encore faut-il se préparer pour cela avec une formation, un diplôme ou des concours. Si la reproduction sociale existe encore aujourd'hui, ses mécanismes ne sont plus fondés exclusivement sur l'héritage « naturel » des positions sociales des parents mais sur l'activité des jeunes qui travaillent à acquérir des positions dont ils ignorent parfois tout, ce d'autant plus que la structure sociale ne cesse de se transformer d'une génération à l'autre.

Tout l'enjeu de cette deuxième partie est de donner à voir comment cette phase d'expérimentation propre à la jeunesse, que décrivent des sociologues comme Dubet et Galland, est vécue chez les jeunes des quartiers populaires. Dans les parcours de vie de ces derniers, existe-t-il des déterminants, des entités ou des invariants sociaux, qui les amèneraient à vivre leur jeunesse différemment des jeunes qui ne vivent pas dans les quartiers populaires ?

Un des apports de la recherche-action, que j'ai animée durant ma thèse avec sept municipalités de l'Ouest, aura été justement de mettre en évidence la complexité des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires.

Comme je l'ai souligné à partir de la théorie de l'acteur-réseau, appartenir à un groupe, c'est se trouver mobilisé par des liens incertains, fragiles, controversés et constamment fluctuants. Ce sont ces liens que j'ai voulu saisir dans mes enquêtes de terrain pour comprendre qui sont les jeunes des quartiers. La théorie de l'acteur-réseau m'a amené à considérer qu'il n'existait pas de groupes figés mais des regroupements. Pour ce faire, l'entretien amène à se positionner, justifier l'existence de son regroupement, identifier des anti-groupes, et mobiliser

²⁹⁴ Je reprends ici le terme de Bruno Latour qui fait référence aux différentes réalités auxquelles sont confrontés les acteurs qui sont à saisir comme des variables.

des ressources pour renforcer les frontières du sien. Par exemple, quand un jeune m'expliquait que : « *Eux et nous on est pas dans le même délire* », il délimitait les frontières de ce que constitue son groupe et identifiait ce qui, au mieux, ne s'apparentait pas à ce que lui vivait avec d'autres, ou, au pire, à ce qui s'y opposait radicalement. En procédant ainsi, le lecteur constatera que si je rejoins nombre d'analyses portées sur les jeunes des quartiers par un certain nombre de sociologues²⁹⁵, je me détache aussi de bien des discours érigés en « dogmes sociologiques » au point qu'on ne les conteste plus : ce sera le cas pour l'analyse des groupes de pairs, de l'ethnicité, de la religion ou de la place des jeunes filles. Bien entendu, je ne manquerai pas de pointer les divergences chaque fois que le cas se présentera puisqu'il s'agit bien de déployer les controverses.

Ainsi, fidèle à la théorie de l'acteur-réseau, ma démarche a consisté, dans un premier temps, à considérer qu'il n'existait aucun groupe de jeunes ou niveau à privilégier, pas de composants préétablis qui pouvaient faire office de point de départ irréfutable. Le but était bien de déployer les controverses sur l'appartenance des jeunes. Un jeune ne peut être saisi en tant que tel comme l'unique cause de sa situation sociale mais doit, au contraire, être envisagé comme « *la cible mouvante de tout un essaim d'entités qui fondent sur lui* »²⁹⁶ : la cellule familiale, le système scolaire, le modèle économique, la distribution des rôles sociaux... Car j'ai pu observer que ces situations sociales que vivaient les jeunes étaient le résultat de ce qui s'est joué bien avant, depuis l'enfance. On ne devient pas « galérien » ou « jeune inséré actif » du jour au lendemain. C'est bien le produit d'un parcours jalonné d'étapes qu'il faut prendre le temps d'analyser et de reconstituer.

Durant ces trois années d'enquête, mon objectif a aussi été de donner la parole aux acteurs de terrain (professionnels de jeunesse notamment) – avec 65 entretiens – pour mieux saisir, à l'aune de leurs expériences quotidiennes, les parcours de vie des jeunes. Par exemple, lorsque l'un d'entre eux me lançait : « *Ces jeunes manquent cruellement de repères !* », il était évident qu'il s'exprimait de la position qui était la sienne. Autrement dit, l'activité qu'il proposait ou l'action qu'il dirigeait était de nature à l'amener à côtoyer un public de jeunes particulier qui lui renvoyait une de ses multiples facettes identitaires. Le point de vue crée l'objet. Il va de soi, a priori, qu'un éducateur spécialisé et un professeur d'université, à partir de leurs activités respectives, ne tiendront pas forcément le même discours sur les jeunes des quartiers. Le premier pourrait penser, à partir du public qu'il côtoie dans son quotidien professionnel, que les jeunes sont fragilisés et déstructurés tandis que le second pourrait être amené à s'enthousiasmer de la capacité des jeunes à réaliser des études dans le supérieur et investir pour un avenir meilleur.

Chaque acteur que j'ai interrogé s'est exprimé à partir du point de vue qui était le sien. La volonté qui m'a animé tout au long des entretiens a été de ne cesser d'amener les uns et les autres à s'interroger sur l'exhaustivité de leurs propos quant à la représentativité des jeunes : « *Est-ce que ce que vous me dites concerne tous les jeunes du quartier ou est-ce qu'il en existe qui réagissent différemment ? Et est-ce différent chez les jeunes qui ne sont pas issus des quartiers populaires ?* ».

Pour en rendre compte dans cette seconde partie, j'ai choisi de traiter plusieurs entités des parcours de vie des jeunes en tant que médiateurs visant à décrire finement leurs situations sur le plan social, économique, culturel, etc. Comme Latour, je considère qu'une situation à un moment donné a été produite par d'autres actants dans d'autres lieux et d'autres temps. Si on veut en rendre compte efficacement, il nous faut forcément détourner le regard de ces sites locaux pour nous diriger vers les sites qui les ont produits.

Parmi ceux-ci, il y a la scolarité. Il s'agit certainement de l'épicentre d'un parcours de vie dans la mesure où le capital scolaire acquis va être, comme nous l'avons vu en première

²⁹⁵ Cf. première partie.

²⁹⁶ Bruno Latour, *op. cit.*, cf. première partie.

partie, ô combien déterminant pour l'insertion sociale et, *in fine*, l'acquisition d'un statut et d'un rôle social. Je vais donc consacrer une bonne part de cette deuxième partie à une analyse des parcours scolaires. Fidèle à la théorie de l'acteur-réseau, je traiterai la scolarité comme un véritable médiateur visant à rendre compte des parcours de vie des jeunes. Je n'irai pas jusqu'à inverser la cause et l'effet, mais je suggérerai qu'il existe une réversibilité des deux en montrant que, certes, la précarité des populations vivant dans les quartiers populaires produit de l'échec scolaire mais c'est tout autant l'échec scolaire qui participe à maintenir et reproduire de la précarité dans ces territoires. Je ne me contenterai pas de constater que les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés que les autres jeunes à l'école mais je mettrai en évidence les corrélations qui produisent ces difficultés. Là encore, je détournerai mon regard du site local dans lequel se manifestent ces difficultés scolaires pour me diriger vers d'autres sites explicatifs : la famille, les pairs, etc.

Ensuite, j'aborderai la question de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers comme corolaire de leurs parcours scolaires. Ici, je montrerai en quoi les parcours d'insertion socioprofessionnelle déterminent largement les seuils de fin de jeunesse en parlant des « trajectoires yoyo ».

Pour poursuivre, je reviendrai sur la question des identités juvéniles. Il s'agira d'une sous-partie à laquelle j'accorderai une grande place puisqu'elle visera à décrire et donner à voir la jeunesse des quartiers populaires dans sa pluralité. J'aborderai ainsi la question des sociabilités et des groupes d'appartenance des jeunes, en partant bien du postulat de la théorie de l'acteur-réseau qui repose sur l'existence de liens incertains. Je montrerai comment ceux-ci se forment et se défont, quelles sont les entités mobilisées par les jeunes pour délimiter les frontières de leurs groupes et les définir. Je traiterai ainsi de la question des « délires »²⁹⁷ des jeunes qui renvoient aux pôles normatifs de regroupement. Je traiterai également des identités, de religion et d'ethnicité.

Enfin, à la fin de cette partie ethnographique, j'aborderai plus spécifiquement la question des filles en montrant en quoi celles-ci se distinguent des garçons dans les quartiers populaires tout en vivant des parcours de vie semblables sur le fond.

Je précise au lecteur que chacune de ces sous-parties que je vais développer seront structurées en deux temps :

- Un premier, qui représentera au moins les trois-quarts de la sous-partie, où j'exposerai les propos des acteurs, jeunes et professionnels, en pointant bien les différents points de vue, sans porter de jugement.
- Un second dans lequel je déploierai les controverses. Ici, je prendrai un peu de distance avec les propos des acteurs dans le but de fonder mon propre point de vue. Je renforcerai alors mon propos en m'appuyant sur différents auteurs, mobilisés dans la première partie, qui se sont intéressés à l'objet traité. Aussi, je tenterai de produire une synthèse visant à rendre compte des différentes controverses qui apparaissent chez les acteurs dans leur analyse des jeunes.

Encore une fois, il s'agit dans cette perspective de m'inscrire dans la méthodologie de l'acteur-réseau exposée précédemment. Elle consiste à ne pas commencer une analyse par la « société » mais bien conclure par celle-ci. Pour cela, il est nécessaire de localiser le global dans un premier temps (qu'est-ce qui produit de l'échec scolaire ? Pourquoi l'insertion sociale et professionnelle est si difficile pour les jeunes des quartiers ? Etc.), en identifiant les différents sites qui le composent. Une fois cet exercice réalisé, il s'agira de connecter les sites entre eux afin de « stabiliser le social », autrement dit le second temps présenté ci-dessus.

²⁹⁷ Concept que j'emprunte à Marwan Mohammed.

5. Dans les quartiers populaires, un taux d'échec scolaire plus fort

Comme je viens de l'avancer plus haut, en adoptant la théorie de l'acteur-réseau, j'ai pu observer que ce n'est pas uniquement la précarité importante dans les quartiers qui explique que les jeunes échouent plus que les autres à l'école ; c'est tout autant, si ce n'est plus, l'échec plus important des jeunes à l'école qui explique la précarité des conditions de vie dans les quartiers, et leur reproduction. Pierre Bourdieu, que je vais largement reprendre en fin de partie, l'a d'ailleurs mis en évidence²⁹⁸.

Car, comme je l'ai expliqué dans la première partie, quand on sait à quel point le parcours scolaire détermine l'insertion professionnelle, et *in fine*, le statut social en France, on ne peut qu'intégrer l'importance capitale du parcours scolaire dans les situations des jeunes adultes résidant dans les quartiers populaires.

La question de la scolarité des jeunes des quartiers est à traiter au travers de tout un faisceau de relations à une multitude d'entités, c'est ce que je vais tenter de faire ici. Dans un premier temps, je vais laisser la parole aux acteurs afin de mettre en évidence les causes de ces difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers dans leur scolarité, telles qu'ils les analysent, si déterminantes pour la suite. Ensuite, je tenterai de mesurer les écarts entre les discours des acteurs et la situation objectivée par les institutions et les pouvoirs publics à travers leurs différents indicateurs statistiques. Enfin comme indiqué plus haut, je terminerai par une synthèse analytique.

5.1. Les difficultés sociales et la précarité selon les configurations des familles

Pour les professionnels et les jeunes rencontrés, il ne s'agit en aucun de postuler que les familles se désintéressent de la scolarité de leurs enfants mais plutôt de l'envisager à l'aune de la priorité qu'elles en font.

Entretien avec un animateur socioculturel :

Pourquoi les jeunes stoppent l'école à 16 ans, ou quelles sont les raisons pour lesquelles ils ne vont pas en études supérieures ?

Ici, ils ont envie de gagner de l'argent très rapidement. Donc, ils vont arrêter soit à 16 ans pour faire un CAP ou autre chose pour aller travailler.

Ben ça c'est déjà bien !

Oui c'est déjà bien. Mais le problème c'est qu'ils ne terminent pas leur CAP, ils vont en CAP histoire d'aller en CAP, et en fait ils ne terminent pas leur CAP ce qui fait qu'ils n'ont pas leur diplôme. Donc à la fin ils ne sont même pas diplômés, ils cherchent du boulot en intérim... Mais tu les revois au bout d'un an, deux ans, ils viennent frapper à la porte et te disent : « Ouais je ne sais plus quoi faire là par contre ». Ils se rendent compte en revanche que l'arrêt de l'école, c'est un désastre pour eux.

Ca veut dire qu'à la base c'est un manque d'argent dans la famille qui donne réellement envie de...

Oui c'est ça en fait : Ils veulent passer leur permis donc la plupart de leurs parents peuvent pas leur payer le permis parce qu'ils sont de familles un peu nombreuses... Donc ils veulent partir en vacances, etc.

Ils veulent consommer en fait.

C'est ça, ils veulent consommer. Ce qui fait qu'ils arrêtent assez rapidement, ils veulent aller travailler. Au bout d'un an, ils se rendent compte que c'était une erreur. Enfin, il y en a 10 qui ont arrêté l'école à 17 ans comme ça là, et les 10 sont venus dans mon bureau en me disant « trouve moi quelque chose : une formation, quelque chose... ».

Oui ça ne dure qu'un temps...

Voilà ça ne dure qu'un temps. Par contre après ils s'en rendent compte. La plupart des gens qui ont arrêté l'école... plus de 80% se sont rendu compte que c'est nul et ils reviennent ici. Il y a aussi un manque de soutien des parents qui ne sont pas derrière...

Voilà, c'est ce que j'allais te dire, les parents n'incitent pas ?

²⁹⁸ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Grands documents » (n° 18), 1964

Non du tout. Ils sont dépossédés. Soit leur père travaille toute la journée, ou leur mère ne sait pas lire... Ils insistent, ils insistent mais à la fin les jeunes ils font tout pour arrêter l'école : ils ne vont plus en cours, ils sèchent... Donc à la fin ils sont impuissants, ils sont à bout. Mais là, j'ai deux jeunes aujourd'hui de 17 ans qui ne vont jamais à l'école. J'ai appelé leurs parents en leur disant qu'ils [ces deux jeunes] étaient toujours avec moi. Son père, il me dit : « je sais pas quoi faire, je sais plus quoi faire. Je préfère qu'ils soient là, ici, plutôt qu'à faire des conneries dehors. » Donc d'un côté les parents, les pauvres, ils sont dépassés.

En même temps c'est facile de tacler les parents mais si on ne propose pas d'alternatives non plus...

Oui voilà c'est ça.

Cet animateur socioculturel évoque l'aspiration dominante chez les jeunes à entrer dans la vie active très tôt pour accéder au revenu et gagner leur indépendance financière et matérielle par rapport au foyer familial en difficulté financière. L'animateur parle aussi de la consommation comme attribut de la réussite. J'y reviendrai largement plus bas dans la sous-partie que je lui accorderai.

Quant aux parents, l'animateur explique qu'ils sont moins désintéressés par la scolarité de leurs enfants que souvent dépassés par des enjeux qu'ils ne maîtrisent pas faute de pouvoir leur apporter des ressources satisfaisantes pour envisager sereinement leurs parcours scolaires. Dans une perspective similaire, cet animateur socioculturel prend en compte l'environnement du quartier et ses influences parfois négatives pour les jeunes :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Est-ce que tu dirais, comme beaucoup, que les difficultés rencontrées par les enfants à l'école sont dues à un manque de suivi des parents ou un investissement très faible des parents dans la scolarité ?

En majorité je pense que oui, ça vient de la cellule familiale, en majorité. Après, quand on est concentré dans un quartier, y a aussi les facilités d'autre chose et, entre guillemets, je le cache pas, « l'argent facile ». Donc, à un moment donné, ils se disent aussi, peut-être, dans leur tête à cet âge-là : « A quoi ça sert que j'aie travaillé, je vais me débrouiller comme ça » ; sans faire attention aux risques qu'ils encourent au niveau de la justice. En gros, c'est ça ce public 16-25 ans.

Cet entretien nous renvoie à un élément bien plus complexe encore que je développerai plus loin dans cette deuxième partie : le rapport des jeunes des quartiers populaires à la consommation et les moyens d'y parvenir. Je montrerai lorsque je traiterai de la question de l'insertion professionnelle que la plupart des jeunes s'inscrivent moins dans un « projet de vie » qui fait sens, au regard des institutions, dans leur rapport à l'emploi qu'ils ne l'envisagent comme un moyen pour accéder à un revenu immédiat. C'est en sens que nous assistons ici à un brouillage des repères d'un certain nombre de jeunes pour qui le deal représente un outil comme un autre pour accéder au revenu. La démobilisation des jeunes qui en résulte très tôt conduit beaucoup d'entre eux à mettre fin à leur scolarité dès 16 ans. Beaucoup de jeunes patientent laborieusement à l'école jusqu'à 16 ans, fin de la scolarité obligatoire comme me l'ont expliqué ces deux éducateurs de prévention spécialisée :

Extrait d'entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :

Sur le plan de la scolarité, diriez-vous que les jeunes du quartier réussissent leurs parcours scolaires, qu'ils sont en voie de le réussir, ou qu'ils échouent plus que les autres, ou bien sont comme tout le monde ?

A : Nous on a une particularité, c'est qu'on travaille essentiellement avec les jeunes de [cite un secteur particulier du quartier]. Donc, on a une vision particulière. C'est-à-dire que les jeunes qui n'ont pas de soucis particuliers on les voit peu. Lorsqu'ils ne viennent pas d'eux-mêmes, ils n'en éprouvent pas le besoin. Là, c'est peut-être plus B. qui va répondre au niveau de l'accompagnement scolaire...

B : Disons que y en a certains qui suivent encore un parcours on va dire à peu près normal. Puis, la plupart, c'est un besoin énorme d'accompagnement scolaire et professionnel. Et c'est surtout prévenir les échecs scolaires. A partir de 15-16 ans ça décroche énormément.

B : Ils projettent à 15 ans qu'ils vont arrêter à 16 ans.

A : Voilà.

[...]

Vous disiez qu'à 15-16 ans, c'est là que le décrochage se fait réellement...

B : Pour certains, pour être franc, certains n'attendent que l'âge des 16 ans pour arrêter l'école.

C'est-à-dire qu'ils ont vécu dans un système qui n'était pas le leur ?

B : Ah oui, parce que c'est pas la dernière année qui pose problème. C'est le miroir de ce que la scolarité leur a donné, petit à petit ils décrochent. Et puis ici, on n'a pas de collège ou de lycée propre au quartier. On va soit vers Montplaisir, soit vers Montaigne et donc on a pas de collège attiré.

Le premier collège, il est à combien de temps d'ici ?

B : Pas loin [réfléchit], à 15-20 minutes à pieds environ.

Les jeunes que vous rencontrez accèdent donc moins facilement au lycée général ?

B : Mais c'est un tout : Un manque d'information, un manque d'accompagnement, etc. C'est une configuration qui donne des habitudes aux familles et qui fait que les jeunes sortent du coup rarement du quartier.

Ces deux professionnels de la prévention spécialisée s'expriment, comme tous les autres acteurs que j'ai rencontrés, à partir de leur vécu quotidien auprès des jeunes. Ceux qu'ils côtoient et accompagnent sont les plus en difficulté. Pour ces derniers, beaucoup d'entre eux n'attendent que l'âge de 16 ans pour mettre fin à une scolarité qu'ils vivent comme un « supplice ». Pour les deux éducateurs, nul doute que le décrochage scolaire est le produit de ce qui s'est joué bien avant dans leurs parcours de vie. Ils en reviennent aux « habitudes » prises par les familles dans les configurations qui sont les leurs et qui vont se transformer en handicaps pour la scolarité de leurs enfants. Les difficultés rencontrées à l'école primaire ne font que s'accroître à l'arrivée au collège. Si jusque là les parents en difficulté avaient pu suivre la scolarité de leurs enfants, les exigences du collège sont telles qu'ils ne parviennent plus à suivre et décrochent.

Pour les familles nombreuses, ce jeune m'a confié que plus le nombre d'enfants est élevé au sein d'une famille, plus il est difficile pour les parents d'exercer un suivi et un contrôle rigoureux sur leurs parcours scolaires :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

C'est pas que de la faute des parents mais, à un moment, les parents ils ont lâché quoi. [...] Y a des parents qui sont débordés parce que quand on a une famille nombreuse de sept enfants, maghrébine ou africaine subsaharienne, et que y en a un qui commence à faire des conneries, on peut se canaliser sur cet enfant-là. Dans une famille française de souche, ou c'est l'enfant unique ou deux/trois enfants grand maximum, ils ont toutes les chances de leur côté : cours particuliers, etc. Nous, nos familles, elles ont déjà pas l'argent, pas le temps, pas l'énergie, parce qu'ils vivent dans un pays qui n'est pas le leur, financièrement ils sont pas à l'aise. Donc, du coup, c'est une logique implacable qu'il y ait toujours, dans les faits, un ou deux qui dérivent.

Et toi, du coup, tu as combien de frères et sœurs ?

J'ai six frères et sœurs.

Donc vous êtes un contre-exemple de ce que tu soutiens [le jeune a réussi à atteindre les études supérieures] ?

Ben oui et non. C'est ce que je disais là, sur les sept y en a toujours deux qui réussissent à l'école, après les autres ça veut pas dire qu'ils ont réussi. Nous, chez nous par exemple, on n'est que deux sur sept à avoir eu le bac. Du coup, c'est dû aux parents c'est vrai, parce qu'il y a le respect du père, de la mère, c'est vrai qu'on est dans une société qui est très patriarcale, mais c'est vrai qu'à un moment donné, l'éducation elle se fait par les parents mais aussi dans la rue. Et je pense que les jeunes qui ont dérivé, ils ont choisis la rue, alors que ceux qui n'ont pas dérivé ils ont choisi l'école.

Dans le même temps, le jeune complexifie son analyse en parlant du type de socialisation en dehors de la famille. Pour lui, la socialisation par les pairs dans « la rue », en dehors du contrôle parental, est très importante pour comprendre le décrochage scolaire des jeunes. Il explique que certains jeunes choisissent la rue. Il s'agit là d'un point de controverse par rapport à l'extrait d'entretien précédent. Le jeune relativise quelque peu le déterminisme social auquel seraient soumis les jeunes en démontrant que tout ne dépend pas uniquement de la reproduction sociale. Cette dernière importe mais une part de choix incombe également aux jeunes.

Les familles monoparentales, quant à elles, sont également susceptibles de rencontrer plus de difficultés. En effet, une jeune m'a décrit les difficultés qu'elle a eues surmonter dans sa scolarité du fait de la monoparentalité et des causes qui l'ont provoquée :

Extrait d'entretien avec une jeune de 17 ans :

Comment ça s'est passé à l'école pour toi ?

A l'école ? Difficile.

Tu as fait l'école primaire dans le quartier ?

Oui ici, après je suis allée au collège de Kerichen et j'ai eu des problèmes familiaux qui ont fait que je me suis rebellée à l'école.

D'accord, et en primaire ça s'est passé comment ?

Ça allait bien jusqu'au CE2, après ma mère a divorcé.

C'est ton père qui est parti ?

Oui c'est mon père mais c'est ma mère qui a décidé de le quitter.

Et toi tu es restée vivre dans le quartier avec ta mère ?

Oui.

Donc, avec ton frère et ta sœur, vous vous êtes retrouvés seuls avec ta mère ?

Bah au début, on était que deux : moi et ma petite sœur.

Et c'était dur à vivre ?

Bah oui parce qu'au début on faisait 15 jours chez ma mère, 15 jours chez mon père.

Et ton père il habite dans un autre quartier ?

Je sais pas, on a plus de nouvelle de lui.

Est-ce que tu as redoublé en primaire ?

Non, ils m'ont fait passer comme ça parce qu'ils savaient que j'avais les capacités.

Et au collège alors, racontes un peu comment ça s'est passé ?

Ba déjà j'arrivais pas à voir les profs hommes, ça me rappelait trop mon père, donc j'étais en guerre avec eux.

C'est-à-dire ?

Ba les insultes, et tout ça.

Tu ne supportais pas l'autorité ?

Non, quand on me demandait quelque chose je le faisais pas.

T'aimais peut-être pas trop l'école non plus ?

Oui, j'aimais pas l'école, ben comme tout le monde en fait.

Tu es toujours à l'école aujourd'hui ?

Oui, je suis toujours à l'école. Je suis en CAP SMR (service en milieu rural).

Tu es passée du quartier au rural ?

Ben c'est le seul lycée qui m'a accepté.

Tu as quitté le collège en quelle classe ?

En troisième insertion parce que j'ai pas fait de quatrième. En fait, j'ai redoublé la sixième et après la cinquième ils [les enseignants] m'ont dit : « vu que l'école ça t'intéresse pas, on va te mettre directement en troisième insertion ». ça m'a permis de faire des stages. J'en ai fait ici à l'école maternelle, à Géant, etc.

Et ça t'a plu ?

J'étais bien en stage mais à l'école c'était pas ça, j'étais mieux que d'habitude [que par le passé] mais j'aimais toujours pas. Donc, à la fin de la troisième, pour mon orientation, aucun lycée ne voulait de moi. Y a que le lycée de X à 40 mn d'ici qui m'a acceptée. J'y vais en car tous les matins. C'est dans la campagne en dehors de la ville. De toute façon, quand on vient d'un quartier c'est compliqué avec les lycées.

C'est dur quand tu viens d'un quartier ?

Ben oui, par exemple quand tu veux faire un stage dans une crèche, même si t'es motivé, quand tu leur dis que tu viens de Pontanezen, ils te disent : « non, on prend pas ». Et c'est dommage parce que même quand on est motivés, on veut pas de nous.

Et maintenant tu en es où ?

Je suis en deuxième année de CAP et le niveau est facile donc je m'en sors bien.

Et tu as fait des stages ?

Oui j'en ai fait dans une école parce que je veux travailler avec des enfants.

Ah ! Comment t'es venue cette envie ?

Ben en fait c'est à force de garder mon frère et ma sœur, et aussi mes cousines et mes cousins. C'est moi qui les gardais quand ma mère travaillait. Mais même maintenant, c'est moi qui continue de m'en

occuper ; sauf que ma petite sœur elle a 12 ans donc elle sait plus se débrouiller toute seule. Donc, ça m'a plu et quand j'ai fait mon premier stage dans une école, ça s'est retrouvé.

Ça te plait ?

Oui, j'aime le contact avec les enfants, je sais pas comment l'expliquer. En fait, ils ont toujours le sourire. C'est pas comme si on était dans un bureau assis.

Et tes copines du quartier, comment ça s'est passée pour elles à l'école ?

Y en a une qui est encore avec moi dans ma classe cette année, elle est avec moi depuis trois ans. Les autres j'ai plus trop de nouvelles, mais je pense qu'ils sont dans les lycées de la ville, donc ça va quoi.

Mais de ton ressenti personnel, tu penses que les jeunes de Pontanezen ils réussissent bien à l'école ?

C'est plus les filles.

Peux-tu m'expliquer pourquoi alors ?

Je sais pas, je pense que les garçons sont plus dans leur bêtise. Ils sèchent plus les cours et ils se font virer de l'établissement. Après, pour en retrouver un autre c'est plus dur que nous, même si nous aussi on a fait des bêtises.

On pardonne moins aux garçons ?

Je sais pas mais ce qu'ils font, eux, c'est peut-être plus grave que nous. Des fois, y en avait qui venaient en cours seulement une fois par semaine ou une fois par mois. Enfin, quand ils voulaient quoi.

Qu'est-ce qui fait que des garçons adoptent ce type de comportement dans le quartier ?

Les cours, ça les intéresse pas.

Mais que disent les parents alors ? Est-ce qu'ils ne poussent pas malgré tout ?

Ben en fait, je sais pas parce que c'est nous qui avons l'autorité. On a beaucoup d'autorité sur nos parents. Moi, à un moment, j'avais de l'autorité sur ma mère. Avec le divorce et tout ce qu'elle a vécu, j'ai réussi à prendre l'autorité.

Tu peux me raconter un petit peu ?

Ben si elle voulait pas que je sorte, je sortais quand même. Je faisais ce que je voulais. Et là, c'est ma petite sœur qui fait comme ça.

Et quand tu violais une règle, qu'est-ce que te disais ta mère ?

Ben elle pouvait rien me dire parce que ça allait gueuler. Et on a deux forts caractères donc ça monte vite.

Et ta mère n'a jamais sollicité un accompagnement ?

Non, que pour ma petite sœur, elle va avoir une prise de contact bientôt avec un éducateur.

Et les jeunes du quartier, ils sortent facilement ?

Oui.

Avec tes copines, vous sortez souvent du quartier ?

Ben moi je traîne plus avec les filles du quartier, je traîne plus avec des filles de Landerneau, d'autres endroits quoi.

Ah bon ? Pourquoi ?

Ben le fait d'être parti de la ville, d'avoir changé d'air, ça m'a fait découvrir d'autres gens. Je traîne avec des filles qui ont une autre mentalité. Dans le quartier on est cernés je trouve. Ici, les filles elles veulent montrer qu'elles sont un peu rebelles, elles vont dire à d'autres filles : « on est de Pontanezen » et elles [ces autres filles qui ne sont pas issues du quartier] vont avoir peur parce qu'on a une image, elles vont croire qu'on va les taper, des trucs comme ça. Là où je suis maintenant, avec mes nouvelles copines, on se respecte, si on a un conflit on va pas se taper dessus direct, on va discuter et on va s'arranger. Mais je n'ai eu aucun conflit là où je suis.

Mais ça vaut aussi pour les filles ça le côté jeune rebelle ?

Oui, les filles aussi. Moi aussi j'étais comme ça avant. On est petit et on veut représenter en fait.

A travers cet entretien se déploie toute la complexité du parcours de vie d'un jeune à ce stade. Un autre point de vue vient s'ajouter à l'analyse des parcours scolaires difficiles : les ruptures biographiques. Cette jeune explique avoir mal vécu le divorce de ses parents. Sa petite sœur et elle se retrouvèrent très tôt seules avec leur mère après avoir vécu un temps chez leur père après le divorce. La jeune fille estime qu'il existe indéniablement un lien de cause à effet entre le divorce de ses parents et ses difficultés scolaires. Elle refusait toute autorité durant ces années passées au collège, notamment celle émanant de professeurs hommes, « qui [lui] rappelaient trop son père », précise-t-elle. Sa mère, quant à elle, n'avait plus prise sur sa fille qui explique qu'elle a réussi à conquérir une certaine forme de pouvoir au sein du foyer en devenant hermétique à l'autorité matrimoniale. La délégitimation de l'autorité parentale l'a

amenée à adopter des comportements déviants au sein de l'institution scolaire. Il s'agit là d'un point significatif pour elle dans son parcours de vie.

Cette situation difficile pour elle, comme pour ses professeurs, ont conduit ces derniers à lui proposer un parcours scolaire différencié, à savoir une troisième « insertion ». Cette classe devait lui permettre de préparer sa sortie du collège par un accompagnement aux découvertes de l'entreprise et du monde professionnel.

C'est durant cette période que la jeune fille se forgera une compétence à partir de son rapport aux enfants. Le fait de s'être occupée très tôt de son petit frère et sa petite sœur lui a permis de se construire des aptitudes à travailler auprès de ce public. Dès lors, elle commença à réaliser des stages dans des crèches qui s'avèreront déterminants pour elle.

A la fin de la troisième, la jeune fille est refusée par tous les lycées de la ville de Brest en raison de ces antécédents et de son niveau scolaire. Elle se voit alors contrainte de quitter la ville pour le seul lycée qui l'a admise, situé à une quarantaine de minutes en bus de Brest, pour un CAP service en milieu rural. Cette fois, la jeune fille réussit à s'acquitter de sa formation dont elle juge le niveau plutôt facile. Facteur aggravant, parallèlement à cela, si elle peine toujours à trouver des stages ou des offres d'emploi en raison de son appartenance au quartier, il n'en reste pas moins que le fait d'avoir quitté Brest, donc son quartier, l'a fait accéder à de nouveaux réseaux de sociabilité. La jeune fille s'est construite un nouveau réseau d'amis en dehors du quartier. Elle continue de fréquenter la maison de quartier mais sait désormais qu'elle dispose d'autres univers sociaux en dehors qu'elle apprécie davantage que ceux qu'elle a pu connaître.

5.2. Les déficits de transmission au sein de la famille au regard des pré-requis des institutions scolaires

Pour ce professionnel, les difficultés scolaires sont le corollaire d'un environnement familial fragilisé dans son ordonnancement :

Extrait d'entretien avec un conseiller de mission locale :

Sur le niveau scolaire, je pense que c'est dû à plusieurs choses : y en a qui sont pas nés obligatoirement en France, des publics qui ne sont pas soutenus dans leurs familles. Il y a donc, malheureusement, des réussites scolaires qui n'ont pas pu aller très loin alors qu'y en a, on le sent, qui ont un potentiel énorme.

Le public que vous accueillez, ils ont été plus en difficulté que d'autres jeunes ?

[Silence, réfléchit] Je suis pas sûr que ce soit que l'école qui ait été un échec, je pense que c'est l'ensemble. C'est un engrenage qui fait que, effectivement, la famille n'était pas en capacité de, ou il y avait le fait que la fratrie était trop nombreuse donc il a fallu partager et chacun a pris un petit peu. Voilà, celui qui n'est pas autonome, il s'en sort pas. Donc, je pense qu'il y a un ensemble de choses.

Pour vous, la cellule familiale a un impact direct sur le parcours scolaire ?

Oui, ça j'en suis convaincu qu'un enfant qui est vraiment soutenu et relancé sur ses devoirs, où les parents se préoccupent, ça aura un impact sur la réussite. Après, y a toujours la crise de l'adolescence qui passe par là. Y a aussi des parents qui baissent les bras parce qu'ils n'arrivent pas à avoir une certaine autorité et qui n'arrivent pas, simplement, à pouvoir dialoguer avec leur enfant. Donc ça, c'est pas simple. Personne ne peut dire à l'avance comment ça va se passer avec ses ados. Mais, en tout cas, c'est clair que des familles monoparentales, qui sont ici très importantes dans le quartier de La Roseraie [quartier prioritaire d'Angers], et qui se retrouvent en situation de tout gérer seules ; et certains enfants peuvent en profiter, comme ils peuvent aussi en manquer. C'est-à-dire qu'il y a un manque d'attention ou de temps.

L'école n'est pas toujours une priorité pour les parents des jeunes dans les quartiers ?

Ça je pense que c'est une question que l'on retrouve dans tous les milieux. Je pense que la préoccupation [de l'école] n'est effectivement pas la première. On confine souvent des enfants à l'école. Voilà, après quand les enfants demandent de l'aide et qu'y a rien en face, ça va être logique de le retrouver devant une difficulté.

Ce conseiller de mission locale souligne bien que l'échec scolaire ne peut faire l'objet d'une analyse qui ne tiendrait pas compte des multiples ressorts sur lequel il tient. Encore une fois, il est nécessaire de détourner le regard vers d'autres sites où se jouent un certain nombre d'interactions déterminantes dans l'appréhension d'un parcours scolaire. C'est en ce sens que le professionnel pointe l'ensemble des problèmes rencontrés par les jeunes et leurs familles qu'il résume, pour sa part, à trois entités à saisir : La parentalité fragilisée, les fratries trop nombreuses et les familles monoparentales. Il y a dans ces entités des éléments d'analyse à prendre en compte pour saisir le fossé qui peut parfois exister entre les jeunes et l'école. Il s'agit ici d'analyser d'une part, les faibles ressources disponibles en terme de capitaux social et culturel dans l'environnement immédiat des jeunes et, d'autre part, la différence des ressources intégrées par ceux-ci au regard de celles imposées par les normes sociales²⁹⁹ et attendues par l'école. Un des jeunes que j'ai rencontrés parmi les tous premiers entretiens que j'ai réalisés, étudiant en master, m'a cité une phrase de Bourdieu pour me parler de reproduction :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans étudiant en master d'histoire :

Ton père a fait quoi comme travail ?

Mon père il a fait quoi ? Il a fait maçonnerie, il a fait couvreur, et il a fait menuisier. Donc, ça reste dans le monde ouvrier.

Comme quoi, il n'existe pas de déterminisme social [le jeune est en master et réalise un parcours brillant : IUFM...] ? Même si le père est maçon, on peut quand même prendre l'ascenseur social...

Oui mais y a quand même une phrase en sociologie qui dit que « l'école est un outil de reproduction sociale » [Bourdieu et Passeron] et je dirais que c'est complètement vrai parce que moi j'ai galéré à l'école. Moi, les profs ils ont voulu me mettre en quatrième techno, après la quatrième techno ils ont voulu me mettre en BEP, pourtant j'étais premier de la classe.

Ah bon ?!

Oui, ben oui, et quand j'ai eu le bac, j'ai demandé mon dossier scolaire, c'était dit qu'arrivé au bac, j'aurais pas le bac ! Une petite anecdote : moi je travaille au lycée où j'ai été formé, un moment je m'assoie à la cantine et je m'assoie à côté d'une ancienne prof, elle me dit : « Qu'est-ce que tu fais là ? T'es au Greta en formation ? », ben non, je suis comme vous. Là, elle a fait des yeux comme quoi c'était pas possible. Donc, je dirais que l'école ça aide pas. Honnêtement, et ça je le sens même à l'IUFM, les gens ils ont des représentations sur les ZEP, sur plein de choses et qui correspondent pas du tout à la réalité.

Pour un prof qui arrive d'une commune de la CARENE³⁰⁰, pour lui un jeune de La Bouletterie [quartier prioritaire de Saint-Nazaire], dans ses représentations, c'est pas quelqu'un qui pourrait...

Faire un master, un doctorat etc. Pour lui, il ne pourra faire au mieux qu'un BTS s'il s'en sort grâce à la République etc., mais sinon non. Pour lui, c'est pas possible quoi. Et surtout dans les sciences humaines, toi t'es en sociologie, moi quand je dis que je suis en histoire les gens me regardent comme ça. Mais même les jeunes, moi j'ai été à Bellevue [quartier de Nantes] en stage [IUFM] tout un mois et les jeunes me disaient : « C'est la première fois qu'on voit un prof arabe en histoire », ils voient des profs arabes en maths de temps en temps et puis c'est tout quoi. Ils étaient étonnés, pourquoi ? Parce que la société française, elle nous inculque ces représentations qui sont complètement fausses et vraiment c'est du n'importe quoi. Du coup, c'est plus dur pour quelqu'un comme moi de finir ses études que quelqu'un qui est d'une classe moyenne, ou qui s'appelle Xavier.

Ce jeune met en avant ce sentiment fort qu'ont les jeunes des quartiers d'être déterminés et liés à un destin imposé. Son propos pose d'emblée la question du rapport de l'institution scolaire aux familles populaires. Il apparaît au travers de son expérience personnelle que peu de ses enseignants croyaient en sa capacité à réaliser un brillant parcours.

Au collège, les difficultés ne font que s'aggraver comme nous l'explique ce professionnel :

²⁹⁹ Entendons par norme les règles de comportements explicites et implicites imposées socialement collectivement.

³⁰⁰ Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire.

Extrait d'entretien avec un assistant social :

Sur le plan de l'école, sur le plan de la scolarité, est-ce que vous diriez que les jeunes des quartiers ont plus de difficultés que les autres à l'école ?

Ils ont un peu plus de mal que les autres. Mais ça revient toujours au même. On en revient aux parents, l'environnement qu'ils ont autour d'eux. Y a des parents qui vivaient dans le quartier quand ils étaient petits, leurs parents étaient déjà au chômage et ils ont eu des difficultés à l'école. Et puis, ils sont devenus parents dans le quartier. Là aussi, chômage et c'est les mêmes difficultés.

Finalement, ils transmettent leurs difficultés aux enfants ?

Comment voulez-vous aider vos enfants quand vous-même vous avez des difficultés. Ils vont peut-être aider leur enfant jusqu'en CM2, mais arrivé en sixième c'est fini, ils sont largués quoi. C'est toujours pareil, c'est entre guillemets, c'est pas une généralité.

Arrivé au collège, c'est encore plus difficile ?

Oui, c'est encore plus difficile pour eux.

Cet assistant social met en évidence le fossé qui sépare les parents ayant eux-mêmes vécu l'échec scolaire des pré-requis nécessaires de l'enseignement. A cela s'ajoute les difficultés telles que le chômage qui entraînent d'autres difficultés, celles-ci allant être transmises à leurs enfants. En ce sens, la perception de cet acteur est très déterministe.

Lorsque les parents ont eux-mêmes vécu l'échec scolaire ou une scolarité difficile, il leur est difficile de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants :

Extrait d'entretien avec une éducatrice de prévention spécialisée :

Alors, qu'est-ce qui explique selon vous que les jeunes des quartiers soient plus en échec que les autres à l'école ?

Au niveau familial déjà.

Qu'est-ce qui se passe dans la cellule familiale ?

Il y a des parents qui n'ont pas été loin au niveau de la scolarité, qui ont été en situation d'échec pour certains – je dis pour certains, ce n'est pas une généralité – pour certains le seul lien qu'ils ont eu avec l'école, avec du recul, c'est des échecs ; donc vis-à-vis de leurs enfants, ils se sentent démunis dans l'accompagnement, dans l'aide. Pour certains, en primaire ils ont déjà du mal alors arrivés au collège ils décrochent complet. Les enfants sont plus livrés à eux-mêmes que les adolescents du centre-ville je pense. Et après, en fonction du caractère du jeune et de son environnement. Y a des parents, même s'ils n'ont pas été loin, pour qui l'école est prioritaire et qui donne envie à leurs enfants d'y arriver par l'école et ça, y en a quelques-uns dans le quartier qui sont dans des situations sociales pas évidentes (beaucoup de frères et sœurs, etc.), les parents poussent leurs enfants à l'école et pour eux y a peu de difficultés. Mais, il y a l'environnement. Il y a la cellule familiale, mais il y a l'environnement proche, c'est-à-dire que des terrains de sport il y en a peu sur le quartier, la ville est loin – elle n'est pas inaccessible mais les jeunes n'y vont pas comme ça – et bilan des courses : depuis l'âge de 2-3 ans ils sont dehors parce que y en a, comme je vous le disais, qui sont plus de 8 dans des T4-T5. Et bilan des courses, les enfants sont entre eux dehors et voilà.

Pour cette éducatrice, le rapport difficile qu'ont pu entretenir les parents avec la scolarité est lourd de conséquences car il va leur être difficile de transmettre des normes et des pré-requis qu'eux-mêmes n'ont pas été en mesure d'investir par le passé. De plus, les parents sont aussi souvent confrontés à la socialisation des jeunes en dehors du foyer qui, comme nous le verrons plus loin dans cette partie, est de nature à amplifier des difficultés. Pour autant, prend-elle le soin d'ajouter, malgré les difficultés scolaires qu'ont vécues les parents et les difficultés socioéconomiques, s'ils décident d'investir dans la scolarité de leurs enfants en l'érigeant comme priorité, l'enfant se sentira soutenu et aura davantage de possibilités à réussir. Cette thèse est également privilégiée par cette assistante sociale :

Extrait d'entretien avec une assistante sociale :

Sur le plan de la scolarité : est-ce que vous diriez que ce sont des jeunes plus en difficulté que les autres à l'école ? Qu'est-ce que vous constatez dans les familles ?

[Réfléchit] Alors, s'ils ont envie ils réussissent normalement. S'ils ont envie.

C'est qu'une question d'envie ?

Oui, oui, enfin à certains niveaux : que ça en primaire... Oui, c'est vrai qu'après c'est un peu compliqué mais moi je vois – parce que dans le quartier on a des familles défavorisées françaises, on a des familles défavorisées étrangères – des enfants qui réussissent très bien dans les familles défavorisées alors que les parents ne peuvent pas les aider sur le plan scolaire. Dans les familles étrangères, pareil. Et puis y en a d'autres qui réussissent pas. Jusqu'à un certain niveau.

C'est vrai que ce qui ressort généralement c'est que quand la cellule familiale est fragilisée à la base, que les parents ne travaillent pas, y a une espèce de reproduction...

Effectivement, c'est vrai que dans certaines familles, comme les parents ne s'intéressent pas à la scolarité, ou du moins si les parents ne s'intéressent pas à la réussite scolaire, c'est vrai que le gamin il va se dire : « Qu'est-ce que j'en ai à faire de l'école ? C'est pas important ». Certains ça va être ça. Et puis y en a d'autres qui vont s'accrocher et qui vont réussir.

Est-ce que tous les parents peuvent aider malgré l'envie des enfants ?

Non, y en a qui peuvent pas ! Mais qui trouvent des solutions. Moi, j'ai des parents qui ne savent ni lire ni écrire mais leurs enfants ils marchent bien. Ils ont trouvé des bénévoles.

Pour vous, c'est une question d'investissement de la famille ?

Oui, voilà, plus. Si pour les parents c'est important, l'enfant va réussir. Parce que c'est vrai que même dans les familles aisées, quand les parents ne s'intéressent pas à la scolarité, les enfants sont en échec scolaire. C'est partout pareil. Après, c'est vrai que c'est plus dur quand on est avec des parents qui ne peuvent pas aider mais bon.

Un petit exercice difficile que je vais vous demander : en pourcentage, dans les familles que vous rencontrez, les parents qui suivent et ceux qui ne suivent pas leurs enfants, ce serait combien ? 50-50 ? [Surprise] Je ne sais pas.

Y a pas une tendance qui ressort ? Vous ne diriez pas que vous rencontrez plus de parents qui s'intéressent à la scolarité de leurs enfants que l'inverse ? Vraiment de vos ressentis personnels...

Ouais, [réfléchit] difficile quand même... C'est vraiment difficile parce qu'en plus, des fois la population elle évolue. Donc, moi je vois actuellement, je m'inquiéterais plus pour des familles qui arrivent d'Afrique, d'Afrique Noire, où là c'est un peu compliqué. En plus c'est beaucoup de femmes avec enfants. C'est vrai que c'est compliqué l'école pour ces femmes-là. Là, c'est vrai qu'il y a peut-être un problème de culture. Mais c'est vrai que l'investissement n'est pas le même. Alors, c'est vrai que si je regarde ces mamans-là, c'est difficile de leur faire comprendre qu'il y a des choses qui sont importantes par rapport à leurs enfants. Mais, globalement, si je repense à des familles que j'ai reçues, la scolarité c'est important. Pour certaines, c'est important. L'apprentissage, trouver le bon établissement, etc. Oui ça se passe bien. Enfin, elles s'en préoccupent plutôt. Disons que, pour moi, les gens qui s'en préoccupent pas du tout, c'est plutôt marginal. On est plus à la marge quand même.

Pour elle, l'école est d'abord affaire d'investissement de la famille. Quels que soient leur capital financier et leur capital culturel, si les parents ont la ferme conviction de la nécessité d'un parcours réussi, l'enfant aura plus de chances de réussir sa scolarité. Pour ce faire, ils lui trouveront les ressources de l'accompagnement : aide aux devoirs, bénévolat, etc. D'ailleurs, elle explique que cette volonté des parents vaut tout autant pour les familles aisées. A l'instar des familles populaires, si elles se désintéressent de la scolarité de leurs enfants, ceux-ci seront en échec scolaire.

Les familles qui disent ne pas se préoccuper de la scolarité de leurs enfants sont en réalité très marginales. Il ne s'agit pas d'un désintérêt des familles populaires pour l'école. En revanche, l'assistante sociale relève qu'il existe des handicaps supplémentaires chez les primo-arrivants dont la culture et le rapport à l'école diffèrent parfois considérablement des normes de l'enseignement français.

A cet égard, comme Lagrange³⁰¹, des acteurs observent que certaines familles populaires, notamment issues de l'immigration maghrébine et subsaharienne, sont susceptibles de ne pas disposer, pour beaucoup d'entre elles, des normes sociales et culturelles idoines à celles requises dans l'enseignement public français, du fait de leur parcours ou du milieu social d'appartenance :

³⁰¹ Cf. première partie.

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans en bac pro comptabilité :

Toi, de ton ressenti personnel, tu dirais que les jeunes du quartier, ils se situent comment à l'école ? Ils sont plus en difficulté que les autres ? Plus en échec que les autres ?

Je dirais carrément plus en difficulté s'ils continuent actuellement comme nous [lui est en bac pro comptabilité]. C'est pas pour nous jeter des fleurs mais, depuis notre enfance, on n'a pas nos parents derrière qui peuvent nous suivre scolairement. C'est pas comme le français de souche on va dire où y a un parent qui suit toute la scolarité. Nous c'est l'inverse, on est seul face à notre scolarité. C'est ça le problème.

C'est ce qui fait la différence à l'école tu crois ?

En bonne partie quand même. Les parents suivent pas forcément les devoirs et on est un petit peu délaissé ; et puis on est jeune, surtout en primaire, on a besoin de quelqu'un pour nous booster. *Pourtant, les familles maghrébines comme les nôtres, c'est vrai que les parents ne savent pas forcément lire et écrire, mais elles sont réputées pour être sévères et intransigeantes envers leurs enfants ?*

Peut-être, si, si, c'est exactement la même chez moi, sévérité et tout, mais c'est des paroles qui valent rien à moitié parce qu'ils savent pas vraiment ce qu'on fait, ils comprennent déjà mal le français. On peut leur dire : « Ouais j'ai fais mes devoirs », alors qu'ils sont pas H24 [24h sur 24] derrière, ils vont pas aux réunions parents-profs donc ils savent pas de quoi on parle.

Ce jeune estime que les pré-requis scolaires échappent à certains parents du fait qu'ils ne disposent pas des codes idoines pour s'y confronter, d'où la difficulté qui est la leur à suivre la scolarité de leurs enfants. Dès lors, la sévérité à l'égard des jeunes dans certaines familles issues de l'immigration maghrébine ou africaine subsaharienne³⁰² – cet autoritarisme patriarcal auquel fait allusion Hugues Lagrange – relève presque d'un aveu d'impuissance. Nombreux sont les jeunes, parmi ceux que j'ai rencontrés, à parler de ce manque de ressources dans la cellule familiale même si celui-ci porte un tout autre regard sur le contrôle familial :

Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans :

Et toi, justement, à partir de ce que tu as vécu et observé, tu dirais que les jeunes du ou des quartier(s) rencontrent plus de difficultés à l'école ou réussissent aussi bien que les autres ?

Moi je pense que ceux qui viennent des quartiers ont un peu plus de mal parce qu'on a pas forcément le père ou la mère qui sait parler le français ou les frères pour nous aider à faire nos devoirs. Moi c'est ce que j'ai vécu un peu. Par exemple, j'étais très très nul en maths, y avait jamais personne pour m'aider en maths j'étais nul. Au concours, j'ai eu 0.5 sur 20 ! Et quand je voyais les gens de ma classe, ils pouvaient prendre des cours à côté. Même pour l'anglais, ils partaient une semaine pour se perfectionner. Nous on n'a pas forcément ces moyens-là. Mais après, je suis pas d'accord avec ceux qui disent : « on vient d'un quartier, on y arrivera pas ». Avec de la volonté on y arrive.

Mais il faut du suivi ?

Ouais, il faut du suivi c'est sûr. Moi, mes frères ils étaient pas là pour m'aider à faire mes devoirs, me conseiller, mais ils étaient toujours derrière mon dos à me dire : « fais pas ci fais pas ça ». C'est ça le truc.

Et au niveau du quartier, il y avait de l'accompagnement scolaire ?

Non, non, mais ils font pas pour les prépas. Moi j'ai galéré un peu mais avec la détermination on y arrive. Moi j'en ai chié et je suis pas d'accord avec ceux qui disent que quand on vient d'un quartier c'est impossible. On est né avec le même cerveau, on peut aussi réussir comme tout le monde. Y a plein d'exemples qui le prouvent dans la vie politique, économique ; y a plein de gens qui ont réussi.

Ce jeune a réussi à quitter sa ville pour intégrer une école de commerce « huppée ». Pour lui, le regard est forcément différent des jeunes qui ont échoué estimant, en analysant son parcours, qu'il n'était pas forcément mieux lotis que les autres au départ mais a réussi à s'imposer au final. S'il reconnaît que sa famille, comme la majorité des familles résidant dans les quartiers populaires, ne disposent pas des mêmes moyens pour offrir des ressources à leurs

³⁰² Je ne suis pas en mesure de déconstruire davantage l'origine comme l'a fait Lagrange mais je reconnais comme lui que la pluralité des cultures africaines en fonction des territoires d'origine nous impose plus de complexité dans l'analyse.

enfants de nature à les faire progresser, il n'en reste pas moins que la détermination des familles, le contrôle exercé par celles-ci, peut parfois contrebalancer ses manques. Pour cet autre jeune les causes des difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers à l'école sont moins ethniques que sociales. Il nous livre, pour sa part, une analyse de la scolarité des jeunes à partir de son vécu dans le quartier :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Sur le plan scolaire, tu as fais quel parcours ?

Un bac pro compta'.

Toi, tu dirais que les jeunes qui sont issus d'un quartier, ils ont plus de difficultés que les autres à l'école ?

Ouais.

Alors t'expliques ça comment ?

Déjà, nous on n'a pas l'accompagnement des parents, déjà. Ils pouvaient pas. Moi, mon père il m'a toujours dit de bien travailler à l'école, d'accord. Mais lui, c'était un maçon. C'est un mec du terrain, il savait pas écrire, c'était pas un philosophe.

Pour toi, les jeunes des quartiers avec leurs familles ne partent pas avec les mêmes chances ?

Non, non, non. Pas au quartier. Toutes religions, toutes races confondues. Et on dit que ceux qui sont issus de l'immigration, ils sont pas pareils. C'est vrai mais là, je vais vous donner un exemple [qui va montrer le contraire, le jeune estime que la difficulté est plus sociale qu'ethnique] : un gars issu de l'immigration, son père il est médecin, il a bac+4, il est à l'université mais je sais plus ce qu'il est ; un mec comme moi, son père il est maçon, ben le BEP il a eu pffffff [sifflotement en levant la main pour marquer son énervement], il l'a eu à la repêche.

Donc, c'est la transmission des parents qui est déterminante ?

Déjà, ouais, elle joue beaucoup parce que si y a une personne pour nous aider, soit on va droit dans le mur, soit on se démerde comme on peut.

Et pour toi le collègue s'est passé comment ?

Le collègue pour moi c'était « casse-couilles », j'en avais rien à foutre. Je foutais tout le temps le bordel, ça m'énervait.

Et tes parents étaient convoqués ?

Ouais, ils étaient tout le temps convoqués.

Et ils y allaient pas ?

Si, si, ils y allaient. Mais bon ! ça changeait rien. Ils savaient que ça n'allait pas. Je continuais mon bordel. Je détestais le collègue.

Et après, au lycée, tu t'es calmé ?

Non, après c'est venu tout seul. C'est venu de moi-même après.

Alors, à la fin du collège, t'as été orienté vers...

Bac pro comptabilité.

C'est les profs qui te l'ont suggéré ?

Non, c'est moi.

T'as eu envie d'aller là ?

J'ai eu envie d'aller là. A la fin de la quatrième, je me suis dit : « Bon, faut quand même que je fasse quelque chose de ma vie, j'ai assez mangé, j'ai pas envie d'aller en prison ou je sais pas où ». Y a quelque chose qui a fait que je me suis réveillé, quelque chose de personnel. Ça m'a calmé, heureusement que j'ai tourné la page avant qu'il soit trop tard [je devine aisément, malgré la retenue du jeune, qu'il a eu quelques expériences dans la délinquance]. Mais heureusement que mes parents ils étaient là pour me dire les bonnes choses en face. Heureusement qu'y a eu ça.

Pour ce jeune, le problème est avant tout social lorsque l'on est issu d'un quartier. Il s'apparente bien aux ressources qu'est en mesure de transmettre une famille à ses enfants. C'est pour appuyer ce point de vue qu'il se compare, en tant que jeune issu de l'immigration, à un autre jeune, issu comme lui de l'immigration, qui a réalisé des études supérieures dans la mesure où son père, médecin, a été en mesure de lui offrir les moyens nécessaires à une bonne scolarité.

L'écrasante majorité des professionnels que j'ai rencontrée me l'a également exprimé en relevant la fragilité de tout un ensemble censé concourir à l'éducation et à la construction des jeunes :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Sur le plan de la scolarité, est-ce que tu dirais que les jeunes des quartiers ont plus de mal que les autres, qu'ils échouent plus que les autres, etc. ou qu'ils ne sont pas moins en difficulté que les autres ?

Là, ce serait mentir. Je pense qu'ils ont quand même du mal à l'école pour la majorité. Nous on le voit parce qu'on fait de l'aide aux devoirs, ils ont beaucoup, beaucoup de mal. Alors, je pense que c'est aussi, justement, un accès à la culture, un accès à rien qu'une bibliothèque, de lire, de les amener à découvrir autre chose enfin de compte. Mais c'est vrai que dans le quartier, ils se contentent un peu à y rester. Après, c'est plus aussi un lien parental qui doivent plus les aider. Après, ça dépend du cursus qu'ont les parents etc. On va pas parler de Bourdieu mais c'est un peu une question d'habitus [rires].

Qu'est-ce qui fait que certains jeunes peuvent aller à la bibliothèque, bien réussir à l'école etc., et d'autres, dans les quartiers, qui sont « allergiques » à ce genre d'activités ? Vous avez une explication ?

Ouais.

Ce sont les parents ?

C'est peut-être pas une explication mais – je vais être un peu théorique – un jeune il se construit dans un premier temps, logiquement, sur le lien parental, après faut donner l'opportunité d'avoir les structures associatives, les MJC, les bibliothèques etc., les activités des clubs sportifs...

Les équipements ?

Voilà, les équipements. D'un autre côté, il va avoir l'Education nationale, et d'un autre côté, il va avoir la rue, qui est pour moi un grand endroit de communication – et c'est sûrement l'animation du futur : qu'on travaille dans la rue et qu'on arrête d'avoir des maisons de quartier avec des murs – et y a la loi. Donc, pour moi, le jeune il se construit dans tout ça quoi. Et après, sous quelle forme ? C'est à nous animateurs aussi, partenaires, de l'aider dans cet objectif-là, c'est un schéma et de recentrer tout ce qui se passe vers le lien parental, qu'eux prennent leurs responsabilités.

Pour cet animateur socioculturel, les jeunes peinent à accéder à la culture, entendu dans son propos au sens des normes scolaires : « *un accès à rien qu'une bibliothèque, de lire, de les amener à découvrir autre chose enfin de compte* », explique-t-il à partir de son vécu quotidien, notamment dans les activités d'aide aux devoirs où les limites qu'il pointe sont apparentes. Cette difficulté d'accès à la culture va être préjudiciable pour les jeunes puisque c'est à travers elle que s'acquièrent des aptitudes déterminantes dans un cursus scolaire : goût de la lecture, l'éveil, la curiosité, etc.

Cependant, si les jeunes des quartiers populaires semblent peu en prise avec les pré-requis scolaires, l'école peine tout autant, quant à elle, à s'adapter aux difficultés que rencontrent ces jeunes.

5.3. De l'inégalité de traitement aux parcours scolaires contraints : la voie professionnelle et technique pour la majorité des jeunes des quartiers populaires

Certes, comme je viens de l'indiquer précédemment, le milieu social des jeunes des quartiers populaires est déterminant dans les difficultés scolaires qu'ils rencontrent dans la mesure où il ne leur offre pas les ressources pré-requises dans l'enseignement public français. Mais le rapport qu'entretient l'école aux jeunes des quartiers populaires est tout aussi déterminant, notamment les représentations sociales du corps enseignant qui vont les conduire, bien souvent, à tort ou à raison, délibérément ou inconsciemment, à orienter les jeunes des quartiers populaires vers les filières les moins valorisantes et valorisées.

C'est ce qu'avancent un certain nombre de professionnels que j'ai rencontrés pour expliquer le rapport difficile qu'entretiennent les jeunes des quartiers populaires avec l'école :

Extrait d'entretien avec un assistant social de lycée :

Remontons maintenant un peu à la source. Si je vous demande à quoi vous attribuez les causes de ces difficultés [que rencontrent les jeunes à l'école], c'est familial, c'est le quartier, c'est quoi ? Qu'est-ce qui fait que certains élèves réussissent moins bien que d'autres ?

Alors, qu'est-ce qui fait qu'ils réussissent moins bien que les autres ? Je pense qu'il y a pas une raison, elles sont multiples. Je pense que c'est une question qui n'est pas simple et qui est pourtant super intéressante. Ça se construit sans doute assez vite. Ça remet un peu en question l'école parce que ça commence très tôt. Très tôt, ces difficultés-là elles sont visibles.

Dès la primaire ou même avant ?

Je pense moi dès la maternelle. On voit bien quand même que l'école elle s'adresse à des parents et à des élèves qui partagent déjà un peu la même culture que l'école quoi, le même langage. Et je pense qu'il y a des parents qui ont des attentes par rapport à l'école qui ne sont pas les mêmes que celles attendues par l'école, c'est-à-dire que l'investissement des parents dans la scolarité fait qu'ils en attendent à la fois beaucoup et en même temps ils lui font beaucoup confiance donc ils délèguent beaucoup.

Vous voulez dire qu'ils manquent de suivi par rapport à leurs enfants ?

Je sais pas, si c'est en terme de suivi, des fois c'est un reproche qui est fait aux parents, et moi je serais beaucoup plus réservé là-dessus parce que j'ai rarement vu de parents qui vraiment disent : « La scolarité de mes enfants ne m'intéresse pas et j'en ai rien à faire ». Par contre, je vois des parents pour lesquels la scolarité a déjà été difficile, donc ça renvoie aussi à des échecs ou à des études courtes. Donc, pour qui la rencontre avec un instit', avec un prof, est toujours difficile, donc y a pas forcément d'échange. Y a rien de vraiment partagé.

Est-ce que les enseignants rencontrent les parents des jeunes des quartiers ?

Je pense que le seul lieu où il y a vraiment possibilité de rencontre entre les profs et les instituts' c'est la maternelle parce que les parents ont la possibilité de rentrer dans la classe. En primaire c'est plus le cas, au collège non plus. Après, c'est des rencontres parents-profs qui sont organisées, des moments assez formels, souvent les profs disent : « On voit pas tous les parents et surtout on voit pas ceux qu'on voudrait voir ». Mais parce que ça ne va pas être forcément simple pour certains parents qui ne vont pas entendre des choses agréables sur leurs enfants. Au niveau de l'Education nationale, on n'a pas encore trouvé des moments, formels ou informels, qui permettraient que la rencontre entre les parents et les profs puissent se faire sans être, je dirais, dans la défensive ou d'avoir à dire des choses seulement pas très agréables sur les enfants. Enfin, ça va toujours être compliqué de rencontrer les parents, sauf les parents avec lesquels ça se passe bien mais c'est pas forcément le but.

Cet assistant social de lycée explique que les difficultés rencontrées par les élèves se manifestent dès l'école primaire, voire maternelle. A cet égard, dans les établissements scolaires, les équipes enseignantes parviennent difficilement à rencontrer les parents des élèves les plus en difficulté. Cela peut s'expliquer par des facteurs d'ordre sociaux mais aussi, nous explique l'assistant social, par le fait que les parents n'ignorent pas les difficultés de leurs enfants et, de ce fait, ne souhaitent pas être soumis à l'épreuve du « jugement des professeurs ». Finalement, ce sont presque toujours les parents des élèves les moins en difficulté qui se présentent aux réunions parents-professeurs. Le professionnel explique que dans son établissement, les parents des élèves issus des quartiers populaires ne sont plus en contact avec les enseignants et autres équipes éducatives au collège. Cela repose bien la question du rapport de l'école aux familles et élèves en difficulté. Ce d'autant plus qu'il existe certainement un enjeu à exploiter la richesse des autres ressources existantes dans ces familles :

Extrait d'entretien avec un éducateur de prévention spécialisé :

Est-ce que vous diriez que les jeunes du quartier rencontrent plus de difficultés que les autres à l'école ou est-ce qu'ils réussissent aussi bien que les autres ?

Il y a ici des écoles avec de grosses difficultés. Nous, on a des échos, pas que sur le suivi mais aussi sur le comportement scolaire. Très tôt, il y a déjà des problèmes qui se posent comme l'assiduité à l'école etc. Après c'est difficile d'être synthétique pour donner des explications mais je pense que les familles sont déjà elles-mêmes en difficulté et qu'elles n'ont pas les moyens d'aider leurs enfants, elles n'arrivent pas à trouver des solutions pour trouver des réponses. Nous, dans les familles qu'on accompagne, on travaille plus sur l'aspect éducatif que les résultats scolaires, c'est-à-dire comment ça renvoie à la maison : le lien parents-enfants, comment les familles investissent le soir ? Mais c'est aussi parce que quand je demande comment ça va à l'école, c'est très vite évacué par les familles. Par contre, quand je leur demande comment ça se passe le soir, là les familles ont un discours plus riche. Ça, ce sont les cas que j'observe ici. Maintenant, il y a des responsabilités qui sont plus globales, sociales et politiques.

Cet éducateur de prévention spécialisée souligne bien le rapport difficile qu'entretiennent les familles avec la scolarité de leurs enfants, ce qui les amène à évacuer ces questions-là lorsqu'elles sont abordées avec lui. Il faudrait là certainement y ajouter une analyse de la méfiance des familles à l'égard de ce qu'elles ressentent comme du contrôle social des institutions... Pour autant, l'éducateur ne manque pas de constater que lorsque d'autres objets relatifs à la sphère de socialisation sont abordés, les parents s'expriment beaucoup plus sur la richesse des liens qu'ils structurent avec leurs enfants. Cet entretien témoigne de l'enjeu qu'il y a à valoriser les jeunes des quartiers populaires et les familles sur d'autres aspects que ceux relevant de la culture scolaire à proprement parler.

Pour la majorité des jeunes rencontrés, leurs parcours scolaires débouchent sur une voie technique et professionnelle. Plusieurs raisons peuvent expliquer le tropisme des jeunes des quartiers vers ces filières. La première est, du point de vue des jeunes et d'un certain nombre de travailleurs sociaux œuvrant à leurs côtés, liée à l'orientation voulue par un certain nombre d'enseignants pour les jeunes des quartiers. Pour ceux que j'ai rencontrés, les enseignants auraient tendance à vite brandir la voie professionnelle, ou technologique pour les mieux lotis, dès lors qu'il s'agit de jeunes issus d'un quartier populaire. La question de l'orientation scolaire contrainte est réelle selon eux. Il s'agit là d'une inégalité de traitement dont ils se disent être l'objet de la part d'un certain nombre d'enseignants du fait de leurs origines sociales et ethniques.

Si certains jeunes reconnaissent également leurs lacunes et limites, notamment le manque de rigueur dans le travail pour beaucoup d'entre eux et la dissipation pour d'autres. Toujours est-il qu'au final, les diplômes obtenus – des BEP, CAP ou bacs professionnels – contraignent à leur tour les jeunes dans leur insertion professionnelle comme me l'a expliqué ce jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans :

Tu as été à l'école jusqu'à quand ?

J'ai eu mon CAP cuisine en fait. Moi j'aurais bien aimé continuer après, mais les profs n'ont pas envoyé mon dossier. J'ai pas pu m'inscrire pour la suite.

Tu es allé en CAP cuisine parce que tu avais envie de faire de la cuisine ?

Non, honnêtement, au début j'étais à Paimboeuf en CAP électricité. Je savais pas trop quoi faire et on peut dire que j'ai pris ça au hasard. Le trajet pour aller à Paimboeuf c'était dur, à chaque fois pour rentrer chez moi le soir c'était galère [le jeune vit à Saint-Nazaire]. Et comme pour le transport c'était galère, faire mes devoirs c'était chaud, j'ai pris CAP cuisine comme c'était à côté de chez moi. De toute façon, je savais pas quoi faire.

Et le collège, sinon, ça a été ?

Oui, ça a été. Mais après, arrivé en troisième je savais pas quoi faire. Moi, j'aimais l'école, j'aimais étudier mais question boulot, savoir quoi faire plus tard, ça je savais pas.

Tu voulais pas aller en général ?

Si, je voulais mais les profs m'ont dit : « Non nananin, non t'as pas le niveau nananin ». Ils te disent qu'il faut que tu penses à ton avenir et que tu fasses ça, ça, ça mais au final ça te convient pas quoi. Alors quand tu veux prendre une autre route, ben ils te bloquent, tu peux pas. Alors t'es obligé de faire ce qu'ils veulent et au final, ben tu te retrouves aux chantiers quoi [Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire : construction navale]. Tu te retrouves là où ils ont envie que tu sois, même si ça te convient pas.

La dernière phrase formulée par ce jeune est lourde de signification et pourrait à elle seule résumer les propos que m'ont tenus les jeunes dans ce registre : « *Alors t'es obligé de faire ce qu'ils veulent et au final, ben tu te retrouves aux chantiers quoi. Tu te retrouves là où ils ont envie que tu sois, même si ça ne te convient pas.* » Cette analyse, pleine d'indignation de la part du jeune qui me l'a exprimée, montre à quel point les jeunes ont ce sentiment d'avoir été « détournés », forcés par des professeurs de suivre une voie qu'ils n'affectionnaient pas particulièrement. Ce jeune a été contraint de suivre un CAP alors qu'il souhaitait poursuivre ses études dans une filière générale. Le lecteur pourra m'objecter en lisant l'entretien que le

jeune n'avait certainement pas le niveau puisque l'explication que lui ont fournie ses enseignants dans ce choix de lui imposer un CAP résidait dans son incapacité à intégrer à une filière générale. Certes, la question des capacités scolaires est déterminante mais ne concerne pas tous les jeunes des quartiers comme l'éclaire cet échange avec ce jeune :

Entretien avec un jeune de 19 ans :

Et là tu fais quoi ? T'es encore à l'école ?

Oui, je suis en BTS assistant manager. Au début j'étais pris en DUT Tech de Co [techniques de communication] et en BTS commerce international mais le CROUS a tardé à me donner la réponse de la bourse et j'ai pas confirmé pour ma place à l'université donc ils ont donné ma place à quelqu'un qui était sur liste d'attente. Ça fait qu'en début d'année, je me suis retrouvé comme un con, j'avais rien et je suis revenu au lycée de Bréquigny [quartier prioritaire de Rennes] qui m'ont dit qu'ils me prenaient en BTS assistant manager.

Et ça te plaît ?

Non, pas du tout ! Moi je suis plutôt commercial.

Mais tous les jeunes du quartier sont « commerce » !

Ouais, on est tous des tchatcheurs ! [Rires] Non, le commerce c'est une question d'avenir, on peut se faire plein d'argent et chacun y voit son intérêt, donc moi aussi.

Tu as fait quoi comme bac ?

STG.

C'est un choix ou on t'a forcé à y aller ?

Pfff [hésitant] En fait j'étais en ES [Filière Economique et sociale du bac général] avant, en plus mes notes elles étaient pas catastrophiques. Mais la prof voulait prendre rendez-vous avec mes parents parce que pour elle il fallait que j'aille en STG.

Mais pourquoi ?

Je sais pas, mais moi vu que je voulais esquiver, je voulais pas que ma mère vienne au lycée, j'ai accepté d'aller en STG.

Pourquoi tu ne voulais pas que ta mère vienne au lycée ?

Voilà, elle [la professeure] aurait pu lui dire certaines choses que je voulais pas qu'elle lui dise [rires]. Bref, en plus moi en seconde j'avais les notes pour passer en première S mais du coup ils m'ont dit que je ne passerai pas parce que je parlais trop etc.

Ah, le comportement ne suivait pas forcément ?

Ouais, en seconde j'étais un peu « fou-fou » mais en première je parlais plus. En plus, en seconde, j'avais 14 en physique – chimie, j'avais 14 en maths, et 10 en SVT. Ils [les professeurs] se faisaient une image de moi qui était fautive en fait. Voilà, j'ai fait une première ES, puis je suis allé en STG, je me suis baladé pendant deux ans et maintenant je suis en BTS.

C'est le fruit d'un désir injuste de professeurs ?

Oui voilà.

Et ce sont tous les jeunes qui vivent ça ?

Ben je vois, au collège, tous les jeunes voulaient aller en seconde générale, et on leur a proposé des BEP. Même moi qui avais 13 de moyenne générale, ils voulaient m'envoyer en BEP. J'ai demandé à passer en seconde SES, ils m'ont dit : « non, pourquoi tu ferais pas un BEP ? ».

Et t'as résisté pour aller au lycée ?

Oui je leur ai dit que j'irai en SES. Je me suis imposé, je me suis pas laissé faire.

Mais qu'est-ce qui explique, selon toi, que les profs souhaitent vous envoyer vers des « voies de garages » ?

Ils ont des clichés de nous, ils ont des stéréotypes. Mais ça dépend aussi de nous.

C'est pas dû au comportement que vous donnez à voir aussi : rigoler, bavarder etc. ?

Ouais, c'est vrai c'est un petit peu ça, mais quand on prend chaque personne, un par un, ils ont plus du tout la même mentalité, ils sont plus sérieux.

Ce jeune raconte qu'en seconde, il était parvenu à intégrer une première ES qu'il a dû se résoudre à quitter pour un bac STG sous la pression exercée par sa professeure principale, certainement en raison de son comportement qu'il qualifie « d'un peu fou-fou ». Néanmoins, prend-il le soin d'ajouter, cette cause invoquée ne valait plus en première. Il assure s'être acquitté à l'époque de toutes les conditions nécessaires en matière de résultats scolaires pour envisager un baccalauréat général ES, ambition que son enseignante ne lui aura pas permis d'atteindre.

La quasi-totalité des jeunes que j'ai rencontrés m'a fait savoir que leur situation scolaire ne relevait pas d'un choix délibéré mais d'une contrainte, souvent imposée. Ces choix par défaut, par voie de conséquence, vont jouer un rôle déterminant dans le rapport à la scolarité des générations futures. En effet, dans chaque milieu social, chaque jeune use de ses réseaux, de ses connaissances et de ses contacts pour s'informer des choix possibles quant à l'orientation scolaire. Les trois échanges suivants avec des jeunes sur ce sujet en traduisent bien l'esprit :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

D'après toi, je voulais te demander : Est-ce que les jeunes des quartiers ont plus de difficultés que les autres jeunes à l'école ou est-ce qu'ils réussissent aussi bien ? Ca se passe comment la scolarité quand tu es dans un quartier ?

Ah ! Ca se passe bien ! C'est juste que dans les quartiers, il y a tellement de gens au chômage, tellement de mecs qui font rien. En même temps, ils ne font rien mais tu les vois bien ! Tu vois ce que je veux dire : le mec il n'a pas l'école ni rien, mais pourtant il est bien quand même, tu vois ? C'est vrai les gens dans leur tête ils disent "C'est vrai, l'école ça ne sert à rien..." Tu vois ce que je veux dire ou pas ?

Oui, oui. Concrètement, pourquoi je vais aller à l'école si je peux me faire beaucoup d'argent en trafiquant.

C'est ça le délire, c'est juste ça. Sinon, on a tous le même cerveau ! C'est pas un mec de la campagne... On a tous le même cerveau ! Chacun l'utilise à sa manière.

Et t'expliques comment toi alors qu'il y a un taux d'échec plus fort ?

Ah ! [Réfléchit] Trop de gens au chômage ici.

Trop de mauvais exemples ?

Ouais, c'est ça, trop de mauvais exemples. Dans les quartiers, tout le monde aurait un boulot, tout le monde suivrait l'école. Normal non ? Tout le monde dirait : « Je vais faire comme les grands ». Si tout le monde est à l'école, s'il n'y avait pas de chômage... Mais, si un mec sur quinze, il est là et ne travaille pas, tout le monde va dire : « Ah, il ne travaille pas, regarde-le, lui, et tout ». Alors que maintenant, quand un mec ne travaille pas, c'est normal : « Ah t'as arrêté l'école ! Ouais bienvenue mec, c'est bien, cool ! ».

Ouais, c'est-à-dire que l'école : il n'y a plus d'espoir, ça ne sert à rien ?

Ben, c'est ça. T'as questionné les petits ?

Non.

Ils ne sont plus à l'école, ils ont arrêté eux.

Ils sont influencés peut-être un peu, non ?

Je ne sais pas s'ils sont influencés. C'est qu'ils n'aiment pas en fait, tu vois, parce qu'ils ont entendu dire les grands "On aime pas", donc eux ils n'aiment pas. C'est ça.

Pour ce dernier, le nombre trop élevé de gens au chômage et en difficulté dans les quartiers n'incitent pas les jeunes à s'engager dans des études dont ils ne voient pas d'issue favorable autour d'eux : « *Dans les quartiers, tout le monde aurait un boulot : tout le monde suivrait l'école. Normal non ? Tout le monde dirait « Je vais faire comme les grands »* », explique-t-il pour bien démontrer que ce sont les exemples de réussite existant dans l'environnement proche des jeunes qui les incitent ou non à réaliser des études. Or, dans son quartier, précisément, le chômage relève pour lui de la « normalité » au regard des modes de vie.

Mais le jeune ne s'arrête pas là, il développe son point de vue en faisant part à l'inverse, avec beaucoup de prudence dans la manière de l'aborder, de la tentation de certains de ses homologues de se lancer dans le trafic (que je suppose de cannabis, lui ne le dit pas explicitement) car celui-ci rapporte autant d'argent, sinon plus, que l'emploi régulier occupé après un parcours scolaire et à l'aide d'un diplôme. Ce jeune livre aussi une analyse en ce sens :

Extrait d'entretien avec un jeune de 18 ans :

Tu es à l'école encore ?

Oui, je suis en terminale STG, je vais passer mon Bac.

Comment tu es arrivé en STG ?

C'est les autres [ses amis du quartier] qui m'ont dit que c'était bien, puis je me suis informé et vu que c'était pas trop dur, comme moi j'ai la flemme de faire mes devoirs et tout, j'y suis allé.

J'ai remarqué que beaucoup de jeunes du quartier partent en STG, c'est une volonté ?

Ben c'est la roue de secours on va dire. Souvent, ils veulent faire S ou ES mais ils les ont pas accepté donc ils vont en STG.

Les profs vous poussent à aller en STG ?

Oui un peu, moins maintenant mais avant oui beaucoup.

Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné la plupart des jeunes se retrouve en STG plutôt qu'en S ou en ES ?

Déjà, c'est plus facile.

Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que les jeunes des quartiers sont moins armés que les autres pour aller en S ?

C'est pas qu'ils sont moins armés que les autres mais ils en veulent moins. Peut-être qu'ils voient les grands qui sont au chômage et qui leur disent : « y a rien pour nous les arabes, c'est dur ». Donc, ils se disent : « ça sert à rien de continuer en ES si c'est pour rien faire après, autant aller en STG ».

Pour vous S et ES, c'est des voies longues ?

Oui voilà, il faut continuer après. STG c'est plus court.

Et tu voudrais faire quoi après ton Bac ?

Un BTS international, si c'est possible bien sûr. Un BTS de toute façon, je veux pas aller à la fac. J'ai des amis qui sont à la fac et qui me disent que c'est pas terrible.

Pour ce jeune, les conduites des jeunes vont être vouées à être négativement sanctionnées par eux-mêmes parce qu'incompatibles avec les conditions objectives de leur quotidien. Cela crée une démobilitation des jeunes : « *ils en veulent moins* », nous dit le jeune. Dés lors, les choix réalisés par les jeunes en terme d'orientation scolaire vont s'inspirer des parcours de leurs aînés qui vont les conseiller en ce sens :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Tu es toujours à l'école ?

Oui, je suis en licence AES à Villejean. Avant ça, j'étais au lycée Bréquigny, j'ai fait STG option comptabilité et finance des entreprises.

Ils font tous STG dans le quartier !

Ouais, ouais, ouais. Ça plaît beaucoup apparemment [sur un ton fataliste et ironique].

Pourquoi alors ?

Je sais pas, peut-être qu'ils sont intéressés par la gestion, y en a qui ont suivi certaines personnes.

On vous oriente dans cette filière aussi ?

Y en a oui, ils ont pas eu le choix. Ils ont été mis dans cette filière par rapport à leur niveau. Après, par exemple moi j'ai souvent conseillé d'autres jeunes, plus petits que moi, ils savent que j'ai fait cette filière. Après, bon, c'est pas non plus une mauvaise filière, on peut faire plein de choses quand on sort de ce bac. Mais c'est vrai qu'après, ce serait bien d'avoir de tous les bacs dans le quartier. L'important c'est de faire ce qu'on veut faire. Après, quand on a des notes qui suivent pas, c'est vrai qu'on est mis un peu dans cette filière [STG].

Le jeune soumet que si la plupart de ses pairs dans le quartier intègrent le bac STG, il n'en est pas tout à fait étranger puisque, au-delà de leurs résultats scolaires, il en a conseillé plusieurs à partir de son parcours. C'est bien ce qui fait dire aux jeunes dont j'ai exposé les extraits d'entretien ci-dessus que plus les parcours seront riches et aboutis chez eux, plus le champ des possibles s'élargira pour les générations futures qui s'identifieront à leurs aînés. Et inversement, si la grande majorité a investi les filières scolaires les moins valorisées et les moins valorisantes socialement, ces générations futures auront tendance à s'y engouffrer également par voie d'identification. Or, à ce jour, les jeunes des quartiers dans lesquels j'ai enquêté disent pour beaucoup manquer cruellement d'exemples de réussite. Ce constat est partagé par les professionnels :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

C'est une réflexion que je me fais [l'échec des jeunes à l'école ou l'absence de poursuite d'études], après ce n'est peut-être pas la bonne mais est-ce que le fait de se retrouver justement entre copains d'un même milieu, d'un même cercle, le fait qu'il y en ait un, deux ou trois qui se trouvent en échec, les autres peuvent être vite découragés. Donc, en fin de compte, ils s'enferment entre eux. Et c'est vrai

qu'ils ont du mal à se motiver, ou alors ils se motivent mais dans le mauvais sens, ils sont plutôt à se dire : « L'Education nationale, l'école, c'est pas pour moi ». Ce serait plutôt sous cette forme-là quoi. On a mis en place avec un jeune qui est en fac de droit des temps forts ici dans ce lieu sur le courage et l'école et donc on a sollicité par son biais les jeunes justement qui étaient en échec scolaire et qui se sont arrêtés, j'ai envie de dire, en fin de troisième. Et c'est vrai que c'est le constat qu'on faisait, c'est qu'ils n'ont pas pris conscience à mon sens de ce que l'Education nationale aurait dû leur apporter en terme de continuité, en terme de courage, en terme de projection, en terme de perspective. Ils se sont mis directement des barrières. Donc, l'échec, l'échec, l'échec et le découragement qui fait que oui, j'ai l'impression que ça se voit plus, en fait, dans les quartiers qu'ailleurs parce qu'on est plus confronté à ça. Sur les 70 jeunes qui fréquentent la structure [maison de quartier], je pense qu'il n'y a pas la moitié qui a été au-delà de la troisième quoi. Donc, c'est vrai que c'est un constat.

Cet animateur socioculturel analyse l'échec scolaire et les difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers sous l'angle de l'influence réciproque des groupes de pairs. Dans le même « cercle », explique-t-il, l'échec scolaire de quelques uns peut contribuer à décourager et démobiliser les jeunes qui les fréquentent. Dans l'espace jeunes qu'il anime, fréquenté par environ 70 jeunes, constate-t-il, plus de la moitié n'a pas franchi la troisième, n'ayant pas intégré les acquis de l'instruction en terme de ressources nécessaires à la structuration d'un projet de vie. Ce jeune rejoint l'animateur socioculturel :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Est-ce que dans les quartiers on a suffisamment d'exemples de réussite ? Cadre, Education nationale, artisan, etc.

Non, enfin c'est en train de changer je dirais. Par exemple, ma génération on est 3-4 à avoir résisté pour faire des études. La fameuse barrière du bac+3, y en a pas beaucoup qui l'ont franchie.

3-4 sur combien tu dirais, à la fourche ?

Sur 50, ouais, c'est vraiment peu, c'est vraiment peu. Et encore, dans le quartier on est que deux à avoir atteint le niveau master.

Et dans une commune de classe moyenne de la CARENE, tu dirais que c'est combien sur 50 ?

Dans une commune de classe moyenne, sur 50 ils seraient 20-25 facile. Même si Saint-Nazaire c'est une ville ouvrière, y a quand même les 20-25. Moi ça me gêne que les gens ici me disent : « Mais à quoi ça sert de faire des études ? Moi je préfère être aux chantiers, gagner 2 000€ », mais ils voient pas loin, ils voient pas de perspective de carrière.

Il estime à trois ou quatre, dont lui, le nombre de jeunes de sa génération à avoir atteint la barre symbolique du bac +3 sur la cinquantaine de jeunes qu'il recense dans son quartier. Il revient sur la volonté manifeste des jeunes d'accéder au revenu rapidement les poussant à opter pour un emploi industriel (les Chantiers de l'Atlantique en l'occurrence pour ce quartier nazairien).

Les orientations contraintes imposées par l'école relèvent d'un constat souvent difficile à faire admettre, y compris auprès de certains acteurs de terrain au contact des jeunes :

Entretien avec un animateur socioculturel :

Est-ce qu'ils échouent plus que les autres à l'école, ont-ils plus de difficultés ? Enfin ton ressenti par rapport aux jeunes et l'école.

Moi, je pense qu'ils ont plus de difficultés. Oui, ils en ont plus parce que derrière ils ont du mal à avoir un soutien aussi [Familial...]. Moi je vois cette année, il y a en a 5 qu'ont eu leur bac. Les 5, ils n'ont rien fait (Ni fait un BTS, ils ne vont pas à la fac). En fait le but ici, enfin dans le quartier, (ce qui est dommage un peu, enfin c'est peut-être une spécificité du quartier), mais, quand t'as le bac pour leurs parents : « C'est qu'ils ont réussi », ils sont protégés, ils vont avoir un boulot... ». Donc, il y a cette difficulté-là. En plus, il y a pas mal de personnes qui arrêtent à 16/17 ans l'école.

Sur l'effectif total, tu en connais combien (même s'ils ne viennent pas ici) de jeunes de 16/25 ans ?

J'en connais pas mal.

Combien, une cinquantaine ?

Oui. Entre 50 et 100.

C'est-à-dire que sur une génération, tu en as que 5 tu dis, qui ont eu leur bac par exemple l'année dernière ?

Oui, c'est ça. Il y en a d'autres aussi qui ont leur bac mais qui ne font rien. Ben sur une génération moi je te parle de la génération des 18/19 ans, qui vient de passer le bac en fait. Il y en a eu huit. Donc il y en a cinq qui n'ont rien et il y en a deux qui sont en BTS. Donc, il y a la difficulté de trouver des BTS. Et puis, ces jeunes là aussi ils remettent tout – la plupart c'est des Maghrébins ou des Turcs – à leur origine. Quand il y a un refus, ils vont dire « Ben voilà c'est des racistes » ou un truc comme ça.

C'est des écorchés vifs en fait ?

Oui voilà. Donc c'est difficile de leur dire, « mais non, ce n'est pas que ça, il y a un dossier... ». Ils ne comprennent pas et ils se démotivent super vite.

Quand tu dis qu'il y en a 8 qui atteignent le bac (C'est une question super difficile mais j'en ai besoin pour me situer) c'est 8 sur 20, 8 sur 50... ?

Là sur leur génération des 18/19 ans ?

Oui.

Sur une vingtaine.

D'accord, donc ce n'est pas si mal que ça ! Ça fait un peu moins de 50%...

C'est quand même un peu moins. Enfin, il y a ceux qui sont complètement déscolarisés depuis 16/17 ans et qui sont de la même génération.

Donc ça veut dire que des jeunes qui atteignent bac +2, bac +3, bac +4, c'est minoritaire ?

Oui c'est vraiment minoritaire. Aujourd'hui, je vois la génération à peu près des 25 ans, (que je connais puisque j'habite dans le quartier...) ils sont, on va dire, une trentaine : il y en a 1 qui a un BTS, un autre un bac pro et les autres, non, ils n'ont rien quoi.

Ce professionnel de l'animation livre une analyse de son vécu quotidien avec les jeunes. Il observe que la plupart des jeunes avec lesquels il est au contact quotidiennement ont tendance à brandir leur origine ethnique et sociale pour expliquer leur échec scolaire là où lui estime que la responsabilité leur incombe tout autant : « *c'est difficile de leur dire, « mais non, ce n'est pas que ça, il y a un dossier... ».* Ils ne comprennent pas et ils se démotivent super vite. »

Cet autre jeune y va aussi de son témoignage :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans en bac pro comptabilité :

Bac pro compta' parce que ça te plaît ?

Ben c'est ça le souci justement. Au collège, tu vois, c'était vraiment limite, la moyenne à peine, puis il devait y avoir un quota à respecter, j'sais pas, moi je voulais continuer en général mais j'avais peut-être pas le niveau comme ils disent et ils [les enseignants] m'ont placé en compta' là où il y avait de la place.

Donc, bac pro compta' c'est par défaut quoi ?

Par défaut, ouais voilà.

Ce diagnostic de la scolarité par défaut avancé par certains acteurs, jeunes et professionnels, vient valider le ressenti de cette professionnelle qui estime que les parcours scolaires des jeunes issus des quartiers populaires sont davantage orientés vers la filière professionnelle.

Extrait d'entretien avec une animatrice de FJT (Foyer des jeunes travailleurs) :

Sur le plan scolaire, est-ce que vous diriez que les jeunes des quartiers ont plus de difficultés que les autres ?

De toute façon on le voit bien dans la réalité quand ils cherchent du travail. Après, quand on vient des quartiers c'est toujours beaucoup plus difficile à l'école. Par rapport au lycée par exemple, je trouve qu'on les met dans des cases les jeunes. Il y a pas d'offre qui leur est faite, il y a pas de portes ouvertes. A moins qu'il y ait une jeune très très brillante et là, tous les lycées vont vouloir se l'accaparer mais pour un élève qui est moyen y a pas d'approche spécifique de l'école vis-à-vis de lui. Et même quand ces jeunes veulent faire autre chose, on les met dans des cases. C'est plus la filière pro que la générale pour les jeunes des quartiers, on le sait.

Vous l'avez constaté ça ?

Oui, plus sur des jeunes de La Roseraie [quartier prioritaire d'Angers] mais on a eu des jeunes qui voulaient faire autre chose et l'approche de leurs professeurs ne le permettait pas.

Elle est due à quoi cette approche ?

Ça je sais pas, je les ai pas rencontrés donc je peux pas le dire. C'est juste un constat que j'ai pu faire sur quelques jeunes. Mais après je peux pas le généraliser non plus.

On contraint les jeunes à faire des choses qu'ils n'ont peut-être pas envie de faire ?

Je pense que ça vient aussi de l'ancienne carte scolaire, c'est-à-dire que t'habites là tu vas là. Et on sait bien que dans les lycées prioritaires c'est pas facile et le panel culturel proposé n'est pas le même en fonction des quartiers. Au collège de La Roseraie y a pas les mêmes services, y a pas les mêmes offres que dans un collège du centre-ville. Y a pas les mêmes possibilités je trouve. On va avoir tendance à orienter les jeunes des quartiers plus facilement vers la peinture ou la carrosserie que la compta. Et ça c'est dommage.

Pour cette animatrice de FJT, le lycée souffre d'un manque d'approche spécifique à l'endroit des jeunes des quartiers populaires. Ceux-ci sont orientés vers les filières professionnelles. Ainsi, elle connaît des jeunes qui avaient d'autres ambitions que celles-ci mais qui n'ont pu les satisfaire faute d'une approche idoine des parcours de vie construite par les professeurs. Mais l'animatrice ne se contente pas que de cela, elle pousse son analyse plus loin en constatant que les ressources que l'on offre dans les établissements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville³⁰³ sont largement connotées et renvoient les jeunes aux filières professionnelles et techniques.

Sur la douzaine de jeunes que j'ai rencontrés à Rennes, huit d'entre eux avaient réalisé, ou s'appropriés à réaliser, un Bac STG³⁰⁴. L'analyse de leurs parcours permet de cerner davantage les filières privilégiées par les jeunes des quartiers et, ensuite, d'objectiver un certain nombre de ressentis quant à l'accès des jeunes aux filières les plus valorisantes socialement. Dans le cadre de mes travaux, j'ai rencontré très peu de jeunes ayant réalisé un Bac général même si beaucoup ont pu l'envisager avant de se rétracter.

Une était inscrite dans la filière Littéraire du lycée général situé à la périphérie de son quartier après être passée par le collège de ce dernier. Elle m'a expliqué la différence de culture qu'elle a pu vivre au contact des élèves extérieurs au quartier.

Extrait d'entretien avec une jeune de 18 ans :

Pour toi dans le quartier de Bréquigny [quartier prioritaire de Rennes], les jeunes du quartier réussissent aussi bien que tout le monde à l'école ? Tu le ressens comment les jeunes ici à l'école ?

Au lycée ?

Enfin collège et lycée, les deux.

Au collège, ce qu'on entend dire, c'est qu'on part déjà avec un handicap après avoir été aux Chalais [collège du quartier prioritaire]. Ce qu'on entend souvent c'est que les gens disent « C'est un petit collège de ZUP ». Et même, on arrive au lycée – moi quand je suis arrivée, j'étais en section Euro – et j'ai très mal vécu ma seconde. C'était vraiment l'élite et je ne m'entendais pas du tout avec ma classe. J'arrivais des Chalais et j'étais avec des gens super ouverts et différents, et je me suis retrouvée avec l'élite et je l'ai mal vécu.

La classe européenne, c'est ce qui différencie les élèves un peu... Et tu étais la seule du quartier ?

Non, il y en avait quelques-uns des Chalais quand même qui ont été pris. Mais moi, je me sentais vraiment à part et je n'ai pas très bien vécu ma seconde européenne. Enfin, c'est mieux cette année, mais bon.

Mais toi, est-ce que tu dirais que dans le lycée, les jeunes du quartier ont plus de difficultés du coup dans ce milieu que tu décris là ? (Ceux qui arrivent des Chalais justement)

Euh... Oui. Peut-être un petit peu. Après ça dépend, ils ne continuent pas tous dans la même voie (en filière générale).

Et toi, la plupart de tes amis, ils allaient dans quelles filières ?

Ils allaient... Ca dépend. On est allé un peu partout. On a quand même réussi à aller en S, en L... Mais, j'ai beaucoup d'amis en STG.

Alors, c'est lesquelles qui sont en STG ? C'était des jeunes des Chalais aussi ?

Oui.

On a rencontré beaucoup de jeunes qui sont allés en STG. On a l'impression que ça fait beaucoup.

Alors, t'as une explication ?

³⁰³ Comme nous le verrons dans la partie 3, la politique de la ville est une action publique partenariale menée par l'Etat et les collectivités territoriales pour réduire les écarts socioéconomiques entre les quartiers d'habitat social et les autres territoires.

³⁰⁴ STG : Sciences des Techniques de Gestion, cette filière de Baccalauréat a succédé au Bac STT.

Oui, mais c'est bien aussi STG. Je trouve que c'est bien aussi. On apprend plein de choses aussi : du droit, de l'éco... Des fois, c'est un peu dévalorisé alors que c'est aussi dur qu'autre chose.

Et les profs, au niveau du collège, comment ça se passe pour l'orientation ? Ils vous orientent vers une voie ou c'est vraiment libre ?

Par contre, il n'y a peut-être pas assez de suivi. Moi, j'ai des amis qui ont été mal orientés. Certains ont même arrêté le collège à partir de la 4^{ème}. Enfin, je sais qu'il n'y a peut-être pas eu assez de suivi.

Tu veux ajouter quelque chose sur l'école ?

Les Chalais, c'est un bon collège. J'en garde vraiment un bon souvenir. C'est vrai qu'à en parler aujourd'hui avec pleins de mes amis, on ne l'a pas vécu forcément pareil.

Alors, vas-y.

Certains se sentaient un peu exclus. Moi, je ne sais pas si je vivais dans mon monde ou pas, mais je m'entendais avec tout le monde. Une année, dans ma classe, on s'est retrouvés avec 12 nationalités différentes.

Et tes amis qui l'ont mal vécu, ce sont des amis des Clôteaux [petit îlot d'habitat pavillonnaire situé dans le quartier] ?

Oui, il y en a d'un peu partout. Le fait d'être mélangé, je ne sais pas, ce n'est pas le fait que ça les gênait... Enfin, je ne sais pas, parce que justement, je n'arrive pas à comprendre leur point de vue. J'ai gardé contact avec ces gens-là. Même plus qu'avec ceux de Bréquigny. Mes amis, aujourd'hui, c'est toujours les gens des Chalais. Ils habitent dans le quartier. Enfin, ils sont dispatchés un peu partout mais ils habitent sur Rennes et pas dans les campagnes (Guichen...).

Son analyse pose deux constats. D'une part, elle remarque que la plupart de ses anciens collègues de collège ont été orientés vers la filière technologique du fait du manque de suivi ou de la mauvaise orientation dont ils ont fait l'objet. Du coup, cela l'amène d'autre part à faire part de la différence de statut et de culture qu'elle a constatée par rapport aux autres jeunes qu'elle qualifie « d'élite ». Avec ses mots, elle précise les différences de socialisation d'origine entre les jeunes des quartiers et ceux qui n'en sont pas issus. Ce constat, les jeunes ne l'ignorent pas en observant les différences qui sont les leurs devant d'autres publics jeunes :

Extrait d'entretien avec une jeune de 19 ans :

Alors, de ton ressenti personnel, les jeunes de quartiers, ils sont comment à l'école ? Ils sont plus en difficulté que les autres ou pas moins en difficulté que les autres ?

Ben en fait ça dépend. On leur met trop une étiquette aux jeunes des quartiers, c'est ça le problème. Dès que tu viens d'un quartier c'est : « Tu réussiras pas à l'école, tu feras rien de ta vie, tu seras bon qu'à vendre du shit », des trucs comme ça. Mais ça veut rien dire parce que moi je connais des jeunes de quartiers qui ont bien réussi, qui ont travaillé à l'école et tout. Donc, je pense qu'on met trop une étiquette aux jeunes des quartiers.

Cette étiquette-là, elle existe dans les établissements scolaires ?

On te dit : « Ouais, toi tu viens d'un quartier, c'est pas comme si tu venais d'ailleurs », des choses comme ça quoi.

Alors, qui te fait ressentir que tu viens d'un quartier ou pas ?

Par exemple, les autres filles qui viennent de La Baule ou de Pornichet [villes de la périphérie nazairienne], des trucs comme ça. C'est un autre trip, c'est pas pareil, on va dire qu'elles, elles ont de l'argent et tout. Tout ce que nous on a pas quoi.

Et avec les professeurs ?

Non, je pense pas. Sans plus quoi.

Les jeunes que tu connais, ils arrivent à faire de belles études ?

Ben ça dépend. Y a les deux. On va dire que la plupart ils font rien, ils restent coincés dans la cage d'escalier.

En somme, la grande majorité de ceux que j'ai rencontrés m'ont expliqué qu'ils n'étaient pas parvenus à concrétiser leur envie de départ. Tout se passe comme s'il existait une certaine règle sociale s'apparentant au mécanisme fataliste suivant : « au début je voulais faire [W], mais comme c'était pas possible à cause de [X], je me suis retrouvé en [Y], mais ça me plaît pas et du coup aujourd'hui je suis en [Z] ». La plupart des jeunes m'ont raconté ces parcours scolaires par défaut qui se soldent presque toujours par un revers :

Extrait d'entretien avec un jeune de 18 ans :

Et t'es à l'école toi encore ou... ?

Ouais. Non, je suis en formation en fait !

De quoi ?

C3 consultant tu connais ? [C3 consultants est l'opérateur rennais qui a conquis le marché d'accompagnement des contrats d'autonomie lancés par Fadela Amara, alors secrétaire d'Etat à la politique de la ville, en 2008].

Ah ! T'es à C3 consultant toi...oui, oui je connais. T'y es depuis combien de temps? [...] T'as fait quoi comme parcours à l'école ?

J'ai arrêté en première STG. J'allais en terminale mais j'ai arrêté !

Alors, pourquoi tu as arrêté ?

Parce qu'on m'a guidé un peu là-dedans, mais ce n'est pas ce que je voulais faire ! Je faisais ça pour ça en fait, pour être à l'école. Moi, je suis plus quelqu'un de manuel, formation et tout ça...

STG, c'est sciences de technique et de gestion ?

Ouais.

Et t'avais quel âge quand t'es sorti du lycée ?

17 ans.

Mais, pourquoi t'es allé en STG si ce n'est pas ce que tu voulais faire ?

Je ne sais pas... Ici on veut tous faire « général » tu vois. C'est ce qu'on se dit dans la tête. Mais en fait, on est con ! Moi, si j'avais su je ne serais pas allé en « général » pour arrêter en STG [le jeune confond ici la filière générale avec la filière technologique qui abrite le bac STG]. J'aurais fait une formation. (Même mécanique auto ou même dans un truc que je veux...). Tu vois, moi je me suis dit : « Je vais aller en "générale" », c'est la fête. Je vais me la péter ! Je suis en « générale. C'est que de la connerie ça tu vois.

Mais pourquoi ? T'avais pas les capacités pour aller au bout ?

Non, c'est parce que ça me plaisait pas. Je ne vais pas faire un truc qui me plaît pas, normal ?

Mais alors t'aurais pu aller dans une autre filière générale que STG !

Mais, j'aurais pu faire quoi ? S : Ca ne me plaît pas ! L : Ca ne me plaît pas non plus ! Ouais non, ça ne me plaisait pas.

Et donc du coup t'es sorti à 17 ans ? Donc ça fait un an...

Oui, après j'ai travaillé vite fait dans les marchés. Parce que j'ai arrêté pour faire du ravalement au GRETA. Tu vois, j'ai arrêté parce que j'avais trouvé un truc (une formation). Je fais mon EMT là [Evaluation en milieu de travail] de deux semaines avec mon patron, tout se passe bien. Mais, il m'a plus rappelé !

Pourquoi ?

Je ne sais pas. Après, je l'ai rappelé un mois plus tard, il m'a dit : « parce que je suis en problème avec le GRETA, je ne peux pas te prendre ! » Donc là, direct il m'a tout niqué. C'est lui qui m'a tout niqué ! Il m'a niqué mon GRETA, il m'a niqué mon STG...

Et t'as fait combien de temps au GRETA en tout ? Ca a duré combien de temps ?

Rien ! Deux semaines d'essai c'est tout. Je ne suis même pas rentré au GRETA. J'ai fait ma semaine en Août ou en Juillet chez le patron. Comme ça, je commençais directement en Septembre. Il m'a dit : « Je ne peux pas te prendre, j'ai des problèmes avec le GRETA ! »

Le jeune avoue ici que les jeunes qu'il côtoie souhaitent tous réaliser un parcours en filière générale, ce qui contredit par la même occasion ce que nombre d'acteurs ont avancé plus haut, à savoir que les jeunes des quartiers, pour beaucoup d'entre eux, s'autocensurent. Pour autant, après coup, poursuit-il, beaucoup regrettent et estiment qu'une formation professionnelle leur correspondait plus. Leur désir de départ d'intégrer une filière générale, correspond à une volonté de se conformer aux parcours les plus valorisés socialement, sans forcément se poser la question de ce qu'ils en attendent. Le jeune, pour sa part, s'est vite rendu compte que la filière STG ne lui correspondait pas. Il a été « guidé » [sans expliciter par qui], comme beaucoup, dans cette voie qu'il finira par abandonner pour une formation en ravalement au GRETA. Au final, des problèmes survenus chez son employeur, selon lui, feront échouer son projet. Ainsi, comme une majorité de jeunes dans les quartiers, il va se mettre en lien avec un organisme d'insertion, C3 Consultants en l'occurrence, pour tenter de se relancer. Dans l'attente, le jeune travaille dans les marchés pour accéder à un revenu.

Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans :

Tu es toujours à l'école ?

Oui, je suis en école de commerce à Tours. Au début, j'avoue que j'avais un peu du mal au collège, après je me suis ressaisi arrivé au lycée puis j'ai fait un parcours classique : terminale ES, classe préparatoire et maintenant je suis en école de commerce depuis six mois.

Parcours brillant ! Ça se passe bien ? C'est quoi l'école ?

Ouais, c'est l'ESEC. Franchement, ça va, je m'attendais à mieux parce que quand on est en prépa on se fait un film mais les cours ils sont « vite faits », y a pas de quoi s'enflammer. Par contre, là je suis un peu en galère parce que je cherche mon stage.

Y a beaucoup de jeunes des quartiers dans ton école ?

Non, on doit être trois à peine. Mais ça va, j'ai jamais eu de problème au niveau de l'intégration. Après, c'est toujours un peu compliqué parce que quand tu te retrouves avec des bourgeois qui viennent des beaux quartiers, c'est pas du tout pareil, c'est pas les mêmes délires. C'est pas les mêmes discussions. Eux quand ils sortent, c'est restaurant, nous quand on sort c'est kebab ; c'est pas du tout pareil.

Comment tu en es arrivé à vouloir faire une école de commerce ?

Moi, c'est parce que j'ai six frères et sœurs et ils m'ont toujours poussé. J'ai remarqué, ceux qui ont arrêté l'école, ils ont pas de frères et sœurs. Moi, c'est pareil, j'aurais pu finir dans la délinquance, tout ça, mais c'est mes frères qui m'ont suivi. Quand j'étais un peu jeune, j'ai fait des conneries, tout ça, et c'est bien justement de m'être fait attrapé et m'être fait calmé.

Et pourquoi commerce alors ?

On va dire qu'il y a rien qui m'attirait, c'était plus par défaut, quand j'ai fait une prépa, c'était par défaut, parce que quand je suis arrivé en term', je savais pas ce que je voulais faire en fait. La prépa ça a été l'année la plus galère de ma vie, c'était vraiment dur.

Ce jeune, pour sa part, a réussi à intégrer une école de commerce huppée. Mais pour autant, il reconnaît s'être engagé dans cette voie « par défaut » plus que par volonté réellement délibérée. Au passage, il assure que le contrôle familial lui a rendu bien des services, lui qui a pu commettre quelques actes déviants. Là encore, le propos de ce jeune vient nuancer et contrebalancer ce que des acteurs ont pu avancer plus haut sur les familles nombreuses et leur difficulté à exercer un suivi sur l'ensemble de la fratrie. Dans le cas de ce jeune, cela s'explique par les responsabilités prises par ses grands frères et ses grandes sœurs au sein du foyer. Ils sont ainsi venus soutenir les parents et renforcer le suivi des plus jeunes.

Extrait d'entretien avec un jeune de 16 ans :

Tu es encore à l'école ?

Là, en ce moment : non! Enfin je suis à la MGI [Mission Générale d'Insertion], c'est pas trop l'école : c'est des stages.

C'est avec qui que tu fais ça ? C'est l'AFPA... C'est quoi ?

Ben, c'est le lycée Jean Jaurès. Donc c'est une option dans un lycée.

T'as arrêté l'école à quel âge ?

Cette année, là.

T'étais en 3^{ème} ?

Non, j'ai redoublé ma 3^{ème}, là j'étais en 2^{nde} MEI. En plus c'était un truc que j'aimais pas.

MEI c'est quoi ?

Maintenance des équipements industriels.

D'accord, et comment tu es arrivé dans cette seconde là ?

En fait, au début, je devais aller en commerce en 3^{ème}. Mais, je n'ai fait qu'un seul vœu et il n'y avait plus de places dans les autres lycées. Donc je n'avais pas de lycée. Et en fait, il n'y avait plus que ce lycée qui avait de la place, et c'était en MEI. Alors, ben j'ai été là-bas.

Et c'était cette année, hein ?

Ouais, c'était cette année.

Et ça t'as pas plus du tout ?

Non j'ai arrêté direct.

Au bout de combien de temps ?

2 semaines je crois. Non, un mois.

Et là, ce que tu fais, ça te plaît ?

Ben j'suis pas à l'école, je fais juste des stages. Là, j'ai un stage à partir du 1^{er} Mars. Mais sinon...

Tu le fais où ?

Ici, à la boulangerie « Sainte Elizabeth ».

Ici?

Ouais, ouais juste à côté.

Et tu es payé sur les stages au moins?

Non.

Ah ! Donc du coup, tu découvres les métiers quoi...

Ouais. Et comme ça, l'année prochaine, je choisis... C'est juste pour que je ne galère pas cette année.

Comme ça, l'année prochaine, je reprends l'école.

L'année prochaine, tu comptes faire quoi quand tu vas retourner à l'école?

Euh... Commerce: Bac pro commerce!

Ah ouais, donc tu veux vraiment aller en commerce! Ca te plaît le commerce?

Ouais !

Pourquoi le commerce?

Pour parler et tout, ça j'aime bien.

Ah ! Ca tchatte !

Oui, ça tchatte...

Le jeune reconnaît ici avoir intégré une seconde par défaut, faute d'avoir pu trouver une place en commerce dans un lycée comme il le souhaitait. Au bout d'un mois, il abandonnera ses études et se retrouvera en Mission générale d'insertion, option proposée par son lycée. Il s'agira pour lui ici de découvrir des métiers et réaliser des stages.

5.4. Les désillusions des jeunes ayant réussi scolairement se transforment en absence d'espoir pour les plus jeunes

Pour nombre de jeunes, les explications de l'échec scolaire des jeunes ne sont pas à chercher uniquement du côté de la famille et de l'environnement du quartier. Il existe de nombreux jeunes qui ont réussi à réaliser des études mais dont l'insertion sociale et professionnelle est située bien en dessous de leurs investissements scolaires :

Extrait d'entretien jeune de 28 ans :

Aujourd'hui, il faut quand même se rappeler qu'on a une génération de parents qui sont nés au bled, d'accord ? La priorité, quand ils sont venus en France, c'était quoi ? Bien sûr, nous éduquer y a pas de problème. Mais c'était de travailler, d'accord ? Est-ce qu'ils ont eu le temps de nous apporter ces outils pédagogiques, quelque part pour qu'on ait, allez, une vision différente ? Donc, ils sont venus en France, ils étaient en galère de thunes, il a fallu travailler, il a fallu nourrir les gosses, il a fallu payer le loyer etc.

Est-ce que pour eux ça n'a pas été une raison de plus pour motiver leurs enfants et les inciter à trouver une meilleure place ? Ils n'ont pas ressenti l'école comme un investissement pour leurs enfants ?

Ben les parents nous l'ont toujours dit : « Travaille à l'école, ne finis pas comme moi ». Mais quand, au final, ces mêmes enfants ont suivi un cursus scolaire, parce qu'il y en a qui réussissent, on parle souvent de ceux qui réussissent pas mais y en a qui réussissent, ceux qui réussissent ils terminent à l'usine. Donc, tu vois, y a aussi cette incompréhension de se dire : « Mon père me disait pendant des années : « Travaille ! », je l'ai fait parce que j'étais en capacité, j'étais peut-être en avance sur le reste de cette jeunesse. Mais aujourd'hui voilà, le résultat est le même. » Et moi j'en vois, tu sais dans chaque quartier t'as tout le temps une place populaire où les jeunes s'y regroupent, tout ça. Moi j'en vois qui ont des niveaux bac+5, bac+6, ben à fumer des joints, [choqué] fumer des joints !

Ils ont pas trouvé l'ouverture ces jeunes-là ?

Mais l'ouverture ils l'ont cherchée. Je veux dire, ils ont les outils aujourd'hui pour qu'on puisse leur donner accès à tout ça. Aujourd'hui y a pas. Et tu vois, en terme d'image, les répercussions que ça peut avoir sur la génération qui monte. Mais oui elle est désastreuse !

Concrètement, c'est difficile de motiver un gamin qui voit ses aînés qui ont joué le jeu des études au point mort ?

Complètement ! Aujourd'hui les gamins sont de plus en plus précoces parce que, ils comprennent les choses que nous on a mis un certain nombre d'années à comprendre.

C'est-à-dire que vos désillusions se transforment en absence d'espoir pour les petits ?

Et ben voilà ! Tout simplement ! C'est-à-dire que celui qui essaierait de faire des études, ben voilà dans son entourage c'est : « Te prends pas la tête, tu veux finir quoi ? Médecin ? Arrête tes conneries ! Reviens sur terre ! » Et aujourd'hui c'est comme ça. C'est des répercussions. Et là on parle d'un

exemple, aujourd'hui ces exemples-là ils sont multipliés par 100-200 ! Ça a un impact direct vers la population qui monte. C'est-à-dire que la génération de nos parents qui nous motivait pour aller à l'école, quelle motivation on va pouvoir transmettre, nous, à nos enfants et à la génération qui monte ? Quand on sait aujourd'hui qu'on a échoué, quand on sait qu'il y a de plus en plus de discriminations, d'exclusions mais que tout ça c'est pas dit. Je veux dire, officiellement, « Liberté – Egalité », ça n'existe pas aujourd'hui dans les quartiers...

L'analyse de ce jeune s'inscrit dans un processus. En effet, il rappelle que lorsque les premières générations d'immigrés sont arrivées sur le sol français, bien que leur priorité ne fût pas forcément l'Ecole, elles ont malgré tout poussé leurs enfants à réussir leur scolarité et réaliser des études. Or, l'échec des nombreux jeunes qui ont joué le jeu, observe-t-il, et qui se retrouvent aujourd'hui déclassés voient leurs désillusions se transformer en absence d'espoir pour les plus jeunes.

A présent, voyons si les données statistiques produites par les pouvoirs publics valident ou invalident les analyses des acteurs considérant que les jeunes des quartiers populaires rencontrent plus de difficulté que les autres jeunes. Il s'agit ici de confronter le point de vue des acteurs, leur subjectivité, à un certain nombre de données objectives.

5.5. L'analyse des acteurs objectivée par les chiffres

A partir des analyses des acteurs, il m'a été nécessaire après coup, dans chacune des villes qui ont constitué mon terrain d'enquête, de vérifier leur adéquation à des éléments chiffrés établis par les pouvoirs publics. Il en résulte en effet que les jeunes des quartiers populaires rencontrent plus de difficultés scolaires que les autres, le taux d'échec scolaire qui frappe les quartiers est bien plus fort que dans les autres territoires. Je fais le choix ici de reprendre les indicateurs de trois des sept villes enquêtées qui me paraissent les plus pertinents : Rennes, Angers et Saint-Nazaire. Je précise au passage au lecteur que les sept villes affichent les mêmes tendances.

5.5.1. Rennes

De manière générale, les chiffres les plus actualisés de l'Inspection Académique de Rennes³⁰⁵, basés sur le recensement de la population de 1999, mettent en évidence des difficultés plus fortes pour les parcours scolaires chez les jeunes issus des quartiers populaires de la ville de Rennes. Ainsi, les quartiers classés en géographie prioritaire que sont Villejean/Beauregard, Maurepas/Patton, Le Blosne et Bréquigny/Les Champs Manceaux sont des secteurs surreprésentés dans un certain nombre d'indicateurs liés aux difficultés scolaires.

5.5.1.1. Le taux de retard global en sixième

Concernant le taux de retard global en sixième, le taux d'élèves en retard à ce stade de la scolarité est de 23,3% pour l'ensemble de la ville de Rennes. Il apparaît que l'ensemble des quartiers non prioritaires³⁰⁶ de Rennes se situe en dessous de cette moyenne, contrairement aux secteurs qui recouvrent les quartiers prioritaires de la ville qui se situent au dessus : Arsenal/Cleunay se situe dans une moyenne comprise entre 23,3% et 28% de jeunes en retard en sixième, Villejean/Beauregard et Maurepas/ Patton se situent tous deux entre 28 et 35%, et le secteur de Bréquigny/Les champs manceaux se situe au-delà de 35%.

³⁰⁵ Au moment où j'écris ma thèse.

³⁰⁶ Nord Saint-Martin, Bourg L'Evêque La Touche, Centre, Thabor Saint Hélier, Long Champs, Fransico Ferrer Vern Poterie et Sud Gare.

5.5.1.2. Le taux de retard global en troisième

Les données sont sensiblement les mêmes pour les élèves en retard global en troisième. Le taux des élèves en retard global en troisième dans la ville de Rennes est de 33,3%. En dessous de ce taux figure l'ensemble des quartiers non prioritaires tandis qu'au dessus figurent les quartiers prioritaires de la ville. Ainsi, le quartier de Villejean/Beauregard accuse un taux de retard global des élèves de plus de 53,3%, le quartier de Bréquigny/Les champs manceaux se situe entre 46,6% et 53,3% et tous les autres entre 33,3% et 46,6%.

Ces deux indicateurs valident l'analyse des acteurs de terrain qui observent, comme nous l'avons vu tout au long des pages précédentes, que les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés que les autres à l'école.

Ces difficultés observées par les acteurs se confirment également à la lecture des chiffres de l'Académie de Rennes sur les diplômés.

5.5.1.3. Part des personnes au niveau Baccalauréat ou plus

Alors que la moyenne des personnes de plus de 15 ans de niveau Bac ou plus est de 44% dans la ville de Rennes, les moyennes des territoires prioritaires se situent en dessous. Par exemple, Bréquigny/Champs Manceaux et Le Blosne ont une part de leurs populations de plus de 15 ans ayant un niveau Bac ou plus inférieur à 35,2%, et tous les autres quartiers prioritaires ont une part situées entre 35% et 44%.

A l'inverse, l'ensemble des quartiers non prioritaires de la ville dispose de part de leurs populations de plus de 15 ans ayant un niveau Bac ou plus de plus de 44%, dont les quartiers Centre et Thabor/Saint Hélier qui sont à plus de 61,6%³⁰⁷.

5.5.1.4. Part des personnes de niveau CAP-BEP

La part des jeunes de niveau CAP-BEP est bien plus élevée dans la population des plus de 15 ans des quartiers prioritaires de Rennes en comparaison à la moyenne de la ville située à 43,6%. Par exemple, à Bréquigny/Champs Manceaux, la moyenne des personnes de niveau CAP-BEP est évaluée à plus 52,3%, soit bien au dessus de la moyenne rennaise. Les quartiers non prioritaires Centre et Thabor/Saint Hélier sont, quant à eux, situés à moins de 34,8%.

Ces chiffres valident ainsi l'analyse des acteurs, notamment les jeunes, qui observent que les jeunes des quartiers populaires sont davantage orientés vers les filières techniques et professionnelles³⁰⁸.

5.5.1.5. Part des personnes sans diplômes

Enfin, concernant la part des personnes de plus de 15 ans sans diplôme, elle est de 23,3% pour la ville de Rennes. Il apparaît ensuite que l'ensemble des quartiers non prioritaires³⁰⁹ se situe en dessous de cette moyenne, contrairement à la quasi-totalité des secteurs qui recouvre les quartiers prioritaires de la ville qui se situe au dessus (seul Arsenal/Cleunay échappe cette fois à la règle avec un taux inférieur à la moyenne de la ville)³¹⁰.

³⁰⁷ Je précise bien une fois de plus qu'il s'agit là des chiffres du recensement de la population de 1999, dans l'attente de l'exploitation du recensement effectué en 2008. Bien que la situation sociale des quartiers prioritaires ait beaucoup évolué en dix ans, il apparaît intéressant tout de même de citer ces chiffres dans le cadre de cette thèse.

³⁰⁸ Idem.

³⁰⁹ Nord Saint-Martin, Bourg L'Evêque La Touche, Centre, Thabor Saint Hélier, Long Champs, Fransico Ferrer Vern Poterie et Sud Gare.

³¹⁰ Idem.

5.5.2. Angers

Poursuivons à présent la confrontation de l'analyse des acteurs avec les données objectivées de la Ville d'Angers. Si dans son diagnostic sur la situation des quartiers prioritaires en 2008, l'Agence d'urbanisme de la région angevine (AURA) note que le taux de réussite au brevet dans les collèges en éducation prioritaire se rapprochait du taux départemental – passant pour certains établissements de 45-55% en 2006 à 61-73% en 2008, ce qui démontre au passage les progrès accomplis sur le volet de l'éducation prioritaire – elle constate également que les jeunes des quartiers prioritaires accèdent moins au lycée général et technologique que les autres :

« Les orientations, entre les deux types de filières (seconde générale et technologique et second cycle professionnel) sont contrastées entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves. Ainsi, les élèves des collèges de l'éducation prioritaire sont moins souvent orientés en classe de seconde générale et technologique puisque leur taux d'accès dans cette filière est inférieur ou égal à 60%. Le collège Jean Vilar de la Roseraie présente le taux le plus faible : 34%.

Le poids des élèves orientés vers un redoublement n'est pas significativement différent entre les collèges de l'éducation prioritaire et les autres. En revanche, le poids des élèves orientés vers une 1^{re} année de CAP est plus important pour les collèges de l'éducation prioritaire (entre 0 et 9% contre 0 et 2% pour les autres collèges) ».

5.5.3. Saint-Nazaire

Les indicateurs de la ville de Saint-Nazaire font apparaître que 70% des 16-25 ans nazairiens sont inscrits dans un établissement d'enseignement :

- 95% des 16-18 ans,
- 58% des 19-24 ans.

Retenons ici qu'entre 1990 et 1999, la part des jeunes 19-24 ans scolarisés a fait un bond en avant en passant de 40% à 58%. Cela peut constituer un indicateur non négligeable du prolongement de cet âge de la vie que constitue la jeunesse et de sa dépendance à la cellule familiale et institutionnelle.

Sur la scolarisation des 19-24 ans, Saint-Nazaire se situe toutefois légèrement en dessous de la moyenne par rapport à des villes de taille comparable. Par exemple, pour Lorient et Quimper, engagées dans la recherche-action que j'ai animée, la part des jeunes 19-24 ans scolarisés est, respectivement, d'environ de 60% et 64%.

Cependant, nous pouvons également nous autoriser à penser que Saint-Nazaire rattrape le wagon avec une capacité et une aspiration plus forte de ses jeunes, de par une élévation du niveau de vie ou un changement de norme sociale, à prolonger des études³¹¹.

Mais l'essentiel n'est pas là, pour ce qui me concerne, je retiendrais qu'il existe un pourcentage très variable de 19-24 ans scolarisés selon les quartiers. Ainsi, 84% des 19-24 ans de Saint-Marc, 80% de ceux de Porcé ou encore 78% de ceux du Jardin des Plantes, quartiers d'habitats pavillonnaires, sont scolarisés, alors qu'ils ne représentent que 27% de cette tranche d'âge pour le quartier prioritaire d'habitat social de La Chesnaie, 29% pour La Bouletterie ou encore 42% pour Prézégat ! Les jeunes âgés de 19 à 24 ans des quartiers prioritaires de Saint-Nazaire se situent donc en dessous de la moyenne communale dans la scolarisation.

5.6. La scolarité comme outil de reproduction des inégalités sociales

Une fois les différents points de vue des acteurs exprimés, je vais maintenant tenter de les synthétiser dans le but de stabiliser les controverses qui sont apparues au fil des pages. En premier lieu, il apparaît dans l'analyse des acteurs de la scolarité des jeunes des quartiers

³¹¹ Par ailleurs, il existe environ 3 000 étudiants sur la ville de Saint-Nazaire.

populaires faite des acteurs, telle que je l'ai restituée dans les pages précédentes, qu'il y a deux façons de lire les difficultés scolaires que les jeunes rencontrent :

- La lecture « essentialiste » : le point de vue consiste à rechercher les causes à l'intérieur même du groupe de jeunes en leur attribuant la responsabilité des inégalités qu'ils subissent.
- Les lectures développées par les théories compréhensives qui s'appuient sur le terrain, dont celle de l'acteur-réseau : le point de vue consiste, comme nous l'avons vu, à détourner le regard vers d'autres sites que le « terminus des effets » en recherchant les causes dans la nature des interactions que les jeunes développent avec les institutions. Cela conduit, du coup, à analyser autant la responsabilité de l'école dans l'échec scolaire que celle des jeunes. Bien entendu, il apparaît toujours plus facile aux yeux des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes de porter le regard sur David (les jeunes) plutôt que Goliath (l'institution scolaire), en ce sens qu'il offre certainement plus de prises immédiates pour faire évoluer les interactions. Je précise au passage au lecteur que cette grille d'analyse se retrouve également dans la lecture interactionniste.

La première explication fournie par la majorité des acteurs que j'ai rencontrés s'inscrit dans une lecture des déficits de ressources disponibles dans l'environnement premier des jeunes (familles, pairs, etc.) au regard des pré-requis scolaires. Cette analyse a largement été développée par Pierre Bourdieu, d'ailleurs mentionné par un jeune, et Jean-Claude Passeron qui se sont intéressés aux échecs scolaires et à la reproduction sociale. Ces deux sociologues nous expliquent que dans l'environnement immédiat d'un enfant, la famille joue un rôle prépondérant en lui transmettant un maximum de ressources pour faire face aux exigences de la scolarité. Ces ressources s'inscrivent dans trois capitaux : culturel, social et économique³¹².

- Le capital économique englobe l'ensemble des ressources et des biens tels que le revenu professionnel, le patrimoine mobilier et immobilier...
- Le capital social englobe l'ensemble des relations sociales qu'un individu est en mesure de mobiliser pour l'aider à parvenir à une fin quelconque.
- Le capital culturel englobe l'ensemble des ressources culturelles et intellectuelles acquises par l'éducation familiale et scolaire, des supports matériels de ces ressources, des titres qui en consacrent officiellement la possession et des manières d'être qui leur sont associées³¹³.

Théoriquement, plus la disponibilité et la transmission de ces trois capitaux au sein de la famille est grande, plus l'enfant disposera des ressources nécessaires pour réussir sa scolarité ; et inversement. Ainsi, par exemple, sur le plan culturel, un enfant qui est sensibilisé très tôt à la lecture avec des parents qui lui lisent des histoires le soir avant de se coucher, ou qui l'emmènent à la bibliothèque, qui bénéficie très tôt des pratiques culturelles en se rendant régulièrement au cinéma, des pratiques sportives en se rendant à la piscine..., le tout dans un environnement économique et social sans problème majeur, aura constitué un ensemble de dispositions durables et transposables qui le rendront familier de tout ce que le système scolaire exige en terme de normes (entendues ici comme un ensemble de règles, de codes, de valeurs, etc., implicites ou explicites, imposées collectivement). Si la famille propose une ouverture sur le monde culturel – initiation à la lecture, sorties découvertes, initiation à la culture – le jeune se sentira déjà plus familier avec l'Ecole et intégrera d'autant plus

³¹² Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980.

³¹³ A ces trois capitaux, Bourdieu en ajoute un quatrième, le capital symbolique, qui se manifeste par le prestige social et le renom associés à la possession d'un des trois capitaux.

facilement les codes de celles-ci. Autrement dit, l'enfant aura constitué un *habitus*³¹⁴ adapté aux normes sociales et culturelles valorisées par l'École. Or, les entretiens que j'ai présentés ci-dessus tendent à démontrer que les enfants issus des quartiers parviennent difficilement à intégrer ces normes.

Et si l'on sait que c'est essentiellement à partir du parcours réalisé et du diplôme obtenu que le jeune se positionne dans le monde de l'emploi et ajuste ses aspirations aux possibilités qui sont les siennes, l'École est bien plus que cela encore : elle est un outil de consolidation d'un certain modèle social imposant ses normes. Les jeunes des quartiers qui sont peu familiers de ces normes éprouvent plus de difficultés que les autres dans leur scolarité. Dès les années 1970, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron³¹⁵ dénonçaient le système scolaire comme machine de reproduction des inégalités sociales en transformant celles-ci en inégalités de compétences. Ainsi, les jeunes qui n'ont pas disposé des ressources nécessaires à l'appréhension du monde scolaire se retrouvent très vite en difficulté. Les jeunes qui parviennent à s'imposer scolairement se voient décerner les meilleurs diplômes par l'institution scolaire, et inversement. C'est en cela que ce qui relève d'inégalités sociales à la base va se transformer en inégalités de compétences (entendues au sens scolaire). Celles-ci constituant les références d'intégration au monde professionnel, les jeunes les mieux diplômés occuperont les emplois les plus valorisés et les plus valorisant socialement et économiquement. En définitive, nous expliquent Bourdieu et Passeron, les inégalités sociales sont susceptibles de se reproduire et de se transmettre de générations en générations.

C'est bien pour cela aussi que mon analyse s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'acteur-réseau : ce n'est pas uniquement la précarité des conditions de vie qui explique l'échec scolaire, c'est tout autant l'échec scolaire qui explique le maintien de la précarité des conditions de vie. Dans la première partie, en m'appuyant sur Dubet et Galland³¹⁶, j'expliquai que la jeunesse prenait la forme d'un passage marqué par la préparation et la mobilisation de soi afin d'acquérir une position de moins en moins programmée et prévisible puisque le changement est devenu la règle. C'est en cela que la jeunesse moderne représente aujourd'hui une épreuve. Celle-ci, succédant aux rites de passage d'autrefois, se caractérise par une multitude d'expérimentations. Contrairement aux sociétés traditionnelles où l'enfant de paysan savait qu'il deviendrait paysan, un jeune sait aujourd'hui que son positionnement dans la société transitera nécessairement par une série d'épreuves, notamment scolaires dans la mesure où l'école joue un rôle prépondérant dans la distribution des places sociales. Or, pour les jeunes issus des quartiers populaires, le résultat final de cette répartition en terme de position sociale (emploi occupé, statut, etc.) n'est pas bien différent de celui de leurs parents, chacun retombant à peu près sur les positions qu'il était appelé à occuper au départ, en raison de parcours scolaires peu ou pas aboutis. D'ailleurs, toujours dans la première partie, en m'appuyant sur Léa Lima, j'expliquais que le niveau de diplôme constituait l'un des produits du creusement des inégalités entre jeunes³¹⁷. Les jeunes les moins qualifiés souffrent beaucoup plus de l'enfermement dans la précarité et sont amenés à occuper les emplois les moins valorisés et valorisant socialement. Ainsi, comme nous l'indiquent les données que j'ai exposées précédemment, les jeunes des quartiers populaires étant surreprésentés territorialement dans la part de la population la moins diplômée, cela impacte forcément leurs

³¹⁴ Bourdieu définit l'*habitus* comme un « système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptés à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre ».

³¹⁵ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, op. cit.

³¹⁶ Cf. première partie.

³¹⁷ Idem.

parcours d'insertion. N'étant pas parvenus, pour l'écrasante majorité, à décrocher un diplôme leur permettant une insertion professionnelle dans les emplois les mieux valorisés, ils se retrouvent à occuper des places similaires à celles de leurs parents, voire plus dégradées en raison du contexte économique qui n'offre plus les mêmes conditions sociales aux classes populaires. C'est en cela que je postule que ce n'est pas uniquement la précarité des conditions de vie qui explique l'échec scolaire, c'est tout autant l'échec scolaire qui explique la précarité des conditions de vie et leur reproduction. Il est aisé ici de s'autoriser à penser que la réussite scolaire des jeunes des quartiers populaires puisse contribuer à enrayer la spirale de la précarité.

Aussi, l'analyse du lien de cause à effet entre parcours scolaires peu ou pas aboutis et précarité des conditions de vie peut trouver écho, dans une logique différente mais quelque peu similaire, dans la conceptualisation de la « culture de l'échec » telle qu'elle a été théorisée par Oscar Lewis et reprise par Hugues Lagrange³¹⁸. En effet, comment inciter les jeunes des quartiers à croire en leurs capacités quand, d'une part, leur famille n'offre pas le cadre idéal pour envisager une réussite dans la scolarité, et que, d'autre part, autour d'eux très peu y sont parvenus ? Comme l'ont exprimé un certain nombre de jeunes, le taux de chômage et l'absence d'exemples de réussite scolaire significatifs dans la scolarité des jeunes des quartiers génère de l'« auto-censure » de la part de beaucoup d'entre eux qui ne vont pas s'autoriser à croire en leurs capacités à réussir un parcours ambitieux. A cet égard, la surreprésentation des jeunes des quartiers populaires que j'ai rencontrés dans les formations de niveau IV et V, répétée d'année en année, ne conduit-elle pas à une sorte de déterminisme social inconsciemment admis de tous ? Beaucoup de jeunes, dans les entretiens, ont mû en avant ce sentiment fort d'être déterminés et liés à un destin imposé comme le soutiennent Beaud, Dubet ou Lapeyronnie³¹⁹.

Il s'agit ici, en quelque sorte, d'une intériorisation du stigmat tel que l'a théorisé Merton³²⁰. Dans le cas des jeunes des quartiers populaires, cela a forcément un impact. Le phénomène le plus marquant est la perte d'estime de soi qui peut être liée aux problèmes concrets de la vie de tous les jours. Ainsi Robert Murphy montre la situation de stigmatisé s'accompagne d'un sentiment de culpabilité pour le moins étonnant. Dans le cas du handicap, nous apprend-il, au cours des séances de rééducation, le thérapeute incite le malade à aller au bout de ses possibilités, cependant les échecs seront ressentis par le stigmatisé comme le résultat d'efforts insuffisants, ce qui renforcera une culpabilité qui est d'après Murphy un corollaire de l'invalidité. Il rappelle qu'en cas « normal », une faute dévoilée publiquement engendre la honte, la culpabilité et enfin le châtement. A l'inverse, dans le cas du handicap, il semblerait que cet enchaînement s'inverse : c'est l'invalidité, prenant la place du châtement, qui entraîne le sentiment de honte, puis la culpabilité et le sentiment d'être un criminel. Ce sentiment de culpabilité dépend donc de la manière dont le stigmatisé pense être perçu par les autres.

Concernant les jeunes des quartiers populaires, il est évident que l'ensemble des discours portés à leur encontre sur leur difficulté à réaliser des parcours scolaires brillants les impacte considérablement. Ce d'autant plus que de nombreux acteurs inscrivent leurs propos dans la perception républicaine de la réussite, notamment scolaire, à savoir une méritocratie qui consiste à penser que « celui qui veut peut ».

Pour les jeunes qui n'ont pas réussi, leur sentiment de culpabilité va s'étendre aux membres de leurs familles dans un véritable jeu de miroirs : en effet, les jeunes stigmatisés se sentent coupables d'être des fardeaux pour leurs familles, et leurs familles se sentent coupables en

³¹⁸ Idem.

³¹⁹ Idem.

³²⁰ Robert K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.

retour de ne pouvoir les aider. Ainsi, selon Goffman³²¹, à la honte et à la culpabilité vont s'ajouter apathie, dépression, colère latente à l'égard de soi-même et de la société rendue responsable de leur situation. Il en résulte l'émergence d'une identité nouvelle avec laquelle les jeunes des quartiers devront composer. Cette autodévalorisation sera d'autant plus forte que les jeunes stigmatisés auront intériorisé les attentes des « normaux »³²².

A cet égard, les exemples de parcours dans l'environnement « immédiat » (famille, pairs, territoire) des jeunes sont déterminants pour la projection de ces derniers. C'est pour cela que l'on peut s'autoriser à penser que plus les parcours seront riches et aboutis chez les jeunes des quartiers, plus le champ des possibles s'élargira pour les générations futures qui s'identifieront à leurs aînés. Et inversement, si la grande majorité a investi les filières scolaires les moins valorisées et les moins valorisantes socialement, ces générations futures auront tendance à s'y engouffrer également par voie d'identification. Plus que de simples informateurs, les aînés se montreront en réalité des exemples pour les plus jeunes du quartier. Ainsi, plus il y aura de jeunes à avoir échoué scolairement ou emprunté tels types de voies, plus on aura, statistiquement, la chance de voir les générations futures s'engouffrer dans ces mêmes parcours par le jeu de l'identification.

Or, à ce jour, l'écrasante majorité des acteurs que j'ai rencontrés, jeunes et professionnels, estime que les jeunes des quartiers manquent cruellement d'exemples de réussite dans leur environnement « immédiat ».

Comme l'explique Bourdieu, les individus intègrent dans l'expression de leurs besoins les dispositions qui sont les leurs, en l'occurrence celles qui sont inculquées par les possibilités et les impossibilités, les libertés et les nécessités, les facilités et les interdits que leur offre leur environnement immédiat, la somme de ces dispositions générant des conditions objectives que la science appréhende à travers des régularités statistiques (écarts entre les territoires, représentation de tel groupe dans telle filière scolaire...). Ce sont ces dispositions qui engendrent d'autres dispositions en matière de besoins en quelque sorte pré-adaptées à leurs exigences. Ainsi, les pratiques les plus improbables se trouvent exclues, très souvent avant même tout examen, au titre d'« impensables ». C'est dans cette perspective que Bourdieu explique que les anticipations de l'habitus, sortes d'hypothèses pratiques fondées sur l'expérience passée, confèrent un poids démesuré aux premières expériences. Produit de l'histoire, l'habitus va déterminer les besoins en produisant des pratiques individuelles et collectives qui vont à leur tour produire de l'histoire individuelle et collective. S'érigeant comme le produit de groupes sociaux déterminé de régularités objectives³²³, l'habitus tend à

³²¹ Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, Paris, 1975 (première édition en anglais : 1963).

³²² Cependant tout dépend de ce que Goffman appelle « l'itinéraire moral » du stigmatisé : le stigmatisé devra passer par deux étapes qui sont successivement la socialisation en termes d'apprentissage des valeurs des normaux à propos du stigmate et la découverte de son stigmate et des conséquences quotidiennes qui en découlent. Le type propre d'enchaînement de ces deux étapes donnera naissance à quatre structures fondamentales : dans un premier cas, le stigmatisé peut apprendre le point de vue des normaux en même temps qu'il apprend son désavantage (le cas typique est celui des orphelins); dans d'autres cas, la famille peut chercher à protéger l'enfant de son environnement, lequel n'apprendra le point de vue des normaux et n'aura véritablement conscience de son stigmate qu'après coup ; le troisième cas est celui de l'individu qui n'apprend son stigmate que tardivement après avoir intégré le point de vue des normaux (à l'exemple de Robert Murphy) ; c'est dans ce cas que les problèmes de réidentification seront les plus importants et impliqueront souvent le recours à des « experts » (médecins par exemple). Le dernier cas, que Goffman n'aborde que très peu, correspond aux individus qui ont été socialisés dans une communauté étrangère et doivent apprendre une deuxième manière d'être avec leur stigmate.

³²³ Toutefois, il est nécessaire de souligner que les besoins, comme les émotions, ne peuvent être ressentis que par des individus. Par exemple, même si dix mille personnes vivent une émotion semblable au même moment lors d'un événement sportif ou d'un concert, c'est bien de dix mille expériences qu'il s'agit. Elles se ressemblent et sont amplifiées ou soutenues par les réactions des autres, mais elles sont vécues par chaque individu. On ne peut parler d'un besoin collectif à moins de vouloir dire qu'il s'agit d'un besoin qu'éprouve une très forte

engendrer les besoins et toutes les pratiques « raisonnables », de « sens commun », qui sont possibles dans les limites de ces régularités. Du coup, l'habitus tend à exclure « sans violence, sans art, sans argument » toutes les « folies » (« ce n'est pas fait pour nous », « ce n'est pas à nous »...).

Cette analyse des difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers populaires dans leur scolarité est appropriée par l'écrasante majorité des acteurs professionnels qui œuvrent auprès des jeunes. Ici, je ne peux faire abstraction d'un jeu social dans lequel sont embarqués les professionnels de la jeunesse et les travailleurs sociaux. Ces derniers sont « producteurs de handicaps », en quelque sorte, dans la mesure où ces situations participent à définir leur utilité sociale et leur rôle professionnel.

Les jeunes, de leur côté, adhèrent également largement à cette analyse, mais refusent dans le même temps, pour beaucoup d'entre eux, d'être objectivés de la sorte. Comme l'explique à juste titre Latour, si le marionnettiste manipule et contrôle sa marionnette, il est vrai également que cette dernière exerce sur lui une influence qui le contraint à agir de telle façon en retour. Or, beaucoup de jeunes des quartiers que j'ai rencontrés m'ont fait comprendre qu'ils n'étaient pas seulement les marionnettes d'un système et ont rapporté ainsi leur subjectivité. Ils l'ont fait en me parlant des jeunes qui choisissent « la rue plutôt que l'école », « le business plutôt que diplôme », etc. Le lecteur m'objectera ici qu'il s'agit davantage de choix résultant de la pression exercée par le milieu social. Probablement, néanmoins ces analyses résonnent dans les propos des jeunes comme une volonté de démontrer qu'ils sont aussi capables de déployer leurs propres espaces d'autonomie pour construire leurs parcours de vie.

Aussi, comme me l'objecterait à juste titre Saïd Bouamama³²⁴ ou d'autres, il ne faut pas réduire l'analyse à une acception essentialiste de la scolarité des jeunes des quartiers populaires mais également s'interroger sur les déficits de l'institution scolaire dans la prise en compte des difficultés de leurs familles. Il serait absolument injuste de penser que les déficits ne relèvent que de la responsabilité de ces dernières et écarter l'école d'une nécessaire réinterrogation de ses pratiques et de ses contenus.

Ainsi, le travail conduit par Georges Felouzis³²⁵ permet d'analyser les processus de ségrégation scolaire à l'échelle de l'Académie de Bordeaux, à l'échelle des collèges. D'une manière générale, les statistiques dans le champ scolaire ne permettent que de distinguer la nationalité et ce sans précision sur les pays. Felouzis a dû travailler sur les fichiers « scolarité » existant au niveau de chaque académie. La catégorie d'origine culturelle a été construite à partir du prénom des élèves : certains prénoms étant plus « fiables » que d'autres, c'est le cas des prénoms musulmans qui ne sont que très marginalement utilisés par les classes moyennes « autochtones³²⁶ » ; pour les autres cas, le processus de catégorisation est plus délicat, comme pour les familles originaires d'Afrique noire. Les choix sont faits de manière à sous-estimer le nombre d'élèves d'origine étrangère. Les prénoms musulmans, turcs et africains ont été regroupés dans une même catégorie, en faisant l'hypothèse qu'ils font l'objet, dans des proportions identiques, de pratiques ségrégatives ou discriminantes. Une catégorie « autres allochtones » regroupe des prénoms d'Asie orientale, d'Europe de l'Est, de la péninsule Ibérique, avec l'hypothèse qu'ils sont moins susceptibles de faire l'objet d'une ségrégation. Les résultats mettent ainsi en évidence que :

majorité des individus impliqués dans la situation. Le groupe est un concept créé pour désigner une réalité complexe; il ne s'agit pas réellement d'un organisme vivant et ressentant qui aurait des besoins.

³²⁴ C'est d'ailleurs ce qu'il fit en toute amitié lors d'une rencontre à Nantes.

³²⁵ Georges Felouzis, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », in *Revue française de sociologie*, n°44-3, 2003, pp.413-447.

³²⁶ La catégorie « autochtone » est construite en la définissant comme les « personnes issues du sol même où elles habitent, qui sont censées n'y être pas venues par immigration ».

- 10% des établissements scolarisent 40% des élèves originaires du Maghreb, d'Afrique noire et de Turquie et inversement près de 25% des établissements (81 sur 333) scolarisent moins de 1 % des élèves allochtones.
- La ségrégation ethnique est beaucoup plus forte que la ségrégation sociale ou scolaire. Selon les auteurs, si on voulait appliquer un « principe de mixité » à l'échelle de l'académie, il faudrait que 89 % des élèves d'origine du Maghreb, d'Afrique noire et de Turquie changent d'établissements. Tandis que ce taux n'est que de 29 % pour les élèves de milieu défavorisés et de 35 % pour ceux ayant deux ans de retard.
- La lutte contre les discriminations dans l'institution scolaire ne peut être efficace qu'en prenant en compte les conséquences de la ségrégation et ses causes. Contre les conséquences en adoptant des politiques fortes d'aide aux établissements les plus discriminés, en même temps qu'on agit à l'échelle locale sur les causes, à travers une politique active de lutte contre les discriminations, de mobilisation politique large du public, etc.

A cet égard, l'étude de Fabrice Dhume, Suzana Dukic, Séverine Chauvel et Philippe Perrot réalisée en 2011 a pour objectif de faire le point sur les problématiques de discriminations ethniques à l'école, par une revue de la littérature en ce domaine. Ils écrivent la chose suivante :

« Nous tenons pour acquis au vue de la synthèse précédente le caractère soutenable d'une hypothèse de la discrimination, prenant place plus largement dans des rapports d'ethnisation de l'ordre scolaire. Cela ne suppose ni un caractère systématique ni un caractère intentionnel à ce phénomène. Mais encore faut-il, pour comprendre cela, clarifier le référentiel politique et le paradigme scientifique qui supportent cette notion. »³²⁷

Ainsi, l'étude porte sur la production française depuis vingt-cinq ans dans le champ institutionnel, scientifique et professionnel. En évaluant l'état des savoirs et des recherches disponibles, les auteurs livrent aussi bien un réel état des lieux de la connaissance qu'une réflexion sur les conditions d'un regard nouveau sur les pratiques et les fonctionnements de l'institution scolaire. Les auteurs nous montrent ainsi que des travaux ont d'abord nié la discrimination à l'école (Clerc et Girard en 1964³²⁸), puis montré une meilleure réussite des enfants « étrangers », toutes choses étant comparables par ailleurs (Caille et Vallet 1996³²⁹), avant d'établir une discrimination socio-urbaine mais dont les effets scolaires sont complexes (Felouzis en 2003³³⁰). Pour autant ces oppositions s'expliquent en grande partie par l'écart de temps entre les travaux.

Sur un tout autre registre, comme l'explique Stéphane Beaud³³¹, si la politique de démocratisation de l'accès aux études et aux savoirs initié dans les années 1980 a permis notamment à 80% de jeunes d'une classe d'âge d'accéder au niveau Bac, il n'en reste pas moins que les inégalités sociales, les stratégies de distinction sociale et les aspirations

³²⁷ Fabrice Dhume, Suzana Dukic, Séverine Chauvel, Philippe Perrot, *Orientation scolaire et discrimination. De l'(in)égalité de traitement selon "l'origine"*, La Documentation française, 2011.

³²⁸ Alain Girard et Paul Clerc, « Nouvelles données sur l'orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième », in *Population*, 19e année, n°5, 1964, pp. 829-872.

³²⁹ Jean-Paul Caille et Louis-André Vallet, « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français : une étude d'ensemble », *Les Dossiers d'éducation et formations*, n°67, avril, Direction de l'Évaluation et de la Prospective, 1996.

³³⁰ Georges Felouzis (dir.), *Les mutations actuelles de l'université*, Paris, PUF, 2003.

³³¹ Stéphane Beaud, *80% d'une classe d'âge au Bac, et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.

différentes quant à l'avenir professionnel selon les milieux sociaux sont restés intacts. Ainsi, selon les études menées par le sociologue, les élèves issus des classes populaires sont surreprésentés dans les filières professionnelles et le Bac STT (aujourd'hui STG) ; et inversement, les jeunes issus de milieux plus aisés misent davantage sur les filières générales parmi lesquelles celle qui est encore considérée à ce jour comme le fleuron de l'armement scolaire : le Bac S (scientifique).

A cet égard, comme nous l'avons vu dans la première partie avec Dubet, plus l'école se présente comme un système d'égalité des chances compétitives, plus elle est en mesure d'attribuer aux individus leurs propres échecs. Sans tenir compte des ressources mobilisables dans l'environnement « immédiat » des jeunes (famille, réseaux, etc.), le fonctionnement de l'école impose à l'individu qui échoue d'assumer son échec : « *Si l'on veut que les élites soient fières de leurs succès, il faut évidemment que ceux qui échouent soient responsables de leurs échecs.* », explique Dubet³³². Il peut s'agir là d'une explication à la violence de nombreux jeunes dans les quartiers dont la cristallisation de processus de discrimination favorisent, selon Dubet, le renversement de la conscience malheureuse en violence : « *Ce n'est pas moi qui échoue, ce sont les enseignants « racistes » et la totalité des forces sociales qui nous font échouer.* »³³³

Jean-Paul Payet, quant à lui, a travaillé sur la notion d'ethnisation des rapports sociaux à l'école, en particulier à travers un article publié dans la revue *Ville-Ecole-Intégration*³³⁴. Il souligne que la distance sociale et culturelle entre enseignants et les publics des milieux populaires en général et ceux issus de l'immigration en particulier, conduit à des traitements inégalitaires invisibles et inconscients. Nous retrouvons ici les conclusions déjà anciennes de Pierre Bourdieu, que je viens de citer précédemment, sur la proximité de la culture scolaire et de la culture des enseignants avec la culture des classes moyennes ayant pour effet de désavantager les élèves de cultures populaires et à plus forte raison les élèves issus de l'immigration. Cependant, la nouveauté selon Payet réside dans la mobilisation grandissante d'explications ethniques pour évaluer les élèves, leurs résultats et leurs comportements scolaires. Ainsi, dans les établissements des quartiers populaires, les catégories ethniques et les inférences qu'elles autorisent, c'est-à-dire la valeur interprétatives et prédictives qu'elles permettent, participent de la production de grilles de lecture de la réalité. Permettant ainsi aux personnels d'encadrement de la vie scolaire de construire le cadre et les modalités de leurs actions. Ces catégories constituent ainsi des ressources pour lire les situations auxquelles ces acteurs sont confrontés pour y faire face. L'ethnisation constitue, une prise en compte institutionnelle explicite mais non recherchée a priori des différences culturelles. Ainsi, par exemple le ramadan permet souvent aux personnels de fixer un cadre permettant de comprendre les situations : comme grille c'est celui dans lequel est lu et fait l'interprétation des comportements des jeunes concernés durant cette période. De la même façon l'auteur observe la tendance à expliquer pour certains élèves les difficultés scolaires et les comportements à partir de facteurs sociaux (divorce, difficulté financière, etc.) et la mobilisation pour d'autres élèves d'explication en termes de facteurs « culturels », « ethniques », « religieux ». Ces grilles ethniques de lectures ont également des incidences dans la perception des orientations souhaitables des élèves en fonction de leurs origines.

Ainsi, les jeunes des quartiers ont été très nombreux à me faire part de leurs parcours scolaires contraints, notamment vers les filières techniques et professionnelles. Il s'agit là, selon un certain nombre d'acteurs rencontrés, de représentations du corps enseignant consistant à croire qu'il serait plus « efficace et pertinent », au regard de leurs capacités, d'envoyer les

³³² Op. citée, cf. première partie.

³³³ Ibid.

³³⁴ Jean-Paul Payet, « « L'ethnisation, c'est les autres » Formes et enjeux de la relation de l'école aux milieux désavantagés », in *Ville-Ecole-Intégration* Enjeux, hors série n° 6, décembre 2002.

jeunes issus des quartiers populaires dans les formations professionnelles. Cela, en retour, réduit largement le champ des possibles de ces jeunes et les fait intégrer très tôt l'idée d'un déterminisme social. Là, encore, la question de la réversibilité de la cause et de l'effet est posée avec force : Les représentations sociales que porte le corps enseignant sur les jeunes des quartiers populaires – « difficilement capables de réaliser de brillantes études » – est de nature à les démobiliser, et inversement, la démobilisation de ceux-ci renforce en retour ces représentations du corps enseignant. Il s'agit d'un point déterminant à prendre en compte si l'on veut saisir le rapport des jeunes des quartiers à l'école et inversement.

Comme je l'ai mis en évidence plus haut, pour les jeunes tout se passe comme s'il existait une certaine règle sociale s'apparentant au mécanisme fataliste suivant : « au début je voulais faire [W], mais comme c'était pas possible à cause de [X], je me suis retrouvé en [Y], mais ça me plaît pas et du coup aujourd'hui je suis en [Z] ». La plupart des jeunes m'ont raconté ces parcours scolaires par défaut qui se soldent presque toujours par un revers. Un goût d'amertume et de profonds remords s'emparent alors de ces jeunes qui prennent conscience qu'ils auraient pu faire autrement avec davantage de compréhension de la part de leurs enseignants. Fantasmées ou surestimées par les jeunes par rapport à la réalité, il n'en reste pas moins que les représentations du corps enseignant à l'égard des jeunes issus des quartiers jouent certainement un rôle dans ces orientations.

De la même façon, concernant les enfants des familles issues de l'immigration qui rencontreraient, selon certains acteurs, plus de difficulté à l'école, si les analyses d'Hughes Lagrange peuvent s'avérer pertinentes pour les comprendre³³⁵, il n'en reste pas moins que le problème reste avant tout social. D'ailleurs, en dehors de l'étude de Lagrange, « *Le déni des cultures* », aucun indicateur ne permet à ce jour d'objectiver ce ressenti d'acteurs.

Max Weber analyse le paradigme de l'ethnicité comme la production sociale d'une certaine forme d'identité communautaire au sein des sociétés modernes. Cette identité communautaire est, selon lui, liée à une identité supposée de « communauté d'origine ». Ainsi, pour lui, l'appartenance ethnique est à distinguer de l'« essence » dans la mesure où il s'agit avant tout d'une croyance largement induite par des dynamiques sociales et institutionnelles. En effet, comme le notent Fabrice Dume et Françoise Lorcerie,

« La notion d'appartenance ethnique renvoie à un mode de différenciation sociale moins connu peut-être que la différenciation des sexes ou celles des statuts socioéconomiques : il s'agit de *celui qui se construit à partir de l'origine supposée*, – du sentiment d'appartenir ou que d'autres appartiennent à une communauté qui a des racines profondes. Cette différence est dénommée « ethnique », du grec *ethnos*, « peuple » au sens tribal du terme, « communauté de sang ». Il faut souligner le piège que recèle ce mot. De même qu'il y a du racisme et de la « racisation » sans race, c'est-à-dire de la construction sociale de différence raciale sans race, il y a de l'ethnicité et de l'ethnisation sans ethnité, c'est-à-dire de la fabrication sociale de différence ethnique ou d'appartenance ethnique sans ethnité. »³³⁶

A ce sujet, le ministre de l'intérieur, Claude Guéant³³⁷, s'était attiré les foudres du monde éducatif quand il affirmait, le 25 mai 2011³³⁸, que « *les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés*³³⁹ ». Plus tard, devant l'Assemblée nationale, il persistait en assénant : « *C'est vrai qu'il y a deux tiers des enfants d'immigrés qui se trouvent sortir de*

³³⁵ Cf. première partie.

³³⁶ Fabrice Dume et Françoise Lorcerie (Préface), *Racisme, antisémitisme et : L'école à l'épreuve des faits*, Paris, Broché, 2007.

³³⁷ En poste à partir de février 2011 dans le gouvernement de François Fillon, après avoir occupé la fonction de secrétaire général de l'Élysée.

³³⁸ Sur la radio Europe 1.

³³⁹ Je précise ici au lecteur que l'usage des chiffres par le gouvernement n'a rien à voir avec une visée scientifique et objective. Néanmoins, j'ai jugé intéressant d'en faire part dans le cadre de cette sous-partie de ma thèse.

l'appareil scolaire sans diplôme. »³⁴⁰ Le ministre appuyait ses dires sur les chiffres de l'INSEE. Or, il est apparu que les chiffres qu'il évoquait étaient faux, l'INSEE les ayant officiellement corrigés le lundi 27 juin 2011. Ainsi, dans une communication, l'organisme rattaché au ministère de l'économie a tenu à corriger le tir, se référant aux « *différents échanges qui ont eu lieu (...) à ce sujet* », il expliquait la chose suivante : « *La proportion d'enfants d'immigrés parmi les élèves sortis sans qualification de l'enseignement secondaire peut être estimée à environ 16 % pour les enfants de familles immigrées. Si on y ajoute les enfants de familles 'mixtes', cette proportion passe à environ 22 %.* »³⁴¹

Quant aux jeunes qui ont réalisé des études supérieures, parfois brillantes, et qui ne sont pas parvenus à trouver un emploi, d'où leurs désillusions qui se transforment en absence d'espoir pour les jeunes ; une analyse plus fine des raisons de ces échecs serait nécessaire pour comprendre ces situations. Cependant, deux explications peuvent être avancées :

- L'illusion de la démocratisation des études et du système méritocratique :

Les jeunes issus des quartiers, comme l'ensemble des jeunes issus des milieux populaires, ont investi massivement les universités à partir de la fin des années 1980. Comme le souligne Stéphane Beaud, l'objectif d'amener 80% d'une classe d'âge au bac et l'accès aux études rendu plus facile ont constitué autant d'éléments donnant l'illusion d'une ascension sociale³⁴². Mathias Millet et Gilles Moreau montre qu'aujourd'hui, plus de deux millions de diplômes sont attribués chaque année³⁴³. Dans tous les champs de la société, le diplôme s'est imposé comme allant de soi. L'essor de la scolarisation est en effet allé de pair avec celui du diplôme, qui est devenu peu à peu une injonction et une norme sociale. Celles et ceux qui en sont aujourd'hui dépourvus, les "sans diplômes" sont stigmatisés, voués à une obligation de formation et fragilisés sur le marché du travail.

L'université a été vécue par toute une génération de jeunes comme la suite naturelle de la scolarité obligatoire et étape nécessaire à une insertion sociale et professionnelle poussée par un système sociopolitique qui valorise la promotion sociale. A cet égard, Chauvel, que j'ai cité en première partie, considère que les jeunes qui ont investi dans le baccalauréat pour espérer un ticket d'entrée aux classes moyennes « *risquent bien de ressentir un profond malaise en s'attribuant la cause d'un échec vécu comme personnel, lequel est en réalité structurel et collectif.* »³⁴⁴ Aujourd'hui, on assiste à un phénomène de déclassement social des diplômés pour plusieurs raisons : filières bouchées, nombre trop important de diplômés d'un champ sur le marché du travail, dévalorisation des métiers traditionnels, etc.

Nous pouvons nous autoriser à penser ici qu'une partie des jeunes des quartiers ayant réalisé des études s'inscrivent dans cette logique-là.

- Le poids des discriminations :

La seconde analyse consiste à dire que les jeunes ont parfaitement réussi leurs études mais n'accèdent pas aux plus hautes sphères des métiers les plus valorisés. Je reviendrai sur cette analyse dans la partie relative à l'emploi.

Toujours est-il que les plus jeunes dans les quartiers n'estiment pas judicieux de trop s'aventurer dans une scolarité car les freins sont tels que la société ne leur offrira pas la place espérée au départ. De plus, beaucoup d'entre eux se sont fixés pour objectif immédiat d'accéder à un revenu, ce qui les incite à ne pas s'engager dans un cursus scolaire trop long.

³⁴⁰ Cité par le site Lemonde.fr avec Reuters le 27 juin 2011.

³⁴¹ Ibid.

³⁴² Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, op. citée.

³⁴³ Mathias Millet et Gilles Moreau, *La société des diplômés*, Paris, La Dispute, collection « Etats des lieux », 2011.

³⁴⁴ Cf. première partie.

En somme, retenons ici que ce n'est pas uniquement la précarité des conditions de vie qui explique l'échec scolaire, c'est tout autant l'échec scolaire qui explique la précarité des conditions de vie. Retenons également qu'il existe deux niveaux d'analyse étroitement liées pour appréhender la question de la scolarité des jeunes des quartiers populaires à l'école : une lecture des déficits de l'environnement immédiat des jeunes (ressources de la famille, des proches, etc.) et une autre qui cible les déficits de l'école comme institution peu encline à s'adapter aussi bien aux difficultés qu'aux ressources de ces jeunes.

Si je ne prétends pas à l'originalité du propos, nous pouvons néanmoins observer que l'essentiel des analyses sociologiques et des mesures d'action publique se tournent davantage vers les déficits des jeunes issus des quartiers populaires et occultent bien souvent une analyse systémique de l'institution scolaire.

En tous les cas, les difficultés rencontrées à l'école, qui se traduisent par un échec scolaire plus important chez les jeunes des quartiers populaires ainsi qu'un niveau de diplôme bien plus bas que la moyenne des jeunes issus des autres territoires, ne peut que rendre plus difficile leur insertion professionnelle. C'est l'objet de la sous-partie suivante.

6. L'insertion professionnelle

6.1. Un manque de formation et de qualification

Comme nous l'avons vu en première partie de la thèse, et comme je viens de le rappeler dans la sous-partie précédente, le parcours scolaire conditionne considérablement l'insertion professionnelle. En France, le statut social et le positionnement professionnel, certainement plus qu'ailleurs en Europe, sont très fortement corrélés au diplôme. Ce dernier constituant la référence déterminante d'intégration au monde professionnel, les jeunes les mieux diplômés occuperont les emplois les plus valorisés et les plus valorisants socialement et économiquement, et inversement, même si ce constat peut être nuancé.

Or, les parcours réalisés dans le système scolaire par les jeunes des quartiers populaires ne leur permettent pas, pour l'écrasante majorité d'entre eux, de se constituer les ressources nécessaires à une insertion professionnelle réussie et durable, valorisante et valorisée socialement par la gratification qu'en apporte le titre. Pour ce professionnel, seuls un tiers des jeunes du quartier dans lequel il œuvre se situeraient au-dessus du niveau CAP-BEP :

Extrait d'entretien avec un conseiller de mission locale :

Selon vous, existe-t-il des spécificités de cette jeunesse-là [issue des quartiers populaires] au regard de la jeunesse angevine globale ? Des spécificités qu'on ne retrouve pas chez des jeunes de centre-ville ou d'autres communes...

Alors, la plus grosse différence c'est bien sûr le niveau scolaire. Mais, on ne peut pas comparer centre-ville et quartiers parce que, déjà, entre quartiers y a des différences. Donc, on sait par exemple qu'un quartier comme Verneau [quartier de priorité 1, Angers], les chiffres que l'on a au niveau scolaire sont plus bas que ceux de La Roseraie [quartier de priorité 1, Angers]. Faut compter, ici à La Roseraie, le principe des trois-tiers : un tiers n'ont pas le niveau CAP – enfin BEP – un tiers ont acquis à peu près le niveau CAP-BEP même s'ils n'ont pas eu le diplôme, et puis un tiers au-dessus.

La difficulté à s'insérer professionnellement en raison d'un parcours scolaire compliqué constitue selon les acteurs le corollaire des difficultés rencontrées à l'école. Le sentiment qu'ont les professionnels au contact des jeunes, de les voir désarmés face à l'insertion professionnelle est grand comme en témoigne celui-ci :

Extrait d'entretien avec un conseiller Centre Information Jeunesse :

Selon vous, existe-t-il des spécificités chez les jeunes des quartiers qu'on ne retrouve pas chez des jeunes de centre-ville ou d'autres communes...

C'est difficile [rire gêné]. Y a quelque chose qui est évident, c'est peut-être cette difficulté apparente de s'intégrer dans le monde du travail, peut-être encore plus que les autres. Enfin, y a cette impression en tout cas qu'ils sont plus désarmés à la fois pour des raisons de diplôme – enfin je veux pas faire de généralité – c'est juste une vision comme ça. Mais, effectivement, dans ceux qu'on peut côtoyer, on se rend compte qu'ils ont des grosses difficultés au niveau de leur scolarité. Donc, ça, effectivement, ça peut être un souci. Et puis, globalement... [Cherche ses mots] c'est très très dur comme question parce que, à la fois, certains jeunes, effectivement, ont moins de bagages et plus de handicaps, et d'autres pas. Donc, c'est très complexe.

[...]

Sur le plan de l'emploi, puisque vous en parlez, vous diriez qu'ils sont plus fragilisés que les autres sur le plan de l'accès à l'emploi ?

Alors je pense qu'ils ont les mêmes inquiétudes, en tout cas les mêmes interrogations, mais je pense qu'effectivement, c'est pour certains relativement compliqué ouais. Je pense ouais.

Alors vous l'attribuez à quoi ?

Tout d'abord, effectivement, [réfléchit et cherche ses mots] peut-être certainement à un certain nombre de handicaps liés à la scolarité, mais pas seulement. Enfin, je pense que la question des discriminations est très très forte.

Pour ce conseiller de centre d'information jeunesse, la spécificité qui caractérise les jeunes des quartiers réside dans leur plus grande difficulté que les autres à s'insérer professionnellement. Cette difficulté, nous explique-t-il, est due à un certain nombre de handicaps liés à la scolarité. Autrement dit, précise-t-il, les jeunes des quartiers populaires partent à la recherche d'un emploi avec moins de « bagages » que les autres. Pour autant, le conseiller prend le soin de souligner que ce schéma ne saurait s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse des quartiers qui est, selon lui, plurielle. Ainsi, il observe que tous les jeunes ne souffrent pas de ces handicaps et évoque un deuxième frein à l'insertion professionnelle des jeunes relatif aux discriminations à l'embauche dont ils font l'objet. Je reviendrai sur ce point plus spécifiquement dans la sous-partie relative aux politiques d'insertion sociale et professionnelle dans la troisième partie de ma thèse.

Ce professionnel rejoint le même constat :

Entretien avec un responsable d'un service municipal :

Est-ce que les jeunes du quartier rencontrent plus de difficultés à trouver un emploi par la suite ?

Peut-être qu'il y en a sur le quartier qui ne rencontrent pas de difficultés parce qu'ils ont le bon profil etc., mais ceux que je vois moi, oui ils sont en difficulté. Mais je les vois aussi parce qu'ils sont en difficulté. Les jeunes que je vois ils cumulent un peu tous les échecs. Leurs parcours scolaires sont marqués par l'échec. On voit bien que la structure familiale a été compliquée, y a eu un divorce ou quelque chose comme ça, beaucoup de familles monoparentales, des familles issues de l'immigration récente – maghrébine, africaine ou Europe de l'Est – qui rencontrent des problèmes d'intégration. Donc, les jeunes qu'on voit ici sont marqués par l'échec mais sont aussi en difficulté d'évaluation de leurs parcours. Quand on leur demande de se projeter, ils ont souvent l'idée de travailler demain. Ils mesurent pas qu'ils ont un déficit de diplômes, un déficit de réseau, de carnets d'adresses, un déficit aussi de présentation, qu'ils ont aussi des problèmes personnels qu'ils ne perçoivent pas forcément. Donc, y a toujours ce travail-là à faire. Et du coup, ils ont un discours, que je comprends, qui est : « la société ne nous donne pas de place ».

Ce responsable de service précise que les jeunes qu'il reçoit souffrent d'un certain nombre de difficultés. Pour lui, les causes des difficultés d'insertion que rencontrent les jeunes sont à rechercher au sein de leurs parcours. Dans une analyse de l'histoire et des parcours des jeunes, il évoque ainsi, comme nombre de professionnels que j'ai rencontrés, une série d'échecs et de difficultés successives dont la première vague se manifeste dans la famille d'abord et s'étend ensuite à la scolarité. Ainsi, il reprend les éléments que j'ai mis en évidence dans la sous-partie précédente : une structure familiale « compliquée » : familles monoparentales en difficulté, issues de l'immigration « en mal d'intégration » (dixit un professionnel), etc.

Selon lui, ces échecs cumulés par les jeunes leur compliquent toute projection dans l'avenir. Il fait ainsi référence à l'« immédiatisme » des jeunes qui les amène à réclamer un emploi sans chercher à résoudre leurs différents déficits. Ce responsable de service municipal défend donc l'idée que l'employabilité des jeunes des quartiers populaires doit se travailler en jouant sur des leviers précis :

- Les déficits de diplôme qui renvoient au capital culturel des jeunes et aux pré-requis du marché de l'emploi,
- les déficits de présentation qui renvoient à l'image que l'on donne de soi mais aussi à l'estime de soi,
- les déficits de réseaux, qui renvoient au capital social des jeunes, pour étendre le champ de leurs possibles en matière d'insertion,
- les déficits psychologiques, « qu'ils ne perçoivent pas forcément », qui peuvent être liés à différents problèmes : sociaux, psychologiques, etc.

Ces différents déficits vont rendre difficile l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires et vont en faire, pour une grande majorité d'entre eux, des variables d'ajustement des conjonctures économiques.

6.2. Les jeunes comme variables d'ajustement des conjonctures économiques

Comme me l'ont indiqué de nombreux professionnels de l'insertion sociale et professionnelle, le très faible capital scolaire (diplômes, etc.) des jeunes des quartiers populaires, auquel s'ajoute également le faible capital social (carnets d'adresses, réseaux, etc.), les rend fortement dépendants de l'emploi précaire (missions d'intérim, contrats à durée déterminée, etc.). C'est en cela que, pour la majorité d'entre eux, ils constituent de véritables variables d'ajustement des conjonctures économiques. Autrement dit, quand le tissu industriel local est conforté par une croissance économique satisfaisante, l'activité qu'il génère se traduit par une quantité de missions qui viennent « gonfler » les offres d'emploi des agences d'intérim, et par la même occasion, celles des missions locales :

Entretien avec un conseiller de mission locale :

Et vous ? Vous avez des difficultés à les insérer durablement dans l'emploi ?

Si y avait encore de l'intérim, parce que ça pouvait embaucher assez facilement avec des missions d'un an par exemple, je poserais pas cette question-là. C'est-à-dire que quand y a du boulot, on se pose pas la question. Les jeunes des quartiers trouvaient de toute façon [du travail]. Les salaires qu'y a dans l'intérim changeaient complètement la vie. Ça payait 1 500€ voire plus. Donc, y avait plus de problème, on pouvait se payer la voiture, on pouvait bouger. Et l'année dernière encore [2008] ! L'année dernière, ou l'année d'avant...

Et maintenant alors, en ces temps de crise ?

Ben là c'est l'hécatombe, c'est l'hécatombe puisque, aujourd'hui, c'est très rare d'entendre un jeune dire : « Je bosse en intérim ». Depuis décembre, beaucoup ont fermé leur porte aux intérimaires.

C'est terrible parce que ça signifie que les jeunes des quartiers sont massivement dépendants de l'intérim et de l'emploi précaire ?

C'est la première marche pour beaucoup. Mais après, y a aussi les apprentissages et les formations en alternance.

Ce professionnel explique qu'une grande partie des jeunes des quartiers est dépendante de l'intérim. Il s'agit de la première étape d'une insertion professionnelle pour beaucoup. Il y a encore deux ans, constate-t-il, une multitude d'emplois en intérim étaient disponibles. Des jeunes pouvaient ainsi se voir rémunérés jusqu'à 1 500€.

Les jeunes issus des quartiers populaires ne sont pas les seuls à constituer des variables d'ajustement des conjonctures économiques, comme nous l'avons vu dans la première partie, c'est l'ensemble de la jeunesse qui est concernée par ce phénomène. Ce sont là, comme je l'ai montré en première partie, des effets possibles de la mondialisation dans l'itinéraire des jeunes car celle-ci intensifie la concurrence en rendant le capital et le travail de plus en plus mobiles³⁴⁵. L'incertitude croissante des prévisions économiques devient alors monnaie courante. Ces deux éducateurs de prévention m'expliquent ainsi que les jeunes constituent le miroir de ces effets de la mondialisation :

Extrait d'entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :

Est-ce que la crise a des répercussions sur vos jeunes ?

A : Disons qu'ils y croyaient pas beaucoup avant, ils y croient encore moins maintenant. Pour eux c'est : « ça sert à rien qu'on cherche parce que y a rien, y a du boulot nul part, personne n'en trouve ». Du coup, ça leur donne une bonne raison pour pas se mettre en recherche d'emploi. C'est là toute la difficulté du suivi. Et même quand y a quelques possibilités, nous on est à l'affût des offres qui peut y avoir et qu'on leur propose une piste c'est : « Ouais, de toute façon, c'est pas la peine ». Ils vont toujours trouver une bonne raison pour pas y aller.

B : Nous, notre public, c'est vraiment des capteurs des difficultés que rencontre la société. En l'occurrence, quand ils ne trouvent pas de boulot. Là depuis un an, le début de la crise, ils disent ne pas

³⁴⁵ Cela contraint de ce fait les entreprises et les économies nationales à s'ajuster constamment à ces conditions changeantes. L'intensification de la concurrence pousse les entreprises à innover et à créer plus de nouveaux produits, ce qui accroît en retour l'instabilité des marchés.

trouver de boulot. Mais tous les jeunes, qui ont entre 23 et 25 ans qui ont trouvé un boulot, ils étaient en intérim et de manière assez régulière, dans les entreprises connues (Valéo etc.), ils se sont retrouvés sur la touche. Donc, ça veut dire que les plus jeunes, évidemment, ils n'avaient plus aucun espoir de pouvoir accéder à un travail.

La file d'attente se rallonge ?

B : Exactement.

C'est le miroir grossissant un peu des phénomènes sociaux ?

B : Oui.

Je suppose que ça doit impacter le travail social quand on a une montée du chômage chez les jeunes dans un quartier, le climat doit être moins serein et plus tendu pour vous ?

B : Oui, c'est vrai et les demandes se transforment parfois. On a eu pour le coup cette année beaucoup plus de demandes alimentaires. Pour le coup, c'était des gens parfois en difficulté avec leur environnement proche et c'était des frictions avec la famille, on se retrouve un peu dehors, un peu chez les copains etc. On se retrouve pas trop bien aidé par la Mission Locale au plan financier et on se retrouve en galère, on a besoin de bouffer quoi, comment on fait quoi ? Là, l'éducateur il est là. Et ça arrive nouvellement pour nous, c'est vraiment des besoins alimentaires.

Ça rejoint tout ce que me disent vos homologues. Eux aussi font face à des demandes auxquelles ils n'étaient pas habitués, du moins pas dans ces proportions...

A : C'est clair qu'on assiste à une hausse du trafic, et du coup une hausse de la délinquance et du coup, un jour ou l'autre ils finissent par tomber. Et nous on a une quantité énorme de jeunes qui se sont retrouvés incarcérés.

L'expression de « capteurs des difficultés de la société » formulée par l'un des deux éducateurs renvoie à l'idée que les jeunes représentent un miroir grossissant des difficultés économiques. Les jeunes souffrent plus des fluctuations du marché que les adultes³⁴⁶. Chez les jeunes des quartiers qu'ils côtoient, relèvent les deux professionnels, ceux qui étaient insérés professionnellement l'étaient dans le cadre de missions d'intérim dans les grandes entreprises du tissu industriel local, en grande difficulté après la crise économique de 2008. L'exclusion du marché de l'emploi d'un certain nombre de jeunes de 23-25 ans, nous disent-ils, n'a pu que décourager les plus jeunes qui attendaient leur tour ayant compris que la « file d'attente » allait se rallonger.

Tout cela n'est pas sans poser de problème aux professionnels chargés de l'accompagnement de ces jeunes puisqu'ils doivent faire face à des demandes d'urgence et observent, par la même occasion, une augmentation du trafic de cannabis, seule façon pour un certain nombre de jeunes d'accéder au revenu.

Aussi, les jeunes des quartiers populaires, du fait de leur appartenance à des milieux sociaux en proie à la précarité, vont souffrir plus que les autres des effets de la crise et baigner dans un climat tendu :

Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans :

Et la crise elle est réelle alors ou pas ? Tu me disais que dans le quartier c'est un état de crise permanent mais j'ai entendu des professionnels me dire qu'ils se sont mis à revoir des jeunes qu'ils ne voyaient plus depuis trois ans... C'est-à-dire que quand la crise arrive, ce sont les premiers à se faire jeter et on les retrouve sur l'espace public.

Ben à un moment donné, il faut bien qu'ils passent leur temps quelque part. Pour moi qui tire la sonnette d'alarme aujourd'hui, quand tu prends tous les ingrédients, ils sont tous dans la cocotte aujourd'hui. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, un tout petit souci peut se transformer en quelque chose de très grave. Y a pas très très longtemps, les mecs ils commençaient à se tirer dessus. C'est des conflits quartier – quartier.

Y a de la tension sociale ?

Y a de la tension en fait. Et tu vois, le risque d'embrasement, il est là. Et des fois ça part de rien. Comme là, ça partait de rien. La situation, aujourd'hui, elle est fragilisée. C'est-à-dire qu'ils ont tellement trop sur eux que le petit truc peut s'enflammer très vite. C'est humain, tu sais c'est comme

³⁴⁶ Les jeunes ont beaucoup à faire à l'emploi temporaire : Environ 33% d'entre eux selon Galland : Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, op. cit. Les jeunes sont aussi surreprésentés dans les emplois sous-payés.

quand tu rentres du travail le soir et que t'as une journée où tu t'es pris la tête, et que tu veux la paix, ben tu te prends la tête avec tout le monde. Donc, c'est un peu ça.

Ce jeune met l'accent sur l'importance de l'emploi pour jouir de conditions de vie décentes, d'une part par le revenu qu'il procure, et d'autre part par les ressources symboliques qu'en tirent ceux qui en bénéficient en termes de dignité.

Retenons ici que, plus que les autres, les jeunes des quartiers populaires se trouvent être les variables d'ajustement du monde économique. Et parmi eux, selon les acteurs, certains jeunes, en fonction de leur âge et de leur parcours de vie, vont rencontrer plus de difficultés encore. C'est le cas de ceux âgés de 16 à 18 ans qui ont quitté le système scolaire.

6.3. Des différences selon les âges : les spécificités des 16-18 ans

Les professionnels de jeunesse que j'ai rencontrés, pour la plupart d'entre eux, s'accordent à penser que la difficulté à trouver un emploi ne saurait s'appliquer à tous les jeunes de la même façon. Ainsi, nombreux sont les professionnels à estimer que la variable de l'âge est aussi à prendre en compte dans l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes. Pour eux, ce sont bien les 16-18 ans qui rencontrent le plus de difficultés d'insertion, notamment ceux qui ont mis fin à leur scolarité et qui ne disposent pas de ressources culturelles et sociales. C'est ce que nous expliquent ces deux professionnels :

Extrait d'entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :

A : Moi, je dirais que ce sont les jeunes de 16 à 18 ans qui sont discriminés parce que eux, évidemment, ils n'ont aucun appui.

B : ça c'est un phénomène relativement récent mais je pense que c'est lié aux politiques actuelles, c'est qu'autant par le passé y avait des réponses pour les jeunes de 16 à 18 ans alors qu'aujourd'hui, quand on sort du système scolaire à 16 ans il faut attendre 18 ans pour avoir accès à certaines mesures, à certaines formations professionnelles. La période 16-18 ans aujourd'hui, c'est vraiment une période de latence dans laquelle les jeunes s'initient à tous les trafics parce qu'on n'a rien à proposer. Y a très peu de choses à leur proposer.

Un apprentissage, une formation ?

B : Aujourd'hui, l'apprentissage ça concerne vraiment les jeunes qui sortent de troisième, qui ont un niveau scolaire correct et qui, effectivement, sont capables de tenir un emploi parce qu'ils peuvent respecter les règles, l'employeur etc. C'est pas un public de jeunes des cités. Dans ma carrière professionnelle, j'ai rencontré très peu de jeunes qui arrivaient à entrer en apprentissage.

A : Ils ont aussi besoin d'une relation particulière et les employeurs ne sont plus dans cette dynamique-là, entre guillemets, du paternalisme un peu. Ils sont la tête dans le guidon, il faut de la production, ils ont pas trop de temps à consacrer me semble-t-il à l'apprenti. Et les apprentis, tels qu'on les connaît dans le quartier, ce sont des jeunes qui ont besoin d'une attention particulière quoi. Et cette attention-là, un employeur ne peut pas l'accorder. Donc, quand ils se retrouvent dans des grandes entreprises – enfin des entreprises un peu vastes avec 20 salariés par exemple – le jeune il pérégrine, il est pas toujours avec la même personne. Ça, ça les perd, ils ont besoin de repères fixes avec un adulte de confiance, et je dirais même de connaissance. C'est-à-dire quelqu'un qu'ils ont bien connu etc. pour permettre un peu d'avancer dans l'entreprise. S'ils sont dans une entreprise où ils connaissent personne, rapidement ils sont en difficulté et ça casse.

B : C'est rare que ça dure plus de 15 jours un apprentissage...

Pour ces deux éducateurs de prévention spécialisée, les difficultés d'insertion vont être plus importantes pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans qui ont quitté l'école dans la mesure où ils sont trop jeunes pour pouvoir bénéficier d'un certain nombre de dispositifs et d'accompagnement. Surtout, à cet âge-là, observent-ils, les jeunes nécessitent un accompagnement spécifique, avec plus d'attention, ce que les employeurs ne sont plus en mesure de proposer faute de temps et de moyens. Cette période de « flottement » avant leur majorité, expliquent encore les deux éducateurs, est susceptible d'amener les jeunes à s'initier au trafic.

Comme eux, nombreux sont les professionnels à constater que, bien souvent, ce n'est qu'à partir de 18 ans que les jeunes sont plus enclins à jouer le jeu de l'institution. C'est globalement le temps qu'il leur faut pour opérer une prise de conscience et commencer à intégrer les normes du monde du travail. C'est ce que nous avance ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un conseiller de mission locale :

Sur le plan de l'emploi, de ce que vous observez, est-ce que les jeunes des quartiers ont plus de difficultés que les autres à trouver du travail ?

Oui, on en revient toujours au même : la formation scolaire. Quand on sort de l'école à 16 ans, qu'est-ce qu'on a à 16 ans, est-ce qu'on est prêt à faire un apprentissage ? Et encore, ça apparaît maintenant l'apprentissage, mais y a 7-8 ans, c'était plus compliqué que ça. Pour ces jeunes-là, dès qu'ils arrivent en âge de travailler, c'est difficile. Ils sont dans un milieu qui est difficile. A l'école c'est difficile, on arrive pour se former pour le travail et on y arrive pas, alors après c'est plus dur. Par exemple, quand on a 3-4 ans de retard à l'école, quand on arrive pour se former, c'est difficile. Et puis, quand on a vu son caractère [au jeune] qui commence à être un peu dur, quand on arrive chez un patron, un patron c'est pas un professeur qui va dire : « S'il te plaît, tu peux faire ça ? », une deuxième fois : « S'il te plaît, tu peux faire ça ? », non ! Le patron ça va être : « Tu fais ça maintenant et si t'es pas content c'est la porte ! ». Voilà, et donc il faut accepter ça aussi.

Les jeunes que vous connaissez, est-ce qu'ils arrivent à trouver du travail, et quand ils arrivent à trouver, est-ce que ça dure et est-ce que ça leur convient ?

Disons que c'est dur pour eux quand ils ont 16-17-18-19 ans.

Pourquoi à cet âge là ?

C'est dur parce qu'ils sont toujours un peu rebelles. Ils sont, entre guillemets, chez papa et chez maman tout le temps. Ils sont toujours un peu rebelles. Ils commencent à comprendre et accepter un peu plus le patron, entre guillemets, qui va donner des ordres dans le travail, une rigueur dans le travail, 3-4 ans après quoi. Vers 20-22 ans, ils commencent à se dire : « Et si je me faisais de l'argent, faut que je m'y mette quoi ». Ils se disent qu'il y a des choix. C'est un constat que je fais. Dernièrement, je parlais avec un jeune qui a 16 ans, il me disait : « je veux travailler tout de suite », il voulait être tout de suite dans la maçonnerie. Mon discours c'était de lui dire : « la maçonnerie tu sais ce que c'est ? », il me dit : « ouais, j'ai déjà travaillé et tout » ; je lui ai dit : « Ok, mais sache que la maçonnerie si t'es pas formé t'es larbin ! Tu vas faire toutes les tâches très très difficiles que les autres veulent pas faire ». Et c'est vrai que ceux qui sont formés ne vont pas faire toutes les tâches ingrates et difficiles. Donc, faut se former. Je lui ai conseillé d'aller à l'AFPA, ou de prendre carrément un apprentissage. Mais non, il voulait travailler tout de suite, donc on en revient toujours au même : A 14-15-17 ans, ça n'écoute pas trop quoi.

Ce conseiller de mission locale remarque qu'avant 18 ans, les jeunes, notamment ceux qui ont quitté l'école à 16 ans, n'ont pas suffisamment de connaissances appropriées du monde de l'entreprise et n'ont pas incorporé les dispositions nécessaires en matière de comportements à adopter pour s'intégrer pleinement dans celui-ci. Mais il va encore plus loin en évoquant la difficulté qu'ont ces jeunes à négocier avec le monde adulte : « *ils sont toujours un peu rebelles* ». La défiance qui caractérise ces jeunes vis-à-vis des codes d'un monde adulte dont ils rejettent l'autorité, explique-t-il, n'est pas de nature à les conforter dans une situation professionnelle stable. Toutefois, le conseiller ne dit rien sur les causes de ce « comportement rebelle » des jeunes qu'il observe.

Cet autre professionnel de l'insertion revient également sur le rapport des plus jeunes à l'entreprise et la déstructuration des repères :

Extrait d'entretien avec un professionnel d'une association d'insertion sociale et professionnelle :

Est-ce que vous diriez qu'il existe des spécificités chez les jeunes des quartiers ? [...]

Il y a, c'est sûr, une chose qui se retrouve chez tous ces jeunes, c'est une méconnaissance des règles de l'entreprise au sens large : c'est-à-dire parfois des problèmes d'horaires, souvent en retard, des problèmes d'absences qui ne sont pas justifiées et puis si c'est pas ça c'est des problèmes liées aux consignes et au respect de la hiérarchie. Ils ont du mal à comprendre qu'ils sont là pour appliquer les consignes du chef ou du directeur etc. Donc, pour moi, ce qui les lie c'est la méconnaissance du monde de l'entreprise.

Ça découle de quoi d'après vous ?

Disons que pour la plupart de ces jeunes-là y pas d'expérience professionnelle. Donc, y a eu parfois des stages, parfois un mois de contrat, peut-être un petit peu d'intérim mais jamais de contrat long en tout cas.

Si on remonte un peu plus en amont, sur la scolarité des jeunes, diriez-vous qu'ils ont été plus en échec que les autres ?

Plus en échec effectivement. Là, sur la quinzaine de jeunes, j'en ai que deux qui ont un CAP maçonnerie et, effectivement, pour le reste, ce sont des jeunes qui ne sont pas qualifiés. Ils ont été en échec scolaire oui.

Ils sont sortis de l'école assez tôt ?

Assez tôt oui, après 16 ans quoi et qui sont passés très vite par la mission locale pour des stages de recherche d'emploi ou des petites formations, de la remobilisation, du coach pour l'emploi, enfin tout un tas d'outils.

Un parcours en dents de scie ?

Oui, enfin en dents de scie plutôt linéaire sans emploi jusqu'à au moins 20 ans.

Et chez vous, les jeunes ils rentrent tôt, à 16 ans par exemple ?

Ah non, non, c'est après 18 ans. Bon ça arrive qu'on en ait qui entrent à 17 ans et demi mais c'est plutôt 20, 21, 22 ans généralement.

Ce sont des jeunes qui ont du mal à s'insérer professionnellement ailleurs ?

A priori, ils ont des difficultés sur le respect du contrat de travail et c'est vrai qu'ils ont du mal à trouver leur place dans une entreprise classique. Quand on les écoute parler, eux ce qu'ils disent c'est qu'en gros ils se cassent pas trop la tête sur le chantier parce qu'ils ne font que 24h par semaine et qu'ils ne gagnent pas beaucoup d'argent mais que le jour où ils auront un vrai emploi à temps plein, en CDI, là ce sera différent.

Et vous y croyez à ce discours ?

Non, pas trop ! Pas trop après c'est possible aussi. Peut-être qu'effectivement ils font avec ce qu'on leur donne et que voilà...

Si je comprends bien, il y a une déstructuration des repères chez ces jeunes-là ?

Une déstructuration des repères professionnels oui, du comportement à l'autre, du respect des règles, oui.

Le fait de ne pas se lever, d'arriver en retard au travail, les absences injustifiées, le non respect des consignes, ça traduit peut-être l'incapacité ou la difficulté à incorporer des règles, tout simplement...

Oui, c'est ça.

Mais alors est-ce que ça ne provient pas d'une culture qui n'a pas été faite dans ce sens-là avant dans leur environnement ?

Oui, si on remonte à la source, moi je dis très souvent qu'on arrive à une tranche d'âge, une population de jeunes qui n'ont pas forcément connu leurs parents au travail. Et donc ils n'ont pas d'image de se lever le matin. Quand on descend dans le quartier à 8h du matin tous les volets sont encore fermés, c'est assez navrant. Donc, je pense que les jeunes ont beaucoup plus de difficultés maintenant d'aller au travail parce qu'ils n'ont pas forcément connu leurs parents le faire ou alors ils ont vu leurs parents aigris à la suite d'une crise qui a provoqué une longue période de chômage derrière.

Y a peut-être aussi des enfants qui ont vu leurs parents se tuer à la tâche pour pas grand-chose ?

Oui, bien sûr mais pas trop ici, je dirais plus sur Cholet avec Michelin et des entreprises comme ça.

Encore une fois, l'insertion professionnelle doit s'inscrire dans une analyse plus globale des parcours de vie des jeunes. Ce professionnel de l'insertion propose plusieurs hypothèses pour expliquer ces difficultés à s'insérer dans le monde de l'entreprise d'une part, et à en respecter les règles d'autre part. Il parle, entre autres, d'une déstructuration des repères professionnels des jeunes. En échec ou en difficulté scolaire très tôt, beaucoup n'ont pas intégré les dispositions idoines aux pré-requis d'une culture d'entreprise et de travail.

C'est également ce que nous raconte ce jeune de 16 ans à partir de son vécu dans un quartier :

Extrait d'entretien avec un jeune de 16 ans :

Là je suis un jeune de 16 ans, j'ai arrêté les cours, qu'est-ce que je peux faire dans le quartier ?

Rien du tout ! Tu te lèves le matin – et encore le matin, 10h midi – tu restes chez toi jusqu'à deux heures et tu rejoins les autres pour galérer. [...] Les parents ils cherchent pour eux des solutions mais ils arrivent pas. Les jeunes ils veulent travailler à 16 ans mais ils durent pas longtemps.

C'est-à-dire, ils se font virer ?

Voilà. Moi j'en connais qui travaillaient dans la peinture et là je les vois là à traîner toute la journée, alors je me dis qu'ils se sont sûrement faits virer, qu'ils travaillent plus.

Et les éducateurs de rue, y en a ici ?

Ouais, mais on leur parle jamais. On les voit rarement en fait. Quand ils sont dans le quartier, je les vois, ils me disent bonjour et puis c'est tout. Après, y a des jeunes qui font des activités avec eux, ils vont faire scouts, des trucs comme ça, mais c'est pas nous. Leurs jeunes ils sont de l'autre côté [désigne un autre îlot du quartier].

Leur public, c'est peut-être plutôt les grands ?

Ouais, je les vois parler avec les grands des fois, mais pas beaucoup.

Est-ce que les grands suivent les éducateurs un peu ?

Un peu.

Entre nous, les jeunes qui ont échoué et qui vendent du shit, c'est pas la majorité non plus ?

Non, mais une bonne partie.

En pourcentage tu dirais que ça fait combien ? 50-50 ?

De notre âge, franchement, ils sont 40% à rien faire, à vendre du shit et faire que des conneries. [...] Ils ont arrêté l'école pour avoir un peu de vacances et essayer de chercher du travail après mais ils travaillent pas tous. [...] Y en a qui arrivent à travailler dans la peinture des trucs comme ça, ils travaillent avec des patrons qui les prennent sans diplôme mais le problème c'est qu'ils les paient pas comme un vrai salarié.

Le premier contact avec le monde de l'entreprise va être douloureux pour des jeunes âgés entre 16 et 18 ans. Selon l'écrasante majorité des professionnels de jeunesse rencontrée, un accompagnement spécifique s'avère plus que jamais nécessaire pour qu'ils intègrent et respectent les normes du monde du travail. C'est ce que nous verrons en troisième partie avec l'accompagnement des missions locales, principal acteur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans, et autres acteurs publics de l'insertion des jeunes.

Et quand bien même des jeunes s'inséreraient professionnellement, il n'est jamais acquis, comme nous l'avons vu en première partie, que cette insertion soit durable et permette une évolution définitive vers les attributs « traditionnels » de l'âge adulte. Je fais référence ici aux « trajectoires yoyo » mentionnées en première partie.

6.4. Les « trajectoires yoyo »

Les parcours de vie des jeunes que j'ai observés laissent apparaître qu'une évolution vers les rôles traditionnels dévolus à l'âge adulte, au sens de l'indépendance³⁴⁷, est rarement définitive dans la mesure où un jeune peut le devenir quelque temps et en perdre aussi vite le statut. Il s'agit là de va-et-vient des jeunes prolongés entre études et travail, entre logement indépendant et cohabitation, entre célibat et vie matrimoniale, etc. C'est ce que constatent également les professionnels au contact des jeunes qui voient revenir chez leurs parents, en temps de crise, des jeunes qui avaient conquis l'indépendance matérielle. Depuis la fin de l'année 2008 et le début de la crise économique, les missions locales ont toutes enregistré une hausse importante de leurs effectifs. La majorité des jeunes qu'elles reçoivent sont des jeunes exclus d'un marché de l'emploi en perte de vitesse.

Comme nous le verrons dans la troisième partie, il s'agit là d'un phénomène d'une importance considérable en matière d'accompagnement jeunesse. Les professionnels du champ de la jeunesse doivent aujourd'hui composer avec cette incertitude. Cet extrait d'entretien réalisé avec un jeune de 23 ans fait partie des éléments d'enquête qui m'ont amené à considérer les « trajectoires yoyo » :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Vous avez fait votre primaire ici [dans le quartier] ?

Oui j'étais dans le quartier. Moi après je suis allé au collège jusqu'en cinquième, après j'ai fait un pré-apprentissage, après un apprentissage en boulangerie et j'ai travaillé ouvrier pendant deux ans et demi. Après la boîte elle a coulé puis on a été licenciés. Depuis je fais des petits boulots.

³⁴⁷ Cf. première partie. Les jeunes sont en fait adultes mais pas indépendants.

Pourquoi un apprentissage ?

J'étais pas très bon à l'école, y a que les maths et un peu l'histoire qui m'intéressaient, le reste j'aimais pas. Je faisais plein de conneries à cet âge-là jusqu'au moment où je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose de ma vie. En fait, j'ai commencé par un préapprentissage, c'est un an pendant lequel on découvre un métier : deux semaines à l'école et deux semaines en entreprises et tous les mois tu peux changer d'entreprise. Donc, j'ai commencé par la boulangerie, ça a commencé à bien me plaire et je suis parti en apprentissage là-dessus.

[...]

Est-ce que vos parents suivaient vos devoirs ?

Y avait que ma mère chez moi. Elle nous suivait bien avec mon frère. On venait aussi à l'aide aux devoirs ici au centre social.

A quel âge tu as eu ton CAP boulangerie ?

A 18 ans et j'ai travaillé tout de suite après. J'ai fait deux boulangeries après mon apprentissage. Je suis resté dans la première un an et dans l'autre un an aussi à peu près. Là ça fait un an que je bosse plus.

C'est compliqué ?

Ben oui, j'avais déjà pris un appart' avec une copine mais ça n'a pas marché, et tout ça n'a pas aidé non plus parce que c'était devenu la galère, donc je suis revenu chez ma mère.

Ça fait un an que tu ne travailles plus ?

Non, j'ai fait un remplacement là à la boulangerie récemment, ça a duré deux semaines. Tout l'été j'ai travaillé à Océanopolis en cuisine, et je rebosse là-bas quand y a des désistements. Mais en boulangerie c'est compliqué parce qu'ils prennent un seul ouvrier, après c'est que des apprentis parce que y a pas de législation. Tu peux prendre autant d'apprentis que tu veux. Donc c'est un seul ouvrier et 2-3 apprentis. Là, comme j'ai appris des trucs en cuisine, je vais peut-être travailler là-dedans. Mais pour les métiers de bouche, faut que je me prépare à partir à Landerneau parce que c'est là-bas qu'y a le plus de boulot.

Ce jeune a entrepris de s'orienter très tôt vers une voie professionnelle, en optant en l'occurrence pour un apprentissage en boulangerie. Cela lui vaudra de trouver un travail rapidement dans ce métier et d'accéder à l'indépendance matérielle et financière. Celle-ci s'est concrétisée par une décohabitation et une mise en couple au sein d'un appartement indépendant.

Deux ans plus tard, la boulangerie dans laquelle le jeune homme fut embauché fit faillite, ce qui eu pour conséquence un licenciement économique doublée d'une période de chômage. Depuis lors, le jeune enchaîne les contrats précaires et les CDD en excluant pas de changer de secteur professionnel estimant qu'il est compliqué de trouver du travail en boulangerie en tant qu'ouvrier.

Pendant ce temps, le jeune mit fin à sa vie de couple et rendit son appartement. La situation ayant trop évolué pour lui, il était devenu difficile de poursuivre cette aventure d'indépendance. Le jeune revînt donc au domicile familial. Cet entretien illustre parfaitement ce phénomène du « yoyo ». Quand bien même un jeune peut gagner son indépendance matérielle et financière, celle-ci n'est jamais définitive.

6.5. Un « déclic » qui survient de plus en plus tard ?

Nombreux sont les professionnels de jeunesse, quant à eux, à analyser la difficulté de l'insertion professionnelle comme une volonté, délibérée ou inconsciente, de certains jeunes à repousser à plus tard la prise de responsabilité. C'est là un facteur d'explication que j'ai retrouvé dans toutes les villes enquêtées. Le « déclic », ou élément déclencheur, qui correspond, par une prise de conscience, à la nécessité d'opérer une conversion d'un milieu à un autre – de la jeunesse au monde adulte, de l'étudiant au professionnel, du galérien à l'inséré, etc. – survient de plus en plus tard selon des professionnels. A cela les explications sont multiples : manque de « bagages », de réseaux, etc. C'est ce que nous explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un directeur d'équipement socioculturel :

Au niveau de l'emploi, est-ce que les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés pour trouver du travail ?

Là par contre, c'est pas spécialement comme ça que je vois les choses. [...] Ici, ceux du quartier oui quand même. Ils galèrent ou pour trouver du travail, ou pour le garder à un certain moment. Là aussi, plein de choses jouent. Il y a des choses qui se font naturellement et qui sont valables pour tous les jeunes, qu'ils soient d'un quartier ou de milieu rural : c'est le temps de la maturité, y a quelque chose qui fait que. C'est un déclencheur qui fait que « ça y est faut que j'arrête de penser exclusivement à mon loisir, mon bien être, mes grasses mat', etc. Faut que je me bouge, j'ai besoin d'argent et tout ça, il me faut maintenant une formation ». Y a quand même pas mal de jeunes ici dans le quartier qui ont un bas niveau de qualification et notamment des jeunes adultes qui se retrouvent sans emploi.

Et il arrive à quel âge ce « déclencheur » ?

Ça je pourrais pas dire. Mais il me semble qu'il y a 20 ans c'était plus tôt que maintenant quand même. Maintenant c'est plus tard.

20 ans ?

20 ans, ouais et encore, c'est plus tard même. On est vraiment sur du 22/23 ans. On a par exemple un jeune ici sans qualification, qui a rencontré dans son enfance des problèmes avec la justice, un comportement pas toujours au top, y compris dans les structures, mais qui est très gentil et qui peut se montrer solidaire envers les autres, qui demande qu'à travailler à l'heure actuelle mais qui rencontre de vraies galères. Là, ça fait seulement quelques mois qu'il est enfin prêt à essayer et à vouloir bouger. Il y a une vie personnelle qui va déclencher une intégration dans le marché du travail : « j'ai une copine, j'ai envie d'avoir mon logement, il va falloir que je travaille ». Les jeunes qui ont un bas niveau de qualification, voire pas de qualification, à moins d'avoir la chance d'avoir un accompagnement spécifique via un professionnel qui les mettent en relation avec un réseau, ils n'y arrivent pas. Sur le quartier, on peut avoir 25 ans et ne pas être dans une logique de permis de conduire, on a toujours pas débloqué de l'adolescence. Les jeunes à cet âge commencent à peine à vouloir sortir du contexte quartier, à s'ouvrir à d'autres.

Ils repoussent la prise de responsabilité ?

Ils la repoussent ou pas, ça peut être l'attachement au quartier qui est tellement fort. On voit aussi beaucoup de jeunes anciens du quartier, quand ils prennent leur envol et qu'ils cherchent un appartement, ils cherchent avant tout dans le quartier.

Oui, mais pourquoi ? Qu'est-ce que ça traduit ? Le quartier rassure face à son impuissance de s'insérer ailleurs ?

Oui, je pense, c'est la difficulté à se tourner vers les autres. Mais c'est pareil pour certains adultes. Le quartier a une histoire. Ici, le quartier est chargé d'histoire. Certains sont là depuis plus de 40 ans. Ils ont beau partir, ils reviennent.

L'analyse de ce directeur d'équipement indique que le prolongement de la jeunesse va de pair avec la précarisation des conditions de vie et le manque de ressources (qualification, culture, diplôme, etc.) pour s'insérer professionnellement et socialement de manière durable. Eu égard au conseil de Bruno Latour selon lequel il ne faut pas faire dire à un acteur ce qu'il n'a pas dit, je m'autorise à dire que le « déclic » auquel fait allusion ce professionnel arrive beaucoup plus tard aujourd'hui qu'il y a quelques années parce que l'horizon s'est assombri pour les jeunes : les perspectives qu'offre le champ des possibles sont largement réduites, « l'ascenseur social est en panne » et les opportunités professionnelles beaucoup plus rares et plus restreintes.

Ainsi, ce « déclic », élément déclencheur, est le fruit des possibilités qu'offrent les réseaux du jeune ou se réalise grâce à un accompagnement spécifique par un professionnel. Ce jeune nous explique comment il en est arrivé à travailler dans la marine nationale après quelques années d'incertitudes :

Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans :

Tu as fais quel parcours scolaire ?

Moi c'est un peu compliqué. J'ai fait sixième jusqu'à la troisième au collège des quatre moulins. J'étais pas un bon élève, pas en cours. J'étais dans une classe avec les gens de mon quartier donc on aimait bien faire un peu les clowns. Après on m'a envoyé en BEP, j'ai pas choisi. C'est ma conseillère d'orientation qui m'a envoyé. En fait, dans le collège, ils ont monté une troisième spéciale pour tous les élèves on va dire « turbulents », c'était un programme adapté avec des stages en entreprise etc. pour préparer les élèves à partir en BEP quoi. Moi je m'y suis retrouvé mais c'était même pas par rapport à mes notes parce que j'avais des bonnes notes dans l'ensemble. Donc, on s'est tous retrouvés là. On nous avait supprimé des cours : genre chimie j'avais plus, je crois technologie j'avais plus. Donc, tous

les jeudis on se réunissait pour trouver des stages. Donc, je suis passé par tout : pâtisserie, cuisine, mais y avait rien qui me plaisait vraiment. Puis en fait, moi c'est la danse hip hop avant tout, donc tout ça c'était pas trop mon délire. Après ça, j'ai fait deux, trois stages en ventes et j'ai dit : « OK, va pour la vente ». J'ai eu mon BEP, j'ai eu un an où je faisais pas grand chose après le BEP.

C'est-à-dire que tu as flotté pendant un an ?

Ouais je faisais que de la danse. Je donnais des cours dans plusieurs quartiers, même ici. J'avais donc un petit revenu, genre un prof de danse c'est payé 20€ l'heure. Donc ça me faisait un petit salaire à la fin du mois. Mais les cours j'ai arrêté, ça me saoulait, et la vente j'aimais pas ça, donc je voulais pas faire un bac. Après moi, là où j'ai eu de la chance c'est que j'ai connu la danse donc j'ai pas galéré. Avec mon groupe on a bougé un peu partout en France, on a fait des battles³⁴⁸. Et après en fait, là où j'ai aussi de la chance, c'est que dans ma famille y a beaucoup de militaires, que ce soit en Algérie ou en France, donc je me suis engagé à l'armée.

Ah ! raconte un peu comment ça s'est passé...

En fait, entre 15 et 17 ans, j'ai eu ma petite crise d'adolescence où je faisais un peu n'importe quoi. Pas genre je brûlais des voitures, non ça c'était pas mon délire. Plutôt je m'en foutais de tout quoi. Plus ça en fait. Après 17 ans 18 ans, je me suis mis dans la tête qu'il fallait que je travaille quand même. Donc, je me suis mis à faire pas mal de petits boulots comme livreur de pizza mais c'était pas trop sérieux en fait. Et j'ai discuté avec ma mère et tout, et il fallait que je trouve quelque chose. Et comme j'ai mes cousins et mes oncles qui sont militaires, ils m'ont parlé de l'armée, ils m'ont dit : « c'est bien, t'as une bonne situation, t'as de l'argent qui tombe tous les mois, tu peux évoluer nananin ». Donc, j'ai fait un an à l'armée de terre, là ça s'est bien passé, j'étais brancardier mais par contre j'étais à Verdun et à Verdun j'étais très loin de mes amis, ma famille. J'avais des amis danseurs là-bas aussi, c'est pas ça, mais je voulais quand même rentrer. Ma vie est ici, j'ai ma copine ici, donc c'était un peu dur. Et en fait, entre mes 17 et mes 19 ans, mon comportement il a changé d'un coup là-bas. Je suis plus sérieux dans tout ce que je fais, genre j'inquiète jamais ma mère, tout ce que je fais, je le fais bien. J'ai eu une prise de conscience, je sais pas comment c'est arrivé mais c'est arrivé. Donc, comme ça s'est super bien passé à l'armée de terre, que je me suis bien démarqué avec mes supérieurs, j'avais des bonnes notes (comme on est noté toute l'année), ils m'ont proposé une situation géographique plus proche. Mais par contre c'est à l'armée de l'air. Donc, j'ai passé mes concours. Comme y avait pas brancardier à l'armée de l'air, j'ai dû changer de spécialité, et brancardier j'aime bien mais c'est pas passionnant non plus. Donc, j'ai eu mon concours et je commence demain à l'armée de l'air à Brest [joie dans l'expression].

Félicitations !

J'ai signé mon contrat hier après-midi et maintenant je suis tout le temps à Brest. Je commence demain en cuisinier donc ça fait une autre expérience. J'ai un contrat de 5 ans renouvelable.

Et dans le quartier, les jeunes réussissent à l'école et trouvent leur voie ?

Franchement, dans mon quartier, maintenant, tout ce qui les intéresse c'est le shit et l'alcool. Y a des quartiers où les jeunes s'en sortent mais par contre mon quartier il est vraiment touché par ça. C'est le trafic de drogue, les jeunes ils volent...

La délinquance ?

Voilà, dans mon quartier c'est beaucoup ça quoi.

Mais pourquoi d'après toi ? Quelles sont les sources ?

Moi je dis que c'est la famille qui suit pas. Moi pourquoi j'ai jamais touché la drogue et tout ça ? Parce que j'avais ma famille derrière et pourtant j'habite dans le même quartier. Même si mon père est décédé quand j'avais 12 ans, il m'est resté des choses de lui : interdiction de sortie et tout ça. Et beaucoup des petits que je vois, c'est même pas la grande délinquance, c'est pas : « on va agresser une vieille tout ça », ils se détruisent tout seul. Mais dans les autres quartiers, les jeunes ils réussissent. Dans mon groupe de danse, on en a connu plein qui sont venus danser. Y en a plein qui ont continué la danse et qui ont arrêté le shit et tout ça. Et nous dans mon groupe y a tout : BTS vente... personne n'a arrêté ses études. Dans mon quartier, par contre, le problème c'est qu'il y avait pas assez d'équipement, y a rien pour les jeunes, y a même pas d'MPT [Maison pour tous]. En plus les parents, parce que j'en connais, on les voit des fois dans la rue avec une bouteille à la main. Et y a des petits de mon quartier, ils s'identifient à des trucs de rap mais genre ils prennent ça trop au sérieux.

Peut-être qu'il ne leur reste plus que ça ?

Peut-être ouais.

Mais par exemple, est-ce qu'il existe suffisamment d'exemples de réussite dans le quartier comme toi ?

Ben pendant un moment on a sauvé ça. Les petits de notre quartier on les a entraînés. Tous les petits on les a entraînés et tout ça. Après le hip hop c'est dur. Quand ils voient que nous on progresse, qu'on tourne sur la tête, qu'on fait des choses qui déchirent et qu'eux ils ont du mal à suivre, ils lâchent. Moi,

³⁴⁸ Défis de danse hip hop.

pour arriver à ce niveau-là, ça fait des années que je pratique. Et eux ils adorent ça, quand on va à des battles à Brest, ils viennent, ils sont derrière nous, ils gueulent. C'est la fierté du quartier. Mais ils tiennent pas dans la durée niveau pratique. Pour des jeunes qui n'ont pas l'habitude de faire du sport et qui nous voient nous entraîner cinq fois par jour, ils se disent : « c'est pas pour moi ». Ils se disent qu'ils vont toucher un peu à tout : graff, rap et tout et puis finalement ils font rien de bien dans tout ça. *Toute cette atmosphère que tu m'as décrite là fait que les jeunes ne sont pas trop dans les devoirs scolaires etc.*

Ouais, c'est ça mais moi j'ai eu de la chance parce que j'étais pas non plus dans les devoirs mais je pense que c'est ma mère et ma famille qui m'ont aidé. Quand un jour j'ai vu ma mère limite en larmes : « t'as vu tu fais rien, faut que tu travailles », ça a dû faire un déclic dans ma tête et je me suis dit : « bon, allez, j'arrête tout maintenant ». C'est là que j'avais pris un travail à côté, que je m'étais mis à faire des petits boulots comme livreur de pizza. Mais j'ai compris que je ne ferai pas ça toute ma vie.

Ce jeune raconte qu'il a vécu sa scolarité avec ses amis du quartier. Parmi son groupe de pairs, il appréciait de « faire le clown » en classe, reconnaît-il. Ses comportements difficilement gérables pour les professeurs ont amené ceux-ci, par l'intermédiaire du conseiller d'orientation, à envoyer le jeune homme, ainsi que certains de ses amis, dans une classe de troisième « adaptée ». Cette orientation est entièrement due à son comportement en classe et non aux notes qu'il obtenait, celles-ci étant bonnes assure-t-il. Au sein de cette classe de troisième « adaptée », le jeune découvre un programme allégé et une alternance entre les cours et les stages en entreprise. Parmi tous les stages qu'il a réalisés, aucune activité professionnelle ne retint vraiment son attention si ce n'est la vente, par défaut.

C'est alors qu'il entreprit un BEP vente sans réel enthousiasme. Une fois le diplôme en poche, il mit fin à sa scolarité estimant ne pas y trouver son compte. L'année suivante, il fut guidé par sa seule et unique passion : la danse hiphop. Fin praticien de cette activité culturelle, il se vit donner des cours dans les maisons de quartiers à raison de 20€ l'heure. Cela lui conféra un certain statut et lui permit d'accéder de façon momentanée au revenu. Durant cette période passée entre ses 15 et 16 ans, qu'il qualifie volontiers de « période de petite crise d'adolescence », le jeune se sentait peu concerné par l'insertion à long terme et préférait jouir de ses ressources du moment. Il réalisait même des livraisons de pizza.

Son premier « déclic » viendra du réseau familial où nombreux sont les membres de sa famille à avoir opté pour une carrière militaire. Ce sont ces derniers qui vont finir de le convaincre de s'engager à son tour dans l'armée lui assurant qu'elle conférerait de nombreux avantages sur le plan de l'évolution dans la carrière et sur le plan financier. Du reste, la période fut propice à cette initiative au tournant de ses 18 ans, année où il prenait conscience que sa situation actuelle ne pouvait être viable à long terme.

Le jeune réussit ainsi son concours d'entrée dans l'armée de terre avec succès et fut recruté comme brancardier dans une caserne de Verdun. Loin de sa famille et de ses amis, le jeune s'accroche alors dans le but de revenir. L'appartenance au quartier est une fois de plus frappante dans ce cas. Fort de ses bonnes appréciations, le jeune finit par revenir à Brest, dans la Marine Nationale cette fois et en tant que cuisinier. Désormais, le jeune se sent à l'abri du danger d'un avenir incertain et se réjouit de ce statut valorisant que confère l'armée. Il peut maintenant s'adonner à la pratique du hip-hop en toute tranquillité.

Pour lui, les jeunes de son quartier ne parviennent pas à trouver le « déclic » pour opérer cette conversion. Ils sont davantage attirés par les pratiques déviantes dans les espaces publics, s'autodétruisant regrette-t-il. Lui attribue la cause au manque de règles imposées dans le cadre familial. L'instabilité dont font l'objet ces jeunes se retrouve même dans les activités de hip-hop où ils ne parviennent pas à développer leurs pratiques dans le long terme, contrairement aux membres de son groupe qui ont d'abord assuré leur situation sociale.

6.6. Une insertion professionnelle plus difficile et incertaine pour les jeunes des quartiers populaires

L'insertion professionnelle en France est largement déterminée par le parcours scolaire et le diplôme acquis. Comme l'explique Louis Chauvel, il n'existe pas de seconde chance :

« Une fois l'individu engagé dans une carrière ascendante, ou sur une voie de garage, sa situation devient rapidement irréversible : le curriculum vitae des moins chanceux fait figurer des accumulations d'échecs successifs qui ferment de plus en plus de portes, alors que d'autres plus rectilignes sont le gage d'un brillant avenir [...]. »³⁴⁹

Pour les jeunes des quartiers populaires, la scolarité s'est déjà chargée de presque tout. Comme le met en évidence Chauvel, la position occupée dans la hiérarchie des professions par un jeune au sortir du système scolaire fixe assez nettement l'éventail des carrières possibles, « généralement avant même l'âge de 30 ans »³⁵⁰. Dans la mise en concurrence que subissent les jeunes, le diplôme fait office de filtre de présélection.

Ainsi, d'un point de vue statistique, la difficulté à s'insérer professionnellement constitue une seconde spécificité des jeunes des quartiers populaires par rapport au reste de la jeunesse française. En effet, selon l'observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS), les jeunes des quartiers populaires étaient 43% de la population active homme 15-24 ans et 37% de celle des femmes à être au chômage en 2009, contre environ 20% pour la moyenne de la jeunesse française³⁵¹. Et quand on sait que les chiffres du chômage ne prennent en compte que les personnes inscrites dans les organismes légitimes d'un point de vue institutionnel pour les enregistrer comme demandeurs d'emploi, il est fort à penser que la réalité du chômage des jeunes des quartiers est bien plus importante encore dans la mesure où j'ai pu observer que nombreux étaient ceux à ne plus prendre la peine de s'inscrire à Pôle Emploi ou à la mission locale.

Par ailleurs, il est nécessaire de reprendre ici un point important de l'analyse du chômage des jeunes que j'ai mise en avant dans la première partie : si le taux de chômage des jeunes de 24 ans a certainement un sens dans la mesure où la quasi-totalité des jeunes de cet âge ont achevé leur formation initiale et sont effectivement disponibles pour l'emploi, le taux de chômage des jeunes de 16 ans, quant à lui, n'a pas la même signification puisque seule une minorité des jeunes de cet âge est sur le marché de l'emploi (dont beaucoup en contrat d'apprentissage). Ainsi, les analyses des professionnels de jeunesse sur le niveau de difficulté d'insertion très élevé des jeunes âgés de 16 à 18 ans signifient surtout que ceux qui terminent très tôt leurs études et qui n'ont pas d'expérience ont une probabilité très forte de se retrouver sans emploi³⁵². Car pour les 15-19 ans, le taux d'activité a été divisé par deux en 35 ans (un gros tiers de cette tranche d'âge était sur le marché du travail en 1975 contre 16 % aujourd'hui)³⁵³, en conséquence de l'accroissement de la part des jeunes qui poursuivent leurs études jusqu'au baccalauréat et de l'allongement la durée des études universitaires³⁵⁴.

Chez les jeunes des quartiers populaires, le très faible capital scolaire auquel s'ajoute également le faible capital social, les rend fortement dépendants de l'emploi précaire

³⁴⁹ Cf. première partie.

³⁵⁰ Cf. première partie.

³⁵¹ INSEE 2009. Je précise là au lecteur que ces indicateurs doivent être envisagés comme des tendances car ils ne font pas appel aux mêmes méthodologies de construction. Par ailleurs, le taux de chômage est défini comme la proportion de chômeurs parmi les personnes en situation d'activité.

³⁵² Je rappelle ici que le taux d'activité mesure la part de la population présente sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

³⁵³ Enquête Emploi de l'Insee, calculs Dares, 2009.

³⁵⁴ Il est tout de même à noter que, sur ces dix dernières années, le taux d'activité des 15-19 ans a légèrement augmenté (environ 13 % en 1995, 16 % aujourd'hui), pour l'essentiel en raison de l'essor de l'apprentissage.

(missions d'intérim, contrats à durée déterminée, etc.). C'est en cela que, pour la majorité d'entre eux, ils constituent de véritables variables d'ajustement des conjonctures économiques. Autrement dit, quand le tissu industriel local est conforté par une croissance économique satisfaisante, l'activité qu'il génère se traduit par une quantité de missions qui viennent gonfler les offres d'emploi des agences d'intérim, et par la même occasion, celles des missions locales.

L'expression de « capteurs des difficultés de la société » formulée par l'un des deux acteurs est de ce point de vue pertinente. Les jeunes souffrent plus des fluctuations du marché que les adultes. A cet égard, je souscris à l'analyse de Stéphane Beaud et Michel Pialoux qui affirment, lorsqu'ils tentent d'expliquer les violences urbaines dans les quartiers populaires, l'importance de l'offre d'emploi dans un territoire. Le passage suivant décrit la période de reprise économique dans les usines de Peugeot à Sochaux à la fin des années 1990 :

« Le taux de chômage au niveau local chute de 10% à 7% entre septembre 1999 et septembre 2000, la demande de travail s'accroît considérablement, l'usine de Sochaux compte plus de 3 000 intérimaires en juillet 2000 (4 700 à la fin de juin 2001), la main d'œuvre disponible se raréfie et Peugeot fait appel, via les grandes agences, à des intérimaires du Nord et du Centre de la France. La sélection de la main d'œuvre n'est plus nécessaire : « Aujourd'hui, on accepte tout le monde » est une phrase que l'on entend alors aussi bien à l'usine (chefs d'équipe, syndicalistes, ouvriers ordinaires) qu'à l'extérieur (conseillers à l'agence nationale pour l'emploi ou à la Mission locale, proviseurs de lycées professionnels, etc.). Tout cela contraste fortement avec l'époque antérieure (notamment les années 1990-98), lorsque les jeunes, postulant à un emploi ouvrier, étaient soumis à de multiples et drastiques procédures de sélection qui ne laissaient à peu près aucune chance à ceux issus des quartiers durs (désignés par leur faciès, leur nom et leur résidence).

Il est évident que l'amélioration rapide de la conjoncture économique ne saurait se traduire mécaniquement par une baisse de la délinquance. Il n'en est pas moins vrai qu'une période nouvelle s'était ouverte avec cette reprise de l'embauche, que des possibilités stratégiques s'offraient désormais aux jeunes issus de l'immigration et que, pour comprendre leurs attitudes de rejet, il convient de réfléchir à la façon dont s'est constitué, au cours de ces années de crise, leur rapport à l'avenir, la façon dont ce dernier a structuré – et en profondeur – leur vision du monde. »³⁵⁵

L'emploi change considérablement le vécu quotidien des jeunes. Lorsqu'ils en bénéficient massivement, on peut s'autoriser à penser que le climat social est largement moins tendu dans un quartier, les jeunes pouvant accéder à la consommation, ce même si Beaud et Pialoux restent prudents sur le lien de cause à effet. Et inversement, dans une période de crise économique, on peut s'autoriser à penser que le climat social se tend dans ces territoires puisque les jeunes constituent les premières victimes de ce système d'emploi précaire : stage, CDD, intérim, temps partiel subi, etc. C'est ce qui explique qu'avec l'apparition de la crise économique en 2008, toutes les missions locales des sept villes dans lesquelles j'ai enquêté, sans exception, ont vu leurs effectifs augmenter de 20 à 50% !

La crise économique a des conséquences sur les stratégies d'emploi des entreprises, surtout en direction des jeunes qui entrent dans le marché du travail sans expérience ni ancienneté. La plupart des jeunes qui n'ont aucun lien avec le monde de l'entreprise, les organisations et l'environnement productif vont en pâtir terriblement. L'exclusion du marché de l'emploi d'un certain nombre de jeunes de 23-25 ans n'a pu que décourager les plus jeunes qui attendaient leur tour, ceux-ci ayant compris que la « file d'attente » allait se rallonger. Ainsi, les jeunes s'exposent à une flexibilité croissante de leurs conditions de vie même si ces effets de la crise économique sont filtrés par des dispositifs institutionnels.

Dans ce cadre, encore une fois, l'éducation et l'expérience professionnelle constituent les éléments décisifs du capital humain, autrement dit les meilleures armes de protection face à

³⁵⁵ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, op. cit., pp. 20-21.

ces instabilités du système économique. Les jeunes qui disposent d'un faible niveau d'éducation et de peu ou pas d'expérience(s) professionnelle(s) sont les jeunes les plus touchés par les effets de la globalisation. Ils ont une probabilité élevée de connaître des emplois précaires à très long terme. A l'inverse, ceux qui disposent d'un fort niveau d'éducation et d'expérience professionnelle s'en servent pour accéder à un emploi stable lorsque les autres auront plus de probabilités de rester enfermés dans un emploi précaire. C'est ainsi que les inégalités sociales entre jeunes, conséquence du niveau d'étude, ne vont cesser de croître.

De surcroît, je souscris aux analyses de Patricia Loncle et d'un certain nombre de sociologues qui observent que certes les seuils d'entrée dans la vie adulte sont désynchronisés³⁵⁶, mais en plus et surtout la conquête des attributs traditionnels de l'âge adulte n'est jamais définitive (emploi stable, décohabitation, etc.). Les jeunes naviguent dans plusieurs statuts sociaux parvenant tantôt à conquérir leur indépendance faisant d'eux des adultes à part entière, pour parfois aussitôt les perdre et retrouver les attributs de la jeunesse. C'est ce qu'on appelle les « trajectoires yoyo ».

Ainsi, la sociologie de la jeunesse a considérablement évolué ces dernières années. Si depuis les années 1980 les travaux des sociologues ont toujours consisté à postuler que la jeunesse prenait fin dès la conquête des trois attributs que constituent la décohabitation, la mise en couple et l'emploi, il est aujourd'hui acquis que cette évolution vers l'âge adulte n'est jamais définitive.

En effet, les évolutions sociales et les mutations du marché de l'emploi, telle que je les ai abordées plus haut, amènent des sociologues comme Patricia Loncle ou Christophe Moreau à considérer qu'un jeune peut s'acquitter des attributs de l'âge adulte pour une période donnée et les perdre aussitôt à la suite d'une mésaventure (perte d'emploi...). Autrement dit, les jeunes n'évoluent plus dans des parcours de vie linéaires mais en dents de scie. C'est ce que désigne le terme de « yoyo » : « ça monte et ça descend mais ce n'est jamais stable ».

C'est en cela que la jeunesse moderne représente aujourd'hui une épreuve. Celle-ci, succédant aux rites de passage d'autrefois, se caractérise par une multitude d'expérimentations, des départs et des retours du domicile familial, des études plus ou moins prolongées, des aventures amoureuses et affectives instables, des obstacles à l'indépendance matérielle et financière, etc. C'est pour cette raison que Dubet souligne qu'aujourd'hui « *la jeunesse est plus une épreuve qu'un rôle* »³⁵⁷.

D'ailleurs, on peut ici noter que les taux d'entrée et de sortie de l'emploi sont plus forts pour les jeunes, et les durées au chômage plus courtes. Plusieurs facteurs peuvent y contribuer selon le conseil d'orientation pour l'emploi³⁵⁸ :

- La proportion importante des emplois courts (CDD, intérim) dans l'ensemble des emplois occupés par les jeunes se traduit mécaniquement par des passages plus fréquents par le chômage.
- La phase d'insertion sur le marché du travail est, pour le jeune, une période de recherche d'un emploi en adéquation avec ses attentes, et aussi une période de confrontation aux attentes des employeurs. Ainsi, l'ajustement entre les attentes du jeune et celles des employeurs peut en partie expliquer la fréquence des changements d'emplois. Ce constat vient ici appuyer la thèse de François Dubet selon lequel la jeunesse est une phase d'expérimentation.
- De moindres contraintes liées à la vie personnelle (famille, logement...) peuvent également expliquer une mobilité plus importante que pour des actifs plus âgés.

³⁵⁶ Comme l'ont avancé des sociologues tels que Galland, cf. première partie.

³⁵⁷ Cf. première partie.

³⁵⁸ Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi : « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », 10 février 2011 (op. cité en première partie).

En outre, à partir des enquêtes Génération du CEREQ, nous savons qu'il faut environ deux ans pour qu'une génération voit son taux d'emploi et son taux de chômage se stabiliser.

Cependant, comme je l'ai rappelé dès l'introduction, la jeunesse des quartiers est une et plurielle. Une parce que les jeunes ont tant en commun et plurielle parce que les processus d'agrégation sociale des jeunes sont multiples. Autrement dit, si les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur scolarité et dans leur insertion professionnelle constituent un trait saillant de la jeunesse des quartiers populaires, il existe des jeunes qui s'inscrivent dans des parcours tout autre. Il est important de le rappeler.

Je consacrerai plus loin une partie à l'analyse des processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le cadre de l'offre d'accompagnement telle qu'ordonnée à ce jour par les politiques publiques. J'aurai alors l'occasion d'approfondir certains points fondamentaux de cette thématique liée à l'emploi qui constitue un des points cardinaux d'une politique de jeunesse. Je traiterai plus spécifiquement des discriminations à l'embauche auxquelles se heurtent les jeunes des quartiers, ou encore les stratégies d'accompagnement des jeunes et leurs limites mises en œuvre par des partenaires centraux tels que les missions locales. J'inscrirai mes propos dans le cadre d'une analyse de l'adéquation entre « projet de vie », concept institutionnel, des jeunes et insertion professionnelle. Je parlerai d'« immédiateté des jeunes » et de « phénomène de zapping » pour rendre compte de cette difficulté des jeunes à inscrire leur recherche d'emploi dans un véritable « projet de vie » tel qu'envisagé par les professionnels de jeunesse conformément aux missions qui leur ont été attribuées dans le cadre des politiques publiques.

Ici, l'important pour moi était de mettre en évidence les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes des quartiers dans l'accès à l'emploi, des difficultés qui font suite à leurs douloureuses sorties du système scolaire.

Les professionnels ont également intégré dans leur analyse un élément déterminant dans l'insertion des jeunes, à savoir le niveau de mobilité. Je précise au lecteur que la difficulté de l'exercice sociologique est d'opérer des choix dans le découpage analytique afin de rendre la complexité du monde social intelligible. S'agissant de la mobilité, il est évident qu'elle s'inscrit dans la continuité du propos que j'ai développé jusqu'à présent et ne saurait être saisie comme telle. C'est ce que je vais tenter de démontrer.

7. La mobilité

7.1. De quelle mobilité parle-t-on ?

Les jeunes sortent-ils de leur quartier où y restent-ils enfermés, cloisonnés ? Il s'agit d'une interrogation permanente de la part des acteurs politiques s'agissant des jeunes des quartiers populaires. La diversité des réponses qu'a suscitées cette question de la part des jeunes et des professionnels que j'ai rencontrés laisse apparaître une réalité complexe quant à la mobilité de ces jeunes. Certes, un nombre important d'entre eux ne sortent pas de leur quartier. Il s'agirait presque d'une insularité transposée en milieu urbain. Cependant, la très grande majorité des jeunes n'est pas enfermée. En effet, souvent, la première réponse que m'ont formulée les professionnels que j'ai interrogés consiste à dire que les jeunes ne sont pas enfermés « physiquement » dans le quartier, ils s'approprient la ville en s'y déplaçant assez facilement comme l'indique celui-ci :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Sur la mobilité, diriez-vous que les jeunes sont enclavés dans le quartier ou qu'ils sortent, ou qu'ils sortent de « façon enclavée » ?

Ils sont mobiles sur tout ce qui est proximité, ville de Brest, c'est bien desservi par les bus, ils ont des deux-roues ou des voitures etc. Donc, quitter le quartier pour aller manger un kebab, aller faire du lèche-vitrine, des choses comme ça, voire organiser des sorties en boîte à 50 km d'ici avec les copains qui ont des voitures, ils le font, ils arrivent à le faire, ça pose pas de souci. Mais c'est toujours avec plaisir qu'ils y reviennent. Le quartier me protège en fait. C'est-à-dire, « tiens j'ai eu une brouille avec un mec dans telle discothèque, le fait que je sois dans le quartier il ne viendra pas me chercher avec ses potes parce que c'est pas une personne ou deux qu'ils vont trouver mais 30 ».

C'est le sentiment d'appartenance à une communauté ?

Voilà, c'est ça. C'est une société dans la société, c'est un microcosme.

Cet animateur socioculturel observe que les jeunes se déplacent facilement dans la ville. Du reste, la ville dont il s'agit, Brest, est, comme toutes les villes dans lesquelles j'ai enquêté, largement bien maillée en terme d'équipements de transport. Pour l'animateur, le problème se pose moins en terme de déplacement que de confiance développée par les jeunes à l'égard du monde extérieur. C'est dans cet esprit qu'ils vont trouver dans le quartier et dans leurs groupes de pairs un refuge face à une certaine altérité que beaucoup perçoivent comme menace potentielle pour eux.

Cet autre professionnel rejoint également le constat que la mobilité physique ne constitue pas un frein pour les jeunes :

Extrait d'entretien avec un responsable d'un service municipal :

Alors, du point de vue de la mobilité justement, est-ce que vous pensez que les jeunes sortent facilement de leur quartier ou sont enfermés ?

Moi, je pense qu'ils en sortent plus qu'ils ne le disent. Autant je connais les jeunes, autant je connais pas toutes leurs pratiques au quotidien mais ils sortent. Je pense qu'il y a de fortes revendications dans les discours avec les représentants des institutions, de la mairie etc., pour dire : « On veut des choses au pied de l'immeuble », et malgré tout, il y a une réelle mobilité informelle pour différentes choses quand ils ont besoin de se voir. Même dans la présence dans certains halls d'immeubles on s'aperçoit qu'on n'est pas forcément dans le hall d'immeuble de son quartier mais qu'on est dans le hall d'immeuble de l'endroit où y a des copains qui sont là, et qui ont un endroit où on se retrouve. Donc, y a deux choses : Y a le discours et la réalité. C'est pas toujours identique. Ça se recoupe mais c'est pas identique.

Quand ils se déplacent, c'est pour quelles finalités ? Loisirs, emploi... ?

Moi, je pense qu'ils se déplacent plus sur l'aspect loisirs. C'est-à-dire que pour nous, à Saint-Nazaire, ils se déplacent, à ma connaissance, sur les plages l'été, c'est vrai que les bus de la ville, depuis quelques années, vont jusqu'à Pornichet, ils vont beaucoup à cette plage-là, ça c'est l'été. Je pense qu'en terme de loisirs tout au long de l'année, pour aller en boîte, ils se déplacent pas mal : La Baule, Pornichet, etc. J'ai cru comprendre y a pas longtemps que, aussi, ils utilisaient le train pour aller sur la

presqu'île ou à Pornichet. Le train permet d'aller de la gare de Saint-Nazaire à la gare de Pornichet, et quand on est à Pornichet on est au centre du fameux « bigu » qui est connu où y a tous les bars et on peut continuer la soirée etc. Donc, je pense qu'ils sont relativement mobiles.

Les jeunes auxquels fait référence ce responsable de service municipal se déplacent très largement, plus qu'ils ne le laissent apparaître. Ils quittent leur quartier et s'approprient la ville dès lors qu'il s'agit d'accéder aux loisirs.

Ainsi, il n'existe pas de frein à la mobilité dans les quartiers, entendue au sens « physique » du terme (déplacements dans la ville, en dehors, etc.). Aujourd'hui, la quasi-totalité des quartiers des villes du Grand Ouest sont largement désenclavés et plutôt bien desservis en transport urbain. Mais la mobilité ne peut être envisagée sous le seul angle de la mobilité physique. Un jeune peut disposer de tous les moyens de déplacement sans pour autant sortir du quartier :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Sur le plan de la mobilité, est-ce que les jeunes sortent facilement du quartier où ils sont plutôt enclavés ici ?

Plusieurs styles de publics : y en a qui sont très autonomes, qui vont au centre-ville avec le bus etc. Après, y en a d'autres qui restent cantonnés dans leur quartier mais qui se sentent bien et qui veulent pas faire autre chose. Et d'autres qui sont à la recherche de bouger justement, mais qui savent pas comment. Et dans la démarche de l'emploi, c'est compliqué aussi d'aller chercher du boulot, tout simplement parce qu'ils peuvent pas payer leur permis quoi. Ils ont pas de permis donc ils peuvent pas bouger. C'est donc une grande difficulté le permis de conduire, ça c'est une de leur grande préoccupation pour pouvoir bouger et trouver du travail. Est-ce qu'ils sont vraiment prêts à bouger après ? Ça c'est une autre question...

J'allais y venir, ma question elle est toute simple : est-ce que ce n'est qu'une question de moyens physiques ?

Non, je pense pas. Franchement, je pense pas. Après, y a deux cas à un moment donné : y a un jeune que j'ai envoyé à Paris y a pas longtemps et qui a 16 ans, il savait pas ce que c'était de sortir du quartier et y a une phrase qu'il m'a ressorti, que d'ailleurs j'aimerais bien continuer à pousser avec lui par la suite parce qu'il a compris en allant à Paris qu'on pouvait faire plein de choses et vraiment s'ouvrir sur plein de trucs, c'est, quand il est revenu à 100m du quartier : « Me revoilà en prison ! ». Donc, là c'est vraiment un mal-être. Je lui ai demandé pourquoi, il ne savait pas encore l'exprimer, je pense que c'est un travail qu'on va prendre du temps à faire. Bon, il est toujours là, je lui ai trouvé un apprentissage pour l'année prochaine. Lui, clairement, il veut quitter la galère, il veut quitter le quartier.

Le quartier incarne l'immobilisme social et la galère ?

Ouais, voilà. Et, d'un autre côté, t'en as d'autres qui disent : « Ouais, de toute façon nos immeubles ils sont comme ça, on nous oublie, on est les rejetés de la société », et puis finalement quand tu leur dis : « Tiens, je t'ai trouvé un truc à l'extérieur », ça devient : « Ah ba non, j'ai pas envie de quitter mon quartier ».

Ils sont attachés à leur quartier mine de rien ?

Il y en a qui sont attachés à leur quartier. D'ailleurs quand je suis arrivé d'une réunion de quartier ouverte à tous pour donner un nom à la maison de quartier, ils [les jeunes] critiquaient le nom de X mais, en même temps, ils ont pas participé à la réunion, alors !

Au travers de son expérience de terrain, ce professionnel cite deux types de situation de jeunes face à la mobilité : ceux pour qui quitter le quartier représente une nécessité car celui-ci incarne l'immobilisme social ; et ceux qui ne souhaitent pas ou sont dans l'incapacité de le quitter. Pour les premiers, partir est vécu comme une condition de réussite. A leurs yeux, la mobilité résidentielle est synonyme de mobilité sociale et inversement. Il cite l'exemple de ce jeune qu'il a envoyé à Paris pour une expérience professionnelle et qui de retour dans son quartier lâche : « *Me revoilà en prison* ». Bien que l'animateur prenne la précaution d'expliquer qu'il n'a pas fait expliciter cette phrase au jeune, son propos laisse tout de même suggérer que ce dernier est parvenu à quitter son quartier et vivre une expérience nouvelle. Le fait d'y revenir est synonyme pour le jeune d'un retour à la case départ, dans un quartier où les opportunités sont réduites.

Les seconds, quant à eux, évaluent tout aussi bien les handicaps et les limites de leur territoire, selon l'animateur socioculturel, mais sont dans l'incapacité de le quitter faute d'avoir développé les ressources idoines pour s'approprier la ville : diplôme et certification pour l'emploi, codes pour entrer en dialogue avec d'autres populations, etc. Je reviendrai sur ce dernier point plus loin lorsque je traiterai de la question des groupes de pairs.

Cet extrait d'entretien montre que la mobilité relève d'un processus à la fois symbolique, intellectuel et culturel qui englobe la capacité d'un jeune à embrasser des identités nouvelles, ou du moins différentes de celles de son environnement immédiat. Le facteur de mobilité dépend aussi largement de l'accès aux réseaux sociaux. Autrement dit, pour un jeune, des finalités qui incitent à quitter le quartier : loisirs, emploi, sociabilités, etc. C'est ce qu'affirme ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un animateur de FJT :

Est-ce que ce sont des jeunes qui sortent facilement de leur quartier ?

Moi, pour ceux que j'ai observés : pas trop. A partir du moment où ils ont un petit lieu sécurisant et sécurisé en fait, ils ont du mal à aller au-delà. Ou alors, ils se déplacent en bande on va dire. Non, d'une manière générale ils n'osent pas trop sortir de chez eux quoi.

Et qu'est-ce qui explique ça ?

Je ne sais pas en fait. C'est peut-être parce que c'est sécurisant et ils ont des repères dans leur quartier, on va dire : une bande de potes, des places... et peut-être que l'expérience du vécu du dehors, on va dire, l'autre monde en fait, fait que, peut-être, ils n'ont pas trop envie de s'y confronter, j'en sais rien. Moi de ma place, ce que je peux dire c'est qu'effectivement ils créent du lien, ils créent des contacts, comme ça, dans leur quartier et puis c'est plus difficile d'aller dehors tout seul.

Y a une peur du monde extérieur ?

Est-ce que je dois dire ça ? Je pense qu'il doit y avoir une crainte, je pense qu'ils doivent craindre certains aspects. Une nouvelle expérience c'est peut-être aussi la peur d'expérimenter de nouvelles choses qui fait que c'est un peu légitime à tout le monde je pense, mais peut-être que eux ils n'ont pas l'expérience de ça.

Est-ce qu'il n'y a pas un manque de finalités pour sortir du quartier ? Sur le plan professionnel, des loisirs etc., est-ce qu'il n'y a pas un manque de prétextes, de motivations etc. ?

Ben, je sais pas trop en fait parce que, moi, j'ai plein d'exemples, alors ce n'est pas une généralité, mais j'ai des exemples.

Alors allez-y...

Un jeune qui habite à 20 mètres de la Mission Locale, des Assedic, maintenant c'est le Pôle Emploi mais avant c'était les Assedic, et il osait pas y aller en fait. Il avait 20 ans et il voulait pas y aller, ça lui faisait peur. Il a fallu que je vienne l'accompagner, et il avait 20 ans environ, enfin je veux dire il avait une grande gueule dans son quartier, dans la permanence, enfin bon face aux gens qui vivaient là-dedans, mais dès qu'il s'agissait d'aller dehors, c'était un petit garçon. Et, j'ai envie de dire, qu'à certains moments, ils osent pas sortir, en fait, non accompagnés on va dire. Il faut qu'il y ait un adulte repéré. Moi, je veux dire que, parfois, quand vous parlez d'activités à l'extérieur, et bien, comment dire, ils osent pas...

Franchir le pas ?

Ben oui ou, en fait, il faut qu'ils y aillent avec quelqu'un. Je veux dire on va à la patinoire, alors ça c'est des choses qu'on va expérimenter avec eux et dont on est conscient qu'on va les amener à expérimenter des choses de manière à ce qu'ils voient qu'effectivement c'est pas mortel, voilà. Et qu'on peut aussi faire des choses positives à l'extérieur et qu'on est pas forcément, parce qu'on sort d'un quartier, parce qu'on a une couleur de peau, parce qu'on a une attitude, parce qu'on a une identité qui fait qu'on va être pointé du doigt comme ça, voilà. Moi j'ai emmené des jeunes, dans leur quartier ils faisaient du rap, petit à petit vers l'extérieur, on a monté une association et, effectivement, aujourd'hui ils ont su être animateurs dans le quartier, ils ont su aussi, à travers ça, expérimenter que, finalement, dans le quartier on pouvait vivre quoi.

Est-ce qu'il y a un problème d'estime de soi derrière ça ?

Certainement. Après, moi je suis de formation éducateur, on va dire oui, de toute façon il y a forcément à travailler sur cet aspect-là, au niveau de la famille et des repères. Les repères que peut apporter la famille. Ça c'est important parce que quand je parlais d'expérimenter, un jeune il a besoin aussi qu'on l'accompagne dehors et qu'on voit comment ça fonctionne. Et c'est bien dans la famille que ces premières expériences se font on va dire, je pense. Et donc, quand on est animateur, éducateur dans les quartiers, faut qu'on ait ça en tête je pense.

Si un certain nombre de jeunes des quartiers populaires se déplace assez facilement dans la ville, les finalités de la mobilité restent largement liées à l'emploi ou à un désir momentané de loisirs. Pour la mobilité culturelle et sociale, comme le met en avant cet éducateur de FJT, les freins sont en revanche beaucoup plus forts. Cette mobilité signifie être en capacité de se mélanger à d'autres et de se confronter à des normes qui ne sont pas forcément celles que les jeunes des quartiers ont constitué et développé. A cet égard, rares sont les jeunes des quartiers qui vivent leurs temps libre exclusivement à l'extérieur du quartier. L'explication de ce professionnel renvoie encore une fois au capital social, aux ressources et aux réseaux que les jeunes sont en capacité de mobiliser. Plus leurs ressources culturelles et sociales seront grandes, plus leur estime de soi sera importante et les incitera à sortir de leur quartier pour tenter de nouvelles expériences structurantes de leurs parcours de vie ; et inversement. Dans cette perspective, la mobilité physique d'un jeune peut être envisagée comme un indicateur de l'importance de ses réseaux sociaux hors quartier.

L'éducateur souligne ainsi que, faute de ces ressources déterminantes pour la confiance en soi, les jeunes, bien souvent, se réfugient derrière un groupe de pairs pour affronter l'altérité. Le groupe rassure et protège. C'est ce qui explique, notamment, l'importance des déplacements en groupe hors quartier. Le quartier reste, pour beaucoup de jeunes, leur dénominateur commun, l'élément à partir duquel ils structurent leur identité et leur groupe de pairs. Les jeunes que j'ai rencontrés disent apprécier leur quartier, ils sont fiers d'y habiter. Il s'agit là, selon moi, d'un phénomène à étudier en lien avec la mobilité.

7.2. La fierté d'appartenance à un quartier : voulue ou subie ?

Cette fierté d'appartenir au quartier, à son quartier, voulue ou contrainte, avancée parfois avec tant de force et de conviction par les jeunes des quartiers populaires représente une autre spécificité saisissable à leur contact. Le quartier confère une identité que les jeunes revendiquent largement dans leurs rapports sociaux. Le fait de mettre en avant l'appartenance à un quartier renvoie à de multiples explications. D'une expérience de vie faite de bons souvenirs d'enfance à une identité contrainte faute d'exister dans d'autres champs sociaux, le quartier concentre en lui une bonne partie des facettes des identités des jeunes comme l'explique cet animateur socioculturel :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Existe-t-il des spécificités des jeunes des quartiers que l'on ne retrouve pas chez d'autres jeunes ?

Sans nul doute, je réponds oui. Je vais faire court pour expliquer : je suis ici depuis deux ans dans le quartier, avant j'avais travaillé pendant cinq ans dans une autre ville de la CUB [Communauté Urbaine de Brest], mi-urbain mi-rural, qui n'a rien à voir avec les quartiers. Le premier lundi que j'ai passé ici était complètement différent, les premiers contacts avec les jeunes étaient différents. La réalité quand on arrive c'est la façon de parler, l'appartenance au quartier qui est importante, ce qui est bien dans un premier temps mais on s'aperçoit vite que c'est à double-tranchant parce que l'appartenance à un quartier, là où on pourrait penser que c'est bien, ils apprennent à vivre leur quartier, s'y impliquer et tout ça, c'est davantage entre guillemets une forme d'exclusion. C'est leur quartier et trop d'appartenance au quartier les empêche à un moment ou un autre de s'ouvrir vers les autres équipements, les autres activités qui se situent ailleurs parce qu'ils veulent tout faire dans le quartier en y restant entre eux. Après, y a une compétition malsaine. Quand on fait des tournois, c'est tout de suite la compétition entre quartiers, la compétitivité entre les quartiers et c'est plus des jeunes qui se retrouvent ensemble pour pratiquer une activité et ça peut devenir très rapidement source de conflit. C'est vraiment la valorisation de son quartier.

Est-ce que ce n'est pas une valorisation par défaut faute d'avoir trouver sa place ailleurs ?

Je pense qu'il y a plusieurs choses. Au départ, effectivement, si on reprend le parcours du jeune, il va être structuré par des équipements qui vont être propres aux quartiers, il va aller à l'école sur le quartier, il va fréquenter le centre de loisirs de son quartier, dans un premier temps, et va côtoyer le secteur jeune de son quartier ; avant éventuellement de s'ouvrir vers d'autres. On a tout à proximité et ça devient

problématique quand on a entre 14 et 16 ans. Même s'ils sont pas loin du centre-ville, ils y vont en « quartiers » quoi, entre eux.

Pour cet animateur socioculturel, la fierté d'appartenance à un quartier peut être facteur d'exclusion pour les jeunes si ceux-ci la brandissent envers et contre tous, tout comme elle peut être facteur d'émulation dans les compétitions auxquelles il fait référence. Son analyse croise un certain nombre de constats que m'ont formulés les jeunes : les équipements de proximité n'incitent pas à la mobilité. Face à cette observation, comme nous le verrons dans la troisième partie de la thèse consacrée aux politiques de jeunesse, la question qui peut leur être posée par les décideurs publics locaux est la suivante : « *Si ces services et équipements n'existaient pas dans les quartiers, ne nous reprocherait-on pas aussitôt de délaisser les habitants et de favoriser des « cités dortoirs » ?* ». Mais force est de constater que la présence parfois massive des équipements, selon cet animateur socioculturel, assigne les jeunes à résidence tel un syndrome de la « réserve indienne », pour reprendre le qualificatif d'un directeur général adjoint d'une municipalité³⁵⁹.

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Pour finir avec ce chapitre, est-ce que tu crois que les jeunes de quartier sortent facilement du quartier ?

Non, pourquoi ? J'en ai parlé un peu à l'élu à l'urbanisme, ils ont tout fait dans les années 90 pour tout mettre à proximité : maison de quartier, piscine, gymnase, médiathèque, commerce, bureau de tabac.

Oui, mais si tout ça n'était pas dans le quartier, est-ce qu'on ne le reprocherait pas aux pouvoirs publics de ne pas l'avoir fait ? Et est-ce que les jeunes sortiraient pour autant ?

Oui, parce que je prends l'exemple du quartier d'Avalix [quartier prioritaire de Saint-Nazaire], ils n'ont ni centre commercial, ni médiathèque, ni piscine, donc, eux, ils sont visiblement beaucoup plus intégrés que les jeunes de La Bouletterie [quartier prioritaire de Saint-Nazaire]. Bon, c'est très bien c'est ce qu'il y a à La Bouletterie, mais attention, ça a des effets pervers, ça renferme les gens dans leur quartier, on peut vivre à La Bouletterie sans sortir du quartier. Moi, si j'ai besoin d'aller faire mes courses, je vais à côté, si j'ai besoin de faire des recherches, je vais aller à la médiathèque, si j'ai besoin de faire du sport, je vais à la piscine ou au gymnase. Le centre-ville, moi je l'ai découvert à l'âge de 16 ans, après le collège. Il a fallu attendre que j'ai une carte de bus pour découvrir le centre-ville, c'est flagrant quand même. Alors que les jeunes d'Avalix, eux ils le connaissent bien et ils y vont plus tôt, plus souvent. D'ailleurs nous, pour aller prendre un verre, c'est pas forcément au centre-ville, c'est au Géant à côté. Après la maison de quartier, quand on a envie de prendre un verre, on va au Géant, on dit : « On va boire un café à Géant ou on va faire un tour à Géant ». Quand on dit : « Viens on va faire un tour à Géant », pour des français, c'est : « Tiens, c'est bizarre, ils vont faire un tour dans un magasin ». Bon, moi j'ai passé l'âge, en plus quand t'as la voiture etc. c'est différent, mais pour les plus jeunes c'est sûr qu'ils sortent pas du quartier. Au mieux, quand ils sortent du quartier, ils vont dans le quartier d'à côté ou des fois au centre-ville vite fait, parce qu'il y a un magasin qui vient d'ouvrir ou histoire d'acheter un peu de fringues parce qu'on est dans une société vachement portée par la tenue vestimentaire. Mais sinon non, ils sortent pas plus que ça.

Du fait qu'il dispose de tous les services à proximité dans son quartier, ce jeune reconnaît avoir tardé à développer sa mobilité dans la ville, contrairement aux jeunes d'un autre quartier qui, disposant de moins d'atouts en matière de services, y sont contraints très tôt. Le jeune n'a réellement découvert le centre-ville qu'à partir du lycée, période où il était forcé de prendre le bus pour se rendre à l'établissement, situé en dehors du quartier. Cet autre jeune rejoint également ce constat :

Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans :

Sur le plan de la mobilité, est-ce que les jeunes sortent facilement de leur quartier ou est-ce qu'ils sont enclavés ?

C'est ça le problème. Tu vois, tu parles d'un sujet qu'on vient de traiter récemment, avec deux projets qu'on a mis en place de manière à ce que cette jeunesse qui reste dans le quartier puisse se désenclaver,

³⁵⁹ Lors d'une des journées de réflexion que j'ai organisée dans le cadre de ce travail.

pour employer ce mot-là, se désenclaver ailleurs, voir autre chose, parce que les parents ils ont pas de tunes. Aujourd'hui, les projets sont très, très vite bloqués, et moi je suis très critique, et là-dessus je ne mâche pas mes mots, par rapport à une structure existante comme celle-ci dans laquelle on est [l'entretien s'est réalisé dans un centre social et nous étions assis dans un coin de l'accueil central], d'accord ? Quand tu vois l'état d'un centre et que tu vois que y a que deux jeunes qui sont là en train de discuter entre eux, que t'as des professionnels qui se retrouvent dans leur bureau, on favorise pas le désenclavement comme ça. On va pas vers les jeunes pour essayer de faire naître un peu le besoin. Tu vois, dans l'éducation populaire, cette notion elle a 40 000 définitions. Mais que les jeunes prennent des initiatives. Qu'il y ait ce besoin de se désenclaver.

On suscite pas ce désir chez les jeunes ?

Exactement. Du coup, ben voilà, le résultat il est là, le jeune se confine, il reste dans son quartier, dans son contexte sociologique, avec ses potes, et voilà.

Ils savent pas ce qui se passe ailleurs...

Et voilà, exactement.

Tu sais, j'ai entendu des professionnels me dire, souvent, y compris dans cette ville, que beaucoup de jeunes sont dans un phénomène de victimisation mais qu'ils se donnent pas les moyens de sortir et de partir. Qu'en penses-tu ?

Là, on anecdotise. On va prendre des cas particuliers en disant : « Ils se plaignent trop les gamins », mais vis dans sa situation ne serait-ce qu'un an, t'auras l'impression d'être en prison. Je sais pas si t'as remarqué mais aujourd'hui, on nous met tout à disposition dans un quartier : Des centres commerciaux, une mairie annexe, un commissariat, etc. C'est une prison à ciel ouvert. On n'incite pas les gens à sortir !

Oui mais s'il n'y avait pas ça, quelque part, je suis persuadé que les gens le reprocheraient... Un quartier où on aurait rien, même pas un café pour se retrouver, t'en penses quoi ?

Non mais y a un café, t'inquiète pas, des cafés y en a toujours eu. Moi, quand je te parle de ça c'est, à un moment donné, comment dire ? [Cherche ses mots]

C'est la logique d'équipement de quartier finalement ?

Si tu veux, à un moment donné, il faut aussi essayer de recadrer les choses, de manière à être précis. Le jeune, il ne se « victimise » pas, il est pas là à dire : « On nous aide pas, la société nous donne rien etc., etc. » Aujourd'hui, le contexte dans lequel il évolue. Tu sais, ils finissent de plus en plus tôt l'école, ils finissent à 16 ans et se retrouvent là à fumer du shit, c'est terminé. Y a plus de perspectives. Tu sais, quand on parlait du grand frère, l'exemple que le grand frère il peut donner, pour moi on y est. C'est-à-dire que le résultat commence à émerger, se développer. Aujourd'hui, de plus en plus tôt, les gens n'ont plus confiance. Aujourd'hui, les normes sociales, les règles à respecter, si tu veux, eux, leurs normes sociales elles sont différentes aujourd'hui.

Le jugement que porte ce jeune à l'endroit des équipements de quartier est sans appel : ils ne favorisent pas la mobilité et n'en suscitent pas le désir chez les jeunes par des actions qui les conduiraient à expérimenter des projets nouveaux. Le jeune va même jusqu'à employer le terme de « prison à ciel ouvert », autrement plus abrupte que celui de « syndrome de la réserve indienne », terme que j'ai utilisé plus haut.

Nombreux sont les jeunes des quartiers qui ne se sentent pas appartenir à l'univers social qu'ils observent et qui les entoure. Le quartier est toujours plus sécurisant pour eux. En son sein, ils disposent de leurs normes, de leurs repères, de leurs réseaux de sociabilité.

Le quartier retient la majorité des jeunes, mais il ne s'agit pas que d'une affaire de mobilité. Il retient sur une identité affective : l'attachement à être de tel ou tel quartier. Le quartier représente pour les jeunes leurs racines, le lieu de leur enfance, de leur adolescence. L'attachement est affectif, parfois même viscéral. Le quartier produit de l'identité sociale comme l'expriment ces jeunes :

Extrait d'entretien de 19 ans :

Est-ce que les jeunes, ici, ils sortent du quartier ou est-ce que le quartier enferme ?

Si, on sort du quartier. Mais la plupart du temps on est ici. On peut dire qu'ici on est libre parce qu'on est chez nous. Quand on sort, c'est pas comme ça.

Extrait d'entretien de 23 ans :

Est-ce que tu penses que les jeunes des quartiers sortent facilement de leur quartier ?

Non. Je descends tous les jours pour aller au boulot et je vois toujours les mêmes têtes qui sont en bas des escaliers et qui font rien du tout.

Tu trouves qu'ils manquent d'objectifs pour sortir du quartier ?

Ouais, peut-être ça. Moi je dirais que c'est une question de sociabilité, ils ont pas envie de se mélanger avec les autres. Ils veulent pas de rapport social avec d'autres.

Le quartier enferme d'après toi ?

Ça dépend des quartiers en fait. Mais il fait peur, ça c'est sûr, l'image des quartiers fait peur.

Mais ceux qui restent dans le quartier à longueur de journée, est-ce que ça concerne tous les jeunes ?

Non, ça ne concerne pas tous les jeunes, bien sûr que non. C'est un état d'esprit, y en a qui veulent s'en sortir, truc comme ça, qui veulent pas rester à rien faire en bas des escaliers.

Ce professionnel fait le même constat :

Extrait d'entretien avec un conseiller mission locale :

C'est rare qu'ils disent [les jeunes] qu'ils sont prêts à partir, ils s'imaginent rester sur le quartier, quelle que soit leur formation. Quel que soit le niveau d'études d'ailleurs. Après, certains ont conscience, mais souvent c'est après 25 ans, quand ils ont épuisé toutes les solutions et qu'il ne leur reste qu'à partir.

Vous anticipez justement sur ma première question sur la mobilité : Est-ce que vous pensez que les jeunes sortent facilement du quartier ?

Non, je pense que c'est compliqué parce qu'ils ont toujours été donc ils savent pas forcément comment ça se passe à l'extérieur. Evidemment dans le quartier, ils ont leurs habitudes, leurs copains, leur famille, leurs codes. Ils ont un statut dans leur groupe. Aller vers l'extérieur, pour la plupart, ils savent pas comment faire, quel est le bon code à adopter pour bien évoluer et passer inaperçus. Y a ça, ensuite il y a le coût, rester sur Saint-Nazaire ne pose pas trop problème mais c'est pas l'enjeu, aller plus loin ça a un coût. Donc ils ont pas les moyens si nécessaire pour bouger quoi.

Donc, ils n'ont pas de finalités qui les amèneraient à sortir ?

En plus, oui, voilà. L'été ils vont rester sur Saint-Nazaire mais ils vont aller à Pornichet, La Baule pour aller à la plage, voilà. Il faut vraiment avoir un but, c'est vrai, pour sortir. Si c'est pas le travail, pour les loisirs quelques uns arrivent à s'organiser pour partir en vacances, mais ça reste exceptionnel quand même.

La différence du point de vue de la mobilité se mesure à l'aune du niveau d'insertion dans la ville. Pour les jeunes qui sont pleinement insérés professionnellement, socialement, qui ont fait ou font des études, la mobilité va de soi. Ceux-ci ont complètement intégré les normes sociales exogènes à celles spécifiques développées dans les quartiers, notamment au sein des groupes de pairs. L'essentiel de leur vie quotidienne se trouve d'ailleurs à l'extérieur du quartier.

Dans les entretiens réalisés, les professionnels mettent clairement en avant ces deux catégories de jeunes même si ce dualisme peut paraître un peu simpliste : ceux qui parviennent à accéder à des réseaux en dehors du quartier et ceux qui restent quasiment enfermés dans leur quartier. Ces derniers sont décrits comme « moins riches culturellement » que les jeunes qui sortent de leur quartier et accèdent aux réseaux. Les causes avancées restent celles de la ghettoïsation sociale et de la paupérisation de ces populations comme l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Existe-t-il des spécificités des jeunes des quartiers que l'on ne retrouve pas chez d'autres jeunes ?

Pour moi la différence elle n'est pas au niveau de la jeunesse en tant que telle, mais au niveau du vécu des jeunes, de leur évolution, ils sont effectivement différents des autres jeunes. Par rapport à mon expérience, je dirai que ce sont des jeunes qui ne connaissent pas grand-chose. Ce sont des jeunes qui ne connaissent que ce qui se passe dans le quartier alors que dans la vie on apprend en bougeant. Ce sont des jeunes qui restent enfermés sur eux-mêmes. Même s'ils sortent pour aller traîner dans le centre-ville, leur vie s'arrête quand même au quartier et ils sont moins tolérants que des jeunes qui ont l'habitude de partir en voyage et de voir autre chose.

Quelles sont les causes de cet enfermement ?

Je parle de choses concrètes qui se passent dans le quartier. Aujourd'hui, quand je parle avec les gens, c'est la précarité, c'est la paupérisation de la population, le chômage élevé. C'est dû au fait que ces gens-là [les plus pauvres] ont été rassemblés au même endroit.

Dès lors, toute la question est de savoir comment certains jeunes ont réussi à opérer cette conversion d'un univers social à un autre (ou à d'autres) quand d'autres se sont « échoués » dans le quartier. Pour répondre à cette interrogation, il est nécessaire de reprendre les étapes clés des parcours de vie des jeunes depuis la scolarité jusqu'à l'insertion professionnelle. C'est pour cela que cette sous-partie s'inscrit dans la continuité des éléments liés à la scolarité et à l'emploi que j'ai développés précédemment, car la mobilité, avant d'être physique, est d'abord sociale et culturelle.

7.3. Mobilité sociale : mobilité des identités et des statuts sociaux

Dans cette perspective, cet entretien réalisé avec une jeune de 23 ans peut contribuer à comprendre les changements de statut et d'identité qui s'opèrent en fonction du changement de situation sociale :

Extrait d'entretien avec une jeune de 23 ans :

Tu es issue de quel quartier ?

Avant de venir ici ? Je suis de Saint-Pierre, je suis née et j'ai grandi là-bas.

L'enfance dans le quartier c'est comment ?

Moi je viens d'une maison [la jeune fille est issue d'un quartier brestois incluant habitat social et pavillonnaire], donc ça s'est bien passé. Enfin, normal quoi.

Mais ta maison était dans le quartier ?

Oui, oui.

Et donc, au niveau de ta scolarité...

Ben j'ai fait primaire, collège, après je suis arrivée en quatrième technologique, et ensuite j'ai voulu me lancer dans l'architecture, je savais pas du tout ce que je voulais faire.

Et pourquoi l'architecture ?

Je sais pas. De toute façon j'avais pas le niveau de maths qu'il me fallait donc c'était perdu d'avance mais bon. Avant ça j'étais en internat à Quimper et je suis donc revenue au lycée Dupuy de Lôme à Brest pour faire une seconde « architecture de l'habitat » et je suis pas restée parce que j'avais pas le niveau.

Tu es partie au bout de combien de temps ?

Un mois, y avait des chapitres que j'avais même pas appris l'année d'avant ! Donc, on m'a vraiment foutue dans la merde.

Ce sont les professeurs qui t'y ont envoyée ?

Ben ils m'ont dit que j'avais les possibilités alors que j'avais même pas appris tous les chapitres avant, enfin voilà... J'ai arrêté l'école parce que j'avais aucune idée de ce que je voulais faire.

Et quand tu es sortie, tu as fait quoi ?

J'ai cherché du travail à l'âge de 16 ans, toute seule, et y avait pas moyen parce que déjà j'étais trop jeune. Donc, il a fallu que je fasse des formations. J'ai vu un conseiller d'insertion Mission Locale et j'avais pas le choix, je devais faire des formations d'orientations.

De ton ressenti, tu dirais que les jeunes des quartiers rencontrent aussi ce type de difficulté à l'école ou ils réussissent aussi bien que les autres ?

Je réfléchis. Ouais je pense qu'ils rencontrent pas mal de difficultés.

Tu expliques ça comment ?

Les parents, la situation des parents. Pour moi, les amis que j'avais et dont les parents travaillaient, je trouvais que c'est eux qui avaient le meilleur niveau d'étude dans la classe. Les autres, ils galèrent pour avoir un diplôme. C'est comme ça pour la plupart de ceux que je connaissais.

Et toi, tes parents t'aidaient à l'école ?

Ben ma mère est prof. Mais elle voulait me voir en vente et j'aimais pas la vente. Après, y avait le social mais j'aimais pas non plus et maintenant c'est ça que je veux faire. Comme quoi !

Avant d'y venir juste une question : pendant ta scolarité, tu fréquentais les espaces jeunes des centres sociaux ?

Non, jamais. Pas du tout.

Donc, à 16 ans tu as mis fin à ta scolarité et tu t'es adressée à qui alors ?

A un conseiller Mission Locale mais je suis tombée sur un con. Il voulait vraiment pas m'aider.

Comment ça s'est passé ?

Il m'a dit : « t'as 16 ans, ça va pas, t'es pas bien, t'arriveras jamais à travailler », que du négatif de toute façon. Il m'a dit qu'il fallait commencer petit, donc que t'aïlles dans des formations de réinsertion pour commencer. Donc, j'ai pas eu le choix, j'ai fais une PAE [Préparation Accompagnement vers l'Emploi] et j'aimais pas du tout. Ça a duré quatre mois.

Alors pourquoi t'aimais pas ? Raconte un peu, vous étiez combien et que faisiez vous ?

On était 10-12. Les horaires c'étaient 9h-midi et 13h30-16h30 et, en gros, on faisait de la lecture de journaux et des trucs comme ça.

C'était sûrement pour vous ouvrir sur la lecture ?

Oui, je pense.

Et ça n'a pas été productif ?

Dans ma tête j'avais pas vraiment envie à cette période je pense. L'après-midi on sortait au cinéma, des trucs comme ça [sur un ton dubitatif quant à la pertinence de ce qui était proposé dans ce stage...].

Et t'en penses quoi ?

Ils se foutaient vraiment de notre gueule !

Pourquoi ? Sur le coup, ce devait être marrant [rires] ?

Ah oui, ça oui ! Payé pour aller au cinéma !

En fait vous étiez dans le but...

[Coupe net] de se lever le matin ! Je pense que le simple but c'était de nous faire lever le matin et de respecter des horaires.

C'était de la réinsertion ?

Voilà, c'était vraiment pour ceux qui n'étaient pas aptes à travailler.

Et vous aviez un petit quelque chose à la fin du mois ?

Oui, 300€.

Tu es restée les quatre mois ?

Oui.

Et les autres jeunes ?

Ah ben là par contre y en avait pratiquement aucun issu des quartiers, aucun !

Et tu t'es bien entendue avec le groupe ?

Ben ça allait.

Tu avais 16 ans quand tu es rentrée dans ce stage ?

Non 17. En fait, de 16 à 17 j'ai cherché du travail mais j'ai rien trouvé. Mais en fait, je n'ai cherché qu'un moment [du travail] parce que je ne voyais pas d'issue donc j'ai arrêté de chercher au bout d'un moment.

Et est-ce que ça ne t'as pas fait prendre de mauvaises habitudes ? Par exemple, le fait de ne plus chercher de travail, est-ce que ça ne t'as pas fait lever plus tard ?

Ah sur ça c'est clair ! En plus, j'avais 16 ans donc j'étais en pleine crise d'adolescence. Donc, forcément que oui.

Est-ce que tu peux me raconter comment se passaient tes journées ?

Alcool toute la journée dehors avec des personnes qui vivaient dehors. Mais des personnes qui vivaient vraiment dehors avec leurs chiens etc., des marginaux quoi...

Mais pourquoi être allée vers ces gens-là ?

Je sais pas, je me sentais protégée avec eux. Quand on voulait me faire du mal ils étaient là. A 16 ans, j'en avais besoin.

Oui, tu avais besoin d'une relation affective à un groupe...

Oui, voilà c'est ça.

Donc, à 17 ans tu débarques dans ce stage pendant 4 mois... A la sortie, ça s'est passée comment alors ?

Je suis arrivée dans un FJT. Donc, déjà ça allait mieux.

Et tes parents dans tout ça ? Tu n'es pas restée chez eux ?

Ça n'allait pas avec eux. Déjà, je suis partie en internat dès l'âge de 13 ans. Quand je suis revenue chez eux pour le lycée et après, c'est là que j'étais tout le temps dehors. Je voulais plus rester avec eux.

T'as des frères et sœurs ?

Une sœur, elle a deux ans de plus que moi.

Et pour elle, ça s'est passé comment avec tes parents ?

Bien, mes parents lui payaient les études, l'appartement. Là elle a un bac +5 en biologie et elle est ingénieur.

Donc, comment as-tu trouvé ta première chambre au FJT ?

Ben j'ai eu un éducateur et là ça allait beaucoup mieux. J'ai eu le contact grâce à un centre social. C'était un éducateur de Don Bosco [association gérant le service de prévention spécialisée à Brest] ?

Oui voilà.

Donc, c'était une libre adhésion de ta part et pas un juge qui t'as envoyé ?

Ah oui, oui, j'y suis allée de moi-même.

Et donc, cet éducateur t'a amené vers ton premier FJT...

Oui, c'était le FJT de X mais j'ai pas aimé. Je me suis retrouvée toute seule dans une chambre de 12 m², j'avais que 17 ans, c'était trop dur à vivre. Et en plus, j'étais en stage PAE à ce moment-là.

Tu payais la chambre avec le salaire de la PAE ?

Et avec l'argent des éducateurs aussi.

Et après le stage ?

Donc, ça s'est arrêté au bout de quatre mois, j'ai pas du tout aimé, et ensuite, là pareil, j'ai pas fait grand chose. J'ai recommencé à glander on va dire et je suis sortie du FJT où j'étais et je suis retournée chez mes parents.

Mais, ce que je veux savoir, c'est si ces 4 mois de stage t'ont réellement apporté quelque chose...

Non, j'en suis sortie plus mal encore.

[Surpris] *Plus mal encore ! Ça ne t'a vraiment rien apporté ?*

Non, rien du tout. Donc, pour continuer, après j'étais complètement entre guillemets perdue. J'ai quitté mes parents et je me suis retrouvée à dormir à droite à gauche.

Et tu avais gardé contact avec la Mission Locale durant cette période ?

Oui, mais j'allais plus les voir. Vraiment de temps en temps mais j'étais pas dans l'état d'esprit.

Ça a duré combien de temps cette période ?

Où j'ai vraiment quitté mes parents sans les revoir : quelques mois.

Tu dormais où ? Chez des amis ?

Chez des connaissances, j'avais pas le choix et j'étais dans le même état d'esprit qu'eux de toute façon. Donc, ensuite, j'ai arrêté les médicaments qu'on m'avait prescrits et ça a joué beaucoup. C'étaient des médicaments qui m'ont complètement transformée quand j'étais pas bien en fait.

On te les avait prescrits pensant te rétablir...

Et ça a été tout l'inverse. Et quand j'ai arrêté ces médicaments, c'est là que j'ai commencé à m'en sortir. Quand j'ai arrêté les médicaments, je suis retournée chez mes parents et ça allait beaucoup mieux. Même quand ils m'insultaient je disais rien. Je ne buvais plus d'alcool.

Mais si tout était rentré dans l'ordre, tu n'avais plus aucune raison de te prendre la tête avec tes parents...

Mais avec eux, ça a toujours été conflictuel pour rien.

Peut-être parce que tu travaillais pas...

Non même pas, mais je cherchais toujours du travail par contre, j'étais très motivée. J'ai repris les choses en main [sur un ton enthousiaste et de nouveau dynamique], j'ai repris contact avec la Mission Locale et je lui ai dit [au conseiller] que je voulais faire quelque chose mais que je ne trouvais pas de travail. Il m'a envoyé à Don Bosco, j'avais pas le choix parce qu'il y avait rien d'autre.

Mais t'étais déjà en contact avec Don Bosco ?

Oui, mais là c'était pour une formation. Mais moi je voulais pas au début, il [le conseiller Mission Locale] m'a forcé, il m'a dit : « tu n'as pas le choix, c'est ça ou rien ». Mais finalement, ça s'est très bien passé à Don Bosco, j'arrivais tout le temps à l'heure, c'est moi qui faisais mon planning.

Ça a duré combien de temps cette formation et elle a consisté en quoi ?

Elle a duré 6 mois et c'était encore plus bas que la PAE mais c'était mieux parce qu'on construisait nous-mêmes ce qu'on voulait faire. Y avait un journaliste qui m'a aidée et qui m'a appris à écrire, j'ai fait une biographie avec lui. Il m'a appris à écrire un scénario, à écrire un livre. Je faisais des trucs que j'avais envie de faire en fait. Ça m'a aussi appris à refaire des trucs simples, me réveiller le matin. Je faisais beaucoup de choses, je passais le code en même temps. J'avais 19 ans à ce moment-là.

Et c'est Don Bosco qui t'as envoyée dans ce FJT [où elle vivait au moment de l'entretien] ?

Oui, j'ai eu une éducatrice qui m'a fait venir ici pendant la formation. Je suis venue ici parce que y avait plus beaucoup de FJT qui voulaient de moi par rapport au premier où j'avais eu plein de problèmes avec l'alcool, où je rentrais tard la nuit. Mais quand je suis arrivée ici, j'étais plus âgée et j'ai pas un 12 m², je me sens beaucoup mieux.

Et après les 6 mois de Don Bosco ?

Comme on a vu que j'avais des capacités, la Mission Locale m'a proposé tout de suite après un stage d'orientation professionnelle qui m'a vraiment beaucoup apporté cette fois-ci. Là c'était vraiment bien, j'ai fait plein de stages en entreprise. C'était vraiment bien, c'était des deux semaines de stages, des trois semaines de stages. C'est là que j'ai découvert les foyers de personnes âgées et ça a commencé à me plaire.

Comment tu as trouvé ton premier stage en foyer de personnes âgées ?

Ma mère m'avait dit que ça pourrait sûrement m'intéresser et quand j'étais en psychiatrie j'avais rencontré plein de personnes âgées et je m'étais bien entendue avec elles.

Et comment tu as fait pour trouver ton premier stage ?

Ben c'est moi qui appelais jusqu'à ce que j'ai eu mon premier entretien. Et puis on avait fait des tests pour savoir quel métier on pourrait faire, mais des tests vraiment bien. On avait vu les formations et tout ça. Et c'est là que j'ai eu l'idée de passer mon concours d'aide soignante. Je l'ai tenté 3 fois mais je l'ai pas encore eu parce que j'ai des problèmes avec l'écrit. Si j'avais eu le bac, j'aurais eu déjà moins de souci.

Et après cette formation ?

J'ai trouvé un CAE [Contrat d'accompagnement vers l'emploi] dans un foyer de personnes âgées, et c'était vraiment super. J'ai trop aimé le travail. Et quand le CAE a fini, comme j'ai bien travaillé, on m'a appelée à venir travailler ailleurs et j'ai travaillé dans une autre maison de retraite pendant un an. Mais là, j'ai pas été gardée parce que j'ai signalé la maltraitance. Puis je suis un peu grillée maintenant. Ici, à Brest la plupart des maisons de retraite appartiennent à la mairie donc tout le monde connaît tout le monde, untel de cette maison de retraite est marié avec untel d'une autre maison de retraite. C'est vraiment une ambiance familiale quoi.

Et quand tu as quitté ce travail, du coup, tu as fait quoi ?

Ben je me suis consacrée à mon concours d'aide soignante, j'ai fait une formation pour le préparer. Je passais beaucoup de temps sur mon ordi à réviser mes cours. Les deux premières fois que je l'ai passé le concours, je travaillais et je n'avais pas le temps de m'y consacrer pleinement. Mais quand je l'ai passé l'année dernière, je ne l'ai raté que de deux points. Et là j'attends le prochain dans deux mois. Mais tout va bien, et j'ai rétabli de bonnes relations avec ma famille.

Et là, quelles sont tes perspectives à long terme ?

Ben déjà partir d'ici, ça fait quatre ans que je suis au FJT, il faut que je parte. En plus, je touche 800€ d'Assedic et je vais payer ma chambre encore plus cher l'an prochain parce qu'ils vont calculer à partir de ce que j'ai gagné l'année dernière [soit 350€ contre 200€ au moment de l'entretien]... De toute façon, il faut que je quitte Brest. Avec le vécu que j'ai ici, il faut vraiment que je parte.

Où ça ?

J'ai pensé à Rennes parce que c'est plus grand, y a plus d'opportunités. J'ai pas envie d'aller trop loin parce que j'aurais trop peur de trop m'éloigner.

Est-ce que tu prends le temps de pratiquer des loisirs quand même ?

Non, non. De toute façon j'ai plus envie de m'investir à Brest parce que j'ai envie de partir.

Et tu as toujours des amis quand même ?

Oui, depuis que j'ai commencé à travailler j'ai rencontré des gens sérieux qui sont devenus des amis. Ils ont appart', CDI, voitures, c'est des gens fréquentables. Et c'est pas des gens qui habitent dans les quartiers...

Tu t'es créé un nouveau réseau d'amis avec le travail ?

Oui c'est ça. Et c'est pour ça qu'il faut que je quitte Brest, parce que quand je croise des gens qui font la manche avec mes talons, ma voiture, mon sac à main, je suis très gênée.

Ils te reconnaissent ?

Ouais, et ça me fait chier parce qu'après je peux croiser un collègue de boulot et ça la fout mal. Je peux croiser des collègues n'importe quand dans la rue sachant qu'il y a toujours des marginaux donc faut tout le temps que je surveille pour pas que y en ait un qui vienne me voir devant tout le monde : « tiens tu veux pas fumer », alors que j'ai arrêté tout ça depuis longtemps.

Ton passé te rattrape ?

Oui, déjà je peux plus travailler dans tout ce qui est psychiatrique etc. parce que je veux plus penser à mon passé, je veux fuir ça.

Bien, je te remercie, je te souhaite bonne chance. En tout cas, tu as un parcours très riche...

Oui, mais je dois beaucoup à la Mission Locale là-dedans.

Malgré ce que tu m'as dit sur ton premier conseiller...

Oui mais je le pense [...].

Peut-être qu'à 17 ans, dans l'état où tu étais, on ne pouvait pas traiter avec toi de la même façon...

Oui mais même quand ça allait bien ce conseiller ne m'a pas fait confiance. C'est d'autres gens de la mission locale qui m'ont vraiment aidé.

Bien, je te remercie beaucoup pour cet entretien.

Le parcours de la jeune rencontrée dans un FJT est une illustration des parcours de jeunes en dents de scie. Sa scolarité est marquée par l'échec dû en partie à sa mauvaise orientation scolaire dans la mesure où elle est allée en seconde architecture alors qu'elle n'en n'avait pas le niveau. Son incapacité à trouver sa voie eut pour conséquence l'arrêt de sa scolarité à 16 ans. S'en suit alors une période difficile où la jeune, pas encore abattue par le sort mais

complètement livrée à elle-même, tenta dans un premier temps, entre 16 et 17 ans, de rebondir en cherchant du travail, chose qu'elle ne parvint évidemment pas à concrétiser en raison de son trop jeune âge et de son manque d'expérience et de qualification.

L'absence totale de perspective l'isola petit à petit dans l'incertitude et la galère. L'angoisse de sa situation l'amena à rencontrer des marginaux qui deviendront sa nouvelle famille. Avec eux, elle se sentait protégée. A leur contact et pour se donner l'illusion de lutter contre la galère, la jeune adoptera des conduites addictives qui lui seront « fatales » pour la suite. Ses repères sociaux se réduiront à proportion de son avancée dans cette période sombre. Elle refusera toute aide de sa famille avec laquelle le contact fut rompu, chose qui ne datait pas d'hier, précise-t-elle dans l'entretien, puisque ses relations houleuses avec ses parents l'avaient déjà amenée à quitter le domicile familial à l'âge de 13 ans pour un internat à Quimper.

Pour y remédier, elle estima qu'un passage par la Mission Locale était nécessaire. La jeune identifia la structure comme la plus à même de l'accompagner vers une issue.

Dès ses premiers contacts avec son conseiller Mission Locale, elle se heurta au principe de réalité de la structure. Elle venait pour du travail, on lui répondra qu'elle en était pour l'heure incapable et que des étapes préalables s'imposaient pour y parvenir. La jeune encaissa douloureusement mais se plia aux exigences de son conseiller en acceptant un stage de réinsertion et de remise à niveau de quatre mois.

Durant ce stage, elle se sentit complètement mal à l'aise : « *on se fout de notre gueule !* », s'énerve-t-elle en y repensant. Le stage n'avait pas pour but immédiat l'insertion professionnelle mais plutôt l'acquisition des bases élémentaires propres à une réinsertion sociale : se lever le matin, prendre connaissance de l'actualité en lisant le journal, développer sa vie sociale dans la ville en allant au cinéma, etc. La jeune s'estima alors trahie par son conseiller. Ce stage lui renvoyait une image négative d'elle-même. Si on a osé l'y inscrire, c'est qu'elle ne valait guère mieux que cela. Vaille que vaille, elle se força à aller au bout de cette expérience qui lui rapportait 300€ à la fin de chaque mois.

Pendant ce stage, la jeune fut admise dans un FJT grâce à l'accompagnement d'un éducateur de la prévention spécialisée. Elle va s'y sentir mal. Cette nouvelle forme d'autonomie lui donna le cafard et n'était pas du goût de tous : elle ne se donnait aucun cadre et ne respectait pas les règles de la maison en n'hésitant pas à inviter ses amis pour des fêtes bruyantes dans une chambre de 12 m².

A la sortie de son stage, la jeune se sentit davantage perdue et démunie qu'avant qu'elle n'y entre. Elle rendit sa chambre du FJT et retrouva ses amis marginaux. Loin de ses parents, elle fut prise en charge par ses amis et dormait là où on voulait bien d'elle. Au cours de l'entretien, sa gêne à aborder le sujet et l'expression de son visage m'en disent long sur le mode de relation qu'elle a adoptée à ce moment-là.

La jeune se soigna pourtant avec des médicaments qui ne lui étaient selon elle d'aucune utilité, sauf celle, explique-t-elle, qui consistait à aggraver son cas. Elle choisit donc de cesser tout traitement. A partir de cet instant, elle se sentit déjà beaucoup mieux et retourna chez ses parents. La cohabitation n'était toujours pas simple pour autant mais cette fois-ci tint le coup.

La jeune se remotiva de nouveau pour trouver du travail et reprit contact avec la Mission Locale qui l'envoya effectuer un stage de six mois à Don Bosco (l'association qui emploie, entre autres activités, les éducateurs de la prévention spécialisée). Ce stage, pourtant plus marqué socialement que le premier, lui plut car il la rendait pleinement actrice de sa formation. Elle réapprit des choses simples comme se lever le matin et fit de nombreuses découvertes. Elle en profita également pour passer son permis.

Durant ce stage, une éducatrice réussit à lui trouver un petit studio dans un FJT, chose qui ne fut pas simple en raison de son passé dans son premier FJT. La jeune était alors en pleine convalescence et repartait de l'avant.

Ce nouveau dynamisme dont elle fit preuve satisfait la Mission Locale qui lui proposa alors un nouveau stage à sa sortie de Don Bosco. Il s'agissait ce coup-ci d'un stage d'orientation professionnelle. Cette fois, la jeune y trouva pleinement son compte et réalise de nombreux stages en entreprise. Elle découvrit alors les foyers de personnes âgées qui lui donnaient l'envie de travailler dans le secteur médico-social. Elle se verra embauchée dans l'un d'eux sur la base d'un CAE. Son nouveau travail lui plut et lui réussit si bien qu'elle en retrouvera d'autres à la fin de son contrat.

Sa nouvelle situation professionnelle lui conféra un nouveau statut social qui lui permit d'intégrer de nouveaux réseaux. Grâce au travail, elle se reconstitua un carnet d'adresses. Ses nouveaux amis étaient désormais des « gens fréquentables » explique-t-elle. Et comme eux, elle disposa dorénavant de son permis et de son véhicule.

Pendant ce temps, l'idée de devenir aide-soignante lui vint en tête. Elle tenta le concours à trois reprises. En vain, son passé scolaire douloureux resurgit. Elle le rata à trois reprises. Mais la jeune persista à y croire. L'année suivante, elle ne le ratera que de deux points.

Aujourd'hui, son souhait est de quitter le FJT où elle réside depuis déjà 4 années. Son passé est susceptible de la rattraper à chaque coin de rue où elle peut croiser un marginal. Ce passé, elle souhaite à présent l'oublier. Pour cela, quitter Brest lui paraît nécessaire afin de tout redémarrer à zéro.

Cette volonté de quitter sa ville fait largement écho à ce que j'ai souligné dans la sous-partie liée à la scolarité, à savoir que la réussite d'un jeune au milieu de pairs fragilisés et exclus peut parfois s'avérer difficile à assumer. Un jeune qui réussit et qui s'insère socialement est perçu différemment par ses homologues dans le quartier comme l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec une éducatrice de prévention spécialisée :

Quand le jeune a un parcours très décousu comme ça, ou en difficulté, quand il arrive à s'insérer professionnellement : Est-ce que ça tient ?

Est-ce que ça tient ? Oui, pour certain ça tient. Très bien, très bien. La principale difficulté, pour eux, une fois qu'ils ont réussi, c'est de dépasser les préjugés qu'il y a dans leur environnement familial, ou du quartier justement. C'est le fait de réussir à se dire : « Moi, je travaille, je ne suis pas comme le reste de la majorité de ma famille qui est au RMI, en API. Je travaille, je me lève, je ne peux pas me permettre de me coucher comme mes copains tous les jours à 4H du matin parce que je vais travailler le lendemain », voilà quoi. Et ça c'est difficile de se mettre en opposition par rapport au groupe, et familial et des copains quoi.

Donc c'est un travail d'estime de soi, de croire en soi et de croire qu'il n'y a pas de fatalité ?

Oui, moi je crois très fortement sur ce travail de l'estime de soi. Et, du coup, moi sur mes interventions auprès des familles, quand j'interviens auprès des plus jeunes, ce que j'essaie d'aborder, très délicatement, parce que du coup c'est avec les parents qu'il faut commencer, c'est d'abord renforcer leur estime d'eux-mêmes en tant que parents, leur dire : « C'est pas parce que vous êtes dans une situation difficile que vous êtes forcément des mauvais parents ». Et qu'après ils renforcent l'estime de leur enfant quoi. C'est leur dire qu'il n'y a pas de fatalité, que c'est possible d'y arriver. C'est plus difficile, certes, on a plus de freins que dans d'autres endroits, faut pas se leurrer, ils s'en rendent bien compte tous les jours que leur adresse leur porte préjudice.

Pour illustrer le propos de cette éducatrice de prévention spécialisée, lors d'un de mes après-midis d'observation passée dans un quartier, j'ai rencontré un jeune de 19 ans en CAP Pâtisserie. Il affichait aux yeux des acteurs du quartier « une réussite aussi plaisante que sympathique ». Il ne fréquentait pas les jeunes de son quartier. Lui avait une copine, disposait d'une voiture et travaillait dans une pâtisserie durant les stages et les temps non scolaires. Il se voyait bien continuer l'année suivante aux Etats-Unis grâce à un contact qu'il s'était procuré dans le monde de l'entreprise. Sa réussite agaçait les autres jeunes. Par son dynamisme, il leur renvoyait tel un miroir leur immobilisme social dans le quartier. Lui entrait et sortait quotidiennement du quartier avec sa voiture. Ses va-et-vient permanents résonnaient dans la tête de beaucoup de jeunes comme un « *et toi pendant ce temps-là ? T'en es où ? Que fais-tu ? Où vas-tu ?* » auquel ils se refusaient obstinément de répondre. Ce jeune se situait dans un «

autre délire », différent du leur, comme il se plaisait à le rappeler. Les jeunes furent d'ailleurs étonnés de le voir cet après-midi dans le quartier. Il répondait à ceux qui lui posaient la question de sa présence ce jour-là qu'il n'était pas sorti parce que sa voiture était en panne et qu'il voulait saluer l'animateur socioculturel présent dans la rue. Nombreux étaient les jeunes du quartier qui le rejetaient. On lui avait même déjà volé son scooter par le passé et certains se livraient à quelques pratiques malsaines à son encontre.

Extrait de la discussion informelle retranscrite dans le compte-rendu d'observation :

Tu fais du Hip Hop ?

Ouais.

T'en fais ici ?

[Étonné] Ici ? Y a rien moyen de faire avec ceux-là ! Laisse tomber. On a essayé une fois. Y avait un prof de danse qui venait nous donner des cours, ils ont tout bousillé. Ils aiment pas quand quelque chose marche bien.

Mais ils font quoi de leurs journées ?

Ça c'est pas mon problème. Vas voir dans la cage [hall d'immeuble], tu verras bien [un groupe d'une quinzaine de jeunes l'occupaient, ils fumaient du cannabis].

Oui, mais ça va durer combien de temps tu penses ? Qu'est-ce qu'ils seront dans 10 ans, dans 20 ans ?

Y en a ça fait déjà 5 ans qu'ils sont comme ça, qu'ils passent leur temps à fumer. C'est leur vie, moi je fais la mienne. Là si j'avais pas ma voiture en panne, ils m'auraient pas vu. L'année prochaine je pars aux states faire de la pâtisserie. J'ai hâte, je vais être tranquille.

Dans ce cadre, il est vrai que certains jeunes sont contraints de quitter de leur quartier et de construire leurs réseaux de sociabilité ailleurs pour préserver leur progression sociale, rester sur la pente ascendante. Dans cette perspective, la question de la mobilité reste posée.

7.4. La mobilité, d'abord sociale et culturelle

Nous voyons bien au travers des extraits d'entretiens présentés dans cette sous-partie que la mobilité relève d'un processus à la fois symbolique, intellectuel et culturel qui englobe la capacité d'un jeune à embrasser des identités nouvelles, ou du moins différentes de celles de son environnement immédiat. Le facteur de mobilité dépend aussi largement de l'accès aux réseaux sociaux. Autrement dit, des finalités qui incitent à quitter le quartier.

Lorsque l'on parle de mobilité en réalité, que le terme est à déconstruire en trois éléments si l'on veut l'évaluer. Ces derniers renvoient à autant de comportements de la part des jeunes :

- La mobilité physique : capacité à se déplacer dans la ville.
- La mobilité culturelle et sociale : capacité à se confronter et embrasser d'autres normes sociales et culturelles que les siennes.
- La finalité : les opportunités qui appellent à sortir du quartier telles que l'emploi, les loisirs...

A titre d'hypothèse, la mobilité physique d'un jeune pourrait être envisagée comme un indicateur de l'importance de ses réseaux sociaux hors quartier³⁶⁰. Plus les ressources culturelles et sociales des jeunes seront grandes, plus leur estime de soi sera importante et les incitera à sortir de leur quartier pour tenter de nouvelles expériences structurantes de leurs parcours de vie ; et inversement.

Concernant la fierté d'appartenir à son quartier, l'analyse d'un certain nombre de jeunes sur les équipements de quartier est sans appel : ils ne favorisent pas la mobilité et n'en suscitent pas le désir chez les jeunes par des actions qui les conduiraient à expérimenter des projets nouveaux. Un jeune est même allé jusqu'à employer le terme de « prison à ciel ouvert ». La question qui se pose, en réalité, au travers des équipements de quartier est de savoir en quoi, à

³⁶⁰ A nuancer toutefois quand on sait que la mobilité peut prendre la forme de l'errance chez des jeunes.

un moment donné, ils constituent des espaces de « transitionnalité » vers les ressources extérieures.

En effet, dans la première partie, en reprenant un certain nombre de sociologues, j'ai mis en avant la jeunesse comme période de la vie marquée par la préparation et la mobilisation de soi pour acquérir une position de moins en moins programmée et prévisible puisque le changement est devenu la règle. La question qui se pose à l'ensemble des acteurs de la jeunesse est de savoir comment ils accompagnent cette phase d'expérimentation. Or, l'expérimentation proposée aux jeunes adultes ne relève par d'un élément central des équipements socioculturels aux yeux de nombreux jeunes rencontrés. J'aurais l'occasion d'y revenir plus longuement dans la troisième partie relative aux politiques de jeunesse.

Encore une fois, la fierté d'appartenance au quartier s'analyse de la même façon que la mobilité. Il se joue une question d'identité mettant en scène deux catégories de jeunes : d'une part, ceux qui sont en capacité de s'affranchir de leur appartenance au quartier en se dissimulant sous d'autres identités qu'ils se sont construites en accédant à de nouveaux réseaux sociaux, culturels et économiques, en dehors du quartier ; et d'autre part, les jeunes qui ne parviennent pas ou peu à se défaire de cette identité de quartier à cause de leur incapacité à s'inscrire dans une affiliation sociale. Dès lors, la mobilité n'est que le corollaire de l'une ou l'autre de ces réalités sociales.

8. Groupes d'appartenance et sociabilités juvéniles

8.1. Une affaire de « délires »

Comme je l'ai mis en évidence en première partie, la littérature sociologique offre une multitude de catégorisation de la jeunesse des quartiers populaires faisant appel à de multiples critères d'observation. Ainsi, la question qui se pose ici est de savoir comment se font et défont les sociabilités juvéniles. Quelles sont les conditions de regroupements des jeunes ? Qu'est-ce qui relie les expériences locales et qu'est-ce qui les segmente ?

C'est dans les sociabilités juvéniles que la pluralité de la jeunesse s'exprime et se manifeste. Les institutions conditionnent les comportements et filtrent certains éléments de l'identité des jeunes. Beaucoup de professionnels m'ont expliqué qu'il était difficile pour eux de saisir une partie de cette identité des jeunes puisque ceux-ci la laissent à l'entrée de leur structure pour endosser le rôle que l'on attend d'eux. De plus, les regroupements dans les institutions sont pour la plupart contraints dans la mesure où les jeunes ne choisissent pas forcément leurs homologues. En ce sens, l'institution ne nous parle pas des sociabilités juvéniles. Il faut, comme le suggère Latour, détourner le regard pour les observer dans d'autres sites en privilégiant d'autres conduits.

J'ai été amené à saisir ces sociabilités au travers de plusieurs entités. Je ne les ai ni choisies ni définies préalablement. Je me suis contenté, encore une fois, de « suivre les acteurs eux-mêmes ». Ce sont les jeunes qui me les ont soufflées. Je propose ici de restituer ces entités au travers des points suivants : la force du groupe de pairs, les pôles normatifs de regroupements avancés par les jeunes, la consommation dans les pratiques culturelles et de loisirs, les pratiques déviantes, l'expérience de la galère, l'ethnicité et la religion. Ici, le but est bien de déployer les controverses sur ces différentes entités pour donner à voir au lecteur la façon dont les jeunes construisent, définissent et délimitent les frontières de leurs groupes d'appartenance.

8.2. La force du groupe de pairs dans les sociabilités juvéniles : une expérience de vie commune

Un des éléments les plus marquants mis en évidence lors des entretiens réalisés avec les jeunes des quartiers demeure sans aucun doute la force des groupes de pairs et la pression exercée par ceux-ci sur leurs parcours de vie. La plupart des jeunes vit en groupe, agit avec le groupe et pense par le groupe. Ce sont des relations d'amitié fortes qui les réunissent au sein de ces groupes qui constituent également, pour eux, un refuge face aux représentations du monde extérieur.

Nombreux sont les jeunes à m'avoir confié cette importance du groupe de pairs :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Et comment ça se fait que tu reviens toujours ici [Le jeune a déménagé du quartier durant son enfance mais y revient quotidiennement] ?

Ben à X y a pas grand chose à faire donc je viens ici. Un moment je ne venais plus mais à partir de 13 ans j'ai commencé à revenir. Je prends les bus de la STAR, ça prend 25 minutes – une demi-heure. Mais je suis encore au lycée de Bréquigny [lycée de son quartier d'enfance].

Et qu'est-ce qui t'attire ici alors ?

Ben les amis, l'animation, l'ambiance tout ça.

Tu n'as pas réussi à te faire de nouveaux amis à X ?

Vous savez, quand on est entre nous, entre communauté, et qu'on va voir après d'autres communautés, par exemple des français, voilà c'est pas la même ambiance. Eux, en sixième - cinquième, ils commencent à partir en ville : fumer et tout, et ça c'est pas trop mon délire.

Ici, dans le quartier, vous ne traînez qu'en communauté ?

Non, non, pas du tout, on est mélangé. C'est surtout un état d'esprit et à X ils l'ont pas je trouve.

Les parents de ce jeune, s'inscrivant dans une volonté de mobilité résidentielle, ont décidé de quitter le quartier dans lequel ils ont vécu de nombreuses années pour une commune proche de la ville où l'accès à la propriété est moins coûteux et donc plus aisé. Le jeune n'est jamais parvenu à se recréer de nouveaux réseaux de sociabilité dans sa nouvelle commune au profil rural. Pour lui, les jeunes y sont trop différents, il n'y retrouve pas cet état d'esprit et cette ambiance qui caractérisent son quartier et dans laquelle il a baigné de son enfance jusqu'à son adolescence. Ainsi, il n'a jamais rompu le lien avec ses amis du quartier allant jusqu'à choisir de réaliser sa scolarité au lycée de celui-ci de sorte à y retrouver son environnement. Ce vécu en groupe ne peut s'analyser sans remettre en perspective le mode de vie des habitants des quartiers. Dans un quartier rennais dans lequel j'ai enquêté, comme dans la plupart des quartiers populaires, le « brassage ethnique et culturel » a toujours été, selon les acteurs, de rigueur. Ils signifient par ce terme de « brassage » que les populations issues de l'immigration, dont le pourcentage est nettement supérieur à la moyenne rennaise, y ont développé des modes de vie « communautaires » - et non « communautaristes »³⁶¹ - propres à une vie de village. Il s'agit de liens de proximité.

La motivation des jeunes à aller de l'avant va alors dépendre fortement de l'état d'esprit du groupe comme l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un éducateur de prévention spécialisée :

[Chez les jeunes victimes de la précarité] on sent qu'il y a une solidarité qui est super forte entre eux mais ils ne pensent pas en tant qu'individu, ils pensent en tant que groupe. Et, à un moment donné quand la majorité du groupe est plutôt dans une phase de désœuvrement, de galère et autre, ben c'est l'ensemble du groupe qui suit. Et les perspectives, la projection, elle est plutôt limite. C'est du jour après jour, c'est du projet à court terme. C'est difficile de les amener vers des projets à moyen, ou pire, à long terme.

Cet éducateur soutient que si les membres qui constituent le groupe sont, pour la majorité d'entre eux, en situation difficile, il sera alors très probable que leur état d'esprit du moment imprègne les autres membres du groupe. Beaucoup de jeunes m'en ont parlé spontanément. Certains en ont même profité pour réinterroger cela. Car si le groupe procure confiance et rassure, il n'en reste pas moins qu'il enferme et contraint considérablement. Dans certaines occasions, il provoque une limitation du champ des possibles pour le jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans :

Est-ce que les jeunes sortent facilement du quartier ?

C'est difficile à dire. En groupe oui, ils sortent. Ils peuvent sortir avec des amis, partir à Nantes, naninanin, faire du shopping tout ça, mais tout seul c'est difficile quand même.

Pourquoi alors ?

Parce qu'en fait, on a du mal à prendre des initiatives nous mêmes. En groupe, c'est plus rassurant. Partir tout seul, voilà, ça demande plus de responsabilité.

Le groupe c'est une protection, une confiance ?

Oui voilà. Si par exemple faut aller à Paris une semaine, on le fait en groupe.

Mais est-ce que le groupe, du coup, ne limite pas vos champs d'action ?

Ben si, et en plus quand on sort en groupe, ça renforce les stéréotypes dans le regard des gens. On est turbulents etc. Mais après moi je dépends pas des gens, je prends des initiatives tout seul.

Ce jeune met en avant la prééminence du groupe de pairs pour opérer des choix et se mettre en mouvement. Le groupe donne le sentiment de diluer les responsabilités et de ne pas

³⁶¹ Le « communautarisme » induit l'idée d'un groupe hermétique à d'autres valeurs que les siennes et d'une réticence à la mixité sociale et culturelle. En ce sens, si les médias se focalisent toujours plus sur le soi-disant « communautarisme » des populations résidant dans les quartiers, ils en oublient celui des populations les plus aisées, de couleur blanche pour l'écrasante majorité, hostiles à toute forme de mixité dans leurs territoires de vie.

s'exposer frontalement au regard de l'autre, en tant qu'individu avec son histoire et ses particularités. D'ailleurs, le jeune a parfaitement conscience que les déplacements en groupe sont susceptibles de cristalliser les stéréotypes. C'est là, selon certains jeunes, que naissent et se développent les ferments de la stigmatisation des jeunes des quartiers populaires :

Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans :

Est-ce que les jeunes sortent facilement du quartier ?

On a des locaux ici, donc on y reste souvent. Après on est pas amené à sortir beaucoup. Quand on sort en boîte, on est recalé, la moitié du temps on se fait recalé.

Pourquoi ?

Je sais pas, il faut leur demander. Quand y a trois-quatre rebeus qui arrivent ou trois-quatre renois, ils passent pas. Moi je suis déjà allé à Londres et j'ai pas du tout senti la même mentalité, là-bas je rentrais trop facilement dans les boîtes. C'est pas comme la France, c'est plus cosmopolite, plus mélangé, tu peux sortir tranquille. C'est pas comme en France, tu ressens pas le regard suspect de l'autre quand t'es dehors. Ici, quand on est trois-quatre, ou quatre-cinq, on marche tranquille, on fait pas chier les gens, mais on sent tout de suite les regards, quand on entre dans les magasins et tout ça. Après, comme je disais, nous aussi on fait pas d'effort, on est là en ville, on braille, on se fait remarquer, même notre manière de s'habiller, c'est sûr que ça crée de la méfiance quand les gens nous voient, voilà. J'ai remarqué quand je suis tout seul ou avec un seul mec, ça passe beaucoup mieux.

Mais pourquoi les jeunes des quartiers sortent tout le temps en groupe ? Pourquoi il faut être dix pour aller en centre-ville ?

Ouais, c'est vrai mais je sais pas. En plus, y a pas un effet de bande, de gang, ou je sais pas quoi, c'est pas ça. Je sais pas, ça a toujours été comme ça et c'est comme ça. On aime être en groupe, on rigole bien.

Vous êtes toujours entre garçons ?

Ouais voilà, nous on se mélange pas avec les filles.

On les voit pas les filles dans le quartier ?

Non, y en a mais on les voit pas, même moi je les vois pas. Après, les filles elles sortent plus que nous, elles sortent entre elles.

Ce jeune affirme que l'entrée dans les boîtes de nuit représente un moment significatif du rejet dont peuvent faire l'objet les groupes de jeunes masculins issus des quartiers populaires. Il s'agit là d'une spécificité française qu'il n'a pas retrouvée à Londres, ville selon lui plus cosmopolite qui attache moins d'importance aux apparences ethniques. Le jeune décrit bien son groupe à partir de la masculinité qui le caractérise. En effet, le jeune explique que son groupe ne se mélange pas avec les filles, invisibles dans le quartier. J'y reviendrai plus loin dans la sous-partie que j'accorderai plus particulièrement à la question des jeunes filles.

Ces extraits d'entretien nous montrent que, aux yeux de tout un chacun, la question de la mobilité physique représente certainement le premier indicateur de l'importance du groupe de pairs dans le sens où elle s'observe facilement. Elle est d'ailleurs presque toujours brandie comme illustration par les professionnels qui souhaitent mettre en avant le poids du groupe de pairs dans leurs propos :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Les jeunes sortent-ils facilement du quartier ?

Quand ils sortent du quartier, de toute façon, ils partent en groupe. Le jeune ne va jamais partir tout seul.

Alors pourquoi ?

C'est peut-être la peur de la ville, et puis ils se sentent aussi plus fort à 5 ou 6.

Ça c'est un constat que je retrouve dans tous les quartiers... Vous pouvez développer ?

Ils ne sortent jamais tout seul. Seul, le jeune ne partira jamais en ville. Il va partir toujours avec 5-6 parce que voilà, il est dans son groupe, il se sent protégé, il est bien. Des fois, il dit « les gens de la ville, ce n'est pas les mêmes que moi ». Par contre, eux quand ils s'identifient aux gens de la ville, en gros, ce n'est pas les mêmes que ceux qui habitent dans les quartiers. Il se trouve que, pour eux, il y a une différence.

Mais cette différence elle est sociale, elle est culturelle... ?

Elle est culturelle, elle est sociale.

La ville, c'est la réussite?

Oui, la ville, c'est la réussite, c'est les riches.

C'est la jeunesse étudiante...

Quand des fois tu leur dis : « il y a des logements sociaux en ville », ils te croient pas. Pour eux, non c'est dans les quartiers, dans la périphérie, tu vois. Donc il y a tout ça. La ville voilà c'est super bien.

Et la jeunesse étudiante alors ? Ils se démarquent d'elle... parce que Rennes c'est une ville étudiante. Il y a des rapports?

Pas trop. Non pas vraiment. Ils vont aux soirées étudiantes c'est tout, quand ils peuvent s'incruster, ils essaient. Sinon ils ont aucun rapport [avec les étudiants]. Il y en a deux qui sont inscrits à la fac mais ils n'y vont jamais. Ils disent que la fac ce n'est pas pour eux, il y a trop de liberté... C'est là où tu sens qu'ils ont besoin qu'il y ait quelqu'un derrière eux. Ils vont à la fac mais ils disent : « Ce n'est pas pour nous ». « Nous, on ne peut pas travailler avec trop de liberté comme ça », « on va rien foutre ». C'est pour ça qu'ils veulent tous un BTS. Là tous ceux qui n'ont pas été pris l'année dernière, ils recherchent un BTS. Pourtant, je leur dis : « La fac ça peut-être bien, c'est mortel, tu peux faire pas mal d'études et tout... ». Et ils te disent : « Non, non on va rien foutre, il faut quelqu'un derrière nous qui nous dise : travaille ! ». Et vu que chez eux leurs parents ne leur disent pas de travailler, ils ont besoin d'un enseignant qui dit : « Vous avez ça, ça et ça à faire... ». Sinon, ils sont débordés.

A la limite ça ne frappe pas spécialement que les jeunes du quartier.

Oui ça ne frappe pas que les jeunes du quartier, mais eux ils ont vraiment besoin de ça.

Cet animateur socioculturel soulève là un enjeu majeur de la question de la mobilité des jeunes qui s'effectue en groupe : la crainte de l'altérité, notamment celle qui incarne la domination et la réussite. Cette crainte du regard de l'autre va forcer nombre de jeunes à se dissimuler derrière la carapace d'un groupe. Ainsi, la mobilité par le groupe est certainement la face la plus visible d'un iceberg beaucoup plus profond et complexe que cela.

Tout se passe comme si chacune des aspirations des jeunes était soumise au verdict du groupe. Si un jeune souhaite mettre en œuvre un projet, il doit préalablement s'acquitter du fameux « qu'en pensera-t-on dans le quartier, dans le groupe ? ». Parce que les groupes de pairs produisent des normes, il apparaît difficile pour un jeune de s'en détacher. Ce jeune analyse pourquoi aucun de ses amis n'a essayé de pratiquer le hip-hop malgré l'engouement des jeunes pour ce style artistique :

Extrait d'entretien avec un jeune de 18 ans :

Pourquoi ne pas pratiquer la musique : des cours de musique, du hip-hop ?

Parce que nous en fait, on a trop grandi en mode : « si tu rappes, t'es un bouffon ! » Tu vois le délire...

Pourquoi?

C'est comme ça chez nous !

Si tu rappes, t'es un bouffon ?!

Tu te fais traiter, c'est la mentalité de Rennes !

Ben, je ne sais pas ceux qui font du rap, quand tu prends les grands groupes de rap de...

Ouais, mais ici, ils sont traités ! On va dire d'un rappeur : "Oh le bouffon" !

Tu ne dis pas ça de Joey Star, Kerry James ou d'Iam ?

C'est ça, tu vois, après, peut-être qu'on n'a pas ce don là...

Se lancer dans une activité nouvelle nécessite un élan de groupe, son approbation informelle et tacite. Une aspiration ne doit pas se trouver en décalage par rapport aux normes produites et générées par le groupe :

Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans :

Est-ce que toi, tu pratiques des loisirs, des activités culturelles?

Je pratique du foot en club à Villejean. Mais là, j'ai arrêté parce que je travaille le week-end.

Tu travailles le week-end ?

Je fais les marchés.

Et, tu as arrêté le foot du coup?

Ouais.

Et les jeunes du quartier, ils en pratiquent beaucoup des activités sportives, culturelles... ?

Ouais si si, la plupart pratique du foot. Il y en a qui font de la boxe juste à côté parce qu'il y a une salle.

Après, il y en a qui font de la musculation. Chacun a son truc en fait.

Et, en dehors du sport il y a quoi, des activités plus culturelles, artistiques?

Euh... Non, je ne vois pas.

Ici, quand vous venez à la maison de quartier, il n'y a pas d'activité plus...

Si, si. Il y a des activités proposées mais après, ça dépend des gens en fait. Et puis nous, en fait, on aime bien... [Cherche ses mots] Quand il y a une personne qui va - enfin nous, c'est ça en fait, on ne veut pas aller tout seul - il faut attendre que tout le groupe y aille, après tout le monde peut y aller.

Alors, comment tu expliques ça : c'est une question de confiance derrière ? On se cache derrière le groupe parce qu'on n'a pas confiance? C'est pareil pour sortir du quartier en fait j'imagine... Pour sortir du quartier vous y allez toujours en groupe, non?

Non, non. A force d'être toujours restés entre nous, je ne sais pas en fait, pour moi après c'est mon avis mais, on est un peu flemmard. On ne veut pas faire les choses nous-mêmes, on veut attirer tout le monde pour que tout le monde vienne avec nous pour faire les choses.

Donc tu ne peux pas te séparer d'un groupe d'amis?

Je pourrais me séparer, mais, si je peux les ramener je les ramènerais...

Ouais, c'est un fonctionnement en groupe. C'est comme ça depuis tout petit ?

Oui voilà, après il y en a qui se démerdent très bien tout seul et il y en a qui préfèrent être en groupe, c'est comme ça.

Mais du coup, le groupe, il produit des limites, des conditions... Parce que du coup tu ne pourrais pas faire ce dont t'aurais envie... Donc, ça contraint vachement non?

Oui, bien sûr. Mais comme je vous le dis bien sûr. Après, il faut savoir faire des choses tout seul et d'autres avec le groupe. Après, comme je vous le dis, quand j'ai envie de faire des choses tout seul, je le fais. Mais, comme je vous le dis, si je peux ramener le groupe c'est mieux. Après, bien sûr, je ne mélange pas tout. Si j'ai des choses à faire seul, je le ferai...

Pour ce jeune, le groupe de pairs représente le moteur d'un mouvement d'individus : « *on ne veut pas aller tout seul - il faut attendre que tout le groupe y aille, après tout le monde peut y aller* », expose-t-il. Dans ce fonctionnement, il est évident que la question du charisme d'un jeune, de son positionnement dans le quartier dans la hiérarchie des valeurs qui le fondent aux yeux des autres jeunes, va être déterminante pour gagner le leadership du groupe et la légitimité de pouvoir proposer des initiatives.

Si le vécu en groupe de pairs semble être une réalité à la lecture de ces extraits d'entretiens, la question qui se pose est de savoir quelles sont les conditions de regroupement des jeunes. Car, comme l'explique Bruno Latour, il n'existe pas de groupe en tant que tel, figé, mais des regroupements pour lesquels les individus construisent des frontières. Car, n'oublions pas que si la jeunesse des quartiers populaires a beaucoup en commun, elle est aussi plurielle. Les groupes de pairs produisent leurs normes. Un lieu institutionnel comme un espace jeunes d'une maison de quartier, ou une classe scolaire, peut fédérer un moment l'ensemble des jeunes dans leur diversité mais, une fois sorti, les groupes se forment de nouveaux. Aussitôt l'activité terminée, les distinctions réapparaissent, d'où la nécessité pour le sociologue, encore une fois, de détourner le regard. Je vais donc maintenant tenter de saisir les entités qui donnent à voir les jeunes des quartiers populaires et les modes de regroupements dans leur pluralité.

8.3. Une distinction d'abord sociale ?

Plusieurs entités peuvent être à la source de cette distinction mais une semble revenir assez fréquemment pour une partie des jeunes insérés socialement : le niveau culturel et le statut social que l'on se donne comme l'expliquent ceux-ci :

Extrait d'entretien avec un jeune de 24 ans :

Quand on est entre amis et qu'on va boire un café, on va pas se mélanger, entre guillemets, avec ceux qui sont dans la misère ou dans la galère. On est avec des gens qui vivent ce qu'on vit et ça c'est vraiment flagrant. Après, du coup, même les plus jeunes ils le sentent. Pour eux, y a deux styles de grands, comme ils nous appellent « les grands », y a le grand qui fait des études etc. et y a le grand qui est dans la débrouillardise etc. Du coup, c'est vraiment deux sociétés qui vivent à l'intérieur du quartier et ça c'est vraiment flagrant.

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Y a des jeunes qui passent du temps dans les cages d'escaliers, dans les espaces dehors, tout ça ?

Ouais, c'est ça le souci.

Tu sais qui squattent là ?

Ben c'est nos amis entre guillemets, mais plus on grandit plus on se sépare en fait.

Ce que tu me dis, c'est qu'au sein même du quartier y a plusieurs groupes ?

Voilà, c'est ça.

Pour toi, le groupe qui vient à l'espace jeunes, c'est pas forcément le groupe qui squatte les cages d'escaliers ?

C'est les groupes du quartier de La Bouletterie, on peut être tous ensemble vite fait, mais après, pour se contacter dans la soirée ou autre, non, on ne s'échange pas nos numéros.

Qu'est-ce qui crée les différences entre les groupes ?

C'est le délire, le délire ben c'est-à-dire que les loisirs, par exemple, on va pas traîner avec eux parce qu'ils ont pas les mêmes loisirs que nous. Nous on va vouloir faire un match, eux ce sera plutôt [mime le geste du fumeur].

La fumette ?

Oui, voilà c'est ça.

Ce sont les jeunes les plus en difficulté d'après toi, ceux qui squattent et qui fument ?

Oui, c'est ça en fait.

Eux, ils ont pas de travail ?

Ils font des petits boulots par ci par là, ils sont aidés par la Mission Locale, mais sans plus en fait.

Ces jeunes nous apprennent que, dans le quartier, il existe deux figures du « grand », terme employé par les plus jeunes pour désigner leurs aînés : celui qui est inséré socialement et celui qui « galère ». Cette distinction commence à prendre forme dans la période de 16 à 20 ans en fonction des expérimentations faites par les jeunes et leur implication dans les études. Elle va s'exprimer avec plus d'acuité dans la période de 20 à 30 ans. Parce que les aspirations ne sont pas les mêmes, les centres d'intérêts sont différents. Ce n'est qu'après cette période d'expérimentation que les jeunes, qui n'en seront plus pour beaucoup, pourront éventuellement se retrouver :

Extrait d'entretien de jeune de 25 ans :

Moi je dirais qu'il y a quatre phases : Il y a la phase de quand on est jeune on est ensemble, il y a la phase où on est adolescent et on fait un petit peu de connerie encore, il y a la phase où on se sépare : lycée, études supérieures..., et y a la dernière phase où en fait on se rassemble parce que ceux qui ont fait des conneries commencent à comprendre : « Si j'avais su, j'aurais fait des études », et donc là du coup, on se retrouve. Pour cette dernière phase, c'est dans l'âge adulte je dirais, après 25 ans, entre 25 et 30 ans. Quand la maturité arrive, on se rend compte qu'on a des sujets en commun, ça peut être la politique, ça peut être n'importe quoi. Par exemple, on est allé voir un match de foot à Marseille, on était tous mélangés, y en avait un qui a fait de la prison, pour qui ça s'est mal passé etc.

Ça peut être dû aussi au fait que des jeunes comme toi soyez moteurs ?

Ouais, aussi, aussi. Mais je pense aussi que c'est surtout dû au jeune qui a fait de la prison, qui a dealé, qui a fait des choses pas bien dans sa vie, à un moment donné il se retrouve lui-même et il dit : « Mince, maintenant je suis là, je fais rien. Donc, soit j'essaie de m'en sortir et je prends de la maturité etc. et j'arrête tout ce qui est débrouillardise et tout, j'essaie de m'en sortir sans sortir du quartier et de travailler dans un commerce, une entreprise, en maçonnerie, etc. mais derrière surtout avoir un comportement un petit peu digne », c'est-à-dire arrêter de jouer la racaille etc., et à un moment donné, à 25 ans, on joue plus la racaille quoi. Et là, à un moment donné, on se retrouve et on peut avoir des vraies discussions sur de la politique, sur plein de choses quoi.

Chacun sort du rôle de jeune qu'il a occupé ?

Voilà.

Le jeune résume les parcours individuels au sein des groupes de pairs de la manière suivante :

- L'enfance vécue dans l'indifférence et l'insouciance.
- L'adolescence où l'on revendique fortement l'appartenance au quartier.

- La jeunesse qui démarre aux alentours des 16-18 ans et qui peut se prolonger jusqu'à plus de 30 ans où l'on se positionne socialement en fonction de son avenir.
- Un âge adulte où l'on se retrouve.

Outre la dernière phase des parcours individuel décrite par le jeune, « un âge adulte où l'on se retrouve », l'école apparaît ici encore une fois comme élément déterminant dans la mesure où elle distribue largement les cartes du jeu social. Nous retrouvons ici un élément d'analyse que j'ai mis en évidence dans la sous-partie sur la scolarité.

8.4. La culture scolaire comme levier de distinction entre jeunes ?

Nombreux sont les jeunes à m'avoir expliqué que les affinités entre eux sont aussi largement liées aux parcours scolaires. En fonction de ceux-ci, les jeunes ne vivent pas les mêmes expériences en termes d'accès à l'emploi, à la culture, à la mobilité, etc. Aussi et surtout, le parcours scolaire forge des aspirations différentes et des modes de comportements différents. Ainsi, les jeunes qui réalisent des études ou qui en ont réalisées ont tendance à se distinguer socialement et culturellement de ceux qui ont quitté l'Ecole très vite, sans bagage solide comme l'exprime ce jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Les études, ça distingue vraiment les jeunes de quartiers, ceux qui font des études ne vivent pas la même chose que ceux qui font un BEP etc., et ça c'est vraiment clair ! Après, du coup, ça créé deux groupes distincts dans le quartier : Ceux qui étaient en BEP, en professionnel, qui ont fait que deux ans après ils travaillent ou sont dans la rue, et ceux qui sont en général, ceux-là leur objectif c'est le bac et les études supérieures.

Toutefois, les jeunes ne font pas apparaître ces distinctions face à l'institution. Ils se laissent plutôt envisagés comme un bloc solidaire en laissant croire que le parcours scolaire ne constitue pas une condition de regroupement des jeunes. C'est ce que constate ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un chargé de mission prévention de la délinquance :

En les rencontrant [les jeunes], par exemple dans les problématiques de halls d'immeubles qu'on a etc., voire dans les problématiques de revendication, moi je m'aperçois que le public est très diversifié. Il y a ceux qui sont en échec scolaire, et il y a ceux qui sont en IUT, en BTS etc. et qui, en terme de groupe social, forme un groupe, une collectivité jeune et y a pas d'un côté les plus en difficulté, alors peut-être dans les pratiques plus quotidiennes, mais en tout cas ils sont beaucoup plus diversifiés. Et je dois reconnaître que, par rapport à des aspects comme le regroupement dans les halls d'immeuble, on n'est pas que sur des jeunes en difficulté etc., on a des jeunes qui ont des niveaux scolaires très très corrects, après qui ne débouchent pas forcément sur l'emploi mais c'est très variable, oui. Beaucoup plus qu'on ne le croit.

Ces jeunes-là, d'après vous, qui sont en réussite scolaire et les jeunes qui sont en échec scolaire, ce sont des jeunes qui, malgré tout, se mélangent ?

Oui, je pense. Au moins à certains moments, au moins à certains moments. Je dis pas tout le temps mais la perception que j'en ai c'est que je pense qu'ils se retrouvent à des moments entre jeunes, et qu'on est pas sur une dissociation entre le niveau scolaire, l'école ou les études fréquentées quoi.

Ce chargé de mission explique que les conditions de regroupement des jeunes dans les espaces publics, telles que les donnent à voir les jeunes, ne sont pas déterminées par des critères d'ordre scolaire. Dans certains espaces publics identifiés par le professionnel, comme les halls d'immeuble, l'ensemble de la jeunesse d'un quartier peut s'y retrouver. En ce sens, ces espaces publics jouent un rôle de mixité des publics jeunes qui les investissent dans la mesure où ils peuvent réunir des jeunes aux statuts sociaux différents : étudiants, travailleurs, chômeurs, etc.

Toujours est-il que dans les quartiers, il existe des jeunes qui tentent de miser sur les études et le diplôme qu'elles délivrent comme ascenseur social quand d'autres y renoncent pour différentes raisons que j'ai tentées d'expliquer plus haut :

Extrait d'un entretien avec un jeune de 23 ans :

Les jeunes de quartiers, scolairement, ils sont plus en difficulté que les autres ou pas moins en difficulté que les autres ?

Alors, je dirais qu'il y a deux genres de jeunes : Il y a le jeune qui grandit pareil que nous, c'est après que les divisions se font, quand on est petit on est tous ensemble etc. et c'est après, pendant le collège, c'est vrai que certains ont plus de capacité que d'autres mais ça, c'est beaucoup lié aux parents. Soit on a des parents, pour eux l'école c'est vraiment l'ascenseur social, donc ils font vachement attention : « T'auras le bac, tu réussiras », etc. ou t'as d'autres parents qui malheureusement délaissent leurs enfants. Donc, c'est à la fois de la faute des jeunes mais aussi l'Education nationale qui, face à des jeunes issus des quartiers, issus de l'immigration, va les mettre directement dans la filière prioritaire : c'est le BEP. Donc, le BEP c'est quoi ? C'est deux ans de cours et puis après on est en liberté, on recherche du boulot à droite à gauche, et quand c'est comme maintenant un moment de crise, on se retrouve à la rue, donc, du coup, ça créé de la galère. Après, y a le deuxième genre, c'est le jeune qui essaie de s'en sortir, qui essaie de faire des études, qui essaie de s'accrocher malgré tout, qui a des parents généralement analphabètes et qui parlent difficilement le français. Du coup, ils se font tout seul, c'est des autodidactes. Du coup, ils essaient de se chercher dans un système qui n'est pas le leur à la base. Et du coup, ces jeunes-là, en fait, ils essaient de s'insérer dans une société qui, je dirais, ne correspond pas à leur socialisation d'origine. Ces deux jeunes-là, on va les retrouver dans le quartier-là. On le voit vraiment. Y a le jeune qui est dans la rue, qui galère etc., et le jeune qui essaie de s'en sortir.

Celui-là revient ici sur la dualité « jeunes qui ont réussi à l'école – jeunes qui n'ont pas réussi à l'école ». Celui qui galère, qui est dans la rue, et celui qui essaie de s'en sortir. Comme s'il s'agissait de séparer le bon grain de l'ivraie. Il reprend ainsi le facteur explicatif que représente pour lui le suivi déterminant des parents tout en complexifiant son analyse, estimant dans le même temps que l'Education nationale a aussi sa part de responsabilité. Aussi, une des spécificités qu'il pointe réside dans la catégorie de jeunes qu'il nomme les « autodidactes », le terme désignant les jeunes qui sont parvenus à réussir dans les études sans bénéficier des ressources culturelles des parents, généralement analphabètes précise-t-il. Aussi, par rapport à cela, la jeunesse des quartiers populaires n'échappe pas à une réalité vécue par l'ensemble de la jeunesse contemporaine qui a misé sur les études comme tremplin vers l'insertion sociale. Les études semblent constituer pour beaucoup de jeunes aujourd'hui un prolongement presque naturel de la scolarité obligatoire. Cela pose la question de l'insertion de tous à la sortie d'un cursus universitaire. Cette inquiétude qui s'exprime fortement chez les jeunes est vécue de manière plus forte dans les quartiers populaires, déjà fragilisés socialement, comme le souligne ce jeune :

Extrait d'entretien de 28 ans :

A 16-17 ans, à partir du lycée, c'est au lycée que tout se joue. Moi, dans ma génération, c'était ceux qui étaient au lycée général et ceux qui étaient au lycée professionnel. Ceux qui étaient au lycée professionnel nous disaient : « Vous êtes en général mais vous verrez, on finira tous aux chantiers », chantiers de l'Atlantique en l'occurrence. Ça voulait dire : « Fais ce que tu veux, tu seras toujours un arabe, tu seras toujours un ouvrier, et voilà quoi. L'ascenseur social il est bloqué, tu auras beau avoir un doctorat, un bac +20, tu seras toujours condamné à être ouvrier ou employé ».

Ce jeune évoque cette idée ancrée chez un certain nombre de jeunes dans les quartiers consistant à penser que leurs origines sociales et ethniques sont déterminantes pour leur avenir : « *L'ascenseur social est bloqué* », regrette-t-il. Quand bien même ils réussiraient à réaliser des études, ces origines les rattraperaient. En cela, cette perception des jeunes de l'avenir est à la fois déterministe et fataliste. Ils ont ce sentiment qu'une partie de leur destin leur échappe.

8.5. Les pratiques culturelles des jeunes : « Je consomme donc je suis » ?

Nombreux sont les acteurs professionnels à m'avoir parlé du désir de consommation comme finalité pour les jeunes. Ce lien à la consommation des jeunes est selon eux déterminant car, comme nous l'avons vu dans la partie sur l'emploi, il va être à l'origine d'un certain nombre de rapports à l'institution, à la participation citoyenne et aux pratiques culturelles :

Extrait d'entretien avec un assistant social :

Est-ce que les jeunes participent à la vie de la Cité ?

Ils sont dans leurs réseaux mais ce ne sont pas des réseaux institués. Ils sont un peu dans les maisons de quartiers, ils sont pas du tout dans les centres sociaux. Ils ont pas forcément de discours autour de la citoyenneté. Ils sont plutôt consommateurs je pense. Après, je pense que, pour eux, l'intégration elle est plus autour du travail et de l'argent que des valeurs. Je ne dis pas qu'ils n'ont pas des notions de citoyenneté, mais c'est le travail et l'argent qui constituent les valeurs phares.

Ce lien à la consommation est également à l'origine de bien des offres d'animations dans les structures. En témoigne ce jeune à l'aune de ses pratiques :

Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans :

Est-ce que toi tu pratiques un sport, des loisirs ?

Ouais. Ben cette année, là, j'ai tout arrêté. Mais, l'année dernière je faisais : foot, boxe....

Dans un club ?

Oui cette année, j'en ai fait, mais j'ai arrêté la boxe.

C'était avec la maison de quartier ?

Oui. Avec Abdel et tout...

Et le foot ?

Le foot, c'est en dehors ! Dans un club.

Ah ouais, et tu as tout arrêté cette année ?

Ben... Le foot, je n'ai pas encore eu ma licence. Ça fait longtemps que j'ai pas été. Mais sinon, je peux y aller comme je veux.

D'accord, et les loisirs favoris des jeunes ?

Euh... Que tous les petits et les grands aiment faire ?

Oui voilà, enfin...

Ouais, ben déjà tout le monde fait du vélo déjà.

Du vélo !

Oui. Il y a des vélos partout... Et puis même on fait des "roues".

Ah oui d'accord !

Ouais, tous les petits essaient de faire ça. Sinon, il y a le foot en salle avec la maison de quartier. Donc on a ça le mardi : il y a tous les petits et tout le monde (il y a même les quartiers d'à côté parfois...).

Et d'autres activités à part le foot et le vélo ?

Pendant les vacances ?

Enfin pendant l'année, les vacances...

Ben, pendant les vacances, les animateurs, ils font des programmes. Mais sinon, vu que nous on a plus de 16 ans, (en dehors des vacances scolaires) on doit faire les activités qu'on souhaite faire.

Et c'est quoi alors ?

Ben, on fait karting, paint-ball, soccer et tout... Cinéma.

Et d'autres types d'activités autour de l'emploi, de la découverte des métiers... Ca ne vous a jamais intéressé ?

Non.

Et sinon, sur des activités comme cinéma, théâtre et tout ça ?

Si avec X, on va faire du théâtre je crois. Oui, il veut qu'on aille voir un spectacle de théâtre, et qu'après, on aille discuter avec eux quoi.

Les animateurs envisagent un certain nombre d'activités, dites « de consommation » (bowling, karting...), comme relevant d'un processus visant à construire une relation plus ambitieuse aux jeunes. Autrement dit, ces activités sont présentées comme des supports par les animateurs socioculturels visant à créer des contacts et de la confiance afin de pouvoir

bâtir des projets plus structurants le cas échéant. Bref, des activités considérées comme un moyen et non une fin.

S'il est évident que l'offre doit dans un premier temps rencontrer des envies et converger avec des dispositions des jeunes, *l'habitus*, beaucoup de professionnels ne cachent plus aujourd'hui leur malaise quant aux programmes d'activités proposés aux jeunes dans un certain nombre d'équipements. Le loisir de consommation sans véritable visée éducative a « tourné à plein régime » (dixit un animateur) dans nombre d'équipements si bien qu'il est aujourd'hui devenu compliqué de s'en défaire :

Extrait d'entretien avec deux animateurs socioculturels :

Quelles sont les pratiques dominantes chez les jeunes ?

A : C'est tellement un panel large qu'on ne peut pas en faire ressortir comme ça. Pour avoir vu d'autres quartiers, tous aiment aller au karting évidemment, tous aiment faire du foot et en même temps y en a qui préfèrent le roller, d'autres qui préfèrent aller à la piscine. D'autres qui préfèrent ne rien faire et rester entre copains dehors et quand ils ne sont pas dehors, c'est qu'ils préfèrent rester chez eux jouer à la PlayStation.

B : Mais on sait quand même que la pratique du foot est la pratique dominante. Avec un phénomène qui s'accroît en ce moment à Rennes, c'est la pratique du futsal. Alors est-ce que c'est nous qui l'accentuons ou est-ce que les jeunes préfèrent ça. Est-ce que c'est l'offre qui crée la demande ou est-ce que c'est la demande qui crée l'offre ?

A : Mais quand on dit que les jeunes aiment le karting, le paint-ball et tout ça, c'est aussi parce qu'à un moment donné c'est nous animateurs qui avons proposé ça. Donc, nous aussi on a des questions à se poser, pas sur la question éducative, mais sur la pertinence de cette offre-là : est-ce qu'on est dans le bon, dans le vrai ? On s'est beaucoup posé cette question-là.

B : A force de surenchérir sur les activités de consommation à bas prix sans visée éducative forcément derrière conduit chez les plus âgés, quand on arrive à 15-16 ans, et ben on a plus rien à proposer comme alternative et comme marche vers l'autonomie.

A : Et comme ils sont très habitués à cette offre-là, c'est difficile de leur faire faire autre chose. Je crois que l'animation a fait là une grave erreur. Après, sur les pratiques dominantes, le foot en est une. Après ça concerne essentiellement les garçons parce que c'est eux qu'on a. Le public féminin on le voit très peu et on en a très peu, donc c'est tronqué. Si on rencontrait plus de filles, si ça se trouve on se rendrait compte que la pratique dominante c'est pas le foot. Mais c'est pas une spécificité non plus à Bréquigny [quartier prioritaire de Rennes].

La logique de consommation a fortement imprégné les pratiques d'animation, au détriment, regrettent ses détracteurs, de tout accompagnement à l'autonomie. Les programmes d'activités dites « de consommation » ont vidé de sa substance l'ambition éducative d'un grand nombre d'animateurs malgré le discours fort répandu du « prétexte à ».

Nombre de professionnels m'ont fait part de ce malaise à l'instar de ceux cités ci-dessus. Par ces activités de consommation, la question de l'« occupationnel » est fortement posée sur fond d'arrière-pensées politiques : « *lorsque l'on propose ce type d'activités qui attirent forcément les jeunes, n'achète-t-on pas la paix sociale en faisant de l'occupationnel alors que l'on sait que les problèmes des jeunes méritent un autre type de traitement ?* », me confiait un animateur socioculturel.

Si la réalité est certainement plus complexe que cela, les analyses des professionnels de jeunesse sont de nature à montrer qu'il est difficile de nier aujourd'hui que de nombreux équipements socioculturels peinent à « faire transpirer » des valeurs d'éducation populaire, de construction de soi et d'un esprit critique, dans les programmes d'activités :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Pour revenir sur la question de l'éducation populaire, je pense aussi que c'est lié à quelque chose qui est un impensé au niveau local : les activités que l'on propose à la jeunesse sont-elles des activités qui sont uniquement des supports à la relation, ou dans nos activités y a-t-il des apprentissages sociaux, citoyens...? [...] Nous par exemple, on a un projet de vacances de partir avec des groupes de la maison de quartier sur des activités qu'ils ne connaissent pas du tout. Je pense que ça vaut le coup d'être tenté.

Il est intéressant de noter que cet animateur socioculturel ne parle pas de « consommation » et lui préfère le terme de « support à la relation ». Le choix des mots n'est pas anodin, encore une fois, car les activités dites « de consommation » sont justifiées par les animateurs socioculturels comme des activités servant à la mise en relation. La question qui se pose est de savoir ce que cette relation, une fois réalisée, produit. « *Les animateurs parlent toujours d'activités « prétexte à », le « pré » je le perçois bien mais le « texte à » j'ai plus de mal...* », me confiait ironiquement un chargé de développement local municipal dans un quartier. Car finalement, l'animateur socioculturel ci-dessus cité, pose une question pertinente : « *Dans nos activités y a-t-il des apprentissages sociaux, citoyens... ?* » Or, force est de constater que le compte n'y est pas encore à entendre certains acteurs publics, au premier rang desquels, souvent, les animateurs socioculturels, très lucides sur leurs pratiques professionnelles :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Est-ce que les jeunes, ici, accèdent facilement aux pratiques culturelles et sportives ?

Oui. Sportives il n'y a pas de problème. Tout ce qui est un peu théâtre... on essaie de mettre en place des choses culturelles. C'est un peu plus difficile. Mais, même au niveau sportif, tous les mardis et vendredis, on a un créneau dans un gymnase à côté : on fait du foot en salle. Moi j'essaie de les ouvrir vers d'autres sports, mais dès que tu passes dans un autre sport ils se bloquent directement.

Ils n'adhèrent pas, c'est des pratiques ancrées ?

Oui voilà le foot pour eux c'est ancré.

Et vous arrivez, je ne sais pas, à les sortir vers d'autres pratiques culturelles comme le théâtre, le cinéma ?

Le cinéma : ça marche bien. Le musée : Nada. Le théâtre ça marche un peu quand c'est un peu de l'impro'. Donc on ramène, un peu, des gens pour faire de l'impro'. Dans le style de Djamel Debbouze, et là, ça marche bien. Là aujourd'hui, il y a encore une demande de jeunes qui demandent à faire ça. Donc ça, ça marche bien, ils adhèrent à ça.

Culturellement ça reste très limité ?

Ça reste très limité. Ils ont du mal à s'ouvrir oui.

8.6. Les comportements à risque

« Suivre les jeunes eux-mêmes », certes il le faut, c'est une impérieuse nécessité pour les cerner. Pour autant, il est difficile lorsque l'on travaille dans le cadre d'une thèse sur la jeunesse de passer à côté d'une analyse de ce que les pouvoirs publics et professionnels de jeunesse nomment les comportements à risque : pratiques déviantes et conduites addictives notamment. Le risque renvoie à des conséquences que pourrait générer un acte ou une décision, à un danger plus ou moins prévisible. En cela, il fait partie intégrante de notre quotidien. Pour le sociologue Christophe Moreau :

« Les situations à risque comportent plusieurs catégories de risque : le risque physique, où l'intégrité physique peut être menacée, le risque social, où ce sont l'image et l'estime de soi qui sont en jeu, et le risque éthique, où les valeurs de la personne peuvent être mises à mal. »³⁶²

Comme nous l'avons vu en première partie avec François Dubet, les jeunes se construisent par l'expérimentation, à savoir en transgressant les interdits d'une part, et en repoussant leurs limites d'autre part³⁶³. Pour Christophe Moreau qui se distingue sur ce point de François

³⁶² Christophe Moreau, *La jeunesse à travers ses raves*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2 LAS, 2002.

³⁶³ Le malaise vécu par certains jeunes peut exacerber la prise de risque. Beaucoup d'explications existent dont le niveau de tolérance envers certaines pratiques qui a changé si bien que ce qui était autrefois considéré comme inacceptable est aujourd'hui toléré par les parents et la société. Ainsi, toutes les transgressions de type « traditionnelles » (fumer la cigarette, apprécier une bière...) ont été réalisées sans trop de difficultés par la génération actuelle. La frontière de l'interdit s'étant déplacée plus loin, les jeunes doivent surenchérir pour la franchir et se construire. Aussi, le risque est lié à un souhait de transgresser l'hyper-protection engendrant une sur-réglementation de la pratique d'activités. Si le niveau de tolérance est monté d'un cran pour l'adolescence, il s'accompagne d'une crainte sans cesse réaffirmée de la prise de risque générée par les situations d'expériences

Dubet, ce constat n'est pas propre à notre époque mais, s'agissant de la jeunesse, vaut à toutes les époques. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, beaucoup de professionnels de jeunesse et d'élus s'accordent à penser que les risques pris par les jeunes des quartiers dans la consommation d'alcool, de drogues ou dans les conduites routières traduit bien plus qu'un simple désir d'expérimentation propre à toute la jeunesse :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Vous l'attribuez à quoi cette banalisation de l'acte [le professionnel m'expliquait que les jeunes ne se cachent plus forcément pour fumer du cannabis et boire de l'alcool]?

Je pense que pour certains c'est un appel, un appel à une situation de mal être. Donc, au lieu de me cacher je le montre parce que je ne suis plus seul à le faire, je suis un groupe. Comme je vous le disais tout à l'heure, le jeune ne s'exprime plus en tant qu'individu mais en groupe. Donc, si le groupe a accepté le fait de fumer et de boire, l'alcool est aussi présent même si c'est moins que le cannabis, je fume et je bois. Si le groupe a accepté ça, je le montre. Et puis, je pense qu'il y a aussi, c'est difficile à dire mais il y a des parents qui ont abandonné leur rôle de parents parce que ces jeunes ont entre 16 et 20 ans, ils ne sont plus scolarisés, ils ne sont plus dans une démarche d'emploi, les parents ne savent plus comment réagir vis-à-vis d'eux et, quelque part, le seul phare qu'ils ont c'est l'espace jeunes. C'est à dire qu'il n'y a que là qu'ils savent qu'ils peuvent avoir, non pas une écoute car ce serait trop me glorifier, mais ils peuvent avoir une oreille par moment, ou ils peuvent avoir une réponse, ou ils peuvent avoir une morale, c'est pas évident parce que je passe tout mon temps des fois à leur dire que c'est pas bien, mais voilà c'est quelqu'un qui s'intéresse à eux et qui leur dit : « ça les gars c'est pas bien ». Ils n'ont plus le contact avec les profs, les parents ont un peu abandonné, ou le père n'est plus crédible parce que c'est conflit permanent à la maison, voilà. Et puis, la phase de socialisation qui peut se créer grâce au sport, ils n'y vont pas parce qu'ils sont pas du tout dans cette démarche-là quoi.

Donc ils ne sont plus au contact des porteurs de la norme ? Les institutions etc.

Complètement.

C'est ce qui fait qu'ils se sont créés un monde parallèle ?

Complètement. La famille c'est le groupe maintenant. Les frères, c'est aussi le groupe. Et puis il y a d'autres conduites à risque, il y a le cannabis, l'alcool, et puis ce rapport à l'adrénaline par la conduite au volant avec « effets » genre jouer un peu les caïds, rouler comme des malades, freiner au dernier moment. Donc ça c'est vrai on sent qu'il y a eu à un moment donné la PlayStation à tout va, et c'est encore dans leurs pratiques puisque discutant avec eux je m'aperçois qu'il y en a qui ne dorment pas de la nuit, ils dorment la matinée parce qu'ils ont passé la nuit à jouer à ça, mais il y a aussi ce rapport : On met tout ce qu'on a pu jouer étant gamin ou tout ce qu'on peut jouer encore devant une télévision, on le pratique avec la voiture, la bagnole et puis on joue les caïds et sans se rendre compte du danger que ça peut provoquer, pour eux et pour les autres aussi quoi. Donc, il y a aussi cette conduite à risque qui est liée à ce rapport : « Je suis tout puissant, je maîtrise, enfin je crois maîtriser et je vais à l'excès ».

L'animateur socioculturel explique que les jeunes, dans la prise de risque, recherchent la sensation d'autant plus facilement que le groupe l'approuve. Encore une fois, explique ce professionnel, le groupe est déterminant en proposant ses normes et en incitant aux pratiques déviantes. Ici, dans ses propos, la prise de risque se traduit par une « *fuite du désarroi moral qui ébranle nos sociétés* »³⁶⁴. La recherche de sensation traduirait une souffrance, un mal de vivre chez une partie des jeunes des quartiers populaires qui recherche une mise à l'épreuve de leur légitimité à exister.

La sensation, les jeunes la recherchent souvent en groupe, comme s'ils étaient pris dans un courant d'affects. Ils éprouvent ce besoin de ne pas être seul à ressentir quelque chose, qu'il y ait une communion qui s'opère. Voilà pourquoi, sans doute, les jeunes ont besoin d'être vus

de vie. Si nous nous centrons uniquement sur le champ des activités de loisirs, ces dernières années ont été celles d'un renforcement de la réglementation en matière de pratiques, de diplômes nécessaires à ces pratiques et de déclarations. Ce cadre réglementaire répond au souhait de la société d'identifier la responsabilité de chacun (le pratiquant, l'encadrant, le parent, le politique local, etc.) dans la mise en place des activités de loisirs. Dès lors, chacun cherche à amoindrir la prise de risque inhérente à toute pratique en renforçant son cadre d'exercice. Ce mouvement n'est pas propice à l'accompagnement des jeunes dans leurs prises de risques. C'est donc en dehors de tout cadre, que cette prise de risque va avoir lieu.

³⁶⁴ Christophe Moreau, *op. cit.*

dans leur prise de risque qui serait vécue comme une valorisation au sein du groupe d'appartenance. Il semblerait que pour beaucoup, la prise de risque résonne comme un appel à l'aide ou une envie de fuir une réalité que l'on ne veut plus vivre :

Extrait d'entretien avec un éducateur FJT :

On parle beaucoup de conduites à risques chez les jeunes des quartiers, ça existe chez tous les jeunes mais pensez-vous qu'elles prennent des formes différentes chez les jeunes des quartiers ?

Certainement, on est en groupe donc forcément, et puis, peut-être, pas non plus cadrées. On va aller des fois dans des comportements, je dirais, un peu excessifs au risque et au péril de sa vie. Voilà.

Vous le constatez ?

Oh ben oui parce qu'il y a une espèce d'émulation entre eux et que ils savent pas s'arrêter. Il faut qu'il y ait un tiers, un adulte, qui mène un peu et qui leur dise : « Arrêtez vos conneries, vous allez droit dans le mur ! », et là ils ont besoin de ça, quelqu'un qui remet un peu de l'ordre. Si y a personne, ça va crescendo quoi. Oui, oui, j'en suis convaincu. Il y a cinq ans de ça, un jeune qui s'est fait écrasé sur la voie ferrée, on ne saura jamais le fin mot de l'histoire mais on pense qu'effectivement il s'était alcoolisé, lui ou l'autre, ils ont été deux à mourir en se faisant écraser. Ils étaient sur les rails et le jeu c'était, effectivement, de s'écarter au dernier moment, enfin bon. Si y avait eu un adulte, ou plutôt quelqu'un de sensé, quelqu'un qui n'était pas dans une espèce de rivalité, de jeu de pouvoir, je pense qu'il aurait pu stopper ça.

Ça vaut même pour les 16-25 ans ? Ce que vous dites, j'ai l'impression que ça vaut pour un public de préadolescents jusqu'à 16 ans.

Je reste modeste, après c'est un entretien je veux pas généraliser, alors, effectivement, plus on gagne en âge, plus on gagne en maturité. Mais enfin, je veux dire, voyez les phénomènes autour de l'alcool, du cannabis, les comportements à risque autour de la voiture, qui font, qu'à un moment donné, ils sont dans des défis qui peuvent se ressembler quoi. La preuve c'est que quand on fait des actions autour du permis de conduire on s'aperçoit qu'il y a une grosse partie des jeunes de cette tranche d'âge 16-25 ans qui se foutent en l'air le samedi soir.

Est-ce que ce n'est pas une façon d'attirer sur eux le regard, pour alerter sur un malaise social ?

Certainement. Je pense que ça démontre de toute façon un malaise, je dirais, personnel mais aussi générationnel, je pense, voilà quoi. Après, je ne vais pas rentrer dans des grands discours mais je pense que, de toute façon, quand je parlais de manque de repères c'est, à mon avis, indispensable. Il faut qu'on se positionne en tant qu'adulte et j'en suis intimement convaincu. C'est-à-dire que si on dit rien, on obtient pas forcément les choses, ce n'est pas forcément prendre le rôle du père mais simplement être censeur, rappeler la loi plutôt que d'attendre que ça dégénère. Des fois on ferme les yeux, on est indifférent à tout. Les gens qui sont dans les quartiers, ils montent dans leur immeuble, et puis quand ils sont chez eux ils appellent les flics en disant : « Y a des jeunes en bas de mon quartier, ils sont en bas de mon immeuble, ils m'ont traité de tous les noms et ils me font peur ». Après quand on va voir les jeunes, parce que « jeunes égal inexpérimentés », on reste avec eux et on voit cette vieille personne qui peut être terrorisée parce que y a dix jeunes dans son hall. Ça les jeunes le savent. Alors, des fois, ils veulent le montrer, c'est très maladroît mais y a pas d'agressivité, c'est souvent un rapport avec ce que peut renvoyer l'autre personne et si l'autre personne ne leur dit même pas bonjour et qu'une fois qu'elle est en haut elle appelle les flics, ça râpe forcément le rapport. Donc, là je ne vais pas dire que les jeunes ont raison mais que les adultes ont tort de pas dire bonjour, de pas regarder les jeunes même s'ils font peur. S'ils font peur, très souvent, c'est parce qu'ils sont tout petit à l'intérieur.

Pour cet éducateur de FJT, la prise de risque peut être encore plus dangereuse si le groupe ne se fixe pas de limites. Or, pour ce faire, il est souvent nécessaire, selon lui, qu'un adulte ou un tiers vienne réguler les comportements à risque des jeunes. Cette fonction de régulation permet d'accompagner les jeunes dans leur prise de risque et de leur garantir un minimum de sécurité par les repères qu'elle vise à donner. Le constat de ce professionnel a de quoi surprendre. Cette fonction de régulation des comportements vaut largement pour des publics mineurs, mais peut être questionnée pour des jeunes majeurs censés être pleinement responsables, sur un plan légal, de leurs actes. Encore une fois, les spécificités de la jeunesse contemporaine³⁶⁵, auxquelles n'échappent pas les jeunes des quartiers, en décident autrement. C'est à ce titre que l'âge et la responsabilité ne peuvent être confondus. En effet, le malaise

³⁶⁵ Cf. première partie.

que vit une grande partie des jeunes est de nature à favoriser la prise de risque, d'une façon certainement différente de celle qui caractérisait les pratiques des jeunes dans les siècles passés. La prise de risque est aujourd'hui moins liée à des rites de passage encadrés comme autrefois qu'à une phase d'expérimentation dans une période de la vie dont les jeunes concernés ne savent sur quoi elle va déboucher.

De plus, il est très difficile de saisir le phénomène chez des jeunes invisibles dans les espaces publics et qui pourraient se livrer à de la consommation d'alcool et de drogue seuls. Seuls les jeunes visibles, généralement en groupes, permettent d'appréhender le phénomène. Le groupe de pairs en ce sens peut être constitué de « compagnons de galère et d'infortune ». C'est ce qui explique que, bien souvent, les politiques de jeunesse qui s'adressent aux jeunes des quartiers populaires ciblent des jeunes masculins représentant potentiellement un problème. En attendant, il n'y a certainement pas plus, en proportion, de conduites addictives dans les quartiers que dans les autres territoires. La seule différence réside en la capacité de chacun à trouver les ressources et le cadre nécessaire pour réguler ces pratiques le moment venu. Cela pose, encore une fois, la question du rapport au monde adulte :

Extrait d'entretien avec un conseiller de mission locale :

Chez tous les jeunes il y a une phase d'expérimentation ou ils peuvent être amenés à boire de l'alcool, fumer du shit etc. Est-ce que tu dirais que, dans les quartiers, ce passage-là est exacerbé, plus profond et traduit autre chose que cette simple expérimentation ?

Moi, je pense qu'il n'y a pas plus de gamins alcooliques dans les quartiers que dans le centre-ville. Aujourd'hui, très honnêtement, moi la seule chose que je vois et qui fait la différence, c'est qu'un gamin de centre-ville il a ses parents qui lui disent de rentrer à dix heures. Si à dix heures une il est pas là, la prochaine fois il sortira pas.

Même à 16-25 ans, ça joue ?

J'en suis sûr. Parce que quand t'es étudiant, moi je le vois bien [...], je suis surpris de la consommation d'alcool qu'ils ont. Mais ils ne sont pas sur le quartier, leurs parents leur ont payé le permis, ils ont la voiture. Non, non, il y en a pas plus sur les quartiers, même pour le shit, l'alcool et tout ça. Très honnêtement, même si le shit est interdit, que ce soit des jeunes de centre-ville ou des jeunes de quartiers, ils en ont rien à faire.

Pour ce conseiller de mission locale, les jeunes des quartiers populaires ne boivent pas plus d'alcool et ne fument pas plus de cannabis que les autres. La seule différence réside selon lui dans le fait que les jeunes qui ne sont pas issus des quartiers populaires et disposent de plus de limites et de contrôle du point de vue parental.

Pour autant, certains professionnels ont observé une intensification de la consommation d'alcool et de cannabis ces dernières années. Il s'agit d'un indicateur, selon eux, du malaise social qui règne actuellement dans les quartiers en cette période de crise économique. Encore une fois, le groupe devient un refuge, une niche affective dans laquelle on peut se permettre un certain nombre de pratiques.

8.7. Le trafic

« *Qui dit comportement à risque, dit consommation de produits illicites* », me lançait un élu municipal en charge de la prévention de la délinquance. Selon lui, par extension, qui dit consommation de produits illicites, dit donc trafic. Loin de constituer une représentation isolée s'agissant des jeunes des quartiers populaires, j'ai souhaité m'arrêter ici un instant sur cette question du trafic, « business » pour reprendre le terme rapporté par des jeunes. Celui du cannabis plus précisément. Il semblerait, au regard de ce que m'ont expliqué les jeunes et les professionnels, qu'il s'agit là d'une réalité bien ancrée. Il est très difficile d'avancer un chiffre sur le nombre de jeunes qui se livrent au trafic car il s'agit d'un « commerce parallèle », ou « commerce souterrain », selon le qualificatif qu'on lui attribue, qui serait un moyen pour des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle d'accéder au revenu.

D'ailleurs, nombreux sont les jeunes et les professionnels à penser que les autorités de sécurité publique ne s'intéressent pas trop à ces jeunes, parce qu'« ils recherchent les gros ». Pis, certains poussent même le raisonnement plus loin en affirmant que sachant que c'est le seul revenu pour beaucoup de jeunes et certaines familles, on laisserait les jeunes vendre ces produits illicites pour préserver la paix sociale en ne mettant pas les intéressés en difficulté. Une des explications attribuées à la facilité avec laquelle certains jeunes se mettent à vendre du cannabis est le manque de repères avec une famille fragilisée à la source du problème. Cela rejoint ce que nous avons décrit plus haut comme le pense ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un éducateur sportif :

Le manque de repères dont vous parlez, il est dû à quoi ? Des familles fragilisées à la base ?

Moi, très honnêtement, je le mets sur plusieurs choses. C'est des familles fragilisées par leur vécu, c'est une évidence. Des familles fragilisées parce qu'il y a qu'un seul des parents qui est là, l'autre il est au pays. Ça pour moi c'est aussi quelque chose de compliqué. Après, je ne m'enlève pas l'idée qu'il y a aussi des parents qui sont fragilisés, des gamins qui n'ont pas de cadre parce que les parents le veulent bien. Il y a quand même des grands joueurs. On le voit par chez nous, aujourd'hui, il y a quand même des gens qui jouent avec les lois en étant adulte. Donc, forcément, quand le gamin il voit son père jouer avec les lois, qu'il voit son père au chômage à rien faire, qu'il boit dès le matin, le gamin je ne donne pas cher de sa peau. Donc, aujourd'hui y a un peu de tout dans les quartiers. Alors je sais pas hein, moi après j'ai entraîné la Police pendant sept ans, donc je savais qu'ils intervenaient après avec les jeunes de quartier, je pense qu'on est pas « clean ». Moi, en travaillant avec les jeunes de quartier, bien sûr que je vois quelque chose, quand on vit avec eux, forcément qu'on voit le trafic : Des Nike, des Levi's, des clopes, l'alcool, du shit, de l'herbe... On voit tout. Après, nous, on n'est pas des balances, parce que si on balance à la Police tout notre travail sur le terrain il est fini.

Ce manque de repères provoque chez les jeunes une perte de toute notion de norme, de règles morales. Pourquoi s'épuiser à travailler pour un SMIC alors que le trafic en rapporte beaucoup plus avec moins d'efforts ?, question souvent posée pour éclairer le trafic. Celui-ci, en ce sens, est devenu une façon comme une autre d'accéder au revenu pour beaucoup de jeunes :

Extrait d'entretien de jeune de 23 ans :

Au niveau de l'emploi, est-ce que les jeunes des quartiers, un peu comme toi, trouvent leurs voies ?

Pas forcément. Y a un truc qui est vicieux pour moi dans les quartiers, c'est la vente de shit, de blanche ou de truc comme ça. Ils ont un rapport à l'argent facile en fait. Et donc, qu'est-ce qu'ils vont aller se faire chier à gagner 1 000€ par mois alors qu'ils peuvent gagner 2 000, 3 000, plus, en une semaine.

Sincèrement, ça concerne combien de jeunes ça, le deal ?

Là ? Moi dans mon quartier, y en a pas mal qui dealent, qui vivent comme ça quoi.

C'est peut-être pas une majorité non plus ?

Non, non, bien sûr que non, parce qu'après y avaient des jeunes, pareil, échec scolaire et tout, tu te disais eux ils vont rester là à traîner alors qu'ils s'en sont sortis. Le monde ouvrier leur a ouvert des portes, parce qu'en général c'est là les premiers débouchés. Les mecs ils se mettent à bosser alors qu'ils ont rien foutu de leur vie. Voilà, y en a qui se sortent les doigts du cul et qui arrivent quand même à bosser quoi, alors que tu misais pas un kopeck sur leur avenir quoi.

Un jeune avec lequel je me suis entretenu écrivait des textes de rap. A travers ses écrits, il résume la situation ainsi :

Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans :

Je fais du rap dans le groupe du quartier.

Ah ouais ! Et tu écris des textes ou tu danses ?

Ben j'écris des textes en fait.

Et c'est quoi les thèmes favoris de tes textes ?

Sur le quotidien.

Sur le quotidien ? C'est quoi alors ?

Ben genre on parle sur la crise par exemple. En gros, c'est qui qui subit ? C'est les pauvres. Voilà, on parle de la galère des jeunes dans le quartier.

T'as un passage comme ça ?

Dans ma tête quoi...

Tu peux m'en lancer un comme ça là ?

Ouais [se concentre et se lance] : « On vit comme on peut, on s'en sort comme on peut, les riches ont le pouvoir, c'est les pauvres qui subissent, les pauvres veulent s'en sortir, on court après la maye [l'argent], ça rentre pas l'oseille, c'est pas si facile de trouver du taf, on se prend que des baffes, quand ils nous en proposent c'est de la « hase » [mot argot maghrébin qui signifie « merde »], on fait avec les moyens du bord, on s'en fout de vos conseils vos promesses, on veut remplir notre caisse, l'argent fait sourire, même les jeunes veulent de la tune, et font leur business, y a pas d'âge pour prendre des billets, quand c'est la crise, soyez pas étonnés s'il y a trop de dealers de shit, y a que ça qui rapporte, pour remplir le frigo, pour moins souffrir dans ce ghetto ».

Les quartiers sont réputés pour être les lieux de commerce et les jeunes stigmatisés à tort comme des vendeurs potentiels. Ainsi, ce jeune, par exemple, regrette de voir des personnes de tout âge étrangères au quartier s'arrêter en voiture pour lui demander « s'il n'a pas quelque chose à vendre » et, dans la négative, « s'il sait pas où on peut choper quelque chose » :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Le deal ici, c'est une réalité ou c'est marginal ?

Je pense que c'est marginal parce que dans le quartier je vois pas trop ça. Mais ce qui me fait le plus mal c'est des gens, de n'importe quelle tranche d'âge, de 20 comme à 40, comme à 50 ans, qui viennent nous demander si on a pas du shit à vendre, on a pas de shit à vendre et ça ils veulent pas le comprendre. Ils viennent de l'extérieur du quartier et ils croient qu'on est tous des vendeurs de shit.

Qui sont donc les vendeurs de cannabis ? Beaucoup s'accordent à penser que ce sont des jeunes qui sont tombés dans « l'argent facile », des jeunes en rupture sociale. Pour eux, le trafic est une façon d'accéder plus rapidement au revenu. Ces jeunes sont généralement mal perçus par les autres jeunes du quartier, notamment ceux qui font des efforts pour réussir leur vie en respectant la loi.

8.8. L'expérience de la « galère »

Mais ces jeunes, que l'on qualifie de « galériens » en raison précisément de leur rupture sociale³⁶⁶, ne sont pas que des jeunes trafiquants. Loin de là. Ce sont des jeunes qui combinent généralement, selon les acteurs, deux éléments de faiblesse :

- Un contexte familial difficile : difficultés économiques, sociales...
- L'échec scolaire.

Surtout, c'est l'incapacité à se projeter dans l'avenir qui caractérise profondément ces jeunes. Pour eux, le groupe de pairs constitue une niche affective, un sas qu'ils se sont créé pour repousser le plus loin possible la prise de responsabilité adulte.

Comme je l'expliquai précédemment, se projeter signifie pour eux de faire un point sur leur situation, évaluer leur parcours et leur potentiel pour apprécier leur capacité à aller de l'avant, ce que beaucoup se refusent à faire comme l'expliquent ces jeunes :

Extrait d'entretien avec un jeune de 24 ans :

Est-ce que tu penses qu'une partie des jeunes, ici, prend beaucoup de risques ? Alcool, drogues, fumette, etc.

Ben ils prennent pas ça comme un risque eux, pour eux c'est une routine quoi. C'est leur délire.

Ils arrivent à se projeter dans l'avenir ?

Chacun à son idée faisant que c'est : « Oui là je suis encore jeune, je fais ça mais dans quelques années je vais arrêter », après s'ils arrêtent oui, s'ils arrêtent pas tant pis.

Et toi, de ce que t'as observé, ils arrivent à arrêter ?

Ben non, du tout. Ça s'aggrave plutôt.

³⁶⁶ Terme repris par François Dubet dans *La galère, jeunes en survie*, op. cité.

Ils finissent comment ?

Ben déjà question langage, quand ils parlent c'est n'importe quoi, si on essaie de leur parler on va partir dans des délires, voilà, ils sont pas connectés avec la vie réelle en fait, c'est ça le truc.

La capacité du jeune à aller de l'avant va en partie résider dans sa capacité à prendre ses distances avec le groupe de pairs lorsqu'il devient trop contraignant, comme le raconte ce jeune à partir de son propre vécu :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Mais qu'est-ce qui fait que dans les quartiers on en arrive à ça [se livrer au trafic, ne plus travailler, passer son temps dans les halls d'immeubles], on devient capable de ça ?

Parce que dans les quartiers on est déjà dans la misère alors on en a rien à foutre.

Est-ce qu'on en revient à la famille ?

Oui et non. J'ai deux exemples : moi et mon grand frère. Y a moi, j'ai eu envie de m'en sortir, je me suis bougé et maintenant je travaille. Y a mon frère, il a eu la même éducation que moi, qui a fait des conneries, qui est passé au tribunal x fois : vols de voitures et tout. Donc, je dirais pas que c'est à cause de la famille spécialement. Ça joue mais à l'origine c'est l'engrenage avec les potes. Quand tu rentres dans une bande de potes, tu te sens fort, tu te sens capable de faire n'importe quoi, tu crois que rien ne va t'arrêter.

Toi, ça ne t'a jamais intéressé de rentrer dans une bande ?

Non, j'ai jamais vraiment fait partie d'une bande, je connaissais des gens qui y étaient, je leur dis bonjour, j'ai des bonnes relations avec eux mais sans plus, j'irais pas traîner avec eux.

L'analyse de ce jeune est importante car elle montre, une fois de plus, que le déterminisme social ne saurait tout expliquer. Il existe également des espaces d'autonomie pour construire son parcours de vie, indique-t-il. Ainsi, lui n'a pas dérivé comme son frère qui a pourtant reçu la même éducation que lui, assure-t-il. Il estime que « *l'engrenage avec les potes* » joue tout autant. Lui assure que les « bandes » ne l'ont jamais tenté pour toutes ces raisons. Il rejoint ainsi l'analyse des jeunes, présentée précédemment, qui estiment que l'échec scolaire ne saurait être expliqué uniquement par les conditions sociales précaires et difficiles et qu'une part de choix leur incombait également.

Souvent, on constate chez ces jeunes de plus de 16 ans que tout s'est joué bien avant dans un parcours de vie extrêmement difficile. Un de ces jeunes, âgé de 22 ans, a accepté de se prêter au jeu de l'entretien pour mettre en lumière le processus qui l'a amené à vivre une très longue expérience de galère.

Extrait d'entretien avec un jeune de 22 ans :

Comment ça se passe l'enfance dans le quartier ?

Plutôt bien quand je vois avec les différences de maintenant, c'était mieux que maintenant. Moi, je me rappelle des souvenirs du centre [de loisirs], y avait toujours du monde, on nous coachait pour sortir du quartier parce que c'est pas non plus facile de sortir du quartier tout seul.

Et tu me disais que ce n'était plus pareil aujourd'hui ?

Oui, j'en parle avec [l'animateur], les jeunes ne font plus d'autofinancements, ils n'ont plus envie de bouger comme avant, ils préfèrent rester là à rien faire, à tenir les murs. Le centre, pourtant, c'est un moyen de s'évader.

Comment s'est passée ta scolarité ?

Moi, ça a été un peu différent. J'ai arrêté l'école à 14 ans au début. Je suis même pas arrivé en cinquième. Après le CM2 en fait, j'ai été dans un centre de remise à niveau à moitié à Quimper, j'avais entre 13 et 14 ans. Et quand j'ai été envoyé à Quimper, après une année de remise à niveau, je suis allé dans un collège en sixième là-bas. Donc, comment dire ça, on va dire que j'ai pris un chemin différent de ceux que prennent les gens d'habitude. Mais quand je suis arrivé en sixième, comme j'étais resté une année sans aller en cours, ça me plaisait plus l'école, je m'ennuyais et je me retrouvais pas à ma place. Mais bon, j'étais quand même au foyer, un peu éloigné du quartier et ça me faisait du bien quand même. Dans le quartier dès que y avait un petit truc c'était tout de suite moi qui était visé, tatati tatata, donc tout le monde savait ci tout le monde savait ça, tout le monde s'occupait un peu de moi. J'étais un peu mal vu quoi, beaucoup ne m'aimaient pas.

Et tu as fini ton année de sixième ?

Non, non, c'est ça justement. Alors, j'ai fait la moitié de l'année et j'en ai eu un peu marre. C'était un collège sous contrat, fallait pas arriver en retard, avertissement, tatati tatata. Comme moi je respectais pas tout ça, ben à la fin j'ai été exclu du collège et je suis revenu à Brest, je me suis inscrit au collège de Keranrou, et là j'étais encore moins à ma place qu'à Quimper. Par contre, ils m'avaient quand même fait passer en cinquième parce que j'avais le niveau, malgré tout j'étais pas un cancre... j'avais quand même des bonnes notes. C'est le caractère et l'apparence qui m'ont détruit : le fait de parler d'une certaine façon et peut-être pas vouloir comprendre les gens. Donc, quand je suis revenu à Brest, comme j'étais encore moins à ma place qu'à Quimper, j'ai préféré tout arrêter. Je me suis dit que ça servait à rien que je continue à ce moment-là.

Tu as arrêté à 16 ans net ?

J'ai arrêté même avant 16 ans, je le regrette maintenant. Je viens de prendre un appartement avec ma copine et je travaille pas. Ma copine elle travaille et pas moi. C'est là que je me dis que j'aurais dû continuer un petit peu plus parce que je n'ai rien, même pas de brevet, pas de CAP, pas de BEP.

Aujourd'hui tu as 20 ans, explique-moi : quand tu as arrêté l'école qu'est-ce que t'as fait pendant cinq ans ? Qu'est-ce que t'as fait tout de suite après l'école ?

Rien ! Y a plusieurs fois où j'ai essayé de chercher du travail mais comme j'avais pas 18 ans, on me disait : « c'est pas possible, tatati, t'aurais dû continuer à l'école, lalala » et en fait, après y avait plus vraiment de solution. Donc, après j'ai eu des problèmes avec la justice à moitié.

T'es resté combien de temps exactement dans la galère ? A tourner en rond sur toi-même ?

Pendant un bon moment : trois, quatre ans facile, sans rien du tout.

De ton ressenti, tu dirais que les jeunes des quartiers réussissent aussi bien que les autres à l'école ou échouent plus que les autres ?

Ben moi je me dis que si je m'étais donné les moyens j'aurais réussi aussi bien que les autres à l'école. C'est pas parce qu'on habite dans un immeuble qu'on réussit pas quoi. C'est différent partout, d'accord, mais tout le monde est pareil quand même. Après ceux qui ont le même parcours que moi ça reste une minorité, c'est sûr mais bon c'est quasiment moitié-moitié au final.

Est-ce que tes parents suivaient tes devoirs ?

Y avait que ma mère chez moi. Elle nous suivait bien mais avec mon frère on venait à l'aide aux devoirs ici au centre social. Moi, avec tout ce que j'ai fait, elle était là tout le temps malgré tout. Des fois, c'est un peu problématique pour les parents parce qu'ils peuvent pas tout non plus, tout assumer, c'est aussi aux enfants de mettre du leur.

Quand tu as arrêté l'école, est-ce que tu as sollicité de l'aide pour t'accompagner ? Par exemple, est-ce que t'es allé voir la Mission Locale ?

Non, je connaissais pas vraiment la Mission Locale. Je m'étais pas renfermé sur moi-même mais comme je n'étais plus à l'école quand je sortais ici, à 15 ans, les trois-quarts de mes copains ils allaient en cours quoi. Donc, moi je restais tout le temps là à chercher de l'occupation et j'allais avec quelques grands tatati tatata.

Tu t'es mis à fréquenter les grands du quartier ?

Un peu quand même, disons que c'étaient ceux qui n'avaient plus l'âge d'aller à l'école mais qui ne travaillaient pas. Ils avaient plus de 18 ans.

Tu faisais quoi de tes journées avec eux alors ?

Ben on faisait pas grand chose, on traînait, j'sais pas, on allait avec des copains à Carrefour.

Et tu continuais à venir au centre social ?

Ouais, pendant un moment parce que quand [réfléchit] on va dire quand j'ai commencé à couler [rires], quand j'ai arrêté l'école tatati tatata, ben quand je venais ici et qu'on voulait peut-être me donner des règles de vie, ce qui est normal et que je comprends très bien maintenant mais que je comprenais pas avant, ben y a plusieurs fois où j'ai été exclu du centre, où j'ai été exclu définitivement, où j'ai signé des contrats avec la directrice pour pouvoir réintégrer les activités ; parce que quand mes copains ne travaillaient pas le mercredi, quand ils étaient pas à l'école, ils venaient tous ici et ils partaient tous en activité et moi je restais tout seul parce que je n'avais plus le droit de venir ici. Donc, tout se fermait petit à petit autour de moi en fait. C'est un peu ça quoi.

Mais est-ce que concrètement tu as demandé de l'aide ? Tu ne t'es jamais dit : « stop, là il faut qu'on m'aide pour que j'aïlle de l'avant » ?

Ben je me suis un peu aidé moi-même je trouve. Y a plusieurs fois où j'ai voulu réintégrer une école, faire des petites démarches pour des stages etc. et je le faisais toujours avec quelqu'un que je connaissais, ce qui est toujours mieux qu'aller tout seul. Mais moi mon problème c'est que comme je n'étais plus à l'école, les gens ne m'acceptaient pas aussi facilement que quelqu'un qui a 15 ans, qui est à l'école et qui a besoin d'un stage. Comme moi j'étais plus à l'école depuis longtemps déjà, ils devaient se dire : « c'est un petit branleur, c'est un délinquant, on va prendre celui qui est à côté il est mieux ».

Mais est-ce que t'as demandé de l'aide ?

J'en ai demandé un peu aux gens que je connaissais, les animateurs qui étaient ici à l'époque. Y en a un je m'entendais bien avec lui même si des fois y avait des petits trucs, j'essayais de lui parler mais des fois ça venait pas non plus. Donc, j'étais plus à me dire : « j'en ai rien à foutre, vas-y je me casse machin ! » que : « j'ai besoin qu'il y ait quelqu'un qui m'aide, qui soit là pour me soutenir ». Tu sais [s'adressant à moi], même si ça n'avait pas l'air au niveau de mon apparence, ben ça me faisait chier moi de ne pas faire comme les autres, de galérer tout le temps, plein de petits trucs comme ça quoi.

Tu n'as jamais trouvé de travail ?

J'ai cherché, surtout après 17 ans, mais ça n'a jamais donné grand chose. Mais quand j'ai eu 18 ans, y a eu un peu plus de fenêtres qui se sont ouvertes : Pôle Emploi, Mission Locale, tout ça. Donc, après j'ai pris un peu le rythme d'aller là-bas voir ce qui se passait, ce qu'ils avaient pour moi parce que chaque personne est différente donc il faut des choses pour chaque personne. Mais comme je savais pas ce que je voulais, j'allais chercher n'importe et des fois j'allais peut-être chercher où il fallait pas. Mais bon, finalement ça m'a peut-être aidé à trouver le Nord.

Donc là, tu es allé à la Mission Locale ?

Oui, c'est un peu ça. Avant mes 18 ans, comme je savais pas trop quoi faire, j'allais plus m'adresser à des gens que je connaissais comme les animateurs ici parce que je m'entendais pas avec ceux qui étaient à l'accueil. Petit à petit, j'ai parlé de ça avec l'animateur et deux, trois personnes et au début j'ai eu du mal à m'imaginer que je pouvais faire quelque chose. Ça faisait des années que je faisais rien, j'avais trop pris l'habitude de ne rien faire ; alors que mes amis, eux, ils étaient à l'école, ils rentraient le soir faire leurs devoirs et après ils profitaient de leur temps libre, pas moi. Moi, c'était temps libre temps libre et temps libre. Donc après, quand on voulait me reprendre mon temps libre, j'arrivais pas à me remettre vraiment dans le bon rythme. Une fois que j'ai commencé à parler de ça avant 18 ans, c'est un an après que je me suis vraiment décidé à faire quelque chose, à m'en sortir un petit quoi.

T'as eu un éducateur pendant ce temps-là ?

Ouais j'ai eu un éducateur pendant un moment. C'est la justice qui me l'avait collé.

Et ça n'a pas marché avec lui ?

Si, lui il m'a quand même bien aidé et y a des fois où au début c'était pas facile. Mais le fait de parler avec lui, lui dire tout ce que j'aurais aimé faire, tout ce que j'ai fait et tout ce que j'ai pas pu faire, tout ce que je regrette, ça m'a quand même aidé un peu quand même. C'était quelqu'un d'extérieur à qui je pouvais parler, il avait peut-être une autre image de moi que le petit branleur que j'étais ici.

Donc, je reviens à ma question de départ : Est-ce que t'as réussi à trouver un travail ?

Ben j'ai fais quelques stages, des petits travaux, j'ai travaillé à Domino's pizza des trucs comme ça mais j'ai rien eu de vraiment concret concret quoi. Même là, j'ai rien et je travaille pas. Donc, ça continue. Mon dernier boulot, c'était l'été dernier peut-être.

C'est compliqué de trouver du travail ?

C'est quand même assez compliqué parce que j'ai fait ce que j'ai pu : voilà les CV, les lettres de motivation. Mais le problème c'est : « t'as pas été assez loin à l'école, t'as pas de BEP, t'as pas de CAP, t'as pas de diplôme donc on peut pas te prendre ».

Mais tu n'as jamais cherché à repartir en formation ?

Si j'ai voulu. Quand je me suis mis à chercher à travailler dans le bâtiment parce que ça, ça me plaisait bien, ça marchait pas parce que j'étais pas qualifié. Donc, j'ai été une fois à la Mission Locale pour une formation et en fait les formations que eux me proposaient fallait aller Lorient, à Quimperlé, et t'étais payé 280€ par mois mais c'était à toi de payer le train. Donc, en fait tu gagnes rien, tu vas là-bas toute la semaine et ça m'a pas vraiment plu. Donc, au lieu de m'engager dans quelque chose que je savais que j'aurais pas suivi, j'ai préféré ne pas le faire.

Y avait rien à Brest ?

Non, y avait rien à Brest, j'ai regardé dans Le Télégramme, il disait que ça allait embaucher pour le tramway tata-tata. Pour tous les trucs comme ça j'ai envoyé des CV avec des copains machin et ça n'a jamais rien donné. Et à la Mission Locale, j'ai eu deux rendez-vous, la dame m'avait dit : « oui ben dans deux semaines je te donne rendez-vous avec une personne près du port de commerce et dans deux semaines tu pourras trouver un travail quelqu'il soit, elle t'aidera ». Et en fait, ça fait plus de deux mois et j'attends toujours.

Mais ça veut dire qu'entre 16 et 20 ans, tu n'es pas allé à la Mission Locale ?

Non, personne m'a rien dit mais comme je vous l'ai dit : la porte elle était un peu fermée quoi. Quand j'ai été une fois au tribunal, le juge m'a dit : « on va te mettre un éducateur et tu te débrouilles ». Mais y a jamais rien eu. Mais pourtant j'étais motivé ! J'avais déjà fait plusieurs petits chantiers et particuliers et tout. J'avais montré ce que je voulais faire, ce que je savais faire, ce que j'aurais aimé apprendre mais ça n'a jamais donné de suite.

Et maintenant, tu en es où ?

J'ai reçu une offre de formation à Brest dans la peinture, j'ai rendez-vous dans peu de temps, j'ai vraiment envie que ça marche comme j'ai pris mon appartement et tout. J'ai pris mon appartement avec ma copine depuis un peu plus de deux semaines donc c'est tout nouveau quoi.

Tu te sentais prêt à franchir ce cap ?

Ouais je me sentais prêt même si c'est toujours dur de quitter chez soi. Mais avec ma copine, je me sens chez moi dans mon nouvel appart' donc c'est quand même assez bien. Ma copine elle travaille avec les petits enfants dans les écoles avec la mairie. L'appart' est dans une petite résidence tranquille entre Saint-Pierre et Kerourien. Mais j'ai toujours ma petite chambre chez ma mère, je viens ici tous les jours. Je dors tous les soirs dans mon appart' mais il reste des affaires à moi chez ma mère : ma chaîne hi fi, mon lit etc. Donc ma chambre est toujours là, ce qui fait que si demain je pars de mon appart' je sais que je pourrais revenir chez moi, ma mère m'ouvrira la porte. C'est peut-être pour ça aussi que j'ai pris le risque de le faire et que je me suis dit : « si ça marche tant mieux, si ça marche pas tant pis ».

Les jeunes des quartiers ils ont plus de difficultés que les autres à trouver du travail ?

Et c'est pas que l'adresse. Pour moi, par exemple, comme j'ai pas de diplôme, c'est plus ça qui bloque quoi. Quand vous allez à un rendez-vous, les gens vous demandent : « vous habitez où : rive gauche, rive droite ? Tatati tatata », donc si ils demandent tout ça c'est qu'y a bien quelque chose, ils préfèrent prendre quelqu'un à Plouzané au milieu des champs que quelqu'un de Kerangoff.

Est-ce que les jeunes du quartier sortent facilement du quartier où ils y restent bloqués ?

On est plus dans la même époque. Même si moi j'ai que 20 ans, vous verrez bien que ceux qui ont 16 ans aujourd'hui c'est différent. Et pourtant ils habitent dans le même immeuble que nous.

[...]

Et toi, quand tu étais dans la galère, ta mère ne te disait jamais : « bouge-toi mon fils, fais quelque chose de ta vie »...

Si, plein de fois, mais y a pas que elle qui me l'a dit, quand j'étais au tribunal, on me l'a dit aussi. Tout ce que je disais moi c'est que je voulais autre chose qu'aller à l'école. On m'a dit : « t'es pas obligé d'aller à l'école ». D'habitude c'est obligatoire jusqu'à 16 ans, moi dès 14 ans on m'a dit : « si tu veux pas aller à l'école, n'y vas pas ». Et on m'a laissé dehors et puis voilà.

[...]

Est-ce que les jeunes viennent toujours au centre social après 16 ans ?

Moi, y a plusieurs fois où je suis venu voir [l'animateur] pour qu'il m'aide à trouver du travail, regarder les annonces sur Internet. Donc ça c'est bien aussi, comme j'ai pas Internet chez moi, que l'animateur puisse me donner un petit coup de main.

[...]

Est-ce que tu t'intéresses à la politique ?

Non, pas vraiment mais c'est peut-être aussi parce que notre quartier est loin de la ville et qu'on a pas beaucoup d'échos de ce qui se passe, mais on cherche pas à savoir non plus... Mais question vote, par contre, on vote.

[...]

Est-ce que tu t'intéresses à la politique jeunesse de la ville ?

Maintenant que j'ai 20 ans, ça me concerne plus trop vraiment. C'est avant que j'aurais dû m'y intéresser... Mais quand j'ai vu dans Le télégramme que le Maire avait dit qu'il y aurait du travail avec le tramway pour les jeunes, les gens en difficulté et tout ; et en fait quand je vais au Pôle Emploi, à la Mission Locale, ben je découvre qu'ils prennent des gens du Mans, de Nantes, des gens déjà formés. Je connais aucune personne qui travaille pour le tramway pourtant on est plusieurs à avoir envoyé des CV.

Après une enfance insouciant dans le quartier, faite de bons moments passés notamment au centre social, le jeune est contraint d'aller à Quimper pour intégrer un centre de remise à niveau. Son frère et lui vivent seuls avec leur mère qui les aide autant que faire se peut, notamment en les inscrivant à l'aide aux devoirs du centre social. Pourtant, à la fin du CM2, le jeune enregistre déjà plusieurs années de retard puisqu'il n'est toujours pas passé au collège à l'âge de 13 ans. Il n'intégrera la sixième qu'à l'âge de 14 ans après une année passée dans ce centre de remise à niveau. L'école ne lui plaisait pas, il ne s'y « sentait pas à sa place » mais admet que le fait d'avoir été placé en foyer à Quimper lui a fait beaucoup de bien en l'éloignant de la vie de quartier où il était stigmatisé par les riverains du fait de certains de ses comportements.

Ne respectant pas les règles du collège où il était inscrit à Quimper lui a valu d'en être exclu. C'est par ce biais qu'il revint à Brest dans un nouveau collège où il se sentit encore plus mal. Si son caractère et son comportement étaient déplorables, ses notes lui ont tout de même

permis de passer en classe de cinquième, année qu'il ne terminera pas préférant mettre fin à sa scolarité avant les 16 ans obligatoires ; chose qu'il regrettera plus tard du fait de son absence de qualification et de formation pour s'insérer professionnellement.

S'ensuit alors une longue période de galère d'environ cinq années. Le jeune chercha à rebondir dans un premier temps en se mettant à la recherche d'un emploi mais en vain : sa sortie prématurée de l'école jette sur lui le discrédit. Il ne fut alors orienté ni vers la Mission Locale, qui n'aurait de toute façon pas pu l'accueillir du fait de son trop jeune âge, ni vers d'autres structures adaptées.

Le temps devint pour lui très lourd. Tous ses amis étaient à l'école. Lui n'avait qu'une seule obsession : trouver un moyen d'occuper son temps libre. C'est ainsi qu'il rencontra les grands du quartier qu'il se mit à fréquenter sur l'espace public. Agés de 18 ans et plus, ces jeunes étaient sans emploi pour ne pas dire désœuvrés. Ils devinrent très vite ses compagnons de galère et d'infortune. Aussi, le jeune ne rompit pas le lien avec le centre social mais s'en voyait exclu régulièrement du fait de son refus de respecter les règles de vie de l'établissement. Petit à petit, le monde s'assombrit autour de lui, toutes les portes se fermaient. Ses actes délinquants lui valurent d'être jugé à plusieurs reprises. La seule personne à pouvoir encore échanger avec lui était l'animateur du centre social, mais de façon très limitée puisque le jeune ne parvenait pas à extérioriser ses ressentis. C'est finalement l'éducateur mandaté par la justice qui parviendra à lui faire adopter une posture constructive vis-à-vis de lui-même du fait de son regard extérieur sans préjugé.

Un peu avant ses 18 ans, le jeune finira par prendre contact avec la Mission Locale grâce aux échanges avec l'animateur du centre social, entre autres. Cependant, cette longue expérience vécue dans la galère et l'immobilisme lui ont ôté toute conviction de pouvoir progresser et aller de l'avant. Ce n'est qu'un an après ce premier pas dans l'accompagnement institutionnel qu'il se décida enfin à avancer. Avant cela, les habitudes incorporées par un temps libre contraint étaient difficiles à évacuer.

Encore une fois, son manque d'expérience et son absence de formation vont lui être préjudiciables. Il ne parviendra à réaliser que des « petits boulots », comme livreur de pizza, ou des stages durant cette période. La seule offre de formation concrète qu'il reçut provint de Lorient. Il la refusa avançant les inconvénients de la mobilité du point de vue financier.

Aussi, le jeune porte un regard sévère sur l'action de la Ville de Brest qui s'était engagée, selon lui, à profiter du chantier du tramway pour embaucher des personnes sans qualification. Il espérait par ce biais mettre le pied à l'étrier. Malgré les lettres de motivation que ses amis et lui envoyèrent, ils ne furent jamais contactés pour ce chantier.

Au moment de l'entretien, le jeune était en attente d'une suite à donner à une nouvelle offre de formation, en peinture et à Brest cette fois. Il venait par ailleurs de s'installer avec sa copine dans un appartement, initiative qui le responsabilisa davantage. Toutefois, il est intéressant de noter que, malgré tout, le jeune ne rompit pas le lien au domicile familial où il garda sa chambre presque inchangée comme pour s'autoriser un droit au retour en cas d'échec. Aujourd'hui, le jeune regrette ce passé dont il s'attribue l'essentiel de la responsabilité. Cet entretien illustre la complexité d'un parcours de vie semé d'étapes plus ou moins compliquées à négocier pour un jeune.

8.9. L'origine ethnique : une marque d'identité ?

Dans le monde médiatique et la partie sensationnelle du politique, jeunes des quartiers rime avec jeunes issus de l'immigration, et plus particulièrement « immigration maghrébine » et « africaine subsaharienne »³⁶⁷. Il existe en effet de nombreux jeunes issus de l'immigration

³⁶⁷ Avec toutes les nuances qu'apporte Hugues Lagrange sur les origines subsahariennes des populations habitants dans les quartiers, cf. première partie.

maghrébine et d'Afrique subsaharienne dans les quartiers populaires. Dans les sept villes de l'Ouest, la part des populations étrangères dans ces territoires est comprise généralement entre 6 et 12%, alors que le taux d'étrangers dans la ville n'est que d'environ 5%. Les populations issues de l'immigration sont donc surreprésentées dans les quartiers populaires. Est-ce suffisant pour affirmer que ces territoires sont marqués par une identité propre aux pays d'origine des migrants ?

Généralement, un paradoxe identitaire caractérise les jeunes issus de l'immigration : tout en se reconnaissant pleinement français, ils revendiquent, dans le même temps, leur appartenance au pays d'origine comme nous l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un éducateur de prévention spécialisée :

Moi j'ai jamais entendu un jeune me dire qu'il était français hein. J'ai plus entendu un jeune dire qu'il était béninois, qu'il était sénégalais, qu'il était algérien. Alors, là y a un paradoxe encore. C'est encore un paradoxe. C'est-à-dire qu'ils ont envie de se faire reconnaître français, parce qu'ils en ont marre des discriminations, ils en ont marre du racisme au quotidien, et, paradoxalement, quand ils sont entre eux, chacun veut revendiquer son appartenance. Et des fois c'est des tensions, c'est de la provocation ça ne va jamais très loin, mais on sent ça quoi. C'est-à-dire qu'ils veulent avoir le statut français mais, à la fois, ils ne le recherchent pas parce qu'ils veulent avant tout être algérien, marocain, tunisien, béninois, etc. Donc, c'est vrai que c'est assez particulier. Après, comment ça s'explique ? J'ai envie de dire que, moi qui suis fan d'arbre généalogique, qui aime rechercher dans mes racines, de ma famille, je pense que c'est de ça qu'on a tous envie à un moment donné, de se sentir différent de l'autre et on va aller chercher dans ce qui nous différencie. Pour eux c'est le pays d'origine quoi.

La recherche de l'attachement et des racines ?

Complètement. Et qu'ils se retrouvent comme je disais, entre algériens, ba y a aussi ce rattachement à un village ou à une ville particulière quoi. Les marocains, qu'ils soient d'Oujda ou autre, c'est cette envie de revendiquer que voilà, moi ça me fait penser à Google, le truc où on peut avancer, où plus ça va plus on trouve le petit village. Donc, ça veut dire que y a la France, mais à un moment donné, on transfère, on arrive sur l'Algérie puis on zoom et voilà : « c'est là que je vis, c'est là que j'ai mes racines et tout ça », Et Les Dervallières [quartier prioritaire de Nantes] c'est chez toi ? « Les Dervallières c'est aussi chez moi mais la France c'est pas chez moi ». Voilà, on sait pas trop où on est mais on sait qu'au moins là-bas c'est chez moi.

Pour comprendre les modes de sociabilité en fonction du critère ethnique, Marwan Mohammed propose six marqueurs ethniques qui peuvent caractériser les rapports sociaux³⁶⁸ :

- L'universalisme revendicatif :

« *Ce sont des jeunes qui disent : « nous embêtez pas avec vos histoires d'origine » ». Il s'agit d'un état d'esprit qui s'inscrit dans une posture de partage et de valorisation des différences sans en rendre une plus saillante par rapport à une autre.*

- La communalisation³⁶⁹ :

Il s'agit d'un sentiment d'appartenance banal qui a toujours existé chez tous et qui renvoie au fait d'être breton, marocain, etc. Tout le monde a une origine et des apparences.

- L'ethnocentrisme ludique :

Il s'agit d'affirmer sa culture d'origine comme la meilleure dans un jeu d'inter-connaissance : les français sont plus doués que les belges, etc. « *Ce n'est pas basé sur une histoire culturelle forte mais plus sur du « bricolage »* », explique Marwan Mohammed pour qui l'ethnocentrisme ludique génère de la reconnaissance et du lien social.

- L'ethnocentrisme froid :

³⁶⁸ Je reprends ici les concepts construits par le sociologue Marwan Mohammed, CNRS Centre Maurice Halbwachs, et exposé dans le compte-rendu de la première journée de réflexion de l'atelier recherche-action du 3 mars 2009 à Lorient. Aussi, il est important de souligner que cette grille a fait l'objet d'une construction plus approfondie de la part de Mohammed dans le cadre d'un livre en cours de publication au moment où j'écris ces lignes.

³⁶⁹ Max Weber, *Economie et société*, traduction du tome 1, Paris, Plon, collection « Agora », 1995.

Contrairement à l'ethnocentrisme ludique, l'ethnocentrisme froid est caractérisé par une mise à distance des autres dans le cadre de rapports de bon voisinage mais de distinction : « *gardez vos filles et on garde les nôtres* ». Il se traduit en France par des rapports selon les classes sociales et les origines, « *ce qui est représenté au travers des origines de l'autre* », précise Marwan Mohammed.

- La conflictualité ethno-raciale :

Plus que de la froideur ou de la distance, il s'agit de défiance. Ce sont des rapports de concurrence et de conflictualité radicalisée. La conflictualité ethno-raciale naît souvent, selon Marwan Mohammed, de la perception d'un rapport inégalitaire dans l'accès aux institutions de sa communauté ethnique par rapport à une autre. Des moments de tensions et de cristallisation ont lieu.

« Finalement, constate Marwan Mohammed, les communautés entre elles ne se reprochent pas grand chose. Elles ont de bons rapports de voisinage. En revanche, quand elles sont prises dans des organisations communautaires, des conflits naissent. Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé récemment à Perpignan entre « maghrébins et gitans » - la presse les a nommés ainsi alors que ce sont presque tous des français - il y a eu deux morts en une année, pourquoi ? Que reprochaient les maghrébins aux gitans ? D'être favorisés par le Maire de Perpignan. Sans me prononcer là-dessus, la gestion politique communautaire a ce risque-là, le fait de dire : « vous êtes mieux que les autres, vous ne posez pas problème ». »³⁷⁰

- Le racisme :

Le racisme est une théorie, fondée sur un préjugé, selon laquelle il existerait des races humaines qui présenteraient des différences biologiques justifiant des rapports de domination entre elles et des comportements de rejet ou d'agression. Il s'agit d'une croyance pseudo-scientifique en la supériorité d'un groupe humain, défini comme une race, sur tous les autres. Le racisme est la haine d'un de ces groupes humains. Il mène à l'intolérance des autres peuples.

Dans le langage courant, le terme « racisme » se rapporte le plus souvent à la xénophobie et à la ségrégation sociale qui en sont les manifestations les plus évidentes.

A partir de cette grille de lecture proposée par Marwan Mohammed, comment situer les jeunes des quartiers populaires ? Le sentiment d'appartenance est très variable. Il oscille entre l'universalisme revendicatif et l'ethnocentrisme froid, il peut même parfois aller au-delà.

Très souvent, il s'agit juste d'un ethnocentrisme ludique propre à tout un chacun comme le note ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Quand quelqu'un me dit : « Moi je suis marocain », alors qu'il est français, moi je trouve ça super en fait. Mais c'est mal perçu en général parce que ça fait un peu la personne qui veut pas s'intégrer et tout ça alors que c'est faux quoi. C'est juste une façon de s'exprimer qui permet d'appartenir à quelque chose. Je vois ça, je vois beaucoup ça chez les sénégalais. Sénégal, ils sont vraiment pas beaucoup mais on les voit avec les drapeaux, on les montre beaucoup. Donc, c'est ne pas renier ses racines. Ce sont des jeunes qui sont nés là pour la plupart, qui sont nés en France et qui ont besoin de connaître leurs racines.

Et pourquoi chez eux plus que chez les autres ?

Ben j'en sais rien ! Moi j'ai beaucoup d'amis bretonnants, quand ils parlent ils sont fiers et ils sortent aussi le drapeau breton. C'est très souvent. Pour moi, ça fait partie de la même chose. C'est ne pas oublier qu'on vient de là quoi.

Les jeunes des quartiers populaires, enfants ou petits enfants de parents immigrés, expriment généralement leur fierté d'appartenir à une double culture : celle de leur pays de naissance – la France – et celle du pays des parents. Mais la mise en avant de leur sentiment

³⁷⁰ Idem.

d'appartenance au pays d'origine de leurs parents va souvent être proportionnelle à leur niveau d'insertion sociale. De manière générale, pour des jeunes stigmatisés et en difficulté d'insertion, le pays d'origine est constitutif d'une identité jamais acquise en France comme nous l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un éducateur FJT :

Y a-t-il une dimension ethnique de mise en avant ? Le pays des parents est-ce que ça joue ? Ils le mettent en avant ? Moi je suis du Maroc, moi du Sénégal etc.

Oui, je pense que oui. Surtout au moment des rencontres de foot, des rencontres sportives quoi. Mais à la fois c'est bien je trouve, c'est ce qu'on en fait après, mais moi je trouve que c'est bien. A un moment donné, de près ou de loin, c'est aussi une manière d'exister là où on est parce qu'on a pas d'existence, on s'arrête à ça, voilà. Si c'est pas dangereux, si ce n'est qu'une reconnaissance et un moyen d'exister, ça me dérange pas. Après, ce qui dérange c'est comment c'est récupéré, comment on peut effectivement dévier, ça c'est un autre problème.

Pour cet éducateur de FJT, l'ethnicité héritée des parents permet à des jeunes de se construire une identité lorsqu'ils peinent à exister socialement. Ici, l'ethnicité renvoie à une quête de sens de la part de jeunes qui s'affirment par leur origine culturelle. En cela, elle fait plus que produire de l'identité, elle réhabilite tout simplement les jeunes. L'éducateur estime que ceci n'est pas dangereux en soi pourvu que cela ne soit pas récupéré politiquement. Ce professionnel dresse un peu le même constat :

Extrait d'entretien avec un conseiller mission locale :

Est-ce qu'il y a une dimension ethnique chez les jeunes des quartiers ? Est-ce qu'ils revendiquent une appartenance à un pays étranger ?

Oui, oui.

Ils sont nombreux ?

Oui, oui. Maroc, Algérie, « sur le Coran de La Mecque » quand ils promettent quelque chose, etc. Oui, beaucoup.

Ils se sentent plus appartenir à la France ou au pays des parents ?

Plus au pays des parents, en majorité.

C'est dû à quoi alors ?

A une identité, c'est une identité.

Mais je parierais que ce sont des jeunes qui sont nés ici ?

La majorité oui, sinon ils sont arrivés tous petits.

Et finalement, ils ne connaissent pas grand chose de leur pays d'origine ?

C'est vrai, même s'ils retournent souvent les mois d'été là-bas. Et en même temps ils donnent l'identité du pays où ils viennent, et c'est normal. [...] Mais pour préserver sa culture il faut s'intéresser à celle des autres. Et là, je pense quand même qu'ils sont dans cette démarche-là de s'intéresser à la culture des autres, mais quand même ils gardent leur identité : celle de leurs parents, de leur religion aussi qui est très importante, et c'est tout à fait respectable.

Je voulais y venir, est-ce qu'il existe des pratiques religieuses chez les jeunes ?

Oui, mais qu'on ne voit pas forcément nous. Je pense que c'est plus interne à la maison.

Ça se voit pas dans l'espace public ?

Non. Je pense que c'est plus chez eux. Alors, pourquoi ? Je sais pas.

Une dernière question pour clore ce point-là, est-ce que selon vous il n'existe pas une ambiguïté chez les jeunes de dire : « On est français, on est discriminé à l'emploi », et puis, d'un autre côté, « on est marocain ou algérien » ?

Si, si bien sûr. C'est, on y revient, d'un côté : « On veut pas de nous en France », puis d'un autre côté : « On y est bien » quoi. Donc, c'est vachement délicat, mais je pense qu'ils font l'amalgame de tout. Donc, c'est un peu flou, si y a un France-Maroc, ils vont être pour le Maroc, par contre si y a Marseille-Paris, ils vont être avant tout pour le foot, et non pas pour un pays [rires].

Pour ce conseiller mission locale, l'ethnicité héritée des parents constituent un marqueur d'identité qui peut s'analyser de différentes façons, mais qui est à distinguer de la religion, non visible selon lui. Ainsi, là où ethnicité et pratiques religieuses sont parfois confondues, il

est nécessaire de bien les distinguer. Un jeune peut se revendiquer appartenir ou être originaire de tel pays sans se référer à une religion en particulier, et inversement. Pour d'autres professionnels, la persistance des jeunes à brandir l'identité du pays d'origine de leurs parents relève parfois de la provocation ou de la défiance.

Extrait d'entretien avec une assistante sociale :

Sur l'origine justement, ces jeunes-là, ils se sentent plus français ou plus appartenir au pays des parents ?

Je sais pas. Après, je crois qu'ils ont du mal à se décider. Ça c'est vraiment quelque chose de l'extérieur parce que j'ai pas eu vraiment à travailler ça avec un jeune. C'est plus de l'extérieur que je dis parce que quand ils rejettent certaines choses de la société française, je me dis qu'ils ont du mal. Mais en même temps, s'ils voulaient, ils pourraient repartir dans leur pays d'origine mais ils le font pas. Donc, je pense qu'ils ont du mal à se situer entre les deux pays. Je dis ça parce que moi je suis pas française non plus, moi-même j'ai été naturalisée et moi j'ai pas eu ce choix là, donc à la limite je me suis toujours considérée française. Alors que si on trace un peu, je suis pas du tout française, je suis étrangère. Mais, moi dans mon esprit, je me suis toujours considérée comme française alors que j'ai des collègues qui ne se considèrent toujours pas françaises alors qu'elles ont décidé de vivre en France. Alors, après pourquoi ? Je sais pas. Pourquoi on arrive dans un pays ? Dans quelles circonstances ? J'en sais rien. Mais c'est vrai que beaucoup de jeunes ont du mal.

Mais pour ceux qui sont nés là... parce que c'est vrai que cette question peut se poser à la limite pour ceux qui sont nés à l'étranger mais la majorité des jeunes est née là.

Peut-être qu'ils idéalisent leur pays où ils n'ont pas vécu, je sais pas. Peut-être qu'ils idéalisent parce que c'est pas eux qu'ont choisi, mais, en même temps, au jour d'aujourd'hui on voit quand même la réalité de ce qui se passe un peu autour donc voilà, y a les médias y a tout ça. Là-bas c'est pas forcément terrible. Mais ils ont quand même du mal à accepter la loi.

Y a-t-il des raisons sociales à cela ?

[Pas convaincue] Non, peut-être mais les choses elles évoluent. On parle beaucoup d'exclusion sociale mais à Angers y a pas une population quand même... Bon à Paris c'est clair dans certaines banlieues. Moi ça m'arrive souvent de prendre le RER gare du nord, c'est quand même assez impressionnant. Alors peut-être qu'il y a de l'exclusion mais l'exclusion elle est pas à sens unique. Par exemple, moi qui ai vécu en région parisienne, j'ai eu des copines marocaines qui en voulaient et qui n'étaient pas exclues quoi. Y avait pas plus de raisons à l'époque que maintenant. Et je pense que c'est dans les deux sens ; et je pense que certains jeunes font tout pour être exclus.

Ah bon ?

Ouais !

Vous iriez jusque là ?

Ouais, je crois que y a des jeunes qui n'ont pas du tout envie de [n'ose pas prononcer le terme de « s'intégrer »]...

Alors lesquels ?

Bin quand on dit : « y a pas de travail », effectivement y a pas de travail pour tout le monde. Mais moi je reste persuadée quand même que certains jeunes, si on leur propose un travail, ils ne le prendraient pas. Ils sont pas prêts à faire n'importe quoi et voilà. Je pense que dans certains cas, je suis à peu près sûre. Bon, ça ne concerne qu'une minorité, mais c'est toujours cette minorité qu'on voit.

Pour cette assistante sociale, les jeunes se situent quelque part entre deux identités sans parvenir à rallier fermement l'une ou l'autre : celle du pays d'origine des parents et celle de la France. Aussi, son histoire personnelle permet de comprendre son point de vue : l'assistante sociale se dit d'origine espagnole et migrante. Pourtant, assure-t-elle, elle se revendique clairement française, ce qui n'est pas le cas de certains de ses collègues. Sur ce point, Saïd Bouamama postule que l'intégration des différentes populations issues de l'immigration n'est pas équivalente³⁷¹. Là où les migrations issues des pays du sud de l'Europe ou de l'Europe de l'Est, ont été intégrées, après avoir subies tant de violences au XXe siècle³⁷², les populations

³⁷¹ Saïd Bouamama, *Les discriminations racistes : une arme de division massive*, op. cité.

³⁷² Il est d'ailleurs intéressant de noter ici que, bien souvent, on loue l'intégration des populations issues de ces pays en oubliant les difficultés qu'elles ont vécues. Ces dernières montrent à quel point le chemin de leur intégration a été long et leur appartenance à la religion chrétienne n'a pas constitué pour ces populations un élément facilitateur contrairement à ce que l'on véhicule souvent (médias, hommes politiques, etc.) : Gérard

issues des anciennes colonies d'Afrique, notamment maghrébine, ne le sont pas encore et les traces d'un passé non scellé sont intactes.

Par ailleurs, il est aussi intéressant de relever que l'assistante sociale s'inscrit dans le mythe républicain de la méritocratie qui consiste à penser que les plus méritants trouvent toujours une place. En ce sens, elle estime que la responsabilité des échecs ou de l'exclusion sociale de certains jeunes leur incombe largement.

Revenons à la double-appartenance identitaire, ce gardien d'équipement va jusqu'à la qualifier de jeu :

Extrait d'entretien avec un gardien d'équipement :

Y a des jeunes d'origine étrangère ou issus de l'immigration dans le quartier ?

Ah oui !

Ces jeunes-là, est-ce que vous croyez qu'ils se sentent appartenir à la France ou plutôt au pays des parents ?

Oh ils jouent à un jeu ! Ils jouent à un jeu. Ils sont français quand ça les arrange et ils sont de l'origine de leur pays quand ça les arrange. Ou plutôt, pas quand ça les arrange, pour la provoc'. C'est simplement de la provoc'.

De la provoc' en réaction à quoi alors ?

Pour faire chier c'est tout ! Quand il y a des propos racistes de leur part, c'est histoire d'être provoquant.

Est-ce que ce n'est pas une manière pour des jeunes de s'affirmer ou de dénoncer leur exclusion dont on parlait tout à l'heure ? Tout simplement une recherche d'identité ?

Il peut y avoir ça. Mais y a aussi beaucoup de provoc' parce que les discours qu'ils ont, je peux les entendre, je peux les accepter de la part de ceux qui ont tout fait, qui ont travaillé à l'école, qui se sont défoncés, et puis au final qui se voit exclure ou qu'on leur préfère le petit français parce que eux ils sont reubeus, ou le petit hongrois. Là, oui je peux le comprendre. Là, c'est du racisme. Mais après, de ne pas avoir travaillé à l'école parce que..., [change d'idée] dans la génération d'avant y avait les frères et sœurs, et chez les immigrés ça aide beaucoup plus les frères que les sœurs à l'école que dans le milieu français des quartiers !

Ah bon ?

Ah oui, oui ! Et justement quand on parlait des nouveaux immigrants, c'était des gens beaucoup plus exemplaires que nous.

Là vous parlez de quelles années ?

Je parle de ça y a 35-40 ans. J'avais une dizaine d'années à peine. J'avais un copain qui était arrivé en France, il avait 7-8 ans et je suis sûr qu'il est plus qualifié que moi en orthographe. Sa sœur est aujourd'hui professeur.

Enfinement, ce que vous dites c'est que ceux qui ont tout testé peuvent avoir de la colère vis-à-vis de la France, mais pas les autres ? Pour vous, y en a beaucoup qui n'ont rien tenté ou qui n'ont pas tenté grand-chose ?

Après, c'est comme le vieux français qui n'a pas travaillé quoi. Ça ferait comme le petit français qui n'a pas travaillé à l'école et qui dirait : « Ouais la France ! ». On lui dirait : « Arrêtes tes conneries ! Qu'est-ce que t'as fait ? T'as jamais fait tes devoirs ni rien ! » Alors, c'est sûr que c'est beaucoup plus dur pour les enfants issus de l'immigration par rapport aux petits français s'ils n'ont pas travaillé à l'école. Si on tombe dans un milieu raciste pour l'emploi, c'est sûr que c'est encore beaucoup plus dur. C'est aussi une réalité ça, mais faut pas non plus dire que y a que ça. Moi j'ai pas travaillé énormément à l'école, aujourd'hui je ne vais surtout pas me plaindre de ma situation actuelle. Je suis responsable de ma situation. Après, le discours que je donne à mes enfants, c'est : « Travaillez à l'école, travaillez, même s'ils sont pas sûr de trouver un emploi, mais au moins vous serez peut-être qualifiés pour trouver un emploi, vous aurez plus de chances ».

Est-ce qu'il existe des pratiques religieuses chez les jeunes des quartiers ?

On le sent moins qu'il y a 10 ans. Là, c'est pareil, ils vont pratiquer quand ça les arrange comme faire le ramadan. Mais après, moi c'est toujours le problème que j'ai eu avec eux, comme les jeunes qui font le ramadan, c'est : quel est leur comportement après le ramadan ?

Ah oui, y a un décalage total ?

Je leur dis souvent : « Vous êtes même pas honnêtes envers vos parents, envers vous mêmes ». Devant leurs parents, ils ont tel comportement, et puis derrière ils ont un comportement complètement inacceptable. Après, question sentir la religion dans la vie de tous les jours, ça non on le voit pas.

Ce professionnel estime qu'il existe des jeunes qui cachent leurs échecs personnels sous le voile de l'identité d'origine. En cela, ils refusent d'affronter les problèmes et de répondre aux enjeux d'insertion qui leur sont posés en s'abritant derrière des facteurs exogènes. Si la discrimination existe bel et bien selon lui, elle ne peut être invoquée que par des jeunes qui ont fait les efforts en vain.

Pourtant, nombreux sont les jeunes pour qui l'identification au pays d'origine relève d'abord d'une réaction identitaire par rapport à la domination. La domination sociale, l'exclusion sociale, la ségrégation spatiale sont autant d'éléments aux yeux des jeunes pour alimenter l'image du colon blanc dominateur cultivée dans certaines familles issues des anciennes colonies françaises. Les traits de la personne les plus stigmatisés sont toujours mis en avant et défendus avec force par les jeunes nous l'explique celui-ci :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Quand y a un match France-Algérie, tu supportes quelle équipe ?

Quand y a un match France-Algérie ? J'encourage l'Algérie. J'ai été au match France-Algérie quand c'est parti en cacahuète [novembre 2001 : La France menait par le score de 4 buts à 1 quand les jeunes supporters algériens, identifiés comme provenant des quartiers populaires, ont envahi le terrain à la 65^e minute et ont contraint les autorités à mettre fin au match].

Tu as envahi le terrain toi aussi [rires] ?

Non, non, non. Mais c'est dû à cette histoire un peu ambigu entre la France et l'Algérie, et c'est vrai que nous on a tendance à rejeter la France parce que y a eu l'histoire du colonialisme. Le français, pour nous, c'est souvent le mauvais parce que nos parents nous ont inculqué ça. Ils ont gardé l'image du colon qui vient dans notre pays, et quand ils sont ici c'est plus le colon c'est le raciste. Donc, du coup, c'est pour ça qu'on rejette un petit peu la France. Donc, c'est vrai que je suis français, mais surtout de mémoire arabe et pas algérien, pour moi c'est ça. Après, un match France-Algérie c'est plus le sport mais ça n'a rien à voir avec le pays. Demain, y a France-Brésil, je vais supporter le Brésil parce que j'aime pas l'équipe de France. J'aime pas l'équipe de France.

Même si elle est black-blanc-beur ?

Même si elle est black-blanc-beur. Black-blanc-beur c'est quoi ? C'est que de la décoration. C'est des millionnaires, moi je vois que des millionnaires qui jouent à la baballe, pas autre chose.

Ce sont quand même, pour la plupart, des jeunes de quartier...

Non, c'est plus des jeunes de quartier. Pour moi, Zidane, il a rien à voir avec moi, même s'il est issu de Marseille et d'un quartier, ça reste un millionnaire.

C'est marrant, tu vois, parce que moi, quand je vais au Maroc l'été, je retrouve d'autres jeunes issus de l'immigration, d'Espagne notamment, et ces jeunes espagnols me disent : « Quand y a un France-Espagne, nous on est 100% pour la France parce que dans l'équipe de France, y a des maghrébins, y a des blacks et on se reconnaît plus dans l'équipe de France que dans l'équipe d'Espagne bien blanche ».

Ouais, ben moi je me reconnais pas du tout dans l'équipe de France, ce sont des millionnaires, je me dis qu'ils vivent pas la même vie que moi. Zidane, ce qu'il vit, ça n'a rien à voir avec moi. Quand il se lève le matin, il a pas les mêmes soucis que moi.

Il a peut-être en commun le fait qu'il sort d'un quartier ?

Il sort peut-être d'un quartier mais il est complètement déconnecté du quartier. Il a vécu quoi ? Il a vécu huit ans dans un quartier ? Il est parti à 8 ans, 9 ans dans un centre de formation. Son seul souci quand il se lève c'est de se demander : « Je vais mettre quelles chaussettes ? Adidas bleu ou Adidas rouge ? », voilà, on a plus du tout les mêmes soucis quoi.

Et ta vision sur les jeunes qui sont ici ou autour, ils se définissent comment ? Ceux qui ne font pas la part des choses comme toi ?

Ils se sentent algérien. Ils se sentent complètement algériens. Ça va être drapeau algérien à tout va etc. Ils crachent sur la France. Pour eux, ils viennent en France, c'est pour profiter.

Même ceux qui sont nés ici ?

Même ceux qui sont nés ici, qui ont grandi ici. Parce que nous, les algériens, les marocains, on a vécu ici, on a pas été au pays tous les ans, et même si ça fait dix ans qu'ils ont pas été, ils vont se sentir plus algérien que français.

Cela relève plus de représentations d'un pays qu'ils ne connaissent pas finalement ?

Oui, je dirais même qu'il y a des maghrébins qui ne savent pas parler arabe, qui ne connaissent pas du tout la culture arabe mais qui se disent arabe.

C'est une réaction identitaire par rapport à la domination ?

Complètement !

Ça revient à dire : « Vous voulez pas de moi mais vous en faites pas, je ne suis des vôtres non plus » ?

Voilà, exactement ! C'est exactement ça et ils se sentent vraiment algérien de chez algérien quoi. Moi, après je le comprends, parce que quand j'étais plus jeune, j'étais comme ça aussi.

Toi, t'es pas de nature à calmer les discriminations justement ?

Moi, je dis que c'est pas dangereux quand on dit qu'on est algérien etc. Dire qu'on est français, ça veut rien dire aujourd'hui en fait. Le fait de dire : « je suis algérien », pour beaucoup c'est qu'un passage, c'est un peu comme un adolescent qui refuse l'autorité de l'adulte, et bien là c'est pareil, c'est un adolescent qui refuse l'autorité de l'Etat, qui refuse l'identité que l'Etat veut lui donner. C'est complètement ça, et, à un moment donné, en grandissant, il va se dire : « C'est vrai que je suis né en France, j'ai grandi en France, donc je suis français ». Parce que quand on leur dit : « Toi t'es français », pour eux ça veut dire : « T'es pas musulman, tu manges du porc, t'es pas arabe etc. ». Donc, ils peuvent pas dire qu'ils sont français, c'est pas possible.

C'est un peu ça le paradoxe si tu veux, y a une jeunesse qui aspire à être française, qui le revendique à chaque discrimination, avec l'ambiguïté de se dire, dans le même temps, maghrébine ou africaine et qui le montre à qui veut l'entendre.

Complètement, mais je dirais que la France, aussi, elle a trop cherché à assimiler au lieu d'intégrer, c'est-à-dire que lorsqu'on prend un verre et qu'on met le sucre dedans, l'eau peut devenir sucrée, ça c'est l'intégration. Eux ne veulent pas qu'il y ait de sucre. Ils veulent que l'eau soit toujours de l'eau si tu vois mon image, c'est-à-dire que, en gros, on est bon qu'à faire du couscous et du raï, point barre. Et je dirais que c'est même le problème au jour d'aujourd'hui, les gens nous disent : « Je suis allé au Maroc, c'est vraiment un beau pays, j'adore le couscous etc. », mais c'est pas que ça ! On a été une grande civilisation, les gens l'oublient ou l'ignorent je sais pas, on a quand même un petit peu dominé le monde pendant beaucoup de temps, on a quand même inventé beaucoup de chose, donc c'est pas que ça ! Et donc, ces jeunes-là, du coup, on veut leur imposer la majorité en fait, qu'ils ne soient plus une minorité mais qu'ils s'intègrent à cette majorité ; ou qu'ils restent une minorité mais comme les asiatiques, ou pire même, c'est un jeune qui va avoir envie de bosser en tant que commercial, on va lui demander de changer son prénom. Donc, ça veut tout dire, ça veut dire qu'il y a la société qui cherche à imposer ses règles, à imposer vraiment son modèle, ne serait-ce que par le prénom, par la religion, surtout aujourd'hui depuis 2001, le 11 septembre. Aujourd'hui, on est plus arabe, on est musulman dans la société française et c'est dommage, c'est pour ça lorsqu'on dit à un jeune : « Est-ce que t'es français ? », il va te dire non parce que pour lui, dans sa tête, il comprend pas la même chose, pour lui c'est : « Est-ce que toi tu t'appelles François, est-ce que tu manges du cochon ? Est-ce que toi t'es non musulman ? ». Pour lui, il le comprend complètement comme ça parce que c'est de la faute de la société française, des médias qui véhiculent l'image du musulman telle qu'ils le voient. Pour le jeune, du coup, c'est : « Lui, il veut m'imposer ça en fait en me posant cette question-là », et c'est pour ça généralement qu'il y a une réponse négative vis-à-vis du fait de se sentir français.

C'est le fait qu'il y ait une norme, une imagerie qui s'impose par rapport à ça ?

Ah complètement ! Complètement !

Pour ce jeune, la question de l'intégration est sociale selon lui. Ainsi, les joueurs de football de l'équipe de France n'ont plus rien de commun avec les jeunes des quartiers populaires du fait de leur richesse et de leur réussite. Pour ce jeune, la question de l'intégration, souvent renvoyée à la seule responsabilité des jeunes, constamment soupçonnés de ne pas vouloir s'intégrer, dépend largement, sinon plus, de la société française dans son ensemble : jusqu'à quel point souhaite-t-on intégrer les jeunes issus de l'immigration ?³⁷³

Or donc, appartenir à un pays, se rattacher à des racines qu'ils ne connaissent pas toujours, participe pour une partie des jeunes à leur existence sociale. L'enjeu qui est posé à la France républicaine est l'acceptation de ces derniers comme français à part entière, avec leur culture d'origine. L'ethnicité n'a jamais fait l'objet d'une entité déterminante mise en avant par les

³⁷³ Les premiers à prôner la mixité ethnique ne sont-ils pas ceux qui, bien souvent, refusent dans le même temps que les populations issues de l'immigration s'installent près de chez eux. La méthode de Latour prend ici tout son sens, inversons la cause et les effets et l'analyse change du tout au tout...

jeunes des quartiers que j'ai rencontrés. Elle n'a jamais constitué non plus dans leurs propos une condition de regroupement des jeunes. Mais je reconnais là que mon terrain d'enquête de sept villes de l'Ouest a certainement influencé ma lecture en ce sens. Il est fort probable que le poids des populations issues de l'immigration dans la banlieue parisienne ou dans certaines grandes agglomérations comme Lyon m'aurait amené à appréhender l'objet différemment.

8.10. La religion

La religion constitue tout autant une interrogation s'agissant des jeunes des quartiers populaires, elle va généralement de pair avec la question de l'ethnicité. Toujours dans la presse et la « partie sensationnelle » de l'univers politique, on associe généralement la religion musulmane aux jeunes issus de l'immigration maghrébine ou d'Afrique subsaharienne. Pourtant, la religion ne semble pas constituer une préoccupation majeure chez les jeunes des quartiers populaires. Seuls quelques jeunes pratiquent rigoureusement leur religion. Pour la majorité des jeunes rencontrés, la religion est soit absente de leur quotidien, soit reléguée à un aspect secondaire de la culture du pays d'origine. L'Islam est certainement moins présent chez les jeunes que tout un chacun peut le penser en s'appropriant les médias. Pour autant, certaines pratiques de la culture musulmane se sont dissoutes dans les comportements juvéniles comme nous l'expliquent ces professionnels :

Extrait d'entretien avec un éducateur FJT :

L'Islam ?

Ouais, ouais. On le voit plus dans les quartiers chez les jeunes quoi. On voit même des attitudes de jeunes qui ne sont pas musulmans qui prennent des façons d'être sans forcément avoir compris. C'est comme, par exemple, mettre la main sur le cœur quand on salue quelqu'un, moi je trouve ça très joli. Quand c'est un musulman qui le fait ça me pose pas problème. Mais quand c'est quelqu'un qui ne l'est pas, ça m'interroge.

Ce sont peut-être tout simplement des codes qui se sont dissouts dans tout l'environnement ?

Tout à fait, tout à fait. C'est accepté par tout le monde. Ça vaut pour tout le monde après, ça n'a plus du tout le même sens. Mais c'est très bien, après, pourquoi les gens le font à un moment donné, c'est la question que je me pose. Voilà, mais je pense qu'effectivement, je pense que comme tout ce qui pourrait être principe de ralliement pour une identité ça peut être bien et pas bien mais l'Islam, forcément oui l'Islam, est assez fort. Mais à la fois bien détourné, ça c'est un gros débat avec les jeunes, surtout sur le respect de la femme, ça ffff [soupir].

Extrait d'entretien avec un éducateur sportif :

Maintenant, les jeunes, aujourd'hui, ils sortent « Wallah » [« je te jure » en arabe] à tout bout de rue quoi. N'importe quand. Ils jurent sur le coran, alors qu'avant jamais ils auraient pensé le faire.

Donc c'est plus une forme d'expression ?

Forme d'expression ouais et puis ils pensent qu'on va tomber dans le panneau. Aujourd'hui, y en a forcément encore qui sont avec des pratiques. Par contre, comment dire, c'est ça qui est embêtant, ils en jouent, ils se cachent derrière cette religion qu'ils ne respectent même pas. Voilà, moi j'en connais des vrais musulmans, donc ils me la font pas. Et ils le savent. Y a des musulmans récemment qui ont pris des positions à Saint-Nazaire et c'est des amis à moi. Donc, dans un quartier quand y a un jeune rebeu qui me dit : « je te jure sur le coran », je lui dis « arrête », voilà. Il me dit qu'« il va faire le ramadan pendant un mois puis quand il va voir une grand-mère dans la rue il lui pique son sac, quand il va en boîte de nuit, il ne boit pas que du coca », donc il va pas venir me faire la morale sur la religion.

Les jeunes des quartiers populaires ne sont pas de fervents pratiquants en matière de religion. Le retour à la pratique religieuse fut un temps relayé par des mouvements de prédication comme le « Tabligh »³⁷⁴, mais ceux-ci semblent avoir presque disparus des quartiers des villes de l'Ouest. En tous cas, je n'ai pas retrouvé de traces dans mes enquêtes qui me feraient dire le contraire. Nous sommes loin ici de l'idée de religion comme substitut du déclin

³⁷⁴ Moussa Khedimellah, « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh, la dignité identitaire retrouvée par le puritanisme religieux ? », in *Socio-Anthropologie*, n°10, 2001.

politique dans les quartiers comme l'avancent un certain nombre de sociologues tel que Gérard Mauger³⁷⁵.

Comme l'explique ce jeune, la plupart des jeunes des quartiers restent baignés dans la culture musulmane présente dans leur famille mais ont des pratiques qui s'en éloignent aussitôt sortis du foyer.

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Les mouvements tablighs, ici, ils sont présents ?

Complètement en perte de vitesse.

Ah bon ? Ils étaient pourtant très présents il y a une dizaine d'années ?

Ouais mais là ils sont complètement en perte de vitesse. En fait à X, ils sont à la mosquée d'en haut on appelle ça, près de la Y, ils ont quelques problèmes à gérer donc ils sont plus dans leur mosquée que dehors à faire dawa [le rappel religieux], khorouj [sorties religieuses], les devoirs etc.

Donc, ils ont moins d'impacts sur les jeunes aujourd'hui ?

Ah ils en ont pas du tout ! Ah si, ils en avaient dans les années 90, début des années 90. Mais là c'était la génération au-dessus, ceux qui ont la trentaine etc. là ils ont fait quelque chose. Mais maintenant ils en ont pas. Va parler de religion aux jeunes là, ils vont te dire moi je suis « mus' », ils vont pas te dire : « Moi je suis musulman », ils vont te dire : « Moi, je suis un tiers du musulman », A donc ça ils le revendiquent, [éclats de rires] mais bon !

La religion peut représenter une bonne illustration du double comportement des jeunes qui fonctionnent différemment selon qu'ils se situent dans la sphère familiale ou en dehors. La première, la famille, est un lieu pénétré par le sacré et le respect quand la seconde, la rue, est purement profane. C'est l'analyse de ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un éducateur sportif :

Tous les jeunes boivent [de l'alcool : après avoir parlé religion, le professionnel évoquait l'alcool] ?

Même ceux qui sont d'origine musulmane [rires] ?

Alors ça, honnêtement ça ne joue pas beaucoup visiblement !

Est-ce que vous constatez des pratiques religieuses dans les familles ?

Ah oui, y en a. Alors, après les jeunes, justement, je pense qu'ils ne font pas ça chez eux, ils font à l'extérieur. C'est pas tous les jeunes non plus. Mais y a des jeunes qui font pas ça du tout, tous ne sont pas concernés heureusement. C'est une minorité, c'est toujours pareil, le problème c'est qu'on ne voit que les minorités. On voit pas les autres. Justement, les autres ils ont une vie normale, ils font leur truc normalement, on les voit moins. Là, c'est vraiment une minorité ceux qui sont dehors. Mais, oui y a des gens, y a des familles où y a des règles, où la religion elle compte. Mais c'est dans toutes les familles : Catholiques, musulmanes, voilà.

Les jeunes que vous rencontrez, dans les familles ou ailleurs, ils sont pas plus pratiquants que ça ?

Les jeunes garçons ne le disent pas trop. Les jeunes filles, ça se voit. Ça c'est quand même un phénomène nouveau, y en a de plus en plus qui sont voilées. Y avait pas ça avant, elles le faisaient pas avant.

Faire référence aux pratiques religieuses dans la sphère médiatique, c'est prendre le risque d'une ethnicisation de la question sociale. Ce jeune nous met en garde contre cela, je lui laisserai le dernier mot sur ce sujet :

Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans :

Le pays d'origine, la religion, tu m'en as pas parlé. C'est important chez les jeunes ?

La religion, ça a toujours été important mais pour tout le monde. T'as aussi des chrétiens, des juifs. La religion c'est une question qui me gêne en fait.

Mais elle est importante pour moi, justement, c'est pour casser les ressentis...

Quand je te dis que ça me gêne, c'est parce qu'on a tendance à tout mélanger aujourd'hui simplement pour apporter une réponse à une problématique. Donc, on islamise de temps en temps. Ça a été le cas un moment donné, on islamise la question sociale. Comme ça, voilà, on se débarrasse de tout ça et puis voilà. Mais faut revenir à l'essentiel. Aujourd'hui, toutes les personnes que je connais sont de confession musulmane. Tout se passe bien, ils sont tous modérés.

³⁷⁵ Gérard Mauger, *La bande, le milieu et la bohème populaire*, op. cité.

8.11. Jeunesse plurielle, mode de vie et sociabilité pluriels

Dans les entretiens que j'ai menés avec les jeunes durant mes travaux, le terme de « délire », repris par Marwan Mohammed, est largement revenu dans leurs propos. Il renvoie à des sociabilités juvéniles pensées et vécues par les jeunes. Le « délire » englobe les pratiques sociales et culturelles constitutives des groupes de jeunes. Lorsqu'un jeune lance : « *Ah non, ça c'est pas mon délire* », ou encore : « *Eux et nous, on n'est pas dans le même délire* », il délimite les frontières de son groupe d'appartenance. Il s'agit de pôles normatifs producteurs d'identité et autour desquels se regroupent les jeunes.

Dans les éléments de controverse que je vais déployer ici, je fais le choix de m'arrêter sur les entités les plus significatives aux yeux des acteurs au regard de ce qu'ils ont restitué au travers des entretiens.

8.11.1. Le vécu en groupe de pairs

Le groupe produit de l'identité collective. Il s'agit bien, en cela, d'un groupe d'appartenance identitaire. Pour beaucoup de jeunes, point de salut en dehors du groupe. Leurs propos permettent de mieux comprendre cette reproduction des pratiques culturelles qui fait que les jeunes réalisent le même parcours scolaire - par exemple la quasi-totalité en STG ou en filière professionnelle au lycée - ou exercent les mêmes activités. Beaucoup répondront à cela que cette réalité n'est pas propre à la jeunesse populaire. En effet, comme je l'ai développé plus haut, un jeune sollicite d'abord des membres de son environnement proche pour des conseils, juge les possibilités et les impossibilités à l'aune des exemples de réussite et d'échecs en présence dans le premier cercle de son réseau social. Or, plus celui-ci sera riche et étoffé de parcours de qualité, plus le jeune s'autorisera à élargir ses champs d'action. Cela vaut pour tous les milieux sociaux, certainement. Comme je l'ai souligné en première partie, l'importance accordée par les jeunes à leurs amis semble s'être fortement accentuée ces dernières années. C'est ce qui amène Galland à se poser la question de savoir si la socialisation par le groupe de pairs n'en vient pas à supplanter la socialisation familiale et à créer un univers de valeurs en partie hermétique à celui des générations précédentes. Dans ce cadre, je rejoins le constat réalisé par Joëlle Bordet, au cours d'un travail d'enquête mené à Rennes³⁷⁶, selon lequel ce que vit la génération aînée représente pour les plus jeunes un repère d'identification central et, en ce sens, « *soutenir des jeunes adultes, c'est ouvrir la voie aux plus jeunes* ».

Galland explique que l'identité de l'adolescent est aujourd'hui définie par son cercle d'amis alors qu'autrefois elle l'était par des activités, des passions ou des loisirs de nature collective et étroitement contrôlés par les parents. Cette sociabilité amicale se transforme aussi qualitativement. Désormais, le choix des relations précède celui des activités et l'« être-ensemble » devient plus important que le « faire-ensemble », le second n'étant plus toujours justifié par le premier. En effet, la rencontre elle-même devient plus importante que les activités pratiquées qui ne sont souvent que le prétexte ou l'occasion du rassemblement. Ainsi, selon Galland, la sociabilité devient une valeur en elle-même avec des jeunes qui sont adeptes d'une « morale relationnelle »³⁷⁷. Il s'agit là d'un point commun à tous les jeunes.

Mais rares sont ceux qui, à l'instar d'une partie des jeunes des quartiers populaires, mettent en avant de façon aussi forte et déterminée cette prééminence du groupe, parfois jusqu'à relayer tout particularisme et tout individualisme au second plan. Ainsi, dans les quartiers populaires, le groupe de pairs représente bien plus que la somme des individus, bien plus encore

³⁷⁶ Joëlle Bordet a produit en 2006 une enquête pour la Ville de Rennes sur la question de l'intégration des jeunes âgés de plus de 16 ans.

³⁷⁷ Cf. première partie.

également qu'une simple juxtaposition de personnalités. Le groupe s'apparenterait presque à une entité spécifique à saisir comme telle : constituée de son identité, de ses valeurs, de ses représentations sociales et de ses modes de vie.

Dans cette perspective, Laurent Mucchielli, que j'ai cité dans la première partie, rappelle qu'au sein des quartiers peuvent se créer des formes d'identité relatives à des « *formes d'organisation infra-institutionnelles de la vie communautaire, les formes d'échanges, d'entraides, de conflits, le rôle des logiques d'honneur et de réputation.* » En s'appuyant sur Bachmann et Le Guennec, il constate aussi que « *la nature sociale ayant horreur du vide, avec le temps, une logique d'adaptation s'est lentement installée [dans ces quartiers]. La pénurie y est bien plus qu'un manque : elle devient un mode de vie* »³⁷⁸.

Les jeunes des quartiers se sont créés, dans l'exclusion et la domination, de nouvelles représentations sociales engendrant une identité spécifique et s'apparentant à une sous-culture observable à l'aide de différents traceurs tels que les modes vestimentaires, le langage, la musique, l'art, etc.

En résumé, il se passe à la fois tout et rien dans ces groupes. Tout parce qu'ils déterminent largement le champ des possibles de ces jeunes. Mais rien en même temps, car ils en réduisent considérablement la portée. En effet, lorsque nous sommes avec des personnes qui nous ressemblent, nous avons tendance à avoir une vision limitée des réponses possibles à nos attentes³⁷⁹ et, par conséquent, de nos attentes elles-mêmes. Nous avons également tendance à croire que nous avons des « besoins communs » car la forme que ceux-ci prennent sous l'influence de notre milieu de vie est relativement semblable.

Comme nous l'avons vu dans la première partie avec Dubet, du point de vue du jeune, cela change tout dans la mesure où il est obligé d'agir aujourd'hui en fonction des places qu'il occupera, d'investir en fonction des positions qu'il occupera ou désirera occuper. Cela produit des impacts considérables dans les parcours de vie des jeunes issus des quartiers populaires. Comme le rappelle Dubet :

« L'épreuve juvénile est une épreuve d'investissement dans laquelle le jeune agit en fonction de l'anticipation qu'il a des positions qu'il peut occuper, et, chaque fois, il reformule ses choix, ses stratégies en fonction de la place qu'il tient dans le jeu. De ce point de vue-là, la sociologie de la jeunesse et la sociologie de l'éducation scolaire sont à peu près équivalentes. »³⁸⁰

Les entretiens avec les jeunes permettent de saisir l'ampleur du message qu'un grand nombre de professionnels n'a cessé de me relayer au cours de la recherche-action que j'ai animée : un jeune qui souhaite réussir ou qui se trouve en situation de réussite (scolaire, professionnelle...) doit être en capacité de rompre, le cas échéant, avec son groupe de pairs dans le quartier ; sinon définitivement, au moins momentanément. En d'autres termes, ne plus en dépendre, rompre le cordon ombilical qui le lie par une histoire générationnelle, sociale et territoriale à ce groupe de pairs. Les jeunes victimes de la précarité ont tendance à envisager la vie à l'intérieur du groupe de pairs, car le groupe est un refuge identitaire, une niche affective.

Ces groupes de pairs reproduisent, en quelque sorte, les traits autrefois identifiés par Georg Simmel pour ce type de formation, à savoir une forte pression à la conformité à l'intérieur du groupe qui rend suspect de trahison toute démarcation ou contact avec l'extérieur, la conviction d'être encerclé par un monde hostile et une cohésion principalement entretenue par

³⁷⁸ Cf. première partie.

³⁷⁹ Je précise au lecteur que, malgré ses imperfections, je préfère le terme d'« attente » à celui de « besoin » dans la mesure où le second donne le sentiment d'être figé et naturel, non construit socialement.

³⁸⁰ Référence citée en première partie.

le conflit avec d'autres groupes³⁸¹. A cet égard, Didier Lapeyronnie³⁸² et Thomas Sauvadet³⁸³ considèrent tous les deux que l'accès à l'autonomie de ces jeunes des quartiers populaires qui ne peuvent exister en dehors de ces groupes de pairs, dont la violence constitue selon eux le mode d'expression, réclame une désocialisation préalable.

Autrement dit, là où des jeunes, insérés aujourd'hui socialement ou en voie de l'être, ont réussi à s'affranchir de contraintes imposées par le groupe de pairs, les jeunes victimes de la précarité en dépendent fortement. C'est dans ce cadre que le travail des éducateurs de la prévention spécialisée va privilégier fortement l'individu comme nous le verrons plus loin. Car des jeunes qui souffrent d'un déficit d'estime de soi, d'un manque de confiance en eux, se réfugient derrière le groupe et les normes qu'il produit, délibérément ou inconsciemment.

Tout acteur, professionnel et autre, qui intervient dans un quartier est généralement invité par son institution ou sa structure à bien mesurer cette réalité que constitue le groupe d'appartenance. La sempiternelle question du travail « sur l'individu ou le collectif » mérite en cela des réponses plus complexes et plus nuancées. Nous saisissons bien ici le lien étroit qui peut exister entre un individu et un groupe. Parce que le groupe façonne et génère l'individu. D'ailleurs, comme le suggère Latour, un groupe est fait d'individus qui interagissent. « *Nous sommes le produit des liens que nous tissons* », pour reprendre cette citation d'Albert Jacquard. Toute la question qui se pose pour un certain nombre de professionnels est ainsi de savoir comment enrichir ces groupes de jeunes afin d'élargir leurs réseaux et le champ de leurs possibles.

Cela renvoie bien à la question des attentes des jeunes. A partir de cette analyse des groupes de pairs, j'ai pu m'approprier les travaux de Bourdieu³⁸⁴ et observer une corrélation très étroite entre les probabilités objectives, scientifiquement construites (par exemple les chances d'accès à tel ou tel bien, telle ou telle formation universitaire, etc.) et les espérances subjectives que constituent précisément les attentes et les motivations qui y sont liées pour les satisfaire. Une attente n'est pas naturelle, elle est construite socialement. Les personnes intègrent dans l'expression de leurs attentes les dispositions qui sont les leurs, en l'occurrence celles qui sont inculquées par les possibilités et les impossibilités, les libertés et les nécessités, les facilités et les interdits, la somme de ces dispositions générant des conditions objectives que la science appréhende à travers des régularités statistiques (écarts entre les territoires, représentation de tel groupe dans telle filière scolaire...).

Ce sont ces dispositions qui engendrent d'autres dispositions en matière d'attentes en quelque sorte pré-adaptées à leurs exigences. Ainsi, les pratiques les plus improbables se trouvent exclues, très souvent avant même tout examen, au titre d'« impensables ». Dans cette perspective, nous pouvons nous autoriser à penser que les anticipations de l'« habitus », sortes d'hypothèses pratiques fondées sur l'expérience passée, confèrent un poids démesuré aux premières expériences. Produit de l'histoire, l'habitude sociale détermine les besoins en produisant des pratiques individuelles et collectives qui vont à leur tour produire de l'histoire individuelle et collective. S'érigeant comme le produit de groupes sociaux déterminé de régularités objectives, l'habitus tend à engendrer les besoins et toutes les pratiques « raisonnables », de « sens commun », qui sont possibles dans les limites de ces régularités.

Du coup, l'habitus tend à exclure « sans violence, sans art, sans argument » toutes les « folies » (« ce n'est pas fait pour nous », « ce n'est pas à nous »...). Autrement dit, les conduites qui

³⁸¹ Georg Simmel, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 (première édition : 1908).

³⁸² Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont 2008.

³⁸³ Thomas Sauvadet, *Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de la cité*, Paris, Armand Colin, 2006.

³⁸⁴ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

vont être vouées à être négativement sanctionnées parce qu'incompatibles avec les conditions objectives de son quotidien. C'est ainsi que l'on assiste à la reproduction sociale. D'où l'échec des jeunes des quartiers populaires.

8.11.2. La consommation chez les jeunes des quartiers populaires

Pour l'ensemble de la jeunesse contemporaine, l'intégration sociale et la participation à la vie sociale passe par la capacité à être partie prenante de la société de consommation. Dans une société d'« hyperconsommation », la participation des jeunes à la vie de la Cité passe moins par un investissement des sphères politiques et associatives que par un rapport à la consommation. Comme l'explique Gilles Lipovetsky, philosophe, dans un temps où les traditions, la religion, la politique sont moins productrices d'identité centrale, la consommation se charge de mieux en mieux d'une nouvelle fonction identitaire :

« Dans la course aux choses et aux loisirs et plus ou moins consciemment, Homo consumericus s'attache à donner une réponse tangible, fût-elle superficielle, à la question éternelle : qui suis-je ? »³⁸⁵

Ce constat peut être nuancé pour les jeunes des quartiers car, comme nous l'avons vu, les groupes de pairs et le mode de vie communautaire du quartier jouent une fonction identitaire chez les jeunes.

Cependant, il n'en reste pas moins que cette relation à la consommation apparaît tout autant chez les jeunes des quartiers. Pour beaucoup d'entre eux, exister ce n'est pas « exister politiquement », comme le suggérait le sociologue Abdelmalek Sayad, mais plutôt « exister en consommant ». Consommer traduit une appartenance à la société. Le goût prononcé des jeunes des quartiers pour certaines marques et certains styles vestimentaires permet, il est vrai, de les différencier et de les classer comme le font les professionnels en mettant en avant le style vestimentaire parmi les principaux vecteurs de l'identité « jeune de quartier » (« jeune capuché, en survêtement, streetwear...). Mais l'acquisition de ces marques renvoie à bien plus que cela. Comme l'explique Lipovetsky :

« Arborer un logo, pour un jeune, ce n'est pas tant vouloir se hisser au-dessus des autres que ne pas paraître moins que les autres. Même chez les jeunes, l'imaginaire de l'égalité démocratique a fait son œuvre conduisant à refuser de présenter une image de soi entachée d'infériorité dévalorisante. C'est pourquoi, sans doute, la sensibilité aux marques s'affiche si ostensiblement dans les milieux défavorisés. Par une marque appréciée, le jeune sort de l'impersonnalité, il veut montrer non une supériorité sociale mais sa participation entière et égale aux jeux de la mode, de la jeunesse et de la consommation. Ticket d'entrée au modèle de vie « mode », c'est la peur du mépris et du rejet blessant qui active la nouvelle obsession des marques. A l'heure de l'hyperconsommation, il faut appréhender ce phénomène comme l'une des manifestations de l'individualisme égalitaire ayant réussi à élargir ses exigences jusqu'à l'univers imaginaire des jeunes. »³⁸⁶

Consommer et arborer des marques de luxe, chez les jeunes des quartiers, peut-être encore plus que chez les autres, participe d'une mise en scène de soi qui vise à montrer que l'on existe et que l'on participe entièrement aux règles d'une société qui appelle à consommer.

Ainsi, nous pouvons ici, une fois de plus, reprendre la méthode de la théorie de l'acteur-réseau qui consiste à inverser la cause et l'effet en postulant que : contrairement à ce que l'on peut lire dans certains travaux consacrés à la jeunesse, ce n'est pas uniquement l'industrie de la culture qui a produit une jeunesse consumériste mais c'est tout autant l'inverse. En d'autres termes, c'est bien parce qu'il existe une jeunesse qui manifeste un goût pour les produits de

³⁸⁵ Gilles Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal*, Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 2006.

³⁸⁶ Ibid.

consommation qu'une industrie de la culture a pu naître et se développer. Jusqu'à pénétrer les pratiques professionnelles des professionnels des équipements socioculturels ?

La réalité est certainement plus complexe que cela. Il serait absurde de stigmatiser l'action des animateurs socioculturels en considérant qu'ils « livrent » les jeunes aux simples activités de consommation. Une étude approfondie sur les pratiques d'animation pourrait être engagée en ce sens. Dans cette sous-partie, je me donnais pour objectif de mettre en évidence un certain nombre de constats formulés par les jeunes et les professionnels. Or, il m'était difficile de faire l'impasse sur l'idée que de nombreux équipements socioculturels peinent à « faire transpirer » des valeurs d'éducation populaire, de construction de soi et d'un esprit critique, dans les programmes d'activités.

Aujourd'hui, nombre d'acteurs de l'éducation populaires que j'ai rencontrés estiment qu'il faut certainement repenser les pratiques d'animation. Dans tous les quartiers, comme nous le verrons quand j'entrerai dans le vif de l'analyse sur les politiques de jeunesse, cela ne peut passer, selon les professionnels, que par la définition d'un réel projet de territoire par les pouvoirs publics et acteurs de terrain. Autrement dit : que veut-on réellement pour les jeunes du quartier ? Comment s'y prend-on ensemble pour y parvenir ? A travers ce questionnement, sur lequel je reviendrai dans la partie que je lui consacrerai spécifiquement, il faudra nécessairement que soit abordée la place de l'éducation populaire – entendue au sens d'une construction de soi par une série de projets qui permettent aux jeunes de prendre leur destin en main – et donc de sa déclinaison sur le champ des loisirs éducatifs et de l'animation socioculturelle.

En attendant, pour nombre d'acteurs, jeunes et professionnels, il existe un enjeu d'ouverture sur les univers culturels à opérer en direction des jeunes des quartiers populaires. Car c'est à travers ceux-ci que les jeunes vont en parti se construire et construire leurs réseaux, à la fois sociaux et culturels, en faisant l'expérience de l'altérité sociale et culturelle par le contact à l'Autre.

8.11.3. Le trafic

Les jeunes qui se livrent au trafic sont, pour leur majorité, généralement victimes de la précarité ou en rupture sociale même s'il en existe d'autres issus d'autres milieux sociaux. Certains se disent contraints de vendre du cannabis en période de crise pour survivre face à l'absence d'emploi.

Rappelons que, même s'il n'existe aucune statistique à ce sujet, les jeunes qui se livrent au trafic de cannabis sont minoritaires dans la jeunesse des quartiers populaires. Là encore, au travers de tous les entretiens, j'ai pu repérer plusieurs figures du dealer :

- L'intermédiaire :

Il s'agit de celui qui va faire le relais entre les vendeurs et les consommateurs afin de pouvoir se mettre de côté un peu de substance à consommer.

- Le vendeur de « détails » :

Il s'agit du vendeur qui va se procurer un morceau de cannabis conséquent qu'il va fragmenter pour revendre la totalité plus chère à plusieurs personnes pour dégager du bénéfice.

- Le vendeur « en gros » :

Il s'agit du vendeur qui vit réellement de ce commerce illicite et qui fournit tous les petits vendeurs.

Généralement, plus on monte dans la hiérarchie, moins les effectifs sont importants dans le quartier. La grande majorité des jeunes qui se livrent au trafic, qui relèvent eux-mêmes d'une minorité de jeunes dans un quartier, ne sont que des petits vendeurs sous la tutelle des plus gros, ultra-minoritaires.

8.11.4. L'expérience de la galère

Les jeunes qui vivent l'expérience de la « galère » représentent un enjeu pour les pouvoirs publics pour deux raisons essentielles :

- Les conduites déviantes : comportements à risque...
- Les conduites délinquantes : trafic, insécurité...

Pour résumer la situation des « galériens », me confiait un jeune : « pas de diplôme, ils fument, ils boivent ». Ces jeunes sont perçus par les habitants des quartiers populaires et un certain nombre d'acteurs publics comme passant une majeure partie de leur temps dans les espaces publics du quartier, et les halls d'immeubles essentiellement l'hiver.

Leur nombre est difficile à avancer dans la mesure où l'on ne parle pas des jeunes victimes de la précarité mais des jeunes qui ont décroché de tout. Pour ces jeunes, l'enjeu est évidemment de les « raccrocher au wagon de la société » (dixit une éducatrice de prévention spécialisée). A ce propos, eux-mêmes peuvent formuler certaines demandes d'accompagnement. J'aurais l'occasion d'y revenir plus loin lorsque nous parlerons de l'enjeu de leur présence sur l'espace public pour les autorités.

Il s'agit là des publics de jeunes les plus difficiles à capter du point de vue de l'offre institutionnelle. Ce sont également ces jeunes-là, selon moi, qui attirent les regards inquiétants ou stigmatisants des médias ou des pouvoirs publics du fait des problèmes de délinquance qu'ils peuvent éventuellement poser sur l'espace public. Mais au-delà de cela, l'enjeu réside surtout sur la capacité qu'ont les acteurs à trouver une issue pour ces jeunes qui s'autodétruisent physiquement (par des conduites à risques) et/ou socialement (par une posture d'isolement social).

En somme, l'analyse des regroupements de jeunes permet ici de dégager plusieurs enseignements. Je crois avoir mal mesuré l'importance des groupes de pairs dans les sociabilités juvéniles avant mes travaux, tout comme je n'appréciais pas suffisamment l'ampleur du phénomène de consommation dans les pratiques culturelles des jeunes. A l'inverse, j'ai été surpris de constater que l'ethnicité ne constituait pas une entité déterminante mise en avant par les jeunes dans leurs critères de sociabilités ou de regroupements contrairement à ce qui est souvent véhiculé, notamment dans les médias. De même pour la religion, l'Islam pour la nommer. Quand on suit « les jeunes eux-mêmes », qu'on les écoute, les observe et, surtout, les laisse s'exprimer librement, plusieurs entités que l'on avance habituellement dans les discours politiques, médiatiques et même professionnels, ne résistent pas à la réalité qu'ils décrivent.

Pour clore cette seconde partie, je vais traiter de la question des filles. Le lecteur m'objectera que j'aurais très bien pu le faire dans chacune des sous-parties qui ont constitué jusqu'à présent cette partie. Mais j'ai choisi de l'isoler dans le but de pointer des différences.

9. La place des filles

9.1. Du commun au spécifique

L'analyse que j'ai proposée jusqu'à présent ne concerne pas plus les garçons que les filles. Cependant, dans les interventions que j'ai pu faire tout au long de mes quatre années de thèse, on m'objecta souvent de ne pas m'être intéressé aux filles plus spécifiquement. Il est vrai que lorsque les professionnels parlent d'espaces publics, de comportements à risque ou même des marques d'identité, il s'agit plus d'une description de pratiques ou de phénomènes identitaires liée majoritairement aux garçons, et même, pourrais-je dire, de certains groupes de garçons dans les quartiers, à savoir les plus visibles et les plus en difficulté comme en témoigne cet animateur socioculturel :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Et les filles alors dans tout ça ?

Nous y a six, sept ans de ça on avait aucune fille, le secteur jeunes s'appelait le local jeunes pour les habitants. Y avait pas de filles puisqu'on avait une ouverture tous les soirs avec accueil, baby foot etc. qui était squatté en général par les mêmes jeunes. C'étaient les grands frères qui laissaient leur place aux petits frères et ainsi de suite. C'était quand même assez fermé. Du coup y avait une image du secteur jeunes uniquement masculin, d'une, et ensuite pas très fréquentable. Donc, on a voulu casser cette image-là. On a eu des soucis de dégradations du local en lui-même et on a décidé de fermer pendant toute une période. Elle devait être temporaire mais elle a fini par être très longue en fait et on a décidé de partir vers autre chose : des activités extérieures, et même extérieures au quartier ; mais on ne voulait plus rester enfermés sur un lieu. Ça, ça nous a permis de toucher d'autres jeunes et donc de ramener les filles sur le secteur. Au bout de quelques mois l'image avait changé et les gens se sont dit : « le local jeunes c'est plus comme avant ». Ce qui nous a permis deux ans après de revenir à une ouverture régulière du local jeunes mais avec un fonctionnement différent qui englobe des activités extérieures. Les filles elles viennent mais c'est différent. On va avoir un noyau dur de garçons qui viennent tous les soirs. Les filles, elles vont fonctionner différemment, par groupes de six, sept jusqu'à 14-15 ans. Mais elles viennent nous voir que ponctuellement, quand il y a quelque chose qui les intéresse, quand elles ont une demande à formuler. Sur 90 adhérents 11-17 ans, on a un tiers de filles inscrites mais ça veut pas dire qu'on va les voir régulièrement, loin de là. Après 16 ans, par contre, on les voit plus.

Est-ce qu'elles réussissent mieux que les garçons ?

Du moins plus tôt, elles vont réussir à bouger et ne plus avoir besoin de nous plus rapidement que les garçons.

Ce constat de la quasi-invisibilité des filles dans les espaces publics ne doit donc pas nous conduire à oublier que la jeunesse des quartiers n'est pas que masculine, elle est tout autant féminine. Je vais donc continuer à déployer les controverses sur les regroupements et la pluralité des jeunes en m'intéressant ici à la question des filles.

Le premier constat, validé par la totalité des acteurs que j'ai rencontrés, professionnels comme jeunes, consiste à dire que les filles sont peu ou pas visibles dans les espaces publics des quartiers. Elles accèdent aux réseaux sociaux et culturels hors du quartier :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Est-ce que les jeunes sortent facilement du quartier ?

Non. Ils sont...

Enclavés, isolés ?

Voilà. Par contre les filles elles sortent plus rapidement.

Alors qu'est ce qui explique cette différence ?

Les filles à 16/17 ans (enfin nous on en avait pleins)...

Avant 16 ans, vous aviez beaucoup de filles ?

On avait plein de filles. Donc quand elles ont eu 16 ans elles partent en ville, elles prennent le métro assez rapidement. Là, elles ont eu 18 ans elles vont à Nantes, elles sortent toutes seules à Nantes.

Elles veulent s'émanciper des garçons au niveau des regards ?

Voilà. Elles veulent sortir de tout ça en fait. En plus à 16 ans, 17 ans des jeunes filles viennent dans des maisons de quartier et des fois les garçons ont des mauvais regards sur les filles. Donc voilà. Mais elles

s'émancipent super bien. Même quand elles étaient ici, elles étaient force de proposition. Donc aujourd'hui elles ont 18 ans et plus, elles passent nous voir mais vraiment pour nous voir. Mais pour mettre des projets en place (même si elles adhèrent aux grandes sorties familiales que l'on fait où pratiquement tout le quartier adhère), pour venir et consommer des activités non.

Elles veulent se distinguer des garçons ?

Voilà. Quand elles viennent, elles viennent avec un vrai projet. Voilà quand elles veulent aller à Eurodisney, elles nous demandent : « Est-ce que vous pouvez trouver des chantiers pour qu'on paie un peu moins cher ». Par contre les garçons, il faut tout leur faire pour sortir. Ils ont 18 ans, ils ont le même âge, ils ont le permis pour sortir. Mais pour aller à Nantes, ils nous demandent : « Est ce que vous pouvez nous ramener à Nantes ? ». Donc eux, aujourd'hui, ils ont 20 ans, 21 ans et ils sont toujours là. Ils n'arrivent pas à décoller.

Dans un quartier, des questionnaires avaient été diffusés aux filles du quartier par les éducateurs de prévention. Il en ressortait ce paradoxe : les filles sont attachées à leur quartier mais elles n'y restent pas. Tout se passe comme si elles faisaient la part des choses entre ce qui est implicitement admis dans le quartier et ce qui ne l'est pas comme le rapportent ces éducateurs ayant mené l'enquête :

Extrait d'entretien avec des éducateurs de prévention spécialisée :

A : Après moi je trouve que les filles c'est assez surprenant. On a fait des questionnaires pour les filles pour savoir comment elles se sentaient sur le quartier (une cinquantaine). La question c'était : « Est-ce que vous souhaitez vivre plus tard sur le quartier? ». Pour la quasi-totalité elles ont répondu oui. Elles aiment le quartier mais pour autant on ne les voit jamais sur le quartier. Quand on leur demande ce qu'elles font principalement pendant leur temps libre, elles vont au centre ville en fait. Je trouve que c'est assez surprenant le fait qu'elles aiment le quartier, qu'elles veulent y vivre plus tard, mais qu'elles n'y sont jamais.

C'est-à-dire que l'espace public est plutôt masculin et rejette les filles ?

B : Et les équipements c'est la même chose.

A: C'est de plus en plus évident.

Elles ne trouvent pas de prises dans les trois gros équipements du quartier ? (Centre social, MJC, maison de quartier)

A : Centre social déjà, il n'y pas d'accueil pour les filles de plus de 10 ans.

B : Les centres sociaux n'ont pas de politique jeunesse. C'est une politique particulière. Ils font de l'animation globale mais pas des jeunes.

A : La maison de quartier jusqu'à l'année dernière, il y avait encore quelques filles qui la fréquentaient. Maintenant, il n'y en a plus du tout. Mis à part lors de l'accompagnement scolaire. Sur la MJC, c'est assez différent. On croise pas mal de filles mais ce n'est pas du tout le même public. Ce n'est pas les filles du quartier. C'est beaucoup de lycéennes. Nous, c'est pas un public qu'on connaît bien parce que ce n'est pas le public du quartier. Pourquoi les filles s'expatrient un peu vers le centre ville ? C'est d'une part pour fuir cette stigmatisation qu'elles ont sur le quartier. La manière dont les garçons s'adressent à elles, pour rechercher une certaine forme d'anonymat qu'elles retrouvent au centre ville. Il y a des filles sur l'espace public et elles ne sont pas regardées de travers dès qu'elles se promènent dans la rue. Elles ne sont pas interpellées, agressées verbalement. Et puis d'un autre côté, l'attrait que peut représenter le centre ville par la présence de magasins de boutiques.

De manière générale, les filles sortent beaucoup plus facilement du quartier car elles sont plus mobiles. Les familles les incitent en ce sens comme l'explique ce jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Les filles dans le quartier, est-ce qu'on les voit ?

Ça dépend de quelle origine.

Les maghrébines [le jeune était d'origine maghrébine] ?

Les maghrébines de notre âge y en a pas beaucoup en fait, celles qu'il y a, elles traînent avec d'autres filles en ville. Les françaises de souche, elles traînent entre elles, elles se mélangent pas trop.

[...]

Tu veux pas voir tes sœurs traîner ?

Pas dans le quartier surtout, je veux pas qu'elles traînent dans le quartier et que nos copains les voient comme ça. Au pire, qu'elles traînent en ville avec leurs copines, qu'elles soient en dehors du quartier, mais pas devant nos potes et nos voisins.

Question d'honneur ?

Voilà.

Pour ce jeune, il est hors de question que ses sœurs investissent les espaces publics de son quartier, au vu et au su de tous. Il y a là un contrôle masculin de la présence des jeunes filles propres à tous milieux populaires. Encore une fois, pour se préserver du contrôle de la rue, les jeunes filles sont incitées très tôt à la mobilité :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Et les filles dans tout ça ? Est-ce qu'on les voit dans le quartier ?

Non, on les voit pas. Alors, on les voit pas parce que c'est culturel, complètement culturel. Mais je dirais c'est comme pour les français de souche, à un moment y a eu une tentative de faire rentrer les filles à la maison de quartier et tout de suite, elles se sont senties un peu mal à l'aise, quand elles rentraient, même vis-à-vis de ceux qui les connaissent, parce qu'on a grandi ensemble, quand on est petit on traîne entre gars et filles et puis en grandissant, là après avec la sexualité etc. ça devient tabou, du coup, les filles elles sont pas du tout présentes. Elles sont présentes ponctuellement par rapport à un projet mais sinon non, elles sont pas présentes. Moi je donne des cours de hip hop dans les maisons de quartier, c'est le seul moment où y a des filles : 90% de filles. Donc, elles viennent ponctuellement.

Il faut leur ouvrir des sas d'activités où il n'y a pas de garçons ?

Oui, voilà. C'est comme pour les mariages, ça revient à réfléchir, ici les mariages sont pas mixtes.

Ici, les mariages sont pas mixtes ?

Ça dépend, ça dépend des villes, je sais qu'à Nantes ça commence un petit peu. Ça dépend aussi des origines, les tunisiens ils font mixte, les algériens c'est pas la peine, les marocains ça dépend des familles. Ici, la mixité est très difficile chez nous, c'est très difficile de faire un mariage mixte.

Ce jeune suggère qu'il existe un poids culturel dans l'appréhension de la mixité de genre. Pour lui, les filles n'ont pas leur place dans les espaces publics du quartier, fut-ce des équipements.

Aussi, les acteurs notent que les parcours scolaires des filles sont souvent plus aboutis que ceux des garçons. Les professionnels de jeunesse, entre autres, s'accordent tous à dire que les filles sont plus matures que les garçons car elles accèdent plus vite aux responsabilités, fut-ce malgré elles. Par exemple, elles aident la mère dans les tâches ménagères, s'occupent des petits frères et petites sœurs, leur font faire leurs devoirs, etc. Pour les filles qui ont accepté de se prêter au jeu de l'entretien dans le cadre de ma thèse, trois d'entre elles se sont orientées vers les services à la personne (petite enfance et personnes âgées) du fait de leurs expériences de vie personnelles dans le domaine. L'une d'entre elles raconte ces raisons pour lesquelles elle s'est orientée vers un CAP petite enfance :

Extrait d'entretien avec une jeune de 20 ans :

Est-ce que ça t'as été amenée à pratiquer des loisirs ou aller au centre social ?

Ben sincèrement non, je pratiquais des activités dans le collège mais pas dans le quartier.

Alors pourquoi ?

Pourquoi ? Parce que mes frères ils étaient inscrits en fait et ils faisaient des activités mais moi on va dire que comme j'étais l'aînée de la famille – ma mère était seule avec cinq enfants – j'étais plus à la maison que mes petits frères et sœurs. J'aidais ma mère dans les tâches ménagères en fait.

Et ça t'as handicapée pour sortir ?

Non pas vraiment, c'est moi qui ai fait le choix. En fait, c'est pas ma mère qui a voulu que ça se passe comme ça. Moi, si je voulais faire des activités, ça m'empêchait pas en fait.

[...]

Et en 2007 j'ai eu un CAE avec BMO [Brest Métropole Océane], c'était aide-ATSEM dans une école maternelle. J'étais en aide de l'ATSEM, ça a duré six mois.

T'es allée jusqu'au bout ?

Oui, je suis allée jusqu'au bout et j'ai passé un CAP petite enfance que j'ai pas eu parce que l'écrit c'était trop dur. Je l'ai passé deux fois mais ça n'a pas marché... Mon CAE il a fini il y a un an et j'ai travaillé un an dans une usine de saumon histoire de dépanner et je continue de chercher du travail.

[...]

Pourquoi le CAP petite enfance ?

Oui, parce que j'adore travailler avec les petits, c'est par rapport à ce que je faisais dans ma famille avec mes petits frères et mes petites sœurs.

De plus, les professionnels jeunesse constatent que les filles ne cherchent pas à tirer profit d'une quelconque identité de groupe ou de territoire. Leurs aspirations vont au-delà. Il existe d'ailleurs des stratégies d'évitement entre filles et garçons dans les quartiers populaires, c'est ce que nous explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un éducateur de rue :

Les jeunes passent beaucoup de temps sur l'espace public ?

Ça dépend desquels, les 16-25 ans ? Il faut faire une différence entre les filles et les garçons. Les filles elles sortent à l'extérieur du quartier parce qu'il y a le regard et elles veulent échapper au regard. Ce n'est pas pareil avec les garçons, pour eux faut bien que jeunesse se passe, pour les filles faut qu'elles soient à la maison avant telle heure et qu'elles traînent pas dans le quartier. Donc, les filles on les retrouve ailleurs. Y en a pas mal d'entre elles qui portent le voile, mais c'est pas forcément religieux.

Sont-elles plus mobiles et rencontrent-elles moins de difficultés ?

Après ça dépend des tranches d'âge, c'est plus compliqué que ça. Les filles sont plus volontaires. Mais de toute façon, si échec il y a, elles pourront le masquer parce qu'elles deviendront mère. La solitude des garçons est peut-être plus importante que celle des filles. C'est un constat : les garçons les plus en difficulté restent scotchés dans le quartier où ils ont soit une image de petit caïd, soit une image de raté ou soit une image d'handicapé. Mais en général ils sont marqués par l'échec et la solitude.

Cet éducateur de rue rejoint le constat développé jusque là selon lequel les filles s'inscrivent plus dans la mobilité dans le but de quitter physiquement le quartier et accéder ainsi à l'anonymat. Contrairement aux garçons dont les excès et les déviances peuvent être tolérées dans leurs milieux familiaux (au moins jusqu'à un certain seuil) car qu'il faut bien que « jeunesse se passe », explique-t-il, les filles sont soumises à plus de contrôles et se voient interdire toute forme de transgression. Les familles en exigent d'elles plus que pour les garçons : être rentrée pour telle heure, etc.

Aussi, l'éducateur poursuit son analyse en affirmant que les filles sont plus volontaires que les garçons. Sans fournir davantage d'explications, il relève cependant que les filles, contrairement aux garçons, auront toujours la possibilité de masquer un échec en devenant mère.

En revanche, au-delà de ces différences, il faut souligner que les jeunes filles souffrent presque autant du chômage que les garçons, parfois plus que les garçons dans certains territoires³⁸⁷. Souvent munies de diplômes du secteur tertiaire, la plupart peine à trouver du travail. Les chiffres inquiètent nombre de professionnels du champ de l'insertion socioprofessionnelle qui se posent la question de savoir si les jeunes filles ne sont pas sous-représentées dans des structures comme la Mission Locale, qui pourraient leur venir en aide, puisqu'elles le sont dans les activités des maisons de quartier. Leur inquiétude paraît légitime. La sous-représentation des filles dans la plupart des structures dans les quartiers par rapport à la population « garçons » laisse également toujours planer des doutes.

9.2. Les jeunes filles, tout aussi plurielles

Les filles se distinguent à bien des égards de la lecture « misérabiliste » qui leur est souvent réservée : repliées dans la sphère privée, sous contrôle des grands frères, etc. Aussi, si leurs parcours de vie présentent des similitudes avec ceux des garçons, il n'en demeure pas moins que des différences peuvent apparaître. Tout d'abord, elles sont quasi-absentes de l'espace public et ne semblent pas concernées, pour la majorité d'entre elles, par les conduites addictives (alcool, cannabis...). Leurs parcours scolaires donnent le sentiment aux acteurs de terrain d'être plus aboutis que ceux des garçons. Mais la différence filles-garçons la plus citée

³⁸⁷ Cf. chiffres de l'ONZUS 2009 évoqués plus haut.

par les professionnels reste sans aucun doute la mobilité. Les filles sortent plus facilement du quartier, observe-t-on, afin d'accéder à l'anonymat.

Un de leur souci est d'échapper au regard des garçons et du contrôle social du quartier propre à tout milieu populaire. Je prends le temps de préciser ici que la division sexuelle de l'espace n'est pas à attribuer exclusivement à des phénomènes ethniques ou religieux (notamment liés à l'Islam chez les populations maghrébines ou d'Afrique subsaharienne) comme le relaient souvent certains professionnels et élus. Il s'agit de pratiques sociales et culturelles qui peuvent se retrouver dans divers milieux sociaux dans le temps et dans l'espace.

Aussi, les filles ne trouvent pas leur place dans les espaces publics du quartier, y compris dans les équipements publics. Sachant qu'un public, comme le soutiennent Mohammed et Mucchielli³⁸⁸, par ses attributs sociologiques, en chasse toujours d'autres, les filles ont pendant longtemps été absentes de ces espaces. C'est ce qui explique que dans certaines villes, les équipements n'ont commencé à capter réellement ce public que depuis quelques années, quand la question a fait l'objet d'un traitement médiatique spécifique. Avant cela, les espaces dédiés, fidèles au projet politique d'occupation du temps libre des jeunes garçons qui peuvent potentiellement poser problème sur l'espace public, étaient fortement identifiés comme des espaces masculins.

Mais comme les garçons, les filles sont plurielles et ne sauraient être envisagées dans un seul cadre d'analyse. A partir des analyses des acteurs, je me risque à proposer cette typologie pour rendre compte de la pluralité des filles dans les quartiers populaires :

- Les filles complètement repliées dans la sphère familiale : ce sont les jeunes filles qui ne sortent jamais et subissent la domination masculine du foyer.
- Les filles qui participent aux activités encadrées dans des cadres structurées et sécurisant : très souvent, il s'agit d'activités réservées aux filles qui ne se mélangent pas aux garçons.
- Les filles qui sortent du quartier : celles qui ont construit leurs réseaux de sociabilité en dehors du quartier ou qui pratiquent tout simplement leurs loisirs à l'extérieur pour accéder à l'anonymat en échappant à « l'œil du quartier ».
- Des filles présentes dans les groupes de jeunes du quartier : très minoritaires, elles sont surnommées les « squales ». Il s'agit de jeunes filles qui « traînent » avec les garçons du quartier mais dans des statuts complètement dissouts dans la masculinité du groupe. Elles sont perçues par les jeunes comme des « bonhommes », surnom que les garçons leur attribuent. Aussi, dans cette catégorie de filles, il y a également, m'ont avancé quelques professionnels de jeunesse, celles dont on dit qu'elles ont perdu toute estime d'elles-mêmes et réputées « faciles » dans leurs relations sexuelles.

Bien entendu, ces catégories ne sont pas figées et exclusives les unes des autres.

³⁸⁸ Marwan Mohammed et Laurent Mucchielli, « Des jeunes face à VVV », in Didier Lapeyronnie (dir.), *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Eté à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Editions de la DIV, 2003, p. 165-184.

10. De la « galère » à l'insertion sociale : quatre catégories cibles de l'action publique

Les entretiens de jeunes que j'ai présentés et analysés tout au long de cette partie amènent à considérer qu'il existe une multitude de parcours de vie au sein de la jeunesse des quartiers populaires. Pour clore cette partie sur la sociologie des jeunes des quartiers populaires, je souhaiterais rappeler que les entretiens de jeunes réalisés ont été basés, entre autres, sur des récits de vie et des présentations de parcours scolaires et professionnels. Ces entretiens de jeunes ont été doublés de l'expertise des professionnels de jeunesse. Les analyses de ces derniers portées sur les jeunes, dans le cadre d'une lecture institutionnelle qui est propre à leur positionnement, m'autorisent à dégager quatre catégories institutionnelles de jeunes.

En effet, comme nous allons le voir dans la troisième et dernière partie de la thèse consacrée aux politiques de jeunesse, les décideurs publics et les institutions qu'ils administrent tentent de cerner cette pluralité de jeunes dans le but de dessiner une action publique conforme à ce qu'ils nomment les « besoins de chacun » (« de quels jeunes parle-t-on ? »). C'est en tenant compte de ces discours que j'ai tenté de bâtir une grille typologique institutionnelle. J'insiste d'ores et déjà sur le fait que cette grille ne saurait concerner uniquement les jeunes des quartiers populaires, mais peut aussi bien s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse contemporaine.

De plus, j'insiste sur le fait que ces catégories ne sont jamais figées. Il ne s'agit en aucun cas d'enfermer les jeunes dans l'une ou l'autre de ces figures. Bien au contraire, tout mon propos a consisté, dans cette partie, à démontrer que les jeunes naviguent dans plusieurs situations sociales au gré des étapes de leurs parcours de vie.

A travers ces catégories sociales « institutionnelles », c'est la question de l'insertion durable du jeune dans la société qui est posée aux décideurs publics.

10.1. Les jeunes insérés socialement

Du point de vue des décideurs publics, les jeunes insérés socialement sont ceux qui jouissent d'une situation socioéconomique stable (CDI, études supérieures valorisantes...). Leur principale force est d'avoir su se projeter dans l'avenir et d'investir assez tôt pour celui-ci.

Généralement, ces jeunes font montre d'un attachement affectif à leur quartier en se distinguant toutefois des jeunes fragilisés. Cependant, certains de ceux qui y vivent encore se sont créés des réseaux de sociabilité, rendus possibles par leur travail ou leurs études, à l'extérieur du quartier et ont rompu leur lien à celui-ci et aux jeunes dans le but d'acquérir un nouveau statut social.

Ces jeunes ne sont pas demandeurs d'accompagnements spécifiques dans le cadre d'une politique de jeunesse. Pleinement autonomes et indépendants, ils sont perçus comme de jeunes adultes ayant acquis un certain nombre d'attributs qui caractérisent l'âge adulte.

Ces jeunes peuvent endosser un rôle catalyseur au sein de la jeunesse du quartier, s'ils y vivent encore, pour construire des projets et susciter des envies nouvelles auprès des plus jeunes. Ils sont perçus comme des exemples de réussite par leurs cadets. Toute la question est de savoir si, d'une part, leur poids est suffisamment fort pour bâtir une offre à partir d'eux, et si, d'autre part, ceux-ci souhaitent s'investir pour l'institution dans la vie sociale du quartier, en sachant que leur départ est fort probable.

10.2. Les jeunes en voie d'insertion sociale

Pour les décideurs publics, les jeunes en voie d'insertion sociale se projettent dans l'avenir avec la capacité d'élaborer un « projet de vie ». Etudiants, jeunes en formation, ils font partie

des jeunes qui savent où ils vont et ce qu'ils feront. Autonomes, il ne leur reste plus qu'à conquérir leur indépendance financière et matérielle. Dans l'attente, ils vivent encore chez leurs parents et peuvent être amenés à jouir de l'offre de loisirs proposée dans le quartier.

10.3. Les jeunes victimes de la précarité

Ce public renvoie à une très large partie des jeunes dans un quartier. De très faible niveau scolaire, niveau IV ou niveau V, voire sans qualification pour beaucoup, ils peinent à trouver la stabilité sociale et professionnelle qui leur permettrait de devenir adultes et indépendants.

Les jeunes victimes de la précarité parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans l'immédiateté et l'urgence.

Victimes de la précarité, ils sont fortement dépendants du travail en intérim ou des opportunités du moment offertes par la conjoncture économique. Par exemple, lorsque le tissu industriel local se porte bien, ils se voient embauchés massivement dans le cadre de missions d'intérim. A l'inverse, dans une conjoncture économique morose, telle que la crise que nous traversons, ils en deviennent les premières victimes.

Ces jeunes relèvent typiquement du public suivi par la Mission Locale, la prévention spécialisée ou autres institutions engagées dans l'accompagnement des jeunes en difficulté. Ces partenaires s'efforcent de leur trouver un emploi et de les armer de différents outils (formations...) de sorte à s'adapter à la norme sociale, d'une part, et aux besoins du marché d'autre part.

Ces jeunes peuvent s'adonner au trafic pour accéder au revenu. Leur visibilité dans le quartier est corrélée à leur situation du moment. S'ils ne travaillent pas, ils passeront plus de temps dans les espaces publics ou dans les lieux d'accueil et de loisirs.

10.4. Les jeunes « galériens »

Expression des jeunes des quartiers, reprise et mise au goût du jour par François Dubet³⁸⁹, les jeunes « galériens » sont ceux qui vivent une rupture sociale douloureuse. Sans « projet de vie » du point de vue des institutions, « incapables de se projeter dans l'avenir », ils sont aussi fortement « enclavés dans le quartier ». Il s'agit de jeunes qui ont échoué à l'école et qui ne disposent pas du capital social et culturel plébiscité par la société pour s'y insérer convenablement.

Les « galériens » passent énormément de temps dans les espaces publics, dans les cages d'escaliers, les caves ou autres, et n'ont plus aucune notion du temps professionnel et institutionnel. Ils peuvent squatter un hall d'immeuble jusque très tard dans la nuit et se lever en fin de matinée ou en début d'après-midi.

Ils se sont recréés un univers qui est le leur et n'ont plus beaucoup de contacts avec les institutions. Pour accéder au revenu, ils peuvent s'adonner au trafic.

³⁸⁹ Cf. François DUBET, *La galère, jeunes en survie*, op. citée.

11. En guise de synthèse

La jeunesse représente aujourd'hui une épreuve d'investissement en vue de se positionner socialement. Contrairement aux sociétés traditionnelles où, par exemple, l'enfant de paysan savait qu'il deviendrait paysan, un jeune sait aujourd'hui que son positionnement dans la société transitera nécessairement par une série d'épreuves, notamment scolaires dans la mesure où l'École joue un rôle prépondérant dans la distribution des places.

Comme nous l'avons vu dans cette partie, pour les jeunes issus des quartiers populaires, le résultat final de cette répartition n'est pas bien différent puisqu'ils se retrouvent massivement sur les positions qu'ils étaient appelés à occuper au départ. Comme l'explique Dubet, le grand changement réside moins dans la production finale des inégalités sociales que dans les mécanismes de leur production et de leur reproduction. Car, nous l'avons vu, la situation des jeunes des quartiers n'est que le produit de ce qui a été réalisé antérieurement, notamment à l'école. D'où le débat crucial sur l'éducation et ses moyens qui ne cesse d'agiter la classe politique en France et déchaîner les passions.

Les propos des acteurs interrogés, professionnels de jeunesse essentiellement, ne laissent pas apparaître de grandes oppositions de fond. Issus des formations de travail social pour l'écrasante majorité, leurs propos sont largement imprégnés des analyses sociologiques développées sur les jeunes des quartiers populaires et, plus largement, s'appuient sur les grilles de lecture « dominants-dominés ».

Les jeunes, quant à eux, proposent des analyses qui laissent apparaître davantage de positions, d'oppositions et de contradictions. Pluriel, leurs discours varient en fonction de nombreux paramètres tels que leurs parcours scolaires, leur niveau d'insertion sociale et professionnelle ainsi que leurs sociabilités.

En somme, je suis parti du présupposé que la jeunesse des quartiers populaires était spécifique. Si cette spécificité existe bien, elle est plus statistique que sociologique. Certes, la jeunesse des quartiers populaires est plurielle et ne saurait se réduire à une entité spécifique, néanmoins, les difficultés plus grandes auxquelles se heurte l'écrasante majorité des jeunes à l'école, doublées du taux de chômage plus important, dessine une composante singulière dans la jeunesse contemporaine qui attire l'attention des décideurs publics.

Ainsi, au sein de la jeunesse contemporaine qui souffre plus des difficultés socioéconomiques que le reste de la population, les jeunes issus des quartiers populaires sont plus durement frappés par la précarité des conditions de vie. C'est cette précarité concentrée dans un territoire d'habitat social, où l'entre-soi est souvent la règle, qui attribue une identité commune aux destins de générations entières de jeunes. Les jeunes, en groupes de pairs, entretiennent par divers processus cette identité.

INTERLUDE : Compte-rendu d'observation dans un quartier, mercredi 8 avril 2009

Interlude : Compte-rendu d'observation dans un quartier, mercredi 8 avril 2009

En guise de transition vers la troisième et dernière partie de ma thèse consacrée aux politiques de jeunesse, j'ai souhaité insérer un interlude. Il s'agit d'un compte-rendu d'observation réalisé dans un quartier populaire d'une des villes enquêtées. Un animateur tout juste embauché par la maison de quartier, dans le cadre du projet politique de la ville, a pour mission d'« aller vers » les jeunes habitants de l'îlot isolé du quartier. Ceux qui ne viennent pas à la maison de quartier. L'idée est de les inscrire dans les activités existantes et de « monter des projets avec eux », disent les décideurs publics locaux. Face à ces jeunes, très lucides sur leur environnement social et les perspectives d'insertion qu'il offre, l'animateur tente de mobiliser comme il peut les ressources existantes dans le cadre de la politique de jeunesse locale pour mobiliser les jeunes dans le cadre de projet. La plupart de ces derniers résistent à la démarche et ne manquent pas de se moquer de la dite politique de jeunesse, celle initiée par ceux qui leur ont refusé toutes leurs demandes de local jeunes...

A l'issue d'un entretien avec Jean, animateur de rue d'une maison de quartier, dans le cadre de la recherche-action que j'ai animée, je lui demandai de solliciter des jeunes de son quartier pour des entretiens individuels visant à approfondir la connaissance ethnographique sur ce public. Nous nous étions fixés l'objectif de quatre jeunes et avions prévu de bloquer une journée pour l'exercice. Dans cette perspective, Jean s'engagea à prendre contact avec quelques uns d'entre eux afin de m'ouvrir le terrain. Quelques jours plus tard, je le rappelai donc pour connaître le choix de mes acteurs et le lieu de rendez-vous. Gêné, il me fit savoir que les jeunes refusaient de se soumettre à tout entretien. A cela deux raisons, d'une part, l'exercice relève pour certains d'entre eux d'une mise en scène de soi qu'ils appréhendent et, d'autre part, beaucoup ne croient plus en la capacité de l'institution à intégrer leurs propos dans un changement de cap politique. L'animateur me proposa alors de me rendre à un tournoi de foot qu'il organisait en plein cœur du quartier afin de les rencontrer directement. Cela me permettrait de leur faire connaître ma démarche. L'idée consistait à penser qu'au contact des jeunes, certaines barrières, voir certaines craintes, pouvaient sinon disparaître, au moins s'estomper.

Le rendez-vous fut donc pris pour le mercredi suivant au terrain de foot stabilisé du quartier. Cinq équipes de cinq jeunes étaient déjà inscrites pour la manifestation. Le tournoi avait coûté 680€ à l'organisateur – la maison de quartier – et devait rapporter un ballon d'une valeur de 15€ et un bon d'achat de 20€ à chaque joueur de l'équipe victorieuse. Les participants se sont vus réclamer une participation de 3€ pour s'ajouter à la subvention de 500€ attribuée par la Ville.

Alors que je m'apprêtais à prendre la route le mercredi matin pour me rendre sur les lieux, l'animateur m'appela pour m'avertir qu'il risquait d'annuler le tournoi en raison du mauvais temps qui s'acharnait en ce jour d'avril. Toutefois, il me fit savoir que, dans tous les cas, l'activité serait remplacée par une autre et que les jeunes seraient présents. Je pris donc le risque de m'y rendre.

A mon arrivée dans le quartier une petite demi-heure avant le coup d'envoi, je vis le terrain noyé par les flaques de pluie et compris que le tournoi serait forcément annulé. Jean ne tarda pas à me rejoindre pour me le confirmer. Il avait collé une affiche sur la porte du local des éducateurs de prévention, situé en face du terrain au rez-de-chaussée d'un immeuble, en fin de matinée pour informer les jeunes que le tournoi était reporté au mercredi suivant en raison du temps. Nous prîmes alors le temps de discuter du quartier. Jean ouvrit le local pour accueillir les jeunes de passage et avertir ceux qui venaient pour le tournoi qu'il était reporté.

Alors que nous discutons devant la porte du local, deux jeunes de l'immeuble interpellèrent Jean, du haut de leur balcon, pour lui demander si le tournoi avait finalement lieu. Le local est situé en plein cœur du quartier au milieu des barres d'HLM. Cela permet à Jean d'observer très vite, au travers des fenêtres et de l'entrée des halls d'immeubles, la présence ou non des jeunes dans le quartier.

Un autre jeune vint à son tour constater. Il avait 21 ans, se faisait appeler « Hanz », portait des lunettes de soleil et était habillé à la mode fashion : jeans et veste fantaisiste. Jean me présenta à lui et me demanda de lui parler un peu de mon travail. Chose faite, je le sollicitai pour un entretien. Il me répondit que la situation des jeunes n'appelait pas vraiment de commentaire : « *Qu'est-ce tu veux que je dise ?*, m'interrogea-t-il, *on galère, on est dans la cage d'escalier là toute la journée, y a pas de travail, voilà c'est tout* ». Il s'en alla après avoir accepté pour plus tard un éventuel entretien, par simple courtoisie.

Jean m'invita, après le départ d'« Hanz », à entrer dans le local prendre un café. Deux jeunes du quartier, Abdel et Stephan, âgés respectivement de 18 et 17 ans, nous rejoignirent quelques minutes plus tard. Jean leur proposa de s'asseoir avec nous et de prendre un café. Ils engagèrent alors la conversation avec lui :

Abdel : Pourquoi vous avez annulé le tournoi ?

Jean : Tu vois bien qu'il pleut. C'était impossible.

Abdel : On s'en fout qu'il pleut nous frère. Ce qu'on voulait, c'était jouer c'est tout.

Jean : Ben mercredi prochain on remet ça, vous serez là ? Il fera sûrement beau.

Abdel : Vas-y tranquille. Nous toute façon on se retrouve à 6h [18h], on va jouer entre nous.

Jean : C'est bien ça. Sinon, vous allez faire quoi là du coup ?

Abdel : Rien, qu'est-ce que tu veux qu'on fasse ? Y a rien à faire mon frère ! Le tournoi ça aurait été bien même si y a rien à gagner, la mairie c'est des crevards [radins].

Jean : Attends, y a pas rien à gagner, y a quand même un ballon de foot et 20€ pour les vainqueurs.

Abdel : [éclats de rires] Qu'est-ce que tu veux qu'on foute avec un 20€ ouech ?

Jean : Ben je sais pas, c'est un bon qui te permet de t'acheter ce que tu veux.

Abdel : Quoi ce que je veux ? Vas-y, ça vaut rien ça mon frère.

Jean : Tu paies 3€ l'inscription, si tu gagnes ça fait un ballon à 15€ et 20€, donc 35€ en tout, c'est pas mal ?

Abdel : Tu vas faire quoi avec ? Déjà vos ballons c'est des « Humbro », c'est de la merde, c'est pas des ballons ça ! Laisse tomber ! Et 20€ c'est rien !

Jean : Mais si, ça te permet d'acheter des trucs.

Abdel : Mais dis-moi juste quoi comme truc ? Ça te paie même pas un tee-shirt ! A peine une paire de chaussettes [rires]. La mairie c'est des crevards, c'est tout.

Jean : Ils mettent quand même 500€ Abdel. Le tournoi, en tout, il coûte 680€. Donc, c'est pas rien. Y a des animateurs qui disent pas le prix des activités mais moi, mon principe c'est de rien vous cacher.

Abdel : Et alors ? 500€ c'est quoi frère ? C'est rien 500€ pour la mairie !

Jean : Moi je voulais vous demander : L'ancien local des flics là-haut, ça vous dit pas qu'on fasse une demande à la mairie pour que vous l'ayez ?

Abdel : Laisse tomber frère, ça va servir à rien, ils voudront jamais.

Jean : Pourquoi tu dis ça ? Faut essayer, on perd rien à faire une demande. Moi, je suis prêt mais je peux pas faire sans vous. Faut que ça vienne de vous.

Abdel : Laisse tomber ! Déjà nous on a demandé un garage juste-là derrière [il tend son index pour indiquer le lieu], ça fait 15 ans qu'il est fermé et il sert à rien, ils ont pas voulu. Alors tu crois qu'un appart' carrément ils vont vouloir ? Laisse tomber, c'est même pas la peine d'essayer, c'est des crevards, ils voudront jamais.

Chafik Hbila : Vous avez déjà fait une demande de local ?

Abdel : Mais oui, la mairie ils ont pas voulu. Ils nous ont proposé un abribus là-bas [un kiosque]. Attends, t'as vu comment il fait froid l'hiver ? Ils nous ont pris pour qui ? Ils sont pas bien eux ! Après ils disent les jeunes ils squattent les cages.

Chafik Hbila : J'ai cru comprendre que c'était parce qu'ils ont déjà donné un local à des jeunes, c'étaient les aînés je crois il y a quelques années, et ça s'est mal passé. C'est pour ça ?

Abdel : Mais attends, ça remonte ça. Les mecs ils ont 50 ans maintenant ! Ça remonte à trois générations ça. Je peux t'en montrer un si tu veux, il habite là-bas, le gars c'est un daron [un père], c'est un alcoolique, il a 50 ans au moins. Ils avaient foutu le zbel [la merde] et ils croient que ça va être pareil

avec nous. Ils [la mairie, l'institution politique en général] croient que s'ils nous donnent un local on va vendre du shit dedans et boire de l'alcool.

Chafik Hbila : La réputation perdue ?

Abdel : Ils veulent rien nous donner. Ils ont le seum [la rage] contre nous mon frère. Pourquoi ils refont le quartier ? Ils mettent des lumières et des chemins partout, regarde [le quartier est en opération de rénovation urbaine avec de gros travaux de résidentialisation].

Jean : C'est plutôt bien ça ?

Abdel : Quoi ? Vas-y c'est pour les flics tout ça ! Tu crois quoi ? C'est pour faire rentrer les flics ! Ils vont bloquer les cages [sécurisation et réduction de l'espace commun].

Jean : Bon bref, moi sinon j'ai un truc à vous proposer si vous voulez bouger un peu. C'est une demande de subvention « un bon coup de pouce » [il s'agit d'une action de la Ville inscrite dans le cadre du dispositif « Ville, Vie, Vacances » piloté par l'Etat pour permettre aux jeunes de partir en vacances], vous pouvez avoir 65€ chacun pour partir quelque part. Ca vous dit ?

Abdel : [éclats de rire] Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse avec 65€ ? Ça nous paie qu'un plein d'essence.

Stephan : Une nuit à l'hôtel c'est minimum 30€.

Jean : Attendez les gars, j'ai pas dit 65€ pour le groupe, j'ai dit 65€ par personne. Si vous êtes dix, ça fait 650€. Vous pouvez partir quelque part en rajoutant quelque chose.

Abdel : Tu veux aller où avec ça ? On va pas aller en Vendée comme les autres quand même [un groupe de jeunes partis grâce à ce dispositif avec la maison de quartier].

Jean : Et alors, l'essentiel c'est de partir ?

Abdel : Quoi ? Arrête on va pas aller en Vendée ! C'est pas des vacances ça ! Donne-moi ta voiture tout de suite et j'y vais. Là maintenant si je décide de pas rentrer et d'aller en Vendée, j'y vais tout de suite ! Si tu veux partir en vacances faut bouger loin, faut sortir de la France, la France c'est pas des vacances !

Jean : D'accord, ben dites-moi où vous voulez aller et on construit le projet ensemble.

Abdel : Vas-y l'Angleterre, nous on voulait aller en Angleterre.

Jean : D'accord, on regarde et on remplit le dossier pour la demande de subvention.

Abdel : On y va à la fin du mois là.

Jean : Ben non Abdel, il faut compter au moins six mois pour que ça se fasse. Le temps de savoir ce que vous voulez, d'écrire le projet, d'envoyer la demande de subvention, de passer devant le jury pour la faire valider. Ça prend du temps.

Abdel : [éclats de rires] Quoi ? Faut passer devant un jury en plus ?!

Jean : Ben oui.

Abdel : Pour 65€ faut passer devant le jury ! Wallah [je te jure] ils sont pas bien eux ! La mairie c'est des crevards, c'est vraiment des bâtards ! Pour 65€. Lâche l'affaire, c'est pas la peine.

Jean : A ce moment là, il faut y aller par vos propres moyens. Mais vous, votre problème c'est que vous voulez tout de suite. Un projet ça se construit. Il faut du temps. Ça peut pas se faire du jour au lendemain.

Abdel : Mais arrête ! L'Etat ils sont blindés frère ! Regarde Sarkozy, il fait comment ? Dès qu'il veut aller en vacances, c'est tout de suite. C'est pas 65€ et le jury. Il prend Carla, il a l'avion, il va où il veut, au Mexique tranquille. Alors, y a pas d'argent pour nous zaama [soi-disant] ?

Jean : ça j'en sais rien, c'est encore autre chose.

Abdel : Quoi, c'est encore autre chose ? Lui il a droit et moi j'ai pas droit ? C'est ça ? Lui il peut aller où il veut, l'Etat ils sont blindés, et nous on a 65€ pour bouger. Moi je veux comme Sarko frère !

Chafik Hbila : Vous les voyez souvent ici les gens de la mairie ?

Abdel : Y a personne de la mairie qui met les pieds dans ce quartier, ils khaf trop [ils ont trop peur]. Nous on voit personne.

Chafik Hbila : Les élus viennent pas ?

Abdel : Personne ! Dès qu'ils viennent ça sert à rien. C'est comme le gars de X [maître d'œuvre de l'Opération de Rénovation Urbaine], il est venu avec son ordinateur portable pour nous montrer le quartier comment il allait devenir. Il l'a posé et il s'est assis comme ça [il mime la scène], on a éteint la lumière, quand on l'a rallumée y avait plus d'ordi ! Ça a pris deux secondes, le mec il a fait comme ça [il mime de nouveau la scène], il a pris l'ordi', il s'est barré [éclats de rires].

Jean : N'en dites pas trop, j'ai pas envie de savoir. Je suis animateur je vous rappelle. J'ai pas envie d'écouter ça. En plus, vous savez que ça va pas améliorer l'image qu'on a de vous, ce que vous faites là. Bon, et vous voulez faire quoi en attendant ?

Abdel : Vas-y, organise-nous une thalasso. Ça, ça le fait.

Jean : ça coûte combien ça ? On peut le faire avec la demande « un coup de pouce pour les idées ».

Abdel : J'sais pas, ça doit coûter 150€, un truc comme ça.

Jean : Mais vous voulez faire ça avec les massages ?

Abdel : Ben oui, attend, tu crois pas qu'on va aller en thalasso pour se baigner dans la piscine, oueh ! Ça on peut le faire tout seul. La piscine ça coûte 5€ à Y, bien sûr que si on se fait une thalasso c'est pour les massages !

Jean : 5€ ?

Abdel : 4€80 pour être exact !

Jean : Bon vas-y pourquoi pas. Je note sur une feuille ce que vous avez envie de faire et on discute. [Il sort une feuille blanche et un stylo].

Abdel : Vas-y note : On veut aller au Brésil, à Ibiza, au Mexique aussi.

Jean : [rires] Je note ce que vous me dites.

Abdel : Vas-y note.

Stephan : La finale de la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud.

Abdel : Le match Marseille-Lyon.

Jean : ça, c'est déjà plus réaliste. Ça, ça peut vraiment se faire.

Abdel : Ben vas-y, on y va alors.

Jean : C'est quand ?

Stephan : C'est un dimanche soir, mais j'sais plus quand exactement.

Jean : On va regarder ça sur Internet. Mais vous iriez seul ?

Abdel : Ben oui, on dort là-bas, on passe la nuit sur place, et on revient.

Jean : Oui, mais Stephan il est pas majeur ?

Abdel : C'est rien ça, il viendra avec moi.

Jean : Il faudra une autorisation signée des parents.

Abdel : [éclats de rires] Vas-y t'inquiète ! Les parents on part, on revient quatre jours après si on veut, c'est rien ça. On va aller là-bas, on va dormir chez quelqu'un que je connais, en plus y aura des meufs.

[Jean va chercher son ordinateur dans sa voiture puis revient]

Chafik Hbila : Sinon, tu fais quoi toi Abdel, tu travailles un peu ?

Abdel : Rien du tout, ça fait deux ans que j'ai arrêté l'école, je suis au chômage.

Jean : Non, t'es pas au chômage, ça se peut pas à ton âge.

Abdel : Je chôme non ? Ben je suis au chômage. C'est tout.

Chafik Hbila : Tu travailles pas ?

Abdel : Non. Quand j'ai envie de travailler je travaille, moi je veux pas.

Jean : T'es allé voir le X [organisme mandaté pour signer des contrats d'autonomie] ? Ils font signer les contrats d'autonomie, ça te permet d'avoir 300€ pour ta recherche d'emploi.

Abdel : Moi, je veux 600€. 600€ c'est bien ça.

Jean : Attends, 300€ pour la démarche, c'est bien quand même ?

Abdel : Moi je veux dormir pendant que l'argent il rentre !

Jean : Oui, mais ça c'est pas possible. Tu le sais bien.

Abdel : [rires] Tranquille ! Le mec [le chargé de mission en charge des contrats d'autonomie], j'suis allé le voir, t'inquiète, on va bien voir.

Jean : T'es un bon gars Abdel, t'es toujours présent aux activités, t'es partant, y a pas de raison que ça réussisse pas. Faut juste que tu te canalises un peu.

Abdel : T'inquiète, tranquille. Nous, t'inquiète, on sait qui faire chier frère [Abdel fait comprendre par cette phrase à Jean qu'il ne sera pas inquiété par les jeunes].

Jean posa donc son ordinateur sur la table. Stephan et Abdel s'assirent à ses côtés et commencèrent à chercher les prix des vols ou des trains pour Marseille. Entre-temps, Eliott, animateur, ancien basketteur professionnel, nous rejoint, suivi d'Ambroise, jeune du quartier, tout juste 18 ans, de couleur noire, qui entra à son tour dans le local et se joignit au groupe. Très vite, il se retrouva seul face à l'ordinateur, ses deux collègues ayant déserté la salle très vite. Jean l'interrogea à son tour sur ses envies de vacances :

Jean : Toi, tu veux faire quoi sinon cet été ? Tu seras là ?

Ambroise : Normalement, si tout se passe bien, je travaille à la [communauté d'agglomération].

Chafik Hbila : Ah bon ? T'as postulé là-bas ?

Ambroise : Ouais, je leur ai envoyé un CV et une lettre de motivation.

Chafik Hbila : Ils embauchent des jeunes à la [communauté d'agglomération] ?

Jean : Oui, disons qu'ils ont plein d'emplois saisonniers pour les poubelles, les plages et tout.

Ambroise : Moi, j'ai postulé pour être éboueur [petit sourire gêné].

Chafik Hbila : Tu as postulé seul ?

Ambroise : Ben oui.

Jean : Seul, y avait pas les éducateurs qui t'ont accompagné ?

Ambroise : Non.

Jean : Pour la lettre de motivation ?

Ambroise : Non, c'est une lettre de motivation qui date de l'année dernière, c'est Saad [ancien animateur à la maison de quartier] qui m'avait aidé à l'écrire. J'ai repris la même et je l'ai envoyé.

Jean : Mais l'année dernière, t'étais pas majeur ?

Ambroise : Non, mais j'ai quand même envoyé, faut bien essayer ! [Rires]

Quelques instants après, six jeunes investirent le local. Ils descendirent du hall d'immeuble dans lequel ils passent le plus clair de leur temps ; et ce, du milieu de l'après-midi jusque tard dans la nuit. La cage d'escalier se situe dans le bâtiment même où se situe le local des éducateurs dans lequel nous nous trouvions. Une quinzaine de jeunes, dont ceux qui entraient dans le local, s'y retrouvent, fument et consomment de l'alcool. C'est le repaire de ces jeunes, celui dans lequel les gens de l'extérieur du quartier à la recherche d'un morceau de shit se rendent, ou vers lequel ils sont orientés. Certains jeunes jouent même les « guetteurs » pour signaler l'arrivée, le cas échéant, d'une patrouille de police par un sifflement très fort.

A leur arrivée, Elliott se pressa d'aller les accueillir à la porte pour les prier de s'essuyer les pieds avant d'entrer. La boue collée aux chaussures avait déjà suffisamment sali la salle. Parmi les jeunes, il y avait Patrick, 25 ans, de couleur noire, cheveux teints en blond. Sa présence inquiète toujours Jean. Il fait peur aux acteurs du quartier. Il est schizophrène et son comportement est complètement aléatoire. Jean me révèle qu'il arrive fréquemment à ce jeune, habitué de la prison, de se bagarrer et de venir troubler les activités des animatrices de l'espace loisirs. Le jeune s'assit à côté d'Elliott quelques minutes. Il observa Ambroise faire des recherches sur l'ordinateur portable. Distrait, celui-ci se détourna de l'objectif qui était le sien en se mettant face à l'ordinateur et afficha des clips de rap qui attirèrent vite les autres jeunes autour.

Dans la pièce d'à côté, la cuisine, les jeunes allèrent, avec l'autorisation préalable de Jean, se préparer un café. Pendant que ce dernier coulait, Jean en profita pour leur faire part de son idée de local. Deux jeunes se trouvaient autour de lui dont « Hanz », que nous avons rencontré en début d'après-midi.

Jean : Comme je disais aux autres jeunes, le local des flics plus haut, il est jamais utilisé. Je leur ai proposé qu'on fasse une demande à la mairie pour que vous puissiez l'avoir.

« Hanz » : Ouais pourquoi pas ?

Jean : Pour ça, il faudrait que vous écriviez une lettre et qu'on l'envoie à la Ville, faut qu'on leur explique la démarche.

Entre-temps, Yves, 23 ans, de couleur noire, également habillé fashion, entra dans la cuisine. Jean demanda à « Hanz » de lui résumer l'idée qu'il avait eue. Celui-ci se mit à imiter l'animateur, sous son œil amusé, comme pour lui faire comprendre qu'il avait bien compris : « Hanz » : [il joue beaucoup avec les mains et les jambes pour faire sa démonstration] Voilà, t'as vu, y a le local des flics qui n'est pas utilisé depuis des années, voilà, nous on fait un courrier pour le demander.

Jean : Voilà, c'est presque ça. T'en pense quoi toi Yves ? Tu crois pas qu'on peut le demander le local ? Il est libre depuis des années.

Yves est le jeune qui a été à la tête des récentes négociations avortées pour l'obtention d'un local de rencontre pour les jeunes.

Yves : Franchement, on a essayé, ils nous ont refusé. Voilà.

Jean : Sauf que là c'est pas pareil, moi j'étais pas là quand vous avez fait votre demande. Là, c'est moi qui accompagne la demande et ils sauront qu'il y aura un animateur. Non ?

Yves : Ouais ben faut voir.

Jean : Faudrait que vous écriviez une lettre, mais je peux vous aider à la faire, et qu'on l'envoie.

Yves : Ah là, il faut des littéraires, moi je suis pas littéraire. Là faut voir ça avec Karim, lui il est littéraire. Lui il va te faire ça bien. Mais pourquoi pas hein.
Jean : D'accord, on verra ça plus tard.

L'idée était lancée, le groupe en avait connaissance. Il lui fallait maintenant le temps de la digérer et de la faire mûrir. Il est intéressant de noter que la plupart ont exprimé leur refus de voir leur nom figurer sur la liste des signataires de cette éventuelle demande comme s'ils allaient inéluctablement être fichés.

Les jeunes, munis de leur gobelet de café à la main repartirent vaquer à leurs occupations dans la cage d'escalier. Seuls trois jeunes étaient encore avec nous : Ambroise, Yves et Eddy.
Jean se tourna vers Yves et me présenta à lui :

Jean : Chafik, c'est de lui dont je t'avais parlé. Il est là pour faire un travail sur les jeunes des quartiers. Je t'avais demandé si t'étais prêt à discuter un peu avec lui.

Yves : Ah non moi j'suis pas chaud ! [S'adressant à moi] T'as vu c'est pas parce que c'est toi. Si t'étais un autre ce serait pareil. Voilà, on a trop parlé, on a trop fait ce genre de truc, ça a jamais servi à rien, ils ont jamais rien fait pour nous.

Chafik Hbila : Oui, mais moi je suis pas de la mairie, je suis pas là non plus pour vous proposer ou pas des choses. Je suis moi-même un jeune des quartiers [pensant naïvement l'amadouer] et je cherche à faire connaître le vécu, justement, des jeunes dans les quartiers.

Yves : Ouais je sais mais on a déjà fait ça plusieurs fois, ça n'a jamais servi à rien.

Chafik Hbila : Tu trouves que la mairie ne fait rien pour les jeunes ici ?

Yves : Mais c'est clair. Regarde : X, ils ont une maison de quartier, Y, ils ont une maison de quartier, Z, ils ont une maison de quartier. Y a que nous, ici au P qui avons rien.

Chafik Hbila : [forçant la conversation] Vous n'allez jamais dans les autres quartiers ?

Yves : Mais non, on a pas le même délire qu'eux. C'est même pas la peine.

Chafik Hbila : Vous traînez pas avec les jeunes de Y par exemple ?

Yves : Non, non, non ! [Exprimé de façon insistante et catégorique] Eux, laissez-les là où ils sont. On leur sert la main si on les voit, mais pas question qu'on se mélange. Eux et nous, c'est pas le même délire. Ils ont leur délire, on a le nôtre.

Chafik Hbila : Mais pourquoi ? Eux aussi ils habitent dans des tours et des barres, ils sont comme vous ici, blacks et rebeus, non ?

Yves : Toi-même t'es d'un quartier, tu sais comment ça se passe. C'est pas parce que le mec il est rebeu ou black que ça va être un mec bien, y en a c'est pareil. Ça n'a rien à voir.

Chafik Hbila : Sinon, vous aviez demandé un local qu'ils ont refusé, ils vous ont proposé un abribus c'est ça [reprenant l'expression d'Abdel] ?

Jean : En fait, c'est un kiosque.

Yves : [rires provoqués par l'étonnement de l'expression « abribus »] Oui mais c'est ça, un abribus, vas-y laisse tomber. Moi, de toute façon, je vais me barrer du quartier.

Chafik Hbila : Ah bon, tu vas aller où ?

Yves : Je vais partir c'est tout [refusant de me communiquer ses projets, je compris que rien n'était clair et formalisé].

Chafik Hbila : Vous aviez fait des réunions avec la Ville pour le local ?

Yves : On a tout fait ! On s'est réuni j'sais pas combien de fois, tout ça pour rien !

Chafik : Les négociations ont duré combien de temps ?

Yves : Presque une pige ! Pour rien ! Vas-y ça met le seum ça.

Chafik Hbila : Vous payer les pots cassés d'une expérience qui a mal fini avec les aînés ?

Yves : Mais ça c'était au temps de mon grand frère. Les mecs ils ont 35 piges maintenant. C'est plus la même génération, ça n'a rien à voir.

Jean demanda à Ambroise le nom des jeunes qui étaient passés dans l'après-midi pour tenir à jour son journal de bord. Celui-ci sert, le cas échéant, à justifier de son activité et obtenir des subventions, notamment de la part de la CAF pour les moins de 18 ans. Ainsi, il se permit de demander les âges des jeunes qu'il n'avait jamais renseignés.

Jean : C'est pour la CAF, pour chaque jeune de moins de 18 ans passé il y a une subvention de 5,20€.

Yves : [scandalisé] Quoi ? 5,20€ c'est tout ce qu'on vaut ? ! [Tournant l'affaire en dérision] C'est tout ce qu'ils mettent pour nous les bâtards !

Ambroise : Et encore, c'est même pas pour nous, c'est pour ceux qui ont moins de 18 ans. Nous on a rien.

Yves : Oui mais attends, si c'est pour 5,20€ autant ne rien valoir [éclats de rires], moi je préfère ne rien valoir que 5,20€ !

Jean : Oui, mais quand tu calcules bien, 5,20€ par jeune passé, au total ça fait quand même une petite somme intéressante.

Sur cette dernière conversation, nous quittâmes le local. Jean me fit faire une petite visite du quartier avant de partir. Celui-ci est actuellement en rénovation urbaine avec un gros travail de résidentialisation. On sécurise les cages, on renforce l'attractivité des espaces améliorant les chemins et en développant la luminosité. Une zone pavillonnaire s'entrechoque avec le quartier. Elle fait partie du quartier mais les jeunes, de part et d'autre, n'y entrent pas et ne se croisent jamais. Une lignée bien droite de feuillage, bien taillée et entretenue par les services de la Ville, s'impose au milieu et s'impose comme frontière physique comme pour bien signifier, voir rappeler inconsciemment, qu'il s'agit de deux mondes différents. Le seul point de passage est un chemin dans lequel se trouvent deux barrières métalliques pour empêcher les véhicules de passer.

Après une visite de l'espace loisirs qui accueille les enfants, je remerciai Jean pour sa disponibilité.

**LES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES FACE
AUX POLITIQUES DE JEUNESSE : LES OBSTACLES
A LEUR MISE EN PROJET AU REGARD DES
SPECIFICITES DE LEURS PARCOURS DE VIE**

12. Introduction générale

A partir des entités sociologiques relatives aux parcours de vie des jeunes des quartiers populaires, toute la question est maintenant de savoir comment les décideurs politiques s'en emparent dans la construction des politiques de jeunesse : l'offre institutionnelle rencontre-t-elle les préoccupations et les attentes des jeunes ? Répond-elle aux enjeux soulevés par les parcours de vie des jeunes des quartiers tels que je les ai développés dans la partie précédente ? C'est l'objet de cette troisième et dernière partie.

L'objectif va maintenant consister à analyser les offres d'intervention publique en direction des jeunes des quartiers populaires. Ici, je vais tenter de montrer en quoi la mise en projet des jeunes constitue le point de référence de toute politique de jeunesse avec pour finalité la conquête des attributs de l'âge adulte. Ainsi, à partir des entités sociologiques liées aux parcours de vie des jeunes que j'ai mises en évidence dans la partie précédente, je vais essayer de montrer en quoi elles exercent sur les jeunes une pression telle que ceux-ci résistent à la formalisation de ces politiques publiques. Il s'agira de comprendre dans quelle mesure et pourquoi les jeunes des quartiers populaires échappent à l'offre d'intervention publique qui leur est destinée.

Dans la continuité de la méthodologie d'analyse développée jusque là, il ne s'agira pas d'envisager les jeunes des quartiers populaires dans le cadre d'une lecture essentialiste mais d'analyser tout autant le système d'acteurs qui participent à l'édification et à la mise en œuvre des politiques de jeunesse. Un système étant fait d'acteurs qui interagissent, comme le soutient Latour, je proposerai d'observer à partir de quels référentiels ils bâtissent l'action publique en direction des jeunes et comment ils s'organisent pour relayer les offres d'intervention publique qui en découlent auprès des jeunes issus des quartiers populaires.

Ainsi, cette troisième partie va être composée de quatre grandes sous-parties. La première sera consacrée exclusivement à une analyse des politiques de jeunesse en France. Pour analyser l'offre d'intervention publique en direction des jeunes des quartiers populaires, je ne peux faire l'économie d'une étude de la structuration de cette offre en France afin de la qualifier et de la définir. Je proposerai alors un retour historique sélectif sur les politiques de jeunesse ainsi qu'une grille de lecture des différents référentiels d'action qui guident leur construction pour comprendre la structuration de l'offre d'intervention publique en direction des jeunes telle qu'elle existe aujourd'hui dans les territoires.

Aussi et surtout, je m'attacherai à mettre en évidence la façon dont les collectivités territoriales, municipalités essentiellement, abordent le traitement social de la jeunesse. Je tenterai ici de mettre en exergue les différentes approches des politiques proposées par les collectivités territoriales et les retraductions qu'en font les acteurs dans leur mise en œuvre en pointant bien les points de controverses. Pour cette partie, je me baserai essentiellement sur la littérature sociologique et les différents travaux réalisés sur la question des politiques de jeunesse tout en continuant de « suivre les acteurs eux-mêmes ».

Une fois ce travail réalisé, il me permettra de me recentrer plus particulièrement sur les jeunes des quartiers populaires avec une analyse centrée sur trois enjeux majeurs des politiques de jeunesse :

- La citoyenneté des jeunes des quartiers populaires.
- Leur insertion sociale et professionnelle,
- Leur accès aux espaces publics (entendus ici au sens physique du terme).

Je précise bien au lecteur que ces trois enjeux résultent d'un choix et que d'autres pouvaient également se justifier : prévention de la délinquance, santé, etc. J'ai estimé au regard des

parcours de vie des jeunes relatés dans la première partie et l'analyse des objectifs stratégiques développés par les villes de mon terrain d'enquête qu'il s'agissait des enjeux les plus pertinents à analyser. Bien entendu, j'expliquerai mon choix pour chacun d'entre eux.

La seconde grande sous-partie sera donc consacrée à la citoyenneté des jeunes des quartiers populaires. Je tenterai de montrer pourquoi la citoyenneté des jeunes représente, de manière générale, un enjeu central pour les décideurs publics. Il s'agit pour ces derniers d'inscrire les jeunes dans une dynamique participative visant à les impliquer d'une part à la construction de la vie de la Cité, et d'autre part à les associer à la résolution des problèmes qu'ils rencontrent. A partir de là, je tenterai de mettre en avant les entités liées aux parcours de vie des jeunes qui entravent leur mise en projet dans cette dynamique citoyenne. Je remobiliserai ainsi l'analyse développée précédemment sur les situations sociales des jeunes afin de démontrer comment celles-ci déterminent leur implication citoyenne et leur mise en projet.

La troisième grande sous-partie, quant à elle, sera consacrée à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers populaires. Comme nous l'avons vu dans les deux parties précédentes, les jeunes souffrent d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et ceux issus des quartiers populaires, en raison de leurs parcours scolaires et de la faiblesse de leur capital social, en constituent l'élément paroxystique. Il s'agira alors de voir comment les décideurs publics et professionnels de jeunesse se mobilisent pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Comme pour la citoyenneté, je tenterai de mettre en avant les entités de leurs parcours de vie qui s'érigent comme obstacles dans leur mise en projet dans une perspective professionnelle. Ici, j'aborderai le phénomène d'« immédiatisme » qui résulte des situations sociales des jeunes des quartiers populaires. Je tenterai de montrer en quoi il détermine chez eux un rapport particulier à l'emploi qui devient un moyen dans l'optique d'un revenu et non une fin en terme de projet. Nous verrons alors que ce rapport à l'emploi n'est pas sans poser problème aux stratégies d'accompagnement social mises en place par les pouvoirs publics et les professionnels chargés de les relayer.

Aussi, je traiterai dans cette sous-partie la question des discriminations à l'embauche auxquelles se heurtent une partie des jeunes des quartiers populaires en raison de leurs origines ethniques et géographiques. Je tenterai de montrer en quoi celles-ci représentent des obstacles à la mise en projet des jeunes dans une perspective professionnelle tant elles brisent des espoirs et entravent des dynamiques d'action chez les jeunes.

Enfin, la quatrième et dernière partie sera consacrée à l'accès des jeunes aux espaces publics. La présence des jeunes dans les espaces publics représente certainement l'image la plus véhiculée par le sens commun, notamment dans les médias qui mettent en scène les pratiques déviantes qui s'y opèrent : trafics, délinquance en tout genre, etc. Je tenterai alors de montrer en quoi la « pacification » des espaces publics dans les quartiers représentent un enjeu majeur pour les pouvoirs publics locaux qui, du coup, ont tendance à se focaliser uniquement sur une certaine jeunesse, à savoir la plus visible et la plus en difficulté, essentiellement masculine. Nous verrons alors quelles sont les stratégies développées pour répondre à cet enjeu.

En outre, je tenterai également de mettre en évidence toute la complexité qui caractérise la présence des jeunes dans les espaces publics en démontrant qu'elle ne saurait se réduire à un seul usage et une seule jeunesse. Nous verrons alors ce qui « se trouve assemblé » sous cette présence des jeunes dans les espaces publics que j'envisagerai comme espaces de relégation sociale mais aussi de socialisation et de transmission de valeurs.

En résumé, cette dernière partie reprendra l'analyse ethnographique développée précédemment avec l'objectif de montrer quelles sont les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires qui exercent sur eux une pression telle qu'ils résistent à la formalisation des politiques publiques ; et inversement, en quoi les décideurs publics à l'initiative des politiques de jeunesse éprouvent des difficultés à prendre en compte ces

éléments liés aux parcours de vie des jeunes qui constituent autant d'obstacles dans leur mise en projet vers l'âge adulte.

13. La structuration des politiques de jeunesse à l'échelle des territoires

13.1. Introduction

L'analyse d'une politique de jeunesse s'inscrit plus que jamais dans la fameuse forme en étoile de Bruno Latour³⁹⁰ tant elle est traversée par une pluralité d'acteurs aux intérêts multiples, répartis inégalement dans le temps et dans l'espace, et pénétrés de logiques contradictoires à bien des égards. Dans les quartiers populaires, aucune interaction locale n'est « isotopique » : Ce qui agit à un moment dans ces territoires provient de nombreux autres sites situés ailleurs dans le temps et dans l'espace. Je pense notamment aux nombreux dispositifs d'action publique, aux équipements, etc. Cette partie a pour but d'en rendre compte. Elle vise à répondre à la question de savoir comment se construisent et s'organisent les politiques de jeunesse en France, notamment à l'échelle locale.

Parler de politique de jeunesse implique bien que l'on reconnaisse d'une part une catégorie « jeune » et que, d'autre part, l'on convienne que cette catégorie relève du politique. Autrement dit, en référence aux réalités sociologiques des jeunes, que peut-on dire des politiques de jeunesse mises en œuvre pour et dans les quartiers populaires par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment municipales ? L'offre institutionnelle rencontre-t-elle les préoccupations et les attentes des jeunes ?

Dans cette sous-partie, je vais m'intéresser à la structuration des politiques de jeunesse en France, notamment dans les collectivités territoriales, en posant ici plus précisément le questionnement suivant :

- Existe-il dans les villes un référentiel politique guidant l'élaboration de l'action jeunesse, lisible et reconnu de tous les acteurs, opérateurs et destinataires ? Autrement dit, qu'affiche une municipalité comme ambition pour sa jeunesse en général, et pour celle des quartiers populaires en particulier ?
- Comment s'organise l'offre en direction des jeunes des quartiers populaires et comment est-elle perçue par les jeunes et les professionnels censés la relayer ?
- Quels peuvent être les freins à la construction d'une politique de jeunesse³⁹¹ ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, je vais dans cette sous-partie parler de la confusion des termes qui règne dans les collectivités territoriales entre politiques éducatives et politiques de jeunesse. Je traiterai ensuite de l'organisation et de l'articulation d'une politique de jeunesse au tissu associatif et autres partenaires dans les territoires en parlant de « transversalité » de l'action, terme fortement répandu dans les politiques publiques aujourd'hui.

Mais avant, il me faudra nécessairement détailler les référentiels et les présupposés des politiques de jeunesse afin de bien m'entendre sur les termes avec le lecteur. Pour ce faire, je m'appuierai sur les grilles d'analyse des sociologues et experts de la question, en privilégiant surtout Patricia Loncle dont les travaux font autorité dans ce domaine. Je vais ainsi dans cette partie proposer un retour historique sur les politiques de jeunesse en France. J'informe le lecteur que ce retour sera à la fois synthétique et sélectif. M'appuyant sur la théorie de l'acteur-réseau, je considère que les interactions ne sont pas « synoptiques ». Autrement dit, dans un cours d'action donné, seules quelques-unes des entités qui y participent sont visibles à un moment donné. Ce sont celles-ci que j'ai estimées déterminantes pour la compréhension

³⁹⁰ Cf. première partie.

³⁹¹ Je reviendrai dans cette sous-partie sur ma définition d'une politique de jeunesse.

des politiques de jeunesse dans les quartiers populaires et que je me suis, de ce fait, attaché à extraire de l'histoire des politiques publiques de jeunesse pour les mettre en exergue. En effet, j'ai pu observer dans les quartiers que j'ai traversés que chacun de ces moments de l'histoire où se sont prises des décisions politiques en direction de la jeunesse a laissé des strates qui peuvent encore aisément être identifiées. Il s'agit de traces qui ont tendance à s'enchevêtrer et qui peuvent ainsi faire l'objet d'une véritable recherche « archéologique » non sans intérêt dans la mesure où elle permet de mieux comprendre les politiques à l'œuvre dans ces territoires.

Une fois ce recensement réalisé, j'enchaînerai par une analyse des politiques publiques en direction des quartiers populaires. Ici, j'aborderai la question de la politique de la ville dans le but de mettre en évidence les processus par lesquels l'Etat et les collectivités territoriales ont tenté et tentent toujours de réduire les écarts socioéconomiques qui caractérisent ces territoires par rapport aux moyennes établies. Nous verrons alors qu'une politique de jeunesse ne peut être pensée de façon isolée dans ces territoires qui font l'objet de nombreuses politiques sectorielles et transversales. Là encore, j'avertis le lecteur qu'il m'a fallu opérer des choix pour en rendre compte. Toujours guidé par la théorie de l'acteur-réseau, il m'a fallu cette fois-ci considérer que les interactions n'étaient pas « isobariques ». Cela signifie que certaines politiques imposent leur présence avec plus de force et exigent d'être plus entendues que d'autres. D'où mon choix d'axer mon analyse sur la politique de la ville plutôt que d'autres politiques publiques et je m'en expliquerai.

En résumé, cette sous-partie consacrée à la structuration des politiques de jeunesse sera constituée de deux grandes parties : la première visera à mieux comprendre ce qu'est une politique de jeunesse en opérant un retour historique et en reprenant les éléments de la sociologie de la jeunesse que j'ai mobilisés en première partie ; la seconde, quant à elle, dans la continuité, proposera une analyse de la structuration de ces politiques à l'échelle des territoires que j'ai enquêtés.

13.2. Une politique de jeunesse : une politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte

Comme nous l'avons vu à travers les deux premières parties, dans une société qui se précarise et où les parcours scolaires s'allongent, les jeunes tardent de plus en plus à mettre fin à leur jeunesse et accéder à l'âge adulte. Ainsi, nous avons vu que la jeunesse contemporaine représente une épreuve qui unit les jeunes au-delà de leurs spécificités et de leurs singularités, dans une phase davantage caractérisée aujourd'hui par l'expérimentation que l'identification, ce même si, s'agissant des jeunes des quartiers populaires, l'identification demeure dans leurs parcours de vie. Aussi et surtout, j'ai expliqué dans la première partie, en m'appuyant sur la littérature sociologique, que les jeunes pouvaient être autonomes mais complètement dépendants d'un certain nombre de tutelles (parents, institutions, etc.). J'en avais alors conclu que la jeunesse prenait fin dès lors que les jeunes alliaient l'autonomie à l'indépendance financière et matérielle.

Il s'agit là d'une conquête des attributs « traditionnels » de l'âge adulte difficile à réaliser car la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour plusieurs raisons : déclin des rites de passage institués vers l'âge adulte (service militaire, mariage, communion, etc.) ; allongement des études ; décohabitation repoussée et entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en raison d'une conjoncture économique défavorable aux jeunes, avec notamment un taux de chômage chez eux qui oscille, selon les périodes, entre sept et plus de dix points par rapport à la moyenne nationale. La question qui se pose alors pour les pouvoirs publics est de savoir comment penser une politique de jeunesse qui accompagne les jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. Nous verrons plus loin qu'aux yeux des décideurs publics, cela passe essentiellement par une mise en projet.

A la question de savoir ce qu'étaient les attentes des jeunes dans les quartiers populaires, autrement dit les priorités à mettre au centre des interventions publiques, tous les jeunes que j'ai rencontrés m'ont répondu unanimement « l'emploi ». A travers cette demande, c'est bien l'insertion sociale et professionnelle permettant l'indépendance matérielle qu'ils évoquaient. Tous les jeunes aspirent à trouver leur place dans la société mais les moyens à mettre en place selon les catégories de jeunes que j'ai exposées à la fin de la seconde partie ne vont bien sûr pas être les mêmes pour les décideurs publics. Pour parvenir à satisfaire les attentes en matière d'insertion et de reconnaissance sociale, le chemin sera plus ou moins long à parcourir selon les jeunes, et surtout différent. C'est ici que vont prendre forme les priorités, et que se pose la question de la nature des accompagnements.

Ainsi, les attentes exprimées par les jeunes des quartiers populaires, tout comme l'ensemble de la jeunesse, restent liées à l'utilité sociale qui englobe nécessairement l'insertion sociale et professionnelle - se sentir appartenir à un tout dont on contribue à l'édification - et la reconnaissance sociale - être reconnu en retour par ce « tout ». A partir de là, se pose la question des moyens pour y parvenir. Cependant, dans le même temps, en sus, certains jeunes que j'ai interrogés m'expliquaient que l'insertion sociale et professionnelle ne saurait suffire à elle-seule à permettre à un jeune de trouver sa place dans la société. Encore faut-il qu'il y trouve son compte en s'y épanouissant.

Comme le relève Patricia Loncle, du point de vue des pouvoirs publics, « *cette attention soutenue aux besoins de la jeunesse vient, notamment de l'ampleur des difficultés qui touchent ce public : chômage de masse, faibles résultats scolaires dans les quartiers périphériques, phénomène de délinquance dans les mêmes zones...* »³⁹² D'ailleurs, notons qu'au moment où Loncle écrivait ces lignes en 2008, l'Etat venait de déléguer la question de la jeunesse à un Haut commissaire, Martin Hirsch, ce qui amènera Patricia Loncle à l'analyser de la façon suivante :

« L'identification de ces difficultés [que rencontrent les jeunes], assez classiques pour l'observateur de la jeunesse aujourd'hui, dote la jeunesse d'une image de génération sacrifiée, victime de l'évolution sociale. Alors qu'aujourd'hui, la réponse publique consiste en la création d'un Haut commissariat à la jeunesse, à cette période, les réponses sont multiples et diversifiées comme le montre la liste des dispositifs ci-dessus. Si la méthode d'approche est globale, elle renvoie à l'identification de différents problèmes publics et à la responsabilité de différents organes ministériels (la ville, l'emploi, la prévention de la délinquance). »³⁹³

Pour Patricia Loncle, le vieillissement de la population européenne d'une part, et les parcours d'intégration sociale et politique incertains des jeunes d'autre part, constituent pour ces derniers autant de freins à leur accès à l'âge adulte (« emploi, logement, mise en couple et parentalité »), ainsi qu'une mise en danger du système de protection sociale. Aussi, les deux phénomènes que sont le vieillissement de la population et les parcours incertains, rendent difficile l'obtention des attributs de la citoyenneté politique et sociale³⁹⁴ (je reviendrai plus longuement sur ce point dans la sous-partie suivante). C'est d'ailleurs pour cela que Patricia Loncle s'est intéressée à la jeunesse comme catégorie d'intervention publique, catégorie qu'elle a préférée à la définition de classe d'âge considérant que les jeunes ne constituaient pas un collectif d'individus « *mais plutôt un âge de la vie soulevant des questions spécifiques.* »³⁹⁵ En opérant ce choix, elle n'est pas sans ignorer les difficultés qu'il soulève d'un point de vue scientifique : « *Nous sommes, bien sûr, pleinement conscients des*

³⁹² Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 51.

³⁹³ Ibid., p. 52.

³⁹⁴ Ibid., p. 9.

³⁹⁵ Ibid., p. 14.

problèmes épistémologiques que pose la construction des catégories publiques (Halbwachs, 1935 ; Rothé, 2005 ; Frétygné, 2007) [...], cependant, celle-ci nous semble néanmoins incontournable pour permettre une intervention publique construite en direction des jeunes. » C'est dans cette perspective notamment, remarque-t-elle, que les préoccupations des décideurs politiques à l'échelle européenne sont formulées à travers les enjeux sur les « *questions démographiques, les enjeux de définition de la jeunesse, les dynamiques d'entrée dans le marché du travail (en considérant à la fois leurs spécificités en fonction de la classe sociale, du sexe, de l'appartenance ethnique et leur conséquence, notamment du point de vue de l'accès à la parentalité et les comportements politiques des jeunes.* »³⁹⁶ Pour ce qui est de la France, ces enjeux ont été formulés à l'occasion du rapport du Plan « Jeunesse, le devoir d'avenir » à travers les questionnements suivants : « Comment les individus vivent-ils leur trajectoire ? Comment font-ils face à ce que celle-ci a d'aléatoire ? Comment s'inscrivent-ils dans la complexité et les contradictions de leur temps ? »³⁹⁷ A ce jour, les impacts des politiques publiques mises en œuvre en direction des jeunes restent difficiles à mesurer. Comme le souligne Patricia Loncle :

« On dispose de peu ou pas d'indicateurs sur leur efficacité. On sait, par exemple, que les politiques de lutte contre le chômage des jeunes tendent à toucher les jeunes qui sont déjà les plus proches de l'emploi. On sait aussi que les politiques de soutien à la participation politique des jeunes apparaissent peu efficaces pour les jeunes exclus ou les jeunes éloignés de la chose publique d'une manière générale. On sait également que les politiques de prévention en santé des jeunes touchent essentiellement des jeunes de milieu aisé, déjà sensibilisé aux questions de santé. »³⁹⁸

Toutefois, elle prend le soin d'ajouter dès le paragraphe suivant :

« On ne sait pas, en revanche, ce qu'il en serait de la situation des jeunes vis-à-vis des questions sociales et politiques si aucune politique publique n'était menée en leur faveur. Néanmoins, les mêmes observations pourraient être plus ou moins faibles pour tout un ensemble de politiques du champ social ou de la santé publique comme les politiques de la ville ou les politiques de promotion de la santé. »³⁹⁹

D'ailleurs, à l'instar de ces politiques que cite Patricia Loncle, les contours qui entourent une politique de jeunesse, comme son contenu, restent flous tant les référentiels d'action sont différents d'un acteur à l'autre, d'une collectivité à une autre, etc. Avant de l'analyser, je vais m'arrêter un instant sur la définition de la terminologie de « référentiel » en politique de jeunesse en m'appuyant sur la grille de lecture développée par Jean-Claude Richez, le but étant ici d'indiquer au lecteur quels sont les présupposés des politiques de jeunesse. Je réaliserai également ici un retour sur l'histoire des politiques de jeunesse pour observer comment ces référentiels d'action se sont déployés depuis deux siècles.

13.3. Les présupposés d'une politique de jeunesse

Pour éclairer le concept de présupposés des politiques de jeunesse, Jean-Claude Richez propose six référentiels qui permettent de lire l'action jeunesse⁴⁰⁰ : familialiste, contrôle social, insertion, éducatif, développement et autonomie. Il s'agit d'idéaux-type au sens de

³⁹⁶ Ibid., p. 13.

³⁹⁷ Dominique Charvet, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, Commissariat général du plan, Documentation française, 2001, p. 27.

³⁹⁸ Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. citée, p. 30.

³⁹⁹ Ibid.

⁴⁰⁰ Jean-Claude Richez, « Les présupposés d'une politique de jeunesse », in Chafik Hbila, *Jeunes de quartiers et politiques de jeunesse*, Paris, éditions de l'INJEP, collection Cahiers de l'action, pp. 52-53.

Max Weber⁴⁰¹, c'est-à-dire qui ne se retrouvent jamais exclusivement comme tels dans la réalité. Pour cette raison, je parlerai plutôt ici de « paradigmes » de l'action publique.

13.3.1. Familialiste

Le paradigme familialiste consiste à penser que la jeunesse ne relève pas du politique mais de la sphère familiale. Cette idée repose sur une représentation des jeunes comme mineurs, incapables sur le plan juridique, déresponsabilisés, sans droits propres en dehors de la famille. Cette représentation a été pendant très longtemps dominante et demeure tenace. Elle a laissé d'importantes empreintes dans les politiques de jeunesse et ses institutions. Il suffit d'observer le rôle clef que jouent encore les caisses d'allocations familiales dans l'attribution des aides aux jeunes ou encore que le RSA (ex-RMI) n'est accessible qu'à partir de 25 ans. Il existe toute une série de mesures et de dispositions qui renvoient les jeunes au cadre familial et en font de véritables mineurs sur le plan social. Cécile Van de Velde pose le constat en ces termes :

« Le décalage entre un départ potentiellement précoce et une stabilisation professionnelle plus tardive n'est que marginalement compensé par l'intervention étatique, et comblé avant tout par la solidarité parentale. C'est ainsi au sein des milieux favorisés que peut survenir une décohabitation étudiante, financée au moins partiellement par les parents : dans ce cas, l'indépendance résidentielle se conjugue au maintien d'une dépendance financière. Dans les milieux moins aisés, la décohabitation est conditionnée à l'emploi salarié et à l'obtention de garanties économiques nécessaires à l'obtention d'un logement ; la trajectoire d'insertion se conduit sous le toit familial. L'indépendance financière précède alors la décohabitation. Quand pour des raisons relationnelles ou économiques, ce maintien du jeune adulte au foyer parental ne peut avoir lieu, surviennent ce que Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp ont appelé des « sorties précoces et sans filet », souvent associées à un arrêt également précoce des études et potentiellement prolongées par une longue période de précarité (Bozon, Villeneuve-Gokalp, 1995). »⁴⁰²

13.3.2. Contrôle social

Le paradigme de contrôle social consiste à penser que l'on doit surveiller les jeunes et au besoin les punir. Les jeunes représentent ici un danger et sont perçus comme suspects, voire menaçants. Cette représentation est très prégnante. Elle s'est fortement cristallisée dans les années cinquante. Dans cette logique, il s'agit d'occuper les jeunes afin qu'ils évitent les dérapages et les déviances. En cas d'échec, il s'agit aussi de les réprimer.

13.3.3. Insertion économique et sociale

Le jeune représente un problème du fait des déficits personnels qu'il présente (échec scolaire, inadaptation au travail, etc.). L'origine sociale des difficultés est minimisée au bénéfice d'un traitement individuel des carences. Ce paradigme est apparu dans les années 1980 devant la montée du chômage des jeunes. Il s'agit d'un traitement social du chômage.

13.3.4. Scolaro-éducatif

Le paradigme scolaro-éducatif consiste à penser que la jeunesse est d'abord une question d'éducation. Ainsi, la référence scolaire est largement dominante et s'inscrit dans la logique propre au système éducatif français qui surdétermine la place de l'instance scolaire. Ici, il

⁴⁰¹ Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Poche, 1992. Un idéal-type est un concept sociologique défini par Max Weber. Il vise, pour Weber, à bâtir un modèle d'un phénomène social qu'on cherche à étudier pour ses qualités intrinsèques.

⁴⁰² Cécile Van de Velde, « Le dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs », in Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007, p. 323.

n'existe pas de véritable espace éducatif en dehors de l'école et du service public de l'éducation. L'éducation non formelle⁴⁰³ est peu considérée, de même que le rôle des familles.

13.3.5. Développement local

Le paradigme de développement local est assez récent. Il a émergé dans les territoires vieillissants, notamment à forte densité rurale, inquiets du vieillissement de leur population et de leur déclin démographique. Ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires. Pour conserver les jeunes, il est nécessaire d'offrir aux familles et aux jeunes des services publics de qualité.

13.3.6. Autonomie

Ce paradigme est également récent et, selon Richez, « progressiste ». Le jeune est considéré comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance qui peut s'exprimer, participer à la vie publique, s'engager. Les politiques qui en sont issues développent l'accompagnement des initiatives des jeunes et les instances de participation, ainsi que les démarches de responsabilisation.

13.3.7. Croiser les paradigmes

Pour Jean-Claude Richez, en croisant ces paradigmes avec les différents domaines d'intervention des politiques de jeunesse (éducation, logement, santé, sports, loisirs, citoyenneté, transports et mobilité, etc.), nous pouvons construire une grille d'analyse permettant, au niveau local, d'inclure le caractère implicite ou explicite des mesures envisagées, et les articulations existant ou non entre les différentes thématiques⁴⁰⁴.

De surcroît, explique Richez, il faut tenir compte des effets de champ – un modèle pouvant influencer sur les autres référentiels – et des réalités sociales des territoires : rural/urbain, ouvriers/classes moyennes, etc. En outre, le contexte démographique peut être déterminant dans l'apparition de certaines dynamiques, de même que la manière de penser le rapport entre générations. Autrement dit, quelle place fait-on aux jeunes ? Sont-ils traités de manière équitable ?

Richez note enfin que ces différents modèles ne font pas aujourd'hui l'objet de clivages politiques, du moins au niveau local.

A présent, voyons plus particulièrement comment ces présupposés sont nés et se sont déployés dans l'histoire des politiques de jeunesse. Je vais tenter de croiser ces paradigmes avec, notamment, les travaux de Patricia Loncle qui a réalisé une thèse sur cet objet.

13.4. Retour sur l'histoire des politiques de jeunesse : trois grandes périodes historiques

Non sans pointer les limites de l'exercice, Patricia Loncle centre son analyse de l'historique des politiques de jeunesse sur la période qui s'étend de 1870 à 1995 car ces deux dates constituent pour elle des marqueurs qui servent à faciliter la réflexion et l'analyse :

⁴⁰³ J'utilise ici les notions d'éducation formelle, non formelle et informelle dans le sens qui leur est accordé aujourd'hui au niveau international : éducation formelle comme activité de formation menée dans un cadre scolaire, éducation non formelle comme activité avec une finalité éducatrice menée dans le cadre d'une association et éducation informelle comme toute activité contribuant à l'éducation sans qu'elle en soit la finalité.

⁴⁰⁴ Aussi, Jean-Claude Richez remarque que la combinaison de ces référentiels, deux par deux, donne trois modèles de représentation des jeunes : Famille /éducation : le jeune est un mineur, à élever, à éduquer, à protéger ; Contrôle /insertion : le jeune est dangereux ou en difficulté ; Développement local /autonomie : le jeune est une ressource.

« Elles sont significatives d'inflexions importantes dans la prise en charge de la jeunesse mais elles pourraient bien sûr être remise en cause et d'autres périodes pourraient également être proposées. Néanmoins, ces moment apparaissent fructueux pour l'analyse dans la mesure où d'une part, ils scandent des étapes phares de construction de l'Etat-providence français et permettent de comprendre les aller retours entre cette mise en musique nationale et les initiatives issues de l'échelon local (Merrien, 1990) et d'autre part, ils sont l'occasion de se départir de l'idée selon laquelle tout serait né en matière de politiques locales avec les premières lois de décentralisation (Payre et Pollet, 2005). »⁴⁰⁵

Dans cette période, Loncle repère trois grandes sous-périodes qui incarnent des mouvements de balancier en matière de répartition des pouvoirs entre le local et le national. Elle propose cinq éléments structurants que sont les lieux de décision, les secteurs d'intervention concernés, les acteurs principaux, la définition des problèmes publics et les valeurs d'intervention, pour qualifier le fonctionnement des politiques de jeunesse et comparer les trois périodes de l'histoire qu'elle a identifiées. Elle les résume à travers le tableau suivant :

	1870-1936	1936-1982	1982-1995
Lieux de décision	Municipalités et Départements Réseaux d'acteurs	Etat et territoires locaux	Territoires locaux et Etat
Secteurs d'intervention concernés	Education, hygiène, social	Jeunesse et sports, éducation spécialisée, Plan (à partir de 1945)	Politiques de la ville, prévention de la délinquance
Principaux acteurs	Mouvements et organisations de jeunesse, municipalités et départements dans certains cas	Administration jeunesse et sports et organisations de jeunesse	Etat (ville et délinquance) mais peu jeunesse et sports, municipalités, départements et associations
	Mouvements bénévoles	Présence croissante des professionnels	Disparition des bénévoles, des professionnels précaires
Définition du problème public	Jeunesse à laïciser et à moraliser	Temps libre des jeunes, lutte contre la délinquance, lutte contre la pauvreté, installation d'équipements, formation de professionnels	Chômage des jeunes et lutte contre la délinquance
Valeurs d'intervention	Education, morale, protection	Jeunesse organisée ou à organiser, jeunesse à protéger	Jeunesse victime ou menace

Source : d'après Patricia Loncle, *L'action publique malgré les jeunes, un siècle de politiques de jeunesse en France*, Paris, L'Harmattan, 2003.

On voit à travers ce tableau que la période 1870-1936 est marquée par des initiatives locales en matière d'intervention auprès de la jeunesse. Patricia Loncle nous montre à travers son examen de l'histoire des politiques de jeunesse que l'intervention publique en direction des jeunes a toujours été articulée aux questions sociales au sens large. Elle explique que dès le XIX^e siècle, « *des préoccupations sociales fortes se font jour à l'égard des mauvaises conditions de vie, de santé, de logement, d'atteinte ou de perte de moralité des jeunes.* »⁴⁰⁶ Et si ces inquiétudes sont étroitement liées à l'urbanisation de la société, ce sont avant tout des sentiments d'inquiétude et de danger des adultes, pour Loncle, qui déclenche l'intervention. Il s'agit ici du paradigme de contrôle social à l'œuvre dans les actions jeunesse :

⁴⁰⁵ Ibid., p. 43

⁴⁰⁶ Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cit., p. 34

« On le voit à travers les exemples des Sociétés de tir et de gymnastique, des Unions chrétiennes de jeunes gens ou des colonies de vacances : à tous coups, les initiatives, basées sur des discours particulièrement alarmistes, visent à préserver la moralité des jeunes aussi bien qu'à leur fournir une aide matérielle ou un soutien intellectuel. Si la question sociale, les conditions de vie, la moralité des jeunes sont présentées comme centrales, il ne s'agit en revanche jamais de tenir compte de besoins ou de demandes exprimés par les jeunes eux-mêmes. »⁴⁰⁷

Ce lien entre jeunesse et questions sociales repéré dès le XIX^e siècle constitue déjà une faiblesse du futur secteur public de jeunesse dans la mesure où il sera compliqué pour les acteurs publics et politiques qui seront en charge de la jeunesse de la circonscrire à un domaine d'intervention déterminé.

C'est ici à l'échelon local que sont formulés les problèmes et que les implantations prennent corps :

« Dans les municipalités étudiées, trois types de relation s'établissent progressivement entre acteurs publics et représentants « associatifs » : la plupart des actions se limitent à un contrôle de l'action associative (notamment dans les secteurs sanitaires et du maintien de l'ordre) – cette activité est largement le fait des représentants de l'Etat au niveau local et occupe une large place dans les archives consultées ; dans un certain nombre de cas, les Municipalités interviennent en soutien symbolique, voire financier, des œuvres et organisations (par le prêt de salle et d'équipement, par l'insertion d'encarts publicitaires dans les bulletins municipaux, par le biais de discours d'élus en faveur de tel patronage ou amicale laïque). Dans ce domaine, les interrelations nouées entre les élus et les organisations de jeunesse apparaissent assez nettement : on voit ainsi, par exemple, le Maire de Rennes prendre largement partie pour l'Amicale laïque le Cercle Paul Bert au détriment des patronages catholiques. »⁴⁰⁸

Et les premiers questionnements sur les jeunes qui déclenchent une intervention sont largement liés aux préoccupations des philanthropes, des moralistes et des hygiénistes. Au XIX^e siècle, Loncle remarque que les actions développées en direction de la jeunesse sont impulsées par des acteurs privés qui agissent à l'échelle internationale et « dont les préoccupations sont essentiellement morales et alimentées par les questions sociales qui touchent la jeunesse. »⁴⁰⁹ Ainsi, elle remarque une transformation du problème public en actions collectives qui vont reposer sur un réseau d'acteurs de plus en plus dense. Elle cite alors les patronages d'enfants, de jeunes sortant de prisons et d'apprentis dans la lignée de Don Bosco à Turin⁴¹⁰, les colonies de vacances impulsées par le Pasteur Dion en Suisse⁴¹¹, l'Association catholique de la jeunesse française, la Ligue de l'enseignement et ses activités périscolaires.⁴¹²

Ce n'est que durant l'Entre-deux-guerres que ces « traits moralisateurs et empreints de paternalisme » commenceront à décroître quand des acteurs plus centrés sur les questions d'autonomie et de capacité des jeunes apparaîtront. En attendant, les questions de jeunesse rejoindront pendant longtemps les préoccupations philanthropiques. Crubellier, que reprend Loncle, montre que si cette mobilisation peut-être perçue comme louable dans les objectifs qu'elle affiche, elle n'est pas sans se heurter à certaines limites quant à ses conceptions idéologiques de la jeunesse :

⁴⁰⁷ Ibid.

⁴⁰⁸ Ibid., p. 45.

⁴⁰⁹ Ibid., p. 35.

⁴¹⁰ Gérard Cholvy, « Le patronage, ghetto ou vivier ? », Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987, Bruyère-le-Chatel, Nouvelle cité, 1988.

⁴¹¹ Maurice Crubellier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979.

⁴¹² Benigno Cacérès, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Le Seuil, 1964.

« Trois jeunesses – traditionnelle, ouvrière, étudiante – mais une seule attitude commune de la société à leur égard [...]. Contre le dynamisme des jeunes, contre leur aspiration à une autonomie culturelle, un long travail de sapes avait été amorcé par l’Eglise catholique, puis par l’administration de l’Ancien Régime finissant ; il se poursuit au XIX^e siècle, toujours conjointement mené par les pouvoirs religieux et civil, et par leur nouvelle alliée l’Université. L’initiative culturelle passe en d’autres mains, laissant souvent les campagnes à l’abandon, tandis que dans les villes s’opère un enfermement systématique des jeunes, dans le travail pour les uns, les plus nombreux, dans les écoles pour les autres. »⁴¹³

La condition ouvrière est si rude à l’époque qu’elle interpelle et pousse les philanthropes et les médecins (tel que le docteur Villermé en 1840) à se préoccuper de la jeunesse, notamment lorsqu’elle confrontée à de nombreuses maladies qui la touchent de plein fouet : rachitisme, tuberculose, ou encore alcoolisme. Ainsi, comme le soulignent Topalov⁴¹⁴ et Chapoulie⁴¹⁵, des acteurs privés vont s’investir de plus en plus pour la jeunesse dans la période de bouleversements qui accompagne les processus d’industrialisation et d’urbanisation de la société. C’est dans ce cadre que les philanthropes vont créer et développer un certain nombre d’organisations qui vont lutter contre les conditions de vie difficiles et la « débauche » des jeunes : patronages d’apprentis, Unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles, et cercles d’études.

Il s’agit ici d’un paradigme d’action qui n’est pas explicitement formulé par Richez : l’hygiénisme. Ce paradigme, après avoir un temps disparu des politiques de jeunesse, revient en force avec le traitement des problématiques liées à la santé des jeunes : alcoolisation, accès aux soins, etc.

A l’époque, Quer explique que les conséquences de l’urbanisation sont telles qu’elles donnent lieu à de fortes inquiétudes, celles-ci dépassant les classes sociales :

« Un nouveau type de jeune se constitue : le déraciné, détaché des liens qui le retenaient dans le cadre de traditions séculaires de la vie familiale, de la vie paroissiale ; le déraciné qui cherche dans la compagnie des jeunes de son âge un nouveau milieu social. »⁴¹⁶

Patricia Loncle explique que des philanthropes tels que Le Play, Loch, Lowell ou Henderson se sont attachés à faire émerger des catégories « respectables » au sein des pauvres en général, et des jeunes en particulier, ce qui a pu non seulement atténuer quelque peu les inquiétudes exprimées à leur endroit mais surtout donner naissance à une intervention privée puis publique en direction des jeunes. Si les thèses qui les poussent à agir sont extrêmement moralisatrices, relève Loncle, leur démarche a cependant permis une systématisation et un élargissement de l’intervention en direction des jeunes. Car, *in fine*, note-t-elle, cet élargissement se fait au bénéfice des jeunes puisque ceux-ci voient se développer derrière le moralisme « *des pratiques culturelles, éducatives ou sportives qui permettent de donner des opportunités d’auto-réalisation aux jeunes.* »⁴¹⁷ Cependant, ajoute-t-elle, « *les impératifs de maintien de la moralité, de rivalité pour le contrôle de la jeunesse dominant largement les préoccupations de ces organisations.* »⁴¹⁸ Le point commun néanmoins de tous ces

⁴¹³ Marcel Crubellier, *L’enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, op. cit., p. 159. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l’intégration*, op. cit., p. 36

⁴¹⁴ Christian Topalov, *Naissance du chômeur, 1890-1910*, Paris, Albin Michel, 1994. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l’intégration*, op. cit., p. 36

⁴¹⁵ Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Le Seuil, 2001. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l’intégration*, op. cit., p. 36

⁴¹⁶ Eugène Quet, *Les origines, le développement des mouvements de jeunesse français et leurs attitudes devant les problèmes économiques, politiques, sociaux de 1830 à 1914*, mémoire pour le diplôme de l’Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1973, p. 253. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l’intégration*, op. cit., p. 37

⁴¹⁷ Ibid.

⁴¹⁸ Ibid.

mouvements idéologiques qui se structurent dans des espaces non nationaux, est de partager un certain nombre de préoccupations : les bienfaits du grand air, l'hygiénisme, le moralisme ou le patriotisme entre autres.

Il faudra donc attendre les années 1930 pour voir des Mouvements de jeunesse s'intéresser aux questions d'autonomie ou d'identité de la jeunesse. En effet, avec la période de l'Entre-deux-guerres, les discours vont très sensiblement évoluer en ce sens avec des méthodes pédagogiques qui inciteront fortement l'autonomie des jeunes. Les mouvements qui porteront ces projets sont largement liés au processus d'urbanisation de la société et cibleront de ce fait, dans un premier temps, les grandes villes industrielles. Si ces mouvements apparaissent peu structurés dans un premier temps et largement divisés sur le plan idéologique, leurs pratiques et leurs outils se développeront fortement par la suite.

Cependant, ne manque pas de souligner Loncle, cette période qui s'étend de 1936 à 1982 se caractérise surtout des tentatives d'organisation d'un encadrement national de la jeunesse impulsé par l'Etat :

« Ce dernier joue un rôle central de coordination des acteurs, de réflexion sur les actions à mener et même de mise en œuvre des politiques de jeunesse. [...] des tentatives se succèdent pour établir une politique de jeunesse élaborée au niveau central et relayée par les mouvements de jeunesse aux niveaux national et local. »⁴¹⁹

En 1936, est créé un sous-secrétariat aux loisirs et aux sports confié à Léo Lagrange. Le charisme de celui-ci lui permettra de développer des initiatives et de remporter l'adhésion des acteurs de jeunesse. Pour Patricia Loncle, le tournant opéré ici est décisif car l'ensemble des organigrammes ministériels qui suivront seront « *dotés d'instances centrales chargées d'intervenir en direction de la jeunesse pour organiser les actions qui ne relèvent pas directement du secteur éducatif.* »⁴²⁰

D'une manière générale, nous pouvons noter ici que les ces derniers sont incarnés par des mouvements qui furent les promoteurs des politiques de jeunesse :

- En 1936 : CEMEA, Scouts de France, Eclaireurs de France, Jeunesses catholiques, Auberges de jeunesse, etc.
- En 1945 : Les francs et franchises camarades (Francas), Léo Lagrange, Peuple et culture, FFMJC, etc.

Comme le montre Geneviève Poujol, en s'institutionnalisant dans la période d'après-guerre⁴²¹, les mouvements vont pour beaucoup mettre de côté leurs idéologies pour se rapprocher sous l'égide de l'Etat. A ce sujet, Gillet et Augustin relèvent qu'André Philip, ministre socialiste du gouvernement provisoire instauré à la Libération, affirmait alors en créant la FFMJC : « *Cette jeunesse, libre et responsable, ne doit pas se répartir en mouvements rivaux s'ignorant les uns les autres, d'où la nécessité d'institutions ayant pour but de rapprocher les diverses organisations en vue d'une coopération féconde, et de mettre à la disposition de tous certains moyens d'action.* »⁴²² Ainsi, plusieurs mouvements vont s'institutionnaliser en adoptant trois principes allant dans ce sens : pluralisme et laïcité, service semi-public et cogestion. D'autres, divisées dans leurs conceptions de l'éducation populaire, vont se voir proposer des moyens matériels et financiers par l'Etat et son ministère de l'Education nationale s'ils acceptent de se rassembler. Il est intéressant de reprendre l'histoire pour apprécier les injonctions contradictoires auxquelles sont soumis les acteurs de

⁴¹⁹ Ibid., p. 47.

⁴²⁰ Ibid.

⁴²¹ Geneviève Poujol, *Education populaire, le tournant des années soixante-dix*, Paris, L'Harmattan, 2003.

⁴²² Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet, *L'animation professionnelle : Histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2000.

l'éducation populaire, à savoir la perte de l'engagement militant contre l'acquisition de nouveaux moyens financiers pour se développer. Comme nous le verrons plus loin, ces deux postures que sont le militantisme indépendant ou la neutralité politique pour disposer de fonds ne cessent d'agiter les acteurs.

Retenons ici que ce stade de l'histoire de l'éducation populaire se caractérise par une imbrication plus forte entre les services administratifs de l'État et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Une politique publique de la jeunesse est ainsi en voie d'élaboration selon Gillet et Augustin⁴²³. Dans ce cadre, les mouvements d'éducation populaire vont admettre une relative neutralisation de leur système pour s'engager dans un projet d'animation pluraliste susceptible de jouer un rôle dans les transformations urbaines. Cela est lourd d'impact car nous verrons plus loin comment les équipements gérés dans les quartiers populaires par les héritiers des mouvements d'éducation populaire s'inscrivent moins dans une démarche militante que gestionnaire dans un marché concurrentiel.

Durant la période 1936-1958, se déploie le paradigme de l'autonomie. Les mouvements d'éducation populaire se sont tous accordés à favoriser l'autonomie des jeunes, leur sentiment de fierté et d'appartenance, ce en les valorisant, en les faisant accéder à l'éducation populaire, aux loisirs de plein air ou à la culture.

A partir de 1958, dans une période de plein-emploi, la formulation des problèmes publics s'éloigne des questions sociales. Le paradigme du contrôle social fait son retour avec le traitement de la question de la délinquance des jeunes, ce même si l'accès à la culture demeure central. Les blousons noirs retiennent largement l'attention des acteurs publics. Comme le souligne Françoise Tétard⁴²⁴, sous Maurice Herzog, Haut commissaire à la jeunesse, la jeunesse fait l'objet d'une typologie en trois sous-groupes :

- La jeunesse organisée.
- La jeunesse non organisée mais organisable.
- La jeunesse non organisée et inorganisable.

A ces trois sous-groupes doivent correspondre un type d'intervention particulier, dotés de son florilège de dispositifs et de catégories professionnelles. Ainsi, pour la première catégorie, l'intervention ne paraît pas forcément nécessaire. Pour la seconde, l'État prévoit tout une série d'équipements tels que les MJC ou les maisons de quartier. Pour la troisième, enfin, la prévention spécialisée et l'éducation spécialisée sont imaginées. Comme j'ai pu m'en rendre compte à chaque fois que je me suis entretenu avec un élu ou un Président d'exécutif local sur le sujet, les décideurs politiques estiment nécessaire de qualifier la jeunesse afin de bien cibler leurs actions : « *De quels jeunes on parle ?* », ai-je souvent entendu de leur part⁴²⁵.

Patricia Loncle, quant à elle, reconnaît que lorsque l'on étudie les registres d'intervention publique en direction de la jeunesse depuis la fin du XIX^e siècle, on s'aperçoit que les trois figures de la jeunesse ci-dessus citées ont toujours coexisté, fut-ce avec des nuances dans la terminologie. Elle relève ainsi :

- La jeunesse comme ressource telle que décrite par Alain Vulbeau⁴²⁶ : pour ses aptitudes à la citoyenneté et pour défendre la patrie.
- La jeunesse à protéger : sur un registre d'ordre moral, physique ou social.
- La jeunesse menace : susceptible de mettre à mal la paix sociale.

⁴²³ Jean-Pierre Augustin, Jean-Claude Gillet, *L'animation professionnelle : Histoire, acteurs, enjeux*, op. cité.

⁴²⁴ Françoise Tétard, « L'histoire « du » social fait-elle partie de l'histoire sociale ? », in *Empan*, n°43 septembre 2001, pp. 34-36.

⁴²⁵ C'est d'ailleurs dans cet esprit que j'ai proposé une typologie institutionnelle de jeunes des quartiers populaires.

⁴²⁶ Alain Vulbeau (dir), *La jeunesse comme ressource : expériences et expérimentation dans l'espace public*, Ramonville Saint-Agne : OBVIÉS / ERES, 2001.

En somme, le retour historique sur les politiques de jeunesse est nécessaire dans la mesure où, comme le souligne à juste titre Patricia Loncle, il nous renseigne sur « *la permanence des questions sociales et sur la coexistence des figures de la jeunesse vulnérable, menaçante et ressource.* »⁴²⁷ Cet enseignement, ajoute-t-elle, est important pour deux raisons : d'une part, il permet de relativiser les discours alarmistes qui ont cours sur la jeunesse aujourd'hui et, d'autre part, il donne à voir le peu de cas fait à une réflexion sur l'autonomie et la place des jeunes dans la société.

Poursuivons notre retour historique en analysant la façon dont les jeunes des quartiers populaires, plus spécifiquement, ont été mis à l'agenda politique dans le cadre de ce qui a été nommé la « politique de la ville »

13.5. La politique de la ville : une mise à l'agenda politique des jeunes des quartiers populaires

A partir des années 1980, la formulation des enjeux des politiques de jeunesse se déplacent et intègrent de nouveaux champs de l'action publique émergente. Il s'agit notamment de la politique de la ville, la prévention de la délinquance et l'insertion professionnelle des jeunes dont les orientations ont été tracées par trois rapports quasi-fondateurs. Ces derniers ont été commandés par le gouvernement de Pierre Mauroy, Premier ministre de François Mitterrand, de 1981 à 1983 :

- Rapport Dubedout pour la politique de la ville.
- Rapport Bonnemaison pour la prévention de la délinquance.
- Rapport Schwartz pour l'insertion sociale et professionnelle.

Ces trois rapports s'accordent à préconiser des politiques territorialisées, contractuelles et partenariales visant à dépasser les fonctionnements trop sectoriels et cloisonnés des politiques publiques. Aussi, les trois rapports proposent de cibler les territoires d'intervention qui concentrent le plus de difficultés socio-économiques en s'intéressant plus spécifiquement à leur jeunesse.

Plus largement, ces trois rapports induisent trois effets :

- Ils mettent en évidence les problèmes d'insertion sociale et professionnelle auxquels se heurtent les jeunes.
- Ils pointent les problèmes de délinquance et proposent des solutions basées sur la prévention, l'insertion et la solidarité.
- Ils conduisent à une perte d'influence du Ministère de la jeunesse et des sports. Même si celui-ci n'a jamais véritablement pesé et fait la différence dans l'impulsion des politiques de jeunesse. A partir des années 1980, comme le remarque Patricia Loncle, les politiques qui seront conduites en direction de la jeunesse ne porteront que très rarement le label « politiques de jeunesse ». C'est ce qui fait dire à Philippe Estèbe que règne une certaine confusion dans la lisibilité de l'action publique⁴²⁸.

13.5.1. Objectif : réduire les écarts au sein d'une ville à trois vitesses...

Comme je l'ai souligné en première partie en m'appuyant notamment sur Oblet et Donzelot, la ville fut, durant les années 50-60, le moyen de moderniser la société par l'urbain. Il s'agissait de la « *la modernisation de la société par l'urbain* »⁴²⁹ d'une France restée trop

⁴²⁷ Ibid., p. 53

⁴²⁸ Philippe Estèbe, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

⁴²⁹ Thierry Oblet, *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne*, Paris, PUF, 2005.

longtemps rurale. Depuis, la ville se défait progressivement, explique pour sa part Renaud Epstein, selon trois tendances qui portent leurs diverses composantes sociales à s'ignorer :

- Les minorités et les pauvres dans les zones de relégation.
- Les petites classes moyennes dans les communes rurales et périphériques (péri-urbaine).
- Les centres *gentrifiés* investis par une population cultivée, financièrement aisée, et soucieuse des avantages du positionnement géographique au centre pour l'emploi, les loisirs et l'éducation des enfants.

De la volonté de réduire les écarts entre ces territoires est née la politique de la ville. Avant de la présenter, voyons d'abord comment la jeunesse a fortement contribué à sa création et son développement.

13.5.2. Les jeunes des quartiers populaires s'invitent dans l'agenda politique via les émeutes

La nécessité d'intervenir dans les quartiers d'habitat social s'est imposée progressivement à proportion de la montée en puissance de la violence des jeunes de ces territoires. Jacques Donzelot retrace l'influence de la situation des jeunes dans les programmes politiques en direction des quartiers⁴³⁰.

Selon lui, les émeutes de l'été 1981 aux Minguettes ont soulevé de l'espoir. Elles ont permis une prise de conscience de l'état des banlieues dont témoignèrent la médiatisation de la fameuse marche des beurs et l'accueil des protagonistes de celle-ci à l'Élysée par François Mitterrand. Cette émeute, « *cette espérance* », nous explique Jacques Donzelot, avait justifié « *la création d'une politique qui se voulait généreuse en valorisant l'aspiration de cette jeunesse à prendre toute sa place dans une France dite « Black-blanc-beur », et cela par le développement social des quartiers où elle se trouvait confinée* »⁴³¹. Tout en visant expressément cette jeunesse issue de l'immigration maghrébine et africaine, soutient Donzelot, cette politique fut nommée « de la ville » car parler d'intégration signifiait alors reconnaître que la République pouvait avoir un problème de fond, et non un simple malentendu, avec une partie de sa population en raison de son origine ethnique, de sa couleur de peau ou de sa religion. Parler de politique d'intégration aurait alors choqué tous les esprits, de droite comme de gauche.

Viser expressément la jeunesse maghrébine ou africaine relevait de l'extrême droite qui, selon Donzelot, se sentait à l'aise dans ces discours pour n'y voir que « *pure perte de temps, d'argent et spoliation des bons français de souche, flattant ainsi un électorat nationaliste qui n'a fait que grossir au fil du temps.* »⁴³²

Ainsi, pour que les politiques élaborées continuent de camper en terrain connu et bien balisé de la République, poursuit Donzelot :

« Il fut entendu que cette appellation de « politique de la ville » recouvrait, de fait, une manière de lire le problème posé par cette jeunesse maghrébine comme s'il relevait d'une question tout à fait classique, répertoriée depuis les temps anciens de la République, à savoir la question dite « sociale », question dont elle constituerait une manifestation tardive, aiguë et localisée mais rien d'autre et rien de plus. D'autant que cette lecture avait pour elle un certain nombre de justifications. »⁴³³

D'elle-même, la jeunesse avait alors baptisé son drame du nom de « galère », terme que j'ai moi-même emprunté, comme Dubet, pour qualifier une partie de ce public dans la seconde partie. Autrement dit, il s'agit d'une expression qui servait pour les jeunes à désigner la part

⁴³⁰ Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil, 2006.

⁴³¹ Ibid.

⁴³² Ibid.

⁴³³ Ibid.

d'errance, le laisser-aller et la dérive que caractérisaient l'absence d'emploi, de logement à soi et autres appuis stables qui marquent l'entrée dans la vie active et donc adulte.

Et le fait que les enfants d'immigrés constituaient la part principale de ce mal ne relevait pour la République que d'un malheureux hasard. La France a fait venir leurs parents au temps des Trente glorieuses pour aider à la reconstruction du pays et favoriser ainsi son dynamisme économique. La suite est connue, ils constituèrent la variable d'ajustement sacrifiée sur l'autel de la désindustrialisation, de la crise économique, et leurs enfants privés, en retour, des repères positifs nécessaires pour entrer dans la société. Le chômage des parents constitue une menace d'exclusion sociale pour les enfants d'immigrés. Une menace plus grande pour ceux, nous explique Donzelot, dont :

« Les parents se trouvent coupés de leurs origines, privés des ressources que confèrent l'appui des proches, des semblables, la longue tradition dans la maîtrise de la langue, et une sollicitude plus attentive et plus spontanée des pouvoirs publics. »⁴³⁴

Ceci étant, le chômage de masse et ses conséquences durables étant répandus dans toute la société française, selon Donzelot :

« La jeunesse issue de l'immigration passait, si l'on peut dire, pour l'incarnation sous une forme paroxystique de l'« exclusion », celle-ci apparaissant comme la forme actualisée de la question sociale d'autrefois. »⁴³⁵

C'est précisément cette question de l'exclusion sociale qui justifia la mise en place de tout un ensemble de politiques sociales. Et la question des banlieues fut intégrée à ces politiques via « la politique de la ville » sans tenir compte de la dimension ethnique qui la caractérisait et la distinguait de tous les problèmes sociaux du passé. Et voici donc que les jeunes issus de l'immigration, qui ne s'étaient guère sentis inclus à la société française jusqu'à présent, y furent intégrés au titre d'exclus ! Autrement dit, remarque Donzelot :

« Au motif de la culpabilité de la société vis-à-vis des insuffisances du traitement du chômage mais sans mention d'autres motifs, comme précisément leur origine ethnique, qui expliquait la gravité particulière de leur situation. »⁴³⁶

Mais les émeutes de 1990 firent déchanter les protagonistes de ces politiques qui durent se résoudre à des mesures plus consistantes que celles déployées dans les années 1980. Après 1991, la philosophie de cette « politique de la ville » changea donc d'orientation. Les pouvoirs publics se soucièrent d'agir davantage et efficacement sur les déficits dont pâtissaient les jeunes du seul fait qu'ils habitaient dans ces quartiers, au sujet desquels on commençait à employer le terme de « relégation ». Mais, selon Jacques Donzelot, « *cette inflexion de la politique n'alla pas jusqu'à changer la lecture du problème autrement que dans les termes autorisés de la question sociale, laquelle aurait été simplement « spatialisée* » »⁴³⁷. C'est dans cette perspective qu'un ministre de la Ville fut nommé peu après cette épreuve⁴³⁸, « *confirmant ainsi l'euphémisation du problème et l'interprétation de la crise des banlieues selon les termes à peine amendés de la « question sociale » au sens classique de l'expression* »⁴³⁹. Celle-ci désigne, depuis le milieu du XIXe, l'existence d'une

⁴³⁴ Ibid.

⁴³⁵ Ibid.

⁴³⁶ Ibid.

⁴³⁷ Ibid.

⁴³⁸ Il s'agissait de Michel Delebarre, Ministre d'Etat dans le gouvernement de Michel Rocard.

⁴³⁹ Ibid.

contradiction entre la souveraineté du plus grand nombre, le « peuple », et l'exploitation de celui-ci sur le plan économique, par une minorité : « *Pour que vive la République, il avait donc fallu faire du social, mieux protéger les individus au nom de la société, et ainsi mieux défendre celle-ci au nom de la tentation de l'émeute.* »⁴⁴⁰ La politique de la Ville s'inscrit dans cet esprit-là en persistant dans la nécessité d'améliorer cette protection en l'adaptant aux temps nouveaux sans pour autant modifier la ligne de lecture qui lui avait servi de base.

13.5.3. De la galère à la racaille : quand le désespoir s'installe chez les jeunes...

Quand a commencé à s'installer dans les quartiers le désespoir qui a conduit aux violences urbaines de 2005 ? Pour y répondre, Donzelot propose d'observer à quel moment le mot de « racaille » prit la place de celui de « galère » car le passage de l'un à l'autre de ces deux termes, pourtant si semblables en apparence, va de pair avec un glissement de l'image de soi propre aux membres de cette jeunesse : « *On cherche à passer de la plainte plus ou moins lyrique mais qui cherche à toucher les autres à celui du mépris de soi et des autres* »⁴⁴¹. Si ce glissement lexical est difficile à dater, il traduit néanmoins un déplacement de la position de ces jeunes dans la société par rapport à leurs aînés des années 1980. « *Que s'est-il donc passé pour expliquer cette montée de la désespérance ?* », s'interroge Donzelot⁴⁴².

Tout d'abord, la question sociale classique est réapparue dans la société au milieu des années 1990 mais en se déconnectant du thème de l'exclusion. Son « retour », explique Donzelot, va de pair avec une inquiétude qui se porte de plus en plus exclusivement sur la question salariale *stricto sensu*. Ce n'est plus la question du chômage qui inquiète mais celle de la protection de l'emploi, des « avantages » et des « conquêtes » que remirent en question la mondialisation et ses conséquences sur le marché de l'emploi : délocalisations, privatisations, etc. Cette résistance aux effets de la mondialisation (grèves de 1995, refus du projet de constitution européenne, etc.) marque le début d'une montée en puissance des discours de défense des avantages acquis de haute lutte dans le passé en se délestant souvent de celui d'assumer le besoin d'une adaptation.

Ainsi, la question des banlieues va se trouver reléguée à l'arrière-plan du nouveau paysage de la question sociale qu'incarne la condition salariale. Pis, la question des banlieues va être considérée comme une sorte de diversion, compte-tenu de l'importance exagérée qui lui aurait été accordée au détriment de la « vraie question », celle de la condition salariale. En d'autres termes, celle de la menace qui plane sur les emplois jusque-là les mieux protégés.

Et depuis le milieu des années 1990, les quartiers populaires sont de plus en plus réduits à une question de délinquance des jeunes. Très vite va apparaître un discours politique et médiatique consistant à dire qu'il existe dans les quartiers une large majorité de gens, y compris des jeunes, qui s'emploient à accéder à un travail, à réussir leur scolarité et prendre soin de leur environnement mais qui va se trouver bridée dans ses efforts par une minorité de jeunes préférant vivre des bénéfices immédiats des trafics illégaux à ceux, plus lents à venir, d'une inscription dans une vie « normale ». « *En conséquence de quoi, remarque Donzelot, il faut desserrer l'emprise de cette minorité délinquante sur ces quartiers pour que le problème social se trouve, sinon résolu, du moins en meilleure voie de l'être* »⁴⁴³. Ce discours va alors s'imposer petit à petit et prendre essor sur les échecs des politiques de prévention qui ne sont pas parvenues jusque là à résoudre le problème des trafics illégaux et l'organisation méthodique de ceux qui s'y livrent. De plus, explique Donzelot, le retour général sensible de

⁴⁴⁰ Ibid.

⁴⁴¹ Ibid.

⁴⁴² Ibid.

⁴⁴³ Ibid.

la croissance à partir de 1996 dans le pays n'ayant pas davantage profité aux quartiers populaires, le discours va être en mesure de disposer d'une certaine crédibilité. A cela, analyse Donzelot, s'ajoute le mal de la société libérale et moderne :

« la dégradation de la dimension collective de la recherche de reconnaissance au bénéfice d'un souci purement individualiste d'affirmation de soi à travers les signes extérieurs de réussite que procure l'argent « facilement » gagné par les trafics. »⁴⁴⁴

Cette dégradation du respect de la loi va amener tous les gouvernements, de droite comme de gauche, à se pencher sur la question de la sécurité. L'extrême droite y puisera la force de son discours, l'insécurité civile, pour se hisser au second tour de l'élection présidentielle de 2002 et brouiller ainsi la bipolarisation classique du jeu politique.

Les émeutes de 2005 se situent donc au croisement de ces deux lignes de transformation qui ont marqué la société depuis une dizaine d'années selon Donzelot :

« D'une part, la question sociale a été ramenée au seul souci de défendre la question salariale, et ce au détriment de la question de l'exclusion qui avait servi un temps à prendre en compte le problème des minorités ethniques des banlieues ; d'autre part, ces minorités ethniques sont de plus en plus souvent assimilées à une entité dangereuse pour la société et, d'abord, pour les petites classes moyennes qui vivent difficilement mais en respectant la loi. »⁴⁴⁵

C'est ainsi que la question des banlieues va se trouver petit à petit être traitée de manière « physique » avec les opérations de renouvellement urbain, démolition de barres et de tours, pour supprimer les foyers de délinquance qu'elles étaient devenues. Il s'agit dans ces programmes de favoriser des habitats à « taille humaine » d'une part, et en introduisant plus de mixité sociale d'autre part. Cette politique d'urbanisation permettait à la gauche de lier la prévention à la répression tandis que la droite, pour sa part, était décomplexée de sa politique de répression puisque inscrite dans ce registre de la prévention.

Pourtant, au départ, l'action visait les quartiers exclusivement et uniquement sur le plan social avec le « développement social des quartiers ». Puis son périmètre s'est élargi progressivement à l'ensemble de la ville et de l'agglomération avec les « contrats de ville » qui incorporaient les « grands projets de ville » au milieu des années 1990. Cette politique, lorsqu'elle fut lancée, s'adressait essentiellement aux habitants de ces territoires que l'on ne peut désigner autrement que par ce vocable puisqu'ils n'ont pas de statuts professionnels ou politiques, même si les caractéristiques ethniques constituent la face la « plus visible » de ce qui les caractérise aux yeux des médias.

Les programmes et plans n'ont cessé de se succéder depuis quatre décennies : Habitat et vie sociale (HVS) à la fin des années 1970, Développement social des quartiers (DSQ) dans les années 1980, etc. Le terme de « zone » (ZUP, ZUS, ZAC, etc.⁴⁴⁶) va, pour sa part, accompagner ces politiques en amenant les ingénieurs à découper l'espace de façon technocratique. Ce n'est qu'à partir des années 90 que l'action va se déplacer progressivement des « gens » vers les « lieux », autrement dit de la population en tant que telle au bâti et à sa transformation sous les termes « *renouvellement urbain* » pour la gauche puis, plus tard, « *rénovation urbaine* » pour la droite⁴⁴⁷. Un mot phare guide cette action : la mixité sociale. Cette dernière est considérée comme la solution aux maux de l'urbain et devient la priorité aux tournants des années 2000. Dans le même temps, c'est à partir de ces dernières que va

⁴⁴⁴ Ibid.

⁴⁴⁵ Ibid.

⁴⁴⁶ Zone à urbaniser en priorité, Zone urbaine sensible, Zone d'aménagement concertée, etc.

⁴⁴⁷ Loi de programmation et d'orientation pour la Ville, votée en 2003, qui a donné naissance à l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

renaître une reformulation des actions sous le label « politiques de jeunesse » tel que développé dans les rhétoriques des années 1960. Pour autant, ces politiques de jeunesse restent à ce jour faiblement lisibles.

En effet, j'ai pu constater que si les différents professionnels reconnaissent pleinement la volonté des Villes de proposer une offre d'action ambitieuse pour les jeunes adultes, beaucoup ont le sentiment que celle-ci n'est pas conduite par un « fil rouge politique » et pensée sur le long terme. Les orientations varient au gré des opportunités du moment et des diagnostics territoriaux, ce sans véritable orientation politique. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre pour en rendre compte. Ce sont ceux-ci que je vais m'employer à mettre en avant ici, avec la question de savoir comment les acteurs professionnels et les jeunes perçoivent les politiques de jeunesse construites par les collectivités territoriales, notamment les municipalités. Autrement dit, comment est vécue ou considérée une politique de jeunesse dans les villes par les acteurs qui sont censés en être les opérateurs d'une part, et par les jeunes auxquels elle s'adresse d'autre part ?

13.6. Des politiques de jeunesse faiblement lisibles

13.6.1. Des facteurs multiples

L'année 1995 a vu apparaître une multiplication d'élus avec des mandats municipaux spécifiquement liés à la jeunesse. Comme le souligne Patricia Loncle, « *A partir de cette date, relève-t-elle, on observe une montée en charge systématique des mises à l'agenda de politiques locales de jeunesse.* »⁴⁴⁸ A partir de 1958 et l'instauration de la V^e République, et dans la continuité de cette politique (avec une rupture cependant opérée durant la Seconde Guerre Mondiale avec le régime de Vichy), un mouvement de planification et d'implantation d'équipements socioculturels a été entrepris et fut largement favorable aux politiques de jeunesse. Cependant, relève Patricia Loncle :

« un certain nombre de faiblesses entravent cet établissement : les hésitations sur le fait d'inclure ou non les politiques de jeunesse dans l'éducation en sont une première – plus largement le caractère transversal des questions de jeunesse joue contre la sectorisation de l'intervention en direction de ce public ; l'ombre du Gouvernement de Vichy et de ses discours favorables à un enrôlement forcé des jeunes servant de socle à une politique de jeunesse en sont une deuxième (Tétard, 1986) ; la remise en cause progressive au cours de la période de la place et du rôle des mouvements et organisations de jeunesse comme co-gestionnaires de la politique de jeunesse en sont une autre (Tétard, 1996 et 1998). »⁴⁴⁹

Patricia Loncle relève ici les deux principaux obstacles auxquels se heurtent les décideurs publics dans l'élaboration des politiques de jeunesse : d'une part, se pose la question d'une politique émancipée ou non de la « tutelle » de l'éducation et corrélativement, d'autre part, le cadre des champs d'intervention. Car, comme nous l'avons vu, dès lors qu'une politique de jeunesse est posée comme politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte, cela incite de fait nécessairement à la transversalité de l'action, celle-ci allant embrasser de nombreuses autres politiques : emploi, logement, santé, etc.

Il existe aujourd'hui dans les villes que j'ai étudiées une véritable densité d'acteurs qui interviennent sur le champ de la jeunesse et une richesse de projets qui en découle. La pluralité des acteurs présents sur le terrain est à la fois une force et une faiblesse pour l'action jeunesse : une force parce que l'on peut s'autoriser à penser, à travers pareille offre, qu'une réponse peut potentiellement être formulée à chaque jeune d'un quartier ; mais une faiblesse dans le même temps, car, d'une part, elle est susceptible de diviser la jeunesse sur l'échiquier

⁴⁴⁸ Ibid., p. 42.

⁴⁴⁹ Ibid., p. 47.

thématique en distribuant chacune de ses attentes à un opérateur particulier au lieu d'envisager les parcours d'accès à l'âge adulte de manière globale, et d'autre part, elle astreint les jeunes à une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement.

Aujourd'hui, les enjeux de définition des politiques de jeunesse pour les Villes résident dans les questions suivantes : Comment construire et afficher un paradigme politique ? Comment le faire vivre au sein même des services municipaux et/ou des structures associatives agissant en direction des jeunes ?

Cela pose de fait la question du pilotage et de la coordination, de même que de la construction et la mise en débat de cette politique avec ses différents enjeux. Pour l'heure, malgré quelques efforts d'explicitation pour quelques unes des municipalités enquêtées, la plupart d'entre elles peine à rendre lisible une action partagée par tous à l'échelle de l'ensemble de leurs territoires. En effet, dans la plupart de ces villes, j'ai pu observer qu'une politique de jeunesse n'était pas lisible dans son ensemble par les acteurs de terrain pour un certain nombre de raisons liées à l'éparpillement et au « saupoudrage » de leurs éléments constitutifs.

Pourtant, Patricia Loncle, de son côté, ne partage pas totalement ce constat en avançant que ce sont moins les mises en œuvre des projets politiques qui posent question que les discours tenus à l'égard de la jeunesse en posant comme postulat que :

« Si les acteurs publics qui interviennent en matière de jeunesse sont nombreux et que les mises en œuvre publiques sont réduites, c'est que les acteurs s'appuient sur des discours qui servent davantage à les légitimer eux-mêmes qu'à légitimer l'intervention en direction de ce public. L'hypothèse explicative est que la jeunesse est utilisée comme une catégorie d'intervention publique symbolique permettant de renforcer les acteurs publics qui s'auto légitiment en mettant en avant leurs actions en faveur de ce public. C'est pour cette raison que les acteurs des niveaux de décision les plus anciens et les plus clairement définis comme l'Etat sont les moins mobilisés aujourd'hui dans la production de discours en direction des jeunes. A contrario, les acteurs des niveaux territoriaux, qui doivent encore établir leur légitimité comme l'Europe, les Régions ou les territoires de projet construisent des discours volontaristes de plus en plus nombreux en direction des jeunes. »⁴⁵⁰

Patricia Loncle montre à travers ses études que l'Etat a toujours entretenu avec la jeunesse un rapport métonymique. Ses retours sur l'histoire des politiques de jeunesse lui ont permis de mettre en avant ce rapport ancien en montrant notamment comment du XIX^e siècle à la Seconde Guerre Mondiale la jeunesse est perçue par les responsables politiques français comme une population cruciale susceptible de défendre la patrie. C'est autour de cette question de citoyenneté que s'est organisée l'intervention publique en direction des jeunes, notamment dans le domaine scolaire. Ce rapport métonymique, nous explique Loncle, subsiste aujourd'hui dans une autre forme telle que le montre le rapport du Plan 2001 « *La jeunesse, le devoir d'avenir* » :

« Pour l'Etat, il ne s'agit pas tant de développer des politiques substantielles que en faveur de la jeunesse que de montrer qu'il place cette catégorie de population au centre de ses préoccupations. L'intérêt massif de l'Etat pour la jeunesse est là pour mettre en valeur un projet politique sous-tendu par les nécessités de citoyenneté et de cohésion sociale. Or, le caractère central des questions de citoyenneté peut être relié aux enjeux de structuration ou de restructuration des sociétés nationales. »⁴⁵¹

Dans cet esprit, Loncle note que le Livre vert publié par le Haut commissaire à la jeunesse contient des affirmations qui illustrent parfaitement cette dimension. Elle extrait le passage suivant pour le démontrer :

⁴⁵⁰ Ibid., p. 77.

⁴⁵¹ Ibid., p. 80.

« Il est nécessaire que notre pays adopte une politique nationale de la jeunesse à long terme, qui soit fondée sur un consensus de toutes les forces sociales et politiques du pays, visant à créer dès maintenant et pour la prochaine génération, une jeunesse qui soit autonome, solidaire, responsable et engagée. [...] Cette ambition vise à faire des jeunes des citoyens :

- autonomes, capables de faire des choix et de gérer leur vie sur le plan personnel et sur le plan social ;
- solidaires, capables d'agir avec les autres et pour eux, de partager leurs préoccupations ;
- responsables, capables d'assumer leurs propres actes, de tenir leurs engagements et d'achever ce qu'ils entreprennent ;
- engagés, capables de s'affirmer par rapport à des valeurs, une cause, ou un idéal et d'agir en conséquence. »⁴⁵²

D'ailleurs, il est intéressant de souligner que la création du Haut commissaire à la jeunesse confié à Marin Hirsch était survenue dans un contexte de baisse drastique des subventions en direction des acteurs de l'éducation populaire et de dissolution des services déconcentrés de la jeunesse et des sports dans des directions départementales de la cohésion sociale. Ainsi, ces deux processus sont de nature à démontrer des capacités de mise en œuvre très limitées de la politique de jeunesse nationale qui affiche pourtant des orientations politiques ambitieuses, ce qui constitue là un paradoxe certain. Pour décliner le programme, des mesures partenariales incitant fortement à la transversalité de l'action ont été imaginées comme le résume le Livre vert :

« Nous proposons d'organiser sur chaque territoire la continuité de la prise en charge de l'ensemble des jeunes qui ont un besoin d'accompagnement, avec un système d'information partagé, un partenariat contractualisé et des mécanismes incitatifs pour les jeunes comme pour les organismes qui les suivent. »⁴⁵³

Dans la même perspective, Gérard Mauger analyse lui aussi les discours sociaux portés sur la jeunesse dans ce rapport métonymique :

« Ces discours sociaux sur la jeunesse sont presque toujours des discours prophétiques. Je veux dire qu'ils ne se limitent pas à la description de ce qui est aujourd'hui, mais ils annoncent presque toujours ce qui sera demain, ou plutôt ce qu'ils souhaitent pour demain. Plus précisément, ils décrivent, dans la plupart des cas, ce qu'ils prévoient comme étant ce qu'ils voient. Plus prescriptifs que descriptifs, ils énoncent comme d'ores et déjà advenu ce qu'ils souhaitent voir advenir. Discours métonymiques, ils prêtent à la jeunesse dans son ensemble (qui accède ainsi à l'existence au moins dans l'univers des représentations) les caractères d'une minorité, réduite dans certains cas à la personne du prophète ou d'une majorité telle qu'on peut la dégager d'un sondage. »⁴⁵⁴

Si ce rapport métonymique a longtemps été l'apanage de l'Etat, Patricia Loncle souligne qu'il est aujourd'hui approprié par les autres échelons (collectivités territoriales et Europe) dans les mêmes objectifs, ceux de bâtir des formes de citoyenneté locales et européennes d'une part, et légitimer ces échelons d'interventions d'autre part. Ainsi, les discours sur la jeunesse sont largement véhiculés à des fins symboliques, celles-ci entendues au sens de Murray Edelman, repris par Patricia Loncle :

« Les mises en scène des actes politiques formels aident à « prouver » l'intégrité et la légitimité des actes qu'ils élaborent, elles induisent ainsi un semblant de réalité excluant toute contestation. Les mises en scène aident aussi les leaders à trouver les rôles et identifications qui font sens pour les suivants. Les

⁴⁵² Livre vert, 2009, p. 9

⁴⁵³ Ibid.

⁴⁵⁴ Gérard Mauger, « Formes et fonctions des discours sociaux sur la jeunesse, la jeunesse comme mauvais objet », in Michelle Perrot, *Les jeunes et les autres*, vol. 1, Vauresson, 1986, p. 87. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cit., p. 81

formes et termes du langage renforcent les perspectives rassurantes, établies par le biais d'autres symboliques politiques, subtilement mêlées à une action qui aide à façonner des valeurs, des normes et des propositions sur des possibilités futures. Les abstractions comme la démocratie et la justice sont réifiées et identifiées aux institutions politiques existantes [...]. L'opposition potentielle par rapport aux revendications de certains groupes est prévenue par l'extension du sens des symboles. Ceux-ci sont rendus conformes à ce qui est requis des citoyens, bureaucratiquement et physiquement. Des phrases banales peuvent être utilisées comme incantations et servent alors à amoindrir le sens critique. »⁴⁵⁵

Dans cette logique, la jeunesse relève avant tout d'un dispositif social et la technicité qui l'entoure est relayée à l'arrière-plan dans des domaines très précis d'intervention publique tels que la santé ou l'insertion professionnelle. C'est bien pour cela que Patricia Loncle postule que la jeunesse est d'abord une catégorie d'intervention « *symbolique* ». Ce constat permet de souligner la fragilité des politiques de jeunesse qui sont basées sur des diagnostics sociaux mais très peu sur des caractéristiques techniques. De ce fait, si les discours traçant des orientations politiques peuvent exister, ils ne sont que rarement accompagnés d'une idée claire de leur mise en œuvre sur un plan programmatique. D'ailleurs, comme le démontre Francis Lebon, les professionnels de la jeunesse, quant à eux, apparaissent peu structurés et à même de négocier des orientations et des contenus politiques pour les interventions publiques en direction de la jeunesse⁴⁵⁶. Ainsi que le note Patricia Loncle :

« Fondées sur la légitimité et les caractéristiques supposées d'une population mal définie (et tour à tour considérée comme une ressource ou une menace), basées essentiellement sur des discours, peu ancrées dans des techniques et des réglementations, les politiques de jeunesse apparaissent, par conséquent, extrêmement faibles. Autant les discours et l'intérêt consacrés à la jeunesse sont importants et nombreux, autant les politiques publiques apparaissent peu substantielles. Elles le sont d'autant moins qu'elles font aujourd'hui l'objet d'un foisonnement de mises à l'agenda, ce qui crée une polyphonie peu propice à la construction de cohérence. »⁴⁵⁷

Pour ma part, je n'ai pas forcément observé ce même rapport à la jeunesse dans les sept municipalités enquêtées. Certes, il peut exister un certain affichage d'un discours en direction de la jeunesse, mais celui-ci est loin d'être structuré dans une réelle visée politique comme peuvent l'être, par exemple, les politiques d'urbanisme ou d'aménagement du territoire. Aussi, contrairement à ce que suggère Patricia Loncle, j'ai constaté que la jeunesse était loin de représenter une priorité pour les « barons locaux » (Maires, présidents de Conseils généraux, etc.). Sans véritable orientation politique et stratégique, j'ai pu observer des acteurs de terrain œuvrant pour la jeunesse incapables d'identifier le moindre projet global dans lequel inscrire leur action. Ici, plusieurs facteurs sont à l'œuvre.

13.6.2. Une confusion entre politique éducative et politique de jeunesse

Même si les municipalités enquêtées affichent une volonté de plus en plus forte de travailler sur la question des « jeunes adultes », il n'en reste pas moins qu'elle n'a émergé dans les esprits que récemment. En d'autres termes, les municipalités sont encore souvent « prisonnières » d'une confusion entre politique éducative - encadrement éducatif des jeunes

⁴⁵⁵ Murray Edelman, *The symbolic uses of politics*, Illinois Books Edition, The University of Illinois Press, 1960, p. 190. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cité, p. 86

⁴⁵⁶ Jean-Claude Richez et Francis Lebon, « Education populaire, une actualité en question », in *Agora/Débats jeunesse* n°44, 2007.

⁴⁵⁷ Ibid., p. 88

de moins de 16 ans⁴⁵⁸ - et politique de jeunesse - comme politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte.

En effet, bien souvent, c'est le public des jeunes des « moins de 16 ans » qui concentre l'attention d'une municipalité et de ses partenaires, ce qui constitue un premier barrage à la construction d'une politique en direction des jeunes adultes. La réflexion est largement tournée vers les problèmes posés par certains groupes de jeunes. Par exemple, les mineurs présents dans la rue jusqu'à 22h, etc. comme l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un conseiller mission locale :

Selon vous, est-ce qu'il existe une politique jeunesse lisible localement ? Si quelqu'un de l'extérieur vous demande : c'est quoi la politique jeunesse à X, vous seriez en capacité de répondre ?

Non.

Vous ne percevez pas d'orientation politique en matière de jeunesse ? Une volonté politique affichée sur ce thème ? Un cadre sur lequel vous pouvez vous référer, vous baser...

Alors, la politique jeunesse, le problème c'est qu'il y a un barrage. Souvent, quand on parle de politique jeunesse – je participe à la commission jeunesse – on parle des jeunes de moins de 16 ans, donc souvent qui sont scolarisés. Donc, y a eu beaucoup d'inquiétude, par exemple, à une époque, sur le discours. Et je l'ai revu cette semaine dans une réunion où la préoccupation c'est les jeunes qui restent dehors à 10h du soir alors qu'ils ont 17 ans, et qu'est-ce que font les parents ? Donc, là c'est vrai qu'il y a eu tout un travail de fait avec les éducateurs pour comprendre tous les problèmes et puis après de voir avec les parents s'il y avait pas moyen de changer un peu les habitudes. Mais avant il fallait vérifier aussi qu'il y avait vraiment eu un danger, parce qu'on peut constater mais est-ce qu'il y a vraiment un danger, est-ce que c'est mal ? Est-ce qu'il y a un problème ou est-ce que ça gêne des personnes qui ne trouvent pas ça normal ? Donc, tout ce travail-là a permis de mieux connaître comment ça se passe avec les familles. Après, on a d'autres problématiques mais j'ai pas l'impression d'être complètement intégré dans ce travail-là avec la Ville.

[...]

Et est-ce qu'il existe, justement, une vraie politique d'accompagnement du jeune dans la ville ?

Pour moi y a pas un jeune, y a des jeunes. Et c'est la situation du jeune qui va appeler un type d'accompagnement particulier.

Alors voilà, d'où ma question : Est-ce qu'il y a des priorités dans la politique jeunesse d'X ? [...] Est-ce qu'il y a une orientation que vous identifiez et à laquelle vous êtes associé ?

Alors justement, je peux pas bien identifier parce qu'on n'est pas complètement associés. C'est-à-dire que tout le monde peut être associé sur une réflexion, et de toute façon, nous si on s'engage c'est parce que ça nous concerne. Des projets qui se mettent en place au centre social sur les conditions sociales, les conditions familiales, si c'est pour parler de vacances avec les familles parce que les enfants partent pas en vacances etc., c'est pas notre préoccupation première. Même si nous on peut travailler ces choses-là avec les jeunes, mais en autonomie par contre. Donc, je peux pas identifier aujourd'hui.

A travers l'histoire, nous avons vu que l'action jeunesse en direction des mineurs (dont les moins de 16 ans) relevait davantage d'un accompagnement et d'un appui aux familles qui s'inscrit dans le cadre du paradigme familialiste. Aussi, cette préoccupation s'inscrit dans la thématique de l'« enfance en danger ». Les centres sociaux et les maisons de quartier s'en occupent largement dans les quartiers populaires. Passé cet âge, les jeunes désertent petit à petit les activités traditionnelles de ces équipements faute d'y trouver leur place.

C'est alors que prend forme implicitement, voire tacitement, bien souvent, ce découpage institutionnel des générations accepté de tous : après 16 ans, les jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer socialement et professionnellement doivent être pris en charge par une Mission locale ou un dispositif de prévention spécialisée. Autrement dit, d'une approche collective émanant de l'action globale en direction des familles, l'action publique bascule vers une approche individuelle en fonction des problèmes rencontrés par les jeunes.

⁴⁵⁸ Cet âge ne repose sur aucun fondement sociologique mais offre un certain « confort » aux décideurs publics dans le découpage de l'action en fonction des publics dans la mesure où il correspond à la fin de la scolarité obligatoire.

Comment a pu se construire ce découpage institutionnel des générations ? Tout simplement par défaut diront certains. Progressivement, l'objet « jeunesse » se dérobe aux yeux des décideurs publics et des professionnels faute d'en saisir les fondements anthropologiques. Or, c'est bien à partir de ceux-ci que doit se construire une intervention en direction des jeunes. Du coup, faute de penser l'action jeunesse de façon stratégique dans toutes ses dimensions, elle s'effrite sur des structures dont l'objectif est d'accompagner les jeunes dans des problèmes qu'ils rencontrent : insertion, etc. Aujourd'hui encore, se pose fortement la question de savoir s'il appartient bien aux équipements socioculturels d'intervenir auprès des jeunes adultes. Dès lors, faute d'avoir pensé un véritable projet politique en direction des jeunes, avec des objectifs clairs, des orientations stratégiques et un éventail de mesures qui les accompagnent, les acteurs de terrain qui œuvrent auprès des jeunes se trouvent souvent noyés dans un « flou politique ». C'est ce qui explique que la plupart, avant de penser au projet global, reconnaît d'abord une politique de jeunesse au travers des dispositifs qui en font sa force.

En effet, si les paradigmes présentés en introduction de cette partie sont bien à envisager comme des « idéaux-type », c'est-à-dire qu'aucun d'entre eux ne peut réellement se déployer exclusivement, il n'en reste pas moins qu'ils nous donnent des éléments de compréhension quant à la définition des orientations politiques en matière de jeunesse. Or, dans certaines villes, si des ressentis peuvent avoir cours sur l'un ou l'autre de ces paradigmes en fonction d'une action, aucun d'entre eux ne paraît se dégager globalement dans le cadre d'un projet politique.

Ainsi, il n'est pas rare que la cohésion et la dynamique d'ensemble à l'échelle d'une ville soient impulsées par les nombreux projets soutenus par les pouvoirs publics (Ville, DSU⁴⁵⁹, Etat, etc.). C'est pourquoi, à défaut de pouvoir citer une orientation globale pour la jeunesse, les professionnels définissent la politique en direction de celle-ci au travers de multiples actions telles que les bourses aux projets, etc.

Par exemple, dans l'une des sept villes enquêtées, la politique de jeunesse n'a jamais fait l'objet d'une délibération en conseil municipal qui s'érigerait comme une sorte de guide de son action en direction des jeunes. Ce professionnel m'a livré une analyse de son ressenti en ces termes :

Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunes d'un équipement socioculturel :

Est-ce qu'il existe une politique jeunesse lisible à X ?

Y a des choses qui existent et qui sont lisibles en termes de dispositifs type « X », ça fonctionne. On a un groupe de six, sept jeunes qui y sont depuis trois, quatre ans, qui progressent et qui passent les niveaux. Y a des dispositifs qu'on utilise. Le fonds d'aide aux jeunes par exemple, aider à la concrétisation des projets de jeunes. Après, je dirais qu'il y a une prise en considération des réalités de la jeunesse à travers l'association « loisirs jeunes ».

Oui, mais est-ce qu'il existe des orientations politiques à X en matière de politique jeunesse que vous parvenez à identifier ?

Pour moi ça reste illisible en dehors des dispositifs. Mais ça reste incomplet, sur l'insertion socioprofessionnelle, y a encore des choses à faire. Mais je pense que la politique jeunesse de la Ville n'est pas écrite, elle n'est pas clairement définie. Ça les élus le reconnaissent eux-mêmes. En cela, il faut qu'ils travaillent et qu'ils mettent des choses en place même si, encore une fois, plein de choses existent au niveau social et culturel. Mais attention, là sur une journée accueil des nouveaux étudiants, ils n'avaient que cinq étudiants dans le bus, ça a fait un gros bide, donc attention aussi. Il est temps de dépoussiérer les pratiques. Il faut arrêter de penser l'animation jeunesse comme il y a 30 ans, il faut inventer de nouveaux fonctionnements, de nouvelles enveloppes, de nouvelles institutions, etc.

Aussi, j'ajouterais que souvent, les questions liées à la jeunesse se traitent essentiellement dans les micro-territoires, notamment dans les nombreux petits réseaux qui y foisonnent, avec

⁴⁵⁹ Développement social urbain.

des acteurs qui tentent de reformuler des objectifs, faute de s'en voir proposer à l'échelle communale. Le fait de penser la politique par territoire plutôt qu'à l'échelle globale résulte aussi beaucoup de la dynamique locale et de l'histoire locale des dits territoires. Les identités de territoires, liées aux quartiers, demeurent fortes et chaque professionnel est amené à composer avec. L'échelle globale se trouve ainsi territorialisée. La cohésion communale en matière d'action jeunesse peut parfois ainsi passer au second plan.

Toutefois, au-delà du territoire d'intervention, demeurent les préoccupations des pouvoirs publics de « neutraliser » les écarts et les dérives d'une jeunesse en mal d'insertion. Ainsi, les référentiels d'action centrés sur la jeunesse comme problème semblent prendre le dessus. À côté, il est intéressant de noter que la jeunesse étudiante, selon les acteurs, fait l'objet d'une attention autre, malgré elle, dans la mesure où elle participe à l'image du territoire via le développement des universités.

13.6.3. Les jeunes qui posent problème : une priorité pour les pouvoirs publics face à la jeunesse étudiante ressource du territoire ?

Même si les élus des sept villes enquêtées affichent toutes – si ce n'est dans les textes, au moins dans les discours – la jeunesse comme ressource du territoire, il n'en reste pas moins que le sentiment de « traiter un problème » concernant celle des quartiers populaires demeure. Les différents appels à projets (CUCS, VVV⁴⁶⁰, etc.) auxquels souscrivent les acteurs de terrain orientent beaucoup en ce sens. À cet égard, il est bon ici de rappeler que l'action municipale en direction des jeunes ne représente qu'une pièce du puzzle institutionnel – fut-elle la plus grande et la plus importante - laquelle, dans sa globalité, forme la politique de jeunesse. Cela peut conduire les acteurs de terrain à penser que cette politique, lorsqu'elle est destinée aux quartiers populaires, est centrée essentiellement sur les jeunes qui sont susceptibles de poser problème. Eux aussi perçoivent bien les « catégories présumées » des décideurs publics, comme celles que nous avons vues plus haut ou que j'ai présentées en fin de partie. Il s'agit généralement de trois publics qui cristallisent sur eux un certain nombre de représentations sociales, véhiculées en partie dans les médias, et qui renvoient l'action publique à trois enjeux :

- enjeu de prévention de la délinquance : les jeunes qui adoptent des pratiques déviantes ;
- enjeu républicain d'intégration : les jeunes issus de l'immigration ;
- enjeu d'égalité des sexes et de mixité de genre : les filles.

Ces trois enjeux semblent constituer une priorité affichée des partenaires institutionnels dans leur diversité. Les professionnels sont ainsi fortement incités à agir et développer des projets en leur direction. Le levier financier reste la source privilégiée de motivation pour promouvoir cette incitation à agir en direction des jeunes concernés.

Patricia Loncle, quant à elle, observe également une re-concentration des formulations des problèmes publics relatifs à la jeunesse autour de trois rhétoriques :

- La construction de parcours professionnel : il s'agit de « l'attention portée aux nécessités d'intégration ou d'insertion professionnelle ».
- La répression : il s'agit de « la croissance des préoccupations relatives à la répression des comportements délinquants ».
- La santé : il s'agit de « la montée en puissance des considérations liées à la préservation de la santé des jeunes »⁴⁶¹.

⁴⁶⁰ Contrats urbains de cohésion sociale et dispositif « Ville, Vie, Vacances ».

⁴⁶¹ Ibid. P. 115.

Ces trois rhétoriques, explique Loncle, ne se bâtissent pas uniquement à partir de l'évolution des phénomènes sociaux mais sont aussi fortement imprégnées d'une dimension cognitive. Ainsi, dans un contexte aujourd'hui favorable à la familialisation des prises en charge de la jeunesse, la formulation des problèmes publics tendent vers ces trois rhétoriques. Pourtant, nous explique Patricia Loncle, si l'insertion sociale et professionnelle semble fondée sur une réalité objective, saisie comme telle par un certain nombre d'instruments (statistiques, indicateurs, etc.), la répression et la prévention santé ne semblent pas, quant à elles, corrélées à des comportements plus graves de la part des jeunes en comparaison aux années antérieures. Dans cette perspective, il existe une multitude de dispositifs créés pour répondre à ces objectifs. Ils émanent aussi bien de l'Etat que des collectivités territoriales. Les professionnels l'ont parfaitement compris. La stratégie qu'ils peuvent être amenés à développer va alors consister, bien souvent, à adapter leurs projets en identifiant les fonds susceptibles de les financer. A travers cela, c'est la survie de l'activité qui est en jeu. Le professionnel doit toujours composer avec les opportunités qui s'offrent à lui à un moment donné :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Et le regard des institutions et des politiques, trouvez-vous qu'il est orienté sur certaines typologies de jeunes plus que d'autres ?

Mais c'est une priorité pour tous nos partenaires institutionnels. Sinon c'est la délinquance. Parfois c'est incroyable parce que sur une même fiche on va trouver trois situations : les immigrés, les délinquants et les filles. Et toi tu fais quoi là ?

Ce sont des représentations ?

Complètement. Même si c'est vrai que les filles ne fréquentent pas obligatoirement les structures d'animation de 16-25 ans. Alors, au lieu de se dire pourquoi, c'est : « Faites en sorte qu'elles viennent ». Mais peut-être que la bonne question c'est : on est pas sur la même maturité, on n'est pas sur les mêmes groupes identifiés. On sait que les garçons vont plus avoir tendance à se poser et attendre « tranquils » que ça vienne. Les filles, elles sont dans une démarche de projection, quand elles viennent, c'est pour quelque chose de précis. Elles vont pas se poser comme ça.

Ainsi, il existe dans l'affichage une certaine autonomie, toute relative soit-elle, laissée aux associations pour mener leur projet d'équipement et il existe peu de guides sur l'action jeunesse au niveau politique communal si ce n'est ceux qui figurent dans les appels à projets de dispositifs spécifiques tels que le CUCS ou VVV. Les acteurs de terrain s'efforcent autant que faire se peut de mettre leurs projets en adéquation avec les différents « cahiers des charges ». L'exercice est parfois compliqué comme nous le décrit ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Et les commandes qu'on vous passe, elles sont suffisamment claires ?

Après, c'est toute la difficulté, c'est-à-dire que...

Est-ce que vous comprenez ce que les partenaires divers attendent de vous ?

Pas tout. Non, pas tout le temps parce que nous on a un projet social, la maison de quartier fonctionne comme ça avec un projet social qui est bâti pour quatre ans, donc quand on a notre projet social et nos orientations, on est là on est parti, on a tous nos axes de quatre ans, à un moment donné il y a untel qui nous dit qu'il faut faire ça, untel qui nous dit qu'il faut faire ça, le nouveau délégué du Sous-préfet à la politique jeunesse qui nous dit qu'il faut faire ça. A un moment donné on se dit qu'est-ce que c'est que ça quoi ?!

Y a-t-il des divergences, des différences entre les commandes ?

Non, mais y a des priorités qui sont pas obligatoirement les nôtres.

Un petit exemple ?

Par exemple, un exemple concret, là on vient de se réveiller, non plutôt le Sous-préfet se réveille suite au projet « Espoir Banlieues », donc dans la même semaine on a rencontré le délégué à la politique jeunesse du Sous-préfet qui nous a présenté son profil de poste et tout ça, deux jours après on a deux interlocuteurs de Jeunesse et Sports qui sont aussi envoyés par rapport à « Espoir Banlieues », qui viennent nous voir et on arrive pas à faire le lien, on se dit : « Mais attend, lui il représente qui ? Le Sous-préfet pour « Espoir Banlieues » ? Lui il représente qui ? Le ministère Jeunesse et Sports pour « Espoir Banlieues » ? » Waw ! Parlez-vous entre vous avant de venir nous voir parce que nous, à un

moment donné, on sait plus où tourner la tête quoi. On nous dit : « Oui vous pouvez obtenir des financements par ce biais-là mais attention on a un rôle de contrôle », puis nous, les animateurs socioculturels, les contrôles on n'aime pas donc on se dit : « Houuuuu, celui-là on ira pas le voir » et on va voir le gars de Jeunesse et Sports, il nous dit : « Allez sur le site d'« Espoir Banlieues », vous allez tout comprendre », « vous avez des supports écrits ? », « non, allez sur le site ». Donc, ça nous intéresse pas parce qu'on est pas payés pour aller tapoter sur un clavier devant un ordinateur toute une journée pour essayer de comprendre le sens. Donc, voilà, y a un réel décalage entre les directives politiques qui sont plus liées au national, j'ai envie de dire, parce qu'autant ça me paraît plus claire au niveau municipal, et voilà. Donc, ça nous paraît compliqué.

Est-ce que vous vous sentez, en tant que structure d'animation socioculturelle, parfois obligés de répondre à des appels d'offre ?

Oui, parce qu'on a besoin de vivre, comme tout à chacun. On voit quoi, la manne financière c'est tout. Moi, c'est clair, ma stratégie depuis très longtemps, je prends le PEL, je prends le CEL, je prends le VVV, je prends le CUCS, je prends la Fondation de France, je prends n'importe quel autre et je vois comment ça, ça peut répondre à un projet. Je me prends pas la tête, c'est-à-dire que je vais pas me dire : « Tiens, ce projet-là je vais l'inclure », j'ai mon projet et c'est : Comment, par rapport aux directives de chacun, je peux l'inscrire dans mon projet et que ça soit cohérent avec mon travail ? Parce que nous on a besoin de sens. Si les autres ne sont pas capables de nous éclairer, on n'ira pas le voir, parce qu'on est sur du faire, on est sur du quotidien. Après, moi, tout mon rôle, c'est la transparence. Et une commission jeunes avec des jeunes de quartiers, il faut que ça soit cohérent. Il faut qu'ils trouvent du sens parce qu'eux-mêmes ont cette capacité de me dire : « ça rentre dans quel projet ? ». Ah ben oui justement ça rentre dans rien donc... Je pense que parfois nos institutions infantilisent énormément la jeunesse alors que je trouve qu'ils ont des capacités, ils ont une certaine maturité, et malheureusement on les enferme dans des cases comme si c'étaient des gamins qu'on met dans une crèche. Non, il faut leur donner confiance, leur dire : « Prenez conscience de ce qui se passe sur le terrain et au lieu d'essayer de penser des grandes lignes, laissez le soin aux jeunes de penser à votre place ».

Ces politiques construites en direction des jeunes correspondent à des représentations qui ne collent pas forcément à ce que constituent les jeunes ?

Tout à fait. Ou alors, ce que je remarque souvent, c'est l'espace-temps. C'est à dire que, entre le temps du jeune, le temps de l'institution, le temps de l'animateur, ou le temps de l'élus, on va dire qu'on est sur des univers complètement différents. Y en a pour qui l'urgence c'est ça, d'autres pour qui ça c'est prioritaire, sauf qu'à un moment donné il faut se retrouver et faire en sorte que ça puisse avancer, voilà. La difficulté c'est qu'on n'est pas sur les mêmes espace-temps, pas sur les mêmes codes, pas sur les mêmes langages, et c'est compliqué. Nous, on a parfois l'impression d'être des maîtres à penser, les jeunes ont l'impression de détenir le savoir donc c'est pas facile.

Aussi, il faut reconnaître que la multitude de financeurs des opérateurs agissant auprès de la jeunesse n'est pas de nature à créer de la cohérence dans les attentes tant celles-ci sont nombreuses. A cet égard, les attentes de l'Etat, d'une Ville ou d'une agglomération sur les actions jeunesse peuvent être radicalement différentes :

Extrait d'entretien avec un responsable d'équipement :

Et est-ce que l'Etat et la Ville, ou l'Etat ou la Ville, l'Etat et/ou la Ville éventuellement, impulsent suffisamment de partenariat et d'orientation ? Est-ce qu'ils animent la politique jeunesse à l'échelle du territoire ? Comment vous les percevez l'Etat et la Ville, eux qui sont sensés être au-dessus ?

Ils sont obligés d'être là parce que s'ils sont pas là, y a pas de décision. Enfin, y a pas d'orientations, pas de financement.

Est-ce que leurs commandes sont assez claires ?

On n'a pas trop de commandes. Pas trop. Il faut aussi qu'on donne les moyens aux personnes de terrain d'adapter les situations au territoire, et aussi aux personnes qui sont présentes, structures entre autres professionnelles. Si on passe des commandes à des personnes qui ne sont pas convaincues et pas motivées, ça va pas être probant. C'est vraiment une dynamique à impulser, c'est ça qui est important je pense. Il faut influencer les projets. Il faut que les projets soient vraiment issus des personnes qui travaillent. Les associations sont aussi bien présentes et parties prenantes de tout ça.

Est-ce qu'il y a suffisamment de soutien de la part de l'Etat et de la Ville à X ?

Y a du soutien. On peut toujours faire plus mais je pense que le plus important c'est d'avoir envie de le faire.

Vous la ressentez cette envie ?

Oui, y a une réelle envie de le faire. Après, c'est l'empilement des exigences. Dans le travail, on a plusieurs exigences, plusieurs financeurs, et chaque financeur a des exigences, une manière de voir les choses.

Mais c'est bien la question que je vous posais tout à l'heure, est-ce que vous pouvez dégager des orientations de ces exigences ?

Ben nous, la priorité elle est donnée à celui qui paie le plus.

Qui paie le plus alors aujourd'hui ?

Ben y en a qui paient pas assez mais qui exigent beaucoup. Donc, l'Etat exige beaucoup, beaucoup.

[...]

Et la Ville – Agglo' alors ?

Alors, la Ville – Agglo', les exigences sont différentes. On n'est pas en terme de chiffres réellement. On est plutôt en terme de qualitatif. Et c'est là aussi que c'est beaucoup plus intéressant. Quand on côtoie les agents de la Ville, puisque le CUCS fait parti de la politique de la ville, on travaille avec eux directement, on a un premier niveau d'évaluation. C'est-à-dire que si on sent que ça se passe pas très bien et que les gens ne sont pas contents, ça va très, très vite. L'année d'après, c'est clair que y a des choses qui vont bouger. Donc, c'est d'abord la qualité. Il faut que le service soit rendu, soit bien rendu, et que les gens soient satisfaits.

Donc, ils regardent aussi le contenu du service...

Tout à fait. Ce qui est important, c'est que ça bouge, que les gens aient l'impression qu'on les écoute et qu'ils aient confiance en eux.

Cet extrait d'entretien montre la difficulté que rencontrent les professionnels face à la multiplication des décideurs publics et niveaux d'intervention sur des champs différents : Agglomération, Ville, Etat, etc.

Face à la jeunesse qui pose problème et qu'il convient, pour les décideurs publics de « neutraliser » en tentant notamment de l'insérer socialement, les acteurs de terrain, professionnels de jeunesse, à tort ou à raison, estiment que le public étudiant ne fait pas l'objet des mêmes représentations. Celui-ci capte selon eux l'essentiel de l'attention en matière d'action jeunesse. Les étudiants constituent un enjeu majeur pour les Villes qui disposent d'universités souhaitant développer leur attractivité. Ainsi, de nombreuses initiatives sont envisagées pour attirer les étudiants dans les villes qui disposent d'universités, ce afin de les amener à s'y installer durablement ou tout simplement d'accompagner leur passage. Pourtant, il serait relativement aisé de démontrer que les étudiants font également l'objet d'un « problème à résoudre » en raison de leurs pratiques festives marquées, pour un certain nombre de décideurs publics, par une alcoolisation accrue dans les espaces publics. Pour autant, ces initiatives en direction des étudiants donnent parfois le sentiment aux professionnels, qu'il existerait, selon les pouvoirs publics, deux jeunesse : une jeunesse positive et productive pour la ville, et une jeunesse qui génère des problèmes qu'il faut résoudre à coup d'actions de paix sociale.

Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunesse dans un équipement :

Quelles sont les forces et faiblesses de la politique jeunesse à X ?

Alors, j'aurais tendance à dire qu'au niveau de la Ville, y a pas de politique jeunesse. Y a des orientations, mais c'est des orientations qui vont concerner les quartiers que ponctuellement. Concrètement, les acteurs jeunesse de la Ville on les voit jamais sauf pour rencontrer les jeunes une fois dans l'année éventuellement. Forcément, les jeunes on les comprend parce que finalement y a pas grand chose pour eux. Après, nous on a tendance à penser que la politique jeunesse de la Ville va s'adresser plus à une certaine jeunesse, pas la jeunesse des quartiers. C'est plus les jeunes du centre-ville, les étudiants. Y a eu des choses dans ce sens. [Me montre du doigt un article affiché sur le mur de son bureau intitulé « Accueil des étudiants, le premier forum fait un flop »]. L'article sur le flop du forum étudiant que vous voyez là, c'est en lien avec la politique jeunesse. Donc, y a des forums et des actions en direction de la jeunesse, mais pas la jeunesse de chez nous quoi ! Y a un décalage complet là.

Pour les quartiers on finance... ?

Alors avec des orientations quand même. Il faudrait qu'on s'occupe des 14-20 ans. C'est une volonté de X qui souhaite mettre les moyens là-dessus. C'est pour viser les jeunes qui traînent sur l'espace public mais qui sont rattachés à aucune structure, il faudrait qu'on aille les chercher pour les mettre en lien

avec les structures : loisirs ou boulot. Mais la difficulté, c'est que les animateurs sont aussi rattachés à un projet de leur structure, donc il faut faire les deux.

Est-ce l'équation « jeunesse = problème » ?

Oui, oui, c'est complètement ça.

Les jeunes des quartiers, de leur côté, estiment également qu'il existe un traitement inégal entre les jeunes issus du monde étudiant et eux. Cette inégalité de traitement serait en faveur des étudiants qui bénéficieraient de plus d'avantages à l'échelle de la ville.

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Pour toi, les besoins des jeunes, c'est quoi ?

Ce que pourrait faire l'Etat ?

L'Etat ou la Ville, ou d'autres, peu importe...

L'insertion. Ils font des CAE mais quand tu vois que ça profite pas à certaines personnes mais que ça profite à d'autres. Ils font des trucs sur l'emploi mais c'est pas accessible à tout le monde. Par exemple, les jobs d'été, c'est accessible qu'aux étudiants. Y a une information qui disait que la priorité c'était les étudiants. Et les autres jeunes alors comme nous [issus des quartiers] ? Nous on crève la dalle pendant toute l'année et l'été on part même pas en vacances, et au lieu de nous faire bosser ils donnent aux étudiants ! Tu trouves ça normal franchement ? Bon faut bien qu'ils mangent aussi mais faut partager... [En réalité, la Ville concernée vient d'ouvrir récemment les jobs d'été aux jeunes des quartiers]

Tu penses que les jeunes des quartiers ne sont pas une priorité ?

Je dirais que ça commence à se faire que maintenant.

Alors pourquoi ?

Ben je dirais qu'ils commencent à comprendre que y a un marché. Y a un marché dans n'importe quel domaine : Création d'entreprise, vente de marchandises, et ils vont avoir besoin de nous.

Les jeunes sont une ressource tu penses ?

Ben voilà, c'est une ressource. De toute façon, voilà, nous on sera peut-être le prochain Maire, faudra faire avec nous un jour.

En attendant, est-ce que tu trouves qu'ils n'en font pas assez pour les jeunes des quartiers ?

Ben dites-moi ce qu'ils [les décideurs publics locaux] font ?

Au niveau emploi ?

Au niveau emploi dites-moi ce qu'ils font ?

Les permis de conduire 18-25 ans par exemple...

Pour le permis de conduire, il faut que tu passes un entretien, mais imagine que le jeune il sait pas parler, il est pas à l'aise. Y en a qui sont tétanisés quand ils vont en entretien. Ils ont jamais vu quelqu'un en costume devant eux. Donc voilà.

Donc, ils se font bouler ?

Ils se font éjecter parce qu'ils ont pas un langage particulier. Tu me demandais pourquoi un jeune de quartier ne trouve pas d'emploi, c'est aussi parce qu'il s'exprime mal pendant un entretien.

C'est tout ce qu'on a pas construit à l'école ?

Ben voilà ! On le paie cher. C'est exactement ce que je dis. Des bases solides, c'est même pas au collège, c'est en CP-CE1 quand on nous apprend à lire et à écrire déjà, et à s'exprimer. Après en CM1-CM2, tu fais des dictées pour pas faire de fautes d'orthographe sur tes lettres de motivation.

Pour ce jeune, les jeunes des quartiers constituent une ressource pour le territoire et il sera difficile de se passer d'eux à l'avenir. En attendant, si les jeunes reconnaissent que la Ville n'a sûrement jamais été aussi présente qu'aujourd'hui dans les quartiers, le rétablissement d'une égalité de traitement entre eux et les étudiants vis-à-vis de l'offre peine encore à voir le jour. D'ailleurs, certains professionnels le reconnaissent également :

Extrait d'entretien avec un animateur de point d'information jeunesse :

Est-ce que vous percevez des référentiels d'actions visibles en direction des jeunes? Est-ce qu'on affiche des priorités : L'emploi, la lutte contre la délinquance, la culture... ?

J'ai plutôt l'impression, enfin si on reprend le programme politique de notre Maire, qu'il y a un accent plus sur le public étudiant. Après, y a des actions qui sont menées sur la jeunesse mais ça manque d'une lisibilité globale. Et, par exemple, quelque chose d'assez flagrant, c'est que y a très peu d'informations de données sur l'insertion professionnelle des jeunes alors que y a des choses qui sont faites.

Aujourd'hui, les Villes qui observent qu'un écart s'est creusé affichent clairement leur volonté de faire se rencontrer ces deux publics : jeunes des quartiers et étudiants. Bien entendu, cette inégalité est aujourd'hui plus symbolique que réelle entre ces deux publics. Au contact des étudiants en centre-ville, les jeunes des quartiers ont l'impression, vraie ou fausse, d'être observés et jugés par des jeunes qui incarnent la réussite. Cependant, je précise une nouvelle fois au lecteur que je rends compte ici de la façon dont les acteurs se représentent la politique au niveau de l'action jeunesse. Opposer jeunes des quartiers populaires et jeunes étudiants présente ses limites puisqu'il existe, nous l'avons vu en seconde partie, des jeunes des quartiers qui sont étudiants !

Mais au-delà de cela, c'est bien l'accessibilité aux ressources de la ville et à l'offre de droit commun qui est posée car, même s'il peut exister une offre exclusivement construite en direction des étudiants, rien n'empêche a priori, selon les décideurs publics, les jeunes des quartiers de l'investir. Sauf qu'il ne suffit pas de l'afficher pour que cela soit effectif. Encore faut-il interroger les codes d'accès à ces offres et leur appropriation par les jeunes. C'est donc moins l'offre que son accessibilité et son adaptation aux jeunes des quartiers qui sont à réinterroger.

13.6.4. La délégation de l'action jeunesse au tissu associatif

13.6.4.1. Des choix politiques historiques opérés par les Villes

L'un des principaux commanditaires de la politique de jeunesse à l'échelle locale, à savoir la Ville, fait très souvent le choix d'une délégation de l'action jeunesse au monde associatif. Les municipalités sont confrontées à ce dilemme qui consiste à vouloir rendre lisible la politique de jeunesse, qui est « éclatée » dans le même temps dans les associations, par voie de conventionnement, et dans les territoires. Certains acteurs, notamment politiques, le font apparaître comme élément déterminant du déficit de lisibilité de la cohérence des projets municipaux en direction de la jeunesse. Un élu en charge de la politique de jeunesse de l'une des sept villes me confiait la chose suivante : « *Nous avons toujours soutenu de nombreuses associations et fédérations auxquelles nous avons délégué la question de la jeunesse, mais la ville n'a jamais eu de politique jeunesse pour elle.* »

On ne saurait ainsi parler de politique de jeunesse sans parler du conventionnement avec le secteur associatif. Dans les sept villes enquêtées, d'un commun accord avec leurs partenaires, tacite ou contractualisé, les municipalités ont fait le choix très tôt de déléguer la quasi-totalité de l'action jeunesse aux associations. Pour reprendre l'expression du philosophe Michel Foucault, la Ville « *conduit des conduites* ». Elle définit ses orientations politiques, exprime ses volontés pour la jeunesse et passe commande par voie de convention ou délégation de service public (DSP) au tissu associatif pour la « mise en musique » de son action. Les acteurs politiques et associatifs ont affirmé, dans chacune de ces villes, la nécessité de donner l'initiative à la société civile en s'appuyant sur la vie associative et les capacités d'une gestion décentralisée enracinée dans la vie locale.

Il est nécessaire de bien intégrer cette démarche pour comprendre les modalités de fonctionnement et d'organisation de l'action jeunesse dans les villes. Chacun des quartiers populaires est maillé d'une multitude d'équipements dirigés par une diversité de fédérations et d'acteurs du monde associatif. Cette politique s'appuie sur la force du terrain et met en avant des valeurs d'éducation populaire, humanistes et progressistes, véhiculées par l'univers associatif. Conçues comme des laboratoires d'idées, de démocratie et de citoyenneté, les associations d'éducation populaire et de jeunesse sont censées représenter les diverses composantes des populations de ces villes et, de ce fait, sont considérées comme des partenaires légitimes de l'action publique.

Et si je parle ici d'éducation populaire au singulier, il faut rappeler, comme je l'ai souligné plus haut, que celle-ci a longtemps puisé sa force et son dynamisme dans les rivalités opposant laïques et catholiques et même socialistes. Les mouvements d'éducation populaire ont participé à de multiples projets visant à la démocratisation des savoirs et de construire des citoyens jouissant pleinement de leur esprit critique et en capacité de prendre leur destin en main.

Par exemple, pendant longtemps, la coordination du monde associatif était organisée par l'Office Social et Culturel Rennais (OSCR) qui regroupait en son sein la majeure partie des associations de la ville sur la base d'« une association = une voix »⁴⁶². Au début des années 1980, le passage au conventionnement s'est opéré. Depuis, la Ville expose clairement ses objectifs en matière d'éducation populaire et de jeunesse et constate par la suite les conjonctions d'intérêt avec les associations pour une contractualisation ; sans cogestion de la mission qui associerait « Ville – association » par la suite. C'est d'ailleurs ce qui rend lisible les commandes passées avec chaque partenaire associatif comme nous l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un responsable d'équipement socioculturel :

Est-ce que vous, vous distinguez les commandes qui sont le fruit d'une politique claire ?

Oui, je crois qu'on n'y coupe pas parce que les financements font partie de nos métiers. Il faut qu'on réponde aux commandes pour pouvoir bénéficier de certains financements. Par exemple, les demandes de la Ville c'est que les filles soient plus visibles. Donc, forcément, les animateurs proposent des choses aux filles. Après ça dépend des périodes mais aux alentours de 2005 on a entendu les politiques de la ville nous dire qu'il ne fallait surtout pas que ça flambe, qu'il fallait tenir les jeunes. C'était une commande forte, après est-ce qu'on répond ou est-ce qu'on n'y répond pas, chacun a ses engagements.

Le *modèle fonctionnaliste* des équipements d'Etat présenté hier comme un moyen indispensable à l'intégration sociale ne fait plus recette. Dans les villes, depuis de nombreuses années déjà, les acteurs politiques et associatifs ont affirmé la nécessité de donner l'initiative à la société en s'appuyant sur la vie associative et les territoires. Il est nécessaire de bien intégrer cette démarche pour comprendre les modalités de fonctionnement et d'organisation de l'action jeunesse dans une ville.

13.6.4.2. Les équipements socioculturels, courroies de transmission incontournable des politiques de jeunesse ? L'action socioculturelle dans la ville

Les évaluations de l'animation professionnelle à travers le temps ont précisé l'éclatement du secteur socio-culturel selon des logiques différentes valorisant l'approche culturelle, sociale ou récréative qui ont été analysées à partir de plusieurs études. Armel Huet en a animé une en ce sens en 1994⁴⁶³. Selon lui, le noyau de l'animation professionnel de la ville de Rennes (une trentaine d'organismes conventionnés rassemblant six équipements affiliés à la Ligue de l'enseignement, cinq issus des patronages confessionnels, quatre MJC, trois dépendant de la fédération Léo Lagrange et dix équipements divers dits de quartier) se caractérise par trois faits majeurs:

- Au-delà de leur histoire et de leur affiliation, ces équipements participent au maillage socio-culturel de la ville, résultat de compromis élaborés autour de l'Office social et culturel rennais.
- L'importance du public fréquentant ces équipements : 25 000 adhérents et 200 000 fréquentant à titre occasionnel.

⁴⁶² Ce système, par ailleurs, a souvent été contesté avec force puisqu'il établissait une parfaite égalité entre associations inégales sur le plan du nombre d'adhérents et des impacts auprès de la population.

⁴⁶³ Armel Huet (dir.), *L'action socioculturelle dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1994.

- Ce noyau de l'animation professionnelle représente un secteur aux savoirs élaborés, capable de proposer une gamme d'activités étendues.

Dans cette étude, il est relevé que la diversité des équipements peut-être ramenée à quatre groupes:

- Socio-éducatifs et socio-sportifs qui sont les héritiers d'une tradition de loisirs et notamment de loisirs sportifs initiés par les patronages laïques et confessionnels. S'ils restent classés équipements socio-culturels c'est qu'ils continuent d'avoir une action dans ce sens.
- Équipements de pratique artistique de masse ou équipements culturels : ils favorisent l'apprentissage d'activités musicales, graphiques, dramatiques, rythmiques, gymniques, etc. tout en assurant une triple mission de service, de qualification et de diffusion culturelle.
- Les maisons de quartiers dont l'objectif est de constituer des espaces de socialité et de sociabilité utile aux groupes habitant sur un même territoire.
- Les équipements de « soutien culturel » qui se différencient des maisons de quartier puisque leur fonction sociale est d'assurer la mise en valeur ou la reprise du lien social dans des milieux où celui-ci risque d'être mis en péril ou doit être consolidé.

Aussi, l'étude insiste sur les rapports entre les équipements et l'univers associatif; elle montre que les premiers favorisent la structuration des associations, mais que la vitalité associative, par sa capacité à organiser les sensibilités de la société civile, est génératrice d'initiatives. Par ailleurs, cherchant à définir l'animation professionnelle, Armel Huet propose de partir d'une définition anthropologique de la culture, la considérant comme « *l'ensemble des processus par lesquels l'homme médiatise sa connaissance, son agir, son être et son vouloir* » et montre qu'à partir des équipements du savoir (ceux de l'Education nationale) ou du patrimoine culturel, les villes ont besoin d'équipements permettant à leurs citoyens d'agir et de pratiquer culturellement. Pour Armel Huet, le rôle de ces équipements n'est pas de créer un « plein culturel » mais un « manque » et de tenter de le satisfaire.

Or, comme nous l'avons vu, une des principales caractéristiques des politiques de jeunesse des municipalités est de s'appuyer fortement sur les équipements présents dans les territoires. Les équipements structurent la vie quotidienne des habitants dans un quartier et produisent de l'identité territoriale. Ils constituent parfois de véritables rampes de lancement des mobilisations de jeunes dans les quartiers. Comme si tout se pensait à travers eux. Une des volontés qui a animé les Villes jusqu'à présent est celle du pari de la proximité territoriale. Pendant longtemps, en face de chaque population d'un territoire a été créé un équipement. Celui-ci se devait, selon les intentions affichées, de répondre aux « besoins » identifiés par la construction et la mise en œuvre de projets adéquats.

Cette démarche était nécessaire car les Villes avaient besoin d'ancrages institutionnels pour relayer une offre auprès des populations concernées, notamment celles en proie à la vulnérabilité : fragilité sociale, isolement, etc. Qu'en serait-il aujourd'hui des quartiers sans ces équipements ? La richesse des projets a été rendue possible grâce aux moyens mis en œuvre par ces équipements qui ont permis de répondre aux « besoins » des habitants. Les équipements contribuent au lien entre habitants d'un quartier en organisant sa vie sociale.

Cependant, cette offre de services de proximité, au fil des années, ne va pas sans poser problème pour un certain nombre de jeunes et de professionnels rencontrés, lesquels posent la question suivante : Comment amener les populations à dépasser leur territoire tout en les cantonnant à des équipements fortement identifiés à celui-ci ? Et, surtout, comment gérer les quartiers qui ne disposent pas de ces équipements ?

Aujourd'hui, les équipements de quartiers qui s'efforcent d'accueillir des jeunes adultes se sont révélés être des lieux structurants, capables d'apporter des repères pour les plus désœuvrés. « *Ils y entrent parce qu'ils ont vu de la lumière* », m'ont répété quatre professionnels. Cela pose la question de la finalité des équipements. Que viennent réellement chercher les jeunes en franchissant la porte ? Certainement le début d'une organisation dans leur vie quotidienne :

Extrait d'entretien avec un responsable de service municipal :

On nous demande souvent comment on touche ces jeunes-là. Moi je suis persuadé que l'essentiel des jeunes sur les quartiers sont agglomérés autour des équipements. Ils sont là. Je ne suis pas sûr que ce qu'on leur propose est adapté mais bon... Donc, je pense que la plupart des jeunes sont là, peut-être même trop là. C'est eux qui occupent, par rapport à d'autres jeunes du reste de la ville, les équipements dans les quartiers. Surtout, je pense que la pratique culturelle est moins autour de l'équipement, les jeunes voient de la lumière, ils viennent se greffer autour de l'équipement. Après, on sait pas forcément quoi faire dans ces cas-là mais je pense que souvent ils sont là.

C'est-à-dire que l'équipement structure un peu la vie quotidienne de ces jeunes ?

Oui, ça les structure d'une manière occupationnelle, je vois de la lumière je viens. Le lieu de rendez-vous c'est la maison de quartier. Donc, voilà, c'est cet aspect-là, quand on sait pas quoi faire, on vient à la maison de quartier, on sait qu'on va trouver quelqu'un, quelque chose. C'est une structuration informelle quoi.

Mais, au regard de ce qu'ils sont, sont-ils en capacité de se structurer ailleurs que dans un équipement de proximité ? Grosso modo, si l'équipement n'existait pas, qu'est-ce qu'ils seraient ?

Oui, c'est une bonne question. C'est une question que je me pose. Alors, je connais mal ce qui se fait ailleurs, mais je pense qu'il y a cette réalité dans la ville où dès qu'on parle projet, on dit aux jeunes : « Faites des projets, on va vous aider etc. », on a beaucoup de mal à en sortir. Je sais pas si le problème est lié aux professionnels qui mettent pas les moyens en marche pour sortir d'une forme d'occupationnel, d'assistantat ou de chose comme ça, ou s'il y a des jeunes qui ne veulent pas rentrer là-dedans. Ça, je sais pas.

Alors, ce que vous me dites là entre en résonance avec ce que des jeunes m'ont dit : C'est le syndrome, j'ai envie de dire, de la « réserve indienne » où on a tout dans le quartier, les jeunes de X me disaient par exemple que les jeunes ne sortent pas plus que ça parce qu'on a tout dans le quartier, si on a besoin d'un livre pour travailler pour l'école il y a la médiathèque, on a un gymnase, on a une piscine, on a un espace jeune, on a le centre commercial pour aller faire un tour, prendre un café, on a vraiment tout contrairement aux jeunes de Y, par exemple, qui n'ont presque rien sur le quartier mais ça les force à sortir. Par exemple, un jeune de X m'a dit : « Moi j'ai découvert le centre-ville qu'à 16 ans ». Y par contre, c'est le contraire, étant donné qu'il n'y a pas autant d'équipements, les jeunes sont contraints de plus sortir.

Oui, oui. Moi, je connais pas la différence entre quartiers mais c'est sûrement vrai. Mais quand même, les jeunes ont tous, la plupart, un discours du fait que quand ils n'ont pas les choses près de chez eux c'est pas bon.

Ils se disent « délaissés » ?

Délaissés voilà, il y a des jeunes du Z qui disent : « Il y a rien pour nous, etc. », alors qu'il y a des choses qui ne sont vraiment pas très loin. Et en même temps je pense que dans leur vie de tous les jours ils sont plus mobiles qu'ils ne le disent. Ils se voient etc. Mais ils vivent la notion de loisirs, ou de choses comme ça, comme la nécessité d'avoir les choses au pied de l'immeuble, au moins par esprit de reproduction en se disant : « c'est comme ça dans les autres quartiers, pourquoi c'est pas comme ça chez nous ? Et si nous on a pas une structure de quartier au pied de l'immeuble, c'est parce qu'on est délaissés ou on est « ségrégués » ».

Une des conséquences de ce modèle de conventionnement n'est-elle pas de générer un « syndrome de la réserve indienne » ? Selon certains acteurs, l'offre territoriale tellement dense qu'elle n'incite plus les jeunes à quitter le quartier.

13.6.4.3. *Le conventionnement ou le renforcement des logiques de territoires : le « syndrome de la réserve indienne »*

Le conventionnement avec les associations contient aussi, en retour, sa part d'effets pervers. Le modèle des équipements s'adapte en fonction des milieux, des moyens d'action et de la capacité que les animateurs et administrateurs ont à innover. Ainsi, nous pouvons distinguer trois types d'adaptations correspondant aux options de l'intégration sociale, de l'action culturelle et de l'animation globale. Les mouvements d'éducation populaire ont participé à la planification des équipements dans les villes en formulant des propositions. A cet égard, le modèle d'animation que nous connaissons aujourd'hui dans les quartiers est apparu durant les « Trente Glorieuses » ; il ne peut se comprendre qu'au travers de l'évolution politique, économique et sociale du pays. La montée des jeunes, amplifiée par les migrations et l'urbanisation, a très tôt posé des problèmes d'intégration urbaine aux pouvoirs publics que l'air du temps a traduit en termes d'équipements et d'animation dans lesquels les associations ont pleinement pris part.

La majorité des associations en situation de responsabilité d'équipements s'est institutionnalisée et professionnalisée depuis très longtemps. Aujourd'hui, tous les acteurs de terrain s'accordent à penser qu'il existe des stratégies de « conquête des territoires » par les associations et de « survie financière dans le temps ». Ainsi, on parle de plus en plus de « marché éducatif », de « marché du social » ou encore de « marché de la culture ». Les institutions qui se revendiquent de l'éducation populaire ne sont pas épargnées par ce mouvement tant elles sont aujourd'hui pénétrées par des logiques marchandes. Celles-ci se caractérisent entre autres par des relations de services et des méthodes managériales qui contredisent souvent fortement l'exigence démocratique qui a fondé historiquement, politiquement, socialement et idéologiquement les projets d'éducation populaire.

C'est bien là qu'apparaît toute la difficulté de l'action dans les territoires. Chacune des associations, apparentée à un véritable opérateur privé gestionnaire d'équipement, va devoir justifier ses moyens humains, matériels et financiers à l'aune de l'activité produite sur le terrain. L'évaluation d'une structure, qu'elle soit réalisée sous des formes rigoureuses ou non, l'incite malgré elle dans certains cas, à s'inscrire dans une forme de concurrence vis-à-vis de ses homologues, parfois au sein d'un même territoire.

Par exemple, j'ai très souvent entendu des professionnels d'équipements ou des professionnels de jeunesse divers me parler de « nos jeunes » - « *nos jeunes se comportent ainsi ; nos jeunes ne s'inscrivent pas là-dedans, etc.* ») – comme s'il s'agissait, inconsciemment, de marquer son territoire et de garder la main sur « son marché local », même s'il s'agit là d'un processus d'appropriation inhérent à toute relation de service. L'échange avec ces deux responsables d'équipement est significatif à cet égard :

Entretien avec deux responsables d'équipement :

Quels sont les partenaires impliqués dans la politique jeunesse ? Travaillez-vous ensemble ?

B : A l'échelle de la ville, on est tous plein de bonne volonté, au bénéfice des publics, je pense qu'on a tous envie de travailler ensemble. Après, toute la difficulté c'est qu'il y a des logiques d'équipements, des stratégies politiques d'associations et des logiques de financements qui font que c'est pas toujours simple de se mettre autour d'une table et de se dire : « ben là il faut qu'on travaille ensemble ». Y a toujours une certaine forme de concurrence qui interfère et qui pollue un peu le travail, au moins au niveau institutionnel. Après, sur le terrain, en fonction des personnalités, on voit des réseaux qui fonctionnent bien. Je parlerais plus de réseaux que de partenariat parce que le partenariat il est tronqué.

Vous êtes plus sur des coopérations ?

B : Ponctuelles. Mais à l'échelle de la ville, je dirais qu'on est très loin de travailler ensemble.

C'est-à-dire que malgré les recherche-action qui ont pu être réalisées par le passé, les acteurs ne se retrouvent pas ensemble autour d'une table pour définir une visée commune ?

B : C'est pas gagné ça. A mon niveau on peut y arriver encore. Mais après la Ville va nous dire : « nous en matière de politique jeunesse on veut ça, on vise ça, et on va déléguer à telle ou telle association », après est-ce que les porteurs associatifs, les bénévoles associatifs, se retrouvent autour d'une table et se

disent : « ben voilà, nous X on cherche à transmettre des valeurs pour la transformation sociale, défendre la laïcité, l'éducation populaire et là on vise un public – de fait – d'une commande institutionnelle, est-ce qu'on va se mettre autour de la table avec Y [une association au fondement catholique] ? », je suis pas sûr que les présidents de X et de Y se mettent autour de la table pour définir une politique jeunesse commune.

Le fond politique existe toujours dans les mouvements d'éducation populaire ?

B : Bien sûr, même si après sur le terrain on travaille très bien avec Y ou Z [associations aux fondements catholiques]. Nous on travaille dans tous les quartiers et on est en réseau avec l'ensemble des acteurs. Concrètement, après si y a un projet à mener sur le territoire, mais on est sur des choses plus ponctuelles, on va travailler ensemble. Mais politiquement, à l'échelle de la ville au niveau institutionnel et politique, on grince encore des dents.

A : J'ai l'impression que c'est plus facile à faire dans les mots : « la mairie nous réunit pour parler de la jeunesse dans le quartier », les grandes instances c'est pas un souci pour elles de se réunir et de dire : « oui travaillons des politiques communes ». Après, sur le terrain, la logique de chiffres et de financements dominera, elle opposera les pratiques. Le fait qu'aujourd'hui on fasse des financements par rapport au nombre de jeunes que l'on a dans sa structure conditionne les comportements des professionnels. Nous on a la chance de ne pas être payés au nombre de jeunes et ça, ça nous permet d'avoir une certaine liberté qui fait, je pense, qu'on fait du travail. Maintenant, ceux qui ont une logique de chiffres, la pression est plus forte. Vaut mieux avoir plus de jeunes dans sa structure si on veut avoir plus de financements. Moi je le vois, je travaille avec mes partenaires, ils se tirent dans les pattes parce qu'ils montent un camp à la même période.

L'offre n'est donc pas forcément rationalisée ? Est-ce qu'on ne l'a pas créé cette concurrence quelque part si des structures interviennent sur les mêmes champs dans un même territoire ?

Oui, je prends exemple de la MJC et de la maison de quartier, ils ont à peu près les mêmes publics, ils ont vocation à accueillir les jeunes du quartier ; ils proposent des loisirs et écoutent les demandes des jeunes. Et en même temps, s'il n'y avait que trois jeunes à la maison de quartier, leur financement sauterait face à la MJC où il y aurait 350 jeunes. Bon, heureusement c'est pas dans ce ratio-là mais j'ai l'impression quand même que la concurrence se fait.

Est-ce que vous vous retrouvez malgré tout dans des instances communes ?

Oui mais c'est aussi quelques fois tronqué parce qu'on travaille ensemble sur la santé, sur des offres de loisirs, mais en même temps il y a toujours ce chiffre, ce financement qui fait que y a de la concurrence.

Est-ce que ça vous arrive de mutualiser vos moyens ?

Oui mais c'est toujours sur du ponctuel et ça dépend des périodes. Après nous on considère que ce ne sont pas nos jeunes, ce sont des jeunes du quartier, de la ville, et si on peut les amener vers d'autres structures c'est tant mieux. Mais on entend quand même nos partenaires dire « nos jeunes sont ainsi ». C'est assez flagrant et révélateur.

Dans la même optique, ces deux autres professionnels se retrouvent dans le même constat en y intégrant, comme variable supplémentaire, le vécu de chaque professionnel et sa relation au public :

Entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :

A ce jour, quels sont selon vous les partenaires principalement impliqués auprès des 16/25 ans ? Vraiment en première ligne dans les quartiers et qui arrivent à rejoindre leurs préoccupations.

A : On n'est pas les premiers. Je m'essaie. Je dirais le X, Y, Z, les équipements de quartier⁴⁶⁴.

B : Après avec des spécificités : La maison de quartier par exemple. Oui, les équipements de quartier.

Est-ce que vous estimez que le partenariat est satisfaisant entre ces structures ?

A : Moi je trouve ça vachement compliqué.

Est-ce que c'est chacun dans son coin ?

A : Il y a quand même une tentation d'avoir sa bonne relation avec ses jeunes. Enfin c'est vachement compliqué. A la fois au niveau du terrain. C'est compliqué au niveau des institutions. Au niveau des services, c'est compliqué aussi.

Il y a des chasses gardées ?

A : Oui, il y a des chasses gardées. On a peur de se faire piquer son boulot.

B : Ce matin on disait qu'on avait des professionnels qui venaient pour certains des quartiers, qui avaient grandi dans le quartier qui du coup avaient un engagement très fort et donc parfois peu de recul

⁴⁶⁴ J'ai volontairement fait disparaître les noms des opérateurs pour garantir l'anonymat du territoire et des acteurs.

finalement. Une sorte de relation un peu fusionnelle avec leur public. Et puis, il y a aussi des professionnels qui viennent de l'extérieur et qui sont peut-être parfois trop en distance, qui ont une connaissance beaucoup moins fine, des relations pas très bien établies. On se disait que les deux étaient bien mais que c'était bien d'avoir les deux sur un même territoire. Ça permet d'avoir un peu de distance.

D'ailleurs, je me permets de souligner ici que la formation des professionnels a largement été avancée comme une nécessité de l'action en direction des jeunes par les professionnels que j'ai interrogés avec, parfois, cette distinction entre « professionnel profil grand frère » et « professionnel profil expert de l'éducation populaire » ; comme si l'un et l'autre ne pouvait se combiner...

Mais pour en revenir aux stratégies d'équipements, une des conséquences de ce modèle de conventionnement est de générer, pour un certain nombre de jeunes et de professionnels, un « syndrome de la réserve indienne », à savoir une offre territoriale tellement dense que peut selon eux se poser la question de la mobilité des jeunes si rien ne les incite à sortir du fait de la proximité de tous les services. Reprenons ici mon propos de la seconde partie, j'ai expliqué avoir observé que l'une des premières spécificités saisissables à la rencontre des jeunes des quartiers est précisément cette fierté, voulue ou subie, d'appartenir au quartier, à son quartier. Le quartier confère une identité que les jeunes s'approprient, transforment et revendiquent largement dans leurs rapports sociaux hors champ professionnel. Dans cette appartenance au quartier se joue la question de l'identité à partir de deux catégories de jeunes souvent avancées par les professionnels de jeunesse : d'une part, les jeunes qui sont en capacité de s'affranchir de leur appartenance au quartier en se dissimulant sous d'autres identités qu'ils se sont construites en accédant à de nouveaux réseaux sociaux, culturels et économiques, en dehors du territoire d'appartenance ; et d'autre part, les jeunes qui ne parviennent pas ou peu à se défaire de cette identité de quartier. Ces derniers sont décrits comme « moins riches culturellement » que les jeunes qui sortent de leur quartier et accèdent aux réseaux. Les causes avancées restent celles de la ghettoïsation sociale et de la paupérisation de ces populations. Cette question de la capacité à choisir une identité renvoie à la capacité que l'on a eue à s'affranchir de son environnement immédiat pour embrasser de nouveaux univers sociaux. Or, l'enjeu pour les équipements est de confronter les jeunes à l'altérité sociale et culturelle. Toutefois, le constat qu'avancent certains jeunes et professionnels, qui peut paraître un peu abrupt, mérite d'être nuancé dans la mesure où dans l'ensemble des villes, en réalité, la difficulté, encore une fois, tient au fait que l'action territoriale souffre souvent d'un déficit de lignes directrices tracées politiquement dans un cadre plus global. De ce fait, nous assistons souvent à une prééminence des projets de structure sur les projets de territoires.

13.6.4.4. Une prééminence des projets de structure sur les projets de territoires globaux...

Or donc, dans les sept villes enquêtées, l'action jeunesse est pour l'essentiel déléguée au tissu associatif via ses équipements et ses structures compétentes. Dans les quartiers, la construction de l'action passe avant tout par ces associations et les préoccupations plus globales peuvent se trouver relayées à l'arrière-plan. Il peut en effet exister une prééminence du projet de la structure sur le projet global de la Ville et de l'Etat. Ces derniers sont souvent perçus par les acteurs de terrain, comme nous l'avons vu plus haut, comme des financeurs qui conventionnent parfois loin des réalités locales.

Si dans certaines de ces sept villes, pourtant, il est répandu l'idée que le tissu associatif a été « attaqué » pendant des années par des élus souhaitant reprendre la main dans leurs différents territoires, aujourd'hui, le monde associatif navigue bien entre conventionnement et délégation de service public comme le soutiennent ces professionnels :

Extrait d'entretien avec un responsable de secteur jeunesse d'un équipement :

Selon vous, est-ce qu'il existe une politique jeunesse lisible localement ? Si quelqu'un de l'extérieur te demande : C'est quoi la politique jeunesse à X, tu lui réponds quoi ?

Franchement, de manière spontanée, je dirais que j'ai un projet en interne avec ma structure qui est celui de Léo Lagrange et qui est conventionné par la mairie. Donc, je suis au courant du projet que nous on met en place. Après, je vais être un peu comme les jeunes, je vais être rebelle, je pense que des fois ils sont là et c'est important pour les subventions, mais des fois je trouve qu'ils sont un peu loin de la réalité. Je pense.

Dans leur perception des choses ?

Ouais. Enfin, moi c'est mon ressenti. Mais attention, je mets pas tout le monde dans le même panier. Je critique pas du tout mais moi c'est mon ressenti quoi. Et c'est aussi mon ressenti comme jeune, parce que j'étais dans la galère quand j'étais jeune aussi [rires] et on m'a tendu la main.

Est-ce que tu perçois un cadre malgré tout ?

Oui, quand même.

C'est quoi alors les orientations ? La priorité ?

La priorité ? J'ai aimé l'expression de X : Faire du projet individuel.

Mais politique jeunesse ?

Politique jeunesse mairie, je pense qu'ils devraient plus nous rencontrer parce qu'ils veulent faire une réunion formelle avec les jeunes sans nous concerter. Je pense que, d'abord, ça passe par nous, et les jeunes, après, on peut les impliquer dans quelque chose. Je pense qu'on est délaissé nous, on a pas de réunion formelle.

Extrait d'entretien avec un responsable d'équipement :

Nous, les maisons de quartiers, on se retrouve et on échange entre nous – et c'est bien – mais la Ville n'a pas de politique jeunesse pour elle. En gros, elle délègue aux maisons de quartiers l'action jeunesse, aux clubs sportifs ou autres.

Les commandes que vous passe la Ville sont-elles suffisamment claires ?

[Long temps de réflexion]

Parce que finalement, déléguer n'est pas le problème, le tout c'est d'identifier le projet politique qu'il y a derrière. Etes-vous capable de me dire : « La Ville, voilà ce qu'elle veut pour la jeunesse » ? Est-ce que y a des valeurs ou des orientations qui transpirent et qu'on vous demande d'appliquer ?

Nous on réfléchit pas par la Ville, on est une association, on a un projet associatif, on est une association d'habitants, pour les habitants. Donc, nous on est des salariés pour les habitants du quartier. La Ville et la politique jeunesse, [réfléchit] on était là avant donc j'ai dû mal à répondre à cette question.

D'accord, mais est-ce que vous vous sentez appartenir à un tout communal, à un système cohérent politiquement parlant ?

Sur la jeunesse ? Non.

Vous estimez faire les choses de votre côté et si la mairie vous soutient tant mieux, sinon tant pis ?

Non, la mairie nous soutient, on peut pas dire qu'elle nous soutient pas, la mairie nous soutient. De toute façon, dans un sens elle a pas le choix, y a rien d'autre. Faut être honnête aussi, la mairie n'a jamais souhaité travailler avec la jeunesse. A X, c'est toujours les maisons de quartiers qui s'en sont occupées.

Qu'est-ce qui manque alors à la Ville d'X : Une vision pour la jeunesse, des moyens pour la jeunesse ?

C'est pas si simple que ça, parce que moi mon poste de coordinateur enfance-jeunesse il est financé par la Ville. Donc, la question est difficile. Si on se situe d'un point de vue politique, y a peu de guide. Comme je disais, y a que deux personnes qui s'occupent de la jeunesse sur X entre guillemets, enfin qui ont une mission pour ça. Mais, d'un autre côté, on a des moyens qui sont, je trouve, importants pour pouvoir créer des choses. Par contre, on est autonome et c'est ce que j'aime bien. Voilà.

Donc, la situation vous correspond bien ?

Bin, vis-à-vis du public, en tout cas on fait de notre mieux. Maintenant, si eux [la Ville] souhaitent autre chose à certains moments, ben on discute. Parce que est-ce que vous êtes venus chez nous pour voir ce qui se passait ? Non, ok. Donc, vous arrivez avec vos idées, nous on a les nôtres, on discute.

Est-ce que vous travaillez aussi avec les partenaires du CUCS ?

Oui mais là on parlait des relations mairie, le CUCS, même s'il y a un chef de projet, c'est l'Etat, c'est la DDJS, etc.

Est-ce que vous avez d'autres partenaires ? Financeurs...

Oui, financeurs et puis partenaires par le biais de l'Etat : On a la DDJS, on a la DSS [anciennement la DDISS], la CAF aussi. Qu'est-ce qu'il y a d'autres ? Le Conseil général.

Mais est-ce que les commandes que vous recevez, ou les appels à projets que vous recevez de tous ces partenaires, est-ce qu'ils sont différents les uns des autres, est-ce qu'ils sont cohérents ?

Ba y en a pas tellement.

Y en a pas tellement ?

A part le VVV et le CUCS qui sont des contrats particuliers, avec des commandes particulières, des objectifs etc. bien précis, autrement c'est plus... [Réfléchit]

Vous leur dites ce que vous faites et puis...

Voilà, en fonction de comment on nous explique le cadre et comment on peut y répondre, et bien on rentre dans les cases ou pas et, en fonction de ça, voilà. Mais avant, je voulais juste revenir sur les partenaires, parce que dans partenaires y a pas que financiers, on travaille aussi avec les éducateurs de prév', les éducateurs de la DSS, la Mission Locale, les médiateurs sportifs de la Ville, le CIJ aussi.

Nombreux sont les acteurs de terrain comme ces deux-là à estimer que les municipalités n'ont pas de politique de jeunesse politiquement définies et ont très tôt opté pour une délégation de l'action au tissu associatif. C'est ce qui fait dire à des professionnels que les municipalités n'ont jamais su ou voulu travailler avec la jeunesse en lien direct. Ce sont les associations qui s'en sont toujours occupées, les Villes soutenant certaines d'entre elles reconnues comme les plus légitimes, les plus stratégiques et les plus performantes. Pourtant, les associations telles que les maisons de quartier peinent à se saisir de logiques plus globales, transcendant leurs territoires.

En somme, nombreuses sont les associations à ne pas penser la jeunesse par la Ville mais par leur projet associatif. Il y a là une grande autonomie laissée aux associations pour mener leur projet d'équipement et il existe peu de guides sur l'action jeunesse au niveau politique communal si ce n'est ceux qui figurent dans les appels à projets de dispositifs spécifiques tels que le CUCS ou VVV (Ville, Vie, Vacances).

13.6.4.5. ...et une difficulté certaine à recréer de la cohérence d'ensemble.

Cette organisation semble satisfaire les opérateurs de l'action jeunesse dans les territoires qui jouissent d'une certaine forme d'autonomie aussi bridée soit-elle par la nécessité de se conformer aux commandes publiques afin de bénéficier de financements. En effet, nombreux sont les professionnels à se féliciter de cette marge de manœuvre évidente dans la construction d'un projet de quartier ou de micro-territoire. Chez eux, la crainte est grande de perdre la main dans la construction de ces projets si leurs orientations sont dissoutes dans un cadre plus grand, englobant l'ensemble des acteurs à l'échelle de la ville comme l'explique ce responsable d'équipement :

Extrait d'entretien avec un responsable d'équipement :

Mais vous avez les moyens de travailler ?

Oui, mais ce plus [de faire davantage de terrain], on ne le peut que si y a une volonté. Une volonté, par exemple, de nos directeurs. Ou des choses comme ça, parce que sur X, il y a une grosse idée qui est la mutualisation...

Moi je ne parle même pas de mutualisation, attention ! Je dis juste qu'à un moment donné on se retrouve : Toi chargé de mission Mission locale, toi animateur socioculturel, toi « de tel secteur », et à partir de nos lectures on affiche...

[Coupe] C'est de la communication qu'on fait. Là, par exemple, on va se rencontrer pour savoir ce qu'on fait sur le grand quartier Y, on va se réunir pour savoir ce qu'on fait cet été, pour s'informer ; mais c'est de l'information.

Y a pas de co-construction de la politique jeunesse à X ?

Non, et je suis pas sûr de le souhaiter moi personnellement. Si c'est une formation bon, mais est-ce que c'est utile de construire un gros système ? Des structures comme ça, ou des grosses structures comme Léo Lagrange auraient la mainmise sur nous. Moi je pense que plus on grossit les systèmes, moins on est efficace pour le public. Nous on n'est pas dans une maison de quartier, on est dans une association d'habitants de quartier. On veut être là pour le public. Et tout ce qui nous éloigne, c'est pas que ça nous fait peur, c'est que ça nous éloigne.

D'accord, très bien. Donc, finalement, vous êtes attachés à votre indépendance et la Ville, l'Etat, et tous les partenaires un petit peu cadre, sont pour vous des ressources essentiellement financières ?

Non ! Parce que, par exemple, quand on nous propose de réfléchir sur un projet autour de la jeunesse 16-25 ans, etc., on est partant. Donc, c'est pas l'image de s'isoler. On est là mais on choisit notre modèle.

Voilà ! C'est bien ma question : Avez-vous l'occasion de choisir ce modèle à l'échelle de la ville et de le construire ensemble ?

On a pas à le construire ensemble...

Pour vous, c'est pas souhaitable, tout simplement...

C'est pas mon travail. Je suis un maillon vis-à-vis de ce qu'on est en train de faire. Donc, je suis pour être un maillon. RésO Villes décide de faire quelque chose, ok on y participe parce qu'on va y trouver nos petits, et, au contraire, on va pouvoir se former et puis être plus performant, c'est ce que je souhaite. Maintenant, entre responsables jeunesse de la ville, si y a pas quelque chose au-dessus pour nous dire : « On travaille sur les politiques de la jeunesse, on travaille sur le culturel, etc. ».

Et ce quelque chose qui est au-dessus et qui pilote ?

Je préfère que ça soit des instances ponctuelles que quelque chose, une machine régulière et voilà.

C'est plus une petite piqûre de rappel collectif de temps en temps ?

Au niveau jeunesse on a tellement besoin de s'adapter au public que tout ce qui est routine nuit, je pense. C'est pour ça que je suis intéressé par ce que fait la DDJS en termes de formation sur des sujets différents. Après, quand on n'a pas ce qu'on veut, on va chercher d'autres formations. Mais, avoir une cohérence vis-à-vis de toutes les maisons de quartier vers le public, est-ce que c'est souhaitable vu qu'on a des publics différents ? Z, c'est pas le même quartier que nous. Donc, si c'est pour nous demander de rentrer dans un moule...

Mais il peut y avoir un cadre politique. Par exemple, au niveau de l'Etat, on voit bien que l'arrivée de Martin Hirsch traduit un nouveau projet politique pour la jeunesse.

On n'a pas encore trouvé notre Martin Hirsch à X [...].

Donc, ma question c'était : Ce Martin Hirsch, s'il n'a pas été trouvé, c'est peut-être qu'il n'y a pas de cadre et pas de vision ? Est-ce que c'est souhaitable qu'on la construise ? Vous semblez me dire que des temps de réflexion collectifs de temps en temps, ça peut être intéressant, mais ce qui est souhaitable c'est que les gens continuent de travailler localement avec leur public...

Oui, mais c'est à défaut de ne pas avoir eu de proposition de projet intéressante.

Ah voilà ! On y arrive ! Enfin !

Mais quelqu'un d'un peu indépendant qui nous proposerait une autre vision des choses avec un autre angle, ça pourrait être intéressant. Mais, ce que j'ai dit tout à l'heure, si c'est RésO Villes, ou une autre asso', qui propose ou que la mairie missionne, oui. Mais si c'est la mairie directe, vu ce que l'on a fait, si c'est dans la continuité de ce qui est fait, on va perdre du temps plus qu'autre chose.

Il pourrait y avoir une orientation politique de la part du Maire, ou de la part du Préfet, de dire : « Ecoutez, nous on veut mettre la gomme à fonds sur l'emploi des jeunes, ou sur l'insertion, ou sur la lutte contre la délinquance » ; et ma question c'était : Est-ce que vous ressentez une priorité d'action au niveau communal, que ce soit Ville ou que ce soit Etat ?

Non, nous c'est particulier parce que nous, la mairie sait ce qu'on fait, ils savent comment on travaille. Moi, perso', je ne sens plus de commande. Sauf sur des cadres, mais sinon y a pas de commandes.

Comment ça sur des cadres ?

Comme le VVV etc. Là, on est sur des cadres mais on est plus sur des commandes précises.

Et tant mieux pour votre indépendance... ?

Ouais. Par contre, qu'il y ait besoin d'un suivi, ça je le souhaite. C'est vrai que nous on a la tête dans le terrain et faut bien qu'on ait des retours, qu'on ait une vision avec un recul. Ça, c'est intéressant même si des fois ça nous fait mal.

A travers cet entretien, nous mesurons bien la difficulté de bâtir un référentiel commun de l'action jeunesse, partagé par tous les acteurs jeunesse d'une ville, qui trace des orientations tout en accordant une place centrale aux préoccupations des structures et de leurs projets pour leurs territoires. Cependant, et c'est un des principaux enseignements de cette thèse, il s'agit là d'une impérieuse nécessité.

Pour l'heure, en l'état, beaucoup de professionnels ne seraient pas favorables à une co-construction de la politique de jeunesse si « c'est pour être dissouts dans un moule », expliquent-ils. Il faut reconnaître cependant que la « mainmise » de certaines grandes fédérations d'éducation populaire sur la majorité des équipements a suscité certaines

inquiétudes chez des professionnels issus de structures indépendantes politiquement et qui craignent, sur la base de ce qu'ils observent, les « organisations globalisantes » : « *Plus on grossit les systèmes, moins on est efficace pour le public* », s'inquiète, par exemple, ce professionnel.

La délégation de gestion d'un certain nombre d'équipements n'a pas laissé indifférent. Par exemple, ces jeunes nous soumettent leurs visions du basculement de leur centre social sous une gestion de fédération :

Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans :

Est-ce que tu perçois une politique jeunesse volontariste à X avec des orientations qui se dégagent ?

Est-ce que t'arrives à lire la politique jeunesse ?

Non, non. Franchement, non.

Est-ce que la jeunesse est une priorité à X ?

Non, je pense pas. Aujourd'hui, la Ville délègue tout ça si tu veux. Elle délègue à des services, entre guillemets, compétences pour traiter cette question de la jeunesse.

Mission locale etc.

Mission locale c'est l'Etat. Quand tu prends la collectivité, les centres comme celui-ci, comme celui de X etc. c'est la Ville qui finance. Pratiquement tout.

Mais elle est encore sur du loisir alors, et pas vraiment sur l'insertion ?

Ouais, mais il y a un marché qui a été pris par cette boîte qui s'appelle la fédé Léo Lagrange. Quand tu lis leur projet éducatif ou pédagogique, tu pleures ! Tu te dis : « Enfin de la lumière, enfin des gens qui vont pouvoir apporter quelque chose ! ». Aujourd'hui, ce qu'on voit sur le terrain c'est en décalage, et c'est complètement en opposition avec leur projet éducatif. Aujourd'hui, ils ne ciblent pas leur priorité sur des publics « en déviance ». L'activité qu'ils construisent elle est erronée, elle est destinée à un public qui n'appartient pas aux quartiers.

Mais qu'est-ce qu'ils font concrètement ? Ça reste de l'occupationnel ?

Exactement.

Est-ce qu'ils ont une offre en direction des 16-25 ans ? Des activités, des espaces dédiés, etc.

Non, non, non, du tout. Y a pas d'espace, tu le vois aujourd'hui. On ouvre un jour en semaine où c'est les vacances [l'entretien a été réalisé un après-midi pendant les vacances de juillet dans le centre social]. Et aujourd'hui y a personne. Faut se poser la question : pourquoi y a personne ? Et la Ville, ce dossier-là, ce chantier-là, elle l'a délégué, si tu veux, à une fédération. Elle subventionne à hauteur d'un million d'euros, c'est une somme quand même. Le problème c'est que les professionnels qui travaillent ici sont très très forts sur l'outil de la communication. Alors quand ils produisent des bilans, c'est des bilans qui font aussi pleurer quoi. Tout le monde est là : « Oh c'est beau ce que vous faites », mais concrètement y a rien qui est fait. Y a des choses qui se font, mais pas en direction de la jeunesse populaire. Si tu veux, ils veulent s'attaquer à un public [sans difficulté].

Tout ce qui pose problème est éjecté ?

Exactement.

Les fédérations d'éducation populaire disent œuvrer pour une ouverture culturelle en proposant aux jeunes des programmations d'activités en rupture avec ce qu'ils ont pu connaître auparavant. Il y a là des habitudes difficiles à bousculer :

Extrait d'entretien avec un jeune de 17 ans :

Les jeunes les plus âgés qui viennent au centre social, ils ont quel âge ?

18 ans. Les grands du quartier ils viennent pas ici. Avant pourtant ils venaient, je me rappelle, c'était mieux, c'était la MPT X, maintenant c'est Y. Avant, on pouvait faire karting et tout ça, maintenant ils veulent plus.

Explique-moi un peu la différence, ça m'intéresse...

Par exemple, on a demandé une soirée kebab cinéma, ils ont pas voulu !

Oui, mais est-ce que la philosophie de X c'est pas de se dire qu'on va pas envoyer les jeunes au kebab mais construire avec eux des projets, non ?

Avant, regarde, dès qu'on était cinq jeunes on pouvait aller faire une activité. Maintenant, faut que ça passe par X et tout. Et le cinéma par exemple, ils veulent qu'on aille aux « 400 coups », le cinéma du centre-ville et y a que des films, comment dire ?, qui nous intéressent pas quoi [cinéma d'auteurs]. Nous on veut de l'action, tout ça quoi.

Mais ils veulent peut-être vous faire voir des choses que vous ne connaissez pas ?

Allez, allez ! Ils veulent nous envoyer voir des trucs qu'on a déjà vus à l'école ! C'est bon, faut arrêter !
Ça m'énerve !
Mais est-ce qu'ils vous disent pas qu'il faut arrêter avec la consommation et être plus dans la construction de projet ?
Non, ils nous disent pas ça.

Au-delà de tout cela, il existe beaucoup de méfiance et de défiance de certains professionnels d'équipement vis-à-vis de ce qui peut leur être dicté d'au-dessus et qui ne s'ancre par dans l'histoire de leur territoire. Cette position s'apparenterait presque à une vision manichéenne : « Seuls les animateurs sont dans le vrai car réellement ancrés dans le terrain ».

13.6.4.6. Complémentarité plutôt que partenariat dans l'action ?

Dans les sept villes, pour autant, les professionnels du champ de la jeunesse se connaissent et peuvent être amenés à travailler ensemble. Absence ou manque d'orientations politique et de structuration de projet de territoire ne rime pas forcément avec absence de partenariat.

Extrait d'entretien avec un conseiller Mission locale :

Est-ce que le partenariat est fort entre les partenaires qui travaillent avec les jeunes ?

Oui, il est nécessaire et inévitable. On est sur des missions qui font face à un public qui est similaire donc on est obligé de travailler ensemble.

Moi, j'ai l'impression que les frontières institutionnelles sont de plus en plus poreuses et de plus en plus incertaines entre vous qui faites de l'accompagnement à l'insertion professionnelle et les animateurs qui tendent à individualiser leur accompagnement, la Mission locale qui va sur le terrain du social, enfin vous voyez, c'est tout le paysage institutionnel qui s'en trouve bouleversé.

Oui, quelque fois nos missions se chevauchent. C'est pour ça qu'on a besoin de partenariat pour pouvoir travailler en bonne intelligence et pas trop se marcher sur les pieds. C'est vrai que des fois c'est un peu flou. C'est vrai qu'il y a une transformation des leviers qu'on pouvait avoir auprès des jeunes, que ce soit dans le domaine sportif etc. alors qu'avant c'était peut-être plus les éducateurs qui proposaient. Mais ces accompagnements multiformes tendent à se restreindre, à part pour nous en particulier. Donc, on passe des relais comme ça et c'est pas quelque chose de très positif quoi parce que y a la question de la relation qui joue fortement je crois. La connaissance des adultes en l'occurrence et la relation qui a été instaurée et qui fait qu'on peut partager des choses. Si c'est partager des choses avant de se connaître, ça marche difficilement quoi.

Les partenaires, vous travaillez avec eux sur des temps ponctuels, ou vous êtes dans un réseau formalisé ?

Y a les deux. On se retrouve dans des commissions, commission de la jeunesse etc. au niveau des centres sociaux sur les projets. Et puis également sur des projets communs où on essaie de clarifier les choses pour se mettre d'accord sur qui fait quoi etc., sur certaines actions. Mais ce travail il est nécessaire, il est obligatoire, c'est vrai que nous on est dans le flou le plus total donc chacun se regarde en chien de faïence pour savoir qui va faire quoi. Donc, c'est important de se mettre autour de la table pour savoir qui va faire quoi.

Est-ce que vous avez l'impression de co-construire une action à laquelle vous vous sentez appartenir ?

Oui, parce que quand on est sur de la construction de différentes actions avec le centre social, oui on participe à ce travail. Oui, tout à fait. A X, après, c'est un réseau associatif qui est fort. Maintenant, il est assez connoté, c'est restaurant social, accueil des personnes en difficulté etc. et je pense pas que les jeunes aient envie toujours d'avoir des contacts avec ce réseau local parce que ça correspond pas à ce qu'ils souhaitent, à l'image qu'ils veulent se donner. Même s'ils sont en grande difficulté et qu'on les accompagne, par exemple au restaurant social, ils n'iront pas et préféreront rester crever de faim qu'aller dans un lieu connoté. Mais les jeunes connaissent ces endroits-là qui peuvent générer de la mixité quand on est présent et quand les partenaires sont présents. Donc, on peut se coordonner comme ça.

Extrait d'entretien avec un chargé de mission de centre d'information jeunesse :

Quels sont les partenaires impliqués dans la politique jeunesse, dans le relais de l'offre jeunesse ?

Là, par contre, ils sont extrêmement larges puisque y a une qualité sur la ville – je sais pas si ça se retrouve partout – une réelle volonté, au niveau de tous les partenaires qui travaillent avec la jeunesse, de travailler un maximum ensemble.

Vous le ressentez ?

Moi je le ressens. Nous on a une multiplicité de partenaires, on travaille beaucoup avec [...]. Enfin bon, y a une réalité de partenariat sur la ville qui est toujours à négocier, tout n'est pas parfait, mais je crois que c'est une réalité. [...] De ce côté là, donc, c'est une vraie force sur X, avec une vraie reconnaissance et où chacun se sent bien complémentaire par rapport aux autres et va pas avoir cette volonté de dire : « Ce sont mes jeunes, je me les garde » quoi.

Les acteurs travaillent ensemble ?

Les acteurs travaillent ensemble. Ça c'est une réalité. Alors pas tous, on n'est pas dans un monde parfait mais, grosso modo, dans la grande majorité, c'est le cas.

Est-ce qu'il y a des instances qui réunissent tous les acteurs ou est-ce que c'est selon la bonne volonté de chacun ?

C'est selon la bonne volonté de chacun. Alors, il peut y avoir des sortes de commissions construites dans certains quartiers qui vont réunir, effectivement, différents acteurs autour de la jeunesse etc. mais là, c'est du partenariat de terrain j'ai envie de dire. C'est pas du partenariat institutionnel. C'est des volontés de terrain, vraiment des techniciens et des acteurs du terrain. Souvent c'est sur un projet, ou différents projets. Mais je crois que, de toute façon, ce partenariat s'est construit à partir des gens de terrain.

Et est-ce que les acteurs de terrain réfléchissent ensemble à l'explicitation politique d'un projet global ?

Plus difficilement parce que chacun a ses spécificités. On essaie de se réunir, bien sûr, sur des projets, sur des objectifs communs, mais, par contre, sur quelque chose de globale ça paraît gigantesque à faire. Du coup, j'ai pas l'impression que ça existe, enfin pas à ma connaissance.

Dans les sept villes enquêtées, il existe une multiplicité de partenaires de qualité (Maison de quartiers, mission locale, FJT, CIJ, associations d'éducation populaire, etc.) qui affichent une volonté de travailler ensemble. Des commissions sont construites dans certains quartiers. Elles restent les lieux privilégiés des échanges et du partenariat.

Sur le terrain, les professionnels qui agissent dans le cadre de la politique de jeunesse se connaissent assez bien. De plus, les sept villes, malgré leurs différences démographiques restent à taille humaine. Tous les acteurs sont identifiés et peuvent être amenés à siéger ensemble dans la multitude d'instances qui découlent des différents dispositifs :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Est-ce que vous estimez qu'il existe une politique jeunesse lisible localement ?

Y a quand même des instances : le PEL [Projet éducatif local], le CEL [Contrat éducatif local], qui sont quand même présentes.

Ce sont des références pour vous ?

Oui, oui bien sûr. On travaille là-dedans. Et puis, à notre niveau on a des partenariats avec la Ville, avec VVV par exemple. A X, le partenariat est très fort. D'autant plus en terme de politique jeunesse quoi. On travaille tous main dans la main, on se rejoint sur des projets. Donc, oui, je pense que c'est lisible. En tout cas, pour nous, on sait où on va, on y va.

Les commandes qu'on vous passe sont claires ?

Oui c'est clair. Et puis, bon, en plus on a la possibilité de faire le retour de terrain assez facilement. On est écouté.

Cependant, si les professionnels sur le terrain se connaissent et travaillent ensemble, les partenariats entre acteurs dans les villes restent encore très cloisonnés dans la mesure où ils ne sont très peu inscrits et structurés dans des projets politiques cohérents et transversaux. Il s'agit plus de coopérations ponctuelles, non formalisées, réalisées dans la complémentarité des compétences. Dans les villes, on est moins sur une politique de jeunesse d'ensemble que sur des politiques émanant d'équipements qui agissent les uns à côté des autres en coopérant ponctuellement.

Extrait d'entretien avec une responsable de mission jeunesse :

Sur le partenariat, moi les questions que je me pose c'est le travail en réseau. Que se passe-t-il entre les intérêts « micro », ceux du territoire, et « macro », qu'on ne maîtrise pas ? Par exemple, le climat de concurrence en raison de l'état désastreux des finances publiques fait que chacun se protège. Le climat

est tendu et on est dans la survie institutionnelle. On avance donc dans un climat de concurrence tendu et le partenariat semble être le mot magique pour rassurer tout le monde...

Le problème qui peut se poser bien souvent réside dans le constat que chaque partenaire se heurte à des exigences et des champs d'intervention particuliers qui se transforment en autant de méthodes de travail différentes. Certaines structures se chevauchent dans leurs missions et le diagnostic posé n'est pas toujours clair et partagé. C'est ce qu'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un responsable de mission locale :

Vous êtes sur des coopérations ponctuelles avec les structures ?

Ponctuelles, voilà tout à fait.

Rien n'est contractualisé ?

Non.

Est-ce que vous travaillez avec tous les partenaires de la ville ? Centres sociaux, information jeunesse, etc. Est-ce que vous avez des réflexions collectives ?

Alors à différents niveaux. Sur le terrain, avec les cybercentres, le centre X aussi, les éducateurs de rue oui. On est vraiment en partenariat. Ponctuellement sur des projets, et puis naturellement on sait qu'on a besoin les uns des autres. Si on travaille pas ensemble, y a des choses qu'on va louper complètement. On a besoin d'être partenaires pour pouvoir être efficaces.

Et ce partenariat, est-il satisfaisant aujourd'hui ?

[Silence, réfléchit] Le problème, c'est qu'on a chacun nos façons de travailler, on a chacun nos exigences liées aux décideurs, aux financeurs. Et on est pas tout à fait sur les mêmes champs, sur les mêmes méthodes. Donc...

Mais sur les mêmes publics ?

Mais sur les mêmes publics. Pas au même moment des fois, et on aborde pas les choses de la même façon. Et des fois, faut que ce soit complémentaire, c'est-à-dire que c'est pas du partenariat, c'est de la complémentarité. Complémentaires, c'est-à-dire qu'à un moment donné ça s'arrête, à un autre ça repart. Et puis des fois on se chevauche. Par exemple, X peut très bien faire un atelier d'aide à la recherche d'emploi avec de la formation aux CV. C'est important parce que ça permet de participer à un ensemble. Et ils vont pas envoyer le jeune vers la Mission Locale.

Et ça, ça pose problème ?

Pour moi, à un moment donné, c'est l'idée de diagnostic qu'il faut s'imposer : Pourquoi on fait ça ? Pourquoi on monte cette action ? Quel effet sur les jeunes et sur le paysage partenarial ?

Il faudrait travailler sur un diagnostic collectif et partagé ?

[Approuve d'un hochement de la tête très significatif]

Et aujourd'hui, les acteurs de X ne sont pas dans cette démarche-là ?

Non, je pense pas. J'ai pas l'impression en tout cas.

Pour résumer, chacun travaille de son côté, et puis quand un projet ou une opportunité se présente, vous travaillez ensemble, c'est ponctuel, et au bout du processus chacun retourne chez soi...

Oui mais c'est un peu catégorique là. C'est un peu plus compliqué que ça quand même. C'est-à-dire que ponctuellement, par exemple, un jeune qui aurait un projet avec des difficultés pour financer sa formation, qui finit sa scolarité, donc nous on peut pas l'accueillir parce qu'il est encore scolarisé, mais voilà on sait que son projet va pas se faire si personne ne vient le prendre en charge. Donc, pour trouver une réponse satisfaisante, on vient rajouter quelque chose. On va essayer d'apporter quelque chose. Ça nous est arrivé avec le centre X, un coup de fil a permis de poser la situation, on s'est dit : « Ok on va se voir pour essayer de trouver une solution et si ça fonctionne tant mieux. » Le partenariat il est ponctuel là, sauf que pour le jeune qui a gagné en relation, il peut être vachement important dans sa vie. Et des fois, on fait pas assez attention à ça, c'est qu'une bonne orientation et un bon conseil, ça va être une vie qui se déroule plutôt bien, mais une mauvaise orientation et un mauvais conseil peut faire qu'il va avoir deux ans de galère supplémentaire.

Ce conseiller de mission locale fait part de son scepticisme face au positionnement de certains équipements dans l'accompagnement des jeunes. Pour lui, poser un diagnostic sur la situation des jeunes et s'interroger sur l'adéquation de ses missions aux attentes des jeunes est nécessaire. Or, il observe que cela ne se fait pas toujours et que des acteurs empiètent sur le terrain professionnel d'autres acteurs plus légitimes pour répondre à certaines attentes. Cet extrait d'entretien témoigne de la complexité des interventions publiques en direction des jeunes adultes pour les mettre en projet. En effet, nous assistons à une porosité des missions

des différents professionnels de jeunesse, conçues à l'origine de manière sectorisée, face à la transversalité des préoccupations de ce public.

13.7. Transversalité et cohérence des politiques de jeunesse

13.7.1. La « transversalité » de l'action

Concernant le caractère transversal des politiques de jeunesse, Patrice Duran souligne qu'il renvoie aux évolutions de l'action publique :

« Les politiques publiques dépendent de plus en plus d'approches intégrées, liées à la constitution de partenariats entre des acteurs multiples chargés de gérer des problèmes publics dont personne n'est totalement propriétaire mais dont tout le monde est plus ou moins locataire ou copropriétaire. La qualité et l'équilibre d'un territoire dépendent de la mise en cohérence des actions entreprises et des réalisations produites. »⁴⁶⁵

C'est dans cet esprit qu'apparaissent depuis le milieu des années 1990 des missions jeunesse au sein des collectivités territoriales, notamment les municipalités, qui sont amenées à se saisir des questions de jeunesse pour quatre raisons essentielles selon Patricia Loncle⁴⁶⁶ :

- La jeunesse apparaît précieuse du point de vue des équilibres démographiques et économiques des territoires.
- Les collectivités territoriales sont amenées à être actrices du caractère transversal des questions de jeunesse.
- La reformulation du rôle de l'Etat qui se désengage progressivement des questions sociales⁴⁶⁷ force les collectivités à trouver des solutions pour maintenir la cohésion sociale dans leurs territoires. Alors que l'instauration d'un Etat-providence fort en 1945 avait ôté aux collectivités la possibilité de développer des politiques autonomes, les voici aujourd'hui quasi contraintes de les initier. Pour ce qui est du Département, face à ce désengagement de l'Etat et au transfert de charge important effectué en direction des Conseils généraux, ne court-on pas le risque de voir la jeunesse réduite uniquement aux compétences obligatoires de ces derniers ? J'ajouterai ici que les deux vagues de décentralisation avec les lois de 1982 et 2004 leur ont offert de nouvelles opportunités⁴⁶⁸.
- Les instances européennes incitent fortement les pouvoirs locaux à agir en direction de la jeunesse.

⁴⁶⁵ Patrice Duran, *Penser l'action publique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1999, p. 118. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cit., p. 90.

⁴⁶⁶ Ibid., pp. 89-91.

⁴⁶⁷ Comme le souligne Robert Castel dans *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995 : « Au terme de deux siècles de conflits et de compromis sociaux, l'Etat, sous la forme d'Etat national-social, avait « donné », au-delà des « premières nécessités de la vie », les ressources nécessaires pour que chacun, ou presque, puisse jouir d'un minimum d'indépendance. [...] On sait que depuis un quart de siècle cet édifice de protection monté dans le cadre de la société est fissuré, et qu'il continue de s'effriter sous les coups portés par l'hégémonie croissante du marché. La profondeur et le caractère irréversible de ces transformations font qu'il est impossible de maintenir ces dispositifs en l'état. Mais l'ampleur des changements souligne aussi à quel point il est urgent de tenter de les redéployer dans la conjoncture nouvelle et de prendre au sérieux ce à quoi conduirait leur abandon. », p. 90.

⁴⁶⁸ Gérard Pollet, « La construction de l'Etat social à la française : entre local et national (XIX^e et XX^e siècles) », in *Lien social et politique*, n°33, 1995 ; et François-Xavier Merrien, « Etats-providence : l'emprunte des origines », in *Revue française des affaires sociales*, n°3, 1990, pp. 43-56. Références citées par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cit.

La question des jeunes adultes, telle que je l'ai posée (conquête des attributs de l'âge adulte, insertion...), incite les Villes à impulser de nouvelles pratiques, transversales et émancipées des seules politiques d'éducation. Aujourd'hui, certes, certains niveaux d'intervention dans l'action en direction des jeunes adultes sont bien maîtrisés. Il s'agit des compétences que je qualifie de « traditionnelles » pour les communes, elles sont largement axées sur le domaine socioculturel : l'aide aux initiatives jeunes, l'accès à l'information et l'accès aux loisirs. En revanche, s'agissant des questions d'insertion sociale et professionnelle qui s'imposent de plus en plus dans les parcours de vie des jeunes adultes, il est plus difficile de construire de la cohérence, de la transversalité et de la lisibilité. Le schéma ci-dessous, issu d'un travail de réflexion avec les responsables de mission jeunesse des sept Villes, indique huit niveaux d'intervention auprès de la jeunesse. Plus on monte dans l'échelle de 1 à 8, plus il est difficile de créer une offre transversale lisible et cohérente. Ainsi, la politique de jeunesse peut donner le sentiment d'être construite au « cas par cas » sans vision partagée à tous les niveaux.

8- Lutte contre les discriminations 7- Accès à la santé 6- Accès au logement 5- Accès à l'emploi 4- Accès à l'éducation, à la formation et aux études	↑ <i>Missions relatives aux jeunes adultes, nouvelles pour les collectivités, nécessitent plus de transversalité dans le traitement des problématiques qui en découlent</i>
3- Accès aux sports, à la culture et aux loisirs 2- Accès à l'information et au droit comme préalable 1- Aide aux projets jeunes	<i>Missions maîtrisées dans les villes. Compétences classiques des communes</i>

Ainsi, remarque Patricia Loncle, l'examen des lieux de formulation des politiques de jeunesse fait apparaître qu'elles émanent essentiellement des territoires, au premier rang desquels les communes et les départements. Ses travaux l'ont conduit à mettre en évidence l'omniprésence d'actions contractuelles et partenariales dans ces politiques qui se caractérisent par une multitude d'acteurs, de sources de financement (même si elles restent faibles en volume précise-t-elle) et d'objectifs poursuivis.

« La contractualisation en matière de jeunesse s'est faite en deux temps. Une première phase (décennies 1980 et 1990) où l'émergence puis la multiplication des politiques contractuelles conduisent à une dilution des politiques de jeunesse qui ne sont plus affichées comme telles ni au niveau central ni dans les territoires. Une seconde phase (à partir de 2001 mais surtout depuis la deuxième vague de décentralisation) où les politiques contractuelles, dans les territoires, sont reformulées autour de la question de la jeunesse qui bénéficie d'une certaine légitimité. Si les actions engagées ne sont pas nécessairement de grande envergure, elles révèlent une volonté de mieux identifier et de mieux articuler ces politiques dont on peut se demander si elles ne bénéficient pas d'un mouvement de (re)sectorisation. »⁴⁶⁹

Pourtant, dans les sept villes enquêtées, des missions jeunesse existent. Elles sont dotées de moyens pour développer la prise en charge de la jeunesse dans le cadre d'une transversalité avec les autres services et partenaires de l'action publique comme l'explique Patricia Loncle :

« Certaines évolutions apparaissent plutôt favorables du point de vue de la lisibilité, voire de l'envergure des politiques municipales et départementales de jeunesse. Ces politiques semblent

⁴⁶⁹ Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cité, p. 134.

apparaître désormais comme faisant partie de l'identité, de l'ambition de certains territoires. De ce point de vue, on peut y voir des mécanismes similaires aux projets de ville évoqués par Gilles Pinson (2006, p. 625). Ces évolutions sont repérables dans les organigrammes des institutions, dans leur travail de conception des politiques et dans leur mise en œuvre. »⁴⁷⁰

Les missions jeunesse ont ainsi pour objectif de décliner les orientations politiques et stratégiques en matière de jeunesse d'une part, et s'assurer que les autres politiques publiques sectorielles prennent bien en compte la question de la jeunesse et de ses besoins dans la définition de ses orientations. Dans cet esprit, bien souvent, la mission jeunesse n'est pas organisée comme un service dit « traditionnel » d'une collectivité mais bien un instrument de projet visant à mobiliser des moyens de droit commun auprès de tous les services concernés de près ou de loin par la jeunesse. Par exemple, la politique de jeunesse de la région Bretagne n'est pas dotée d'un budget spécifique, son financement étant le résultat de la contribution de l'ensemble des budgets sectoriels des autres délégations (enseignement, formation, culture, etc.).

La transversalité de l'action jeunesse s'est donc imposée, sinon dans la mise en œuvre au moins dans l'affichage politique. Les politiques de jeunesse sont de plus en plus formalisées comme telles, remarque Patricia Loncle, et renvoient à des montages contractuels plus répandus qui mobilisent des professionnels divers. Du fait de tous ces éléments, « *les politiques de jeunesse sont soumises encore plus que d'autres secteurs de politique publique, de par leur caractère optionnel, aux aléas des inégalités territoriales et aux poids des configurations locales d'acteurs.* »⁴⁷¹

Cependant, cette transversalité de l'action jeunesse, qui s'accompagne de montages contractuels divers, n'est pas sans conséquence du point de vue de la mise en œuvre. Patricia Loncle observe deux bouleversements qui rendent flous les politiques de jeunesse et entraînent une grande confusion dans l'énonciation des objectifs :

- Le premier est relatif à la question des financements : toujours faibles, ils tendent à diminuer du côté de l'Etat, augmenter du côté des Conseils généraux en raison des transferts de charges mais limités à leurs compétences, et optionnels du côté des municipalités. Cela pose clairement la question de la capacité des pouvoirs publics à financer des projets trop dispendieux.
- Le second est relatif à la question du leadership des politiques de jeunesse⁴⁷² car malgré les tentatives de rationalisation de l'action publique, l'enchevêtrement des financements et des responsabilités demeure toujours dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse. Patricia Loncle cite l'exemple des missions locales pour illustrer son propos :

« Ces instances sont, en effet, financées de la manière suivante : Fonds social européen 8% ; Etat 40% ; Régions 17% ; Départements 5% ; Communes et EPCI 23% ; Organismes publics et privés 7%. Au-delà de cette liste de financeurs, lorsque l'on interroge aujourd'hui les professionnels de ces structures pour savoir qui détient le pouvoir de décision, qui fixe les objectifs, les orientations... la plus grande confusion domine : la réponse est « ça dépend »... »⁴⁷³

A cela, il est important d'ajouter que le désengagement de l'Etat des questions sociales et la montée en puissance des collectivités territoriales dans ce domaine-là ne peut que renforcer

⁴⁷⁰ Ibid., p. 93.

⁴⁷¹ Ibid., p. 133.

⁴⁷² Andy Smith et Claude Sorbets, *Le leadership politique et le territoire, les cadres d'analyse en débat*, Rennes, PUR, 2003. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cité, p. 138.

⁴⁷³ Ibid., p. 138.

« l'influence des configurations locales d'acteurs » comme l'analyse Loncle⁴⁷⁴. Plus que jamais, avec une régulation centrale de moins en moins assurée, se profile une inégalité de traitement grandissante dans la prise en charge des jeunes en France.

L'extrait d'entretien qui suit nous montre la difficulté de lire une politique de jeunesse dans sa globalité. Les acteurs en ressortent plutôt ce qui leur paraît appropriable et clair sur le terrain en terme de projets.

Extrait d'entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :

Sur la politique jeunesse, pensez-vous qu'il existe une politique jeunesse suffisamment lisible localement ?

A : C'est difficile de répondre à cette question parce qu'il n'y a pas une ligne directrice. On sent bien qu'il y a une volonté de désenclaver les animations au niveau des maisons de quartier et que les jeunes puissent être pris en compte au travers des animations qu'il y a dans les maisons de quartier etc. Y a une volonté à ce niveau-là qui est faite. Les jeunes y adhèrent, y adhèrent pas, on voit bien les difficultés qu'ont les maisons de quartier à accueillir les jeunes les plus en difficulté. Elles ont pas mal de difficultés à fidéliser un public, les jeunes ne s'y retrouvent pas forcément. Je dirais qu'effectivement y a un peu une période de recherche, c'est une période difficile un peu au niveau politique.

Vous ne percevez pas quelques priorités qui se dégagent de l'action jeunesse à X ?

B : C'est pas sensible sur le terrain, après si c'est écrit dans les textes je les connais pas.

A : C'est vrai que nous ce qu'on peut dire de l'action de la Ville, à travers ce qu'on connaît sur le terrain, comme les contacts qu'on a avec les médiateurs sociosportifs par exemple, on fait des connexions sur le terrain et cet accompagnement-là se fait de manière utile, intéressante. Donc, on va travailler en toute convivialité. Quand il y a des projets qui émanent du terrain et qui ont besoin de s'exprimer, on a l'impression qu'il y a des freins, je sais pas pourquoi. Peut-être que ça rentre pas dans les cases de la politique jeunesse mais il pourrait y avoir des choses qui pourraient se développer à partir du territoire, du terrain, et on a l'impression qu'on est pris dans des freins. Parce que y a sûrement cette volonté du nombre quoi. Pour que ça soit sensible, il faut que ça soit important quoi. Alors, c'est compliqué de proposer à tous les jeunes de quartier, il va falloir un peu séquencer les choses.

B : C'est vrai que nous on travaille beaucoup avec les médiateurs sportifs sur les quartiers, ils font un super boulot mais ils sont pris dans des problèmes de salle etc. ce qui n'était pas le cas quand ils sont arrivés. Au démarrage, c'était vraiment à l'initiative d'actions qu'on faisait sur la cité ou on prenait un ballon et on jouait avec les gamins dans la cité, et puis on a vu très vite qu'il y avait une volonté de la part des gamins dans le quartier de faire des activités sportives. Donc, y a eu ces besoins qui sont apparus. Au départ c'était les emplois jeunes, et ces emplois ont répondu à une demande. Mais aujourd'hui, il y a des lieux, des espaces, des salles, etc. qui répondent à un besoin et effectivement, y a des jeunes qui s'inscrivent, qui viennent, peut-être parfois au détriment des clubs sportifs parce que les jeunes ne vont plus forcément dans ces clubs.

Mais est-ce que ces activités n'ont pas été créées justement parce que les clubs n'attiraient plus les jeunes ?

A : C'est toujours ambivalent ce genre de cas. A partir du moment où les jeunes trouvent une réponse dans un lieu, ils vont pas s'amuser à aller dans un lieu où c'est payant etc. On s'est aperçu que le passage ne pouvait se faire qu'à partir du moment où l'activité n'existait plus. Ça c'était passé pour la boxe à X, c'est à partir du moment où on avait arrêté l'activité boxe que les jeunes sont allés s'inscrire ailleurs.

La manière de concevoir l'accompagnement des parcours de vie des jeunes adultes impose une nouvelle organisation, y compris dans les missions de chacun des professionnels. Aujourd'hui, la frontière entre des animateurs socioculturels, des éducateurs et autres conseillers mission locale devient de plus en plus poreuse. Chaque structure peut être amenée à proposer une offre d'intervention déjà construite par ailleurs. Ainsi, tout l'enjeu réside dans l'articulation des missions comme l'explique ce professionnel :

⁴⁷⁴ Ibid., p. 145.

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Tous les animateurs socioculturel s'interrogent sur les mutations de leur métier qui intègre de plus en plus les savoir-faire de l'éducation et de la prévention spécialisée...

Oui, et quelles sont nos limites ? Quels sont nos rôles par rapport à nos autres partenaires ? Jusqu'où on peut aller ? C'est clair, après il faut être clair avec les acteurs et les professionnels du quartier. Mais à un moment donné, c'est ce que j'expliquais à un éducateur, le jeune c'est toi qu'il prend en référence à un moment donné. Moi, je réponds toujours que je peux pas facilement dire au jeune qui vient me voir, quand besoin, que je connais quelqu'un qui peut répondre à son truc et qu'on va voir Vincent ou Olivier pour ci ou ça. Non, la confiance elle est là. Donc, comment on fait ? A la Mission locale ils trouvent pas de boulot. Moi, au mieux, par contacts, j'arrive à trouver pour trois du boulot. Après, en faisant, est-ce que je ne prends pas le boulot de la Mission locale qui n'a pas réussi à répondre aux demandes des jeunes et est-ce que les jeunes ne vont pas discriminer la Mission locale ? Donc, c'est très compliqué. Et finalement, les jeunes ils vont chercher où ça les arrange.

[...]

Ce public-là [les 16-25 ans] je le connais assez bien, et c'est vraiment le public avec lequel je veux travailler après un constat de préoccupations. Au début, je pense que l'animation c'est des groupes qui viennent mais leurs demandes sont plus individuelles en fin de compte. Ici, on est dans un quartier où il y a, je pense, beaucoup de choses à construire. Et il faut qu'on construise, justement, dans le sens de leur demande et qu'on les écoute un peu et qu'on essaie de faire avancer les choses tout simplement. Souvent, quand on travaille, y a le projet politique, y a le projet de la structure, y a le projet personnel de l'animateur, mais ce qu'on a tendance à oublier c'est leur projet à eux [aux jeunes]. Et tout ça c'est lié, à un moment donné il faut qu'on soit sur la même longueur d'onde pour pouvoir avancer. C'est facile comme ça de le dire mais c'est hyper complexe mais moi, j'ai envie de tendre vers ça. Et, en l'occurrence, plus sur un public 16-25 ans.

Et les jeunes qui n'ont pas de problème sur le plan professionnel, est-ce que tu les rencontres ? Est-ce qu'ils viennent ici ?

Oui, je les rencontre plus à l'extérieur parce que je suis souvent à l'extérieur. Et, justement, la maison de quartier, ça devient, pour moi, dépassé. Du moins sur ce public-là [16-25 ans] ça correspond plus. Il faut vraiment autre chose : Mission locale, la mélanger avec des éduc', et peut-être de savoir comment on peut être relais de leurs demandes justement. Nous on va travailler là-dessus. Et les plus grands, qui ont un boulot stable etc., sont quelque part acteurs du quartier parce qu'ils lâchent pas les jeunes qui sont dans la galère. Peut-être parce qu'ils savent ce que c'est. Et, par exemple, y a des jeunes qui travaillent maintenant pour la Ville et qui aident administrativement certains à faire des déclarations d'impôt, enfin ils lâchent pas quoi.

Ils ont quel âge ?

28, 26 ans. Ce sont des jeunes adultes qui ont à peu près mon âge, même si je suis un peu plus âgé, et qui pour moi sont utiles à mon travail quoi. Je peux pas faire sans eux.

Aussi, nombreux sont les professionnels de jeunesse à estimer que le fonctionnement d'un équipement de quartier traditionnel est dépassé au regard des problématiques posées par les jeunes. C'est ce qui amène les animateurs à repenser leur méthodologie d'intervention en leur direction. Ce travail peut alors parfois empiéter sur des terrains déjà investis.

Toujours est-il que les jeunes ne s'encombrent pas du découpage institutionnel, ils s'adressent à la personne qu'ils estiment la mieux à même de les aider. D'où la nécessité, pour nombre de professionnels de jeunesse rencontrés, de penser et d'impulser l'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes. La construction d'un référentiel d'intervention politique en direction des jeunes impulsé à l'échelle de la ville peut, en ce sens, largement y concourir.

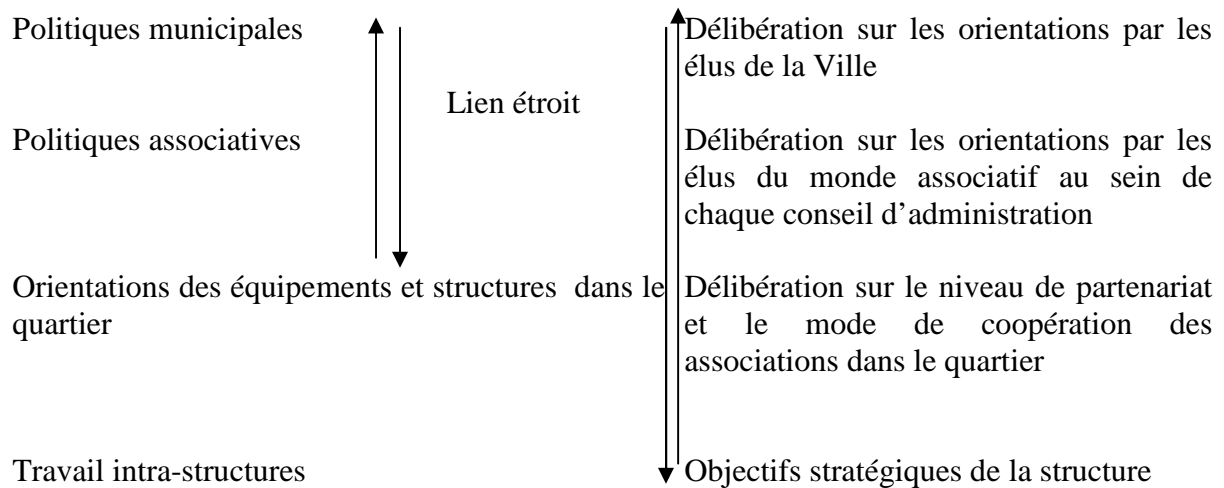
Mais d'ores et déjà, comme je viens de le mettre en évidence plus haut, le choix très fréquent de délégation de l'action au tissu associatif par délégation de service public ou conventionnement et la pluralité des acteurs présents sur l'ensemble du territoire communal incitent les municipalités à davantage de cohérence et de lisibilité de leur action.

13.7.2. La nécessaire cohérence d'ensemble

La plupart des acteurs œuvrant dans le champ des politiques de jeunesse s'accorde à penser qu'une des solutions pour sortir de ces logiques d'équipements et de territoires, réside dans un double-mouvement politique : le premier consisterait à définir clairement des orientations

politiques pour la jeunesse et les quartiers à l'échelle de la ville ; le second consisterait à construire un véritable projet de territoire au sein de chaque quartier, régi par l'instance politique locale légitime, en l'occurrence la municipalité, qui associerait l'ensemble des acteurs dans un partenariat structurant fait de complémentarités entre acteurs.

Pour y parvenir, il est important, selon des acteurs de terrain, d'intégrer plusieurs niveaux de complexité dans les processus décisionnels, la difficulté étant d'harmoniser les objectifs sur les différents niveaux :



Dans le schéma ci-dessus, nous pouvons observer que les politiques municipales et associatives construisent l'action de terrain, mais en retour, celle-ci vient les réinterroger en forçant les élus à réactualiser ou réadapter leurs orientations.

Or, comme le soulignent les professionnels présents dans les quartiers, s'il est possible de construire du partenariat sur le terrain, entre structures d'un même territoire, il est en revanche plus compliqué de s'accorder aux niveaux supérieurs, à savoir celles des définitions des orientations politiques, des objectifs stratégiques et des commandes institutionnelles, ce qui est d'ailleurs vrai de toute politique publique locale.

Aujourd'hui, la préoccupation des Villes relative aux jeunes des quartiers est réelle. Nous retiendrons trois axes qui s'imposent comme des enjeux forts des politiques de jeunesse : le rapport des jeunes aux institutions ; l'insertion sociale et professionnelle ; la question de l'espace public, qui seront développés dans les chapitres suivants.

13.8. Retenons que...

Une politique de jeunesse doit s'inscrire dans les parcours de vie des jeunes en les accompagnant dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. Cette politique de mise en projet des jeunes, différente d'une politique éducative, doit tenir compte des inégalités sociales existantes à l'intérieur même de la jeunesse, d'où une approche spécifique en direction des jeunes issus des quartiers populaires.

Or, à ce jour, les politiques de jeunesse à l'échelle des territoires communaux manquent largement d'explicitation dans les objectifs qu'elles visent plus précisément, ce qui laisse les acteurs censés les appliquer dans un « flou politique » quant à la cohérence de leurs missions.

Une fois cette analyse de la structuration des politiques de jeunesse réalisée, je vais à présent m'intéresser aux trois enjeux majeurs ciblées par ces dernières concernant les jeunes des quartiers populaires afin de mettre en avant leur déclinaison opérationnelle et les divers obstacles de la mise en projet des jeunes au regard des spécificités de leurs parcours de vie.

14. Citoyenneté des jeunes et rapport aux institutions

14.1. Introduction

L'investigation ethnographique sur les jeunes des quartiers populaires m'a amené à considérer la question de leur citoyenneté et de leur rapport aux institutions comme l'un des axes centraux de réflexion d'une politique de jeunesse. Les professionnels de la jeunesse et les acteurs politiques que j'ai rencontrés s'accordent tous à penser qu'il existe depuis de nombreuses années une rupture entre les jeunes des quartiers populaires et les institutions. Pour eux, le lien ne pourra se reconstruire sans faire participer les jeunes à l'édification ou la gestion de l'institution. Celle-ci renvoie à trois approches dans les sciences sociales⁴⁷⁵ : tout d'abord, comme le suggèrent Emile Durkheim⁴⁷⁶ ou Marcel Mauss⁴⁷⁷, l'institution peut être considérée comme une norme ou une règle qui préexiste : structures de parenté, langage, ordre social, etc. Ensuite, dans une définition plus restreinte, l'institution désigne une organisation porteuse de valeurs, avec une visée plus générale qui dépasse les intérêts particuliers : Famille, Ecole, religion, etc. C'est dans ce cadre que François Dubet parle de « programme institutionnel »⁴⁷⁸ avec deux définitions éclairantes : d'une part, « *l'institution est une organisation sociale et une promesse symbolique arrachant les individus au flux de la vie quotidienne pour les élever vers la société* » ; et d'autre part, elle est un « *dispositif pratique et symbolique dont la finalité est de produire l'acteur et plus encore le sujet de la société* ». Pour Bernard Bier, « *ces définitions s'appliquent d'évidence aux institutions de la modernité, celles qui introduisent une rupture entre le communautaire et le sociétaire, et qui veulent instituer un individu-citoyen : l'Ecole, la Justice...* »

François Dubet en dégage ainsi quatre caractéristiques :

- Elles sont porteuses de principes universels, de valeurs (l'intérêt général, par exemple), ce qui les distingue de l'entreprise ou de l'organisation et leur donne une dimension de sacralité : Ecole, Justice, Hôpital, etc.
- Elles sont portées par des professionnels incarnant ces valeurs, avec une autorité qui dépasse leur personne singulière : enseignants, médecins, etc. ;
- Elles ont besoin d'espaces sanctuarisés.
- Elles reposent sur la croyance qu'elles produisent de l'autonomie.

Enfin, dans une troisième approche, portée par l'analyse et la pédagogie institutionnelles⁴⁷⁹, Lourau estime que les institutions ne sont pas que « *des normes universelles, mais aussi la manière dont les particuliers, s'accordent ou non pour participer à ces normes, ainsi que les formes singulières d'organisation qui surgissent et disparaissent en vue de tel ou tel objectif.* »⁴⁸⁰ Autrement dit, les institutions sont des dispositifs, des agencements permettant à un groupe de se construire ou permettant sa régulation. L'originalité de cette approche est de nous présenter les institutions comme des construits socio-historiques inséparables d'autres

⁴⁷⁵ Bernard Bier, « Jeunes et institutions », in Chafik Hbila, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse*, Paris, Editions de l'INJEP, Collection Cahiers de l'action n°32, pp. 67-68.

⁴⁷⁶ Emile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007.

⁴⁷⁷ Marcel Mauss, *Écrits politiques* (textes réunis et présentés par Marcel Fournier) Paris, Fayard, Éditeur, 1997.

⁴⁷⁸ François Dubet, *Le déclin des institutions*, Paris, Le Seuil, 2002.

⁴⁷⁹ Rémi Hess, *La pédagogie institutionnelle aujourd'hui*, Paris, La Socianalyse, Editions universitaires, 1975 ; Fernand Oury et Aïda Vasquez, *Vers une pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1967 ; Fernand Oury et Aïda Vasquez, *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1971. Références citées par Bernard Bier, *op. cit.*

⁴⁸⁰ René Lourau, *Analyse institutionnelle et pédagogie*, EPI, 1971. Référence citée par Bernard Bier, *op. cit.*

domaines (économiques ou politiques) et non des isolats, dans des rapports (de force) réels et non simplement subjectifs ou juridiques.

Ainsi, ces trois approches nous montrent que, d'une part, les institutions renvoient à ce qui est d'abord « institué » (le déjà-là, le donné) avec une fonction instituante visant pour chacune d'elle, à produire un certain type d'individu. Mais, d'autre part, les institutions représentent aussi des dynamiques instituantes comme le soutient Lourau : « *sous le terme d'institution, on comprend non seulement les formes instituées, mais aussi les formes d'actions instituantes, et les processus d'institutionnalisation qui résultent des deux moments précédents.* »⁴⁸¹

Cependant, comme « *l'instituant peut se transformer en institué, se figer : comment garder la tension entre institué et instituant ?* », s'interroge Bernard Bier pour qui « *c'est une question qui prend tout son sens dans le champ du politique comme de l'éducatif, où l'on est (ou devrait être) dans la tension permanente entre procédures et processus.* »⁴⁸²

En effet, lorsque les écarts qui caractérisent la jeunesse des quartiers populaires aux autres populations de jeunes sont toujours aussi importants d'un point de vue social, économique et culturel, il convient de s'interroger sur la pertinence des interventions publiques réalisées dans ces territoires, portées dans le cadre des différentes institutions qui les maillent. D'ailleurs, nombreux sont les détracteurs – à droite de l'échiquier politique comme à gauche, dans les médias comme dans la littérature sociologique – à constater l'échec relatif des politiques discriminantes en direction des quartiers populaires. Face à cela, quasi incessants sont les appels de la part des acteurs politiques à la participation des habitants en général et des jeunes en particulier, considérant que seuls ces derniers seront à même de proposer une action publique pertinente et efficace, qui corresponde réellement à leurs attentes exprimées, là où celle émanant des institutions a montré de nombreuses limites.

Ainsi, la participation des jeunes semble s'être imposée comme une valeur cardinale des politiques de jeunesse. La quasi-totalité des élus et des professionnels que j'ai rencontrée l'appelle de ses vœux. Le Maire de Lorient me confiait il y a peu au sujet de la construction d'un projet en direction de jeunes adultes dans un quartier de sa ville : « *Je ne veux plus de relation institutionnalisée aux jeunes qui reproduise les pratiques existantes et dont l'utilité reste à démontrer, je veux que ce soient eux qui construisent leur projet, on ne fera pas à leur place.* » D'autres, au contraire, s'interrogent sur cette injonction à la participation des jeunes, notamment dans les quartiers : « *Pourquoi faut-il à tout prix les faire participer ? On attend d'eux ce qu'on attend même pas de nous-mêmes ou des autres* », me lançait ainsi une chargée de mission politique de la ville lors d'un atelier de travail. La question est pertinente. En effet, pourquoi faire participer les jeunes ? Pourquoi est-ce si important pour des élus d'afficher le caractère participatif d'un projet de jeunes ? Surtout quand on sait qu'on n'en attend pas forcément autant des autres catégories de populations. Il est donc important de déconstruire ce que l'on entend par « participation ». Ce d'autant plus que derrière ce terme se cache en réalité une diversité de pratiques et de projets qui n'ont rien à voir avec les objectifs affichés. En effet, de grosses incertitudes planent sur les finalités des expériences de participation et se traduisent par des modalités opérationnelles des plus floues tant les attendus manquent d'explicitation politique. Par exemple, le choix des jeunes en terme de genre, de critère d'âge, d'origine ethnique ou de statut social ne fait quasiment jamais l'objet d'une justification basée sur des constats et des objectifs clairs.

Pour autant, je précise d'ores et déjà au lecteur que l'objectif de cette partie n'est pas de proposer un essai de définition de la participation des jeunes à proprement parler. La participation m'intéresse ici parce qu'elle est invoquée quasi en permanence, du côté des décideurs publics comme de la plupart des professionnels, dès qu'il s'agit d'élaborer un projet en direction des jeunes. Ce qui m'intéresse en premier lieu est donc moins de proposer une

⁴⁸¹ René Lourau, *op. cité.*

⁴⁸² Bernard Bier, « Jeunes et institutions », *op. cité.*

définition de la participation, même si je ne saurai en faire l'économie, que d'observer comment la définissent ou ne la définissent pas les acteurs qui la réclament, quels objectifs ils lui assignent et dans quelles contradictions ils sont pris dès qu'ils tentent de mettre en œuvre des processus participatifs avec les jeunes.

Car les sept Villes enquêtées affichent toutes leur volonté politique unanime de mobiliser les jeunes afin de les impliquer de manière citoyenne dans la construction des projets qui les concernent, et ceux qui leur sont destinés plus particulièrement. Qu'en est-il exactement ? Ce sera l'objet de cette partie.

Mais je ne me limiterai pas qu'à cela. En interrogeant la participation, c'est bien le rapport des jeunes aux institutions et plus généralement à la citoyenneté que je souhaite interroger. Est-ce que la Cité fait sens pour les jeunes des quartiers populaires ? Ont-ils le sentiment d'appartenir à un tout ? Ici, je m'efforcerai d'interroger le rapport des jeunes aux institutions en tentant d'analyser en quoi le lien entre les deux entités est au pire rompu, au mieux tendu, et comment de ce constat démarre la « surenchère » à la participation des jeunes. Nous verrons alors que le but de cette dernière est d'amener les jeunes à expérimenter de nouvelles formes de citoyenneté de sorte à retisser du lien aux institutions et à la représentation politique.

Pour ce faire, je continuerai de « suivre les acteurs eux-mêmes ». Autrement dit, je laisserai aux jeunes le soin d'exprimer leur rapport à la citoyenneté et aux institutions. Mais pour l'exercice, je m'appuierai très largement sur la littérature sociologique, avec Patricia Loncle notamment qui s'est beaucoup intéressée à ces questions de citoyenneté et de participation et dont les travaux éclairent très largement mes analyses. Bien entendu, ici encore, c'est à partir de l'analyse des acteurs que j'ai suivis que je ferai le lien avec les ressources littéraires qui en font écho.

14.2. De la citoyenneté à la participation

14.2.1. Tentative de définition des termes

Avant toute chose, qu'est-ce que la citoyenneté et qu'est-ce que la participation ? La citoyenneté inclut-elle, de fait, la participation ? La citoyenneté peut-elle s'exercer sans participation ? Mais qu'est-ce que la participation ? Pour répondre à toutes ces questions, il apparaît ici évident qu'une définition de la citoyenneté s'impose. C'est le préalable nécessaire qui permettra, ensuite, d'en faire de même avec la participation. Nous verrons alors que celle-ci est polymorphe, ses différentes formes d'actions représentant des réponses possibles aux différents éléments constitutifs de la citoyenneté. Pour le démontrer, je vais ici essentiellement mobiliser les apports de Marie Gaille, et tenter de faire le lien, par la suite, avec les différentes catégories de participation repérées par Marion Carrel dans les quartiers populaires.

Selon la définition du *Robert*, presque tous les hommes sont aujourd'hui citoyens d'un Etat, ils appartiennent à une cité au sein de laquelle, en reconnaissant sa juridiction, sont habilités à jouir, sur son territoire, du droit de cité et sont astreints aux devoirs correspondants. Aussi, dans une démocratie, explique Marie Gaille⁴⁸³, l'exercice de la citoyenneté est traduit par des droits politiques (dont le droit de vote qui permet d'élire des représentants) et des droits civils, notamment dans le domaine judiciaire. En retour, le citoyen est sujet de devoirs, il doit respecter les lois, payer des impôts, et accomplir un certain nombre de d'actes fixé par la constitution et la législation de son Etat. Les citoyens partagent donc un statut et sont en conséquence politiquement et juridiquement égaux. Aussi, rappelle Marie Gaille, en s'appuyant sur l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :

⁴⁸³ Marie Gaille, « La citoyenneté », in *Ville-École-Intégration*, n° 118, septembre 1999, p. 13.

« le citoyen est avant tout défini comme quelqu'un qui, en droit, prend part à la vie publique de son État et intervient dans les processus de décision politique : « 1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. 2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. 3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. » »⁴⁸⁴

A côté de l'exercice des droits et des devoirs, Marie Gaille repère des formes d'action ou des activités qui prennent place dans un espace qu'elle nomme de « voisinage ». Il s'agit ici de la vie associative qui est propre à un territoire. A travers celle-ci :

« Les citoyens tentent de renforcer, recréer ou faire naître un lien social essentiel au maintien de la démocratie et de la vie politique, de garantir les conditions d'exercice de la citoyenneté pour des populations défavorisées (aide scolaire, aide juridique, etc.), ou encore de faire entendre des revendications à l'État (création d'écoles, de lignes de transports en commun, aide au logement, politique écologique, etc.). »⁴⁸⁵

Mais, selon Marie Gaille, ce n'est pas tout, la citoyenneté est également exercée dans des formes de mobilisation collective. Celles-ci, souvent à caractère ponctuel, s'organisent pour protester contre un ordre établi, quelque soit la légitimité de l'institution dont il émane, jugé non conforme à des intérêts de groupes. C'est, par exemple, manifester pour dénoncer la réforme des retraites réalisée par le gouvernement en 2010. Cependant, la mobilisation collective n'est pas que protestataire, elle vise également à revendiquer un droit ou contraindre un État à mener une action que lui seul, et non les individus, même unis en grand nombre, peut faire aboutir. De ce fait, la mobilisation collective endosse plusieurs visages dont la grève et la manifestation. Pour Marie Gaille, la mobilisation collective ne va sans poser problème aux États et pose une question fondamentale : la désobéissance est-elle nécessaire à l'exercice de la citoyenneté ?

« Pour un État démocratique, qui se veut respectueux de la liberté des citoyens, la tâche est particulièrement délicate : l'organe exécutif de l'État, en tant que détenteur du monopole de la violence, est toujours tenté de limiter en fait et en droit les protestations des citoyens, alors que la mobilisation collective est considérée comme un moyen d'influencer l'action gouvernementale, au même titre que le vote : elle exprime l'opinion d'une partie des citoyens dans les intervalles de temps où ne sont pas tenues des élections. D'autre part, il faut se demander si le citoyen obéissant est le meilleur citoyen. »⁴⁸⁶

A ce stade, nous voyons déjà apparaître trois éléments constitutifs de la citoyenneté : l'exercice de droits et de devoirs, les « actions et activités de voisinage » et les formes de mobilisation collective.

Pour Marie Gaille, ces éléments de la citoyenneté ne sauraient s'appliquer à tous de façon égalitaire. En effet, les inégalités sociales, économiques et culturelles engendrent selon elle :

« une citoyenneté à plusieurs niveaux, dont témoignent les expressions de « marginaux », de « citoyens de seconde zone » ou encore d'« exclus de l'intérieur ». Celles-ci n'ont rien de métaphorique : les groupes sociaux défavorisés vivent de fait dans les « périphéries » – que ce soit les banlieues françaises ou les centres des grandes villes américaines désertées par les classes moyennes aisées. »⁴⁸⁷

⁴⁸⁴ Ibid.

⁴⁸⁵ Ibid.

⁴⁸⁶ Ibid., p. 15.

⁴⁸⁷ Ibid., p. 20.

Les citoyens se heurtent alors à des chances d'accès inégales à la culture, au marché de l'emploi et aux carrières professionnelles. A cet égard, Marie Gaille rappelle que la critique marxiste de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, inspirée par les écrits de Babeuf, tient dans l'idée que ses articles promulguent les droits de l'individu bourgeois, et non ceux de l'individu. Pour Marx, l'égalité civile et politique est un leurre tant que l'égalité économique n'est pas garantie également. Pour cette raison, selon Marie Gaille, les « droits socio-économiques » doivent être distingués en nature des droits civils et politiques.

« En effet, devenir citoyen, c'est acquérir un statut d'égalité avec les autres citoyens. Cependant, dès lors que les droits doivent non seulement garantir l'égalité formelle des citoyens, mais aussi porter en eux une revendication de bonheur et de bien-être, il semble que deux conceptions de la citoyenneté apparaissent et se trouvent en conflit. Afin de comprendre ce débat et d'en saisir les implications, il est utile d'aller au-delà de la distinction entre droits civils et politiques et droits socio-économiques et d'en venir à celle entre des « droits-liberté » et des « droits-créance » (4). Alors que les « droits-liberté » relèvent d'une conception négative de la loi, dont la fonction exclusive est d'interdire des actions qui empêcheraient autrui de jouir de ses droits, les « droits-créance » indiquent une fonction positive de la loi : elle peut formuler une revendication à l'égard d'un bien considéré commun et implique la mise en place d'une institution spécifique pour satisfaire cette exigence. Le privilège conféré aux « droits-liberté » implique, au contraire, l'affirmation de la priorité de la liberté des individus sur la définition du bien commun. »⁴⁸⁸

De ce point de vue, pour nous éclairer sur cette distinction, il est possible ici de reprendre l'analyse de Bourdieu et Passeron que j'ai mobilisée dans la seconde partie. Les deux sociologues indiquent combien le système scolaire et universitaire français fonctionne comme une instance de sélection et de ségrégation au profit des classes supérieures de la société. Nous avons ainsi vu que, statistiquement, les individus qui réussissent le mieux à l'école et s'insèrent le mieux professionnellement sont issus de familles favorisées du point de vue de leur capital culturel, social et économique.

C'est pourquoi, selon Marie Gaille, les critiques qui visent à mettre en lumière les inégalités entre individus et groupes sociaux derrière l'apparente uniformité de la citoyenneté empêchent de sombrer dans une illusion, celle d'une histoire qui irait dans le sens d'une diffusion progressive, irréversible et égale de la citoyenneté et de ses attributs dans les différentes couches de la société.

La citoyenneté ne saurait être l'objet de citoyens égaux. Et afin que les « dominés » puissent dénoncer les inégalités et s'émanciper, la mobilisation est centrale. A cette fin, la participation constitue pour eux un moyen. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle est tant invoquée pour émanciper les populations « dominées socialement ». Et ce n'est pas anodin non plus qu'elle fut au cœur du rapport d'Hubert Dubedout, reconnu aujourd'hui comme texte fondateur de la politique de la ville⁴⁸⁹. La « participation des habitants » a constitué le credo de cette politique de discrimination territoriale dans les années 1980 et n'aura eu de cesse de cheminer, par la suite, avec les nouvelles orientations politiques qui lui ont été attribuées (rénovation urbaine, etc.).

Cependant, la participation reste un objet flou difficile à définir. En effet, comme nous le montre Patricia Loncle en s'appuyant sur Walther, Du Bois-Reymond et Biggart :

« Il faut souligner le fait que la « participation » n'est pas un terme aussi univoque qu'il pourrait paraître, notamment du point de vue des mesures qui s'adressent aux jeunes. Alors que son origine latine *partecipere* (prendre part) suggère l'appropriation et la propriété, et est connotée par les concepts

⁴⁸⁸ Ibid., p. 18 et 19.

⁴⁸⁹ Hubert Dubedout, *Ensemble refaire la ville*, Paris, La documentation française, 1983.

de citoyenneté active et de démocratie, la participation a été dotée progressivement de significations plus variées :

- La participation politique par le vote aux élections ;
- La participation comme le fait d'être présent et de réussir dans le parcours éducatif et de formation ;
- La participation au marché du travail en tant que partie prenante à la main d'œuvre ;
- La participation des travailleurs/salariés du point de vue des droits de négociation formels au sein de l'entreprise ;
- L'éducation à la citoyenneté qui permet d'acquérir les capacités et les compétences pour participer ;
- La participation sociale par l'engagement volontaire dans des associations et des initiatives ;
- La participation civique dans l'engagement dans la communauté ou les mouvements sociaux. »⁴⁹⁰

14.2.2. La « participation des habitants » dans les quartiers populaires

Marion Carrel, de son côté, à partir d'enquêtes réalisées dans les quartiers populaires et dans le cadre de la politique de la ville, explique que la catégorisation de la participation diffère selon que l'on considère que « *les institutions doivent ou non fonctionner sur un modèle classique de démocratie (démocratie représentative versus démocratie participative), et selon la manière dont on conçoit le traitement des quartiers d'habitat social (traitement différentiel ou discrimination positive versus traitement égalitaire)* »⁴⁹¹.

En posant ce postulat, Marion Carrel propose un tableau à double-entrée qui donne à voir quatre catégorisations ou quatre « positions » possibles sur la question de la participation des habitants, en précisant bien qu'elles ne sont pas le produit de représentations portées *a priori* par des individus dont les intérêts sont entièrement fixés par avance, « *mais bien des façons d'imaginer le politique qui s'activent selon les contextes d'interaction et qui peuvent évoluer en situation. Les individus peuvent ainsi changer de position selon leurs interlocuteurs et selon le bien public dont il est question.* »⁴⁹² Si la catégorisation de la participation de Marion Carrel ne nous dit rien sur la nature de la participation, elle nous permet néanmoins d'afficher les différents positionnements par rapport à elle.

Ainsi, sa première entrée du tableau concerne le traitement des quartiers d'habitat social. Marion Carrel a caractérisé deux conceptions schématiquement opposées en la matière. L'une considère qu'il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les quartiers, quelque soit leurs compositions sociales (taux de chômage élevé ou non, etc.). Il s'agit là d'une conception qui défend la mise en œuvre de politiques publiques égales pour tous les individus sans distinction. La deuxième conception, quant à elle, à l'opposé de la première, considère au contraire qu'il convient de prendre en compte l'éloignement plus grand des pauvres, des non diplômés, des étrangers et des immigrés de la parole publique par une intervention particulière :

« Selon cette conception, il importe de considérer que la majorité des habitants des quartiers d'habitat social ont des compétences rhétoriques, une aisance communicationnelle et une familiarité avec le

⁴⁹⁰ Andreas Walther, Manuela du Bois-Reymond et Andy Biggart, *Participation and Transition. Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, op. cité, p. 37. Référence citée par Patricia Loncle, op. citée, p. 37.

⁴⁹¹ Marion Carrel, « Pauvreté, citoyenneté et participation. Quatre positions dans le débat sur les modalités d'organisation de la « participation des habitants » dans les quartiers d'habitat social. », communication au colloque « Cultures et pratiques participatives : une perspective comparative », organisé par le LAIOS et l'AFSP à Paris, 20-21 janvier 2005, p. 1.

⁴⁹² Ibid.

monde des institutions plus limitée que les autres habitants, du fait des faibles capitaux scolaires, économiques et culturels dont ils disposent. »⁴⁹³

Sa deuxième entrée du tableau concerne « l'idéal démocratique » avec, comme pour la première entrée, deux conceptions schématiquement opposées qui se distinguent. La première est la démocratie représentative, parfois appelée démocratie délégative, avec des élus que les habitants peuvent décider de reconduire ou non. Ces élus peuvent également informer et demander l'avis des habitants sur la chose publique grâce aux dispositifs qui sont mis à leur disposition (conseils de quartier, commissions consultatives, enquêtes publiques, etc.), ainsi qu'aux procédures existantes qui leur permettent de déposer des recours, réclamer des comptes et faire valoir leurs droits auprès de la puissance publique, etc.

La deuxième conception défend un modèle participatif de la démocratie. Cette conception vise à proposer une alternative au constat que « les institutions ont un fonctionnement descendant peu démocratique, élitiste et inefficace du fait de leur éloignement des préoccupations des populations et des problématiques locales ». En s'appuyant respectivement sur Manin, Blondiaux et Sintomer, et Rui, Marion Carell distingue trois raisons qui sont généralement avancées pour défendre une démocratie davantage participative :

« La participation des habitants aux délibérations sur le bien public aboutirait tout d'abord à améliorer les décisions des gouvernants car elle permettrait de faire émerger des informations et des questionnements inédits. La participation tendrait ensuite à faciliter l'application des décisions car ces dernières seraient rendues plus justifiables. Selon ce point de vue, c'est dorénavant la procédure de décision qui fait la légitimité des décisions politiques, davantage que la position d'autorité de celui qui prend la décision. Il y aurait ainsi un changement dans notre approche de l'intérêt général, qui n'est plus considéré comme le monopole de l'élu ou du responsable administratif mais comme le produit d'une délibération démocratique dans une société marquée par le pluralisme des valeurs. Enfin, la participation des habitants aux délibérations sur le bien public déboucherait sur une reconnaissance de l'expertise d'usage – la connaissance fine des individus de leur environnement et des politiques publiques qu'ils éprouvent quotidiennement – par rapport à l'expertise savante des représentants. En d'autres termes, la participation produirait de la reconnaissance et de l'égalité. »⁴⁹⁴

⁴⁹³ Ibid.

⁴⁹⁴ Ibid., p. 3.

		Conception du traitement des quartiers d'habitat social	
		Pas de distinction entre les quartiers ni entre les individus (égalité)	Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont moins de chance de se faire entendre que les autres (traitement différentiel)
Conception de la démocratie	Démocratie représentative (le modèle délégatif fonctionne bien ; la participation est une compétence individuelle)	1. Participation inutile Tout existe déjà pour que le citoyen s'exprime, vote, fasse des réclamations. « participation superflue » ou instrumentalisée à des fins de communication.	3. Injonction participative La participation est une question sociale et non pas politique. Les habitants sont perçus comme inadaptés et sont individuellement sommés de se comporter en citoyens. « participation impossible »
	Démocratie participative (nécessité de modes Ascendants d'élaboration des politiques publiques et d'une participation des habitants aux délibérations)	2. Participation citoyenne La participation est une question de procédure et de droit, dont seules les institutions sont responsables. « participation possible si démocratisation de la démocratie »	4. Participation construite La participation est une construction collective qui passe par une double transformation des habitants et des institutions. « participation possible si ingénierie participative »

Source : Marion Carrel, « Pauvreté, citoyenneté et participation. Quatre positions dans le débat sur les modalités d'organisation de la « participation des habitants » dans les quartiers d'habitat social. », Communication au colloque « Cultures et pratiques participatives : une perspective comparative », organisé par le LAIOS et l'AFSP à Paris, 20-21 janvier 2005

Sur la « participation inutile », Marion Carell l'explique en observant que les collectivités territoriales n'impulsent aucune mesure concrète afin de faire participer les populations. Pour autant, l'affichage de la participation de la part des décideurs publics locaux n'en demeure pas moins. L'objectif de cet affichage est double. Il s'agit d'une part, de faire « bonne figure électorale » et, d'autre part, d'obtenir les financements étatiques de la politique de la ville. Marion Carrel remarque ici que :

« Cette position dans le débat sur la participation des habitants repose sur la conviction que l'efficacité démocratique repose sur la séparation stricte entre le monde administratif et politique d'une part, et le monde des habitants et de leurs associations d'autre part. Ces dernières sont d'ailleurs perçues comme des *lobbies*, des groupes qui cherchent à défendre leurs intérêts privés, et non pas comme de potentiels partenaires pour une construction collective des décisions d'intérêt général. [...] De plus, faire participer les habitants aux délibérations sur le bien public est jugé dangereux parce que l'intérêt des habitants est pensé comme forcément contradictoire avec l'intérêt supérieur de la collectivité. »⁴⁹⁵

La « participation citoyenne », quant à elle, se situe à l'opposé du schéma de la démocratie représentative. Elle se base sur l'idée d'une nécessaire démocratisation de la vie politique et

⁴⁹⁵ Ibid., p. 5.

administrative. Il s'agit ici pour les institutions d'aménager les procédures afin de permettre aux citoyens de prendre effectivement part aux délibérations et aux décisions. Selon Marion Carrel :

« Selon cette conception, l'urgence est de convaincre la société d'installer des dispositifs participatifs tels que le budget participatif et de doter les conseils de quartier de pouvoirs de décision et de financements propres. Il s'agit également de garantir le pluralisme démocratique par un changement des modes de scrutin, par l'octroi du droit de vote aux étrangers et l'interdiction du cumul des mandats. »⁴⁹⁶

Toutefois, cette conception, à la différence des deux suivantes, observe Marion Carrel, s'adresse de façon égalitaire à tous les citoyens et pas uniquement aux habitants des quartiers populaires. A cet égard, elle remarque que les tenants de cette posture s'interrogent souvent sur l'opportunité de ne proposer des processus participatifs qu'à ces derniers : « Pourquoi demander aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui sont les individus les moins représentés dans la sphère administrative et politique, de faire l'effort de participer, et pas aux autres, demandent-ils en substance ? » C'est donc le « fonctionnement peu démocratique des institutions » qu'il faut changer selon cette conception, et non le rapport des habitants à la citoyenneté.

La position de l'« injonction participative » est, selon Marion Carrel, diamétralement opposée à la position de la « participation citoyenne », car elle correspond avant tout à un cadre d'interprétation des rapports entre habitants et institutions que l'on peut synthétiser comme un « traitement du handicap individuel » :

« La participation est en effet entendue comme une compétence individuelle, inégalement répartie dans la société. Il s'agit alors pour les institutions de traiter le « handicap » des habitants des quartiers difficiles par des programmes d'aide au montage de projets individuels, accompagnés de dispositifs de formation à la citoyenneté et d'information descendante sur le fonctionnement des administrations. »⁴⁹⁷

L'objectif affiché par les institutions est ici d'éduquer les habitants à la citoyenneté, afin de leur permettre de se hisser au niveau de l'intérêt général et de se détacher de leurs particularités ethniques et sociales, ainsi que de leurs attachements locaux. Ici, Carrel note que l'habitant des quartiers pauvres urbains est perçu comme « un individu sans pouvoir », « sans qualités », « sans ressources », etc. « *Il n'a pas de connaissances, il se comporte de manière étrange. Il est incapable de s'informer et de dire son avis, il est comparable à « un enfant », une personne irresponsable.* »⁴⁹⁸ Dans cette conception, la participation n'est pas considérée comme relevant de la responsabilité des institutions mais des habitants.

Enfin, la « participation construite » considère l'habitant des quartiers comme porteur d'expressions collectives et de civilité. Elle correspond à la conception d'une participation comme un processus, un produit de l'interaction entre les habitants et les professionnels, entre les usagers et les agents des services publics, entre les représentés et les représentants. Et afin de faire participer les habitants des quartiers populaires aux délibérations sur le bien public, les processus supposent d'être élaborés progressivement. Cela passe par une acculturation des individus à la délibération, à la confrontation d'arguments et à l'élaboration collective de décisions.

Il s'agit de susciter, à travers la mise en place d'une ingénierie participative, une double transformation. La première est celle du fonctionnement des institutions. Il s'agit de démocratiser les pratiques institutionnelles afin de permettre à des modes ascendants d'élaboration des politiques publiques d'exister. Cette transformation passe par le changement

⁴⁹⁶ Ibid, p. 5.

⁴⁹⁷ Ibid., p. 6.

⁴⁹⁸ Ibid., p. 7.

des modes de faire et de penser des élus et des professionnels, qui ne sont pas habitués à délibérer avec les habitants sur le contenu des politiques qu'ils mènent. La deuxième transformation est celle des habitants. Il s'agit d'encourager le passage de la parole privée et individuelle à la parole collective et publique. Marion Carrel remarque que ce chaînage s'opère difficilement dans les espaces de discussion traditionnels entre habitants et institutions, car « *tout discours personnel, attaché à l'environnement immédiat des individus, aux particularités de la communauté d'appartenance et aux habitudes locales est rejeté sans autre forme de procès* »⁴⁹⁹. Pour les tenants de la « participation construite », en revanche, ces discours d'ordre privé, personnel ou communautaire sont considérés comme essentiels en ce qu'ils constituent le point de départ du processus participatif.

Selon cette conception, il n'est pas envisageable d'imaginer dans un premier temps « former » ou « éduquer » les habitants à la citoyenneté, avant de leur permettre de prendre part à la délibération. Au contraire, c'est dans l'interaction avec des professionnels et des élus, en situation de délibération, que les transformations des uns et des autres s'opèrent progressivement et que les apprentissages se font. En d'autres termes, pour les tenants de la « participation construite », il n'y a pas de condition préalable à la participation des pauvres et des minorités ethniques. L'apprentissage de la participation « se fait en se faisant », aussi bien pour les professionnels et les élus que pour les habitants.

« La « participation construite » est une position héritée du développement social des quartiers tel qu'il a été conceptualisé dans le rapport Dubedout. Il s'agit pour les institutions de favoriser l'auto-organisation de la population en une force sociale et politique et d'adopter une logique de *développement*, opposée à la logique de *gestion descendante* des populations en difficultés. Selon cette conception, l'urgence est de modifier l'action du secteur public, comme du secteur privé, par l'instauration de nouveaux rapports avec les pauvres, qui permettent de prendre en compte leurs contraintes mais également de développer leurs ressources. En d'autres termes, il est affirmé que la participation ne peut pas se décréter dans les quartiers d'habitat social, mais qu'elle se construit petit à petit, par le bas. [...] Il s'agit en effet d'animer des dispositifs participatifs, parfois appelés dispositifs de « coproduction de l'action publique », de façon à ce que les habitants et les responsables administratifs, économiques et politiques arrivent à se confronter démocratiquement et à délibérer. »⁵⁰⁰

Pour l'heure, selon Marion Carrel, la « participation construite » reste une vision minoritaire dans la politique de la ville.

Ces différentes catégories de la participation sont intéressantes pour éclairer l'analyse car elles soulèvent plusieurs questions : de qui émane une offre de participation : des institutions ou des citoyens ? Et de quel type d'institution s'agit-il et avec quelles finalités quant à la participation ? Et de quel type de citoyens s'agit-il et avec quelles finalités quant à la participation ?

Nous voyons bien ici que les formes de participation sont susceptibles de changer du tout au tout selon que l'offre émane d'une collectivité, ou de citoyens mobilisés pour changer leurs conditions de vie. Cette catégorisation nous donne ainsi des clés pour cadrer l'analyse selon que les objectifs assignés à la participation proviennent des institutions ou des jeunes eux-mêmes.

Mais nous verrons aussi que la distinction entre les deux entités – jeunes et institutions – ne peut être totalement établie, de manière aussi « abrupte », car l'offre de l'une ne peut se penser sans l'autre. Pis, elle conditionne l'autre, à la fois dans sa posture et dans ses actes, et inversement. Aussi, l'une offre des opportunités à l'autre qui s'en saisit pour transformer, en retour, sa substance. C'est pourquoi le propos qui suit ne dissociera pas les deux entités mais analysera les conséquences des actes qu'elles posent en interaction mutuelle.

⁴⁹⁹ Ibid.

⁵⁰⁰ Ibid., p. 9.

Voyons à présent pourquoi les politiques de jeunesse valorisent la participation des jeunes.

14.3. Pourquoi faire participer les jeunes ?

14.3.1. La participation des jeunes : un manque d'explicitation des objectifs

Une bonne partie des professionnels que j'ai rencontrée tient parfois des discours assez durs à l'égard de jeunes qui ne s'engagent pas assez. Les jeunes investissent en effet très peu les espaces de débat organisés localement par différentes institutions :

Extrait d'entretien avec une animatrice socioculturel :

D'après vous, est-ce que les jeunes, ici, participent à la vie de la Cité avec un C majuscule ? Est-ce qu'ils vont voter par exemple ? Est-ce qu'ils s'intéressent à la politique par exemple ?

La politique je sais pas mais ce serait intéressant de dire qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont allés voter, j'en ai pas trop l'impression. Alors, c'est « les jeunes », je sais pas si on peut cataloguer comme ça « les jeunes », je pense qu'il y a « des jeunes ». Mais y en a qui vont voter. Au bureau de vote où je suis allée voter, y avait des jeunes qui étaient là. Non, non, ils s'intéressent mais c'est vrai que, par contre, les jeunes qui sont le plus en train de dire qu'ils sont exclus, ceux là quand on essaie de les rattraper, on y arrive pas quoi. Sur le quartier – moi ça fait longtemps que je travaille sur le quartier – on a essayé à plusieurs reprises de mobiliser les jeunes qui étaient dehors pour qu'ils puissent s'intéresser à la vie du quartier, dire eux ce qu'ils voudraient et ils viennent pas. Ils viennent pas pour discuter avec des adultes.

Ah bon ?

Non, dans le cadre, par exemple du centre Jean Vilar, y a des tas de groupes etc. et les jeunes qui sont dehors, qui disent qu'on fait rien pour eux, ils viennent pas. Pourtant, ils étaient invités et ils sont pas venus.

Invités de quelle manière ?

Invités comme tous les autres quoi.

Bouche à oreille ?

Bouche à oreille mais aussi par les gens qui les connaissaient mieux. Mais ils viennent pas.

C'est dû à quoi vous croyez ? Ils n'y croient pas tout simplement ?

Ils n'y croient pas. Peut-être qu'ils pensent que ça sert à rien.

Nombreux sont les professionnels à penser comme cet animateur socioculturel que les jeunes font montre d'une capacité d'indignation à l'égard du traitement que la société en générale leur réserve, sans investir les espaces qui leur permettraient d'impulser du changement social. Ainsi, beaucoup de professionnels au contact des jeunes qualifient les discours de ces derniers d'« indignation stérile » à l'égard des institutions dans la mesure où ils ne la transforment pas en une participation au changement.

Bien entendu, il s'agit là d'un constat, loin d'être nouveau, qui ne saurait s'appliquer à tous les jeunes car je montrerai, plus bas, que beaucoup s'investissent, mais autrement. En attendant, la question que pose cet animateur socioculturel est celle de la capacité des jeunes à devenir acteurs du changement. Cela passe, selon lui, par une nécessaire participation de leur part à la définition des politiques et des projets qui leur sont dédiés. Cependant, le professionnel reconnaît dans le même temps que si les espaces organisés par les institutions font faillite auprès des jeunes (en l'occurrence ceux auxquels il fait référence dans le cadre de son équipement), c'est bien que ceux-ci ne croient plus en leur capacité de répondre à leurs attentes. A cet égard, Patricia Loncle formule bien le questionnement des attendus de la participation des jeunes :

« A propos des attendus des expériences de participation, on sait généralement peu de choses. Ces expériences visent-elles à soutenir ou à légitimer les décisions des promoteurs ? Sont-elles susceptibles de faire évoluer le contenu des décisions ? Sont-elles à même de renforcer le fonctionnement démocratique du territoire ou de l'institution dans lesquels elles prennent corps ? Plus globalement,

constituent-elles des tentatives pour sensibiliser les jeunes aux nécessités de la participation politique ou comprennent-elles des essais d'établissement de formes de démocratie délibérative ? »⁵⁰¹

La question des finalités de la participation des jeunes est clairement posée aux acteurs et aux pouvoirs publics qui l'appellent en permanence. Elle se pose à tous les jeunes et pas seulement à ceux issus des quartiers populaires. Pour Patricia Loncle, la crise des règles sociales établies lors du fondement des sociétés industrielles conduisent les acteurs politiques à se mobiliser pour apporter de nouvelles réponses à leurs concitoyens, notamment les jeunes⁵⁰². Ces vacillements, explique-t-elle, sont notamment la montée de l'individualisation⁵⁰³, la diffusion des valeurs libérales, la crise de confiance à l'égard des vecteurs traditionnels de représentation, un mouvement de précarisation qui touche massivement les jeunes⁵⁰⁴ ainsi que la généralisation des incertitudes dans les parcours vers l'âge adulte⁵⁰⁵. Pour elle, « *deux mouvements viennent affaiblir le pacte social sur lequel reposaient les sociétés occidentales modernes : des interrogations sur les formes de la citoyenneté contemporaine ; une mise en évidence des difficultés socio-économiques grandissantes des jeunes.* »⁵⁰⁶ Du fait de ces mouvements, des tentatives de rapprochement des jeunes du jeu démocratique sont tentées à l'échelle locale. Il s'agit par là également pour les pouvoirs publics de mieux cerner les attentes des jeunes en général, et des plus vulnérables en particulier. Pourtant, si tous les acteurs politiques affichent leur volonté d'« instituer » la citoyenneté des jeunes, les réponses apportées en matière de participation manquent cruellement d'explicitation de leur part. Bien souvent, constate Patricia Loncle, il s'agit de tentatives d'éducation à la citoyenneté, « *tentatives dominées par des visées normatives, voire morales, et plus rarement à des essais d'implication réelle des jeunes dans la vie du territoire ou de l'institution considérée.* »⁵⁰⁷ Encore une fois, cela s'explique en parti par le fait que les finalités politiques de la participation ne font pas l'objet d'une explicitation claire.

14.3.2. ... tout en étant un enjeu central de l'action publique en direction des jeunes

Pour autant, la question de la citoyenneté et de la participation des jeunes reste une question centrale des politiques de jeunesse, certainement la plus importante aux yeux des acteurs politiques. A cela plusieurs raisons qu'énumère Patricia Loncle. Tout d'abord, l'importance que prend cette question renvoie à l'analyse des mouvements d'individualisation, à la croissance des incertitudes des parcours ainsi qu'à l'évolution des modes d'engagement. En ce sens, son analyse fait écho à ce que j'ai présenté en première partie :

« L'individualisation des parcours de vie, des opportunités et des risques a donné pendant quelques temps l'impression que les vieux clivages sociaux avaient disparu et avaient fait perdre de leur validité aux idéologies liées à une lecture en terme de classes sociales. Cependant, il apparaît que ces clivages tendent à perdurer, mais qu'ils sont désormais assortis de nouvelles inégalités et conduisent à des processus socioculturels désignés par le terme d'« individualisation structurée » (Furlong et Carmel, 1997). La reconnaissance et l'articulation des nouveaux risques collectifs susceptibles de mener à des solutions collectives, à des mécanismes de résolutions collectifs et finalement à de nouvelles identités politiques sont encore à venir (Evers et Nowotny, 1987). Cela signifie que la légitimité des oppositions

⁵⁰¹ Patricia Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 10.

⁵⁰² Patricia Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, op. cité.

⁵⁰³ Cf. première partie.

⁵⁰⁴ Idem.

⁵⁰⁵ Idem.

⁵⁰⁶ Patricia Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, op. cité, p. 9.

⁵⁰⁷ Ibid., p. 10.

traditionnelles gauche/droite tend à s'amoinrir, mais n'est pas vraiment remplacée par de nouvelles approches politiques. »⁵⁰⁸

Ainsi, ce constat incite les citoyens à opérer des changements dans leur manière de devenir « politiquement actifs », ce dans le but de s'éloigner des vieux débats politiques et en adopter de nouveaux. Ces nouvelles formes de participation, nous explique Patricia Loncle, vont du « conventionnel » au « non-conventionnel » et comprennent les nouveaux mouvements sociaux ou encore les manifestations politiques. Ronald Inglehart, repris par Patricia Loncle, a démontré que la participation politique de masse qui s'appuie sur une distinction claire des élites et dirigées par des partis politiques correspondait aux conditions sociales du XIX^e et du début du XX^e siècle. Autrement dit, ce schéma s'appliquait parfaitement à une période où les capacités politiques des citoyens étaient encore peu élevées et les institutions politiques en mesure de mobiliser de larges portions de l'électorat⁵⁰⁹. L'élévation des niveaux d'éducation et le développement des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont contribué à l'émergence de nouvelles formes de participation. Et tout cela a forcément des répercussions sur la manière dont les jeunes se représentent la politique. En effet, nous dit Patricia Loncle, aux yeux de ces derniers, les systèmes politiques sont « *peu désireux de défendre les intérêts de leurs concitoyens* » et sont « *peu réactifs à l'égard des besoins et des inquiétudes des personnes.* »⁵¹⁰ De ce fait, insiste-t-elle, « *les expérimentations qui consistent à rapprocher les jeunes des systèmes politiques représentent un enjeu majeur pour chaque système politique national.* »⁵¹¹ Elle cite Andreas Walther, Manuela du Bois-Reymond et Andy Biggart sur ce point:

« La participation est complémentaire de la citoyenneté dans la mesure où dans les sociétés démocratiques les droits des individus sont liés à leur statut de citoyens. La participation implique au moins une correspondance partielle entre l'individu et le collectif, en d'autres termes la négociation active entre les intérêts personnels et les demandes de la société, et par conséquent des processus d'identification. »⁵¹²

Pour résumer cette articulation entre citoyenneté et participation, Patricia Loncle s'appuie sur l'analyse de Jean-Claude Richez :

« Aujourd'hui, les jeunes s'engagent, mais autrement. Cette nouvelle donne est difficile à saisir, notamment parce que nous restons très largement prisonniers d'une conception de l'engagement qui réduit celui-ci à l'engagement politique et, de façon plus accessoire, à l'engagement syndical et associatif, au détriment d'autres formes d'engagement. [...] Dans un contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de « réserves de sens collectif », dans lequel s'inscrivait le processus de socialisation, c'est le principe d'expérimentation qui domine, en quelque sorte, par défaut. La socialisation se fait à travers l'expérimentation. Chaque individu se trouve conduit à élaborer ses propres définitions, à énoncer des responsabilités qui ne lui sont plus dictées, devenant ainsi l'unité de reproduction de la sphère sociale. Cette individualisation généralisée ne signifie pas isolement et atomisation, mais favorise l'institutionnalisation et la standardisation des modes de vie. Autrefois, la socialisation conduisait l'individu vers la case qui lui était assignée. Dominaient les formes communautaires de socialisation qui visaient à assimiler la tradition, à produire des individus conformes à des normes imposées par le groupe, normes de leur milieu, de leur classe d'origine, de leur classe sociale, de leur culture. Aujourd'hui il n'y a plus de transmission de l'héritage dans sa forme

⁵⁰⁸ Ibid., pp. 16-17.

⁵⁰⁹ Ronald Inglehart, *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*.

⁵¹⁰ Patricia Loncle, *op. cité*, p. 17.

⁵¹¹ Ibid.

⁵¹² Andreas Walther, Manuela du Bois-Reymond et Andy Biggart, *Participation and Transition. Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, Francfort-sur-le-Main (Allemagne), Peter Lang, 2006, p. 12. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*, p. 18.

traditionnelle. Il ne s'impose plus comme allant de soi, mais passe par une mise en débat, en discussion, en expérimentation. L'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à négocier devient essentielle. C'est une capacité de mise à distance critique vis-à-vis des cadres sociaux, des groupes d'appartenance et des rôles assignés à l'individu, capacité qui s'ancre dans une évaluation de l'environnement. »⁵¹³

Ensuite, Patricia Loncle rappelle que « *l'intervention publique [de l'Etat] a été historiquement largement conditionnée par les questions de citoyenneté.* »⁵¹⁴ La nouveauté toutefois, précise-t-elle, réside dans le fait que cette assertion concerne aussi les territoires émergents en quête de légitimité politique tels que l'Europe ou les collectivités territoriales. Ses travaux l'ont conduite à considérer que l'intervention publique en direction des jeunes est à rechercher au-delà de leurs spécificités et de leurs problèmes :

« Certes, cette population présente un certain nombre de caractéristiques, comme la vulnérabilité sociale ou les menaces envers la paix sociale, qui conduisent à la mise en œuvre de politiques publiques. Cependant, les raisons de l'envergure des politiques de jeunesse et de leur caractère intersectoriel sont avant tout relatives aux attentes sociales qui pèsent sur cette population en terme d'identité et de cohésion sociales ; elles mettent en évidence l'existence d'un rapport singulier entre la jeunesse et les discours de l'Etat sur la citoyenneté. »⁵¹⁵

Pour elle, les questions de citoyenneté apparaissent comme cruciales pour le fonctionnement des sociétés nationales, « *et parmi les différentes catégories de population, la jeunesse est celle sur laquelle pèse le plus fortement à la fois les obligations de citoyenneté et la nécessité de renouvellement de la société nationale.* »⁵¹⁶ Voilà là, certainement, l'une des explications centrales à cette injonction à la participation des jeunes.

Ainsi, l'une des fonctions d'une politique de jeunesse est de prendre appui sur les jeunes pour envisager l'avenir de la société. Cependant, précise Patricia Loncle, « *lorsque l'on analyse les expériences de participation, le lien entre intégration sociale, empowerment et engagement des jeunes, bien que tout aussi important que celui de la citoyenneté, apparaît plus difficile à établir et à légitimer.* »⁵¹⁷ Notons au passage que la définition que donne Patricia Loncle de l'« empowerment » se rapproche de la notion d'autonomie puisque le terme anglais signifie « autonomisation » ou « capacitation » ; il désigne la capacité de l'individu à prendre en charge par lui-même sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. En ce sens, note Loncle, il s'agit bien d'un pouvoir (« power ») : « *le pouvoir de travailler, de gagner son pain, de décider de son destin de vie sociale en respectant les besoins et termes de la société.* » Elle rajoute que « *l'autonomie d'une personne lui permet d'exister dans la communauté sans constituer un fardeau pour celle-ci.* »⁵¹⁸ En ce sens, une politique de jeunesse qui vise l'« empowerment » peut être assimilée à une politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. Or, nombreux sont les jeunes qui peinent à gagner l'indépendance matérielle et financière par une insertion sociale et professionnelle réussie notamment⁵¹⁹. Toutefois, objecte Patricia Loncle, qui s'appuie sur

⁵¹³ Jean-Claude Richez, « Avant-propos », in Valérie Becquet et Chantal de Linarès (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'harmattan, 2005, pp. 9-12. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*.

⁵¹⁴ Patricia Loncle, *op. cité*, p. 19.

⁵¹⁵ Ibid.

⁵¹⁶ Ibid.

⁵¹⁷ Ibid., p. 24.

⁵¹⁸ Ibid.

⁵¹⁹ J'expliquerai dans ma partie relative à l'emploi pourquoi je préfère parler d'insertion sociale plutôt que d'intégration sociale.

différentes études pour l'étayer⁵²⁰, les jeunes sont malgré tout prompts à se mobiliser et s'engager dans des projets collectifs. L'autonomie ne se limite pas uniquement à l'individualisation, elle renvoie à l'individu la tâche de construire sa singularité dans l'interdépendance des relations.

Aussi, puisque les jeunes font partie des principaux usagers des services publics, nous explique-t-elle, leurs opinions sur la qualité de ces services apparaissent comme particulièrement importantes aux yeux des élus nationaux et locaux. Je m'éloignerai pour ma part de ce constat car nous verrons plus loin que l'expression des jeunes importe souvent peu aux pouvoirs publics. De plus, il ne s'agit pas ici de participation à proprement parler. D'ailleurs, sur ce point, Patricia Loncle reconnaît que :

« si les jeunes ne sont pas impliqués dans les sociétés nationales et européennes comme des acteurs à part entière, s'ils ne bénéficient pas des systèmes de protection sociale, s'ils n'adhèrent pas au « pacte social », leurs situations sont à même de mettre en danger les systèmes sociaux dans leur ensemble. »⁵²¹

En ce sens, il s'agit là de la seconde explication à la volonté politique affichée de faire participer les jeunes. Comme le rappelle Patricia Loncle, la difficulté des politiques publiques à atteindre leurs publics cibles dans le champ social est telle que les acteurs politiques sont incités à penser une dimension sociale dans la participation des publics en difficulté, ce dans le but d'établir un lien plus efficace entre ces derniers et l'offre d'intervention qui leur est destinée. Il s'agit là d'un élément de compréhension déterminant à l'appel à la participation des jeunes des quartiers populaires. Ce d'autant plus que la crise que connaît la sphère politique traditionnelle, avec de forts taux d'abstention aux élections, oblige et justifie, au-delà des dispositifs d'aides classiques aux publics concernés, « *la quête de nouvelles relations entre acteurs politiques et ressortissants de l'action publique.* »⁵²² C'est en ce sens que :

« de nouvelles modalités d'élaboration des politiques publiques sont recherchées, avec une volonté d'atteindre des décisions négociées, des objectifs partagés, l'assentiment des publics cibles. De ce fait, les politiques publiques tendent à être moins coercitives, appelant à davantage de négociations, à la recherche plus systématique de l'avis des destinataires (Nay et Smith, 2002 ; Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Commaille et Jobert, 1999 ; Duran, 1999). »⁵²³

Il s'agit là d'une analyse fondamentale pour cerner l'appel à la participation des jeunes. D'ailleurs, sur ce point, j'indiquerai dans la conclusion que les jeunes des quartiers populaires appellent à redonner du sens à l'action et proposent la création de ce que j'ai appelé des « espaces de frottements », le but étant de renouveler le rapport politique entre les jeunes, les élus et les institutions. J'expliquerai alors en quoi les dispositifs et la technicité ont pris le dessus sur le sens de l'action politique sans forcément résoudre les problèmes pour lesquels ils ont été créés. Mais en attendant, restons sur l'analyse de Patricia Loncle qui fait largement écho à ce que j'ai retrouvé sur le terrain : « *la recherche de participation correspond aussi à une logique de « modernisation par l'utilisateur », à travers des modalités plus explicites de coproduction du service.* »⁵²⁴

Du côté des jeunes, pour leur part, afin de mesurer l'intérêt qu'ils ont à s'engager, Patricia Loncle s'est appuyée sur trois dimensions au travers de ses travaux :

⁵²⁰ Notamment Andreas Walther, Manuela du Bois-Reymond et Andy Biggart, *Participation and Transition. Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, op. citée, ou encore Patricia Loncle, « Les jeunes à Rennes et à Metz : une participation peut en cacher une autre. », in *Lien social et politiques*, n°48, 2002, pp. 131-151.

⁵²¹ Patricia Loncle, op. citée, p. 27.

⁵²² Ibid., p. 28.

⁵²³ Ibid., pp. 28-29.

⁵²⁴ Ibid.

- Le sentiment d'appartenance des jeunes européens aux territoires locaux dans lesquels ils vivent ;
- le lien entre les difficultés sociales des territoires et l'émergence des expériences de participation ;
- la volonté politique des élus et la présence d'associations locales de jeunesse comme éléments déterminants de la création et du succès des expériences.

Sur le premier point, Loncle s'appuie sur les analyses de Céline Belot⁵²⁵ qui démontre « à quel point les jeunes européens se sentent profondément liés à leur ville et à leur localité. »⁵²⁶ Céline Belot relève à cet égard un très fort attachement des jeunes à l'espace local. Elle mentionne que dans les Etats membres de l'Union Européenne, plus de la moitié des 18-29 ans déclarent qu'ils se sentent appartenir avant tout à leur ville ou à leur localité. Dans ce sentiment d'appartenance, les autorités locales jouent un rôle déterminant en rassemblant des ressources pour matérialiser l'espace local, développer les relations sociales et permettre à chaque jeune de construire sa vie quotidienne par rapport à des expériences pratiques. Cela permet de nuancer les constats que j'ai pu émettre sur le fort sentiment d'appartenance des jeunes à leur quartier puisqu'ils valent aussi pour les autres jeunes, même si les causes sont évidemment différentes.

Sur le second point, Patricia Loncle souligne que le lien entre les difficultés sociales des territoires et l'émergence des expériences de participation est difficile à établir dans la mesure où les jeunes les plus exclus sont aussi ceux qui participent le moins, même si, note-t-elle dans le même temps, appartenir à un quartier exclu peut amener des jeunes à s'organiser en tant qu'acteurs pour reconstruire une identité positive. Sur ce point, je constate que mes analyses rejoignent ses constats : « de nombreux habitants (et parmi eux de nombreux jeunes) des quartiers difficiles tendent à promouvoir leur communauté, à participer à des expériences collectives et à développer un secteur associatif fort. »⁵²⁷ J'y consacrerai une sous-partie plus bas. Aussi, pour appuyer son propos, Loncle se base, entre autres, sur l'analyse de Janet Holland, Tracey Reynolds et Susie Weller construite à partir d'une recherche menée dans les quartiers noirs en Grande-Bretagne :

« La compréhension de la question de la communauté par les participants doit être placée dans le contexte plus large de l'exclusion sociale. La communauté britannique noire a traversé une histoire de la discrimination qui est à présent bien établie et bien documentée. Du fait de cette expérience, les communautés noires ont développé des liens forts et des institutions internes pour combattre activement le racisme et l'exclusion. Le credo populaire du capital social selon lequel « tu dois sortir pour t'en sortir » ne semble pas fonctionner dans le cas des expériences vécues par les jeunes de ces communautés. A l'inverse, la sécurité liée à l'appartenance est envisagée comme une plate-forme à partir de laquelle la progression et la mobilité sociales peuvent être bâties. Les jeunes originaires des Antilles ont des associations communautaires spécifiques à leur ethnie ou à leur race qui leur offrent des liens forts du point de vue capital social et ils font montre de forts taux d'engagement civique dans leur quartier. [...] Il est clair qu'ils perçoivent leur quartier noir comme une ressource pour la politique, la mobilisation collective et la réaffirmation de leur identité ethnique. »⁵²⁸

Enfin, sur le troisième point, Loncle constate que l'implantation des expériences locales de participation est très variable selon les collectivités locales, la volonté politique des décideurs

⁵²⁵ Céline Belot, « Du local au mondial : les espaces d'appartenance des jeunes Européens », in Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Les jeunes européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 177-204. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cit.*, p. 46.

⁵²⁶ Ibid.

⁵²⁷ Ibid., p. 48.

⁵²⁸ Janet Holland, Tracey Reynolds et Susie Weller, « Transitions, Networks and Communities : the Significance of Social Capital in the Lives of Children and Young People », in *Journal of Youth Studies*, vol. X, n°1, 2007, pp. 97-116. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cit.*, p. 49.

locaux et la présence d'association de jeunesse. A cet égard, pour elle, « *les expériences de participation dépendent largement de la structure des systèmes locaux dans lesquels elles prennent corps.* »⁵²⁹ Ainsi, malgré tous les discours positifs impulsés à l'échelle européenne, l'implantation et l'effectivité des expériences semblent encore largement liées à la volonté politique de certains élus et n'avoir rien de systématique. Ainsi, entre la volonté affichée de faire participer les jeunes et la réalité, il existe encore un fossé. En effet, je m'autorise, comme Patricia Loncle, à m'interroger sur l'efficacité et la pertinence des expériences de participation pour renforcer le pouvoir des jeunes, mieux les comprendre, prendre davantage en considération leurs attentes, leurs modalités d'expression et les considérer, *in fine*, comme des acteurs à part entière. Appeler à la participation des jeunes dans cette optique et ne pas s'y tenir produit des générations de jeunes davantage déçues que désintéressées par la vie de la Cité.

14.4. Les jeunes des quartiers populaires : plus déçus que désintéressés par la vie de la Cité

Le manque d'engagement effectif des jeunes des quartiers populaires auxquels fait référence l'animateur socioculturel dans l'extrait d'entretien présenté plus haut ne va pas de pair avec un désintérêt de leur part pour la vie de la Cité. J'ai pu observer que les jeunes s'intéressent et identifient assez bien l'offre d'intervention qui s'adresse à eux, allant même jusqu'à porter des jugements lucides sur celle-ci. Et, encore une fois, il ne faut pas occulter la capacité de beaucoup de jeunes à faire preuve d'un véritable engagement le moment venu en faveur d'une cause. Simplement, nombre d'entre eux ne s'inscrivent pas toujours dans des échéances à long terme, et de ce fait, il est difficile de construire des instances de représentations pérennes avec eux. Lorsque leur engagement ne leur rapporte pas ou peu de bénéfices en retour, ils peuvent très vite se retrouver découragés et transmettre leurs désillusions aux plus jeunes. Ainsi, j'ai pu constater dans les sept villes enquêtées qu'il existait des générations entières de jeunes déçues par l'engagement citoyen. Une des formules employées par au moins un jeune sur deux que j'ai rencontré est, en substance, la suivante : « *A quoi ça sert de s'engager ? On a participé mille fois à leurs réunions, nos grands frères déjà à leur époque ont participé mille fois à leurs réunions, ça a servi à quoi ? On a rencontré X fois tel professionnel ou tel élu, ils connaissent nos problèmes, à quoi ça sert ? Etc.* ».

Comme je l'ai souligné plus haut, ce découragement, ou cette déception, peut s'accroître et se transformer en indignation lorsque les jeunes estiment que l'action en direction des quartiers n'est pas suffisamment ambitieuse ou reste à l'état de discours.

Cet extrait d'entretien avec un jeune pourrait résumer à lui seul cette partie :

Entretien avec un jeune de 17 ans :

Tu pratiques des loisirs ?

Ouais, je fais du foot, de la boxe. On a ouvert une salle de boxe y a pas longtemps.

Et comment ça se passe ?

Franchement ça se passe bien.

Vous en êtes satisfaits ?

Franchement ouais, sauf que le local il est trop petit. Voilà, après c'est déjà ça quoi.

Ça veut dire que la Ville a au moins fait ça pour vous ?

Ouais, ils ont déjà fait ça mais y a un problème, c'est que l'entraîneur il fait cinq déplacements par semaine, il est pas rémunéré, rien du tout, il sort tout ça de sa poche. Le matériel, bon la mairie a fait un petit geste pour qu'on puisse se le payer mais ça a été en partie de sa poche aussi. Heureusement qu'ils étaient trois associés quoi.

Y a beaucoup de jeunes qui font de la boxe ? Vous êtes combien à y aller ?

Ouais, franchement on est une bonne cinquantaine.

Une cinquantaine à pratiquer la boxe !

⁵²⁹ Ibid., p. 50.

Ouais, garçons – filles mélangés mais les filles c'est plus le samedi.

Ils ont quel âge les jeunes qui font de la boxe ?

Ils ont entre 15 et 22 ans.

C'est bien, ça !

Ben c'est un bon début mais après ils [les bénévoles qui encadrent] ont fait une demande auprès du Maire pour la rentrée [pour obtenir plus de moyen]. On espère que ça va marcher InchAllah [« si Dieu veut » en arabe].

Est-ce que t'arrives à voir à peu près ce qui se fait pour vous au niveau de la ville ?

Pour les jeunes ? Je vais te dire un truc : La salle de boxe on l'a demandée, je vais pas te mentir, depuis quatre ans ! Après, X [autre principal quartier de la ville] ils ont fait une demande, ils l'ont eue avant nous. Tu vois, là déjà, c'est inégal, je vois pas pourquoi ils l'ont eue avant nous.

X ils l'ont eue quand ?

Ils l'ont eue depuis longtemps, ça fait au moins trois ans je crois qu'ils l'ont. Ils font 10 fois plus de choses à X qu'ils font à Y [le quartier où réside le jeune], ça je vous le dis !

Ça, les jeunes de Y le voient bien ?

On le voit bien, on a demandé un local. Pareil, le local, ça fait trois ans qu'on l'a demandé. C'est juste histoire de se retrouver pendant les vacances scolaires, quand il pleut, pour faire un petit billard. On l'a jamais eu le local. C'est « d'accord, d'accord », mais on l'a jamais eu le local. Un local, à X ils en ont un...

Tu trouves que quand on habite à X on bénéficie de plus de choses ?

On bénéficie de plus de choses qu'ici, bien sûr.

C'est peut-être ce qui crée des histoires entre les deux quartiers après ?

Non, c'est pas dû à ça, franchement c'est pas une histoire de jalousie. Vous habitez à X ?

[Eclats de rires] *Non, non, moi je suis de Lorient, je te rassure, je suis à 3h de route d'ici, je suis au boulot ici. Par contre, comme j'enquête sur les jeunes, forcément j'entends des choses et en l'occurrence, j'ai entendu que les jeunes de X et les jeunes de Y c'était pas le grand amour... La question que je me pose c'est : Finalement, des jeunes des quartiers, qui vivent la même galère, qui vivent la même situation, ils devraient y avoir de la solidarité et non, ils se combattent ! Ce qui me chagrine c'est que ce sont les plus pauvres qui se bouffent entre eux et qui se donnent en spectacle au lieu de s'entraider et se mobiliser ensemble pour faire bouger les choses. T'es pas d'accord ?*

Ouais, c'est ce que disait un gars de X à la réunion [une réunion a été organisée suite aux violences entre les jeunes des quartiers. Elle a rassemblé des élus, des jeunes et des professionnels], il disait qu'il fallait qu'on soit solidaires entre nous parce qu'on est dans la même merde. Mais pourquoi on en arrive là ? Parce que y a pas de travail ! Ça on l'a dit, les adjoints du Maire ils étaient là, ils sont restés bouche bée ! Mais après, c'est dans tous les quartiers pareil. Vous voyez ce que je veux dire ? C'est toujours comme ça entre quartiers dans une ville. Pour nous [La rivalité X – Y], ça date pas d'hier, ça fait au moins cinq ans que ça dure.

C'est qu'une question de travail et d'intérêt pour les jeunes ?

Franchement, si y avait plus de travail, ouais, je pense pas qu'ils penseront à s'embrouiller, tout le monde serait heureux et on n'aurait plus que ça à faire.

Et en attendant, pour les jeunes qui sont là et qui ne travaillent pas, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour eux ? Un local ?

C'est des formations, des stages. Par exemple, je connais un gars, il a fait une formation à l'AFPA, dans le truc de carrelage, il a trouvé un stage « carreleur », franchement ça lui plaît.

Et les jeunes ils acceptent facilement les formations ?

Franchement, si ça leur plaît, je vois pas pourquoi ils accepteraient pas. Ça arrange tout le monde une formation.

Dis-moi, est-ce que les jeunes s'intéressent un peu à la politique ici ?

Pas trop on va dire parce que depuis les élections municipales, Dupond [nom que je donne au maire sortant pour préserver l'anonymat du terrain d'enquête] et son équipe ils ont motivé les jeunes pour qu'ils votent pour eux et ils l'ont fait. Ils leur avaient promis plein de trucs. On était 200 à tous voter pour lui, y avait tous les jeunes. Il [le Maire] nous avait dit : « Faites moi confiance, le local on va vous le donner », et on l'a jamais eu.

C'est-à-dire que vous avez l'impression que vous vous êtes faits un petit avoir ?

C'est pas un petit peu, c'est qu'on s'est carrément fait avoir. Moi j'étais là quand il était venu avec ses adjoints, ils étaient une bonne dizaine, une bonne quinzaine, y avait tous les jeunes autour. Il parlait bien avec les jeunes, il parlait tranquillement : « Durand [le challenger du maire sortant, tête de liste de l'opposition ; là encore, j'ai changé le nom], voilà, c'est un mec de droite, il faut pas voter pour lui, il est contre les jeunes nananin ». Nous on s'est dit : « La gauche ça nous avantage, on est des jeunes des quartiers, des arabes, on peut pas voter pour la droite. » Donc, on a tous voté pour lui, et tout le monde

a regretté. On est déçu de ce qu'ils font. Regardez, je vais vous donner un petit exemple : Ils ont acheté 20 nouveaux bus récemment sur [la ville]. Je me suis renseigné, un bus ça coûte pas loin de 400 000€. Donc, sachant que le tramway il passera par là l'année prochaine, en 2010, je vois pas l'intérêt d'acheter 20 bus à 400 000€ ! Le tramway va passer, à quoi ça sert ? 400 000 multiplié par 20 ça fait 8 millions d'euros. Mais c'est la ville qu'on reconstruit à 8 millions d'euros !

On pourrait faire plein de choses pour les jeunes avec cette somme ?

Juste 10 000€ pour un local, il en restera 7 990 000€. Et ça je l'ai dit aux adjoints pendant la réunion, ils m'ont dit [imite leur voix]: « Ouais c'est vrai, vous avez raison. » Mais bien sûr que j'ai raison !

Pour toi, les jeunes c'est pas une priorité à X ?

Non, franchement, les jeunes c'est le dernier de leur souci, sérieusement c'est le dernier, ils préfèrent investir dans les bus que faire des trucs pour nous. Nous ils s'en foutent de nous, on leur rapporte rien ! Avec eux c'est : « Si il reste de l'argent on fera ça [pour vous] mais c'est pas la priorité. »

D'accord, je te remercie pour cet entretien très riche.

C'est vachement intéressant finalement ! [Il a fallu insister avec l'animatrice de la structure pour que le jeune accepte l'entretien].

A travers cet extrait d'entretien apparaissent plusieurs enjeux-clés liés à la participation et aux signaux politiques qui sont envoyés aux jeunes. Tout d'abord, le jeune perçoit une inégalité de traitement réservée par la Ville au quartier dans lequel il réside en comparaison avec le principal autre quartier de la commune. Il mesure cette inégalité à partir d'indicateurs qu'il juge objectifs : la salle de boxe attribuée dans des délais plus courts au quartier de X notamment. Pour lui, il ne fait aucun doute que le quartier de X bénéficie de plus de ressources de la part de la Ville que le quartier dans lequel il réside.

C'est ce qui m'a amené à lui poser la question de savoir si cette perception de l'inégalité de traitement à travers l'offre politique et institutionnelle n'était pas de nature à envenimer les relations entre les deux quartiers, par ailleurs les plus importants démographiquement dans la ville. En effet, comme je l'ai souligné dans la seconde partie en m'appuyant sur l'analyse de Marwan Mohammed, le sentiment d'un traitement inégalitaire entre populations de la part des pouvoirs publics peut, dans certains cas, créer de la tension entre elles. Ce à quoi le jeune m'assure qu'il n'en est rien. Les violences qui ont impliqué les jeunes des deux quartiers durant la période où j'enquêtais dans la ville sont dues à d'autres facteurs, en l'occurrence l'emploi et l'absence de perspectives pour les jeunes.

L'analyse de ce jeune s'inscrit ici dans celle de Marwan Mohammed sur les affrontements entre bandes de jeunes. Ces confrontations physiques ne procurent aucun bénéfice financier aux jeunes qui s'y livrent, même s'il peut exister des luttes de territoires pour le marché du cannabis (selon les professionnels, souvent plus fantasmées que réelles s'agissant des villes de l'Ouest...⁵³⁰), et il ne s'agit pas plus de conflits liés à des personnes dans la mesure où si les jeunes qui s'affrontent vivaient dans le même territoire, ils seraient liés dans le même groupe d'appartenance. En réalité, explique Marwan Mohammed, l'affrontement entre bandes de jeunes d'un quartier leur procure une légitimité et une reconnaissance que les institutions où le marché de l'emploi ne sont plus en mesure de leur offrir. Ainsi, lorsque le jeune insiste sur l'idée que s'il n'y avait pas de problème d'insertion, la situation serait toute autre : « *si y avait plus de travail, ouais, je pense pas qu'ils penseront à s'embrouiller, tout le monde serait heureux et on n'aurait plus que ça à faire.* » Son analyse est, bien entendu, à nuancer car les violences entre bandes de jeunes issus de différents territoires ont toujours existé⁵³¹. Elles participent de l'affirmation des identités de territoires en étant constitutives des groupes d'appartenance.

Pour autant, le jeune estime qu'il y a un besoin pressant de travailler sur la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Toutefois, quant à l'idée de s'investir

⁵³⁰ Cf. première partie.

⁵³¹ Marwan Mohammed, Laurent Mucchielli (dir.), *Les bandes de jeunes. Des bousons noirs à nos jours*, Paris, La découverte, 2006.

politiquement afin de construire le projet qui favoriserait cette prise en compte dans le cadre de la politique menée localement, il n'en est pas question du côté des jeunes. Le jeune explique en effet que dans son quartier, ces derniers sont déçus du traitement dont ils ont fait l'objet de la part du Maire et de son équipe. Lors des élections municipales de 2008, le Maire sortant a été réélu de peu. La liste conduite par le chef de son opposition était largement en mesure de faire basculer la ville à l'issue du premier tour. C'est ce qui a conduit le Maire sortant, tête de liste d'une équipe réunissant plusieurs partis de la gauche dite « de gouvernement » (Parti socialiste, Parti Radical de Gauche, Les Verts, etc.), à redoubler d'effort afin que son challenger ne comble pas le peu d'avance qu'il avait sur lui. Ainsi, il lui a fallu se rendre dans les territoires où le taux d'abstention était le plus fort afin de convaincre les habitants, immeuble par immeuble, de voter pour sa liste. C'est dans ce climat de tension électorale que le Maire a rencontré de nombreux jeunes. Pour ces derniers, la surprise fut de taille. Celui qu'ils envisageaient comme un « homme politique intouchable » ou encore l'« homme politique du dernier étage de la mairie », personnalité « quasi sacrée » que « nul ne pouvait remettre en équation », était redevenu « un citoyen lambda », « un citoyen comme un autre ». Toute l'imagerie associée à la personnalité d'un Maire était soudain brouillée dans l'esprit des jeunes. Dès lors, ils ont échangé non plus en tant qu'administrés « dominés socialement » avec un « administrateur intouchable », mais en tant que citoyens face à un autre citoyen, comme eux, d'égal à égal. Pis ! Le rapport de force s'est même inversé, le temps de l'élection, en faveur des jeunes : « *Votez pour moi, Durand représente la droite et ne vous fera aucun cadeau* », lança le Maire en substance aux jeunes. Il savait pertinemment que les suffrages de cette population caractérisée par un fort taux d'abstention lui étaient nécessaires pour garder la municipalité.

Ce dialogue d'égal à égal avec les jeunes a conduit le Maire à s'avancer, à promettre aux jeunes du changement. Certainement un peu trop, du moins sans tenir compte des contraintes institutionnelles auxquelles seraient nécessairement soumis ses propres services pour mettre en œuvre ses propositions. Parmi ses multiples promesses⁵³², l'idée d'un projet de local pour les jeunes adultes a été lancée. Le Maire a assuré aux jeunes avoir pris conscience des manques et des défaillances de l'action municipale en leur direction dans les quartiers et il promettait d'y remédier. Dans ce moment très particulier de relation avec le Maire et son équipe, les jeunes se sont pris à y croire. Ce d'autant plus qu'il représentait une liste de gauche dans un contexte où la politique du Président de la République, M. Sarkozy, ne leur était, selon eux, pas favorable : « *on s'est dit : « La gauche ça nous avantage, on est des jeunes des quartiers, des arabes, on peut pas voter pour la droite. »* », m'expliqua le jeune durant l'entretien.

Cependant, après la réélection de ce Maire sortant qui l'a emporté de très peu, les signaux ont tardé à parvenir aux jeunes des quartiers qui lui avaient fait confiance. Subitement, le Maire était redevenu aux yeux des jeunes cet « homme politique du dernier étage de la mairie », personnalité de la ville « quasi-sacrée » que l'on ne voit jamais, et la déception fut grande. Les jeunes se sont sentis trahis. Passé l'élection, tout est redevenu comme avant : « *on a tous voté pour lui, et tout le monde a regretté* », assure le jeune qui, encore une fois, invoque des indicateurs selon lui objectifs pour mesurer l'inégalité de traitement dont font l'objet les jeunes par rapport aux autres politiques sectorielles. Ainsi, de façon impressionnante de lucidité, il cite la politique de voirie et de transport public qui mobilise une somme d'argent extravagante selon lui, ce d'autant plus que les choix d'investissement peuvent être contestables au regard de la cohérence d'ensemble du projet : « *Je me suis renseigné, un bus ça coûte pas loin de 400 000€. Donc, sachant que le tramway il passera par là l'année prochaine, en 2010, je vois pas l'intérêt d'acheter 20 bus à 400 000€ ! Le tramway va passer,*

⁵³² Je n'ai pu insérer tous les extraits d'entretiens de jeunes qui en ont fait état dans cette sous-partie.

à quoi ça sert ? 400 000 multiplié par 20 ça fait 8 millions d'euros. » A cela, les élus de la Ville répondraient certainement qu'il existe une logique consistant à dire que les projets générant de l'investissement ne sauraient être comparés à ceux générant des frais de fonctionnement⁵³³.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette situation certes singulière. Tout d'abord, à propos du rapport aux élus locaux qu'entretient une partie des jeunes des quartiers populaires : beaucoup de jeunes ont le sentiment de n'être sollicités que durant les périodes électorales et d'être ignorés par ailleurs. Bien entendu, les élus locaux sont tout aussi pluriels que la jeunesse et ne sauraient se réduire à une entité figée saisissable comme tel. Ils représentent de multiples courants civils, de multiples partis politiques, eux-mêmes traversés par d'innombrables courants et profils d'hommes et de femmes. J'insiste fortement pour dire qu'il ne s'agit pas ici de tomber dans le « piège » tendu trop souvent à certains experts de la jeunesse. Il n'est en effet pas rare d'entendre dans nombre de conférences (colloques, séminaires, etc.) ces experts détailler de façon très pointue la pluralité de la jeunesse et jeter en pâture à l'auditoire des englobants aussi flous que « les élus » ou « les politiques » sans s'imposer la même rigueur d'analyse dans la déconstruction de ce qu'ils exposent. Ce préalable rappelé, et même s'il serait aisé de faire la démonstration d'une implication des élus auprès des jeunes de nature à complexifier ce constat, il est néanmoins difficile de faire l'impasse sur cette représentation que portent les jeunes quant à leurs rapports aux élus locaux.

Ensuite, il est intéressant d'observer dans cette situation un obstacle à la participation des jeunes et à la confiance mutuelle entre jeunes et élus/institutions : leurs temporalités ne se croisent pas. Si les promesses du Maire furent sincères, il est évident du point de vue des services institutionnels que leurs traductions nécessitent un temps qui est beaucoup plus important que le temps de vie des jeunes. Je vais reprendre et développer cet élément plus loin.

Pour autant, comment les jeunes des quartiers perçoivent-ils ce qui leur est proposé ? Ont-ils le sentiment d'être écoutés ? Pour la majorité de ceux que j'ai rencontrés, la jeunesse ne constitue pas une priorité politique à l'échelle de leur ville. En ce qui concerne l'espace politique local, par le jeu de l'inter-comparaison, ils estiment, à l'image de ce jeune de 17 ans, que l'action jeunesse en direction des quartiers n'est pas dotée de moyens aussi ambitieux que d'autres chantiers de la Ville : voirie, urbanisme, personnes âgées, etc. Tout cela impacte fortement les relations entre jeunes et institutions, et par voie de conséquence leurs aspirations à la participation :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Sur l'engagement des jeunes, toi personnellement est-ce que tu t'intéresses un peu à la politique ? Est-ce que tu vas voter ?

Ouais je vais voter.

Les jeunes ici tu trouves qu'ils s'y intéressent ?

En fait les gens s'y intéressent quand il y a un gros risque sinon ils s'en foutent. Quand il ont vu que Sarkozy est passé au deuxième tour, ils ont commencé à se dire : « il faut que j'aille voter », mais sinon tant qu'y a pas de risque... C'est comme avec Le Pen, y a eu une hausse des votes parce qu'il y a eu un risque mais quand y a pas de risque ils se disent : « que ça soit lui ou lui, ça va rien changer à ma vie concrètement », et puis c'est sûr qu'ils ont raison. Mais en même temps, si je vais pas voter je pourrais pas ouvrir ma gueule en disant : « Sarko il est au pouvoir », parce que j'aurais contribué au fait qu'il soit au pouvoir mais je comprends les jeunes.

⁵³³ D'ailleurs, je noterais que ce discours, fort répandu, a été celui du Président de la République au moment du lancement de plan de relance face à la crise économique. Le choix privilégié a été celui de réaliser des investissements (grands travaux d'aménagements et création d'infrastructures) plutôt que de générer des frais de fonctionnement qui auraient eu un impact pérenne sur les finances publiques : création de postes dans la fonction publique, etc.

C'est quand il y a un risque immédiat qu'ils veulent se bouger ?

Ouais c'est chaud pour nous donc on va se bouger.

D'accord, par exemple pour les élections municipales, ils vont pas voter ?

Moi je sais même pas ce que c'est, c'est quoi les élections municipales ?

C'est pour la mairie...

Ouais non, jamais je vais voter à ça. Y avait quoi là ? Le seul truc auquel j'ai été c'est pour le référendum [sur la constitution européenne], j'sais plus pourquoi mais c'est sur ma carte d'électeur. Après les cantonales et tout ça, je sais même pas ce que c'est. On nous explique même pas. C'est peut être ça aussi, tu sais pas ce qui se fait pour toi concrètement et sur quel type de truc il va bosser ses projets.

Pour la mairie, tu lisais pas les programmes des candidats ?

Non ça m'intéresse pas. Je pense pas qu'un mec à l'échelle de la mairie va changer quelque chose dans ma vie. Concrètement c'est pas parce qu'il va construire un truc là, qu'il va faire un petit trou là, refaire le bord de la mer... que moi ça va changer ma vie. Donc je pense pas que le fait de voter pour un maire... déjà pour le président j'y crois pas, alors pour un maire...

Donc les jeunes s'en fichent aussi ?

Ouais je pense, ça changera rien à leur vie.

Donc vous regardez pas trop ce que fait la mairie pour vous ou pas ?

On fait pas de démarche de chercher ce qui pourrait se faire pour nous. Sûrement qu'ils financent des trucs qu'on est pas au courant. Mais surtout, des fois on voit ce qu'ils font, genre pendant un moment on allait souvent sur le terrain de foot et les lumières s'éteignaient. On disait : « Putain ils pourraient au moins nous les laisser allumées ! ». Y a plein de truc : comme des commerces dans le quartier, y en a pas. Après moi je me renseigne pas non plus donc je pourrais pas dire. Mais pour moi ils [la Ville] font rien pour nous, moi je vois rien mais après peut être qu'ils font et moi j'ai pas cherché.

Est-ce que les jeunes arrivent justement à rencontrer des responsables pour dire : « ça va pas ça, il faut changer » ?

Y en a qui peuvent mais ceux que je connais et qui pourraient le faire, ça serait dans la violence et ça mènerait à rien. De la violence verbale, ça mènerait à rien. Après je sais y en a qui pourraient se bouger, ils savent parler, je dis pas que les autres savent pas parler mais ils ont plus de facilité dans le fait d'expliquer, ils gardent leur calme. Eux, ils ont déjà fait les démarches je pense.

Ce jeune de 23 ans précise que les jeunes des quartiers populaires, de manière générale, identifient les clivages politiques et vont voter à proportion de l'intérêt qu'ils perçoivent dans l'élection en question, d'où son absence d'intérêt pour les élections locales. Mais l'écrasante majorité des jeunes que j'ai rencontrés ne croient plus en la politique comme levier pertinent pour changer leur vie. L'action de l'Etat et des collectivités territoriales leur paraît parfois relever d'un autre monde. Par exemple, sur la dizaine de jeunes que j'ai rencontrés dans un quartier de Rennes, à peine la moitié fut capable de me citer le nom de Daniel Delaveau comme maire de Rennes et, au moment des élections régionales de 2010, aucun jeune ne connaissait le nom du Président sortant du Conseil régional de Bretagne⁵³⁴. Ces constats rejoignent, pour partie, l'analyse d'Anne Muxel sur la participation politique des jeunes :

« Les jeunes découvrent la politique et expriment leurs premiers choix dans une période marquée par cette défiance généralisée. Ils n'entrent pas en politique dans une période d'enthousiasme et d'adhésion aux partis de gouvernement ou à de grands leaders. Ils entrent en politique dans une période de « politisation négative », où prévaut la mobilisation contre des adversaires plutôt que le ralliement à des candidats ou à des forces politiques jugées convaincantes. [...] Les jeunes seront probablement plus abstentionnistes, plus fluctuants dans leurs choix même à des âges plus avancés parce qu'ils auront été socialisés dans une conjoncture politique où le rapport à l'offre politique et partisane était beaucoup moins structuré que dans les générations passées. »⁵³⁵

Aussi, il est frappant d'observer que la plupart des jeunes dans les quartiers populaires méconnaissent la vie politique dite de proximité (municipalité et autres échelons de

⁵³⁴ Jean-Yves Le Drian, qui fut d'ailleurs réélu en 2010.

⁵³⁵ Anne Muxel, Le vote des jeunes, <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=279>, 29 janvier 2008. Référence citée par Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cit., p. 29

collectivités territoriales...), comme en témoigne le précédent extrait d'entretien, quand, dans le même temps, certains expriment une connaissance et un intérêt pour la politique internationale, en particulier la situation du Proche et Moyen-Orient. Il s'agit bien souvent de jeunes issus de l'immigration maghrébine, des deuxième ou troisième générations, qui s'identifient à certaines causes (conflit israélo-palestinien notamment), lesquelles, selon eux, les toucheraient plus que l'agenda politique local. Si la religion musulmane est souvent citée comme dénominateur commun pour expliquer l'identification des jeunes des quartiers aux causes de cette région du monde, elle ne peut suffire. Là encore, le sentiment de domination sociale y est déterminant. Celle-ci prend le visage de « l'homme blanc occidental hégémonique et discriminant » :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

T'as des loisirs sinon ?

Des loisirs en particulier, j'aime bien lire, mais ça dépend quoi : plutôt des biographies, mais des romans non pas trop.

Tu lis quoi comme biographie ?

Ben là j'ai lu la biographie d'Ahmed Massoud, je sais pas si tu connais Massoud, et j'ai commencé à lire celle d'un, comment dirais-je, d'un dirigeant en Irak, Abou Moussab El Zarkaoui. C'est un copain qui m'a passé le livre, il était pas très épais et on devait le présenter en cours donc j'ai commencé à lire, malgré qu'il soit un peu difficile.

T'aimes la géopolitique arabe ? La géostratégie et tout ça ? Les jeunes aiment bien l'actualité dans ces régions-là généralement dans les quartiers, non ?

Ben oui, parce que ça nous concerne un peu, c'est des pays arabes, et c'est l'Islam. Sur l'Islam on aime pas trop ce qui se dit, ça donne une mauvaise image de l'Islam.

Et par rapport à ça, l'Islam et la culture arabe, c'est une partie forte de ton identité ?

C'est ma seconde moitié.

Et quand on te demande de te définir, tu dis que t'es français ou arabe, ou musulman ? C'est quoi qui prédomine pour toi ?

Les deux. Je suis français musulman, je suis français de nationalité et musulman de religion.

Et algérien d'origine ?

Et algérien d'origine.

Est-ce que ça peut poser des problèmes ça, dans la vie de tous les jours ?

Je vais te dire franchement, oui. Même pour trouver un stage c'est très difficile. On a constaté avec un élu du Maire, c'est lui qui m'aidait à trouver mes stages en compta', que y a des camarades qui étaient pris et pas moi alors que je postulais avant eux. A part à la mairie, dans les collectivités territoriales où y a pas trop de problème, c'est plutôt dans les grosses entreprises que y a de la discrimination.

La difficulté c'est le nom qui ne passe pas ?

C'est moi qui passe pas parce que quand on postule : « Non, y a plus de place », alors que le nom d'après y a monsieur Dupont qui passe et il est pris.

Et ça, les jeunes du quartier le ressentent bien : la discrimination ?

Ça, franchement ouais. Qu'on ressente qu'on a pas de bagage, pas de diplôme, je peux comprendre, là c'est une vraie excuse, mais un stage même pas rémunéré, un stage qui peut rapporter plus ou moins pour l'entreprise, qui est refusé c'est là où on est frustré.

Qu'est-ce qui gêne le plus : le nom ou l'adresse ?

Moi, je pense que c'est le nom.

Si c'est Martin Dupont du quartier X, ce sera toujours mieux qu'un Mamadou ?

Oui, je pense.

Ce jeune est passionné par les questions touchant à l'actualité internationale dans le Proche et le Moyen-Orient. Il s'identifie en tant que musulman aux causes des peuples engagés dans les différentes luttes qui font l'actualité de ces régions. Pour lui, les discriminations vécues par les jeunes nés de parents maghrébins le rapprochent, en quelque sorte, de ce que peuvent vivre les peuples opprimés dans le Proche et le Moyen-Orient, même si les souffrances sont différentes. A tort ou à raison, les crises de ces régions du monde mettent en scène, aux yeux des jeunes des quartiers populaires, des puissances occidentales dominantes face à des peuples musulmans humiliés, d'où le rapprochement avec leur vécu quotidien. Il s'agit pour

beaucoup de lutter et de retrouver de la dignité face à « l'homme blanc raciste », « rejetant les immigrés et les populations nés de parents immigrés », « en conflit permanent avec l'Islam, religion qu'il perçoit comme une menace à éradiquer ». Telle est la perception de beaucoup de jeunes. Dès lors, le moindre revers subi par une puissance occidentale dans ces pays va être vécu par beaucoup comme un acte contribuant à retrouver de la dignité. Bien entendu, l'analyse ne se limite pas qu'à cela. D'autres jeunes sont capables d'une analyse plus construite et plus complexe.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps sur ce sujet qui mériterait certainement une analyse plus approfondie, mais je retiens de mes entretiens avec les jeunes que cet engouement de certains d'entre eux pour la politique internationale, plus particulièrement les conflits du Proche et Moyen-Orient, en surprendrait plus d'un ; du point de vue de leur connaissance des enjeux en suspens, du jeu des acteurs et organisations politiques dans le système etc., les jeunes font montre d'une capacité d'analyse dont le potentiel ne pourrait que servir, le cas échéant, le territoire et les causes locales. En tout cas, cela démontre bien, encore une fois, que la citoyenneté est moins une question de capacité que d'intérêt et de vécu car si les jeunes sont capables de s'intéresser à des conflits aussi complexes que ceux du Proche et du Moyen-Orient, avec des analyses très fines pour beaucoup d'entre eux, comment pourraient-ils ne pas disposer des capacités à décrypter les enjeux locaux les concernant ? Ou bien doit-on s'autoriser à penser que les questions politiques liées à la sphère arabo-musulmane représentent l'agenda politique « local » d'une partie des jeunes ? Cet échange avec ce professionnel résume le propos :

Extrait d'entretien avec un médiateur :

Puisqu'on parle de la place désertée des politiques, moi ça me renvoie à un autre truc. C'est par rapport aux enjeux des quartiers. [Il faudrait] aussi une forte présence politique, un fort message politique pour contrer « certaines idéologies ». Enfin on a parlé du sentiment d'exclusion et du coup moi je trouve qu'il y a une hyper perméabilité des jeunes des quartiers à des discours vachement simplistes qu'on connaît. On a parlé ce matin encore de Dieudonné, l'antisémitisme... Nous on se pose souvent la question...

Mais, est ce que ce n'est pas un échec de l'intégration des jeunes de la part des partis politiques, des mouvements d'éducation populaire... ?

Ouais, c'est ça. Je pense que c'est le pur produit de l'exclusion c'est-à-dire qu'à partir du moment où on se sent exclus on se replie sur des valeurs communes mais qui ne sont pas forcément celles qu'on voudrait voir se développer.

Moi, ce qui me frappe toujours dans ces quartiers, c'est que les jeunes ne s'intéressent pas trop en général à la politique nationale et encore moins aux politiques locales. On avait peut-être la moitié des jeunes qui connaissaient le Maire de Rennes. Aucun ne connaissait le nom du président de région. Il y en a un qui l'a approché. Mais inutile de demander quelles sont les compétences d'un conseil régional...

Je pense qu'ils ne sont pas les seuls là...

Oui. Mais en revanche sur le conflit israélo-palestinien, sur la stratégie politique du Moyen Orient... Sur tout ça je suis sûr qu'ils en impressionneraient plus d'un.

Ça ne m'étonne pas trop. Un jour j'étais passé au 2 Monténégro à quatre. Ils étaient tous en train de regarder un reportage autour de la télé. C'était au moment du gros conflit il y a un an. Effectivement, ils suivaient de près.

On a eu un jeune justement qui a fait un TPE⁵³⁶ là-dessus. Sur la Palestine. Beaucoup de jeunes se sentent solidaires et s'identifient à fond à la cause Palestinienne par exemple. Oui, il y a un effet miroir, on s'identifie et on à l'impression de vivre quelque chose de commun. Il y a la religion qu'on a en commun mais ça ne devrait pas suffire à expliquer ça. Le seul engagement politique qu'on a pu ressentir dans les jeunes qu'on a rencontrés c'est ce jeune là qui était à deux doigts d'intégrer France-Palestine. Mais sinon pour le reste inutile de leur parler du PC, PS, UMP... Ils sont loin de tout ça. Mais, ils ont un discours cohérent par rapport à ça. Ils disent clairement qu'ils ne croient plus à la

⁵³⁶ TPE : Travaux Pratiques Encadrés, module du Bac où les élèves choisissent un sujet aux choix à traiter pendant une année et restituer par un rapport et un exposé.

capacité de la politique traditionnelle de changer leur vie. Il y en a un qui nous a dit clairement : « Depuis 2005 [Les émeutes] on y croit plus ».

Oui, il y a un décalage, une perte de confiance. Mais, à un moment donné c'est là que je parlais de signe fort. Je ne sais pas quelle forme ça doit prendre. Mais, il faut trouver quelque chose en terme de discours mais aussi en terme d'actes concrets.

14.5. Temps de vie des jeunes et temps de vie institutionnel : deux logiques contradictoires ?

Comme nous l'avons vu plus haut, il existe des jeunes qui répondent aux interpellations politiques et institutionnelles dont ils font l'objet. Des jeunes participent à des débats ou des échanges organisés. Mais qu'en ressort-il dans l'immédiat ? Le temps que leur parole trouve un certain écho du côté politique et se traduise par des mesures institutionnelles concrètes, les voilà partis sur de nouvelles préoccupations. Cela pose clairement la question du rapport entre deux logiques qui ne se retrouvent souvent pas : le temps de vie institutionnel et politique, d'un côté, et le temps de vie des jeunes de l'autre. Par exemple, lorsque des jeunes formulent des demandes de lieux de socialisation (locaux en autogestion, etc.), le temps que celles-ci soient réappropriées politiquement et trouvent une issue institutionnelle, les jeunes ont déjà déserté le champ des négociations et une nouvelle génération pointe le bout de son nez. Des professionnels l'ont bien compris :

Extrait d'entretien avec un conseiller de Mission locale :

Est-ce que vous croyez que les jeunes sont suffisamment entendus quand ils s'expriment ?

Faut leur demander...

D'accord...

Bon ici c'est pas l'Education nationale, c'est clair qu'on a un semblant de lieux de paroles, un semblant de démocratie qu'on met en place pour dire : « Y a des temps pour l'échange etc. ». Sauf qu'après, qu'est-ce qu'on fait de cette parole, c'est ça le problème. Qu'on l'écoute, c'est bien, mais est-ce qu'on en tient compte ? Là, y a vraiment différents niveaux. Par exemple, une protestation qui vient de certains jeunes, comme l'AJR⁵³⁷ par exemple : « Ouais c'est pas normal, nous on veut ça », bon ils sont entendus. Sur une réunion, ils vont être écoutés mais après, qu'est-ce qu'il en sort ? Dans la durée, quand ils se passent ce genre d'interventions une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, y a rien qui bouge ou c'est pas ce qu'on souhaitait qui arrive, ben les jeunes peuvent ne pas croire au système, ne plus faire confiance et dire : « ben nous on va faire autrement, on va rien demander, ça sert à rien ». Donc, y a vraiment besoin de sécuriser ce rapport entre ces jeunes et... alors je dirais pas les adultes parce que les adultes c'est un système et c'est là le problème, c'est qu'il y a un déséquilibre. Quand les jeunes sont organisés en association, ça peut porter. Individuellement, ils font pas le poids parce qu'en face c'est un système.

Cet extrait d'entretien avec ce conseiller de Mission locale indique à quel point il est impératif de répondre, par un biais ou un autre, aux demandes et revendications des jeunes. Surtout lorsque ces dernières relèvent d'une interpellation de la collectivité locale : « que faut-il faire pour les jeunes ? A quoi aspirez-vous pour votre quartier ? Etc.

Pour ce faire, la participation nécessite une explicitation claire de ses finalités. Il ne s'agit pas de faire participer les jeunes sans objectif. Car si les acteurs justifient généralement, selon Patricia Loncle, l'appel à la participation par une volonté de moderniser les systèmes, de renforcer des interventions publiques et surtout de légitimer les acteurs publics, « on peut aussi considérer que ce mécanisme porte en germe une démarche de renforcement des droits des populations, et, parmi elles, des populations exclues. »⁵³⁸ Pour en juger, Patricia Loncle s'appuie sur la grille de lecture d'Archon Fung et Erik Olin Wright qui proposent d'analyser les expériences de participation à partir des questionnements suivants :

⁵³⁷ AJR : Association des jeunes de La Roseraie, association de jeunes d'un quartier angevin, je lui consacrerai une sous-partie plus bas.

⁵³⁸ Patricia Loncle, *op. cité*, p. 40.

- « Est-ce que les processus de décision sont véritablement délibératifs ?
- Est-ce que les décisions sont traduites effectivement en actions ?
- Les personnes impliquées dans les processus de délibération sont-elles en mesure d'évaluer la mise en œuvre des décisions ?
- Dans quelle mesure ces mises en œuvre permettent-elles de changer l'action publique locale et de diffuser des innovations ?
- Est-ce que les processus de délibération constituent des « écoles pour la démocratie » ?
- Est-ce que les résultats de l'ensemble des processus sont plus souhaitables que ceux des arrangements institutionnels précédents ? »⁵³⁹

Aussi, à partir de ses travaux, Patricia Loncle relève l'existence de deux mouvements distincts lui permettant de construire une typologie générale d'appel à la participation. Elle s'appuie pour cela sur l'analyse de Peter Beresford :

« L'une est managériale et instrumentale par définition, sans implication en termes de partage de pouvoir ou du contrôle ; l'autre vise à accroître la liberté et comprend une activation personnelle et politique. Cette dernière entend amener un changement direct dans la vie des individus au moyen d'une action aussi bien collective qu'individuelle [...]. Alors que la logique de l'approche démocratique introduit des services « au service des usagers », l'approche consumériste est compatible avec le maintien de services et de politiques déterminés par la vision des metteurs en œuvre. Alors que l'approche démocratique est explicitement politique (et peut de ce fait donner lieu à des critiques), l'approche consumériste peut se développer sans lien avec une idéologie ou une philosophie plus large. »⁵⁴⁰

L'analyse de Beresford est fortement intéressante dans la mesure où elle incite à qualifier la participation des jeunes : de quoi parle-t-on ? Patricia Loncle, quant à elle, pousse le raisonnement plus loin : « *Quels sont les enjeux de citoyenneté attachés aux expériences considérées ? Quelles sont les tentatives d'intégration sociale à l'œuvre ? Quels sont les attendus politiques en cours ?* »⁵⁴¹ Tant que ces questions-là ne sont pas posées par les acteurs politiques qui engagent des démarches de participation, le risque est grand de mobiliser les jeunes sur des projets dont les finalités ne sont pas vécues de la même façon entre ces derniers et les institutions, et provoquer de ce fait, comme l'explique ce conseiller mission locale dans le précédent extrait d'entretien, de la déception chez les publics ciblés. De plus, un autre facteur vient perturber le projet des acteurs et des pouvoirs publics de voir les jeunes prendre davantage part à la construction de la vie de la Cité : la nécessité pour un jeune de sécuriser au préalable son parcours.

14.6. Les obstacles à la mise en projet des jeunes des quartiers populaires dans une perspective participative

14.6.1. Un revirement « postmatérialiste » des préoccupations

Nombreux sont les jeunes à m'avoir expliqué que se projeter vers l'avenir par un projet d'ordre familial, professionnel, etc. est le premier acte d'une insertion sociale. Or, une très large partie des jeunes des quartiers populaires peine à se projeter en structurant leur parcours à ces fins. Déjà en difficulté sur le plan personnel, la question qui se pose est de savoir

⁵³⁹ Archon Fung et Erik Olin Wright, « Deepening Democracy : Innovations in Empowered Participatory Governance », in *Politics and Society*, vol. I, n°29, 2001, pp. 5-41. Référence citée par Patricia Loncle, *op. citée*, p. 40.

⁵⁴⁰ Peter Beresford, « User Involvement in Research and Evaluation : Liberation or Regulation ? », in *Social Policy and Society*, n° 1-2, 2002, pp. 95-105. Référence citée par Patricia Loncle, *op. citée*, p. 41.

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 42.

comment et pourquoi ils s'investiraient pour la collectivité. C'est ce que soutient ce jeune de quartier devenu animateur socioculturel :

Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans devenu animateur socioculturel :

Est-ce que les jeunes s'engagent dans la vie de la Cité ? Est-ce qu'ils sont citoyens dans leur quartier ?

Mais non, tu vois, y a plus de perspectives. Aujourd'hui, y a une notion à comprendre. Pour te définir le projet-type, le projet d'avenir du jeune, ça se situe en trois phases : donner un sens à sa vie. On donne un sens à sa vie en faisant quoi ? En ayant une perspective professionnelle, en ayant une perspective familiale. Quand on sait aujourd'hui que de plus en plus de jeunes quittent le domicile familial, faut aussi se poser la question : est-ce que c'est un désir pour eux ? Non ! Les mecs ils sont à quatre dans une chambre, à trois dans une chambre, dans un T4 où le loyer il est identique, si tu veux, à des quartiers un peu plus bourgeois, tu vois ce que je veux dire ? Aujourd'hui, y a une réalité qui est sociale, qui est économique. Et voilà, nous à un moment donné on essaie d'être critique en disant : « Voilà, donnez un sens aux branleurs. » Quelque part, si le mec il est là il évolue et qu'il sait qu'y a pas de perspectives et qu'en plus de ça y a la crise économique qui vient, d'accord ? Ça veut dire que ceux qui étaient précaires avant vont passer massivement dans ce système de paupérisation. Et cette pauvreté aujourd'hui, elle va se ressentir de plus en plus. Aujourd'hui, le premier projet que nous, professionnels, on a le recul de se dire c'est : aujourd'hui, donner un sens à l'existence du petit, de manière à ce qu'il ait une perspective. Donner un projet, projet d'activité, là on bascule dans le bénévolat. Je donne de mon temps parce que j'ai donné un sens à ma vie. Aujourd'hui, j'ai des perspectives. Aujourd'hui, j'ai un travail. Aujourd'hui, j'ai une reconnaissance. Aujourd'hui, j'ai un tas de choses qui fait que je me sens bien.

Donc je renvoie l'ascenseur...

Voilà, je renvoie l'ascenseur de manière positive. Et si tu veux, aujourd'hui, on arrive dans ce projet d'activités. Troisième projet. Tu sais aujourd'hui quand j'entends les élus locaux, quand j'entends les acteurs dire : « Ouais on voit pas le moindre jeune dans les réunions publiques, on aimerait aussi, quelque part, qu'ils viennent ». Mais ça fait 20 ans qu'ils sont là et que personne ne les écoute ! La problématique elle est tout le temps là. Et on tombe dans le projet de société. C'est-à-dire, comment aujourd'hui moi je peux être citoyen ? Mais je peux être citoyen que si à un moment donné, j'ai donné un sens à ma vie et que maintenant je peux m'investir en bénévolat. Mais je donne un sens à ma vie. Après, je suis citoyen, je milite pour le mieux vivre ensemble dans le quartier... Mais aujourd'hui, si on s'attaque pas à la source des problèmes économiques... Aujourd'hui, le problème des politiques, des techniciens, des acteurs sociaux, des responsables, élus locaux, ce que tu veux, aujourd'hui leur difficulté à cerner la chose c'est qu'ils vont simplement soigner la plaie mais en surface. C'est-à-dire qu'on essaie pas de vraiment chercher la base de cette source. Parce qu'on peut tourner en rond. Tu sais, aujourd'hui je te vois, demain je vois quelqu'un d'autre, etc. Aujourd'hui, tant qu'on s'attaque pas à ces questions existentielles de donner un sens à sa vie. Putain ! C'est un droit aujourd'hui ! Alors qu'on nous parle pas de devoirs, d'obligations, de ce qu'on veut...

Pour toi, on ne peut pas amener une personne à penser le collectif si on n'a pas réglé les problèmes individuels avant ?

Exactement ! Voilà, c'est tout-à-fait ça !

Pour ce jeune, il est difficile pour des jeunes de s'investir dans la sphère citoyenne dans la mesure où ils n'ont pas « donné un sens à leur vie » par une perspective professionnelle et familiale : « Donner un projet, projet d'activité, là on bascule dans le bénévolat. Je donne de mon temps parce que j'ai donné un sens à ma vie. », explique-t-il. L'analyse d'Olivier Galland que j'ai présentée en première partie sur le postmatérialisme, thèse qu'il emprunte à Ronald Inglehart⁵⁴², fait largement écho à celle de ce jeune. La thèse du postmatérialisme consiste à considérer qu'après avoir mis l'accent sur la sécurité économique et physique, les sociétés attacheraient plus d'importance au sentiment d'appartenance, à l'expérience individuelle et à la qualité de vie⁵⁴³, autrement dit à l'altruisme. Selon Inglehart, comme les générations nées après la Seconde Guerre Mondiale ont été socialisées dans un environnement économique plus favorable que les générations précédentes, elles auraient été plus

⁵⁴² Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993.

⁵⁴³ Olivier Galland, « Les jeunes Européens sont-ils individualistes ? », *op. cit.*, p. 58.

« postmatérialistes » – altruiste – et auraient davantage contribué à l'évolution générale de la société dans ce sens puisque dégagées de la lutte pour la survie et des préoccupations matérielles les plus immédiates, donc plus enclines à se soucier du sort des catégories moins favorisées.

Comme je l'avais expliqué en première partie, cette thèse est réappropriée par Galland et Roudet dont les résultats d'enquête sur les valeurs des jeunes démontrent que les Européens les moins solidaires sont également les moins éduqués et les moins riches. En effet, à l'issue de leur travail en 2001, Galland et Roudet affirmaient que les « avantages matériels » se distinguaient des aspects qui étaient plus en rapport avec la réalisation de soi. Ils analysaient les premiers à partir des indicateurs suivants : sécurité de l'emploi, être bien payé, ne pas être bousculé dans son travail, avoir de bons horaires et de bonnes vacances, avoir des chances de promotion. Quant aux seconds, ils leur attribuaient les indicateurs suivants : prendre des initiatives, avoir des responsabilités, employer ses capacités, réussir quelque chose, avoir un travail intéressant, etc. Ils en concluaient, en précisant qu'il est encore trop tôt pour véritablement l'affirmer, que nous assistons à une réorientation manifeste des attentes des jeunes vers des aspects matériels du travail. En ce sens, l'écart avec les adultes s'est creusé, estiment-ils. Cet autre jeune devenu lui aussi animateur socioculturel dans son quartier partage également l'idée que les jeunes se soucient plus de leurs conditions que de la Cité :

Extrait d'entretien avec un jeune de 27 ans devenu animateur socioculturel :

Sur l'aspect politique est-ce que les jeunes participent à la vie de la Cité ?

Non très peu. Y a des jeunes qui ont organisé un concert dans le cadre du rap r'n'b, c'est la seule chose qu'ils ont fait pour la cité. Ils ont fait un projet avec une association, sinon par exemple, y a pas de jeune de mon espace qui vient aider les jeune a faire les devoirs, par exemple y a pas de jeune bénévole. *C'est dû à quoi ?*

Moi je pense que c'est dû a ce qu'ils vivent, vu qu'ils ont beaucoup de problèmes et de difficultés a avoir accès a leurs envies, donc ils veulent pas s'intégrer dans les projets de lien social. Alors que là, nous on parle de valeurs, eux ils parlent d'argent, voilà la différence c'est juste ça. Eux ils ont tellement de difficultés à s'en sortir qu'ils ne veulent pas donner de leur temps gratuitement. Ils disent qu'ils ont assez donné ou qu'ils ont pas le temps.

Ou qu'on ne leur a pas assez donné ?

Par exemple.

Du coup, est-ce qu'ils vont voter ?

Aux dernières élections présidentielles, ils ont voté. Aux municipales je sais pas.

D'accord et est-ce qu'ils arrivent à identifier les enjeux, à voir qui est qui et qui fait quoi sur le plan politique ?

Oui ils le savent. Contrairement à tout ce qu'on peut dire, ils sont loin d'être bêtes [...].

Est-ce qu'ils ont espoir en la politique s'ils s'y intéressent ?

Ils gardent espoir.

S'ils s'y intéressent, c'est juste pour pas être largués ou parce que c'est un intérêt ?

Ils s'y intéressent parce que les choses vont mal et ça s'empire. Donc ils reprennent des phrases dites à la télé et disent qu'on est en train de revenir en arrière, les autres se sont battus pour avoir des choses et là on est en train de les détruire, quel avenir ? Y a des discussions de 10-15 minutes partout et là on voit qu'ils sont intéressés.

Pour ce jeune devenu animateur socioculturel dans son quartier, le principal frein à toute participation des jeunes réside dans les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Dès lors, selon lui, il est compliqué de les amener à s'investir dans la mesure où les finalités et les attendus des institutions et des acteurs politiques ne sont pas les mêmes que ceux des jeunes : « Alors que là, nous on parle de valeurs, eux ils parlent d'argent, voilà la différence c'est juste ça », explique-t-il. Pour prolonger l'analyse, il serait intéressant de se poser la question de savoir si cet appel de l'argent formulé par les jeunes, symboliquement, ne vise pas pour eux la réparation de tout ce dont ils estiment avoir été privés. Pour autant, l'animateur observe

que les jeunes qu'il côtoie ne se désintéressent pas de la politique et restent lucides sur les enjeux qui en découlent.

14.6.2. Les inégalités sociales : des inégalités face à la citoyenneté

Comme le souligne Patricia Loncle, si les expériences de participation sont largement promues par les acteurs politiques, elles s'adressent très largement à des jeunes organisés et déjà aguerris à la chose publique. Par exemple, dans les sept villes de l'Ouest qui ont formé mon terrain d'enquête, j'ai pu observé que les rares Villes qui avaient des conseils de jeunes (ou qui ont tenté l'expérience par le passé) voyaient leurs instances de participation très majoritairement « accaparées » par des étudiants ou des jeunes en réussite sur le plan scolaire, social et professionnel. De même pour les bourses aux projets de jeunes qui existent, pour le coup, dans les sept villes : l'écrasante majorité des jeunes qui les sollicitent sont des étudiants. Si cela s'explique par leur plus grande capacité à mobiliser des ressources pour renseigner un dossier et le défendre devant un jury d'élus et de professionnels, c'est surtout parce que les étudiants, de par les réseaux que leur offrent leurs parcours, ont pu envisager des projets que des jeunes en difficulté ne peuvent même pas s'autoriser à imaginer. J'en reviens à l'élargissement des champs culturels et des réseaux des jeunes dans les quartiers afin de leur donner à voir ce qu'ils ne peuvent voir : l'étendue des possibles en matière d'implication dans les projets et les ressources existantes pour se mettre en mouvement. Face à ce constat, certaines villes tentent d'adapter leurs dispositifs aux spécificités des jeunes des quartiers, comme nous le verrons plus bas, avec l'intention de permettre aux jeunes de s'exprimer dans l'espace public.

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel de rue :

Est-ce que ce sont des jeunes qui participent à la vie de la Cité avec un C majuscule ?

Ben c'est qu'on essaie de faire avec eux ! En fait, ils ont juste un souci c'est qu'ils ont du mal à se projeter. Ils ont envie de faire vivre la cité. Il y a plein de choses qu'ils veulent mettre en place, maintenant se mettre en projet, pour eux, ça leur paraît compliqué.

Alors pourquoi ?

Ben c'est la question que je me pose en ce moment, je suis là depuis le mois d'octobre. On apprend à se connaître mais petit à petit je vois que c'est surtout de l'organisation. C'est de la méthodo' de projet en gros quoi.

Ils ne sont pas outillés et armés pour ça ?

Voilà, voilà. Pour eux, c'est « tout de suite », « tout de suite » quoi. C'est « tout : tout de suite ». Ils ont besoin de se dire : « Là j'ai 5€, je vais aller au cinéma », ça c'est facile pour eux. Maintenant, quand il s'agit de se dire : « On va aller sur un projet plus d'envergure », ils pensent que ça va être pareil. Mais non, c'est pas pareil du tout parce qu'on fait pas appel à une institution comme la nôtre pour dire : « Je veux ça et on me le donne », ça valait avant mais maintenant c'est fini tout ça. Du coup, ils ont du mal à se projeter mais y en a quand même certains qui ont, dans leur travail, qui font connaissance avec d'autres gens qui ne sont pas forcément du quartier, donc du coup qui voient qu'il se passe d'autres choses ailleurs. Et y a des gens aussi, alors je sais pas si on adhère trop, que j'ai vu à Nantes, et j'ai l'impression en ce moment que c'est ça, des gens qui ont habité à Orléans, à Paris, qui débarquent à Saint-Nazaire et qui parlent de ce qu'ils ont vécu dans leur ville respective en terme d'emploi, d'animation socioculturelle, de choses comme ça et du coup ça fait du bruit et les autres ont envie de refaire la même chose.

Est-ce qu'il y en a beaucoup justement des jeunes moteurs comme ça ? Qui créent des dynamiques positives et qui donnent envie de se mettre en mouvement ?

J'ai un point de vue tout fait là-dessus, je pense qu'il y a pas de moteur en fait. A priori, pour moi, tout le monde est moteur au cœur d'un projet, à sa hauteur. Après, quelqu'un qui va avoir plus de facilité à écrire, peut-être qu'il va être dans la rédaction. Quelqu'un qui est plus manuel, il va être moteur sur du concret quoi. [...]

Pour cet animateur socioculturel, le principal frein à l'engagement des jeunes qu'il côtoie réside d'une part, dans leur difficulté à se projeter et, d'autre part, dans leur incapacité à structurer leurs attentes par une méthodologie de projet. Aussi, il observe que leurs attentes

sont très limitées. Parfois ces attentes sont enrichies du vécu de ceux parmi leurs pairs qui ont eu cette chance de vivre des expériences ailleurs. Celles-ci sont présentées comme des possibilités pour eux. On en revient encore à la question des réseaux comme facteur d'élargissement du champ des possibles des jeunes.

Il est donc plus que nécessaire de rappeler ici que tous les jeunes ne sont pas égaux face à la participation. Comme le souligne Karen Evans, la capacité qu'ont les jeunes à se considérer comme acteurs de leur destinée renvoie très largement à leur parcours de vie : « *La question de savoir si une personne sous-estime ou surestime l'étendue de son contrôle [sur son environnement] découle largement de ses expériences antérieures et de sa socialisation.* »⁵⁴⁴

Les expériences antérieures auxquelles fait référence Evans font écho à ma seconde partie, elles renvoient directement aux processus de socialisation dans la famille, aux parcours scolaires, à l'insertion sociale et professionnelle, etc. Or, quand on connaît les parcours difficiles que connaissent une très large partie des jeunes des quartiers populaires, la participation leur apparaît comme une gageure qui, du coup, pour Patricia Loncle pose la question suivante : « *Dans quelle mesure les expériences de participation représentent-elles un moyen de soutenir l'intégration des jeunes et plus spécifiquement des jeunes exclus ?* »⁵⁴⁵ Pour y répondre, elle reprend les théories relatives au capital social qui « *consistent à repenser les enjeux et les modalités de construction des politiques publiques et à penser à la fois les modalités de consultation des populations et en retour l'impact des actions sur celles-ci.* »⁵⁴⁶ Elle s'appuie ainsi sur l'analyse de Jean-Baptiste de Foucauld :

« Les politiques publiques doivent être réellement pensées en fonction de ceux auxquelles elles s'adressent ou qui auront à les mettre en œuvre, et donc être coconstruites avec eux ; il est essentiel de prendre en compte le temps nécessaire pour diffuser l'information et pour créer la confiance, et donc ne pas changer ou superposer sans cesse les mesures, comme on le fait en permanence dans de nombreux domaines comme, par exemple, celui de la lutte contre l'exclusion ; l'approche en terme de capital social va donc au-delà du *mainstreaming*, du souci de l'impact des décisions sur la situation des plus défavorisés ; elle porte sur ce qui fait que cet impact se produira ou non, de manière positive ou négative [...]. Lutter contre l'exclusion, ce n'est pas seulement injecter des mesures, des dispositifs, c'est aussi recréer un capital social pour remplacer celui qui a été détruit, et ainsi permettre aux mesures d'être convenablement et efficacement utilisées. Ainsi, plus le chômage est profond, de longue durée, plus la reconstruction du lien social, le retour à une certaine confiance en soi, dans les autres, dans la société même, est une condition du retour à l'emploi. »⁵⁴⁷

Dans cette perspective, l'analyse rejoint bien la question de l'« empowerment » s'agissant des jeunes des quartiers populaires si l'on se réfère, comme Patricia Loncle, à la définition de Snehendu B. Kar :

« Un processus par lequel les individus, les communautés et les organisations gagnent du contrôle sur les questions et les problèmes qui les concernent le plus. L'objectif d'une démarche d'*empowerment* est de permettre à ceux qui n'ont pas de pouvoir de développer des actions proactives pour les protéger des menaces et pour valoriser les aspects positifs de leurs vies. »⁵⁴⁸

⁵⁴⁴ Karen Evans, « Taking Control of their Lives ? Agency in Young Adult Transitions in England and the New Germany », *Journal of Youth Studies*, vol. V, n°3, 2002, pp. 245-269. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*, p. 30.

⁵⁴⁵ Patricia Loncle, *op. cité*, p. 31.

⁵⁴⁶ Ibid.

⁵⁴⁷ Jean-Baptiste de Foucauld, in Antoine Bevort et Michel Lallement, *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, 2006, p. 317. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*, p. 31.

⁵⁴⁸ Snehendu B. Kar, Catherine Pascual, Kirstin L. Chickering, « Empowerment of Women for Health Promotion: a Meta-Analysis », *Social Science and Medecine*, n°49, 1999, pp. 1431-1460. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*, p. 32.

C'est en cela que les démarches de participation peuvent être envisagées sous l'angle de l' « empowerment » comme l'affirme Eldin Fahmy, repris bien évidemment par Patricia Loncle :

« La participation encourage les aptitudes interpersonnelles et pratiques qui donnent aux jeunes un sens de leurs propres valeurs et de la confiance en soi [...]. L'engagement civique peut donc donner du pouvoir (empower dans le texte anglais) aux communautés et aux citoyens et leur permettre de gagner davantage de pouvoir sur les questions qui les affectent le plus en tant qu'individus autonomes. »⁵⁴⁹

Ainsi, pour Patricia Loncle, « *la question cruciale est de savoir si les expériences de participation, en désignant les jeunes comme coconstructeurs des politiques publiques, les renforcent comme acteurs et leur permettent in fine une meilleure intégration sociale.* »⁵⁵⁰ De ce point de vue, la question de la participation est à analyser en saisissant trois éléments : les publics jeunes concernés ou ciblés, les modalités opérationnelles et le degré d'implication effectif des jeunes.

Mais d'ores et déjà, des travaux permettent de souligner la sous-représentation des jeunes en difficulté dans les projets à caractère participatif. C'est ce que nous enseignent Walther, Du Bois-Reymond et Biggart :

« Les jeunes dits « désavantagés » sont particulièrement sous-représentés dans les programmes de participation. [...] Les jeunes peuvent ne pas participer du fait d'un manque d'intérêt pour un contenu qu'ils ne perçoivent pas comme approprié ou significatif. Ils peuvent ne pas avoir les qualités ou les capacités pour exprimer leurs intérêts et s'impliquer. Ils peuvent penser que leur engagement ne fait aucune différence, et ils peuvent avoir le sentiment de manquer de pouvoir pour influencer les processus et les institutions qui ont une influence sur leur vie. Il peut aussi y avoir un manque d'opportunité et d'espace pour l'initiative individuelle du fait d'une surinstitutionnalisation de la vie sociale et de l'espace public. »⁵⁵¹

14.6.3. Un engagement à l'image de la jeunesse contemporaine : l'intérêt et non le « grand soir »

Aujourd'hui, notent les professionnels, les jeunes s'inscrivent plus dans le « je consomme l'activité » que dans le « je construis l'activité ». Nous assistons selon eux à une progression des pratiques individualistes dans des cadres construits pour cela : les jeunes ont besoin d'un cadre collectif pour s'épanouir individuellement. Plusieurs professionnels le suggèrent à l'aune d'une comparaison historique :

Extrait d'entretien avec un conseiller Information jeunesse

Est-ce qu'on vous sollicite pour monter des associations ?

Alors ça peu. On a une permanence tous les mercredi matin pour des projets comme ça mais ils ne viennent pas en masse. Là, ça ne concerne pas que les jeunes des quartiers prioritaires, mais tous les jeunes, sur la création d'association. Alors, je ne sais pas s'ils s'engagent plus ou moins qu'avant mais je me rappelle qu'au tout début, quand je travaillais ici, ça va faire plus d'onze ans, y avait régulièrement des questions sur la création d'association, etc. et j'ai l'impression que c'est quelque chose qu'il y a nettement moins. Alors, est-ce qu'ils vont chercher les informations sur Internet ? Peut-être aussi.

Selon vous, est-ce que le phénomène de consommation d'activités, etc., qu'on attribue aux jeunes est une réalité ?

Oui, oui, je crois que c'est une réalité, oui.

On est plus dans « je consomme l'activité » que « je construis l'activité » ?

⁵⁴⁹ Eldin Fahmy, *Youngs Citizens. Young People's Involvement in Politics and Decision Making*, Aldershot (Royaume-Uni), Ashgate, 2006, p. 21. Référence citée par Patricia Loncle, *ibid.*

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 32.

⁵⁵¹ Notamment Andreas Walther, Manuela du Bois-Reymond et Andy Biggart, *Participation and Transition. Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, *op. cit.*, p. 37. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cit.*, p. 33.

Oui, moi je crois que oui. De toute façon on voit bien qu'il y a un phénomène de pénurie dans les associations pour renouveler les conseils d'administration et les équipes de bénévoles. Je crois que c'est une réalité. Je fais aussi parti d'une radio associative en tant que bénévole et, de plus en plus, le projet commun intéresse moins que le projet individuel : monter son émission et faire la promotion de son émission. Après que ce soit un projet commun, ça n'a aucune importance, c'est le projet individuel qui prime. Mais là, c'est une vision générale, c'est ce que je peux ressentir.

Ce professionnel, comme la majorité de ceux que j'ai rencontrés, insiste sur le caractère individualiste de la participation des jeunes. Il s'agit d'une participation qui s'inscrit dans l'immédiateté, avec des propos qui peuvent paraître durs à l'égard des jeunes :

Extrait d'entretien avec un éducateur sportif :

Sur l'engagement et la citoyenneté des jeunes. Les jeunes que tu rencontres : Est-ce qu'ils participent de manière générale à la vie de la Cité avec un C majuscule ? Est-ce qu'ils s'intéressent à la politique de la mairie, de la Ville ?

Moi je pense que certains s'y intéressent. [...] Moi, je pense qu'aujourd'hui c'est que, alors il y a plein d'acteurs sociaux, maintenant le problème c'est qu'on a chacun nos institutions, des règles et des cases à suivre ; et ça nous laisse très peu de temps où on y met ce qu'on veut, en fait. Et dans ce temps-là, c'est aussi dans ce temps-là qu'on peut expliquer à un gamin que son vote il est important quoi. C'est aussi expliquer à un gamin que ben voter c'est aussi prendre des responsabilités, d'assumer ses choix, de parler. C'est bien après de dire « Sarko il est pourri », mais est-ce que vous avez été voter ? Est-ce que vous avez voté contre lui si vous l'aimez pas, et pourquoi vous l'aimez pas ? Parce qu'après chacun a le droit de penser ce qu'il veut.

Et malgré tout, est-ce qu'ils ont d'autres formes d'engagement ? Est-ce qu'ils prennent des responsabilités dans les associations ?

Moi, je pense très peu quand même. Aujourd'hui c'est quand même une société de consommation. Moi je pense qu'aujourd'hui les jeunes sont, pour une grosse bonne partie parce qu'il y en a qui s'investissent mais c'est très peu, je pense que les jeunes sont vraiment dans de la consommation. On prend le plaisir où y en a à prendre et basta quoi. Ils n'ont que des droits, des devoirs non. Voilà, il y a déjà l'école qui les embête, y a le fait de se lever pour aller au taf mais voilà, c'est les 16-25 ans dans leur globalité aujourd'hui.

Même pour réguler eux-mêmes leurs loisirs et tout ça ? Se prendre en charge etc.

Il faut... Comme ils disent souvent, j'ai encore entendu ça hier, ils ont décidé de faire un match de foot hier soir à l'arrache, voilà, c'étaient les mots d'un jeune de quartier hier, je l'ai croisé en rentrant de son match de foot. Je lui dis : « Salut tu vas bien ? », il me dit : « Ouais ça va super ». Je lui dis : « Qu'est-ce que tu fais, pourquoi tu marches à cette heure-là dans la rue ? », il était 19h30, d'habitude ils sortent plus tôt. Il me dit : « A l'arrache, on vient de choisir de faire un match contre le Petit cap' ». Voilà, donc ils arrivent à organiser des choses, des sorties des choses comme ça ils arrivent. Mais tout est dernière minute. Ils ont un gros gros problème d'organisation.

Est-ce que tu connais des jeunes qui ont conduit des actions valorisantes et structurantes ?

Alors moi j'avais mis avec moi trois jeunes qui avaient monté avec moi le tournoi de foot inter-quartiers sur la ville de Saint-Nazaire. A l'époque c'étaient les emplois jeunes de la Police de Saint-Nazaire qui faisaient les arbitres. Donc il y avait trois jeunes qui avaient monté le projet avec moi. Donc y en a, y en a, après c'est simplement, c'est encore le problème du temps, dans nos institutions on a très peu de temps. Et si on avait du temps, on pourrait travailler avec les jeunes.

Est-ce que tu penses que la parole des jeunes est prise en compte ? Parce que c'est une chose, si tu veux, de ne pas aller voter mais est-ce que, quelque part, ils ne se disent pas que leur parole ne sert à rien ou qu'elle ne va pas être prise en compte ?

Sûrement qu'ils se le disent. Alors, maintenant des fois c'est à juste titre. Des fois c'est, à mon avis, un petit peu parce qu'ils ne maîtrisent pas. Des fois on les écoute pas, ça c'est sûr. Maintenant il y a plein d'autres fois où les élus sont à l'écoute. Sur Saint-Nazaire, ils ont quand même pas mal d'activités proposées pour eux. Aujourd'hui, moi je pense que ça va avec la société de consommation, les jeunes n'oublient pas qu'ils ont des droits mais oublient qu'ils ont des devoirs. Aujourd'hui, être citoyen c'est pas faire ce qu'on veut. Et aujourd'hui, les jeunes quels qu'ils soient, à 16-25 ans, on a tendance à dire : « A la maison on nous tombe dessus, à l'école c'est un petit peu strict », etc. *Ils ne renversent pas la vapeur ?*

Moi je pense qu'ils se laissent vivre. Aujourd'hui, je pense que ça va aller de moins en moins parce que la société actuelle elle est un peu tendue avec la crise, tout ce qui est grève et tout ce qui s'en suit. Moi, très honnêtement, je pense que les jeunes de Saint-Naz' sont quand même pas mal écoutés. Maintenant,

eux, ça n'empêche pas que eux, s'ils n'ont pas tout de suite ce qu'ils demandent pensent, à un moment, qu'on ne les a pas écoutés. Ils comprennent pas que tout n'est pas possible quoi. Y a pas qu'eux. Y a le troisième âge, y a les nourrissons, y en a plein d'autres dans les quartiers.

[...]

Est-ce qu'il ne manque pas d'espaces de rencontres à Saint-Nazaire entre élus et jeunes pour du débat vraiment citoyen ?

Ben y en a de temps en temps mais les jeunes, tu sais comme moi, quand on lui dit qu'il y a le Maire-adjoint qui vient ou l' élu de proximité, il ne le connaît pas. Le jeune il en a rien à faire, c'est limite s'il va venir. Aujourd'hui il va s'occuper plus d'organiser son match de foot au Petit caporal qu'aller écouter l' élu. Maintenant si on leur dit untel va venir expliquer pourquoi on fait tel projet et pas celui-là, comment on le fait etc. ils viendront peut-être. Mais il faut qu'ils connaissent aujourd'hui. Aujourd'hui ils ont aussi leur peur comme toute autre personne. Si on les rassure pas ils viendront pas, ça c'est sûr. Ils vont se dire : « Encore un politique qui vient nous faire un discours et nous gaver », et puis voilà. C'est aujourd'hui les mots qu'ils utilisent. Au niveau de la hiérarchie et des politiques, ils le comprennent pas ça. Alors ils mettent de temps en temps des anciens pro, des boxeurs, des judokas des quartiers.

Dans son analyse sur l'engagement et la participation des jeunes, cet éducateur sportif fait le constat de sa propre impuissance et de celle des institutions qui l'entourent. S'il reconnaît les limites de celles-ci qui n'accordent pas assez de temps à l'accompagnement de projet à caractère citoyen, faute de moyens, pour lui les jeunes refusent toute contrainte ayant trait à des devoirs : « *Je pense que les jeunes sont vraiment dans de la consommation. On prend le plaisir où y en a à prendre et basta quoi. Ils n'ont que des droits, des devoirs non* », estime-t-il. Ainsi, il observe que les jeunes préfèrent s'organiser lorsqu'ils le peuvent pour un projet (organisation d'un match de foot, etc.)⁵⁵², plutôt que de se rendre disponible pour des débats citoyens visant à changer le cadre de vie. Sur ce dernier point, l'éducateur sportif s'inscrit dans l'analyse que j'ai exposée plus haut : les jeunes ne croient plus en la capacité de la politique à changer leur vie quotidienne et préfèrent s'investir sur des microprojets, avec moins de contrainte, aux bénéfices immédiats sur le plan personnel.

Ce professionnel est loin d'être le seul à formuler ce type de constat à l'endroit des jeunes. Selon nombre de professionnels, les jeunes sont très consommateurs d'activité, plutôt tournés vers des activités « récréatives », et ne sont pas (ou peu) citoyens dans le cadre d'une construction de projet à visée plus générale que les intérêts particuliers. D'autres au contraire vont davantage porter leur analyse sur l'offre, les pratiques et le fonctionnement des institutions :

Extrait d'entretien avec un responsable de service municipal :

Les jeunes montent-ils des projets structurants, valorisants ?

[Réfléchit] Non, vous voyez, je pensais même au dispositif VVV [Ville Vie Vacances], ils sont très consommateurs, c'est souvent des projets vacances, on a eu quelques projets de ski etc. Et ça, je dois reconnaître que, professionnellement, c'est une interrogation. Mais j'interroge pas les jeunes, j'interroge aussi les structures. Je trouve que les structures sont pas dans une démarche de fond qui est de préparer les jeunes à des projets plus élaborés, à préparer des manifestations, à s'organiser etc. Je me demande si, à certains moments, inconsciemment, effectivement on les entretient pas dans cette forme d'assistantat dont je parlais tout à l'heure. Bon, la caricature c'est un peu les clubs de jeunes, c'est la soirée pizza-télé quoi. Bon, je dis pas qu'il en faut jamais mais voilà, on sait qu'on a la paix sociale ce soir-là, on fait pizza-télé, dans le quartier ça va être calme. Les jeunes vont être contents mais on est sur un contentement à très court terme quoi.

Les animateurs disent qu'ils sont obligés de passer par là pour s'adjuger un public très en difficulté auquel on ne donne rien et qui a d'abord besoin de prendre avant de donner.

Très honnêtement, le boulot que font les animateurs, il est pas simple, il est vachement compliqué. J'en dirais deux mots tout à l'heure parce que c'est vraiment pas simple. N'empêche que ça, ça m'interroge parce qu'après, on ne sait plus qui de l'œuf ou de la poule est arrivé en premier.

⁵⁵² Fut-il futile aux yeux de certaines institutions.

Je suis resté une après-midi avec les jeunes du quartier X⁵⁵³, ce qui est marrant c'est que l'animateur, justement, leur proposait le dispositif « un coup de pouce pour les idées », si j'ai bien compris ça doit être de l'ordre de 65€ par personne, et y avait les jeunes en face qui à la fois ironisaient mais qui étaient scandalisés, ils disaient : « 65€, ça nous paie à peine le plein d'essence, une nuit d'hôtel c'est 30€ ». Alors, c'est marrant parce qu'il y a toujours une surenchère dans leur envie de vacances quoi, si on va à la Baule ou en Vendée, c'est pas des vacances...

Et puis le problème qu'on a c'est qu'ils ont un rapport à l'argent qui est effectivement : « Il me faut tant, ça c'est pas important. Si c'est pas cher, c'est pas important », des choses comme ça. Donc, ça explique la difficulté des animateurs et ça relativise. Je pense que, effectivement, on se heurte à ce problème-là.

Pour un tournoi de foot, un bon d'achat de 20€ gagné – pour le vainqueur – ça ne les satisfait pas du tout. C'est trop peu, on ne peut rien faire avec.

Voilà !

Moi, ce qui m'avait amusé, parce que ces jeunes-là sont capables d'une autodérision très marrante à certains niveaux, c'est quand un jeune disait : « Nous on droit qu'à 65€ alors que quand Nicolas Sarkozy va au Mexique, il prend Carla, il prend son jet, il prend tout », donc il interpellait comme ça l'animateur : « Pourquoi lui il a droit et pas moi ? » [Rires]

[Rires] Alors y a un truc dans leur discours que je comprends, par exemple le fait de dire à des jeunes : « Vous voulez partir en vacances, on peut vous aider mais vous nous faites un projet etc. ». Moi je dois dire que, très souvent, je m'interroge personnellement là-dessus, bien que j'ai pas la solution mais je me dis que, moi, mes enfants, nos enfants etc., quand ils voulaient partir en vacances, j'en discutais avec eux et je leur disais oui ou non. Mais la difficulté qu'on a avec des jeunes de quartiers ou de milieux défavorisés, c'est qu'effectivement on leur demande de justifier en permanence et on les fait rentrer dans une relation de dépendance. C'est peut-être ça qu'on entretient et eux, après, ils jouent avec et ils essaient de s'en échapper au maximum. Mais c'est vrai que c'est une ambiguïté, c'est-à-dire que je pense qu'un jeune de famille bourgeoise, il a pas à s'auto-justifier en permanence sur ces envies etc. et c'est vraiment un problème.

Pour finir sur ce point et poursuivre un peu ce que vous dites, c'est vrai que les jeunes disent : « En plus, pour 65€, il faut qu'on remplisse un dossier, qu'on rencontre des gens et qu'on aille à la mairie devant un jury expliquer ce qu'on veut faire, c'est même pas la peine ! »...

Tout à fait, tout à fait. Même si c'est 65€ chacun [rises]. Bon, j'arrive à comprendre. Maintenant, moi, ma réponse à moi, c'est aussi que c'est de l'argent public, il faut bien qu'il y ait une procédure qui justifie d'une intervention. Ce n'est pas mon carnet de chèque même si c'est moi qui signe les chèques etc. mais bon, c'est un vrai problème.

Ce responsable de service municipal inverse la cause et l'effet en relevant que le rôle des équipements et des professionnels jeunesse est crucial dans la participation des jeunes. Or, il constate que de nombreuses structures censées accueillir les jeunes dans les quartiers n'ont pas développé d'offre pertinente et ambitieuse pour favoriser la participation des jeunes, se contentant de s'engouffrer dans les demandes premières de ces derniers. Bien entendu, le constat de ce professionnel ne saurait être la règle partout car il existe des centaines de structures de jeunesse et d'équipements dans les quartiers des sept villes de l'Ouest qui ont constitué mon terrain d'enquête, et toutes ne sauraient se résumer à ce type de fonctionnement de manière aussi abrupte. Ainsi, la Maison pour Tous (MPT) de Penhars à Quimper, qui venait de renouveler sa convention d'objectifs avec la Ville au moment de mon enquête, est reconnue localement pour sa capacité à être au cœur des enjeux culturels et sociaux du quartier. Elle cherche à développer quatre dimensions essentielles que sont l'action éducative, l'animation sociale, l'action culturelle et le développement territorial. Pour ce faire, la MPT développe cinq missions dans le cadre de la structuration et la dynamisation du pôle jeunesse : accueillir les jeunes qui le souhaitent ; favoriser les expériences d'activités, de loisirs, sportives, etc. ; développer des projets ; et valoriser les différentes expressions culturelles du quartier (hip hop, sports, cuisine, fêtes, etc.).

Depuis quelques années, le secteur jeunesse est installé dans de nouveaux locaux. Le foyer ados accueille prioritairement les 13-16 ans mais leurs aînés continuent à venir de manière

⁵⁵³ Cf. Interlude.

irrégulière. Le lien semble fort dans un espace de « frottement » censé couvrir toute la palette des relations sociales : la confiance, la défiance, la construction, la régulation, le rappel aux règles, la projection, l'entre soi, etc.

Le bureau des animateurs est un lieu ressources en termes d'accès à internet, aux réseaux sociaux et d'échanges, de formalisation de certaines demandes, de revendications, d'incompréhensions, etc.

Témoignage du directeur de la MPT de Penhars :

Qu'est-ce qui se réalise avec ces publics 16-25 ans ?

Nous constatons une présence majoritairement masculine malgré une volonté très forte d'accompagner les projets des jeunes filles. Les activités sont à dominante sportive ou du moins perçues comme telles. Le public est de proximité géographique immédiate avec la structure. Les scolarisés ou étudiants sont plutôt présents en fin de semaine et lors des vacances scolaires. Des jeunes sans emploi ou déscolarisés ont une présence beaucoup plus soutenue. Ces dernières années, l'équipe jeunesse s'est mobilisée avec les partenaires (l'équipe de prévention et les éducateurs sportifs) du quartier pour aider à structurer deux associations de jeunes adultes autour de pratiques sportives (la boxe thaï et le futsal). La création d'une association et son bon fonctionnement résout l'accès aux équipements et permet de construire une parole collective et une pratique de loisirs. Nous avons vécu l'émergence d'une pratique artistique portée par deux jeunes filles : « le stand up ». Ces projets n'ont pas tous une très longue inscription dans le temps. La motivation, leur disponibilité, leur volonté de participer à la vie sociale du quartier impactent leurs engagements. Des adultes du quartier ont créé une association de pêche en mer. Cette activité pluri-générationnelle est fortement mobilisatrice pour les jeunes. Les sorties en mer concernent des familles et la MPT partage ce projet avec le Centre social et l'équipe de prévention. Des séjours pêche permettent à quelques jeunes adultes de participer à l'encadrement bénévole (ce qui peut déclencher une aide pour passer le BAFA). D'autres projets ont vu le jour et se renouvellent : formation baby-sitting pour 20 jeunes du quartier, chantiers éducatifs encadrés par la prévention pour accompagner les projets culturels de différents opérateurs, implication des jeunes *via* leurs associations pour le Festival Penhars en Fête, séjours à la neige, permanence accrue de la mission locale sur le quartier. Bon nombre de ces projets sont soutenus par le contrat urbain de cohésion sociale. Une demande de « City Stade », par contre, a amené de la déception et de la défiance à l'égard des élus. Les diverses équipes professionnelles du quartier ont aidé à formuler cette demande. Mais il était visiblement trop tôt pour la programmation de la municipalité. Un projet devrait malgré tout bientôt se concrétiser. Pour clore cette actualité, deux projets ont fortement mobilisé. Ce sont deux projets de jeunes filles, un séjour à Londres en avril et un séjour en Grèce en juillet. Depuis l'automne dernier cette vingtaine de jeunes de 16 et 17 ans ont fait des petits boulots, les paquets de Noël, tenu des stands, vendu des fleurs, des pâtisseries, gonflé des ballons, etc. Pour financer en partie leur séjour le rendant ainsi plus accessible. Ces deux séjours relèvent du dispositif VVV.

Quelles sont les perspectives ?

L'accueil et l'accompagnement des 16-25 ans sont peu visibles, parfois pas lisibles. L'équipe professionnelle du secteur jeunesse a réalisé un diagnostic avec l'accompagnement du cabinet JEUDEV⁵⁵⁴. Des orientations redéfinies ou précisées seront présentées à l'ensemble des partenaires éducatifs du quartier à l'automne 2010 : Valoriser les adolescents et les jeunes du quartier qui portent et réalisent des actions, des expérimentations ; les inscrire dans des projets collectifs, les accompagner dans la construction de leur parcours personnel (loisirs, orientations, insertion professionnelle) ; affirmer la place des jeunes filles, communiquer sur leurs projets ; agir avec les jeunes adultes *via* leurs associations (présence sur le territoire, lors des festivités culturelles ou sportives) et les partenaires (prévention, sports dans les quartiers, Education nationale, mission locale, CDAS⁵⁵⁵, dispositif de réussite éducative, etc.) ; contribuer à développer les capacités relationnelles des jeunes et leur mobilité ; aller vers de nouveaux publics, nouveaux micro quartiers, nouveaux partenaires et confirmer notre présence sur l'espace public. Pour développer des temps d'analyses partagées, la MPT va créer un groupe de travail qui pourrait s'intituler « groupe d'actions éducatives jeunesse ». Y seront conviés tous les institutionnels et opérateurs culturels, socio éducatifs, éducatifs du quartier sur les questions de jeunesse. Ce groupe inter-partenarial pourrait être la maîtrise d'œuvre de ce projet jeunesse réaffirmé.

⁵⁵⁴ Jeunesse Développement Intelligent, bureau d'étude géré par le sociologue Christophe Moreau.

⁵⁵⁵ Centre départemental d'action sociale.

Ce témoignage montre que des équipements de quartier cherchent à expérimenter de nouvelles voies afin de mieux tenir compte des spécificités des jeunes adultes et les inscrire dans une dimension participative du projet de la structure. Néanmoins, la difficulté à laquelle se heurtent certaines structures pour favoriser la participation des jeunes représente un malaise que reconnaissent les professionnels de jeunesse qui œuvrent dans les quartiers. Il est donc important d'en tenir compte.

Aussi, si l'engagement de la plupart des jeunes des quartiers populaires paraît relever souvent plus d'un engagement pour soi, pour organiser ses loisirs dans le quartier ou dans la ville, que d'un engagement en faveur de l'ensemble des jeunes dans la Cité, il serait injuste de ne penser que seule la jeunesse des quartiers populaires est concernée par ce phénomène. Selon Jacques Ion, nous sommes passés d'une forme d'engagement militant à un engagement distancié. Jacques Ion montre que l'engagement a connu une transformation qui a mené du militant total à l'engagement distancié.

« Avec l'engagement distancié, le sacrifice du privé sur l'autel de la cause n'est plus de mise. Mais cela ne veut pas dire pour autant que toute implication serait sur le point de disparaître bien au contraire. [...] Dans l'engagement distancié, c'est la personne singulière qui se trouve impliquée, voire exhaussée. »⁵⁵⁶

Pour Jacques Ion, « *l'individuation croissante ne signifie pas forcément repli sur la sphère privée et moindre engagement dans la cité.* »⁵⁵⁷ Cela signifie par conséquent qu'il est possible d'articuler affirmation libertaire de soi avec un engagement collectif. Le rapport distancié au militantisme se caractérise, selon lui, par un idéalisme pragmatique qui « *manifeste une articulation des rapports entre les fins et les moyens, entre les objectifs lointains et les méthodes de la lutte quotidienne.* »⁵⁵⁸ L'engagement militant est le modèle qu'il propose pour expliquer le monde associatif des années 60. Celui qui se présente à nous aujourd'hui est marqué, selon Jacques Ion, par une grande « individuation ». Les objectifs des personnes sont limités pour une durée déterminée et ils privilégient dans leurs actions une efficacité immédiate. Par ailleurs, si l'ancien tissu associatif est en crise, Jacques Ion nous révèle que le nombre d'associations n'a jamais été aussi florissant. Tout ceci est donc le résultat selon lui d'une crise de représentation des anciennes formes associatives. On assiste en effet à un affaiblissement du « nous », représentatif du groupe. Les militants interviennent de plus en plus en tant qu'individus au sein des organisations. A cet égard, pour illustrer son propos, Jacques Ion se saisit de l'image du post-it qui a remplacé la carte d'adhérent : Les formes de luttes collectives se dissolvent dans des engagements plus distanciés et aux effets plus immédiats. Ce qui compte de nos jours est moins la recherche d'un changement radical de société avec davantage de lien social que l'épanouissement personnel dans son engagement. Dans ce cadre d'analyse, pour ce qui est de la participation politique, Pierre Bréchon remarque que le vote a moins de sens chez les jeunes, ce qui explique que leur participation politique décroît⁵⁵⁹. Le processus d'individualisation les conduit à aller voter essentiellement dans les cas où ils sont conscients des enjeux électoraux, contrairement à la génération précédente qui présentait une propension à aller voter plus importante par devoir et par principe, ce même s'ils ne décryptaient pas toujours les enjeux et les nuances entre les différents candidats. Aujourd'hui, le vote pour les jeunes est plus délibéré et prudent qu'il ne

⁵⁵⁶ Jacques Ion., « Interventions sociales, engagements bénévoles et mobilisation des expériences personnelles », in Jacques Ion et Michel Peroni, *Engagement public et exposition de la personne*, Paris, Broché, 1995, pp.81-82.

⁵⁵⁷ Jacques Ion, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'atelier, 1997.

⁵⁵⁸ Jacques Ion, Spyros Franguidakis, Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, 2005.

⁵⁵⁹ Pierre Bréchon, « Générations et politique en Europe occidentale », in Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Les jeunes européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale, op cité*, pp. 93-116. Référence citée par Patricia Loncle, *op. cité*, p. 67.

l'était auparavant : « *la difficulté de parvenir à une intime conviction conduit à l'indécision et à des formes de vote intermittentes.* »⁵⁶⁰ Aussi, s'appuyant sur une enquête d'Euyoupart⁵⁶¹, Loncle relève qu'il existe une moindre participation des jeunes n'ayant qu'un niveau d'éducation élémentaire aux élections, et inversement, ceux qui ont réalisé des études supérieures votent toujours significativement plus :

« Dans le projet Euyoupart, les résultats montrent que les jeunes amalgament de manière récurrente l'idée de débat politique et une perception hautement négative du jeu politique. Les raisons qui conduisent à de telles représentations sont multiples : le jeu politique est considéré comme purement abstrait, sans aucun impact sur la vie réelle – il est envisagé comme un instrument de contrôle social qui est utilisé pour duper les citoyens, d'ailleurs ses objectifs sont « louches, sales et non déclarés. » On peut souligner que les jugements les plus négatifs sont portés par les femmes. »⁵⁶²

Dans la même perspective, on peut noter que l'adhésion des jeunes aux partis politiques et aux syndicats a décliné considérablement alors que, dans le même temps, selon Loncle, « *on peut observer une croissance indéniable en faveur des associations culturelles.* »⁵⁶³ A cet égard, précise-t-elle, « *le rapport aux associations qui travaillent sur le lien social est toujours important mais il a changé : les jeunes attendent qu'elles jouent un rôle sur le développement individuel.* »⁵⁶⁴

Ici encore, Loncle remarque que les jeunes les plus impliqués sont ceux qui connaissent une situation socio-économique favorable. Elle cite de nouveau Pierre Bréchon :

« Les différences de genre, de niveau scolaire, de revenus et de catégories sociales sont beaucoup plus importantes que les différences générationnelles. [...] Le fait d'être ouvert au monde à travers l'éducation incite aussi à davantage valoriser la politique. Mais les écarts sont plus forts chez les personnes âgées que chez les jeunes. [...] On retrouve des écarts importants pour les autres critères sociaux présentés sur le tableau 3 : niveau de revenus, statut professionnel et groupe social. Plus on a de hauts revenus et plus on appartient à une catégorie sociale élevée, plus on est politisé. Mais là encore, les écarts se réduisent dans la plus jeune génération : entre un chômeur et un salarié de 18-29 ans, la différence de politisation est relativement faible. Parmi les jeunes, seules les personnes à leur compte et les cadres supérieurs ont une politisation qui dépasse un peu la moyenne de la population française. »⁵⁶⁵

Ainsi, de manière générale, les individus préfèrent s'impliquer de manière temporaire, voire succincte, et non sur le long terme. C'est pour cette raison, entre autres, que s'explique le succès des associations à but humanitaire ou philanthropique. L'investissement se réalise le temps d'un projet dont on peut évaluer les retombées de manière concrète et mesurer la part de son engagement dans celles-ci. C'est dans cette perspective que les jeunes des quartiers populaires vont également, le cas échéant, s'organiser et jouer le jeu de l'institution pour accéder à l'une de leurs demandes telle que disposer d'un local, d'un créneau horaire dans le gymnase, etc. A cet égard, les professionnels reconnaissent toutefois que cet engagement en faveur d'un projet ne va pas de soi. Encore une fois, il est bien souvent le fait de jeunes qui disposent d'une capacité de prise de distance du fait de leurs capitaux culturels et sociaux :

Extrait d'entretien avec une éducatrice de prévention spécialisée :
Les jeunes passent beaucoup de temps sur l'espace public ?

⁵⁶⁰ Ibid.

⁵⁶¹ SORA, 2005.

⁵⁶² Ibid., pp. 68-69.

⁵⁶³ Ibid., p. 71.

⁵⁶⁴ Ibid.

⁵⁶⁵ Pierre Bréchon, « Générations et politique en Europe occidentale », in Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Les jeunes européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, op. cit., pp. 96-97. Référence citée par Patricia Loncle, op. cit., p. 73.

Ce sont des squats, en bas ou en haut des tours. Maintenant, il y a eu une avancée et ils viennent un peu plus à la cafétéria du centre, ce sont des 16-23 ans. Ils commencent à bouger, à aller vers le centre social. Par exemple, ils ont demandé un créneau de gymnase en autonomie. Ils se sont constitués en association pour ça. On les accompagne pour ça. En fait, ça a été une réponse à un moment donné à une demande de local. C'est une tranche d'âge qui en avait marre d'être nulle part, en bas des tours, que leurs parents soient convoqués, eux aussi, que les flics les contrôlent tout le temps. Donc, ils ont demandé un local. Quand on a discuté avec eux, on leur a demandé ce qu'ils souhaitaient comme local. Ils nous ont répondu : « on veut un local qui soit à nous, où on peut poser notre cul, où les keufs ne viennent pas et sans personne d'autre, que nous ». On leur a alors dit que là c'était un appartement qu'ils voulaient ! On leur a ensuite dit qu'on pouvait les accompagner pour avoir un local mais que ce serait pas ce qu'ils ont demandé. Y avait un espace de libre dans le quartier, on leur a proposé de voir comment ils pouvaient obtenir une salle en autonomie. On leur a même parlé du gymnase et ils ont eu cette idée de créneau gymnase. Ils sont partis sur le gymnase. Je ne sais pas après s'ils ont renoncé au local.

Et l'idée de l'association, c'est venu d'eux ou de vous ?

C'est venu de nous, c'était la formule la plus adaptée pour qu'ils puissent accéder aux équipements. Ils sont reconnus comme légitimes, on leur a dit que ça leur permettrait d'avoir autre chose par la suite, ça prend tranquillement.

Ainsi, les professionnels de jeunesse se montrent en capacité de transformer les demandes des jeunes en les faisant évoluer vers d'autres pratiques liées à de nouvelles formes d'organisation. Et si l'on pense participation au sens civique du terme – par opposition à la participation politique (vote ou adhésion à des partis politiques) – Patricia Loncle ne manque pas de nous rappeler qu'il existe bien d'autres registres dans le domaine, le tout ne pouvant s'envisager de manière compartimentée :

« En effet, il se révèle quasi impossible de réfléchir à la participation civique sans considérer la réalité des participations politiques et associatives : la situation de l'engagement des jeunes à l'égard de ces dernières influe particulièrement sur les tentatives, ou non, de renforcement de la participation civique. Les types de participation s'alimentent les uns les autres : ainsi, la participation civique conduit à renforcer les pratiques de participation politique et associative ; la participation associative prédispose les jeunes à s'engager dans le champ civique et politique... De fait, les différentes facettes de la participation apparaissent se situer dans un continuum permettant l'exercice de la citoyenneté, d'une part, l'intégration sociale complète des jeunes, d'autre part. »⁵⁶⁶

14.7. Des associations de jeunes qui se positionnent sur le champ politique : la participation au changement par le conflit

Le manque de participation des jeunes des quartiers populaires à des projets citoyens ne doit pas nous conduire à occulter qu'il existe une jeunesse, aussi minoritaire soit-elle, qui s'investit et se positionne fortement sur le champ politique. Il s'agit d'associations qui se sont bâties en réponse à un déficit de l'offre, et à une soif profonde de reconnaissance sociale et culturelle.

Afin de comprendre cet engagement associatif de certains jeunes, Chantal Mouffe propose une grille de lecture dans laquelle il s'agit de distinguer « le politique », lié à la dimension d'antagonisme qui existe dans les rapports humains (« antagonisme qui se manifeste sous forme politique dans la construction du rapport ami/ennemi et qui peut émerger à partir d'une grande diversité de rapports sociaux ») et « la politique », qui, elle, vise à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine dans des conditions qui sont toujours conflictuelles car traversées par *le* politique.

⁵⁶⁶ Ibid., p. 37.

« On peut en fait distinguer deux conceptions opposées de ce qui constitue la spécificité du politique. Il y a d'un côté ceux pour qui *le politique* fait référence à un espace de liberté et d'agir en commun et de l'autre ceux qui y voient le lieu du conflit et de l'antagonisme. »⁵⁶⁷

Ainsi, pour Chantal Mouffe, la théorie libérale reconnaît que nous vivons dans un monde où co-existent une multiplicité de perspectives et de valeurs et accepte qu'il est impossible à chacun de nous de les adopter toutes, pour des raisons qu'elle croit empiriques ; néanmoins Mouffe juge que ce type de pensée libérale est incapable de rendre compte du caractère inéluctablement conflictuel du pluralisme la théorie libérale postule la co-existence « non conflictuelle » de ces valeurs. Or, explique Chantal Mouffe, le conflit découle justement de l'impossibilité de réconcilier tous les points de vue. Pour elle, la vie publique ne pourra jamais faire l'économie de l'antagonisme car elle concerne l'action publique et la formation d'identités collectives :

« Elle vise à constituer un nous dans un contexte de diversité et de conflit. Or pour constituer un nous, il faut le distinguer d'un eux. C'est pourquoi la question cruciale d'une politique démocratique n'est pas d'arriver à un consensus sans exclusion – ce qui reviendrait à la création d'un nous qui n'aurait pas comme corrélat un eux – mais de parvenir à établir la discrimination nous/eux d'une manière qui soit compatible avec le pluralisme. »⁵⁶⁸

C'est pourquoi tout ordre social est selon elle de nature hégémonique et son origine politique. Le social est ainsi constitué de pratiques hégémoniques sédimentées, c'est-à-dire de pratiques qui occultent les actes originaires de leur institution politique contingente et qui apparaissent comme si elles procédaient d'un ordre naturel. Cette perspective révèle que tout ordre résulte de l'articulation temporaire et précaire de pratiques contingentes. Les choses auraient toujours pu être différentes et tout ordre est instauré à travers l'exclusion d'autres possibilités. Il est toujours l'expression d'une structure particulière de relations de pouvoir, d'où son caractère politique :

« Tout ordre social qui, à un moment donné, est perçu comme étant « naturel », ainsi que le « sens commun » qui l'accompagne est en fait le résultat de pratiques hégémoniques sédimentées et n'est jamais la manifestation d'une objectivité qui serait extérieure aux pratiques à travers lesquelles il a été établi. »⁵⁶⁹

Ainsi, sachant que tout ordre social est politiquement institué et que le terrain des interventions hégémoniques n'est jamais neutre car il est toujours le produit de pratiques hégémoniques antérieures, changer cet ordre social passe par le conflit politique. C'est la raison pour laquelle celui-ci est structurant.

A cet égard, pour Patricia Loncle, les jeunes responsables associatifs sont lucides à l'égard du politique :

« Ce qui frappe dans les entretiens avec les jeunes représentants associatifs, c'est avant tout leur clairvoyance à l'égard des acteurs politiques et leur maturité dans un jeu politique plutôt opaque et tendu. Tout en développant des actions assez traditionnelles dans les secteurs de l'aide aux devoirs, de la culture, de la promotion des populations d'origine immigrée, les associations de jeunes se positionnent vis-à-vis des représentants institutionnels locaux. »⁵⁷⁰

Il s'agit d'associations qui n'hésitent pas à « épingleur » la municipalité et à porter un jugement très sévère sur les acteurs publics qui œuvrent dans les quartiers. Leurs engagements visent à bousculer les cadres établis et, de ce fait, peuvent vite devenir dérangeants pour les acteurs

⁵⁶⁷ Chantal Mouffe, « Politique et agonisme », in *Rue Descartes*, 2010/1 n° 67, p. 18-24. DOI : 10.3917/des.067.0018, p. 2.

⁵⁶⁸ Ibid., p. 3.

⁵⁶⁹ Ibid., p. 4.

⁵⁷⁰ Ibid., p. 133.

locaux qui n'hésitent pas, pour la plupart, à leur renvoyer « coup pour coup », notamment en les entraînant sur les terrains du réalisme de leurs propos et de leur légitimité.

Ces associations, présentes dans au moins la moitié des villes étudiées, sont plus qu'intéressantes à analyser dans leur rapport aux institutions car elles pointent une contradiction aussi subtile que complexe : les acteurs publics affichent une volonté forte de voir les jeunes participer à la vie de la Cité, s'exprimer et donner leurs points de vue, mais quand ceux-ci se livrent pleinement au jeu, comme nous allons nous le voir plus bas : ne cherche-t-on pas aussitôt à les discréditer ? Est-ce que les acteurs politiques et institutionnels n'auraient pas tendance à accepter la parole des jeunes uniquement quand elle s'inscrit dans le cadre du « politiquement correct » tacitement fixé par tous ?

L'expérience de deux associations participe à éclairer ces questionnements : Al Andalus de Saint-Nazaire et l'AJR (Association des Jeunes de La Roseraie) d'Angers.

14.7.1. Al Andalus

L'association Al Andalus a été créée en 2005 par quatre jeunes du quartier de La Bouletterie à Saint-Nazaire, tous étudiants à l'époque, dans le but de promouvoir la mixité sociale et l'échange entre les peuples. L'objectif de l'association est de mieux faire connaître les cultures arabes, de mettre en valeur tout ce que l'Islam a pu apporter aux diverses civilisations et faire ainsi tomber certains clichés que cristallise sur elle la population maghrébine des quartiers populaires. Aussi et surtout, Al Andalus se bat pour le respect des différences et l'acceptation de tous dans une République laïque. L'association émerge dans la programmation des CUCS au titre de l'accès à la culture. Ce jeune membre fondateur d'Al Andalus m'a retracé l'historique :

Extrait d'entretien avec un membre fondateur d'Al Andalus :

Venons en maintenant à tous ces aspects plus politiques, plus associatifs ? Est-ce que tu votes aux élections ?

Oui, je vote.

Est-ce que les jeunes, ici, sont sensibilisés à ça ?

Ça dépend de l'âge. A plus de 20 ans, oui. A moins de 20 ans, non. Pour eux, c'est : « Qu'est-ce que je vais aller voter ».

Donc, toi tu es engagé dans Al Andalus pour promouvoir la mixité sociale ?

Oui et surtout c'est pour dire : « arrêter de croire que les jeunes d'origine maghrébines ils sont bons qu'à écouter du raï ». Par exemple, on a fait une conférence : « Les sciences arabes » avec Kamel Djebar de l'Institut du Monde Arabe, ancien ministre de Boudiaf en Algérie, et donc, du coup, c'est vrai que les gens ont beaucoup apprécié.

Vous l'avez créé quand Al Andalus ?

2005, septembre 2005 [l'entretien a eu lieu en 2009].

Vous aviez quel âge tous ?

Moi j'avais 21 ans, les autres avaient cet âge à peu près.

Tous universitaires ? [Le jeune réalise des études]

Non, la moitié. Ah si, à l'époque où on l'a fait on était tous universitaires. Moi en deuxième année, y avait première année, un venait d'avoir le bac. Donc, ouais, on était quatre étudiants.

Donc, c'était une envie suite à un ras-le-bol ?

Alors, comment c'est né ? Ça faut pas le répéter à d'autres.

Ça reste anonyme...

Nous on était quatre plus un qui était un peu plus âgé, mon cousin, [...] ⁵⁷¹ il a dit : « Là non ça va pas », on s'est dit que nous les gens issus de l'immigration, les maghrébins, on se faisait pas entendre, on nous prend pour des animaux, en plus y a eu le phénomène des banlieues juste après qui ne nous a vraiment pas aidé, donc on s'est dit qu'il fallait qu'on montre que nous aussi on a des cerveaux.

Vous avez créé l'asso' avant les émeutes de 2005 ?

⁵⁷¹ Je ne dévoilerai pas le contenu de cette révélation qui trahirait l'anonymat de l'acteur interrogé.

Un mois avant, vraiment un mois avant. Et donc, du coup, on s'est dit : « On va faire des choses etc. » Au fur et à mesure, on s'est dit : « On va faire des conférences, on va faire des débats, parce qu'il y a pas d'espaces de débats, on nous écoute pas etc. »

Vos conférences, vous les faites dans le quartier ou à l'extérieur : à l'université ?

Alors, premier débat on l'a fait dans le quartier, il y avait que des gens du quartier, donc du coup notre objectif n'a pas été réussi. Nous on veut mélanger les gens. Les autres ça marchait un peu mieux, on commençait à avoir des gens de l'extérieur qui venaient, mais c'était pas encore ça. Après on a fait directement au cinéville [principal cinéma de la ville], et là 300 personnes !

Ça a été facile de prendre les contacts ?

Ouais, généralement parce que c'est moi qui fais. Oui, c'est très facile d'avoir les contacts etc., même si, au début, la mairie nous a mis pas mal de bâtons dans les roues, maintenant on est reconnu, donc ça va.

Moi, j'ai entendu parler de vous par rapport au carré musulman, vous étiez arrivé avec des drapeaux bleu, blanc, rouge au conseil municipal...

Ah ça, c'est pas Al Andalus !

Qu'est-ce qu'on m'a raconté alors ?

Ça c'est parce qu'ils m'ont vu, tu sais les gens des fois ils confondent, ils font pas la part des choses.

C'était qui, quoi, alors ?

C'était le collectif informel pour le Droit à une sépulture, j'en fait parti complètement, j'en suis même un des moteurs, et on est parti d'un constat selon lequel le Maire refuse depuis des années d'un espace, on parle même pas de carré musulman parce que c'est trop connoté, mais d'espace confessionnel non clos où on pourrait même enterrer des personnes qui ne sont pas de confession musulmane, mais c'est un espace orienté vers la Mecque et un espace pour nous. C'est ce qui se fait dans pas mal de villes : A Nantes, à Bordeaux, etc. Seulement, ici, le Maire refuse de parler aux communautés musulmanes.

C'est un républicain pur et dur⁵⁷² ?

Laïcard je dirais même. Pour aller droit au but, c'est un laïcard qui refuse tout dialogue, donc du coup on s'est dit : « Ah bon, il croit que nous on sait pas se mobiliser ». Donc, on s'est mobilisé et on est arrivé au conseil avec les drapeaux.

Ça c'est fait quand ?

C'était y a deux mois environ.

Ça a dû le choquer le Maire de vous voir débarquer avec les drapeaux bleu, blanc, rouge ?

Quand il nous a vu arriver avec nos drapeaux, c'est quelqu'un qui est assez ignoble à ce niveau-là, il nous a dit de nous asseoir au fond. Nous, on voulait que ça se passe tranquillement, donc on resté tranquille.

Vous étiez combien ?

On était une cinquantaine. Quand on s'est assis, il [le Maire] a pas voulu aborder le sujet, jusqu'à la fin, 11h du soir. Nous on est arrivé à 18h, donc c'était logique qu'on allait pas rester jusqu'à 11h. En fait, c'est le Maire qui décide d'en parler ou pas. On savait pas s'il allait en parler ou pas, on lui a demandé, il a dit : « non, j'en parlerai à la fin ». La plupart sont partis entre-temps parce qu'ils allaient pas rester jusqu'à 11h, même moi.

C'est en effet une technique très répandue dans les conseils municipaux : Quand un collectif de personnes vient pour manifester ou interpeller les élus sur un sujet particulier, on le fait attendre le plus longtemps possible, en repoussant le bordereau de délibération ou le débat en questions diverses le plus tard possible, de sorte à ce que les gens fatiguent et quittent la salle petit à petit.

Complètement, c'est ce qu'il nous a fait. Mais, du coup, en réponse, on a eu droit à un rendez-vous avec tous les partis politiques, et on a aussi eu rendez-vous avec les élus, sauf le Maire bien entendu. Mais ça m'étonne pas qu'ils croient que c'est Al Andalus, ils croient que la seule forme institutionnelle pour se faire entendre, quand on est maghrébins et musulmans, c'est l'association Al Andalus. Tout ce qu'un rebeu, entre guillemets, va faire dans cette ville, on va dire que c'est Al Andalus. Demain, en gros, un rebeu qui va vouloir organiser une conférence, ça n'a rien à voir avec nous, ils vont dire que c'est Al Andalus. Et on est que quatre [rires], mais pour eux, on est tous d'Al Andalous. Comme quoi, ils mélangent tout ! Par contre, là on va organiser un débat, avec toute neutralité, même moi je serais vraiment neutre, et on essayer de discuter avec le collectif, les pouvoirs publics, peut-être ramener un sociologue, une prof de Droit, spécialiste de la laïcité parce que quand on leur sort ça ils nous sortent la loi de 1905 à tout bout de champ. Donc, là, on va essayer d'organiser un débat là-dessus.

⁵⁷² Il s'agit de Joël-Guy Batteux, Maire socialiste de Saint-Nazaire depuis plus de 20 ans, réputé pour son intransigeance avec les principes républicains.

Le jeune décrit la finalité de l'association qui est bien de valoriser les cultures arabo-musulmanes et de les faire reconnaître dans l'espace public : « *arrêter de croire que les jeunes d'origine maghrébines ils sont bons qu'à écouter du raï* », insiste-t-il. Ce n'est pas anodin s'ils ont choisi de nommer l'association Al Andalus, terme qui désigne l'ensemble des terres de la péninsule Ibérique et de la Septimanie qui furent sous domination musulmane au Moyen Âge (711-1492) et qui ont donné son nom à l'Andalousie.

Les quatre jeunes qui ont créé l'association portent en eux ce sentiment d'injustice à l'égard des traitements que subissent les populations d'origine maghrébines résidant dans les quartiers populaires. Trop stigmatisées, bafouées dans leurs droits et discriminées, il s'agissait pour les jeunes de contribuer à leur faire retrouver une dignité perdue. Pour ce faire, leur objectif consiste, dans un premier temps, à rappeler et faire connaître les apports de la civilisation arabo-musulmane au monde. Ils ont ainsi pu organiser des réunions au cinéma de Saint-Nazaire qui ont attiré des centaines de personnes. Par exemple, Al Andalus a organisé une conférence sur « Les sciences arabes » avec comme intervenant Kamel Djebbar de l'Institut du Monde Arabe, ancien ministre du Président Boudiaf en Algérie. Les gens se sont déplacés en masse. Dès le départ, soutient ce jeune, il y avait la volonté affichée de s'adresser à une population plus large que celle des quartiers populaires. Il s'agissait de faire passer le message au plus grand nombre.

Les jeunes qui dirigent l'association sont ou furent étudiants. Ils maîtrisent la méthodologie de projet et portent un regard critique sur les politiques menées nationalement et localement. Estimant qu'il existe peu d'espaces d'échange et de débat pour faire passer leurs idées, ils les ont ainsi organisés dans le cadre d'Al Andalus. Il s'agit là du deuxième objectif de l'association. Par exemple, des débats politiques entre candidats aux municipales de 2008 ont été organisés.

La force d'Al Andalus est d'avoir réussi à se faire reconnaître par une population nazairienne complètement étrangère au monde des quartiers populaires. Les jeunes ont ainsi pu jouir d'une couverture médiatique inespérée dans l'organisation de certains événements. Aujourd'hui, Al Andalus constitue une véritable référence et un exemple de réussite pour une partie des jeunes du quartier de La Bouletterie et, plus largement, des quartiers populaires nazairiens.

Cependant, les revendications des jeunes d'Al Andalus ne sont pas sans poser problème à la Ville de Saint-Nazaire. L'association représente en effet la vitrine d'une jeunesse insérée socialement, porte-drapeau d'une partie de la population des quartiers issue de l'immigration maghrébine, complètement décomplexée et lucide quant à ses droits et ses devoirs. Les jeunes aspirent à prendre pleinement leur place dans la société en réinterrogeant l'identité française au regard des mutations de la dite société.

Les acteurs publics de Saint-Nazaire ont été quelque peu bousculés par l'arrivée de cette jeune association dans le paysage de la ville. Réputée pour être républicaine, la Ville de Saint-Nazaire, quant à elle, se refuse pour l'heure d'accéder à certaines demandes. Ainsi, lorsqu'un collectif de jeunes, qui n'était pas encadré par l'association Al Andalus mais en partie organisé par elle, s'est présenté à un conseil municipal de Saint-Nazaire, muni d'un grand drapeau bleu-blanc-rouge, pour revendiquer un espace confessionnel dans le cimetière de la ville afin d'enterrer les morts musulmans en direction de la Mecque, cela a suscité beaucoup d'incompréhensions et surtout de craintes. Le projet de dissocier les morts en fonction de l'appartenance religieuse est perçu par certains élus de la ville comme une offense au principe républicain de laïcité. Pourtant, la demande pourrait être lue différemment. Elle constitue un véritable indicateur du sentiment d'appartenance à la France avec la volonté, pour ces populations-là et ces jeunes-là, d'être enterrés dans ce pays qui n'était au départ qu'une terre d'accueil pour leurs parents, certainement pas disposés à y rester.

Al Andalus agace et interroge. Il s'agit bien de jeunes français qui s'expriment sur leur façon de voir la société avec, *in fine*, non pas un communautarisme ethnique, mais une valorisation de la mixité sociale, ethnique et culturelle. En cela, les jeunes font preuve de citoyenneté. L'association a été encensée et mise en avant au départ par les élus de la Ville et les représentants du monde institutionnel et associatif. Ce n'est que face à l'expression de certaines revendications que ces derniers ont pris leurs distances. Ce professionnel résume ce glissement de jugement de valeur :

Extrait d'entretien avec un acteur institutionnel⁵⁷³ :

Pouvez-vous me parler d'Al Andalus alors ? Comment vous voyez cette association ? Suscite-t-elle des craintes, des inquiétudes ?

Oui, oui, oui. Moi, très honnêtement je la connais peu. Je connais les jeunes qui sont dedans parce que je les ai côtoyés dans [...]. J'ai très peu suivi Al Andalus. Moi j'ai une impression mitigée. D'abord, je pense que les pouvoirs publics, les élus, etc. ont du mal à situer, c'est-à-dire qu'au début ça a été encensé : c'est très bien, c'est super, voilà des jeunes qui font. Et puis, récemment, je sais pas si c'est à titre collectif et individuel, les jeunes se sont engagés dans le débat sur les carrés musulmans ou pas. Et là, en se mettant en position contre la Ville, les élus ont tendance à dire qu'en définitive ils sont contre.

Alors c'est intéressant parce qu'un responsable d'Al Andalus m'expliquait que ce n'était pas Al Andalus qui était porteur de la revendication, par contre ils étaient moteurs d'un collectif de revendication, non pas d'un carré musulman parce que c'est quelque chose de trop important, mais au moins d'un espace confessionnel pour enterrer leurs morts en direction de la Mecque.

Moi, ce que je veux dire là-dedans, c'est que je suis très sceptique, non pas d'Al Andalus, mais ça prouve la difficulté qu'on a au niveau institutionnel, et voire politique, de la relation aux jeunes ; parce que dire que c'est bien que les jeunes s'organisent quand ils vont dans le même sens que vous et que c'est moins bien qu'ils s'organisent quand ils ne vont pas dans le même sens que vous. Moi, je trouve que ce qui est bien, c'est qu'ils s'organisent parce que, voilà, c'est une preuve d'autonomie. Après, le fait qu'ils s'organisent fait qu'à certains moments ils peuvent être d'accord, à d'autres pas d'accord. Sur le fond, ça me choque pas. C'est là peut-être que les institutions n'ont pas clarifié leur projet vis-à-vis des jeunes. C'est-à-dire que préparer les jeunes à l'autonomie, si c'est les préparer à l'autonomie pour qu'ils disent ce qu'on souhaite qu'ils disent, c'est peut-être pas de l'autonomie voilà.

La question que pose ce professionnel est aussi pertinente que percutante : jusqu'où les acteurs politiques ont-ils le courage de laisser les jeunes s'exprimer ? Les jeunes de l'AJR sont confrontés exactement au même problème.

14.7.2. L'association des jeunes de La Roseraie (AJR)

L'AJR est l'initiative la plus aboutie émanant des jeunes des quartiers populaires angevins sur le plan de la citoyenneté. L'association a été créée il y a une dizaine d'années par des jeunes du quartier de La Roseraie. A l'instar d'Al Andalus, elle s'est bâtie sur un véritable manque. L'association est née d'une volonté politique d'un petit groupe de jeunes de pouvoir, à un moment donné, lever les freins du dialogue avec les institutions et monter au créneau pour relayer des revendications et des doléances auprès des institutions, notamment la Ville.

Extrait d'entretien avec un des jeunes responsables de l'association :

Sur l'association, est-ce que tu peux me rappeler l'historique rapidement ?

Si tu veux, l'association elle est née d'une volonté collective et elle existe depuis 10 ans. Donc, elle est née d'une volonté politique de jeunes pour pouvoir, à un moment donné, casser un peu les barrières, monter au créneau pour pouvoir avoir, quelque part, légitimité à se représenter auprès de l'institution.

Tu en as été membre fondateur ?

J'ai pas été membre fondateur de l'association mais, très vite, dès qu'elle s'est structurée, deux-trois ans après, si tu veux, on s'est positionné différemment. Parce que c'est vrai que, à la base, c'était simple, c'était avoir quelques créneaux sportifs. Mais, à un moment donné, on est aussi revenu positionner l'association dans sa dynamique.

Elle est montée en puissance ?

⁵⁷³ Afin de lui garantir l'anonymat, je ne dévoilerai pas sa fonction.

Elle est montée en puissance parce que les jeunes se sont retrouvés dans cette association. L'association, aujourd'hui, elle incarne l'alternative, mais pas l'alternative où on se fout de ta gueule, l'alternative où on est honnête avec toi tout simplement. Y a des choses qu'on peut pas faire pour toi, on est franc on te le dit. Y a des choses avec lesquelles t'as des difficultés, on t'accompagne. Aujourd'hui, c'est des bénévoles. Y a cet esprit de : « Je suis pas professionnel, je prends du temps pour toi, y a pas de problème. Tu le prendras toi aussi avec la génération qui vient. »

Vous avez commencé sur des problématiques très simples, comme l'accès au sport, vous êtes sur quoi maintenant ?

Social. Nous on a toujours été sur le social dans nos statuts.

Comment vous le définissez le social ?

Le social est très difficile à définir. C'est de ne pas proposer uniquement de la consommation à travers nos activités. Aujourd'hui, c'est de rendre acteurs aussi les jeunes qui s'investissent, les responsabiliser parce qu'à un moment donné, ça partait totalement en vrille, qu'il fallait qu'on rentre là-dedans. Et donc, voilà, aujourd'hui le social c'est aussi ça : Apporter aux autres, apporter à soi-même.

Donc, concrètement, vous faites quoi ? De l'accompagnement à l'emploi ?

Voilà, nous on est dans l'information déjà. C'est-à-dire que moi-même j'ai été formé à cette époque-là. Tu sais, on passe par le BAFA, on passe par le brevet professionnel, on passe par des brevets d'éducateur. Donc, on a essayé au maximum de créer un réseau avec des partenaires pour qu'ils puissent nous aider dans ce sens-là. Donc, la DDJS⁵⁷⁴ a été un de nos principaux partenaires, par rapport à la formation. Donc voilà, ça a donné un coup de pouce à pas mal de jeunes. Et puis, bizarrement tous ces jeunes-là qui ont été formés par l'asso' travaillent aujourd'hui.

Quelles formations ?

Niveau IV essentiellement. Voilà, BAFA, BAFA.

Essentiellement animation socioculturelle ?

Voilà, y a aussi eu des BEATEP à l'époque.

C'est pour aider les jeunes ensuite ?

Voilà, nous ça nous a aidé parce qu'à un moment donné, ça structurait davantage l'association. C'est-à-dire que dans l'animation y avait un cadre. Donc, y avait une pédagogie, une didactique qui était mise en place. Donc, ça c'était intéressant.

Vos activités, ça restait du sport, du loisir ?

Ben, si tu veux, oui c'était essentiellement du sport, c'était l'accès à la culture sans contrainte financière. C'était essayer d'organiser des festivals, donner un objectif aux jeunes sur leur création. Mais, encore une fois, c'est ce qu'on dit, on le répètera tout le temps, ces activités sont un moyen d'être en contact avec la jeunesse qui monte, et de rester en contact avec cette jeunesse qui a aussi mon âge à un moment donné et de pouvoir faire quelque chose avec eux. Voilà, on répond aussi à leurs attentes de ce fameux projet existentiel, leur donner un sens à leur vie tout simplement en fait.

Est-ce que vous êtes soutenus par la Ville ?

Oui, mais ça a été difficile au début. Nos soutiens ça a été la Ville, ça a été la DDJS, ça a été le CNDS, le Conseil Général, ça a été les banques, le service des sports.

Ce sont les financeurs ?

Voilà, c'est les financeurs.

Vous tournez avec un budget de combien environ ?

Nous notre association elle tourne avec un budget d'environ 25 000€.

Vous avez des locaux ?

On a des locaux.

Finalement, vous êtes reconnus et installés ?

Enfin on est reconnu, ça fait 10 ans, c'est tout récent tout ça. Ça on sait le reconnaître attention. La Ville, aujourd'hui, c'est un de nos principaux partenaires, c'est-à-dire que cette question-là, ils essaient de la traiter. Mais il faut aller plus vite. Il faut aller plus vite parce que l'urgence elle est là.

Est-ce que vous ne dérangez pas le cadre existant ? Quand y a déjà des équipements, des structures, et que vous vous arrivez et que vous réinterrogez tout...

Ben, tu sais, la critique aujourd'hui elle est constructive. On est pas là uniquement à critiquer pour critiquer, non. Ça n'a jamais fait avancer les choses. Aujourd'hui, y a une réflexion qui a été amenée par cette politique jeunesse, elle a échoué. Et c'est pas grave, au moins vous avez essayé. Mais tu sais, le problème c'est que la réflexion ça part toujours d'en haut pour arriver en bas. Aujourd'hui, cette réflexion il faut aussi qu'elle parte d'en bas parce que le constat il vient d'en bas. Il vient pas de techniciens qui ont jamais vu la réalité du terrain. Nous, ce diagnostic-là, on essaie de l'amener. Mais

⁵⁷⁴ DDJS : Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, dissoute depuis la Révision Générale des politiques publiques dans les DDCS (direction départementale de la cohésion sociale).

voilà, maintenant, pour écouter tout ça, ça reste difficile. Maintenant voilà, c'est comme ça dans tous les quartiers. La réflexion elle part toujours d'en haut et c'est ce qui fait que ça merde, que ça descend pas.

Est-ce que tu perçois une politique jeunesse volontariste à X avec des orientations qui se dégagent ? Est-ce que t'arrives à lire la politique jeunesse de la Ville ?

Non, non. Franchement, non.

Le jeune explique que l'association a été créée à la base pour permettre aux jeunes du quartier négocier des créneaux d'accès aux équipements sportifs. Très vite, les jeunes s'y sont retrouvés et une dynamique citoyenne a pu prendre forme. Son propos de la fin de l'entretien résume bien l'objet de l'association : « *Aujourd'hui, cette réflexion il faut aussi qu'elle parte d'en bas parce que le constat il vient d'en bas.* » Finalement, le jeune décrit là la finalité de la participation des jeunes telle que je l'ai présentée plus haut, en m'appuyant notamment sur Patricia Loncle : Elle vise à rendre les jeunes acteurs dans la construction des politiques qui leur sont destinées, surtout lorsque les interventions publiques montrent leurs limites.

L'objectif pour les jeunes impliqués dans l'aventure de l'AJR était d'abord de pouvoir accéder à la capacité de décision. Etre partie prenante du changement. Le besoin de créer un outil pour faire accéder les jeunes aux décisions cruciales les concernant s'était fortement fait ressentir. Le CUCS s'est révélé être l'outil adéquat pour permettre cette expérimentation face au paysage institutionnel existant, trop formalisé pour permettre cette nouvelle initiative.

Aujourd'hui encore, les jeunes restent très revendicatifs et tentent de bousculer les lignes (parfois de manière brutale m'ont dit certains professionnels...) pour se frayer un passage dans la construction de l'offre existante. Les revendications sont aussi identitaires. Les jeunes de l'AJR sont assoiffés de reconnaissance sociale et d'une plus forte prise en charge de la thématique jeunesse des quartiers dans les politiques publiques. Les responsables et bénévoles de l'association soutiennent les jeunes dans leurs démarches et relaient les informations. En témoigne ce nouveau passage de l'entretien réalisé avec le jeune :

Extrait d'entretien avec un des jeunes responsables de l'association :

Vous arrivez à travailler avec la Mission Locale, qui reste, si j'ai bien compris, la puissance dominante de l'insertion professionnelle ? T'en penses quoi ?

Ben j'en pense qu'on a essayé de créer des partenariats qui ont tout le temps échoué. Tu sais, il y avait, à un moment donné, un groupe de jeunes qui souhaitaient passer leur permis de conduire. C'est un dispositif de financement. Ben, ces jeunes-là, qu'on a essayé d'inscrire dans ce dispositif-là, à un moment donné, ils ont pas été forcément accueillis.

Comment tu l'expliques ça, parce que c'est terrible...

Oui c'est terrible. Tu sais, à un moment donné, on se posait tellement de questions sur ce dispositif existant qu'un jour j'ai accompagné un jeune. J'ai accompagné un jeune, si tu veux, pour son cursus professionnel, parce qu'il allait à la mission locale, et dans ma tête je trouvais bizarre qu'on lui propose rien, pas de formation, etc. Donc, j'y suis avec ce jeune. Il avait un profil assez spécifique parce qu'il était en conditionnelle, y avait la prison qui l'attendait à n'importe quelle seconde et donc il fallait absolument l'insérer. Du coup, il était super motivé. Du coup, on va à la Mission Locale et là, quand elle [la chargée d'insertion] a ouvert son dossier, j'ai vu le nombre de dates qu'ils avaient pris pour s'entretenir ensemble et que, au final, la seule chose que cette dame a fait – elle était gentille hein – c'est de lui donner un dossier comme ça [mime avec les mains] d'une cinquantaine de pages et elle lui a dit : « Ben t'appelle. » C'est des jobs d'été qu'ils [les jeunes] peuvent chercher cet été etc.

Tu veux dire qu'ils sont pas assez accompagnés ?

Non seulement ils sont pas assez accompagnés, mais on se fout de leur gueule quoi finalement. C'est des professionnels, tu vois ce que je veux dire ? Soit tu le fais, ce taf-là, avec conviction et éthique, parce qu'il y a une problématique, ou soit tu cherches un travail pépère et une planque mais ailleurs quoi. Tu peux pas venir dans un quartier et te foutre de la tête des gens comme ça. Moi, j'en ai plein des exemples comme ça ; mais après voilà, on veut pas être dans la critique : « Vous faites rien, vous foutez rien. » Mais merde un peu d'éthique. Vous avez un jeune en face de vous, vous avez un être humain. Alors arrêtez de vous foutre de sa gueule.

Les professionnels ne s'impliquent pas assez pour les jeunes dans l'accompagnement ?

Encore une fois pourquoi ? Parce que dans toutes ces équipes-là, on retrouve pas l'image même de ce quartier. C'est-à-dire y a pas assez de professionnels issus de la diversité qui représentent au mieux, je veux dire, le quartier. Pour faire le relais etc., tu vois ? Aujourd'hui, on appartient tous à une catégorie sociale, aujourd'hui on parle entre nous on s'entend bien. Aujourd'hui, je peux aussi parler à une personne de classe bourgeoise, entre guillemets, mais je pourrais pas adhérer à toutes ses idées parce qu'on vient pas du monde. Aujourd'hui, dans des centres, dans des institutions comme ça, on a besoin de gens comme ça qui puissent être représentatifs de tout ça. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, moi, quand je parle à un élu, quand je parle à un technicien, j'aimerais sentir que, allez putain, t'as connu la même merde que moi.

Tu te sens pas représenté au niveau des élus ?

Bien sûr que non.

L'association entend bien continuer à se faire entendre et accompagner les jeunes du quartier. Aujourd'hui, elle bénéficie d'un salarié à temps plein. Pourtant, certains acteurs locaux estiment que les dirigeants de l'association sont « déjà dépassés » par les nouvelles problématiques de la jeunesse des quartiers populaires. Selon eux, les plus jeunes du quartier de La Roseraie ne se reconnaissent pas dans l'association.

L'exemple de l'AJR est intéressant en ce sens qu'il nous montre à quel point il est difficile de faire évoluer les positionnements institutionnels et politiques dans les quartiers. Beaucoup de professionnels ont émis des inquiétudes quant à l'action trop revendicative de ces jeunes. Cela pose inéluctablement la question des limites de la participation des jeunes. Encore une fois, est-ce que les professionnels ne dressent pas trop rapidement des systèmes de défense face à des jeunes émettant un son de cloche contestataire ? Nous voyons bien à travers ces deux associations, Al Andalus et l'AJR, que la participation englobe nécessairement une part de conflit. Pis, la participation au changement social et institutionnel chemine avec la conflictualité.

Ainsi, toute la question qui se pose pour la Ville et ses partenaires traditionnels est de savoir jusqu'où ils sont prêts à aller dans le conflit avec les jeunes. Une Ville ne valorise-t-elle la parole des jeunes que lorsque celle-ci est conforme à ses attentes ? Est-elle prête à accepter que les jeunes fassent « bouger les lignes », réinterrogent les règles en vigueur et produisent de nouvelles normes sociales ?

A présent, venons-en au second grand enjeu d'une politique de jeunesse adressée aux jeunes des quartiers populaires : l'insertion sociale et professionnelle. Comme nous l'avons vu dans cette partie, elle relève d'une nécessité évidente en tant que préalable à l'investissement des jeunes dans la vie de la Cité.

15. L'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers populaires

15.1. Introduction

Comme nous l'avons vu dans la seconde partie, les jeunes des quartiers populaires rencontrent de grandes difficultés à s'insérer professionnellement en raison d'un capital social et scolaire plus faible. J'y ai mis en avant le constat selon lequel les jeunes des quartiers populaires constituent des variables d'ajustement des conjonctures économiques. Plus globalement, j'ai aussi souligné que si c'est l'ensemble de la jeunesse contemporaine qui est frappée par ce phénomène⁵⁷⁵, les jeunes des quartiers populaires le sont bien plus encore puisqu'en 2009, ils étaient 43% de la population active 15-24 hommes et 37% de celle des femmes à être au chômage⁵⁷⁶. Pour tenter de l'expliquer, j'ai avancé que l'éducation et l'expérience professionnelle constituent les éléments décisifs du capital humain, autrement dit les meilleures armes de protection contre les instabilités du marché d'un système économique globalisé⁵⁷⁷, et que les jeunes des quartiers populaires, en difficulté sur ces deux plans, font face à une probabilité élevée de connaître des emplois précaires.

A l'inverse, j'ai montré que les jeunes qui disposent d'un fort niveau d'éducation et d'une expérience professionnelle significative s'en servent pour trouver un emploi stable lorsque les autres ont plus de probabilités de rester enfermés dans un emploi précaire. Comme Stéphane Beaud et Michel Pialoux⁵⁷⁸, j'ai insisté sur le fait que, s'agissant des jeunes des quartiers populaires, les parcours réalisés dans le système scolaire ne permettent pas toujours de se constituer les ressources nécessaires à une insertion professionnelle réussie et durable.

Dans cette sous-partie consacrée à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers populaires, je ne vais donc pas revenir sur les éléments d'analyse mis en avant dans les deux parties précédentes, notamment la seconde. Je vais m'atteler à tenter d'analyser plus précisément en quoi les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires exercent sur eux une pression telle qu'ils peinent à s'inscrire dans un projet professionnel

⁵⁷⁵ Dans la toute première partie consacrée au cadrage théorique et méthodologique, j'ai expliqué en m'appuyant sur différents travaux réalisés en sociologie de la jeunesse que les jeunes dans leur ensemble souffrent plus du chômage que les adultes. Grâce à ces travaux, nous savons que la jeunesse représente une variable d'ajustement des conjonctures économiques, surreprésentée dans les emplois précaires (Coupié, Gasquet et Lopez, 2006), et en proie au déclassement social (Chauvel, 2010 ; Giret, Nauze-Fichet et Tomasini, 2006). Nous savons aussi que les jeunes sont plus sensibles aux fluctuations du marché (Galland, 2006 ; Lima, 2008). Ce sont là des effets possibles de la mondialisation dans l'itinéraire des jeunes car celle-ci intensifie la concurrence en rendant le capital et le travail de plus en plus mobiles. Cela contraint de ce fait les entreprises et les économies nationales à s'ajuster constamment à ces conditions changeantes. L'intensification de la concurrence pousse les entreprises à innover et à créer plus de nouveaux produits, ce qui accroît en retour l'instabilité des marchés. L'incertitude croissante des prévisions économiques devient alors monnaie courante. Cela a des conséquences sur les stratégies d'emploi des entreprises, surtout en direction des jeunes qui entrent dans le marché du travail sans expérience ni ancienneté. La plupart des jeunes n'ont aucun lien avec le monde de l'entreprise, les organisations et l'environnement productif. Ainsi, les jeunes s'exposent à une flexibilité croissante de leur condition d'emploi même si ces effets de la mondialisation sont filtrés par des dispositifs institutionnels. Aussi, on constate que les jeunes souffrent plus des fluctuations du marché que les adultes. Plus que jamais, la jeunesse est une variable d'ajustement économique. Les jeunes ont beaucoup à faire à l'emploi temporaire. Les jeunes sont aussi surreprésentés dans les emplois sous-payés.

⁵⁷⁶ Cf. rapport de l'ONZUS 2009, *op. cité*.

⁵⁷⁷ Tel qu'il se présente depuis la chute du Mur de Berlin.

⁵⁷⁸ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, *op. cité*.

durable et, de ce fait, résistent à la formalisation des politiques d'insertion. Cette sous-partie sera ainsi découpée en deux grandes parties.

Je vais dans un premier temps traiter la question des politiques d'insertion professionnelle des jeunes en France. Cette partie aura pour but de montrer au lecteur par quels dispositifs l'Etat, les collectivités territoriales et leurs partenaires tentent de résoudre ce problème de l'emploi des jeunes. Avant de l'aborder, je reviendrai brièvement sur la notion de jeunesse des quartiers populaires comme variable d'ajustement des conjonctures économiques afin de tenter de montrer dans quelle mesure l'emploi ne peut être distinct du territoire de vie et des politiques de développement de ceux-ci. A partir de là, j'en viendrai aux nombreux dispositifs mis en place pour insérer les jeunes professionnellement. Je précise ici au lecteur que les études et les matériaux que je mobilise sont axés sur l'ensemble de la jeunesse contemporaine et non sur les jeunes des quartiers populaires spécifiquement. Aussi, je fais le choix ici de m'intéresser aux seuls dispositifs visant l'insertion professionnelle des jeunes et ne reviendrai donc pas sur les différentes stratégies mises en place par l'Etat pour faire « patienter » les jeunes (allongement des études, prise en charge familiale, etc.)⁵⁷⁹.

Dans un second temps, je tenterai de montrer en quoi ces politiques peinent à atteindre leur cible, à savoir répondre aux enjeux de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires. Je traiterai alors de l'immédiateté des jeunes, résultant de leurs situations sociales, qui rend difficile pour eux toute projection et les amène à envisager l'insertion professionnelle comme un moyen en vue d'accéder à un revenu et non une fin. Je précise bien qu'il ne s'agit pas ici d'une approche normative de l'emploi qui consisterait à croire que celui-ci devrait être une fin en soi, mais plutôt d'une analyse visant à montrer en quoi l'insertion sociale et professionnelle de nombre de jeunes des quartiers n'est pas soumise à une recherche d'« épanouissement personnel dans le travail » (terminologie employée par les professionnels rencontrés) - qui reviendrait, comme les y invite les professionnels de l'insertion, à rechercher un emploi en fonction de « leurs aspirations et de leurs compétences » – mais à une volonté de disposer d'un revenu, la fin étant de faire face à la précarité et d'accéder à la consommation. Cela change du tout au tout le parcours d'un jeune dans son insertion professionnelle et, de ce fait, sa relation aux professionnels chargés de l'accompagner dans son parcours. C'est par ce biais, notamment, que j'essaierai d'expliquer pourquoi les jeunes résistent à la formalisation des dispositifs d'insertion inscrits dans les politiques de jeunesse ; et inversement, je tenterai d'expliquer en quoi les décideurs publics à l'initiative de ces politiques éprouvent des difficultés à prendre en compte ces éléments liés aux parcours de vie des jeunes qui constituent autant d'obstacles dans leur mise en projet professionnel. Ici, je tenterai d'analyser plus précisément le rapport des jeunes des quartiers populaires aux missions locales, principal acteur de l'insertion professionnelle des jeunes, tout en élargissant le propos à l'ensemble de l'offre d'insertion existante dans les quartiers populaires des villes enquêtées.

Toujours dans cette seconde partie et dans la même perspective, je traiterai de la question des discriminations à l'embauche, notamment ethniques, en montrant non seulement qu'elles représentent un véritable frein à l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires, mais aussi en quoi elles se transforment en une sorte de fatalité qui se répand chez des jeunes ne s'autorisant plus à explorer tout un pan de domaines professionnels dans leur recherche d'emploi.

Comme pour les autres parties, je vais « suivre les acteurs eux-mêmes ». Cette partie sera essentiellement basée sur leurs analyses de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

⁵⁷⁹ Cf. première partie.

15.2. Les politiques d'insertion professionnelle en France

15.2.1. Les jeunes des quartiers populaires comme variables d'ajustement des conjonctures économiques : une forte dépendance au tissu industriel local

Comme nous l'avons vu, les jeunes, dans leur ensemble, souffrent plus que les autres catégories de la situation de crise économique, parce qu'ils entrent sur le marché du travail à un moment où la création d'emplois est limitée. C'est ce qui explique que, de manière générale, les jeunes occupent plus souvent que leurs aînés des emplois précaires et/ou de faible qualité quand ils en ont un⁵⁸⁰. Près des trois quarts des embauches des jeunes de moins de 25 ans s'effectuent sous la forme de contrat à durée déterminée selon Anne Mansuy et Cédric Nouël de la Buzonnière⁵⁸¹. Pour les moins de 30 ans, un emploi sur quatre est en CDD (contre moins d'un sur six pour l'ensemble de la population active). 5 % des moins de 30 ans sont intérimaires contre seulement 2 % de l'ensemble de la population⁵⁸².

Cette dynamique, combinée avec la gravité de la crise, a entraîné une dégradation marquée de la position des jeunes sur le marché du travail. Dans les pays pour lesquels on dispose de données, le taux de chômage des jeunes dépasse en moyenne 21%, soit la plus forte augmentation en deux ans depuis l'existence des statistiques selon le conseil d'orientation pour l'emploi⁵⁸³.

Depuis 2008, la crise économique s'est concrétisée, dans un premier temps, par la non reconduction d'un certain nombre de CDD et d'emplois intérimaires dans le secteur industriel, pour se généraliser dans tous les secteurs économiques comme l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec un conseiller de Mission locale :

De manière générale : les jeunes que vous rencontrez, ils sont dépendants de quel secteur d'activité ? Le BTP, le tertiaire, l'industriel... A Angers, les jeunes trouvent du travail dans quoi ? Là aujourd'hui ?

Même avant. Avant comment c'était, et aujourd'hui comment c'est devenu ? Si vous pouviez me faire un petit résumé de ces cinq dernières années...

Alors, c'est un peu difficile. Si on regarde l'industrie et le BTP, en tout cas pour les garçons, c'est la majorité des emplois.

Alors, dans l'industrie, on a quoi à Angers ?

Aujourd'hui, c'est du compte-goutte. C'est-à-dire qu'on va avoir une petite mission intérimaire.

Et quels sont les secteurs d'activité industrielle ?

On est sûr de l'agroalimentaire. C'est un secteur où il y a potentiellement des choses à faire. Je prends par exemple Sodibar, où tout ce qui est poisson parce que y a l'été qui arrive, on fait des grillades, donc il y a des pics dans leur activité. Ils ont besoin de renfort et ce sera des intérimaires de toute façon. Tout ce qui est transformation des métaux, je pense qu'il y a encore des possibilités mais c'est pas à la hauteur des demandeurs. Y en a peut-être autant que l'année dernière mais on trouve que c'est insuffisant parce que y en a beaucoup qui attendent. Je pense après, qu'effectivement, tout ce qui est lié aux équipementiers automobile, ça a été la catastrophe, tout ce qui est lié à l'électronique ça a été la catastrophe. Donc, aujourd'hui, des jeunes qui faisaient du montage et de l'assemblage se retrouvent sans rien aujourd'hui. Ça, c'est vraiment un gros souci. Alors, ces jeunes-là avaient trouvé [de travail]

⁵⁸⁰ Selon le conseil d'orientation pour l'emploi, en 2008-2009, 30 % des jeunes de 15 à 29 ans occupant des postes non qualifiés de manutentionnaires sont intérimaires.

⁵⁸¹ Anne Mansuy et Cédric Nouël de la Buzonnière (INSEE), « Une photographie du marché du travail en 2009 », in *Insee Première*, n°1331, janvier 2011

⁵⁸² Il est intéressant de noter que, selon Mansuy et De la Buzonnière, l'emploi à durée déterminée concerne aussi l'emploi public, avec 38 % des jeunes de moins de 30 ans qui travaillent dans le secteur public qui ont un contrat temporaire ou un contrat aidé, contre 14 % pour l'ensemble des salariés de la fonction publique. Il faut toutefois tenir compte que bien des contrats en alternance se font sous forme de CDD : tous les emplois en CDD ne sont ainsi pas des emplois de « faible qualité ».

⁵⁸³ Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi : « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », 10 février 2011 (*op. citée* en première partie).

soit par relation, soit parce qu'ils avaient atteint un niveau scolaire. Certains avaient un bac et ça leur suffisait pour rentrer, parce qu'aujourd'hui il faut le bac et le permis de conduire pour avoir certaines missions même si la mission est bas de gamme.

Ça permet de filtrer ?

Voilà.

Et le BTP, c'est comment ?

Alors, le BTP c'est un ralentissement total. Aujourd'hui, c'est sûr. Avec leurs carnets de commandes, ils ne sont pas à un an mais plutôt à trois mois. On pense, effectivement, que la rénovation urbaine aura apporté plus d'emplois. Si on prend les clauses d'insertion, surtout à Angers, on est, au-delà des chiffres, entre 20 et 30 équivalents temps plein pour toute la ville d'Angers.

C'est peu, c'est très peu...

C'est très peu.

Sur combien d'emplois créés à peu près ?

On parle pas de création d'emplois réelle. C'est-à-dire que ce sont des missions. Après, sur l'année, y a peut-être 100-150 personnes qui vont bénéficier de missions de courtes ou de moyennes durées, mais ça veut pas dire que derrière y a une mission...

Ce conseiller de Mission locale observe que les secteurs qui embauchent traditionnellement les jeunes dans le cadre de mission temporaires sont aujourd'hui en grande difficulté. Il s'agit notamment de l'agroalimentaire, de la transformation de métaux, des équipementiers automobile et du BTP. Selon lui, le secteur des équipementiers automobiles est aujourd'hui sinistré. Les nombreux jeunes des quartiers populaires qui y réalisaient du montage et de l'assemblage se retrouvent donc sans emploi. Le secteur du BTP, pour sa part, s'est aussi considérablement ralenti. Pour les entreprises, cela se traduit par des carnets de commande qui peinent à se remplir au-delà de trois mois, ce qui nuit considérablement à la mise à l'emploi des jeunes des quartiers populaires.

Ce lien de cause à effet entre chute de l'activité et baisse du taux d'activité des jeunes qu'analyse ce conseiller de mission locale, est corroboré par l'enquête Emploi de l'INSEE, bien qu'elle ne se base pas sur les jeunes des quartiers populaires spécifiquement. En effet, selon cette enquête, le taux d'emploi des jeunes a chuté plus tôt et plus rapidement que celui des adultes, du fait notamment de cette forte baisse d'activité de l'intérim, où beaucoup de jeunes sont employés, et de la fin des CDD, où les jeunes sont aussi surreprésentés. Selon l'INSEE, le taux d'emploi a ainsi baissé dès la fin 2008, passant de près de 29 % début 2008 (32 % pour les hommes, 26 % pour les femmes) à 27 % fin 2009 (29 % pour les hommes, 25 % pour les femmes). De même que pour le taux d'activité, le taux d'emploi s'est redressé début 2010 avant de baisser à nouveau après l'été 2010, notamment pour les jeunes femmes, dont le taux d'emploi atteint seulement 24 % au troisième trimestre de l'année 2010⁵⁸⁴. Avec cette baisse du taux d'activité et une baisse importante du taux d'emploi, le taux de chômage des jeunes a augmenté de manière importante. Le taux de chômage des 15-24 ans est ainsi passé de 17,7 % au premier trimestre de l'année 2008 à 24,2 % au troisième trimestre de l'année 2010. En comparaison, le taux de chômage des 25-49 ans est passé de 6,5 % au premier trimestre de l'année 2008 (7,2 % pour les femmes, 5,7 % pour les hommes) à 8,3 % au troisième trimestre de l'année 2010, après avoir atteint un maximum à 8,7 % fin 2009 (9,0 % pour les femmes, 8,4 % pour les hommes)⁵⁸⁵.

Nous voyons bien ici que la question de l'emploi est largement liée au territoire et à son développement économique. Si nous reprenons les villes enquêtées, il est intéressant de rappeler par exemple que les quartiers brestois étaient autrefois pourvoyeurs de main d'œuvre des entreprises locales. L'histoire des quartiers populaires de Brest est fortement liée au tissu industriel local, notamment l'arsenal. Ce dernier offrait aux premiers de grands réseaux professionnels. L'ouvrier de l'arsenal pouvait ainsi faire embaucher son fils par le jeu du

⁵⁸⁴ Enquête Emploi de l'INSEE.

⁵⁸⁵ Ibid.

réseau et du maillage professionnel existant au sein du quartier. Aujourd'hui, ces réseaux se sont effondrés au sein des quartiers, ce qui a pour conséquence de réduire le champ des possibles aux jeunes à l'intérieur des quartiers :

Extrait d'entretien avec une éducatrice de prévention spécialisée :

Au niveau de l'emploi, est-ce que les jeunes des quartiers de Brest rencontrent plus de difficultés pour trouver du travail ?

Ça dépend du réseau des parents et des amis. Par exemple, une famille migrante n'a pas tous les réseaux. Moi ce que je constate, c'est que si un gamin veut travailler dans la même branche que son père, il peut trouver assez facilement parce que son père va l'orienter et l'introduire mais s'il veut travailler dans une branche complètement différente, ça va être plus compliqué. Mais c'est pareil chez des enfants de médecins, s'ils veulent faire des études ça colle, mais le vilain petit canard qui veut faire garagiste, il aura plus de mal. Ça c'est très fort le réseau familial.

L'analyse de cette éducatrice de prévention spécialisée met en avant le capital social d'une famille, en parlant de « réseaux », pour permettre à un jeune de trouver un emploi. Il s'agit là d'un élément déterminant à côté de celui du capital scolaire. Or, si les jeunes des quartiers populaires pouvaient autrefois disposer d'un réseau via les grandes entreprises du tissu industriel local dans lesquelles travaillaient leurs parents, le déclin de celles-ci et le taux de chômage important dans les quartiers ne leur offre plus cette possibilité.

Pour poursuivre sur la prééminence du tissu industriel local dans l'emploi des jeunes (et pas seulement), à Saint-Nazaire j'ai pu observer que lorsque la croissance est au rendez-vous, les entreprises embauchent les jeunes, et inversement. Saint-Nazaire s'est créée au cours de l'histoire une réputation de « ville ouvrière ». Son cœur économique bat au rythme de l'activité des chantiers de l'Atlantique et des multiples entreprises qui en dépendent : *« Lorsque les chantiers toussent, c'est toute Saint-Nazaire qui s'enrhume, en particulier sa jeunesse des quartiers »*, avais-je lancé comme formule aux acteurs locaux lors d'une conférence.

Par exemple, lorsqu'un paquebot tel que le « Queen Mary II » est commandé aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, le taux de chômage des jeunes des quartiers baisse considérablement puisqu'ils se voient embauchés massivement par l'intermédiaire des entreprises d'intérim. D'ailleurs, lors de la reprise économique de la fin des années 1990 et du début des années 2000, le climat social était largement plus serein dans les quartiers nazairiens du point de vue de la tranquillité publique selon les acteurs locaux⁵⁸⁶. Les travailleurs sociaux se sentaient également plus à l'aise professionnellement avec des opportunités plus importantes à offrir aux jeunes dans leurs caisses à outils. Il leur était plus facile d'engager le dialogue avec les jeunes et de les accompagner. Aujourd'hui, la période de crise ne permet malheureusement plus cette « euphorie » comme le constatent ces professionnels :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Un chiffre concret qui va vous parler : Au jour d'aujourd'hui, je dois avoir 70 jeunes qui fréquentent la structure, l'année dernière en décembre 2007 nous avons fait un point sur la situation des jeunes et y avait 8 jeunes qui étaient en recherche d'emploi. Au même moment, un an après, en décembre 2008, c'étaient 20 jeunes. Donc, j'ai envie de dire, au jour d'aujourd'hui, une bonne partie des jeunes, on va dire le tiers, oui je peux le dire, le tiers est en recherche d'emploi du fait de la crise des chantiers [de l'Atlantique], des boîtes d'intérim, etc. Donc, on a ce constat-là aujourd'hui. Depuis novembre, décembre, surtout décembre [2008].

Extrait d'entretien avec une éducatrice de prévention spécialisée :

Sur le plan professionnel, il faut savoir que sur le quartier où on travaille en ce moment, là forcément, dans le climat actuel y a pas beaucoup de travail, mais la plupart travaille en fait.

⁵⁸⁶ Bien que je ne dispose d'aucune donnée pour l'objectiver.

Vous la ressentez la crise ?

Oui, oui, on la ressent bien. Y a beaucoup plus de jeunes, surtout de 16 à 20 ans, qu'on voit et qu'on ne voyait plus depuis un paquet de temps quoi. Y en a qui reviennent sur le quartier et qui se réinstallent.

Par fatalité ?

Ben non, concrètement y a pas de travail. Les boîtes d'intérim ne proposent plus rien, donc ils se mettent au chômage s'ils ont fait des heures ou, du coup, c'est la débrouille. En gros c'est ça hein.

Les deux extraits d'entretien indiquent bien à quel point le destin d'une partie de la jeunesse des quartiers populaires de Saint-Nazaire est liée aux activités des chantiers de l'Atlantique. D'ailleurs, il est important de noter au passage que ces dernières ont influencé pendant très longtemps l'offre de formation. Beaucoup de jeunes ont fait le choix de se former en fonction de l'offre d'activité des chantiers de l'Atlantique. L'imagerie de la noblesse ouvrière reste d'ailleurs très répandue dans la ville. Cela explique aussi, au passage, que de nombreux jeunes aient fait le choix de ne s'armer uniquement que d'un BEP ou un CAP comme diplômes, ceux-ci permettant largement de se faire embaucher en tant qu'ouvrier comme nous l'explique ce professionnel :

Extrait d'entretien avec une conseillère de mission locale :

Bien souvent, les jeunes ont orienté leurs choix d'études, pour ceux qui en ont fait, vers les métiers qui seraient susceptibles de les amener à travailler sur les chantiers de l'Atlantique, principalement avec les sous-traitants. Donc, ils ont un peu choisi leur voie professionnelle dans ce sens-là, par opportunité. Donc, ils sont souvent sur des niveaux CAP-BEP. Et puis, y en a quelques uns qui sont toujours dans des filières techniques, souvent, mais sur des IUT, choses comme ça quoi.

Aujourd'hui, une très large partie des jeunes des quartiers populaires de Saint-Nazaire dépend de l'offre des chantiers de l'Atlantique – sous-traitants compris – et des emplois intérimaires qui en découlent au gré des commandes. La période de crise traversée depuis la fin de l'année 2008 constitue un frein à l'embauche des jeunes en réduisant l'offre d'emplois. Cela peut en partie expliquer les « trajectoires yoyo » dont j'ai parlé dans la seconde partie, mais surtout le fait que des jeunes peinent à se projeter. Face à cela, l'Etat n'a eu de cesse de tenter de déployer des moyens spécifiques depuis les années 1980.

15.2.2. Les dispositifs mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes : des contrats aidés essentiellement

Dans les années 1980 a progressivement émergé le référentiel de l'insertion. Cette nouveauté de l'action publique correspond à un changement d'approche : le passage d'une approche en terme de besoins à une approche en terme de problèmes. Cette nouvelle approche s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle grille de lecture qui analyse la société non plus comme un ensemble unifié mais comme un système fragmenté.

Cette nouvelle grille de lecture renvoie la responsabilité de l'insertion sur les individus faute de pouvoir définir un nouveau projet collectif qui permettrait à chacun de se projeter dans l'avenir. Cette approche s'inscrit dans une analyse des difficultés d'accès au marché du travail en termes de déficits individuels et a tendance à reléguer au second plan toutes les explications de type structurel (déterminants socio-économiques, fonctionnement du marché du travail...).

La multiplication des dispositifs liés à l'insertion a longtemps été inspirée par l'idée que la crise de la jeunesse était conjoncturelle et qu'il était nécessaire de mettre en place des mesures temporaires et partielles. Cette inflation des dispositifs a sans nul doute favorisé le découpage de la jeunesse en plusieurs catégories de plus en plus spécifiques dans la mesure où l'âge n'est plus le seul critère de prise en charge. La prise en compte de populations spécifiques débouche sur un usage instrumental de la cible elle-même : « jeunes en difficulté », « jeunes issus de l'immigration », « jeunes en échec scolaire », etc. Cet usage instrumental

s'accompagne souvent d'un autre usage tout aussi instrumental : le territoire. Ainsi, on va parler de « local », de « proximité », etc. dans le cadre de « partenariat » ou de « contrat » qui viennent compenser l'inachèvement de la décentralisation et favoriser la montée en puissance des collectivités territoriales dans ce champ nouveau que constitue pour elles les politiques de jeunesse.

Ce référentiel de l'insertion va pourtant s'imposer partout : Education nationale, éducation spécialisée, culture, sports... Par exemple, la croissance rapide du nombre de jeunes en difficulté a amené les secteurs de l'éducation surveillée et de la prévention spécialisée à s'investir dans le champ de l'insertion professionnelle. Et toutes les formes de violences urbaines n'ont fait qu'accroître le phénomène.

Les ministères de la Jeunesse et des Sports et de la Culture prendront aussi la voie de l'insertion professionnelle. Le premier a dès 1983 lancé les stages « jeunes volontaires » - qui préfigurent en grande partie le programme « TUC » (travaux d'utilité collective) développé en 1983 par le ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi – et la mise en place de stages de formation en alternance pour les 16-18 ans et les 18-25 ans dans le champ de l'animation socioculturelle. A partir de 1990, l'accent sera mis sur le domaine du sport.

Pour Michel Autès⁵⁸⁷, « dans l'Etat social, le travail social se construit autour d'un projet politique de citoyenneté. Alors que l'insertion est une stratégie centrée sur l'individu où le contenu politique n'existe pas. On ne valorise du travail social que son côté réparateur ».

Pour les moins de 26 ans, selon le conseil d'orientation pour l'emploi, plus d'un emploi sur quatre bénéficie d'une aide de l'État (26 % fin 2009, soit 700 000 emplois), contre un sur vingt-cinq pour l'ensemble des actifs occupés. Pour autant, tous ces emplois ne relèvent pas de l'emploi aidé au sens strict. La grande majorité, 85 %, correspond en fait aux contrats en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation).

Hors alternance, fin 2009, le nombre de jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires d'un contrat aidé était de 38 000 dans le secteur marchand et de 53 000 dans le secteur non marchand (deux fois plus que fin 2008). En septembre 2010, la DARES estime à environ 59 000 le nombre de jeunes en contrat aidé marchand et à 81 000 le nombre de jeunes en contrat aidé non marchand.

Les jeunes peuvent accéder à l'emploi par le biais de ces contrats aidés, qui s'adressent à un public en difficulté d'accès à l'emploi. Différents types de contrats aidés ont été mis en place au cours des trente dernières années. Certains étaient ciblés sur les jeunes, comme les « emplois jeunes »⁵⁸⁸, mais la plupart étaient accessibles à toutes les personnes en recherche d'emploi.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les nouveaux contrats aidés sont principalement les deux déclinaisons du Contrat unique d'insertion (CUI), dans les secteurs marchand et non marchand⁵⁸⁹.

Aussi, une part des CAE est spécifiquement destinée aux jeunes. Il s'agit des CAE-passerelles créés en 2009, qui sont réservés aux jeunes de 16 à 25 ans ayant des difficultés d'accès à l'emploi. L'objectif du CAE-passerelle est de permettre à un jeune d'acquérir des

⁵⁸⁷ Michel Autès, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 1999.

⁵⁸⁸ Mis en place par le Gouvernement « gauche plurielle » de Lionel Jospin (1997-2002).

⁵⁸⁹ Dans le secteur marchand, le Contrat unique d'insertion – Contrat initiative emploi (CUI-CIE) remplace l'ancien CIE et le CI-RMA qui était réservé aux bénéficiaires de minima sociaux. Le CUI-CIE est ouvert à tous les publics en difficulté d'insertion, sans condition d'âge. A la fin du mois de septembre 2010, 59 000 jeunes de moins de 26 ans avaient un contrat aidé dans le secteur marchand selon la DARES (Tableau de bord trimestriel « Activité des jeunes et politiques d'emploi », Décembre 2010). Il s'agissait presque exclusivement de Contrats Initiative emploi, dont les jeunes constituaient la moitié de l'ensemble des bénéficiaires. Dans le secteur non marchand, le contrat aidé est le Contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), qui remplace l'ancien CAE et le Contrat d'avenir qui était réservé aux bénéficiaires de minima sociaux. Le CUI-CAE est ouvert à tous les publics en difficulté d'insertion.

compétences transférables dans le secteur marchand. Pour cela, le jeune bénéficie d'un accompagnement du service public de l'emploi (Pôle emploi, mission locale) centré sur la recherche d'un emploi dans le secteur marchand avec une mobilisation de formations et de périodes d'immersion en entreprise.

A la fin du mois de septembre 2010, 81 000 jeunes de moins de 26 ans bénéficiaient d'un contrat aidé dans le secteur non marchand. Ces contrats étaient essentiellement des Contrats d'accompagnement dans l'emploi⁵⁹⁰, dont les jeunes représentaient un peu plus de 20 % des bénéficiaires.

15.2.2.1. Les contrats aidés du secteur marchand : de meilleures perspectives d'insertion professionnelle que ceux du secteur non marchand

Une étude récente, publiée par la DARES⁵⁹¹, permet de comparer les conditions d'insertion dans l'emploi des personnes (tous âges confondus) après leur passage en contrat aidé. Ces résultats sont issus d'une enquête, menée par l'ASP (Agence de services et de paiement, ex-Cnasea) auprès des sortants de contrats aidés six mois après leur sortie de contrat. Les derniers résultats portent sur les personnes sorties de contrats aidés en 2008, date à laquelle quatre types de contrats aidés étaient en vigueur : CIE, CI-RMA, CAE et contrat d'avenir (CAV).

L'enquête confirme la hiérarchie des taux d'accès à l'emploi observée depuis les débuts de la politique de l'emploi aidé : le passage par un contrat aidé du secteur marchand est plus favorable à l'accès à l'emploi, et notamment à l'emploi durable⁵⁹².

Dans tous les cas de figure, les contrats aidés sont destinés aux personnes éloignées de l'emploi, selon des critères appréciés au cas par cas par le service public de l'emploi. Mais les contrats aidés marchands et les contrats aidés non marchands n'ont pas tout à fait les mêmes finalités et, partant, pas le même public cible.

En effet, dans le secteur marchand, les emplois à pourvoir sont souvent des emplois stables (CDD long ou CDI), pour lesquels le service public de l'emploi prend l'initiative de proposer à l'employeur d'embaucher une personne qui a des difficultés d'insertion professionnelle (chômage de longue durée, manque de formation, handicap, etc.). L'aide financière de l'Etat vient alors compenser, dans l'idée, le « coût » pour l'employeur d'avoir à apprendre le métier un salarié qui a des difficultés d'insertion professionnelle avérées. Ainsi, bien souvent, le contrat aidé a-t-il vocation à déboucher sur un emploi stable. Certains se demandent d'ailleurs parfois dans quelle mesure cette situation ne peut pas représenter dans certains cas un effet d'aubaine pour l'employeur.

Il en va différemment des contrats aidés du secteur non marchand. D'une part, le recours à ce type de contrat aidé représente parfois une nécessité pour certains secteurs, notamment le

⁵⁹⁰ Il reste environ 300 contrats d'avenir.

⁵⁹¹ DARES, « L'insertion professionnelle des personnes sorties de contrat aidé en 2008 : un accès à l'emploi relativement peu affecté par la dégradation de la conjoncture », *DARES-Analyses* n° 078, novembre 2010.

⁵⁹² Selon cette enquête : « les personnes sorties de contrat aidé en 2008 ont plus souvent obtenu un emploi à l'issue d'un contrat du secteur marchand (CIE ou CI-RMA) que du non marchand (CAE ou CAV), comme en 2006 et 2007. Il en est de même pour l'insertion dans l'emploi « durable » (contrats à durée indéterminée (CDI), contrats à durée déterminée (CDD) de plus de six mois, titulaires de la fonction publique, travailleurs indépendants). Au sein du secteur marchand comme du non-marchand, l'insertion dans l'emploi, durable ou non, est par ailleurs moins fréquente après un contrat spécifiquement destiné aux allocataires de minima sociaux (CI-RMA ou CAV). Ainsi, les sortants de CIE en 2008 sont les plus souvent en emploi six mois après la fin de leur contrat (74 %) et les sortants de CAV les moins souvent (31 %). Entre ces extrêmes, 58 % des sortants de CI-RMA en 2008 et 47 % des sortants de CAE occupent un emploi six mois après la fin de leur contrat aidé. La même hiérarchie entre les contrats s'observe concernant le taux d'accès à l'emploi durable : de 65 % à l'issue d'un CIE à 19 % à la sortie d'un CAV, en passant par 49 % après un CI-RMA et 32 % après un CAE. Ces différences de taux d'emploi sont pour partie révélatrices des profils des personnes et de leur employabilité. »

secteur associatif. D'autre part, ces contrats ne sont pas utilisés, contrairement au secteur marchand, parce qu'un poste est à pourvoir sur le long terme, mais parce qu'il s'agit de donner une expérience, même courte, à des personnes éloignées, voire très éloignées de l'emploi, dans une perspective d'insertion sociale et non seulement professionnelle. C'est notamment le cas du secteur de l'insertion par l'activité économique qui utilise parfois de manière exclusive ce type de contrats.

15.2.2.2. Les principaux dispositifs d'accompagnement des jeunes ces cinq dernières années

Différents dispositifs ont été mis en place afin de proposer aux jeunes⁵⁹³, notamment à ceux qui sont le plus en difficulté, un accompagnement pour les aider durant leur parcours d'insertion dans l'emploi, que ce soit pour accéder à un emploi salarié ou pour créer leur propre entreprise.

Les principaux dispositifs en vigueur actuellement, qui sont présentés ci-dessous, se distinguent par le public concerné et le contenu de l'accompagnement proposé :

- le CIVIS :

Le "contrat d'insertion dans la vie sociale" (CIVIS)⁵⁹⁴ s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il est ciblé sur les jeunes qui ont un niveau de qualification inférieur ou équivalent au Bac, ou qui ont été inscrits comme demandeur d'emploi pendant au moins douze mois au cours des dix-huit derniers mois. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion dans un emploi durable ou dans leur projet de création ou de reprise d'une activité non salariée. Il peut comprendre des mesures d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expérience professionnelle.

Le contrat est conclu avec les missions locales et/ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent. La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Cette allocation est versée dans la limite de 1800 euros par an⁵⁹⁵.

- le Contrat accompagnement formation, mis en place pour faciliter l'accès à une formation, dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes :

Dans le cadre du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, l'Etat a créé en 2009 le contrat d'accompagnement formation. Ce contrat concerne les jeunes de 16 à 25 ans révolus qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, et qui sont soit récemment sortis d'une formation initiale de l'enseignement secondaire ou supérieur, (de niveau VI à BAC+3), soient

⁵⁹³ Je ne décris pas ici les dispositifs qui ne sont pas ciblés sur les jeunes, même si ces derniers peuvent en bénéficier.

⁵⁹⁴ Pour une présentation détaillée de la mise en œuvre du CIVIS par les missions locales et les PAIO, voir : DARES, « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : 720 000 jeunes bénéficiaires en quatre ans », *Premières informations - Premières synthèses* n° 50.3, décembre 2009.

⁵⁹⁵ Le CIVIS a été mis en place en 2005 pour accompagner 800 000 jeunes vers l'emploi durable sur 5 ans (160 000 / an). A la fin septembre 2010, plus d'un million de jeunes ont signé un CIVIS, dont 91 % n'ont pas le bac et 50% sont de niveau infra V ; 48 % (en cumul) des jeunes sortis sont en situation d'emploi ou de formation et 34% des jeunes sortis accèdent à l'emploi durable. En outre, l'effet de la crise à partir de 2008 s'est traduit par une baisse de 10 points de la part des jeunes sortants en emploi.

en rupture de contrat en alternance, soient diplômés de l'enseignement supérieur dans un domaine ne correspondant pas ou plus aux secteurs porteurs du marché du travail⁵⁹⁶.

Ce contrat peut avoir différents objectifs, en fonction de la situation du jeune :

- obtenir une formation de « préparation à la qualification » pour les jeunes pour lesquels la formation certifiante n'est pas immédiatement accessible ;
- obtenir un premier ou meilleur niveau de qualification, consolidé par une première expérience de stage en entreprise – c'est le « parcours certifiant » ;
- compléter une formation initiale qui s'est révélée peu adaptée aux réalités du travail en vue d'accéder à un emploi durable – c'est le « parcours d'adaptation ».

Les organismes chargés de la prescription et du suivi de ce contrat sont Pôle emploi, et les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

- le Contrat d'autonomie, spécifiquement pour les jeunes des ZUS :

Le contrat d'autonomie est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans des quartiers populaires, non connus ou mal suivis par le service public de l'emploi (moins de la moitié des jeunes des ZUS sans emploi étaient inscrits à l'ANPE en 2008). Il vise à aider le jeune à accéder à une sortie positive (accès à un emploi durable, à une formation qualifiante ou à la création d'une entreprise). Il repose sur la signature d'un contrat entre un jeune et un opérateur chargé de l'accompagner dans sa recherche d'emploi. Je reviendrai plus en détail sur ce contrat plus bas lorsque je traiterai la question de l'offre d'insertion dans les quartiers populaires.

- les formations « Deuxième chance », qui accueillent des jeunes en grande difficulté d'insertion :

Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, des établissements spécialisés, dits de la « deuxième chance », ont été créés. Deux types d'établissements existent : ceux qui relèvent du Ministère de la Défense, et les Ecoles de la deuxième chance.

Les centres « Défense – Deuxième chance », qui relèvent de l'Etablissement public d'insertion de la Défense (EPIDE) créé en 2005, ont pour mission d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi, en risque de marginalisation, et sur la base du volontariat.

Le parcours inclut un accompagnement personnalisé pour permettre au jeune de retrouver ses repères, de s'approprier son projet professionnel, et de disposer des qualités comportementales et des compétences répondant aux attentes des entreprises. Les volontaires signent un contrat d'une durée initiale de 8 mois (2 mois "d'essai" + 6 mois), renouvelable sans que la durée totale n'excède 24 mois. La formation dispensée dans ces centres comporte une remise à niveau des fondamentaux scolaires, une formation civique et comportementale, et une préformation professionnelle. La pré-formation professionnelle doit permettre l'apprentissage d'un métier et offrir aux jeunes la possibilité soit de poursuivre leur apprentissage dans une filière de formation classique, soit de les aider à trouver un emploi : CDI, contrat en alternance (apprentissage, professionnalisation), CDD d'une durée égale ou supérieur à 6 mois⁵⁹⁷. Les centres EPIDE proposent aux jeunes un parcours très encadré, des cours à effectif réduit (15 élèves en moyenne), et s'adressent à un public en grande difficulté.

Les Ecoles de la Deuxième Chance (E2C), créées en 1997, s'adressent aux jeunes de 18 à 25 ans, qui sont sortis du système scolaire sans diplôme. Elles sont implantées dans les territoires à l'initiative des collectivités territoriales et des acteurs de l'insertion et proposent aux jeunes,

⁵⁹⁶ Le contrat d'accompagnement formation visait initialement 50 000 jeunes. En décembre 2010, 37 000 jeunes étaient en contrat d'accompagnement formation.

⁵⁹⁷ Au mois de septembre 2010, il existait 20 centres « Défense – Deuxième chance », qui offraient 2 250 places. Le bilan en 2009 des promotions ayant plus de 12 mois d'ancienneté faisait ressortir un taux de sortie prématurées de 38 %, 50 % de sorties positives (emploi ou formation qualifiante) et 12 % de sorties négatives.

dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme, un parcours de formation personnalisé, incluant une période d'alternance. Il s'agit de parvenir à la maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter, notions d'informatique, notions d'une langue étrangère. La durée moyenne du parcours type est de 9 mois en centre, auxquels s'ajoutent 3 mois en entreprise. Ensuite, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé allant jusqu'à 2 ans⁵⁹⁸.

- le revenu contractualisé d'autonomie qui combine accompagnement et versement d'une allocation :

Le revenu contractualisé d'autonomie (RCA) est une aide financière destinée aux jeunes à la recherche d'un premier emploi. Le RCA fait l'objet d'une expérimentation pendant deux ans depuis le mois de janvier 2011, afin de mesurer les effets de l'allocation d'un revenu garanti, pendant une durée déterminée, sur le parcours d'insertion professionnelle d'un jeune. Le RCA concernera 5 500 jeunes volontaires au plus.

Le RCA vise deux types de publics à la recherche d'un premier emploi : les jeunes de 18 à 22 ans faiblement qualifiés (jusqu'au bac) d'une part, et les jeunes diplômés de 18 à 23 ans titulaires au minimum d'une licence d'autre part.

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement renforcé par les missions locales ou Pôle emploi, et perçoit une allocation mensuelle dont le montant (au plus 250 €) varie en fonction de ses ressources. Le RCA peut être versé pendant deux ans (jeunes faiblement qualifiés) ou un an (titulaires d'une licence) ans et cumulé partiellement avec un salaire. En revanche, dès que l'allocataire décroche un emploi à temps complet au Smic, l'aide est supprimée.

Tous ces contrats constituent autant de dispositifs spécifiques visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en offrant des conditions avantageuses aux employeurs pour inciter l'embauche de ceux-ci. A côté de ces initiatives de l'Etat, les collectivités territoriales, notamment les agglomérations et les municipalités, sont de plus en plus attentives à cette question de l'insertion professionnelle des jeunes bien que ce champ ne relève pas de leur la compétence.

15.2.3. L'action des collectivités territoriales en matière d'insertion professionnelle

15.2.3.1. Des tentatives d'intervention

L'ensemble des Villes enquêtées se posent aujourd'hui la question des leviers pour favoriser l'insertion professionnelle stable et durable pour les jeunes les plus en difficulté. Et ce d'autant plus que la politique française de « méritocratie », comme nous l'avons vu dans la première partie, ne reconnaît que peu les « handicaps supplémentaires » des jeunes ayant vécu et résidant dans les quartiers populaires.

Là encore, si les élus locaux considèrent généralement cette question de l'insertion professionnelle des jeunes comme un enjeu phare d'une politique de jeunesse locale, ils n'oublient pas pour autant que l'emploi reste une compétence de l'Etat avant tout, même s'ils disposent de quelques leviers en matière de développement économique⁵⁹⁹. Autrement dit, une Ville pourra toujours faciliter l'insertion professionnelle de ses jeunes par différents

⁵⁹⁸ En décembre 2010, on comptait 25 écoles, implantées sur 81 sites. A cette date, 9800 places étaient ouvertes dans ces écoles, soit 82 % de l'objectif de 12 000 places. 7 700 jeunes étaient en formation fin 2010. En 2009, le taux de sortie positive (en emploi ou en formation qualifiante) était de 59 %. Le coût médian annuel d'un parcours a été évalué à 8 100 euros en 2008.

⁵⁹⁹ Qui relève de la compétence des intercommunalités.

dispositifs mais ne pourra jamais pallier en totalité les défaillances et les difficultés qui s'expriment économiquement à l'échelle nationale.

Et même si les agglomérations intègrent le développement économique dans leurs préoccupations et dans leurs missions, il apparaît souvent que trois compartiments d'action sont distingués dans l'approche : l'attractivité du territoire pour faire venir les entreprises, l'emploi pour tous et l'emploi des jeunes. Pour ce dernier, la mission locale est très souvent en première ligne avec l'appui et le soutien d'un certain nombre d'associations d'insertion et d'associations intermédiaires.

Les Villes, quant à elles, s'en remettent, pour l'heure, au soutien de quelques initiatives phares conduites en ce domaine par leurs partenaires. Par exemple :

- Les clauses d'insertion :

Réalisées dans la plupart des villes (grâce aux opérations de rénovation urbaine notamment), il s'agit d'obliger les entreprises à embaucher des demandeurs d'emploi et des jeunes dans le cadre des marchés publics.

- Actions "20H Chrono", Angers, et "mise à l'emploi immédiate", Saint-Nazaire :

Ces deux actions, conduites par la Ville en partenariat avec la Mission Locale, vise à proposer des chantiers à la journée aux jeunes les plus en difficulté (aussi bien sur le plan social qu'économique) avec rémunération immédiate. L'objectif de ces actions, bien que difficilement atteint, est de mettre les jeunes en confiance et de les inscrire par la suite dans des démarches de recherche d'emploi plus ambitieuses.

- La concertation jeunesse du quartier de Bréquigny, Rennes, ou le Groupe Emploi Solidarité du quartier des Dervallières à Nantes :

Ces groupes de travail pluridisciplinaires, animés par différents partenaires, réunissent l'ensemble des professionnels de jeunesse d'un quartier (maison de quartier, éducateurs de prévention, Mission Locale, la Direction de quartier, Maison de l'Emploi et de la Formation professionnelle, etc.). Il s'agit de trouver une réponse collective à des situations de jeunes en grande difficulté, notamment ceux qui se heurtent à des parcours de vie marqués par l'échec. Chaque professionnel peut ainsi soumettre au groupe une situation de jeune en difficulté.

- Jobs d'été – jobs divers, Angers :

Cette action est également à l'œuvre dans la plupart des villes. Il s'agit de proposer des emplois saisonniers l'été aux jeunes étudiants ou jeunes en difficulté afin de leur mettre le pied à l'étrier.

- « Chantiers petits boulots », Nantes :

Les « Chantiers petits boulots », dispositif créé en 2003 par la Ville de Nantes, permettent à des jeunes de gagner un peu d'argent de poche tout en leur donnant l'occasion de se confronter à l'adulte, aux métiers, à l'institution. Ce sont des contrats de travail à la mission destinés aux 16-21 ans : 2h30 payés et une demi-heure de pause.

La question de l'insertion pose donc clairement celle des leviers d'action dans les villes, plus particulièrement des moyens d'action différenciés et territorialisés en direction des jeunes des quartiers populaires. Les dispositifs créés se heurtent à plusieurs difficultés.

15.2.3.2. Les limites de ces dispositifs

Cette revue des principaux dispositifs d'accompagnement soulève deux interrogations complémentaires.

Il s'agit d'abord de la nécessité de prendre en compte les aspects matériels, au-delà de l'accompagnement au sens strict dans la recherche d'un emploi. Tous les dispositifs prévoient une aide financière, qui permet de couvrir les coûts d'une recherche d'emploi. Mais d'autres difficultés matérielles peuvent être compliquées à surmonter pour les jeunes des quartiers populaires, notamment les problèmes de logement et de transport. Ces questions, qui se posent à tous, sont plus aiguës pour les jeunes qui disposent des plus faibles revenus. Les aides au permis de conduire, par exemple, répondent en partie à ces difficultés. Mais dans les faits, ces contraintes matérielles constituent encore un obstacle réel pour une partie des jeunes. La seconde observation porte sur la diversité des dispositifs. Je n'ai présenté ici que les principaux, et encore il ne s'agit que de ceux qui sont ciblés sur les jeunes. Si le CIVIS est un dispositif de grande portée, puisqu'il concerne 160 000 jeunes par an en rythme dit « normal », les autres s'adressent à des publics plus restreints. Si la multiplicité des dispositifs peut permettre d'adapter la réponse au public visé, elle présente l'inconvénient de rendre difficilement compréhensibles pour les jeunes eux-mêmes ainsi que pour les professionnels de jeunesse les différentes aides qui leur sont proposées. A cela s'ajoute la multiplicité des structures susceptibles de les accueillir et de les aider. Si les missions locales jouent de plus en plus le rôle de point d'accès privilégié, en revanche rien n'assure qu'elles reçoivent effectivement l'ensemble des jeunes, et en particulier ceux qui sont le plus en difficulté.

15.2.4. Les missions locales face aux jeunes des quartiers populaires : deux logiques contradictoires ?

Dans l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes, il est plus que nécessaire de l'action de la principale structure d'accompagnement vers l'emploi, à savoir les Missions locales. Celles-ci ont été fondées à partir du rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Bertrand Schwartz par l'ordonnance du 26 mars 1982 qui stipule :

« La qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes gens et jeunes filles de seize à dix-huit ans constituent une obligation nationale. L'État, les collectivités locales, les établissements publics, les établissements d'enseignement, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales ainsi que les entreprises y concourent. Les Missions locales ont pour objet d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle ».

La circulaire du 9 avril 1982 précise le rôle dévolu aux Missions locales :

« Elles suivent les jeunes pendant leur période de formation ; elles les aident à construire un itinéraire d'insertion sociale et professionnelle et en assurent le suivi. Elles sont un relais entre le jeune et les organismes de formation. Elles se préoccupent de l'ensemble des problèmes d'insertion sociale qui se posent aux jeunes : vie quotidienne, logement, loisirs, santé... Elles recherchent, en relation notamment avec l'ANPE, les organismes de formation et les employeurs, des réponses inédites aux problèmes d'insertion, de formation et d'emploi qui se posent localement aux jeunes ».

L'idée de Bertrand Schwartz consistait à penser qu'il fallait nécessairement mettre en adéquation l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Il ne suffit plus selon lui d'améliorer la formation professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi ou d'intégrer professionnellement les jeunes par des stages, comme cela pouvait être le cas jusqu'aux années 1970. Pour Schwartz, il est impossible de séparer les problèmes des jeunes du traitement de la formation, de l'emploi, du logement, de la santé etc., parce que ces éléments sont en interaction. Un « guichet unique » s'avérait donc selon lui utile.

L'insertion sociale pour Schwartz consiste ainsi à ce que les jeunes deviennent autonomes et responsables. Les jeunes se doivent d'être acteurs de leur parcours. Pour cela, il convient de leur donner une qualification sociale et professionnelle afin qu'ils deviennent « employables ». Un suivi personnalisé était donc jugé nécessaire : « *Il faut agir et travailler au plus près des jeunes. Mettre un nom sur un visage, un visage sur un nom* », écrit Schwartz dans son rapport. Aussi, il était important selon lui qu'une structure soit présente dans les quartiers dits « sensibles » et « prioritaires » au niveau du développement local.

Schwartz préconisait que cette structure élabore un partenariat avec les collectivités territoriales, les organisations chargées de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ainsi que les entreprises. Pour lui : « *le cloisonnement régnait jusqu'à alors en matière d'insertion des jeunes. Il ne faut plus traiter à part chaque point particulier de la vie des jeunes, mais prendre en compte la globalité. Les divers problèmes étant en interaction constante.* » Schwartz s'adressait alors aux structures en charge de l'insertion des jeunes en ces termes : « *Vous avez l'habitude de travailler séparés, chacun dans votre coin, alors que successivement vous recevez le même public. Quittez vos bastions, retrouvez vous en un même lieu, changez vos habitudes, ayez le souci de la concertation.* » Nous pouvons constater que déjà au début des années 1980, le traitement transversal des questions de jeunesse était préconisé. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La plupart des jeunes qui poussent la porte de la Mission locale n'ont souvent au départ qu'une aspiration : trouver un travail le plus rapidement possible. Dès lors, tout le travail d'accompagnement des conseillers de Mission locale va consister à évaluer les compétences du jeune pour déterminer ses capacités à s'insérer professionnellement d'une part, et définir la nature potentielle de cette insertion (domaine, type de contrat, etc.) d'autre part⁶⁰⁰.

En fonction de ses compétences, la Mission locale va proposer un accompagnement spécifique aux jeunes. Et face à ces derniers, de niveau scolaire faible ou très faible, les conseillers vont s'efforcer de proposer une stratégie à long terme incluant tous les éléments nécessaires pour pallier ce déficit : accès aux savoirs fondamentaux, formation, etc.

De cette situation, naît un espace de « frottement » entre deux objectifs répondant à deux logiques différentes : d'un côté des jeunes venus chercher du travail, de l'autre la Mission locale proposant un accompagnement préalable avant la mise à l'emploi.

15.2.4.1. Le public cible des Missions locales : une typologie de jeunes fragiles

De manière générale, les jeunes des quartiers populaires ne relèvent pas d'un public plus en difficulté que les autres publics de jeunes accueillis dans les Missions locales car celles-ci accueillent des jeunes qui vivent des expériences similaires au-delà de l'appartenance territoriale. Il s'agit majoritairement (mais non exclusivement) de jeunes très peu qualifiés, ou pas qualifiés, qui sollicitent un accompagnement vers l'insertion professionnelle. A partir de là, les difficultés sont les mêmes pour une très grande majorité de jeunes accueillis par les structures.

Les jeunes de niveau bac sont sous-représentés dans la population des jeunes accueillis dans les Missions locales. Plus le niveau d'étude s'élève, moins l'on trouve de jeunes dans les Missions locales car la difficulté d'accès à l'emploi n'est pas la même et ne nécessite pas la même démarche d'accompagnement. Celle des missions locales est plus axée sur les moins qualifiés et les plus en difficulté en terme de niveau de formation.

Les jeunes accueillis dans les Missions locales sont victimes, pour beaucoup, de la précarité. Ces jeunes peuvent aussi se trouver en difficulté au niveau de la lecture et de l'écrit, ce qui leur pose énormément de problèmes dans leurs démarches de recherche d'emploi. Il s'agit de

⁶⁰⁰ Pour une présentation des actions des missions locales, voir : DARES, « L'activité des missions locales et PAIO en 2008 », in *DARES-Analyses* n° 023, avril 2010.

jeunes qui ont souvent mis fin à leur scolarité ou formation en cours de route et se caractérisent par un manque de qualification. Autrement dit, leur niveau de qualification n'est pas assez élevé par rapport à l'exigence des employeurs en terme de recrutement, surtout dans les périodes de crise comme nous l'avons vu plus haut.

Néanmoins, les jeunes qui sollicitent un accompagnement dans les Missions locales, qu'ils soient issus des quartiers populaires ou pas, ont entrepris une démarche. Le fait de fréquenter une Mission locale et d'être lié à un collectif de recherche d'emploi signifie qu'ils sont déjà inscrits dans un parcours en voie de formalisation, en l'occurrence une démarche qui va les aider et les soutenir.

Car si beaucoup de jeunes ont décroché pour des raisons multiples et se sont mis en marge de l'accompagnement institutionnel, d'autres en revanche n'ont pas encore réalisé le moindre début de démarche. Il s'agit de jeunes exclus de toute l'offre institutionnelle, en rupture sociale et très isolés dans leur quartier, incapable de se projeter dans une perspective professionnelle.

15.2.4.2. Des dispositifs spécifiques pour faire face aux difficultés sociales des jeunes

Pour les jeunes en grande difficulté d'accès à l'emploi, les Missions locales développent des dispositifs spécifiques locaux (formations, aides spécifiques, etc.). Il s'agit souvent de dispositifs de collectivités territoriales, de fonds pour l'insertion, de financements d'Etat dans des programmes tel que le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Tous ces dispositifs forment la « caisse à outils » d'une Mission locale, pour reprendre le langage employé par une partie des acteurs de l'insertion.

Le volume de financement de ces dispositifs est souvent jugé insuffisant par les acteurs de l'insertion. Le problème que rencontrent les Missions locales est celui de la limitation des places chaque année qui ne permet pas de répondre à toutes les demandes des jeunes.

Pour les populations les plus en difficulté, dans les quartiers, à cause de leur niveau de formation, des discriminations ou de manque de moyens financiers, les Missions locales s'appuient sur des réponses publiques, communales et sociales. Par exemple, un CCAS peut intervenir en complément de l'aide individuelle d'une Mission locale qui a recourt à des dispositifs d'aides financières abondés par les fonds publics.

Ici, la difficulté à laquelle se heurtent les Missions locales est celle de répondre aux grandes souffrances individuelles comme de se retrouver à la rue, de ne plus avoir de soutien familial, social, etc.

15.2.4.3. La formation, une nécessité préalable pour l'insertion professionnelle

Les Missions locales tentent d'armer les jeunes d'une qualification, via la formation, pour multiplier leurs chances d'accéder à l'emploi dans un premier temps, et pour pouvoir envisager une progression professionnelle dans le futur en s'appuyant sur plusieurs dispositifs.

Pour tout ce qui relève de l'offre de formation territoriale destinée au public jeunes des Missions locales, les places sont limitées. Cela contraint les Missions locales à opérer des choix face à des jeunes toujours en attente. Pour elles, l'idéal pour faire face aux demandes immédiates des jeunes, serait de pouvoir disposer de places de formation dans un délai très rapide, à savoir dans le mois et non dans les trois mois ou, pire, quand l'année est largement entamée car cela ne répond pas à l'immédiateté de la situation des jeunes comme nous le verrons plus loin :

Extrait d'entretien avec une conseillère de Mission locale :

Faut qu'on mette en place les atouts qui vont lui donner [au jeune] la capacité d'atteindre son objectif, et si les atouts ne lui permettent pas d'atteindre l'objectif, c'est de créer des outils qui lui permettront

d'accéder à ce qui lui manque pour atteindre l'objectif. Donc, voilà, l'objectif après il peut être accessible à plus ou moins long terme. Maintenant, si on parle d'un jeune qui n'a pas mené à terme un parcours scolaire ou sa formation professionnelle, qui n'a pas d'idée de métier précise, qui n'a pas de compétence évaluée avérée dans un métier, il va se positionner sur du « tout-venant emploi » et on sait que ce n'est pas plus simple d'accéder à du n'importe quoi même pas qualifié. Parce qu'aujourd'hui on voit bien, des jeunes qualifiés dans des métiers dits « pas qualifiés », on leur demande des compétences avérées alors y a tout un cheminement à mettre en place avec eux pour pouvoir lever les freins qui peuvent être de formation, d'expérience. Enfin voilà, par petits bouts on met en place des compétences, des connaissances. Mais après y a toujours des obstacles qui sont ceux qu'on vient d'évoquer qui sont liés à la situation sociale, à la mobilité etc.

15.2.4.4. Le « principe de réalité » de la Mission locale : une logique différente de celle des jeunes ?

Lorsqu'un jeune se présente à la Mission locale, sa demande est souvent de travailler le plus rapidement possible. Cependant, pour que cette demande soit recevable par un employeur, un travail de formation est souvent à entreprendre selon les acteurs de l'insertion. La Mission locale, comme ses homologues du travail social, envisage le jeune dans sa globalité. Si un frein est identifié dans le parcours d'un jeune, elle va proposer de le lever afin d'optimiser ses chances de réussir à trouver un emploi. Entre ce principe de réalité opposé par la Mission locale et la demande immédiate exprimée par le jeune, la brèche peut devenir tellement incommensurable que le second va renoncer à l'accompagnement.

Extrait d'entretien avec un conseiller de Mission locale:

Sur la demande immédiate formulée par le jeune et le principe de réalité que vous lui opposez : Est-ce que ça provoque des frictions, des difficultés qui font qu'on perd les jeunes en cours de route, qu'on les déçoit etc. ?

Oui, ça on peut pas le nier. Je pense qu'ils peuvent être dans une attente à laquelle on peut pas répondre forcément ou pas immédiatement. Donc, après il y a toujours cette notion de temps. On peut être amené à répondre à la demande en posant un échéancier, un planning qui correspondrait effectivement à la mise en œuvre des délais nécessaires pour que sa demande soit entendue. Cette notion de temps, le jeune l'a pas forcément ou en tout cas c'est pas la même notion que nous. Moi, pour moi une semaine c'est sept jours, temps très relatif, pour lui ça va être long. Donc, après, tout va dépendre du délai qu'il peut attendre, qu'il peut supporter et en fonction de la demande. Si on est sur une demande immédiate d'argent, il faut qu'on évalue l'urgence, uniquement sur le plan social. Donc, après c'est le professionnel Mission locale qui l'entend. Si nous, on évalue que c'est une demande qui relève d'un accompagnement d'un partenaire, on va envoyer le jeune chez ce partenaire et faire en sorte qu'il soit accompagné dans cette démarche-là. Le risque c'est que le jeune entende : « Non, je peux pas te satisfaire, c'est pas moi qui fait ça », alors que nous, c'est pas ça qu'on répond, c'est : « On entend ta demande, on va la traiter avec les partenaires », par exemple. Ou alors, c'est le jeune qui vient chercher un emploi et on lui propose pas d'emploi, il va être déçu que je n'ai rien à lui proposer.

Vous en perdez ?

Oui, un jeune qui vient me voir, je le vois une fois, deux fois, trois fois, tout ça en l'espace de trois semaines, et très rapidement pour lui c'est : « Trois semaines et on me propose rien, ça sert à rien ». Trois semaines, je vais moi commencer à le connaître, à le cerner pour voir ce que je peux lui proposer, alors qu'au premier coup, comme ça, difficile de savoir si l'offre lui correspond ou pas. Enfin moi, plus je les connais, plus je sais quel type d'emploi, quel type d'entreprise correspond et je vais tout faire quoi. Donc, la jeunesse c'est de la demande immédiate et nous c'est poser des délais pour répondre à cette demande de façon pertinente. A répondre trop vite on peut se tromper. Donc, je me demande si pas répondre et prendre un risque d'insatisfaction n'est pas mieux que se tromper et générer plus d'insatisfaction. Donc, voilà, la clef c'est de bien expliquer les choses au moment de la demande pour dire comment on va pouvoir répondre et dans quels délais pourvu qu'il soit d'accord.

Ce conseiller de Mission locale soulève la question du temps comme élément déterminant de l'accompagnement. Face aux jeunes, il lui faut du temps pour les connaître et évaluer leurs capacités à intégrer le monde du travail ainsi que déterminer la nature de celui-ci. Or, comme nous le verrons dans la sous-partie suivante, l'immédiateté des jeunes ne leur permet pas de

réaliser cet accompagnement à long terme dans des conditions sereines. C'est aussi ce que constate cet animateur socioculturel :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Est-elle efficace [l'action de la Mission locale] ?

Est-ce qu'on lui donne les moyens d'être efficace ? Est-elle efficace ? Non, elle ne trouve pas du travail à tous les jeunes de 16-25 ans qui rentrent dans ses locaux.

Dans les jeunes que vous envoyez à la Mission locale, en pourcentage, y en a combien qui trouvent leur compte ? Je sais que c'est une question compliquée mais elle est importante pour moi, ça m'intéresse vraiment de le savoir...

[Réfléchit] Je veux bien répondre si on accepte de prendre en compte le facteur temps, parce que sur l'instantané : Peu. Parce qu'avoir une formation à 16 ans, etc., c'est pas si évident que ça. Mais y a des jeunes pour qui, pendant deux ans, ils ont souhaité rien faire, ils attendent les 18 ans, y en a certains ils attendent l'armée, etc. Donc, pendant deux ans, ils souhaitent rien faire, ils y vont mais ils ne trouvent rien parce qu'ils n'ont envie de rien faire ; et puis, au bout d'un moment, à 18 ans, il y a un petit déclic. Donc, là, ils commencent à s'intéresser plus et accepter certaines démarches. Parce que le souci c'est ça : Il faut que le jeune accepte ce qu'on peut lui proposer et accepte de venir. Et donc, pour certains jeunes, pendant deux ans, c'est échec sur échec. Donc, il y a mauvaise image de la Mission locale et de la personne qui les accompagne.

Il y a frottement entre les aspirations du jeune et ce qu'on peut lui donner ?

Oui, c'est : « La Mission locale elle me donne rien donc elle est bonne à rien ! ». Voilà, c'est ça. Il y a une réaction épidermique là-dessus. C'est pour ça que nous, on fait bien le travail d'accompagnement vers la mission locale, ou vers d'autres structures, mais, nous, on veut être un lieu où les jeunes peuvent revenir sans être une contrainte. La Mission locale c'est une contrainte d'y aller parce qu'ils vont se confronter à un échec. Alors combien de pourcentage ? Je sais pas.

De ce que vous observez ou ressentez...

[Éclats de rires traduisant une gêne] Non, je ne veux pas !

D'accord !

C'est clair que c'est pas majoritaire... Voilà, mais on peut pas avancer de pourcentage. En plus, on travaille avec eux sur pleins de choses comme les permis de conduire. Et on est bien d'accord, c'est de la construction vers l'âge adulte.

Il y a bien selon cet animateur socioculturel un « frottement » entre les aspirations personnelles du jeune et la stratégie développée par la Mission locale à son égard souhaitant l'inscrire dans un parcours à long terme : le jeune doit admettre que la Mission locale ne peut pas tout et naviguer au mieux dans ce qu'elle est en mesure de lui proposer.

Quand les attentes exprimées par les jeunes en matière de recherche d'emploi ne trouvent pas l'écho voulu en face à la Mission locale, certains peuvent renoncer à l'accompagnement comme le résume ce jeune à partir de son vécu :

Extrait d'entretien avec un jeune de 24 ans :

Et sur les institutions qui s'intéressent aux jeunes, y en a qui ont pris ici ? Lesquelles tu vois ?

Franchement, je vois pas trop.

La Mission locale par exemple ?

La Mission locale, moi je suis allé là-bas, c'est pas efficace. Franchement, y a plein de services et on se demande à quoi ça sert. L'ANPE, la Mission locale, et tout, moi je vois pas [à quoi ça sert].

C'est pas adapté à ce que les jeunes recherchent ?

Ils proposent les mêmes choses, c'est des entretiens qui n'en finissent pas quoi.

Des entretiens pour essayer de comprendre ce que t'as envie de faire ?

Ouais.

Et toi, tu es allé à la Mission locale ?

Ouais.

Et ça s'est passé comment ?

Pareil, j'étais parti pour demander de l'aide pour faire les démarches pour chercher du travail et à chaque fois, c'était sur Internet, on trouvait des offres mais après...

Tu postulais ?

Je postulais, parfois j'avais des réponses, j'avais des entretiens mais ça aboutissait pas à quelque chose, à un poste de travail quoi.

Est-ce qu'on t'a proposé des formations ?

Non.

La Mission locale, c'est pas quelque chose que tu conseillerais à un jeune ?

Peut-être pour faire une formation mais moi j'avais mon diplôme. Pour quelqu'un qui a son diplôme, qui a tout, je vois pas à quoi ça sert.

Ce que tu faisais là-bas, tu pouvais le faire tout seul ?

Ben en ce qui me concerne oui.

Pis, pour beaucoup de jeunes, l'utilité de la Mission locale est même remise en cause :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Tu avais quel âge quand tu es sorti de l'école ?

18 ans.

Et tu as commencé à travailler directement après ?

J'ai pas commencé à travailler directement après, j'ai fait des petits boulots comme Intermarché, des trucs comme ça, puis après j'ai été pistonné au casino. Si on en revient à la Mission locale, j'ai fait appel à la Mission locale mais ça m'a servi quasiment à rien.

C'est-à-dire ? Ils t'ont proposé une formation quand t'es arrivé ?

Ben en fait, ils m'ont fait passer des tests qui disaient : « Tiens, tu vas faire tel ou tel métier ». Donc, c'était complètement inutile. Et je me rappelle des métiers qu'ils m'avaient proposés.

Ils voulaient voir ce que tu étais capable de faire ?

Voilà, ils voulaient voir ce que j'étais capable de faire. Moi, je me voyais pas ouvrier et c'était le genre de métier qu'ils me proposaient.

Ce jeune raconte que les orientations professionnelles que lui suggérait la Mission locale à partir de tests ne lui convenaient pas. Il n'aspire pas à devenir ouvrier, d'où son jugement très sévère à l'égard de la Mission locale qui n'a pas, selon lui, pris en compte ses souhaits professionnels.

Aussi, dans les quartiers, l'image de la Mission locale est parfois écornée par une certaine réputation, celle de « vouloir faire du chiffre en traitant une masse » comme l'imagine ce jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Il faut se demander pourquoi les jeunes font ça, pourquoi y a des voitures qui brûlent, pourquoi ils sont dans ce délire-là, pourquoi ils ont pas de travail ? Il faut plus les assister je pense. Quand tu assiste un jeune et qu'il a un boulot, pourquoi il irait squatter jusqu'à 4h du matin, il aura un travail, il se lèvera.

Mais dis-moi, les éducateurs et la Mission locale, leur travail dans tout ça ?

Pour eux, c'est des chiffres. Ils vont pas prendre un jeune en particulier et l'aider, ça va être : « J'ai une dizaine de jeunes à gérer, lui je vais le placer là, lui je vais le placer là », sans leur demander leur avis, ça va être des petits jobs par ci par là. Mais non, moi je pense qu'il faut en prendre un particulièrement et lui venir en aide, lui proposer des formations, lui proposer ce qu'il aime.

Mais la Mission locale, ils proposent pas ça, des formations ?

Des formations, c'est ce qu'ils souhaitent eux, t'en refuse une et t'es mort, t'as pas trop le choix en fait.

Ce jeune dénonce ici ce qu'il considère comme de la « déshumanisation » des rapports entre les jeunes et leurs accompagnants. Il pointe avec ses termes le traitement de masse des jeunes demandeurs d'emploi. Celui-ci ne permet pas selon lui de tenir compte des attentes individuelles des jeunes, « disciplinées » dans le cadre de l'offre existante. Certains jeunes éprouvent même le sentiment de ne pas être considérés à la Mission locale qui « plaquerait » sur eux des représentations :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Est ce qu'il y a une Mission locale ?

Ouais, on a la Mission locale ici.

T'en penses quoi ?

Les jeunes ils se prennent la tête tout le temps avec eux et moi j'en fais partie !

Raconte-moi un peu, ça m'intéresse...

Un jour, j'étais avec un pote et il m'explique que quand t'es à la recherche d'un emploi, tu peux avoir une espèce de bourse pour financer des projets. Je vais avec lui à la Mission locale, il parle de ça et la fille [la conseillère en insertion], elle le regarde comme ça de haut en bas, genre toi t'es encore venu gratter de l'argent ; mais vraiment un regard ! C'est même pas moi qui l'aie mal pris ou lui, c'était vraiment ça. Mon pote, il lui dit : « c'est un Droit », elle répond : « ouais mais ça serait mieux de chercher du boulot au lieu de faire ça », « Non mais moi je suis en cours ! ». Mon pote il est en BTS ou en DUT, et tout de suite l'a priori ! Tout de suite c'est : il veut gratter de l'argent, direct l'a priori sans savoir quoi que ce soit de sa vie. Et même pour une location de scooter elle me dit : « non faut aller à la FMQ [Fédération des Maisons de Quartier] », je lui dis : « mais non, moi on m'a dit c'est la Mission locale », et là elle me sort : « Moi j'ai pas que ça à faire, j'ai des dossiers à remplir. Passez un coup de fil à la FMQ et ils vont vous dire ». Finalement ils [la FMQ] lui ont dit que c'est la Mission locale qui doit s'en charger. Elle me dit après : « j'étais pas au courant ». Ils sont pas vraiment respectueux.

Est-ce qu'ils sont efficaces pour trouver du travail ?

Non.

Tu connais des jeunes qui ont réussi à trouver du travail, un travail qui les intéresse ?

Je connais personne qui a un travail super, je connais des personnes qui ont un travail pour vivre, survivre, nourrir leur famille. Je connais personne qui va au boulot avec le s'mile [sourire], on travaille tous avec la rage. Trois-quarts des personnes, même plus, c'est les chantiers, et les chantiers y a mieux. Moi je sais pas si tout ce qui est ANPE, le Pôle Emploi maintenant, la Mission locale, je sais pas s'ils sont vraiment compétents pour trouver du boulot. Toutes les fois ou j'ai eu à faire à l'ANPE, ça donnait rien.

Est-ce que les jeunes sont déçus par Pôle Emploi, la Mission locale ?

Oui, oui, déjà ils sont mal accueillis en général et ils sont inefficaces. Ils doivent pas communiquer entre eux je sais pas.

Si beaucoup de jeunes ont pu être déçus par la Mission locale, il n'en reste pas moins que nombreux sont les jeunes qui y ont trouvé leurs comptes. Pour ce jeune, il a toutefois fallu forcer quelque peu les choses car la meilleure façon de se faire entendre, selon lui, est d'hausser le ton :

Extrait d'entretien avec un jeune de 22 ans :

Un jeune de quartier qui veut trouver du travail, il peut s'adresser à qui dans le quartier ?

A la Mission locale mais voilà quoi. Moi, la Mission locale ils m'ont fait galérer pendant deux ans pour trouver quelque chose. C'est moi, en fait, j'ai pété un câble et ils m'ont trouvé.

Pété un câble, c'est-à-dire ?

Ça faisait deux ans que j'étais chez moi, que je faisais rien et voilà, à Saint-Nazaire c'est dur. Il me fallait des sous, il fallait que je travaille. Alors je suis allé à la Mission locale, j'ai pété un câble et ils m'ont trouvé.

T'as monté un peu la voix et ça a été le dé clic ?

Ouais, c'est ça. Toute façon, faut toujours pété un câble ici pour se faire entendre. Si tu restes tranquille, t'auras jamais rien.

Pour d'autres jeunes, la Mission locale est efficace pour trouver un emploi pour peu que le jeune accepte de se soumettre à une démarche d'accompagnement contraignante, d'être régulier et de suivre les conseils :

Extrait d'entretien avec une jeune de 18 ans :

Est-ce que les jeunes vont à la Mission locale ?

Les jeunes je sais pas mais moi j'y suis allée.

Et alors ? Raconte un peu.

Ben ils m'ont aidé quoi. Je suis allé les voir, j'avais rien, j'avais pas d'argent. Je suis allée les voir pour avoir une chambre ici [au FJT] et on va dire qu'ils m'ont donné un chèque caution de 300€ pour venir déjà. Je les rembourse en fait 50€ par mois depuis que j'ai commencé mon apprentissage. On va dire que ça m'a grave aidé quoi. Si y avait pas eu ça, je serais pas là, je sais pas ce que j'aurais fait.

Donc, un jeune qui est dans la galère, il a du monde à qui s'adresser ?

Ben c'est ce que je vous ai dit, franchement, si t'as envie de t'en sortir tu fais tout pour, si t'as pas envie tu laisses couler et tu tombes.

Il est ici nécessaire de retenir qu'une Mission locale ne peut pas tout en matière d'insertion. Comme nous l'avons vu plus haut, sa marge de manœuvre dépend largement du marché de l'emploi. Si celui-ci se trouve dans une bonne période de croissance économique, les offres d'emplois afflueront et viendront gonfler la « caisse à outils » de la Mission locale. Le rapport de force sera en sa faveur pour négocier face aux jeunes car les opportunités ne manqueront pas. Dans le cas contraire, la possibilité de voir des jeunes mettre fin à leur accompagnement s'accroît.

15.2.4.5. Les Missions locales face à la crise

En temps de crise économique, les Missions locales enregistrent un nombre important de nouvelles inscriptions⁶⁰¹. En termes d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi, le nombre d'inscrits de moins de 25 ans a augmenté jusqu'à 650 000 en catégories A, B et C, en fin d'année 2009, selon Pôle Emploi, chiffre qui n'a que peu diminué en 2010 : 630 000 inscrits en décembre 2010. C'est pour les jeunes que l'augmentation des inscriptions à Pôle Emploi a été la plus forte (+ 29 % entre septembre 2008 et septembre 2009, contre + 21% tous âges confondus, catégories A, B et C). L'augmentation du chômage de longue durée a été particulièrement importante pour les jeunes, avec une augmentation de près de 40 % du nombre de jeunes au chômage depuis plus d'un an entre septembre 2008 et septembre 2009, et à nouveau une augmentation de près de 27 % entre septembre 2009 et septembre 2010⁶⁰². Face à cela, si les « caisses à outils » des Missions locales restent sensiblement les mêmes (insertion – formation – accompagnement social), les compartiments sollicités n'ont en revanche plus la même importance. En effet, les Missions locales doivent faire face à un nombre d'offres d'emploi moindre. Pendant ce temps, le temps de l'insertion professionnelle des jeunes se rallonge et au fur et à mesure qu'il se prolonge, la précarité des jeunes augmente et leurs demandes en matière d'aide sociale font un bond en avant :

Extrait d'entretien avec une conseillère de Mission locale :

Ça doit vous déstabiliser alors, vous, Mission locale, quand vous avez une « caisse à outils » moins importante, vous êtes moins forts devant les jeunes ?

Alors, notre caisse à outils, elle est la même sauf que la demande elle est beaucoup plus grande et elle est différente.

Accompagnement vers l'emploi, formation et un peu de social et de santé ?

Voilà c'est ça. Donc, toutes ces ressources-là, elles existent toujours. Sauf que aujourd'hui...

La demande d'emploi a explosé ?

Alors la demande d'emploi et la demande d'aide.

C'est-à-dire ? Est-ce que vous accueillez plus de jeunes aujourd'hui que vous n'en avez accueillis l'année dernière ou l'année d'avant ?

Alors, sur l'accueil pas beaucoup plus. Mais les situations sont plus complexes. Donc, ça va nous demander plus de temps. Un jeune qui cherchait un boulot avant, on se voyait deux, trois fois, ça pouvait aller assez vite. Aujourd'hui, ce jeune-là, comme il trouve pas, il va revenir, il va revenir, il va revenir et, comme il y aura des difficultés sociales qui vont s'empiler, on va se retrouver, nous, à faire des aides financières, revoir et négocier avec les bailleurs.

Vous allez l'aider [le jeune] dans son attente quoi ?

Ben on va éviter que tout s'effondre quoi. C'est-à-dire qu'il ne croit plus que c'est possible de redémarrer parce que c'est vraiment le gros risque aujourd'hui. Pour des jeunes qui travaillent jusqu'en décembre – bon ça change la vie quand même parce qu'ils ont des ressources – paniquent. Et un jeune qui pensait s'en sortir, avec une vie familiale qui se construisait, ben il est pas fier du tout, du tout. Certains sont vraiment inquiets. Donc, on est obligé de passer plus de temps mais, je veux dire, c'était pas notre mission première.

Faire de l'accompagnement social ?

Notre mission première, en tout cas, c'est d'aider la personne à grandir dans l'emploi.

⁶⁰¹ Philippe Labbé et Michel Abhervé, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes Ou l'intelligence pratique des missions locales (1981-2011)*, Paris, Editions Apogée, 2011 (deuxième édition).

⁶⁰² STMT-Pôle Emploi, DARES, 2010.

Donc là, vous vous retrouvez à investir un champ social que vous n'avez peut-être pas investi jusque là auparavant ?

Ben en tout cas ça faisait très longtemps qu'il n'y avait pas eu ça. Aujourd'hui, quand on voit une annonce d'emploi – j'en ai vu encore une tout à l'heure, y en a qui sont toujours urgentes en ce moment, tout est urgent en ce moment, je sais pas pourquoi, tout s'accélère – on cherche un manœuvre une semaine, on va pas mettre le petit jeune qui a 19 ans, qui veut faire de la maçonnerie, sur cette annonce-là. On va mettre celui qui a trois ans dans une boîte, qui est au chômage aujourd'hui et qui cherche du boulot.

Vous ne voulez pas créer des déceptions ou vous avez des priorités ?

C'est qu'aujourd'hui, vu que y a peu de travail, les exigences de l'employeur sont plus importantes. Il peut se permettre de demander quelqu'un qui a de l'expérience, il l'aura. Donc, on va même pas essayer de mettre le petit jeune qui n'a fait que des stages en maçonnerie.

Il ne sera pas pris ?

Voilà. Et donc aujourd'hui, on est plus dans de la réelle insertion. On est, effectivement, dans une mise en relation entre une attente qui est très forte de l'entreprise et des jeunes qui veulent à tout prix retrouver leur niveau d'avant. Donc, y a vraiment deux champs. Et c'est nouveau.

Cette conseillère observe que les trois branches de l'accompagnement des Missions locales sont perturbées en ces temps de crise : emploi, formation, et social/santé se déséquilibrent. Elles doivent alors faire face à de plus grosses demandes sur le troisième volet. Ainsi, non seulement la demande d'emploi explose, mais la demande d'aide sociale également car les temps d'accompagnement vers l'emploi sont plus long en raison de processus d'insertion qui s'allongent.

Plus le temps d'insertion est long, plus les difficultés s'empilent pour les jeunes, et corrélativement, plus leurs demandes d'aide sociale et financière vont être importantes. Or, la conseillère rappelle dans l'entretien que l'accompagnement social n'est pas la mission première d'une Mission locale.

Nous pouvons retenir également de l'action des Missions locales en temps de crises, selon la conseillère, que moins il y a d'emplois, plus les employeurs peuvent se permettre d'être exigeants. Cela conduit les Missions locales à opérer des choix dans les jeunes susceptibles de répondre aux annonces. Par exemple, un jeune qui n'a effectué que des stages en maçonnerie aura peu de chances d'être retenu par un employeur. Son constat rejoint largement l'analyse que j'ai développée jusqu'à présent en m'appuyant, notamment, sur Stéphane Beaud et Michel Pialoux.

Cependant, les Missions locales s'efforcent de ne pas créer des déceptions chez les jeunes :

Extrait d'entretien avec un conseiller de Mission locale :

Dans ce contexte de crise, est-ce que vous ne créez pas des déceptions ?

[Silence]

Est-ce qu'il y a des jeunes que vous perdez en route, qui ont perdu espoir etc. et qui peuvent avoir des réactions très négatives vis-à-vis de la Mission locale ?

Alors on se prépare à ça. Mais y a eu des étapes difficiles à certains moments, mais pas que pour des problèmes d'emploi, c'était aussi pour des raisons concernant d'autres services. Ici, on est là depuis huit ans au niveau de la Mission locale. Avant il y avait un autre service qui ne correspondait pas aux attentes des personnes, en tout cas qui y travaillaient, donc il a fallu créer un nouveau service plus adapté, plus à l'écoute des demandes. Donc, ça c'est important. Mais y a eu un démarrage difficile parce que les jeunes pèsent, ont besoin d'être convaincus, d'être en confiance, etc. Donc, ça c'est une chose importante à la base. Qu'il y ait de l'emploi ou pas. Après, effectivement, s'il n'y a pas d'emploi, s'il n'y a pas l'offre qu'on leur demande, de toute façon ce qui reste encore c'est une certaine empathie. C'est-à-dire qu'il va falloir qu'on prenne en compte que c'est difficile et que nous aussi on mette une attention particulière dans ce qu'ils vivent, dans ce qu'ils ressentent, dans leurs démarches, pour affiner. C'est-à-dire qu'il va falloir être le meilleur. Enfin j'en parlais l'autre jour avec une femme qui allait avoir un entretien. Je lui ai dit : « Tu auras 10 personnes qui vont être sur le banc avec toi, comment tu vas pouvoir être la meilleure ? » Aujourd'hui, elle est pas sûre du tout de l'avoir [le poste] mais il faut que la personne y croit et nous, qu'on croit dans ses capacités et dans le fait qu'elle puisse y arriver et qu'on l'aide si elle a des difficultés. Donc, aujourd'hui, notre niveau il est surtout là. C'est de faire en

sorte que la personne y croit. Y a peu de solution, y en a mais y en a peu. Et comme y en a peu, il faut que la personne passe devant les autres. Notre soutien, il est d'abord là.

Juste pour que j'essaie de visualiser la difficulté : avant, c'était un emploi pour combien de postulants et maintenant, c'est un emploi pour combien de postulants ?

C'est difficile, on peut pas avoir ces chiffres-là.

Par exemple, il y a trois ans, ce n'était pas un emploi pour trois et maintenant un emploi pour 10 ?

On peut tout dire hein...

Ça veut rien dire ce que j'avance là [rires] ?

Non mais c'est trop compliqué. C'est vrai que Pôle Emploi, dans son mode de recrutement, souvent, met un quota. C'est-à-dire qu'ils prennent une douzaine ou une quinzaine de CV, puis ils bloquent l'annonce, l'employeur voit les personnes et si une convient, tant mieux, sinon il repasse une annonce et on recommence.

C'est-à-dire que vous, au niveau des employeurs, vous êtes plus qu'un relais d'une offre ?

On a un service, c'est pas nous, personnellement, qui traitons avec l'employeur, sauf pour certaines situations comme la sortie d'un stage. Par exemple, j'ai un employeur à appeler tout à l'heure parce qu'il avait un jeune en stage et que y a une possibilité d'apprentissage derrière. Donc, y aura une négociation. Là, soit tout se passe bien, l'employeur dit : « Ok, je le prends y a pas de souci », et là nous, on est là pour faire en sorte que, si y a dérapage, on intervient. Si y a pas de dérapage et que tout se passe bien, les choses vont se faire naturellement. Sauf que le jeune il est en CIVIS, donc le patron peut obtenir une prime supplémentaire, donc on va quand même le lui glisser au passage. Ça peut lui permettre de prendre encore un peu plus confiance dans son emploi. Le service emploi que nous on a à la Mission locale, il est directement en lien avec les entreprises parce que c'est leur travail de se mettre en relation, de recevoir des offres, de préciser l'offre si elle est pas suffisante et après de rechercher des candidatures. C'est-à-dire que nous on nous demande après de renvoyer des CV, des candidatures, qui pourraient correspondre. Et après, effectivement, c'est à ce service-là de faire la mise en relation. Mais c'est pas qu'une mise en relation, c'est aussi une négociation avec l'entreprise. Aujourd'hui, on sait très bien que l'entreprise va être plus réticente de prendre un jeune de 19 ans que de 25 ans. Donc, qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui on va quand même pouvoir placer les jeunes ? Donc, il faut rassurer le patron en disant : « Nous ce jeune on le connaît depuis un certain temps, il est sérieux, il a fait une formation, etc. » On peut aussi lui expliquer son parcours. Donc, on va appuyer sa candidature.

Ce conseiller explique que sa Mission locale s'inscrit dans de la médiation avec les entreprises et appuie les candidatures les plus sûres. Elle incite aussi le jeune à croire en lui et l'aide à affronter les entretiens dans les meilleures conditions. Il s'agit là d'un point fort de l'accompagnement qui s'apparente à du « coaching » pour le conseiller. Il est difficile de ne pas soulever ici la mise en concurrence des jeunes et la manière de les préparer à être les meilleurs en « se vendant » le mieux possible à l'employeur. Le propos du conseiller face aux jeunes s'inscrit dans le cadre d'une compétition à laquelle ceux-ci doivent se préparer pour gagner. A défaut d'être en mesure de satisfaire toutes les demandes d'emploi des jeunes, c'est comme si les Missions locales avaient de fait intégré les logiques de management d'une société ultra-libérale, sans y opposer de résistance et sans chercher de modèle réellement alternatif pour les jeunes qu'elles accueillent. Les conseillers n'hésitent ainsi pas à mettre ces derniers en concurrence avec d'autres jeunes, les invitant à être les « meilleurs ».

15.2.5. L'offre d'insertion dans les quartiers populaires : dense mais illisible ?

15.2.5.1. Une offre souvent riche et difficilement lisible par les acteurs de la jeunesse

Les Missions locales ne sont pas les seules à intervenir dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Par exemple, lors de sa restitution de l'évaluation du CUCS de Rennes, le sociologue Bruno Carlon⁶⁰³ pointait du doigt le besoin de structuration de l'animation territoriale de l'emploi autour d'un cadre collectif qui intègre à la fois l'entreprise et la

⁶⁰³ La restitution de l'enquête évaluative du CUCS de Rennes a eu lieu le mardi 9 mars 2009 dans les locaux de Rennes Métropole. L'évaluation a été réalisée et restituée par Bruno Carlon, sociologue au cabinet CIVITO.

formation. Aussi, le sociologue avait constaté que l'articulation entre les structures d'intervention territoriales, relevant de missions de services publics, et les structures associatives, renvoyait à des clivages sur des aspects de méthode liés au questionnement de l'animation territoriale de l'accès à l'emploi. Le sociologue en appelait alors aux acteurs de l'insertion à accepter de confronter leurs logiques et d'intégrer davantage les préoccupations des jeunes sur la thématique de l'insertion. Il s'agit pour lui de dépasser la logique de guichet et le clivage « professionnalisme du service public – structures associatives ».

En effet, de nombreux professionnels, notamment de jeunesse – hors champ de l'insertion – se perdent dans cette offre parfois dense de l'insertion comme le racontent ceux-ci :

Entretien avec un animateur socioculturel :

Sur l'insertion professionnelle des 16-25 ans, est-ce qu'on avance ?

Moi, j'ai une vision un peu extérieure mais pour l'avoir un peu travaillée je peux dire que c'est une vision hyper complexe, y a une multitude d'acteurs : la Mission locale, la MEIF [Maison de l'emploi et de la formation professionnelle], les asso' intermédiaires, y a la CCI [chambre de commerce et d'industrie] qui a quelqu'un dans le quartier.

Y a pas de coordination ?

Si, on a eu un schéma par la Ville qui a essayé de représenter schématiquement les différentes instances qui existaient. C'est-à-dire que pour nous, animateurs, qui sommes sur le champ des loisirs et qui sommes de plus en plus interpellés sur le champ de l'insertion professionnelle à partir de 16 ans, moi je serais incapable de vous expliquer le fonctionnement des acteurs, comment ça se coordonne et qui fait quoi. C'est vraiment illisible.

Entretien avec deux animateurs socioculturels :

Comment voyez-vous l'insertion professionnelle ?

A : Nous ne travaillons carrément pas sur ce rayon là. Et personnellement franchement je ne pige que dalle à ce réseau de l'emploi. Il y a tellement d'acteurs. C'est vrai que ce n'est pas mon rayon et vu de l'extérieur, je ne le comprends pas bien. Effectivement : Mission locale, maison pour l'emploi... Moi je ne comprends rien. Ce sont toutes des déclinaisons en fait de l'Etat ou d'une collectivité territoriale.

B : Sauf « intermaid » [association d'insertion] pour le quartier qui est vraiment une situation particulière. C'est une association qui a pour objectif de travailler avec des jeunes qui sont sortis ou refusent d'aller à la Mission locale (enfin dans les circuits institutionnels). Mais du coup, d'un regard un peu extérieur comme ça, j'ai l'impression que ce n'est pas toujours très simple en fait pour eux de se faire une place (en terme de reconnaissance dans justement le paysage institutionnel, dans l'environnement.) C'est-à-dire qu'on reconnaisse leur travail à cette association.

L'offre d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle dans un quartier peut en effet s'avérer dense bien qu'elle ne soit pas toujours rationalisée à tous les niveaux, ce que certains acteurs reconnaissent :

Entretien avec un directeur d'équipement socioculturel :

Sur la politique jeunesse, vous regardez un peu ce qui se fait en direction des jeunes ?

Oui et non, c'est-à-dire que je regarde ce qui peut m'intéresser pour accompagner les jeunes. Et je trouve qu'il y a une offre d'insertion professionnelle vraiment intéressante dans le quartier et dans la ville. Après savoir d'où ça vient : Etat, Département, Ville, savoir ce que la Ville propose vraiment, je dirais non, je sais pas. En revanche, je vois ce qui se fait de manière générale.

Quelles sont les principales forces de l'action en direction des 16-25 ans ? Qu'est-ce que vous en reprenez ?

L'insertion professionnelle, il y a un maillage qui existe pour permettre à un jeune sans qualification de retrouver une voie. Il y a la Mission locale, tous les organismes de formation comme le CLPS qui fait des permanences dans le quartier. Ils proposent aussi bien des formations qualifiantes que des accompagnements aux savoirs fondamentaux, formations de base. Sur les aspects « préparation à l'emploi », je pense qu'il y a toute proposition dans le quartier. Après, l'insertion professionnelle en tant que telle c'est autre chose.

Bien que dense, cette offre d'accompagnement vers l'insertion ne correspond pas aux attentes des jeunes qui aspirent, pour la majorité d'entre eux, à un emploi. Nombreux sont pourtant les travailleurs sociaux à la relayer. Cela pose la question de l'efficacité de cette offre au regard

du taux de chômage des jeunes qui reste élevé. Nombreux sont les décideurs publics à l'envisager de plus en plus.

Extrait d'un échange avec un élu de Conseil général :

« Il y a parfois plus de personnes autour de la table dans les réunions [mêlant les différents acteurs des dispositifs emploi au sein d'un territoire] qu'on a d'emplois à proposer aux jeunes ! C'est irrationnel. Le problème, c'est que des milliers de gens vivent de la précarité des autres, on a créé des milliers de postes de travailleurs sociaux et autres, la précarité est un business pour beaucoup de structures et d'institutions. Dans tous ces dispositifs d'insertion, on se demande vraiment à qui ça profite : aux jeunes ou à ceux qui travaillent... »

Pour l'heure, les missions et les fonctions de chacun des opérateurs intervenant dans le champ de l'insertion, même si elles peuvent paraître claires aux yeux des acteurs chargés de les mettre en œuvre, peuvent encore susciter un certain nombre d'interrogations dans les villes enquêtées. Cette illisibilité mise en avant par un grand nombre d'acteurs rencontré peut venir de l'empilement des dispositifs émanant de l'Etat ou des collectivités territoriales, avec parfois le soutien de l'Union Européenne. Ces successions et empilements de dispositifs témoignent, en quelque sorte, d'une impuissance des pouvoirs publics face à l'insertion professionnelle des jeunes, une impuissance qui ne peut s'avouer en tant que telle.

Ces dispositifs, déclinaisons opérationnelles de politiques publiques d'insertion, ne cessent de se succéder les uns aux autres dans les territoires. Leur gestion est confiée tantôt à tel type d'opérateur, tantôt à tel autre. La création de nouveaux dispositifs viennent ainsi croiser l'offre existante. C'est ce que nous allons voir avec les contrats d'autonomie lancés en 2008 dans le cadre de la politique de la Ville initiée par le gouvernement et sa secrétaire d'Etat de l'époque, Fadela Amara.

15.2.5.2. L'exemple des contrats d'autonomie

Les Contrats d'autonomie ont été mis en place dans le cadre du plan « Espoir Banlieues » pour faciliter l'accès à l'emploi de 45 000 jeunes issus des Zones Urbaines Sensibles (15 000 par an sur trois ans). Ils visent précisément des quartiers couverts par un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) dans 35 départements. Ils s'inscrivent dans un ensemble d'actions de l'Etat, mises en œuvre par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour atteindre l'objectif des 45 000 signatures de contrats, au lieu de faire appel aux Missions locales, légitimes dans le domaine de l'insertion des jeunes, la secrétaire d'Etat de l'époque a jugé plus efficace de confier ce suivi personnalisé des jeunes au secteur privé. Le but est de « coacher » des jeunes sur une durée de six mois afin de les aider à trouver un emploi. Un appel d'offre a été lancé en ce sens et des entreprises d'intérim, comme VedioBis, ou des cabinets de placement, comme Ingeus, ont raflé la mise. Au total, 35 000 opérateurs ont été retenus à l'échelle nationale et se virent payés 7 500€ par jeune « coaché » (9 600€ pour Ingeus). Que le « coaching » débouche ou pas, l'entreprise garde au moins 40% de cette somme. Le cahier des charges prévoit au moins un accueil du jeune par semaine en échange de 300€ par mois pour celui-ci.

La prestation des opérateurs comprend ainsi trois phases :

- Une phase de prospection des jeunes ;
- Une phase d'accompagnement vers l'emploi, la formation ou la création d'entreprise (six mois, éventuellement reconductible une fois, douze mois maximum)
- Une phase de suivi dans l'emploi (six mois).

Si la majorité des villes enquêtées ne fut pas ciblée par ce dispositif, il n'en reste pas moins que l'analyse de leur opérationnalité dans les villes où ces contrats ont été mis en place est

intéressante dans la mesure où elle met en avant cette difficulté des décideurs publics à créer de la cohérence dans la lisibilité d'une offre d'insertion à l'échelle d'un territoire. C'est le cas de la ville de Rennes où le cabinet « C3 consultants » a été mandaté pour traiter les contrats d'autonomie.

Son arrivée dans l'un des quartiers enquêtés dans la ville s'est ajoutée à l'activité déjà très dense des partenaires locaux. Ainsi, l'opérateur a brouillé encore un peu plus les cartes en apportant un peu plus d'illisibilité à cette offre.

L'attribution d'une subvention de 300€ a largement motivé les jeunes à se rendre chez « C3 Consultants », au grand dam de la Mission locale. Durant les deux années écoulées, il existait ainsi dans le quartier enquêté plusieurs structures qui travaillaient sur les mêmes problématiques – l'insertion – et auprès du même public : les jeunes. Le schéma devint très vite aussi absurde qu'illisible aux yeux des professionnels de jeunesse qui n'identifiaient plus sereinement les missions et les rôles de chacun.

Ce responsable d'un service de la Mission locale m'a fait part de la difficulté qu'a engendrée cette nouvelle offre dans le paysage local de l'insertion, notamment quant aux impacts produits sur la posture de la Mission locale :

Entretien avec un directeur de Mission locale :

Sur le champ de l'insertion, je me mets à la place du jeune qui cherche un accompagnement : « C3 consultants », la MEIF [maison de l'emploi et de la formation professionnelle], le CDAS un peu, la Mission locale. Comment vous voyez cette organisation ? Est-ce que c'est cohérent ? Est-ce que c'est lisible ? Les acteurs qui sont loin de l'insertion nous disent : "On n'y comprend rien, c'est d'une complexité !" »

C'est vrai que la loi a donné l'accompagnement des jeunes à la Mission locale et que maintenant il y a « C3 Consultants » qui fait la même chose. C'est vrai que c'est complexe et que les jeunes ne s'y retrouvent pas non plus quand ils disent qu'ils sont à « C3 ». Nous on dit que la Mission locale doit arrêter son accompagnement pour l'instant.

Il y a un double accompagnement ?

Non, mais c'est double financement, donc on ne peut pas. Les jeunes ne comprennent pas pourquoi. Que ce soit sur les quartiers sensibles ou ailleurs. Mais ce n'est pas clair non plus dans la tête des professionnels, ça change beaucoup. On s'y perd aussi.

Par rapport à un jeune qui veut retravailler un projet d'insertion professionnelle du coup, à qui doit-il s'adresser ? (CDAS, mission locale...) A une époque où c'était très clair que c'était la Mission locale, je me demande si ça ne l'est pas un petit peu moins sur le terrain. Comment vous le ressentez ?

Un jeune qui vient voir la Mission locale le fait sur une démarche volontaire. Ils [les jeunes] peuvent très bien être accompagnés par « C3 » et pas par la Mission locale parce qu'il y a un copain qui va à « C3 ». Il y a l'intérêt aussi de l'argent [Des 300€].

C'est une approche peut-être à « C3 consultants », non ?

D'après les retours des jeunes, c'est qu'on est dans le collectif. Après je prends du recul moi, il y a des jeunes de « C3 » qui ont pris les 300€ et qui reviennent ici. Sur certaines critiques donc, je pense, qu'il faut prendre du recul. Mais beaucoup disent que le collectif n'a pas apporté grand-chose.

Et la MEIF [maison de l'emploi et de la formation professionnelle] ?

C'est la grosse machine. Par exemple, la Mission locale fait partie de la MEIF mais elle menait des actions avant qu'ils arrivent et la MEIF les a récupérées.

Ils sont arrivés en quelle année ?

Il y a quatre ans à peu près.

Et ça a modifié les pratiques ?

Je n'ai pas connu tellement le quartier avant. Mais, d'après mon vécu, en général il existait des actions avant la MEIF. Ils arrivent avec leurs grands sabots. On finit par être seulement des prescripteurs alors qu'avant on était plus dans les projets.

Prescripteurs, c'est-à-dire leur envoyer des jeunes seulement ?

Oui, alors qu'avant on travaillait plus les projets en tant que conseillers sur le terrain. Parce que quand je suis arrivé sur le quartier je me suis dit : « On ne fait que de l'accueil quoi ». Alors qu'avant on travaillait plus sur les projets je trouve.

Je ne sais pas si j'ai oublié des acteurs de l'insertion ?

Il y a toutes les associations aussi. On travaille beaucoup avec elles.

Les jeunes n'hésitent pas à jouer de cette densité d'acteurs et de stratégies institutionnelles en les mettant en concurrence. C'est ce que nous allons voir par la suite quand je traiterai du « phénomène du zapping », propre à certains jeunes. L'épisode « C3 Consultants » dans le quartier enquêté ici est significatif.

Toutefois, à écouter les jeunes qui ont été suivis par l'opérateur privé, la distinction des genres entre Mission locale et ce dernier est claire. Pour ce jeune, par exemple, les professionnels de « C3 Consultants » frisaient le ridicule face à des jeunes de quartier :

Entretien avec un jeune de 19 ans :

Et donc en Septembre t'as fait quoi?

J'ai rien fait. J'ai travaillé sur les marchés en Septembre-Octobre.

Le samedi?

Ouais non, la semaine aussi. Après, en Novembre, je suis parti en logistique à Tinténiac, j'ai fait deux mois. C'est après la Mézières, à coté de Rennes.

T'as fait quoi là-bas?

J'ai fait deux mois de logistique. Comme j'avais un bon niveau, je suis directement arrivé en première. Mais, comme j'avais trop de retard, je suis arrivé en milieu d'année, en première, dans un truc que je n'avais jamais fait. Donc, j'ai arrêté direct.

Ouais, t'as pas réussi à t'adapter ?

Ouais, voilà. J'avais déjà un an et demi de retard et ils me mettent directement là-dedans. C'était fin 2008 ça.

Et après arrivé en Janvier?

« C3 consultants ».

Donc t'as trouvé comment « C3 Consultants » ?

Avec les collègues du quartier. Ils m'ont dit : « ouais, y a un truc : « C3 consultants », ils t'aident à trouver du boulot, il y a une bourse... ». Donc, j'avais une bourse de 300€, je faisais mes CV, mes lettres de motiv' là-dedans.

T'es arrivé là-bas en Janvier ?

Février 2009.

Tu t'es inscrit ?

Je me suis inscrit, j'ai fait ma semaine d'essai et ils m'ont pris. Tranquille ! J'ai fait mes six mois.

Alors c'est quoi six mois, tu fais quoi pendant six mois ?

Tu y vas, ils te donnent des rendez-vous, t'essaies de trouver du boulot, t'appelles des patrons, ils te donnent des rendez-vous, des stages...

Tout ce que fait la mission locale en fait ?

Ouais, c'est ça. J'ai rien trouvé. C'était un petit peu de « la boule » (de la glande), mais bon on est payés 300€. Je ne cache pas que ça faisait plaisir.

[Rires] et tu y es encore?

Oui, mais ils ne me paient plus là parce que c'est six mois l'annonce. Mais, j'y vais quand même, parce que, tu vois, je peux faire des bons trucs. Il y a des gens qui peuvent m'aider par rapport à mes CV, ce que je peux mettre de plus, de moins...

Mais, tu ne vas pas à la Mission locale du coup ?

Si, j'y vais. Je suis suivi aussi par un mec de la mission locale. (Un bon) C'est un mec du quartier en plus.

Et ça marche bien? C'est plus efficace ?

Ouais. Je suis sur un petit projet, mais, pour le moment c'est confidentiel. Je ne parle pas trop parce que tellement je parlais trop à la fin, tu vois... « Ouais, je vais faire ravalement ! Tac ! Après je vais faire ça : logistique...! »

[...]

Et tu juges comment l'action de la Mission locale? C'est efficace, ça apporte?

Ben j'y suis depuis trois/quatre semaines. Mais par rapport à « C3 consultants », je préfère la Mission locale.

Pourquoi alors?

Parce que « C3 consultants », j'vais pas te mentir : ils te prennent pour des cons ! En fait « C3 consultants », tu vois, c'est des coachs, ils sont trois et ils s'occupent des jeunes. Ils te donnent deux rendez-vous par semaine. T'y vas une semaine d'un coup, après ils t'appellent pour dire si tu es pris ou pas. Après, ils te donnent rendez-vous deux/trois fois par semaine pour faire des CV...

C'est une espèce de suivi en fait?

Voilà, un suivi ! T'es suivi par un coach. Mais, le truc c'est qu'ils nous prennent pour des cons. La première semaine, ils sont là : « Alors présente-toi, présente ton camarade... ! » Tu vois, ils nous prennent pour des gens de huit ans ! Ils croient qu'on n'est pas allés à l'école : « C'est des jeunes des quartiers sensibles ! » Tu vois, ils nous prennent pour des cons, alors qu'on est des gens normaux, tu vois ? Alors « Présente-toi ! Présentation croisée : tu présentes ton partenaire... ! »

Ouais, ça n'apporte rien selon toi ?

Ben ouais, on est pas des cons ! « T'es en train de nous faire perdre une semaine pour des présentations ! ». « C'est bon, tu t'appelles Youssef, je m'appelle Marie, c'est bon là : on cherche du boulot là ! » [S'emporte, énervé] Et là : oui, non, vas-y...

[Rires] ça c'est intéressant !

Il y avait plein d'embrouilles sur ça !

Ah ouais, toi tu t'énervais ?

Ben, mais après je pense que ça a changé. Moi, tu vois, c'était en 2008 que j'y suis allé ! Non 2009 ! A ce qu'il paraît maintenant, ils commencent à faire des bons trucs. Parce qu'au début, ils étaient à Henri Fréville, ils étaient juste là : Rue de Suède. Moi je sortais de chez moi, j'y étais. Maintenant, ils ont des nouveaux locaux, enfin je ne sais pas, ça fait longtemps que je n'y suis pas allé, mais...

Ah ouais d'accord ! Et la Mission locale, c'est plus sérieux. On te respecte plus ?

Moi, c'était plus sérieux. J'ai eu des rendez-vous direct ! Ben, le mec, c'est un mec de mon quartier aussi : je connais bien ! Ca aurait été quelqu'un d'autre, je ne sais pas si j'aurais été à la Mission locale. Mais direct il appelle, sur le moment tac on fait ça, et le lendemain j'avais un rendez-vous.

Et ça compte que ça soit quelqu'un de ton quartier ?

Ben oui ! Ben, je ne peux pas comparer parce que je n'ai pas eu quelqu'un d'autre. Mais oui, je pense, parce que si ça avait été quelqu'un d'autre, je n'aurais pas eu autant de rendez-vous direct. C'est comme les conseillers d'orientation : « Tu fais ça et tu fermes ta gueule ! ».

Le jeune fait part ici de son expérience à « C3 Consultants ». Il estime que le coaching proposé n'est pas pertinent avec des jeunes qui sont, selon lui, sous-estimés par la structure. Pour lui, « C3 Consultants » infantilise les jeunes dans leurs méthodes de coaching. Cette démarche s'appuie en réalité sur le constat que de nombreux jeunes dans les quartiers populaires, comme nous l'avons vu dans la seconde partie, ne disposent pas des codes idoines et des pré-requis normatifs, du fait de leur socialisation et de leurs parcours scolaires, pour entrer en interaction avec un employeur, se présenter à lui et le convaincre en ses termes. Ainsi, les méthodes de coaching voulues dans le cadre des contrats d'autonomie avaient pour objectif d'« armer » les jeunes dans leurs rapports aux acteurs du monde de l'emploi en les outillant du langage et des dispositions pré-requises par ces derniers. Cependant, pour des jeunes qui estiment que leur problème d'insertion ne se situe pas à ce niveau-là, la démarche de coaching résonne en eux comme une véritable « violence symbolique », au sens de Pierre Bourdieu⁶⁰⁴, dans la mesure où elle tend à les infantiliser et les sous-estimer, voire même à les mépriser. Sans compter que cette infantilisation vient contredire cette injonction à l'autonomie qui revient constamment dans les politiques de jeunesse et ce type de dispositif... Ainsi, pour le jeune, la Mission locale, de ce point de vue, est plus efficace dans l'accompagnement dans la mesure où elle dispose d'une meilleure connaissance des jeunes du quartier et de leurs attentes. Aussi, il est intéressant de noter que le jeune apprécie la Mission locale dans la mesure où le conseiller est habitant du quartier. Selon lui, ce rapport est important dans l'accompagnement. Ici, une fois de plus, bien que le jeune ne le dise pas, je m'autorise à penser que se joue la question de l'« humanisation » des rapports institutionnels avec les jeunes.

Comme ce jeune, beaucoup avouent aussi volontiers avoir fait le choix de « C3 Consultants » pour la somme mensuelle proposée équivalente à 300€, même si la qualité de l'accompagnement n'est pas forcément au rendez-vous :

⁶⁰⁴ Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972, p.18. Pour Bourdieu, on appelle pouvoir de violence symbolique « tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force ».

Entretien avec un jeune de 16 ans :

La Mission locale, toi t'as 16 ans, tu pourrais y aller ? Tu sais c'est quoi ?

Mais c'est quoi déjà la Mission locale ?

C'est ce qui aide les jeunes à trouver du travail. Non ?

C'est pas le truc où on est payé 300€ par mois ?

Ah non ! Ça c'est les contrats d'autonomie.

C'est pas « C3 consultants » ça ?

Ouais, ouais... Tu connais ça ?

Ouais, j'ai déjà été.

Alors, vas-y raconte un peu, raconte...

Ben cette année, j'ai été pour m'inscrire. L'année dernière ils se focalisaient sur les jeunes de 16 ans, maintenant c'est que des jeunes de 18 ans.

Donc, c'était mort pour toi ?

Ouais.

Et, tu connais des jeunes qui ont réussi à...

Ouais, j'en connais. Il y en a plein de mon âge qui sont là-bas.

Et ils ont trouvé du travail ou pas ?

Non, non ils sont juste là-bas...

Juste pour les 300€ ?

Ouais.

Après est-ce qu'ils trouvent du travail ?

Il n'y en a pas dans ce quartier. Il n'y a personne qui a trouvé du boulot à « C3 consultants ».

Mais, sinon ça marche « C3 consultants » ?

« C3 consultants » ! Et ben les gens ils viennent et vont sur Internet et ils partent quoi. Payé 300€ pour aller sur Internet ! [Rires]

Mais, ils ne trouvent pas de travail ?

Non je ne crois pas... Je n'ai jamais entendu une personne qui en a trouvé.

L'épisode « C3 Consultants » a aujourd'hui pris fin dans le quartier enquêté. Son récent passage a été l'occasion pour les professionnels du quartier de faire un point sur le volet insertion des jeunes⁶⁰⁵.

Comme nous avons pu le constater au travers des entretiens, les Missions locales et autres acteurs de l'insertion se heurtent souvent à l'immédiateté des jeunes. Autrement dit à leur volonté d'accéder rapidement à un revenu. Nous allons maintenant voir en quoi cette immédiateté, qui est le produit de leurs parcours de vie tel que je les ai développés dans la seconde partie, devient un véritable obstacle et conduit ces derniers à adopter des stratégies particulières dans leur recherche d'emploi.

15.3. Les jeunes des quartiers populaires face à l'emploi : les obstacles à l'insertion professionnelle

15.3.1. L'immédiateté des jeunes : un obstacle au projet professionnel

Comme j'ai tenté de le montrer jusqu'à présent, si la question de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires constitue un enjeu crucial pour les pouvoirs publics, elle relève sans aucun doute de l'une des problématiques les plus compliquées. Parce que lorsque l'emploi manque, les jeunes se voient assignés à un statut d'attente et les professionnels de

⁶⁰⁵ A la fin de l'année 2010, selon la DGEFP, « 36 000 contrats d'autonomie ont été signés pour un coût unitaire de 4 300 €, avec un public conforme aux objectifs ». Aussi, en guise bilan, la DGEFP fait état au 31 décembre 2010 de 23 800 jeunes qui sont sortis du dispositif, dont 10 000 jeunes pour accéder à une sortie positive, soit 42 %, avec une très forte dispersion selon les opérateurs : de 17 % à 65 %. Pour les seuls sortants de 2010, selon la DGEFP, le taux de sortie positive est de 46 %. Dans 65 % des cas, les jeunes accèdent à un emploi durable, dont 17 % à un contrat en alternance. Dans 32 % des cas, ils accèdent à une formation qualifiante.

l'insertion se retrouvent en difficulté. Mais ce n'est pas l'unique cause, la mise en projet des jeunes des quartiers populaires dans une perspective professionnelle est loin de représenter une sinécure. En effet, pour une partie des jeunes des quartiers populaires, l'emploi représente un moyen et non une fin. Cette démarche est importante à intégrer dans l'analyse dans la mesure où elle transforme inéluctablement les rapports des jeunes à la recherche d'emploi. Celle-ci sera moins orientée vers la recherche d'un épanouissement personnel et d'un accomplissement de soi au travers d'un projet construit et voulu sur le long terme que d'une volonté de revenu en vue d'une indépendance financière rapide, d'une sortie de la précarité et d'une envie d'accéder à la consommation. Cela peut, au passage, en partie expliquer le trafic chez certains jeunes car si la finalité est de disposer d'un revenu, tous les moyens pour y parvenir seront jugés bons à leurs yeux pourvu qu'ils soient efficaces.

La conséquence directe de ce rapport au revenu est « l'immédiateté » des jeunes, qui renvoie à une certaine forme de « survie » face à la précarité. Les professionnels de l'insertion professionnelle observent des jeunes beaucoup moins patients dans la recherche d'emploi. Le désir chez eux d'investir un emploi tout de suite est grand et prépondérant dans toute démarche d'accompagnement. Lorsqu'un professionnel, ou une structure d'accompagnement, ne permet pas aux jeunes d'accéder à cette volonté dans les plus brefs délais, ceux-ci s'en échappent, d'où le phénomène de « zapping » et la logique de frottements qui en découlent dans les organismes tels que les Missions locales. Il s'agit là d'un obstacle majeur à la mise en projet des jeunes dans une perspective professionnelle. Cet extrait d'entretien le met bien en évidence :

Extrait d'entretien avec un chargé de mission d'une Maison de l'emploi et de la formation professionnelle :

Sur l'emploi, est-ce que les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés que les autres à trouver un emploi ?

Clairement ! Clairement ! Ça c'est évident ! Je pense que c'est dû à un ensemble de choses : c'est sûrement le bagage scolaire. Moi je le vois dans le cadre du groupe emploi, ils ont une certaine pression. Ils sont jeunes et ils savent qu'il n'y a pas beaucoup de travail et que parfois ça peut les inhiber, ça peut les déstabiliser, clairement, on voit que c'est beaucoup plus difficile pour eux. Et quand ils sont peu qualifiés, c'est encore plus compliqué. Ils ont des problématiques sociales : absence de mobilité parce qu'ils n'ont pas de permis de conduire ou de voiture. En fait, on démarre dans la vie et, par définition, je pense qu'on est plus fragile. Et dans un contexte où l'emploi est tendu, c'est les publics jeunes qui en souffrent le plus. Ça je le vois bien. Je le vois bien en terme d'augmentation de la fréquentation sur la Mission locale.

[...]

Qu'est-ce qui nuit à l'insertion professionnelle ?

Moi ce que je retiens vraiment chez les jeunes, c'est le phénomène du « zapping », là où ils devraient vraiment s'inscrire dans une durée, sur des actions de recherche d'emploi, ils ont tendance à picorer : les jeunes veulent une embauche tout de suite, un entretien conseil tout de suite. Et la rupture avec les institutions, elle vient aussi du fait qu'il faut savoir les retenir, les garder sur des dispositifs sur le long terme et les faire sortir de ce « zapping », de ce picorement. Aujourd'hui, il y a chez les jeunes le besoin de gagner leur vie tout de suite, même si c'est pas un projet professionnel, même si c'est que de l'intérim, ils veulent ça. Ils veulent qu'on réponde à cette problématique, à ce besoin et peut-être qu'ils viendront sur un projet professionnel plus tard mais pour l'instant ils sont dans cette démarche-là. Ils veulent de l'immédiateté et c'est ce qui fait la rupture avec les institutions parce que nous, professionnels de l'emploi, on peut mettre en place des outils, contribuer à l'information, au rapprochement avec la formation, l'entreprise, mais on peut pas apporter un résultat à 100%, je veux dire le plein emploi ce serait formidable et on n'existerait plus. En tout cas, les jeunes ont tendance à se mettre en rupture des institutions dès qu'ils voient que ça n'apporte pas tout de suite : certains jeunes, on ne les verra plus au bout de deux, trois séances, on va les revoir six mois après etc.

Mais l'immédiateté ne renvoie-t-elle pas à une situation précaire ?

Oui, y a un besoin d'argent très rapide.

Selon ce professionnel, cette démarche de recherche d'emploi dans « l'immédiateté » peut trouver écho dans une conjoncture économique favorable. Comme nous l'avons vu, lorsque le

tissu industriel local se porte bien, les jeunes se voient massivement embauchés dans le cadre de missions diverses (CDD, intérim, etc.), ce qui répond momentanément à leurs attentes. Cependant, en période de crise, quand l'activité économique ralentit, quand les besoins de main d'œuvre diminuent, les jeunes et les travailleurs précaires se retrouvent les premiers exclus du marché de l'emploi.

C'est ce que nous indiquent ces professionnels d'une Mission locale qui a vu ses chiffres de fréquentation augmenter de 37% dans les quartiers populaires dans lesquels elle œuvre :

Entretien avec des professionnels de la Mission locale :

Est-ce que vous avez eu une augmentation d'effectifs entre 2007/2008 et 2009?

A : Alors 2007, moi je n'ai pas les chiffres. [...] On a eu une augmentation de 37% là entre 2008 et 2009.

Oui, concrètement la crise a eu un impact sur votre activité ?

A : Ben, on imagine que c'est la crise ! Après, avant sur le quartier, il y avait un temps plein et demi et maintenant nous avons deux temps pleins. Ce qui est sûr, c'est que le temps conseil est plus important. On a reçu plus de jeunes c'est inévitable.

C'est-à-dire que dans le bassin d'emploi il y a moins d'emplois à proposer aux jeunes ?

A : Citroën déjà était un gros employeur et il y a eu du chômage technique. J'ai vu pas mal de jeunes revenir parce qu'il y avait eu une fin de contrat. C'était beaucoup des intérimaires. On a senti en effet qu'il n'y avait pas beaucoup d'offre. Ou alors des petits contrats : deux, trois jours.

Alors, comment vous faites pour négocier l'accompagnement du jeune quand les opportunités sont réduites ?

A : On dit aux jeunes que ça prend plus de temps. C'est vrai qu'il ne faut pas se décourager dans la recherche d'emploi. Donc c'est vrai que c'est plus comme avant, mais il y a toujours un CV, une lettre de motivation, un entretien à préparer. On les accompagne beaucoup dans la durée.

D'après ce qu'on a compris dans ce quartier (mais ce n'est peut-être pas propre à ce quartier), on est face à un public de jeunes de plus en plus dans la recherche de solutions rapides, concrètes, c'est-à-dire dans l'immédiateté. Pour construire une relation à long terme, c'est donc peut-être pour vous plus compliqué ?

A : Oui des fois, c'est vrai qu'ils ne sont pas diplômés. En plus, ils voudraient aller dans la filière où ils n'ont pas le diplôme. Et ils voudraient aller au travail tout de suite. Par exemple ce matin : « J'ai un bac pro commerce mais je voudrais être secrétaire ! ». On leur explique que ce n'est pas possible, qu'il va falloir travailler l'orientation, qu'il va falloir aller travailler en entreprise... On essaie de les mettre dans la réalité du marché de l'emploi [...] La jeune a tout de suite été découragée dans cette voie et s'est dite : « Je vais plutôt rechercher hôtesse de caisse, c'est plus réaliste ».

C'est un trait spécifique à toute la jeunesse ou est-ce que c'est accentué quand c'est un quartier prioritaire ?

B : C'est quelque chose qui a trait à toute la jeunesse. Autant sur le centre ville on peut voir la même chose que sur Maurepas ou Villejean, ou sur le bassin d'emploi. Mais en plus, maintenant, vous le disiez à juste titre, on est dans l'immédiateté. Si on ne répond pas à cette immédiateté (en gros le jeune dit : « je veux un boulot pour demain »), si on ne trouve pas, on perd le contact avec le jeune. Mais, n'empêche que même si ça décroche, par la suite ça revient. Il ne faut pas l'oublier. Moi, je ne suis pas pour répondre à l'immédiateté. Parce que ce n'est pas la réalité aujourd'hui du marché du travail, encore moins aujourd'hui. C'est le moment où, je pense, il faut profiter de ces moments surtout sur le quartier, ou plutôt surtout sur les jeunes pour justement leur faire entendre qu'ils profitent de ce temps où le boulot n'est pas à foison, et où l'intérim marche de moins en moins. Parce qu'il faut savoir que l'intérim a été très porteur. Des jeunes qui ont bossé en intérim chez PSA, c'est des jeunes qui touchaient (ce qui est normal avec les VSD...) 1600, 1700, 1800€. Quand ils viennent nous voir ou quand ils venaient nous voir avant la crise, quand on leur proposait un boulot au SMIC, ça ne marchait pas. Vous voyez ce que je veux dire ? Donc, ça produit tout ça ce travail au niveau de Rennes. Et donc aujourd'hui c'est aussi l'occasion pour les professionnels à la fois de développer des outils spécifiques d'accompagnement à l'emploi mais aussi essayer de refaire passer la formation dans les têtes. Leur dire : « Attendez les gars, vous n'êtes pas diplômés, effectivement vous avez été chez PSA... Mais comme c'est difficile aujourd'hui, profitez pour vous former sur un métier qui vous plaît. » Il faut relancer les contrats d'apprentissage et les contrats professionnels pour que les jeunes se forment.

L'intérim a produit une forme d'irréalisme chez les jeunes quand même ?

B : Complètement !

Le constat que vous faites là, c'est aussi le constat que j'ai retrouvé à Angers, à Brest, à Saint-Nazaire. Finalement des jeunes pouvaient gagner jusqu'à 1900€ par mois et ainsi accéder à la consommation, à

des belles voitures... Et par contre, ce sont vraiment de véritables variables d'ajustement des conjonctures économiques. C'est-à-dire que dès que la crise est arrivée, que les entreprises ont licencié, ce sont eux qui en ont été les premiers exclus. Ma question est donc : est-ce que ça concerne plus les jeunes des quartiers ou c'est l'ensemble des jeunes faiblement diplômés ?

B : C'est l'ensemble des jeunes faiblement diplômés. C'est une réelle variable d'ajustement. Après qu'ils soient des quartiers, de la campagne, du bassin d'emploi de Rennes ou de Brocéliande (on a deux personnes à temps plein là-bas). Je peux vous dire que le taux d'accueil à Brocéliande [commune rurale d'Ille et Vilaine] a augmenté autant là-bas que sur Bréquigny [quartier populaire, prioritaire de la politique de la ville]. Donc cette variable d'ajustement elle se fait partout. J'avance quelque chose là ! Mais est-ce que l'on peut prétendre que les jeunes des quartiers servent plus aux entreprises pour jouer ce taux d'ajustement ? Moi je ne crois pas du coup. C'est l'ensemble des jeunes. Ces jeunes-là et qui sont friands de l'intérim parce que c'est vrai que ça paie (et c'est normal que ça paie), c'est eux qui le paient le premier. Aujourd'hui, nous, on voit des jeunes qui étaient en intérim depuis deux/trois ans sur des missions longues, renouvelées, qu'on ne voyait plus, (qu'on avait vu il y a trois/quatre ans mais qui ne venaient plus) et qui reviennent aujourd'hui parce qu'ils n'ont plus rien. Il y a aussi des gens qui sont en CDD et qui reviennent aujourd'hui parce qu'ils n'ont plus rien. Par contre, c'est vrai que ce sont beaucoup des jeunes que nous avons déjà accompagné et qui étaient donc déjà dans la difficulté.

Ça me pose une question du coup : c'est le rapport à l'emploi qui à véritablement changé ! Nous [un stagiaire de la Ville de Rennes m'accompagnait], on a eu des entretiens avec une dizaine de jeunes sur le quartier de Bréquigny et j'ai l'impression que le rapport à l'emploi ce n'est pas la recherche d'un accomplissement de soi, d'un épanouissement mais l'accès direct à un revenu direct comme finalité ! Vous voyez un petit peu la différence ?

B : Complètement.

C'est pour ça que je dis que l'intérim a peut-être créé une forme d'irréalisme. Après, c'est l'appel de la société de consommation... Mais, vous pouvez peut-être le ressentir du coup dans vos relations avec les jeunes de cette envie d'un revenu sans penser l'épanouissement de soi dans le travail ? Qu'est-ce que vous pouvez en dire ?

A : Disons que les jeunes ont leur propre logement donc ils n'ont pas le choix non plus : il faut aller chercher du boulot.

Il y en a encore qui sont chez leurs parents non ?

A : Quand même, il y en a une grosse majorité qui ont des logements autonomes. C'est 40% quand même. Mais, c'est curieux aussi sur ce quartier, il y a beaucoup de jeunes qui habitent chez des copains. C'est étonnant. On a pas forcément de jeunes qui vivent dans la rue. Non, ils ont toujours un relais, toujours un ami. Donc il faut bosser soit pour aider à payer le logement et donc pouvoir garder sa place chez les amis.

B : Ce que vous dites et qui est vrai, c'est qu'ils veulent surtout du boulot pour du fric. Mais depuis quelque temps, les jeunes que l'on reçoit et qui demandent de l'emploi, ils demandent de l'emploi n'importe où. Moi, j'en ai vu deux ce matin, ils m'ont dit : « Trouvez moi du boulot, je veux du fric ».

A : Ils ne sont pas tous comme ça quand même, il y en a qui ont des projets quand même. Mais...

B : Oui, mais je trouve de plus en plus : « Moi je ne veux pas de formation, je veux un boulot. Quel boulot ? Je m'en fous ! ». Oui, c'est une difficulté. A partir de là, on ne peut pas faire grand-chose si ce n'est aller les confronter au boulot. Vous voyez ce que je veux dire ? Du coup, essayer de les amener à faire un choix. Après, il y a plein de jeunes, je trouve, qui changent de projets assez régulièrement. Comme moi, ce matin j'en ai revu trois c'est très drôle. Je les ai suivis il y a trois ans, ils étaient sur un projet, ils l'ont mené à bout. Ils ont travaillé pendant deux ans. Et puis là, ils veulent changer. Ça ne leur plaît plus, ils sont arrivés au bout... Hop, ils changent.

A : Ou alors, ça ne va pas assez vite. Moi, j'ai eu un agent de sécurité : « Ca va pas assez vite, donc là il faut que je change ». Mais je lui ai dit : « De toute façon, on va recommencer à zéro, c'est un retour à la case départ ».

Ça c'est la deuxième caractéristique, c'est vrai, qui revient. Enfin, j'ai découvert ici le terme de « zapping » chez les jeunes : c'est-à-dire ils sont capables d'être dans un projet à fond et puis du jour au lendemain ils claquent la porte et passent à autre chose.

B : Je ne sais pas si c'est spécifique à ici, mais c'est ce que vous disiez aussi tout à l'heure sur le phénomène de l'immédiateté. Les jeunes ont le besoin d'avoir une réponse immédiate à ce qu'ils veulent. C'est aussi du zapping, si je n'ai pas la réponse immédiate, je claqué la porte, je vais voir un autre partenaire, et je vais lui poser une autre question... Ce qui pose énormément de problèmes dans la question de la gestion immédiate par les professionnels. Ce que je veux dire, c'est que si quelqu'un tombe dans une réponse immédiate et que coup de bol on y répond parce qu'il y a eu une offre juste à ce moment, toutes les autres structures sont d'un seul coup déniées. Ils disent : « Ouais vous ne foutez rien, vous ne faites pas votre boulot, j'ai été là ils m'ont tout de suite trouvé du travail ». C'est : « Je

veux du fric tout de suite, je vais dans une autre structure parce que dans l'autre je ne l'ai pas ». On n'est pas des distributeurs de fric. Moi je voulais juste revenir sur le fait que la notion que la société évolue certes. Ça fait un moment que j'en parle à qui veut l'entendre ici. Je suis persuadé que, aujourd'hui, on est au cœur d'une jeunesse, donc d'une génération qui de plein fouet (et là on peut revenir sur les quartiers peut-être) a vécu avec des parents qui vivent avec le RMI ou d'autres ressources. L'enjeu emploi/travail n'existait plus ou n'était pas du tout la même chose. On est sûr de l'emploi qui va être de l'emploi ponctuel pour aller gagner un peu de fric et continuer à faire vivre la famille en plus du RMI. Et on a plus cette image que l'emploi permet d'installer, de créer une famille... C'est plus ça du tout. Moi je crois beaucoup à ça et je crois qu'aujourd'hui on est confrontés...

Un exemple pour illustrer ?

B : Ce n'est pas pour ça que j'ai un exemple.

Ça les jeunes nous l'ont dit par rapport aux études et que finalement pourquoi faire des études supérieures quand on voit que ceux qui ont des diplômes supérieurs dans le quartier sont au chômage et n'ont pas de boulots ? Ça ne sert à rien... Pour l'emploi, c'est la même chose au final. On reproduit les comportements...

B : Je vais vous dire une chose qui va peut-être vous étonner ! Mais on voit ce qu'on appelle des "Jobs-Dating" sur les emplois. La Mission locale participe à ceux-ci sur tous les quartiers. Il y a donc des vraies offres. Notre spécificité à nous, c'est quand même les jeunes avec une faible qualification. Donc les résultats ne sont pas probants. Mais n'empêche qu'il y a quand même 15/20 jeunes qui sont embauchés après.

C'est pas mal.

Oui, mais c'est vrai que quand vous mobilisez les professionnels et quand vous mobilisez 100 jeunes et qu'il n'y a que 20 qui viennent, vous vous retrouvez... Voilà, si on rentre dans une évaluation on peut se poser des questions. C'est vrai que l'on nous interroge beaucoup sur notre efficacité. Tout le monde pensait que les diplômés sont plus à même de répondre positivement et avec un comportement plus adapté à la recherche d'emploi que des non diplômés. Moi, je peux vous dire aujourd'hui que c'est faux. Sur des "Job-datings" diplômés ils ont le même problème que nous. C'est-à-dire qu'ils en convoquent 20 et il y en a que sept qui viennent. Pour des postes en plus qui correspondent à leur profil. C'est le même problème.

Ces deux conseillers de Mission locale expliquent les difficultés auxquelles ils se heurtent face à des jeunes qui sont dans l'immédiateté. Pour eux, cette dernière constitue un véritable obstacle à la mise en projet des jeunes dans une perspective professionnelle à long terme. Ils expliquent que l'emploi, aux yeux des jeunes, ne s'inscrit pas dans un projet de vie mais dans une volonté immédiate d'accéder à la consommation. Cela rejoint le constat que j'ai formulé dans la seconde partie selon lequel la volonté des jeunes de pouvoir consommer afin d'exister socialement est déterminante dans un parcours de vie.

Lorsqu'un professionnel n'est pas en mesure de répondre favorablement à cette demande du jeune de l'inscrire dans une mise à l'emploi immédiate pour accéder au revenu, celui-ci est aussitôt tenté de mettre fin à son accompagnement. Cette difficulté s'accroît lorsqu'un jeune vise une mise à l'emploi immédiate dans un champ professionnel pour lequel il n'est pas armé.

C'est alors que le professionnel se doit, selon les deux conseillers, de lui faire comprendre qu'il lui revient de profiter de ce temps d'incertitude ou de crise du marché de l'emploi pour interroger son projet professionnel, et ainsi mettre toutes les chances de son côté pour parvenir à le réaliser : formation, etc.

Les deux conseillers ne sont pas favorables à une réponse positive aux jeunes dans l'immédiateté. Leurs demandes ne constituent pas, selon eux, la réalité du marché de l'emploi aujourd'hui. Des jeunes qui ont profité des opportunités offertes par les missions d'intérim et qui se sont vus, à ce titre, rémunérés correctement sont susceptibles de refuser des emplois moins bien payés. Ainsi, l'un des deux conseillers pointe la nécessaire cohérence des réponses chez les opérateurs chargés de l'insertion professionnelle des jeunes. Si l'un d'eux réagit différemment face à la demande d'immédiateté des jeunes en accédant à leurs demandes, ces derniers pourront être amenés à dénigrer les autres. D'où le phénomène du « zapping ».

Les deux conseillers insistent également sur le fait que ce phénomène ne concerne pas uniquement la jeunesse issue des quartiers populaires mais tous les jeunes non-diplômés. Il s'agit là d'un point de désaccord entre l'analyse de ces acteurs et la mienne car, à mon sens, ils ne tiennent pas compte des spécificités des jeunes des quartiers populaires, à savoir les parcours scolaires, les modes de socialisation et, comme nous le verrons plus loin, le phénomène des discriminations. Ces éléments-là s'érigent comme facteurs aggravants et augmentent les difficultés d'insertion chez les jeunes des quartiers populaires. Si elles peuvent être sensiblement les mêmes chez des jeunes d'autres territoires, il n'en reste pas moins que leur importance chez les jeunes concernés dans les quartiers les imposent comme de véritables entités structurantes d'une identité collective, ce qui n'est pas le cas chez les autres. Soulignons au passage qu'il s'agit là d'un des enseignements de l'école de Chicago : la concentration d'individus en difficulté n'est pas sans incidence sur leur situation, mais l'aggrave :

« Ce qui fait l'importance particulière de la ségrégation des pauvres, des vicieux ou des criminels ou des personnalités exceptionnelles en général – ségrégation qui est un fait caractéristique de la vie urbaine – c'est le fait que la contagion sociale tend à figer en types distincts les simples différences de tempérament et à effacer les traits de caractère qui les rattachaient aux types normaux de leur entourage. Les relations qu'ils entretiennent avec d'autres individus de la même espèce, non seulement soulignent les traits qu'ils ont en commun, mais leur procurent un soutien moral qu'ils ne trouveraient pas dans un milieu moins homogène. [...] Si le crime et la pauvreté étaient moins adaptés à l'environnement dans lequel ils sont condamnés à exister, le crime et la pauvreté seraient moins réguliers. »⁶⁰⁶

D'ailleurs, nous pouvons noter au passage que l'un des deux conseillers relève à la fin de l'extrait d'entretien que les jeunes diplômés dans les quartiers ne s'inscrivent pas dans des stratégies de recherche d'emploi différentes des jeunes non diplômés, en termes de qualité et de rigueur. Cela tend à mettre en évidence les spécificités des jeunes des quartiers populaires. De leur côté, nombreux sont les jeunes à m'avoir expliqué que les jeunes ont également leur part de responsabilité dans leurs difficultés d'insertion :

Extrait d'entretien avec un jeune de 25 ans :

Ça rejoint les paroles du groupe d'IAM [groupe de rap marseillais] : « Demain c'est loin », ça veut tout dire. J'en parlais avec [l'animateur de l'espace jeunes] hier, se projeter, pour eux, c'est faire un retour sur eux-mêmes, c'est-à-dire faire un retour sur leurs problèmes. Donc, ils préfèrent ne pas y penser, vivre vraiment au jour le jour. C'est vrai que 2 000€ en intérim, ça marchait y a un an. Aujourd'hui, c'est la crise, c'est les premiers touchés, c'est normal c'est des intérimaires. Donc, du coup, ils sont jetés donc ils galèrent.

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Par rapport à l'emploi justement, tu dirais que les jeunes du quartier ici, ou même des quartiers de Saint-Nazaire, est-ce qu'ils ont plus de difficulté à trouver un emploi que les autres ?

Carrément ! Mais il faut pas non plus jeter la pierre aux autres. C'est un petit peu leur faute parce qu'ils partent sans bagage, sans diplôme, sans rien, donc c'est difficile après. Donc, ils essaient de faire n'importe quoi mais y a pas vraiment d'objectifs derrière. Ils ont arrêté tôt l'école.

Donc, les emplois qu'ils font, c'est quoi ? C'est plus technique ?

Voilà, c'est les métiers qui demandent pas forcément de diplôme, des petits boulots par ci par là quoi.

Il est intéressant d'observer ici que les deux jeunes s'inscrivent dans une lecture essentialiste des difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers populaires dans leur recherche

⁶⁰⁶ E. R. Parker, « Immigrant community and immigrant press », in *American Review*, 3, 1925, pp. 143-152. Référence citée par Thierry Oblet, *défendre la ville, la police, l'urbanisme et les habitants*, Paris, PUF, Collection « La ville en débat », 2008, p. 24.

d'emploi, c'est-à-dire qui porte exclusivement l'analyse sur ces derniers. Pour le premier, les jeunes ne se projettent pas pour éviter un retour sur eux-mêmes et, corrélativement, sur leurs échecs. Selon lui, les jeunes préfèrent vivre au jour le jour en profitant des opportunités d'emploi offertes par le tissu industriel local dans le cadre des missions d'intérim, ce qui ne vaut que momentanément.

Pour le second jeune, les parcours scolaires des jeunes sont la cause principale de leurs difficultés à trouver un emploi. Sans ou avec peu de diplôme(s), ils tentent selon lui de « faire n'importe quoi » pour trouver un emploi. Autrement dit, pour accéder au revenu.

Aucun de ces deux jeunes n'analysent ici le rapport du monde de l'entreprise aux jeunes des quartiers populaires. Pas plus que la plupart des professionnels dont j'ai exposé les propos plus haut quant à leur analyse des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires. Pourtant, nombreux sont les jeunes à avoir mis en avant le phénomène des discriminations à l'embauche comme obstacle majeur à leur insertion. C'est l'objet que je vais maintenant aborder. Mon analyse s'inscrit dans la bipolarité que j'ai toujours adoptée jusqu'ici dans ma thèse : analyser les déficits des jeunes autant que des institutions et autres acteurs de la société à leur égard.

15.3.2. Les discriminations à l'embauche : un obstacle majeur à la mise à l'emploi des jeunes des quartiers populaires

15.3.2.1. Entre rage des jeunes et sentiment d'injustice

Comme nous l'avons vu dans la première partie avec un certain nombre d'études, les jeunes issus des quartiers populaires, notamment ceux issus de l'immigration maghrébine et africaine subsaharienne, doivent faire face aux problèmes des discriminations à l'embauche. La question n'est pas nouvelle, elle est apparue dans le débat politique au début des années 1980. La marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 constitue de ce point de vue un événement marquant à un double niveau : sociologique et politique. Au niveau sociologique, comme le note Saïd Bouamama, cette initiative marque l'arrivée à l'âge adulte, sur le marché du travail, d'une « première génération » de français issus de l'immigration postcoloniale⁶⁰⁷, et j'ajouterai : « résidant dans les quartiers populaires ». Auparavant, selon lui cette réalité sociologique était aussi bien « impensée » qu'« impensable » dans l'imaginaire politique français et de ses grilles de lecture de l'immigration (intégration, le « creuset français », etc.). Au niveau politique, la marche pour l'égalité correspond alors à la sortie de l'invisibilité sociale de cette génération « d'enfants illégitimes », comme les nomme Abdelmalek Sayad⁶⁰⁸. Bouamama, quant à lui, relève que cette marche est trop fréquemment découplée des années qui l'ont précédée et qui l'ont suivie. Or, elle a été précédée d'une multitude d'initiatives modestes et locales dans lesquelles cette génération de jeunes affirmait son existence et le refus de la place assignée qu'elle commençait à percevoir. Elle a été suivie de deux autres marches (Convergence 84 et Divergence 85) et de la création d'une multitude d'associations et de plusieurs tentatives de structurations nationales. La marche représente ainsi pour Bouamama le centre d'un mouvement sociologique et politique long, la fin d'un cycle et le début d'un autre en ce qui concerne la lutte pour l'égalité de traitement.

Pourtant, le phénomène des discriminations, bien réel comme nous allons le voir plus bas avec quelques enquêtes, ne s'est imposé aux consciences politiques, en tant que problème à traiter, que depuis peu. Dans les villes enquêtées comme dans beaucoup de villes, la question des discriminations peine à trouver un écho politique dans la mesure où elles sont jugées « accueillantes et tolérantes » par les élus qui les administrent. « *Rien à voir avec les villes de*

⁶⁰⁷ Saïd Bouamama, *La France : autopsie d'un mythe national*, Paris, Larousse : Editions Philosophes, 2008

⁶⁰⁸ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit.

la région parisienne, nous n'avons pas un taux de population immigrée qui devient intolérable aux yeux de la population locale », ai-je ainsi pu entendre de la part de l'un d'entre eux. D'ailleurs, les faibles scores réalisés par les partis d'extrême droite dans les villes de l'Ouest en attestent selon certains décideurs publics locaux.

Cependant, toute la difficulté ici est de ne pas confondre racisme et discrimination dans ce genre d'exercice. Le premier est une posture de haine et de rejet de l'autre, plus facilement décelable et condamnable par la loi. La seconde, quant à elle, se déploie de façon plus subtile et résulte de représentations sociales des jeunes et des quartiers populaires visant à les exclure. En ce sens, la lutte contre les discriminations ne se confond pas avec celle contre le racisme en ce qu'elle prend pour cible non pas des préjugés idéologiques mais les inégalités concrètes qui en résultent. Il peut y avoir discrimination sans racisme, et peut-être aussi l'inverse. Ainsi, un banquier peut ne pas être raciste et discriminer un jeune issu d'un quartier populaire du fait de son appartenance géographique et ethnique en raison de l'imagerie qu'il y associe.

Par ailleurs, puisqu'il existe une certaine reproduction sociale à l'intérieur même des réseaux professionnels – culturellement, un employeur est tenté d'embaucher une personne qui lui ressemble et qui adopte les mêmes codes que lui – il est évident que la quasi-absence des jeunes des quartiers populaires dans les hautes sphères de représentation politique et privée ne va pas favoriser la mise du pied à l'étrier de ces publics là.

Beaucoup de jeunes m'ont raconté leurs expériences face à la discrimination réelle ou ressentie comme telle. Les témoignages de ces six jeunes, que j'ai sélectionnés parmi la cinquantaine dont je disposais dans mes matériaux, nous donnent une idée de la réalité des discriminations :

Extrait d'entretien avec un jeune de 21 ans :

Pour l'emploi, tu dirais que les jeunes des quartiers galèrent plus que les autres pour trouver un emploi ?

Ils galèrent, ils galèrent, on peut dire tout ce qu'on veut, y en a même qui vont dire : « vous vous faites des films et tout ça », mais j'ai des tas d'exemples en tête [de discrimination]. Je me rappelle quand j'étais en vente, j'ai galéré à trouver un stage en vente. Je me rappelle du magasin Jules, j'ai voulu aller postuler pour un stage, ma mère a appelé pour dire au responsable : « oui y a mon fils, il est en BEP, est-ce que ce serait possible qu'il vienne faire un stage chez vous ? », le patron super sympa au téléphone : « ouais, y a pas de problème il peut passer l'après-midi ». J'y vais et je vous jure, il a vu ma tête, sa tête elle a changé. Je lui ai dit : « C'est moi je viens pour le stage et tout », et il m'a fait : « Ah non désolé j'ai mal compris, je croyais que c'était pour un bac », n'importe quoi ! Donc, je rentre chez moi, j'explique ça à ma mère, ma mère elle a tout de suite compris. Elle m'a dit : « c'est comme ça, ça arrivera souvent », et ça m'est arrivé souvent. Donc le lendemain en cours j'explique ça à la prof, mais je lui explique pas comment ça s'est vraiment passé, je lui dis juste que je cherche encore. Elle se tourne vers les autres, elle dit : « levez la main ceux qui ont trouvé un stage », et là Nicolas qui était à côté de moi : « moi j'ai trouvé un stage », où ça ? A Jules ! « Hier à Jules ! » Et il était en BEP dans ma classe ! Moi quand je suis passé avant lui on m'a dit non. Jules c'est costard, c'est la classe, et moi je suis arrivé bien habillé, je sais me présenter, je sais parler, et le patron m'a dit non. A partir de ce jour-là, il m'est arrivé plein de choses comme ça. Et même pour des petits travaux, maintenant, c'est le cas. Les gens nous disent tout le temps : « oh vous vous faites des films, vous voulez pas avancer », on en connaît plein des gens comme ça. Moi, tous mes amis qui sont comme moi, issus de l'immigration, ont connu des discriminations ! J'ai des amis, jusqu'en BTS ils ont du mal à trouver un stage. Tout le monde de mon quartier. Alors pas tout le temps, mais beaucoup trop ! A Brest, ça discrimine beaucoup trop ! C'est sur tout. Quand je rentre dans un magasin, bien habillé, avec une fille jeune blanche, on me surveille moi mais on va jamais la surveiller elle. J'ai jamais volé de ma vie mais tous les vigiles autour de moi se comportent comme si j'étais un voleur.

C'est le regard qu'on porte sur toi ?

Voilà, après je comprends aussi des fois, avec les images qu'on montre à la télé, on va trois jeunes brûler une voiture, ils ont le même visage que nous, ils sont d'un quartier, ben ça y est on est tous dans le même lot. Quand on essaie de me juger, moi je dis : « non, je suis à l'armée de l'air, qu'est-ce qu'il y a ? Je fais du sport, j'ai jamais fumé, je suis sous les drapeaux, c'est quoi le problème ? ». Voilà, moi j'ai payé le permis à ma mère, j'ai fait plein de choses comme ça. Mais les gens voient pas tout ça, ça

c'est un problème. Et on peut pas changer les choses comme ça. A Brest c'est discrimination, même pour les travaux les plus pourris, genre Macdo ça discrimine.

Le frein ce n'est que les discriminations ou c'est aussi la qualification ?

Je trouve qu'on prépare pas assez les jeunes à se présenter. Moi j'ai de la chance, ma mère elle est infirmière et elle m'a toujours appris à bien parler : comment bien parler, comment faire bonne impression. Une fois j'ai accompagné des amis à moi qui cherchaient des stages, ils sont gentils, c'est pas le problème, mais ils sont pas assez préparés. Ils pourraient faire plus bonne impression, genre mettre ne serait-ce qu'une chemise. Pour un truc de vente, eux ils vont en Lacoste, et pourtant ils sont de bonne volonté, ils veulent trouver et tout. Mais moi je me répète, c'est les parents, c'est pas qu'ils ont mal éduqué, mais ils ont pas tout expliqué.

Mais pour ceux qui viennent du Maghreb, est-ce qu'ils ont tous les codes justement ?

Moi je dis ouais parce que mes parents sont du Maghreb et ça n'a pas empêché. Donc, ouais, ils ont peut-être l'accent et tout mais quand on veut on peut.

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Sur l'emploi, pour toi, les jeunes des quartiers rencontrent plus de difficultés que les autres à trouver du travail ?

Je peux pas dire par rapport aux autres quartiers mais par rapport à nous, c'est difficile de trouver un travail. Après comment l'expliquer ? Moi je me suis pas encore lancé dedans mais je sais pas, si je prends l'exemple de mon frère : quand il allait à EDF des trucs comme ça, y avait une étiquette et il passait pas. Par contre, à un concours national de la fonction publique, où la salle elle est pleine, où y a 3 ou 4 000 personnes ben il arrive premier.

Y a de la discrimination ?

Ben on peut l'interpréter comme ça, j'en sais rien, peut-être qu'y avait des personnes qui étaient plus compétentes que lui à EDF mais je pense pas parce qu'on avait un voisin qui a fait la même démarche et qui n'a pas réussi. Donc c'est quand même bizarre que les deux qui sont aujourd'hui ingénieurs dans le public ont eu du mal à trouver un poste de technicien dans le privé. Y a un qui est à Brest et l'autre à Mantes la Jolie. Je crois qu'on peut dire qu'à Brest ça n'embauche pas quand le nom et le visage ne sont pas comme ils veulent [français blanc]. Mais c'est pas toujours le cas non plus, je vais prendre un exemple de deux autres personnes qui sont dans le privé. Les deux sont technicien de bureau d'études à Brest, y en a un qui a le même BTS que mon frère et l'autre qui a un BTS différent, ils travaillent à la DCNS.

Donc c'est mitigé dans le constat des discriminations ?

Oui c'est mitigé mais ils ont eu du mal à faire leur place quand même. Ils ont enchaîné les CDD avant.

Là tu me parles des jeunes qui sont diplômés, mais les autres ?

Ceux qui sont à un niveau minimum ils travaillent, là ça galère pas trop. Ils galèrent pas et ils ont réussi à se faire leur place juste avant la crise donc ça va. Ceux de chez nous, par exemple, y en a un qui est électrotechnicien, lui il travaille dans une boîte d'intérim où y a toujours du boulot. Les autres ils sont embauchés dans le BTP mais c'est pas que de la maçonnerie, y en a un qui est carreleur...

Extrait d'entretien avec une jeune de 19 ans :

Et après le collège ?

Après le collège, j'ai arrêté en cinquième, j'avais 15 ans et je suis rentrée en pré-apprentissage en coiffure. Je ne voulais plus restée à l'école, je voulais découvrir le milieu professionnel.

Ça a été facile de trouver ?

Non, j'ai cherché partout parce que dans le milieu coiffure, on va dire, il y a des vieilles qui viennent se faire coiffer et la couleur les dérange. Donc, c'était difficile de trouver quelque chose. Alors, ils disent pas que c'est à cause de ma couleur de peau, ils le disent pas comme ça mais on le devine facilement. Quand j'étais en stage dans des salons de coiffure, même si les patrons ne le disent pas clairement en fait, je voyais bien qu'il y avait certaines personnes qui ne voulaient pas que je m'occupe d'elles quoi. Tu le sens quand même. Mais j'ai quand même trouvé un salon de coiffure en 2005, j'avais 16 ans. J'ai commencé en septembre et je suis tombée malade au bout de trois mois, j'ai eu des problèmes de santé et j'ai dû partir me soigner quelques mois. Quand je suis revenue la patronne ne voulait plus de moi donc j'ai arrêté.

Extrait d'entretien de 25 ans :

Au niveau de l'emploi, est-ce que les jeunes sont plus en difficulté pour trouver un emploi ?

Je pense oui. Moi, une fois, quand j'ai eu mon BTS, j'ai vu une offre, j'ai appelé la personne et il m'a dit : « Y a pas de problème, viens ». Moi je suis originaire d'une colonie portugaise, je suis né à Dakar mais je suis d'origine de Guinée-Bissau, donc mon nom, si on me voit pas, on peut pas savoir si je suis

noir ou pas, et la personne m'a dit : « Y a pas de problème ». Quand je suis arrivé, le monsieur a fait une tête bizarre, il m'a dit : « Je croyais que t'étais portugais », et j'ai su que j'avais pas été retenu quoi. *C'était pour un poste de quoi ?*

D'aide-comptable.

Ça discrimine beaucoup dans ce domaine ?

Dans le tertiaire oui.

Et les jeunes vivent cette discrimination ?

Ah c'est une réalité, tout le monde le sait. Même au lycée, pourtant Saint-Nazaire c'est calme, quand tu dis que tu viens de tel quartier ils te regardent bizarrement, peut-être que notre quartier a eu une ancienne réputation mais c'est plus le cas. Et pourtant, Saint-Nazaire c'est une ville calme.

Ça a dû te faire bizarre de découvrir ça quand tu es arrivé du Sénégal ?

Ben ouais, carrément. Là-bas, on se ressemble tous, y a pas de discrimination.

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Etre d'origine algérienne, ça pose problème dans la vie de tous les jours ?

Je vais te dire franchement, oui. Même pour trouver un stage c'est très difficile. On a constaté avec un élu du Maire, c'est lui qui m'aidait à trouver mes stages en compta', que y a des camarades qui étaient pris et pas moi alors que je postulais avant eux. A part à la mairie, dans les collectivités territoriales où y a pas trop de problème, c'est plutôt dans les grosses entreprises que y a de la discrimination.

La difficulté c'est le nom qui passe pas ?

C'est moi qui passe pas parce que quand on postule : « Non, y a plus de place », alors que le nom d'après y a monsieur Dupont qui passe et il est pris.

Pour beaucoup de jeunes, être issu de l'immigration signifie « ne pas avoir la gueule de l'emploi » aux yeux d'un grand nombre d'employeurs qui n'hésiteraient pas, selon eux, à préférer le français « de souche » :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Est-ce que les jeunes rencontrent des difficultés à trouver du travail ?

Ça dépend, moi je connais plein de jeunes qui sont inscrits dans les agences d'intérim, qui sont inscrits à l'ANPE [Pôle Emploi], qui cherchent des formations...

Ces jeunes-là sont diplômés justement ?

La majorité de ceux-là ont arrêté l'école assez tôt, ils ont pas de bagages. Y en a qui ont arrêté après le collège, y en a qui ont entamé une seconde et qui ont arrêté. Mais y a aussi beaucoup de jeunes dans ce quartier qui sont diplômés et qui n'arrivent pas à trouver du travail. Par exemple, moi je connais quelqu'un ici qui a un master en gestion et qui n'arrive pas à trouver du travail.

C'est parce que le marché de l'emploi est bouché ou qu'il y a de la discrimination ?

Moi je pense qu'il y a un peu de discrimination, faut pas se voiler la face. Après, du fait de la crise y a pas de boulot pour tout le monde alors certains employeurs préfèrent d'abord donner du travail aux français de souche, ceux qui ont « une gueule qui passe » on va dire, plutôt que donner du travail à des gens des quartiers ou d'origine maghrébine. Mais c'est pas tout le monde attention !

Vous ressentez cette discrimination ?

Voilà, moi j'ai déjà postulé pour un boulot d'une entreprise dont ça fait deux ans que le siège social est [dans le quartier], j'avais appelé au téléphone, je leur avais même pas donné mon nom, je leur avais juste dit que je cherchais une entreprise pour un contrat de professionnalisation de deux ans, on m'a dit d'envoyer un CV et une lettre de motivation, et on m'a dit que oui on recherche beaucoup de jeunes, on m'a dit qu'on allait me rendre une réponse en trois semaines. J'ai envoyé ça un vendredi à 14H, le même jour à 18H, j'avais une réponse déjà négative. Alors qu'avant, on m'avait dit qu'il fallait trois semaines pour étudier la candidature. Le lien il est vite fait : c'est de la discrimination, c'est pas autre chose ! Mais moi je m'arrête pas sur ces petits détails, c'est pas ça qui va m'arrêter. Mais c'est vrai que je connais beaucoup de jeunes à qui c'est arrivé des trucs comme ça.

Je ne vais pas m'attarder sur chacun de ces extraits d'entretien de jeunes mais néanmoins retenir que la discrimination provoque chez les jeunes un sentiment de frustration et de révolte à l'égard des employeurs qui se livrent à de telles pratiques. Cette colère des jeunes à l'égard des employeurs discriminants, ce sentiment d'humiliation qui en découle, s'accompagne souvent de cette incompréhension à l'égard du déni des discriminations. Que de jeunes ont pu entendre : « arrêtez de vous « victimiser » », « cessez de vous cacher derrière ça », etc. Le

sentiment de discrimination anéantit bien des espoirs chez un certain nombre de jeunes qui ne s'autorisent pas à essayer estimant à l'avance que leur origine ethnique, sociale et géographique constituera un frein majeur pour l'employeur.

Les jeunes qui ont joué le jeu des études, qui ont obtenu un diplôme et qui aspirent à prendre pleinement la place qui leur revient en sont perturbés davantage comme l'explique ce jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Les jeunes du quartier la ressentent bien la discrimination ?

Ça, franchement ouais. Qu'on ressent qu'on a pas de bagage, pas de diplôme, je peux comprendre, là c'est une vraie excuse, mais un stage même pas rémunéré, un stage qui peut rapporter plus ou moins pour l'entreprise, qui est refusé c'est là où on est frustré.

Qu'est-ce qui gêne le plus : le nom ou l'adresse ?

Moi, je pense que c'est le nom.

Si c'est Martin Dupont de La Bouletterie, [quartier populaire de Saint-Nazaire] ce sera toujours mieux qu'un Mamadou ?

Oui, je pense.

Pour les jeunes, c'est bien le nom et/ou la couleur de peau qui posent problème en tant que stigmates. Le fait d'être issu d'un quartier peut s'avérer être un handicap, certes, mais l'adresse pourra toujours être dissimulée. Le nom et la couleur de peau constituent des stigmates que les jeunes peuvent difficilement cacher. Certains semblent résignés et le vivent comme une fatalité.

En dehors des phénomènes de discrimination sur l'origine ou le patronyme, l'opinion selon laquelle il existerait une méfiance réciproque entre les jeunes, pris de manière générale, et leurs employeurs est courante : les employeurs reprocheraient aux jeunes, au moins à certains d'entre eux, leur manque d'expérience du monde du travail et leur ignorance de certains « codes » du monde du travail tels que la ponctualité ou le respect de la hiérarchie ; certains jeunes, à l'inverse, reprochent aux employeurs une certaine défiance à leur égard, une attitude parfois autoritaire, voire irrespectueuse, une tendance à chercher à profiter de leur vulnérabilité, du fait de leur inexpérience, en exigeant beaucoup d'eux sans contrepartie en termes de stabilité d'emploi ou de salaire.

Cette méfiance réciproque n'est pas sans réalité, comme le montrent des enquêtes d'opinion. Une enquête réalisée par l'institut BVA pour l'AFPA en septembre 2010, portait sur les attentes réciproques des jeunes et des employeurs en matière d'emploi⁶⁰⁹. L'enquête comprenait trois grandes thématiques : l'expérience ou la motivation des jeunes, leur intégration au sein de l'entreprise et le rôle de la formation professionnelle dans leur parcours.

Les principaux enseignements de cette enquête sont les suivants :

- les jeunes croient surtout que, dans l'esprit des recruteurs le candidat idéal doit d'abord avoir de l'expérience (1 réponse sur 3, contre 1 sur 4 pour la motivation), alors que les recruteurs placent la motivation comme qualité première (1 sur 3, contre 1 sur 6 pour l'expérience) ;
- pour les jeunes, le principal critère dans la recherche d'emploi est de « trouver une entreprise dans laquelle ils se sentent bien » (1 réponse sur 3, contre 1 sur 4 pour l'adéquation entre formation et emploi) ;
- les employeurs font souvent état de problèmes d'intégration des jeunes, contrairement aux jeunes : 54 % des employeurs disent ainsi avoir déjà rencontré des difficultés d'intégration professionnelle avec un jeune salarié et 1 sur 3 juge que, de manière générale, l'attitude des jeunes n'est pas adaptée à la vie en entreprise ; à l'inverse, les jeunes interrogés n'étaient que 23 % à faire état de problèmes d'intégration ;

⁶⁰⁹ Enquête auprès de 2 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans et de plus de 1 000 recruteurs, DRH ou chefs d'entreprises, d'entreprises de toutes tailles.

- comme explication à ce manque d'intégration, les employeurs mettent en avant un manque de motivation (42 % des premières réponses), très loin devant d'autres explications telles que le respect de la hiérarchie ou la capacité à travailler en équipe (moins de 10 % des premières réponses) ; la motivation est aussi un facteur important pour les jeunes, bien que dans une moindre mesure (29 % des premières réponses) ;
- enfin les formations en alternance et la formation professionnelle sont unanimement reconnues comme des voies de réussite à la fois par les jeunes et par les employeurs.

Si l'on se réfère à ces enquêtes d'opinion, l'idée d'une certaine défiance envers les capacités professionnelles des jeunes semble avérée. Cette défiance n'est sans doute pas favorable à l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires mais dans quelle mesure lui fait-elle réellement obstacle ? Sur ce sujet, il n'existe pas, à ma connaissance, d'étude rigoureuse qui permette de donner des éléments de réponse.

En attendant, même lorsqu'un fait de discrimination est avéré, les poursuites sont rares car vaines estiment les jeunes :

Extrait d'entretien avec un jeune de 22 ans :

T'as eu l'occasion de travailler après ton CAP [cuisine] ?

Ben les chantiers quoi ! [Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire]

T'as rien trouvé dans la cuisine ?

Ben en fait, j'ai cherché, puis au final voilà quoi, rien.

T'as cherché combien de temps ?

J'ai cherché pendant deux mois au moins. La dernière fois que j'ai demandé [postulé à une offre], ils m'ont regardé [lorsqu'il a été reçu à l'entretien] comme des racistes quoi et ils m'ont pas pris. Au final, je me dis que si je vais ailleurs ça va être la même chose.

Y a de la discrimination dans les postes de cuisinier ?

Y en a plein, ils veulent pas embaucher des reubeus [beurs] des quartiers.

Tu l'as ressenti comme ça toi ?

Ouais je l'ai ressenti comme ça. Quand j'ai demandé [postulé à l'offre par téléphone], ils [les employeurs] m'ont dit : « Ouais il reste de la place », et quand je suis arrivé en face d'eux ils m'ont dit non. Après, dans la semaine, quand la maison de quartier a appelé [surprise de la nouvelle position de l'entreprise à l'égard du jeune, la maison de quartier a pris l'initiative de téléphoner à la structure pour s'en assurer], ils ont dit : « Ouais il reste une place ». Après j'ai vu ce que c'étaient des racistes et j'ai dit : « Vas-y, ça sert à rien que je cherche ! ».

Mais t'as pas voulu porter plainte ?

Non, porter plainte pourquoi ? La justice c'est la même ! Ça sert à rien de porter plainte, la justice c'est la même donc ce sera la même chose.

T'as pas envie de combattre ça ?

Non, ça sert à rien.

Mais est-ce que t'as espoir de trouver quelque chose après ta formation au GRETA ?

Si, après voilà, faut voir. Si je trouve pas d'emploi, c'est fini, qu'est-ce que je vais faire ? Je sais pas quoi faire. Voilà, moi j'ai tout fait pour mais si on veut pas de moi... On verra l'avenir.

Ce serait dommage de ne pas travailler. En plus, cuisinier c'est un beau métier...

Ouais, ouais. Mais après quand t'es d'un quartier, les patrons ils pensent quoi ? Ils pensent : « Ouais, les jeunes de quartiers, ils sont bons qu'à voler et qu'à dealer du shit ». Ils nous voient comme ça, voilà. Qu'est-ce tu veux faire avec ça ?

Les autres jeunes c'est pareil ? Ils subissent aussi la discrimination ?

Ouais, c'est pareil.

C'est parce qu'on est beur et africain ou c'est parce qu'on vient d'un quartier ?

Y a les deux parce que quand on te regarde, on dit d'abord que t'es un arabe, après qu'est-ce qu'ils disent : « Il vient d'un quartier ». Après ils te mettent des bâtons dans les roues, ils veulent pas de toi. Au final, tu finis aux chantiers.

Ce professionnel dresse le même constat :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Au niveau de l'emploi, est-ce que les jeunes des quartiers de Brest rencontrent plus de difficultés pour trouver du travail ?

Oui, même si je n'ai pas tous les éléments au niveau où je suis, il semblerait quand même, d'après les retours qu'on en a et les échos qu'on en a, que y a de la discrimination. On a des jeunes qui ont des niveaux de diplôme intéressants mais qui n'arrivent pas à décrocher des entretiens et qui ne sont pas reconnus. Ça discrimine un peu partout. J'en parlais avec X, le coordinateur du secteur, même sur les boulots de la fonction publique territoriale de la Ville de Brest, il semblerait très compliqué d'y insérer des jeunes d'origine maghrébine notamment. Il semblerait qu'il y ait des soucis même si entrer dans la FPT [fonction publique territoriale] c'est toujours un parcours du combattant. Et les jeunes de niveau bac +2, bac +3, sur des diplômes techniques, ont mis très longtemps avant de trouver un poste quoi.

Ils arrivent à trouver du travail sur Brest ?

Non, généralement ils s'en vont. Mais y a deux types de jeunes : Ceux qui ont opté pour la filière courte professionnelle, qui ont un CAP-BEP ou un bac-pro, dans le bâtiment par exemple, qui vont en général trouver une entreprise sur Brest ; après pour des fonctions je dirais plus à responsabilité, j'ai des exemples de jeunes qui ont un DUT électrotechnique qui ont galéré pour trouver dans le coin et qui sont partis sur Paris espérant un jour pouvoir se rapprocher de Brest.

Le marché local est très sélectif ?

Voilà, moi je pense qu'il y a vraiment de la discrimination à Brest et on a un retard dans le traitement de ces questions-là ici par rapport à d'autres villes.

Ce professionnel, à l'aune de son expérience, met en avant le frein des discriminations dont font l'objet les jeunes issus de l'immigration dans leur recherche d'emploi en raison de leur appartenance ethnique, qui s'observe par leur nom ou leur couleur de peau, et leur origine géographique. Il pointe surtout la discrimination en direction de jeunes diplômés qui aspirent à prendre des responsabilités.

La plupart des jeunes rencontrés mettent leur difficulté d'insertion au crédit de la discrimination ethnique. Les analyses « toutes choses égales par ailleurs », notamment à diplôme et parcours scolaire équivalents, montrent des inégalités d'accès à l'emploi au détriment des jeunes issus de l'immigration, notamment maghrébine et sub-saharienne : un accès à l'emploi plus lent, un accès à l'emploi à durée indéterminée moins fréquent, davantage de passages par des contrats aidés. C'est ce que démontre notamment le CEREQ :

Condition d'accès à l'emploi des jeunes selon leur origine

	Temps moyen d'accès au premier emploi (en mois)	Pas de chômage au cours des 3 premières années (%)	Ont occupé un emploi aidé au cours des 3 premières années (%)
Plus haut diplôme de niveau bac +3 ou plus			
Maghreb	3,9	54	13
Europe du sud	3,5	63	12
France	3,4	61	9
Plus haut diplôme de niveau bac +2			
Maghreb	3,5	56	18
Europe du sud	2,7	56	11
France	2,7	58	12

* : Sur la base des données de l'enquête « Génération 98 », sont considérés comme d'origine étrangère les jeunes dont au moins l'un des deux parents est né dans un pays étranger et n'a pas été déclaré « français de naissance ».
Source : CEREQ, Enquête 2001 auprès de la « Génération 1998 », in *Bref*, n° 205, 2004

Aussi, une autre étude récente du CEREQ montre des situations contrastées, entre relégation pour certains jeunes, et insertion sociale et professionnelle pour d'autres⁶¹⁰. Un jeune sur quatre ayant résidé en ZUS n'a aucun diplôme (un sur huit pour les autres jeunes urbains) et seulement 28 % possèdent un diplôme du supérieur (48 % des autres jeunes urbains). A niveau de formation égal, les jeunes passés par une ZUS connaissent systématiquement de plus grandes difficultés d'accès à l'emploi et une précarité importante : 43 % des jeunes non diplômés ayant vécu en ZUS connaissent une trajectoire d'insertion marquée par le chômage ou l'inactivité durant les sept premières années de vie active, alors que ces situations ne concernent que 32 % des autres jeunes urbains sans diplôme. Le CEREQ conclut à l'existence d'une « logique ségrégative » dans les ZUS : les jeunes qui ont vécu en ZUS mais qui en sont partis sont mieux armés socialement et connaissent des trajectoires professionnelles plus favorables que ceux qui y restent ; à l'inverse ceux qui entrent en ZUS sont moins armés socialement et plus en difficulté que les jeunes urbains restés à l'écart de ces quartiers. Selon une étude de l'INSEE⁶¹¹, le déficit d'emploi des Français descendants d'immigrés maghrébins n'est expliqué que pour un tiers par les autres caractéristiques individuelles (âge, sexe, diplôme, expérience professionnelle, situation familiale, salaire du conjoint, lieu de résidence, etc.). Ces résultats permettent de nuancer les discours sur la « victimisation des jeunes » souvent entendus, y compris par des jeunes :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Est-ce que les jeunes du quartier rencontrent plus de difficultés que les autres à trouver du travail ?

Je pense que oui. Déjà, ils ont fait moins d'étude. Après, je pense qu'ils se donnent pas à fond non plus. Ils s'impliquent pas beaucoup. Presque tous les jeunes galèrent ici pour trouver du boulot.

Y a pas de la discrimination derrière tout ça ?

Non, c'est ce qu'ils [les jeunes] disent mais c'est pour se rassurer, ils se cachent derrière ça pour pas prendre leurs responsabilités.

⁶¹⁰ Thomas Couppié, Céline Gasquet, « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres », CEREQ, *Bref* n° 261, février 2009.

⁶¹¹ Romain Aeberhardt, Elise Coudin, Roland Rathelot, « Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ? », in *France portrait social*, Insee, édition 2010.

Cette étude montre aussi que la part inexpliquée du taux d'emploi diminue avec le diplôme pour les hommes mais pas pour les femmes.

Cependant, en toute rigueur, les écarts statistiques « toutes choses égales par ailleurs » ne peuvent pas s'analyser directement comme une *mesure*, au sens strict, des discriminations. D'autres facteurs peuvent en effet être à l'œuvre comme nous l'avons vu dans la seconde partie, tels que l'accès à des réseaux informels donnant connaissance d'offres d'emploi, ou, par exemple, des contraintes pouvant réduire la participation au marché du travail. Des méthodologies *ad hoc*, notamment celle du *testing*, permettent d'isoler certains facteurs tels que l'origine ethnique et montrent l'existence de discriminations à l'embauche, liées à l'origine nationale réelle ou supposée, à la religion présumée ou à l'adresse.

Une telle opération de *testing* a été réalisée en 2006, sous la supervision du Bureau International du Travail⁶¹², dans six grandes villes françaises : Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris et Strasbourg. Les résultats de cette opération, dont une synthèse a été publiée par la DARES, montrent :

« que les jeunes Français peu qualifiés d'origine apparente maghrébine ou noire africaine sont victimes de discriminations à l'embauche par rapport aux jeunes Français d'origine apparente hexagonale ancienne. Dans ce *testing*, lorsque les employeurs ont exprimé un choix, ils ont favorisé près de quatre fois sur cinq le candidat évoquant une origine hexagonale ancienne alors que le candidat évoquant une origine maghrébine ou noire africaine présentait rigoureusement les mêmes compétences. La discrimination est élevée dans l'ensemble des principaux domaines professionnels testés. Elle semble encore plus forte à l'encontre des candidats d'origine apparente noire africaine qu'à l'encontre des candidats d'origine apparente maghrébine. L'essentiel des différences de traitement pénalisant des jeunes d'origine maghrébine ou noire africaine se manifeste avant même qu'ils n'aient été reçus en entretien par l'employeur. Ils sont écartés beaucoup plus souvent que les autres dès la prise de contact, les différences de traitement pouvant prendre la forme de refus notifiés ou de mises en attente plus sournoises. »⁶¹³

Entre autres exemples, l'étude économétrique d'Emmanuel Duguet, Noam Leandri, Yannick L'Horty et Pascale Petit de 2007⁶¹⁴ s'est basée sur l'envoi de *curriculum vitae* (CV) similaires, en réponse à des offres d'emploi pour des postes de comptable, déposées à l'ANPE (aujourd'hui Pôle Emploi). Sur les CV envoyés, seuls changeaient la nationalité (française ou marocaine), le nom et le prénom (à consonance française ou marocaine) ou le lieu de résidence (ville réputée défavorisée ou non). L'étude montre que les candidats de nationalité et d'origine marocaine doivent, en moyenne, envoyer dix fois plus de CV pour obtenir un entretien d'embauche que les candidats dont les noms et prénoms sont à consonance française. Plus précisément, les candidats de nationalité française, ayant un nom et un prénom français, reçoivent en moyenne une proposition d'entretien d'embauche pour 19 CV envoyés, contre 23 CV pour un candidat français de prénom français et de nom marocain, 54 CV pour un candidat français de nom et prénom marocain et 277 CV pour un candidat marocain (nationalité, nom et prénom marocains).

Les différences de situation entre jeunes des quartiers populaires et les autres jeunes sont aussi accentuées par un cumul de facteurs défavorables comme nous l'avons vu dans la seconde partie. Il s'agit là de facteurs aggravants : ces jeunes sont plus fréquemment d'origine sociale

⁶¹² Eric Cédiey, Fabrice Foroni, *Les discriminations à raison de "l'origine" dans les embauches en France. Une enquête nationale par tests de discrimination selon la méthode du Bureau International du Travail*, Genève, Bureau International du Travail, 2007.

⁶¹³ DARES, « Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre de jeunes français(es) peu qualifié(e)s », *Premières informations Premières synthèses* n° 06.3, 2008.

⁶¹⁴ Emmanuel Duguet, Noam Leandri, Yannick L'Horty, Pascale Petit, « Les jeunes français issus de l'immigration font-ils l'objet d'une discrimination à l'embauche ? Une évaluation expérimentale sur la région Ile de France », Document de recherche, EPEE, Centre d'étude des politiques économiques de l'université d'Evry, 2007.

précaire ou modeste, ils s'orientent davantage ou sont davantage orientés vers les filières courtes et professionnelles ; ils sont plus fréquemment non diplômés et échouent plus souvent dans l'enseignement supérieur. L'orientation est vécue par certains jeunes comme discriminatoire⁶¹⁵. Enfin, reflet des difficultés d'accès à l'emploi, ils accèdent aussi moins souvent à l'apprentissage.

Il apparaît aujourd'hui de plus en plus important aux yeux des décideurs publics de se pencher sur cette question des discriminations qui crée tant d'incompréhensions chez les jeunes, qui détruit tant d'espoir et qui produit tant de rage. Nombreux sont les jeunes à partir « défaitistes » dans leur recherche d'emploi tellement ils ont intégré ce phénomène des discriminations :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

De ce que tu observes, est-ce que les jeunes rencontrent des difficultés à trouver du travail ?

Ouais, là par contre oui. Je vais pas vous inventer un nouveau discours ou je sais pas quoi mais on a pas la gueule de l'emploi, c'est comme ça. Après, je pense qu'on fait pas forcément tout pour renforcer notre employabilité. Mais y a de la discrimination.

Tu l'as déjà vécu ?

Non, mais j'ai une cousine qui a fait des études et elle a galéré grave pour trouver un emploi. Les employeurs ne veulent pas toujours d'un maghrébin, ils préfèrent un français.

Qu'est-ce que tu entends par : « on développe pas toujours notre employabilité » ?

Ben y a plein de jeunes qui se disent avant même de commencer à chercher un emploi : « ils veulent pas de nous, c'est pas la peine ». Ils partent trop défaitistes et c'est pas comme ça non plus qu'il faut réfléchir. Il faut raisonner de façon optimiste. Comme partout y a des cons, mais avant même de se lancer ils partent défaitistes. Qui ne tente rien n'a rien.

15.3.2.2. Les politiques de lutte contre les discriminations

Face aux discriminations, les décideurs publics ont bien tenté de mettre en place des initiatives pour lutter contre ce phénomène. La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et les inégalités (Halde), créée en 2004 à l'initiative de l'Etat, en fait partie. Cependant, avec ses pouvoirs très limités, elle ne permet pas d'obtenir des résultats probants car si la proportion de plaintes reçues a considérablement augmenté depuis sa création (1 410 en 2005, 4 058 en 2006, 6 222 en 2007, 10 545 en 2009), la proportion de dossiers donnant lieu à une décision (rappel à la loi, médiation ou poursuite devant les tribunaux) est restée inférieure à 20%. Par exemple, en 2009, seuls 394 dossiers ont fait l'objet d'une délibération de la part de l'institution pour 212 interventions devant les tribunaux. Un bilan jugé « dérisoire » par ses détracteurs. Le taux de rejet des dossiers s'élève ainsi à 64%, un taux comparable à celui de la police pour les dépôts de plainte⁶¹⁶.

Du côté des collectivités territoriales, notamment les municipalités, de nombreuses missions généralement intitulées « égalité et lutte contre les discriminations », voient le jour. C'est le signe d'une réelle mise à l'agenda local de ces questions-là. Pour l'heure, leur objectif reste surtout de veiller à l'égalité de traitement des jeunes au sein des services municipaux et des services dispensés par les partenaires associatifs et institutionnels qui y sont liés. Je citerai par exemple la charte de la diversité de la Ville d'Angers qui incite à développer une procédure visant l'égalité de traitement dans la représentativité de ses agents et dans le recrutement de ceux-ci. A cet égard, sur ce point, il est intéressant de noter que depuis quelques années, la lutte contre les discriminations est associée, et souvent confondue, à ce nouveau paradigme qui est celui de la « diversité » sans que n'ait été clarifié le lien et la cohérence possible entre les deux approches. « *La diversité c'est la photo de famille, la lutte contre les discriminations c'est l'organigramme* », explique pour sa part Saïd Bouamama en guise d'illustration lors des interventions publiques qu'il réalise sur le sujet. Il s'agit pour lui de dire que la diversité

⁶¹⁵ Cf. seconde partie.

⁶¹⁶ Cf. site Internet de la Halde : www.halde.fr

renvoie davantage à une question d'« affichage » et de communication en mettant en scène les « exclus » et les personnes stigmatisées. En revanche, elle ne précise pas à quelle place dans l'entreprise sont situés ces différents acteurs. Or, selon lui, la lutte contre les discriminations consiste à interroger les répartitions inégalitaires des places, des fonctions, des statuts et des responsabilités. La diversité fait ainsi diversion en occultant la question de l'égalité de traitement. Cette dernière pour être prise au sérieux ne renvoie pas à l'image de la photo de familles mais à celle de l'organigramme permettant de visualiser si les différents acteurs ont un accès égalitaire à tous les emplois et statuts afin de pouvoir interroger et combattre les écarts ainsi mis en évidence.

Nous voyons bien ici qu'en plus des aménagements législatifs, la lutte contre les discriminations exige des programmes d'action permettant de promouvoir une égalité de traitement entre les individus. C'est ici que réside la principale difficulté pour la France où en référence au modèle républicain, les identifications particulières, notamment ethno-religieuses et ethno- raciales sont « invisibilisées » et refoulées de l'espace public, ce qui ne permet pas de reconnaître ces handicaps supplémentaires d'une partie des jeunes des quartiers populaires.

Ainsi, comme le souligne Milena Doytcheva, aujourd'hui les quartiers populaires sont devenus les territoires « faire-valoir » des actions de lutte contre les discriminations⁶¹⁷. Selon elle, le territoire remplit d'abord un rôle « d'équivalent fonctionnel », c'est-à-dire de substitut ou d'euphémisme de l'ethnicité ; il est ensuite un outil de mobilisation des acteurs sociaux et de « visibilité » des actions entreprises.

C'est pourquoi, selon Milena Doytcheva, la lutte contre les discriminations est donc, de plus en plus, dévolue au territoire en France, au point d'évoquer un « *arrimage territorial des politiques d'intégration et maintenant de lutte contre les discriminations* ». Cet arrimage territorial prend globalement deux formes selon Doytcheva :

« La première réside dans l'idée qu'il faille territorialiser la lutte contre les discriminations, par son inscription dans les politiques urbaines, par la promotion de « plan locaux de lutte contre les discriminations ». En 1998, les politiques de la ville sont ainsi érigées par les pouvoirs publics en « lieu privilégié de construction d'une politique d'intégration et de lutte contre les discriminations ». Un deuxième usage du territoire dans la lutte contre les discriminations est le recours de la part des opérateurs économiques et sociaux engagés dans ces politiques, aux catégories territoriales pour définir les bénéficiaires de leurs actions. L'initiative de Sciences Po instaurant une voie spécifique d'admission pour les lycéens venant d'établissements classés en ZEP (Zone d'éducation prioritaire) fait ici référence, mais aujourd'hui une multitude d'actions qualifiées en termes de « lutte contre les discriminations » se saisissent des catégories territoriales pour agir en faveur d'une égalité réelle. »⁶¹⁸

On observe donc, au cours des dernières années, un phénomène de convergence à la fois sémantique, idéologique, politique et institutionnel de plus en plus poussé entre territoire et ethnicité, « exclusion » et immigration, politique de la ville et intégration ou lutte contre les discriminations⁶¹⁹. Il est en général justifié par deux types d'arguments selon Doytcheva : le premier est factuel, en l'occurrence démographique, et souligne l'importance de fait des « personnes issues de l'immigration » dans ces territoires ; le second est plus politique et fait valoir que l'usage du territoire permet de ne pas reprendre et donc de ne pas entériner les catégories raciales au cœur même des actes racistes.

Retenons ici sur ce point que la lutte contre les discriminations relève désormais d'un objet affiché des politiques publiques après des décennies de négation même si les manières de construire les politiques peuvent rencontrer certaines limites. Ce nouvel objet d'action

⁶¹⁷ Milena Doytcheva, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris, La Découverte, 2007.

⁶¹⁸ Milena Doytcheva, « la lutte contre les discriminations et pour l'intégration », in *Actes de la journée thématique Lutte contre les discriminations*, publication de RésO Villes, 2008.

⁶¹⁹ Ibid.

publique est de plus en plus rattaché aux questions de jeunesse et, corrélativement, aux politiques de jeunesse.

15.4. En conclusion

Les spécificités des jeunes des quartiers mises en évidence dans la seconde partie, liées à des parcours scolaires qui ne répondent pas forcément aux attentes du marché de l'emploi et des stratégies de recrutement des employeurs, ainsi qu'à une situation de précarité dans leur environnement social, les conduit à s'inscrire dans l'immédiateté quant à leur recherche d'emploi. Celle-ci vise moins à développer un projet professionnel sur le long terme, basé sur une volonté d'épanouissement personnel à travers un emploi, que d'accéder à un revenu en vue de consommer.

Cette stratégie des jeunes les conduit à résister fortement à la formalisation des politiques d'insertion relayées par les opérateurs qui ont en charge leur mise en œuvre, notamment les Missions locales, en première ligne pour favoriser leur insertion. Alors que ces opérateurs souhaitent les inscrire dans des démarches plus structurantes en les amenant à se projeter, ils font face à des jeunes souhaitant une mise à l'emploi immédiate. Ainsi, cette position professionnelle peut amener les jeunes à mettre fin à un accompagnement. Ils peuvent alors être amenés à explorer d'autres voies pour trouver une réponse à leurs attentes. C'est ici que prend forme ce que les professionnels de l'insertion des jeunes nomment le « phénomène du zapping ».

Cette stratégie des jeunes d'« instrumentaliser » les opérateurs est d'autant plus grande que l'offre d'insertion dans un quartier est parfois dense et met en concurrence de nombreux dispositifs gérés par de nombreux opérateurs.

Aussi, la difficulté des jeunes à s'inscrire dans un projet professionnel est beaucoup liée aux discriminations à l'embauche, en raison de leurs origines ethniques et géographiques principalement. Il s'agit d'un phénomène lié à la volonté, délibérée ou non, d'un grand nombre d'employeurs de ne pas embaucher des jeunes des quartiers populaires.

Nous voyons bien à travers cette sous-partie relative à l'emploi, à quel point les spécificités des jeunes des quartiers populaires influencent leurs parcours d'insertion et, corrélativement, « usent » les décideurs publics dans la construction de dispositifs qui se succèdent les uns aux autres sans parvenir à résoudre ce problème de fond que constitue l'emploi des jeunes.

Quand l'emploi n'est pas au rendez-vous, beaucoup de jeunes patientent dans les espaces publics qui deviennent pour eux des refuges avec une fonction de socialisation. Leur présence parfois massive n'est pas sans inquiéter les habitants de leurs quartiers ainsi que les décideurs publics locaux. Ceux des sept villes enquêtées s'emparent tous de cette question-là. C'est l'objet de la quatrième et dernière sous-partie de cette partie relative aux politiques de jeunesse.

16. L'accès des jeunes aux espaces publics

16.1. Introduction

Comme je l'ai suggéré dans la seconde partie, les institutions imposent des critères et des conditions aux regroupements des individus (selon l'âge, la catégorie sociale, etc.). Ainsi, elles nous proposent une lecture partielle des sociabilités juvéniles. C'est pourquoi j'ai expliqué qu'il était nécessaire de détourner le regard afin de saisir ces dernières à travers un indicateur particulier : les modes de regroupements des jeunes dans les espaces publics et les pratiques sociales et culturelles qui en découlent. J'ai consacré toute une sous-partie à tenter de savoir comment se font et se défont les sociabilités juvéniles dans les quartiers populaires. Quelles sont les conditions de regroupements des jeunes ? Qu'est-ce qui relie les expériences locales et qu'est-ce qui les segmente ?

Pour cela, dans la seconde partie, je me suis largement appuyé sur le concept de « délire », tel que présenté par Marwan Mohammed. Cette expression, que l'on retrouve chez les jeunes pour exprimer une passion ou un intérêt, renvoie à ce champ informel des sociabilités juvéniles et aux pôles normatifs autour desquels ils se construisent.

Dans cette partie liée aux politiques de jeunesse, je vais désormais m'intéresser à la question de savoir comment se co-construisent les places des jeunes dans les espaces publics, que j'envisagerai ici comme l'ensemble des lieux où les citoyens se croisent et se rencontrent. Il s'agira bien, dans cette sous-partie, de la question des jeunes et des « espaces physiques ».

Je n'ai cessé de répéter jusqu'à présent que des jeunes en difficulté ou en rupture sociale, en recherche d'emploi et dans l'attente que le marché les intègre, peuvent patienter la majeure partie de leur temps dans les espaces publics du quartier. Vivant chez leurs parents et faisant face à un pouvoir d'achat réduit ne leur permettant pas d'accéder à la consommation dans la ville, peu d'alternatives se présentent à eux pour vivre leurs sociabilités si ce n'est les espaces publics du quartier.

Ainsi, la première question qui vient spontanément à l'esprit de tout un chacun face à un groupe de jeunes dans un espace public est de savoir comment ses membres peuvent se complaire dans l'oisiveté. Nous avons vu dans la seconde partie que le groupe de pairs constitue souvent un refuge : « *l'ennui en bande est moins dur* », expliquent souvent les professionnels de jeunesse. Les jeunes qui se trouvent dans les espaces publics à longueur de journée sont souvent réputés être les plus difficiles par les habitants. Réunis en groupes, ils peuvent impressionner ces derniers qui ont le sentiment que leurs espaces, leurs cages d'escaliers, etc., sont « pris en otage ».

Les espaces publics incarnent le brassage des populations. Ils constituent même des garants de la cohésion sociale dans la mesure où ils appartiennent *a priori* à tous, sans distinction. Pourtant, les usages qu'en font les jeunes suscite nombre d'interrogations de la part des habitants et des décideurs publics ; des professionnels à leur contact également mais pour des raisons différentes. Perçus comme des lieux d'oisiveté, incarnant l'immobilisme social et les pratiques déviantes, les espaces publics cristallisent sur eux toutes les inquiétudes relatives aux jeunes des quartiers populaires.

Pourtant, un espace public n'est pas que cela. Il peut accueillir le temps d'une soirée ou une petite heure perdue ici et là des jeunes complètement différents socialement même si certains espaces sont investis par quelques groupes de jeunes bien identifiés. Ainsi, peuvent se croiser un instant aussi bien des étudiants que des dealers, des travailleurs précaires que des jeunes artisans, des désaffiliés que des collégiens, etc. Les groupes se font et se défont à l'infini. C'est ce que j'ai tenté d'expliquer dans la seconde partie en adoptant la théorie de l'acteur-

réseau. En cela, les espaces publics sont aussi des lieux de socialisation et de citoyenneté pour les jeunes comme l'explique Christophe Moreau⁶²⁰.

Cependant, face à la présence des jeunes dans les espaces publics, souvent vécue comme un problème par les décideurs publics locaux sous la pression des habitants qui aspirent « à la tranquillité », voire « à la sécurité », des mesures sont envisagées. Certaines sont répressives, d'autres préventives, d'autres encore s'inscrivent dans le champ des politiques de jeunesse. Elles sont généralement présentées comme complémentaires. Plus que jamais, face aux jeunes, les décideurs publics manient à la fois « la carotte et le bâton ». La « carotte » pour les jeunes « *qui ne demandent qu'à s'en sortir* » et le « bâton » pour la « *minorité d'irréductibles dont on sait pertinemment qu'ils ne veulent ni emploi, ni paix* ». Ici, encore une fois, il s'agit de séparer le bon grain de l'ivraie. L'objet de cette dernière sous-partie est d'en analyser les processus.

Ainsi, la question que je vais maintenant m'attacher à traiter est de savoir par quelles mesures les décideurs publics tantôt accompagnent et, tantôt tendent à exclure la présence des jeunes dans l'espace public. Quelles alternatives proposent-ils aux situations difficiles ?

Le lecteur retrouvera ici le fil-conducteur de ma thèse, à savoir la façon dont les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires déterminent une offre d'intervention publique particulière à laquelle ils vont tantôt résister, tantôt se conformer.

Pour les acteurs publics de la jeunesse, le traitement de la présence des jeunes dans les espaces publics représente un enjeu-clé des politiques de jeunesse. Pour eux, entre contrôle social et lieux de socialisation, la question est de savoir quelle est la part de risque qu'une municipalité et ses partenaires sont prêts à prendre ? Cela pose nécessairement en conséquence la question des espaces de socialisation ainsi que de l'accompagnement de la présence des jeunes dans les espaces publics.

Pour traiter l'objet, cette sous-partie liée à l'accès des jeunes aux espaces publics sera découpée en deux grandes parties. Dans un premier temps, je vais revenir sur les usages des espaces publics par les jeunes en remobilisant mes analyses de la seconde partie. Cela me permettra, dans un second temps, de faire apparaître les stratégies publiques par lesquelles les décideurs publics tentent sinon d'exclure, du moins de limiter, l'accès des jeunes à ces espaces. Il s'agit essentiellement de la sécurisation de ces espaces et de leur requalification urbaine. Nous avons à faire ici à une intervention purement « physique » de l'espace. C'est pourquoi je mobiliserai la sociologie des objets telle qu'elle invite à le faire la théorie de l'acteur-réseau. Il va s'agir de démontrer en quoi la requalification urbaine des espaces, leur « remodelage physique » et tous les éléments sécuritaires « non-humains » (vidéosurveillance, interphone, etc.) participent du contrôle de la jeunesse, et corrélativement des interactions sociales. Comme le démontre Latour, les objets font partie intégrante de la sociologie, cette science de la « vie ensemble »⁶²¹. A travers toutes les interrogations qui se succèdent sur les jeunes et les espaces publics, la manière de sécuriser les quartiers, les opérations de rénovation urbaine (ou de renouvellement urbain), les caméras de vidéosurveillance installées dans les halls d'immeuble, etc., nous comprenons que nous avons à faire à des actants qui, en s'associant, influencent le cours des interactions sociales chez les jeunes et au sein du territoire.

Enfin, toujours dans ce deuxième temps, je chercherai à montrer comment les décideurs publics s'emparent de cette question dans les politiques de jeunesse et tentent de construire

⁶²⁰ Christophe Moreau, « Les jeunes dans l'espace public distant des institutions ? », in *Agora, Débats/Jeunesse*, INJEP, L'Harmattan, n°24, 2001.

⁶²¹ Reprenons l'exemple du troupeau de mouton de Latour pour l'illustrer : le berger et son chien évoquent des relations sociales. Pourtant, le même troupeau derrière les barbelés, sans le berger et sans chien, est tout aussi sagement gardé. Les barbelés ont remplacé les aboiements du chien, cela reste donc une relation sociale. Et pourtant le barbelé et le chien sont incommensurables aussi bien avant qu'après cette connexion.

des réponses en s'appuyant sur les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires.

16.2. Les usages sociaux des espaces publics chez les jeunes

16.2.1. Espaces publics et espace public

Pour Alain Vulbeau, l'espace public ne signifie pas seulement « place physique ». Bien plus que cela, il s'agit du lieu de la coprésence et de la coexistence qui se traduit par son accessibilité, tant dans l'entrée que dans la sortie⁶²². Ainsi, l'espace public renvoie à la capacité de se tenir avec les autres groupes sociaux et met en avant la question de la « civilité » et des « sociabilités » : « *est-ce que j'inquiète par ma présence ? Jusqu'à quel point puis-je me livrer à telle ou telle activité ?* »⁶²³

L'espace public appelle donc, selon Vulbeau, une interrogation essentielle : comment on forme un cercle qui n'empêche pas le passage ? Pour lui, cela ne s'apprend pas mais se décline par le « savoir-faire collectif ».

Sur la question de l'appropriation, il note que lorsque qu'il s'agit des véhicules, cela ne pose pas problème, à l'inverse, dès qu'il s'agit des jeunes, cela le pose. « *Mais est-ce approprié ou pas de s'approprier les choses ?* », s'interroge-t-il, « *et qu'est-ce qui est approprié ?* » :

- les lieux isolés ?
- les lieux où l'on est vu ?
- les lieux prévus : bancs publics, square, etc. ?

En réalité, note Vulbeau, il existe deux façons de s'approprier les espaces publics, le problème étant celui de l'abus qui abolit la notion d'espace public⁶²⁴.

Pour lui, il faut alors penser l'espace public au singulier comme espace symbolique de la confrontation, de la discussion et du débat par le biais des espaces concrets matériels (café, journal, etc.). L'espace public au singulier est ce qui permet de susciter les rencontres. Les « incivilités » permettent de qualifier tous les comportements désagréables qui ne rentrent pas dans la norme sans pour autant être attaquables au plan légal. Cela induit donc une question d'attitude des décideurs publics au départ. Toute la question est maintenant de savoir à partir de quelles représentations se fondent ces « incivilités ».

Car les jeunes semblent toujours de trop dans les espaces publics. Parfois exubérants ou bruyants, ils dérangent. Il peut arriver que des jeunes transgressent parfois les règles de la civilité en crachant par terre, interpellant, tapant dans une poubelle. Ils semblent forts observant que la plupart des gens n'osent rien dire. Il apparaît donc « *essentiel de permettre aux adultes de retrouver une certaine maîtrise de la vie collective de leur quartier* », estime Laurent Mucchielli dans son analyse des fantasmes et des réalités de l'insécurité urbaine⁶²⁵.

Pour appréhender l'univers des jeunes qui occupent la rue, il est nécessaire de prendre en compte la dimension de ce que représente cette occupation. Riccardo Lucchini a réalisé à ce titre un travail d'analyse auprès des enfants des bidonvilles brésiliens et décrit bien ce rapport des jeunes à la rue⁶²⁶. Il y a pour lui, en premier lieu, la dimension purement physique qui

⁶²² Alain Vulbeau, « Faciliter l'accès aux espaces publics », in Chafik Hbila, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse, op. cité.*

⁶²³ Ibid., p. 93

⁶²⁴ Ibid.

⁶²⁵ Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité. Fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002.

⁶²⁶ Riccardo Lucchini, *At Home in the Street: Street Children of Northeast Brazil*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. Référence citée par Thomas Sauvadet, *Jeunes dangereux, jeunes en danger. Comprendre les violences urbaines*, Paris, Editions Dilecta, collection « État des lieux », 2006.

renvoie au temps passé dans la rue comme donnée déterminante. Dans les quartiers populaires, certains jeunes y passent toute la journée, d'autres seulement quelques heures. Ensuite, la présence dans la rue change de sens en fonction du niveau de contrôle exercé par les parents. Il s'agit de la seconde donnée déterminante. Comme j'ai tenté de le mettre en évidence dans la seconde partie, nombre d'enfants, souvent poussés par leurs parents, occupent très tôt les espaces publics et leur part de socialisation dans ceux-ci y est déterminante. Pour Lucchini, deux cas opposés se présentent : celui où la rue, pas vraiment valorisée, s'appréhende comme un terrain de jeu encadré par l'autorité parentale ; et celui où, à l'inverse, elle représente un espace de liberté sans aucun contrôle parental.

16.2.2. Les espaces publics comme indicateurs de la tension sociale dans le quartier

Comme je l'ai expliqué plus haut, les jeunes qui peinent à trouver du travail, ou qui attendent que des places se libèrent dans le marché de l'emploi, patientent souvent en passant l'essentiel de leur temps dans le quartier quand ils n'en sortent pas. C'est en cela que l'importance de la présence des jeunes dans les espaces publics peut constituer un indicateur de la tension sociale dans un quartier. Par exemple, dans la sous-partie précédente liée à l'insertion sociale et professionnelle, j'ai expliqué qu'à Saint-Nazaire, lorsque « les Chantiers de l'Atlantique toussent, c'est toute la ville qui s'enrhume et la jeunesse des quartiers en particulier ». Autrement dit, lorsque la conjoncture économique est bonne, les jeunes se font massivement embaucher par les entreprises du tissu industriel local et leur présence devient aussitôt moindre dans les espaces publics de leurs quartiers ; et inversement, en cas de crise économique, les missions d'intérim se réduisent considérablement et le nombre de jeunes, dont le pouvoir d'achat se réduit ostensiblement, augmente alors dans les espaces publics, faute de prendre place ailleurs, ce qui accroît par voie de conséquence la tension sociale dans le quartier, la simple présence de jeunes pouvant suffire à générer un sentiment d'insécurité. Pour Sébastien Roché, la multiplication des incivilités et des actes ordinaires perçus comme insécurisants sans être toujours délictueux d'un point de vue pénal, tels que les regroupements de jeunes obstruant les entrées d'immeubles, les injures ou les tags, posent clairement la question de la pérennité d'un monde commun⁶²⁷.

Aussi, les jeunes que les habitants des quartiers populaires recensent le plus souvent dans les espaces publics peuvent-ils être repérés comme les plus fragiles socialement et économiquement. Comme j'ai tenté de le montrer dans la seconde partie, les jeunes qui ont accédé aux réseaux sociaux en dehors du quartier et à l'emploi stable ne s'y attendent généralement pas. Si les jeunes qui passent du temps dans les espaces publics sont minoritaires au regard de la population jeune du quartier, il n'en demeure pas moins que ce sont eux qui focalisent l'attention. Toute une série de représentations sociales leur est associée :

Extrait d'entretien avec un gardien d'immeuble :

Quels sont les jeunes que vous rencontrez sur l'espace public ?

C'est sur l'espace public mais aussi dans les caves et les halls d'immeubles. Ils peuvent être nombreux : 10-15, comme ils peuvent être deux ou trois. Ce ne sont pas toujours les mêmes jeunes, ça change. Ça va de quatre ans à 28-30 ans. Mais les plus âgés sont là tout le temps, en permanence, en non-stop. Alors, pas dans les halls d'entrées, mais dans le centre commercial X, ils y sont tout le temps. Ils travaillent pas, ils se retrouvent là. Les plus jeunes, eux, ils sont scolarisés, donc c'est en dehors des heures d'école.

Vous discutez un peu avec eux ?

La première des politesses c'est de leur dire bonjour, après c'est de faire respecter les règles avec le « s'il te plaît ». Ce sont des jeunes qui sont en échec, ça on le sent bien, mais on peut pas dire de quoi.

⁶²⁷ Sébastien Roché, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Ils savent pas que faire. Dès 14 ans on leur demande de choisir des cursus scolaires mais ils en sont incapables. Ceux que je vois ne travaillent pas mais des fois on se laisse surprendre, par exemple j'ai été étonné de voir des jeunes qui ont connu la prison, des problèmes de drogues, réussir là où je pensais qu'ils échoueraient. Ils ont bénéficié d'un plan chez Citroën à Rennes y a quatre ou cinq ans, ils sont partis à quatre ou cinq du quartier et ils ont tenu. Moi j'ai plaisir à les retrouver maintenant. Ils ont été embauchés en CDI et j'aime discuter avec eux. Au départ, pourtant, c'était que de la réinsertion parce qu'ils étaient en échec justement et ils avaient une vingtaine d'années. Ils ont été accompagnés et ça a marché, je n'aurais jamais parié sur eux pourtant ! Ils commençaient à connaître la prison etc. Je discute avec le père d'un, il en est fier et pourtant il me dit : « Ah il m'en a fait voir ! », mais pas qu'à toi [rires] !

Est-ce que vous les voyez plus en temps de crise sur l'espace public ?

Y en a un peu plus mais pas beaucoup plus. Pour moi, les premières victimes c'est plutôt les personnes de plus de 50 ans.

Ceux que vous voyez dans l'espace public ils font quoi ?

Rien justement ! Un peu de fumette, d'alcool, c'est tout.

Quel est le sentiment de la population du quartier face aux jeunes qui traînent comme ça ?

Y a un sentiment d'insécurité même s'ils font rien. Même s'ils sont que trois, on va nous appeler en nous disant qu'il y a un rassemblement de jeunes. Mais ils sont pas méchants, y a pas d'agression. On est pas dans un quartier à risque. Mais y a un sentiment d'insécurité. Le fait de voir des jeunes se rassembler fait penser à l'image des jeunes véhiculée par les médias. Nous on va voir quand on nous appelle, des fois ce ne sont que des 5-10 ans, alors ils sont pas méchants, même ils peuvent squatter jusqu'à minuit certains soirs.

Pas des 5-10 ans quand même ?!

Si, si, parce que les familles sont en difficulté, y a des parents qui rentrent tard le soir du travail et qui contrôlent plus leurs enfants, y a des familles monoparentales qui sont dépassées, des femmes seules. Des parents les foutent même à la porte pour être peinards chez eux ! Y a de l'alcoolisme, y a des relations sexuelles entre la mère et d'autres. J'ai encore vu une mère la semaine dernière se faire menotter par la Police devant son gamin de 12 ans.

C'est minoritaire quand même ?

Oui, c'est minoritaire mais c'est ce que nous on voit. Ça nous marque. On se dit les enfants ils dérapent, ils dérapent mais qu'est-ce qu'ils ont eu avant ? Dans quel monde ils ont grandi ? Ils sont très tôt dehors. Y a encore 10 ans, je ne voyais pas des enfants de cinq ans me traiter de « PD », maintenant y en a. Les problèmes ne sont plus les mêmes. J'ai plus de bons rapports avec les 16-18 ans qu'avec les 5-16 ans. C'est pas pareil. Ils ont plus peur de nous. Avant, au moins cette tranche-là avait peur. Je suis dans le métier depuis 1982, depuis 26 ans, et les rapports avec les plus jeunes ont empiré depuis environ une dizaine d'années. Ça a toujours été le cas les rapports tendus avec les jeunes, mais jamais avec les plus petits. A partir de 12 ans on a déjà des soucis d'alcool avec ces jeunes. Je suis marqué par la vente d'alcool aux jeunes.

Ces jeunes-là, ils vont à la maison de quartier ?

Certains y ont été mais ils ont été exclus parce qu'ils dégradent. Mais y a eu des problèmes d'argent aussi parce que les activités coûtaient trop chères.

Mais comment des jeunes en arrivent à dégrader ce qui est fait pour eux ?

Parce que ça instaure des règles et certains jeunes refusent ça. Ils préfèrent venir quand ça les intéresse et ça peut poser problème pour ceux qui montent des projets. Pour les animateurs qui veulent développer des projets, je leur tire le chapeau.

Ce gardien d'immeuble décrit les jeunes qui passent leur temps dans les espaces publics comme « sans emploi », « âgés de quatre à 28-30 ans » et peuvent se regrouper dans des groupes à géométrie variable. Il raconte que des jeunes qu'il connaissait, en rupture sociale et impliqués dans des pratiques délinquantes, à la faveur d'un plan de réinsertion ont pu changer de statut en bénéficiant d'un emploi à Citroën à Rennes, les jeunes étant de Brest. Son exemple est de nature à démontrer qu'une insertion professionnelle qui ouvre des perspectives de projection pour des jeunes peut favoriser leur insertion sociale.

La population du quartier, quant à elle, explique-t-il, est inquiète face aux regroupements des jeunes qui génèrent un sentiment d'insécurité. Il note que ce sentiment d'insécurité des habitants est à mettre en lien avec l'image des jeunes véhiculée dans les médias. Ainsi, même s'il s'agit de jeunes pas très âgés et inoffensifs, avance-t-il, leur simple présence suffit à générer ce sentiment d'insécurité auprès de la population.

S'agissant d'un certain nombre de jeunes, le gardien d'immeuble évoque la crise de la cellule familiale pour expliquer leur présence, notamment celle des plus jeunes, dans les espaces publics jusque très tard le soir. Il s'agit de jeunes qui échappent selon lui au contrôle de parents dépassés par leurs situations sociales et en proie à de grandes difficultés (alcoolisme, isolement social, etc.). C'est ce que note également Thomas Sauvadet lorsqu'il affirme :

« Si la pauvreté n'explique pas à elle seule l'intégration au groupe des jeunes de cité, elle constitue néanmoins un trait commun à presque tous ses membres présents quotidiennement dans la rue. Toutes les études sérieuses tendent à montrer que les ressources socio-économiques conditionnent le niveau de contrôle parental, or celui-ci joue un rôle majeur dans le rapport que l'enfant, puis l'adolescent et le jeune homme, entretiennent avec la rue. La surpopulation du domicile familial, signe du manque cruel d'argent, incite par exemple les enfants à quitter le foyer familial, mais leur faible pouvoir d'achat rend les sorties compliquées. Il reste la rue. L'enclavement favorise la proximité physique avec le groupe des jeunes de cité. Celui-ci apparaît d'autant plus attractif qu'il répond à la situation de pauvreté par son savoir-faire débrouillard et délinquant. Ne franchissant pas les obstacles de la sélection scolaire, pressentant les difficultés professionnelles, ne disposant pas des moyens financiers nécessaires pour réaliser des sorties ou partir en vacances, ces jeunes vivent l'instant présent, dans la rue, avec les copains qui habitent à côté. Il s'agit de s'accommoder de ce qui existe pour profiter au maximum de sa jeunesse avant les soucis de l'âge adulte »⁶²⁸

Si le gardien d'immeuble prend le soin de reconnaître qu'il s'agit d'une population très minoritaire parmi les jeunes, il s'empresse aussitôt en revanche de me faire savoir que la violence de ces derniers a considérablement augmenté ces dix dernières années. Selon lui qui est « *dans le métier depuis 1982* », il ne ressent plus le respect qui pouvait autrefois caractériser les jeunes dans leurs relations à lui-même, fussent-ils en difficulté. Il s'agit là d'un constat intéressant que j'ai retrouvé à de très nombreuses reprises chez les acteurs que j'ai interrogés, adultes comme jeunes. L'idée qui consiste à penser que « *la génération actuelle est « pire » que les précédentes et que celle qui pointe le bout de son nez le sera encore davantage* » est fort répandue. Les sociologues qui se sont penchés sur les questions de délinquance, à l'instar de Laurent Mucchielli et Marwan Mohammed, nous montrent pourtant qu'il ne s'agit que d'une « illusion ». Si le recensement statistique des faits de délinquance a pu évoluer au point d'enregistrer de nouveaux phénomènes, cela ne signifie en aucun cas que nous faisons face à une génération de jeunes plus violente que les précédentes⁶²⁹. Bien entendu, la question de l'éducation ou du rapport à l'autorité des jeunes ne saurait être confondue avec les questions de délinquance.

Toujours est-il que, selon ce gardien d'immeuble, les parcours de vie de ces jeunes sont tels qu'ils ne leur permettent pas de s'inscrire dans des institutions qui produisent des règles, d'où leurs exclusions répétées de la maison de quartier. Pourtant, un peu avant, il citait cet exemple du groupe de jeunes ayant opéré une reconversion sociale à partir de leurs emplois à Citroën. Cela signifie-t-il qu'il s'agissait de jeunes ayant trouvé leur voie (opéré le « déclic », pour reprendre ce terme employé dans la seconde partie⁶³⁰), ou qu'ils sont plus enclins à se soumettre aux règles d'une activité professionnelle conférant un statut social et un revenu ? Bien qu'il ne réponde pas à la question, je m'autorise à penser qu'il y a là certainement un peu des deux.

Et si les jeunes qui passent du temps dans les espaces publics sont minoritaires au regard de la population jeune du quartier, il n'en demeure pas moins que ce sont eux qui focalisent

⁶²⁸ Thomas Sauvadet, in

<http://www.hommemoderne.org/societe/socio/thsauvadet/dangerjeunes/extraits1.html#note1>

⁶²⁹ Marwan Mohammed et Laurent Mucchielli, *Les bandes de jeunes, des blousons noirs à nos jours*, op. cit. Ou encore : René Lévy, Renée Zauberman et Laurent Mucchielli, *Crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversements. Mélanges pour et avec Philippe Robert*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁶³⁰ Cf. seconde partie.

l'attention. C'est ce que remarquaient Jean-Charles Lagrée et Paula Lew-Fai dès le début des années 80 :

« Lorsque l'on demande aux jeunes, aux habitants, aux travailleurs sociaux combien il y a de jeunes dans le quartier, les réponses s'inscrivent toutes dans la fourchette "30/50". Or, le recensement de 1982, fait état quant à lui de 658 jeunes de quinze à vingt-quatre ans. La représentation collective de la jeunesse locale passe donc sous silence 93 % des jeunes. »⁶³¹

Toute une imagerie est alors associée aux jeunes les plus visibles :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

Les jeunes passent beaucoup de temps sur l'espace public ?

Oui, pas mal. On a été amené à faire un diagnostic sur la fréquentation des espaces. Y en a quelques uns bien identifiés. Y a pas si longtemps c'étaient les halls d'entrées qui étaient squattés, il semblerait que ce soit moins le cas maintenant. Là, ils viennent avec leurs bagnoles sur l'espace devant le centre social et ils discutent entre eux. C'est un endroit repéré de rassemblement. Entre ceux qui travaillent et ceux qui travaillent pas, c'est un lieu de rendez-vous où ils se retrouvent en fin de journée : à 15-20.

Ah oui, c'est très minoritaire alors...

Oui, c'est pas des gros rassemblements mais c'est eux qui retiennent l'attention. Mais là, on a un grand frère d'origine marocaine, de 35 ans, qui a fait une demande de salle pour pouvoir se retrouver le soir au même titre que les autres habitants. Donc, le directeur de la structure a répondu favorablement. C'est pour utiliser la salle le soir quand elle est disponible. Après, ils espèrent à terme l'avoir un peu plus souvent. Le jeune a créé son association et y a une convention de signée. C'est les conditions qu'on demande pour pouvoir utiliser une salle. Là, c'est nouveau, ça ne s'était jamais fait avant. Fallait un responsable. Alors, ce qu'il faut savoir c'est que dans le CA de la structure on a de tout, y compris des habitants très méfiants à l'égard des jeunes, pour qui même ceux qui ont 30-35 ans et qui sont mariés restent des jeunes. Ils voient les baskets, la voiture etc., donc chez eux y a toute une image du jeune même si c'est des adultes. Y a donc un amalgame et des remarques désobligeantes vis-à-vis des jeunes et de leurs initiatives.

Qu'est-ce qui fonde cette imagerie du jeune ?

Le jeune en général c'est péjoratif : il est visible, il fait du bruit, il trafique parce qu'il a une belle voiture et c'est pas possible qu'il ait pu l'acheter par ses propres moyens, forcément y a de l'économie parallèle. C'est l'image négative de certains habitants. Pas tous heureusement mais y a cette image du jeune un peu délinquant quoi.

Cet animateur socioculturel nous propose une autre fonction attribuée aux espaces publics par les jeunes, celle non seulement d'être le réceptacle des jeunes les plus en difficulté sur le plan social et économique comme le suggérait le gardien d'immeuble avant, mais aussi de lieux de socialisation. Bien entendu, les deux fonctions ne sauraient s'opposer. Il observe ainsi que les espaces publics du quartier, notamment la place centrale positionnée devant le centre social où il travaille, est occupée le soir par des jeunes qui y viennent avec leurs véhicules. Il s'agit selon lui à la fois de jeunes qui travaillent et qui sont sans emploi. « *C'est le lieu de rendez-vous* », constate-t-il.

Pour autant, il rejoint le gardien d'immeuble en avançant également que, bien que minoritaires, ces jeunes-là sont ceux qui retiennent l'attention des habitants. Toute une série de représentations sociales leur est associée au point que même les plus âgés, adultes à part entière, y sont confondus par certains habitants. C'est notamment le cas de ce monsieur de 35 ans qui a créé une association et pris l'initiative de demander une salle pour les réunions de celle-ci le soir.

⁶³¹ Jean-Charles Lagrée et Paula Lew-Fai, *La galère. Marginalisations juvéniles et collectivités locales*, op. cité.

16.2.3. Des représentations sociales négatives portées sur les jeunes qui investissent les espaces publics

Ainsi, si les jeunes qui passent l'essentiel de leur temps dans les espaces publics sont identifiés comme des jeunes victimes de la précarité ou des jeunes « galériens », dans les représentations, il s'agit aussi souvent, pour la plupart des habitants et de certains professionnels œuvrant dans les quartiers, de jeunes issus de l'immigration qui se regroupent sur un critère d'appartenance et qui ne mélangent pas avec d'autres. C'est ce qu'ont constaté un certain nombre de professionnels parmi lesquels les trois suivants :

Extrait d'entretien avec une assistante sociale :

C'est vrai que si je sors, que je vais derrière à X, c'est vrai qu'il va y avoir un regroupement de jeunes. Alors, c'est vrai que les jeunes qui se regroupent dans le quartier – c'est comme ça – c'est des jeunes issus de l'immigration. Enfin, ils sont français, j'en suis sûre, mais issus de l'immigration. Ça c'est clair. C'est vrai que dans certains coins ça va être des jeunes plutôt « Afrique du Nord » et dans un autre coin ça va être plutôt « Afrique Noire ». Ils sont pas forcément ensemble.

Ah bon ? Pourquoi ? Ils se mélangent pas ?

Non, pas vraiment. Dans le quartier X ils se mélangent pas vraiment. Y en a qui sont là depuis plus longtemps que d'autres aussi. Ils sont tous français mais les jeunes issus de l'immigration d'Afrique du Nord, plus marocains d'ailleurs, ils sont nés ici, leurs parents ça fait des années qu'ils sont là pour certains etc. Alors que ceux d'Afrique Noire sont des gens qui viennent d'arriver. Donc, y a pas longtemps. Donc, je sais pas si ça joue mais ils sont pas ensemble sur le quartier.

Y a-t-il un peu de mixité sociale et ethnique chez les jeunes tout simplement ?

Chez les jeunes ? Y en a déjà pas beaucoup dans le quartier alors... Dans les zones d'habitation y en a pas non plus... Donc, ça part de là déjà. Y a pas vraiment une volonté de mixité. Alors, je sais pas, y a peut-être des gens plus qualifiés qui travaillent avec les jeunes dans la rue qui peuvent le dire mais c'est vrai que de l'extérieur c'est ce qu'on remarque. Les jeunes, ils sont dehors. Et comme, aussi – je sais pas comment le dire [gênée] – il y a très peu de français « bien de souche » – parce que des vrais français « bien de souche » y en a pas beaucoup – mais je veux dire ils ne se mélangent pas non plus. Moi, y a très longtemps, quand j'étais jeune, on était un peu plus mélangée quand même.

Est-ce que au cours de vos discussions avec les gens, avec les familles, avec n'importe qui, vous avez des éléments de réponse sur le fait que les jeunes ne se mélangent pas ? Du type : « Nous on veut pas que nos gamins se mélangent avec ceux-là parce que ceci parce que cela »...

Les gens ne l'abordent pas vraiment. Donc, après... Pourtant, dans certains immeubles, oui, ils pourraient avoir... [revient à son idée de départ] mais j'ai l'impression qu'il y a un repli, les gens ne se mélangent pas. Même dans les activités, ils ne se mélangent pas beaucoup. En tout cas, moi, c'est l'impression que ça me donne.

Quelles activités ?

Par exemple, que ce soit en centre culturel, qu'il y ait un brassage, qu'on se retrouve avec des gens d'origine différente. Mais j'ai pas l'impression. Je sais pas pourquoi. Après, pas à la bibliothèque. A la bibliothèque y a un passage mais y a pas d'échanges. Chacun vient pour soi mais là on voit un brassage. Mais autrement non.

[...]

Cette assistante sociale observe que les regroupements de jeunes dans le quartier où elle travaille sont conditionnés par l'origine ethnique. Elle identifie deux groupes en prenant le soin d'affirmer qu'ils sont français : les jeunes issus de l'immigration maghrébine et ceux issus de l'immigration africaine subsaharienne. Il s'agit des représentations qui se dégagent en les observant.

Cela peut notamment s'expliquer par le fait que, selon elle, la mixité sociale et ethnique n'étant déjà pas répandue à la base dans les modes de vie des habitants du quartier où elle travaille (au niveau des familles, des habitations, etc.), les jeunes ne font que reproduire le modèle.

Ces deux éducateurs de prévention spécialisée, plus en contact avec les jeunes du fait de leur action dans la rue, affinent un peu plus le diagnostic :

Entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :
Est-ce que les jeunes passent du temps sur l'espace public ?

A : Oui, mais c'est vraiment en masse que ça apparaissait il y a quelques années. Je pense à X où il y avait des lieux un peu stigmatisés de rassemblements. C'était la période où y avait pas tout à fait les moyens de communication actuels. Aujourd'hui, ils peuvent s'appeler avec le portable, ça facilite les échanges et les contacts. Avant il fallait tenir le mur près de chez soi pour pouvoir se retrouver entre copains, se rassembler etc. Donc, y avait des lieux assez sensibles de rassemblements etc. Là ça existe toujours mais c'est pas dans les mêmes intentions, c'est des temps de rencontre pour pouvoir échanger, parler de sa journée, de sa semaine, etc. Donc, c'est différent.

C'est à quel moment de la journée qu'ils se retrouvent ?

A : Ça il faut aller sur le quartier pour le vérifier mais c'est plutôt le soir, vers 18h quoi. Après, effectivement, ça peut durer la nuit, ça peut durer jusqu'à 2h du matin.

Leur présence est vécue comment dans le quartier ?

A : Alors ça dépend du lieu si y a des habitations à proximité. Mais là encore, il faudrait distinguer certaines populations, certains jeunes. Donc, y a ceux qui sont issus de l'immigration, qui sont plus enclins à partager des moments de rencontre etc. Pour eux, être dehors, ça fait parti des manières de vivre et de s'exprimer. Et puis y a les jeunes qui sont plutôt dans la consommation d'alcool et qui vont aller se regrouper pour partager ça quoi. Les lieux de pratiques sont différents.

B : Oui, par rapport au quartier de X, y a beaucoup de regroupements dans la rue. Les regroupements ne se font qu'à partir de midi parce que le matin on ne voit personne. C'est clair que les jeunes se lèvent tard et se couchent tard. Y a des rassemblements encore importants dans la rue mais pas que des jeunes, il y a aussi des adultes. Et les jeunes et les adultes se côtoient souvent autour de l'alcool et les cannettes de bière sont omniprésentes. Bon, voilà, ça picole ensemble.

Ces deux éducateurs reprennent également dans leur analyse la fonction de socialisation conférée aux espaces publics par les jeunes. Ils observent que les espaces publics sont aujourd'hui moins sollicités par les jeunes pour se donner rendez-vous en raison de l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication (téléphones portables, Internet, etc.) qui leur permettent de maintenir un contact permanent. Cela n'était pas le cas il y a quelques années où, pour se retrouver ils devaient s'attendre « *en tenant les murs* ». Nous voyons bien ici comment l'introduction de nouveaux objets a pu, selon ces éducateurs, jouer un rôle sur les modes de vie de ces jeunes ; les portables, mails et autres « chats » ayant remplacé « les murs ».

Cependant, précisent-ils, les rassemblements dans les espaces publics existent toujours. Aujourd'hui, il s'agit de lieux de socialisation pour des jeunes qui peuvent s'y retrouver pour échanger. A cet égard, les deux éducateurs précisent que les jeunes présents dans les espaces publics sont à distinguer selon deux entités. En effet, selon eux, il y a d'un côté les jeunes issus de l'immigration maghrébine pour lesquels être dehors et partager des moments ensemble dans les espaces publics participent de leurs modes de vie⁶³², et d'un autre les jeunes qui sont davantage inscrits dans la consommation d'alcool et qui vont se retrouver à cette fin. Ils observent ainsi que les lieux de pratique entre ces deux groupes sont différents.

16.2.4. Des lieux de transmission entre « grands » et « petits »

Comme l'explique Thomas Sauvadet⁶³³, les espaces publics représentent également des lieux de rencontre entre les « grands » et les « petits » dans le quartier. Les enfants utilisent également les espaces publics comme lieux de vie où ils jouent, discutent, mangent, se reposent, s'ennuient, etc. Le manque d'affection et de distraction au sein de la famille incitent parfois les enfants à choisir et valoriser la rue très tôt. Loin du contrôle parental, ils forment

⁶³² Si les deux acteurs le pensent, attention toutefois, comme nous l'avons proposé à plusieurs reprises précédemment, à ne pas « essentialiser » les jeunes en indexant leurs pratiques culturelles et sociales à une ethnicité, une religion ou autre, ce sans se poser la question des multiples autres facteurs explicatifs.

⁶³³ Thomas Sauvadet, « Jeunes de rue et trafics de stupés », in n°48 *Agora Débats/Jeunesse*, INJEP, deuxième trimestre 2008.

des petits groupes de copains allant de deux à une demi-douzaine d'individus, puis plus tard des groupes plus grands pouvant atteindre une vingtaine d'individus.

C'est dans la rue, dans les places centrales ou dans les halls d'immeubles, que les enfants découvrent leurs aînés et leurs pratiques. Ces derniers leur attribuent des surnoms, les mettent à l'épreuve, les conseillent et les utilisent pour de petites corvées comme aller leur acheter un paquet de cigarettes au tabac du coin. En échange de leur coopération et de leur obéissance, les « petits » se voient récompenser par des gestes affectueux, des bonbons, des balades en scooter, etc.

Ainsi, dans la seconde partie, j'ai expliqué qu'il existait aux yeux de certains jeunes deux figures du « grand », terme généralement employé par les plus jeunes dans tous les quartiers populaires pour désigner leurs aînés : celui qui est inséré socialement et celui qui galère. Cette distinction commence à prendre forme et s'accroître dans la période 16-20 ans en fonction de l'implication du jeune dans les études et va s'exprimer plus clairement dans la période 20-25 ans. Parce que les aspirations ne sont pas les mêmes, les centres d'intérêts sont différents.

J'avais alors résumé les parcours individuels au sein des groupes de pairs de la manière suivante :

- l'enfance vécue dans l'indifférence et l'insouciance ;
- l'adolescence où l'on revendique fortement l'appartenance au quartier ;
- la jeunesse 18-25 ans où l'on se positionne socialement en fonction de son avenir ;
- un âge adulte où l'on se retrouve.

Selon Thomas Sauvadet, ceux que les préadolescents (10-14 ans) nomment respectueusement les « grands du quartier » vont concurrencer, incarner, voire surclasser temporairement, la figure paternelle, notamment auprès des jeunes issus de familles « matricentrées » qui ne disposent pas au foyer de cette autorité⁶³⁴.

Ainsi, les espaces publics dans les quartiers deviennent rapidement les lieux de la transmission des pratiques et de la mise du pied à l'étrier pour les jeunes qui veulent faire carrière - même momentanément - dans la délinquance. C'est ce que nous explique ce jeune à partir de son vécu :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Les jeunes passent beaucoup de temps sur l'espace public dans les quartiers ?

Ouais, c'est le lieu de rendez-vous. Mais c'est que la minorité visible parce que y en a qui respectent leurs parents et qui ont des limites. Mais y a beaucoup de jeunes qui passent du temps dehors. Genre y en a qui ont passé les 19-20 ans et qui sont toujours dans ce délire-là et qui attirent les petits. Et les petits ils croient que ça tue de faire ça : rester là, ils font du rap entre eux... Ils font du rap mais c'est pas bien fait leur truc, ils mettent un poste à fond, ils fument du shit et les petits passent devant, ils ont 10 ans quoi, ils les voient ils disent : « waw, ça tue ! ». Ils [les grands qui passent du temps dans les espaces publics] donnent une mauvaise image, ils renvoient quelque chose de faux. Avec un pote de mon quartier, on essaie d'apporter autre chose aux petits, on leur explique que c'est pas bien de fumer, qu'il faut qu'ils viennent avec nous, qu'on peut leur donner des cours de hip hop. Mais maintenant y en a beaucoup plus qui squattent dans la rue à longueur de journée. Mais pour les petits ça va mieux parce que comme y a pas d'MPT [Maison Pour Tous] dans mon quartier, y a la MPT d'ici qui va les chercher et qui les met en activité.

Pour les jeunes qui ont passé 19-20 ans comme tu dis, ils ont pas débloqués ?

Non, y en a plein des comme ça. Et ils s'amuse à faire peur aux petits. Moi dans mon quartier, quand j'avais 14 ans, y avait toujours un grand qui aimait bien nous mettre genre la pression. Maintenant on a grandi et il fait rien, il est encore là.

Qu'est-ce t'entends par pression ?

C'est pas violent mais genre il nous tape dans le coup [mime le geste], genre : « vous êtes mes petits frères », alors qu'on le connaît pas tu vois. Maintenant, on me fait ça je réponds direct mais quand t'es petit t'es impressionné, tu te dis : « lui c'est un fou », alors qu'en fait non, le fou il est encore là, il a 25

⁶³⁴ Ibid.

ans, moi j'ai que 19 ans mais j'ai déjà fait plus de choses que lui dans ma vie. Mais après y a des quartiers où ça bouge plus pour les jeunes.

Ce jeune évoque la situation des jeunes qui ont « *passé les 19-20 ans et qui sont toujours dans ce délire-là* », à savoir l'occupation des espaces publics. Pour lui, pas de doute que des jeunes insérés socialement, qui se projettent dans l'avenir, n'ont pas grand-chose à y faire. Les jeunes présents dans les espaces publics ne sont donc, selon lui, qu'une minorité visible. Parmi les plus âgés d'entre eux, certains « *attirent les petits* », observe-t-il. Ces derniers sont sous le charme de leurs aînés en les voyant s'adonner à certaines pratiques. Il s'agit pour eux d'un modèle d'identification contre lequel lui essaie de lutter. Mais en vain explique-t-il, les jeunes qui passent du temps dans les espaces publics, bien que minoritaires, sont de plus en plus nombreux et l'absence d'équipement de quartier ne permet pas aux plus jeunes de réaliser d'autres expériences et de se confronter à d'autres « *autres significatifs* ». Cette dernière, introduite par Peter Berger et Hansfried Kellner⁶³⁵, désigne les acteurs principaux de la construction de la vision du monde et de l'identité d'ego. Les sociologues qui s'appuient sur cette théorie, à l'instar de François de Singly notamment⁶³⁶, mettent l'accent sur une importante phase de socialisation ainsi que sur le poids des autres dans ce travail « *personnel* ». Selon eux, c'est par une interaction constante avec une poignée de proches revêtant des caractéristiques particulières – ses « *autres significatifs* » – que l'individu valide le monde dans lequel il vit, tout autant que son identité.

16.2.5. Les espaces publics comme lieux de mise en scène des comportements à risque

Autre élément qui apparaît dans les extraits d'entretiens ci-dessus présentés et largement associé aux espaces publics par le sens commun : les comportements à risque et déviants. En effet, les espaces publics sont également souvent perçus par les habitants des quartiers et les différents acteurs qui y travaillent comme des lieux de mise en scène de pratiques déviantes où les comportements à risque sont présents. Il s'agit dans la plupart des cas de conduites addictives (consommation de drogues, notamment cannabis, et d'alcool essentiellement) et de conduites routières à risques (vitesse excessive en voiture ou scooter, etc.)⁶³⁷.

Toute la question est de savoir s'il s'agit d'un passage propre à la jeunesse et à son expérimentation, telle que développée par Dubet, Galland et d'autres⁶³⁸, ou plutôt d'un véritable malaise social que les jeunes cherchent à oublier dans le risque. Autrement dit, les comportements à risque observés par les acteurs chez les jeunes des quartiers s'apparentent-ils à un remède contre la misère sociale, différent des pratiques festives d'autres jeunes, par exemple étudiants ?

Pour les jeunes des quartiers populaires, cette question ne peut être totalement tranchée comme telle et mériterait que l'on s'y penche plus longuement et de manière spécifique. En témoignent ces deux extraits d'entretien :

Extrait d'entretien avec deux éducateurs de prévention spécialisée :

Y a beaucoup de comportements à risque chez les jeunes ?

B : Ouais, par exemple les conduites routières c'est un peu évènementiel, je me souviens qu'à une époque y avait les mini-motos qui étaient utilisées et que maintenant on voit plus. Y a eu quelques accidents qui ont freiné les gens mais c'était ça, y a eu des jeunes qui roulaient à fond sur l'avenue, c'était pour eux une démonstration de force. Donc ça, c'est des conduites à risque. Les conduites à

⁶³⁵ Peter Berger et Hansfried Kellner, H. « Le mariage et la construction de la réalité », in *Dialogue* n° 102, 1988 (première parution de l'article en 1964), pp. 6-23.

⁶³⁶ François de Singly, *Les Uns avec les autres*, Paris, Éditions Armand Colin, 2003.

⁶³⁷ Patrick Péretti-Watel, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin, 2000.

⁶³⁸ Cf. première partie.

risque sont aussi aux consommations d'alcool chez les jeunes quoi. Enfin on va dire « nos jeunes », notre public prioritaire visible. Mais ils vont fonctionner un petit peu de la même manière que les étudiants : se rassembler, se déchirer...

Mais est-ce que les finalités sont les mêmes ?

B : Alors après qu'est-ce qui sous-tend tout ça, est-ce que c'est un mal-être, est-ce que c'est une manière de s'exprimer, est-ce que c'est pour faire comme les autres, est-ce que c'est pour paraître grand etc. ? Là, c'est plus compliqué, ça demanderait des entretiens ciblés sur cet aspect-là. Mais de manière générale, je pense que chacun n'a pas la même orientation, la même motivation, le même motif, même inconscient, de se jeter dans l'alcool quoi. Mais les comportements des jeunes sont assez ostentatoires à ce niveau-là quoi. C'est-à-dire qu'ils se montrent assez facilement, assez visiblement sur les consommations d'alcool même s'ils en connaissent tous les risques évidemment. Mais c'est tellement lointain que pour l'instant c'est pas une prise de conscience vraiment très fiable quoi.

A : Moi, je dirais que c'est omniprésent dans le quartier où je suis et les jeunes sont dans des comportements à risque graves. On a même des jeunes de 20 ans qui consomment de l'héroïne. On en connaît plusieurs et là c'est inquiétant parce que ce n'est pas les mêmes drogues...

En terme d'accès c'est déjà plus compliqué parce que ça coûte beaucoup plus cher...

B : Oui, oui, et puis ça bousille bien les bonhommes quoi. Mais face à des problèmes importants, effectivement les conduites à risques avec les petits engins, petites motos etc., c'est des enfants qui font ça, des tous petits. Donc, dès tous petits, les enfants sont déjà dans des comportements comme ça et ça monte crescendo. Alors la police est présente, elle essaie d'éviter qu'il y ait trop de débordements. De temps en temps on voit qu'il y a eu des passages à l'acte de la police parce que tout d'un coup on les voit [les jeunes] remettre leurs casques alors qu'avant il fallait surtout pas mettre son casque quand on est dans la cité parce qu'il faut montrer qu'on est des durs. Mais chez nous, les comportements à risque sont omniprésents.

A : Oui, c'est se mettre sur le capot de la voiture qui va rouler à fond etc., ça c'est un classique. Mais une des causes des comportements à risque qui emmène souvent vers des comportements délictueux c'est la consommation d'alcool, c'est très fréquent qu'on ait des jeunes qui sont incarcérés parce qu'ils sont passés à l'acte après des consommations d'alcool quoi.

Extrait d'entretien avec un directeur d'équipement :

Pour vous, les conduites à risque dans les quartiers, ça participe d'une expérimentation ou d'un malaise ? Je parle d'alcool, de drogue, conduites routières risquées, etc. Vous l'interprétez comment ?

Ben il faut se faire remarquer de toute façon si on veut être reconnu, si on veut se trouver une place. Donc, soit effectivement on suit, on va dire, les coutumes, la coutume du groupe, les coutumes de ce qui se fait à cet âge-là, ou alors on devient un peu marginal. On va vivre un peu de côté. Je pense même à des jeunes, par exemple, qui se sont vraiment investis dans le sport, parce que pour eux, justement, il fallait trouver une façon de se faire reconnaître que fumer, prendre des risques en scooter ou autre.

Fumer c'est vraiment accéder à la reconnaissance dans le groupe de pairs ?

Alors, pas dans le groupe de pairs, mais dans le même groupe d'âge. C'est : « je vais pouvoir appartenir à ce groupe-là parce que j'accepte de franchir un peu la ligne ». Donc, y a toujours cette idée de : « Tu franchis la ligne avec, donc t'es capable, donc tu fais partie de notre groupe ». Donc, l'idée quand même de faire, c'est important pour rentrer dans le groupe. C'est quand même une initiation nécessaire pour pouvoir être accepté du groupe. Pour les pairs, c'est autre chose.

P.A.I.R.S. hein ?

Bien sûr, là c'est plus la prise de risque. Là, il va falloir montrer qu'on est un peu dur, qu'on est un peu fou même des fois. Et des fois ça pourrait même rendre service aux plus âgés. Mais je pense que l'idée même de paraître est très, très importante. Alors, je reviens sur la famille dont je parlais tout à l'heure. Pour la famille, là, par contre, c'est beaucoup plus compliqué. L'idée, par exemple, du bien sur l'école pour faire plaisir à sa famille, ça c'est très, très rare, on le voit très peu. L'idée d'obéir à sa famille, on le voit pas trop. Et on va plutôt mettre en place des stratégies pour tenter de cacher tout ce qu'on fait de pas bien. Et puis, si on se fait prendre, ça va être des fois assez violent. Mais le jeu est là. C'est-à-dire que pour gagner de l'indépendance, on est prêt à braver des interdits. Quitte à se faire mal voir par la famille.

Pour beaucoup de ces professionnels en lien avec les jeunes, les comportements à risque ne sont que la conséquence de l'environnement du quartier et s'inscrivent dans la spirale de l'échec : éducation parentale défaillante, échec scolaire et absence de perspectives face à la crise.

Lorsque la précarité touche les jeunes, la reconnaissance sociale peut passer, faute d'insertion professionnelle, soit par le sport, comme le mentionne l'un des acteurs, soit par les comportements à risque. Ces derniers s'apparentent à une manière d'exister, de se sentir appartenir à un groupe. Les propos des acteurs renvoient ainsi très largement à ce que j'ai soulevé en terme de groupe d'appartenance jusqu'à présent. Il s'agit d'adopter des normes et des comportements fixés par un groupe de pairs afin de se faire reconnaître par celui-ci.

A cet égard, nombreux sont les acteurs, parmi les extraits d'entretien présentés ci-dessus, à faire référence à des rites initiatiques d'un type nouveau pour expliquer les conduites à risques chez les jeunes des quartiers populaires : fumer son premier joint de cannabis peut participer à l'accession à une nouvelle tranche d'âge. L'idée même de paraître est très importante chez ces jeunes avec toutes les stratégies développées pour cacher à la famille ses pratiques déviantes.

Aussi, comme le remarquent de nombreux professionnels de jeunesse, l'espace-temps des jeunes les plus en difficulté se réduit considérablement si bien qu'ils n'évaluent plus les conséquences liées aux conduites addictives de façon lucide :

Extrait d'entretien avec un jeune de 28 ans :

Les comportements à risque, c'est une réalité ? On a tendance à les pointer du doigt sur les jeunes des quartiers mais dans le milieu étudiant ça fume et ça boit aussi... Est-ce que c'est marginal ou est-ce que ça concerne une majorité de jeunes ?

Tu sais, cette question elle est complexe.

Toi, de ton ressenti, tu dirais que c'est une majorité ou une minorité de jeunes ?

Tu sais, aujourd'hui chacun a ses défauts. Y en a qui vont tout miser sur le shit, d'autres sur l'alcool, t'en a qui vont miser sur le vol, t'en a qui vont miser sur différents délits si tu veux. Mais au final, le résultat sera le même : c'est l'échec. Bon, c'est sans issue et voilà, en même temps, je connais des profs qui fument aussi le shit, tu vois ce que je veux dire ? Il faut pas non plus stigmatiser les gens qui fument, y a de la fumette et c'est illégal dans ce territoire parce que c'est pas légalisé, l'Etat ne touche rien là-dessus.

A la limite, je suis d'accord avec toi mais ce qui pose problème c'est que ce sont des jeunes qui se détruisent, ils sont dangereux pour eux-mêmes. Celui qui reste fumer jusqu'à trois-quatre heure du matin, il est dangereux pour lui-même parce qu'il est pas dans une dynamique d'insertion...

Voilà, là je comprends ton discours, c'est sûr qu'un jeune qui va fumer tous les jours, sur une fréquence d'un paquet par jour et que, limite, le mec c'est sa seule activité aujourd'hui. C'est-à-dire que la perspective du jeune, elle se situe à demain. C'est comme le SDF si tu veux, c'est-à-dire que lui, son espace-temps se réduit mais c'est très court en fait. Et donc, voilà, le jeune se détruit.

Est-ce qu'ils sont récupérables ces jeunes ?

Bien sûr qu'ils sont récupérables, plus tu les prends tôt, entre guillemets, plus tu les prends de bonne heure, et plus t'arrives à essayer de les faire sortir de ce vice-là. Parce qu'on a l'impression, aujourd'hui, que tous les jeunes des quartiers sont prédestinés à ça. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, y a un taux de chômage qui explose dans les quartiers...

En somme, les comportements à risque sont analysables sous différents angles. La question qui se pose est forcément celle des moyens pour agir et accompagner la présence des jeunes dans les espaces publics. Avant d'y venir, retenons à ce stade que les espaces publics constituent des lieux de mise en scène des sociabilités juvéniles intégrant :

- les lieux de socialisation et d'expérimentation sociale ;
- le groupe comme niche affective ;
- des indicateurs de la tension du quartier ;
- des regroupements de jeunes à l'image de la configuration sociale du quartier ;
- les lieux de transmission des codes entre « grands du quartier » et « petits du quartier ».

Aussi, bien que cela ne soit pas ressorti de manière très explicite dans les extraits d'entretiens présentés, j'ajouterais une division sexuelle de l'espace. En effet, comme nous l'avons vu dans la seconde partie, les filles ne fréquentent généralement pas les espaces publics dans les quartiers populaires. Les rares que l'on aperçoit sont qualifiées de « squales » ou de « filles

pas sérieuses, faciles » et sont aussi identifiées comme des « garçons manqués » comme le note Isabelle Clair⁶³⁹. Thomas Sauvadet rejoint également ce constat lorsqu'il écrit :

« On notera l'absence des filles. Les amitiés féminines fonctionnent en général sur le mode du dévoilement de l'intimité. L'espace privé tend à correspondre à l'espace féminin et l'espace public, lui, à l'espace masculin. En l'occupant, les jeunes filles affaiblissent leur respectabilité et, par voie de conséquence, les jeunes hommes, frères ou cousins, censés les protéger pour affirmer des compétences viriles menacées par l'inactivité professionnelle et la pauvreté. Les jeunes filles sans « gardien » peuvent plus facilement s'ancrer sur l'espace public, mais courent le risque de devenir, à leur tour, « publiques », c'est-à-dire implicitement disponibles et sujettes au harcèlement. Cette norme provient d'abord des musulmans, mais qu'ils soient fils d'immigrés italiens ou de gitans, petits-fils de marins bretons ou de paysans hongrois, les jeunes que j'ai rencontrés pratiquent aisément la même démarche. Pour résister à cette forme d'oppression, certaines filles qui « traînent dehors », comme elles disent, cherchent à se faire respecter en affichant leur combativité. Cracher par terre, s'habiller comme un garçon, se montrer prêtes au coup de poing font partie de l'image qu'elles veulent renvoyer, du moins dans la rue, pas forcément au sein du champ familial ou dans les relations amoureuses. »⁶⁴⁰

Face à ces constats liés à l'occupation des espaces publics par les jeunes, les décideurs publics, sous la pression de groupes d'habitants, se voient souvent contraints d'agir. Leurs réponses sont à ce titre diverses, elles s'inscrivent tant dans la répression et la prévention situationnelle, que dans les politiques de jeunesse. C'est ce que je vais aborder à présent.

16.3. Les décideurs publics face à la présence des jeunes dans les espaces publics

16.3.1. Entre prévention situationnelle et politique de jeunesse, la difficile posture des élus locaux

16.3.1.1. Du sentiment d'insécurité des individus...

Les tentatives d'« expulsion » des jeunes des espaces publics, remarquent Elizabeth Calu, Jean-Pierre Jurmand et Alain Vulbeau, s'exercent dans nombre de lieux où les décideurs publics, en accord avec la population locale, estiment qu'ils n'ont rien à y faire. Par exemple, c'est le cas des projets urbains qui pensent rarement la rue comme espace de vie et de « sédentarisation ». Inconsciemment, il existe cette idée, dans notre société de production, que l'arrêt incarne l'immobilisme social et les incivilités⁶⁴¹.

Ainsi, combien de temps nous est-il possible de suivre les jeunes des quartiers dans une connexion sociale sans qu'un « non-humain » ne vienne s'y insérer ? Tous les sociologues qui ont enquêté dans les quartiers populaires en renouvellement urbain ont pu le mesurer. Les aménagements urbains revêtent souvent une fonction anthropomorphique. Par exemple, une caméra de vidéoprotection installée dans un hall d'immeuble se substitue dans l'esprit de ceux qui l'ont conçu à la présence d'un gardien dans la mesure où elle joue quasiment le même rôle : dissuader les jeunes d'occuper les lieux et de les dégrader. C'est pourquoi la démarche de la théorie de l'acteur-réseau est ici pertinente pour en rendre compte.

Avant d'entrer dans le détail, je me dois de rappeler que nous assistons depuis une dizaine d'années à une transformation de nos espaces urbains sous l'introduction de nouvelles préoccupations liées à la sécurité des personnes et des biens. Les dispositifs tels que les résidences fermées (« gated communities » en anglais), les espaces sous vidéosurveillance, les

⁶³⁹ Isabelle Clair, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 2008.

⁶⁴⁰ Thomas Sauvadet, in

<http://www.hommemoderne.org/societe/socio/thsauvadet/dangerjeunes/extraits1.html#note1>

⁶⁴¹ Elizabeth Calu, Jean-Pierre Jurmand et Alain Vulbeau (dir.), *La place des jeunes dans la cité. Tome 2 : Espaces de rue, espaces de parole*, Paris, L'Harmattan, 2005.

privatisations de l'espace, les dispositifs « anti-indésirables », etc., font l'objet de nombreuses critiques et de nombreux débats animés sur ce que l'on qualifie désormais « d'urbanisme sécuritaire ».

Lors de la conception de l'aménagement urbain au moment de l'édification des quartiers populaires dans la période de l'après-guerre, il n'a été que très peu pris en compte la possibilité d'une présence jeune dans les espaces publics là où d'autres âges de la vie ont quant à eux été pris en considération (personnes âgées et les bancs, les enfants et les jeux). Les architectes et les urbanistes de l'époque avaient pensé des usages précis pour les lieux : par exemple, le hall d'immeuble pour permettre aux habitants d'entrer et au facteur de déposer le courrier, des passages pour aller et venir, etc. Des espaces de discussion avaient même été aménagés dans certains halls d'immeuble. Finalement, peu de choses ont été pensées pour les jeunes qui auraient souhaité s'installer, se rencontrer et discuter dans les espaces publics. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, généralement, les jeunes détournent l'usage des lieux à leur avantage, ce qui entraîne des situations de tension avec les adultes surpris de ces usages déviants des espaces. Un sentiment d'envahissement et de menace naît alors avec des réactions le plus souvent de répression comme nous l'avons vu plus haut.

C'est alors que les interventions urbaines entreprises aboutissent dans certains cas à une affectation de l'espace public qui se limite généralement à la fonction de transit, qu'il s'agisse des flux piétons, vélos, véhicules ou transports collectifs. L'espace public ainsi envisagé sous le seul angle des flux permet, sinon d'éviter toute interaction sociale, du moins de limiter les tentatives d'appropriation par des groupes. Le modèle de ville ainsi esquissé permet de rendre acceptable la coexistence de groupes sociaux différenciés mais n'encourage pas les interactions : c'est le régime de la coprésence.

La prévention de la malveillance par l'aménagement urbain, pour sa part, puise sa source dans une double origine théorique résultant de la convergence de criminologues s'intéressant à la qualité des espaces, et d'architectes se préoccupant des problèmes d'insécurité. Sans présenter l'ensemble de ces théories et les controverses auxquelles elles ont donné lieu, je peux néanmoins évoquer les deux plus significatives et « popularisées ». Tout d'abord, Jane Jacobs, critique américaine d'architecture, publie en 1961 « Déclin et survie des grandes villes américaines » dans lequel elle fait de la sécurité des personnes dans les espaces publics un critère déterminant dans l'évaluation d'un projet d'aménagement urbain⁶⁴². Selon elle, l'enjeu est de parvenir à réunir au sein des espaces publics une densité humaine suffisante pour que s'exerce un contrôle social régulateur des dysfonctionnements. L'objectif devient alors de favoriser l'animation urbaine. La fréquentation des rues, la séparation claire entre l'espace public et l'espace privé et la surveillance naturelle favorisée par une grande visibilité au sein des différents espaces sont des conditions de sécurisation d'un espace. Elle suggère ainsi l'existence d'un lien entre la sécurité et la surveillance assurée par les habitants, le principe étant celui de « voir et être vu ».

La deuxième théorie « popularisée » sur ces questions, celle de la « vitre brisée » (« broken windows »), a été développée en 1982 par les criminologues James Wilson et Georges Kelling⁶⁴³. Selon eux, l'insécurité serait liée à la qualité de conception et d'entretien de l'espace suivant une « spirale négative » : une simple vitre cassée et non réparée suffirait à donner l'impression que l'espace environnant n'est pas contrôlé et que des actes incivils peuvent s'y dérouler, développant en retour le repli des habitants sur l'espace privé au détriment des espaces publics, avec un sentiment d'insécurité, voire pour ceux qui le peuvent la fuite hors du quartier.

⁶⁴² Jane Jacobs, *The death and Life of Great American Cities*, Hardcover, Modern Library Series, 1961.

⁶⁴³ James Wilson et Georges Kelling, « Broken windows. The police and neighborhood safety », in *Atlantic Magazine* mars 1982, p. 29.

Selon eux, les désordres mineurs dans un quartier, s'ils sont tolérés, produisent un environnement susceptible d'attirer de la délinquance. Ces désordres seraient de nature à signaler aux délinquants potentiels que l'espace n'est pas géré et surveillé. Le succès de cette théorie est lié au fait qu'elle popularise une nouvelle relation entre délinquance et sentiment d'insécurité : ce n'est plus la délinquance qui prime mais le sentiment d'insécurité qui se crée en négligeant les petits faits objectifs qui l'alimentent. Les démarches de gestion urbaine de proximité inscrites dans la politique de la ville, de plus en plus nombreuses dans les quartiers populaires, s'inscrivent bien dans cet objectif en visant l'amélioration de la vie quotidienne des habitants pour réduire leur sentiment d'insécurité.

Aussi, j'ajouterais que le sentiment d'insécurité renvoie à plusieurs phénomènes tels que les faits subis, connus par des proches ou rapportés par la rumeur. Comme nous l'avons vu à travers les extraits d'entretien présentés plus haut, le sentiment d'insécurité est également construit sur le registre de l'imaginaire et, de plus en plus, sur des préoccupations sociales et politiques pour les phénomènes délinquants, ce avec d'autant plus d'acuité que les individus ont le sentiment de ne pouvoir les expliquer ou les comprendre comme l'observe ce jeune :

Extrait d'entretien avec un jeune de 23 ans :

Est-ce que les jeunes passent beaucoup de temps sur les espaces publics ?

Ça dépend de quoi tu veux parler : cages d'escaliers, tout ça ?

Oui, entre autres, mais aussi les bancs publics dehors, l'entrée du centre commercial, la place publique, etc.

Ouais, ben ouais.

Et comment est vécue leur présence ?

Mal ! Les gens nous prennent tous pour des délinquants ici. A peine on se regroupe à cinq dans un hall d'immeuble ils se mettent en transe ! Nous on est là entre nous, on fait rien de mal, et eux ils s'imaginent qu'on va les agresser ou je sais pas quoi.

Mais qu'est-ce qui explique que vous vous regroupez dans les espaces publics ?

Ben on est chez nous, non ? On est dans notre quartier.

Oui, mais pourquoi pas chez quelqu'un, dans un appartement ?

Personne n'a d'appart' à lui ici et ceux qui en ont ils veulent pas que ça squatte chez eux, c'est normal. Après on va quand même pas se regrouper chez nous. Y en a qui fument et qui boivent, ça on peut pas le faire devant nos parents. Respect. Tu vois ?

Oui, je comprends mais alors c'est sûrement en raison de ce type de pratiques que les habitants se méfient de vous, non ? Quand vous fumez, qu'il y a des bières ou des mégots de cigarettes qui restent traîner...

Ouais c'est clair que ça joue aussi. Faut dire que les jeunes ils respectent rien ici. Si c'était que les bouteilles, les cannettes ou les cadavres de joints, à la limite ça passerait. Mais t'as les gamins qui jouent au foot toute la journée devant les cages, t'as tout le temps des vitres cassées. Y a du bruit et tout. C'est pour ça que les gens en ont marre aussi et ça peut se comprendre. Mais après il suffit aussi de dire bonjour et de parler, on est pas des sauvages.

Donc tu reconnais que des pratiques peuvent susciter des inquiétudes de la part des habitants ?

Mais attend, c'est pas que les jeunes. Quand je descends de chez moi le matin pour aller au tafe et que ça pue la pisse de chien dans l'ascenseur, tu crois que ça vient de qui ? C'est les vieux pochtrons avec leurs chiens ça ! C'est pas les jeunes qui font ça ! Mais tu vois, je pense qu'en fait c'est tout un environnement qui est malsain dans le quartier. Regarde ! [Me montre du doigt les bâtiments] Tout est pourri ici ! Et c'est la misère, tout le monde galère, tout le monde est au chômage. Donc après les gens ils savent plus à qui s'en prendre, c'est normal. Déjà qu'ils galèrent et en plus ils sont pas tranquilles chez eux ! Ils ont l'impression d'être en insécurité chez eux, là où ils vivent. Donc voilà, après ils ont tendance à nous prendre pour des boucs-émissaires, mais attend, nous on galère comme eux, on est pas des anges mais on a pas demandé à galérer là dans les cages. En plus l'hiver ça caille, les nuits sont longues, personne ne veut ça pour ses enfants. Après c'est pas non plus tous les gens qui sont comme ça. Ceux qui sont là depuis longtemps, qui ont grandi comme nous etc., ils nous comprennent et ils nous laissent tranquilles. Ils savent bien ce que c'est un quartier.

Qui sont les gens les plus virulents à votre égard alors ?

Ça dépend mais c'est surtout les gens qui sont arrivés après, ou qui ont pas grandi comme nous, qui sont pas dans la culture du quartier entre guillemets.

Pour toi, les habitants sont perdus au milieu de cette « pourriture », pour reprendre tes termes ?

Mais oui, complètement, les gens ils sont grave perdus en fait !

Ce jeune analyse le sentiment d'insécurité à travers la « pourriture » dont sont victimes les quartiers populaires. Cette analyse a largement été mobilisée par François Dubet, comme nous l'avons vu dans la première partie, lorsqu'il évoque la « désorganisation ». Le jeune avance avec ses mots le sentiment qu'ont les habitants d'appartenir à un monde « pourri », régi par aucune règle, anémique en quelque sorte. A cet égard, la formule qu'il emploie, « je pense qu'en fait c'est tout un environnement qui est malsain dans le quartier », illustre parfaitement sa démonstration. Perdus au milieu de cet « environnement malsain », les habitants ont tendance à prendre les jeunes comme « boucs émissaires ».

Sur les jeunes, s'il reconnaît des « incivilités », même s'il ne prononce pas le terme, telles que les vitres brisées par les ballons envoyés ou les bières délaissées aux abords des immeubles, il estime cependant que les jeunes n'ont pas voulu cette situation qu'ils subissent faute de lieux indépendants qui leur appartiendraient ou de perspectives d'avenir qui les extrairaient des espaces publics.

Sans qu'il y ait d'effet mécanique, on peut observer à travers cet extrait d'entretien que certaines situations individuelles de vulnérabilité dans les quartiers populaires, également relevées par les acteurs dans les extraits d'entretien plus haut, majorent le sentiment d'insécurité (isolement, repli, absence de perspective résidentielle etc.). D'autre part, constate le jeune, le sentiment d'insécurité ne s'exprime généralement pas de la même façon pour les populations anciennes d'un quartier, qui en connaissent le fonctionnement social, même si elles peuvent être particulièrement sensibles à son évolution, que pour les populations les plus récemment installées, qui ne maîtrisent pas l'ensemble des codes sociaux et des règles d'usage. Aussi, pour le jeune, le sentiment d'insécurité s'exprime avec d'autant plus d'acuité que les individus ont le sentiment d'être en insécurité dans la sphère du proche et de l'intime, c'est-à-dire dans leur logement ou à proximité.

Le constat dressé par ce jeune est généralement partagé par les acteurs qui œuvrent dans les quartiers. Par exemple, dans l'un des quartiers de l'une des villes enquêtées, les professionnels qui y œuvrent ont pu remarquer que les caractéristiques sociales de la population, en termes d'âge, de pauvreté et d'isolement lui confèrent une plus grande vulnérabilité aux faits d'insécurité. Le sentiment d'insécurité est très fortement majoré chez les plus anciens qui évoquent une dégradation sociale et une dévalorisation de l'évolution du quartier, renvoyant à un « avant » perçu comme plus favorable.

Les décideurs publics nationaux l'ont bien compris et tentent d'organiser la répression de tout ce qui peut troubler la tranquillité des habitants et combattre leur sentiment d'insécurité. En témoigne la loi de sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, votée en 2004 par le Parlement, qui interdit les regroupements dans les halls d'immeubles. L'article 61 de cette loi renforce les dispositions prises sous le gouvernement Jospin, nommées « lois de sécurité quotidienne » qui s'attaquaient à « l'envahissement des cages d'escalier » en permettant, notamment, une possible intervention des forces de l'ordre, sans toutefois y associer de sanction.

Ce nouveau délit est initialisé par la loi de sécurité intérieure passible de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 Euros d'amende. S'il peut s'agir de sanction contre les voies de fait ou menaces proférées contre une personne, « l'entrave à la circulation des personnes » est punie de la même manière

Nicolas Sarkozy n'hésite pas à expliquer aux députés les raisons de la création d'un délit plutôt que d'une contravention : « Si l'occupation [des halls d'immeuble] est une simple contravention, la police ou la gendarmerie, saisie par un voisin excédé auraient comme seul pouvoir de dresser un procès verbal (...), ce qui ne permet pas de faire dégager les lieux (...) »

Le délit permet en revanche, selon lui, « *l'interpellation, et si besoin est, la garde à vue pour faire cesser le trouble* »⁶⁴⁴.

C'est la raison pour laquelle Thierry Oblet estime que l'insécurité « *se présente comme une dimension constitutive de la vie urbaine* ». Pour lui, l'insécurité représente une contrepartie des libertés que la ville autorise : « *Comment gérer une insécurité que l'on ne peut éradiquer de la vie urbaine sauf à en compromettre les vertus : l'ouverture sur l'imprévu, l'échange et le commerce avec des personnes que l'on n'aurait pas spontanément rencontrées ? Comment sécuriser la ville sans tuer les libertés urbaines que menace néanmoins une trop grande insécurité ?* », s'interroge-t-il⁶⁴⁵. Pour lui, deux stratégies caractérisent la lutte contre l'insécurité depuis le dernier quart du siècle :

« La territorialisation des politiques de sécurité urbaine et la prévention situationnelle. La première ambitionne, sous l'égide du maire, d'obliger la police et la justice à prendre en compte les problèmes d'ordre non strictement judiciaire posés par le délitement du contrôle social informel. La seconde entend prévenir la malveillance par un urbanisme de sécurité déployant ses normes protectrices dans la conception de l'aménagement de l'espace et de l'équipement des bâtiments. »⁶⁴⁶

Pour Oblet, dans un monde urbain qui s'est considérablement transformé sous les effets de la mondialisation, « *il est tentant de résumer cette nouvelle police des villes à un durcissement de la répression envers les plus faibles et à une « privatisation de l'espace public » au bénéfice des plus forts.* »⁶⁴⁷ Comme le soulignent Jacques Donzelot, Catherine Mével et Anne Wyvekens, ces formes de lutte contre l'insécurité différencient les stratégies qui relèvent du « traitement des lieux » de celles qui visent à « agir sur les gens ». Pour ces sociologues, si cette grille d'analyse de l'insécurité, d'une part reconnaît que l'amélioration d'un lieu ne va pas forcément de pair avec une amélioration des conditions de vie de ses habitants, et d'autre part se garde bien de réduire les problèmes sociaux à des problèmes urbains, elle invite cependant à reconnaître la dimension spécifiquement urbaine des problèmes sociaux⁶⁴⁸.

Comme le met en avant Georg Simmel, la grande ville met en relation des individus étrangers les uns aux autres. Cet anonymat libère le citoyen des mesquineries et des préjugés « *qui enserrent l'habitant de la petite ville* »⁶⁴⁹. Ainsi, contrairement au village rural, la ville moderne protège des commérages et l'anonymat qu'elle permet favorise, selon Mc Kenzie, « *les désirs de pouvoir et d'expériences nouvelles* »⁶⁵⁰. Or, toujours selon McKenzie, « *les désirs de sécurité et reconnaissance trouvent surtout satisfaction dans la solidarité et l'intimité des petits groupes* »⁶⁵¹. C'est pourquoi, comme le souligne Oblet :

« l'affaiblissement des liens communautaires prive le citoyen des avantages d'un contrôle social informel et spontané. L'interconnaissance renforçait les scrupules dans l'envie de nuire à autrui, elle organisait un jeu de surveillance mutuelle et créait une obligation de secours. L'accord sur les normes, par exemple la condamnation du moindre larcin dans des communautés rurales que motivait la difficulté pour toutes les familles d'assurer leur subsistance, dissuadait de voler et protégeait de

⁶⁴⁴ J.O.A.N. N°1 du 15/01/03.

⁶⁴⁵ Thierry Oblet, *défendre la ville, la police, l'urbanisme et les habitants*, op. cité, p. 3.

⁶⁴⁶ Ibid., pp. 5-6.

⁶⁴⁷ Ibid., p. 6.

⁶⁴⁸ Jacques Donzelot, Catherine Mével et Anne Wyvekens, *Faire société : la politique de la ville aux États-Unis et en France*, Éditions du Seuil, 2003.

⁶⁴⁹ Georg Simmel, « The Metropolis of Modern Life », in Donald Levine, *Simmel. On individuality and social forms*, Chicago University Press, 1971.

⁶⁵⁰ Roderick D. MacKenzie, « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine » (1925), in Isaac Joseph, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 1979.

⁶⁵¹ Ibid.

l'être. Le vol restait l'affaire des vagabonds, des étrangers au village. Dans la métropole, la prédation n'est plus le fait d'individus étrangers à la ville même s'ils restent inconnus de leurs victimes. »⁶⁵²

C'est la raison pour laquelle nous assistons depuis la fin de la décennie 1990 à une « sécurisation passive » de la part des bailleurs sociaux de leurs patrimoines. C'est ce que je vais développer à présent en traitant des « non-humains ».

16.3.1.2. ...à la sécurisation des espaces publics.

Le recours à tout un arsenal d'équipements technologiques de protection s'est généralisé pour sécuriser les espaces publics dans les quartiers populaires : interphones, digicodes, badges, alarmes, vidéosurveillance, etc. Thierry Oblet observe que de nombreux organismes HLM « ont fermé les coursives et les « passages traversants » qui d'un bâtiment à l'autre de leurs résidences facilitaient la fuite des jeunes lors de contrôles de police. »⁶⁵³ Aussi, nombreux sont les jardinets, conçus à l'origine en cœur d'îlot pour permettre aux enfants de jouer sous la surveillance de leurs parents, à s'être vus condamnés pour les conflits d'usage qu'ils occasionnaient. Aujourd'hui, les municipalités en appellent, sauf économies à courte vue, à l'utilisation des matériaux les plus résistants à l'usure et au vandalisme.

Dans les sept villes enquêtées, j'ai également pu observer que les bailleurs sociaux tendent à modifier les aspects extérieurs de leurs bâtiments en diminuant la surface dévolue aux parties collectives. Les halls d'entrées sont fréquemment fermés et leur accession devient de plus en plus individualisée et compliquée en raison des contrôles que permettent les nouvelles technologies. Thierry Oblet, pour sa part, observe que :

« Les transformations les plus spectaculaires concernent la séparation des entrées. Celles-ci deviennent indépendantes les unes des autres et ne desservent plus qu'une seule cage d'escalier. Parfois, un nom remplace la lettre de l'alphabet qui servait à les désigner. Cette division d'un grand ensemble en blocs de taille plus humaine doit faciliter la gestion et la protection de ces lieux. Un meilleur éclairage parachève ces travaux de qualification. »⁶⁵⁴

Par exemple, dans un quartier de l'une des villes enquêtées, les tours HLM, construites en 1973, étaient pourvues d'un grand hall. Les boîtes aux lettres y étaient disposées en blocs, une large allée conduisait de la porte d'entrée aux deux ascenseurs et un banc était encastré dans le mur de sorte à permettre aux habitants de s'asseoir et échanger. Il s'agissait clairement d'un aménagement conçu à l'origine pour favoriser l'échange et le lien social entre les habitants.

Après de longues années d'occupation de ces espaces par des groupes de jeunes aux origines sociales diverses, occasionnant d'innombrables désagréments suscitant la colère des habitants (crachats, bières délaissées, détritrus alimentaires, etc.) ainsi que des trafics de cannabis les mêlant constamment aux forces de l'ordre, les élus locaux décidèrent récemment, en lien avec le bailleur social, de condamner ces halls en les réduisant à leur plus simple fonction : le passage. Ainsi, si des digicodes avaient déjà été installés depuis des décennies, les bancs encastrés dans les murs ont tous été supprimés (les murs bouchés), les grands espaces dans lesquels se trouvaient les boîtes aux lettres supprimées, et les halls réduits physiquement d'un tiers. Aujourd'hui, ces derniers se ne limitent plus qu'à des couloirs menant de la porte d'entrée aux ascenseurs. Sur le côté droit des murs ont été installées les nouvelles boîtes aux lettres.

⁶⁵² Thierry Oblet, *défendre la ville, la police, l'urbanisme et les habitants*, op. cité, p. 11.

⁶⁵³ Thierry Oblet, *défendre la ville, la police, l'urbanisme et les habitants*, op. cité, p. 42.

⁶⁵⁴ Ibid., p. 43.

Plus rien n'incite à l'arrêt dans ces halls devenus exclusivement des lieux de passages. Pis, pour dissuader les jeunes de « squatter », des caméras de vidéo-protection⁶⁵⁵ ont été installées au fond des couloirs, afin de filmer l'intégralité de ceux-ci, ainsi que dans les ascenseurs. L'objectif affiché est clairement l'invisibilité des jeunes. L'un d'entre eux m'en a fait part en ces termes :

Extrait d'entretien avec un jeune de 17 ans :

Est-ce que les jeunes passent beaucoup de temps dans les espaces publics ?

Qu'est-ce que tu veux dire par espace public ?

Tous les endroits où on peut se retrouver : les cages d'escalier, la place publique, etc. ?

Avant ouais, maintenant plus trop depuis qu'ils ont mis leurs caméras dans les cages.

Ah bon ? Vas-y raconte un peu...

Ben avant, on squattait dans les cages des tours là mais y a eu trop de bordel donc ils ont condamné les entrées et ils ont mis des caméras. Maintenant y a plus qu'un couloir.

Oui j'ai vu ça. Mais pourquoi d'après toi ils en sont arrivés à faire ça ?

Ben ça squattait trop.

Et alors, si les jeunes se tiennent à carreaux, y a pas de raison que ça pose problème non ?

Mais les jeunes ils se tenaient pas à carreaux, c'est ça le problème. Enfin je te dis ça, pas tous mais la plupart.

Ils faisaient quoi alors ?

Rien de mal si tu veux mais disons qu'ils abusaient des fois. Ils fumaient, ils buvaient, des trucs comme ça quoi. Et ils laissaient tout crade.

Y avait du « business » aussi on m'a dit ?

Ouais, y a quelques jeunes qui vendaient du shit et qui jetaient ça dans les boîtes aux lettres quand ils voyaient les flics arriver. Après pour les récupérer ils étaient obligés de casser les boîtes aux lettres donc les gens ils pétaient les plombs.

Ouais, donc c'est tout ça qui a conduit la Ville à réaménager les halls ?

Ouais. Mais c'est de leur faute aussi, avant y avait des gardiens dans tous les immeubles. Maintenant t'en a plus aucun. Soit disant ils ont plus de moyens pour les payer. Donc c'est normal que les jeunes soient livrés à eux-mêmes. Moi je me rappelle quand j'étais petit, y avait un gardien dans ma tour, il venait tout le temps voir les jeunes et leur dire qu'il fallait pas qu'ils laissent traîner leurs affaires. Il était cool, il les comprenait et ça se passait bien. Ça veut pas dire que tout se passait bien tout le temps, que y avait pas d'accrochage mais voilà, c'était quand même mieux.

C'est intéressant ce que tu me dis là, continue...

Ben avec les gardiens, franchement, tout le monde était rassuré. Les habitants ils se sentaient à l'aise et les jeunes savaient qu'ils pouvaient pas faire n'importe quoi. Mais c'est partout pareil dans ce quartier. Avant y avait aussi un flotier et son équipe. Supprimé ! Maintenant c'est les flics qui connaissent rien aux quartiers et aux jeunes qui viennent nous contrôler, donc forcément y a beaucoup plus de tension.

Pour toi, la tension dans le quartier, elle est due à la suppression de ces moyens ?

Ben oui, ils [les pouvoirs publics] laissent les habitants livrés à eux-mêmes et après ils se plaignent quand ça se passe mal.

Et ils font comment les jeunes maintenant ?

Ça a rien changé, c'est pas parce qu'ils ont fait ça que les jeunes squattent plus. Ça a rien changé ! Bon d'accord, les jeunes ils squattent plus dans les halls d'immeuble maintenant. Mais ils se sont déplacés ailleurs. T'as qu'à aller voir devant le Shopi [centre commercial du quartier] ou au stade en bas.

Oui, mais l'objectif de la Ville et [du bailleur social] c'était bien de déplacer le problème. Ce qui les intéressait c'était que les jeunes quittent les halls d'immeuble...

Oui d'accord mais si c'est pour que ce soit pareil ailleurs ça change rien. Tu verras, on fait le pari que dans quelques mois ils vont se faire chier à essayer de trouver une solution pour faire dégager les jeunes de là où ils sont maintenant. Je prends le pari avec toi. Le « business » ça a toujours existé et ça existera toujours ! Ils [les pouvoirs publics] peuvent faire ce qu'ils veulent, ça changera rien.

Mais attend, tous les jeunes ne dealent pas ? J'ai l'impression que tu les stigmatises, non ?

Non, c'est pas que je les stigmatise mais voilà, ça existe. Après c'est clair que la majorité ils dealent pas. Moi je squattais et je dealais pas. En fait, on veut juste un endroit où se retrouver c'est tout.

⁶⁵⁵ La vidéo-protection est à distinguer de la vidéosurveillance dans la mesure où les images enregistrées ne sont visionnées qu'à la suite d'un problème survenu. La vidéosurveillance, quant à elle, mobilise des agents qui visionnent les vidéos en direct et en permanence.

Ce jeune explique que le dispositif mis en place par la Ville et le bailleur social a porté ses fruits dans la mesure où il a fait fuir les jeunes. Pour autant, remarque-t-il, le problème de l'occupation des espaces publics par les jeunes reste entier puisque ces derniers se sont déplacés vers d'autres lieux, ce qui entraîne de nouveaux désagréments.

Il explique la montée de la tension sociale dans son quartier par la suppression des gardiens d'immeuble qui jouaient selon lui un rôle de régulation des comportements vital pour le quartier. Depuis leur retrait, pense-t-il, les habitants se sont sentis davantage livrés à eux-mêmes. Les gardiens d'immeuble, comme l'îlotier, incarnaient une présence institutionnelle dans le quartier qui était de nature non seulement à montrer que celui-ci était considéré aux yeux des pouvoirs publics soucieux d'y faire respecter l'ordre, mais en plus à établir du lien avec une population que ces professionnels connaissaient bien.

Pour le jeune, l'installation des dispositifs de surveillance et le réaménagement des espaces ne remplaceront jamais ces présences humaines dans le quartier.

Pour Oblet, toutes ces dispositions, au premier abord, ne semblent qu'« *actualiser les vieilles recettes depuis longtemps utilisées pour protéger les citoyens des atteintes à leurs personnes ou à leurs biens.* »⁶⁵⁶ Il en veut pour preuve l'essor de l'éclairage urbain au cours des XVII^e et XVIII^e siècles comme élément allant de pair avec l'émergence d'un appareil policier destiné à endiguer la criminalité :

« Significativement, le père de la police moderne, La Reynie, réussit à imposer, grâce à une ordonnance de 1667, l'installation de plus de 5 000 lanternes allumées dans les rues de Paris. Cet éclairage vise à faciliter la vigilance policière, voire l'arrestation des malfaiteurs. Il doit décourager les criminels intimidés par l'éventualité qu'une surveillance s'exerce sur eux (Chartier, 1980, 1998). La lanterne s'intègre au modèle panoptique imaginé par Jeremy Bentham pour rendre plus efficient l'exercice du pouvoir. »⁶⁵⁷

Ici, l'adage que cite Oblet selon lequel « après minuit chaque lanterne vaut un veilleur de nuit » illustre parfaitement les stratégies à l'œuvre dans les quartiers populaires pour contrôler la jeunesse et lutter contre ses regroupements susceptibles de dévier sur des actes délinquants. Pour Oblet, il est aisé de déceler de fortes similitudes entre les effets autrefois attendus de l'éclairage public et ceux aujourd'hui espérés de la vidéosurveillance, qui ne cesse de se développer dans les espaces publics. Il analyse cette analogie dans toute sa subtilité :

« Certes, on peut souligner qu'à l'origine, au XVI^e siècle, l'éclairage public était d'abord perçu comme un outil d'embellissement et d'ordonnement des villes. Mais ces considérations esthétiques, intimement liées à la représentation que le Pouvoir veut donner de lui-même, entretiennent également un rapport subtil, mais toujours actuel, à la sécurité. La beauté intimide ou offre quelque chose à préserver ; parfois elle apaise par le respect qu'elle semble signifier envers ceux pour lesquels elle constitue un cadre de vie. Aujourd'hui encore, bien que dans certaines occasions de manière trop factice, la « sécurisation passive » des logements sociaux s'accompagne de petits travaux d'embellissement. »⁶⁵⁸

Toutes ces mesures dites de « prévention situationnelle » s'intéressent moins à identifier les causes sociales de la délinquance que les circonstances immédiates du passage à l'acte délinquant ou criminel. « *Cette approche est souvent apparue antinomique avec la confiance affichée par la social-démocratie dans les effets pacificateurs du progrès social et les vertus de l'éducation* », constate Oblet⁶⁵⁹. Selon lui, le principe de prévention situationnelle a été théorisé par Ronald V. Clarke, chercheur à l'Unité de prévention de la délinquance du Home

⁶⁵⁶ Ibid.

⁶⁵⁷ Ibid.

⁶⁵⁸ Ibid., p. 44.

⁶⁵⁹ Ibid., p. 45.

Office (ministère de l'Intérieur anglais). Dans sa définition la plus générale, elle vise ainsi trois objectifs : rendre plus pénible l'effort du délinquant dans l'accomplissement de son forfait, accroître les risques pour le criminel de se faire prendre et diminuer l'espérance des gains attendus de l'infraction :

« Chaque objectif se décline en un arsenal de mesures techniques. En fonction des contextes, l'augmentation de l'effort du criminel repose ainsi sur une meilleure protection des cibles, soit en améliorant sa robustesse (vitres résistantes, dispositifs antivols...), soit en rendant plus difficile l'accès (clôtures, interphones...), soit en réduisant les possibilités d'obtenir les instruments nécessaires à l'exécution du délit (contrôle des armes à feu...). La prévention situationnelle ne se réduit donc pas seulement à gêner l'accomplissement matériel du criminel. »⁶⁶⁰

Ainsi, pour Oblet, « l'audience de la prévention situationnelle entérine l'idée que le développement social, pour légitime qu'il soit, ne constitue pas véritablement une politique de prévention de la délinquance et de réduction de l'insécurité. »⁶⁶¹ C'est d'ailleurs ce que mettait en avant Emilie Thérouin, adjointe au Maire d'Amiens et membre de la Fédération française de la sécurité urbaine, lors d'une table ronde organisée en marge de l'assemblée générale de l'association Villes et banlieues⁶⁶² lorsqu'elle exprimait, en substance, la chose suivante :

« La réalité c'est que nous sommes collectivement responsables des questions de sécurité, surtout lorsqu'elles prennent une place importante dans le quotidien de nos concitoyens. Les élus locaux sont de fait « mouillés » dans le traitement des problèmes de sécurité. La sécurité est un service public qu'il faut assurer. Il faut donc avoir le courage de mener des politiques impopulaires. Des fois, on a l'impression de lutter contre des choses qui nous dépassent. La délinquance est très complexe et on ne peut la résoudre uniquement avec des mesures sociales. »

Par ailleurs, comme le rappelle Oblet, contrairement aux tâtonnements de ce que les décideurs publics appellent la prévention sociale⁶⁶³, la prévention situationnelle offre un certain confort par son pragmatisme dans la mesure où ses dispositifs ne s'avèrent efficaces que sur du très court terme, ce qui évite de fait « les débats sur les modalités d'articulation de la prévention et de la répression auxquels la « politique de la ville » les avait conviés jusqu'à lassitude. »⁶⁶⁴ Pourtant, si l'organisation urbaine a une incidence sur la sécurité, les interventions dites de « résidentialisation » ne résolvent pas de manière mécanique les situations d'insécurité. La résidentialisation répond en effet à des finalités très différentes (valorisation, différenciation, développement de l'appropriation et appartenance résidentielle, sécurisation etc.) et la qualité de son fonctionnement suppose un traitement adapté des espaces publics de proximité et notamment le développement de lieux publics de convivialité, support de pratiques collectives. Ainsi que le souligne Thierry Oblet :

« Les effets délétères du fonctionnalisme urbain sur la vie urbaine sont criminogènes. La destruction de la convivialité de la rue, le désert engendré par l'abandon de la mixité fonctionnelle et l'anonymat complet du voisinage auquel conduit le gigantisme des tours stérilisent les ferments minimaux d'une vie communautaire : l'entraide et la surveillance spontanée mais de bon aloi de son environnement

⁶⁶⁰ Ibid., p. 46.

⁶⁶¹ Ibid., p. 45.

⁶⁶² Trélazé le 15 octobre 2011, table ronde intitulée : « Quelles agglomérations voulons-nous construire ? Avec quelles solidarités ? »

⁶⁶³ Terme qui recouvre l'ensemble des politiques liées à l'éducation populaire, la jeunesse et au travail social. L'usage de ce terme laisse apparaître une certaine forme d'équivalence avec la prévention situationnelle au grand dam des acteurs de la jeunesse. En effet, ces derniers estiment que l'éducation populaire et le travail social visent à « construire » des citoyens, des individus éduqués, libres et autonomes, et non à lutter contre la délinquance à proprement parlé.

⁶⁶⁴ Thierry Oblet, *défendre la ville, la police, l'urbanisme et les habitants*, op. cit., p. 48.

proche. Rendre l'« espace défendable », pour reprendre la célèbre expression d'Oscar Newman, signifie d'abord que l'aménagement de l'espace pèse dans les tentatives pour recréer entre les habitants des réflexes de solidarité et un sentiment de responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la tranquillité d'un lieu, notamment de ses espaces communs. L'« espace défendable » vise à favoriser les interactions et les échanges entre les individus, il est donc aux antipodes d'une apologie de la transformation des résidences en ces bunkers ou forteresses auxquels on assimile trop souvent la résidentialisation. Un affichage ostensible de l'outillage sécuritaire conforte le sentiment d'insécurité des gens, il les incite à se barricader chez eux plutôt qu'il ne les encourage à se mobiliser pour surveiller et défendre leur territoire par des gestes simples comme s'autoriser à demander à quelqu'un dont la présence dans son territoire étonne ce qu'il y cherche. L'enjeu n'est pas d'entraver la circulation des personnes ou d'attiser le repli sur soi mais de faciliter la dissuasion des comportements malveillants, qu'ils relèvent d'individus étrangers ou non à la résidence. »⁶⁶⁵

Malgré ces constats, force est de constater que les décideurs publics, notamment les municipalités, persistent dans cette direction du réaménagement de l'espace urbain pour tenter de résoudre les problèmes et sentiments d'insécurité, générés notamment par la simple présence de groupe de jeunes dans les espaces publics.

Toutefois, à côté de ces mesures, les décideurs publics en affichent d'autres censées répondre davantage aux attentes des jeunes en matière d'insertion sociale et professionnelle et de sociabilité.

16.3.1.3. Entre prévention situationnelle et politique de jeunesse, la difficile posture des élus locaux

Ainsi, dans un quartier de l'une des villes enquêtées, le centre commercial positionné au cœur des tours et des barres d'immeubles représente le seul lieu d'activité aux côtés de l'équipement socioculturel et de la bibliothèque municipale. Chaque après-midi, à partir de 14h généralement, ce centre commercial voit son entrée et son espace central autour duquel sont positionnés les différents commerces (supermarché, boulangerie, presse, etc.), occupé par en moyenne une trentaine de jeunes âgés de 12 à plus de 30 ans. Si la population qui compose ce groupe de jeunes est plurielle, il n'en reste pas moins que celle des jeunes « sans emploi », ayant souvent échoué à l'école, reste largement majoritaire.

La présence de ces jeunes dans et aux abords du centre commercial n'est pas sans poser problème aux commerçants et aux clients. Si la plupart des jeunes se contentent de consommer un café, servi par le bar dans un gobelet, ou une cannette, beaucoup y jouent également au foot et circulent en vélo. Aussi et surtout, le lieu est devenu le repaire des trafiquants de cannabis du quartier. Attendant patiemment leurs clients toute la journée, leurs allers et venues ne se comptent plus entre l'espace central et ses toilettes publiques qu'ils se sont accaparées pour le stockage et la découpe de leurs marchandises.

Face à cette situation – à laquelle il faut ajouter la rénovation urbaine du quartier qui contraint les décideurs publics locaux à faire déménager une partie non négligeable des habitants, ainsi que la concurrence des centres commerciaux environnants dans la ville – il n'en fallait pas plus pour que le centre commercial du quartier plonge dans une situation économique désastreuse, voyant sa clientèle fondre comme neige au soleil, au point d'envisager sa fermeture. D'ailleurs, les acteurs de la municipalité ont pu observer que les personnes âgées venaient faire leurs courses de préférence le matin de sorte d'être sûres de ne pas se heurter à la présence des jeunes.

Le Maire de la Ville ne pouvait ainsi pas rester sans réagir. Il entreprit un vaste réaménagement de l'espace en lien avec l'association des commerçants qui administre le centre commercial. Ont ainsi été installées des caméras de vidéo-protection aux abords des entrées et à l'intérieur même de l'espace, et les bancs permettant de s'asseoir ont été pour la

⁶⁶⁵ Ibid., p. 50.

plupart supprimés. L'objectif affiché est clairement d'inciter les jeunes à quitter le lieu. « *Nous savons pertinemment que ça ne fait que déplacer le problème, mais c'est précisément ce que nous recherchons !*, me confiait ainsi l'un des adjoints en charge de ce réaménagement, *le but c'est bien que les jeunes libèrent les espaces et que les clients reviennent faire leurs courses tranquillement. Sinon c'est le centre commercial qui va fermer et ce serait terrible pour le quartier.* »

A côté de ces mesures, le Maire, pleinement conscient du désœuvrement des jeunes et soucieux de ne pas se les mettre à dos – « *il ne faudrait pas non plus qu'ils croient qu'on est uniquement contre eux* », m'expliquait-il – a souhaité mettre en œuvre un plan plus en phase avec la politique de jeunesse. Ainsi, il a dans le même temps chargé son adjoint en charge de la politique de jeunesse de regrouper les jeunes et de réfléchir à un projet pouvant répondre à leurs attentes.

C'est alors qu'un groupe de travail réunissant une quinzaine de jeunes autour d'un groupe d'élus et de quelques professionnels de jeunesse du quartier s'est organisé dans le but de bâtir ce projet. Les jeunes ont pu alors exprimer leur souhait de voir un lieu destiné aux jeunes adultes prendre forme, le foyer du centre social étant quant à lui destiné aux public des pré-adolescents, tout en faisant savoir au Maire que leur préoccupation première restait l'emploi. Avec cette démarche participative, dont le bilan reste à faire, la municipalité envisage à présent la création d'un espace-ressource d'aide à la recherche d'emploi qui englobera également un lieu de sociabilité pour les jeunes adultes.

Nous voyons bien à travers cet exemple, encore une fois, comment une municipalité manie à la fois « le bâton et la carotte » face à des jeunes qui occupent les espaces publics. Cela constitue une bonne transition pour aborder à présent le traitement de la question des jeunes et des espaces publics dans les politiques de jeunesse.

16.3.2. L'action publique en direction des jeunes dans les espaces publics

Alain Vulbeau aborde la question de l'action publique en direction des jeunes dans les espaces publics, qu'il distingue des programmes verticaux des institutions (décisions publiques, budgets alloués, projets, évaluations...), comme devant renvoyer au projet et poser la place des usagers⁶⁶⁶.

S'agissant des jeunes, il est possible selon Vulbeau de construire l'espace public à partir de deux critères :

- la civilité : il s'agit des sociabilités devenues civilités comme l'expression du hip-hop ;
- l'offre de participation qui renvoie aux dispositifs émanant des institutions.

A travers ces deux critères se pose la question de la façon dont les décideurs publics et les adultes reconnaissent et intègrent les activités des jeunes. Autrement dit, comment se co-construisent les places des jeunes dans les espaces publics au travers des politiques de jeunesse ?

Nombreuses sont les Villes à ce jour à avoir pris à bras le corps cette question des jeunes et des espaces publics, dans un souci de paix sociale certes, mais également dans celui de permettre aux jeunes de trouver un appui et des relais en toutes circonstances. La question est loin d'être nouvelle. Les politiques d'équipement ont en partie été conçues pour cela dans les années 1960. C'est pourquoi je vais ici reprendre l'histoire de ces équipements afin d'analyser, dans un second temps, l'évolution de l'offre et les nouvelles pratiques impulsées à l'échelle des territoires.

⁶⁶⁶ Alain Vulbeau, « Faciliter l'accès aux espaces publics », in Chafik Hbila, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse*, op. cité.

16.3.2.1. *La politique d'équipements pour encadrer la jeunesse « visible » : un bilan mitigé...*

A partir des années 1960, l'apparition de la jeunesse sur la scène publique via des événements liés aux violences urbaines au sein des quartiers populaires va pousser les politiques à prendre en considération la question des jeunes sous l'angle du problème. Bien que ce ne soit pas nouveau⁶⁶⁷, vont alors apparaître des espaces spécifiques pour « encadrer » la jeunesse et éventuellement la « cadrer ». La place institutionnelle des jeunes reste donc définie par l'adulte et les décideurs publics. Comme nous l'avons vu plus haut, elle est continuellement sous-tendue par le sentiment de menace et la nécessité d'une paix sociale. Pour reprendre la grille de lecture de Jean-Claude Richez, les décideurs publics se situent clairement dans l'équation de la jeunesse comme problème à résoudre s'agissant de sa présence dans les espaces publics.

Comme je l'ai largement abordé dans la première sous-partie liée à la structuration des politiques de jeunesse, de nombreux équipements socioculturels de quartier ont vu le jour dans cette optique dès les années 1960. Comme le note Laurent Besse dans son analyse de l'histoire des MJC⁶⁶⁸, ces années sont caractérisées par deux phases successives, marquées d'abord par une utopie, au sens fort du terme, se traduisant par la construction massive d'équipements pour les jeunes, puis par un désenchantement. Selon lui, les équipements de jeunes construits dans les années 1960 et au début des années 1970 (maisons des jeunes et de la culture, centres sociaux, foyers de jeunes et d'éducation populaire) s'inscrivent dans ce double sens : entre « *une volonté de créer un lieu qui n'en soit pas un, en même temps, pour en faire un monde idéal.* » Besse rappelle ainsi que les jeunes produisent à cette époque inquiétudes et fascination, notamment par les agissements médiatisés de jeunes « blousons noirs » à Paris durant l'été 1959. D'où l'intervention selon lui du nouveau Haut commissaire à la jeunesse et aux sports, Maurice Herzog, qui lance un appel aux maires de France en leur demandant de construire des équipements pour les jeunes.

Dans ce contexte de mobilisation globale du pouvoir politique national, des autorités locales et des militants, la France se couvre donc d'un réseau d'équipements pour les jeunes⁶⁶⁹. Nous comprenons bien l'enjeu politique qui sous-tend ici ces actions. Cette nécessité de paix sociale va être à l'origine de différents comportements face aux jeunes. Les municipalités se sentent investies d'un devoir vis à vis de leurs électeurs, qui sera répercuté dans leurs demandes implicites de résultats aux responsables des espaces jeunesse, qui eux-mêmes auront des exigences auprès des travailleurs sociaux en première ligne face aux jeunes. Finalement, le but va être de maîtriser la visibilité des jeunes. C'est à cela que doivent en partie servir les équipements socioculturels. Mais pas uniquement.

Comme le rappelle Laurent Besse⁶⁷⁰, l'action qui va être mise en œuvre dans ces équipements - qui affichent alors la volonté de s'adresser à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale - trouve ses racines, comme nous l'avons vu dans la première sous-partie liée à la structuration des politiques de jeunesse, dans les années 1940-1948. Elle se fonde selon Besse sur trois idées. En premier lieu que les jeunes seraient en voie de dépolitisation, qu'ils s'écarteraient de la vie normale de la cité. D'où l'importance de les réintégrer dans la « polis », au sens étymologique du terme, c'est-à-dire dans la cité. Cette intégration doit se faire

⁶⁶⁷ Cf. première sous-partie de cette troisième partie.

⁶⁶⁸ Laurent Besse, *Les MJC 1959-1981. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

⁶⁶⁹ Si leur nombre n'a jamais été établi, les deux lois-programmes d'équipements socio-culturels et sportifs en 1961 et 1965, entraînent à elles seules la construction d'au moins un millier d'équipements, tandis que deux à trois fois plus sont construits par les communes et les CAF.

⁶⁷⁰ Ibid.

d'abord par les loisirs et les sports. Symbole de cette intention : la création, à la Libération, de l'Administration de la jeunesse et des sports.

La deuxième idée est que cette intégration doit se faire par leur participation active à des activités de loisirs et à la vie de l'équipement. Il s'agit d'encourager, selon le néologisme de Geneviève Pujol, « une gestion participationniste ». Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, structures à l'époque essentiellement militantes, vont prendre une place importante dans la mise en œuvre de cette politique « participationniste ».

Une troisième idée repose sur le présupposé de l'existence d'une fracture générationnelle entre les jeunes et les adultes, que les équipements doivent contribuer à réduire⁶⁷¹. De nombreux autres dispositifs cherchent ainsi à créer du lien entre les générations. Pour autant, force est de constater que la fréquentation des équipements des années 1960 est très majoritairement le fait de jeunes-adultes âgés de 17 à 24 ans, en partie insérés dans le marché du travail ou étudiants, issus des nouvelles classes moyennes. En effet, à l'époque, la scolarité n'est pas encore obligatoire jusqu'à 16 ans (l'application de la loi de 1959 n'étant effective qu'en 1967) et de nombreux jeunes travaillent avant l'âge de 16 ans, ce qui ne leur permet pas de fréquenter les équipements. L'univers des équipements est par ailleurs très masculinisé, puisque fréquentés à plus des deux tiers par des garçons. On parle ainsi « des gars », pour qualifier les adhérents.

Il est intéressant de relever au passage que l'analyse de l'histoire est intéressante en ce sens qu'elle permet de nuancer certaines postures politiques et institutionnelles catastrophistes ou misérabilistes (fracture entre générations, absence des filles dans les équipements, désengagement des jeunes, etc.) rappelant que les phénomènes pointés ne sont ni nouveaux ni plus importants qu'il y a quelques années.

De 1959 à 1965, le programme de construction d'équipements socioculturels fait l'objet d'un vaste consensus politique. Selon Besse, les rares oppositions sont théorisées essentiellement par l'extrême gauche non communiste et des gens originaires des mouvements d'éducation populaire issus du courant « Auberges de la jeunesse », qui refusent l'institutionnalisation, la « normalisation » de l'éducation populaire. Pour soutenir cette construction massive, des moyens non négligeables sont octroyés mais sans véritablement s'interroger sur le fonctionnement par la suite⁶⁷².

Pour Laurent Besse, ce consensus initial éclate dès 1965. Le désenchantement est à la mesure de l'ambition et des rêves des années précédentes. D'abord, les équipements se heurtent aux problèmes des bandes, des intrusions :

« Si les blousons noirs disparaissent après 1964, les bandes perdurent : Le nombre d'équipements socioculturels qui brûlent ou sont sérieusement abîmés dans les années 1960 est extrêmement important. Les études réalisées à l'époque font apparaître des formes d'auto-exclusion de la part de nombreux jeunes au regard de ces équipements, qui apparaissent socialement clivés. »⁶⁷³

Rapidement les décideurs publics reprochent aux « animateurs », en tant que nouvelle profession, de ne pas bien faire leur travail. François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des sports de 1966 à 1968, déclare lors d'une intervention à la radio que, pour être animateur, « *il*

⁶⁷¹ C'est le sens exprimé, par exemple, par la juxtaposition des termes « jeunes et culture » dans le nom « Maison des jeunes et de la culture » qui ne sont pas simplement des maisons de jeunes.

⁶⁷² Ainsi, des équipements de 600, 700 voire 1000 m² se trouvent portés et animés par des bénévoles, sans professionnels. Des emplois vont alors commencer à se structurer, le FONJEP (Fonds de coopération de jeunesse et d'éducation populaire, chargé de financer des postes d'animateurs - 1964) et les DUT d'animation sociale et socioculturelle (1967) sont mis en place.

⁶⁷³ Laurent Besse, *Les MJC 1959-1981. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 98.

faut être un saint ou un raté »⁶⁷⁴. Ces reproches s'inscrivent dans un contexte où l'État a particulièrement investi dans la construction d'équipements, et moins dans la formation et la rémunération des animateurs, qui va incomber aux communes pour assurer le fonctionnement quotidien des équipements. De nombreux maires commencent à interroger l'efficacité des équipements, voire leur visée.

« *L'équipement doit-il être un support de prévention de la délinquance et des incivilités, afin, pour reprendre la formule de Louis Pradel, maire de Lyon à l'époque, que les jeunes qui fréquentent les équipements « ne me cassent plus mes becs de gaz* » ? Ou alors les équipements ont-ils vocation à occuper tous les jeunes ? », s'interroge Laurent Besse. Selon lui, les fédérations d'éducation populaire tardent à faire connaître leur réponse à ces questions, entretenant de fait un malentendu, présent sans doute dès le début de la décennie 1960 mais jusqu'alors moins visible.

Laurent Besse observe aussi que pour les responsables des MJC, il ne fait aucun doute que les équipements ont vocation à accueillir tous les jeunes. Il ne fait pas plus de doute pour eux que la jeunesse présentant des signes de marginalité a toute sa place dans les équipements qui ont vocation à s'adresser à tous les jeunes. Cette position n'était pas exactement celle de certains élus locaux qui, comme Louis Pradel cité plus haut, entendaient d'abord lutter contre la délinquance juvénile, même s'ils voyaient également d'un bon œil l'essor des activités proposées à l'ensemble des jeunes.

Les difficultés dans les équipements dès le milieu de la décennie 1960 rendent donc visible ce malentendu, ce « quiproquo ». Le ministre de la Jeunesse et des sports François Missoffe et ses services avancent un autre argument pour expliquer la désaffection des jeunes, surtout de milieux populaires, vis-à-vis des équipements. Les bâtiments seraient trop impressionnants, les structures trop grosses. D'où l'idée de créer des microstructures, via le programme « des 1000 clubs ». L'idée était de confier un bâtiment en kit à un « groupe spontané de jeunes », qui se devait de le monter, puis de l'animer lui-même. Ce projet s'est heurté à l'instabilité des groupes de jeunes, marqués par un fort turnover (départ vers des études, le service militaire, etc.). Selon Laurent Besse, le programme aboutira à un échec retentissant. Hormis quelques réalisations dans les campagnes, ces lieux seront souvent repris par les fédérations d'éducation populaire classiques (centres sociaux, MJC, foyers Léo Lagrange, etc.). Cette première expérience montre les limites de démarches devant s'appuyer sur « l'informel », pour mieux le formaliser. Pourtant, l'idée sera reprise à de multiples reprises par la suite.

Les élus en charge de la jeunesse des sept villes enquêtées conviennent que les réponses actuelles formulées dans le cadre des politiques publiques en direction des jeunes, « héritières des politiques d'équipement », ne correspondent pas forcément aux attentes des jeunes, c'est pourquoi il faut selon eux expérimenter. Cela qui suppose ainsi, reconnaissent-ils, « *d'être capable de prendre des risques* ».

Aussi, les élus jeunesse des villes enquêtées souhaitent faire bouger les lignes, au risque de désorganiser le paysage institutionnel en réinterrogeant les conventions et DSP pour favoriser l'émergence de nouveaux acteurs. Pour ces Villes, le risque d'afficher une volonté politique de travailler autrement – par exemple légitimer une association de jeunes comme opérateur direct – est d'induire de fait une dépossession des acteurs de la politique publique et de réinterroger les cadres institués jusque là ; leur but étant l'accompagnement des jeunes et non l'encadrement. Au passage, les élus relèvent que cela pose clairement la question de la formation des professionnels de jeunesse.

Ainsi, les décideurs publics reconnaissent que changer de paradigmes politiques et de méthode de travail peut les amener à s'exposer à une illisibilité de l'offre avant de stabiliser

⁶⁷⁴ Cité par Laurent Besse, *op. cit.*

les réponses. C'est de ces constats formulés politiquement qu'une offre d'intervention nouvelle et différenciée apparaît.

Dans les secteurs de l'animation socioculturelle, le défi s'est traduit par une conception nouvelle. L'idée qu'« on ne peut animer comme on le faisait il y a plus de vingt ans » est validée par l'écrasante majorité des acteurs de l'éducation populaire pour lesquelles « *on ne peut plus animer collectivement sans accompagner individuellement* » :

Extrait d'entretien avec un animateur socioculturel :

On ne peut plus animer comme il y a 20 ou 30 ans parce qu'avant, on avait à faire à des institutions fortes, ancrées dans un système où le chômage n'était pas encore aussi puissant, où y avait des perspectives d'avenir pour les jeunes. Aujourd'hui, on est dans l'individualisation des démarches face à l'incertitude qui plane sur chacun des individus quant à leur avenir, surtout dans les quartiers où les difficultés sont encore plus fortes. On est dans le tâtonnement constant. Il faut sans arrêt s'adapter.

Aujourd'hui, la logique d'équipement tend de plus en plus à être remise en question au profit d'interventions plus innovantes et surtout, censées être plus adaptées aux spécificités des parcours de vie des jeunes, celles-ci étant retraduites en « attentes des jeunes » du côté des décideurs publics et professionnels de jeunesse. Nous pouvons ainsi observer de nouvelles formes d'encadrement de la jeunesse.

16.3.2.2. ... qui génère une volonté d'action innovante, plus en phase avec les spécificités des parcours de vie des jeunes

Nombre de pratiques liées à l'animation socioculturelle dans le champ des politiques de jeunesse tendent à s'affranchir des équipements qui leur étaient destinés pour investir les espaces publics. Dans l'ensemble des villes enquêtées, les exemples ne manquent pas pour en rendre compte. Il s'agit de l'animation dite « hors les murs », tels que le théâtre de rue, les pratiques sportives de rue, les arts dits « urbains », etc. Bref, tout ce qui participe de la réappropriation sociale des espaces publics. Comme le souligne Jean-Pierre Augustin :

« Ces formes d'utilisation nouvelle posent la question de leur organisation et de leur gestion ainsi que de leur relation avec les équipements. Lieux à voir, lieux pour être vus, lieux pour être avec les autres, les espaces publics permettent un jeu interactif où les rôles d'acteurs et de spectateurs sont interchangeables. »⁶⁷⁵

Comme le relève Patricia Loncle, quant à elle, l'animation de rue a pointé un problème de méthode et de pratique professionnelle : la nécessité de dépasser la logique d'équipement pour aller au devant des jeunes.

« Financés concomitamment par la Ville et le Conseil général, les animateurs de rue apparaissent en fait comme une sorte de hybride entre l'animateur socioculturel et l'éducateur spécialisé. Du premier, ils héritent d'une intervention collective dans un quartier donné ; du second, une intervention visant à prévenir la délinquance. Néanmoins, ils ne disposent d'aucune convention collective, d'aucun statut national. »⁶⁷⁶

Dans cet esprit d'« aller vers les jeunes », j'ai ainsi pu recenser et analyser les deux projets suivants en guise d'illustration :

⁶⁷⁵ Jean-Pierre Augustin, « Les jeunes entre équipements et espaces publics », in *Agora débat/jeunesse* n°24, deuxième trimestre 2001, p. 10.

⁶⁷⁶ Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, op. cit., p. 143

16.3.2.2.1. Les locaux collectifs résidentiels de Rennes comme espace jeunes autogérés

L'Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale (APRAS) est gestionnaire d'un certain nombre de locaux collectifs résidentiels (LCR) appartenant aux bailleurs sociaux de la ville de Rennes. Ces LCR ont pour vocation d'être mis à disposition de collectifs d'habitants, organisés ou non en association, quel que soient leurs âges sous réserve que les responsables soient majeurs, pour une activité quelconque.

C'est dans ce cadre-là que l'APRAS et ses partenaires ont considéré qu'il n'existait aucune raison a priori pour refuser une mise à disposition de LCR à un groupe de jeunes. Bien au contraire, la mise à disposition de locaux aux jeunes, au-delà de la réponse à des demandes récurrentes de jeunes, est vécue comme un moyen d'initier et de développer une dynamique collective et éducative autour de cette question. Aujourd'hui, quelques 17 locaux sont attribués à des associations ou collectifs de jeunes adultes.

Le système de mise à disposition d'un LCR est basé sur un schéma de fonctionnement méticuleusement pensé dans sa globalité. Tout groupe de jeunes peut, en théorie, formuler une demande de local à l'APRAS pour se réunir de façon informelle dans un esprit de sociabilité. L'APRAS, au regard de la capacité du groupe à gérer le lieu, décide d'accéder ou non à la demande. Si le groupe réunit toutes les conditions, l'APRAS propose un contrat de mise à disposition aux jeunes identifiés comme responsables de ce collectif. Ainsi, les jeunes pourront bénéficier du local sur des temps bien précis (souvent en soirée), celui-ci étant occupé par plusieurs collectifs d'habitants dans la journée.

Dans le même temps, l'APRAS en informe les partenaires du quartier dans lequel a été attribué le local. Les animateurs socioculturels et éducateurs de prévention, dans des fonctions bien identifiées, se mettent alors en contact avec le groupe de jeunes dans le cadre d'une mission éducative d'accompagnement.

Pour refermer le triangle relationnel, les animateurs et éducateurs instaurent une relation de suivi et de régulation avec l'APRAS pour évaluer le respect du cadre global par les jeunes.

C'est ici que le projet de l'APRAS prend tout son sens aux yeux des acteurs qui l'ont initié. S'il s'avère que les jeunes ne respectent pas les termes du contrat passé avec l'APRAS, cette dernière endosse l'entière responsabilité de mettre fin à la mise à disposition du local, autrement dit de sa fermeture ; ce qui a pour conséquence de ne pas mettre à mal la relation éducative instaurée par les éducateurs et les animateurs si compliquée à construire et si facile à détruire.

D'aucuns penseront que l'APRAS est le « fusible » dans ce système, que les animateurs/éducateurs ont le bon rôle et peuvent s'exonérer de toutes responsabilités auprès des jeunes. Toujours est-il que les acteurs concernés s'accordent à penser le système fonctionne : « il traverse des périodes de tempête et de turbulence mais il tient. »

Pis, selon ces acteurs, la mise à disposition de LCR aux jeunes est un moyen de créer du lien entre les jeunes et les institutions puisque les premiers sont au contact direct des secondes, ce qui permet le cas échéant de recevoir et faire émerger des demandes de jeunes (emploi, logement, projets...) :

Extrait d'entretien avec deux professionnels de l'APRAS :

Comment fonctionnent les LCR ?

On est bailleurs nous en quelque sorte. On met à disposition des locaux à des jeunes adultes qui sont souvent des adultes et on se rend compte que ce n'est pas facile de faire respecter un contrat, un règlement de fonctionnement, le rapport avec les voisins.

Ils se réapproprient...

A : Oui clairement il y a souvent une sur-appropriation des locaux. Au niveau relationnel, ce n'est pas facile. On va souvent un peu au carton pour faire respecter. C'est jamais gagné, il faut toujours recommencer. Je pense effectivement que la règle extérieure n'apparaît pas légitime mais parce qu'ils en sont exclus aussi. Ils sont aussi exclus des droits. Je crois qu'il y a vraiment un boulot à faire au

niveau du respect des droits parallèlement au travail sur le rapport à la loi. C'est une démarche globale. Mais, je crois qu'il y a un vrai travail à faire autour de ça. Je pense que ça contribue beaucoup au phénomène de discrimination parce qu'on est vraiment sur un rapport mutuel entre le quartier et l'extérieur qui est un rapport de méfiance. Du coup c'est un vrai cercle vicieux, je le vois comme ça moi.

Les locaux visaient à être une alternative à la présence de jeunes sur l'espace public ou répondre à un besoin de lieux de sociabilité ?

A : A l'origine, ça a commencé il y a 5/6 ans, les premières mises à disposition envers les jeunes adultes. L'idée c'était quand même de répondre à une forte demande. C'est souvent la demande dans le rapport aux jeunes où la question du local est un peu récurrente. L'idée, c'était de répondre favorablement avec un certain nombre de conditions. Et de se dire aussi que l'APRAS a pour vocation de mettre des locaux à disposition des habitants, aux collectifs d'habitants, aux associations et évidemment il n'y a pas de condition d'âge. Pourquoi dire non à des gens parce qu'on croit qu'ils ne sont pas en capacité de le faire ? L'idée c'est donc d'être sur un parti pris et de dire oui. A condition que les gens soient majeurs tout de même. Donc c'est comme ça que l'idée est venue pour répondre à la demande d'être ensemble, mais comme c'est le cas de beaucoup de collectifs qui occupent nos locaux : que ce soit des retraités, des mamans, des jeunes...

En tout cas c'est une expérience qui perdure dans le temps. Elle est intéressante et à ma connaissance unique sur les 7 villes enquêtées. Toutes les Villes se sont cassées les dents sur la question du local en autogestion. Rennes a cette particularité d'être la seule ville à avoir réussi à monter une initiative qui tienne la route à travers le temps. Même si j'imagine que ça ne doit pas être toujours facile sur la question des règles.

A : C'est vrai qu'on est sur un public qui va à la limite.

B : Et qui va se confronter à l'adulte régulièrement.

Pourtant, on pourrait s'autoriser à penser qu'un public qui a passé les 18 ans est capable de respecter un lieu tranquillement, facilement sans qu'il n'y ait de problèmes. Le sens commun aurait tendance à penser comme ça.

B : Après qu'est-ce que c'est la jeunesse ? Où la jeunesse commence, où elle s'arrête ? Mais il y a aussi des fois des plus petits qui ont 16 ans, 17 ans.

C'est une expérience très positive depuis que ça existe non ? Quel bilan vous en tirez ?

A : Oui c'est positif. A la fois il y a écueils, et des locaux qui sont aussi contre-productifs par rapport à ce qu'on souhaite qu'ils soient. L'idée c'est quand même que les jeunes dans ces locaux soient entre eux, mais aussi, que ça soit un lieu où puisse être confrontées les sociabilités. Déjà nous, qui représentons une association un peu institutionnelle et tout. Ça c'est positif dans le rapport à l'institution, à la négociation (parce qu'on est sans cesse en négociation avec eux). Pour instaurer un dialogue, aussi, je pense que c'est très positif. Aussi, leur permettre de rencontrer d'autres associations à travers des gens qui ne sont pas du tout comme eux. Dans certains locaux, ils cohabitent avec des mamies. A Uppsala [îlot d'un quartier] ils cohabitaient avec des habitants qui étaient suivis par le centre social. C'était des trucs vachement intéressant.

Oui, donc il y a une confrontation à l'institution.

A : Aux habitants, à des tranches d'âge complètement différentes... Mais aussi on a des locaux (et on a du mal à gérer ça aussi quelques fois) qui sont vraiment des lieux d'entre soi mais qui deviennent un peu des lieux de repli. Ce n'est pas bien, c'est contre-productif, il faut qu'on soit très vigilant. Ca peut facilement devenir ça.

C'est ce que m'ont confessé les jeunes de Bréquigny [quartier populaire de Rennes] avec qui j'en ai parlé. Avant les locaux, ils étaient plus souvent dans la maison de Suède [maison de quartier]. Ils étaient plus souvent ouverts aux initiatives du quartier, de se déplacer au centre ville... Mais depuis qu'ils ont accès au local finalement, ils sont tombés un peu dans le repli dans ce lieu et ils me confessaient fréquenter beaucoup moins les autres espaces publics, les autres espaces d'échanges et d'initiatives. [...] Quand je leur posais des questions sur les activités, sur ceci, sur cela ils me disaient : « nous c'est vrai qu'on a tendance à plus voir ça puisque maintenant on est dans le local ». Ils avouaient même que c'était un effet pervers de ce que ça avait pu produire. Vous voyez ce que je veux dire ?

A : Oui complètement. On a des habitants qui nous disent aussi que les jeunes sont beaucoup moins présents sur l'espace public. Et c'est vrai... [...]

B : On est un peu sur un tournant aussi avec eux. Le local avant était partagé avec X qui avait une permanence une fois par semaine là-bas, mais elle a fini là. Donc là, on est un peu à un tournant et pour nous l'enjeu c'est qu'il y ait aussi à nouveau du partage dans ce local pour justement qu'il n'y ait pas une appropriation et un enfermement dans le lieu. On y travaille. L'idée c'était qu'ils réaménagent un peu le local. Ils étaient partis sur un projet de peinture qui est en train de se réaliser. On est passés hier soir

pour leur dire qu'on avait appelé une association qui était intéressée pour venir dans le local et on va essayer d'accélérer les choses une fois que les travaux vont être terminés et continuer sur le partage. Ils ne sont pas du tout fermés. Ils nous ont dit : « oui pas de problème ». Mais oui effectivement l'enjeu il est là. On le travaille beaucoup avec la maison de quartier. Et sur la demande originale c'est qu'au départ il y a des jeunes qui allaient à la maison de quartier mais ils n'y trouvaient plus leur place. D'après ce que disaient [les animateurs], ils y avaient plus leur place, ils étaient trop âgés.

Et pour cause, parce qu'après 16 ans, il n'y a plus d'activités pour eux...

A : Voilà c'est la question : comment on propose quelque chose un peu d'intermédiaire entre cette étape là où il n'y a plus d'activité proposée après 16 ans et finalement l'âge où l'autonomie va être trouvée (où ils vont rentrer dans la vie active, prendre un appartement...). Voilà, qu'est-ce qu'on peut apporter comme temps de transition ? Comment on peut aider ce passage là. A chaque fois, il y a des individualités. Il y a des jeunes avec qui ça peut bien se passer parce qu'ils vont réussir aussi à construire des choses pour eux. Et puis des jeunes avec qui c'est plus complexe parce que les individualités sont plus complexes, on peut avoir des soucis autres. Des jeunes qui vont avoir beaucoup de mal à passer à l'âge adulte.

Ce jeune livre également son témoignage par rapport au LCR qu'il fréquente :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

Est-ce que les jeunes passent beaucoup de temps sur l'espace public ? (Dans la rue, enfin dehors tu vois : parking, cages d'escaliers...)

Non. On a un local nous. T'sais la mairie nous a donné une sorte de mini-appart. Tu vois là-bas.

Ah t'es dedans toi, tu fais partie de ceux qui gèrent ?

Ouais !

Alors vas-y, raconte un peu !

Tranquille, on a une clé. On a un plasma, des canapés, une cafetière.

Vous êtes combien dans le local à le gérer ?

Oh une dizaine ! A le gérer vraiment, disons trois.

Toi, tu es dans les gestionnaires ?

Moi je fais partie de ceux qui ont acheté... Enfin, on s'est tous cotisés pour acheter des canapés, on est partis à Trocabi [Magasin de Rennes] là.

Ah c'est vos canapés à vous ?

Ouais, on les a achetés !

Ce n'est pas ceux de la ville ?

Non. Ceux de la ville, ils sont pourris. On a pris des vrais trucs !

Et en dehors de la dizaine de jeunes qui fréquentent le local, vous n'en accueillez pas d'autres, non ?

Ben on est une dizaine. De toute façon, on n'accueille pas les petits.

Les 16 ans, vous ne les faites pas rentrer ?

Non. Ca ne sert à rien.

C'est plus de 18 ans ?

C'est pas question de plus de 18 ans : ils peuvent venir avec nous, mais ils ne traînent pas avec nous. Ici, on ne traîne pas grands/petits ! Si, t'as juste la maison de quartier. Sinon, en dehors, on ne va pas avec les petits tu vois. Les petits restent tranquilles entre eux, ils vivent leur jeunesse. Ca ne sert à rien qu'ils grandissent trop vite ! Avec eux, ça ne va pas être les mêmes délires que quand c'est des petits. Tu vois, après ils vont vouloir jouer les grands.

C'est 18/25 ans quoi grosso modo, la dizaine dans le local ?

Non, nous, on est plus 18/22 ans.

Au dessus de 22 ans, ils sont...

Dans d'autres catégories !

D'autres délires ?

Je ne sais pas ce qu'ils font d'ailleurs... [...]

Et il n'y a pas de bordel, tout se passe bien ?

Non, il y a des rangements. On a acheté une serpillère, il y a des produits, il y a tout !

Ouais, je dis chapeau à la ville de rennes pour avoir monté ça. Vous rendez des comptes aussi ?

Oui, il a des contrats, des essais de 3 mois et tout, ça c'est bien passé... Mais vous êtes venus ici parce que... Mais, tu sais on n'est pas un quartier, enfin on ne peut pas dire "On est une cité..." Tu vois ce que je veux dire. Ce n'est pas trop ici qu'il faut venir : il faut aller dans les banlieues parisiennes pour voir comment ça se passe.

Un des effets pervers des LCR, comme nous l'avons soulevé dans l'entretien avec l'APRAS, réside dans le constat que des jeunes peuvent se mettre en retrait de la vie institutionnelle traditionnelle du quartier : équipements... Des jeunes ont reconnu fréquenter beaucoup moins la maison de Suède depuis qu'ils bénéficiaient du local :

Extrait d'entretien avec un jeune de 20 ans :

Est-ce que les jeunes participent à la vie de la Cité, est-ce qu'ils donnent leur avis ?...

En ce moment avec le local, on est moins là aussi. Là, ça faisait longtemps que je n'étais pas venu ! Ça faisait peut-être deux mois que je n'étais pas venu [à la maison de Suède].

Ah ouais, le local vous a déplacés ?

Mais, des fois on pète les plombs ! On se dit " Le local, il faut qu'on le ferme !" Il est à 50m, il est dans la tour là !

Il s'agit là d'un exemple d'initiative prise par une ville pour répondre à la demande récurrente des jeunes de locaux en autogestion et comme alternative à leur présence dans les espaces publics.

16.3.2.2.2. Les postes de coordinateurs jeunesse, Brest

L'objectif de départ des acteurs politiques et institutionnels qui ont lancé à Brest les postes de coordinateurs jeunesse était double. D'une part, il s'agissait de créer une fonction de coordination visant à tisser du lien entre les différents acteurs d'un territoire et d'autre part, travailler à la mise en œuvre d'une cohérence d'action entre les différents champs d'intervention. A travers cette réflexion se posaient les enjeux suivants :

- La nécessité de dépasser les réponses socioéducatives : en allant notamment sur le champ de l'insertion professionnelle, en jouant une relation de proximité et de relais auprès des institutions spécialisées.
- Aller au devant d'un public de plus de 16 ans.
- Jouer une fonction de mise en lien des jeunes avec les institutions.
- Assurer une fonction de ressource et de soutien pour les professionnels dans les quartiers pour favoriser la stabilité des équipes.

Du côté des équipements et des partenaires : disposer d'une personne « *qui tient le manche* » (selon les propos d'un acteur de la municipalité) dans les périodes de tensions avec les jeunes avec pour responsabilité d'organiser collectivement les réponses.

Il s'agit là d'une fonction de coordination d'acteurs associée à une relation directe aux jeunes. Les acteurs ne souhaitaient pas de coordination dite « hors sol », déconnectée du terrain dans lequel ils opéraient. C'est bien de la connaissance fine des jeunes des quartiers que les coordinateurs sont supposés tirer en partie leur légitimité.

Toutes ces conditions et objectifs fixent la nécessité d'un positionnement qui consiste pour les coordinateurs jeunesse à se situer au dessus de la mêlée institutionnelle ; autrement dit en étant situés à la fois « dans et hors » du quartier.

Ainsi, la fiche de poste décrit les missions des coordinateurs jeunesse qui doivent se distinguer par :

- Une présence, une proximité, une disponibilité, une écoute.
- Une relation positive et de confiance à un adulte.
- Une capacité à utiliser l'environnement et les ressources du jeune au profit de son parcours.
- La capacité à ouvrir le champ des possibles pour les jeunes.
- Une capacité à passer les relais avec les partenaires dans des conditions favorables.

L'action de mise en réseau et de création de lien est bien au service de l'accompagnement des jeunes. Il s'agit, d'une part, d'agir pour décloisonner les interventions au profit des jeunes et

de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Pour ce faire, les coordinateurs travaillent à une prise en compte partagée des jeunes les plus en difficultés par et avec les acteurs du territoire.

D'autre part, il convient d'agir sur l'environnement (le milieu) pour assurer à tous les jeunes, et en particulier aux plus en difficultés, un accueil et une prise en compte de leurs préoccupations. Les coordinateurs jeunesse ont ainsi navigué entre des logiques de réparation et des logiques de développement depuis la création de leurs postes.

Lors du premier bilan, la Ville de Brest a vu ce nouveau métier marqué par les évolutions suivantes :

- L'élargissement des territoires d'intervention : intervention sur des petits territoires à des territoires élargis obligeant à des formes de mobilités des projets, des jeunes et des professionnels.
- La diversification des métiers d'origine et d'expériences des coordinateurs jeunesse.
- Le contexte local a été marqué par la territorialisation de nombreuses politiques publiques : renégociation des espaces.
- L'autonomie d'action a été reconnue et qualifiée de « souhaitable ».
- La mobilité : les coordinateurs ne disposent pas de bureau mais des bureaux mis à disposition dans les divers points d'attache ; certains appellent cela une « mobilité de belette ».
- La double mission : auprès des jeunes et auprès des réseaux d'acteurs.
- La construction « chemin faisant » avec les partenaires.

Les coordinateurs jeunesse ne sont pas censés constituer un niveau supplémentaire de coordination mais des facilitateurs pour trouver ensemble les solutions les plus appropriées aux jeunes :

Extrait d'entretien avec un jeune de 19 ans :

T'arrives à voir ce qui se fait à Brest pour la jeunesse ?

Non, j'ai pas trop d'écho en fait à part avec [le coordinateur jeunesse] avec qui j'ai souvent des entretiens et qui me donne des informations. Là on lui a demandé de bosser pendant Noël et il nous a trouvé du travail avec l'OPAC [bailleur social]. C'est pour 10 jours, trois jours par semaine. Ça s'est fait très rapidement, on lui a demandé ça avec un groupe la semaine dernière et aujourd'hui il vient de me dire que c'était bon. Mais à part ça, je suis pas plus renseigné que ça. Mais à la MPT c'est bien ce qu'ils proposent pour les jeunes, quand je vois qu'ils organisent des voyages au Maroc je trouve ça bien, on peut pas dire que y a rien qui se fait.

Tu l'as connu comment [le coordinateur jeunesse] ?

Ben c'est par la MPT, on était quatre et on avait besoin de bosser chacun pour ses raisons. Moi il me fallait un PC portable pour mes études. Donc on en a parlé à la MPT qui nous a dit de repasser et on nous a présenté [le coordinateur jeunesse]. On a donc bossé avec l'OPAC et on a fait du tri sélectif avec BMO [Brest Métropole Océane], on a aussi fait les paquetages pour les équipages des courses nautiques.

Et tu l'as eu au bout de combien de temps ton PC portable ?

Au bout de [réfléchit], je sais plus, environ six mois quoi. Mais ça s'est pas très bien passé parce que malgré les sous qu'on a engrangés, on avait pas assez donc [le coordinateur jeunesse] a demandé une aide à la mairie et on a eu un rendez-vous avec un élu, et il était pas trop d'attaque on va dire. On a dû constituer un dossier pour la mairie et le présenter à l'oral devant un jury. Et on a pas eu l'aide au final, ils ont même pas examiné le dossier... Donc, j'ai dû donner 260€ de ma poche pour acheter l'ordi mais si je les avais pas je sais pas comment j'aurais fait...

Malgré le scepticisme qui marque le propos du jeune, nous percevons bien les différentes étapes du processus d'accompagnement : des jeunes qui souhaitent trouver un emploi saisonnier se renseignent auprès des animateurs de la maison pour tous ; celle-ci les met aussitôt en contact avec le coordinateur jeunesse qui se charge de faire aboutir la demande des jeunes. Pour ce faire, il s'appuie sur les différents réseaux qu'il a construits et dont il

bénéficie, ce qui permet aux jeunes de bénéficier rapidement d'un emploi saisonnier. Lorsque les jeunes lui font savoir que l'argent qu'ils avaient gagné était insuffisant pour satisfaire leurs besoins, le coordinateur va alors au bout de sa démarche en leur proposant de concourir à un fond d'aide municipal.

Cependant, nombreux sont les détracteurs qui persistent à contester leur légitimité. Deux interrogations reviennent avec force : malgré tout, les coordinateurs jeunesse n'empiètent-ils pas sur le champ professionnel des animateurs, et plus encore, des éducateurs de prévention spécialisée ? La création de ces postes ne marque-t-elle pas la faillite de la structuration des équipements telle qu'elle a été pensée jusqu'aujourd'hui ; ou du moins ne reflète-elle pas les limites des activités existantes liées à l'accompagnement ?

Ces deux projets s'inscrivent tous dans le cadre des politiques de jeunesse impulsées localement et tiennent compte des spécificités d'un public de jeunes adultes qui ne trouvent plus sa place dans l'offre dite « traditionnelle » des équipements socioculturels de quartier.

Il s'agit de bâtir une action plus innovante d'animation « hors les murs », tels que les postes de coordinateurs jeunesse à Brest, les municipalités et leurs partenaires tentent de bâtir des réponses plus adaptées et plus en phase avec les parcours de vie des jeunes adultes.

16.4. En conclusion

La question de la présence des jeunes dans les espaces publics représente un enjeu crucial pour les décideurs publics. Il s'agit de la minorité visible des jeunes d'un territoire qui s'y met en scène. Plurielle, cette jeunesse est pourtant pointée du doigt en raison des pratiques déviantes auxquelles s'adonnent certains de ses membres (incivilités et trafic) ; pratiques auquel s'ajoute le sentiment d'insécurité que la simple présence de groupes de jeunes suffit à susciter. Symptôme de l'incertitude qui plane sur la majorité des habitants des quartiers populaires quant à son devenir, ces jeunes projettent sur eux les pires angoisses de la population.

Face à cela, les décideurs publics locaux, mais également nationaux, tentent de bâtir des stratégies politiques qui visent à manier « la carotte et le bâton ». Il s'agit pour eux de faire preuve de fermeté à l'égard de la « minorité d'irréductibles » tout en offrant des ressources à « ceux qui veulent s'en sortir ». Séparer le bon grain de l'ivraie est un discours en vogue chez les décideurs publics.

Les politiques de jeunesse comportent leur part de mesures visant à encadrer ou accompagner la présence des jeunes dans les espaces publics. Pour cela, les décideurs publics et leurs partenaires du champ des politiques de jeunesse estiment qu'ils doivent actionner plusieurs leviers en lien avec les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires. Il s'agit d'offrir des perspectives en matière d'insertion sociale et professionnelle mais également de proposer des espaces de rencontres et de citoyenneté aux jeunes visés par l'action, le tout dans le cadre de démarches qui se veulent innovantes et au plus près des jeunes. En effet, les décideurs publics estiment que la présence des jeunes dans les espaces publics ne peut pas se traiter exclusivement dans le cadre des politiques d'équipements telles qu'elles ont été conçues depuis la période de l'après-guerre. Il convient aujourd'hui, selon eux, d'aller au-devant des jeunes par une démarche dite « hors les murs ».

Pour résumer, les espaces publics sont des espaces de convivialité, des espaces de relégation sociale et des espaces de transmission entre « petits » et « grands ». Prenant en considération ces constats, les villes se s'interrogent sur les façons d'accompagner la présence des jeunes sur l'espace public : Quelle(s) alternative(s) proposer aux situations difficiles ? Osciller entre contrôle social et lieu de socialisation : Quelle est la part de risque que la mairie est prête à prendre ?

Conclusion

Autrefois, la jeunesse était envisagée comme une phase de préparation aux rôles adultes auxquels les jeunes étaient prédéterminés selon un modèle d'identification. Aujourd'hui, la jeunesse prend la forme d'un passage marqué par la préparation et la mobilisation de soi pour acquérir une position de moins en moins programmée et prévisible puisque le changement est devenu la règle. Il s'agit là de la caractéristique centrale de la jeunesse contemporaine. La reproduction sociale telle qu'elle a fonctionné en tant que modèle de société jusqu'aux années 1960-70 n'est plus à l'œuvre dans les mêmes termes. Il ne suffit plus d'être fils d'ouvrier, d'agriculteur ou de médecin pour le devenir forcément. Encore faut-il se préparer pour cela avec une formation, un diplôme ou des concours. Si la reproduction sociale existe encore aujourd'hui, ses mécanismes ne sont plus fondés exclusivement sur l'héritage « naturel » des positions sociales des parents mais sur l'activité des enfants et des jeunes qui travaillent à acquérir des positions dont ils ignorent parfois tout quand la structure sociale elle-même ne cesse de se transformer d'une génération à l'autre. C'est ce qui amène des sociologues comme François Dubet à en déduire que « *la jeunesse s'impose comme l'expérience moderne par excellence quand rien n'est donné et que tout est acquis par les acteurs eux-mêmes.* » La jeunesse moderne représente aujourd'hui une épreuve. Celle-ci, succédant aux rites de passage d'autrefois, se caractérise par une multitude d'expérimentations, des départs et des retours du domicile familial, des études plus ou moins prolongées, des aventures amoureuses et affectives instables, des obstacles à l'indépendance matérielle et financière, etc. Comme l'ont démontré Patricia Loncle et d'autres, aujourd'hui le passage à l'âge adulte ne se réalise plus dans un parcours linéaire mais dans des « trajectoires yoyo ».

A partir de cette définition de la jeunesse contemporaine, l'objectif que je me suis fixé dans le cadre de cette thèse était double. D'une part, il s'agissait d'analyser comment les jeunes des quartiers populaires vivaient cette période de la vie caractérisée par l'expérimentation en tentant de pointer les spécificités qui leur sont propres. J'ai tenté de proposer cette analyse en m'appuyant sur la richesse des travaux sociologiques réalisés sur le sujet. D'autre part, il s'agissait surtout de donner à voir dans quelles mesures les politiques de jeunesse prennent en compte ou pas les jeunes des quartiers populaires.

En m'appuyant sur la sociologie de la jeunesse, j'ai fait l'hypothèse que l'action éducative encadrée ne constitue plus une condition *sine qua non* dans l'intervention publique en direction des « jeunes adultes ». Les attentes exprimées par ces derniers sont orientées davantage vers la reconnaissance sociale, l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans leur autonomie naissante et grandissante. C'est à partir de ce constat que les décideurs publics formulent l'hypothèse qu'à partir de 16 ans, âge de la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes commencent à s'inscrire dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, logement, etc.).

C'est ici qu'une politique de jeunesse prend forme. Différente d'une politique éducative, elle vise l'accompagnement des jeunes dans cette période de la vie où ils cherchent à évoluer vers l'âge adulte par une mise en projet. Comme j'ai cherché à le montrer tout au long de ma thèse, cette politique s'impose d'autant plus aux décideurs publics que la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour plusieurs raisons : déclin des rites de passage vers l'âge adulte (symboliques comme institutionnels) ; allongement des études ; décohabitation difficile et entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en raison de conjonctures économiques défavorables aux jeunes (leur taux de chômage est supérieur de sept à 10 points à la moyenne nationale). Dès lors, la question qui se pose au regard des décideurs publics est de savoir comment mettre en projet des jeunes afin qu'ils puissent

conquérir ces attributs de l'âge adulte. Ainsi, j'ai tenté de montrer en quoi la mise en projet des jeunes constituait le point central d'une politique de jeunesse aux yeux des décideurs publics. La finalité de ma thèse était d'analyser, à partir d'une sociologie des jeunes des quartiers populaires, comment ceux-ci allaient tantôt résister et tantôt se conformer à la formalisation des politiques publiques qui s'adressent à eux.

Pour cela, il m'a été nécessaire de rappeler que la jeunesse des quartiers populaires était plurielle. En effet, si ces jeunes vivent des expériences de vie semblables, s'attribuent une identité commune marquée du sceau du territoire d'appartenance, il n'en demeure pas moins qu'ils ne forment pas un bloc monolithique que l'on pourrait envisager en tant que tel.

Dans cette conclusion, je propose donc de consacrer une première partie à une synthèse des enseignements de ma thèse. Elle sera constituée d'une sous-partie reprenant mes recherches sur la jeunesse des quartiers populaires. Celle-ci me permettra, dans une seconde sous-partie, de rappeler et de synthétiser les éléments de cette recherche qui donnent à voir comment les Villes françaises s'emparent de cette question et tentent de mettre ces jeunes en projet. Aussi, dans cette seconde sous-partie, je reprendrai les quatre enjeux majeurs que j'ai ciblés quant aux politiques de jeunesse : la structuration des politiques de jeunesse, la citoyenneté des jeunes, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le rapport des jeunes aux espaces publics. Je reprendrai alors de manière synthétique les grands enseignements qui nous montrent en quoi les jeunes des quartiers populaires résistent à la formalisation des politiques publiques, et inversement, en quoi les décideurs publics à l'initiative de ces politiques refusent de prendre en compte l'expression et les attentes des jeunes.

Enfin, à partir de tous ces enseignements, je proposerai une seconde grande partie à cette conclusion où je m'attacherai à proposer des préconisations pour l'action publique en direction des jeunes des quartiers populaires. Pour ce faire, je resterai fidèle à la méthodologie que j'ai adoptée jusque là, celle de l'acteur-réseau, à savoir partir des acteurs eux-mêmes. Je m'appuierai donc sur la manière dont ces derniers – élus, jeunes et professionnels – ont formulé des préconisations dans le cadre des travaux que j'ai animés.

16.5. Synthèse des grands enseignements de la thèse

16.5.1. Retour sociologique : les spécificités des jeunes des quartiers populaires

16.5.1.1. Des difficultés scolaires plus grandes

L'ensemble des indicateurs disponibles sur la scolarité des jeunes, aussi bien à l'échelle locale que nationale, mettent en évidence des difficultés scolaires plus importantes chez les jeunes des quartiers populaires dont l'échec est plus fort que la moyenne⁶⁷⁷. Il s'agit d'une première spécificité de ces derniers. Si la précarité des conditions de vie est largement avancée pour l'expliquer, j'ai considéré que ce n'est pas uniquement cette dernière qui explique que les jeunes des quartiers populaires échouent plus que les autres à l'école ; c'est tout autant, si ce n'est plus, l'échec plus important des jeunes à l'école qui explique la précarité des conditions de vie dans les quartiers populaires, et sa reproduction. Les entretiens réalisés avec les acteurs, jeunes et professionnels, font ressortir deux façons d'analyser les difficultés scolaires rencontrées par les jeunes des quartiers populaires :

- La lecture essentialiste : le point de vue consiste à rechercher les causes à l'intérieur même du groupe de jeunes en considérant que la responsabilité leur incombe exclusivement.

⁶⁷⁷ Cf. rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2010.

- Les lectures développées par les sociologies de type compréhensive : le point de vue consiste ici à détourner le regard vers d'autres sites que le « terminus des effets » en recherchant les causes dans la nature des interactions que les jeunes développent avec les institutions. Cela conduit, du coup, à analyser autant la responsabilité de l'école dans l'échec scolaire que celle des jeunes.

La première explication fournie par les acteurs de terrain s'inscrit dans une lecture des déficits de ressources disponibles dans l'environnement premier des jeunes (familles, pairs, etc.) au regard des pré-requis scolaires. Il s'agit d'une absence au départ, ou d'une défaillance, de la transmission de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être dans la cellule familiale – entre autres des capitaux sociaux, culturels et économiques – qui va être préjudiciable à des jeunes des quartiers populaires qui ne partiront pas sur le même pied d'égalité que les autres. Des jeunes ont ainsi mis en avant durant les entretiens que j'ai réalisés avec eux ce sentiment fort qu'ils avaient d'être déterminés et liés à un destin imposé.

Cependant, d'autres analyses de jeunes et de professionnels posaient également la question du rapport de l'institution scolaire aux familles populaires. Il est apparu au travers de plusieurs expériences scolaires des jeunes rencontrés que, selon eux, peu de leurs enseignants croyaient en leur capacité à réaliser de brillants parcours. C'est pourquoi j'ai proposé ici une réversibilité de la cause et de l'effet, comme nous y invite la sociologie de l'acteur-réseau : Les représentations sociales que porte le corps enseignant sur les jeunes des quartiers populaires – « difficilement capables de réaliser de brillantes études » – est de nature à les démobiliser, et inversement, la démobilisation de ceux-ci renforce en retour ces représentations du corps enseignant.

Ces difficultés plus grandes que rencontrent les jeunes des quartiers populaires dans leurs parcours scolaires vont rendre plus difficile leur insertion professionnelle.

16.5.1.2. Une insertion sociale et professionnelle plus difficile

La difficulté à s'insérer professionnellement en raison d'un parcours scolaire compliqué constitue donc le corollaire des difficultés rencontrées à l'école. Grâce aux travaux réalisés en sociologie de la jeunesse, que je me suis réapproprié pour cette thèse, nous savons que les jeunes souffrent plus des fluctuations du marché que les adultes. La jeunesse représente une variable d'ajustement des conjonctures économiques, surreprésentée dans les emplois précaires, et en proie au déclassement social. L'éducation et l'expérience professionnelle constituant les éléments décisifs du capital humain, autrement dit les meilleures armes de protection contre ces instabilités du système économique, les jeunes qui disposent d'un faible niveau d'éducation et de peu ou pas d'expérience(s) professionnelle(s) sont les jeunes les plus touchés par les effets de la globalisation et auront une probabilité élevée de connaître des emplois précaires, et inversement. C'est ainsi que les inégalités sociales, conséquence du niveau d'étude, entre jeunes ne vont cesser de croître. C'est précisément sur ce point que les jeunes issus des quartiers populaires vont souffrir davantage que les autres en subissant plus des effets de la crise.

Autrement dit, quand le tissu industriel local est conforté par une croissance économique satisfaisante, l'activité qu'il génère se traduit par une quantité de missions qui viennent « gonfler » les offres d'emploi des agences d'intérim, et par la même occasion, celles des missions locales.

De nombreux professionnels, notamment du champ de l'insertion, m'ont expliqué qu'une grande partie des jeunes des quartiers populaires étaient dépendants de l'intérim. Il s'agit de la première étape d'une insertion professionnelle pour beaucoup. Il y a encore trois ans, une multitude d'emplois en intérim étaient disponibles. Des jeunes peu ou pas qualifiés pouvaient

ainsi se voir rémunérés jusqu'à 1 500€ par mois. Ces emplois changeaient et changent considérablement leur quotidien puisqu'ils peuvent accéder à la consommation.

J'ai également tenté de montrer que lorsque les jeunes bénéficient massivement d'un emploi, le climat social était largement moins tendu dans un quartier, les jeunes pouvant accéder à la consommation. Et inversement, dans une période de crise économique, le climat social se tend dans ces territoires puisque les jeunes constituent les premières victimes de ce système d'emploi précaire : stage, CDD, intérim, temps partiel subi, etc. C'est ce qui explique qu'avec l'apparition de la crise économique en 2008, toutes les missions locales des sept villes dans lesquelles j'ai enquêté, sans exception, ont vu leurs effectifs augmenter de 20 à 50% ! A cela s'ajoute le facteur aggravant des discriminations racistes auxquelles se heurte une grande partie des jeunes des quartiers populaires dans leur insertion professionnelle.

Certes, les jeunes issus des quartiers populaires ne sont pas les seuls à constituer des variables d'ajustement des conjonctures économiques, mais ils le sont bien plus que les autres. En effet, les jeunes des quartiers populaires étaient 43% de la population active homme 15-24 ans et 37% de celle des femmes à être au chômage en 2009, contre environ 20% pour la moyenne de la jeunesse française⁶⁷⁸.

16.5.1.3. Quatre « idéaux-type » de jeunes des quartiers populaires

Comme je l'ai expliqué durant la thèse, les décideurs publics ont besoin de construire des catégories de publics afin de cibler leurs interventions et les jeunes n'échappent pas à la règle. Les récits de vie et les présentations de parcours scolaires et professionnels (doublés de l'expertise des professionnels) m'ont autorisé, quant à moi, à dégager quatre catégories de représentation institutionnelle des jeunes en précisant bien qu'elles ne sont jamais figées :

- Les jeunes insérés socialement :

Les jeunes insérés socialement sont ceux qui jouissent d'une situation socioéconomique stable (CDI, études supérieures valorisantes...). Leur principale force est d'avoir su se projeter dans l'avenir et d'investir assez tôt pour celui-ci.

- Les jeunes en voie d'insertion sociale :

Les jeunes en voie d'insertion sociale se projettent dans l'avenir avec la capacité d'élaborer un projet de vie. Etudiants, jeunes en formation, ils font partie des jeunes qui savent où ils vont et ce qu'ils feront. Autonomes, il ne leur reste plus qu'à conquérir leur indépendance financière et matérielle. Dans l'attente, ils vivent encore chez leurs parents et peuvent être amenés à jouir de l'offre de loisirs proposée dans le quartier.

- Les jeunes victimes de la précarité :

Ce public renvoie à une très large partie des jeunes dans un quartier. De très faible niveau scolaire, niveau IV ou niveau V, voire sans qualification pour beaucoup, ils peinent à trouver la stabilité sociale et professionnelle qui leur permettrait d'être adultes et indépendants une bonne fois pour toute. Les jeunes victimes de la précarité parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans l'immédiateté et l'urgence.

- Les jeunes « galériens » :

⁶⁷⁸ INSEE 2009. Je précise là au lecteur que ces indicateurs doivent être envisagés comme des tendances car ils ne font pas appel aux mêmes méthodologies de construction.

Expression des jeunes des quartiers, reprise et mise au goût du jour par François Dubet⁶⁷⁹, les jeunes « galériens » sont ceux qui vivent une rupture sociale douloureuse. Sans « projet de vie », incapables de se projeter dans l'avenir, ils sont aussi fortement enclavés dans le quartier. Il s'agit de jeunes qui ont échoué à l'école et qui ne disposent pas du capital social et culturel plébiscité par la société pour s'y insérer convenablement.

Encore une fois, les jeunes ne sont pas enfermés dans l'une ou l'autre de ces catégories mais évoluent du bas vers le haut comme du haut vers le bas. Les parcours de vie des jeunes que j'ai observés laissent apparaître qu'une évolution vers les rôles traditionnels dévolus à l'âge adulte n'est jamais définitive dans la mesure où un jeune peut le devenir quelques temps et en perdre aussi vite le statut. Il s'agit là de « trajectoires yoyo » faites de va-et-vient des jeunes entre études et travail, logement indépendant et cohabitation, célibat et vie matrimoniale, etc.

16.5.1.4. Les sociabilités juvéniles : le vécu en groupe de pairs

Dans les entretiens réalisés avec les jeunes, le terme de « délire » est largement revenu dans leurs propos⁶⁸⁰. Il renvoie à des sociabilités juvéniles pensées et vécues par les jeunes. Le « délire » englobe les pratiques sociales et culturelles constitutives des groupes de jeunes. Lorsqu'un jeune lance : « *Ah non, ça c'est pas mon délire* », ou encore : « *Eux et nous, on est pas dans le même délire* », il délimite les frontières de son groupe d'appartenance. Il s'agit de pôles normatifs producteurs d'identité et autour desquels se regroupent les jeunes. Car le groupe produit de l'identité collective. Il s'agit bien, en cela, d'un groupe d'appartenance identitaire. S'agissant de ceux issus des quartiers populaires, j'ai essayé d'expliquer qu'il n'existait « point de salut » en dehors du groupe. Beaucoup répondront à cela que cette réalité n'est pas propre qu'à la jeunesse populaire. En effet, comme je l'ai rappelé, un jeune sollicite d'abord des membres de son environnement proche pour des conseils, juge les possibilités et les impossibilités à l'aune des exemples de réussite et d'échecs en présence dans le premier cercle de son réseau social. Or, plus celui-ci sera riche et étoffé de parcours de qualité, plus le jeune s'autorisera à élargir ses champs d'action. Mais rares sont les jeunes à mettre en avant de façon aussi forte et déterminée cette prééminence du groupe, parfois jusqu'à relayer tout particularisme et tout individualisme au second plan. Ainsi, le groupe de pairs représente bien plus que la somme des individus, bien plus encore également qu'une simple juxtaposition de personnalités. Le groupe s'apparenterait presque à une entité spécifique à saisir comme telle : constituée de son identité, de ses valeurs, de ses représentations sociales et de ses modes de vie.

Ainsi, j'ai cité nombre de professionnels de jeunesse qui œuvrent dans les quartiers populaires s'accordant à penser qu'un jeune qui souhaite réussir ou qui se trouve en situation de réussite (scolaire, professionnelle, etc.) doit être en capacité de rompre, le cas échéant, avec son groupe de pairs dans le quartier ; sinon définitivement, du moins momentanément. Selon eux, si le groupe procure confiance et rassure, il n'en reste pas moins qu'il enferme et contraint considérablement. Dans certaines mesures, il provoque une limitation du champ des possibles pour le jeune.

Tout acteur, professionnel et autre, qui intervient dans un quartier doit bien mesurer cette réalité que constitue le groupe d'appartenance. C'est pourquoi j'ai suggéré que la sempiternelle question du travail « sur l'individu ou le collectif » méritait en cela des réponses plus complexes et plus nuancées. Nous saisissons bien ici le lien étroit qui peut exister entre un individu et un groupe. Parce que le groupe façonne et génère l'individu. Un groupe est fait d'individus qui interagissent. « *Nous sommes le produit des liens que nous tissons* », explique pour sa part Albert Jacquard. Toute la question est ainsi de savoir comment enrichir ces

⁶⁷⁹ Cf. François Dubet, *La galère, jeunes en survie*, op. cit.

⁶⁸⁰ Repris par Marwan Mohammed. Cf. « La rue juvénile : chacun son "délire" », in Chafik Hbila, *politiques de jeunesse, jeunesse des quartiers populaires*, op. cit.

groupes de jeunes afin d'élargir leurs réseaux et le champ de leurs possibles. C'est ce que se fixent comme objectif les décideurs publics dans leurs politiques de jeunesse.

Plus précisément, à partir des réalités sociologiques que j'ai décrites, que pouvons-nous retenir comme enseignements quant aux offres d'intervention que proposent les décideurs publics : tiennent-elles compte ou non des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires ?

16.5.2. Les politiques de jeunesse à l'épreuve des quartiers populaires dans les villes de l'Ouest

J'ai tenté de mettre en avant l'idée qu'il existait dans les villes une véritable densité d'acteurs positionnés sur le champ de la jeunesse et une multitude de projets qui en découlent. Mon questionnement central était le suivant : comment les décideurs publics et professionnels de jeunesse tentent-ils de mettre les jeunes en projet dans le but de les accompagner vers l'âge adulte ? Pourquoi, en retour, les jeunes vont tantôt adhérer et tantôt résister à la formalisation des politiques publiques ?

16.5.2.1. La construction des politiques de jeunesse dans les villes

J'ai pu observer que la pluralité des acteurs présents sur le terrain est à la fois une force et une faiblesse pour l'action jeunesse dans une ville. Une force parce que l'on peut s'autoriser à penser, à travers pareille offre, qu'une réponse peut potentiellement être formulée à chaque jeune d'un quartier. Mais une faiblesse dans le même temps, car d'une part, elle divise la jeunesse sur l'échiquier thématique en distribuant chacune des problématiques et préoccupations des jeunes à un opérateur particulier au lieu d'envisager les parcours de manière globale, et, d'autre part, elle peut astreindre les jeunes à une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement.

Rappelons qu'une politique de jeunesse est une politique d'accompagnement des jeunes dans cette phase d'expérimentation et dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. En ce sens, elle touche à l'ensemble des dimensions de l'action publique : emploi, logement, loisirs, etc. Or, il n'existe pas une jeunesse mais des jeunes. Chaque situation de jeune va appeler un type d'accompagnement particulier. C'est pourquoi je me suis posé la question de savoir si les acteurs reconnaissent et perçoivent ou non des priorités de la part des pouvoirs publics locaux – collectivités territoriales et Etat – dans le traitement de ces situations. Autrement dit, comment est vécue ou considérée la politique de jeunesse dans une ville par les acteurs qui sont censés en être les opérateurs ?

A ce jour, si les professionnels reconnaissent pleinement la volonté des municipalités de proposer une offre d'action ambitieuse pour les jeunes adultes, beaucoup ont le sentiment qu'elle n'est pas conduite par un « fil rouge » pensé de manière stratégique sur le long terme. Pour beaucoup, les orientations varieraient au gré des opportunités du moment et des diagnostics territoriaux, ce sans véritable attache politique. En effet, pour beaucoup de Villes, la politique de jeunesse n'est pas lisible dans son ensemble par les acteurs de terrain en raison d'un certain nombre de facteurs que j'ai tentés de pointer dans cette thèse :

- une forte tradition de délégation de l'action jeunesse au tissu associatif susceptible parfois de « dissoudre » le message politique,
- une politique appréhendée et jugée au travers des dispositifs qui en font sa force : fonds d'aide aux jeunes, etc.,
- une politique vécue à l'échelle de microterritoires et non à l'échelle de la ville et, enfin,
- une politique vécue dans les nombreux petits réseaux qui foisonnent dans les quartiers.

J'ajouterais, s'agissant des acteurs et des jeunes des quartiers, qu'un autre élément vient brouiller les cartes, à savoir une politique qui peut donner le sentiment aux acteurs d'être trop attirée par le public étudiant, que les élus perçoivent généralement comme un indicateur du dynamisme et de l'attractivité de leur ville (des jeunes des quartiers fussent-ils eux-mêmes étudiants !).

Aussi, même si les villes de l'Ouest affichent une volonté de plus en plus forte de travailler sur la question des « jeunes adultes », il n'en reste pas moins que celle-ci n'a émergé dans les esprits que récemment. En d'autres termes, les Villes étaient autrefois confrontées à une confusion majeure entre politique éducative – qui a trait à l'encadrement éducatif des jeunes – et politique de jeunesse comme politique d'accompagnement des jeunes dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. En effet, bien souvent, c'est le public des jeunes de moins de 16 ans qui concentre l'attention de la Ville et de ses partenaires, ce qui constitue un premier barrage dans la construction d'une politique en direction des « jeunes adultes ». La réflexion est largement tournée vers les problèmes posés par certains groupes de jeunes mineurs.

Traditionnellement, l'action jeunesse en direction des moins de 16 ans relève d'un accompagnement et d'un appui aux familles. Les équipements de quartiers s'en occupent largement. Passé cet âge, pour les raisons expliquées plus haut, les jeunes désertent petit à petit les activités traditionnelles de ces structures faute d'y trouver leur place.

Je postule donc, dans cette conclusion en prolongement des enseignements de ma thèse, que la manière de concevoir l'accompagnement des parcours de vie des jeunes adultes impose une nouvelle organisation, y compris dans les missions de chacun des professionnels. Aujourd'hui, la frontière entre des animateurs socioculturels, des éducateurs et autres conseillers Mission Locale devient de plus en plus poreuse. Chaque structure peut être amenée à proposer une offre d'intervention déjà construite par ailleurs. Ainsi, tout l'enjeu réside dans l'articulation de ces missions et la cohérence d'ensemble, ce qui ne peut que réinterroger les rôles de chacun des métiers.

Ensuite, parmi les nombreuses préoccupations que portent les villes en direction des jeunes des quartiers, j'en ai retenu trois dans le cadre de ma thèse estimant qu'elles s'imposent comme de réels enjeux dans les politiques de jeunesse aujourd'hui : la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle et le rapport aux espaces publics.

16.5.2.2. La citoyenneté des jeunes

Les sept Villes enquêtées affichent toutes leur volonté politique de mobiliser les jeunes afin de les impliquer de manière citoyenne dans la construction des projets qui les concernent, et ceux qui leur sont destinés plus particulièrement. Le Maire de l'une d'entre elles me confiait au sujet de la construction d'un projet en direction de jeunes adultes dans un quartier de sa ville : « *Je ne veux plus de relation institutionnalisée aux jeunes qui reproduit les pratiques existantes et dont l'utilité reste à démontrer, je veux que ce soient les jeunes qui construisent leur projet, on ne fera pas à leur place.* » D'autres, au contraire, s'interrogent sur cette injonction à la participation des jeunes, notamment dans les quartiers : « *Pourquoi faut-il à tout prix les faire participer ? On attend d'eux ce qu'on attend même pas de nous-mêmes ou des autres* », me lançait ainsi une chargée de mission politique de la ville lors d'un atelier de travail. Pourquoi est-ce si important pour des élus d'afficher le caractère participatif d'un projet de jeunes ? Surtout quand on sait qu'on n'en attend pas forcément autant des autres catégories de populations. C'est à ces questions que j'ai tenté de répondre avant de m'attacher à analyser les processus de participation des jeunes des quartiers à la vie de la Cité.

Je me suis ainsi beaucoup appuyé sur les travaux de Patricia Loncle dont je retiens deux raisons essentielles pour expliquer l'appel à la participation des jeunes. D'abord parce que parmi les différentes catégories de population, la jeunesse est celle sur laquelle pèse le plus fortement les obligations de citoyenneté et la nécessité de renouvellement de la société

nationale. Ensuite parce que quand les politiques développées jusque là en direction des jeunes ont montré leurs limites, il s'agit pour les pouvoirs publics de mieux cerner les attentes des jeunes en général, et des plus vulnérables en particulier, en les considérant comme les « meilleurs experts de leur quotidien ». Pourtant, si tous les acteurs politiques affichent leur volonté de « restaurer » la citoyenneté des jeunes, les réponses apportées en matière de participation manquent cruellement d'explicitation de leur part.

La participation nécessite une explicitation claire de ses finalités car il existe des jeunes qui répondent aux interpellations politiques et institutionnelles dont ils font l'objet. Des jeunes participent à des débats ou des échanges organisés. Mais qu'en ressort-il dans l'immédiat ? Nous avons vu que le temps que leur parole trouve un certain écho du côté politique et se traduise par les mesures institutionnelles concrètes, les voilà partis sur de nouvelles préoccupations. Cela pose clairement la question du rapport entre deux logiques qui ne se retrouvent souvent pas : le temps de vie institutionnel et politique, d'un côté, et le temps de vie des jeunes de l'autre.

Aussi, nombreux sont les jeunes à m'avoir expliqué que se projeter vers l'avenir par un « projet de vie » (au sens politique et institutionnel : d'ordre familial, professionnel, etc.)⁶⁸¹ est le premier acte d'une insertion sociale. Or, une très large partie des jeunes des quartiers populaires peine à construire un « projet de vie ». Déjà en difficulté sur le plan personnel, la question qui se pose est de savoir comment et pourquoi s'investiraient-ils pour la collectivité ? J'ai ainsi cité un jeune qui m'avait expliqué la difficulté pour des jeunes de s'investir dans la sphère citoyenne dans la mesure où ils n'ont pas « donné un sens à leur vie » par une perspective professionnelle.

Cependant, et j'ai fortement insisté là-dessus, le manque d'engagement des jeunes des quartiers populaires dans des projets citoyens ne doit pas nous conduire pour autant à occulter qu'il existe une jeunesse, aussi minoritaire soit-elle, qui s'investit et se positionne fortement sur le champ politique. Cette jeunesse s'organise souvent en association. Ces jeunes puisent la source de leur engagement dans un déficit de l'offre et une soif profonde de reconnaissance sociale et culturelle. Les associations qu'ils créent n'hésitent pas à épingleur leur municipalité et à porter des jugements très sévères sur les acteurs publics qui œuvrent dans les quartiers, c'est la raison pour laquelle elles peuvent vite devenir « gênantes » pour les acteurs locaux qui n'hésitent pas, pour la plupart, à leur renvoyer « coup pour coup », notamment en les entraînant sur les terrains du réalisme de leurs propos et de leur légitimité.

Ces associations, présentes dans au moins la moitié des villes étudiées, ont été plus qu'intéressantes à analyser dans leur rapport aux institutions car elles pointent une contradiction aussi subtile que complexe : les acteurs publics affichent une volonté forte de voir les jeunes participer à la vie de la Cité, s'exprimer et donner leurs points de vue, mais quand ceux-ci se livrent pleinement au jeu, ne cherche-t-on pas aussitôt à les discréditer ? Les pouvoirs publics locaux – même si je reconnais que ces derniers s'incarnent et ne sauraient eux-mêmes constituer un bloc monolithique que l'on pourrait saisir comme tel, parce que la pluralité des acteurs qui les caractérise est innombrable – n'auraient-ils pas tendance, de manière générale, à accepter la parole des jeunes uniquement tant que celle-ci s'inscrit dans le cadre du « politiquement correct » tacitement fixé par tous ?

J'ai pris pour exemple, entre autres, une association qui a été créée il y a quelques années par quatre jeunes d'un quartier de Saint-Nazaire, tous étudiants à l'époque, dans le but de promouvoir la mixité sociale et l'échange entre les peuples. L'objectif de leur association est de mieux faire connaître les cultures arabes, mettre en valeur tout ce que la religion musulmane a pu apporter aux diverses civilisations et faire ainsi tomber certains clichés que

⁶⁸¹ Je précise une nouvelle fois au lecteur que le « projet de vie » ne relève pas d'un concept scientifique et sociologique mais d'une définition normative émanant des institutions politiques qu'il s'agit d'analyser comme tel.

cristallisent en elle la population maghrébine des quartiers populaires. Aussi et surtout, l'association se bat pour le respect des différences et l'acceptation de tous dans une République laïque. Les jeunes qui dirigent l'association sont ou furent étudiants. Ils maîtrisent un minimum la méthodologie de projet et portent un regard critique sur les politiques menées nationalement et localement. Si l'association a été encensée et mise en avant au départ par les élus de la Ville et les représentants du monde associatif, la municipalité a pris ses distances face à l'expression de certaines de ses revendications.

C'est ce qui m'a amené à poser les interrogations suivantes : Est-ce qu'une Ville valorise la parole des jeunes tant que celle-ci porte ce qu'elle a envie d'entendre ? Ou au contraire une Ville est-elle prête à accepter que les jeunes « fassent bouger les lignes » (expression des acteurs très utilisée) en bousculant fortement les valeurs et organisations locales ? L'une ou l'autre des options choisies conditionnera fortement la participation des jeunes.

16.5.2.3. L'insertion sociale et professionnelle

Si la question de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires constitue un enjeu crucial pour les pouvoirs publics, elle relève sans aucun doute de l'une des problématiques les plus compliquées à traiter. Parce que lorsque l'emploi manque, les jeunes se voient assigner à un statut d'attente et les professionnels de l'insertion professionnelle se retrouvent en difficulté. Mais pas seulement, la mise en projet des jeunes des quartiers populaires dans une perspective professionnelle est loin de représenter une sinécure. En effet, j'ai tenté de montrer que pour une partie des jeunes des quartiers populaires, l'emploi représentait un moyen et non une fin. Cette démarche est importante à intégrer dans l'analyse dans la mesure où elle transforme inéluctablement les rapports des jeunes à la recherche d'emploi. Celle-ci sera moins orientée vers la recherche d'un épanouissement personnel et d'un accomplissement de soi au travers d'un projet construit et voulu sur le long terme que d'une volonté de revenu en vue d'une indépendance financière rapide, d'une sortie de la précarité et d'une envie d'accéder à la consommation. C'est pourquoi je me suis permis de postuler que cela expliquait en partie le trafic chez certains jeunes car si la finalité est de disposer d'un revenu, alors tous les moyens pour y parvenir seront bons à leurs yeux, pourvu qu'ils soient efficaces.

La conséquence directe de ce rapport au revenu réside dans « l'immédiateté » des jeunes. Les professionnels de l'insertion professionnelle observent des jeunes beaucoup moins patients dans la recherche d'emploi. Le désir, chez les jeunes, d'investir un emploi tout de suite est grand et prépondérant dans toute démarche d'accompagnement. Lorsque le professionnel, ou la structure d'accompagnement, ne permet pas aux jeunes d'accéder à ce souhait dans les plus brefs délais, ceux-ci s'en échappent, d'où le phénomène de « zapping » et la logique de frottements qui en découlent dans les organismes tels que les missions locales.

Cette démarche de recherche d'emploi dans « l'immédiateté » peut trouver écho dans une conjoncture économique favorable. Lorsque le tissu industriel local se porte bien, les jeunes se voient massivement embauchés dans le cadre de missions diverses (CDD, intérim, etc.), ce qui répondra momentanément à leurs attentes. Cependant, comme je l'ai soulevé dans cette thèse, en période de crise, lorsque l'activité économique se ralentit, lorsque les besoins de main d'œuvre diminuent, les jeunes et les travailleurs précaires sont les premiers exclus du marché de l'emploi. C'est ce que m'ont indiqué les conseillers de Missions locales rencontrés. A cela, j'ai insisté sur la nécessité d'ajouter les discriminations racistes dont font l'objet plus particulièrement des jeunes des quartiers populaires, autre barrière à l'insertion professionnelle. Pour beaucoup de jeunes qui m'ont fait part de leurs expériences face à la discrimination, être issu de l'immigration signifie « ne pas avoir la gueule de l'emploi » aux yeux d'un grand nombre d'employeurs qui n'hésitent pas à privilégier le français dit « de souche ».

Le sentiment de discrimination anéantit bien des espoirs chez un certain nombre de jeunes qui ne s'autoriseront pas à postuler à certains emplois estimant à l'avance que leur origine ethnique, sociale et géographique constituera un frein majeur pour l'employeur. Ainsi, la « méritocratie » propre au système républicain français ne reconnaît pas ce handicap supplémentaire avec lequel doivent composer une partie des jeunes dans les quartiers populaires. Il s'agit là d'une limite des politiques publiques que certains décideurs publics tentent de résoudre de plus en plus.

Toutefois, si les discriminations, bien que difficilement quantifiables faute d'outils de recueil d'actes discriminants véritablement fiables, constituent bien une réalité, le parcours scolaire, la formation et la qualification en constituent d'autres. Comme nous l'avons vu, les jeunes des quartiers doivent souvent composer avec un niveau de qualification et de diplôme plus faible que la moyenne. Dans le même temps, le rapport à l'emploi a changé ces vingt dernières années. De nombreux jeunes aspirent à entrer dans la vie active plus tôt afin d'accéder au revenu le plus vite possible.

Il s'agit là de freins à la mise en projet des jeunes des quartiers populaires dans une perspective professionnelle. Aujourd'hui, toutes les Villes enquêtées, en ces temps de crise, se posent la question de savoir comment favoriser une insertion professionnelle stable et durable pour tous les jeunes de leurs territoires.

16.5.2.4. Le rapport des jeunes des quartiers populaires aux espaces publics

Les conditions de regroupement des jeunes dépendent surtout des intérêts communs et de finalités communes. Les jeunes qui peinent à trouver du travail ou qui attendent que des places se libèrent patientent en passant l'essentiel de leur temps dans le quartier quand ils n'en sortent pas. En cela, les jeunes que les acteurs recensent le plus souvent dans les espaces publics sont perçus comme les plus fragiles socialement et économiquement. Les jeunes qui ont accédé aux réseaux sociaux en dehors du quartier et à l'emploi stable ne s'y attardent pas. Si les jeunes qui passent du temps dans les espaces publics dans un quartier sont minoritaires au regard de la population jeune du quartier, il n'en demeure pas moins que ce sont eux qui focalisent l'attention. Comme je l'ai montré, toute une imagerie leur est associée.

Les espaces publics représentent également des lieux de rencontre entre les « grands » et les « petits » dans le quartier. Les enfants utilisent également les espaces publics comme lieux de vie où ils jouent, discutent, mangent, se reposent, s'ennuient, etc. Le manque d'affection et de distraction au sein de la famille incitent nombre d'entre eux à choisir et valoriser la rue très tôt. Loin du contrôle parental, ils forment des petits groupes de copains allant de deux à une demi-douzaine d'individus, puis plus tard des groupes plus grands pouvant atteindre une vingtaine d'individus.

C'est dans la rue, dans les places centrales ou dans les halls d'immeubles, que les enfants découvrent leurs aînés et leurs pratiques. Ces derniers leur attribuent des surnoms, les mettent à l'épreuve, les conseillent et les utilisent pour de petites corvées comme aller leur acheter un paquet de cigarettes au tabac du coin. En échange de leur coopération et de leur obéissance, les « petits » se voient récompensés par des gestes affectueux, des bonbons, des balades en scooter, etc. Ceux que les préadolescents (10-14 ans) nomment respectueusement les « grands du quartier » vont concurrencer, incarner, voire surclasser temporairement, la figure paternelle, notamment auprès des jeunes issus de familles matricentrées qui ne disposent pas au foyer de cette autorité. Ainsi, les espaces publics dans les quartiers deviennent rapidement les lieux de la transmission des pratiques et la mise du pied à l'étrier pour les jeunes qui veulent faire carrière – même momentanément – dans la délinquance.

Ainsi, la question de la présence des jeunes dans les espaces publics représente un enjeu crucial pour les décideurs publics. Il s'agit de la minorité visible des jeunes d'un territoire qui s'y met en scène. Plurielle, cette jeunesse est pourtant pointée du doigt en raison des pratiques

déviantes auxquelles s'adonnent certains de ses membres (incivilités et trafic) ; pratiques auquel s'ajoute le sentiment d'insécurité que la simple présence de groupes de jeunes suffit à susciter. Symptôme de l'incertitude qui plane sur la majorité des habitants des quartiers populaires quant à son devenir, ces jeunes projettent sur eux les pires angoisses de la population.

Face à cela, les décideurs publics locaux, mais également nationaux, tentent de bâtir des stratégies politiques qui visent à manier « la carotte et le bâton ». Il s'agit pour eux de faire preuve de fermeté à l'égard de la « minorité d'irréductibles » tout en offrant des ressources à « ceux qui veulent s'en sortir ». Séparer le bon grain de l'ivraie est un discours en vogue chez les décideurs publics.

Les politiques de jeunesse comportent leur part de mesures visant à encadrer ou accompagner la présence des jeunes dans les espaces publics. Pour cela, les décideurs publics et leurs partenaires du champ des politiques de jeunesse estiment qu'ils doivent actionner plusieurs leviers en lien avec les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires. Il s'agit d'offrir des perspectives en matière d'insertion sociale et professionnelle mais également de proposer des espaces de rencontre et de citoyenneté aux jeunes visés par l'action, le tout dans le cadre de démarches qui se veulent innovantes et au plus près des jeunes. En effet, les décideurs publics estiment que la présence des jeunes dans les espaces publics ne peut pas se traiter exclusivement dans le cadre des politiques d'équipements telles qu'elles ont été conçues depuis la période de l'après-guerre. Il convient aujourd'hui, selon eux, d'aller au-devant des jeunes par une démarche dite « hors les murs ».

Les espaces publics sont donc des espaces de convivialité, des espaces de relégation sociale et des espaces de transmission entre « petits » et « grands ». Prenant en considération ces constats, les Villes s'interrogent sur les façons d'accompagner la présence des jeunes sur l'espace public : quelle(s) alternative(s) proposer aux situations difficiles ? Osciller entre contrôle social et lieu de socialisation : Quelle est la part de risque qu'une municipalité est prête à prendre ?

Les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers populaires sont aujourd'hui semés d'embûches et de difficultés pour la majorité d'entre eux, dans des proportions supérieures à celles de la jeunesse contemporaine. Ils nécessitent à cet égard, en tant que composante singulière de la jeunesse française, une prise en compte spécifique dans les politiques publiques.

Une politique de jeunesse doit donc s'inscrire dans les parcours de vie des jeunes en les accompagnant dans leur conquête des attributs de l'âge adulte. Cette politique d'accompagnement doit tenir compte des inégalités sociales existantes à l'intérieur même de la jeunesse.

A cet égard, envisager une offre spécifique en direction de la jeunesse des quartiers insérée dans une politique de jeunesse globale apparaît aujourd'hui comme une nécessité pour les villes. Mais cela ne peut se faire de manière efficace si l'on occulte la diversité de la jeunesse. En effet, les jeunes issus des quartiers populaires vivent des situations différentes dans un cadre urbain commun que représente le quartier. De la galère à l'insertion, la jeunesse des quartiers populaires est plurielle et nécessite des approches qui tiennent compte de ces réalités.

16.6. Quartiers populaires : des pistes pour refonder les politiques de jeunesse

Comme je l'ai expliqué dans l'introduction de ma conclusion. Je vais partir des acteurs eux-mêmes afin de formuler un certain nombre de préconisations. Pour clore la recherche-action que j'ai animée dans le cadre de ma thèse, le comité de pilotage avait souhaité organiser un événement conviant les principaux acteurs de ce travail - jeunes des quartiers, élus et professionnels - à réagir sur nos constats et à formuler des préconisations pour l'action publique dans les quartiers, dans un premier temps par groupes de pairs, puis par groupes mixtes. La démarche nous paraissait ainsi innovante et à notre connaissance inédite. Ce fut l'objet du forum organisé le 9 octobre 2010 à Lorient⁶⁸².

Je me propose donc, dans cette conclusion de thèse, de m'appuyer sur ce temps de travail afin de restituer les pistes de travail et les préconisations, en mettant en évidence :

- dans un premier temps, les positionnements politiques et les idées-clés dégagés par chacun des groupes de pairs à propos des quatre thématiques identifiées par la recherche-action ;
- dans un second temps, les points de convergences sur lesquels peut prendre appui une politique de jeunesse - sans toutefois occulter les divergences de vue entre les acteurs.

Je précise bien au lecteur que ces préconisations ont été ordonnancées dans le cadre des quatre éléments structurants des politiques de jeunesse que j'ai identifiés dans le cadre de ma thèse : construction des politiques de jeunesse, citoyenneté, insertion sociale et professionnelle et rapport aux espaces publics.

Les propositions qui s'y réfèrent sont le produit d'une réflexion collective portée par les acteurs qui ont été engagés dans le cadre de ma thèse à des titres divers. Elles sont à prendre comme des discours émis en situation, renvoyant parfois « en creux » aux manques identifiés dans les territoires. Elles témoignent d'une prise de conscience dont on peut penser qu'elle infléchira les politiques conduites dans les sept Villes concernées. Elles constituent telles quelles une contribution au débat sur l'action publique en direction de la jeunesse que l'Etat et les collectivités mettent de manière croissante à leur agenda politique.

16.6.1. Jeunes - élus - professionnels : accords et désaccords

16.6.1.1. Construire et rendre lisible la politique de jeunesse

Les jeunes ont fortement insisté sur ce qui leur semblait fondamental : l'échange direct avec les élus pour la co-construction de ce qui leur est dédié. Il ne s'agit pas là d'une formule incantatoire : refusant ce qu'ils ont nommé « la relation de la promesse », les jeunes éprouvent un besoin manifeste de pouvoir échanger dans des conditions de confiance avec les élus, sans tabous et sans pression électorale, de manière régulière. C'est de ces moments vécus ensemble que les conditions de collaboration et une confiance réciproque peuvent naître.

C'est pour cette raison qu'il faut impérativement selon eux revoir la nature du lien qui les unit à la représentation politique locale. Ils mettent fortement l'accent sur l'idée que toute politique qui leur est adressée doit les associer, auprès des experts et des décideurs. Pour cela, ils préconisent d'innover sur les modes de dialogues et d'échanges afin de ne pas s'enfermer dans des modalités que beaucoup d'entre eux rejettent (réunions formelles, etc.).

Certains jeunes estiment en outre que les professionnels « servent trop de relais de la parole politique ».

⁶⁸² Cf. Introduction.

Les professionnels (qui sont issus des métiers et des institutions présentés dans cette thèse : animation socioculturelle, éducation, prévention spécialisée, Mission locale, etc.), quant à eux, ont une vision plus institutionnelle d'une politique de jeunesse. Ils s'accordent tous à dire qu'en matière d'« action jeunesse », il est nécessaire de bâtir un projet guidé par une ligne politique claire et dans la cohérence. Ce projet politique doit réaliser la synthèse de la réalité du terrain (telle que la vivent les jeunes) et du sens politique (les valeurs que l'on met au cœur de l'action).

De plus, il faut cesser selon eux de segmenter l'« action jeunesse » pour l'inscrire dans la transversalité : le portage politique des questions de jeunesse doit donc se faire au niveau territorial le plus pertinent (de l'intercommunal à l'infra-communal).

Dans cette perspective, la collectivité pourrait se voir attribuer trois fonctions essentielles :

- la mise en cohérence des politiques sectorielles émanant de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général ;
- le fait d'être garant de la continuité de l'action publique, notamment dans les financements ;
- la mise en place et la gestion d'un cadre d'évaluation et de suivi sur l'efficacité des moyens accordés à la politique de jeunesse.

Les professionnels ont également émis l'idée de la création d'un espace unique de concertation qui fixera des priorités, définira le sens et la méthode de l'action, organisera le calendrier et construira un plan de communication lisible et appropriable par tous.

Mais le préalable incontournable est d'associer les jeunes et de les reconnaître comme des acteurs à part entière dans la vie de la Cité.

Pour les élus, la construction d'une politique de jeunesse lisible par tous passe également par l'organisation d'une démarche participative sur la durée, initiée en amont du projet avec l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires.

Ensuite, l'élaboration d'une charte ou d'un schéma directeur pour conduire l'action jeunesse s'impose pour poser le cadre de référence politique. Cette « convention cadre », quelle que soit sa forme, peut-être envisagée avec un pilotage à l'échelle de l'agglomération afin d'optimiser les ressources territoriales (emploi, transport, etc.).

Enfin la création d'espaces de rencontres et débats entre élus, professionnels et jeunes doit perdurer dans le temps.

16.6.1.2. Améliorer le rapport entre jeunes et institutions

Les jeunes mettent au cœur de leurs propos le lien qui les unit aux élus de la Ville, qui, par leur légitimité politique, créent les conditions de la reconnaissance de leur place dans la Cité.

Ils souhaitent, notamment, que des places leur soient attribuées dans les espaces où l'on prend des décisions les concernant. Ils insistent également sur la nécessité pour les élus d'« aller vers les jeunes », avec plus de présence, plus de temps d'écoute, de rencontres régulières pour l'échange et ce, dans des délais plus rapprochés, pour adapter le temps institutionnel au temps de vie des jeunes. Ils privilégient une relation de confiance, qui évite les « promesses non tenues » et la « langue de bois ».

Enfin leur reconnaissance par les institutions passe par un traitement des politiques de jeunesse à égalité avec d'autres politiques sectorielles (par exemple l'urbanisme et la voirie).

De même, pour les professionnels, il convient d'aller vers les jeunes. Ils sont aussi favorables à des temps d'échange entre élus et jeunes, sans enjeux électoraux, créant les conditions d'un dialogue direct et pédagogique. Cela suppose d'inventer de nouvelles formes d'écoute et d'accompagnement. Il leur paraît nécessaire de co-construire des actions avec les jeunes. Cela suppose de la régularité dans ces échanges, de la pédagogie et des actions concrètes, y compris sur des sujets plus larges que celui de la jeunesse.

Ils s'accordent aussi à penser qu'il est indispensable de développer des outils pour répondre à ce qu'ils ont nommé « la violence institutionnelle » : se donner des moyens d'accompagnement adaptés (dispositifs souples et réactifs...), favoriser le renouvellement générationnel du tissu associatif, assurer l'égalité de traitement entre les jeunes et les autres habitants, etc.

Les élus s'inscrivent également dans cette posture. Il faut créer selon eux et multiplier les espaces de « frottements citoyens », réunissant élus, jeunes et professionnels. Nul besoin d'exiger des jeunes qu'ils participent au débat politique s'ils n'en manifestent pas l'envie ; il faut au contraire savoir accueillir les projets et les initiatives qui émanent vraiment d'eux-mêmes.

Ils sont également d'accord sur le projet de privilégier des rencontres directes entre les jeunes et les élus, en évitant « le filtre des techniciens » - ce qui implique qu'ils acceptent la prise de risque, les situations conflictuelles et d'être remis en cause.

Ils proposent aussi de mettre en place dès l'école des espaces de débat sur la citoyenneté afin de familiariser les jeunes à l'échange démocratique et de réduire les écarts de représentations entre ce que les jeunes estiment être le fonctionnement des institutions et la réalité de celles-ci.

Enfin, les élus suggèrent d'exclure les logiques cloisonnées de guichet dans l'action municipale, afin d'organiser davantage le traitement des projets de jeunes dans la transversalité. Cela implique aussi que les jeunes acceptent des délais de réponses peu compatibles avec leurs attentes formulées dans l'urgence.

16.6.1.3. Accompagner les parcours d'insertion

Les jeunes tiennent à faire entendre qu'ils souhaitent voir les professionnels de l'insertion et de l'Education nationale s'abstenir de les assigner très tôt à une branche professionnelle ou un métier particulier afin de leur laisser le libre choix de leur orientation.

Ensuite, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, ils préconisent

1) d'instaurer de nouvelles règles politiques sur l'emploi des jeunes :

Ils listent un éventail de mesures envisageables, telles que :

- l'obligation pour les entreprises implantées dans un quartier d'embaucher, à compétences égales, des jeunes du dit quartier (notamment dans le cadre des chantiers réalisés sur place) ;
- l'obligation pour les collectivités territoriales d'embaucher des jeunes des quartiers ;
- des sanctions exemplaires pour les entreprises qui discriminent à l'embauche ; instaurer plus de contrôles dans les entreprises ; réviser les règles de l'entretien d'embauche afin de laisser plus de chances aux jeunes ; systématiser les « CV codés et anonymes » ; instaurer la « discrimination positive » comme règle dans les grandes entreprises ;
- la proposition de rencontres originales entre jeunes et entreprises afin de les amener à mieux se connaître et laisser le soin aux premiers de faire leurs preuves ;
- la mise en place, face à la demande d'expérience et à la précarité, des stages rémunérés doublés de formations plus accessibles, etc.

2) de redéfinir et d'adapter les formes d'intervention des professionnels qui agissent dans ce secteur.

Ils proposent d'améliorer la qualité du premier contact et le suivi individuel des jeunes dans les institutions et les associations chargées de l'insertion professionnelle, afin de mieux les orienter. Cela passe par plus d'écoute, un meilleur accès à l'information sur les formations et les offres d'emploi, etc.

Les professionnels, de leur côté, jugent important de promouvoir la valorisation des acquis et de l'expérience (VAE) car nombreux sont les jeunes qui ont développé dans leurs parcours des compétences multiples : engagement bénévole, parcours associatifs, etc. Ces compétences dites « sociales » constituent un potentiel non négligeable pour les entreprises, il s'agit donc de les faire reconnaître.

Ils souhaitent aussi que soit réalisée une cartographie de l'offre d'emploi pour les jeunes, lisible et appropriable (à qui s'adresser et pourquoi ?), afin de renforcer la formation des professionnels de jeunesse sur les questions d'insertion. Il existe aujourd'hui peu de visibilité sur cette organisation de l'offre d'accompagnement à l'insertion professionnelle sur un territoire à destination de tous les professionnels. Il apparaît donc important que les acteurs au contact quotidien des jeunes adultes soient formés et outillés afin de pouvoir les renseigner, le cas échéant, en matière d'emploi (d'où également l'importance de développer le travail des professionnels en réseau), anticiper lorsqu'ils estiment que l'un d'entre eux va décrocher, repérer et dénoncer les discriminations, etc.

Enfin, ils proposent d'aider à « décloisonner les jeunes physiquement et mentalement de leur quartier », en leur donnant à voir le champ des possibles. Pour cela, la création de réseaux élargis représente un objectif fort visant à faire bénéficier les jeunes de contacts, d'expériences, de stages, etc. Il s'agit ici de « reconnecter l'ensemble des espaces des jeunes à des problématiques d'insertion », notamment en développant et en favorisant :

- les espaces de « frictions » entre jeunes et entreprises : espaces ressources dans les quartiers, lieux de découverte des métiers (type « un parrain - un métier »). Les professionnels attendent des élus qu'ils incitent les entreprises locales à embaucher les jeunes ;
- les contrats d'apprentissage et les « jobs d'été » dans les collectivités afin que ceux-ci ne profitent pas qu'aux enfants des agents municipaux.

Les élus sont aussi d'accord sur la nécessité d'agir sur les représentations qu'ont les jeunes des entreprises, et inversement, afin de modifier les comportements. A cet égard, ils reconnaissent que les collectivités sont loin d'être exemplaires en la matière dans leurs représentations des jeunes. Aussi proposent-ils de rapprocher les jeunes et les employeurs, de développer un accompagnement individuel renforcé « quand le besoin s'en fait sentir », de promouvoir la VAE et la découverte des métiers dès le collège, et d'engager une analyse conjointe des pratiques des collectivités, des entreprises et des prescripteurs.

Pour autant, certains élus se sont montrés très réservés sur la discrimination positive, qui leur semble elle-même discriminante à bien des égards.

Ils remettent en question la logique de l'entrée territoriale pour les politiques d'insertion et privilégient l'entrée par le « public ».

Les élus souhaitent aussi mettre en synergie les actions destinées à favoriser l'emploi des jeunes à l'échelle la plus pertinente : l'agglomération. Par ce biais, ils espèrent décloisonner et coordonner l'action des sphères associatives (qui œuvrent pour l'insertion professionnelle), pédagogiques (écoles, équipements de quartiers, etc.) et économiques (entreprises) dans leur participation à ces politiques d'insertion professionnelle.

16.6.1.4. Favoriser l'accès à l'espace public

Les jeunes certes ne nient pas l'existence de certains comportements juvéniles déviants, mais regrettent avant tout la stigmatisation dont ils font l'objet, aussi bien dans les médias locaux que nationaux, qui véhiculent et renforcent les peurs et les fantasmes. D'où l'importance, selon eux, de maîtriser la communication véhiculée à leur endroit et de valoriser par exemple davantage les réussites.

Les jeunes tiennent également à dénoncer les contrôles de police fréquents qu'ils subissent, ou encore la stigmatisation des jeunes français nés de parents étrangers.

Concernant l'appropriation des espaces publics, ils s'inscrivent dans une approche plus politique de l'espace public : celui-ci est le lieu possible d'une redéfinition des rapports sociaux entre habitants d'un même quartier et entre jeunes et institutions. Il s'agit de poser comme un droit la place des jeunes dans le quartier et plus largement dans la ville. Cette place passe par :

- l'instauration d'un nouveau rapport de confiance entre jeunes d'un côté, adultes et institutions de l'autre : par exemple, organiser plus de rencontre avec les élus et les professionnels dans les espaces publics, abroger la loi contre les bandes, etc. ;
- la reconnaissance de la place « des pairs » : reconnaître le rôle positif des « grands frères » dans l'encadrement des plus jeunes, accorder aux parents une place centrale comme acteurs de la vie de la Cité, plus forte encore que celle des institutions publiques ;
- l'appropriation du territoire dans sa forme instituée : accès aux équipements et aux loisirs dans la ville (avec politique tarifaire adaptée), à des espaces autogérés, etc. ;
- la construction avec les jeunes des règles qui instituent le fonctionnement des équipements afin de les adapter à leurs temps de vie : ouverture des équipements le soir et le week-end, organisation des loisirs le dimanche, multiplication des événements sur l'espace public afin de rompre avec un quotidien perçu comme routinier.

Les professionnels, pour leur part, ont la conviction qu'il est important de sortir des équipements, de travailler « hors les murs », d'aller vers les jeunes, et ne plus s'inscrire exclusivement dans la logique d'équipement qui a longtemps prévalu. Pour cela, il est nécessaire d'observer les espaces publics que fréquentent les jeunes et d'analyser leurs pratiques afin de mieux comprendre l'occupation et l'usage qu'ils en font. Mais au-delà de cela, ils souhaitent voir intégrer dans les projets d'aménagement urbain et les projets d'équipements une conception multi-usage des espaces qui viserait tous les publics. Cela permettrait de reconnaître que les espaces publics appartiennent à tous et qu'il faut penser leurs usages dès leur création.

Les élus souhaitent, de leur côté, expérimenter des lieux dédiés aux jeunes adultes, ce qui conduit à accepter de prendre des risques et à s'interroger sur la nature de l'accompagnement ; ils vont même jusqu'à s'autoriser à accepter l'absence d'adulte dans ces lieux.

Ils suggèrent également de travailler au quotidien les rapports entre les jeunes et les adultes dans la ville permettant des échanges d'idées et surtout de la confrontation permanente au-delà des situations conflictuelles.

Enfin, ils proposent de réinventer des modalités de médiation à travers la création de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à acquérir.

16.6.2. Une posture politique : des principes à rappeler et des risques à prendre

Une politique publique ne saurait cependant se construire par simple juxtaposition de discours et de positions. Elle se bâtit sur des consensus à la fois politiques et institutionnels réalisés par des acteurs positionnés différemment sur l'échiquier social et politique, aux intérêts souvent divergents, et qui aspirent à bâtir ensemble un projet pour la Cité où chacun perd forcément un peu de lui-même mais s'y retrouve au final.

En conclusion de cette thèse, nous pouvons nous accorder à penser qu'une politique de jeunesse modèle n'existe pas, elle est le fruit, d'une part, de la manière dont ses différents

promoteurs souhaitent donner sens à la Cité, et, d'autre part, de la place qu'ils souhaitent accorder à la jeunesse.

Nous avons vu que les jeunes, les élus et les professionnels nourrissent une ambition commune, à savoir celle de voir les jeunes prendre place dans la Cité, avec leurs spécificités. Dans la déclinaison politique et opérationnelle de cette ambition apparaissent des divergences, certes, mais les convergences de points de vue quant aux moyens à déployer pour y parvenir sont bien plus importantes. Il s'agit avant tout d'affirmer un état d'esprit, une posture plus que de proposer des mesures précises que d'aucuns attendent comme des « recettes miracles ».

Deux principes semblent incontournables dans la définition et la construction d'une politique de jeunesse : la reconnaissance de la place des jeunes dans la Cité et le sens donné à l'action. Ces principes-clés doivent être mis au centre d'un triptyque associant « expérimentation », « frottements » et « prise de risque ».

16.6.2.1. Reconnaître la place des jeunes comme acteurs de la vie de la Cité

La jeunesse est une ressource pour un territoire. Dans une Europe de plus en plus vieillissante, elle représentera dans un avenir proche « l'or noir des villes », comme elle représente aujourd'hui un indicateur de dynamisme et d'attractivité d'une collectivité. Il est donc nécessaire de lui accorder la place qu'elle mérite en reconnaissant la légitimité des jeunes comme acteurs à part entière de la vie de la Cité, à égalité avec les autres citoyens.

Certes cette affirmation tend à devenir la rhétorique obligée de bien des discours, largement écrite dans de multiples projets, qu'ils relèvent d'une politique nationale, locale ou associative. La recherche-action que j'ai animée dans le cadre de cette thèse vient pourtant nous rappeler avec force qu'il ne s'agit pas d'un principe politique qui va de soi ; il reste plus que jamais à le faire vivre. Parce que l'on a trop longtemps oublié ou ignoré la citoyenneté des jeunes et le potentiel qui est le leur pour bâtir la Cité, qu'on a cherché à faire à leur place ou à les éviter, il convient aujourd'hui d'affirmer « en actes » ce qui doit devenir le fondement de l'action jeunesse. Trop souvent des politiques ou des professionnels, tout en évoquant les jeunes comme acteurs, considèrent ou font en sorte que le moment venu les jeunes n'aient pas leur place dans le débat. Les exemples d'écarts ne manquent pas : par exemple, lorsque l'on considère que des jeunes qui descendent dans la rue pour protester contre une décision gouvernementale (ou municipale) n'ont pas toutes les grilles de lecture, ou qu'ils ne sont pas à même de porter un jugement sur l'action publique ou qu'ils sont manipulés.

Reconnaître les jeunes comme acteurs de la vie de la Cité consiste à accepter de leur céder une place dans les processus décisionnels. C'est aussi accepter d'eux un engagement et des modes d'expression différents de ceux qui ont habituellement cours dans l'univers politique et institutionnel, tout en leur donnant les clés de compréhension de la vie démocratique et administrative. On ne peut envisager la jeunesse des quartiers comme population spécifique et attendre des jeunes, dans le même temps, qu'ils reproduisent les mêmes schémas et adoptent les mêmes codes que les « nôtres » dans leur engagement.

Toute politique qui appelle les jeunes à la participation dans le cadre d'un « ethnocentrisme institutionnel », sans se décentrer et inverser le processus en s'appuyant dès le départ sur les jeunes, est condamnée à l'échec. Ce principe-clé doit être au cœur d'un projet politique de jeunesse. Pour le faire vivre, il faut ensuite donner du sens à l'action.

16.6.2.2. Donner du sens à l'action

Les jeunes, les professionnels et les élus s'accordent à penser que l'action jeunesse passe par la construction d'un projet politique qui fait sens : autrement dit, une ambition que l'on affirme et que l'on affiche pour les jeunes, et qui conditionnera la qualité de tout projet.

A ce jour, faute d'avoir défini des orientations suffisamment claires en direction des jeunes dans les instances politiques, la technicité semble avoir pris le dessus. Comme je l'ai souligné

dans cette thèse, le public des 16-25/30 ans relève de toutes les dimensions de l'action publique : insertion sociale et professionnelle, formation, culture, etc., ce qui ne facilite pas la lisibilité d'une politique de jeunesse. Dans chaque politique sectorielle, il existe des volets consacrés à la jeunesse et des dispositifs qui permettent d'agir. Les élus, les professionnels et les jeunes s'inscrivent moins dans une volonté quantitative (« toujours plus ») que qualitative (« toujours mieux »). Ils en appellent au sens de l'action pour plus de cohérence. Il s'agit de redonner aux dispositifs le rôle qui leur revient, à savoir celui d'instruments au service d'un projet politique et non l'inverse. Je constate au passage que cette posture s'affiche avec autant de fermeté du côté des acteurs de la politique de la ville.

Un projet de politique de jeunesse doit donc s'inscrire dans l'universalité - s'intéresser à tous les jeunes - tout en reconnaissant les spécificités des territoires : donc envisager de façon différenciée l'action en direction des jeunes des quartiers qui rencontrent plus de difficultés que les autres.

C'est l'enjeu d'une politique de jeunesse cohérente, lisible et appropriable par tous. Pour cela, les jeunes, les professionnels et les élus soutiennent qu'il faut non seulement bâtir un projet politique, avec des valeurs et une ligne conductrice, mais aussi lui donner une vie par l'intermédiaire d'une charte ou d'un contrat qui clarifierait le rôle de chacun et les moyens mis en œuvre.

Le projet doit mettre en synergie l'ensemble des partenaires qui travaillent sur les questions de jeunesse dans le cadre d'un référentiel commun, chacun gardant par ailleurs ses spécificités. Cela traduit une volonté forte de transversalité de la part des élus et des professionnels qui aspirent à décloisonner les pratiques au profit d'un partenariat plus fort et, *in fine*, d'une meilleure lisibilité d'ensemble.

Il s'agit là d'un premier enseignement (qui n'est d'ailleurs pas nouveau !), qu'élus, professionnels et jeunes ne font que confirmer en le remettant au centre de leurs préoccupations.

16.6.2.3. « Expérimentation », « frottement » et « prise de risque » : le triptyque politique

Tout au long de ces quatre années de thèse, trois notions-clés sont apparues dans les discours des jeunes, des élus et des professionnels, avec des différences d'intensité selon les positionnements politiques et institutionnels de chacun.

Tout d'abord, pour bâtir un projet pertinent et efficace en direction de la jeunesse, il est nécessaire de ne pas rester figé sur des acquis et des schémas anciens. Il convient d'en interroger sans cesse et réactualiser les paradigmes de référence. Une politique de jeunesse se doit d'expérimenter de nouveaux projets et de nouvelles formes d'intervention auprès des jeunes et avec eux.

Par exemple, à propos de l'accès aux espaces publics, plusieurs pistes ont été évoquées :

- créer des espaces en libre accès autogérés par les jeunes ;
- recréer des postes de « grands frères issus des quartiers » (proposition portée uniquement par des jeunes) ;
- créer de nouveaux métiers dans la médiation (avec des formations ad hoc) ;
- développer le travail des professionnels hors les murs pour favoriser « l'aller vers ».

Il est évident ici que ces quatre propositions viennent bousculer les politiques d'équipements telles qu'elles ont été pensées et menées depuis cinquante ans, et mises en œuvre dans les projets d'animation de territoire. Qu'est-ce que nous apprennent ces propositions ?

- La logique d'équipement est à dépasser : pour retisser du lien avec les jeunes, il faut expérimenter de nouvelles pratiques.

- Les jeunes souhaitent avoir à leur côté, dans les étapes de leur parcours, des « pairs » et non pas exclusivement des professionnels positionnés dans un rapport institutionnel descendant. C'est ce qu'ils nous disent quand ils parlent de « grands frères issus des quartiers ».
- La remise en question des métiers actuels dans les équipements de quartiers : jeunes et élus surtout, moins les professionnels, parlent plus de « médiateurs » pour appuyer l'idée que l'accompagnement répond plus aux besoins des jeunes adultes que l'encadrement.

Tout cela suppose d'expérimenter de nouvelles pratiques et de remettre en question l'offre existante.

Ensuite, il est important de prendre des risques. L'expérimentation ne va pas forcément de pair avec une prise de risque. Cependant, pour qu'une phase expérimentale soit la plus créative possible, il faut s'autoriser à tenter des projets, organiser le tâtonnement pour faire progresser l'action publique dans les quartiers. Cela signifie que les élus et les professionnels acceptent de ne pas avoir la main sur l'ensemble d'une démarche et qu'un projet puisse leur échapper.

Par exemple, lorsque l'on souhaite créer un espace dédié aux « jeunes adultes » en autogestion, cela ne peut se faire sans une prise de risques qui intègre la conscience qu'un tel projet peut échouer à tout moment.

Enfin, dans la construction d'une politique de jeunesse, un troisième ingrédient paraît incontournable : la création d'espaces de « frottements » (ou « frictions ») entre jeunes et adultes/institutions/entreprises. Certes, la difficulté de créer et faire vivre ces espaces est grande mais il est impératif de créer des lieux de rencontres dans lesquels chacun pourrait échanger. Il ne faut pas craindre le conflit car celui-ci est structurant pour la construction et la conduite d'un projet. C'est bien de la confrontation des points de vue et des idées que peut naître un projet pertinent et conforme aux attentes des jeunes.

Ainsi, les jeunes proposent de renforcer la présence physique et régulière des élus dans les espaces de vie des jeunes. Cela permettrait à ces derniers de désacraliser la personne et la fonction d'élus, et aux seconds d'être plus en phase avec la réalité de terrain.

Ils demandent aussi aux professionnels d'être moins « porteurs de la parole politique ». Le verdict est sûrement sévère pour ces derniers. Là où ceux-ci résument leur rôle à l'accompagnement de la rencontre, les jeunes et les élus, chacun à leur manière, affirment ne plus vouloir du « filtre professionnel » afin de privilégier une relation citoyenne et authentique sur le plan politique, et non « technicisée » et « lissée ».

Ce besoin d'espaces de « frottements », qui sont des espaces dans lesquels les jeunes se confrontent à d'autres univers socioéconomiques et culturels, ne vaut pas spécialement que pour le lien aux élus. Sur la thématique de l'insertion sociale et professionnelle, l'idée de faire se rencontrer les jeunes et les employeurs dans des formes originales est largement revenue.

En somme, l'expérimentation, la prise de risques et les espaces de « frottement » constituent une sorte de « triangle politique » dont chaque terme est indissociable des autres. Il s'agit là du socle sur lequel doit dorénavant prendre appui une politique de jeunesse.

16.7. Quelles perspectives pour ce travail ?

Ce travail se veut une contribution aux réflexions contemporaines sur la sociologie de la jeunesse. En me focalisant sur l'analyse des politiques de jeunesse en direction des jeunes des quartiers, j'ai tenté de centrer ma recherche sur l'un des angles morts de la sociologie hexagonale sur cette question.

Cette amorce nécessite de nombreux approfondissements, elle ouvre de nombreuses perspectives et révèle par ailleurs les enjeux méthodologiques qui s'y rattachent. C'est dire si cette thèse n'est qu'un premier jalon d'une étude méritant de multiples approfondissements. Ainsi, dans le prolongement de ce travail, pour n'en citer que quelques-uns :

Il apparaît nécessaire en premier lieu d'engager un travail de réflexion et de déconstruction de la notion d'« accompagnement ». Nous avons vu que l'encadrement éducatif ne constituait plus un enjeu majeur de l'action en direction des jeunes adultes, du fait de leur maturation en terme d'autonomie. Il s'agit davantage de les accompagner dans cette phase où ils expérimentent et cherchent à conquérir leur indépendance matérielle et financière. Une fois cette hypothèse envisagée, il reste à définir ce qu'on entend par « accompagner ». En effet, la notion d'« accompagnement » semble s'être imposée dans le vocabulaire des politiques publiques pour désigner une forme de relation avec un autre, acteur d'un projet. La relation par laquelle l'opération a lieu se réfère aux idées d'autonomisation et de coopération. Dans les politiques de jeunesse, par exemple, on parle très souvent d'« accompagnement des jeunes vers l'autonomie, l'indépendance, l'emploi, le logement, etc. ». Quelle est donc la réalité des pratiques que le mot désigne ? Qu'est-ce qu'accompagner veut dire ? Qui est l'accompagné ? Quelle est sa place dans l'accompagnement ? De la même façon, quelle est la place de celui qui accompagne ? Qui est-il ? Quel rôle a-t-il à jouer auprès du ou des jeune(s) ? Dans quel cadre politique accompagne-t-il ? Avec quelle légitimité et quel positionnement dans le jeu d'acteurs ?

Car si l'accompagnement englobe une posture (valeurs, attitude, disposition, manière d'être et d'agir), une relation à l'autre et se traduit par une démarche (des outils, des étapes, etc.), il ne peut se réaliser sans une commande politique qui le légitime.

Cela nous renvoie à la maîtrise d'ouvrage, autrement dit le projet politique. Dans le prolongement de cette thèse, il y aura certainement à approfondir davantage l'analyse des politiques de jeunesse et les « ajustements » institutionnels qu'elles entraînent. Autrement dit, il s'agira ici d'observer et d'analyser les positionnements des différents acteurs qui œuvrent dans le champ des politiques de jeunesse. Cela amènera, entre autre, à réinterroger la notion de partenariat en cherchant à analyser ce que ce terme recouvre tant dans les objectifs que dans les pratiques.

Enfin, si je n'ai pas opéré de distinction entre les filles et les garçons, il n'en reste pas moins qu'un travail sur le genre reste à envisager du point de vue des politiques de jeunesse. Il s'agira d'analyser les spécificités liées au genre et la manière dont celles-ci sont traitées dans les politiques. A cet égard, si de nombreux travaux sociologiques ont pu être réalisés sur la question de la place des filles dans les quartiers populaires, une recherche plus approfondie sur son traitement dans les politiques publiques peut être envisagé.

En résumé, il s'agit de faire progresser davantage la connaissance scientifique de l'action publique en direction des jeunes. C'est d'ailleurs pourquoi, à l'issue de mon travail, dès 2011, j'ai initié une nouvelle recherche-action avec les partenaires de celle qui a produit le matériau de cette thèse. Ainsi, chacune des sept Villes inscrites dans la démarche s'est engagée dans une expérimentation de projets en direction des jeunes adultes des quartiers populaires, le but étant des les analyser et d'en tirer des enseignements.

La réflexion se poursuit plus que jamais...

BIBLIOGRAPHIE

N'apparaissent dans cette bibliographie que les ouvrages, articles et rapport cités dans cette thèse.

AUGUSTIN Jean-Pierre et GILLET Jean-Claude, *L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2000

AUTES Michel, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 1999

BALANDIER Georges, *Anthropo-logiques*, Paris, PUF, 1974

BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violences sociales : Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Hachette Littérature, Collection « Pluriel », 2003

BEAUD Stéphane, *80% d'une classe d'âge au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003

BECQUET Valérie et DE LINARES Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2005

BEGAG Azouz, *Les Dérouilleurs : ces Français de banlieue qui ont réussi*, Paris, Mille et une nuits, 2002

BEGAG Azouz et DELORME Christian, *Quartiers sensibles*, Paris, Seuil, 1994

BERTHO Alain, *Le temps des émeutes*, Paris, Bayard, 2009

BESSE Laurent, *Les MJC 1959-1981. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008

BEVORT Antoine et LALLEMENT Michel, *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, 2006

BOUAMAMA Saïd, *Familles maghrébines en France*, Paris, Desclée de Brower, 1995

BOUAMAMA Saïd, *La France : autopsie d'un mythe national*, Paris, Larousse : Editions Philosopher, 2008

BOUAMAMA Saïd, *L'affaire du foulard islamique. La production d'un racisme respectable*, Roubaix, Le Geai bleu édition, 2004

BOUAMAMA Saïd, *Les discriminations racistes : Une arme de division massive*, Paris, L'Harmattan, 2010

BOUBEKER Ahmed et HAJJAT Abdellali (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*, Editions Amsterdam, 2008

BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, Collection Quadrige, 2000

- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972
- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, 1979
- BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, collection « Grands documents » (n° 18), 1964
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984
- BOUVIER Pierre, *Socio-anthropologie du contemporain*, Paris, Galilée, 1995
- CACERES Benigno, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Le Seuil, 1964
- CALU Elizabeth, JURMAND Jean-Pierre et VULBEAU Alain (dir.), *La place des jeunes dans la cité. Tome 2 : Espaces de rue, espaces de parole*, Paris, L'Harmattan, 2005
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995
- CEDIEY Eric et FORONI Fabrice, *Les discriminations à raison de "l'origine" dans les embauches en France. Une enquête nationale par tests de discrimination selon la méthode du Bureau International du Travail*, Genève, Bureau International du Travail, 2007
- CESPEDES Vincent, *La Cerise sur le béton. Violences urbaines et libéralisme sauvage*, Paris, Flammarion, 2002, réédition 2005
- CHAPOULIE Jean-Michel, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Le Seuil, 2001
- CHARVET David, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, Commissariat général du plan, La Documentation française, 2001
- CHAUVEL Louis, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, PUF, 2010
- CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 2008
- CRESWEL Robert et GODELIER Maurice (dir.), *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Editions François Maspero, 1976
- CRUBELLIER Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979
- DE SINGLY François, *Habitat et relations familiales*, Paris, Plon du Plan Construction et Architecture, 1998
- DE SINGLY François, *Les adonassants*, Paris, Armand Colin, 2006
- DE SINGLY François, *Les Uns avec les autres*, Paris, Armand Colin, 2003

- DE SINGLY François et RAMOS Elsa, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000
- DE SINGLY François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, collection « 128 », 1993
- DHUME Fabrice, DUKIC Suzana, CHAUVEL Séverine, PERROT Philippe, *Orientation scolaire et discrimination. De l'(in)égalité de traitement selon "l'origine"*, La Documentation française, 2011
- DHUME Fabrice et LORCERIE Françoise (Préface), *Racisme, antisémitisme et communautarisme : L'école à l'épreuve des faits*, Paris, L'Harmattan, 2007
- DONZELOT Jacques, MEVEL Catherine et WYVEKENS Anne, *Faire société : la politique de la ville aux États-Unis et en France*, Seuil, 2003
- DONZELOT Jacques, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil, 2006
- DOYTCHEVA Milena, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, La Découverte, Paris, 2007
- DUBAR Claude, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000
- DUBEDOUT Hubert, *Ensemble refaire la ville*, Paris, La documentation française, 1983.
- DUBET François, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987
- DUBET François, *Le déclin des institutions*, Paris, Seuil, 2002
- DUBET François et LAPEYRONNIE Didier, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992
- DUBET François et MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1999
- DUBY Georges, *Les trois ordres de l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978.
- DUMEZIL Georges, *Mythe et épopée I, L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, Paris, Gallimard, 1968.
- DURAN Patrice, *Penser l'action publique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1999
- DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007
- DURKHEIM Emile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1897
- EDELMAN Murray, *The symbolic uses of politics*, Illinois Books Edition, The University of Illinois Press, 1960
- EHRENBERG Alain, *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998
- ELIAS Elias, *Du temps*, Paris, Fayard, 1997

- ESTEBE Philippe, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005
- FAHMY Eldin, *Youngs Citizens. Young People's Involvement in Politics and Decision Making*, Aldershot (Royaume-Uni), Ashgate, 2006
- FELOUZIS Georges (dir.), *Les mutations actuelles de l'université*, Paris, PUF, 2003
- FIZE Michel, *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007
- FLECK Ludwig, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Paris, Flammarion, 2008 (première édition : 1980)
- GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2006
- GALLAND Olivier et ROUDET Bernard, *Les jeunes européens et leurs valeurs*, Paris, La Découverte, 2010
- GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire*, Paris, Seuil, 1989
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 (première édition en anglais : 1963)
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, *Des beurettes*, Paris, Hachette Pluriel, 2003
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira et MACE Eric, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, édition poche, 2006
- HACKING Ian, *Entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.
- HAMEL Jacques, PUGEAULT-CICCHELLI Catherine, GALLAND Olivier et CICHELLI Vincenzo (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010
- HBILA Chafik, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse*, Paris, Editions de l'INJEP, Cahier de l'action n°32, 2011
- HESS Rémi, *La pédagogie institutionnelle aujourd'hui*, Paris, La Socianalyse, Editions universitaires, 1975
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Éditions de Minuit, 1991 (première édition en version anglaise : 1957)
- HUET Armel, *L'action socioculturelle dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1994
- INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993
- INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997

ION Jacques et PERONI Michel, *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 1995

ION Jacques, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1997

ION Jacques, FRANGUIA-DAKIS Spyros, Pascal VIOT, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, 2005

JACOBS Jane, *The death and Life of Great American Cities*, Hardcover, Modern Library Series, 1961

JOBARD Fabien, *Bavures policières ? La force publique et ses usages*, Paris, La Découverte, Collection "Textes à l'Appui", 2002

JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 1979

KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004

KEBABZA Horia et WELZER-LANG Daniel (dir.), *Jeunes filles et garçons des quartiers. Une approche des injonctions de genre*, Rapport réalisé avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville, la Mission de Recherche Droit et Justice, Ensemble Contre le Sida / Sidaction, Septembre 2003

KOKOREFF Michel, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot-Rivages, 2003

LABBE Philippe et ABHERVE Michel, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes Ou l'intelligence pratique des missions locales (1981-2011)*, Paris, Editions Apogée, 2011 (deuxième édition)

LAGRANGE Hugues, *Le déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010

LAGREE Jean-Charles et LEW-FAÏ Paula, *La galère. Marginalisation juvénile et collectivités locales*, Paris, Éditions du CNRS, 1985

LAHIRE Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, collection « Textes à l'appui/Laboratoire des sciences sociales », 2005.

LATOUR Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006

LATOUR Bruno, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte/Poche, 2004

LATOUR Bruno et WOOLGAR Steve, *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Poche, 2006 (1^{ère} publication en anglais : 1979)

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, Collection Poche, 2006 (première édition : 1991)

LATOUR Bruno, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte/Poche, 2006

- LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2008
- LAPEYRONNIE Didier (dir.), *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Editions de la DIV, 2003
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997
- LEVINE Donald, *Simmel. On individuality and social forms*, Chicago University Press, 1971
- LEVY René, ZAUBERMAN Renée et MUCCHIELLI Laurent, *Crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversements. Mélanges pour et avec Philippe Robert*, Paris, L'Harmattan, 2006
- LEWIS Hylan, *Blackways of kent, Caroline du sud (Etats-Unis)*, Université of North Carolina Press, 1955
- LINHART Robert, *L'Etabli*, Paris, Les éditions de Minuit, 1978
- LIPOVETSKY Gilles, *Le bonheur paradoxal*, Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 2006
- LONCLE Patricia, *L'action publique malgré les jeunes, un siècle de politiques de jeunesse en France*, Paris, L'Harmattan, 2003
- LONCLE Patricia, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010
- LOURAU René, *Analyse institutionnelle et pédagogie*, EPI, 1971
- LOVELL Anne, *De New York à Marseille, quelques réflexions sur l'ethnographie de rue (street ethnography)*, Toulouse, Graphiti, 1998
- LUCCHINI Riccardo, *At Home in the Street: Street Children of Northeast Brazil*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998
- MAUGER Gérard, *La bande, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Belin, 2006
- MAUSS Marcel, *Écrits politiques* (textes réunis et présentés par Marcel Fournier) Paris, Fayard, Éditeur, 1997
- MEMMI Albert, *Portrait du colonisé, Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, collection Folio-actuel, 2002
- MERTON Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965
- MILLET Mathias et MOREAU Gilles, *La société des diplômés*, Paris, La Dispute, collection « Etats des lieux », 2011
- MOHAMMED Marwan, MUCCHIELLI Laurent (dir.), *Les bandes de jeunes. Des bousons noirs à nos jours*, Paris, La Découverte, 2006
- MOLENAT Xavier, *L'individu contemporain*, Paris, Editions Sciences Humaines, 2006

- MOREAU Christophe, *La jeunesse à travers ses raves*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2 LAS, 2002
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, collection « Points Essais », n°534, 2005
- MORIN Edgar, *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil, collection « Points essais », 1979 (première édition : 1973)
- MUCCHIELLI Laurent, *Violences et insécurité, fantasmes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2001
- MUXEL Anne, « Le vote des jeunes », <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=279>, 29 janvier 2008
- NOIRIEL Gérard, *Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration de 1900 à nos jours*, Paris, Editions du Chêne, 2004
- OBLET Thierry, *Défendre la ville, la police, l'urbanisme et les habitants*, Paris, PUF, Collection « La ville en débat », 2008
- OBLET Thierry, *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne*, Paris, PUF, 2005
- OURY Fernand et VASQUEZ Aïda, *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1971
- OURY Fernand et VASQUEZ Aïda, *Vers une pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1967
- PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007
- PAYET Jean-Paul, « « L'ethnicité, c'est les autres » Formes et enjeux de la relation de l'école aux milieux disqualifiés », in *Ville-Ecole-Intégration*, hors série n° 6, décembre 2002
- PERETTI-WATEL Patrick, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin, 2000
- PERROT Michelle, *Les jeunes et les autres*, vol. 1, Vaucresson, 1986
- POUJOL Geneviève, *Education populaire, le tournant des années soixante-dix*, Paris, L'Harmattan, 2003
- QUET Eugène, *Les origines, le développement des mouvements de jeunesse français et leurs attitudes devant les problèmes économiques, politiques, sociaux de 1830 à 1914*, mémoire pour le diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1973
- RAMOS Elsa, *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 2002
- RAUFER Xavier et BAUER Alain, *Violences et insécurité urbaines*, Paris, PUF, Collection Que sais-je ?, 1998-2003

- REICH Robert, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1997
- RENAHY Nicolas, *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2006
- ROBERT Philippe et LASCOUMES Pierre, *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1974
- ROCHE Sébastien, *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*, Paris, Seuil, 2001
- ROCHE Sébastien, *Sociologie politique de l'insécurité*, Paris, PUF, Collection « Quadrige », 2004
- ROCHE Sébastien, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob, 2002
- ROUDET Bernard (dir.), *Regard sur... les jeunes en France*, Québec, Presses de l'Université Laval – INJEP, collection « Regards sur la jeunesse du monde », 2009
- SAÏD Edward, *Culture et Impérialisme*, Paris, Fayard, 2000
- SANTELLI Emmanuelle, *Du quartier à l'entrée dans la vie adulte : les trajectoires socioprofessionnelles d'une cohorte de jeunes adultes français d'origine maghrébine*, étude commanditée par le FASILD, 2004
- SAUVADET Thomas, *Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de la cité*, Paris, Armand Colin, 2006
- SAUVADET Thomas, *Jeunes dangereux, jeunes en danger. Comprendre les violences urbaines*, Paris, Editions Dilecta, collection « État des lieux », 2006
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil, 1999
- SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, 1992.
- SCHWARTZ Bertrand, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, 1981.
- SIMMEL Georg, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 (première édition : 1908)
- SMITH Andy et SORBETS Claude, *Le leadership politique et le territoire, les cadres d'analyse en débat*, Rennes, PUR, 2003
- TAGUIEFF Pierre-André, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, « Armillaire », 1988
- TANDIAN Aly et BORDES-BENAYOUN Chantal, *Rôles et échanges des savoirs dans la formation des groupes juvéniles urbains*, Rapport de recherche, Délégation interministérielle de la Ville, GIP Justice, Centre d'Anthropologie – EHESS /CNRS, 2004

- TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 2010
- TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur, 1890-1910*, Paris, Albin Michel, 1994
- VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, Collection Le Lien social, 2008
- VULBEAU Alain (dir), *La jeunesse comme ressource : expériences et expérimentation dans l'espace public*, Ramonville Saint-Agne, OBVIÉS / ERES, 2001
- WALTHER Andreas, DU BOIS-REYMOND Manuela et BIGGART Andy, *Participation and Transition. Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, Francfort-sur-le-Main (Allemagne), Peter Lang, 2006
- WEBER Max, *Economie et société*, traduction du tome 1, Paris, Plon, collection « Agora », 1995
- WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, collection « Pocket » 1992
- WEIL Patrick, *La république et sa diversité : Immigration, intégration, discrimination*, Paris, Broché, 2005
- WIEVIORKA Michel, *La France raciste*, Paris, Seuil, collection Points Actuels, 1992
- WIEVIORKA Michel, *Racisme et modernité*, Paris, La Découverte, 1993
- WILSON James et KELLING Georges, « Broken windows. The police and neighborhood safety », in Atlantic Magazine mars 1982
- WOLMAN Benjamin et STRICKER Georges (dir.), *Handbook of developmental psychology*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall, 1982
- WYLIE Laurence, *Un village du Vaucluse*, Paris, Gallimard (première édition française : 1968), 1979
- ZARIFIAN Philippe, *Le modèle de la compétence. Trajectoire historique, enjeux actuels et propositions*, Paris, Liaisons, 2001

Articles et rapports divers

AEBERHARDT Romain, COUDIN Elise, RATHELOT Roland, « Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ? », in *France portrait social*, INSEE, édition 2010

AMGHAR Samir, « Les salafistes français : une nouvelle aristocratie religieuse ? », in *Maghreb-Machrek*, 183, 2005

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Les jeunes entre équipements et espaces publics », in *Agora débat/jeunesse* n°24, deuxième trimestre 2001

BAILLEAU Francis, PATTEGAY Patrice, FONTAINE Séverine et MENZEL Abdel, « Configurations sociales et spatiales de deux quartiers « politique de la ville » contrastés. Éléments d'observation comparés », in *sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4, 2007

BANTIGNY Ludivine, « Un enjeu politique : la jeunesse. Etude de deux décennies (1950 et 1960) », in Fondation Charles de Gaulle, *Charles de Gaulles et la jeunesse*, Paris, Plon, 2005

BATAILLE Philippe, « Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations », *Migrations Société (CIEMI)*, n° 105-106, mai-août 2006, p. 107-119

BELOT Céline, « Du local au mondial : les espaces d'appartenance des jeunes Européens », in Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Les jeunes européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 177-204

BERESFORD Peter, « User Involvement in Research and Evaluation : Liberation or Regulation ? », in *Social Policy and Society*, n° 1-2, 2002, pp. 95-105

BERGER Peter et KELLNER Hansfried, « Le mariage et la construction de la réalité », in *Dialogue*, n°102, « *Le moi conjugal, un drôle de je* », 1988 (première parution de l'article en 1964), pp. 6-23

BIER Bernard, « Jeunes et institutions », in HBILA Chafik, *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse*, Paris, Editions de l'INJEP, Collection Cahiers de l'action n°32, pp. 67-68

BOURDIEU Pierre, « De la maison du Roi à la raison d'Etat », in *Actes de la recherche en sciences sociale*, volume 118, 1997

BOURDIEU Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.

BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin, n°43, p. 58-63

BRECHON Pierre, « Générations et politique en Europe occidentale », in GALLAND Olivier, ROUDET Bernard (dir.), *Les jeunes européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2010

- CAILLE Jean-Paul et VALLET Louis-André « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français : une étude d'ensemble », *Les Dossiers d'éducation et formations*, n°67, avril, Direction de l'Évaluation et de la Prospective, 1996
- CARLON Bruno, Evaluation du CUCS de Rennes, cabinet CIVITO, 2009
- CEREQ, Enquête 2001 auprès de la « Génération 1998 », in *Bref*, n° 205, 2004
- CHOLVY Gérard, « Le patronage, ghetto ou vivier ? », Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987, Bruyère-le-Chatel, Nouvelle cité, 1988
- CORDELLIER Christian, « De 1977 à 2002, l'emploi des jeunes salariés est de plus en plus découpé par des interruptions » in *INSEE Première*, n° 1104, 2006
- COUPIEE Thomas, EPIPHANE Dominique et FOURNIER Christian, « Les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme ? », in CEREQ, *Bref*, n° 135,
- COUPIEE Thomas, GASQUET Céline, « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres », in CEREQ, *Bref* n° 261, février 2009
- DARES, « Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre de jeunes français(es) peu qualifié(e)s », *Premières informations Premières synthèses* n° 06.3, 2008
- DARES, « L'activité des missions locales et PAIO en 2008 », *DARES-Analyses* n° 023, avril 2010.
- DARES, « L'insertion professionnelle des personnes sorties de contrat aidé en 2008 : un accès à l'emploi relativement peu affecté par la dégradation de la conjoncture », *DARES-Analyses* n° 078, novembre 2010
- DE RUDDER Véronique, « Discriminations ethniques et racistes : nommer, compter, corriger », in *Sida, immigration et inégalités*, A.N.R.S., Collection Sciences sociales et sida, juillet 2002, pp. 53-66
- DIGARD Jean-Pierre, « Muséographie et pratique du terrain en ethnologie », in CRESWELL Robert et GODELIER Maurice (dir.), *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Editions François Maspero, 1976
- DOYTCHEVA Milena, « la lutte contre les discriminations et pour l'intégration », in Actes de la journée thématique Lutte contre les discriminations, publication de RésO Villes, 2008
- DUBET François, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français », in *Sociologie et sociétés*, n°1, 1996
- DUBET François, « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre*, n°5, Paris, PUF, 2004
- DUBET François, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in HAMEL Jacques, PUGEAULT-CICHELLI Catherine, GALLAND Olivier et CICHELLI Vincenzo (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, PUR, 2010

DUGUET Emmanuel, LEANDRI Noam, L'HORTY Yannick, PETIT Pascale, « Les jeunes français issus de l'immigration font-ils l'objet d'une discrimination à l'embauche ? Une évaluation expérimentale sur la région Ile de France », Document de recherche, EPEE, Centre d'étude des politiques économiques de l'université d'Evry, 2007.

DURKHEIM Emile, « Représentations individuelles et représentations collectives », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI, numéro de mai 1898.

DURU-BELLAT Marie, « Les scolarités de la maternelle au lycée », *Revue française de sociologie*, 34-1, 1993

ELBAUM Mireille et MARCHAND Olivier, « Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française », in *Travail et Emploi*, n° 58, 1994, pp. 111-122

Enquête Emploi de l'Insee, calculs Dares, 2009

EPSTEIN Renaud, « Quand l'Etat se retire des territoires », in *Esprit*, avril 2004

EVANS Karen, « Taking Control of their Lives ? Agency in Young Adult Transitions in England and the New Germany », in *Journal of Youth Studies*, vol. V, n°3, 2002, pp. 245-269

FANNON Frantz, « Racisme et culture », in *Pour la révolution africaine*, Paris, La Découverte, 2001

FASSIN Didier, *Inégalité et santé*, Paris, La Documentation française, série Problèmes politiques et sociaux, 2009

FELOUZIS Georges, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », in *Revue française de sociologie*, n°44-3, 2003

FUNG Archon et WRIGHT Erik Olin, « Deepening Democracy : Innovations in Empowered Participatory Governance », in *Politics and Society*, vol. I, n°29, 2001, pp. 5-41

GARONNA Paolo et RYAN Paul, « Le travail des jeunes, les relations professionnelles et les politiques sociales dans les économies avancées », in *Formation Emploi*, n° 25, 1989, pp. 78-90

GIRARD Alain et CLERC Paul, « Nouvelles données sur l'orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième », in *Population*, 19e année, n°5, 1964, pp. 829-872

GIRET Jean-François, NAUZE-FICHET Emmanuelle et TOMASINI Magda, « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », in *Données sociales. La société française*, 2006

HOLLAND Janet, REYNOLDS Tracey et WELLER Susie, « Transitions, Networks and Communities : the Significance of Social Capital in the Lives of Children and Young People », in *Journal of Youth Studies*, vol. X, n°1, 2007, pp. 97-116

ION Jacques, « Interventions sociales, engagements bénévoles et mobilisation des expériences personnelles », in ION Jacques et PERONI Michel, *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1985, pp.81-82

KAR Snehendu B., PASCUAL Catherine, CHICKERING Kirstin L., « Empowerment of Women for Health Promotion: a Meta-Analysis », in *Social Science and Medecine*, n°49, 1999, pp. 1431-1460

KIRZSBAUM Thomas, « La mixité comme critère d'une stratégie d'intégration dans et par le logement ? », in *Hommes et migrations*, n°1 264 (novembre-décembre 2006)

KHEDIMALLAH Moussa, « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh, la dignité identitaire retrouvée par le puritanisme religieux ? », in *Socio-Anthropologie*, n°10, 2001

KOKOREFF Michel, « quartiers et différences culturelles », in <http://www.laviedesidees.fr/Quartiers-et-differences.html>, 2011

LARDOUX Solène, « Objections d'une démographe », in <http://www.laviedesidees.fr/Quartiers-et-differences.html>, 2011

LIMA Léa, « Les nouvelles régulations de l'entrée dans la vie active », in ROUDET Bernard (dir.), *Regard sur... les jeunes en France*, Québec, Presses de l'Université Laval – INJEP, 2009, pp. 69-86

LONCLE Patricia, « Les jeunes à Rennes et à Metz : une participation peut en cacher une autre. », in *Lien social et politiques*, n°48, 2002, pp. 131-151

MACKENZIE Roderick D., « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine » (1925), in JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 1979

MANSUY Anne et NOUEL DE LA BUZONNIERE Cédric (INSEE), « Une photographie du marché du travail en 2009 », in *Insee Première*, n°1331, janvier 2011

MATSUEDA Ross et HEIMER Karen, « Race differences in teenage sexuality, pregnancy and crime involvement », in *American Sociological Review*, vol. 52, 6, 1987

MAUGER Gérard et FOSSE-POLIAK Claude, « Choix politiques et choix de recherches : essai d'auto-socio-analyse (1973-1984) », in *Jeunesses et Sociétés*, n° 3-4-5, 1985, p. 27-121

MAUGER Gérard Mauger, « Formes et fonctions des discours sociaux sur la jeunesse, la jeunesse comme mauvais objet », in PERROT Michelle, *Les jeunes et les autres*, vol. 1, lectures de recherches interdisciplinaires de Vaucresson, 1986

MERRIEN François-Xavier, « Etats-providence : l'emprunte des origines », in *Revue française des affaires sociales*, n°3, 1990, pp. 43-56

MOHAMMED Marwan, « La rue juvénile : chacun son "délire" », in HBILA Chafik, *politiques de jeunesse, jeunesse des quartiers populaires*, Paris, cahiers de l'action n°32, éditions de l'INJEP, 2010

MOHAMMED Marwan et MUCCHIELLI Laurent, « Des jeunes face à VVV », in LAPEYRONNIE Didier (dir.), *Quartiers en vacances. Des opérations Prévention Eté à Ville Vie Vacances, 1982-2002*, Paris, Les Editions de la DIV, 2003, p. 165-184

MORA Virgine, « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé », in *Bref*, n° 206, CEREQ, 2004

MOREAU Christophe, « Les jeunes dans l'espace public distant des institutions ? », in *Agora, Débats/Jeunesse*, INJEP, L'Harmattan, n°24, 2001

MOUFFE Chantal, « Politique et agonisme », in *Rue Descartes*, 2010/1 n° 67, p. 18-24. DOI : 10.3917/des.067.0018

MUCCHIELLI Laurent, « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France du début des années 1990 », in *Actuel Marx*, n°26, 1999, pp. 85-108

NEIMARK Edith, « Adolescent thought : Transition to formal operations », in WOLMAN Benjamin et STRICKER Georges (dir.), *Handbook of developmental psychology*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall, 1982

PARKER E. R., « Immigrant community and immigrant press », in *American Review*, 3, 1925, pp. 143-152

PAYET Jean-Paul, « Mixités et ségrégation dans l'école urbaine », in Dossier *Connaître et combattre les discriminations*, n° 1219, mai-juin 1999

PERRENOUD Philippe, « L'autonomie, une question de compétence ? », in *Résonances*, n° 1, septembre 2002

POLLET Gérard, « La construction de l'Etat social à la française : entre local et national (XIX^e et XX^e siècles) », in *Lien social et politique*, n°33, 1995

PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », in *Vingtième Siècle*, n° 13, pp. 35-43

Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi : « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », 10 février 2011

RICHEZ Jean-Claude, « Les présupposés d'une politique de jeunesse », in HBILA Chafik, *Jeunes de quartiers et politiques de jeunesse*, Paris, éditions de l'INJEP, collection Cahiers de l'action n°32, pp. 52-53

RICHEZ Jean-Claude et LEBON Francis, « Education populaire, une actualité en question », in *Agora/Débats jeunesse*, n°44, 2007

SAUVADET Thomas, « Jeunes de rue et trafics de stupés », in *Agora débats/jeunesse*, INJEP, deuxième trimestre, n°48, 2008.

SAYAD Abdelmalek, « Le mode de génération des générations immigrées », in *Migrants-Formation*, n° 98, septembre 1994

SILBERMAN Roxanne et FOURNIER Irène, « Jeunes issus de l'immigration : une pénalité à l'embauche qui perdure », in CEREQ, *Bref*, n° 226, 2006

SIMON Patrick, « Le logement social en France et la gestion des "populations à risques" », in *Hommes et migration*, n°1 246 (novembre-décembre 2003 : France-USA : combattre la discrimination. Partie 2 : Méthodes et pratiques)

SIMMEL Georg, « The Metropolis of Modern Life », in LEVINE Donald, *Simmel. On individuality and social forms*, Chicago University Press, 1971

TETARD Françoise, « L'histoire « du » social fait-elle partie de l'histoire sociale ? », in *Empan*, n°43 septembre 2001, pp. 34-36

VAN DE VELDE Cécile, « Le dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs », in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007, p. 323

Chafik HBILA
Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse.
Adhésion et résistance des jeunes.
Thèse en sciences humaines et sociales, mention sociologie.
Directeur de thèse : Monsieur Jean-Yves DARTIGUENAVE.
Soutenue à l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne – Université européenne de Bretagne.
2008 - 2012

RESUME

Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. Adhésion et résistance des jeunes.

La finalité de la thèse est de tenter de répondre à la question de savoir comment les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires, si elles existent, sont prises en compte dans les politiques publiques, et plus particulièrement dans les politiques de jeunesse à l'échelle locale, notamment celles impulsées par les municipalités. A partir de quels référentiels et de quelles représentations de la jeunesse se construisent ces politiques ? Et, *in fine*, qu'est-ce qui fait que les jeunes tantôt vont adhérer et tantôt vont résister à la « formalisation » des politiques de jeunesse.

Pour ce faire, après avoir proposé une sociologie de la jeunesse contemporaine, mis en évidence les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires et défini les contours et les finalités des politiques de jeunesse, la thèse tente d'analyser la prise en compte des jeunes au travers de différents axes stratégiques constitutifs de l'action, notamment la citoyenneté et la participation, l'insertion sociale et professionnelle, et l'accès aux espaces publics.

Réalisée en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) au sein de RésO Villes, centre de ressources politique de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire, la thèse s'est essentiellement construite à partir des matériaux issus d'une recherche-action associant les Villes d'Angers, de Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Rennes et Saint-Nazaire (67 entretiens réalisés avec des professionnels de jeunesse et des élus, 55 avec des jeunes des quartiers populaires et un cycle de plusieurs journées de réflexion avec ces mêmes acteurs).

Youngsters of popular suburbs and youth policy, willingness and resistance of the young.

The aim of the thesis is to try to answer the question of knowing how specificities of the steps of life of the young of popular suburbs, if any, are taken in account in the public policies, and particularly in youth policies at local level, especially by the local councils. From which references and which representations of youth are these policies elaborated ? And, at last, what makes that sometimes the young accept this policy or resist the « formalisation » of youth policies.

For that purpose, after having suggested a sociology of contemporary youth, and emphasized on the specificities of the steps of life in popular districts and precised all the limits and the aims of youth policies, the thesis attempts to analyse the way the young are taken in account through different strategic paths, leading to action, particularly citizenship and participation, social and professional insertion, and access to public space.

This thesis, written after convention of professional research with the Brittany Region and the Pays de Loire Region, was elaborated after matters provided from a research in different cities : Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Rennes and Saint-Nazaire (67 interviews involving youth professionals and city councillors, 55 with young from popular suburbs and a session of many days of reflexion with these same actors).

THESE
Université de Rennes 2 Haute Bretagne
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne

Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux (CIAPHS)
EA n°2241

Sciences humaines et sociales, mention sociologie

Préparée par Chafik HBILA

Sous la direction de Monsieur Jean-Yves DARTIGUENAVE, Professeur de sociologie

RESUME

Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. Adhésion et résistance des jeunes.

La finalité de la thèse est de tenter de répondre à la question de savoir comment les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires, si elles existent, sont prises en compte dans les politiques publiques, et plus particulièrement dans les politiques de jeunesse à l'échelle locale, notamment celles impulsées par les municipalités. A partir de quels référentiels et de quelles représentations de la jeunesse se construisent ces politiques ? Et, *in fine*, qu'est-ce qui fait que les jeunes tantôt vont adhérer et tantôt vont résister à la « formalisation » des politiques de jeunesse.

Pour ce faire, après avoir proposé une sociologie de la jeunesse contemporaine, mis en évidence les spécificités des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires et défini les contours et les finalités des politiques de jeunesse, la thèse tente d'analyser la prise en compte des jeunes au travers de différents axes stratégiques constitutifs de l'action, notamment la citoyenneté et la participation, l'insertion sociale et professionnelle, et l'accès aux espaces publics.

Réalisée en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) au sein de RésO Villes, centre de ressources politique de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire, la thèse s'est essentiellement construite à partir des matériaux issus d'une recherche-action associant les Villes d'Angers, de Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Rennes et Saint-Nazaire (67 entretiens réalisés avec des professionnels de jeunesse et des élus, 55 avec des jeunes des quartiers populaires et un cycle de plusieurs journées de réflexion avec ces mêmes acteurs).

Thèse soutenue en 2012 devant le jury composé de :

Mme Joëlle Deniot, Professeure de sociologie, Université de Nantes

M. Gilles Ferréol, Professeur de sociologie, Université de Franche Comté

M. Armel Huet, Professeur émérite de sociologie, Université de Rennes 2 Haute Bretagne

Mme Patricia Loncle, Maître de conférence habilitée à diriger les recherches,

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique - Rennes